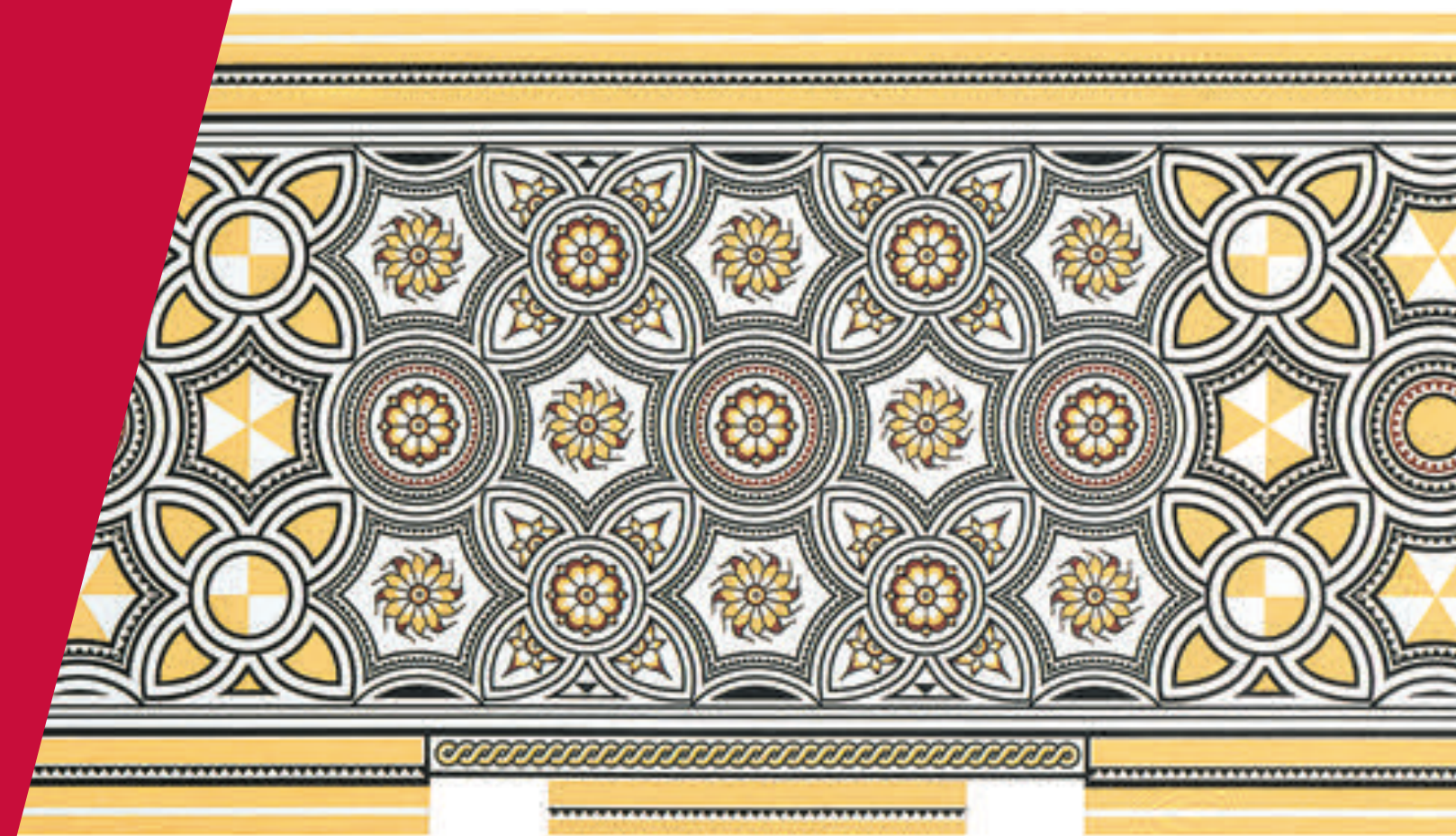


# Les mosaïques romaines en Suisse



Sophie Delbarre-Bärtschi

Avec un complément de l'inventaire  
de Victorine von Gonzenbach, publié en 1961

Antiqua 53

Sophie Delbarre-Bärtschi

# **LES MOSAÏQUES ROMAINES EN SUISSE**

Avec un complément de l'inventaire  
de Victorine von Gonzenbach, publié en 1961



# **ANTIQUA 53**

Veröffentlichung  
der Archäologie Schweiz

Publication  
d'Archéologie Suisse

Pubblicazione  
d'Archeologia Svizzera

Publication  
of Swiss Archaeology

# Les mosaïques romaines en Suisse

Avec un complément de l'inventaire  
de Victorine von Gonzenbach, publié en 1961

Sophie Delbarre-Bärtschi

Basel 2014

Publié avec le soutien des institutions suivantes :

- Archéologie cantonale, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du canton de Vaud
- Fonds des Publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
- Kanton Aargau
- Kantonsarchäologie Zürich
- Office du patrimoine et de l'archéologie de Neuchâtel-section Archéologie
- République et Canton de Genève
- Service archéologique de l'Etat de Fribourg SAEF
- Swisslos-Fonds Basel-Landschaft



*Couverture Restitution  
de la mosaïque Jaune  
d'Avenches (S.33 I).  
Dessin M. Aubert,  
d'après l'étude de  
S. Rebetz.*

Rédaction: Urs Niffeler et Lucie Steiner.  
Traductions: Delia Sieber, Basel; Lorenzo Barberi, Liestal; Sandy Hämmerle, Galway.  
Conception typographique: Marianne Grauwiler, Kaiseraugst.

Mise en page: Urs Niffeler, sur la base de la mise en page de la collection Antiqua conçue par Edition arcHart, Daniel Hartmann, Muri.

Impression: Werner Druck AG, Basel.

Copyright: © by Archéologie Suisse, Bâle 2014.  
Printed in Switzerland.  
ISBN 978-3-908006-45-9.



# Table des matières

<b>Préface</b> .....	7	II.1.2.12 Lignes brisées.....	48
<b>Introduction</b> .....	9	II.1.2.13 Ligne de sabliers.....	48
<b>I Matériaux, techniques, types de pavements et de revêtements</b> .....	13	II.1.2.14 Carrés sur la pointe.....	49
<b>I.1 Matériaux</b> .....	13	II.1.2.15 Paire de sinusoides, tresses et guillochis ..	49
I.1.1 Matériaux lithiques.....	13	II.1.2.16 Tenture.....	52
I.1.1.1 Pierre.....	13	II.1.2.17 Ligne d'ogives.....	53
I.1.1.2 Marbre.....	14	II.1.2.18 Ligne d'oves (ou d'ogives) et de fers de lance	54
I.1.1.3 Récupération.....	15	II.1.2.19 Perles et pirouettes.....	54
I.1.2 Verre.....	16	II.1.2.20 Damier.....	54
I.1.3 Terre cuite.....	17	II.1.2.21 Bande à appareil isodome régulier.....	55
I.1.3.1 Brique et céramique.....	17	II.1.2.22 Ligne de rectangles couchés et de carrés adjacents.....	56
I.1.3.2 Terre sigillée.....	18	II.1.2.23 Ligne d'octogones.....	56
I.1.4 Autres matériaux associés.....	18	II.1.2.24 Ecailles.....	56
<b>I.2 Techniques</b> .....	20	II.1.2.25 Cercles sécants.....	57
I.2.1 Fabrication des tesselles.....	20	II.1.2.26 Ligne de peltes adossées.....	58
I.2.1.1 Tesselles non utilisées.....	20	II.1.2.27 Parallélogrammes et postes à enroulement incomplet.....	58
I.2.1.2 Déchets de taille.....	21	II.1.2.28 Méandre de svastikas.....	58
I.2.1.3 Fonte et taille du verre.....	22	II.1.2.29 Méandre en redans.....	59
I.2.2 Dimensions des tesselles.....	23	II.1.2.30 Consoles.....	60
I.2.3 Techniques de pose.....	24	II.1.2.31 Tours et merlons.....	60
I.2.3.1 Tracés préparatoires.....	24	II.1.3 Bordures végétales.....	60
I.2.3.2 Pose des tesselles.....	25	II.1.3.1 Ligne d'arceaux à volutes.....	61
I.2.3.3 Réparations antiques.....	26	II.1.3.2 <i>Anthémion</i> .....	61
I.2.4 Lit de pose.....	27	II.1.3.3 Ligne d'S à volutes.....	61
I.2.4.1 <i>Statumen</i> .....	28	II.1.3.4 Ligne de calices.....	62
I.2.4.2 <i>Rudus</i> .....	28	II.1.3.5 Guirlande de laurier.....	62
I.2.4.3 <i>Nucleus</i> .....	28	II.1.3.6 Rinceau.....	62
I.2.4.4 Bain de pose.....	29	III.1.4 Bordures figurées.....	64
I.2.4.5 Traces de fabrication.....	29	<b>II.2 Compositions</b> .....	66
<b>I.3 Types de pavements et de revêtements</b> .....	30	II.2.1 Compositions isotropes.....	66
I.3.1 <i>Opus scutulatum</i> à fond d' <i>opus signinum</i> ..	30	II.2.1.1 Tapis unis.....	66
I.3.2 Tesselles et <i>crustae</i> sur <i>opus signinum</i> .....	31	II.2.1.2 Semis irrégulier de tesselles, de <i>crustae</i> ou de <i>scutulae</i> .....	66
I.3.2.1 Semis irrégulier.....	31	II.2.1.3 Semis régulier de <i>crustae</i> et/ou de croisettes.....	66
I.3.2.2 Semis régulier.....	31	II.2.1.4 Appareil isodome régulier.....	67
I.3.2.3 Quadrillage.....	32	II.2.1.5 Appareil isodome irrégulier.....	67
I.3.2.4 Décor centré.....	32	II.2.1.6 Carrés adjacents formés de quatre rectangles autour d'un carré.....	68
I.3.3 <i>Crustae</i> sur <i>opus tessellatum</i> .....	33	II.2.1.7 Damier.....	68
I.3.4 <i>Opus sectile</i> .....	34	II.2.1.8 Composition triaxiale de cubes adjacents.....	69
I.3.5 <i>Opus sectile</i> et <i>opus tessellatum</i> .....	34	II.2.1.9 Ecailles.....	69
I.3.6 <i>Opus tessellatum</i> et <i>terrazzo</i> .....	35	II.2.1.10 Cercles sécants.....	70
I.3.7 Mosaïques de paroi ou de plafond.....	36	II.2.1.11 Peltes.....	71
<b>II Analyse stylistique : motifs géométriques ou végétaux et schémas de composition</b> .....	39	II.2.1.12 Quadrillage de bandes.....	72
<b>II.1 Bordures</b> .....	39	II.2.1.13 Composition de méandres de svastikas ...	77
II.1.1 Bandes de raccord.....	39	II.2.1.14 Composition losangée de losanges et de rectangles.....	78
II.1.1.1 Bande de raccord blanche.....	39	II.2.1.15 Composition d'étoiles de quatre pointes ..	78
II.1.1.2 Bande de raccord noire.....	40	II.2.1.16 Composition d'étoiles de huit losanges ...	79
II.1.1.3 Bande de raccord en couleur.....	40	II.2.1.17 Composition d'hexagones.....	80
II.1.1.4 Bande de raccord en oblique.....	40	II.2.1.18 Composition d'octogones adjacents.....	83
II.1.2 Bordures géométriques.....	41	II.2.1.19 Composition de cercles et de carrés.....	84
II.1.2.1 Bande et filet.....	41	II.2.1.20 Composition de cercles et de carrés concaves.....	85
II.1.2.2 Filet pointillé.....	42	II.2.1.21 Composition de cercles et de croix fuselées.....	85
II.1.2.3 Filet denticulé.....	43	II.2.2 Compositions centrées.....	86
II.1.2.4 Ligne de parallélogrammes.....	44	II.2.2.1 Cercle central.....	86
II.1.2.5 Dents de scie dentelées.....	44	II.2.2.2 Carré central.....	89
II.1.2.6 Ligne d'épines.....	45	II.2.2.3 Etoile de quatre losanges.....	90
II.1.2.7 Crémaillère.....	46	II.2.2.4 Etoile de huit losanges.....	90
II.1.2.8 Postes.....	46	II.2.2.5 Composition de quatre demi-étoiles de huit losanges autour d'un carré.....	91
II.1.2.9 Ruban ondé.....	47	II.2.2.6 Bouclier.....	91
II.1.2.10 Arêtes de poisson.....	47	II.2.2.7 Labyrinthe.....	93
II.1.2.11 Dents de loup.....	48	II.2.3 Champ figuré sans structure géométrique.....	94

<b>II.3</b>	<b>Motifs de remplissage</b> .....	95	IV.3.2.2	Portique.....	140
II.3.1	Motifs figurés.....	95	IV.3.2.3	Couloir.....	141
II.3.1.1	Oiseaux .....	95	IV.3.2.4	Terrasse ou portique au niveau supérieur	141
II.3.1.2	Poissons et dauphins.....	95	IV.3.3	Bains privés.....	141
II.3.1.3	Autres animaux.....	96	IV.3.3.1	<i>Apodyterium</i> .....	142
II.3.1.4	Récipients .....	96	IV.3.3.2	<i>Frigidarium</i> .....	142
II.3.1.5	Objets et fruits .....	97	IV.3.3.3	<i>Tepidarium</i> .....	142
II.3.2	Motifs non figurés.....	98	IV.3.3.4	<i>Caldarium</i> .....	142
II.3.2.1	Fleuron .....	98	IV.3.3.5	Salle de repos.....	143
II.3.2.2	Tenture .....	100	IV.3.4	Fontaine ou nymphée .....	143
II.3.2.3	Pelte .....	101	<b>IV.4</b>	<b>Camp légionnaire</b> .....	144
II.3.2.4	Noeuds de Salomon .....	101	<b>IV.5</b>	<b>Lieux de culte</b> .....	145
II.3.2.5	Svastika.....	103	IV.5.1	<i>Mithraeum</i> .....	145
<b>III</b>	<b>Analyse stylistique et iconographique des décors figurés</b> .....	103	IV.5.2	Eglises et centres épiscopaux .....	145
<b>III.1</b>	<b>Sujets mythologiques et personifications</b> .....	103	IV.5.3	Sépulture .....	146
III.1.1	Thésée, Ariane, Bacchus.....	103	<b>V</b>	<b>Synthèse chronologique et géographique</b> .....	147
III.1.1.1	Thésée et le Minotaure.....	103	<b>V.1</b>	<b>La datation</b> .....	147
III.1.1.2	Thésée et Ariane .....	104	V.1.1	Du début du 1 <sup>er</sup> s. apr. J.-C. à l'époque flavienne .....	148
III.1.1.3	Bacchus et Ariane.....	105	V.1.2	De la fin du 1 <sup>er</sup> s. à l'époque d'Hadrien ...	150
III.1.2	Neptune .....	106	V.1.3	Du début de l'époque antonine au troisième quart du 2 <sup>e</sup> s. ....	150
III.1.3	Diane.....	106	V.1.4	Epoque tardo antonine – sévérienne .....	152
III.1.4	Orphée .....	107	V.1.5	Le 3 <sup>e</sup> s. (230–290 apr. J.-C.) .....	153
III.1.5	Bellérophon .....	108	V.1.6	Le Bas-Empire et le haut Moyen Age .....	153
III.1.6	Hercule et Antée .....	108	<b>V.2</b>	<b>Les provinces antiques</b> .....	155
III.1.7	Méduse.....	109	V.2.1	La Gaule Narbonnaise.....	155
III.1.8	Ganymède.....	109	V.2.1.1	Les Allobroges.....	155
III.1.9	Narcisse .....	109	V.2.2	La Gaule Belgique .....	156
III.1.10	Achille et Ulysse .....	110	V.2.2.1	Les Helvètes .....	156
III.1.11	Dieux de la semaine.....	110	V.2.2.2	Les Rauraques .....	157
III.1.12	Zodiaque .....	111	V.2.2.3	Les Séquanes .....	157
III.1.13	Saisons.....	112	V.2.3	La Germanie Supérieure.....	157
III.1.14	Caelus.....	112	V.2.3.1	Les Helvètes .....	157
III.1.15	Vents.....	112	V.2.3.2	Les Rauraques .....	159
III.1.16	Océan.....	113	V.2.3.3	La Colonie de Nyon .....	159
III.1.17	Thiasse marin .....	114	V.2.4	Les Alpes Grées et Pennines (Vallis Poenina).....	160
<b>III.2</b>	<b>Scènes quotidiennes</b> .....	115	V.2.5	La Rhétie.....	160
III.2.1	Gladiateurs .....	115	V.2.6	L'Italie .....	160
III.2.2	<i>Venatio</i> .....	115	V.2.7	La Séquanaise (Bas-Empire/haut Moyen Age).....	161
III.2.3	Course de chars .....	117	V.2.8	La Rhétie (Bas-Empire/haut Moyen Age) .	161
III.2.4	Théâtre .....	117	V.2.9	L'Italie (Bas-Empire/haut Moyen Age) .....	161
III.2.5	Course de lévriers.....	118	V.2.10	Conclusions .....	161
III.2.6	Lutte .....	118	<b>V.3</b>	<b>Parallèles stylistiques</b> .....	162
III.2.7	Buste (portrait ?).....	118	V.3.1	L'Italie .....	162
III.2.8	Scène agricole.....	119	V.3.2	La Gaule .....	162
III.3	Inscriptions .....	120	V.3.2.1	La vallée du Rhône.....	162
<b>IV</b>	<b>Sites et contextes architecturaux</b> .....	121	V.3.2.2	La Gaule Lyonnaise .....	163
<b>IV.1</b>	<b>Villes</b> .....	121	V.3.2.3	La région de Besançon .....	164
IV.1.1	Les bâtiments publics.....	122	V.3.2.4	La région trévire.....	164
IV.1.1.1	<i>Forum</i> .....	122	V.3.3	La Germanie et la Rhétie .....	165
IV.1.1.2	Théâtre .....	128	V.3.4	Spécificités locales.....	165
IV.1.1.3	Thermes.....	128	V.3.5	Conclusions .....	166
IV.1.2	Les habitations privées ( <i>domus</i> ).....	131	<b>Résumé – Zusammenfassung – Riassunto – Summary</b> .....	167	
IV.1.2.1	Pièces de réception .....	133	<b>Inventaire</b> .....	175	
IV.1.2.2	<i>Triclinium</i> .....	134	<b>Planches</b> .....	285	
IV.1.2.3	Pièces annexes.....	135	<b>Bibliographie et abréviations</b> .....	341	
IV.1.2.4	Bains privés .....	135	<b>Index</b> .....	349	
IV.1.3	<i>Villae</i> suburbaines.....	135			
<b>IV.2</b>	<b>Agglomérations secondaires</b> .....	137			
IV.2.1	Thermes.....	137			
IV.2.2	Habitat .....	137			
<b>IV.3</b>	<b><i>Villae</i></b> .....	138			
IV.3.1	Pièces de réception et de séjour .....	138			
IV.3.1.1	Pièces de réception .....	138			
IV.3.1.2	<i>Triclinium</i> .....	139			
IV.3.1.3	Bibliothèque, <i>tablinum</i> ?.....	139			
IV.3.1.4	Pièce de séjour.....	140			
IV.3.1.5	<i>Cubiculum</i> .....	140			
IV.3.2	Pièces annexes.....	140			
IV.3.2.1	Antichambre ou vestibule .....	140			

# Préface

*Plus de cinquante ans après la magistrale publication de Victorine von Gonzenbach, Die römischen Mosaiken der Schweiz (Bâle, 1961), non seulement le nombre des nouvelles découvertes mais aussi la rapidité et l'intensité des progrès méthodologiques imposaient la rédaction d'un nouveau corpus des mosaïques romaines de la Suisse, d'autant plus impérativement que le projet devait s'inscrire dans une vaste entreprise internationale, pilotée par l'Association internationale pour l'Etude de la Mosaïque antique (AIEMA), visant à l'établissement de corpus de mosaïques antiques dans tous les pays concernés. L'étude intéressante la Suisse se révélait d'autant plus délicate qu'elle était la première à devoir actualiser un ouvrage existant et soulevait par là-même toute une série de problèmes méthodologiques. Sophie Delbarre-Bärtschi a entrepris cette tâche ambitieuse, ardue et souvent pleine de pièges, avec une détermination sans faille, un sens critique aigu et des qualités scientifiques éprouvées, énumérant les raisons plaidant en faveur d'une telle recherche et consciente des obstacles présents ou à venir. En publiant les nouvelles découvertes issues des fouilles archéologiques et en parcourant les musées pour vérifier le matériel et la documentation, pour découvrir parfois des fragments de pavements oubliés au fond des dépôts ou confondus avec d'autres, pour trier, nettoyer, documenter, malgré toutes les difficultés possibles, inhérentes à l'état lacunaire des recherches, à l'insuffisance des mesures conservatoires, au caractère incomplet, contradictoire ou erroné des informations, à l'incertitude relative à l'identification des locaux à mosaïques, des bâtiments ou des sites, à la fragilité des chronologies disponibles, l'auteur a été à même d'augmenter le corpus de plus de deux centaines de notices, de réévaluer, de réinterpréter et de revoir la datation de nombre de pièces, pour proposer un riche catalogue de données, aussi sûr et complet que possible. Une partie de l'ouvrage, témoignant de l'amélioration des instruments et des procédures d'analyse, présente une synthèse renouvelée de nos connaissances, où sont abordés successivement les matériaux, les techniques et l'organisation du travail, les types de pavements, l'analyse stylistique et iconographique des décors, les sites et les contextes architecturaux et décoratifs, enfin une synthèse chronologique, géographique et stylistique, ce qui ne saurait se concevoir aujourd'hui sans une étude approfondie des contextes archéologiques, de l'environnement architectural et décoratif (peintures, placages, stucs, statuaire) et une prise en compte des circonstances historiques et socio-culturelles. Derrière l'objet analysé, reflet résiduel d'une société et de sa culture, il convient toujours de découvrir l'homme et son histoire. Quel message délivré par une mosaïque replacée dans son contexte ? L'expression d'un conformisme, d'une mode, d'un choix culturel, social, politique, philosophique ou esthétique, d'une auto-célébration ? Les réponses, difficiles, multiples et souvent contradictoires au gré des niveaux de lecture, appartiennent aux archéologues, comme aux historiens des sociétés, de l'art ou des mentalités. Mais cet ouvrage n'avait pas pour objectif d'embrasser le large éventail des approches possibles, qui aurait nécessité de plus longs développements, en particulier l'approfondissement des recherches iconographiques, littéraires ou socio-culturelles. Il devait offrir au monde savant, avec un corpus enrichi, actualisé et réévalué, un instrument de recherche fiable et pertinent, propre à susciter de nouvelles réflexions et à permettre de nouveaux questionnements, appelé ainsi à rendre les plus grands services. En renouvelant profondément nos connaissances sur la mosaïque antique en Suisse, il représente un acquis scientifique de grande valeur. Partie prenante d'un programme international, puisse-t-il encourager la publication de corpus similaires pour l'ensemble du monde gréco-romain et stimuler les recherches. En attendant, nul doute qu'il saura éveiller l'intérêt non seulement des spécialistes mais aussi des lecteurs cultivés, attachés à enrichir leur connaissance d'un passé toujours plus actuel.*

*Daniel Paunier, ancien membre du Comité et de la Commission scientifique d'AS et professeur émérite des Universités de Lausanne et de Genève*





# Introduction

Le présent ouvrage comprend une analyse de l'ensemble des mosaïques découvertes à ce jour sur le territoire suisse<sup>1</sup> ainsi qu'un complément de l'inventaire des mosaïques romaines en Suisse publié par Victorine von Gonzenbach en 1961<sup>2</sup>. L'ouvrage paru en 1961, œuvre pionnière pour l'époque, fait partie des premiers corpus de mosaïques antiques publiés.

En un demi-siècle, l'étude des mosaïques en Suisse a beaucoup évolué. De nombreux pavements ont notamment été mis au jour depuis 1960 et de nouvelles fouilles ont permis de compléter nos connaissances pour un grand nombre de sites. Des recherches récentes ont également été menées sur d'anciennes découvertes et des fragments appartenant à des mosaïques déjà inventoriées ont été découverts.

Au niveau international, la recherche sur la mosaïque antique, très active durant ces quarante dernières années, se caractérise par la parution de nombreux corpus, répertoriant les pavements de la plupart des pays du pourtour méditerranéen. La bibliographie, les études ainsi que les colloques nationaux et internationaux ont contribué au développement de l'étude de ce matériel. L'importance de ces recherches a également nécessité la publication de deux « dictionnaires de motifs »<sup>3</sup>, permettant à aux chercheurs d'utiliser le même vocabulaire descriptif dans cinq langues (français, allemand, anglais, italien, espagnol). L'ensemble de ces données nous contraint à porter un regard nouveau sur les pavements suisses et à reconsidérer l'analyse de l'ensemble du corpus de V. von Gonzenbach, notamment en ce qui concerne la datation des mosaïques.

En 1960, les mosaïques publiées provenaient en effet de fouilles anciennes, souvent mal documentées, obligeant les chercheurs du moment à établir des critères stylistiques pour dater les pavements. Depuis cinquante ans environ, les fouilles, généralement beaucoup mieux documentées, fournissent le plus souvent une datation archéologique ou du moins une fourchette chronologique plus précise. Ces nouvelles découvertes remettent en cause une partie des hypothèses établies à partir des critères stylistiques et obligent à reconsidérer la datation de chaque pavement.

Le nouvel inventaire des mosaïques romaines en Suisse s'inscrit dans un projet global de la recherche internationale visant à rendre accessible l'ensemble des mosaïques connues par le biais de publications de corpus. Ce travail de longue haleine et parfois difficile nécessite l'engagement de nombreux spécialistes, dont chacun s'occupe d'une région donnée. Les corpus, disponibles dans la majorité des bibliothèques universitaires, sont indispensables à l'étude des mosaïques, laquelle permet une approche à multiples facettes (stylistique, architecturale, iconographique, historique, sociologique, etc.).

Ce nouveau corpus est l'un des premiers à compléter un inventaire existant et a donc nécessité la mise en place d'une nouvelle méthodologie ainsi qu'une réflexion de base à ce sujet. De questions nouvelles sont apparues, demandant une grande collaboration avec les chercheurs spécialistes de ce domaine. En effet, d'autres corpus seront amenés à être complétés prochainement.

Dès le début du travail de thèse, la décision a été prise de compléter l'inventaire existant et non de repartir à zéro en créant un nouveau corpus complet. Ce travail aurait largement dépassé les limites d'un doctorat.

Le point de départ de la réflexion était de rendre accessible l'ensemble des informations connues à ce jour sur les mosaïques romaines de Suisse en consultant les deux ouvrages (l'ancien corpus et le nouveau). De ce fait, la structure du premier inventaire a dû être respectée afin de pouvoir le compléter avec les données du second. Deux inconvénients majeurs sont apparus immédiatement. Premièrement, le corpus de 1961, paru peu de temps après les deux premiers corpus de Gaule publiés par Henri Stern et après celui de l'Allemagne élaboré par Klaus Parlasca<sup>4</sup>, ne corres-

1 — Nous avons pris en compte les découvertes récentes jusqu'en 2007. Pour les nouvelles trouvailles, voir principalement Delbarre-Bärtschi 2010 ; 2011 a ; Delbarre-Bärtschi/Krieg 2011. La bibliographie a en revanche été actualisée jusqu'en 2012 pour les mosaïques intégrées à l'inventaire.

2 — Gonzenbach 1961. Les abréviations bibliographiques renvoient aux notices bibliographiques complètes regroupées à la fin de l'ouvrage.

3 — Balmelle *et al.* 1985 ; 2002.

4 — Recueil Gaule I, 1 ; I, 2 ; Parlasca 1959.

pond pas aux normes définies lors du premier colloque de l'AIEMA (Association Internationale pour l'Etude de la Mosaïque Antique) en 1963. Il nous a donc paru important de ne pas reprendre strictement la grille d'inventaire de V. von Gonzenbach, mais de l'actualiser tout en conservant une structure générale similaire<sup>5</sup>. De cette manière, plusieurs catégories de données nouvelles, telles que les coordonnées topographiques ou le nombre de tesselles au décimètre carré, ont pu être intégrées à la nouvelle grille sans porter préjudice à la lecture et à la compréhension du tout.

L'ensemble des informations contenues dans ce travail, aussi bien dans l'inventaire que dans la synthèse, est entièrement tributaire de la manière dont les résultats des fouilles ont été publiés, et, dans le cas des données inédites, de celle dont les informations et le matériel ont été mis à notre disposition dans les différents musées et services archéologiques. Pour obtenir un état de la question parfaitement exhaustif, il faudrait dans l'absolu faire le tour de la documentation de toutes les fouilles et études menées en Suisse, avoir accès à l'ensemble du matériel récolté (tesselles, fragments, prélèvements de mortier, déchets de taille, etc.) et pouvoir replacer chaque trouvaille dans son contexte de fouille (complexes, stratigraphies, matériel datant associé, etc.).

Ces difficultés sont bien sûr amplifiées lors de découvertes moins spectaculaires ou nécessitant une connaissance poussée de la fabrication des mosaïques pour être identifiées, notamment les pavements les plus simples, pris en compte dans un corpus comme celui-ci. Les sols décorés de manière grossière, tels ceux en *opus signinum* et surtout en *opus scutulatum*, sont souvent difficiles à voir pendant la fouille et sont généralement moins bien documentés que les sols en *opus tessellatum*. Ces pavements sont fréquemment mentionnés dans les rapports de fouille (souvent difficilement accessibles), mais ils apparaissent plus rarement dans les chroniques archéologiques. De la même manière, les petits fragments et les tesselles ou groupes de tesselles isolés sont assez souvent laissés de côté par les archéologues. Ce matériel difficilement compréhensible de prime abord amène pourtant des informations intéressantes dans le cadre d'un corpus. De ce fait, établir une synthèse sur la fréquence ou la rareté d'un type de sol doit forcément être pris avec certaines réserves.

De même, la récolte d'informations sur les éventuels sols en *opus sectile* est particulièrement difficile. Si nous avons pris le parti de les associer au catalogue, comme cela a été fait dans les corpus de Gaule, par exemple, l'extrême rareté des sols de ce type trouvés *in situ* sur le territoire suisse rend leur étude particulièrement ardue. Nous avons donc exclu les sites dans lesquels des fragments de placages ont été découverts en démolition, sans que l'on puisse dire s'ils décoraient une paroi ou un sol en *opus sectile*.

La documentation des mortiers de pose est elle aussi aléatoire. L'idéal serait d'avoir le lit de pose et le *nucleus* de tous les pavements, à raison d'un morceau au minimum. Quand les fragments ou les tesselles isolées sont totalement désolidarisés de leur lit de pose ou qu'ils ont été déposés, il serait alors utile de conserver un fragment de mortier ou, du moins, de le documenter avec précision. Ces informations font souvent cruellement défaut, alors qu'elles contiennent des données très importantes pour comprendre les pavements et pour les distinguer les uns des autres.

L'inventaire de 1961 est suivi d'une étude de synthèse des mosaïques romaines en Suisse. Le travail d'établissement d'un corpus offre en effet une vision d'ensemble d'un groupe important de pavements, mais il permet aussi d'aborder, sous un angle particulier, une région ainsi que les sites et les bâtiments qu'elle comprend. Dans son ouvrage, V. von Gonzenbach traite tout d'abord de la technique et des matériaux de construction que l'on rencontre pour les mosaïques en Suisse, puis de l'analyse stylistique des décors, des influences et ateliers, ainsi que du contexte architectural. Elle termine son analyse par une approche chronologique, visant à montrer le développement des mosaïques du territoire au cours des siècles.

Le présent inventaire compte 219 nouvelles mosaïques<sup>6</sup>. Il contient en outre 167 notices correspondant à des décors déjà publiés en 1961, pour lesquels des informations archéologiques récentes ont été récoltées. Ces données, auxquelles il faut ajouter l'apport des nombreux corpus, études et découvertes dans l'ensemble du territoire de l'Empire, nous permettent aujourd'hui de proposer une nouvelle analyse. Tout en reprenant les thématiques développées par V. von Gonzenbach, cette dernière aborde différentes facettes de l'étude des mosaïques trouvées dans notre pays, de manière à aboutir, comme



dans l'ouvrage de 1961, à une « histoire » des mosaïques romaines en Suisse. Nous y avons ajouté une étude des décors figurés et un essai de répartition des pavements en fonction des limites géographiques antiques, et non des frontières actuelles.

Si la première partie du chapitre I, qui traite de la fabrication des pavements, aborde la mosaïque sous un angle technique, visant à comprendre comment les artisans de la région travaillaient et d'où provenait leur matériel, la plus grande partie de la synthèse est consacrée à des analyses comparatives. Que ce soit pour les différents types de revêtements (chap. I.3), les motifs géométriques (chap. II) ou les scènes figurées (chap. III), nous avons pris le parti, dans chaque rubrique, de lister les pavements concernés et de faire une petite analyse de tous les motifs ou personnages représentés en Suisse. Chaque sujet est traité de la même manière. Un premier paragraphe retrace brièvement l'histoire du motif, ainsi que ses occurrences principales, en particulier celles des régions proches de la nôtre (Gaules, Germanies, Italie du Nord). Le deuxième paragraphe est consacré à un descriptif des exemples recensés sur le territoire suisse et le troisième à une petite synthèse soulignant les comparaisons stylistiques et chronologiques entre les motifs suisses et ceux des autres provinces. Cette étude systématique nous a permis de dégager des courants (« influences », ressemblances, etc.) qui sont regroupés par région (vallée du Rhône, Italie du Nord, etc.) dans la seconde partie du chapitre V.

La synthèse proprement dite cherche à replacer les pavements dans leur contexte architectural (chap. IV), mais aussi géographique et politique (chap. V.2). Dans le chapitre IV, chaque type de sites (villes, agglomérations secondaires, *villae*, etc.) est passé en revue. À l'intérieur de ces catégories, les mosaïques sont rassemblées par type de bâtiments (thermes publics, *domus*, etc.), puis, pour chaque édifice, par pièces (*caldarium*, *triclinium*, couloir, etc.). Cette approche permet de visualiser au mieux le contexte architectural des pavements sur le territoire qui nous occupe et de mettre en lumière le type de décor que l'on peut rencontrer dans chaque espace.

Finalement, nous avons voulu remettre les sites et leurs mosaïques dans le contexte géo-politique de l'époque, afin de voir si les pavements sont différents ou, au contraire,

semblables d'un territoire à l'autre et de tenter de déterminer si les groupes stylistiques correspondent aux limites de cités ou si ces dernières n'ont aucune influence sur le choix des motifs.

Les différents aspects abordés dans cette synthèse (technique, stylistique, iconographique, architectural, géographique, chronologique) permettent de replacer les mosaïques découvertes en Suisse dans un contexte antique plus général. Nous cherchons par ce biais à découvrir qui étaient les habitants de cette région de l'Empire, commanditaires et artisans mosaïstes, à quoi ressemblaient leurs bâtiments (publics et privés), quels étaient leurs liens avec les autres cités des provinces nord-occidentales, et, finalement, à partir de quand et jusqu'à quel point les Helvètes, les Rauraques et leurs voisins se sont intégrés au mode de vie ou, du moins, à un mode de décoration typiquement romain.

Le présent ouvrage constitue la publication d'une thèse de doctorat présentée en 2007 à l'Université de Lausanne. Je remercie Daniel Paunier, Catherine Balmelle et Michel Fuchs d'avoir accepté de suivre mon travail et de m'avoir guidée et conseillée pendant ces années de recherche. Ma reconnaissance va également aux nombreuses personnes qui m'ont accueillie, aidée, renseignée sur l'ensemble des sites (services archéologiques, musées, etc.) sur lesquels je me suis rendue pour voir les pavements et consulter la documentation. Un merci tout particulier au Site et Musée romains d'Avenches qui, par le biais de ses directrices successives, Anne de Pury-Gysel et Marie-France Meylan Krause, a de plus financé la préparation de l'ensemble des plans et des illustrations, aimablement fournies par les différents musées et services archéologiques, grâce au travail de Jean-Paul Dal Bianco et de Francesca Pirrami. Je remercie également le Fonds National de la Recherche Scientifique de m'avoir accordé un subside d'un an et demi (bourse Marie-Heim Vögtlin) pour terminer la rédaction de ma thèse, ainsi qu'à la Commission scientifique d'Archéologie Suisse et à son secrétaire, Urs Niffeler, d'avoir accepté de publier mon travail dans la série *Antiqua* et d'avoir pris en

5 ■ L'élaboration de la nouvelle grille s'est faite en étroite collaboration avec C. Balmelle.

6 ■ Le nombre total de mosaïques découvertes en Suisse s'élève ainsi aujourd'hui à plus de 580.

charge toutes les tâches rédactionnelles<sup>7</sup>. Je tiens finalement à exprimer ma gratitude à tous mes amis ainsi qu'à ma famille qui m'ont aidée à relire le manuscrit et qui ont surtout su me soutenir pendant toutes ces années.

<sup>7</sup> Certains choix typographiques pris pour les notes de bas de page et pour le catalogue notamment, suivent les directives rédactionnelles de la série Antiqua et non les habitudes de l'auteur.

# I Matériaux, techniques, types de pavements et de revêtements

## I.1 Matériaux

### I.1.1 Matériaux lithiques

#### I.1.1.1 Pierre<sup>8</sup>

Sur le territoire suisse, les mosaïques de sol sont principalement constituées de tesselles en pierre<sup>9</sup>. Les autres matériaux (verre, terre cuite) sont proportionnellement extrêmement rares<sup>10</sup>. Les couleurs de roche les plus fréquentes sont, de loin, le noir et le blanc, puis, déjà bien moins nombreuses, les nuances de rouge et de jaune. Les autres teintes (vert, bleu, violet, brun, rose, gris, etc.) sont beaucoup plus rares.

Comme le soulignait déjà V. von Gonzenbach<sup>11</sup>, peu d'analyses pétrographiques ont été réalisées en Suisse pour déterminer la provenance des pierres utilisées dans la fabrication des tesselles. Cependant, même si ce type d'analyses n'a pas été exécuté systématiquement jusqu'à aujourd'hui, pour des raisons financières évidentes, les quelques études menées semblent tout à fait représentatives de l'ensemble. Elles ont d'ailleurs concerné les pavements parmi les plus riches en couleurs et en matériaux. Elles constituent un échantillon géographique représentatif d'une bonne partie du territoire suisse, allant de Coire à Nyon, en passant par Augst et Vallon<sup>12</sup>. Les matériaux utilisés pour la fabrication des mosaïques les plus simples – mais aussi les plus courantes – noires et blanches ou au nombre de couleurs limité, peuvent ainsi être déduits à partir des résultats obtenus sur les pavements les plus complexes.

Deux analyses de pavements ont été publiées avant 1961. Elles concernent d'une part les deux mosaïques de la *villa* de Münsingen<sup>13</sup> (**80 I-II**) et d'autre part la mosaïque dite d'Artémis de Nyon<sup>14</sup> (**86.1 I**). Plusieurs nouveaux pavements, tels ceux des *villae* de Vallon, d'Orbe, de Munzach et de Winkel, des thermes du *vicus* de *Turicum* (Zurich) et de la ville antique d'Augst (en particulier la mosaïque aux Gladiateurs, la plus riche en coloris sur ce site), ainsi que la mosaïque tardive de la chapelle St-Etienne de Coire<sup>15</sup>, ont depuis fait l'objet d'études similaires. Ces nouvelles recherches permettent de confirmer et d'affiner les tendances générales développées dans l'ouvrage de 1961.

Les principaux constats sur l'origine des matériaux utilisés dans la fabrication des pavements sont les suivants. La pierre, généralement locale et le plus souvent calcaire, est le matériau le plus fréquemment employé. Cette considération est valable en particulier pour les couleurs très courantes et utilisées en grande quantité, le noir et le blanc. Pour les autres couleurs, les artisans ont principalement recours à des roches calcaires ou à différents types de grès (p. ex. la molasse) qu'ils peuvent trouver dans le Jura ou dans les Alpes, ainsi que dans certains blocs erratiques. Quelques rares exceptions, telles que le granit ou le marbre, proviennent du sud de la Gaule, des Alpes, des Vosges, du sud de l'Allemagne ou du nord de l'Italie.

Sur les pavements analysés, 99% environ des tesselles sont issues de roches calcaires et de grès. Quelques mosaïques présentent, en complément de la pierre locale, 1% d'autres types de roches (marbre, etc.), de verre et/ou de terre cuite. Ces derniers matériaux sont donc rarement utilisés et réservés uniquement à quelques nuances de couleurs, souvent complémentaires de celles des roches habituellement employées.

Nous observons, grâce aux investigations pétrographiques, que les zones géographiques de provenance des pierres diffèrent assez nettement d'un site à l'autre et sont étroitement

8 ■ Gonzenbach 1961, 249 ; Schmid 1993, 170–172 et 183–186.

9 ■ à l'inverse des mosaïques pariétales, qui sont le plus souvent en tesselles de verre : chap. I.1.2.

10 ■ Comme nous le verrons un peu plus bas, les tesselles en verre et en terre cuite correspondent à moins de 1% des tesselles pour les pavements figurés les plus complexes. Sur les matériaux (verre et terre cuite) : chap. I.1.2 ; I.1.3.

11 ■ Gonzenbach 1961, 249.

12 ■ voir ci-dessous, note 15.

13 ■ Tschumi 1942, 71–73 (analyses pétrographiques de H. Huttenlocher).

14 ■ Pélichet 1940, 207.

15 ■ Vallon (172) : Bollin/Maggetti 1996, 197–202 ; Agustoni/Wolf 2005, 17. – Orbe (95) : Bollin/Maggetti 1996, mention 200–202. – Munzach (81) : Joos 1985, 86–92. – Winkel (138) : Drack 1990, 254. – Zurich (thermes du *vicus*, 146.4) : Wild/Krebs 1993, 97. – Augst (*Insula* 30, 4.36) : Berger/Joos 1971, 84–105 ; Schmid 1993, 16–17 et 170–172. – Coire (31.2 I) : Sulzer/Claussen 1978, 47.

liées à la région dans laquelle se trouvent la ou les mosaïques étudiées. Nous constatons, par exemple, que la mosaïque de Coire est composée de roches alpines, probablement charriées par le Rhin, et de marbre blanc des Grisons. Les pavements de la région zurichoise sont constitués de molasse locale, ainsi que de calcaire du Jura et de roches des Alpes, provenant peut-être de quelques blocs erratiques. Les mosaïstes d'Augst et de Munzach emploient des roches provenant du Jura proche, de la Forêt Noire et parfois des Vosges. Les pavements de Münsingen se caractérisent par des calcaires et des grès alpins, ainsi que du calcaire du Jura, et ceux de Vallon par des grès et calcaires locaux. Finalement, la mosaïque de Nyon présente des tesselles en calcaire du Jura, mais aussi en roches alpines et de la région de l'Isère (Grenoble, Maurienne).

Les comparaisons isotopiques entre certaines tesselles d'Orbe et de Vallon<sup>16</sup>, sites distants d'une quarantaine de kilomètres environ, montrent que les tesselles blanches et noires n'ont pas été extraites au même endroit, alors que les tesselles jaunes, moins nombreuses et en calcaire « hauterivien », sont géologiquement identiques et proviennent probablement de la même carrière.

Les analyses comparatives entre les tesselles de la mosaïque aux Gladiateurs d'Augst, celles du « Palazzo » du même site (4.2) et celles des pavements de la villa de Munzach<sup>17</sup> apportent également des informations très intéressantes. En effet, par recoupement, nous constatons que certains matériaux sont parfaitement identiques d'un pavement à un autre, permettant d'une part de supposer que le même atelier a travaillé sur les pavements concernés, d'autre part de dater les mosaïques les unes par rapport aux autres. La similarité des tesselles utilisées dans la fabrication des mosaïques d'autres villae de la région d'Augst (Hölstein, Lausen, Bennwil et Pratteln)<sup>18</sup> laisse penser qu'un même atelier (ou cercle d'ateliers) a réalisé ces pavements.

Les résultats de ces analyses pétrographiques confirment donc l'utilisation avant tout de matériaux locaux. S'il ne semble pas nécessaire de systématiser de telles investigations sur chaque pavement découvert, le fait de recueillir des données sur des sites et des mosaïques bien ciblés enrichit considérablement notre connaissance du travail des artisans et de leurs ateliers. Sur ce point, un des manques actuels reste probablement l'absence

d'analyses pétrographiques pour les mosaïques de la ville antique d'*Aventicum*. En étudiant géologiquement plusieurs d'entre elles, en définissant très précisément les critères de sélection (période chronologique, etc.) et en les comparant également à ceux de villae situées aux alentours de la ville antique (Vallon, p. ex.), nous obtiendrions sans doute des données similaires à celles d'Augst et de sa région.

Un autre point, très peu développé jusqu'à aujourd'hui, serait de comparer les matériaux utilisés pour la fabrication des tesselles et ceux d'autres éléments architecturaux d'un même bâtiment (en particulier le calcaire du Jura). S'il s'avérait que les lieux de provenance sont identiques, ou, au contraire, tout à fait différents, il serait possible de déterminer si les ateliers de mosaïstes avaient leurs propres fournisseurs ou s'ils profitaient des mêmes arrivages de matériaux que le reste de la construction ou du décor architectural<sup>19</sup>.

#### 1.1.1.2 Marbre<sup>20</sup>

Comme nous venons de le voir, la présence de marbre dans les mosaïques suisses est très rare<sup>21</sup>, plus rare encore que l'utilisation de tesselles de verre, par exemple. Le marbre apparaît seulement sur quelques mosaïques de sol, dont la polychromie est particulièrement riche, et sur quelques *pavimenta sectilia*<sup>22</sup>. Pour les pavements en *opus tessellatum*, seules une ou deux teintes secondaires sont rendues par ce matériau. Le marbre provient le plus souvent de la région de Carrare ou du massif alpin (Valais, p. ex.).

Plusieurs pavements cités plus haut<sup>23</sup> (Münsingen, Winkel et Zurich), analysés pétrographiquement, ne contiennent en revanche aucune tesselle en marbre. Ceux d'Augst (mosaïque aux Gladiateurs) et de Vallon (mosaïque de la *Venatio*) comportent quelques tesselles en marbre de Carrare (blanc, gris, gris-bleu), ainsi que des jaunes en marbre alpin (Valais) sur la mosaïque d'Augst. Finalement, le pavement du déambulatoire de St-Etienne de Coire se caractérise par quelques tesselles blanches en marbre des Grisons.

La mosaïque dite d'Artémis de Nyon présente des caractéristiques un peu différentes. D'après l'analyse succincte publiée en 1940<sup>24</sup>, ce pavement semble être constitué, outre de calcaire blanc du Jura et de quelques roches colorées (« marbres ou brèches ») des Alpes et de la région de Grenoble (Isère), de tesselles

noires en marbre de l'Ariège. Cette composante est tout à fait inhabituelle, puisque les tesselles noires et blanches des pavements suisses sont généralement en calcaire local. Plusieurs explications peuvent être proposées. Nous pourrions tout d'abord imaginer que la détermination des roches effectuée à l'époque n'est pas très fiable et que ce qui a été pris pour du marbre de l'Ariège est en fait une roche provenant d'une carrière beaucoup plus proche de l'arc lémanique<sup>25</sup>. Ensuite, il n'est pas improbable que seules quelques tesselles noires du pavement soient en marbre<sup>26</sup>, les autres étant peut-être constituées de roches locales. L'analyse ne mentionne cependant qu'un type de tesselles noires. Si la provenance de l'Ariège était confirmée, cela pourrait indiquer que les mosaïstes qui ont réalisé ce pavement n'étaient pas des artisans locaux et qu'ils pourraient être venus du sud de la Gaule avec une partie des matériaux dont ils avaient besoin<sup>27</sup>.

Le marbre est non seulement rarement utilisé pour les tesselles, mais aussi, ce qui est plus étonnant, pour les quelques *pavimenta sectilia* connus en Suisse<sup>28</sup>. En effet, si les sols en *opus sectile*, rarement attestés sur le territoire<sup>29</sup>, présentent habituellement un décor de plaques de marbre, ils sont parfois combinés avec d'autres types de roches<sup>30</sup>. De même, les sols mixtes, associant *sectile* et *tessellatum*, sont avant tout constitués de calcaire ou de grès. C'est le cas du sol découvert dans le vicus de *Lousonna* (**130.4 I**) dont la partie en *opus sectile* est composée de quelques dalles de marbre, mais aussi de calcaire et probablement de schiste. De même sur le pavement mixte de l'*Insula* 3 d'Augst (**4.5 I**), les dalles rouges sont en grès et les plaquettes d'*opus sectile* noires et blanches, en calcaire.

Les nouvelles découvertes de pavements, principalement à Augst, semblent confirmer une utilisation du marbre dans les sols en *opus tessellatum* dès la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. environ. En revanche, le sol de Lausanne-Vidy (**130.4 I**), associant tesselles et *opus sectile* avec quelques dalles de marbre, date archéologiquement de la fin du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

### 1.1.1.3 Récupération<sup>31</sup>

La récupération d'un matériau lithique façonné à l'origine pour une autre utilisation est très rarement attestée. Le plus souvent, les tesselles semblent avoir été fabriquées sur place<sup>32</sup> à partir d'un matériau brut extrait et débité selon les besoins.

La preuve d'une réutilisation de matériau a cependant été observée à Kallnach (**152.1 I**), où l'emploi de tesselles en pierre taillées dans des éléments de placages a été reconnu avec certitude<sup>33</sup>. En effet, plusieurs cubes

16 ■ Bollin/Maggetti 1996, 200–202.

17 ■ Joos 1985, 86–92.

18 ■ pour ces comparaisons : Schmid 1993, 185–186. – Hölstein (57), Lausen (65), Bennwil (7), Pratteln (104).

19 ■ Cette idée d'un rapport entre les fournisseurs des différents corps de métiers a déjà été suggérée par V. von Gonzenbach (1961, 249), mais n'a pas été développée jusqu'à aujourd'hui.

20 ■ Gonzenbach 1961, 250 ; Schmid 1993, 170–172 et 184–186.

21 ■ Cette particularité semble se retrouver sur la plupart des sites de Gaule et des provinces voisines. – Pour une étude générale de l'utilisation des marbres dans la mosaïque en Gaule et dans les régions limitrophes : Braemer 1983, 81–82.

22 ■ Si les roches utilisées pour la fabrication des tesselles sont avant tout locales ou proviennent, pour les plus rares, d'un rayon d'une ou deux centaines de kilomètres, certains éléments de placage ou de sols en *opus sectile* sont constitués de roches d'origine lointaine. Quelques plaques de porphyres égyptiens rouge et vert ont notamment été découvertes à proximité d'Avenches (Rebetez 1997, 78–79). – Concernant l'*opus sectile* : chap. 1.3.4.

23 ■ pour les résultats des analyses : chap. 1.1.1.1.

24 ■ Pélichet 1940, 207.

25 ■ Les mentions anciennes dans les chroniques de fouilles de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> s. par exemple appellent régulièrement « marbre » ce qui est en fait du calcaire. De plus, la provenance et le type des roches sont parfois difficiles à déterminer. L'analyse de la mosaïque de Nyon, publiée dans l'article de Pélichet, tient en quelques lignes et ne mentionne pas le détail de la recherche. Seuls quelques résultats apparaissent dans cet article. Dans l'absolu, il faudrait pouvoir effectuer une nouvelle analyse des tesselles noires de la mosaïque afin de vérifier la provenance de cette roche.

26 ■ Il arrive en effet, sur les scènes figurées, que les mosaïstes utilisent des tesselles noires de couleur plus intense pour rendre certains détails, les autres tesselles noires étant en roche plus commune. – Voir aussi chap. 1.1.2.

27 ■ concernant d'autres indices en faveur d'artisans du sud de la Gaule pour ce pavement : chap. V.

28 ■ sur l'utilisation et la provenance des marbres dans les *pavimenta sectilia* en Gaule et dans les régions limitrophes : Braemer 1983, 81–91.

29 ■ chap. 1.3.4.

30 ■ L'*opus sectile* supposé d'Orbe (**95.1 XII**) est composé essentiellement de dalles de marbre. De même, le décor, vraisemblablement pariétal, retrouvé *in situ* dans une abside de la *villa* de Morbio Inferiore (**77 II**) semble associer de précieux marbres de provenances lointaines (formant une plinthe) à un revêtement en tesselles de verre polychromes et dorées (dans la partie supérieure). L'*opus sectile* de Riva San Vitale (**162 I**), en revanche, présente une association de matériaux (pierre et marbre).

31 ■ Schmid 1993, 172.

32 ■ chap. 1.2.1.2.

33 ■ Nous remercions C. Morier-Genoud, spécialiste des placages, de nous avoir fait part de ses observations concernant la mosaïque de Kallnach. – Voir aussi Bujard *et al.* 1999 (rapport inédit) ; Fuchs 2012.

présentent une courbe caractéristique des bandeaux de séparation placés entre deux registres de placages. Ces tesselles sont également reconnaissables à leurs surfaces finement polies, caractéristique qui n'apparaît jamais sur les faces non visibles d'une tesselle « normale ». Les tesselles de Kallnach sont généralement blanches. Il est très intéressant de noter que de nombreux éléments de placages récupérés se trouvent aussi dans le *statumen*<sup>34</sup> de la mosaïque.

Un autre type de récupération consiste à réutiliser les tesselles d'un ancien pavement pour fabriquer un nouveau sol<sup>35</sup>. Une telle hypothèse peut être émise lorsque deux pavements, appartenant à des états de construction différents d'un même bâtiment, présentent des tesselles identiques. C'est le cas dans les thermes de Massongex, où la mosaïque du *caldarium* (74.1 II), datée du premier état du bâtiment et détruite pour la construction d'un nouveau sol à l'état suivant, a vraisemblablement servi de réserve de tesselles pour la construction de la mosaïque de l'*apodyterium* (74.1 I). Cette dernière possède en effet des tesselles semblables à celles du premier pavement. Les vestiges de la mosaïque du *caldarium* sont d'ailleurs extrêmement réduits, se limitant à quelques fragments retrouvés en place contre les murs. L'absence de tesselles ou de fragments dans la démolition du sol parle en faveur d'une récupération minutieuse du pavement.

Une découverte troublante à Avenches (5.69 I) pourrait peut-être s'expliquer par une tentative de récupération de tesselles. La mosaïque en question, construite à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., décorait une pièce à exèdre sur hypocauste. Ce dernier sera comblé, la mosaïque détruite et la pièce agrandie dès l'état de construction suivant. Les fragments de la mosaïque ont été retrouvés dans le comblement de l'hypocauste, mais uniquement à l'emplacement de l'ancienne exèdre et sous la forme de tesselles ou de minuscules fragments<sup>36</sup>. Cette fragmentation extrême et la concentration dans une zone restreinte correspondent peut-être à un projet de récupération des tesselles, abandonné au cours de la rénovation de la pièce<sup>37</sup>.

A Sissach (167 I), les tesselles de la mosaïque tardive couvrant une sépulture de jeune fille se caractérisent par les traces de deux mortiers différents. L'un, à base de brique pilée, serait celui du décor de la tombe. L'autre, un fin mortier de chaux, ressemble

étonnamment à celui des mosaïques de Munzach, site distant de 8 kilomètres seulement. Les matériaux et les dimensions des tesselles de la mosaïque de Sissach semblent correspondre à celles des pavements I et V de Munzach (81 I et V).

Il est également possible que les artisans aient récupéré des tesselles sur des pavements plus anciens pour effectuer certaines réparations. Ce pourrait être le cas de mosaïques d'Augst et de Kaiseraugst, pour lesquelles des tesselles des mosaïques de Munzach ont peut-être été utilisées<sup>38</sup>.

### 1.1.2 Verre<sup>39</sup>

Les tesselles en pâte de verre, propres à la réalisation de décors aux couleurs éclatantes, se retrouvent le plus souvent en démolition sous forme de tesselles isolées. Plus fragiles que les tesselles en pierre, elles décoraient avant tout des parois ou des plafonds (voûtes), très rarement conservés. Nous les trouvons également, en nombre beaucoup plus restreint, dans certaines mosaïques polychromes de sol.

Sur les pavements de sol, les tesselles en verre servent généralement à remplacer une couleur difficile à rendre par les roches locales (bleu, vert, etc.), à illustrer une matière particulière (p. ex. la pierre orange qui orne la tunique d'un des acteurs de la *Venatio* à Vallon, 172 I) ou à accentuer la profondeur d'une couleur telle que le noir. Nous constatons en effet sur plusieurs pavements que les filets noirs de la structure géométrique sont en calcaire local (gris foncé), alors que certaines zones noires des scènes figurées sont en tesselles de verre. Cette technique, assez répandue sur les pavements iconographiquement les plus riches, ne fait cependant pas toujours recours à des tesselles en verre, mais parfois à un autre type de roche, au noir plus intense. C'est le cas sur la mosaïque des Saisons d'Avenches (5.9 I) et sur la mosaïque d'Artémis de Nyon (86.1 I), qui ne compte d'ailleurs aucune tesselle en verre. Sur la mosaïque d'Avenches, les tesselles en verre sont utilisées pour d'autres couleurs que le noir.

Sur les parois ou les voûtes, les mosaïques en tesselles de verre étaient avant tout appréciées pour la légèreté du matériau, mais aussi pour l'éclat de leurs couleurs, permettant de jouer avec la lumière et/ou avec les reflets de l'eau (dans les bains, les fontaines, etc.).



Les quelques vestiges de mosaïques pariétales, généralement observés en démolition<sup>40</sup>, ainsi que les nombreuses tesselles isolées, découvertes sur plusieurs sites sans que l'on puisse localiser exactement leur emplacement d'origine, montrent en majorité des tesselles bleues et vertes. Ces deux couleurs se déclinent en plusieurs tons, allant du plus clair au plus foncé, en passant par le turquoise. À côté de ces teintes, nous trouvons également assez fréquemment, mais en moins grand nombre, des tesselles noires, rouges, orange, jaunes, blanches, etc. De même, les tesselles en verre doré, bien connues des mosaïques pariétales byzantines (Ravenne, etc.), ne sont que très rarement attestées sur le territoire suisse. Les quelques exemples répertoriés concernent visiblement des mosaïques relativement tardives<sup>41</sup>.

L'*opus sectile* formé de dalles en verre semble extrêmement rare. V. von Gonzenbach en signale deux exemples dans son inventaire<sup>42</sup>, dont l'un (**4.5 I**) est en fait constitué de dalles en calcaire poli. Aucun autre sol de ce type ne semble avoir été mis au jour depuis 1960. Vu le caractère exceptionnel de ces vestiges, il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une erreur d'appréciation de V. von Gonzenbach et que les fragments découverts à Berne (**9.2 I**) soient également en pierre et non en verre<sup>43</sup>.

Les découvertes récentes confirment l'hypothèse d'une apparition des tesselles en verre sur le territoire suisse dès la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. La datation la plus haute, remontant peut-être au milieu du siècle, pourrait provenir du théâtre d'Avenches (**5.67 I**). Si les tesselles en verre trouvées à proximité de l'édifice décoraient effectivement un mur de scène<sup>44</sup>, il est probable que la mosaïque à laquelle elles appartenaient date du milieu du 2<sup>e</sup> s<sup>45</sup>.

Parmi les pavements tardifs, nous constatons que plusieurs mosaïques du groupe épiscopal de Genève, datées du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> s., comportent des tesselles en verre. Si le pavement originel de la grande salle de réception (**50.5 I**) n'en possède pas, les réfections qu'elle a subies, de même qu'une mosaïque pariétale (**50.5 II**) et que le sol du chœur du troisième baptistère (**50.5 IV**) en sont pourvus. À Coire, le décor de l'absidiole du caveau de St-Etienne (**31.2 IV**, fin 5<sup>e</sup>-début 6<sup>e</sup> s.) est principalement constitué de tesselles en verre.

### I.1.3 Terre cuite<sup>46</sup>

#### I.1.3.1 Brique et céramique

Si la terre cuite correspond généralement, comme le marbre et le verre, à moins de 1% seulement des tesselles d'une mosaïque, elle apparaît sur une quinzaine de pavements polychromes découverts en Suisse pour rendre des tons de rouge, rose foncé, ocre ou orange.

À côté de cette utilisation assez courante, permettant de compléter à moindres frais quelques teintes difficiles à trouver en pierre ou en verre, quatre mosaïques provenant d'Augst, d'Avenches et de Lausanne-Vidy intègrent des éléments en terre cuite de manière différente.

Le premier pavement d'Augst, découvert dans l'*Insula* 31 (**4.35 I**), présente un tapis central formé de tesselles noires et blanches, entouré d'un sol en mortier. Servant de bordure au tapis de tesselles et au panneau décoratif central, de petites plaques étroites et allongées en terre cuite sont disposées les unes

34 ■ chap. I.2.4.1.

35 ■ Une nouvelle mosaïque, découverte à Avenches en 2011, est entièrement constituée de matériaux récupérés (tesselles, fragments de mosaïque, fragments de placage en calcaire) : Delbarre-Bärtschi/Krieg 2011.

36 ■ Aucune tesselle n'a été découverte dans le reste de la pièce. Plus de 7000 fragments, constitués pour la plupart de 2, 3 ou 4 tesselles seulement, ainsi qu'une très grande quantité de tesselles isolées se trouvaient dans le comblement de l'exèdre. Cette remarque est d'autant plus étonnante que le lit de chaux du pavement est l'un des plus solides observés sur les mosaïques d'Avenches. Pour obtenir un tel état de fragmentation, la mosaïque a certainement été débitée volontairement.

37 ■ Nous avons également envisagé la possibilité d'une mosaïque qui aurait décoré seulement l'exèdre. Cependant, la surface correspondant aux tesselles et aux fragments découverts dépasse largement celle de l'exèdre. L'abandon du projet pourrait s'expliquer par les difficultés rencontrées lors du débitage du pavement.

38 ■ Schmid 1993, 172.

39 ■ Gonzenbach 1961, 250–252 ; Schmid 1993, 170–179 et 184–185.

40 ■ chap. I.3.7.

41 ■ Morbio Inferiore (**77 II**), seconde moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

42 ■ Gonzenbach 1961, 252 : Berne (**9.2 I**) ; Augst (**4.5 I**).

43 ■ D'après l'inventaire du Musée historique de Berne, il s'agirait en effet de plaquettes en marbre (inv. 14063).

44 ■ chap. I.3.7.

45 ■ Matter 2009, 131–132. La construction du mur de scène date probablement du milieu du 2<sup>e</sup> s. Si la mosaïque appartient bel et bien au décor du théâtre, elle pourrait aussi avoir été posée plus tard, lors d'éventuelles rénovations du décor architectural. – À ce propos : chap. IV.1.1.2.

46 ■ Gonzenbach 1961, 252–253 ; Schmid 1993, 170–172 et 184–185.



à côté des autres dans le sens de la longueur, formant une bande rouge. Ce type de bordure est rare dans la mosaïque romaine, mais est tout de même connu sur quelques sols italiens (Padoue et Pompéi)<sup>47</sup>.

Une utilisation plus originale encore apparaît sur un pavement, plus tardif (**4.46 I**, fin 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ?), découvert à proximité du théâtre d'Augst. Il s'agit d'un sol avec un décor en *opus tessellatum* sur fond d'*opus signinum*, dans lequel l'ensemble des tesselles est en terre cuite. Les pavements d'Avenches (**5.53 I**) et de Lausanne-Vidy (**130.5 II**) se composaient d'un sol en mortier blanc dans lequel étaient insérés des morceaux de terre cuite.

Si la présence d'*opus signinum* avec incrustation de tesselles en terre cuite est mentionnée en Narbonnaise par exemple<sup>48</sup>, les sols d'Augst, d'Avenches et de Lausanne-Vidy sont les seuls à faire usage de cette technique sur le territoire qui nous occupe.

L'emploi de la terre cuite dans la mosaïque se rencontre dès le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. et jusqu'au Moyen Âge dans diverses régions de l'Empire<sup>49</sup>. En Suisse, les pavements qui ont recours à ce type de matériau (brique, céramique ou sigillée) ont été réalisés entre la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Massongex, **74.1 I**) et le 6<sup>e</sup> s. (troisième baptistère de Genève, **50.5 IV**).

### 1.1.3.2 Terre sigillée

La présence de tesselles en sigillée est rare en Suisse. Jusqu'à présent, l'utilisation de ce matériau est attestée sur huit mosaïques seulement. Quatre d'entre elles proviennent d'Augst, les quatre autres ont été trouvées sur divers sites (Avenches, Genève, Massongex et Oberweningen)<sup>50</sup>.

A Augst, les quatre pavements occupent deux bâtiments antiques, situés dans les *Insulae* 28 et 30<sup>51</sup>. Si l'un d'eux, la mosaïque aux Gladiateurs (**4.36 I**), est le plus riche en coloris de la ville antique, les trois autres sont avant tout des pavements noirs et blancs, agrémentés de quelques tesselles de couleur (**4.36 II** ; **4.38 I-II**).

Sur la centaine de mosaïques découvertes à Avenches, une seule comporte des tesselles en sigillée (**5.57 I**). Il ne s'agit pas d'un des grands pavements figurés de la capitale des Helvètes, mais d'un tapis carré de taille assez modeste, décoré de motifs géométriques et floraux.

Les trois derniers exemples ont été mentionnés par V. von Gonzenbach. Ils

concernent aussi bien une mosaïque pariétale (Genève), que des revêtements de sol (Oberweningen et Massongex). Contrairement à ce qui est dit dans l'inventaire, l'utilisation de sigillée dans la mosaïque n'apparaît pas à la fin du 2<sup>e</sup> s. en Suisse, mais au début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., puisque la mosaïque de Massongex, datée en 1960 de la période sévérienne, a en réalité été construite vers 30 apr. J.-C.

Les mosaïstes utilisent aussi bien le ton du cœur de la pâte (à Avenches, ainsi que dans l'*Insula* 28 d'Augst p. ex.) que celui de l'engobe. Certaines tesselles ont été taillées dans les zones moulurées de la vaisselle, d'autres montrent même les lettres d'une signature.

### 1.1.4 Autres matériaux associés<sup>52</sup>

La décoration pariétale de bassins ou de fontaines met souvent en œuvre une association de divers matériaux tels que la peinture murale, le stuc, les tesselles (généralement en verre) et les coquillages<sup>53</sup>. Ces derniers, souvent de type *cardium erule* ou *murex*, étaient prisés pour leur forme régulière et cannelée. Sous forme d'incrustations linéaires, ces ornements, à connotation marine, s'apparentaient aux oves. Certains décors présentent aussi des coquilles d'escargots. Destinées à se démarquer d'un fond coloré, les coquilles, généralement remplies de stuc pour en faciliter l'adhérence, étaient appliquées sur le mortier frais en suivant un tracé préparatoire. Le motif est fréquemment souligné de tesselles. Dans les compositions décoratives mixtes, le décor de coquilles matérialisaient les articulations géométriques (bandes, encadrements, frises, frontons) ou soulignaient les saillies architecturales (angles de parois, arêtes de voûtes, décrochements). Ce type d'ornements, fréquent en Italie dans les fontaines privées des maisons campaniennes et dans les petites grottes artificielles réalisées au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., se raréfie au 2<sup>e</sup> s. Dans les provinces, il se développe surtout vers la fin du 2<sup>e</sup> s. Il prend alors place sur les zones hautes ou les plafonds des thermes, particulièrement des *frigidaria*.

En Suisse, très peu d'exemples de ce type ont été découverts. Les décors pariétaux étant très rarement conservés dans nos régions, les vestiges de décorations mixtes se retrouvent au mieux en démolition dans le remplissage

des bassins qu'elles ornaient. C'est le cas de celui du *frigidarium* d'Orbe (**95.1 XIV**), dans lequel, associés à de nombreuses tesselles en verre ainsi qu'à des restes de peinture murale et de stuc, quelques coquillages (*cardia erulia*) ont été retrouvés lors de la fouille. Comme aucun élément n'a été découvert en place, il est malheureusement impossible d'imaginer à quoi ressemblait exactement ce décor.

Les autres exemples de décors mixtes ont été mentionnés dans l'inventaire de 1961 (Corsier **36 II**, Oberkulm **89** et Augst<sup>54</sup>). Ils se caractérisent par l'utilisation de coquillages aux formes diverses.

Les éléments mis au jour à Orbe renforcent tout d'abord l'idée que les décors mixtes se cantonnent plus particulièrement à quelques grandes maisons (*villae* ou *domus*) du Plateau suisse. Ils constituent également un exemple de ce genre d'ornementation au nord des Alpes, daté archéologiquement de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette datation confirme la période d'utilisation de coquillages, généralement fixée dès la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. dans les provinces occidentales de l'Empire.

47 ■ pour une analyse complète des bordures en terre cuite : Schmid 1993, 108.

48 ■ Recueil Gaule III, 3, 133–135, n° 614 (Vaison-la-Romaine).

49 ■ concernant l'usage de la terre cuite dans la mosaïque : Recueil Gaule III, 1, 114–115, n° 127 ; III, 3, 133–135, n° 614.

50 ■ Avenches : **5.57 I**. – Genève : **50.1**. – Massongex : **74.1 I**. – Oberweningen : **90 I**. Lors de notre étude récente de la mosaïque d'Oberweningen, nous n'avons pas pu confirmer la présence de tesselles en sigillée sur ce pavement : Delbarre-Bärtschi 2012b, 112.

51 ■ *Insula* 28 : **4.38 I–II** ; *Insula* 30 : **4.36 I–II**.

52 ■ Gonzenbach 1961, 264–265.

53 ■ pour ce type de décor, voir la bibliographie et les exemples mentionnés dans Recueil Gaule II, 5, 22, n° 753 ; Paunier *et al.* 2002, 95–97 ; Heidet 2003.

54 ■ pour Augst : Gonzenbach 1961, pl. 87. Le lieu exact de découverte de ce décor n'est pas connu.

55 ■ concernant la technique de fabrication des pavements et le travail des mosaïstes : Lavagne 1987, 26–34.

## I.2 Techniques

La découverte récente, dans l'ensemble du monde romain, d'un grand nombre de pavements fouillés avec des techniques archéologiques modernes et surtout avec des méthodes de prélèvement de pavements de plus en plus sophistiquées, a permis de mieux comprendre le procédé de fabrication des mosaïques. Les hypothèses formulées sont également régulièrement comparées avec les techniques utilisées par les mosaïstes d'aujourd'hui. Ces recherches sur la technique de fabrication des pavements sont d'autant plus importantes que les sources écrites antiques mentionnent rarement le travail des mosaïstes et de leurs ateliers<sup>55</sup>.

Plusieurs sites suisses, fouillés ces dernières décennies, ont révélé la présence de matériel ou de traces en lien direct avec la construction des pavements antiques.

### I.2.1 Fabrication des tesselles

Depuis quelques années, les fouilles de plusieurs *villae* et *domus*<sup>56</sup> ont mis au jour des résidus de fabrication de tesselles. Ces vestiges sont cependant très rares, comparés au nombre de pavements découverts en Suisse. Le peu de trouvailles de ce type peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, le grand nombre de fouilles de sauvetage, de tranchées et de sondages rend la compréhension des vestiges délicate. Pourtant, la présence de tesselles, peut-être plus difficilement de déchets de taille, devrait pouvoir être repérée et documentée même dans le cas d'un sondage. Deuxièmement, les déchets de taille se trouvent, le plus souvent, dans des zones ouvertes, telles que les cours ou les portiques. Ces espaces, qui renferment vraisemblablement encore quelques traces de construction des bâtiments et de leurs pavements, ont probablement été moins systématiquement fouillés. La troisième explication consisterait à imaginer que les mosaïstes ne laissaient que très exceptionnellement les déchets et les tesselles non utilisées sur les lieux de fabrication des sols. Ils les récupéraient peut-être et les réutilisaient sans doute partiellement. Finalement, il est possible que certains déchets n'aient pas été interprétés comme tels lors des fouilles ou que, vu le nombre important de nouveaux fragments découverts depuis 1960, les services archéologiques et les musées

suisses n'aient pas signalé systématiquement ce genre de trouvailles.

La faible quantité de matériel découvert à Avenches et à Augst, sites les plus riches en mosaïques de Suisse, ou dans les grandes *villae* du Plateau est particulièrement flagrante. Cependant, la présence ou, au contraire, la certitude de l'absence de déchets de fabrication des mosaïques nous fournissent des informations fondamentales sur la manière de travailler des artisans.

Les quelques témoins de la mise en œuvre de mosaïques repérés lors des fouilles sont de trois sortes : les tesselles non utilisées, les déchets de taille de la pierre et les vestiges de fonte ou de taille du verre.

#### I.2.1.1 Tesselles non utilisées

Les tesselles non utilisées se caractérisent par des faces parfaitement taillées, mais qui ne comportent aucune trace de mortier. Les quelques exemples connus se présentent sous la forme d'une concentration plus ou moins importante<sup>57</sup> de tesselles sans mortier, généralement retrouvées dans le niveau de construction d'un bâtiment.

Un matériel de ce type a été trouvé dans les substructures des thermes tibériens d'Avenches (**5.65 II**). Quelques tesselles sans mortier s'y trouvaient, alors que la mosaïque à la fabrication de laquelle elles devaient servir n'a pas été découverte à ce jour. Ces quelques éléments, noirs, blancs et roses, constituent une documentation inestimable. Ils témoignent d'une part de l'existence d'un pavement dans les premiers thermes d'Avenches et attestent, d'autre part, que l'une des premières mosaïques construites sur le territoire suisse n'était pas noire et blanche, mais polychrome<sup>58</sup>.

Un autre exemple avenchois provient de la grande *domus* située en bordure des *Insulae* 3 et 4 (**5.69 I**). Un grand nombre de tesselles noires, rouges et blanches a été mis au jour dans les couches de construction d'un couloir. Ce dernier borde une grande pièce à exèdre couverte d'un pavement aux tesselles identiques. Il est intéressant de noter que cet exemple date, comme le précédent, du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., probablement de la seconde moitié du siècle.

Plusieurs dizaines de tesselles non utilisées ont été découvertes dans l'*Insula* 8 d'Augst (**4.34 III**). Noires et cubiques, elles font parties d'un ensemble d'éléments disparates, sans fragments de mosaïque, constitué

de tesselles avec traces de mortier noires et blanches, de tailles diverses, de quelques rouges, de plusieurs en pâte de verre, ainsi que de nombreux déchets de taille<sup>59</sup>. Nous ne savons pas à quel pavement ces tesselles peuvent appartenir. Peut-être proviennent-elles de l'une ou des deux mosaïques trouvées en 1920 dans cette *Insula* (**4.34 I-II**), mais les caractéristiques techniques ne semblent pas vraiment correspondre. S'agit-il alors de témoins de la construction d'un pavement ou, plutôt, de la présence d'un atelier ou d'un entrepôt de mosaïstes ? Le fait que ces diverses tesselles proviennent d'un quartier artisanal (fours de potiers, travail du métal, etc.) pourrait parler en faveur de cette seconde hypothèse.

Finalement, quelques tesselles blanches sans mortier ont été mises au jour dans un angle de la *villa* de Colombier (**32**). Malheureusement, le contexte de leur découverte ne nous permet pas de les rattacher à l'un des nombreux pavements de l'édifice.

L'extrême rareté de ce type de matériel est à souligner. En effet, si les tesselles isolées d'une partie des sites suisses n'ont pas pu être étudiées dans le cadre de ce travail<sup>60</sup>, le matériel d'Avenches, en revanche, a été entièrement passé en revue. Sur l'ensemble des tesselles découvertes dans la ville antique, qui compte à ce jour plus d'une centaine de pavements, seuls deux lots ne présentent pas de traces de mortier. Dans la plupart des cas, les mosaïstes ne laissent donc pas de matériel non utilisé sur les chantiers à la fin de la construction d'un pavement.

Si les tesselles trouvées à Augst attestent véritablement un atelier ou un entrepôt, nous serions pour la première fois en présence d'un lieu en rapport direct avec le travail des mosaïstes.

### 1.2.1.2 Déchets de taille

Comme dans le cas des tesselles sans mortier, les découvertes de déchets de taille sur le territoire suisse sont rares et proviennent toutes de fouilles récentes<sup>61</sup>. Rarement mentionnées dans la bibliographie, quelques traces de ces déchets sont cependant apparues à la lecture de rapports de fouilles et grâce à une observation minutieuse de certains ensembles de tesselles.

La découverte la mieux documentée provient de la *villa* de Morat-Combette (**158**). Localisés dans le portique sud du bâtiment, sur une surface d'un mètre carré environ, les

déchets de taille sont constitués de six kilos d'éclats de calcaire noirs et blancs, de formes et de grandeurs diverses. En triant ces différents éléments, Clara Agustoni a démontré qu'ils correspondaient à toutes les étapes du travail, de la taille et de l'équarrissage des blocs ou des galets bruts aux petits éclats d'ajustage et de pose des cubes<sup>62</sup>. De plus, ces déchets se trouvaient à proximité d'un bloc de molasse qui a très vraisemblablement servi de support à la taille des tesselles. Malheureusement, aucun pavement conservé n'a été mis au jour dans cette *villa*.

Deux ensembles importants proviennent d'Augst. L'un d'eux a été découvert dans l'*Insula* 8 (**4.34 III**), mélangé aux tesselles avec et sans mortier mentionnées ci-dessus<sup>63</sup>. Le fait que ces déchets et tesselles ne correspondent pas aux pavements connus de l'*Insula* nous fait pencher pour un dépôt de matériel. Cependant, comme nous l'avons vu pour Morat, il n'est pas tout à fait exclu qu'un autre pavement, non conservé ou encore enfoui, ne se trouve à proximité.

Le second ensemble d'Augst a été mis au jour dans l'*Insula* 27 (**4.45 I**). Il s'agit d'éclats de pierre noirs et blancs découverts, cette fois-ci, en lien direct avec une mosaïque. Cette dernière ornait une pièce ouvrant sur un portique. Les tesselles ont donc probablement été taillées à cet endroit.

A Orbe (**95.1**), plusieurs mentions de déchets de taille, trouvés dans des niveaux de construction à proximité des pavements, apparaissent dans les rapports<sup>64</sup>. Les résidus de débitage, constitués de calcaire blanc et de

56 ■ voir plus bas le détail des sites et des types de résidus.

57 ■ Ces concentrations peuvent aussi bien compter quelques individus que plusieurs milliers de tesselles.

58 ■ Cette découverte essentielle remet en cause, avec d'autres pavements polychromes datés archéologiquement du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (chap. 1.3.7), l'idée que la couleur ne soit apparue sur les mosaïques suisses qu'à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s. (Gonzenbach 1961, 333).

59 ■ chap. 1.2.1.2.

60 ■ Une partie des services archéologiques ont concentré leurs efforts sur les fragments de mosaïques, laissant volontairement de côté les tesselles isolées.

61 ■ pour une étude approfondie des déchets de taille : Delbarre-Bärtschi 2010 (cet article prend notamment en compte les nouvelles découvertes faites en 2010 à Avenches, non intégrées dans l'inventaire).

62 ■ Agustoni 2001.

63 ■ chap. 1.2.1.1.

64 ■ en particulier Paunier *et al.* 1991, 35 ; 1997, 23 ; 2002, 50.

grès noir, se trouvent soit dans les couloirs, soit dans les cours de l'établissement.

La présence, même rare, de déchets de taille laissés près de plusieurs pavements nous donne des informations importantes sur le travail des mosaïstes. La question de l'itinérance ou de la sédentarité de ces artisans est posée depuis longtemps<sup>65</sup>. L'absence quasi-totale de textes antiques sur le sujet nous contraint à chercher d'autres moyens pour comprendre leur fonctionnement. Le fait de trouver des déchets de taille, reflétant, comme à Morat, le travail des artisans depuis le débitage jusqu'à la pose des tesselles montre clairement que l'ensemble du matériel lithique pouvait être préparé à proximité du pavement à construire. Cependant, ces résidus n'apparaissent qu'exceptionnellement lors des fouilles. De plus, à Orbe, seules les couleurs de base (blanc et noir) semblent avoir été débitées sur place, alors que la plupart des pavements de la *villa* sont polychromes.

Nous pourrions en conclure que la plupart des mosaïstes étaient semi-itinérants. Ils se déplaçaient probablement d'une *villa* à l'autre, au gré des commandes, et façonnaient sur place, quand le matériel brut était accessible, une grande partie des tesselles. Ils emmenaient peut-être les pierres de couleur avec eux, sous forme de galets, de petits blocs ou de « baguettes » pré-taillées<sup>66</sup>. Les déchets engendrés par la fabrication des tesselles de couleur, beaucoup moins nombreuses que les noires et les blanches, sont probablement aussi plus difficiles à repérer lors des fouilles. Sur les sites qui n'ont, semble-t-il, révélé aucun déchet de taille, ces derniers se sont soit mélangés aux autres résidus de la construction du bâtiment, soit l'espace dans lequel ils se trouvent n'a pas encore été fouillé, soit ils ont été employés avec les autres déblais de chantier comme remblais ou pour fabriquer des mortiers.

Mais d'où venaient ces artisans ? Si le déplacement des équipes semble évident pour les *villae*, le cas des villes, en particulier Avenches et Augst, est bien différent. Les ateliers avaient certainement des locaux, des entrepôts, à partir desquels ils sillonnaient la ville et les *villae* de la région<sup>67</sup>. La découverte de déchets et de tesselles disparates à Augst (*Insula* 8), dans un quartier artisanal, pourrait en être la preuve. A Avenches, les déchets de taille proviennent en revanche de couches de construction situées dans les portiques ou les couloirs de grandes *domus*<sup>68</sup>.

### I.2.1.3 Fonte et taille du verre

Plusieurs découvertes de galettes en verre et de tesselles en cours de fabrication nous permettent de mieux comprendre le mode de réalisation de ces éléments. Ces trouvailles sont relativement rares et se concentrent exclusivement à Augst et à Orbe<sup>69</sup>. Les galettes, généralement ovales ou rondes, avaient une épaisseur de 1 à 1,5 cm. Elles étaient obtenues par fusion (850° C environ), contenues le plus souvent dans un simple récipient en céramique. Une fois refroidies, les mosaïstes découpaient leurs bords arrondis et pouvaient tailler les tesselles.

A Augst, Debora Schmid mentionne neuf galettes de verre. Sept d'entre elles proviennent des *Insulae* 24, 31 et 36, les deux dernières de quartiers périphériques (basse ville). La plupart sont datées de la fin du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s., période identique à celle de l'utilisation du verre dans les mosaïques de la région. La majorité des tesselles retrouvées sur le site ont des couleurs semblables à celles des pains de verre. Plusieurs teintes, connues dans la production des ateliers locaux de verriers, étaient visiblement fabriquées sur place. D'autres, en particulier le bleu, devaient être importées. Quelques tesselles en cours de fabrication sont également apparues sur le site. Elles présentent le plus souvent un côté arrondi, correspondant au bord d'une galette.

A Orbe, c'est à côté d'un foyer, qui a servi à fondre le verre, qu'ont été trouvés non seulement des tesselles partiellement fondues, mais aussi des fragments de verre comportant les empreintes argileuses d'un four ou d'un creuset. Trois fragments présentent une face plate et une face légèrement bombée, caractéristique des chutes d'une galette de verre. Il ne subsiste en revanche aucune trace du récipient utilisé pour la fusion. La présence de tesselles fondues indiquerait que ces dernières ont été récupérées pour en fabriquer de nouvelles. S'agit-il alors d'une phase de réaménagement ou de rénovation du décor de la *villa* ?

Ce type de découvertes semble peu fréquent. Plusieurs exemples sont cependant mentionnés en Germanie et en Gaule notamment, pratiquement toujours associés à des pavements datés de l'Antiquité tardive ou du Moyen Âge<sup>70</sup>. Si, comme nous venons de le voir, les vestiges découverts à Orbe pouvaient appartenir à une phase de réaménagement ou de rénovation de la *villa* (bien qu'aucun pavement tardif ou réfection ne soient véritable-



ment attestés), les galettes d'Augst semblent archéologiquement contemporaines des quelques mosaïques avec tesselles de verre recensées sur le site. Leur datation (fin 2<sup>e</sup>-début 3<sup>e</sup> s.), qui correspond à celle de la plupart des mosaïques de ce type découvertes en Suisse, suggère que cette technique a également été utilisée sur des sites de la région à la même période.

Dans tous les cas, la production de galettes par les ateliers de verriers locaux atteste une fois de plus que les mosaïstes s'approvisionnaient, pour le verre comme pour la pierre, le plus près possible de leur lieu de travail. Le site d'Orbe montre en outre que les artisans ont visiblement produit et taillé sur place la plupart des tesselles (en pierre et en verre) nécessaires à la fabrication des mosaïques de la *villa*.

## I.2.2 Dimensions des tesselles<sup>71</sup>

Les dimensions des tesselles<sup>72</sup> varient passablement d'une mosaïque à l'autre, même si des chiffres moyens, les plus fréquemment rencontrés, ressortent pour chacun des aspects envisagés. Actuellement, les mesures prises pour chaque pavement sont, autant que possible, les arêtes de la surface des tesselles, la hauteur de ces dernières ainsi que le nombre de tesselles au décimètre carré (densité).

Sur l'ensemble du territoire suisse, la surface moyenne des tesselles mesure 1×1 cm. Elle varie cependant pour chaque mosaïque, pouvant aller de 0,2 à 3 cm environ dans le cas d'un *opus tessellatum*, et jusqu'à 4 cm de côté lorsque les tesselles sont insérées dans un sol en *opus signinum*<sup>73</sup>. La variation des dimensions ne semble dépendre en aucun cas de la période de construction des pavements, mais plutôt, comme le mentionnait déjà V. von Gonzenbach, de la fonction des pièces et du type de motif représenté. Nous constatons en effet, grâce à de nouvelles découvertes datées archéologiquement, que la grandeur moyenne des tesselles reste parfaitement stable du début du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>74</sup> En revanche, les dimensions varient presque systématiquement entre la bordure, la trame géométrique et le décor végétal ou figuré d'un même sol, passant fréquemment de 1 à 2 cm de côté pour les tesselles de la bordure, à 0,5 cm environ pour celles des motifs figurés. Seules quelques mosaïques géométriques au

décor très simple ne présentent pas forcément de différences de taille entre les éléments de la bordure et ceux du champ principal. À l'inverse, un seul pavement montre un jeu de grandeurs de tesselles tout à fait inhabituel au sein même de sa trame géométrique. Il s'agit de la mosaïque jaune d'Avenches (**5.33 I**), étudiée par Serge Rebetz<sup>75</sup>. Ici, de petites et de grandes tesselles se côtoient sur l'ensemble du décor, avec, cependant, une nette prédominance de petits cubes au centre de la pièce, accentuée par un décor floral plus recherché. Cette différence de taille très marquée entre le centre et les deux extrémités du décor pourrait s'expliquer par la présence de mobilier de chaque côté de la pièce<sup>76</sup>. La fonction des locaux (portiques, couloirs ou, au contraire, salles de réception p. ex.), mais aussi celle de chaque espace d'une même pièce (présence de mobilier, parties plus ou moins visibles) semblent en effet jouer un rôle primordial dans le choix des motifs représentés<sup>77</sup> et dans la qualité de leur exécution.

65 ■ concernant les ateliers et leur organisation : Lavagne 1987, 26–29 ; Agustoni 2001, 482–483.

66 ■ Des « baguettes », associées à des déchets de taille, ont été mises au jour à Avenches en 2010 : Delbarre-Bärtschi 2010.

67 ■ pour l'étude des ateliers : Balmelle/Darmon 1986, 238–240.

68 ■ à ce sujet : Delbarre-Bärtschi 2010. – Concernant les indices stylistiques attestant la présence probable d'ateliers ou d'équipes de mosaïstes : chap. V (spécificités locales).

69 ■ Schmid 1993, 172–179 ; Paunier *et al.* 2002, 91–92.

70 ■ Foy 2007.

71 ■ Gonzenbach 1961, 253–255 ; Schmid 1993, 169.

72 ■ Seules les tesselles sont prises en compte. Nous n'aborderons pas ici les dimensions des *crustae*, *scutulae*, éclats, plaquettes et autres dalles d'*opus sectile*. Ces éléments, beaucoup moins fréquents, sont étudiés plus bas, dans le chapitre consacré aux différents types de pavements : chap. I.3.

73 ■ Les plus petites tesselles (0,2 cm) proviennent de la mosaïque des saisons d'Avenches (**5.9 I**), les plus grandes (4 cm), d'un pavement tardif en *opus signinum* d'Augst (**4.46 I**).

74 ■ Cette affirmation tient compte aussi bien des mosaïques des premiers thermes d'Avenches et de Massongex, datées de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. (Avenches : *Insula* 19, **5.65 II** ; *Insula* 23, **5.61 I–IV**. – Massongex : **74.1 I–II**), que de celles du groupe épiscopal de Genève et de l'église St-Etienne de Coire, datées des 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s. (Genève : **50.5 I–IV**. – Coire : **31.2 I–IV**).

75 ■ pour les particularités de ce pavement : notamment Rebetz 1989 ; 1997, 34–37.

76 ■ concernant le rôle de cette pièce : chap. IV.3.1.2.

77 ■ pour le rapprochement entre la nature des pièces et le choix des motifs : chap. IV.

Concernant la hauteur des tesselles, les pavements peuvent être séparés en deux groupes. Dans la plupart des cas, les tesselles présentent une forme plus ou moins cubique avec une hauteur moyenne de 1 cm<sup>78</sup>. D'autres sols, beaucoup moins nombreux, comportent des tesselles plus allongées, pouvant atteindre une hauteur de 1,5 à 3 cm pour une surface moyenne identique à celle des précédentes (env. 1×1 cm). Si les tesselles allongées semblent plus fréquentes dans les bassins et les pièces thermales, en particulier au 1<sup>er</sup> et au début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>79</sup>, leur utilisation dans ce type d'espace n'est pas systématique. Elles sont également employées dans quelques pièces d'habitation<sup>80</sup>. En revanche, toutes fonctions confondues, les mosaïques avec tesselles allongées datent visiblement plutôt du 1<sup>er</sup> ou de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. Cependant, cette observation ne concerne avec certitude que les nouvelles découvertes et les pavements d'Augst et d'Avenches, puisque la hauteur des tesselles n'a pas été relevée dans l'inventaire de 1961.

Le calcul de la densité constitue également une nouvelle donnée technique, qui manque pour les anciennes trouvailles. Malgré ces lacunes, nous constatons plusieurs tendances générales. Sur les pavements suisses<sup>81</sup>, la densité peut varier de 20 à 500 tesselles au décimètre carré. Comme pour les dimensions des tesselles, la densité augmente généralement en fonction de la complexité du décor. Les bordures et les bandes de raccord comptent le plus souvent 20 à 60 tesselles au décimètre carré, les trames géométriques 40 à 120 (80 en moyenne) et les motifs figurés peuvent aller de 60 à 500 tesselles au décimètre carré, leur densité moyenne se situant plutôt entre 100 et 150. Relevées pour chaque mosaïque, ces données permettent, par exemple, de différencier plusieurs pavements dont la grandeur des tesselles serait identique. En effet, la densité dépend d'une part de la taille, mais surtout du mode de pose des tesselles.

En revanche, la tentative faite par S. Rebetz de dater les pavements en fonction de la densité des tesselles ou de la plus ou moins grande régularité de leur pose ne semble pas convaincante. Il a notamment proposé de repousser la datation de nombreuses mosaïques avenchoises dans la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s. sous prétexte d'une faible densité et d'une pose irrégulière des tesselles<sup>82</sup>. Cette hypothèse s'est révélée inexacte, notamment dans

le cas de la mosaïque dite à frise de laurier d'Avenches (**5.15 I**). Nous savons maintenant que ce pavement est contemporain de celui découvert en 2003 aux portes du *forum* de la ville, daté de la seconde moitié ou du milieu du 2<sup>e</sup> s.<sup>83</sup>

### I.2.3 Techniques de pose

Comme nous l'avons vu plus haut, le travail des mosaïstes et les procédés de fabrication des pavements sont mal connus. La technique de pose fait partie des aspects rarement mentionnés dans les sources écrites antiques. Seules les découvertes archéologiques et les observations qui en découlent, nous permettent parfois de comprendre un peu mieux comment les artisans façonnaient ces mosaïques aux décors souvent fort complexes.

#### I.2.3.1 Tracés préparatoires<sup>84</sup>

Pour faciliter la pose des tesselles et reproduire des motifs avec une certaine régularité, les mosaïstes utilisaient des points de repère qu'ils peignaient ou incisaient sur le *nucleus*<sup>85</sup>. Les trames géométriques étaient vraisemblablement élaborées à l'aide du compas, de la règle ou du cordeau. Ces tracés préparatoires ont quelquefois été découverts lors de la mise au jour de pavements inachevés ou grâce à de nouvelles techniques de dépose des pavements, qui consistent à détacher le *tesselatum* de son mortier d'origine<sup>86</sup>. Cependant, très peu de mosaïques prélevées font apparaître des marques gravées ou peintes. Les mosaïstes utilisaient certainement aussi des ficelles tendues entre des clous et des gabarits mobiles<sup>87</sup>, qui ne laissaient pas ou peu de traces sur le mortier. Le motif à exécuter était ensuite décalqué à l'encre ou incisé dans le lit de chaux, ces marques disparaissant avec la pose des tesselles.

En Suisse, très peu d'indications de ce type nous sont parvenues jusqu'ici. Seules la découverte d'une partie de la mosaïque VIII d'Orbe (**95.1 VIII**), auparavant sous la route cantonale, et celle de la mosaïque de Triton et Thésée (**95.1 III**), dont l'emplacement a été fouillé récemment, ont permis de voir des traces gravées dans le *nucleus* de ces pavements.

Les marques repérées sur le mortier de la mosaïque VIII<sup>88</sup> sont principalement constituées d'une ligne nord-sud et de trois lignes parallèles est-ouest incisées à la pointe sèche.



Trois d'entre elles correspondent aux limites est, sud et nord du champ principal, la dernière matérialisant le milieu du tapis. Les mosaïstes ont visiblement utilisé des mesures en pied romain pour tirer ces lignes<sup>89</sup>. D'autres traces ponctuelles étaient également perceptibles. Il s'agit de petits traits incisés, de trous ronds, qui semblent correspondre à des rangées de tesselles, ainsi que de petites cavités marquant vraisemblablement l'emplacement de clous.

Les tracés préparatoires de la mosaïque de Triton et Thésée se présentent sous la forme de lignes très fines, de deux arcs de cercle et d'une tangente<sup>90</sup>. Ces incisions sont bien plus énigmatiques que celles de la mosaïque VIII. Les arcs de cercle correspondent peut-être au décor de l'abside. Cependant, les traits ne se trouvent pas dans cette dernière, mais à un tout autre endroit du pavement !

Le principe des schémas régulateurs utilisés par les Romains pour constituer le décor des mosaïques a été étudié par S. Rebetz. Ce dernier a cherché d'une part à comprendre quel devait être le tracé préparatoire de certains pavements, notamment celui de la mosaïque jaune à Avenches (**5.33 I**), nécessaire à la réalisation de compositions géométriques complexes ; il a tenté d'autre part de définir des critères de datation basés sur l'utilisation plus ou moins systématique du pied romain dans l'élaboration des motifs géométriques. Il émet l'hypothèse que l'emploi du pied romain, de ses multiples et de ses divisions diminue progressivement dès la fin du 2<sup>e</sup> ou le début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. au profit de mesures plus locales. Cependant, seules de nouvelles découvertes, datées archéologiquement, permettraient de vérifier cette hypothèse<sup>91</sup>.

### 1.2.3.2 Pose des tesselles<sup>92</sup>

Les mosaïques découvertes depuis 1960 présentent des techniques qui correspondent à celles définies par V. von Gonzenbach dans son chapitre consacré à la pose des tesselles. Nous n'y reviendrons donc pas ici. En revanche, plusieurs particularités, mises au jour ces dernières décennies, peuvent être mentionnées.

Tout d'abord, D. Schmid parle de deux pavements d'Augst dont une partie pourrait avoir été préfabriquée. Il s'agirait, d'une part, du guillochis encadrant une des mosaïques de portique du « Palazzo » (**4.2 V**) et, d'autre part, de la seconde réparation de la mosaïque aux Gladiateurs (**4.36 I**). Si la préfabrication

d'une partie de la réparation semble assurée par son mode d'insertion dans le pavement d'origine et par la présence de « soudures »<sup>93</sup>, celle du guillochis est moins convaincante. L'hypothèse d'une préfabrication a été émise, à notre connaissance, par le fait que les tesselles du guillochis adhéraient mieux au lit de pose que celles du reste du pavement. Cependant, comme le signale D. Schmid, si le motif de guillochis a été créé dans un atelier, com-

78 ■ La hauteur de ces tesselles varie généralement de 0,5 à 1,5 cm, descendant rarement jusqu'à 0,3 cm.

79 ■ Avenches **5.61 I** (thermes *Insula* 23). – Augst **4.43 I** (thermes des femmes), **4.11 I et II** (thermes centraux).

80 ■ p. ex. Augst **4.39 I et 4.35 I**.

81 ■ Seul l'*opus tessellatum* est pris en compte ici. Les incrustations de tesselles sur fond d'*opus signinum* présentent logiquement une densité plus faible et très irrégulière.

82 ■ Rebetz 1997.

83 ■ pour la datation de ces deux pavements : Delbarre-Bäertschi/Bossert 2006, 18 et 25. – Pour les autres pavements : Fuchs 2003, 670–674. M. Fuchs place en effet à l'époque sévérienne, sur la base d'analyses iconographiques, les pavements figurés d'Avenches datés par S. Rebetz de la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s.

84 ■ Schmid 1993, 167–168.

85 ■ concernant les tracés préparatoires : Lavagne 1987, 29–33.

86 ■ p. ex. Chantriaux 2006 (mosaïques de la *domus* du collège Lumière à Besançon).

87 ■ La découverte d'une plaque de plomb à Délös, découpée en forme de « poste », motif particulièrement délicat à exécuter, laisse supposer que les mosaïstes utilisaient des patrons pour tracer certains motifs. Deux compas ont également été trouvés sur ce site : Bruneau 1972, 49.

88 ■ Nous tenons à remercier C. Meystre Mombellet et S. Garnerie Peyrollaz de nous avoir transmis le manuscrit de leur étude du pavement, qui sera publiée prochainement dans un ouvrage monographique sur la *villa* d'Orbe (*Urba I*).

89 ■ concernant l'utilisation du système de mesures de l'époque (pied romain) pour élaborer le décor des pavements, voir en particulier l'étude de la mosaïque jaune d'Avenches (**5.33 I**) par S. Rebetz (Rebetz 1989, 58–88 ; 1997, 35–36) ; Schmid 1993, 168–169.

90 ■ Ces traces sont illustrées dans Paunier *et al.* 1999, encart I.

91 ■ concernant cette étude : notamment Rebetz 1997, 19 et 24. M. Fuchs signale que dans l'*Insula* 10 est par exemple, l'usage du pied de Drusus est attesté à différents états de construction et que son emploi ne peut probablement pas servir de critère de datation (Fuchs 2003, 674).

92 ■ Gonzenbach 1961, 255–257 ; Schmid 1993, 167–168.

93 ■ Schmid 1993, 167 ; Berger/Joos 1971, 55–56. Aucune autre découverte d'« *emblema* » préparé en atelier et inséré après coup dans un pavement n'est attestée en Suisse. Même la mosaïque aux gladiateurs d'Avenches (**5.58 I**), dont le petit panneau figuré central aurait pu être fabriqué en atelier, a été entièrement exécutée *in situ* (Rebetz 1997, 39).

ment a-t-il été transporté sur le lieu de pose définitif ? Il encadre l'ensemble du pavement et mesure donc plusieurs mètres. Ne s'agit-il pas plutôt d'une pose en deux temps ? L'espace destiné au guillochis a peut-être été réservé à l'aide de planches pendant la fabrication de la bordure noire et blanche et du champ principal, puis, les planches retirées, le motif polychrome aura été posé sur un lit de chaux plus compact, adhérant mieux au *nucleus* et aux tesselles.

L'utilisation de planches ou d'autres matériaux pour différer la pose d'un motif ou d'une couleur de tesselles est très rarement attestée. Généralement, les pavements présentent un mortier identique sur toute la surface de pose. Pourtant, une autre mosaïque d'Augst (**4.35 I**) se caractérise par l'emploi de mortiers très différents pour la pose des tesselles noires et des tesselles blanches<sup>94</sup>. Les surfaces noires ont vraisemblablement été réservées pendant la pose des blanches, puis insérées à l'aide d'un nouveau mortier.

L'hypothèse d'une telle utilisation de « chablon » en bois donne peut-être quelques pistes pour comprendre le mode de fabrication d'autres pavements. Deux sols en *opus signinum* en particulier, l'un à Avenches (**5.64 III**) et l'autre à Augst (**4.46 I**), montrent une technique de pose qui nous semble énigmatique. A Avenches, le sol est couvert d'un mortier gris-blanc, dans lequel sont incrustés à distances plus ou moins régulières des groupes d'une dizaine de tesselles. Cependant, le lit de pose de ces dernières est rouge, à base de tuileau, et forme, à l'emplacement de chaque amas de cubes, une tache rouge sur le fond gris<sup>95</sup>. Comment les artisans ont-ils procédé ? Ont-ils « réservé » l'emplacement des groupes de tesselles pendant l'installation du mortier gris, puis posé les tesselles dans un mortier de tuileau ?

Le mode de fabrication du pavement tardif situé à côté du théâtre d'Augst (**4.46 I**) est surprenant pour les mêmes raisons. Comment le dessin, constitué de filets doubles ou triples de tesselles, a-t-il été inséré dans le mortier qui l'entoure ? Il paraît invraisemblable que les mosaïstes aient enfoncé chaque tesselle dans le mortier encore humide. De ce fait, pourrions-nous imaginer que la trame du motif ait été conçue avant la pose du mortier et les tesselles insérées par la suite, dans des espaces réservés à cet effet<sup>96</sup> ?

### 1.2.3.3 Réparations antiques<sup>97</sup>

Les traces de réfections d'un pavement, effectuées au cours de son utilisation, apparaissent à plusieurs reprises en Suisse. Ces réparations attestent généralement l'emploi d'une mosaïque sur une période relativement longue, nécessitant le remplacement des tesselles dans des zones particulièrement usées (lieux de passage, seuils, etc.). Dans d'autres cas, la fragilité de certains matériaux (tesselles, dalles ou mortier) peut être la cause de réfections ponctuelles. D'autres réparations sont consécutives à un incendie, à un nouvel aménagement de la pièce ou, plus rarement, à la volonté de modifier une partie du décor.

Les zones réparées se reconnaissent le plus souvent à une rupture dans le mode de pose des tesselles ou à l'utilisation de matériaux différents (dimensions, couleurs, types, etc.). Plusieurs techniques sont observées sur les mosaïques suisses, dépendant visiblement de la nature des problèmes à résoudre, mais aussi des moyens et des matériaux à disposition.

La technique la plus classique consiste à mettre de nouvelles tesselles dans les zones usées ou abîmées d'un pavement. C'est le cas d'une mosaïque avenchoise (**5.54 I**), de chaque côté de laquelle un espace rectangulaire, constitué de tesselles noires plus grossières, interrompt la bordure blanche d'origine. À l'ouest, cet emplacement correspond au seuil d'une porte, ce qui explique l'usure prématurée des tesselles à cet endroit. De l'autre côté, en revanche, aucune porte ne semble attestée. Dans ce cas, la pose de nouvelles tesselles est peut-être purement esthétique, pour répondre de manière symétrique à la réfection du seuil.

À Augst, la bande de raccord sud de la mosaïque X du « Palazzo » (**4.2 X**) comporte également une réparation, reconnaissable au matériau et à la grandeur des tesselles. Quant à la mosaïque aux Gladiateurs (**4.36 I**), endommagée par des incendies, elle a subi deux rénovations importantes. Ces dernières ont parfaitement respecté les motifs du pavement. Le joint entre la zone réparée et les tesselles d'origine est cependant visible dans un cas et la couleur des matériaux employés diffère d'un endroit à l'autre. À Vallon (**172 I**), plusieurs lacunes antiques ont été comblées par des tesselles noires et blanches de grandes tailles, posées de manière complètement aléatoire<sup>98</sup>.

À Genève, la mosaïque de la salle de réception du groupe épiscopal (**50.5 I**) présente

de nombreuses restaurations, intervenues sans doute plusieurs décennies après sa construction. Lors de ces rénovations, le pavement a subi des modifications importantes, vraisemblablement nécessitées par une forte usure. Cependant, si la plupart des motifs ont été, plus ou moins maladroitement, reproduits à l'identique, d'autres semblent avoir disparu, remplacés par de nouveaux décors. Ces derniers, stylistiquement moins proches du répertoire antique que les précédents, ont servi à accentuer la symbolique chrétienne du pavement, notamment par l'adjonction de croix<sup>99</sup>.

Quelques décors en *opus sectile* montrent aussi de zones de réfection. C'est le cas de deux sols mixtes, associant *opus tessellatum* et *opus sectile*, l'un provenant de l'*Insula* 3 d'Augst (**4.5 I**), l'autre du *vicus* de Lousonna (**130.4 I**). Sur ces pavements, une ou plusieurs dalles, cassées ou enlevées, ont été remplacées par des rangées de tesselles blanches<sup>100</sup>.

D'autres méthodes de réparation ont été repérées dans la *villa* de Tschugg<sup>101</sup> (**171 I**) par exemple. Sur l'un des pavements découverts, plusieurs traces de réfection sont apparues. L'une se caractérise par l'utilisation d'une petite plaque en calcaire du Jura à l'emplacement des tesselles manquantes. Une autre présente, sur une plus grande surface, des carreaux en brique insérés à l'endroit abîmé.

Dans la *villa* de Kallnach (**152.1 I**), une solution particulière, inconnue ailleurs, a également été trouvée. Sur le pavement de l'exèdre, quelques tesselles noires sont en effet en argile crue et non en pierre. Cette terre argileuse, très semblable à celle du mortier de pose, lui-même inhabituel<sup>102</sup>, a visiblement été insérée dans les espaces où une tesselle noire manquait. La similitude de matériau entre le lit de pose et les tesselles laisse penser que celles-ci ont été façonnées au moment de la pose du pavement (par manque de pierre noire ?) et non lors d'une réfection postérieure.

Finalement, certains aménagements intérieurs d'une pièce, intervenus après la construction d'une mosaïque, endommagent le sol et occasionnent une restauration du pavement. Ce cas de figure se rencontre tout d'abord à Orbe (**95.1 IX**)<sup>103</sup>. L'installation d'une structure maçonnée large de 90 cm (banquette, bibliothèque ?), le long d'un des murs de la pièce, a non seulement provoqué la destruction du *tessellatum* à cet endroit, mais a également nécessité une intervention

soigneuse des mosaïstes pour créer une nouvelle bande de raccord en limite d'une des bandes de la trame géométrique existante.

De même à Augst (**4.46 I**)<sup>104</sup>, l'installation de trois blocs de pierre dans le pavement en *opus signinum* a entraîné la réfection d'une partie du sol et de son décor. Le motif de tesselles a été légèrement modifié par endroit et, surtout, une ligne de peinture rouge remplace ou accentue les rangées de tesselles, dessinant un cadre autour de chaque bloc.

#### 1.2.4 Lit de pose<sup>105</sup>

La description du lit de pose d'une mosaïque nous est donnée par Vitruve<sup>106</sup>. D'après cet auteur, le fondement de chaque pavement est constitué de trois couches. La première (depuis le bas), formant un blocage composé de grosses pierres placées de champ, s'appelle le *statumen*. Au-dessus se trouve une couche de mortier de chaux assez grossier, mêlé à des cailloux et à des éléments de terre cuite, nommé le *rudus*. Finalement intervient le *nucleus*,

94 ■ illustration : Schmid 1993, pl. 8, 4. Le lit de pose des tesselles noires est beaucoup plus rouge que celui des tesselles blanches.

95 ■ Le même principe se retrouve sur un sol en *opus signinum* de Besançon, où chaque tesselle noire, disposée tous les 15 cm, est entourée d'une « colerette » de mortier de tuileau se détachant sur un fond de mortier gris clair (Recueil Gaule I, 3, 49, n° 298).

96 ■ Cette hypothèse permettrait de comprendre pourquoi aucun tracé préparatoire (traits ou marques de clous), indispensable à l'élaboration d'un dessin aussi complexe, ne soit visible dans le mortier et d'expliquer la présence d'un bain de pose plus fin, observé uniquement le long des rangées de tesselles et entre ces dernières. Nous ignorons pourtant, concrètement, comment le motif aurait pu être préparé avant la pose du mortier (une seule couche de mortier est visible en stratigraphie, coulée directement sur un radier de pierres) et avec quel type de chablon (planches, lattes ?) les lignes du décor auraient été réservées.

97 ■ Schmid 1993, 164.

98 ■ Agustoni/Wolf 2005, 19.

99 ■ Bonnet 1993, 44.

100 ■ Kaenel 1977, 21–22.

101 ■ Kaenel/Pfanner 1980, 30–31.

102 ■ Bujard *et al.* 1999, 4. – Pour le mortier en terre argileuse : chap. 1.2.4.4.

103 ■ Paratte 1999, 119–122.

104 ■ Hufschmid 2006, 166–167.

105 ■ Gonzenbach 1961, 257–259 ; Schmid 1993, 164–166. Seule la technique de l'*opus tessellatum* est prise en compte ici. Le lit de pose des sols en *opus signinum* présente souvent d'autres caractéristiques.

106 ■ Vitruve, *De Architectura*, VII, 1. – Concernant les détails de la description de Vitruve : Lavagne 1987, 29–30 ; Schmid 1993, 164–166.

un mortier plus fin, à base de chaux et de brique pilée. C'est sur le *nucleus* que le mosaïste étale un bain de pose, non mentionné par Vitruve<sup>107</sup>, dans lequel l'artisan insère les tesselles.

Généralement, les fragments conservés ne comportent plus que les deux dernières couches de mortier : le bain de pose et le *nucleus*. Les restes de *rudus* accrochés aux fragments sont beaucoup plus rares. L'épaisseur complète et la composition du *rudus*, comme celles du *statumen*, sont généralement documentées pendant la fouille, lorsque les pavements sont prélevés.

L'étude du lit de pose est importante pour comprendre le mode de fabrication des mosaïques, mais elle est surtout primordiale pour différencier les pavements. En effet, avec un peu d'habitude, chaque mosaïque est reconnaissable grâce à son mortier<sup>108</sup>. De ce fait, même en présence de petits fragments, il est possible de définir immédiatement s'il s'agit d'un ou de plusieurs pavements. Malheureusement, cette méthode n'est possible que si le mortier a été prélevé lors d'une dépose<sup>109</sup> ou qu'il n'est pas caché par une couche de plâtre, un cadre ou un mortier récent. Il est donc primordial de documenter très précisément le mortier lors d'une dépose, lors d'une restauration qui cacherait le mortier antique pour éviter sa détérioration ou lorsqu'une mosaïque est laissée *in situ*. L'idéal serait, en fait, de conserver systématiquement un petit morceau de mortier de chaque pavement, même s'il ne comporte plus de tesselles.

#### 1.2.4.1 *Statumen*

Les quelques pavements suisses dont le *statumen* est décrit montrent que ce dernier est généralement formé d'un radier de boulets ou de blocs en calcaire. Il faut préciser que le *statumen* n'existe pas lorsque la mosaïque décore une pièce chauffée par le sol. Le *rudus* est alors directement construit sur la *suspensura* de l'hypocauste. Nous pouvons en outre mentionner un pavement où le *statumen* présente une forme particulière.

A Kallnach (**152.1 I**) en effet<sup>110</sup>, il est constitué de fragments de tuiles, de gros galets et de morceaux de placages de marbre, posés à plat ou de chant. Il s'agit visiblement d'une récupération de matériaux, puisque les mêmes éléments se retrouvent dans une couche de démolition mise au jour à l'extérieur de la pièce.

#### 1.2.4.2 *Rudus*

Comme le *statumen*, le *rudus* est assez rarement conservé. Sur le territoire suisse, il correspond généralement aux critères de Vitruve, mais avec une épaisseur moins importante que celle préconisée par les sources écrites : celle-ci semble en effet varier de 6 à 10 cm environ<sup>111</sup>. A base de chaux, le *rudus* contient des morceaux de brique, ainsi que des cailloux. Les nouvelles découvertes de pavement corroborent, dans les grandes lignes, les informations mentionnées dans l'inventaire de 1961<sup>112</sup>.

#### 1.2.4.3 *Nucleus*

De la même manière que le *rudus*, le *nucleus* des pavements suisses correspond aux indications de Vitruve, avec une épaisseur plus faible. Cette dernière mesure le plus souvent entre 2 et 5 cm. Généralement à base de chaux et de brique pilée, l'aspect du *nucleus* (couleur, finesse, composition, épaisseur) est cependant variable d'un pavement à l'autre. La couleur, due à la présence de brique pilée, peut aller du rose clair au rouge foncé en passant par l'orange. La nuance de couleur dépend du type de terre cuite utilisé et de la teneur plus ou moins forte en chaux. La finesse et la solidité diffèrent également beaucoup d'un sol à l'autre.

Si la majorité des pavements présente des caractéristiques proches de celles mentionnées ci-dessus, quelques rares exemples, dont un pavement provenant de la *villa* d'Attiswil (**3 F**) et un autre découvert dans les thermes de l'*Insula* 23 d'Avenches (**5.61 IV**), possèdent un *nucleus* gris. Nous ignorons malheureusement presque tout de ce dernier fragment, trouvé dans la démolition des thermes du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Quant à la mosaïque pariétale (décor mixte) découverte en démolition dans les thermes de la *villa* d'Orbe (**95.1 XIV**), elle comporte un mortier à base de sable et de chaux, parfaitement identique à celui retrouvé sur les fragments de stuc qui ornaient la même paroi.

D'une manière générale et ce pour les trois couches que nous venons d'énumérer (*statumen*, *rudus* et *nucleus*), nous constatons que les mosaïstes qui travaillaient dans la région fabriquaient les pavements selon des méthodes proches de celles cités dans le *De Architectura*. La technique est en outre restée la même du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. de notre ère. Malheureusement, le lit de pose des pavements tar-

difs (du 4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> s.) n'est pas assez bien documenté jusqu'ici pour pouvoir le comparer à celui des pavements du Haut-Empire.

#### 1.2.4.4 Bain de pose

Le bain de pose, dont l'épaisseur varie le plus souvent de 0,2–0,3 à 1,5 cm environ, a, dans la majorité des cas, deux aspects possibles. Pour la plus grande partie des pavements, il est blanc, à base de chaux. Pour les autres, il est rose rouge, à base de tuileaux.

Le lit de chaux blanc se rencontre sur l'ensemble du territoire, aussi bien dans les édifices urbains que dans les *villae*, quelle que soit la nature de la pièce. Le bain de pose à base de tuileaux est plus rare et généralement difficile à différencier du *nucleus*. Comme le signalait déjà V. von Gonzenbach, il est habituellement réservé à quelques pièces en lien direct avec l'eau (bains, bassins). Dans ces dernières, il arrive également que le bain de pose soit constitué d'un lit de chaux, au-dessus duquel est ajouté un mortier de tuileaux pour boucher les interstices entre les tesselles. Ce procédé, qui servait à étanchéifier les pavements, se rencontre à plusieurs reprises à Augst<sup>113</sup>.

Un exemple rare, découvert dans la *villa* de Kallnach (**152.1 I**), présente une particularité étonnante. Pour la construction de ce pavement, le bain de pose traditionnel a été remplacé par une fine couche de terre argileuse contenant des graviers et de la chaux. Cette technique protégeait peut-être le sol de l'humidité<sup>114</sup>. Après avoir inséré les tesselles dans le bain de pose terreux, le mosaïste les a scellées en bouchant les interstices avec du mortier<sup>115</sup>.

Finalement, les quelques mosaïques pariétales dont le mortier est partiellement conservé présentent toutes un bain de pose constitué d'une épaisse couche de chaux. Parmi elles se trouvent celle des thermes de la *villa* d'Orbe (**95.1 XIV**), découverte récemment, et celle de l'*Insula* 7 d'Avenches (**5.59 II**)<sup>116</sup>.

#### 1.2.4.5 Traces de fabrication

Le sciage du mortier de la mosaïque dite d'Artémis de Nyon (**86.1 I**), en vue de son déménagement, a permis de découvrir plusieurs traces laissées par les ouvriers ou des passants romains quelque temps avant la pose du pavement proprement dit. Ces traces se situent entre les deux couches de mortier, le *rudus* et le *nucleus*. Elles ont donc été effec-

tuées après l'installation du *rudus*, au moment où ce dernier n'était pas encore sec, et avant la pose du *nucleus*. Elles sont de plusieurs sortes. Des empreintes de pas apparaissent, caractérisées soit par la marque des clous sous la semelle des chaussures, soit par l'empreinte de pieds nus. On observe aussi des traces de damage du mortier, ainsi que plusieurs marques aux formes diverses, difficiles à identifier. Concernant les traces de pas, plus d'une dizaine d'empreintes de chaussures sont visibles, ainsi que deux ou trois traces de pieds nus, dont l'une appartient probablement à un enfant. Ces marques ont été observées en relief, au dos de la mosaïque (sous le *nucleus*), ainsi que sous la forme de taches de mortier rose (*nucleus*) se détachant sur la couleur grise du *rudus*<sup>117</sup>. La découverte de ce type d'empreintes est rare<sup>118</sup>.

107 Vitruve mentionne seulement les étapes de la construction du sol et non le travail de pose du décor.

108 Cette distinction entre deux pavements peut se faire très rapidement, à l'œil nu, à partir du moment où un fragment de chaque pavement possède encore son bain de pose et son *nucleus*.

109 Actuellement, la plupart des déposes, par ailleurs très efficaces pour la conservation des pavements, consiste à détacher, *in situ*, le *tessellatum* du mortier antique.

110 Bujard *et al.* 1999, 3.

111 Vitruve parle de 3/4 de pied (env. 22 cm).

112 Gonzenbach 1961, 258.

113 Thermes des femmes (**4.43 I**) ; *Insula* 4 (**4.3 I**).

114 pour le détail de ce procédé et la comparaison avec des enduits peints de Vallon : Bujard *et al.* 1999, 2.

115 Un nouveau pavement avec lit de pose à base d'argile a été mis au jour en 2011 à Avenches : Delbarre-Bärtschi/Krieg 2011.

116 Les découvertes plus anciennes (Corsier **36 II** ; Unterlunkhofen **127 A** ; Baden **6.2**) sont mentionnées dans Gonzenbach 1961, 258–259.

117 concernant ces traces : Delbarre-Bärtschi/Rebetz 2012, 93–94.

118 Les traces de ce genre sont rarement attestées sur les mortiers de construction des pavements. Elles apparaissent parfois sur d'autres supports : quelques empreintes de semelles cloutées ont par exemple été observées sur l'*area* de l'hypocauste d'une des pièces thermales de la *villa* d'Orbe (Paunier *et al.* 1991, 31).



### I.3 Types de pavements et de revêtements

Depuis la parution de l'ouvrage de V. von Gonzenbach, le mode descriptif des différents types de pavements et des décors a considérablement évolué et a surtout été codifié. Pour toutes les mentions de motifs, nous nous référons donc au *Décor géométrique de la mosaïque romaine*<sup>119</sup>, répertoire descriptif élaboré par les spécialistes de la mosaïque antique.

Il faut cependant souligner, principalement dans le cas des types de pavements, que les noms latins donnés aux décors ou aux mortiers, ne correspondent pas toujours à la réalité des sols découverts en Suisse. Par exemple, le terme d'*opus signinum*, mortier rouge à l'origine, à base de chaux et de poudre de tuileaux, est utilisé ici pour désigner l'ensemble des sols en mortier dans lesquels s'insère un décor incrusté<sup>120</sup>. De même, les termes d'*opus scutulatum* et de *scutulae* font plutôt référence, sur le territoire suisse, à des incrustations d'éclats de pierre qu'à celles de plaquettes de marbre<sup>121</sup>. Cette simplification des notions, certainement un peu abusive, vise ici uniquement à faciliter la classification des types de sol. Elle tente de rapprocher au mieux les réalités locales des décors illustrés dans le répertoire descriptif. Malgré cela, nous devons garder à l'esprit à quel point la traduction des termes latins, généralement mentionnés succinctement dans les textes anciens, est complexe et souvent difficile à adapter aux réalités du terrain.

#### I.3.1 *Opus scutulatum* à fond d'*opus signinum*<sup>122</sup>

Augst 4.4 I ; Avenches 5.3 V-VI (?) ; 5.53 I ; 5.69 II ; Buix 21 IV-VI ; Colombier 32 VII ; X-XI ; Genève 50.3 III-VII ; 50.4 I-V ; Nyon 86.3 ; 86.4 III ; Oberkulm 89 III ; Orbe 95.1 XI ; XV ; Lausanne-Vidy 130.5 I-II.

Si on considère le nombre total de mosaïques découvertes en Suisse, les sols en *opus scutulatum*<sup>123</sup> sont relativement peu nombreux. Mais, comme le signalait déjà V. von Gonzenbach, ces pavements au décor très simple ont surtout rarement été considérés comme tels et n'ont pas toujours été documentés. Aujourd'hui encore, si la documentation existe, la présence de ces sols n'est guère mentionnée dans la bibliographie et reste donc difficile à recenser. Il faut également

préciser que le décor d'éclats de calcaire, par exemple, est souvent malaisé à discerner pendant la fouille. Une observation très attentive de ces sols, ainsi que leur bon état de conservation, sont nécessaires pour les distinguer d'un simple *terrazzo*<sup>124</sup>.

Depuis plusieurs années, les fouilles mettent au jour assez régulièrement des pavements de ce type, augmentant considérablement le nombre des sols répertoriés jusqu'en 1961. Une grande partie d'entre eux sont constitués d'éclats de calcaire ou de cailloutis blanc-jaune (Avenches 5.3 V-VI, Buix 21 IV, Colombier 32 VII, Genève 50.3, 50.4, Nyon 86.3 et Orbe 95.1 XI), d'autres associent plutôt des éléments colorés en pierre, en marbre ou en terre cuite (Avenches 5.53 I, 5.69 II, Buix 21 V, Colombier 32 X-XI et Oberkulm). Quelques sols présentent de véritables plaquettes (*scutulae*) en calcaire ou en terre cuite (Orbe 95.1 XV et Lausanne-Vidy). L'ensemble de ces décors se détache sur des mortiers clairs (gris-blanc). Dans un même bâtiment, différents types d'incrustations (matériaux, couleurs, etc.) se côtoient souvent (Buix, Colombier, Orbe et Lausanne-Vidy).

Mises à part les *villae* du Parc de La Grange (50.3) et de Sécheron à Genève (50.4), d'Oberkulm et des environs de Nyon (86.4), mentionnées dans l'inventaire de 1961, plusieurs grands domaines du Plateau suisse comptent également un nombre assez important de sols en *opus scutulatum*.

La *villa* de Buix possède trois sols de ce type. L'un d'eux présente un revêtement en « cailloutis »<sup>125</sup> et mortier de chaux (21 IV), un autre, des éclats de calcaire et de tuileaux (21 V). Ces pavements semblent dater du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ils occupaient surtout un bâtiment annexe de la *villa* (21 V-VI).

La *villa* d'Orbe a révélé récemment deux pavements en *opus scutulatum* datés vraisemblablement de la fin du 2<sup>e</sup> s. Le premier (95.1 XI), constitué de fragments de calcaire grossièrement taillés en losange, décorait l'une des pièces thermales de l'établissement. Le second (95.1 XV) se trouve, comme à Buix, dans un bâtiment annexe. Son décor forme un semis plus ou moins régulier de *scutulae* (calcaire ?).

Concernant la *villa* de Colombier, plusieurs pavements à fond d'*opus signinum* sont mentionnés dans les rapports de fouilles du 19<sup>e</sup> s. Les descriptions font état de trois sols, dont l'un (32 VII), orné de petits cailloux

blancs, provient de la villa, les deux autres, d'un édifice de bains indépendant. Les pavements des bains, semés pour l'un de marbre bleu et blanc (**32 X**), pour l'autre de « cailloux de toutes les couleurs » (**32 XI**), datent vraisemblablement du début du 2<sup>e</sup> s.

Dans les agglomérations, plusieurs bâtiments privés étaient pourvus de tels sols. A Avenches en particulier, un pavement au moins (**5.3 V-VI ?**), avec éclats de calcaire, est attesté dans le palais de Derrière la Tour (100–150 apr. J.-C.). Un autre (**5.69 II**), incrusté d'éléments polychromes en pierre et en brique, décorait une *domus* dès la fin du 1<sup>er</sup> s. De même à *Lousonna*, par exemple, où un bâtiment de la fin du 2<sup>e</sup> s. abritait deux sols incrustés de *scutulæ*, taillées dans du calcaire blanc (**130.5 I**) et dans des tuiles (**130.5 II**).

Les nouvelles découvertes montrent, contrairement à ce qu'affirmait V. von Gonzenbach, que ces pavements datent aussi bien du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>e</sup> que du début du 3<sup>e</sup> s. Ils ne précèdent pas forcément les sols en *tessellatum* et sont même contemporains de nombre de ces derniers dans les sites et les bâtiments qu'ils occupent. Ils ne se concentrent pas seulement dans la région de Nyon et de Genève, mais également en Ajoie, ainsi que sur une bonne partie du Plateau suisse. Ils se caractérisent par une variété assez importante de couleurs et de matériaux employés.

### 1.3.2 Tesselles et *crustae* sur *opus signinum*<sup>126</sup>

Plusieurs nouvelles mosaïques présentant un sol en mortier décoré de tesselles et/ou de *crustae*<sup>127</sup> ont été mises au jour depuis la publication de 1961. Si les anciennes trouvailles possédaient des motifs relativement classiques, quelques découvertes récentes dévoilent un décor tout à fait original. L'ensemble des pavements peut être divisé en quatre groupes : les semis irréguliers, les semis réguliers, les quadrillages et les décors centrés.

#### 1.3.2.1 Semis irrégulier<sup>128</sup>

Orbe **95.1 X** ; Thielle-Wavre **170 I** ; Windisch **136.5 I**.

Les semis irréguliers sont rares. Ils n'apparaissent qu'à trois reprises et se caractérisent par une incrustation aléatoire de tesselles sur un fond coloré (mortier rouge). Les

tesselles sont blanches à Thielle et à Windisch, noires à Orbe.

Ce type de décor n'est pas fréquent au nord des Alpes. Il est, par contre, bien connu au sud à l'époque républicaine, en particulier dans la région de Pompéi<sup>129</sup>. Les deux exemples suisses avec tesselles blanches ne sont malheureusement pas datés. Celui d'Orbe, en revanche, découvert dans les thermes de la *villa*, a probablement été construit à la fin du 2<sup>e</sup> s.

#### 1.3.2.2 Semis régulier<sup>130</sup>

Avenches **5.64 III** ; Buix **21 I-III** ; Nyon **86.4 IV-V** ; Presinge **160 I** ; Lausanne-Vidy **130.4 I** ; Oberkulm **89 I** ; Yvonand-Mordagne **143.2 IX**.

Parmi les semis réguliers se trouvent aussi bien des décors de tesselles que de *crustae*. Deux d'entre eux présentent un motif mixte, associant les deux types<sup>131</sup>.

Les exemples de semis de *crustae* proviennent des *villae* de Buix (**21 I**), de Presinge et d'Yvonand-Mordagne. Dans les trois cas, les *crustae* sont noires et ressortent sur un fond clair. En revanche, le semis de croisettes (sans *crustae*) n'est pas attesté avec certitude. Le motif du pavement de Lausanne-Vidy correspond peut-être à ce type de décor<sup>132</sup>.

Le semis faisant alterner *crustae* et croisettes se rencontre à Nyon et à Buix (**21 II**).

119 Balmelle *et al.* 1985 ; 2002.

120 pour une étude complète des différents types de mortier, de leur composition et des sources écrites qui les mentionnent : Vassal 2006, 13–35.

121 concernant l'*opus scutulatum* : Vassal 2006, 33.

122 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, a ; Gonzenbach 1961, 259–261.

123 Sont considérés ici tous les sols en mortier avec semis irrégulier d'éclats, de cailloux ou de plaquettes de marbre (*scutulæ*). – Pour une analyse de ce type de sols : Vassal 2006, 48.

124 D'ailleurs la différence entre *terrazzo* et sols décorés « volontairement » d'éclats de pierre est souvent difficile à déterminer.

125 Les sols décorés d'incrustations sont rarement conservés et les documents iconographiques les concernant parfois difficiles à exploiter. Souvent, seule la description des sols, mentionnée dans les rapports de fouilles, nous donne une idée de leur aspect.

126 Gonzenbach 1961, 260–261.

127 tesselles de grande taille, le plus souvent carrées.

128 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, b (var.).

129 pour ce type de décor : MosAntIt *Stabiae*, n° 80. Les exemples italiens présentent généralement des tesselles blanches. – Voir aussi Vassal 2006, 48.

130 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, e–g.

131 pour une analyse de ces motifs : chap. II.2.1.3.

132 Seule la description du motif est connue : « petits fragments de calcaire assemblés en motifs végétaux ».



Les sols de Nyon sont formés de *crustae* et de croisettes noires. Celui de Buix présente une alternance de *crustae* noires et de croisettes, constituées de quatre tesselles noires et d'une blanche au centre. Une variante de ce motif existe également à Oberkulm. Il s'agit d'un quadrillage de croisettes et de plaquettes polychromes de forme rectangulaire en marbre.

Le dernier pavement (Avenches **5.64 III**) comporte un motif de semis tout à fait particulier, sans parallèles connus. Ici, plusieurs groupes de tesselles, constitués d'une dizaine de cubes noirs, remplacent les *crustae* ou les croisettes et sont disposés tous les 60 cm environ.

L'intervalle entre les *crustae* et/ou les croisettes varie d'un pavement à l'autre. Il mesure le plus souvent entre 10 et 35 cm. Si le motif de semis orne généralement l'espace principal des pièces, une bande sans décor (50 à 85 cm de large selon les pavements) est souvent observée le long des murs (Buix **21 I-II**, Nyon **86.4 V** et Yvonand).

Le semis d'Oberkulm sert de bordure à un décor centré, lui-même sur *opus signinum*<sup>133</sup>. Ceux de Presinge et de Lausanne-Vidy bordent également un tapis, mais en *opus tessellatum*<sup>134</sup>. A Buix, l'un des sols (**21 I**) encadre un panneau carré en *opus sectile*<sup>135</sup>. Seul le pavement d'Oberkulm semble dater de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. Les autres sols ont été construits au 1<sup>er</sup> ou au début du 2<sup>e</sup> s.

Le semis de *crustae*, connu depuis le 4<sup>e</sup> s. av. J.-C., est particulièrement fréquent en Italie dès le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. En Gaule, il est surtout utilisé à partir du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. A Besançon, par exemple, plusieurs sols de ce type ont été découverts. Ils ont aussi bien été posés au début du 1<sup>er</sup>, qu'au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> s.<sup>136</sup> Le semis de croisettes est fréquent en Italie dès l'époque républicaine, mais peu représenté au nord des Alpes. En Gaule, il date généralement du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C., mais est également recensé à Besançon à la fin du 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>137</sup> L'alternance de croisettes et de *crustae* semble plus rarement attestée. Elle apparaît cependant sur quelques pavements italiens et sur au moins un sol de Besançon, daté de la fin du 2<sup>e</sup> s.<sup>138</sup>

L'association de l'*opus tessellatum* et de l'*opus signinum* est courante en Italie de l'époque républicaine à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>139</sup> et se rencontre à plusieurs reprises en Narbonnaise au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les exemples du sud de la Gaule montrent aussi fréquemment une bande de mortier sans décor le long

de certains murs. En revanche, la combinaison avec l'*opus sectile*, diffusée elle aussi depuis l'époque républicaine, est plus rare. Elle se rencontre sur quelques pavements romains<sup>140</sup>.

Comme nous pouvons le constater avec les découvertes récentes de Besançon, toutes datées archéologiquement, les différents types de semis réguliers à fond d'*opus signinum* sont utilisés pendant les trois premiers siècles de notre ère. Cette technique ne peut donc en aucun cas servir de critère pour une datation précoce des pavements. A ce titre, les datations stylistiques fixant systématiquement ces sols dans le courant du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. doivent être considérées avec une extrême prudence.

### I.3.2.3 Quadrillage<sup>141</sup>

Genève **50.3 I-II**.

Deux sols de la villa du Parc de La Grange à Genève présentent un quadrillage losangé de tesselles noires sur *opus signinum* (mortier clair). Ils datent vraisemblablement du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'un (**50.3 I**) comporte un quadrillage sur toute la surface conservée du pavement, l'autre montre une alternance de lignes de losanges et de bandes formées de trois rangs de tesselles.

Le quadrillage losangé est l'un des motifs les plus courants des pavements en *opus signinum*. Il est utilisé du 3<sup>e</sup> s. av. J.-C. au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Italie et apparaît également sur quelques sols au nord des Alpes, notamment à Besançon, du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>142</sup>. En revanche, la variante représentée sur le deuxième pavement du Parc de La Grange semble beaucoup plus rare.

### I.3.2.4 Décor centré

Augst **4.46 I** ; Avenches **5.34** ; **5.64 I** ; Massongex **74.2 I** ; Oberkulm **89 I**.

Aucun des décors centrés découverts en Suisse n'est identique. Plusieurs d'entre eux présentent d'ailleurs des formes originales, peu ou pas connues dans le reste du monde romain. Un seul pavement (Augst) comporte un mortier à base de tuileaux. Le décor des quatre autres apparaît sur un mortier gris.

L'exemple d'Avenches, découvert dans la même *domus* (*Insula* 13 est) que le semis régulier, particulièrement rare, mentionné plus haut, se compose d'un cercle formé de tesselles noires et de quelques tesselles isolées en

son centre. Les deux pavements appartiennent au même état de construction de l'édifice et sont datés de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s.

La mosaïque d'Oberkulm présente aussi un motif circulaire, mais plus complexe. Le cercle s'inscrit dans un cadre carré, lui-même entouré d'une large bordure décorée d'un semis de croisettes<sup>143</sup>. Il contient, de plus, cinq cercles concentriques. Ce sol, constitué de plaquettes en marbre polychrome, daterait de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s.

La présence d'un motif circulaire occupant le centre d'un pavement en *opus signinum* est courante<sup>144</sup>. Il est en revanche très rare de rencontrer un cercle unique, sans véritable motif de remplissage<sup>145</sup>. De même, le décor de cercles concentriques est tout à fait inhabituel. Un seul exemple, découvert à Septème (Narbonnaise)<sup>146</sup>, se rapproche stylistiquement du pavement d'Oberkulm. Pourtant, les datations proposées pour ces deux sols sont très différentes.

A Massongex, un pavement de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. a été trouvé dans un édifice construit en terre et bois. Le décor de tesselles prend place au centre de l'espace et dessine un double cadre carré avec alternance de cubes blancs et de cubes noirs. L'intérieur du carré semble orné d'un semis de cubes noirs. A l'extérieur du cadre, sur l'un des côtés, apparaît une lettre B dessinée en tesselles noires et blanches. Nous ignorons ce que cette lettre peut signifier. L'existence de panneaux carrés au centre d'une pièce est souvent attestée en *opus signinum*. La plupart du temps, le carré est inscrit d'un cercle ou décoré d'un labyrinthe, par exemple<sup>147</sup>. A Massongex, il pourrait s'agir d'un motif de ce genre, largement simplifié. La présence d'une inscription, fréquente en Italie ou dans la péninsule ibérique, est très rare au nord des Alpes. Les quelques exemples connus, souvent en grec, se trouvent en Narbonnaise<sup>148</sup>.

L'exemple le plus atypique est celui découvert récemment à Augst, à quelques mètres du théâtre antique. Ce pavement, probablement tardif (fin 3<sup>e</sup>-début 4<sup>e</sup> s.), présente un dessin rouge, constitué uniquement de grosses tesselles en terre cuite. Le décor montre notamment l'emboîtement complexe d'un hexagone concave, d'un hexagone, d'un cercle et d'un carré incurvé, associé à des peltes. Si l'*opus tessellatum* en terre cuite est rare sur fond d'*opus signinum*, il est utilisé sur d'autres types de pavements depuis

le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. et jusqu'à l'époque médiévale<sup>149</sup>. Le motif représenté, quant à lui, ne possède aucun parallèle connu. Il emploie cependant toute une série d'éléments (peltes, octogones concaves, etc.), fréquents à toutes les époques.

Si les sols en *opus signinum* mis au jour en Suisse se caractérisent majoritairement par des fonds en mortier clair (gris-blanc), comme le mentionnait déjà l'inventaire de 1961, ils ne datent pas uniquement du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les nombreuses découvertes récentes montrent que leur construction s'échelonne du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. (ou 4<sup>e</sup> s.) de notre ère et que les motifs représentés sont non seulement variés, mais souvent relativement originaux.

### 1.3.3 *Crustae* sur *opus tessellatum*<sup>150</sup>

Avenches 5.12 I-II ; 5.51 I-III.

Seuls cinq pavements d'Avenches présentent une technique associant des *crustae* noires sur fond d'*opus tessellatum* blanc. Il s'agit d'un ensemble de pavements probable-

133 chap. 1.3.2.4.

134 chap. 1.3.6.

135 chap. 1.3.5.

136 concernant ce motif : Vassal 2006, 48-49 ; Peter 1995, 28-29. – Pour les exemples de Besançon, nous tenons à remercier C. Munier, archéologue, qui nous a fourni les informations nécessaires sur les pavements découverts lors des fouilles récentes.

137 Blake I, pl. 4, 1 ; 4, 2 ; 4, 4 ; Vassal 2006, 49. En Gaule, un exemple à Reims dans Recueil Gaule I, 1, 14 et 28-29, n° 23.

138 Donderer 1986, 139 et 186.

139 Recueil Gaule III, 3, 300-302, n° 892-893.

140 Peter 1995, 29 (avec mention de la biblio. antérieure).

141 quadrillage losangé : Balmelle *et al.* 1985, pl. 317, b.

142 Donderer 1986, 106 ; Vassal 2006, 49-50. – Pour Besançon : Recueil Gaule I, 3, 32-33, n° 271.

143 chap. 1.3.2.2. – Pour une illustration de ce pavement, voir Gonzenbach 1961, pl. 31.

144 notamment Vassal 2006, 50-52.

145 Un exemple un peu similaire à celui d'Avenches provient de Reims (sans date, probablement 1<sup>er</sup> ou début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : Recueil Gaule I, 1, 14 et 27, n° 16.

146 Recueil Gaule III, 3, 98-100, n° 568. Ce pavement est daté stylistiquement du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

147 Vassal 2006, 53 et 59.

148 pour les inscriptions : Recueil Gaule III, 3, 98-100, n° 568 ; Vassal 2006, 57-58.

149 à ce sujet : Recueil Gaule III, 3, 134-135, avec mention de la biblio. antérieure.

150 Balmelle *et al.* 1985, pl. 107 (var.).

ment contemporains, tous découverts à l'intérieur ou à proximité de la basilique du *forum*. Trois d'entre eux (**5.51 I-III**), séparés les uns des autres par des sols en dallage, présentent un semis régulier de *crustae* noires sur fond blanc. Les deux autres (**5.12 I-II**), décrits moins rigoureusement, semblent plutôt décorés d'un semis irrégulier de *crustae* noires, carrées et rectangulaires, sur fond blanc.

Cette technique est assez rare au nord des Alpes. Quelques exemplaires sont recensés au sud de la Gaule, mais en blanc sur fond noir. Les pavements en noir sur fond blanc sont en revanche fréquents en Italie, tant au nord qu'au sud de la péninsule. Si cette technique est connue dès l'époque républicaine, elle a été utilisée ensuite pendant plusieurs siècles. Le semis irrégulier de *crustae* tend à disparaître à la fin du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Le semis régulier, quant à lui, semble se poursuivre jusqu'à l'époque sévérienne<sup>151</sup>. De ce fait, les pavements d'Avenches sont difficiles à dater. Il n'est pas improbable cependant qu'ils fassent partie des tout premiers pavements de Suisse, datant très certainement du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et peut-être même plus précisément de l'époque tibérienne.

### 1.3.4 *Opus sectile*

Riva San Vitale 162 I.

L'*opus sectile* semble extrêmement rare sur le territoire suisse ou, du moins, n'a presque jamais été observé *in situ*. Si de nombreux éléments de placages se trouvent dans les dépôts des sites et des musées, il est très difficile de connaître précisément l'endroit qu'ils décoraient (sols, parois, etc.)<sup>152</sup>. Vu la complexité du sujet et les compétences très spécifiques nécessaires à l'élaboration d'une telle étude, nous nous contentons ici de mentionner le seul pavement conservé et de recenser quelques éléments appartenant probablement à d'autres sols en *opus sectile*.

Le seul *opus sectile* conservé se trouve dans le baptistère paléochrétien de Riva San Vitale, daté du 6<sup>e</sup> s. Composé de plusieurs champs, principalement décorés de schémas d'hexagones, ce pavement noir et blanc orne cette grande salle hexagonale, flanquée de huit niches, alternativement semi-circulaires et quadrangulaires. Au centre de la pièce, le décor présente une composition en nid d'abeilles de carrés et de triangles adjacents<sup>153</sup>. Dans deux des niches semi-circulaires se

trouve une composition losangée de losanges et de rectangles<sup>154</sup>. Dans toutes les autres niches, nous pouvons voir une composition triaxiale d'hexagones tangents<sup>155</sup>, en blanc sur noir ou en noir sur blanc.

Les fouilles récentes à Orbe ont mis au jour un ensemble de petites dalles en marbre, qui proviennent peut-être d'un sol en *opus sectile* (**95.1 XII**). Ces éléments n'ont pas été découverts dans leur contexte d'origine, mais en démolition, dans le remplissage d'un bassin. Malheureusement, aucun négatif, caractéristique de ce type de pavement, n'a été observé sur le sol des pièces de la *villa*. Ces petits éléments de marbre, de différentes couleurs (noir, bleu, vert, rouge, blanc) et de formes diverses, formaient probablement un décor de carrés et de cercles, jouant sur deux ou trois variations chromatiques.

Quelques fragments de dalles, également peu explicites quant au motif représenté ou au lieu qu'ils décoraient, ont été retrouvés par exemple dans les thermes de l'*Insula* 19 à Avenches<sup>156</sup>.

En Gaule, l'*opus sectile* est particulièrement fréquent en Narbonnaise, ainsi que dans une partie importante de la province de Lyonnaise. En Gaule Belgique, comme sur le territoire suisse, les vestiges d'*opus sectile* sont beaucoup plus lacunaires. Le manque de pavements s'explique peut-être par une disparition des sols ou une récupération des matériaux. De plus, la tradition des pavements en marbre importé a probablement été moins forte dans les régions septentrionales, plus éloignées du trafic maritime et fluvial du bassin méditerranéen<sup>157</sup>.

Le style du décor du baptistère de Riva San Vitale, constitué d'éléments noirs et blancs de petite taille en marbre, semble caractéristique de plusieurs basiliques et baptistères d'Italie du Nord à partir du 5<sup>e</sup> s. Le plan du bâtiment de Riva San Vitale et le décor de son sol sont notamment très proches de ceux du baptistère S. Giovanni in Fonte de Milan<sup>158</sup>.

### 1.3.5 *Opus sectile* et *opus tessellatum*<sup>159</sup>

Augst 4.5 I ; Avenches 5.46 I ; 5.55 II ; Bonvillars 17 ; Buix 21 I ; Lausanne-Vidy 130.4 I ; Oberkulm 89 IV ; Yvonnand-Mordagne 143.2 VIII.

Les pavements associant *opus sectile* (ou techniques apparentées) et *opus tessellatum* ne sont pas très courants sur le territoire suisse,

mais sont mieux représentés (ou mieux conservés) que les sols en *opus sectile*. Comme le signale déjà V. von Gonzenbach, ce type de sol présente généralement soit une bordure en *sectile* (ou en dallage), encadrant un tapis en *tessellatum*, soit l'inverse. La majorité des sols suisses se caractérisent par un tapis en *opus sectile*, bordé d'*opus tessellatum*. L'un d'entre eux (Augst), cependant, possède d'une part une bande de raccord en dallage, d'autre part un tapis en *sectile*. Seuls les pavements d'Avenches (**5.46 I** et **5.55 II**) se caractérisent par une technique un peu particulière.

Nous sommes avant tout frappés par la grande variété des motifs et des matériaux utilisés sur ces sols. En effet, l'exemple de Bonvillars associe un dallage en terre cuite et une bordure de rinceau polychrome; celui de Buix, un petit panneau en *sectile* polychrome (non conservé) entouré d'un semis de *crustae*<sup>160</sup>; à Lausanne-Vidy, une bordure de sabliers encadre un dallage noir et blanc concentrique (calcaire, marbre et schiste) et à Oberkulm, une bande de tesselles longe un dallage en marbre blanc. Le pavement découvert à Augst présente, quant à lui, un dallage en grès rouge le long des murs, une bordure en *tessellatum*, puis un *opus sectile* en calcaire noir et blanc. A Avenches, la combinaison *tessellatum* et *sectile* de la mosaïque de l'*Insula* 8 (**5.55 II**) se cantonne à un petit panneau rectangulaire, situé au centre de la pièce : la bordure de tesselles, au décor polychrome, entoure une dalle en calcaire ou en marbre blanc. Le reste de l'espace est occupé par un *terrazzo*. A Lausanne-Vidy enfin, une bande en *opus signinum*<sup>161</sup> prolonge le tapis en *tessellatum* et *sectile* sur un côté de la pièce.

Le second sol avenchois associe l'*opus tessellatum* à de petites plaques irrégulières (*opus segmentatum*). Il s'agit d'une composition radiale, dessinée par des filets triples de *tesselles* et inscrite dans un carré. Si la bordure est aussi constituée d'une bande en *tessellatum*, les espaces laissés libres par la composition sont remplis par un *opus segmentatum* blanc.

Aucun de ces pavements ne semble avoir de véritables parallèles. Pourtant, l'association *opus sectile* et *opus tessellatum* est une technique connue. Si elle apparaît assez peu en Gaule et en Germanie, elle est très fréquente en Italie au 1<sup>er</sup> et au début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>162</sup> La plupart des pavements suisses cités datent également de cette période. Seuls les exemples d'Oberkulm et d'Yvonand se si-

tuent plutôt à la fin du 2<sup>e</sup> s. Le nombre relativement important de ces sols sur le territoire suisse peut être mis en rapport avec la proximité de Lyon, où cette technique constitue une particularité régionale. Quant à la grande variété des matériaux utilisés, elle rappelle un emploi similaire des roches locales dans les pavements en *opus sectile* du nord de la province de Lyonnaise<sup>163</sup>.

L'association *opus sectile*, *opus tessellatum* et *opus signinum*, telle qu'elle apparaît à Lausanne-Vidy, est attestée à époque haute en Italie, en particulier à Pompéi, mais est rare en Gaule<sup>164</sup>.

### 1.3.6 *Opus tessellatum* et *terrazzo*

Augst **4.35 I** ; Avenches **5.3 III** ; **5.55 II** ; **5.58 I** (?) ; **5.71 I** ; Lausanne-Vidy **130.4 I** ; Presinge **160 I**.

A Avenches en particulier, mais aussi à Augst et à Presinge, plusieurs mosaïques sont intégrées à un sol en *terrazzo*, au centre duquel l'*opus tessellatum* joue le rôle d'un panneau décoratif carré ou rectangulaire.

Trois mosaïques d'Avenches, celle dite du *triclinium* d'été (**5.3 III**), la mosaïque aux Gladiateurs (**5.58 I**), ainsi que l'un des pavements de l'*Insula* 8 (**5.55 II**), se caractérisent par un tapis carré en *tessellatum*, avec décor centré polychrome, autour duquel prend place une large bordure en *terrazzo*. A Augst, le décor de tesselles, noir et blanc, occupe également le centre de la pièce, mais il est

151 pour le semis régulier : Donderer 1986, 17–18, Altino n° 16 ; Recueil Gaule III, 1, 64–65, n° 48. – Pour le semis irrégulier : Recueil Gaule III, 1, 151, n° 207.

152 Nous remercions C. Morier-Genoud, spécialiste des placages et qui a travaillé sur le matériel de plusieurs sites suisses, de nous avoir donné des informations précieuses sur l'état du matériel découvert en Suisse.

153 chap. II.2.1.17.2.

154 chap. II.2.1.14.

155 chap. II.2.1.17.6.

156 Morier-Genoud 2006, 215–216.

157 concernant l'*opus sectile* en Gaule : Dugué 2006, 7–8.

158 à ce sujet : Guidobaldi/Guidobaldi 1983, 320–326.

159 Gonzenbach 1961, 261–262 ; Schmid 1993, 188.

160 voir aussi chap. I.3.2.

161 voir aussi chap. I.3.2.2.

162 Schmid 1993, 49–50.

163 pour ces différents aspects en Gaule : Dugué 2006, 8.

164 concernant cet aspect : Recueil Gaule III, 3, 131–133, n° 613.

constitué d'un tapis de forme plus originale, bordé de petites dalles allongées en brique. Ce type de pavement se rencontre également à Presinge, sous la forme d'un panneau carré central au décor géométrique noir et blanc. Ici, il ne s'agit pas d'un simple *terrazzo*. Le sol en mortier présente un motif de *crustae*, incrustées à intervalles réguliers<sup>165</sup>. A Lausanne, une bande de mortier borde le tapis principal en *tessellatum* et en sectile. Comme à Presinge, le *terrazzo* est ici décoré d'une incrustation de tesselles<sup>166</sup>.

Le dernier pavement, découvert à Avenches (**5.71 I**), montre une organisation tout à fait particulière, dans laquelle l'*opus tessellatum*, qui occupe cette fois-ci toute la longueur de la pièce, est bordé par une bande en *terrazzo* le long des murs est et ouest.

L'ensemble de ces sols se situe chronologiquement entre la fin du 1<sup>er</sup> et le milieu du 2<sup>e</sup> s. Les deux pavements avec *opus signinum* datent plutôt de la fin du 1<sup>er</sup> s.

La présence d'un tapis carré au centre d'un sol en mortier est fréquente en Italie dès l'époque républicaine et se rencontre régulièrement en Gaule jusque dans le courant du 2<sup>e</sup> s. Cependant, la majorité des exemples possède, en fait, un sol en *opus signinum*, décoré d'incrustations de tesselles ou de *crustae*. Les bordures en *terrazzo*, sans incrustations, sont plus rares<sup>167</sup>.

En revanche, l'organisation « en couloir » du pavement d'Avenches (**5.71 I**) est extrêmement rare. Aucun parallèle montrant un tapis allongé en *tessellatum*, bordé de chaque côté d'un espace en *terrazzo*, ne semble exister. L'exemple le plus proche du nôtre associe *sectile* et *terrazzo* et se trouve à *Thuburbo Maius* (Tunisie)<sup>168</sup>. Ce pavement date de la fin du 2<sup>e</sup> s., celui d'Avenches, du milieu du siècle.

### 1.3.7 Mosaïques de paroi ou de plafond<sup>169</sup>

Avenches **5.59 II** ; **5.61 I** ; **5.67 I** ; **5.70 I** ; Baden **6.2 I** ; Coire **31.2 IV** ; Corsier **36 II** ; Genève **50.1 I** ; **50.3 VIII** ; **50.4 VI** ; **50.5 II** ; Hölstein **57 II** ; Morbio Inferiore **77 II** ; Münchwilen **159 I** ; Munzach **81 VI** ; Oberweningen **90 B II** ; Orbe **95.1 XIII-XIV** ; **95.2 I** ; Perly **99** ; Pfeffikon **100 IIb** ; Presinge **160 II** ; Vicques **129 II** ; Waltenschwil **135 Ib**.

Les mosaïques décorant une paroi ou un plafond sont très rarement découvertes en place. Seuls quelques exemples, ornant le bas d'un mur ou le bord d'un bassin ont pu être observés *in situ*. Ces derniers éléments sont généralement en pierre, alors que la majorité des mosaïques pariétales ou de plafond sont

en tesselles de verre, particulièrement appréciées pour la légèreté de leur matériau. Le plus souvent, seules des concentrations de tesselles de verre sont mises au jour, signalant la présence de mosaïques pariétales. Le mauvais état de conservation de ces décors nous empêche généralement de connaître les motifs représentés.

Mis à part deux exemples plus tardifs, que nous mentionnons plus bas, trois mosaïques de paroi ont été trouvées *in situ*. Dans les trois cas, le décor est constitué de tesselles en pierre. Le premier, découvert à Waltenschwil et montrant un rinceau d'acanthe polychrome sur fond blanc, occupait le socle d'une paroi. Le deuxième recouvrait les parois et le bord d'un petit bassin dans la *villa* de Münchwilen. Le dernier décorait la banquette d'un bassin dans les thermes de l'*Insula* 23 à Avenches (**5.61 I**) et représentait une frise polychrome d'animaux marins. A Münchwilen, la mosaïque descend jusqu'au sol du bassin, alors qu'à Avenches, elle ne décore que le rebord arrondi. Le reste du mur est couvert d'un enduit rouge. D'autres fragments, découverts sur les sites d'Hölstein et d'Oberweningen, présentent également une forme arrondie qui laisse penser qu'ils occupaient, comme à Avenches, le bord d'un bassin<sup>170</sup>. L'un des fragments d'Hölstein illustre d'ailleurs le corps enroulé d'un animal marin.

Parmi les concentrations de tesselles en verre trouvées sur certains sites se trouve parfois un petit fragment nous donnant une idée des motifs représentés. C'est le cas dans l'*Insula* 7 d'Avenches, où un petit morceau, au décor polychrome et probablement géométrique, a été découvert en démolition. Un autre fragment, de plus grande taille, provient de la *villa* de Pfeffikon. Il représente un personnage féminin, interprété jusqu'ici comme l'une des quatre Saisons.

L'emplacement d'origine des tesselles en verre n'est pas toujours aisé à restituer. Les concentrations se trouvent le plus souvent dans le comblement d'un bassin (Orbe **95.1 XIV**, Corsier, Vicques et Baden), suggérant un décor sur le mur ou le plafond, au-dessus du point d'eau. A Orbe et à Corsier, les vestiges observés indiquent plus précisément un décor mixte (tesselles, stucs, coquillages, peintures murales)<sup>171</sup>. Ailleurs, les cubes en verre se trouvent au pied d'un mur ou d'une niche semi-circulaire.

Les revêtements pariétaux (en pierre et en verre) cités ici se situent entre le milieu du



1<sup>er</sup> et le milieu du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. environ. Les décors en pierre sont les plus précoces. Ils apparaissent au milieu du 1<sup>er</sup> s. (Avenches **5.61 I**) et semblent perdurer jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> s. (Hölstein). En revanche, l'utilisation des tesselles en verre ne remonte probablement pas avant le milieu du 2<sup>e</sup> s. et se poursuit, pour les mosaïques mentionnées, jusqu'au 3<sup>e</sup> s.

La présence de mosaïque en pierre sur le bord d'un bassin n'est pas fréquente en Gaule. Un exemple similaire se trouve cependant dans la forêt de Brotonne (Gaule Lyonnaise), avec un décor de canards <sup>172</sup>.

Quant aux mosaïques pariétales en verre, bien connues en Italie, elles sont rarement attestées, ou, du moins, rarement mentionnées en Gaule et en Germanie.

Quelques cas particuliers peuvent en outre être signalés. A Orbe, une quarantaine de tesselles en verre, pour la plupart bleu foncé, a été mise au jour dans et aux abords du *mithraeum* (**95.2 I**). La présence de ces tesselles laisse penser qu'une mosaïque pariétale ornait cet édifice. Cependant, la faible quantité retrouvée nous oblige à proposer deux hypothèses. D'une part, les tesselles auraient servi de décoration à un petit panneau coloré ou à une niche. D'autre part, comme aucun élément décoratif en lien avec le culte de Mithra n'a été laissé sur place au moment de l'abandon, le décor en mosaïque des murs ou de la voûte aurait aussi été récupéré en grande partie à ce moment-là. La couleur bleue des tesselles peut être mise en relation avec le décor habituel des *mithraea*, illustrant la voûte céleste<sup>173</sup>. La construction de cet édifice date vraisemblablement de la fin du 2<sup>e</sup> s.

De nombreuses tesselles de verre ont été mises au jour dans des couches tardives (fin 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s.) aux environs du théâtre d'Avenches, associées à des fragments de placages de marbre et de calcaire (**5.67 I**). Ce matériel provient peut-être du monument lui-même, en phase de démolition à ce moment-là. A la suite d'une étude attentive du décor des théâtres romains, nous constatons que plusieurs d'entre eux (Orange et Vaison-la-Romaine) présentaient des panneaux colorés en tesselles de verre, ornant certaines zones des murs de scène<sup>174</sup>. Nous pourrions nous trouver à Avenches dans un cas de figure identique<sup>175</sup>. La construction du mur de scène se terminant au milieu du 2<sup>e</sup> s., le décor pariétal daterait de cette période ou éventuellement de rénovations postérieures (150-250 apr. J.-C.).

Les deux derniers exemples de mosaïque pariétale sont plus tardifs. L'un décorait l'une des absides de la *villa* de Morbio Inferiore (seconde moitié du 3<sup>e</sup> s.). Le revêtement en tesselles de verre polychromes et dorées était vraisemblablement associé à une plinthe constituée d'un *opus sectile* en marbre. Le second exemple se trouve aujourd'hui encore dans l'absidiole du caveau funéraire de l'église St-Etienne à Coire (fin 5<sup>e</sup>-début 6<sup>e</sup> s.). La mosaïque, en grande partie formée de tesselles de verre, recouvrait les murs d'une niche. Seule la base du décor, représentant probablement les quatre fleuves du mont Paradis, est conservée aujourd'hui. La tradition des mosaïques pariétales paléochrétiennes est particulièrement bien illustrée, en particulier à Ravenne.

165 voir aussi chap. I.3.2.2.

166 pour ce pavement, voir aussi chap. I.3.2.2 ; I.3.5.

167 avec incrustations : Recueil Gaule III, 3, 129-130, n° 610. – Sans incrustations : Recueil Gaule III, 3, 276-279, n° 840 ; Balmelle/Neiss 2003, 68-69.

168 Balty 1991, 56-60.

169 Gonzenbach 1961, 262-264.

170 concernant les mosaïques sur bord de bassin : Delbarre-Bärtschi 2012b, 113-114.

171 voir aussi chap. I.1.4.

172 Recueil Gaule II, 5, 87-88, n° 877.

173 concernant le *mithraeum* et son décor : Pautier *et al.* 2000, 29-32.

174 pour l'étude des mosaïques pariétales dans des théâtres : Recueil Gaule III, 1, 58-59, n° 39 ; III, 3, 173, n° 662 ; Dumasy 2011.

175 concernant le théâtre d'Avenches et son éventuel décor : chap. IV.1.1.2.





# II Analyse stylistique : motifs géométriques ou végétaux et schémas de composition

Si les pavements les mieux connus du **S**public correspondent logiquement aux décors les plus spectaculaires et les mieux conservés, la plupart des mosaïques présentent des motifs géométriques très simples, généralement noirs et blancs, éventuellement agrémentés d'une ou de deux couleurs complémentaires. De même, le remplissage des cases ou des médaillons déterminés par les différents schémas de composition peut être simplement géométrique, végétal ou, plus rarement, décoré d'un animal ou d'un objet.

Dans ce chapitre, l'ensemble des motifs rencontrés sur les mosaïques suisses est recensé et étudié systématiquement, en partant de la bande de raccord et des motifs de bordure, en retraçant ensuite les différents schémas de composition et finalement en répertoriant les décors de remplissage. Parmi ceux-ci, seuls les éléments géométriques, végétaux, ainsi que les animaux et les objets isolés sont mentionnés. Les scènes et les thèmes figurés, même s'ils sont répartis sur plusieurs panneaux d'un pavement, sont étudiés ultérieurement, dans le chapitre consacré à l'analyse iconographique<sup>176</sup>.

Le but de ce recensement est non seulement de faire apparaître, en les groupant par type, les nombreux motifs utilisés par les mosaïstes antiques sur le territoire suisse, mais aussi de rechercher, dans certains cas, leur origine et de mentionner les principaux parallèles connus dans les autres régions de l'Empire. Pour la plupart des motifs, nous nous concentrons surtout sur les pavements découverts dans les provinces antiques occidentales. Cependant, certains décors particulièrement rares ont nécessité une recherche plus approfondie dans l'ensemble du territoire de l'Empire romain<sup>177</sup>. L'établissement d'un petit historique des différents motifs, ainsi que la recherche de parallèles permettront par la suite<sup>178</sup> de mettre en lumière les divers courants d'influences qui concernent les pavements suisses et de situer ces derniers dans la production générale des mosaïques antiques, ainsi que de souligner les originalités ou les motifs particulièrement employés par les artisans locaux.

## II.1 Bordures

### II.1.1 Bandes de raccord

**L**e terme de « bande de raccord » est utilisé pour désigner une bande de couleur unie, plus ou moins large et régulière, qui se situe entre la bordure du décor proprement dite et les murs de la pièce. Il s'agit d'une zone tampon, généralement constituée de tesselles assez grandes, posées relativement grossièrement, qui permet de combler les éventuelles irrégularités entre la forme de la pièce et celle du décor de la mosaïque.

Sur le territoire qui nous occupe, les bandes de raccord sont le plus souvent blanches ou noires et formées de lignes de tesselles parallèles à la bordure du pavement. Quelques exceptions existent cependant<sup>179</sup>.

#### II.1.1.1 Bande de raccord blanche

Augst 4.2 III–VIII ; X ; 4.5 II ; 4.36 I ; 4.40 I ; Avenches 5.3 I ; 5.12 I–II ; 5.51 I–III ; Bösinggen 13 II ; Buchs 20 II ; Genève 50.5 I ; Köniz 153 I ; Mendrisio 75 I ; Nyon 86.2 I–II ; Oberweningen 90 A I ; Orbe 95.1 I–IX ; Tschugg 171 I ; Unterlunkhofen 127 I–II ; Waltenschwil 135 Ia ; Windisch 136.4 II ; Winkel 138 III–IV ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 II ; Yvonand-Mordagne 143.2 III ; VI ; Zofingen 144 II–III.

Sur les quelques dizaines de pavements suisses pour lesquels la bande de raccord est connue, une majorité semble comporter une bande blanche. En étudiant attentivement la liste qui précède, nous constatons que les

176 chap. III.

177 Pour l'étude des parallèles découverts dans les différentes provinces de l'Empire, nous nous sommes avant tout basés sur les mosaïques recensées dans les corpus les plus récents de chaque région, ainsi que sur quelques articles mentionnant de nouvelles découvertes. Cependant, une recherche véritablement exhaustive de l'ensemble des parallèles existants, parfois non publiés, est pratiquement impossible. De même, nous n'avons pas effectué de recherches systématiques sur la représentation des motifs sur d'autres types de supports (peinture murale, reliefs, etc.).

178 chap. V.

179 Nous ne connaissons pas les caractéristiques de la bande de raccord de chaque pavement suisse. Les observations de ce genre, relativement rares, sont impossibles sur la plupart des mosaïques fragmentaires et difficiles dans le cas de trouvailles anciennes dont seul un dessin subsiste. Malgré cela, la proportion des différents types de bandes de raccord attestées semble tout à fait exploitable pour notre étude.

exemples proviennent de l'ensemble du territoire.

Les mosaïques concernées datent aussi bien du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. que du 2<sup>e</sup> s., et très probablement du début du 3<sup>e</sup> s. L'un des sols tardifs du groupe épiscopal de Genève (**50.5 I**) possède également une bande de raccord de cette couleur.

De même, le style et les motifs du tapis proprement dit, que ce dernier soit noir et blanc ou polychrome, géométrique ou figuré, ne semblent avoir aucune incidence sur la couleur de la zone reliant la bordure au mur. Visiblement, les mosaïstes choisissent simplement la teinte opposée à celle de la dernière bande de bordure du pavement.

Les mêmes caractéristiques se rencontrent notamment sur les mosaïques d'Italie, de Gaule ou de Germanie.

#### II.1.1.2 Bande de raccord noire

Augst **4.9 I** ; **4.11 I** ; **4.36 II** ; **4.37 II-III** ; **4.41 I** ; Avenches **5.8 I** ; **5.54 I** ; **5.55 IV** ; **5.60 I** ; Berne-Bümpliz **8 I** ; Hölstein **57 I** ; Massongex **74.1 I-II** ; Münsingen **80 I** ; Munzach **81 II-V** ; Nyon **86.4 II** ; Toffen **124 III** ; Lausanne-Vidy **130.4 I** ; Zofingen **144 I**.

Si les bandes de raccord noires semblent un peu moins fréquentes que les blanches, elles sont aussi utilisées sur une grande partie du territoire suisse, sur des pavements datés des trois premiers siècles de notre ère.

Comme pour les bandes blanches, le décor du tapis est aussi bien noir et blanc que polychrome, géométrique que figuré.

Nous remarquons, de plus, que dans un même édifice (Augst **4.36**, Munzach et Zofingen) des mosaïques avec bandes de raccord noires côtoient des sols contemporains avec raccord blanc. Cette constatation prouve que le choix de la couleur ne dépend pas du style du pavement, de l'époque ou de la région, mais qu'il est adapté au décor de chaque sol.

#### II.1.1.3 Bande de raccord en couleur

Avenches **5.33 I** ; **5.35 I** ; **5.54 III (?)** ; **5.55 I** ; **5.63 I** ; Vallon **172 I-II**.

En dehors des bandes de raccord noires ou blanches que l'on rencontre sur une grande partie des mosaïques de l'Empire romain<sup>180</sup> et sur la quasi-totalité des pavements suisses, nous observons quelques exceptions, toutes situées dans la région d'Avenches. Il s'agit de plusieurs pavements, datés entre le milieu du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s., qui comportent une bande de raccord jaune. Un

exemple tout à fait unique (Avenches **5.55 I**), construit probablement à la même période, possède même une bande de raccord rouge.

Les raccords jaunes apparaissent sur quatre mosaïques avenchoises, ainsi que sur les deux pavements de la villa de Vallon, située à proximité d'*Aventicum*. Ils sont non seulement inconnus sur d'autres pavements suisses, mais ils sont de plus constitués de tesselles en calcaire jaune du Jura, pierre locale provenant des carrières de la rive jurassienne du lac de Neuchâtel. Cette caractéristique, que l'on retrouve sur plusieurs bordures de pavements de la région et que nous étudierons plus en détail ci-dessous<sup>181</sup>, pourrait être la signature d'un atelier avenchois. A Vallon, cette particularité est d'autant plus étonnante que les deux mosaïques ne sont pas contemporaines. Elles ont probablement été posées à environ cinquante ans d'intervalle. Faut-il y voir la volonté du commanditaire du pavement le plus récent de reproduire cette même spécificité locale, ou s'agit-il de la signature d'un atelier actif pendant plus de cinquante ans dans la région d'Avenches ?

#### II.1.1.4 Bande de raccord en oblique

Avenches **5.52 I** ; Orbe **95.1 VI**.

Contrairement à l'ensemble des bandes de raccord blanches, noires, jaunes ou rouges, mentionnées ci-dessus, dont les tesselles sont posées parallèlement à celles de la bordure, deux mosaïques présentent une bande blanche formée de lignes obliques de tesselles.

Cette caractéristique est particulièrement fréquente dès le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et parfois jusqu'à l'époque sévérienne sur les pavements italiens, mais aussi en Gaule du Sud et à Besançon par exemple. Elle est par contre extrêmement rare sur le Plateau suisse, de même qu'en Rhénanie et dans le nord de la province de Gaule Belgique (région trévire).

Les deux exemples suisses, découverts l'un à Avenches, l'autre à Orbe, sont difficiles à interpréter. Dans le cas d'Avenches, la bande de raccord en oblique découle peut-être de la précocité de cette mosaïque (1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.), ou alors, comme cela a été observé sur certains pavements de Besançon<sup>182</sup>, de l'utilisation plus récente d'une technique ancienne. La plupart des pavements d'Avenches datés du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ne sont malheureusement connus que par des descriptions ou sont dans un état très fragmentaire. Il est donc difficile

de savoir s'ils avaient une bande de raccord similaire. Quant au pavement d'Orbe, nous savons par les fouilles récentes qu'il date, comme les autres mosaïques de la *villa*, du dernier quart du 2<sup>e</sup> s. Nous ignorons pour quelle raison il est le seul à avoir une bande de raccord en oblique. Il n'est pas improbable que les mosaïstes aient voulu renforcer le style italique précoce de la seule mosaïque noire et blanche de ce site.

## II.1.2 Bordures géométriques

Les motifs géométriques de bordure sont nombreux et particulièrement variés. Ils peuvent prendre la forme aussi bien d'un simple filet noir que d'un motif tridimensionnel polychrome complexe. Le plus souvent, différents éléments de bordure se côtoient sur un même pavement. Tout d'abord, chaque mosaïque comporte une bordure principale qui fait le tour du tapis proprement dit. Ce cadre ornemental contient lui-même assez souvent un assemblage de plusieurs motifs. Ensuite, chaque tapis secondaire, chaque panneau ou médaillon possède sa propre bordure, constituée aussi, dans certains cas, de plusieurs éléments décoratifs.

Parmi les motifs que nous avons recensés ci-dessous, plusieurs sont tantôt employés comme bordure principale, tantôt comme encadrement de panneaux secondaires. Cette polyvalence dans la destination des motifs nécessite de la part des mosaïstes de savoir adapter chaque élément à la forme et à la taille du champ qu'il devra mettre en valeur.

### II.1.2.1 Bande et filet

Les bandes et les filets, habituellement noirs et blancs, constituent les motifs de bordure les plus simples et, de loin, les plus fréquents. D'une manière générale, les bandes sont utilisées pour entourer le tapis principal. Les filets, généralement doubles et parfois triples, servent quant à eux à dessiner la trame géométrique de nombreux pavements ou sont employés pour encadrer un autre motif de bordure plus complexe.

Comme les bandes et les filets se rencontrent sur pratiquement tous les pavements suisses, nous n'avons pas établi de liste exhaustive pour ces deux éléments. Nous nous contenterons ici de mentionner la manière dont ils sont utilisés sur les mosaïques

du territoire et de relever quelques exceptions, notamment la présence, plus rare, de bandes et de filets en couleur.

#### II.1.2.1.1 Bande<sup>183</sup>

Les bandes noires et blanches, pouvant contenir de quatre à plus d'une dizaine de rangées de tesselles, encadrent le tapis principal de la plupart des pavements suisses. Il s'agit souvent d'une alternance de plusieurs bandes noires et blanches, de largeurs différentes, qui contraste d'un côté avec la couleur de la bande de raccord et de l'autre avec celle des motifs de bordure supplémentaires ou avec celle du fond du champ principal. Celui-ci est généralement blanc sur les mosaïques de notre territoire. Les bandes peuvent également prendre place entre le décor d'une abside, d'une exèdre ou d'une bande de rallonge et celui du tapis proprement dit.

Quelques rares exemples de bandes en couleur sont à signaler sur le territoire suisse. Plusieurs pavements présentent en effet des bandes jaunes (Augst **4.9 I**, Avenches **5.33 I**, **5.63 I**, **5.71 I** et Vallon **172 II**). Il est très intéressant de constater que, mis à part celui d'Augst, ces pavements proviennent d'Avenches et de Vallon, comme les exemples de bandes de raccord jaunes. Il s'agit d'ailleurs, à l'exception d'une mosaïque d'Avenches (**5.71 I**), des mêmes pavements<sup>184</sup>. La bande jaune de cette dernière, comme celles des autres pavements, peut vraisemblablement être considérée comme la « signature » d'un même atelier<sup>185</sup>.

Un seul exemple comporte une bande rouge. Il s'agit aussi d'un sol avenchois (**5.17 I**), mais différent de celui caractérisé par une bande de raccord rouge (**5.55 I**).

180 Des bandes de raccord polychromes, en particulier jaunes, se rencontrent par exemple sur certains pavements tardifs d'Aquitaine (Recueil Gaule IV, 1, n° 51, 102, 110, 113, 117, 118, etc.). Des bandes de raccord rouges, constituées de tesselles en terre cuite, apparaissent notamment en Bretagne romaine (Neal/Cosh I, 270–271, n° 107.1 ; 278, n° 111.4, etc.).

181 chap. V.3.3.4.

182 voir notamment les pavements découverts lors des fouilles du collège Lumière en 2004, datés de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. : Darmon 2006a.

183 Balmelle *et al.* 1985, pl. 1, a ; 1, i ; 1, t. La « bande » est constituée d'au moins quatre rangs de tesselles, alors que le filet ne peut être que « simple », « double » ou « triple » en fonction du nombre de rangs de tesselles qu'il comporte ; Gonzenbach 1961, 282.

184 pour les bandes de raccord jaunes : chap. II.1.1.3.

185 chap. V.3.3.4.

Si les bordures constituées de bandes noires et blanches apparaissent sur la plupart des pavements d'Italie, de Gaule et de Germanie, les bandes de couleur semblent en revanche plus rares dans ces provinces de l'Empire. Quelques mosaïques de Vaison-la-Romaine possèdent néanmoins cette particularité<sup>186</sup>. Plusieurs sols découverts à Aquilée se caractérisent également par une bande en couleur, le plus souvent rose. Il s'agit peut-être ici, comme nous le supposons pour la ville d'*Aventicum*, de la marque spécifique d'un atelier local<sup>187</sup>.

#### II.1.2.1.2 Filet<sup>188</sup>

Ce motif apparaît sur la plupart des pavements suisses. En bordure de pavement, les filets, noirs ou blancs, sont le plus souvent constitués de trois rangs de tesselles et se situent généralement entre deux bandes de couleur opposée. La deuxième utilisation courante du motif consiste à encadrer un autre décor de bordure (de tapis principal ou de panneau secondaire), en particulier les tresses et les guillochis. Ceux-ci se détachent généralement sur un fond blanc, le cadre se compose d'un filet noir, en général double et plus rarement triple, de chaque côté du motif de tresse. Finalement, le filet double noir sur fond blanc se rencontre sur une très grande majorité de pavements pour en dessiner la trame géométrique.

Comme dans le cas des bandes, les filets de couleur sont beaucoup plus rares. Ils se rencontrent cependant sur plusieurs mosaïques avenchoises, notamment. Deux filets doubles jaunes soulignent les bordures intérieure et extérieure d'une des mosaïques de l'*Insula* 8 (**5.55 II**), datée de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Un pavement de la même maison, mais probablement un peu plus tardif (**5.55 I**), présente plusieurs filets doubles rouges à l'intérieur des formes géométriques du schéma. La mosaïque des Saisons (**5.9 I**) montre un filet simple rouge accompagnant des postes noires et blanches autour d'un médaillon octogonal. Sur celle des Vents (**5.5 I**), une ligne de couleur souligne parfois le cadre intérieur des panneaux carrés ou rectangulaires. Un filet double rouge encadré de noir borde également le panneau central de la mosaïque aux Gladiateurs (**5.58 I**). A Vallon, les deux mosaïques présentent cette particularité. Celle de la *Venatio* (**172 I**) comporte à l'intérieur de chacun de ses grands hexagones un filet double jaune et rouge, alors que celle dite de

Bacchus et Ariane (**172 II**) se caractérise par un filet triple rouge circulaire qui met en valeur le motif central de la plupart des hexagones. Enfin, un seul fragment de la *villa* de Colombier semble se distinguer par des filets colorés (**32 IV**). Il s'agit ici de deux filets doubles rouges encadrant un motif de crémaillère. D'après la taille de cette dernière, le fragment conservé doit plutôt provenir de la bordure principale du pavement, et non, contrairement aux exemples de la région avenchoise, d'éléments encadrant des panneaux ou des médaillons.

Dans les autres provinces occidentales, au Haut-Empire, l'emploi de filets en couleur n'est pas très courant, mais se rencontre semble-t-il plus souvent que les bandes polychromes. Plusieurs exemples découverts notamment en Narbonnaise, en particulier à Vaison-la-Romaine, à Grenoble et à Nîmes, comportent des filets colorés, généralement utilisés pour encadrer les panneaux secondaires des pavements<sup>189</sup>.

#### II.1.2.2 Filet pointillé<sup>190</sup>

Avenches **5.22 I** ; **5.44 I** ; **5.55 II** ; Cheseaux **29 I** ; Hölstein **57 I** ; Munzach **81 II** ; Orbe **95.1 I** ; **VI** ; Yvonand-Mordagne **143.2 III** ; Zofingen **144 I**.

Sur l'ensemble des pavements suisses concernés, le filet pointillé sert à border une composition géométrique, le plus souvent noire et blanche. Il s'agit généralement d'un damier, mais aussi quelquefois d'autres motifs, tels que des cercles sécants (Cheseaux et Orbe **95.1 VI**). L'alternance de tesselles noires et blanches constitue alors une transition visuelle, visant à marquer la séparation entre la composition géométrique et une bande de bordure noire ou blanche. Sur le pavement d'Yvonand, le schéma est un peu plus complexe, mais le rôle du filet pointillé reste le même. Sur la seconde mosaïque d'Orbe (**95.1 I**), en revanche, le motif joue ce rôle dans une mosaïque tricolore (cubes en perspective). Il se situe également entre la composition et une bande de bordure blanche.

Deux autres exemples (Avenches **5.44 I** et **5.55 II**), polychromes eux aussi, montrent un double filet pointillé, formant une bordure en damier de tesselles.

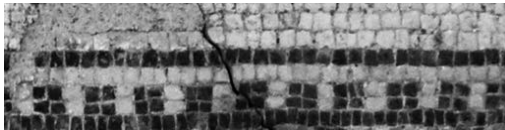
S'il est tout à fait courant de séparer visuellement un motif géométrique noir et blanc, en particulier un damier, d'une bande noire ou blanche, le moyen employé peut varier d'un endroit à l'autre. En Italie, par exemple, il s'agit assez rarement d'un filet



pointillé simple, mais généralement d'un double ou triple, ou d'un damier de tesselles de deux ou trois rangs<sup>191</sup>. Dans les autres régions de Gaule et de Germanie, le filet pointillé se rencontre parfois, mais visiblement beaucoup moins régulièrement que sur le territoire suisse<sup>192</sup>.

Le damier de tesselles, tel qu'il apparaît sur le dernier sol d'Avenches mentionné (**5.55 II**), est caractéristique des pavements italiens contemporains du 2<sup>e</sup> style. Il se rencontre également sur deux pavements d'Orange, datés du milieu ou de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>193</sup> Cette datation précoce confirmerait la construction de la mosaïque avenchoise au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., vraisemblablement dans la seconde moitié du siècle<sup>194</sup>.

### II.1.2.3 Filet denticulé<sup>195</sup>



Avenches 5.11 I

Avenches 5.4 I ; 5.11 I ; 5.33 I ; Hölstein 57 I ; Unterlunkhofen 127 II ; Vallon 172 II.

Fréquent en Italie<sup>196</sup>, en Gaule<sup>197</sup> et en Afrique du Nord à partir du début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C., ce motif est particulièrement apprécié dans la région du Rhin au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>198</sup> où il est employé notamment pour encadrer, aux côtés d'autres éléments décoratifs (filets, tresses, etc.), les panneaux secondaires et les médaillons. En comparaison du nombre de pavements concernés par ce motif au nord de la Germanie Supérieure, les exemples sur le territoire qui nous occupe sont assez rares.

En Suisse, le filet denticulé sert aussi bien de bordure à un médaillon central (Unterlunkhofen), de motif ornemental décorant une bande de rallonge (Hölstein), que de cadre à un panneau secondaire hexagonal (Vallon), circulaire (Avenches **5.33 I**) ou carré (Avenches **5.11 I**). Si les denticules décorant un champ secondaire sont constitués d'une seule tesselle, ils sont logiquement de plus grande taille (6 à 9 tesselles) lorsqu'ils ornent une bande de rallonge ou un médaillon central. Mises à part la mosaïque de Bellérophon (**5.4 I**) et la mosaïque jaune d'Avenches (**5.33 I**), qui comportent des filets denticulés de couleur rouge, le motif se détache en noir sur fond blanc sur l'ensemble des autres pavements mentionnés.

Tous les exemples suisses recensés ont été posés entre 150 et 250 apr. J.-C. environ. Ils sont donc contemporains de la plupart des pavements de Germanie Supérieure et du nord de la Gaule Belgique (région trévire)<sup>199</sup> qui comportent ce motif et sont probablement légèrement postérieurs aux mosaïques d'Italie du Nord. En Rhénanie et en Moselle, le filet dentelé sert de bordure tantôt au tapis principal ou à une rallonge, tantôt aux panneaux secondaires et aux médaillons. Les deux utilisations se côtoient souvent sur un même pavement, en particulier sur la plupart des mosaïques de Fliessem<sup>200</sup>.

En Suisse, le motif se rapproche des exemples rhénans, mais aussi de ceux de Bologne et de Pola en Italie du Nord<sup>201</sup>, dont il est vraisemblablement originaire. Le filet dentelé est en revanche totalement absent des pavements de la vallée du Rhône ; il apparaît à nouveau à une époque plus tardive, en Aquitaine notamment.

Le filet dentelé rouge visible sur l'une des mosaïques d'Avenches (**5.33 I**) ne semble pas connaître de parallèle sur les pavements de cette époque.

186 Recueil Gaule III, 3, 142–145, n° 629 (bande jaune) ; 158–159, n° 647 (bande verte). D'après H. Lavagne, la couleur verte, qui se retrouve sur plusieurs pavements dont ceux que nous venons de citer, pourrait être une spécificité de l'atelier de Vaison-la-Romaine.

187 Donderer 1986, Aquileia n° 15, 41, 49, 54, etc. – Pour une analyse d'ensemble, voir aussi Donderer 1986, 24.

188 Balmelle *et al.* 1985, pl. 1, y.

189 voir en particulier Recueil Gaule III, 3, n° 487 et 488 (Grenoble), n° 609, 617, 627, 629, 650, 651, etc. (Vaison-la-Romaine).

190 Balmelle *et al.* 1985, pl. 1, b.

191 Blake I, Pompéi pl. 32, 4 ; 33, 4 (= PPM IV, 605–606) ; Donderer 1986, Aquileia n° 69, 78, 85, 87, 115, 127 ; Barcola n° 42 ; Brescia n° 50 ; etc. Le filet triple ou bande de damier de tesselles existe déjà à Délos à l'époque hellénistique (Bruneau 1972, 47). – Filet pointillé simple : p. ex. Donderer 1986, Barcola n° 27 ; Brescia n° 49.

192 Recueil Gaule III, 2, 254–259, n° 393.

193 Recueil Gaule III, 1, 56–58, n° 38 et 60–62, n° 45.

194 pour ce motif : Recueil Gaule III, 1, 58, n° 38.

195 Balmelle *et al.* 1985, pl. 2 ; Gonzenbach 1961, 284.

196 Blake II, 187.

197 notamment en Aquitaine : Recueil Gaule IV, 1 ; IV, 2.

198 Recueil Gaule I, 1, 17 ; 23–24, n° 6 ; Hoffmann *et al.* 1999, 50–51 (motif 57).

199 Les premiers exemples trévires, notamment, datent de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. : Hoffmann *et al.* 1999, 51.

200 Hoffmann *et al.* 1999, 180–185, n° 184–189.

201 Bologne : Blake II, pl. 19, 2 ; 19, 4. – Pola : Donderer 1986, 191–192, n° 7.

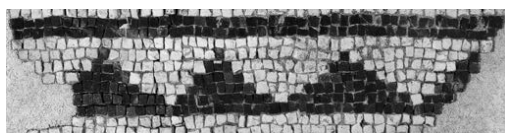
#### II.1.2.4 Ligne de parallélogrammes<sup>202</sup>



Augst 4.36 I.

Le motif formé d'une ligne de parallélogrammes adjacents, visible sur la mosaïque aux Gladiateurs d'Augst, semble tout à fait unique à l'époque impériale. Généralement, deux lignes de parallélogrammes alternés sont associées, constituant un décor d'arêtes de poisson. En revanche le motif non dédoublé, polychrome, est recensé sur plusieurs pavements hellénistiques de Délos et de Pompéi<sup>203</sup>. Le décor d'arêtes de poisson est souvent employé comme bordure intérieure de panneaux carrés ou comme élément de bordure principale<sup>204</sup>. Les lignes de parallélogrammes hellénistiques constituent généralement l'un des motifs de bordure des pavements. A Augst, en revanche, le motif est employé comme élément de remplissage d'une composition de méandres de svastikas<sup>205</sup>.

#### II.1.2.5 Dents de scie dentelées<sup>206</sup>



Avenches 5.59 I

Augst 4.2 III-IV ; VI ; X ; 4.8 II ; 4.10 I ; 4.11 II ; 4.12-4.18 ; 4.19 I ; 4.32 ; 4.37 II-III ; Avenches 5.3 I-II ; 5.4 I ; 5.10 I ; 5.20 A I ; 5.33 I ; 5.55 IV ; 5.57 I ; 5.59 I ; 5.60 I ; 5.61 II ; Buchs 20 II ; Le Châtelard-Baugy 26.1 I ; Cheseaux 29 I ; Colombier 32 I ; Herzogenbuchsee 56 I ; III ; Kloten 60 B II-III ; Münsingen 80 I ; Munzach 81 III-IV ; Nyon 86.1 I ; Orbe 95.1 III ; IX ; Riehen 111a I ; Toffen 124 III ; Unterlunkhofen 127 I ; Vallon 172 I-II ; Waltenschwil 135 Ib ; Windisch 136.2 ; Yvonand-Mordagne 143.2 II ; Zofingen 144 III.

Le motif de dents de scie dentelées apparaît sur quelques mosaïques d'époque hellénistique (Délos, Arsameia, Rome et Pompéi)<sup>207</sup> et plus fréquemment à l'époque romaine à partir du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>208</sup> Les bordures de dents de scie dentelées sont extrêmement courantes sur les mosaïques suisses. Le plus souvent en noir et blanc, elles apparaissent aussi bien en tant que bordure principale du pavement ou d'un tapis, qu'en bordure intérieure d'un médaillon ou d'un panneau secondaire. Rarement utilisées seules, les dents

de scie dentelées sont très souvent accompagnées d'autres éléments ornementaux<sup>209</sup>.

Le motif est particulièrement fréquent à Augst et à Avenches ; il se retrouve également sur la plupart des grands sites du Plateau suisse. Sur une partie des mosaïques recensées, les dents de scie dentelées sont employées en tant que bordure principale d'un pavement. Généralement encadré de plusieurs filets noirs et blancs, ce décor de bordure peut être associé parfois à un second motif. Il s'agit d'une ligne d'ogives et d'écaïlles, déterminées par des demi-cercles sécants, sur l'une des mosaïques d'Augst (4.2 VI), de bandes jaunes sur un pavement avenchois (5.33 I), de postes sur un autre (5.20 A I), d'un rinceau d'acanthé à Vallon (172 I), à Waltenschwil, à Orbe (95.1 III) et à Kloten, de cercles sécants à Cheseaux, d'un appareil isodome à Buchs (20 II) ou encore d'un méandre à Nyon et à Avenches (5.3 II). Certaines *domus* ou *villae* se caractérisent par la présence de dents de scie dentelées sur plusieurs de leurs pavements (Augst 4.2, Avenches 5.3, Orbe et Vallon).

L'emploi de ce motif pour encadrer des panneaux secondaires de toutes sortes (carrés, rectangles, losanges, octogones, hexagones, hexagones concaves, fuseaux, cercles et demi-cercles) est également bien attesté sur le territoire suisse.

Selon leur utilisation, les dents de scie dentelées sont plus ou moins grandes. Les plus petites comportent deux degrés, les plus grandes, une dizaine.

Seuls trois exemples polychromes sont connus en Suisse. L'un provient de l'*Insula* 1 à Augst (4.8 II) et comporte des dents de scie rouges sur fond blanc. Un autre, découvert à Avenches (5.4 I), montre ce motif en rouge ou en noir sur fond blanc. Le troisième, également à Avenches (5.3 II), présente des dents de scie noires se détachant sur un fond jaune clair.

Comme bordure de pavement, le motif de dents de scie dentelées est particulièrement fréquent en Italie au 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Nous y retrouvons d'ailleurs plusieurs des associations de motifs recensées en Suisse, par exemple la ligne d'ogives et d'écaïlles à Naples, le rinceau à Bologne ou encore un méandre du même type que celui de Nyon à Altino<sup>210</sup>.

Si le motif est connu en Gaule, notamment en Narbonnaise<sup>211</sup>, tant comme bordure de pavement que comme encadrement de

quelques panneaux secondaires, il semble particulièrement apprécié sur les bords du Rhin et du Danube ainsi que dans la région trévière<sup>212</sup> (où il est toutefois beaucoup moins courant que le filet denticulé<sup>213</sup>). L'utilisation de cet élément décoratif sur les pavements suisses se rapproche davantage de celle connue dans les provinces septentrionales que de celle observée dans le sud de la Gaule, surtout dans l'emploi plus systématisé en tant que bordure de panneaux secondaires. Ce motif apparaît vraisemblablement en Suisse à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Comme dans le cas du filet denticulé, la présence de dents de scie dentelées polychromes semble peu courante au nord des Alpes à la même époque.

#### II.1.2.6 Ligne d'épines<sup>214</sup>



Avenches 5.5 I



Köniz 153 I

Augst 4.40 I ; Avenches 5.4 I ; 5.5 I ; Le Châtelard-Baugy 26.1 II ; Köniz 153 I ; Orbe 95.1 V ; IX ; Saint-Prex 117.2 ; Schleithem 119.1 III ; Winkel 138 VII ; Yvonand-Mordagne 143.2 V.

La bordure d'épines courtes se rencontre à Pompéi dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et se maintient jusqu'au Bas-Empire<sup>215</sup>. Quant au motif d'épines rectilignes courtes, tel qu'il apparaît à Köniz, il est connu en noir sur blanc et en blanc sur noir dès le début de notre ère en Italie. Il se rencontre ensuite pendant toute l'Antiquité<sup>216</sup>.

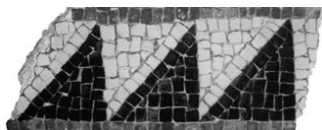
Les exemples de ce décor découverts en Suisse présentent toujours des épines courtes noires sur fond blanc. Sur les pavements recensés, cet élément décoratif peut avoir trois fonctions. Sur certains, il joue le rôle de bordure principale ou d'encadrement de tapis, sur d'autres, de bordure intérieure de cases carrées (Saint-Prex et Orbe 95.1 IX) et finalement, sur la mosaïque des Divinités d'Orbe (95.1 V), de remplissage à une composition de méandres.

Si l'emploi en tant que bordure de pavement ou de tapis est le plus courant en Italie, en Gaule et en Germanie, les deux autres utilisations (cases carrées et remplissage de méandres) sont caractéristiques des mosaïques de la vallée du Rhône<sup>217</sup>. De nombreux exemples existent en effet, en particulier dans la ville antique de Vienne-Saint-Romain-en-Gal. Pour les bordures de cases carrées, les mosaïques rhodaniennes comportent aussi bien des épines courtes que des épines rectilignes courtes. En revanche, les exemples viennois de compositions de méandres montrent tous des épines rectilignes, alors que le pavement d'Orbe possède des épines non rectilignes.

En Suisse, le motif apparaît dès le milieu du 2<sup>e</sup> s. et sera employé jusqu'au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>218</sup>

- 202 Balmelle *et al.* 1985, pl. 7, c ; Schmid 1993, 194.  
 203 Bruneau 1972, 52–53.  
 204 pour le motif d'arêtes de poisson : chap. II.1.2.10.  
 205 concernant la composition de méandres de svastikas : chap. II.1.2.28.  
 206 Balmelle *et al.* 1985, pl. 10, g ; Gonzenbach 1961, 282–283 ; Schmid 1993, 194.  
 207 Bruneau 1972, 50.  
 208 Blake II, 188, pl. 29, 3 (Pesaro) ; 32, 2 (Aquilée) ; Donderer 1986, 14, Altino n° 6.  
 209 Schmid 1993, 56.  
 210 Blake II, pl. 25, 1 (Naples) ; 28, 3 (Bologne) ; Donderer 1986, Altino n° 6.  
 211 voir en particulier Recueil Gaule III, 2, n° 265, 307, 318, 381, etc. ; III, 3, n° 609, 613, 629, 772, 787, etc.  
 212 Parlasca 1959, notamment pl. 34–35 (Trèves) ; pl. 88 (Bad Kreuznach) ; pl. 93 (Bad Vilbel) ; pl. 96 (Rottweil) ; pl. 100 (Westerhofen) ; Hoffmann *et al.* 1999, 40 (motif 12).  
 213 pour le filet denticulé : chap. II.1.2.3.  
 214 épines courtes : Balmelle *et al.* 1985, pl. 12, d. – Epines rectilignes courtes : Balmelle *et al.* 1985, pl. 11, d ; Gonzenbach 1961, 283 ; Schmid 1993, 194.  
 215 Recueil Gaule I, 2, 11 ; 37–38, n° 175 A ; Blake I, 106.  
 216 Recueil Gaule I, 1, 15 ; Hoffmann *et al.* 1999, 38–39 (motif 9).  
 217 bordure de cases : notamment Recueil Gaule III, 3, 31–35, n° 441 ; III, 2, 116–118, n° 307. – Remplissage de méandres : Recueil Gaule III, 2, n° 257, 318, 326, etc.  
 218 Schmid 1993, 136.

### II.1.2.7 Crémaillère<sup>219</sup>



Colombier 32 IV

Augst 4.1 I-II ; Avenches 5.3 I ; Colombier 32 IV.

Le motif de crémaillère est relativement rare dans les provinces occidentales. Il se rencontre sur quelques pavements de Gaule Lyonnaise, de Trèves et de Germanie<sup>220</sup>. Les trois exemples découverts en Suisse proviennent d'Augst, de Colombier et d'Avenches.

D'après les dessins et gravures conservés, ce motif bordait le grand pavement de Bacchus et Ariane à Avenches et l'une des mosaïques d'Augst. Dans les deux cas, les reproductions montrent cet élément en noir et blanc. Il est cependant difficile de savoir si les couleurs de ces documents sont fidèles.

Un fragment de la villa de Colombier présente également un motif de crémaillère en noir et blanc. Il est bordé de part et d'autre de manière très originale par un filet double rouge.

En Gaule Lyonnaise, la crémaillère apparaît à deux reprises à Lyon<sup>221</sup> entre la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s. et une fois plus tardivement à Soucy-la-Briche. L'un des pavements de Lyon (n° 45) présente ce motif en noir et blanc, alors que l'autre comporte une crémaillère rouge et blanche (n° 145). La mosaïque de Soucy-la-Briche<sup>222</sup> présente une crémaillère rose et noire. Les autres exemples connus, probablement en noir et blanc, se concentrent en Germanie et dans la région trévirienne<sup>223</sup>.

L'ensemble des exemples de Gaule et de Germanie semble avoir été posé à partir de 200 apr. J.-C. environ. Si ces datations sont exactes, la mosaïque d'Avenches pourrait être, avec un des pavements lyonnais (n° 45), l'une des plus précoces de la série (fin du 2<sup>e</sup> s.). Les pavements d'Augst et de Colombier, issus de fouilles anciennes, ne sont pas datés avec précision. Cependant, les similitudes importantes que l'on peut observer entre la mosaïque d'Augst et celle d'Avenches permettent d'envisager qu'elles sont contemporaines<sup>224</sup>.

### II.1.2.8 Postes<sup>225</sup>



Avenches 5.9 I



Orbe 95.1 IX

Avenches 5.8 I ; 5.9 I ; 5.20 A I ; 5.35 I ; 5.57 I ; Munzach 81 III ; Orbe 95.1 III ; IX ; Saint-Prex 117.2 ; Schleithem 119.1 I ; Windisch 136.2.

Le décor de postes, déjà employé sur les mosaïques de galets, se retrouve sur de nombreux pavements en *opus tessellatum* de l'époque hellénistique et restera courant sur les pavements grecs de l'époque impériale, notamment à Délos<sup>226</sup>. Il se rencontre fréquemment à Pompéi<sup>227</sup>, mais aussi dans le reste de la péninsule, en Gaule et en Germanie<sup>228</sup>. Le motif de postes est utilisé en bordure de tapis ou comme cadre de panneaux carrés, polygonaux ou circulaires. Constitué d'une ligne de postes ou de deux lignes de postes opposées, il est le plus souvent représenté en noir et blanc.

En Suisse, la plupart des pavements comportent une ligne unique de postes, bordant des octogones (Avenches 5.9 I, Orbe 95.1 III et Schleithem), des cercles (Avenches 5.8 I et Munzach) ou un tapis carré (Avenches 5.57 I).

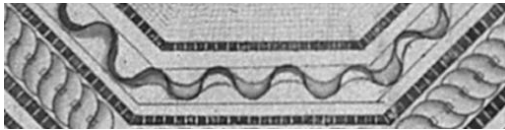
Sur la neuvième mosaïque d'Orbe (95.1 IX), en revanche, se trouvent deux panneaux carrés entourés d'une double ligne de postes opposées. Le même motif encadre également le tapis principal de la mosaïque de Saint-Prex.

La double ligne de postes présente sur la mosaïque d'Orbe se retrouve à l'identique sur plusieurs mosaïques de la vallée du Rhône, où le décor de ligne simple ou double est l'un des éléments de bordure caractéristique pour les cases carrées ou les panneaux hexagonaux<sup>229</sup>. La bordure en double ligne de postes de Saint-Prex présente la particularité d'encadrer un canevas très proche de certaines mosaïques rhodaniennes.

Le motif ne semble pas apparaître avant le milieu du 2<sup>e</sup> s. sur le territoire suisse.



### II.1.2.9 Ruban ondé<sup>230</sup>



Avenches 5.3 I



Orbe 95.1 IX

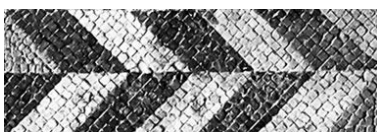
Avenches 5.3 I ; Orbe 95.1 IX.

Ce type de bordure est présent sur plusieurs mosaïques hellénistiques à Rome. D'abord polychrome, puis noir et blanc, le motif connaît un renouveau à l'époque paléochrétienne<sup>231</sup>. Dans l'est et le sud de la Gaule, le ruban ondé n'est pas fréquent. Il apparaît cependant sur deux mosaïques de Vienne<sup>232</sup>.

Deux exemples de rubans ondés très différents se rencontrent sur les mosaïques suisses. L'un, assez simple d'après les dessins conservés, se trouve sur la mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches. L'autre, beaucoup plus complexe, formé d'une double paire de rubans ondés entrecroisés, borde l'une des scènes figurées de la mosaïque d'Achille à Skyros à Orbe.

Pour autant que l'on puisse en juger sur les reproductions conservées, le ruban ondé du pavement d'Avenches ressemble à ceux de Vienne, également datés de la fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le motif de double paire de rubans ondés entrecroisés ne semble pas avoir beaucoup de parallèles en Gaule. Deux exemples sont connus dans la région trévière, à Nennig et à Fliessem<sup>233</sup>. Un pavement d'Ostie datant du 3<sup>e</sup> ou du 4<sup>e</sup> s. comporte un décor assez similaire<sup>234</sup>.

### II.1.2.10 Arêtes de poisson<sup>235</sup>



Orbe 95.1 IX

Avenches 5.5 I ; 5.44 I ; Orbe 95.1 IX ; Saint-Prex 117.2.

Connu dès le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Pompéi, puis dans toute l'Italie, le motif d'arêtes de poisson est particulièrement apprécié au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> s.

de notre ère en Gaule et en Germanie<sup>236</sup>. Il est utilisé comme élément de bordure de pavement, mais aussi, et surtout, comme bordure de cases ou de médaillons, déterminés par les compositions en quadrillages de bandes. Le décor d'arêtes de poisson fait en effet partie des motifs les plus fréquents pour ce type de mosaïque<sup>237</sup>. C'est uniquement dans cette seconde affectation, caractéristique de la vallée du Rhône, qu'on le rencontre sur quelques pavements suisses.

Les exemples d'Avenches (5.5 I), d'Orbe et de Saint-Prex présentent chacun une ou plusieurs cases carrées ornées d'arêtes de poisson. De plus, à Avenches et à Orbe, le motif,

219 Balmelle *et al.* 1985, pl. 12, h ; Schmid 1993, 194.

220 Hoffmann *et al.* 1999, 39 (motif 11).

221 Recueil Gaule II, 1, n° 45 et 145.

222 Recueil Gaule II, 3, n° 482 (4e s. ?).

223 Parlasca 1959, pl. 7 (Bous) ; 12 (Kreuzweingarten) ; 17 (Trèves) ; 65 (Cologne).

224 Ces deux pavements comportent plusieurs motifs identiques, relativement peu représentés (crémaillère, ligne de carrés et de rectangles couchés, avec *scutum* inscrit, carrés emboîtés, etc.) ; voir aussi à ce sujet, Schmid 1993, 60–61.

225 Balmelle *et al.* 1985, pl. 101 ; Gonzenbach 1961, 283 ; Schmid 1993, 194.

226 Bruneau 1972, 47–50 ; pour l'origine et la diffusion de ce motif : Ovadiah 1980, 114–116, modèle B7–8.

227 Blake I, 81, pl. 17, 2 ; 22, 3 ; 34, 3 ; 37, 2 ; etc.

228 Italie : p. ex. Donderer 1986, Aquileia n° 86, 93, 95 ; Cividale n° 4 ; Gaule : nombreux exemples, en particulier en Narbonnaise ; Germanie : Parlasca 1959, notamment pl. 21 (Fliessem) ; pl. 50 (Woodchester), etc. ; voir aussi Hoffmann *et al.* 1999, 55 (motif 67).

229 ligne double de postes : Recueil Gaule III, 2, 169–172, n° 338 ; III, 3, 166–168, n° 651. – Pour le motif de postes comme bordure intérieure de panneaux : Recueil Gaule III, 3, 168–169, n° 652.

230 Balmelle *et al.* 1985, pl. 65 ; 69, a ; 69, d.

231 Blake II, 183, pl. 43, 2 ; 39, 3 ; III, pl. 12, 2. De très nombreux exemples sont recensés sur les mosaïques tardives en Aquitaine (Recueil Gaule IV, 1, 148).

232 Recueil Gaule III, 2, n° 277, 282. – Pour l'histoire du motif : Recueil Gaule III, 2, 93.

233 Nennig : Parlasca 1959, pl. 36 ; 38 ; 39. La mosaïque est datée archéologiquement du deuxième quart du 3<sup>e</sup> s. (Schindler, 10 ; Dunbabin 1999, 81). – Fliessem : Hoffmann *et al.* 1999, 182–183, n° 186 (début 3<sup>e</sup> s.) ; 54–55 (motif 66).

234 Becatti 1961, n° 50 (*Domus d'Amour et Psyché*), pl. LXIX.

235 Balmelle *et al.* 1985, pl. 8, d ; Gonzenbach 1961, 285.

236 pour l'origine et la diffusion de ce motif : Ovadiah 1980, 99, modèle A18 ; Schmid 1993, 100 ; Hoffmann *et al.* 1999, 49 (motif 51).

237 comme bordure de pavement : Recueil Gaule III, 3, 215–216, n° 742. – Concernant les bordures intérieures de cases ou de médaillons : Recueil Gaule III, 3, 34, n° 441 ; 165, n° 650.



constitué de parallélogrammes noirs et blancs, se caractérise par des triangles rouges situés en bout de ligne. Cette similitude frappante, ajouté au fait que les trois mosaïques datent de la même période (entre 180 et 210 apr. J.-C. environ) et qu'elles sont relativement proches géographiquement, parle en faveur du travail d'un même atelier.

La présence de triangles rouges en bout de ligne, comme à Avenches et à Orbe, se retrouve à l'identique sur un pavement de Sainte-Colombe. Une mosaïque de Vaison-la-Romaine, datée de l'époque sévérienne, reprend également cette particularité, mais sous une forme légèrement différente, adaptée au contour hexagonal des médaillons<sup>238</sup>.

#### II.1.2.11 Dents de loup<sup>239</sup>



Orbe 95.1 IX

Avenches 5.9 I ; Orbe 95.1 IX.

Les dents de loup apparaissent à l'époque des pavements de galets, puis se retrouvent sur quelques mosaïques hellénistiques (Délos, Arsameia, Pergame et Pompéi)<sup>240</sup>. Des bordures de dents de loup noires et blanches encadrent plusieurs pavements pompéiens du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>241</sup>. Apparemment moins utilisées en Italie aux siècles suivants, elles font en revanche partie des éléments de bordure de cases carrées et de panneaux hexagonaux particulièrement appréciés des ateliers rhodaniens<sup>242</sup>.

En Suisse, les deux pavements répertoriés intègrent ce motif de la même manière que les mosaïques du sud de la Gaule.

Quatre panneaux carrés de la neuvième mosaïque d'Orbe présentent une bordure en dents de loup, aux angles de laquelle se trouve un décor de pointe de lance. A Avenches, le motif encadre l'un des octogones de la mosaïque des Saisons. Sur ce pavement, les angles ne sont pas matérialisés par une pointe de lance, mais par une dent de loup de couleur brun-jaune qui se détache sur le motif noir et blanc.

Les deux mosaïques suisses datent approximativement de la même époque (fin 2<sup>e</sup> s. à Orbe et probablement début 3<sup>e</sup> s. à Avenches). Si la présence d'une pointe de lance aux angles de la bordure, élément par

ailleurs déjà connu sur un pavement pompéien, se retrouve sur de nombreuses mosaïques de la vallée du Rhône<sup>243</sup>, l'insertion d'une dent en couleur pour marquer les angles ne semble pas avoir de parallèle. L'utilisation d'un élément de couleur peut-elle découler de celle d'un triangle rouge aux angles du motif d'arêtes de poisson observée sur la neuvième mosaïque d'Orbe et sur celle des Vents à Avenches<sup>244</sup>?

#### II.1.2.12 Lignes brisées<sup>245</sup>



Orbe 95.1 IX

Orbe 95.1 IX ; Saint-Prex 117.2.

Le décor de lignes brisées est attesté tant en Italie qu'en Gaule. Un seul exemple de Pompéi, polychrome, est illustré par Marion Elisabeth Blake<sup>246</sup>. En Gaule, et plus particulièrement dans la vallée du Rhône, le motif est essentiellement employé comme élément de bordure de cases carrées<sup>247</sup>. Il semble totalement absent des pavements de Germanie et de la région trévire.

Trois panneaux carrés de la neuvième mosaïque d'Orbe et huit panneaux de la mosaïque de Saint-Prex sont les seuls exemples de lignes brisées connus en Suisse. Le type de représentation et le rôle de cet élément décoratif sur ces pavements correspondent en tous points à ceux des mosaïques de la région viennoise et lyonnaise, ainsi que de Vaison-la-Romaine.

#### II.1.2.13 Ligne de sabliers<sup>248</sup>



Avenches 5.52 I

Avenches 5.5 I ; 5.52 I.

Deux types de lignes de sabliers se rencontrent sur le territoire suisse. L'une, qui occupe la bordure d'un panneau de la mosaïque des Vents d'Avenches (5.5 I), est constituée de sabliers tangents alternativement couchés et dressés. Ce motif semble assez rare. Il apparaît sur une mosaïque de Gaule Belgique, à Langres<sup>249</sup>, mais vraisemblablement en bor-

de dure de pavement. L'utilisation de ce décor comme cadre intérieur de panneau carré, aux côtés des éléments décoratifs typiques de la région rhodanienne (tresse, arêtes de poisson, épines, etc.), ne semble pas avoir de parallèle.

Sur la seconde mosaïque (**5.52 I**), il s'agit d'une ligne de carrés adjacents, un sur deux étant chargé d'un sablier. Ce motif est très courant sur les pavements italiens du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>250</sup> et beaucoup plus rare au nord des Alpes. En Gaule, un exemple, probablement daté du début du 2<sup>e</sup> s., provient de Vaison-la-Romaine<sup>251</sup>. Ce décor est souvent employé comme élément de remplissage d'une composition en méandre de svastikas. Il n'est pas improbable que ce soit également le cas sur le sol avenchois.

L'absence quasi complète de parallèles en Gaule pour le second motif et la datation relativement haute des pavements italiens nous incitent à penser que la seconde mosaïque d'Avenches (**5.52 I**) date du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La présence, unique sur les mosaïques de la ville, d'une bande de raccord dont les tesselles sont posées en oblique conforte l'hypothèse d'une influence italique directe, probablement assez précoce<sup>252</sup>.

#### II.1.2.14 Carrés sur la pointe<sup>253</sup>



Avenches 5.5 I

Augst **4.2 I** ; Avenches **5.5 I** ; Orbe **95.1 IX** ; Saint-Prex **117.2**.

Présente en blanc sur noir et en noir sur blanc sur plusieurs pavements pompéiens<sup>254</sup>, la ligne de carrés sur la pointe devient par la suite extrêmement fréquente, aussi bien en Italie et en Gaule qu'en Germanie<sup>255</sup>. Sur les trois pavements suisses (Avenches, Orbe et Saint-Prex), les carrés sur la pointe sont noirs et se détachent sur un fond blanc.

Le motif de la mosaïque d'Augst, constitué d'une ligne de carrés adjacents chargés d'un carré sur la pointe, est en revanche beaucoup plus rare. Il apparaît sur un pavement du nord de l'Italie et sur un de Cologne<sup>256</sup>.

En Suisse, la ligne de carrés sur la pointe encadre exclusivement des cases carrées, déterminées par des compositions typiquement rhodaniennes. Dans la vallée du Rhône en effet, le motif fait partie des éléments de bor-

de dure de panneaux carrés les plus couramment utilisés<sup>257</sup>. La ligne de carrés adjacents chargés d'un carré sur la pointe, telle qu'elle se présente à Augst, constitue probablement une variante, assez rare, du motif précédent.

#### II.1.2.15 Paire de sinusoides, tresses et guillochis

Le motif de tresse est l'un des éléments décoratifs les plus utilisés comme bordure de pavements, de tapis, de panneaux de toutes sortes et pour dessiner diverses trames géométriques. Ce type de décor est déjà visible sur de nombreux pavements italiens du début de notre ère et sera couramment employé jusqu'à l'époque paléochrétienne dans la plupart des provinces occidentales.

Si la tresse à deux brins est de loin la plus fréquente sur le territoire suisse, quelques exemples de tresses à trois ou quatre brins et de guillochis sont également recensés. Les deux seules représentations de paires de sinusoides croisées connues dans la région proviennent de sols tardifs.

238 Sainte-Colombe : Recueil Gaule III, 2, 165–168, n° 335. – Vaison-la-Romaine : Recueil Gaule III, 3, 166–168, n° 651.

239 Balmelle *et al.* 1985, pl. 10, c ; Gonzenbach 1961, 285.

240 Bruneau 1972, 50–51.

241 Blake I, pl. 23, 1 ; 27, 2 ; 39, 2.

242 Recueil Gaule III, 2, n° 338 (Sainte-Colombe) ; III, 3, n° 499 (Limony), n° 627, 651, 652 (Vaison-la-Romaine).

243 Pompéi : Blake I, pl. 39, 2 ; pour ce motif dans la vallée du Rhône, voir en particulier Recueil Gaule III, 3, 139–140, n° 627 ; 168–169, n° 652.

244 pour le motif d'arêtes de poisson : chap. II.1.2.10.

245 Balmelle *et al.* 1985, pl. 9, a ; Gonzenbach 1961, 285.

246 Blake I, pl. 17, 4.

247 Recueil Gaule II, 1, n° 137 (Lyon) ; III, 2, n° 335 (Sainte-Colombe) ; III, 3, n° 650 (Vaison-la-Romaine), etc.

248 Balmelle *et al.* 1985, pl. 17, a ; 17, f.

249 Recueil Gaule I, 3, n° 407.

250 Blake I, pl. 24, 1 (Pompéi) ; Donderer 1986, Aquileia n° 76 ; Barcola n° 45 ; Descenzano n° 1 ; Val Catena n° 21.

251 Recueil Gaule III, 3, 127–129, n° 609.

252 au sujet des bandes de raccord en oblique : chap. II.1.1.4.

253 Balmelle *et al.* 1985, pl. 15, a ; 17, i ; Gonzenbach 1961, 285.

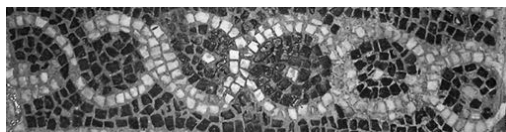
254 Blake I, pl. 27, 1 ; 27, 4 ; 33, 4.

255 Hoffmann *et al.* 1999, 41 (motif 18).

256 Donderer 1986, Cividale n° 7 (milieu 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) ; Parlasca 1959, pl. 63 (Cologne, 125–150 apr. J.-C.).

257 p. ex. Recueil Gaule III, 2, n° 244, 274, 307 (Vienne) ; n° 335 (Sainte-Colombe) ; III, 3, n° 441 (Arbin) ; n° 630, 652 (Vaison-la-Romaine) ; n° 759 (Aix-en-Provence), etc.

### II.1.2.15.1 Paire de sinusoides<sup>258</sup>



Chur 31.2 I

Chur 31.2 I ; Genève 50.5 IV.

Le décor constitué d'une paire de sinusoides croisées se rencontre avant tout sur des sols relativement tardifs, en Italie, mais aussi en Gaule et en Aquitaine notamment<sup>259</sup>. En Suisse, il n'apparaît que sur deux mosaïques, datées du 5<sup>e</sup> ou du 6<sup>e</sup> s.

Les exemples de Genève et de Coire sont relativement similaires dans la forme, mais se différencient par la couleur. A Coire, la paire de sinusoides est rendue en blanc sur fond noir, alors qu'à Genève les sinusoides sont de couleur rouge, cernées de noir, sur fond blanc. Dans les deux cas, un point, formé d'une tesselle, marque le centre du cercle. Il est blanc à Coire et vert à Genève.

### II.1.2.15.2 Tresse à deux brins<sup>260</sup>



Avenches 5.37 I

Augst 4.12-4.18 ; 4.36 I ; 4.37 I ; 4.41 I ; 4.45 I ; Avenches 5.3 I ; 5.5 I-II ; 5.8 I ; 5.9 I ; 5.11 I ; 5.19 I ; 5.25 I ; 5.33 I ; 5.35 I ; 5.37 I ; 5.44 I ; Le Châtelard-Baugy 26.1 II ; Colombier 32 II ; VI ; Genève 50.5 I ; Herzogenbuchsee 56 II ; Münsingen 80 I ; Munzach 81 III ; IV ; Orbe 95.1 II ; V ; VIII ; IX ; Pfeffikon 100 A ; B ; Pully 108 II ; Schleithem 119.1 I ; Vallon 172 I ; Winkel 138 VII ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 II ; Yvonand-Mordagne 143.2 V.

Motif connu depuis l'époque hellénistique, la tresse à deux brins est extrêmement courante au Haut-Empire et jusqu'à l'époque médiévale<sup>261</sup>. Sur les pavements italiens, il n'est pas rare de le rencontrer en noir et blanc<sup>262</sup>, alors qu'il est essentiellement polychrome dans les provinces occidentales de l'Empire.

En Suisse, la tresse à deux brins est le motif d'entrelacs le plus fréquent. Toujours polychrome, le plus souvent dans des tons rouges, jaunes, blancs et cerné de noir, il se détache généralement sur un fond blanc. Un seul exemple suisse comporte un fond noir (Colombier 32 VI). La tresse sert aussi bien de bordure à des tapis, des panneaux ou des médaillons secondaires, qu'à structurer de nombreuses compositions géométriques.

L'emploi en tant que bordure de pavement n'est véritablement attesté sur aucune mosaïque du pays. Seul le motif visible sur les fragments de deux sols, l'un provenant de Winkel (138 VII), l'autre d'Yvonand (143.2 VII), correspond peut-être à cette affectation. Dans les deux cas, la bordure de tresse est doublée d'une ligne d'épines.

L'encadrement de tapis carrés (Avenches 5.35 I, Münsingen et Orbe 95.1 II), rectangulaires (Avenches 5.35 I) ou circulaires (Avenches 5.8 I) est un peu plus fréquent. Sur les deux pavements avenchois, la tresse à deux brins est accompagnée d'une ligne de postes.

Plusieurs mosaïques de Suisse occidentale présentent des cases carrées (Avenches 5.5 I et Orbe 95.1 VIII-IX) ou des médaillons hexagonaux (Avenches 5.25 I, Pully 108 II et Vallon 172 I) bordés d'une tresse.

L'utilisation de cet élément décoratif pour dessiner une trame géométrique est particulièrement courante. Les compositions concernées sont, par ailleurs, rarement identiques. Il s'agit aussi bien de lignes d'octogones (Avenches 5.3 I et 5.9 I), de nids d'abeilles (Avenches 5.19 I et probablement Colombier 32 II), de composition en méandre de svastikas (Augst 4.36 I, Avenches 5.5 II et Orbe 95.1 V) que de divers décors centrés, le plus souvent organisés autour d'un cercle (Herzogenbuchsee 56 II, Munzach 81 III-IV et Yvonand 143.1 II). Sur la mosaïque d'Hercule et Antée à Avenches (5.11 I), la tresse fait le tour des différents panneaux carrés et rectangulaires. Sur le grand pavement tardif du groupe épiscopal de Genève (50.5 I) enfin, le motif dessine la trame géométrique formée de panneaux carrés.

Un fragment de la villa de Colombier (32 VI) présente une tresse à deux brins polychrome sur fond noir. Le décor se caractérise ici par l'emploi assez inhabituel de couleurs roses (clair et foncé) pour le seul brin conservé de la tresse et de blanc, constitué d'une roche que l'on ne retrouve sur aucun autre pavement suisse pour ce genre d'élément.

Le motif de tresse est très fréquent et commun à tous les ateliers de mosaïstes, en particulier dans les régions limitrophes du territoire suisse. Pratiquement toutes les utilisations de ce décor de bordure (encadrement de pavement, de tapis, de panneaux et médaillons, de compositions géométriques diverses<sup>263</sup>) sont déjà connues sur des pavements italiens du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La

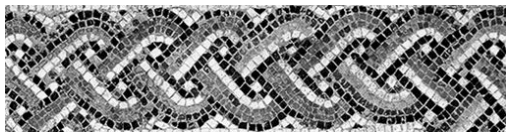
plupart d'entre elles deviendront ensuite des éléments caractéristiques, polychromes, des mosaïques de la vallée du Rhône. La tresse à deux brins sera également un motif incontournable de nombreux pavements, au décor particulièrement complexe, de Rhénanie et de la région de Trèves<sup>264</sup>.

Une grande partie des exemples suisses se rapprochent des mosaïques rhodaniennes. C'est en particulier le cas pour le motif de bordure des cases carrées, aussi caractéristique que celui des arêtes de poisson ou des carrés sur la pointe, par exemple<sup>265</sup>, et pour l'encadrement des médaillons hexagonaux<sup>266</sup>. De même, les compositions de lignes d'octogones, en nid d'abeilles ou en méandre de svastikas notamment<sup>267</sup>, dessinées par un lacs de tresses à deux brins polychrome, sont typiques des pavements du sud-est de la Gaule.

Si la tresse à fond noir se rencontre à une seule reprise en Suisse, elle est fréquente dans la région viennoise. Elle apparaît également sur un fragment de Besançon<sup>268</sup>.

Dans la vallée du Rhône, la tresse à deux brins polychrome n'apparaît pas avant la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>269</sup> Sur le territoire suisse, les premiers exemples datent du milieu du 2<sup>e</sup> s.

### II.1.2.15.3 Tresse à trois brins<sup>270</sup>



Orbe 95.1 VII

Augst 4.20–4.28 III ; Avenches 5.3 I ; 5.35 I ; Orbe 95.1 VII–IX ; Yvonand-Mordagne 143.2 VII.

Couramment employée depuis l'époque hellénistique, la tresse à trois brins, comme celle à deux brins, est généralement rendue en noir et blanc sur les pavements italiens des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. de notre ère, et en couleur dans les provinces occidentales de l'Empire<sup>271</sup>. Ce motif est avant tout utilisé comme bordure de pavement et de tapis.

En Suisse, la tresse à trois brins est nettement moins fréquente que celle à deux brins. Elle apparaît cependant sur plusieurs pavements à Avenches, à Orbe et à Yvonand, dans des usages assez différents.

Sur deux mosaïques, celles d'Orbe (95.1 VII) et d'Yvonand, la tresse sert de bordure au pavement. Le motif visible à Orbe présente cependant la particularité de dessiner un méandre en redans. Dans les autres cas, l'élé-

ment décoratif encadre toutes sortes de tapis (abside, tapis rectangulaire ou circulaire). Seule la neuvième mosaïque d'Orbe comporte une tresse à trois brins bordant deux des cases carrées de la composition.

Les bordures de méandre en redans sont très fréquentes sur les mosaïques du sud-est de la Gaule<sup>272</sup>. Le motif décoratif utilisé varie beaucoup d'un pavement à l'autre (tresse, ligne d'épines, etc.). Stylistiquement, les mosaïques les plus proches de celle d'Orbe, datées de l'époque sévérienne, se trouvent à Anse et à Ormes<sup>273</sup>. Le méandre en redans est dessiné en tresse à deux brins à Anse et en tresse à trois brins à Ormes. Un méandre en tresse à trois brins existe également à Trèves sur deux pavements plus tardifs, datés du début du 4<sup>e</sup> s.<sup>274</sup> Quant aux motifs de bordure de

258 Balmelle *et al.* 1985, pl. 68.

259 p. ex. Recueil Gaule IV, 2, n° 178 (6e–7e s.) ; n° 396 (4e s.) ; n° 459 (4e s.), etc. – Concernant l'utilisation de ce motif en Aquitaine : Recueil Gaule IV, 2, 47–49, n° 178. – Le motif se retrouve aussi sur quelques pavements médiévaux, notamment à Die au 12<sup>e</sup> s. (Recueil Gaule III, 3, 387–393, n° 11\*).

260 Balmelle *et al.* 1985, pl. 70–71 ; Gonzenbach 1961, 286 ; Schmid 1993, 193.

261 Bruneau 1972, 53.

262 p. ex. Blake I, pl. 26, 1 ; 27, 4 ; 30, 2 ; etc.

263 bordure de pavements ou tapis : Blake I, pl. 26, 1 ; 30, 2 ; 39, 1 (Pompéi) ; Blake II, pl. 18, 1 (Bologne) ; 20, 2 (Este) ; etc. – Panneaux et médaillons : Blake I, pl. 34, 1 (Rome) ; 37, 7 (Aquilaia) ; Blake II, pl. 17, 1 (Rome) ; 20, 1 (Este), etc. – Compositions géométriques (panneaux carrés) : Blake I, pl. 27 (Pompéi) ; Blake II, pl. 19, 3 (Ascoli) ; 19, 4 (Bologne), etc. – Compositions centrées : Blake II, pl. 17, 3 (Rome) ; 33, 1 (Lucera), etc.

264 Hoffmann *et al.* 1999, 56 (motif 70 a).

265 pour les arêtes de poissons : chap. II.1.2.10. – Carrés sur la pointe : chap. II.1.2.14. – Bordures de cases carrées : Recueil Gaule III, 3, 31–35, n° 441.

266 Recueil Gaule III, 3, 61–64, n° 499.

267 ligne d'octogones : Recueil Gaule III, 2, 89–93, n° 282. – Nid d'abeilles : Recueil Gaule III, 3, 110–111, n° 592. – Composition de méandres : Recueil Gaule III, 2, 136–139, n° 318. – Décor centré : Recueil Gaule III, 2, 104–106, n° 305.

268 Vienne : Recueil Gaule III, 2, n° 268, 273, 276, 277, 281, 282, etc. ; Besançon : Recueil Gaule I, 3, 40–41, n° 295.

269 Recueil Gaule III, 3, 115, n° 601.

270 Balmelle *et al.* 1985, pl. 70–71 ; Gonzenbach 1961, 286.

271 Bruneau 1972, 53 ; Italie : Blake I, pl. 14, 2 ; II, pl. 20, 3 ; 20, 4 ; 24, etc. ; Hoffmann *et al.* 1999, 57 (motif 70 b).

272 Recueil Gaule III, 3, 114–115, n° 601 ; pour ce motif, voir aussi chap. II.1.2.29.

273 Recueil Gaule II, 2, 37–40, n° 183 (Anse) ; 104–107, n° 299 (Ormes).

274 Parlasca 1959, pl. 57, 7 ; Hoffmann *et al.* 1999, 87, n° 5 ; 105–106, n° 43. Les exemples de tresses à trois brins recensés à Trèves n'apparaissent pas avant le 3<sup>e</sup> s.



cases carrées, la tresse, à deux ou trois brins, est présente sur de très nombreux pavements de la vallée du Rhône<sup>275</sup>.

En Suisse, l'utilisation de la tresse à trois brins est temporellement assez restreinte (fin 2<sup>e</sup>-début 3<sup>e</sup> s.).

#### II.1.2.15.4 Tresse à quatre brins<sup>276</sup>



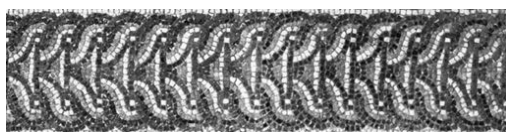
Avenches 5.17 I. SMRA.

Un peu moins courante que les tresses à deux ou trois brins, celle à quatre brins existe vraisemblablement depuis le début de notre ère, en Italie par exemple<sup>277</sup>, et perdurera jusqu'à l'époque médiévale.

Un seul pavement suisse, découvert à Avenches, présente une tresse à quatre brins polychromes. Celle-ci devait encadrer un tapis carré ou rectangulaire au centre du pavement.

La tresse à quatre brins se rencontre à plusieurs reprises dans la ville antique de Vienne<sup>278</sup>, mais elle est aussi très fréquente sur les mosaïques de la région trévire<sup>279</sup>.

#### II.1.2.15.5 Guillochis<sup>280</sup>



Augst 4.2 V

Augst 4.2 V ; VII ; 4.20–4.28 IV ; 4.36 I ; Avenches 5.6–5.7 I ; 5.35 I ; Le Châtelard-Baugy 26.1 II ; Kloten 60 B II ; Orbe 95.1 VIII ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 II ; Zuchwil 145.

Le motif de guillochis est ancien. Présent sur de nombreux pavements hellénistiques<sup>281</sup>, il est utilisé ensuite pendant toute la période impériale et jusqu'au Bas-Empire. Contrairement aux tresses à deux, trois ou quatre brins, les premiers exemples de guillochis en Italie ne sont pas noirs et blancs, mais polychromes<sup>282</sup>.

Ce motif se rencontre sur plusieurs sites du Plateau suisse, ainsi qu'à Augst. Il encadre le plus souvent des pavements figurés à la trame géométrique complexe.

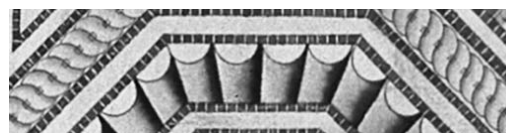
Sur le territoire qui nous occupe, le guillochis sert le plus souvent de bordure à des

pavements, plus rarement à un tapis central (Augst 4.36 I). Nous constatons, de plus, qu'il est pratiquement toujours accompagné d'un second élément décoratif, un rinceau d'acanthé. Une exception se trouve au « Palazzo » d'Augst (4.2 V), sur un pavement à décor géométrique noir et blanc (pelles adossées), une autre à Orbe, où le guillochis est l'unique motif de bordure. À l'inverse, une mosaïque du Châtelard-Baugy présente un rinceau d'acanthé, auquel s'ajoute une ligne d'épines. La mosaïque de l'*Insula* 13 d'Avenches (5.35 I) comporte quant à elle non seulement un rinceau d'acanthé, mais aussi une ligne de postes, des tresses à deux et trois brins ainsi qu'une frise de laurier aux côtés du guillochis.

Particulièrement fréquent au sud et au centre de la Gaule, le motif apparaît également dans la région trévire et en Germanie<sup>283</sup>. Malgré l'abondance des exemples, seuls quelques pavements isolés présentent un rinceau d'acanthé associé au guillochis<sup>284</sup>. Cette combinaison de motifs, commune à plusieurs mosaïques suisses, constitue peut-être une particularité locale.

Si le guillochis borde couramment des pavements purement géométriques en Italie<sup>285</sup>, l'exemple du « Palazzo » d'Augst (4.2 V) paraît en revanche une exception au nord des Alpes<sup>286</sup>. Le guillochis apparaît sur le territoire suisse dès la fin du 2<sup>e</sup> s. et semble employé jusqu'au milieu du 3<sup>e</sup> s. environ.

#### II.1.2.16 Tenture<sup>287</sup>



Avenches 5.3 I

Augst 4.1 I-II ; Avenches 5.3 I ; 5.19 I ; Vallon 172 II.

Le motif de tenture semble relativement rare en Italie, en Gaule et en Germanie. Il est en revanche beaucoup plus courant en Afrique du Nord<sup>288</sup>. Mis à part les trois pavements recensés en Suisse, un autre exemple découvert au nord des Alpes provient d'Amiens<sup>289</sup>.

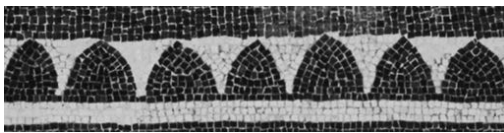
À Vallon, le décor de tenture est à peine suggéré. Le motif, rouge et jaune, ressemble plutôt à une frange colorée qui met en valeur le pourtour des trois hexagones principaux. À Avenches (5.3 I) et à Augst en revanche, le motif de tenture est bien reconnaissable. Il



borde plusieurs panneaux carrés et rectangulaires de la mosaïque d'Augst, ainsi qu'une partie des octogones de celle d'Avenches. La présence de cet élément décoratif, assez rare dans nos régions, sur ces deux derniers pavements accentue encore l'étonnante similitude des motifs, souvent particulièrement originaux, qui les caractérisent. Quant à la mosaïque à Rosettes de verre d'Avenches (5.19 I), seuls quelques fragments trahissent un motif de tenture.

L'ensemble des mosaïques suisses comportant une bordure en tenture a été construit dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. Cette datation coïncide avec celle d'un pavement découvert à Brescia<sup>290</sup>, daté du troisième quart du 2<sup>e</sup> s. La mosaïque d'Amiens, plus tardive, semble avoir été posée à la fin du 3<sup>e</sup> ou au début du 4<sup>e</sup> s.

### II.1.2.17 Ligne d'ogives<sup>291</sup>



Avenches 5.8 I

Augst 4.2 VI ; XI ; Avenches 5.8 I ; Berne-Bümpliz 8 I ; Bösinggen 13 II ; Herzogenbuchsee 56 I ; Munzach 81 II ; Unterlunkhofen 127 II ; Windisch 136.2.

La bordure d'ogives, le plus souvent rendue en noir et blanc, se rencontre assez fréquemment en Italie depuis la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. et jusqu'au 4<sup>e</sup> s., ainsi que dans la région trévire et sur les bords du Danube dans la première moitié du 3<sup>e</sup> s.<sup>292</sup> Dans le reste de la Gaule, seuls quelques exemples polychromes, datés du 4<sup>e</sup> et du 5<sup>e</sup> s., sont répertoriés<sup>293</sup>. En Suisse, un nombre relativement important de pavements possède une telle bordure.

Les mosaïques concernées se trouvent essentiellement au nord-ouest de la Suisse, tant sur le Plateau que dans la région d'Augst. Le motif apparaît dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et perdure jusqu'au début du 3<sup>e</sup> s. Il se présente généralement sous la forme d'une ligne d'ogives noires sur fond blanc. Deux exemples (Augst 4.2 VI et Windisch) se caractérisent par une ligne de demi-cercles sécants déterminant des ogives blanches et des écailles noires. Un autre pavement (Berne-Bümpliz), particulièrement original, montre une ligne d'ogives blanches, au trait, sur fond noir.

Les bordures du motif le plus simple dé-

couvertes en Italie montrent des ogives blanches sur fond noir. Deux exemples en noir sur fond blanc se trouvent en revanche à Amiens et à Westerhofen, sur les bords du Danube<sup>294</sup>. Les lignes de cercles sécants déterminant des ogives et des écailles se rencontrent quant à elles aussi bien en noir sur blanc qu'en blanc sur noir, en particulier à Ostie et à Trèves<sup>295</sup>. La concentration de ce type de motif au nord-ouest du territoire suisse laisse penser qu'il était particulièrement apprécié des ateliers (ou des commanditaires) de la région. Les exemples suisses semblent contemporains des spécimens italiens du 2<sup>e</sup> s. et font ensuite le lien avec les pavements trévires du 3<sup>e</sup> s.

275 Recueil Gaule III, 2, n° 395.

276 Balmelle *et al.* 1985, pl. 70–71 ; Gonzenbach 1961, 286 ; Schmid 1993, 194.

277 exemple précoce : Donderer 1986, 188, Izola n° 1 ; Blake II, pl. 43, 2, etc.

278 Recueil Gaule III, 2, n° 313, 318, 328.

279 Parlasca 1959, pl. 2 ; 4–5 ; 7, etc. (Trèves) ; pl. 36 (Nennig) ; Hoffmann *et al.* 1999, 57 (motif 70 c).

280 Balmelle *et al.* 1985, pl. 70–71 ; Gonzenbach 1961, 286–287 ; Schmid 1993, 193–194.

281 Bruneau 1972, pl. 53–54.

282 en particulier Blake I, pl. 14, 1 ; 17, 2 ; 36, 1 (Pompéi).

283 notamment Hoffmann *et al.* 1999, 58–59 (motif 72).

284 l'un à Vienne (Recueil Gaule III, 2, n° 315), un autre à Rottweil (Parlasca 1959, pl. 94).

285 en particulier Donderer 1986 (Aquilaie n° 70 ; Barcola n° 3).

286 analyse du motif : Schmid 1993, 101.

287 Balmelle *et al.* 1985, pl. 100, b–e ; Schmid 1993, 194.

288 analyse du décor et exemples en Afrique du Nord : Donderer 1986, 111, Brescia n° 35.

289 Recueil Gaule I, 1, 61–62, n° 86 A.

290 Donderer 1986, 111, Brescia n° 35.

291 Balmelle *et al.* 1985, pl. 49, a ; 49, h ; Gonzenbach 1961, 283 ; Schmid 1993, 194.

292 analyse du motif : Schmid 1993, 129 ; Hoffmann *et al.* 1999, n° 81, 96, 162, 214 ; 56 (motifs 68 c et d).

293 en particulier Recueil Gaule II, 3, n° 483, 489 (Souzy-La-Briche) ; Recueil Gaule IV, 2, n° 252, 253, 268, etc.

294 Italie : Blake II, pl. 17, 1 ; 39, 1 (Rome) ; Becatti 1961, pl. 42 ; Amiens : Recueil Gaule I, 1, n° 87 ; Westerhofen : Parlasca 1959, pl. 99.

295 Ostie : Becatti 161, pl. 72 (deux pavements de la « *domus delle gorgoni* » présente ce motif, l'un en noir sur blanc et l'autre en blanc sur noir) ; Trèves : Parlasca 1959, pl. 6 ; 8 ; 46.

### II.1.2.18 Ligne d'oves (ou d'ogives) et de fers de lance<sup>296</sup>



Avenches 5.37 I

Avenches 5.9 I ; 5.11 I ; 5.37 I ; Orbe 95.1 III.

Le motif d'oves ou d'ogives et de fers de lance, d'origine architecturale comme celui des denticules<sup>297</sup>, est employé sur quelques rares mosaïques hellénistiques<sup>298</sup>, puis principalement sur des pavements tardifs d'Afrique du Nord. Dans les provinces nord-occidentales de l'Empire, ce type de bordure se rencontre exclusivement à Vienne, à Avenches, à Orbe et à Trèves<sup>299</sup>.

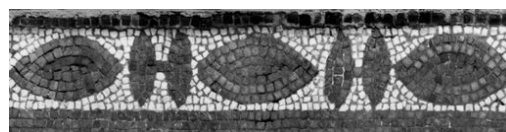
Sur le territoire suisse, le motif apparaît à plusieurs reprises à Avenches. Il encadre plusieurs panneaux carrés de la mosaïque d'Hercule et Antée (5.11 I, ligne d'oves), quelques octogones de la mosaïque des Saisons (5.9 I, ligne d'ogives), ainsi que la scène figurée d'un pavement très fragmentaire (5.37 I, ligne d'oves). A Orbe, une ligne d'ogives et de fers de lance borde la moitié des octogones de la mosaïque de Triton et Thésée. Ces exemples se situent chronologiquement entre la fin du 2<sup>e</sup> et la première moitié du 3<sup>e</sup> s.

Nous constatons que les deux sols d'Avenches les plus fins découverts dans la ville antique (5.9 I et 5.37 I), de facture très semblable, sont décorés de lignes d'ogives et de fers de lance. Il est intéressant de noter par ailleurs que le motif se retrouve sur la mosaïque des Saisons d'Avenches et sur celle de Triton et Thésée à Orbe, pavements très similaires, tant stylistiquement que d'un point de vue iconographique.

Si les deux mosaïques de Vienne semblent dater du troisième quart du 2<sup>e</sup> s., celle de Trèves pourrait être plus tardive (milieu du 3<sup>e</sup> s.). De ce fait, la mosaïque d'Hercule et Antée, probablement posée dans la première moitié du 3<sup>e</sup> s. se rapprocherait de celle de Trèves, alors que les autres pavements, dont celui d'Orbe daté archéologiquement de la fin du 2<sup>e</sup> s., seraient pratiquement contemporains des exemples viennois. La présence d'ogives et de fers de lance accentue encore l'étonnante ressemblance iconographique entre l'un des sols de Vienne, la mosaïque d'Orbe et celle des Saisons d'Avenches. On retrouve en effet le thème des Saisons et plu-

sieurs animaux identiques (lion, etc.) sur les trois pavements, ainsi que la représentation de Thésée quittant Naxos à Orbe et à Vienne.

### II.1.2.19 Perles et pirouettes<sup>300</sup>



Avenches 5.20 A I

Avenches 5.20 A I ; Orbe 95.1 III.

La bordure de perles et de pirouettes apparaît relativement rarement sur les mosaïques. Si le motif est connu sur plusieurs pavements hellénistiques<sup>301</sup>, une petite dizaine d'exemples seulement est recensée au Haut-Empire. Il s'agit de cas isolés à Vienne, en Germanie, en Hongrie et en Angleterre, ainsi que de plusieurs sols en Afrique du Nord<sup>302</sup>. L'ensemble de ces pavements date du début ou du courant du 3<sup>e</sup> s. Les deux mosaïques suisses, découvertes à Avenches et à Orbe, semblent un peu plus précoces (fin du 2<sup>e</sup> s.).

Sur la mosaïque de Triton et Thésée à Orbe, une ligne de perles et de pirouettes dessine la trame de la composition géométrique du pavement, utilisation tout à fait originale de ce motif. A Vienne par exemple, cet élément décoratif encadre le pavement, alors que la trame du tapis principal est dessinée par une tresse à deux brins. A Avenches, il sert vraisemblablement de bordure à un tapis central.

### II.1.2.20 Damier<sup>303</sup>



Avenches 5.22 I

Augst 4.1 I-II ; Avenches 5.3 I ; 5.11 I ; 5.22 I ; 5.45 I ; Cormérod 34 ; Hölstein 57 I ; Kloten 60 B II-III ; Yvondand-La-Baumaz 143.1 I.

Il existe deux types de bordures de damier, l'un avec carrés droits et l'autre avec carrés sur la pointe. Le damier droit fait son apparition à Ostie et dans le nord de l'Italie vers 120–130 apr. J.-C.<sup>304</sup> Il semble absent des mosaïques de Gaule, mis à part dans la région trévire où il est utilisé à quelques reprises au 4<sup>e</sup> s.<sup>305</sup> Il est en revanche bien présent en

Suisse occidentale dès la fin du 2<sup>e</sup> et jusqu'au milieu du 3<sup>e</sup> s.

Le nombre relativement important de pavements suisses avec bordure de damier droit (Augst, Avenches **5.3 I**, **5.11 I**, Cormérod et Yvonand), assez concentrés dans le temps et dans l'espace, semble constituer une particularité locale. Ce motif sert aussi bien de bordure à des mosaïques figurées (Avenches **5.3 I**, **5.11 I** et Cormérod), qu'à des tapis au décor géométrique noir et blanc (Augst et Yvonand). Comme pour la crémaillère et le ruban ondulé, le damier droit offre un parallèle intéressant entre la mosaïque de Bacchus et Ariane d'Avenches (**5.3 I**) et celle d'Augst<sup>306</sup>.

La bordure en damier oblique semble pratiquement inexistante en Italie. Elle apparaît dès l'époque flavienne dans la région de Besançon, où elle perdurera jusqu'au début du 3<sup>e</sup> s., et se rencontre à proximité de Trèves au milieu du 2<sup>e</sup> s.<sup>307</sup> Ce motif est également bien connu des ateliers de la vallée du Rhône<sup>308</sup>, où il est utilisé presque exclusivement pour dessiner les quadrillages les plus complexes de cases carrées, dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s.

Trois mosaïques suisses (Avenches **5.22 I**, Hölstein et Kloten) présentent un damier avec carrés sur la pointe. L'emploi du motif à Hölstein (milieu 2<sup>e</sup> s.) et à Avenches (début du 3<sup>e</sup> s.), en bordure de pavement, correspond à celui des sols de Gaule Belgique, alors qu'à Kloten (vers 200 apr. J.-C.), l'utilisation du damier se rapproche davantage de celle de la région viennoise.

#### II.1.2.21 Bande à appareil isodome régulier<sup>309</sup>



Avenches 5.5 II

Avenches 5.5 II ; Buchs 20 II.

Ce motif est connu à Pompéi au troisième quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., où il est essentiellement employé pour reproduire une muraille, avec merlons et portes, en noir sur fond blanc<sup>310</sup>. Au deuxième quart du 2<sup>e</sup> s., il se rencontre comme muraille, notamment à Ostie, mais aussi comme élément de bordure simple<sup>311</sup>. L'appareil isodome régulier, en noir sur blanc, deviendra un motif de bordure caractéristique des pavements lyonnais et vien-

nois dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s., imitant un véritable dallage de pierre ou de marbre<sup>312</sup>. Dans la région de Trèves, un pavement de Fließem présente également ce motif, en noir sur blanc, surmonté de merlons coudés<sup>313</sup>.

Deux mosaïques suisses, datées de la fin du 2<sup>e</sup> s. (Kloten) et de la première moitié du 3<sup>e</sup> s. (Avenches) présentent une bordure imitant un dallage. Dans les deux cas, l'utilisation du motif se rapproche de celle des pavements de la vallée du Rhône. Le dallage de la bordure avenchoise est cependant en blanc sur fond noir alors que les exemples viennois sont en noir sur fond blanc<sup>314</sup>.

296 Balmelle *et al.* 1985, pl. 51.

297 Ovadiah 1980, 118–119, modèle B18.

298 Bruneau 1972, 55–56.

299 Vienne : Recueil Gaule III, 2, 127–131, n° 313 ; 132–135, n° 315 ; Trèves : Parlasca 1959, 40, pl. 41 ; Hoffmann *et al.* 1999, 158–160, n° 144 ; 55 (motif 68 a).

300 Balmelle *et al.* 1985, pl. 23, h–m.

301 Bruneau 1972, 55.

302 pour ce motif et ses occurrences : Recueil Gaule III, 2, 220 ; Vienne : Recueil Gaule III, 2, 208–225, n° 368 (200–225 apr. J.-C.) ; Tacherting : Parlasca 1959, pl. 14 B (début du 3<sup>e</sup> s.).

303 Balmelle *et al.* 1985, pl. 14 ; Gonzenbach 1961, 284 ; Schmid 1993, 194.

304 Donderer 1986, 173, Pieve di Cadore n° 2 ; Becatti 1961, pl. 57.

305 Parlasca 1959, pl. 6 ; 58 ; Hoffmann *et al.* 1999, 110–112, n° 56 ; 130–131, n° 87.

306 concernant les motifs mentionnés pour ces deux pavements : chap. II.1.2.7 ; II.1.2.9.

307 Recueil Gaule I, 3, 42–44, n° 297 A.

308 en particulier Recueil Gaule III, 2, n° 306, 315, 328, 350, 362 ; III, 3, n° 467.

309 Balmelle *et al.* 1985, pl. 95, b–c.

310 pour le motif de murailles : chap. II.1.2.31 ; Pompéi : Blake I, pl. 26.

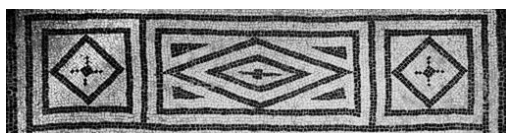
311 Becatti 1961, pl. 15–16 ; 103

312 Recueil Gaule II, 1, n° 19, 46–47, 113 ; III, 2, n° 383. – Pour un historique du motif : Recueil Gaule II, 1, 32–33, n° 19.

313 Hoffmann *et al.* 1999, 182–183, n° 186.

314 Une des raisons de cette inversion est peut-être à chercher dans la représentation de la muraille du labyrinthe d'Orbe (**95.1 IV**), également en blanc sur noir (à ce sujet : chap. II.1.2.31). D'autre part, un pavement viennois présente aussi un dallage en blanc sur noir, mais comme motif de surface (Recueil Gaule III, 2, n° 398). – Concernant le motif en composition isotrope : chap. II.2.1.4.

### II.1.2.22 Ligne de rectangles couchés et de carrés adjacents<sup>315</sup>



Hölstein 57 I. Archäologie Baselland.

Augst 4.1 I-II ; 4.46 I ; Avenches 5.3 I ; 5.17 I ; Herzogenbuchsee 56 II ; Hölstein 57 I.

La ligne de rectangles couchés et de carrés adjacents est employée comme motif de seuil depuis le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Pompéi, puis comme élément de bordure dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>316</sup> Également utilisée sous la forme d'un quadrillage de bandes depuis le début de l'époque augustéenne, elle deviendra extrêmement courante en Italie, en Gaule et en Germanie<sup>317</sup>. Elle est cependant beaucoup plus rare au nord des Alpes en tant que bordure ou rallonge de pavement.

Or, plusieurs pavements suisses présentent un décor de rectangles couchés et de carrés adjacents en rallonge d'un pavement. Avant tout concentré dans les régions d'Augst et d'Avenches, le motif se caractérise souvent par la présence d'un losange inscrit dans les rectangles couchés que l'on retrouve également sur les seuils pompéiens et dans la composition en quadrillage de bandes<sup>318</sup>. Deux mosaïques (Augst 4.1 I-II et Avenches 5.3 I) présentent un autre élément, imitant vraisemblablement un bouclier.

Apparemment absente du reste de la Germanie, la ligne de rectangles couchés et de carrés adjacents se trouve en revanche sur deux pavements isolés en Gaule. Comme en Suisse, le motif est utilisé en tant que bande de rallonge<sup>319</sup>. Mis à part un pavement tardif d'Augst (4.46 I), les exemples de notre territoire datent de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Quant au décor de « bouclier » inscrit dans les rectangles couchés, il accentue une fois de plus la ressemblance entre les deux pavements d'Augst et d'Avenches ; on le retrouve en outre sur la bande de rallonge de la mosaïque d'Aix-en-Provence<sup>320</sup>.

### II.1.2.23 Ligne d'octogones<sup>321</sup>



Augst 4.2 VII

Augst 4.2 VII ; Kloten 60 B II.

Si la composition d'octogones adjacents, déterminant des carrés, est courante aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s., en particulier en Suisse<sup>322</sup>, l'utilisation de ce motif en bordure, dérivé de la composition, est très rare. Il se trouve toutefois sur un pavement du 2<sup>e</sup> s. à Rome<sup>323</sup> et sur deux mosaïques suisses.

Dans les trois cas, l'élément de bordure est dessiné au trait et présente, dans chacun des octogones, un fleuron polychrome. Le style épuré du motif se retrouve presque à l'identique sur une mosaïque de Brescia au troisième quart du 3<sup>e</sup> s. et sur plusieurs pavements viennois du début du 3<sup>e</sup> s.<sup>324</sup> Les exemples suisses datent quant à eux de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

### II.1.2.24 Ecaïlles<sup>325</sup>



Augst 4.2 I. RAR.

Augst 4.2 I ; Winkel 138 VI.

Le motif d'écaïlles en bordure de pavement est rare<sup>326</sup>. Il se rencontre avant tout en Italie, notamment à Ostie, du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> s.<sup>327</sup> Généralement absent des mosaïques de Gaule et de Germanie, ce décor se trouve pourtant sur deux sols suisses, l'un provenant d'Augst, l'autre de Winkel.

Dans les deux cas, les écaïlles sont dessinées au trait, en noir sur fond blanc. A Augst, la bordure comporte plusieurs lignes d'écaïlles, tandis qu'à Winkel, une seule ligne, très fragmentaire, est conservée.

Cette façon de dessiner les écaïlles restreint encore le nombre de parallèles. Ce motif apparaît comme décor de surface sur quelques pavements du début du 3<sup>e</sup> s., à Ostie et à Avenches en particulier<sup>328</sup>. La présence de plusieurs pavements sur sol suisse avec des écaïlles au trait, noires sur fond blanc, fait peut-être de ce décor une particularité locale.



Les deux mosaïques suisses datent pour l'une (Winkel) du troisième quart du 2<sup>e</sup> s. et pour l'autre (Augst) de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

### II.1.2.25 Cercles sécants<sup>329</sup>



Cheseaux 29 I

Augst 4.8 II ; 4.10 I ; Avenches 5.5 I-II ; 5.20 A I ; Cheseaux 29 I ; Kloten 60 A III ; B II ; Köniz 153 I ; Orbe 95.1 IX ; Zofingen 144 II.

Le motif de cercles sécants est utilisé depuis la fin de l'époque républicaine sur les pavements italiens et sera ensuite présent sans discontinuité jusqu'à l'époque médiévale dans tout l'Empire. Il est cependant un peu moins fréquent en tant qu'élément de bordure<sup>330</sup>.

Trois fonctions différentes du motif sont visibles sur les pavements suisses. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une composition de cercles sécants en bordure d'un pavement. La largeur plus ou moins importante de cette dernière dépend généralement de la forme du tapis principal (carré ou rectangulaire). Celui-ci présente souvent une trame géométrique à dominante noire et blanche, agrémentée de quelques fleurons polychromes. A notre connaissance, seul le pavement d'Avenches (5.20 A I) et éventuellement celui de l'*Insula* 24 d'Augst (4.10 I)<sup>331</sup> possédaient une scène figurée en leur centre. Le motif de cercles sécants détermine soit des quatre-feuilles blancs et des carrés incurvés noirs (Zofingen, Kloten et Köniz), soit des quatre-feuilles noirs et des carrés incurvés blancs (Augst, Cheseaux et Avenches 5.20 A I).

Sur deux autres mosaïques (Avenches 5.5 I et Orbe), le décor de cercles sécants encadre plusieurs cases carrées intégrées à un quadrillage de bandes. Finalement, un dernier exemple (Avenches 5.5 II) montre le motif comme élément de remplissage d'une composition en méandre de svastikas, aux côtés d'une tresse à deux brins.

La bordure de cercles sécants encadrant un pavement, telle qu'elle apparaît sur les mosaïques suisses, se retrouve notamment sur deux pavements de Saint-Romain-en-Gal, sur un sol de Mandeuire et sur une mosaïque de Trèves.<sup>332</sup> Les exemples découverts sur le territoire suisse datent, comme ceux de la ré-

gion viennoise, de la seconde moitié ou de la fin du 2<sup>e</sup> s.

Son emploi en tant que bordure de cases carrées est caractéristique des mosaïques de la vallée du Rhône, même si le décor de cercles sécants est moins répandu que celui de tresses, d'arêtes de poisson, de dents de loup, etc.<sup>333</sup> Les deux exemples suisses, datés de la fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C., correspondent au style des pavements rhodaniens.

La ligne de cercles sécants intégrée à une composition en méandre semble unique. Cependant la trame géométrique de cette mosaïque, typique de la vallée du Rhône<sup>334</sup>, et la présence dans la même *domus* d'un autre pavement (5.5 I), sur lequel les cercles sécants servent de cadre à des cases carrées, laissent penser que le motif est influencé par les exemples du sud de la Gaule et adapté de manière originale par les mosaïstes locaux.

315 Balmelle *et al.* 1985, pl. 18, e-g.

316 pour l'emploi du motif en Italie : Donderer 1986, 74, pl. 28.

317 pour cet aspect du motif : chap. II.2.1.12 ; Donderer 1986, 202-203.

318 Blake I, pl. 18, 2 ; 33, 2 (Pompéi). – Pour le quadrillage : note précédente.

319 Recueil Gaule I, 2, n° 255 (Grand, 3<sup>e</sup> s.) ; III, 3, n° 857 (Aix-en-Provence, milieu 2<sup>e</sup> s.).

320 au sujet des éléments de ressemblance : chap. II.1.2.20. – Pour le motif de « bouclier » : Recueil Gaule III, 3, 289, n° 857.

321 Balmelle *et al.* 1985, pl. 27, a.

322 pour cette composition : chap. II.2.1.18 ; Schmid 1993, 130.

323 Blake II, pl. 27, 2.

324 Donderer 1986, Brescia n° 36 ; Vienne/Saint-Romain-en-Gal : Recueil Gaule III, 2, 411, n° 322.

325 Balmelle *et al.* 1985, pl. 215, b (var.).

326 pour les compositions d'écaillés : chap. II.2.1.9.

327 Becatti 1961, pl. 45, n° 226 (vers 130 apr. J.-C.) ; pl. 47, n° 214 (4<sup>e</sup> s.).

328 Becatti 1961, pl. 46, n° 165 (200-250 apr. J.-C.) ; Avenches 5.18 (début du 3<sup>e</sup> s.) : voir chap. II.2.2.1.9.

329 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237-238 (var.).

330 pour les compositions de surface : chap. II.2.1.10. – Concernant le motif en général : Donderer 1986, 124, Cividale n° 13.

331 présence de fragments polychromes, dont la représentation probable d'un coq.

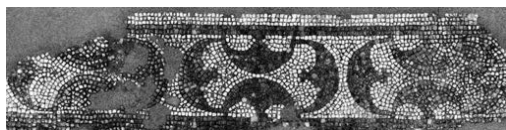
332 Recueil Gaule III, 2, n° 373, 393 (Saint-Romain-en-Gal) ; I, 3, n° 325 (Mandeuire) ; Hoffmann *et al.* 1999, 132-133, n° 94 (Trèves).

333 Recueil Gaule III, 2, 168, n° 335 (Saint-Romain-en-Gal, première moitié du 2<sup>e</sup> s.) ; III, 3, 169, n° 652 (Vaison-la-Romaine, époque sévérienne).

334 notamment Recueil Gaule III, 2, n° 257, 318, 326, etc.



### II.1.2.26 Ligne de peltes adossées<sup>335</sup>



Avenches 5.60 I



Avenches 5.35 I

Attiswil 3 III ; Augst 4.19 I ; 4.49 I ; Avenches 5.35 I ; 5.60 I ; Herzogenbuchsee 56 II ; Munzach 81 III ; Orbe 95.1 IX ; Unterlunkhofen 127 I ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 I.

C'est au bouclier des amazones (*pelta*) que ce motif doit sa forme et son nom. Il apparaît en bordure<sup>336</sup> des mosaïques italiennes du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., notamment à Pompéi<sup>337</sup>, et du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. dans le nord de la péninsule<sup>338</sup>. Il est ensuite utilisé plus largement au 2<sup>e</sup> s. comme élément de remplissage, seul ou en combinaison de deux, quatre ou six peltes. La ligne de peltes adossées, alternativement couchées et debout<sup>339</sup>, est fréquente dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Italie. Elle est employée notamment pour décorer certains seuils pompéiens. Inconnu des pavements du sud et du centre de la Gaule, le motif est en revanche fréquent dans la région trévière et en Germanie, où il est utilisé comme bordure de pavement et comme bande de rallonge du milieu du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> s.<sup>340</sup> En tant que bordure de pavement, ce motif n'est jamais représenté seul. D'autres éléments décoratifs lui sont associés, lui donnant le rôle de « sous-couche » déjà mentionné par V. von Gonzenbach dans l'inventaire de 1961<sup>341</sup>.

En Suisse, la ligne de peltes est avant tout réservée aux bordures de pavements (Herzogenbuchsee, Munzach et Yvonand) et aux bandes de rallonge (Avenches 5.35 I, 5.60 I et Unterlunkhofen). Un seul exemple montre ce motif comme décor de seuil (Attiswil). La dernière utilisation, beaucoup plus rare, consiste à placer la ligne de peltes comme bordure intérieure de panneaux carrés. Ce cas de figure se rencontre sur quatre cases carrées de la neuvième mosaïque d'Orbe (95.1 IX).

Les peltes sont généralement représentées en noir sur fond blanc. Le seuil d'Attiswil présente cependant des peltes polychromes (rouges) et la rallonge d'Unterlunkhofen, des peltes au trait sur fond blanc. Concernant la

disposition du motif, un exemple (Avenches 5.35 I) comporte une variante. Les peltes couchées sont ici non pas adossées, mais affrontées, formant des *bipennes*.

L'ensemble des exemples suisses date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

Même représenté seul, le motif de *bipenne* est rarement attesté dans nos contrées, alors qu'il est fréquemment utilisé à Antioche et à Palmyre au début du 3<sup>e</sup> s. Un exemple comme motif de remplissage, en blanc sur fond noir, est cependant connu à Nizy-le-Comte (Gaule Belgique) vers 100 apr. J.-C.<sup>342</sup> L'alternance de *bipennes* et de peltes adossées, telle qu'elle apparaît à Avenches (5.35 I), semble constituer un *unicum*. De même, l'utilisation du motif en bordure intérieure de cases carrées (Orbe 95.1 IX) n'est pas attestée sur d'autres pavements, même sur les sols rhodaniens au canevas identique.

### II.1.2.27 Parallélogrammes et postes à enroulement incomplet<sup>343</sup>

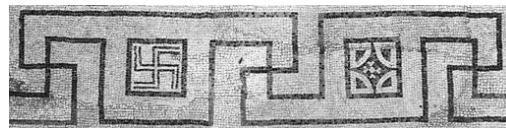


Avenches 5.35 I.

Le motif de bordure de l'une des mosaïques d'Avenches, constitué de parallélogrammes noirs, légèrement inclinés, et de postes ajourées à enroulement incomplet, ne peut être rattaché à aucun parallèle connu.

La disposition du motif en bordure extérieure du pavement, ainsi que son aspect, caractérisé par des lignes relativement souples, font un peu penser aux franges d'un tapis. Il pourrait également s'agir d'un décor inspiré de l'architecture (merlons, modillons, portes, etc. ?).

### II.1.2.28 Méandre de svastikas<sup>344</sup>



Nyon 86.1 I.

Le méandre de svastikas<sup>345</sup> à retour simple et carrés est caractéristique des pavements hellénistiques (Alexandrie, Pergame, Délos, etc.)<sup>346</sup> et italiens précoces. En Italie, il est

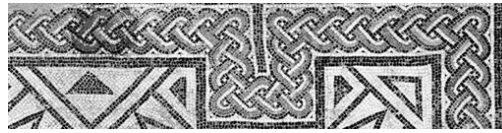
connu aussi bien sous la forme d'un dessin en *tessellatum* sur fond d'*opus signinum*, que, comme à Nyon, sous celle d'un méandre au trait noir sur fond blanc. De nombreux exemples proviennent de Pompéi, mais aussi de Rome et du nord de la péninsule<sup>347</sup>. Si ces pavements datent le plus souvent du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., un exemple découvert à Altino, dont le méandre est associé, comme à Nyon, à une ligne de dents de scie dentelées, est fixé au début du 2<sup>e</sup> s.<sup>348</sup>. En Gaule, le motif, beaucoup moins fréquent, est généralement utilisé à une époque plus tardive où il est alors considéré comme un archaïsme<sup>349</sup>. Un seul pavement suisse comporte ce type de bordure.

Sur la mosaïque de Nyon, le méandre de svastikas borde une grande scène figurée. Seuls de fins traits noirs dessinent les méandres de svastikas, ainsi que les petits carrés qu'ils déterminent. Ceux-ci sont décorés de motifs géométriques, différents sur chaque carré. Un changement de direction du méandre apparaît sur la gauche du fragment conservé, au niveau d'un carré décoré d'un svastika. Il devait certainement intervenir à intervalles réguliers, notamment au centre du pavement, sous les figures de Caelus et de Neptune. L'intervalle entre les changements de direction mesurait alors environ 5.45 m, soit 20 pieds romains. D'après l'analyse stylistique des différents motifs du pavement (dents de scie dentelées, roues de peltes, etc.), il pourrait avoir été posé à la fin du 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s.

Le méandre du pavement de Nyon se rapproche de plusieurs exemples connus en Gaule. A Luc-en-Diois<sup>350</sup>, le motif est dessiné en blanc sur fond noir, mais il comporte, comme sur la mosaïque nyonnaise, un décor noir et blanc varié dans chaque carré. Cet exemple, directement inspiré des pavements italiques, daterait de 40 ou 30 av. J.-C. En revanche, les mosaïques de Lyon, de Vienne et de Paisy-Cosdon<sup>351</sup>, qui présentent chacune un méandre noir sur fond blanc, semblent dater du début du 3<sup>e</sup> s. Les carrés de Lyon et de Vienne sont décorés d'un point noir, alors que ceux de Paisy-Cosdon sont timbrés de motifs divers<sup>352</sup>.

Attestés en Gaule, comme nous venons de le voir, les décors variés à l'intérieur des carrés sont présents déjà sur de nombreux pavements italiens<sup>353</sup>. Le changement de direction du méandre, visible sur la mosaïque de Nyon, est quant à lui beaucoup plus rare<sup>354</sup>.

## II.1.2.29 Méandre en redans<sup>355</sup>



Orbe 95.1 VII.

La bordure de méandre en redans, souvent en tresse à deux brins, se rencontre à plusieurs reprises au nord de l'Italie et au sud de la Gaule dès la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>356</sup>, en particulier pour encadrer les compositions d'étoiles de huit losanges. Le motif deviendra caractéristique des ateliers de la vallée du Rhône à partir du dernier quart du 2<sup>e</sup> s.<sup>357</sup> Plusieurs exemples se rencontrent également au

335 Balmelle *et al.* 1985, pl. 57, f.

336 pour le motif de bordure et de surface (pelles adossées) : chap. II.1.2.26 ; II.2.1.11.1.

337 Blake I, pl. 32, 1 (Casa di Meleagro).

338 Blake II, pl. 22, 3 (Aquilée) ; 19, 1 (Trieste) ; 28, 4 (Padoue).

339 pour l'utilisation des peltes adossées comme motif de remplissage et en composition de surface : chap. II.2.1.11.1 ; II.3.2.3.

340 Parlasca 1959, pl. 1 ; 3 ; 14 B ; 19 ; 34 ; 57-58 ; 62 ; 80 ; Hoffmann *et al.* 1999, 60-61 (motif 74) ; Schmid 1993, 55-56.

341 Gonzenbach 1961, 284.

342 concernant ce pavement et ce motif : Recueil Gaule I, 1, 15 ; 39-40, n° 49 B.

343 Balmelle *et al.* 1985, pl. 100, a ; Gonzenbach 1961, 285.

344 Balmelle *et al.* 1985, pl. 38, c ; Gonzenbach 1961, 284.

345 pour l'origine du motif de svastikas et celle du méandre de svastikas : chap. II.1.2.28 ; II.3.2.5.

346 Bruneau 1972, 54-55.

347 Pompéi : Blake I, pl. 4 ; 15-17 ; 19-23 ; 33. – Rome : MosAntlt *Roma Palatium*, 27-28, n° 13. – Nord de l'Italie : Donderer 1986, Altino n° 6 ; Aquileia n° 1, 17, 49, 72 ; Barcola n° 14 et 27 ; Cremona n° 9 ; etc.

348 Donderer 1986, 14, Altino n° 6, pl. 2. Le motif de dents de scie dentelées, très fréquent en Suisse, semble être utilisé à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s. sur les mosaïques de ce territoire (chap. II.1.2.5).

349 Recueil Gaule III, 2, 259-260, n° 394 ; III, 3, 117-123, n° 606.

350 Recueil Gaule III, 3, 117-123, n° 606.

351 Recueil Gaule II, 1, 115, n° 153 (Lyon) ; II, 3, 143-148, n° 509 (Paisy-Cosdon) ; III, 2, 259-260, n° 394 (Vienne).

352 concernant les bordures de méandre avec décors variés dans les carrés : Recueil Gaule I, 1, 12-13.

353 Pompéi : Blake I, pl. 4 ; 16 ; 19-21 ; Rome : MosAntlt *Roma Palatium*, 27-28, n° 13.

354 Blake I, pl. 3, 4 (?).

355 Balmelle *et al.* 1985, pl. 31.

356 Donderer 1986, Aquileia n° 37 ; Oderzo n° 1 ; Recueil Gaule II, 2, n° 182, 299-300 ; II, 3, n° 425, etc.

357 Donderer 1986, 31, Aquileia n° 37 ; Recueil Gaule III, 1, 56-58, n° 38 ; III, 3, 114-115, n° 601.

sud de la Gaule Belgique, à proximité de Besançon<sup>358</sup>.

Sur le territoire suisse, un seul pavement comporte une bordure de ce genre. A Orbe, le méandre est dessiné en tresse à trois brins et il encadre une composition en quadrillage de bandes à carré débordant.

En Italie du nord et au sud-est de la Gaule, les méandres en redans dessinés par une tresse encadrent plus rarement un quadrillage de bandes à carré débordant. Deux pavements, découverts au nord de Lyon et datés de l'époque sévérienne, présentent un méandre en tresse bordant un quadrillage de bandes identique à celui d'Orbe<sup>359</sup>. La tresse est à deux brins à Anse et à trois brins à Ormes. Il s'agit stylistiquement des exemples les plus proches du pavement d'Orbe.

### II.1.2.30 Consoles<sup>360</sup>



Orbe 95.1 IX.

Les bordures de consoles sont relativement rares. En Italie, seuls quelques pavements, datés de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et de la première moitié du 2<sup>e</sup> s., sont recensés<sup>361</sup>. Au nord des Alpes, cinq exemples, dont celui d'Orbe, sont connus à ce jour<sup>362</sup>. Un exemplaire de Nîmes date du début du 2<sup>e</sup> s., deux pavements, de Clerval et d'Aix-en-Provence, des environs de 200 apr. J.-C., et le dernier, découvert à Trèves, du 4<sup>e</sup> s.<sup>363</sup>

A Orbe, la bande de consoles, en opposition de trois couleurs, courait, à l'origine, tout autour du pavement. Dans un second temps, la construction d'une banquette contre le mur du fond de la pièce cacha le décor de bordure de ce côté-là. Un changement de direction du motif est visible au milieu des deux petits côtés du pavement. La mosaïque d'Orbe est datée archéologiquement du dernier quart du 2<sup>e</sup> s.

Le changement de direction des consoles s'observe sur la plupart des exemplaires découverts en Gaule. Il n'apparaît en revanche ni sur le pavement de Trèves, ni sur ceux de Piacenza (circulaire) et de Rome<sup>364</sup>.

La bordure de consoles la plus proche de celle de la mosaïque d'Orbe, tant géographiquement, stylistiquement que chronologiquement, se trouve à Clerval (Doubs).

### II.1.2.31 Tours et merlons<sup>365</sup>



Orbe 95.1 IV

Avenches 5.5 I ; Cormérod 34 ; Orbe 95.1 IV.

Le motif de tours et de merlons est connu sous une forme stylisée dès l'époque hellénistique, inspirée par les franges des tapis, puis sous celle d'une muraille plus réaliste à partir de la fin de la République, au moment des grandes fondations de colonies. Présent dans tout l'Empire, il apparaît plus spécifiquement en Gaule dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et sera utilisé jusqu'au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>366</sup> De plus en plus réaliste, le motif est associé, dès le début de l'époque impériale et plus fréquemment à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s., à la représentation du labyrinthe, auquel il sert de bordure<sup>367</sup>.

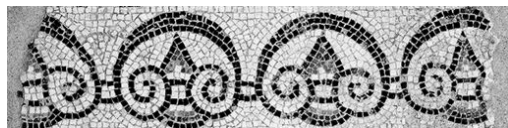
Les exemples suisses, datés de la fin du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s., présentent un décor de tours et de merlons en bordure d'un labyrinthe<sup>368</sup>. Ce dernier est de forme carrée sur la mosaïque d'Orbe et circulaire sur celles de Cormérod et d'Avenches. A Orbe et à Avenches, les merlons surmontent une muraille constituée d'un appareil isodome régulier, interrompu par plusieurs tours ou portes de villes. A Cormérod en revanche, les merlons et les tours bordent le labyrinthe sans qu'un véritable mur soit représenté. Les merlons coudés, visibles sur le pavement d'Orbe, se retrouvent – sans tours – uniquement en bordure d'un pavement de Trèves qui représente les Muses et non un labyrinthe (début du 3<sup>e</sup> s.)<sup>369</sup>.

### II.1.3 Bordures végétales

Comme les bordures géométriques, les encadrements végétaux peuvent être relativement différents d'un pavement à l'autre. Représentés de manière très stylisée ou, au contraire, assez réaliste, les bordures végétales sont le plus souvent polychromes. Certains motifs apparaissent pourtant en noir sur blanc ou en blanc sur fond noir. Si la plupart des décors encadrent des pavements, d'autres sont employés comme bordures de tapis secondaires, de panneaux ou de médaillons. Les plantes illustrées, parfois difficilement re-

connaissables, sont généralement inspirées du lierre, du laurier ou de l'acanthé.

### II.1.3.1 Ligne d'arceaux à volutes<sup>370</sup>



Orbe 95.1 VII

Avenches 5.5 I ; Herzogenbuchsee 56 II ; Orbe 95.1 VII ; Schleithem 119.1 III.

Les bordures formées d'éléments végétaux (dards à Orbe, feuilles fuselées à Schleithem, bouquets de trois feuilles à Avenches et à Herzogenbuchsee) circonscrits par des arceaux à volutes se rencontrent uniquement sur le Plateau suisse. Ce type de motif apparaît aussi bien en bordure de pavement (Orbe et Schleithem) que comme encadrement de tapis circulaires ou semi-circulaires (Herzogenbuchsee) ou comme bordure de cases carrées (Avenches). L'ensemble de ces pavements suisses date de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou du tout début du 3<sup>e</sup> s.

Le motif, en particulier sous la forme de dards circonscrits par des arceaux à volutes, ressemble à un décor de remplissage et de bordure caractéristique de la région trévire au 3<sup>e</sup> et au 4<sup>e</sup> s.<sup>371</sup>

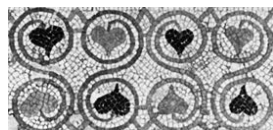
### II.1.3.2 Anthémion<sup>372</sup>



Avenches 5.5 II.

Le motif de l'*anthémion* (ou palmette), dérivé du décor architectural, est présent sur plusieurs pavements grecs<sup>373</sup>. Il est en revanche très rare dans la partie occidentale de l'Empire. L'exemple peut-être le plus proche de celui d'Avenches se trouve à Angers<sup>374</sup>. Le pavement suisse, daté de 200 apr. J.-C. environ, semble, de plus, être le seul à présenter un décor d'*anthémion* en blanc sur fond noir.

### II.1.3.3 Ligne d'S à volutes<sup>375</sup>



Avenches 5.55 II.

La ligne d'S à volutes, adossées et affrontées, est relativement rare. Elle est tout d'abord employée dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. sur quelques mosaïques pariétales, en particulier à Herculaneum. Elle deviendra ensuite un motif typique de la région lyonnaise dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>376</sup> Au milieu du 3<sup>e</sup> s., on la retrouve à Trèves et, finalement, sur quelques mosaïques tardives, dont l'une à Sens probablement datée du 6<sup>e</sup> s.<sup>377</sup>

L'exemplaire d'Avenches date vraisemblablement de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il se rapproche donc davantage des mosaïques d'Italie que de celles de la vallée du Rhône. Les volutes du motif se terminent ici par une feuille cordiforme, particularité qui ne semble pas apparaître sur d'autres pavements.

358 Recueil Gaule I, 3, 56–57, n° 311 A ; 59–60, n° 314 A.

359 Recueil Gaule II, 2, 37–40, n° 183 (Anse) ; 104–107, n° 299 (Ormes). – Voir aussi chap. II.1.2.15.3.

360 Balmelle *et al.* 1985, pl. 99, i–l.

361 Blake I, pl. 38, 2 (Piacenza) ; II, pl. 26, 2 (Rome) ; Becatti 1961, pl. 212 (Ostie).

362 pour l'historique du motif : Recueil Gaule I, 3, 59–60, n° 314 A ; pour une bibliographie complète des exemples italiens et provinciaux : Lavagne 1994, 207, notes 20–27 ; Recueil Gaule III, 3, 289, n° 857.

363 Hoffmann *et al.* 1999, 88–89, n° 6.

364 Blake I, pl. 38, 2 (Piacenza) ; II, pl. 26, 2 (Rome).

365 Balmelle *et al.* 1985, pl. 96.

366 pour un historique complet du motif : Recueil Gaule III, 1, 72, n° 58 ; Lavagne 1988.

367 concernant le motif associé au labyrinthe : Recueil Gaule II, 4, 45, n° 592 ; Lavagne 1988.

368 pour le décor de labyrinthe : chap. II.2.2.7.

369 Hoffmann *et al.* 1999, 182–183, n° 186.

370 Balmelle *et al.* 1985, pl. 53, b–e.

371 concernant ce motif : Recueil Gaule I, 2, 14 ; Parlasca 1959, pl. 31 ; 56, 2 ; 56, 6 ; Hoffmann *et al.* 1999, 63–64 (motifs 78–79).

372 Balmelle *et al.* 1985, pl. 53, h.

373 pour l'origine du motif : Ovadiah 1980, 181–185.

374 Recueil Gaule II, 4, 79–83, n° 671.

375 Balmelle *et al.* 1985, pl. 91.

376 pour l'historique du motif : Recueil Gaule II, 1, 41–42, n° 42 ; II, 1, 107–110, n° 138 ; II, 2, 97–98, n° 278 ; III, 2, 236–239, n° 375.

377 Parlasca 1959, 32, pl. 31 ; Recueil Gaule II, 3, 56–60, n° 422.



#### II.1.3.4 Ligne de calices<sup>378</sup>



Hölstein 57 I. Archäologie Baselland.

Augst 4.36 I ; 4.37 I ; Avenches 5.6–5.7 I ; Hölstein 57 I ; Pully 108 II.

Plusieurs types de lignes de calices se rencontrent sur les mosaïques. Il s'agit le plus souvent de calices tête-bêche, mais aussi, plus rarement, d'une alternance de calices et de feuilles cordiformes, par exemple. La ligne de calices, toujours polychrome, semble pratiquement absente des pavements italiens, alors qu'elle est particulièrement fréquente dans la vallée du Rhône dès la première moitié du 2<sup>e</sup> s., puis se retrouve sur quelques mosaïques de la région trévirine au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>379</sup>

En Suisse, la ligne de calices tête-bêche apparaît sur trois pavements (Augst 4.37 I, Avenches et Pully), l'alternance de calices et d'autres motifs végétaux sur deux autres (Augst 4.36 I et Hölstein). Aucun de ces exemples n'est identique. La bordure de calices tête-bêche, telle qu'elle est représentée sur de nombreux pavements rhodaniens<sup>380</sup>, est illustrée seulement sur un fragment d'Augst, daté de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. (4.37 I) et sur le pavement de Pully, posé dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. L'exemple avenchois, si l'on en croit le dessin conservé, montre des calices non contigus, reliés par une tige. Ce motif, daté à Avenches du début du 3<sup>e</sup> s., n'a pas de véritable parallèle. Seule la bordure d'un médaillon de Limony (au sud de Vienne)<sup>381</sup>, datée du milieu du 2<sup>e</sup> s., lui ressemble un peu.

L'alternance de calices et d'*hedera*, visible à Hölstein, ne possède pas de correspondance exacte, mais elle se rapproche stylistiquement et chronologiquement (milieu 2<sup>e</sup> s.) de quelques exemples rhodaniens<sup>382</sup>. De même, la bordure de la mosaïque aux Gladiateurs d'Augst (4.36 I), constituée de calices et de coupes à godrons, trouve une forme comparable sur un pavement de Vienne<sup>383</sup>.

#### II.1.3.5 Guirlande de laurier<sup>384</sup>



Avenches 5.9 I

Avenches 5.9 I ; 5.11 I ; 5.15 I ; 5.35 I.

Alors que la bordure de laurier est absente d'Italie au 1<sup>er</sup> s. de notre ère, elle apparaît sur un pavement de Besançon au deuxième ou au troisième quart de ce siècle<sup>385</sup>. Elle se rencontre dans le courant du 2<sup>e</sup> s.<sup>386</sup> sur quelques mosaïques de la vallée du Rhône et d'Italie, puis au 4<sup>e</sup> s. à Ostie et à Blanzky-les-Fismes (Gaule Belgique)<sup>387</sup>.

En Suisse, quatre pavements avenchois présentent une bordure avec guirlande de laurier. Sur l'un d'eux (5.15 I), daté du deuxième quart du 2<sup>e</sup> s., la guirlande noire et blanche fait le tour du pavement. Les trois autres figurent une guirlande polychrome, employée comme motif de rallonge (5.35 I), comme encadrement de tapis (5.11 I) ou comme bordure intérieure de médaillons (5.9 I). Deux pavements, posés entre la fin du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s. (5.9 I et 5.35 I), montrent des feuilles de laurier assez stylisées, accompagnées de fruits dans l'un des cas (5.35 I). L'exemple le plus tardif (5.11 I), daté du deuxième quart du 3<sup>e</sup> s., possède une guirlande relativement réaliste et dense.

La guirlande noire et blanche d'Avenches est à rattacher avec certitude à celle de Besançon. Les deux mosaïques comportent d'ailleurs une composition géométrique étonnamment semblable<sup>388</sup>. D'autres bordures de laurier noires et blanches, datées du 2<sup>e</sup> s., proviennent de la vallée du Rhône, mais sont relativement différentes de celle d'Avenches<sup>389</sup>. Si l'utilisation sous forme de rallonge semble unique, celle en tant que bordure de panneaux ou de médaillons octogonaux se retrouve sur plusieurs pavements rhodaniens<sup>390</sup>. L'un d'eux, découvert à Vienne (no 313), se rapproche d'ailleurs iconographiquement et stylistiquement de la mosaïque des Saisons d'Avenches (5.9 I)<sup>391</sup>.

#### II.1.3.6 Rinceau

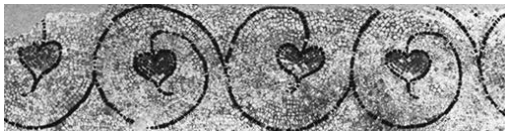
Le rinceau végétal (lierre, vigne, laurier, acanthe) est employé depuis l'époque hellénistique<sup>392</sup>.

En Suisse, les rinceaux, généralement de lierre ou d'acanthe, servent le plus souvent de



bordure à des mosaïques et sont pour la plupart polychromes. Quelques exceptions se rencontrent cependant. Comme dans le cas de la guirlande de laurier, les motifs de rinceau sont représentés de manière plus ou moins stylisée selon les pavements. Il est parfois difficile de faire la différence entre un rinceau de feuilles de lierre et un rinceau d'acanthé. Certains motifs, très stylisés et aux formes fantaisistes, sont constitués d'un mélange de ces deux types. Nous avons regroupé avec les rinceaux d'acanthé tous ceux qui comportent une gaine, trait caractéristique de cette plante.

#### II.1.3.6.1 Rinceau de lierre<sup>393</sup>



Orbe 95.1 II

Avenches 5.5 I ; Bösinggen 13 II ; Coire 31.2 I ; Colombier 32 III ; Nyon 86.4 II ; Oberweningen 90 A I ; Orbe 95.1 II ; IX ; Windisch 136.1 IV.

Le rinceau de lierre est relativement rare en Gaule et se rencontre presque exclusivement dans la région lyonnaise<sup>394</sup>, alors qu'il apparaît sur de nombreux pavements italiens du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>395</sup>. Si les exemples italiens sont essentiellement représentés en noir sur fond blanc, un pavement viennois daté de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., ajoute une légère touche de couleur au motif<sup>396</sup>. En Gaule, les rinceaux noirs et blancs datent le plus souvent de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>397</sup> A une époque plus tardive (4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s.), le motif, polychrome, sera couramment utilisé sur les mosaïques de l'Aquitaine méridionale<sup>398</sup>. La plupart des rinceaux de lierre répertoriés se caractérisent par une stylisation assez marquée.

Si ce motif est assez rare en Gaule au Haut-Empire, il apparaît sur un nombre relativement important de pavements suisses. Deux exemples en noir sur fond blanc se rapprochent stylistiquement des rinceaux italiens ou rhodaniens. L'un (Windisch) est daté de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'autre (Nyon), de la fin du 2<sup>e</sup> s. Une première particularité apparaît sur le pavement d'Oberweningen (fin du 2<sup>e</sup> s.) : le rinceau y est représenté en blanc sur fond noir. Si l'inversion des couleurs ne se rencontre pas sur d'autres rinceaux de lierre, elle existe en revanche sur un rinceau d'acanthé découvert à Kloten<sup>399</sup>. La bordure des pavements de Bösinggen, de Colombier et d'Orbe

(95.1 II) se caractérise par des rinceaux très stylisés, mais polychromes. Les feuilles cordiformes sont alors rendues dans des tons rouges, jaunes et blancs et sont reliées par une mince tige noire. Cette utilisation polychrome du motif semble constituer une particularité locale, que l'on retrouve également en bordure de cases carrées sur la neuvième mosaïque d'Orbe (95.1 IX) et sur celle des Vents à Avenches. Alors que ces deux dernières mosaïques possèdent des compositions géométriques et des motifs de bordure typiques de la vallée du Rhône, elles sont les seules à illustrer un rinceau de lierre polychrome. Les mosaïstes viennois préfèrent la bordure de calices tête-bêche pour encadrer ce type de panneaux<sup>400</sup>.

A Coire, le motif est employé sur un pavement tardif (fin du 5<sup>e</sup> s.). Les feuilles de

- 378 Balmelle *et al.* 1985, pl. 54 ; 62 ; Schmid 1993, 193.  
 379 Vallée du Rhône : Recueil Gaule III, 2, n° 275, 306, 335, 339 ; III, 3, n° 441, 499, 570, etc. ; région trévière : liste dans Schmid 1993, 88, note 464 ; Hoffmann *et al.* 1999, 88-89, n° 6, etc.  
 380 Recueil Gaule III, 2, 81, n° 275 ; n° 335 ; III, 3, 100-101, n° 570, etc.  
 381 Recueil Gaule III, 3, n° 499.  
 382 Recueil Gaule III, 2, n° 339 ; III, 3, 34-35, n° 441.  
 383 Recueil Gaule III, 2, n° 306.  
 384 Balmelle *et al.* 1985, pl. 88-89 ; Gonzenbach 1961, 280-281.  
 385 Guilhot *et al.* 1992, 108-110.  
 386 Vallée du Rhône : Recueil Gaule III, 2, 79, n° 274 ; 363, n° 313 ; III, 3, 38-39, n° 450 ; n° 556.  
 387 Becatti 1961, pl. 202 (Ostie) ; Recueil Gaule I, 1, n° 77 (Blanzly-les-Fismes).  
 388 concernant cette composition géométrique : chap. II.2.1.12.6.  
 389 Recueil Gaule III, 2, n° 274 (vers 175 apr. J.-C.) ; III, 3, n° 450 (début du 2<sup>e</sup> s.).  
 390 Recueil Gaule III, 2, n° 313 (175-180 apr. J.-C.) ; III, 3, n° 556 (170-180 apr. J.-C.).  
 391 Si la mosaïque viennoise comporte des cases carrées et non des médaillons octogonaux, on y retrouve la personnification des saisons, la présence d'animaux tels que le lion, ainsi que la bordure de laurier et la ligne d'oves et de fers de lance, motifs relativement rares.  
 392 Bruneau 1972, 56-57.  
 393 Balmelle *et al.* 1985, pl. 64, d ; Gonzenbach 1961, 277-278.  
 394 concernant ce motif : Recueil Gaule I, 1, 15 ; 67-68, n° 101 ; III, 3, 133, n° 613.  
 395 Blake I, pl. 39, 4 ; 42, 1 ; Becatti 1961, pl. 11 ; 74 ; Donderer 1986, Aquileia n° 34, 80, 130, etc.  
 396 Recueil Gaule III, 2, n° 264.  
 397 Recueil Gaule II, 1, n° 13 ; III, 3, n° 613.  
 398 en particulier Recueil Gaule IV, 1, 66, n° 54 ; IV, 2, 34, n° 172.  
 399 pour le rinceau d'acanthé : chap. II.1.3.6.2.  
 400 chap. II.1.3.4.

lierre, rouges et cernées de blanc, se détachent sur un fond noir. Les exemples tardifs d'Aquitaine sont également polychromes, mais sur fond blanc.

#### II.1.3.6.2 Rinceau d'acanthé<sup>401</sup>



Vallon 172 I

Augst 4.2 VII ; IX ; 4.36 I ; Le Châtelard-Baugy 26.1 II ; Herzogenbuchsee 56 III ; Kloten 60 B II-III ; Köniz 153 I ; Münsingen 80 I ; Orbe 95.1 III ; Schleithelm 119.1 I ; Vallon 172 I ; Waltenschwil 135 Ib ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 II ; Yvonand-Mordagne 143.2 III ; Zuchwil 145.

Le rinceau d'acanthé est employé depuis l'époque hellénistique et jusqu'au Bas-Empire. Le plus souvent polychrome et d'aspect réaliste sur les pavements hellénistiques grecs et d'Orient, le motif apparaît régulièrement en noir sur fond blanc sur les pavements italiens du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>402</sup> En Gaule, le rinceau d'acanthé, généralement polychrome, est très courant, notamment dans la vallée du Rhône, un peu moins en Gaule Belgique<sup>403</sup>. Mis à part sur les pavements, relativement nombreux, découverts en territoire suisse, cet élément de bordure est pratiquement absent de Germanie<sup>404</sup>. Si de rares exemples du sud de la Gaule datent de la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou du début de notre ère, la plupart des exemples trouvés au nord des Alpes ont été posés dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou la première moitié du 3<sup>e</sup> s. L'utilisation du motif se poursuit aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s., en particulier en Aquitaine<sup>405</sup>.

Le degré de stylisation du motif et la variété des fleurons sont assez différents d'un pavement à l'autre.

En Suisse, le seul exemple en noir et blanc provient de Kloten. Sur ce pavement, une partie des rinceaux est en noir sur fond blanc et une autre en blanc sur fond noir. Si le rinceau noir sur blanc est assez rare en Gaule, il se rencontre néanmoins sur quelques mosaïques de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. La variante en blanc sur noir semble en revanche unique. Comme nous l'avons vu plus haut, cette particularité locale se retrouve pour un rinceau de lierre sur un autre pavement de la région zurichoise (Oberweningen 90 A I)<sup>406</sup>.

Le caractère relativement stylisé de deux des pavements d'Augst (4.2 VII et 4.36 I), de celui d'Herzogenbuchsee et de la mosaïque pariétale de Waltenschwil se retrouve sur plu-

sieurs sols viennois, datés du début du 3<sup>e</sup> s. Sur plusieurs de ces mosaïques apparaît une alternance entre des fleurons cordiformes et des calices. La plupart des exemples suisses datent de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.<sup>407</sup>: seule la mosaïque pariétale pourrait être un peu plus précoce (milieu du 2<sup>e</sup> s.).

Les pavements de Münsingen et de Köniz sont également assez stylisés, en particulier dans la représentation des fleurons, mais les tiges et les gaines d'acanthé sont illustrées avec un peu plus de réalisme. Les rinceaux de Vallon et d'Yvonand-La-Baumaz, quant à eux, frappent par la ressemblance du traitement de leurs tiges, de leurs feuilles et de leurs fleurons. Le style des pavements d'Orbe et d'Yvonand-Mordagne, caractérisé par un rinceau d'acanthé plus riche, aux fleurons variés, se retrouve sur plusieurs mosaïques typiquement viennoises de Saint-Romain-en-Gal<sup>408</sup>. Cependant, si les exemples rhodaniens semblent avoir été construits au premier quart du 3<sup>e</sup> s., les pavements suisses, notamment celui d'Orbe, sont datés archéologiquement du dernier quart du 2<sup>e</sup> s. La bordure végétale du Châtelard, encore plus luxuriante que les précédentes, est en outre peuplée d'oiseaux. La présence de volatiles, connue sur quelques représentations réalistes du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C., en particulier en Italie, est beaucoup plus rare au nord des Alpes<sup>409</sup>. L'illustration de canthares au milieu des rinceaux, tels qu'on peut en voir à Münsingen et à Yvonand-La-Baumaz, apparaît en revanche sur plusieurs pavements tant en Italie qu'en Gaule<sup>410</sup>.

#### II.1.4 Bordures figurées

Avenches 5.4 I ; Orbe 95.1 II ; V.

Les bordures figurées sont assez rares au nord des Alpes. Seuls quelques exemples sont recensés dans la région viennoise et lyonnaise<sup>411</sup>, ainsi que sur le territoire suisse. L'ensemble de ces pavements date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Une mosaïque plus tardive (4<sup>e</sup> s.) se trouve en outre à Trèves<sup>412</sup>.

Sur les trois pavements suisses, concentrés à Avenches et à Orbe, les bordures figurées présentent des thèmes champêtres (Orbe 95.1 II) ou des scènes de chasse (Orbe 95.1 V et Avenches).

La mosaïque au Cortège rustique d'Orbe (95.1 II) se caractérise par une large frise dont les personnages sont séparés les uns des

autres par de petits arbres. Il n'est pas improbable que chaque scène agricole illustre un mois de l'année, l'ensemble du calendrier se déroulant ainsi tout autour de la pièce.

La seconde mosaïque d'Orbe (**95.1 V**) montre quatre moments d'une *venatio*, interrompus à chaque angle par la personnification d'une des Saisons. A Avenches, les scènes de chasse présentent des chiens poursuivant d'autres animaux, dont un sanglier. La bordure occupe seulement deux côtés du pavement. Chacune de ces bandes de rallonge se compose de deux tableaux de chasse, encadrés et séparés par la représentation de cratères.

Si les bordures figurées sont assez rares dans nos régions, les scènes et les thèmes de chasse sont encore moins fréquents et semblent spécifiques au territoire suisse. En effet, les pavements lyonnais et viennois présentent plutôt des sujets marins. Ces derniers sont souvent disposés en continu autour du pavement (Lyon n° 61 et 101). L'exemple de Vienne se distingue, comme la mosaïque des Divinités d'Orbe (**95.1 V**), par la présence d'un motif différent aux quatre angles de la mosaïque.

401 Balmelle *et al.* 1985, pl. 64, e ; Gonzenbach 1961, 278–280 ; Schmid 1993, 193.

402 Blake I, pl. 16, 2 ; 18, 3 ; 26, 3 ; 27, 3 ; etc.

403 pour le rinceau d'acanthé : Recueil Gaule I, 1, 16 ; vallée du Rhône : Recueil Gaule III, 1, 87, n° 89 ; III, 2, n° 242, 325, 362, 367, etc. ; III, 3, n° 606, 609, 627, 651, etc. ; Gaule Belgique : Recueil Gaule I, 1, n° 18, 38, 64 ; I, 2, n° 255, 297, 325, etc.

404 Parlasca 1959, pl. 66 ; 85 (Cologne).

405 pavements tardifs : Recueil Gaule III, 3, 329, n° 933.

406 Recueil Gaule III, 2, 147, n° 325 ; III, 3, 278, n° 840. – Pour le rinceau de lierre blanc sur fond noir : chap. II.1.3.6.1.

407 Recueil Gaule III, 2, 208, n° 367 ; 285, n° 398.

408 Recueil Gaule III, 2, 220, n° 368 ; 274, n° 395.

409 Recueil Gaule III, 3, 121, n° 606 ; Blake II, pl. 42.

410 en particulier Blake II, pl. 20, 3 ; Recueil Gaule III, 2, n° 362, 395, 398 ; III, 3, 278, n° 840.

411 Recueil Gaule II, 1, n° 61, 101 ; III, 2, 121, n° 308.

412 Parlasca 1959, pl. 53 ; Hoffmann *et al.* 1999, 88–89, n° 6.

## II.2 Compositions

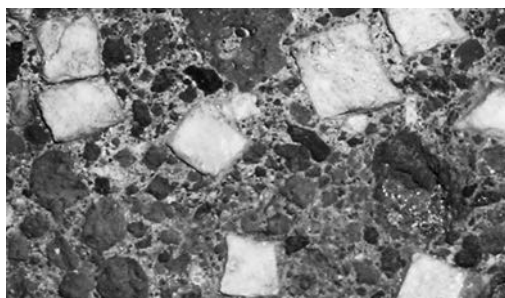
### II.2.1 Compositions isotropes<sup>413</sup>

#### II.2.1.1 Tapis unis

Chancy 25 I ; Châtillon 27 I ; Chézard 30 I.

L'utilisation de mosaïques monochromes, très répandue en Italie et dans la région d'Aix-en-Provence, est moins fréquente dans le reste de la Gaule. En Suisse, les tapis unis sont extrêmement rares. Seuls quelques pavements blancs provenant de fouilles anciennes sont mentionnés. Dans la vallée du Rhône, les sols blancs sont beaucoup plus courants que les noirs<sup>414</sup>, alors que sur le territoire suisse aucun pavement noir n'est connu.

#### II.2.1.2 Semis irrégulier de tesselles, de *crustae* ou de *scutulae*

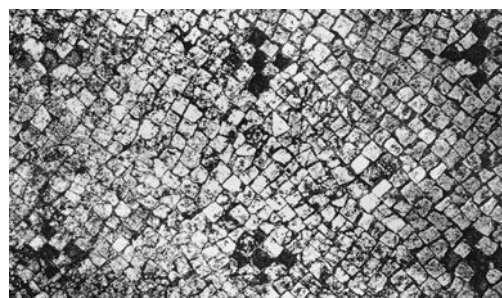


Thielle-Wavre 170 I

Augst 4.4 I ; Avenches 5.3 V ; VI (?) ; 5.12 I-II ; 5.69 II ; Buix 21 IV-VI ; Colombier 32 VII ; X-XI ; Genève 50.3 III-VII ; 50.4 I-V ; Nyon 86.3 ; 86.4 III ; Oberkulm 89 III ; Orbe 95.1 X-XI ; XV ; Thielle-Wavre 170 I ; Lausanne-Vidy 130.5 I-II ; Windisch 136.5 I.

Le semis irrégulier de tesselles, de *crustae* ou de *scutulae* se rencontre assez fréquemment en Suisse sous diverses formes. Les éléments incrustés sont le plus souvent intégrés à un sol en *opus signinum* et, plus rarement, à un tapis en *opus tessellatum* (Avenches 5.12 I-II). L'ensemble de ces pavements est étudié dans le chapitre I<sup>415</sup>.

#### II.2.1.3 Semis régulier de *crustae* et/ou de croisettes



Kallnach 152.1 I

Avenches 5.51 I-III ; 5.64 III ; Buix 21 I-III ; Kallnach 152.1 I ; Nyon 86.4 IV-V ; Presinge 160 I ; Lausanne-Vidy 130.4 I ; Oberkulm 89 I ; Yvonand-Mordagne 143.2 IX.

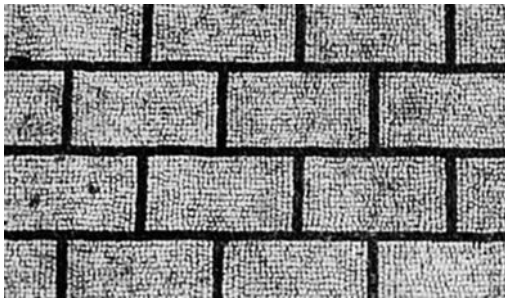
Comme le semis irrégulier, l'incrustation à intervalles réguliers de *crustae* ou de croisettes apparaît aussi bien sur fond d'*opus signinum* qu'intégrée à un sol en *opus tessellatum*. Les exemples en *opus signinum*, ainsi que les semis de *crustae* sur fond d'*opus tessellatum* sont étudiés dans le chapitre I<sup>416</sup>.

Les mosaïques en *tessellatum* avec semis de croisettes se trouvent en Italie au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., en noir sur blanc et en blanc sur noir<sup>417</sup>. Le motif de croisettes noires sur fond blanc est également employé au 2<sup>e</sup> s., principalement dans le nord de l'Italie et dans la vallée du Rhône<sup>418</sup>. Un exemple en blanc sur noir existe aussi à Oberweis, en Moselle, daté du 2<sup>e</sup> s.<sup>419</sup>

En Suisse, le semis de croisettes noires sur fond blanc apparaît seulement à Kallnach. Les croisettes sont distantes les unes des autres de 30,5 cm environ. La datation de ce pavement n'est pas attestée archéologiquement. Stylistiquement, nous pourrions dater la mosaïque du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cependant, le fait que les tesselles soient taillées dans des fragments de placages récupérés implique probablement une construction plus tardive<sup>420</sup>.



#### II.2.1.4 Appareil isodome régulier<sup>421</sup>



Augst 4.36 I

Augst 4.36 I ; Avenches 5.54 I ; Mendrisio 75 I.

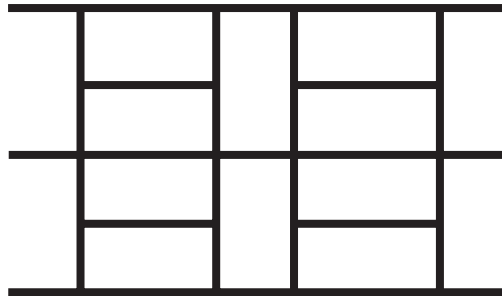
L'appareil isodome régulier imite un des éléments fondamentaux des pavements en *opus sectile*, le dallage de rectangles. Moins fréquent en motif de surface ou de bande de rallonge qu'en bordure de mosaïque<sup>422</sup>, il se rencontre sur deux pavements d'Ostie du 2<sup>e</sup> s.<sup>423</sup> et sur quelques sols de la vallée du Rhône au 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>424</sup> Ce motif est toujours représenté en noir sur fond blanc, excepté sur une mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (no 398) où les couleurs sont inversées.

Sur les pavements d'Avenches et d'Augst, l'appareil isodome régulier, en noir sur fond blanc, est utilisé comme bande de rallonge. Dans les deux cas, il s'agit vraisemblablement d'un *triclinium* dans lequel le motif de dallage marque l'emplacement des lits. Une petite particularité s'observe à Augst : si les rectangles sont dessinés en noir sur fond blanc à proximité du champ principal, les traits sont jaune-rouge sur le reste du motif.

Le pavement de Mendrisio présente aussi un appareil isodome noir sur fond blanc, mais dont l'intérieur des rectangles est marqué par un dégradé de couleurs, rose ou gris.

La fonction du motif des mosaïques d'Avenches et d'Augst, par ailleurs contemporaines (début du 3<sup>e</sup> s.), se retrouve notamment sur un pavement d'Ostie<sup>425</sup>. Sur ce dernier, le dallage est également en noir sur fond blanc, mais l'emplacement des lits est en forme de U. En revanche, le changement de couleur du trait sur la mosaïque d'Augst et le remplissage en dégradé de celle de Mendrisio ne semblent pas avoir de parallèle.

#### II.2.1.5 Appareil isodome irrégulier<sup>426</sup>



Munzach 81 V. SMRA.

Munzach 81 V.

L'appareil isodome irrégulier est très rare. Mis à part l'exemple découvert en Suisse, nous avons trouvé ce décor à Ostie, en noir sur fond blanc, sur un pavement daté du 2<sup>e</sup> s.<sup>427</sup>

Sur la mosaïque de Munzach, le motif est en blanc sur fond noir. Il occupe un grand portique, dans lequel l'entrée d'une des pièces est marquée par un décor un peu différent, formé de cases carrées dont certaines sont timbrées d'un cercle et d'autres divisées en quatre petits carrés.

413 Gonzenbach 1961, 266–271 ; Schmid 1993, 188–190.

414 concernant les tapis unis : Recueil Gaule III, 3, 15.

415 *opus scutulatum* sur fond d'*opus signinum* : chap. I.3.1. – Semis irrégulier de tesselles ou de *crustae* sur fond d'*opus signinum* : chap. I.3.2. – Semis irrégulier de *crustae* sur fond d'*opus tessellatum* : chap. I.3.3.

416 semis régulier de *crustae* et/ou de croissettes sur fond d'*opus signinum* : chap. I.3.2. – Semis régulier de *crustae* sur fond d'*opus tessellatum* : chap. I.3.3.

417 en particulier Blake I, pl. 7 ; Donderer 1986, 52, Aquileia n° 83.

418 Donderer 1986, 15–16, Altino n° 9 ; Recueil Gaule III, 2, n° 223 ; III, 3, 216, n° 472.

419 Parlasca 1959, pl. 19.

420 concernant la fabrication des tesselles : chap. I.2.1.

421 Balmelle *et al.* 1985, pl. 139, a.

422 pour le motif de bordure : chap. II.1.2.21.

423 Becatti 1961, pl. 104 ; 228.

424 Recueil Gaule II, 1, n° 19 ; III, 2, n° 254 ; 398.

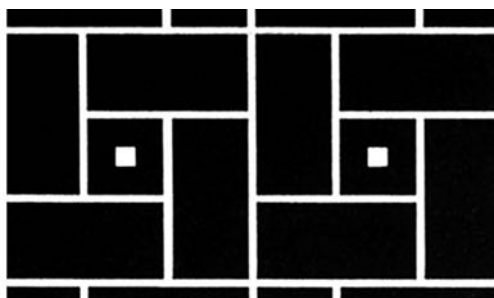
425 Becatti 1961, pl. 104.

426 Balmelle *et al.* 1985, pl. 139, d.

427 Ostie : Becatti 1961, pl. 14.



### II.2.1.6 Carrés adjacents formés de quatre rectangles autour d'un carré<sup>428</sup>



Nyon 86.2 I

Nyon 86.2 I ; Seengen 120.

La composition orthogonale de grands carrés formés de quatre rectangles égaux déterminant un petit carré apparaît dans de nombreuses régions de l'Empire du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. de notre ère. Fréquente en Italie depuis le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.,<sup>429</sup> elle se rencontre également en Gaule, notamment dans la vallée du Rhône.<sup>430</sup> En revanche, ce motif n'est pas très courant au nord-est de la Gaule et en Germanie. Les exemples découverts sont aussi bien en noir sur blanc qu'en blanc sur noir. Tout comme l'appareil isodome régulier, ce motif imite un décor de dallage.

En Suisse, deux mosaïques comportent ce schéma, l'une découverte à Nyon, l'autre à Seengen. La première date vraisemblablement de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s., la seconde de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. A Nyon, le motif est représenté en blanc sur fond noir, tandis qu'à Seengen, il se détache en noir sur fond blanc. Mise à part cette différence, les deux pavements sont parfaitement semblables.

Ce motif peut comporter diverses variations décoratives. Les deux pavements suisses présentent uniquement un petit carré timbré dans les carrés intérieurs. Trois exemples en noir sur blanc existent en Gaule Belgique et en Germanie, dont l'un à Besançon<sup>431</sup>, mais ils présentent tous un rectangle noir emboîté dans les rectangles blancs, motif qui n'apparaît pas en Suisse. En revanche, l'exemple de Saint-Romain-en-Gal, daté du début du 3<sup>e</sup> s, est identique à ceux de Nyon et de Seengen.

### II.2.1.7 Damier<sup>432</sup>



Winkel 138 IV

Augst 4.2 IX ; 4.9 I ; 4.37 III ; Kloten 60 B II-III ; Munzach 81 I-II ; Nyon 86.2 II ; Oberweningen 90 A I ; Tschugg 171 I ; Windisch 136.1 III ; Winkel 138 IV ; Yvonand-Mordagne 143.2 II ; Zofingen 144 I.

Le motif couvrant de damier n'est pas très courant. Il apparaît cependant sur quelques pavements depuis le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et jusqu'au 6<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>433</sup> En Italie, on le trouve en particulier à Ostie, à Aquilée et à Brescia<sup>434</sup>. En Gaule, il est attesté sur plusieurs sites de la vallée du Rhône ainsi qu'à Trèves<sup>435</sup>. Le damier oblique est encore plus rare que le damier droit<sup>436</sup>. Il existe aussi quelques autres variantes du motif, tout aussi exceptionnelles, dont certaines se retrouvent sur le territoire suisse.

Parmi les pavements suisses couverts de damier sur toute leur surface, relativement nombreux par rapport à ce que nous venons de mentionner pour les provinces voisines, trois présentent des carrés droits par rapport au tapis (Munzach 81 I-II et Zofingen 144 I) et trois autres des carrés sur la pointe (Nyon 86.2 II, Windisch 136.1 III et Winkel 138 IV). La mosaïque de Nyon comporte une particularité supplémentaire, celle de posséder des cases carrées plus grandes que celles des autres pavements.

Sur d'autres mosaïques, le motif de damier sert de rallonge (Augst 4.2 IX et 4.37 III) ou de remplissage de cases carrées (Kloten 60 B II-III) ou rectangulaires (Oberweningen 90 A I).

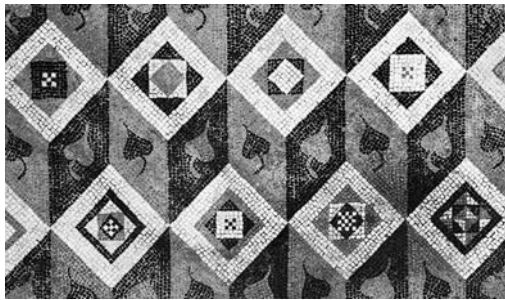
A côté de ces exemples se rencontrent plusieurs variantes de ce décor. L'une, découverte à Augst (4.9 I), montre un damier oblique tricolore. Cette caractéristique ne semble pas exister en Italie ni ailleurs au nord des Alpes. En revanche, ce type de motif est connu en Afrique du Nord<sup>437</sup>.

Une seconde variante a été mise au jour à Yvonand et à Tschugg. Disposé de manière orthogonale, le damier est rendu beaucoup

plus complexe par l'ajout d'un carré de la couleur opposée dans chaque case et de petits carrés aux quatre angles. Cette forme particulièrement complexe de damier, dont nous n'avons pas trouvé de parallèle exact, accentue encore le jeu de l'alternance des couleurs.

Les motifs couvrants de damier sont donc relativement rares dans le monde romain, alors qu'ils apparaissent à plusieurs reprises au nord du territoire suisse.

### II.2.1.8 Composition triaxiale de cubes adjacents<sup>438</sup>



Orbe 95.1 I

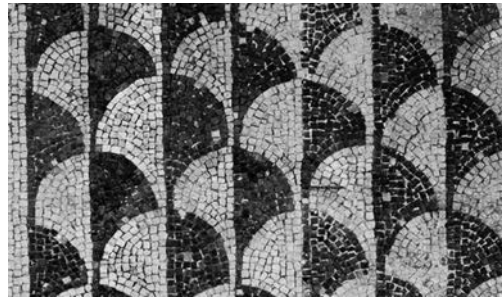
Orbe 95.1 I ; Zurich 146.3 I.

La composition triaxiale de cubes adjacents donne l'illusion de cubes en perspective. Ce motif comporte généralement trois couleurs, dont le noir et le blanc, employées pour rendre les jeux d'ombre et de lumière des différentes faces des cubes. Considéré comme l'un des ornements les plus archaïques de la mosaïque, il constitue le décor couvrant le plus fréquent des pavements déliens<sup>439</sup>. Également caractéristique des sols italiens du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>440</sup>, il n'apparaît en Gaule qu'à partir du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>441</sup> Quelques exemples sont également connus en Germanie<sup>442</sup>.

La mosaïque de Zurich présente un décor de cubes en perspective tout à fait classique (noir, brun et blanc). Le décor d'Orbe est beaucoup plus recherché. En effet, une feuille cordiforme noire ou jaune orne chaque face matérialisée par un losange jaune ou noir. Tournées alternativement vers la droite et vers la gauche, ces feuilles troublent l'effet optique du motif. Les carrés blancs sont timbrés de motifs géométriques plus complexes et particulièrement variés, jouant sur la forme carrée et sur l'alternance des trois couleurs (blanc, noir et jaune).

Si le pavement de Zurich correspond au schéma d'origine du motif, celui d'Orbe ne connaît à ce jour aucun parallèle.

### II.2.1.9 Ecailles<sup>443</sup>



Augt 4.36 II

Augst 4.1 I ; 4.2 II ; 4.36 II ; Avenches 5.18 ; Kloten 60 B II ; Unterlunkhofen 127 I.

Connu à Délos à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>444</sup>, puis à Pompéi dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (notamment comme décor de seuil), le motif d'écailles est représenté avant tout en Italie à partir du 3<sup>e</sup> s.<sup>445</sup> Quelques exemples de Gaule Narbonnaise et de Gaule Belgique, datés du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> s., proviennent d'Orange, de Vaison-la-Romaine, de Grand et de Trèves.<sup>446</sup> D'une manière générale, la représentation d'écailles bipartites est plus répandue que celle d'écailles entières.

428 Balmelle *et al.* 1985, pl. 141, a.

429 Blake I, pl. 29 (Vicenza) ; Becatti 1961, pl. 13 (Ostie) ; Donderer 1986, Aquileia n° 79 et 109 ; Brescia n° 39, 40, etc.

430 Recueil Gaule III, 1, n° 47 (Orange), n° 103 (St-Paul-Trois-Châteaux) ; III, 2, n° 405 (Saint-Romain-en-Gal), etc.

431 concernant ces exemples et l'histoire du motif : Recueil Gaule I, 3, 45–46, n° 297 D ; Hoffmann *et al.* 1999, 85–87, n° 4 (motif 50).

432 Balmelle *et al.* 1985, pl. 114, a ; 114, d ; 117, e.

433 Bruneau 1972, 65.

434 Becatti 1961, pl. 34 ; Donderer 1986, 24, Aquileia n° 15 ; 115, Brescia n° 44.

435 Recueil Gaule III, 1, 117, n° 136 ; III, 3, n° 500, 570, 571, 578, 852 ; Parlasca 1959, pl. 5 ; Hoffmann *et al.* 1999, 144, n° 110 (motif 25)

436 damier oblique : Recueil Gaule III, 1, 117, n° 136 ; III, 3, 283, n° 852.

437 Balmelle *et al.* 1985, pl. 114, d.

438 Balmelle *et al.* 1985, pl. 212, a.

439 Bruneau 1972, 67–68.

440 en particulier Donderer 1986, 18–19, Aquileia n° 1, 49.

441 Recueil Gaule I, 3, n° 361 B, 383 ; III, 2, n° 306 ; III, 3, 290, n° 857.

442 Hoffmann *et al.* 1999, 45–46 (motif 35 b).

443 Balmelle *et al.* 1985, pl. 217.

444 Bruneau 1972, 64–65.

445 Blake I, pl. 3 ; 33 ; Becatti 1961, pl. 44–46 ; Schmid 1993, 60 et 102.

446 Recueil Gaule III, 1, 71, n° 58 (Orange) ; III, 3, n° 617 (Vaison-la-Romaine) ; I, 2, n° 255 (Grand) ; Hoffmann *et al.* 1999, 94–95, n° 15 (motif 73 a).

Parmi les pavements suisses, quelques-uns possèdent des écailles entières (Augst **4.1 I**, **4.2 II** et Avenches **5.18 I**), les autres, des écailles bipartites. Généralement utilisées pour le décor de bandes de rallonge, des écailles entières ornent néanmoins la surface principale d'au moins un des pavements d'Augst (**4.1 I**).

Si les motifs d'écailles visibles sur notre territoire se rapprochent stylistiquement des exemples d'Ostie ou de ceux d'Orange, de Grand et de Trèves, l'utilisation fréquente de ce type de décor, en noir et blanc, constitue peut-être une spécificité des ateliers du nord de la Suisse à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s.

#### II.2.1.10 Cercles sécants<sup>447</sup>



Avenches 5.20 AB

Attiswil 3 II ; Augst 4.2 XI ; 4.7 I ; 4.11 I ; Avenches 5.9 I ; 5.20 AB-AD ; 5.23 I-II ; 5.44 I ; 5.55 III ; 5.59 I ; Buchs 20 I ; Coire 31.2 I ; Genève 50.2 I ; Herzogenbuchsee 56 I ; Kloten 60 A III ; B II ; Künten 63 ; Munzach 81 IV ; Orbe 95.1 VI ; Riaz 161 I ; Vallon 172 II.

Cette trame très commune est souvent utilisée en décor de surface. Le motif de cercles sécants est l'un des plus anciens de Pompéi, connu dès le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. en noir sur blanc et en blanc sur noir.<sup>448</sup> Il est aussi répandu au nord des Alpes du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. et sera employé jusqu'à l'époque médiévale.<sup>449</sup>

Ce décor, souvent traité en noir et blanc, se rencontre également sous une forme polychrome et/ou végétalisée à partir du 2<sup>e</sup> s.

Le motif de cercles sécants est particulièrement apprécié sur le territoire suisse. Il occupe généralement le champ principal des pavements. La mosaïque de la *Venatio* à Vallon, la mosaïque des Saisons à Avenches (**5.9 I**), ainsi que celles de Kloten et de Munzach, présentent cependant ce schéma comme bandes de rallonge. Le bâtiment dit de la *scola* des nautes à Avenches (**5.20**) se caractérise par un nombre important de pavements, dont la plupart sont décorés de cercles sécants blancs sur fond noir. Un autre sol, découvert dans l'*Insula* 29 d'Avenches (**5.23 I-II**), re-

présentait une composition de même type, mais de deux modules différents. Il n'est pas improbable que les cercles sécants les plus grands (jaunes et noirs) se soient trouvés en bordure du pavement et que les plus petits, noirs et blancs, aient décoré le champ principal de la mosaïque.

Sur la plupart des sols, le motif de cercles sécants détermine soit des quatre-feuilles noirs et des carrés incurvés blancs (Augst **4.2 XI**, **4.7 I**, **4.11 I**, Avenches **5.9 I**, **5.55 III**, **5.59 I**, Künten, Munzach et Riaz), soit des quatre-feuilles blancs et des carrés incurvés noirs (Avenches **5.20 AB-AD**, **5.23 I**, **5.44 I**, Genève **50.2 I** et Orbe **95.1 VI**). Seuls trois pavements (Attiswil, Herzogenbuchsee et Avenches **5.23 II**) présentent un motif de quatre-feuilles polychrome. A Attiswil, les nuances de couleurs (noir, rouge, jaune, blanc) se trouvent sur les quatre-feuilles et les carrés sur la pointe timbrés dans les carrés incurvés. De plus, de petits cercles sont disposés au centre des quatre-feuilles. A Herzogenbuchsee, la décoration, fine et compliquée, donne un aspect végétal au décor.

L'élément décoratif généralement timbré dans les carrés incurvés varie selon les pavements. Seule la composition de Künten n'en possède pas. La plupart des mosaïques montrent un décor de croissettes au centre des carrés incurvés. Il s'agit parfois d'une croissette formée de cinq tesselles, comme à Vallon, ou d'un carré sur la pointe prolongé à chaque angle par plusieurs tesselles, comme à Augst par exemple. Quelques mosaïques comportent un carré simple, de la même couleur que les quatre-feuilles, inscrit dans chaque carré incurvé. A Cheseaux et à Orbe, ces carrés sont droits, alors qu'ils sont sur la pointe à Buchs. Le pavement d'Orbe se caractérise en outre par une petite croissette noire placée au centre du carré et de chaque fuseau.

Deux mosaïques d'Avenches (**5.9 I** et **5.44 I**) possèdent également un carré droit dans les carrés incurvés, lui-même timbré d'un petit carré en couleur. Ce décor, rouge ou brun, se détache du reste de la composition noire et blanche. La similitude frappante et originale de ce motif sur les deux pavements indique probablement une pose contemporaine et le travail d'un même atelier.

Finalement, sur l'une des mosaïques de l'*Insula* 8 d'Avenches (**5.55 III**), un cercle polychrome, constitué de lignes concentriques de couleurs différentes, est dessiné au centre des carrés incurvés.



Les compositions de cercles sécants noirs et blancs que l'on rencontre en Suisse datent le plus souvent de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Seule une des mosaïques d'Augst (**4.11 I**), plus ancienne, a probablement été posée dans la première moitié du 2<sup>e</sup> s.

La composition de cercles sécants est particulièrement bien représentée en Suisse. Malgré la diversité des exemples mentionnés, plusieurs caractéristiques, dont le motif de croisette au centre des carrés concaves, se retrouvent sur certains pavements. Le décor de croisettes semble ainsi être particulièrement apprécié des mosaïstes suisses et tréviens.<sup>450</sup> Le carré droit inséré dans le carré incurvé se rencontre en revanche sur plusieurs pavements de la vallée du Rhône et de l'est de la Gaule<sup>451</sup>. Le carré sur la pointe, plus rare, apparaît notamment à Reims<sup>452</sup>. Quant au cercle, généralement polychrome, placé au centre des carrés incurvés, il se retrouve avant tout dans la région d'Autun<sup>453</sup>. La forme végétale du motif de Herzogenbuchsee se rapproche stylistiquement de certains décors de stuc des plafonds.

### II.2.1.11 Peltes

#### II.2.1.11.1 Peltes adossées<sup>454</sup>



Vallon 172 I

Attiswil 3 I ; Augst 4.2 IV-V ; 4.9 II ; Vallon 172 I.

Relativement rare en Italie ainsi qu'au sud et au centre de la Gaule, la composition de peltes adossées est fréquemment employée dans les régions du Rhin et du Danube depuis la fin du 2<sup>e</sup> et jusqu'au 4<sup>e</sup> s.<sup>455</sup> La plupart des exemples illustre des peltes noires sur fond blanc<sup>456</sup>. Quelques pavements présentent cependant des compositions de peltes polychromes, qui apparaissent en Italie au début de l'époque sévérienne. La composition de peltes, en motif de surface, se rencontre à quatre reprises sur le territoire suisse<sup>457</sup>.

La composition la plus courante, constituée de peltes noires sur fond blanc, apparaît

sur deux pavements du « Palazzo » à Augst, ainsi qu'à Vallon. A Augst, la composition occupe le champ principal des pavements, tandis qu'à Vallon les peltes, dont l'*apex* est terminé en croisette, ornent l'abside de la mosaïque de la *Venatio*.

Les compositions de peltes polychromes sont plus rares. Seul le pavement d'Attiswil possède un motif où le rouge et le jaune côtoient le blanc et le noir. De plus, les peltes ont ici une forme particulière : l'*apex* n'est pas pointu, mais aplati. Les espaces déterminés par les peltes prennent alors la forme d'une clepsydre.

La composition à quatre couleurs de la mosaïque d'Attiswil est unique, de même que la forme de la pelte à « *apex* » aplati. Généralement tricolores, les exemples polychromes se trouvent avant tout dans les provinces du nord (Germanie, Pannonie, Norique, Bretagne). Sur ces pavements, c'est le rouge qui accompagne le plus souvent le noir et le blanc. L'usage du jaune à la place du rouge sur un fragment de mosaïque découvert à Augst (**4.9 II**) est, tout comme la composition du pavement d'Attiswil, inhabituelle.

447 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237–239.

448 Blake I, 83, pl. 23–24.

449 Recueil Gaule I, 1, 13 ; II, 3, 111–112, n° 481 ; III, 1, 87, n° 89 ; III, 3, 35, n° 442.

450 Recueil Gaule I, 1, 80, n° 121 ; Parlasca 1959, pl. 2 ; 51 ; 62 ; Hoffmann *et al.* 1999, 199–200, n° 222 ; 144–145, n° 111 ; 106–107, n° 45–46 ; Schmid 1993, 34.

451 Recueil Gaule III, 1, n° 89 ; III, 2, n° 393 ; III, 3, 814, n° 442 ; I, 3, n° 325 (Mandeure), etc.

452 Recueil Gaule I, 1, n° 13.

453 Recueil Gaule II, 2, n° 223, 228, 247, 262 ; II, 3, n° 403.

454 Balmelle *et al.* 1985, pl. 222, e–f.

455 Recueil Gaule I, 3, 31–32, n° 270. – Exemples : Recueil Gaule I, 1, n° 77, 182 ; IV, 1, n° 58, 78, 80, etc. ; Parlasca 1959, pl. 8 ; 5 ; 29 ; Hoffmann *et al.* 1999, 60 (motifs 74 a, c et d).

456 pour l'analyse du motif de peltes adossées noires sur fond blanc : Schmid 1993, 55–56, 128–129 et 189.

457 concernant le motif de bordure : chap. II.1.2.26.

### II.2.1.11.2 Roues de peltes autour d'un nœud de Salomon<sup>458</sup>



Nyon 86.1 I.

Les compositions orthogonales de roues de peltes autour d'un nœud de Salomon sont très rares au sud de la Gaule<sup>459</sup>. Deux exemples sont attestés en Narbonnaise, deux en Lyonnaise et deux, plus tardifs, en Aquitaine<sup>460</sup>. En revanche, elles sont fréquentes dans la région trévière où une quinzaine de pavements sont répertoriés<sup>461</sup>. Ce motif, formé en Italie à l'époque d'Hadrien (vers 130 apr. J.-C.) se développe ensuite en décor de surface ou de bordure, principalement dans la région du Rhin, puis se retrouve fréquemment en Grande-Bretagne à une époque plus tardive.

En Suisse, le motif de roues de peltes apparaît uniquement sur la mosaïque dite d'Artemis de Nyon. Il occupe un des panneaux situés en bordure du pavement.

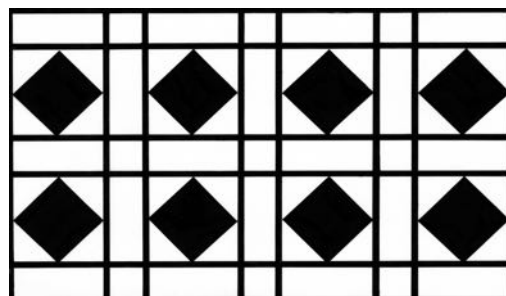
Les roues de peltes nyonnaises sont constituées de nœuds de Salomon polychromes entourés de quatre peltes ajourées, ce qui constitue une particularité. En effet, les premiers exemples connus en Italie, puis ceux des vallées du Rhône et du Rhin, présentent des peltes noires. Par la suite, ces dernières seront parfois polychromes, surtout en Grande-Bretagne. Un pavement d'Ostie daté du 4<sup>e</sup> s. comporte, comme à Nyon, des peltes ajourées<sup>462</sup>. Le motif nyonnais pourrait donc être un *unicum* au nord des Alpes.

### II.2.1.12 Quadrillage de bandes

Le quadrillage de bandes apparaît en Italie au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il s'agit vraisemblablement d'une imitation des plafonds à caissons stucqués d'origine hellénistique qui ornaient les *domus* italiennes<sup>463</sup>. Sur certains pavements, le quadrillage est simplement marqué par un filet ou par une tresse. Sur d'autres, les cases carrées sont déterminées par une véritable bande, souvent chargée de losanges couchés ou, dans la vallée du Rhône, d'hexagones et

de demi-hexagones. Si les pavements précoces italiens présentent avant tout des quadrillages aux motifs géométriques noirs et blancs, au fil du temps ces compositions vont devenir polychromes, décorées de fleurons stylisés et/ou de scènes figurées, particulièrement en Gaule du Sud.

#### II.2.1.12.1 Quadrillage de bandes monochromes<sup>464</sup>



Augst 4.40 I

Augst 4.1 II ; 4.2 VI ; 4.40 I ; Berne-Bümpliz 8 I.

Parmi les quadrillages de bandes monochromes se trouvent d'une part des compositions de cases carrées uniquement séparées par un motif de filets, d'autre part un décor de véritables bandes noires ou blanches. Ce type de quadrillage est connu depuis le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Italie<sup>465</sup>. Il semble moins fréquent au nord des Alpes<sup>466</sup>.

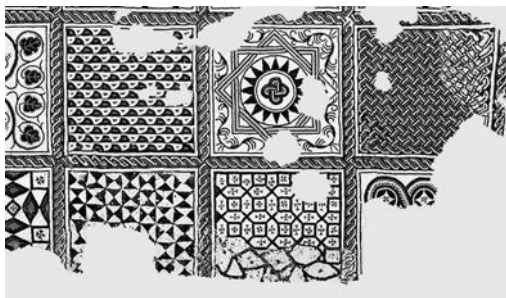
En Suisse, deux pavements comportent un quadrillage en filets (Augst 4.1 II et 4.2 VI). Le premier montre un simple filet noir dessinant les cases carrées, alors que le second compte plusieurs filets noirs. Les deux autres mosaïques possèdent un quadrillage de bandes noires ou blanches (Augst 4.40 I et Berne-Bümpliz). Sur celui d'Augst, les bandes et les carrés d'intersection sont blancs et délimités par un trait noir, alors que celui de Berne présente des bandes noires et des carrés d'intersection blancs.

Si le quadrillage au trait du « Palazzo » d'Augst (4.2 VI) se rapproche stylistiquement d'exemples italiens ou du sud de la Gaule, celui du deuxième sol d'Augst n'est en revanche pas courant.

La forme du quadrillage de bandes de Berne-Bümpliz, dérivée de l'*opus sectile*, est très répandue au 1<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>467</sup>. Celle de la mosaïque d'Augst, au trait, est beaucoup plus rare. Nous ne lui avons pas trouvé de parallèle exact.



### II.2.1.12.2 Quadrillage de bandes en tresse à deux brins<sup>468</sup>

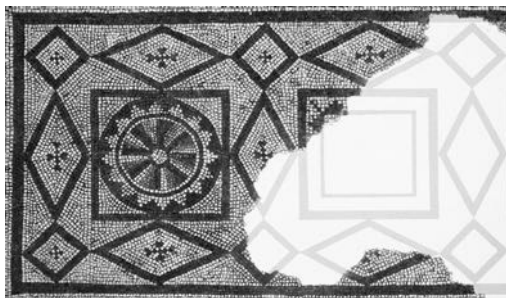


Genève 50.5 I.

Employé depuis le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Italie<sup>469</sup>, ce type de quadrillage est également fréquent en Gaule du Sud, notamment dans la région viennoise<sup>470</sup>.

En Suisse, seul le pavement tardif du groupe épiscopal de Genève montre un tel canevas. Quelques exemples, datés au plus tôt du 4<sup>e</sup> s., proviennent d'Aquitaine méridionale<sup>471</sup>.

### II.2.1.12.3 Quadrillage de bandes chargées de losanges couchés<sup>472</sup>



Augst 4.2 X

Augst 4.2 X ; Avenches 5.6–5.7 II ; Saint-Prex 117.2.

Le motif de quadrillage de bandes chargées de losanges couchés est présent sur de nombreux pavements italiens dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>473</sup> Il sera repris en Gaule, notamment par les ateliers de la vallée du Rhône<sup>474</sup>.

Trois pavements suisses comportent ce quadrillage. L'un, découvert à Augst, se compose uniquement de trois cases carrées. Le décor de ce pavement est extrêmement simple.

A Avenches, la mosaïque d'Orphée présente un quadrillage dont les cases carrées sont décorées de motifs géométriques simples disposés selon un axe de symétrie. Chaque case est entourée d'une bordure intérieure, constituée de lignes plus ou moins fines. Au milieu du pavement, un tapis carré légè-

ment excentré représente Orphée charmant les animaux. Ce panneau occupe la surface d'une case carrée et de deux bandes, celle du haut et celle de droite.

A Saint-Prex, le décor est beaucoup plus complexe. Non seulement les cases comportent des motifs variés (fleurons, insectes et nœuds de Salomon), mais ceux-ci sont entourés par de larges bordures aux motifs géométriques simples (lignes d'épines, carrés sur la pointe, etc.). Ces dernières sont disposées sur la mosaïque selon un axe de symétrie longitudinal (peut-être également transversal d'après les fragments conservés). Les bandes présentent des rectangles timbrés de deux losanges imbriqués sur fond noir et des carrés noirs et blancs, alternativement droits et sur la pointe, aux intersections. De la même manière qu'à Avenches, un tapis devait illustrer un thème particulier, ici inscrit dans un médaillon circulaire. Le tapis occupait la surface d'une case et des quatre bandes qui l'entouraient.

Le canevas de la mosaïque de Saint-Prex et celui de la mosaïque d'Orphée à Avenches se rapprochent du quadrillage de bandes de losanges et de carrés connu en Italie du Nord,

458 Balmelle *et al.* 1985, pl. 223.

459 Recueil Gaule III, 3, 101, n° 570 ; II, 1, 112, n° 145.

460 pour les parallèles de Gaule et leur bibliographie : Recueil Gaule III, 3, 101, n° 570.

461 Parlasca 1959, 132–134 ; Hoffmann *et al.* 1999, 61–62 (motif 75).

462 Becatti 1961, pl. 48.

463 concernant le quadrillage de bandes : Lancha 1977, 17–56.

464 Balmelle *et al.* 1985, pl. 135, a ; 142, a.

465 quadrillage en filets : Blake I, pl. 1 ; 7 ; Donderer 1986, Aquileia n° 32, etc. – Quadrillage de bandes noires ou blanches : Blake I, pl. 28 ; Becatti 1961, pl. 16 ; 32–33 ; Donderer 1986, Aquileia n° 69, etc.

466 quadrillage en filets : Recueil Gaule III, 1, n° 58. – Quadrillage de bandes noires ou blanches : Recueil Gaule III, 3, n° 772 ; Parlasca 1959, pl. 1 ; 20 ; Hoffmann *et al.* 1999, 123, n° 73 ; 178, n° 182.

467 Recueil Gaule III, 3, 234, n° 772.

468 Balmelle *et al.* 1985, pl. 135, a.

469 Blake I, pl. 27 ; Becatti 1961, pl. 61–63 ; 103–104 ; Donderer 1986, Oderzo n° 3, etc.

470 Recueil Gaule III, 1, n° 170, 299 ; III, 2, n° 339, 368 ; III, 3, n° 645, etc.

471 en particulier Recueil Gaule IV, 1, 81, n° 74.

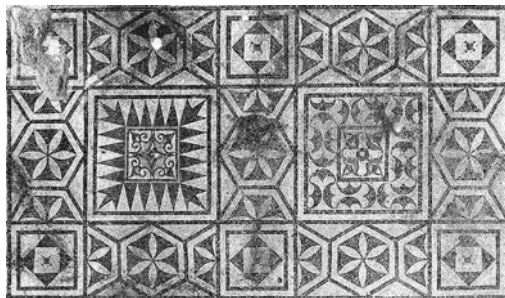
472 Balmelle *et al.* 1985, pl. 144–145.

473 Blake I, pl. 40 ; Becatti 1961, pl. 24 ; Donderer 1986, Cremona n° 20 ; Mantua n° 1 ; Padua n° 4–5 ; Val Brandon n° 5.

474 Recueil Gaule III, 1, n° 45 ; III, 2, 307, n° 242 ; III, 3, n° 480, 617, 650, 735, 967, etc. – Concernant l'histoire de ce motif : Recueil Gaule III, 3, 50.

développé par les artistes rhodaniens<sup>475</sup>. Un pavement de Nizy-le-Comte (Gaule Belgique)<sup>476</sup> comporte, comme à Saint-Prex, un quadrillage de bandes dessiné en blanc sur fond noir, mais elle est en revanche uniquement noire et blanche. La mosaïque suisse intègre le type de remplissage connu dans la vallée du Rhône dans une composition géométrique très ancienne. Ce principe de transformation des schémas est connu à Besançon notamment<sup>477</sup>. Quant à la place du tapis figuré dans le quadrillage, si un pavement de Fréjus<sup>478</sup> insère une scène dans un carré central occupant l'espace d'une case et de quatre bandes, comme à Saint-Prex, le système mis en place à Avenches ne semble pas avoir de parallèle.

#### II.2.1.12.4 Quadrillage de bandes chargées d'hexagones et de demi-hexagones<sup>479</sup>



Orbe 95.1 IX.

Ce quadrillage, caractéristique des ateliers rhodaniens, est constitué de bandes d'hexagones et de demi-hexagones adjacents, inscrivant chacun un six-feuilles, et d'un carré aux intersections<sup>480</sup>.

La neuvième mosaïque d'Orbe présente un quadrillage dont les bandes sont timbrées d'un hexagone et de deux demi-hexagones adjacents timbrés de six-feuilles blancs. Les carrés d'intersection présentent des carrés imbriqués noirs et blancs, alternativement droits et sur la pointe. Le tout détermine quarante-cinq cases carrées, décorées en particulier de fleurons polychromes et encadrées de bordures intérieures variées (postes, arêtes de poissons, épines, tresses, lignes de carrés sur la pointe, etc.). La bordure et la plupart des motifs de remplissage se répètent selon les deux axes de symétrie de la pièce. Le canevas est interrompu par deux tableaux figurés, l'un carré, timbré d'un médaillon circulaire, et l'autre, rectangulaire. Ils illustrent deux épisodes d'une même légende, celle d'Ulysse venant chercher Achille chez les filles du roi Lycomède. Dans les deux cas, les tableaux

sont insérés dans la composition de manière à être encadrés sur tous les côtés par une des bandes du quadrillage.

Le motif des bandes, celui des carrés d'intersection, mais aussi la bordure des cases carrées et les fleurons se retrouvent sur plusieurs pavements rhodaniens. Ces éléments, ajoutés au fait que le décor d'hexagones et de demi-hexagones des bandes est caractéristique de la région viennoise, rapprochent de manière troublante le pavement d'Orbe de ceux de la capitale des Allobroges. Cette ressemblance est encore accentuée par la scène d'Achille à Skyros qui comporte un parallèle très proche à Saint-Romain-en-Gal<sup>481</sup>.

#### II.2.1.12.5 Quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant<sup>482</sup>



Orbe 95.1 VII

Augst 4.11 II ; Avenches 5.5 I ; Orbe 95.1 VIII.

Le quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant est connu en Italie, mais il semble assez rare au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il se rencontre en revanche sur quelques pavements du 2<sup>e</sup> s.<sup>483</sup> Représenté au sud et dans l'est de la Gaule, il apparaît aussi en Gaule Belgique, notamment dans la région trévire<sup>484</sup>. La majorité de ces exemples date de la fin du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s.

Parmi les trois pavements suisses, l'un, provenant des thermes du centre d'Augst, se caractérise par une composition géométrique en noir et blanc.

La deuxième mosaïque, découverte à Orbe, présente une composition plus complexe dont le quadrillage de bandes est en oblique. Les bandes sont constituées de trois losanges emboîtés sur fond blanc et de carrés d'intersection débordants, ornés de fleurons polychromes. Les cases carrées sur la pointe, disposées dans les espaces cruciformes, sont timbrées d'un carré droit également décoré de fleurons polychromes. Nous ignorons si ce pavement comportait une scène figurée.

La mosaïque d'Avenches présente également un quadrillage oblique, mais les bandes sont ici chargées d'hexagones et de demi-hexagones adjacents, rappelant le décor de bandes caractéristique des ateliers viennois<sup>485</sup>. Les cases carrées, leurs bordures, ainsi que les cercles inscrits dans les espaces cruciformes sont décorés de motifs proches de ceux des pavements rhodaniens. Une scène figurée, légèrement excentrée, illustrant les quatre Vents, deux dauphins et la tête du dieu Océan, ne s'inscrit pas dans un tapis indépendant, mais occupe quatre carrés d'intersection, quatre bandes et un médaillon circulaire. Ce pavement, particulièrement original, mélange visiblement deux canevas fréquents dans la vallée du Rhône.

Si le décor de la mosaïque d'Augst ne semble pas avoir de parallèle, celui d'Orbe est très proche des exemples découverts à Anse et à Clerval notamment<sup>486</sup>. Le découpage des angles de la composition, matérialisé par un triangle, se retrouve à Anse, de même que la bordure en redans. En revanche, le mode d'insertion de la scène figurée à Avenches n'est pas habituel. Seules quelques mosaïques du sud de la Gaule intègrent le ou les motifs figurés principaux dans les carrés d'intersection débordant situés au centre du pavement<sup>487</sup>. La bordure de ces carrés est alors simplifiée, comme on l'observe aussi à Avenches.

#### II.2.1.12.6 Superposition de deux quadrillages de bandes<sup>488</sup>



Avenches 5.71 I

Avenches 5.15 I ; 5.71 I.

La superposition de deux quadrillages est un motif extrêmement rare. Seuls quatre exemples sont connus dans le monde romain. Deux d'entre eux se trouvent à Avenches, les deux autres, dans la ville antique de Besançon<sup>489</sup>.

Le champ des deux pavements avenchois est constitué de deux trames orthogonales

imbriquées. Il s'agit d'un quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant, déterminant des intervalles cruciformes, posé sur un deuxième quadrillage de bandes.

Sur la mosaïque de l'*Insula* 33 (5.71 I), le premier quadrillage se caractérise par des carrés d'intersection débordants avec carré emboîté noir chargé d'un carré inscrit blanc, lui-même chargé d'un carré inscrit noir. Ce dernier est timbré d'une croisette blanche. Les bandes de ce quadrillage sont chargées d'un rectangle oblong noir emboîté. Le second quadrillage s'insère dans les intervalles cruciformes déterminés par le premier. Les bandes sont chargées d'un losange ajouré inscrit. Les carrés d'intersection sont timbrés d'un petit carré noir. Les espaces en L faisant le joint entre les deux quadrillages sont chargés d'un L noir emboîté.

Le canevas de la mosaïque à Frise de laurier d'Avenches (5.15 I) est parfaitement identique. Seuls quelques détails décoratifs diffèrent entre les deux pavements. Sur la mosaïque à Frise de laurier, les carrés noirs inscrits dans les carrés débordants ne comportent pas de croisette et les losanges inscrits dans les bandes sont chargés de losanges noirs emboîtés. Malgré la similitude frappante entre ces deux pavements, qui témoigne vraisemblablement du travail d'un même atelier, ces derniers ne couvrent pas une surface identique et comportent des bor-

475 liste des différents parallèles en Gaule : Recueil Gaule I, 3, 28, n° 267.

476 Recueil Gaule I, 1, 39–40, n° 49 B.

477 Recueil Gaule I, 3, 52–53, n° 302 C ; V. von Gonzenbach avait déjà relevé cet aspect.

478 Recueil Gaule III, 3, n° 967.

479 Balmelle *et al.* 1985, pl. 145, e.

480 Recueil Gaule III, 2, n° 348, 395, 407 ; III, 3, n° 441, 652, etc.

481 Recueil Gaule III, 2, n° 362.

482 Balmelle *et al.* 1985, pl. 146.

483 en particulier Blake II, pl. 15 ; Becatti 1961, pl. 69.

484 Recueil Gaule III, 3, 275, n° 839 ; Hoffmann *et al.* 1999, 165, n° 156.

485 concernant le quadrillage de bandes avec hexagones et demi-hexagones : chap. II.2.1.12.4.

486 Anse : Recueil Gaule III, 2, n° 182. – Clerval : Recueil Gaule III, 2, n° 314 A.

487 Recueil Gaule III, 2, n° 407 ; III, 3, n° 839.

488 Balmelle *et al.* 1985, pl. 146, g.

489 Guilhot *et al.* 1992, 108–110, mosaïque du parking de la Mairie et mosaïque de Neptune, découverte partiellement en 1971, puis en 2004 (Guilhot *et al.* 1992, 110 ; Darmon 2006a, 102–105). – Concernant ce schéma particulier : Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 18–19.



dures différentes. La mosaïque de l'*Insula* 33 se présente sous la forme d'un rectangle allongé et est bordée sur les longs côtés d'une petite bande jaune, alors que l'autre pavement, de forme presque carrée, est entouré d'une frise de laurier où se succèdent feuilles et fruits sur toute la longueur du tapis.

La mosaïque de l'*Insula* 33 datant archéologiquement du deuxième quart du 2<sup>e</sup> s., nous pouvons estimer que les deux pavements avenchois ont été construits à ce moment-là.

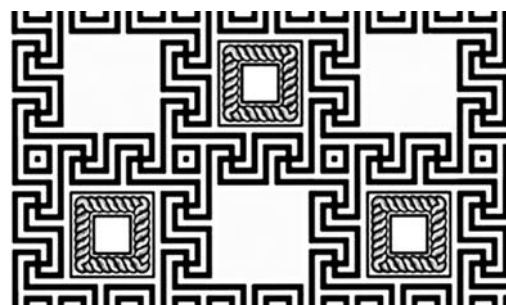
Le premier exemple de Besançon, découvert lors des fouilles du parking de la Mairie, ressemble étonnamment à la mosaïque à Frise de laurier d'Avenches. Nous avons ici un schéma identique à deux détails près : l'alternance des carrés noirs et blancs inscrits dans les carrés d'intersection débordants est inversée et les carrés d'intersection du deuxième quadrillage sont décorés d'un carré inscrit ajouré, et non timbré d'un petit carré noir emboîté. Sur les longs côtés, le canevas s'arrête également au quadrillage de bandes timbrées de losanges, alors que sur le petit côté conservé, le schéma s'interrompt aux espaces en L entourant les carrés débordants. Ajouté à la similitude de la composition, la présence d'une frise de laurier bordant le pavement est tout à fait troublante.

Ces ressemblances avec Avenches sont cependant rendues problématiques par le fait que le pavement de Besançon est daté stratigraphiquement des années 20–65 apr. J.-C. Un mur appartenant à la phase suivante (65–120 apr. J.-C.) traverse en effet la mosaïque de part en part. Cette dernière a donc été détruite au plus tard au début du 2<sup>e</sup> s.

Le deuxième exemple bisontin se trouve sur un des caissons de la mosaïque de Neptune. La composition est parfaitement identique à celle de la mosaïque de l'*Insula* 33 d'Avenches. Seul le motif de remplissage des carrés débordants diffère légèrement. Les grands carrés sont ici chargés d'un carré ajouré rouge chargé d'un carré noir inscrit, lui-même chargé d'un carré blanc inscrit. Ce dernier est timbré d'un petit carré emboîté noir. Malgré l'ajout de la polychromie, la facture plus soignée de la mosaïque (tesselles plus petites) et les dimensions réduites de la composition (adaptées à la grandeur du caisson), le schéma reste étonnamment semblable à ceux des pavements noirs et blancs décrits ci-dessus. La mosaïque de Neptune est, quant à elle, datée archéologiquement de la fin du 2<sup>e</sup> s.

Nous pouvons également signaler un troisième pavement de Besançon qui, s'il ne comporte pas une superposition de deux quadrillages, présente des motifs de remplissage de son quadrillage de bandes particulièrement proches de ceux des quatre exemples bisontins et avenchois. Cette mosaïque est datée du milieu ou du troisième quart du 2<sup>e</sup> s.<sup>490</sup>.

#### II.2.1.12.7 Quadrillage de bandes chargées d'un méandre de svastikas<sup>491</sup>



Orbe 95.1 VIII

Herzogenbuchsee 56 IV ; Orbe 95.1 VIII.

Si le méandre de svastikas et carrés est bien connu sur les pavements précoces italiens en tant que bordure ou que composition de surface<sup>492</sup>, le quadrillage de bandes chargées d'un méandre de paires de svastikas et carrés, tel qu'il apparaît sur deux mosaïques suisses, est très rare. Il apparaît uniquement sur un pavement de Besançon, probablement daté de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s.<sup>493</sup> Seuls deux exemples viennois<sup>494</sup>, dont le quadrillage est un peu différent, se rapprochent des exemples suisses et bisontins. Ces deux sols ont probablement été construits au début ou au milieu du 2<sup>e</sup> s.

A Herzogenbuchsee, le quadrillage de méandre détermine des cases carrées décorées de fleurons ou d'autres motifs polychromes, dont des nattes. A Orbe, une case sur deux est ornée d'un motif géométrique noir et blanc ou polychrome. Les autres, dont le décor central n'est pas conservé, sont bordées d'une tresse à deux brins. L'alternance de cases avec et sans bordure de tresse crée un effet de damier. A Herzogenbuchsee et à Orbe, les carrés d'intersection sont marqués d'un point noir, élément caractéristique de nombreux méandres de svastikas en bordure de pavement<sup>495</sup>. Les deux mosaïques suisses datent de la fin du 2<sup>e</sup> s.

L'exemple de Besançon, au quadrillage identique, semble contemporain des deux

sols suisses. Le décor de ses cases carrées comporte de plus, comme à Orbe, différents motifs géométriques. La présence de fleurons polychromes sur la mosaïque d'Herzogenbuchsee fait davantage penser aux deux mosaïques viennoises mentionnées.

#### II.2.1.12.8 Conclusion

Les exemples suisses de quadrillages de bandes sont relativement nombreux et se concentrent dans la partie occidentale du pays. Ils démontrent un intérêt particulier des mosaïstes régionaux pour ces compositions, principalement à la fin du 2<sup>e</sup> s. et au début du 3<sup>e</sup> s. Une partie de ces pavements se distinguent surtout par un traitement original des schémas. Ceux-ci sont pour la plupart originaires d'Italie et ont été plus ou moins transformés, par les ateliers de la vallée du Rhône notamment.

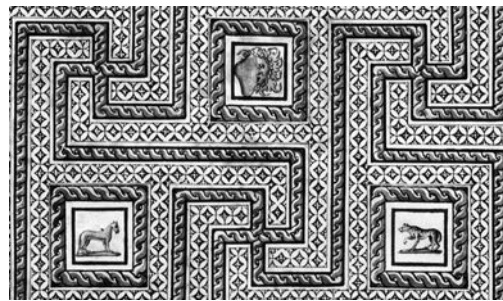
Quelques traits caractéristiques permettent de rapprocher davantage les pavements suisses de ceux du sud de la Gaule que de ceux d'Italie. L'influence rhodanienne se reconnaît en particulier par l'utilisation de bandes chargées d'hexagones et de demi-hexagones adjacents, timbrés de six-feuilles blancs, attestée uniquement dans la région viennoise. Le goût du contraste entre les lignes simples noires sur fond blanc du canevas et les motifs polychromes (fleurons stylisés, objets, animaux, etc.), la reprise du décor des caissons selon un axe central, ainsi que la présence, sur une majorité de pavements, d'une scène figurée indépendante introduite dans le canevas sont également typiques de la vallée du Rhône. Ces traits similaires entre certains pavements suisses, notamment la neuvième mosaïque d'Orbe, et les mosaïques rhodaniennes sont encore accentués par la ressemblance étonnante entre la scène d'Achille chez les filles du roi Lycomède découverte à Orbe et celle d'un pavement de Saint-Romain-en-Gal.

Outre ces critères caractéristiques des pavements du sud de la Gaule, nous constatons quelques traits originaux, probablement dus aux ateliers locaux.

La mosaïque des Vents d'Avenches (**5.5 I**) en est l'exemple le plus flagrant. Elle utilise en effet le motif de bandes chargées d'hexagones et de demi-hexagones, si caractéristique des ateliers viennois, et l'intègre d'une manière tout à fait inhabituelle à un quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant. Si le remplissage des cases carrées, enca-

drées de motifs particulièrement appréciés dans la vallée du Rhône (carrés sur la pointe, arêtes de poisson, etc.), est caractéristique des quadrillages de bandes chargés de losanges couchés, d'hexagones ou à carré d'intersection débordant, celui des médaillons circulaires, aux motifs géométriques noirs et blancs ou légèrement polychromes, se retrouve plutôt sur les mosaïques à décor multiple, également caractéristiques des ateliers rhodaniens<sup>496</sup>. De plus, l'insertion de la scène figurée à l'intérieur des différentes surfaces de la composition (bandes, carrés d'intersection, médaillon circulaire) et non dans un tapis indépendant ou dans les cases déterminées par le quadrillage comme c'est généralement le cas, se retrouve rarement sur d'autres pavements décorés d'un quadrillage de bandes<sup>497</sup>.

#### II.2.1.13 Composition de méandres de svastikas<sup>498</sup>



Avenches 5.5 II

Augst 4.36 I ; Avenches 5.5 II.

La composition orthogonale de méandres de svastikas à retour simple et carrés, dont les méandres sont en tresse à deux brins, est largement employée dans la vallée du Rhône et en particulier dans la région viennoise dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s.<sup>499</sup>. Elle se rencontre également sur un pavement de Besançon et sur un sol trévière, datés de la même période<sup>500</sup>.

490 Recueil Gaule I, 3, 28–29, n° 267.

491 Balmelle *et al.* 1985, pl. 136, e.

492 concernant l'historique du motif : chap. II.1.2.28.

493 Recueil Gaule I, 3, 41–42, n° 296.

494 Recueil Gaule III, 2, n° 365, 408.

495 à ce sujet : chap. II.1.2.28.

496 p. ex. Recueil Gaule III, 2, n° 339.

497 p. ex. Recueil Gaule III, 2, n° 242, 395 ; III, 3, n° 759.

498 Balmelle *et al.* 1985, pl. 192.

499 notamment Lancha 1977, 105–119 ; Recueil Gaule III, 2, n° 257, 318, 374, etc.

500 pour ce motif : Recueil Gaule I, 3, 47–48, n° 297 G (Besançon) ; Hoffmann *et al.* 1999, 132–133, n° 94 (Trèves).



Le motif est déjà connu en Italie depuis le début de l'époque augustéenne, mais le méandre est dessiné en filet noir et les intervalles le plus souvent en bandes de sabliers et de carrés adjacents<sup>501</sup>. A Vienne, les intervalles des méandres sont décorés d'épines rectilignes. Cette composition ne semble pas représentée dans le nord de la Gaule et de la Germanie<sup>502</sup>.

Deux exemples suisses, datés de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., illustrent une composition de méandres de svastikas, les méandres réalisés en tresse à deux brins. L'un, découvert à Avenches, présente un schéma très proche des exemples rhodaniens. Le méandre détermine cinq cases carrées disposées en quinconce et décorées de motifs figurés. Cependant les intervalles du méandre sont ici ornés d'une ligne de cercles sécants et non d'épines rectilignes.

A Augst, le centre du pavement est occupé par un grand tapis rectangulaire, autour duquel prend place la composition de méandres. Sur chacun des longs côtés de la mosaïque, les svastikas alternent logiquement avec des carrés, dans lesquels sont figurés des combats de gladiateurs. Sur les petits côtés, en revanche, se trouve une paire de svastikas entre les deux carrés. Cette disposition du méandre est inhabituelle pour un schéma de ce type. L'originalité du pavement est encore accentuée par les intervalles des méandres, décorés d'une ligne de parallélogrammes. Ce motif est tout à fait unique<sup>503</sup>.

Si les compositions de méandres mises au jour en Suisse paraissent affiliées aux exemples bien représentés de la vallée du Rhône, ils présentent tous deux des caractéristiques particulièrement originales, notamment dans le décor des intervalles du méandre, qui ne se rencontrent sur aucun autre pavement. L'exemple de Besançon, géographiquement le plus proche des pavements suisses, comporte quant à lui une composition parfaitement identique à celles utilisées dans la région de Vienne.

#### II.2.1.14 Composition losangée de losanges et de rectangles<sup>504</sup>



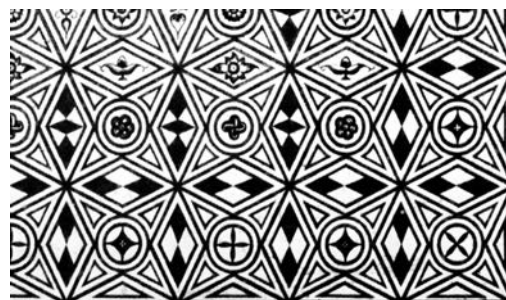
Avenches 5.171. SMRA.

La composition losangée de losanges et de rectangles adjacents est très rare. Mis à part le pavement avenchois, un seul exemple, provenant de Fliessem en Germanie et daté du milieu du 2<sup>e</sup> s., semble avoir été découvert au nord des Alpes<sup>505</sup>. Ce décor est également absent d'Italie. En revanche, un motif assez proche de celui d'Avenches, constitué de losanges et de carrés adjacents, est relativement courant en Italie et se rencontre à quelques reprises en Gaule et en Germanie<sup>506</sup>.

Le pavement d'Avenches, polychrome, présente des losanges blancs timbrés d'un losange ajouré et des rectangles rouges, déterminant de petits losanges rouges cernés de noir. Ce motif est bordé d'une tresse à quatre brins polychrome, également unique sur le territoire suisse, qui devait faire le tour du tapis.

Le traitement géométrique polychrome de ce pavement ne ressemble pas directement à la composition de Fliessem. Il se rapproche plutôt de la composition losangée polychrome visible sur un pavement d'Antioche<sup>507</sup>.

#### II.2.1.15 Composition d'étoiles de quatre pointes<sup>508</sup>



Zofingen 144 III. Kantonsarchäologie Aargau.

Connue à Pompéi en tant que décor de seuil ou de bordure, la composition d'étoiles à quatre pointes tangentes déterminant des

losanges couchés et dressés est très rarement utilisée pour recouvrir une grande surface. En Gaule, un exemple sévérien provient de Saint-Paul-Trois-Châteaux<sup>509</sup>.

Le pavement de Zofingen, assez sobre, comporte un décor géométrique noir et blanc tant dans les losanges que dans les cercles inscrits dans les étoiles à quatre pointes situées en bordure du pavement. Au centre, la plupart des losanges et des cercles sont décorés de fleurons ou de nœuds de Salomon polychromes.

En composition de surface, le motif se répand seulement à partir de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. L'exemple de Zofingen, daté du troisième quart du 2<sup>e</sup> s., serait donc l'un des plus précoces, inspiré des quelques exemples italiens du 2<sup>e</sup> s.<sup>510</sup>

### II.2.1.16 Composition d'étoiles de huit losanges<sup>511</sup>



Avenches 5.54 I

Augst 4.2 I ; Avenches 5.54 I ; Oberweningen 90 A I.

Le quadrillage de bandes d'étoiles de huit losanges est un des canevas les plus répandus en Italie et dans tout l'Empire. Originaire de la péninsule, où il est utilisé dès la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>512</sup> et jusqu'au 3<sup>e</sup> s., ce schéma a été peu modifié dans les différentes provinces romaines. Les ateliers de la vallée du Rhône, en particulier<sup>513</sup>, ont fréquemment repris cette composition. Ils lui ont généralement ajouté des motifs polychromes dans les cases carrées, alors que la plupart des exemples italiens sont uniquement en noir et blanc<sup>514</sup>. Au cours des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. de notre ère, les étoiles de huit losanges perdent le côté décoratif qui les caractérisait dans les premières mosaïques, au profit des cases carrées dont le décor est de plus en plus chargé.

Les pavements d'Augst et d'Oberweningen sont stylistiquement assez homogènes. Les losanges de leurs étoiles sont décorés d'un losange ajouré et les motifs de rectangles en

bordure de schéma présentent un motif de carrés noirs sur la pointe. Une grande partie des motifs de remplissage des cases carrées sont légèrement polychromes et parfois figurés. La mosaïque d'Augst est ornée de nœuds de Salomon et d'un cratère, tous polychromes. Celle d'Oberweningen, de plus grande taille, présente de nombreux motifs légèrement colorés tels que fleurons, nœuds de Salomon, animaux, etc. En son centre, un médaillon octogonal montre une course de lévriers.

Le pavement d'Avenches, par la sobriété de son décor et l'absence de polychromie, se rapproche stylistiquement des exemples italiens du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., découverts notamment à Pompéi. Contrairement aux deux autres exemples suisses, les losanges sont timbrés d'un losange noir emboîté, qui accentue encore la ressemblance avec les mosaïques italiennes de cette période. Le nœud de Salomon, que l'on retrouve à Oberweningen et à Augst, est noir et blanc à Avenches. Les trois pavements datent de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

Ces trois mosaïques suisses restent, d'une manière générale, assez fidèles aux modèles italiens, notamment celle d'Avenches qui, malgré sa datation sévérienne, possède même un nœud de Salomon noir et blanc. Ce motif est pratiquement toujours polychrome au nord des Alpes, surtout au début du 3<sup>e</sup> s., alors qu'il est connu en noir et blanc sur certains pavements italiens.

501 Blake I, pl. 24 ; Donderer 1986, Aquileia n° 76 ; Barcola n° 42.

502 voir aussi Schmid 1993, 100.

503 voir aussi à ce sujet chap. II.1.2.28.

504 Balmelle *et al.* 1985, pl. 162, a.

505 Parlasca 1959, pl. 19 ; Hoffmann *et al.* 1999, 182–183, n° 186.

506 Blake II, pl. 8 ; Donderer 1986, Aquileia n° 19 ; Cremona n° 16 ; etc. ; Recueil Gaule III, 3, n° 571 et 702 ; Parlasca 1959, pl. 52 ; 56 ; 63.

507 Balmelle *et al.* 1985, pl. 162, a.

508 Balmelle *et al.* 1985, pl. 184.

509 Recueil Gaule III, 1, n° 118. – Pour l'historique du motif et ses occurrences dans l'Empire : III, 1, 111.

510 p. ex. à Sarsina (Blake II, pl. 22).

511 Balmelle *et al.* 1985, pl. 173, b.

512 les pavements les plus anciens de Pompéi et de la villa d'Horace à Licenza (Blake I, 90 et 94) ; puis Blake II, pl. 11 ; 15–16 ; 19–22 ; Donderer 1986, Aquileia n° 31, 37, 113, 132, 135–136, 140, etc.

513 Recueil Gaule III, 1, n° 6, 75, 111 ; III, 2, n° 267, 273–274, 276, etc. ; III, 3, n° 557, 601, 627–628, etc.

514 En Gaule Belgique, une mosaïque de Nizy-le-Comte présente aussi une composition d'étoiles de huit losanges entièrement noire et blanche (Recueil Gaule I, 1, 39–40, n° 49 A).

## II.2.1.17 Composition d'hexagones

### II.2.1.17.1 Nid d'abeilles<sup>515</sup>



Vallon 172 II

Avenches 5.19 I ; 5.69 I ; Colombier 32 II ; Nyon 86.1 I ; Vallon 172 II.

Le nid d'abeilles est un motif très ancien. Il apparaît au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Italie, où il est souvent constitué d'hexagones au trait sur fond blanc<sup>516</sup>. Très fréquent dans la péninsule, il est également utilisé en Gaule et en Germanie<sup>517</sup>. Il fait notamment partie des schémas traditionnels des ateliers rhodaniens. Généralement utilisé comme motif de surface ou comme remplissage de panneaux carrés ou circulaires, il apparaît aussi quelquefois en rallonge d'un pavement.

Cinq sols suisses présentent un motif de nid d'abeilles d'hexagones. Deux d'entre eux figurent des hexagones noirs et blancs dessinés au trait. Le premier, trouvé à Avenches (5.69 I) et daté de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., possède la forme la plus simple du motif. Constitué d'hexagones au trait sur fond blanc, le nid d'abeille occupait vraisemblablement une exèdre rectangulaire. Le second, qui occupe la bordure du pavement dit d'Artémis à Nyon et date probablement du début du 3<sup>e</sup> s., se caractérise par la présence d'un triangle ajouré timbré dans chaque hexagone.

Le troisième nid d'abeilles (Vallon) est utilisé en décor de surface. Il comporte des hexagones au trait, ici encadrés de dents de scie dentelées. Chacun comporte un motif de remplissage polychrome, figuré ou floral. Les trois hexagones situés au milieu du pavement possèdent une bordure différente et illustrent la scène principale de la mosaïque. Cette dernière est datée de 160–170 apr. J.-C.

Les deux derniers pavements (Avenches 5.19 I et Colombier), dont le nid d'abeilles est également utilisé en décor de surface, se caractérisent par des hexagones en tresse à deux brins et sont datés probablement de la

fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. La mosaïque d'Avenches, malheureusement très fragmentaire, présente dans les hexagones non seulement des fleurons polychromes comme à Vallon, mais aussi des motifs de tenture et des dauphins. Au centre de cette composition se trouvait une scène figurée de forme carrée ou rectangulaire, dont il ne reste presque rien. Nous ne savons malheureusement pas comment elle s'insérait dans la composition.

A Colombier, seul un tout petit fragment trahit vraisemblablement la présence d'un nid d'abeilles d'hexagones. Nous ignorons tout des motifs de remplissage qu'il possédait et de la grandeur de la pièce qu'il décorait.

Si le motif d'hexagones au trait sur fond blanc est très fréquent en Italie et se rencontre à quelques reprises en Gaule<sup>518</sup>, celui de la mosaïque de Nyon, dont les hexagones sont timbrés de triangles, est particulièrement rare. Seul un pavement découvert à Ouzouer-sur-Trézée (Gaule Lyonnaise)<sup>519</sup>, daté de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., possède un motif de caisson un peu semblable à celui de la mosaïque nyonnaise.

Quant au nid d'abeilles en tresse à deux brins, il est connu en Italie et en Gaule. L'originalité des pavements gallo-romains se situe dans le remplissage des hexagones, qui comportent des motifs floraux polychromes et parfois des représentations figurées<sup>520</sup>, alors qu'ils sont le plus souvent décorés de motifs géométriques en Italie.

### II.2.1.17.2 Composition en nid d'abeilles, de carrés (ou de rectangles) et de triangles adjacents<sup>521</sup>



Riva San Vitale 162 I

Avenches 5.5 I ; 5.57 II ; Radelfingen 109 I ; Riva San Vitale 162 I ; Windisch 136.1 II.

La composition en nid d'abeilles constituée de carrés ou de rectangles et de triangles adjacents, faisant apparaître des dodécagones sécants, est connue dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. à Pompéi, puis à Ostie et dans le nord de l'Italie à la fin du 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> s. Il est également fré-



quent en *opus sectile*. En Gaule et en Germanie, quelques pavements présentent ce motif en composition de surface<sup>522</sup>; d'autres, plus nombreux, en remplissage de cases carrées ou de médaillons circulaires sur des mosaïques à décor multiple<sup>523</sup>. Ces sols datent généralement du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

En Suisse, cinq mosaïques montrent une composition de dodécagones sécants. L'une est vraisemblablement employée comme décor de surface (Windisch), les autres plutôt comme motif de remplissage. Sur la mosaïque des Vents d'Avenches (5.5 I), par exemple, plusieurs médaillons circulaires présentent ce motif géométrique. Ce pavement est par ailleurs le seul en Suisse à posséder une composition de carrés et de triangles adjacents. Les trois autres se caractérisent par des rectangles et non par des carrés.

A Windisch et dans l'*Insula* 16 d'Avenches, la composition est représentée en noir et blanc. A Radelfingen ainsi que sur la mosaïque des Vents, le motif est polychrome. D'après les dessins conservés, certains médaillons présentent un décor jaune, noir et blanc sur le pavement avenchois. A Radelfingen, le jaune, mais aussi le rouge semblent ajoutés aux couleurs de base.

Finalement, le sol de Riva San Vitale, daté du 6<sup>e</sup> s., possède ce motif en *opus sectile*.

La composition de surface de Windisch, noire et blanche, est stylistiquement la plus proche des exemples précoces italiens. Elle est par ailleurs datée de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les trois autres, utilisées comme motif de remplissage, se rapprochent davantage des pavements de la vallée du Rhône. Ils ont tous été posés à la fin du 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s. L'utilisation de la couleur, en revanche, semble plus rare, en particulier sur les mosaïques de Gaule du Sud.

### II.2.1.17.3 Composition en nid d'abeilles, d'étoiles de six losanges et d'hexagones adjacents<sup>524</sup>



Vallon 172 I

Pully 108 II ; Vallon 172 I ; Zofingen 144 II.

La composition en nid d'abeilles, d'étoiles de six losanges et de petits hexagones adjacents, apparaît au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et deviendra un schéma typique des ateliers du nord de l'Italie<sup>525</sup>. Dès le 2<sup>e</sup> s., il sera particulièrement apprécié des mosaïstes rhodaniens<sup>526</sup>. Si les exemples italiens sont généralement en noir et blanc, les mosaïques du sud de la Gaule, polychromes, se caractérisent par l'adjonction de fleurons colorés ou de scènes figurées dans les grands hexagones.

La mosaïque de la *Venatio* à Vallon et l'un des pavements de la *villa* de Pully comportent une telle composition. A Vallon, les grands hexagones, bordés d'une tresse à deux brins et de dents de scie dentelées, illustrent chacun un personnage ou un animal participant à la *venatio*. Les étoiles de six losanges sont décorées de losanges imbriqués et les petits hexagones présentent tous un fleuron polychrome.

La mosaïque de Pully se caractérise par une composition assez similaire à celle de Vallon. Les motifs de remplissage des grands hexagones, découverts dans un état très fragmentaire, pourraient être des fleurons polychromes. D'après les fragments mis au jour, une tresse à deux brins ou une ligne de calices trifides tête-bêche leur sert de bordure. Les petits hexagones sont décorés de six-feuilles noirs sur fond blanc.

Le dernier pavement, découvert à Zofingen, possède une composition un peu différente. Sur cette mosaïque, tous les hexagones, décorés de fleurons polychromes et bordés d'un simple cadre en filets noir, sont de même

515 Balmelle *et al.* 1985, pl. 204.

516 Recueil Gaule II, 4, 102, n° 710 ; Blake I, pl. 17.

517 Lancha 1977, 69. – Italie : Blake I, pl. 41 ; Donderer 1986, Aquileia n° 6, 62, 94, 101, 126, etc. – Gaule : Recueil Gaule III, 1, n° 23 et 89 ; III, 3, n° 467, 592, 742, etc.

518 Blake I, pl. 27 ; Donderer 1986, Aquileia n° 62, 94, 101, etc. ; Recueil Gaule III, 1, n° 89.

519 Recueil Gaule II, 3, n° 467.

520 concernant le nid d'abeilles en tresse à deux brins : Recueil Gaule III, 3, 111, n° 592.

521 Balmelle *et al.* 1985, pl. 205–206.

522 pour la diffusion du motif de surface en Italie et en Gaule : Recueil Gaule III, 3, 244–245, n° 787.

523 en particulier Recueil Gaule II, 3, n° 467 ; III, 2, n° 339, 362 ; III, 3, n° 467, etc.

524 Balmelle *et al.* 1985, pl. 208 ; 214, a.

525 Donderer 1986, 56, Aquileia n° 93.

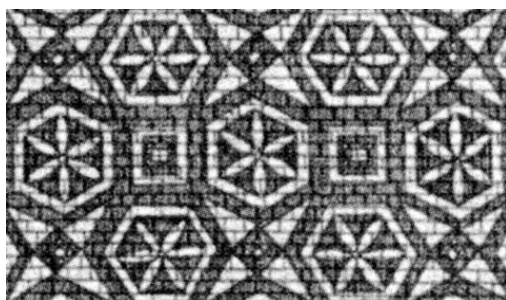
526 Recueil Gaule III, 3, 71–72, n° 521.

taille. Le décor des étoiles, dont chaque losange est timbré d'un petit losange ajouré, accentue encore la grande sobriété de ce pavement.

Si les mosaïques de Zofingen et de Pully datent du troisième quart ou de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s., celle de Vallon, un peu plus tardive, a probablement été posée dans les premières décennies du 3<sup>e</sup> s.

La bordure de tresse des grands hexagones se retrouve sur la plupart des exemples de la vallée du Rhône, datés de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s. Le six-feuilles noir des petits hexagones est présent sur un pavement d'Aquilée, mais aussi sur une mosaïque de Sainte-Colombe<sup>527</sup>. Quant au décor de fleurons polychromes dans les petits hexagones, il apparaît sur un sol de Saint-Romain-en-Gal au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>528</sup> La composition du pavement de Zofingen est beaucoup plus rare. Elle se rencontre sur une mosaïque à Ouzouër-sur-Trézée (Gaule Lyonnaise)<sup>529</sup> en motif de surface, sur laquelle les hexagones sont blancs, sans aucun décor de fleuron. A Vienne<sup>530</sup>, le motif occupe seulement un des caissons du pavement, mais comporte, comme à Zofingen, un fleuron polychrome dans chaque hexagone.

#### II.2.1.17.4 Composition d'hexagones tangents par quatre sommets<sup>531</sup>



Buchs 20 II. Gonzenbach 1961, pl. 27.

Avenches 5.25 I ; Buchs 20 II.

La composition d'hexagones tangents par quatre sommets n'est pas très courante. Elle n'apparaît pas avant l'époque d'Hadrien à Ostie et se retrouve ensuite sur quelques pavements du nord de l'Italie<sup>532</sup>. Relativement rare en Gaule, elle décore en particulier un des caissons de la mosaïque représentant Bacchus ivre à Vienne, datée de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.<sup>533</sup>

En Suisse, deux mosaïques présentent une composition orthogonale d'hexagones tangents par quatre sommets, déterminant

des carrés et des étoiles à quatre pointes. Dans les deux cas, le motif recouvre toute la surface du pavement.

A Buchs, la composition est uniquement noire et blanche. Les hexagones sont timbrés d'un six-feuilles blanc. A Avenches, les hexagones étaient bordés d'une tresse à deux brins polychromes. Nous ignorons cependant s'ils étaient décorés de fleurons ou de motifs figurés.

Aucun parallèle ne semble correspondre véritablement aux deux pavements suisses. Le style ornemental de la mosaïque d'Avenches, en particulier la bordure en tresse à deux brins des hexagones, se rapproche cependant de certains exemples de nid d'abeilles ou de compositions en nid d'abeilles connus en Suisse<sup>534</sup>. De même, le décor de la mosaïque de Buchs est assez similaire à celui de deux pavements de Besançon. Nous retrouvons en effet le même remplissage des hexagones. La composition des pavements bisonnins diffère toutefois de celle de Buchs<sup>535</sup>.

#### II.2.1.17.5 Composition losangée d'hexagones et de losanges<sup>536</sup>



Augst 4.2 III.

Typique des ateliers d'Italie du Nord, la composition losangée d'hexagones et de losanges apparaît au deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et sera employée dans la péninsule jusqu'au 2<sup>e</sup> s.<sup>537</sup> Elle est le plus souvent dessinée au trait sur fond blanc. Quelques pavements présentent un décor de six-feuilles noirs sur fond blanc ou blancs sur fond noir dans les hexagones<sup>538</sup>. Le motif semble particulièrement rare au nord des Alpes.

Un seul pavement, provenant d'Augst, montre une composition de ce type sur le territoire suisse. Sur cette mosaïque, le motif décore une sorte d'exèdre de forme allongée. Dessinés au trait sur fond blanc, chaque hexagone et chaque losange ou demi-losange est timbré d'un fleuron polychrome. Le pavement date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.



Si le motif est classique et relativement courant en Italie, il n'est généralement pas associé à un décor de fleurons polychromes.

#### II.2.1.17.6 Composition triaxiale d'hexagones tangents<sup>539</sup>



Riva San Vitale 162 I

Riva San Vitale 162 I ; Windisch 136.1 I.

La composition triaxiale d'hexagones tangents est rare. Elle est connue sur un *opus sectile* et sur un seuil en *tessellatum* à Pompéi, mais seuls quelques exemples découverts à Val Catena et à Este sont recensés dans le nord de l'Italie<sup>540</sup>. Ces pavements sont datés du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ce décor apparaît sur un pavement noir et blanc mis au jour à Trèves<sup>541</sup>, ainsi que sur un panneau carré inscrit dans un cercle à Ouzouer-sur-Trézée (Gaule Lyonnaise)<sup>542</sup>.

En Suisse, un fragment découvert dans les thermes de Windisch présente ce motif en *tessellatum*. Représenté en noir et blanc et daté de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s., il dérive probablement des rares exemplaires d'Italie du Nord.

Le sol en *opus sectile* de Riva San Vitale, dont deux des quatre niches semi-circulaires comportent une telle composition, est, de par sa situation géographique, à rattacher aux exemples tardifs italiens. Il est daté du 6<sup>e</sup> s.

#### II.2.1.18 Composition d'octogones adjacents<sup>543</sup>



Avenches 5.3 I

Avenches 5.3 I ; 5.9 I ; Orbe 95.1 III ; V.

Les compositions d'octogones adjacents déterminant des carrés sur la pointe apparaissent au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>544</sup> en Italie et sont très courants dans la péninsule au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Dès le deuxième siècle, ce schéma disparaît pratiquement de cette région, alors qu'il est repris dans plusieurs provinces romaines, particulièrement au nord des Alpes<sup>545</sup>. Les lignes du canevas ont peu changé au cours du temps. Seul le décor, le plus souvent géométrique noir et blanc en Italie, évolue dans les autres régions. Les ateliers viennois<sup>546</sup>, notamment, reprennent ce motif et l'enrichissent d'éléments de remplissage géométriques, végétaux et figurés, généralement polychromes. Ils l'utilisent également en noir et blanc comme remplissage de panneaux carrés ou de médaillons circulaires<sup>547</sup>. La forme de la composition d'octogones adjacents, accentuée par la présence de bordures autour des panneaux octogonaux, tire son origine des plafonds à caissons.

Quatre mosaïques suisses suivent ce schéma. Deux d'entre elles proviennent d'Avenches et les deux autres d'Orbe. Ces pavements comportent tous une composition dessinée en tresse à deux brins et des motifs figurés dans plusieurs de leurs octogones. Ils sont contemporains et datent de la fin du 2<sup>e</sup> s.

527 Donderer 1986, Aquileia n° 93 ; Recueil Gaule III, 2, n° 338.

528 Recueil Gaule III, 2, n° 396.

529 Recueil Gaule II, 3, n° 468.

530 Recueil Gaule III, 2, n° 306.

531 Balmelle *et al.* 1985, pl. 186, d-f.

532 Donderer 1986, 181-182, Verona n° 16.

533 Recueil Gaule III, 2, n° 306.

534 voir les paragraphes précédents.

535 analyse de H. Stern : Recueil Gaule I, 3, 11.

536 Balmelle *et al.* 1985, pl. 213, a.

537 Donderer 1986, 64, Aquileia n° 117 ; Recueil Gaule III, 3, 369-370, n° 1016.

538 Donderer 1986, Aquileia n° 125 ; Verona n° 15.

539 Balmelle *et al.* 1985, pl. 209, a.

540 Donderer 1986, 213, Val Catena n° 20.

541 Parlasca 1959, pl. 17 ; Hoffmann *et al.* 1999, 119-121, n° 70.

542 Recueil Gaule II, 3, n° 468.

543 Balmelle *et al.* 1985, pl. 162, a-c.

544 Blake I, pl. 44 (Rome, 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) ; pl. 24 (Pompéi, 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) ; Donderer 1986, Brescia n° 36 ; Cremona n° 19 ; Este n° 38 ; Recueil Gaule I, 2, 12.

545 Nous trouvons des exemples en Gaule, en Germanie et en Bretagne romaine.

546 Lancha 1977, 167 ; Recueil Gaule III, 2, n° 282, 372, 410.

547 Recueil Gaule III, 2, n° 340.

La mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches (**5.3 I**) se divise en trois parties. Deux grands tapis rectangulaires, situés à droite et à gauche de la pièce, présentent une composition d'octogones adjacents. De chaque côté, les cinq octogones disposés au centre comportent une scène figurée en rapport avec le cortège bachique. Les autres sont décorés de fleurons ou de motifs géométriques polychromes. Les carrés sur la pointe montrent des nœuds de Salomon et des motifs géométriques variés.

La seconde mosaïque d'Avenches (**5.9 I**), dont on ne connaît que quelques fragments, illustre les Saisons ainsi que plusieurs animaux. Chaque octogone se caractérise par une bordure intérieure double, constituée de combinaisons de motifs, tels que guirlandes de laurier, postes noires, lignes d'oves, dents de loup, etc. Le seul carré conservé illustre un oiseau.

La mosaïque de Triton et Thésée à Orbe (**95.1 III**) possède quelques similitudes intéressantes avec la précédente. Si les bordures des hexagones, simples, sont moins variées, elles présentent néanmoins alternativement des postes et une ligne d'oves. De même, les carrés sont décorés d'oiseaux ou de récipients. Quant aux motifs figurés, on retrouve les Saisons, plusieurs animaux, mais aussi d'autres personnages (Méduse, Orphée) ainsi que des fleurons polychromes, qui apparaissent peut-être aussi sur la mosaïque d'Avenches.

Le dernier exemple se trouve sur la mosaïque des Divinités d'Orbe (**95.1 V**). Disposés en oblique, les octogones possèdent chacun une scène figurée (dieux de la semaine, tritons et néréides, Ganymède enlevé par Jupiter, Narcisse). Les treize médaillons octogonaux sont dessinés par un double motif, constitué d'une tresse à deux brins et d'une ligne d'épines. Ces motifs se rejoignent dans les intervalles carrés situés entre les octogones, pour former des svastikas.

Les trois premières mosaïques évoquées correspondent parfaitement aux exemples figurés de la vallée du Rhône. Cependant, la richesse des bordures, notamment sur la mosaïque des Saisons à Avenches (**5.9 I**), n'apparaît pas de manière aussi marquée sur les pavements rhodaniens. En revanche, la présence de personnages, d'animaux ou de fleurons dans les octogones et celle de volatiles dans les carrés sur la pointe se retrouve sur les mosaïques viennoises<sup>548</sup>.

La disposition en oblique de la composition de la mosaïque aux Divinités d'Orbe

(**95.1 V**) est également connue à Vienne. La transformation des motifs qui structurent la composition en svastikas dans les carrés est en revanche beaucoup plus rare. Nous trouvons un exemple un peu similaire, daté du troisième quart du 2<sup>e</sup> s., à Brescia dans le nord de l'Italie<sup>549</sup>.

### II.2.1.19 Composition de cercles et de carrés<sup>550</sup>



Avenches 5.4 I

Avenches 5.4 I ; Nyon 86.4 II ; Yvonand-Mordagne 143.2 VII.

Le canevas de cercles et de carrés sur la pointe déterminant des bobines est tout à fait caractéristique des ateliers rhodaniens<sup>551</sup>. Quelques exemples se rencontrent aussi à Trèves, à Fliessem et à Rottweil<sup>552</sup>; aucun ne semble connu en Italie.

Parmi les trois pavements suisses concernés par ce schéma, celui de Nyon, dont la composition est rendue en noir et blanc, est le plus simple. Les cercles sont timbrés d'un six-feuilles blanc et chaque carré est décoré de carrés imbriqués noirs et blancs. Il n'est pas impossible que le centre de ce pavement ait comporté à l'origine une scène figurée représentant des fileuses.

Le fragment conservé de la mosaïque d'Yvonand montre également une composition assez sobre, mais qui se caractérise par un décor de fleurons polychromes.

La mosaïque de Bellérophon d'Avenches, plus complexe, se développe autour d'un tapis carré illustrant la scène figurée principale. Les cercles et les carrés sur la pointe présentent tous un décor figuré (animaux et personnifications des Vents), et les fuseaux, inscrits dans les bobines, sont décorés de fleurons polychromes.

Bien que leurs styles soient différents, les trois pavements suisses semblent dater de la même période, la fin du 2<sup>e</sup> ou le début du 3<sup>e</sup> s.

Malgré l'absence de fleurons polychromes, le pavement de Nyon correspond

parfaitement aux exemples connus dans la vallée du Rhône. En revanche, celui d'Yvonand et, a fortiori, celui d'Avenches ne conservent que le schéma de base de la composition, insérant des éléments décoratifs polychromes ou des motifs figurés dans la plupart des surfaces du pavement. Cette caractéristique se retrouve aussi sur les pavements de Gaule Belgique et de Germanie. La présence de fleurons polychromes et de nœuds de Salomon dans les petits carrés, visible à Yvonand, existe à Fließsem. Les fuseaux inscrits dans les bobines, décorés de fleurons, et l'insertion d'une scène figurée dans les cercles de la composition, caractéristiques de la mosaïque d'Avenches, sont par ailleurs attestés sur le pavement de Rottweil.

### II.2.1.20 Composition de cercles et de carrés concaves<sup>553</sup>



Köniz 153 I

Köniz 153 I ; Niedergösgen 85 I.

Contrairement au schéma précédent, dont il est probablement dérivé, le canevas de cercles et de carrés concaves est très rare au nord des Alpes. En Gaule, les exemples se concentrent en Aquitaine à une époque tardive<sup>554</sup>. En Italie, un seul pavement, tardif lui aussi, a été découvert à Ostie<sup>555</sup>. Une seule mosaïque, noire et blanche et stylistiquement très différente des exemples suisses, provient de Mérida et date du 2<sup>e</sup> s.<sup>556</sup>

La mosaïque de Köniz, datée du début du 3<sup>e</sup> s. et dont seule une toute petite partie est connue, montre une composition dessinée en cadre de filets, dans les champs de laquelle se trouvent des fleurons polychromes.

Un petit fragment découvert à Niedergösgen, noir et blanc, faisait peut-être partie à l'origine d'une composition de ce type. Il pourrait aussi s'agir d'un décor centré de très petite taille.

Les exemples isolés de Köniz et, peut-être, de Niedergösgen posent problème dans la compréhension du parcours de ce motif. Dans notre cas, le schéma doit être directement dérivé de celui, beaucoup mieux repré-

senté, de cercles et de carrés sur la pointe, que l'on rencontre à Avenches et à Yvonand, soit à quelques dizaines de kilomètres de la villa de Köniz.

### II.2.1.21 Composition de cercles et de croix fuselées<sup>557</sup>



Avenches 5.33 I.

La composition de cercles et de croix fuselées est très rare au nord des Alpes. Un pavement noir et blanc, découvert à Ostie, date du début du 2<sup>e</sup> s.<sup>558</sup> Mis à part cet exemple italien, le motif apparaît seulement sur trois mosaïques découvertes dans la villa de Fließsem et sur un sol de Cologne<sup>559</sup>. Ces pavements datent du milieu du 2<sup>e</sup> s. environ.

À Avenches, la composition, polychrome, est décorée de fleurons. Aux deux extrémités du pavement, les formes géométriques sont décorées de jaune et de blanc, les cercles divisés en quatre et les hexagones en six, alors qu'au centre apparaissent de grands fleurons polychromes.

Ce type de remplissage n'apparaît sur aucun des pavements d'Ostie, de Fließsem ou de Cologne.

548 Recueil Gaule III, 2, n° 282, 372, 410.

549 Donderer 1986, Brescia n° 36.

550 Balmelle *et al.* 1985, pl. 156, a-d.

551 Lancha 1977, 85-101 ; Recueil Gaule III, 2, n° 24, 275, 278, 329, 335, 385, etc. ; III, 3, 77-78, n° 556.

552 Parlasca 1959, pl. 17 (Trèves) ; pl. 21 (Fließsem) ; pl. 94 (Rottweil) ; Recueil Gaule I, 3, 13 ; Hoffmann *et al.* 1999, 108, n° 50 (Trèves) ; 179-180, n° 183 (Fließsem).

553 Balmelle *et al.* 1985, pl. 155, c-d.

554 Recueil Gaule IV, 1, 65-66, n° 45.

555 Becatti 1961, pl. 50.

556 *Corpus España* I, n° 54.

557 Balmelle *et al.* 1985, pl. 158, a.

558 Becatti 1961, pl. 50.

559 Parlasca 1959, pl. 20 (Fließsem) ; pl. 63 (Cologne) ; Hoffmann *et al.* 1999, 183-185, n° 188-189.



## II.2.2 Compositions centrées<sup>560</sup>

### II.2.2.1 Cercle central

#### II.2.2.1.1 Cercle inscrit dans un carré



Avenches 5.8 I

Avenches 5.3 II ; 5.8 I ; 5.35 I ; 5.57 I ; Munzach 81 IV ; Unterlunkhofen 127 II.

La composition centrée constituée d'un médaillon circulaire inscrit dans le champ principal carré du pavement est relativement rare. Elle apparaît néanmoins plusieurs fois dans la vallée du Rhône notamment, mais comme décor de caisson et non comme composition principale. Le motif existe aussi en composition de surface, en Gaule et en Italie, rempli d'une rosace ou d'une structure géométrique complexe<sup>561</sup>. Un exemple découvert à Pola (Italie du Nord) présente un cercle central figurant deux paons<sup>562</sup>. Ce type de composition apparaît également sur quelques mosaïques de Gaule Belgique<sup>563</sup>.

Plusieurs pavements, en majorité à Avenches, présentent une composition de ce genre, particulièrement adaptée à de petites pièces carrées ou légèrement rectangulaires. La plupart des pavements recensés comportent une scène figurée dans le cercle central. Seule la mosaïque d'Unterlunkhofen possède un décor concentrique purement géométrique.

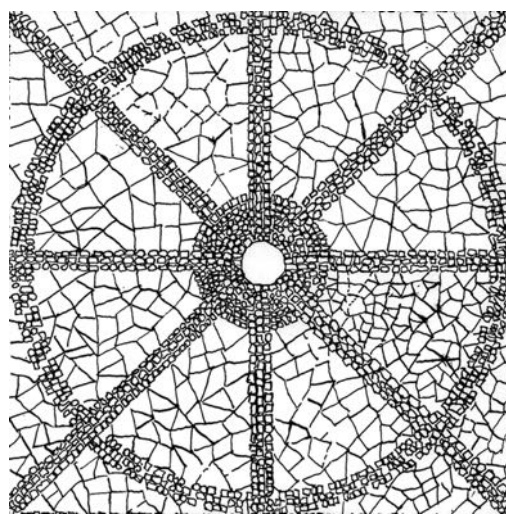
Si la composition est dessinée par des filets sur plusieurs pavements (Avenches 5.8 I, 5.57 I et Unterlunkhofen), elle est marquée par une tresse sur d'autres sols (Avenches 5.35 I et Munzach). La mosaïque de l'Oie d'Avenches et celle d'Unterlunkhofen se caractérisent par une multiplication des motifs géométriques de bordure constituant le cercle

central. A Munzach ainsi que sur la mosaïque de l'Insula 13 d'Avenches (5.35 I), le médaillon circulaire est encadré d'une seule ligne de tresse.

Trois des quatre mosaïques d'Avenches comportent avec certitude un motif figuré dans le cercle central. Il s'agit d'une oie (5.8 I), d'une roue zodiacale (5.3 II) et d'une scène, malheureusement très fragmentaire, représentant plusieurs personnages (5.35 I). Les signes du zodiaque n'occupent que le pourtour du cercle. A Munzach, la scène illustre vraisemblablement une course de chars. Dans les écoinçons prennent place des oiseaux et des poissons sur la mosaïque de l'Oie (5.8 I), un rinceau d'acanthé sur la mosaïque de l'Insula 13 d'Avenches (5.35 I) et des atlantes portant le cercle central sur la mosaïque du Zodiaque (5.3 II).

Si les pavements suisses avec cercle inscrit dans un carré semblent assez différents les uns des autres, ils datent tous de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Le petit nombre de parallèles connus semble faire de ce motif une particularité des mosaïstes helvètes. La présence d'atlantes portant le cercle central se retrouve cependant sur un pavement de Soissons<sup>564</sup>. Quant au zodiaque, il apparaît sur une mosaïque de Münster-Sarmsheim, dont le centre illustre le char de Sol<sup>565</sup>.

#### II.2.2.1.2 Composition radiée<sup>566</sup>



Avenches 5.46 I

Avenches 5.1 I ; 5.46 I.

Le schéma d'un cercle central divisé en plusieurs sections apparaît souvent en Italie sur les plafonds stucqués ou peints<sup>567</sup>. Un exemple en mosaïque, découvert à Saint-Ro-



main-en-Gal, montre le globe terrestre entouré de sept sections illustrant vraisemblablement les personnifications des planètes<sup>568</sup>.

Sur la mosaïque des Consuls à Avenches (5.1 I), le cercle est divisé en sept sections. Une bande, dans laquelle sont disposées différentes espèces d'oiseaux, entoure le cercle central. Le cercle de la seconde mosaïque suisse, qui provient aussi d'Avenches (5.46 I), compte huit sections. Il ne comporte pas de motifs figurés. La composition radiée est simplement dessinée en tesselles noires sur un fond blanc constitué vraisemblablement d'un *opus segmentatum*.

#### II.2.2.1.3 Composition triaxiale en nid d'abeilles<sup>569</sup>



Avenches 5.3 III.

La composition triaxiale en nid d'abeilles apparaît dans plusieurs provinces de Gaule, ainsi qu'en Germanie. Plusieurs d'entre elles ornent un tapis en *tessellatum*, caractérisé par un décor géométrique noir et blanc et placé au centre d'un sol en *opus signinum*<sup>570</sup>. Ces pavements datent de la fin du 1<sup>er</sup> ou de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. Sur d'autres, datés du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., la composition est dessinée en tresse à deux brins<sup>571</sup>. Un seul pavement, découvert à Reims et daté de la première moitié du 2<sup>e</sup> s., présente ces deux caractéristiques à la fois<sup>572</sup>.

Le pavement d'Avenches, daté archéologiquement de la première moitié du 2<sup>e</sup> s., comporte une composition triaxiale en nid d'abeilles dont les hexagones sont décorés de fleurons polychromes. Le motif occupe un tapis carré en *tessellatum* au centre d'un sol en mortier.

Le pavement avenchois se situe, tant chronologiquement que stylistiquement,

entre les mosaïques noires et blanches insérées dans un sol en mortier et celles au décor polychrome dont la composition est dessinée en tresse à deux brins. L'exemple le plus proche du nôtre semble être celui de Reims.

#### II.2.2.1.4 Cercle, demi-cercles et quarts de cercles<sup>573</sup>



Untertlunkhofen 127 I. Gonzenbach 1961, pl. 21.

Le canevas de cercle central, demi-cercles et quarts de cercles apparaît à Pompéi et à Herculaneum vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il imite vraisemblablement les plafonds voûtés qui s'opposent aux plafonds à caissons traditionnels dès l'époque de Néron. Les exemples italiens, généralement noirs et blancs, utilisent souvent ce canevas pour décorer un tapis carré au centre des pavements, et non pour en couvrir toute la surface<sup>574</sup>. Le motif

560 Gonzenbach 1961, 271–272 ; Schmid 1993, 191.

561 Les compositions avec structure géométrique (composition triaxiale en nid d'abeilles, étoile de huit losanges, bouclier, etc.) sont étudiées à part. Voir plus bas.

562 Donderer 1986, Pola n° 7.

563 Parlasca 1959, pl. 3 ; 84 ; Recueil Gaule I, 1, n° 16, 71 ; I, 3, n° 371 ; Hoffmann *et al.* 1999, 153, n° 129.

564 Recueil Gaule I, 1, n° 71.

565 Parlasca 1959, pl. 84.

566 Balmelle *et al.* 2002, pl. 347–348.

567 Lancha 1977, 179 ; Recueil Gaule III, 2, 200, n° 363.

568 voir note précédente.

569 Balmelle *et al.* 2002, pl. 415, a–b.

570 Recueil Gaule III, 3, n° 610, 668 ; IV, 1, n° 14.

571 Recueil Gaule I, 3, n° 311 B, 338, 363 ; III, 2, n° 329, 373, 651 ; Parlasca 1959, pl. 11 ; 16 ; Hoffmann *et al.* 1999, 169–170, n° 162 ; 125–126, n° 76.

572 Balmelle/Neiss 2003, 16–17 et 68–69.

573 Balmelle *et al.* 2002, pl. 403.

574 en particulier Donderer 1986, 70, Aquileia n° 133 ; Lancha 1977, 123–135.

sera ensuite repris par les ateliers rhodaniens<sup>575</sup>, ainsi qu'en Suisse et sur quelques pavements de Gaule Belgique<sup>576</sup>. En Italie, les cercles et sections de cercles sont tracés par des traits simples, alors qu'en Gaule, ils sont souvent dessinés en tresse à deux brins. Dans la région viennoise et en Italie, lorsque les pavements sont figurés, ce canevas est généralement associé à un décor marin.

La mosaïque d'Unterlunkhofen comporte, comme en Italie, un dessin au trait. Polychrome, elle représente des animaux marins (chevaux et taureaux marins, dauphins) qui occupent le cercle central et les quatre demi-cercles. Les quarts de cercles sont ornés de coquilles et les carrés curvilignes de nœuds de Salomon.

Ce pavement, daté de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., reprend le thème marin, tout en comportant un schéma très sobre, qui le rapproche davantage de certains exemples italiens que des mosaïques de la vallée du Rhône.

#### II.2.2.1.5 Cercle, demi-cercles et carrés<sup>577</sup>



Avenches 5.10 I. SMRA.

Avenches 5.10 I ; Herzogenbuchsee 56 II ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 II.

La composition de cercle, demi-cercles et carrés dans les écoinçons est très rare au nord des Alpes et semble absente des pavements italiens. Visiblement dérivée du canevas précédent, elle n'apparaît que sur trois pavements suisses et sur deux mosaïques de Sainte-Colombe, datés de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s.<sup>578</sup>

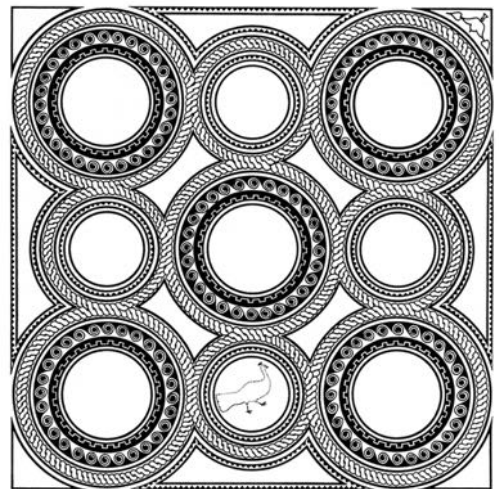
D'un point de vue stylistique, la mosaïque d'Avenches possède le motif le plus simple. Dessinée au trait, la composition se caractérise par la présence de fleurons poly-

chromes dans le cercle central, dans les demi-cercles et dans deux des carrés. Les deux autres carrés d'angle sont décorés de nœuds de Salomon.

Les pavements d'Yvonand et d'Herzogenbuchsee, en revanche, se caractérisent par un canevas en tresse à deux brins et présentent un décor figuré qui prend place dans le cercle, dans les demi-cercles et dans les carrés. A Yvonand, Orphée occupe le centre et différents animaux sont représentés dans les demi-cercles et les carrés. A Herzogenbuchsee, Bellerophon chevauchant Pégase se trouve dans le cercle central. Les demi-cercles représentent des fauves et les carrés, les quatre Vents.

La composition particulière de cercles, demi-cercles et carrés pourrait être une spécificité d'ateliers locaux. Nous constatons, de plus, que les pavements d'Yvonand et d'Herzogenbuchsee sont stylistiquement relativement proches. Cette similitude est encore accentuée par la présence d'une bordure de peltes adossées encadrant les deux mosaïques. A Sainte-Colombe, les deux pavements avec décor marin sont plutôt à rattacher aux exemples de la composition précédente.

#### II.2.2.1.6 Découpage centré d'une composition orthogonale de cercles tangents<sup>579</sup>



Munzach 81 III.

Le découpage centré visible sur la mosaïque de Munzach semble parfaitement unique. Il est constitué de cercles tangents entre lesquels de plus petits cercles s'insèrent. L'ensemble de la composition est dessiné en tresse à deux brins. Seul le décor d'un des petits cercles, un oiseau, est connu. Un fleuron polychrome occupe l'un des écoinçons.



## II.2.2.2 Carré central

### II.2.2.2.1 Panneau carré



Avenches 5.22 I

Augst 4.35 I ; Avenches 5.22 I ; 5.55 I ; Hölstein 57 I ; Massongex 74.1 I ; 74.2 I.

Comme dans le cas du cercle central inscrit dans un tapis carré, le panneau quadrangulaire orné de motifs figurés, floraux ou géométriques sans structure classique, disposé au centre d'un pavement de couleur uni ou au décor très simple, est relativement rare. De plus, les exemples répertoriés sont particulièrement variés et originaux, rendant leur étude comparative difficile.

Parmi les pavements suisses caractérisés par un panneau carré au centre d'une mosaïque, quatre présentent un décor géométrique ou floral, les deux derniers, une représentation figurée. Deux mosaïques montrent un panneau carré au centre d'un sol en mortier (Augst et Massongex 74.2 I)<sup>580</sup>, deux autres (Avenches 5.22 I et Massongex 74.1 I), au centre d'un tapis de couleur unie ; les deux derniers, qui décorent une pièce rectangulaire, comportent des bandes de rallonge de chaque côté du panneau carré (Avenches 5.55 I et Hölstein). L'ensemble de ces pavements est polychrome, mis à part le sol en *opus signinum* de Massongex (74.2 I).

La présence d'une scène figurée dans un panneau carré entouré d'un sol uni se retrouve notamment dans le sud de la Gaule<sup>581</sup>.

### II.2.2.2.2 Découpage centré d'un quadrillage de bandes à carré d'intersection<sup>582</sup>



Toffen 124 I

Avenches 5.11 I ; Münsingen 80 I ; Toffen 124 III.

Ce type de composition se rencontre rarement. Un exemple, assez différent des pavements suisses, existe néanmoins à Aix-en-Provence<sup>583</sup>.

Deux des trois mosaïques recensées en Suisse se caractérisent par un canevas très irrégulier. La composition centrée la plus classique provient de Toffen. Elle se compose d'un carré central, de quatre rectangles latéraux et d'un petit carré aux quatre angles. Un poisson occupe chaque rectangle, les petits carrés contiennent alternativement un fleuron ou un nœud de Salomon et le carré central montre un canthare accompagné de poissons.

La composition de la mosaïque d'Hercule et Antée à Avenches n'est pas vraiment irrégulière, mais son agencement est différent. Ici, la scène centrale carrée est également bordée de rectangles à droite et à gauche, alors que les deux autres côtés comportent trois carrés. Dans les angles, les carrés représentent

575 Recueil Gaule II, 1, n° 101 ; III, 2, n° 277, 305, 380.

576 Recueil Gaule I, 1, n° 103 ; I, 3, n° 301.

577 Balmelle *et al.* 2002, pl. 357.

578 pavements de Sainte-Colombe : Le Bot-Helly 1994, 354-358 et 360-365.

579 Balmelle *et al.* 1985, pl. 233 (var.).

580 concernant ces pavements : chap. I.3.2.

581 en particulier Recueil Gaule III, 3, n° 840, 915.

582 Balmelle *et al.* 2002, pl. 409, a-c.

583 Recueil Gaule III, 3, n° 740.

des bustes humains, les panneaux intermédiaires, des combats d'animaux, alors que le combat opposant Hercule à Antée occupe le centre du pavement.

La troisième mosaïque, découverte à Münsingen, est de forme très irrégulière. Le carré central, représentant la tête d'Océan, est bordé sur deux côtés de rectangles décorés de rinceaux. Les angles sont occupés par des petits carrés, ornés de canthares. Ces carrés ne sont pas adjacents au carré central et déterminent une zone en forme de « T ». Cette dernière présente plusieurs poissons. Le pavement de Münsingen possède une composition particulièrement originale et maladroite. Deux factures très différentes sont visibles. L'une, très soignée, concerne la tête d'Océan, l'autre très stylisée et moins bien exécutée, s'observe sur les poissons et les cratères.

#### II.2.2.3 Etoile de quatre losanges



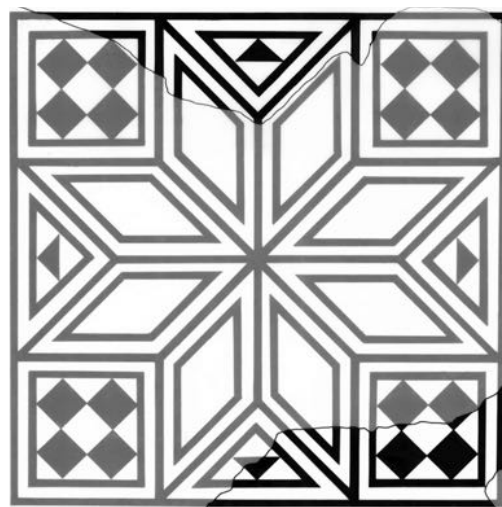
Avenches 5.60 I.

Le motif d'étoile à quatre losanges correspond au découpage d'une composition d'étoiles à quatre pointes tangentes par leurs sommets. Ce décor centré est connu notamment à Pompéi depuis le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et se retrouve comme motif de caisson sur un pavement d'Apt<sup>584</sup>.

Un seul pavement suisse possède ce motif. Il s'agit d'une mosaïque au décor géométrique noir et blanc assez chargé, même si la structure de base de la composition est dessinée au trait. Plusieurs éléments de bordure, dont des dents de scie dentelées, sont ajoutés dans les losanges et dans certains carrés. Toutes les surfaces sont chargées de motifs de remplissage.

Nous n'avons pas trouvé de parallèle pour cette composition utilisée en motif de surface.

#### II.2.2.4 Etoile de huit losanges



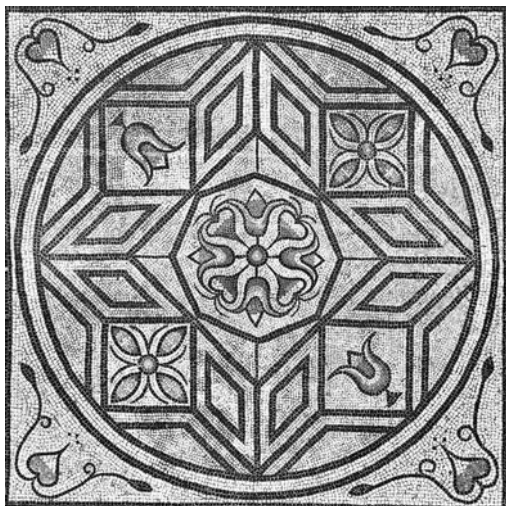
Augst 4.36 II.

Le motif central d'étoile de huit losanges est connu dès la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Pompéi. Particulièrement employé en Italie à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et au début du 2<sup>e</sup> s.,<sup>585</sup> il apparaît ensuite régulièrement comme décor de remplissage de cases carrées sur plusieurs mosaïques de la vallée du Rhône<sup>586</sup>. Sur la majorité de ces exemples, l'étoile de huit losanges est inscrite dans un cercle et non dans un carré. L'étoile inscrite dans un panneau carré est cependant utilisée sur les pavements pompéiens les plus précoces, ainsi que sur quelques mosaïques italiennes de la fin du 1<sup>er</sup> s.<sup>587</sup> Généralement timbrée dans un cercle sur les pavements à décor multiple, on la trouve dans un carré sur quelques mosaïques de Gaule Lyonnaise à l'époque sévérienne<sup>588</sup>. Le motif apparaît aussi à Membrey (Gaule Belgique) en décor de surface<sup>589</sup>.

Sur la mosaïque d'Augst, l'étoile de huit losanges, dessinée au trait sur fond blanc, occupe le tapis carré central. De chaque côté de celui-ci prend place une rallonge constituée d'écailles bipartites. Le pavement est daté du début du 3<sup>e</sup> s.



### II.2.2.5 Composition de quatre demi-étoiles de huit losanges autour d'un carré<sup>590</sup>



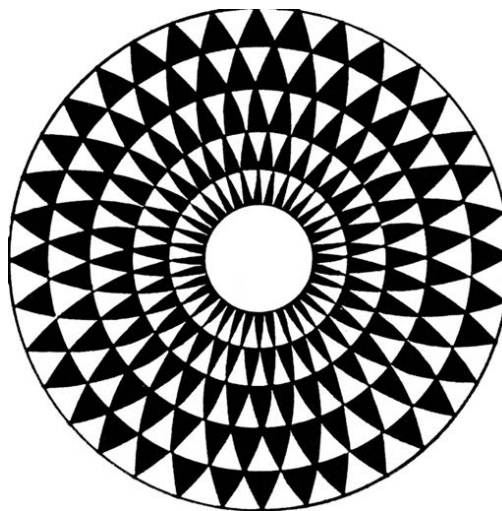
Cheseaux 29 I.

Le tapis principal du pavement de Cheseaux est constitué d'une composition centrée, dans un cercle et autour d'un carré, de demi-étoiles de huit losanges cantonnant le carré central.

Ce motif, dérivé de la composition orthogonale d'étoiles de huit losanges, n'est pas très courant. Il se rencontre, sous une forme un peu différente, sur une mosaïque d'Ostie datée du 2<sup>e</sup> s., ainsi que sur quelques pavements de Gaule Lyonnaise et de Gaule Belgique (Langres) de l'époque sévérienne<sup>591</sup>. La composition occupe seulement un des médaillons circulaires (Lyon, Autun), un des panneaux carrés (Ouzouër-sur-Trézée) ou des octogones (Langres) de ces pavements. A Cheseaux, le décor prend place au centre de la pièce, entouré d'une large bordure de cercles sécants. Le médaillon central ainsi que les petits carrés sont décorés de fleurons polychromes<sup>592</sup>.

### II.2.2.6 Bouclier

#### II.2.2.6.1 Bouclier de triangles<sup>593</sup>



*Le Châtelard-Baugy 26.1 I. Gonzenbach 1961, pl. J, 59.*

Augst 4.2 IX ; Avenches 5.5 I ; Le Châtelard-Baugy 26.1 I.

Le bouclier de triangles est le plus répandu de tous. Employé dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Italie, il apparaît avant tout dans le nord du pays<sup>594</sup>. En Gaule, il se rencontre aussi bien en Narbonnaise qu'en Lyonnaise ou en Belgique<sup>595</sup>. Quelques pavements viennois et lyonnais utilisent ce motif en remplissage de médaillons circulaires<sup>596</sup>. Sur les autres, le bouclier sert de décor principal.

Les mosaïques d'Augst et du Châtelard-Baugy montrent un grand bouclier de

584 Blake I, pl. 31 (Pompéi) ; Recueil Gaule III, 1, n° 199 (Apt).

585 pour la diffusion du motif en Italie : Donderer 1986, 68, Aquileia n° 130.

586 Recueil Gaule III, 1, n° 6 ; III, 3, n° 735.

587 en particulier Donderer 1986, 68, Aquileia n° 130.

588 Recueil Gaule II, 2, n° 335 ; II, 3, n° 467.

589 Recueil Gaule I, 3, n° 366.

590 Balmelle *et al.* 2002, pl. 390, b.

591 Becatti 1961, pl. 26 (Ostie) ; Recueil Gaule II, 1, n° 59 (Lyon) ; II, 2, n° 229 (Autun) ; II, 3, n° 467 (Ouzouër-sur-Trézée) ; Darmon 1999 (Langres).

592 étude de la mosaïque de Cheseaux et de sa composition : Delbarre-Bärtschi 2009.

593 Balmelle *et al.* 2002, pl. 332.

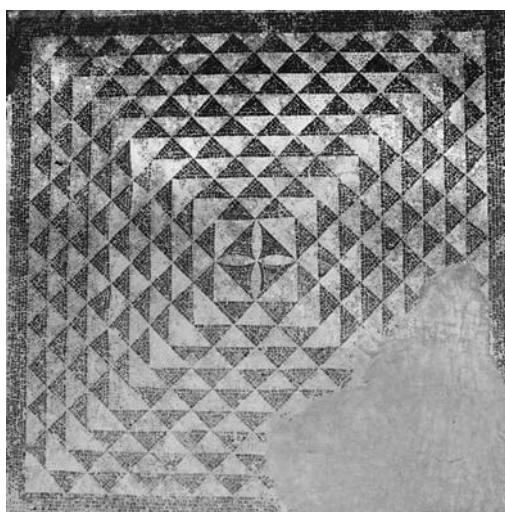
594 Blake I, pl. 38 ; Becatti 1961, pl. 70 ; 73 ; Donderer 1986, Aquileia n° 137 et 141 ; Barcola n° 29 ; Cividale n° 1 et 21.

595 Recueil Gaule I, 1, n° 32, 34 ; II, 1, n° 59 ; II, 3, n° 456 ; III, 1, n° 18, 58 ; III, 2, n° 315, 350, 362.

596 Recueil Gaule II, 1, n° 59, 101 ; II, 3, n° 456 ; III, 2, n° 315, 350, 362.

triangles au centre de la pièce. Dans les deux cas, un fleuron polychrome prend place au milieu de la composition. A Avenches, il s'agit en revanche, comme dans la région de Lyon et de Vienne, du décor d'un des médaillons circulaires du pavement.

#### II.2.2.6.2 Pseudo-bouclier de triangles<sup>597</sup>



Presinge 160 I

Augst 4.40 I ; Avenches 5.58 I ; Kloten 60 B III ; Presinge 160 I.

La composition de pseudo-bouclier de triangles est moins fréquente que la précédente. Le motif est présent en Vénétie depuis le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., parfois comme décor d'un champ rectangulaire et non carré<sup>598</sup>. En Gaule, il apparaît presque exclusivement sur des mosaïques à décor multiple, notamment dans la vallée du Rhône<sup>599</sup>. Seul un pavement de Gaule Lyonnaise comporte ce motif comme décor d'un panneau central.

Parmi les mosaïques suisses, un seul exemple (Kloten) se rapproche du style des sols viennois. Ce pavement se compose notamment de plusieurs panneaux dont quelques-uns sont ornés d'un pseudo-bouclier de triangles.

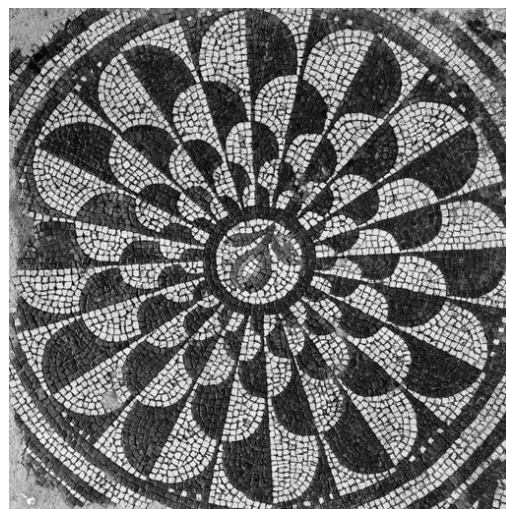
La mosaïque d'Augst, particulièrement originale, présente deux pseudo-boucliers placés côte à côte, le reste du tapis étant décoré d'un quadrillage de bandes aux lignes extrêmement simples.

Sur les pavements d'Avenches et de Presinge, le pseudo-bouclier prend place au milieu de la pièce. Le centre de la composition est matérialisé par un quatre-feuilles blanc à Presinge et par une scène figurée illustrant un combat de gladiateurs à Avenches.

Le décor très original de la mosaïque d'Augst ne comporte de parallèle ni pour la

disposition des pseudo-boucliers, ni pour le traitement du quadrillage de bandes<sup>600</sup>. Si l'utilisation du motif au centre d'une pièce ne semble pas courante, la présence d'une scène figurée dans le carré central n'apparaît sur aucune autre mosaïque de Gaule ou d'Italie. L'insertion de tels motifs dans le cercle central d'un véritable bouclier de triangles se rencontre en revanche sur quelques pavements italiens<sup>601</sup>.

#### II.2.2.6.3 Bouclier d'écailles<sup>602</sup>



Avenches 5.5 I

Avenches 5.5 I ; Tschugg 171 I.

Le bouclier d'écailles, connu à Alexandrie en *opus tessellatum*<sup>603</sup>, apparaît au début de notre ère à Pompéi en *opus signinum*<sup>604</sup>, mais ne semble pas avoir été diffusé dans le reste de la péninsule italienne. Il se rencontre par la suite sur quelques pavements de la vallée du Rhône, où il est employé comme motif de remplissage de médaillons circulaires sur plusieurs mosaïques à décor multiple<sup>605</sup>. Deux exemples, découverts à Mandeuire et à Besançon<sup>606</sup>, montrent ce motif au centre d'une pièce.

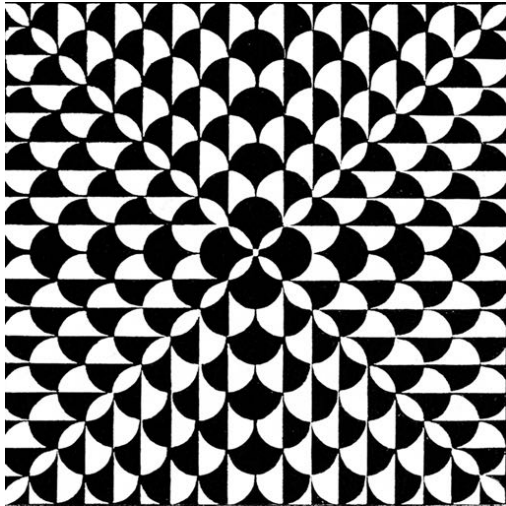
En Suisse, deux sols présentent ce décor centré. L'un provient de la villa de Tschugg où le bouclier occupe le centre de la mosaïque. Sur celle des Vents d'Avenches, le motif d'écailles prend place, comme dans la région lyonnaise, dans un des médaillons de la composition. Au centre du bouclier d'Avenches est représenté un fruit en couleur, au milieu de celui de Tschugg se trouve un fleuron polychrome.

Si l'exemple d'Avenches se rapproche stylistiquement de ceux de la vallée du Rhône, le bouclier de Tschugg ressemble plutôt à



ceux de Mandeure et de Besançon. Le centre du motif de Mandeure contient également un fleuron polychrome.

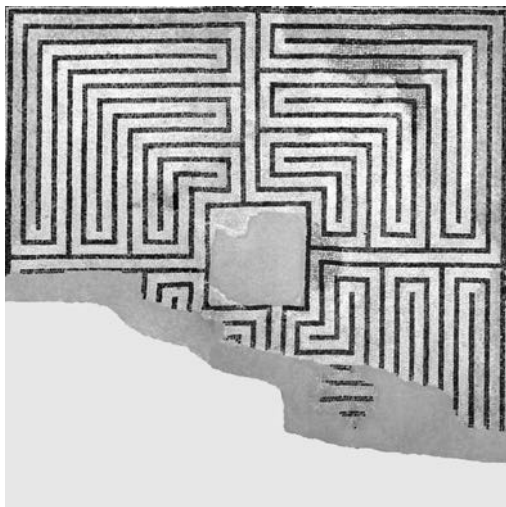
#### II.2.2.6.4 Pseudo-bouclier d'écailles<sup>607</sup>



Yvonand-La-Baumaz 143.1 I.

L'une des mosaïques d'Yvonand-La-Baumaz se caractérise par un pseudo-bouclier d'écailles. Inscrit dans un tapis carré, le motif couvre pratiquement toute la surface d'une petite pièce de même forme. Aucun parallèle de ce type de pseudo-bouclier ne semble exister.

#### II.2.2.7 Labyrinthe<sup>608</sup>



Orbe 95.1 IV



Cormérod 34 I. SMRA.

Avenches 5.5 I ; Cormérod 34 I ; Orbe 95.1 IV.

Le labyrinthe est présent sur quelques pavements italiens du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., notamment à Pompéi<sup>609</sup>. D'autres régions, telles que la ville d'Ostie et le nord de l'Italie, possèdent également quelques exemplaires, tous à base carrée<sup>610</sup>. En Gaule, le motif de labyrinthe est assez rare. Il apparaît cependant à Vienne et à Ouzouër-sur-Trézée<sup>611</sup>, où le motif est intégré à des pavements à décor multiple. Le labyrinthe est de forme carrée à Ouzouër-sur-Trézée et de forme ronde à Vienne. Le décor du labyrinthe est très souvent associé au thème de Thésée et du Minotaure, dont la représentation occupe l'espace central du tapis<sup>612</sup>.

En Suisse, trois mosaïques comportent une représentation de labyrinthe. A Cormérod et à Orbe, le motif occupe l'espace principal de la pièce, alors qu'à Avenches, le motif

597 Balmelle *et al.* 2002, pl. 342, b.

598 Donderer 1986, 27, Aquileia n° 23.

599 Recueil Gaule II, 1, n° 59 ; II, 2, n° 335 ; III, 2, n° 306, 315, 328, 350.

600 à ce sujet : chap. II.2.1.12.

601 en particulier, Blake I, pl. 38.

602 Balmelle *et al.* 2002, pl. 327.

603 Bruneau 1972, 65.

604 Blake I, pl. 3.

605 Recueil Gaule II, 1, n° 59 ; III, 2, n° 242, 306.

606 Recueil Gaule I, 3, 38–39, n° 289 ; 67–69, n° 325.

607 Balmelle *et al.* 2002, pl. 340–341.

608 Balmelle *et al.* 2002, pl. 319–326.

609 Blake I, pl. 19 ; II, 189 (Pompéi ; Ostie).

610 Becatti 1961, pl. 15 ; Donderer 1986, 129–130, Cremona n° 5.

611 Recueil Gaule II, 3, n° 467 (Ouzouër-sur-Trézée) ; III, 2, n° 306 (Vienne).

612 voir aussi chap. III.1.1.1.

est timbré dans un des médaillons circulaires de la composition. Sur la mosaïque d'Orbe, le labyrinthe s'inscrit dans un tapis carré. Sur les deux autres pavements, il est de forme ronde.

Si le pavement d'Orbe ressemble davantage aux exemples italiens par sa forme et son rôle dans la pièce, celui d'Avenches, circulaire et intégré à un quadrillage de bandes, se rapproche plutôt du pavement viennois. L'exemple de Cormérod, malgré sa grande taille, est également à rapprocher de la mosaïque de Vienne. La représentation du labyrinthe de ces deux pavements est en effet étonnamment semblable dans la forme ainsi que dans la figuration de la muraille et des oiseaux qui entourent le motif.

## II.2.3 Champ figuré sans structure

### géométrique

Avenches **5.6–5.7 I** ; **5.61 I** ; Münsingen **80 II** ; Nyon **86.1 I**.

Contrairement à l'Italie<sup>613</sup> et à d'autres provinces de l'Empire, le territoire suisse comprend très peu de tapis figurés qui ne sont pas inscrits dans un quadrillage de bandes ou dans une composition centrée.

Un pavement (Avenches **5.6–5.7 I**) se caractérise cependant par une scène figurée, illustrant Orphée charmant les animaux, vraisemblablement disposée sur toute la surface du tapis. Seuls quelques arbres structurent la scène. Une bordure formée d'un rinceau et d'un guillochis encadre le champ principal.

A Münsingen, le pavement qui décore la piscine du *frigidarium* représente toutes sortes de poissons. Ils sont disposés de manière plus ou moins aléatoire, donnant l'illusion de nager au fond du bassin.

A Nyon, une grande scène marine se déroule sous forme d'une frise de plusieurs dizaines de mètres de long. Cette représentation très originale est simplement bordée d'une ligne de méandres de svastikas. Elle illustre visiblement un cortège marin dont les personnages, chevauchant des monstres marins, se dirigent vers une figure centrale qui devait se trouver au centre du pavement.

Finalement, nous pouvons signaler la représentation d'un thiasos montrant plusieurs monstres marins. La scène se déroule autour du bassin du *caldarium* des thermes de l'*Insula* 23 d'Avenches (**5.61 I**). Les deux animaux conservés se suivent simplement, sans aucun élément de séparation.



## II.3 Motifs de remplissage<sup>614</sup>

Les motifs de remplissage occupent les espaces (cases, médaillons, écoinçons, etc.) déterminés par la structure géométrique des pavements. Ce type de décoration est plus particulièrement lié à l'utilisation de quadrillages de bandes, de schémas orthogonaux et de certaines compositions centrées. Si les tapis principaux présentent parfois des scènes figurées, ils peuvent aussi être ornés d'un fleuron par exemple. Quant aux champs secondaires, ils comportent soit des décors géométriques, soit des éléments figurés ou végétaux, tels que des animaux, divers objets dont des récipients ou encore des fleurons. Sur les pavements italiens, les motifs de remplissage sont souvent rendus en noir et blanc. En Gaule et en Germanie, la plupart des décors géométriques sont également représentés en noir et blanc, alors que les décors figurés et floraux sont généralement polychromes.

### II.3.1 Motifs figurés

#### II.3.1.1 Oiseaux

August 4.10 I-II ; 4.37 I ; Avenches 5.5 I ; 5.8 I ; 5.9 I ; Oberweningen 90 A I ; Orbe 95.1 III.

Si la représentation d'oiseaux existe sur quelques pavements italiens en quadrillage de bandes, où ils occupent souvent les tapis principaux<sup>615</sup>, les volatiles apparaissent à de nombreuses reprises sur les mosaïques rhodaniennes<sup>616</sup>. Quelques exemples, plus rares, existent également en Germanie, notamment sur la mosaïque de Bacchus à Cologne<sup>617</sup>, et dans la région trévire<sup>618</sup>.

En Suisse, plusieurs pavements montrent des oiseaux de différentes espèces disposés au centre du médaillon principal (Avenches 5.8 I), dans les écoinçons (Avenches 5.8 I) ou dans les cases carrées déterminées par des quadrillages de bandes (Avenches 5.5 I), ou encore dans des compositions d'octogones et de carrés sur la pointe (Avenches 5.9 I et Orbe) ou d'étoiles de huit losanges (Oberweningen). Il s'agit vraisemblablement de canards et d'oiseaux plus difficilement identifiables à Orbe et à Oberweningen, d'une oie au centre de la mosaïque du même nom à Avenches, qui comporte aussi un petit oiseau noir tenant un poisson dans son bec (5.8 I), probablement d'une tourterelle des bois sur celle des Saisons (Avenches 5.9 I), ainsi que

d'une pie et d'une grive sur celle des Vents (5.5 I). A Augst, seuls deux fragments d'oiseaux difficilement reconnaissables apparaissent sur une mosaïque de l'*Insula* 28 et plusieurs éléments de coqs sont visibles sur des fragments de l'*Insula* 24. La composition centrale de ces sols n'est pas connue.

A Vienne, la présence d'oiseaux dans les carrés d'une composition d'étoiles de huit losanges apparaît sur un pavement, et des volatiles dans les écoinçons d'un médaillon se retrouvent sur plusieurs mosaïques<sup>619</sup>. Les oiseaux sont très fréquents dans les compositions de cercles et de carrés, ainsi que sur les quadrillages de bandes de la vallée du Rhône<sup>620</sup>. Dans les schémas d'octogones adjacents déterminant des carrés sur la pointe, les volatiles décorent les octogones de l'un des pavements viennois et les carrés sur l'autre, ici dans le but particulier d'illustrer les animaux charmés par Orphée<sup>621</sup>. Une pie pratiquement identique à celle de la mosaïque des Vents d'Avenches se retrouve sur un sol de Sainte-Colombe<sup>622</sup>.

#### II.3.1.2 Poissons et dauphins

Avenches 5.8 I ; 5.19 I ; Toffen 124 III.

Les poissons et les dauphins sont très fréquemment employés en motif de remplissage. Ils apparaissent déjà sur des pavements italiens du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>623</sup> Il s'agit, comme pour la représentation des oiseaux, d'un décor très répandu dans la vallée du Rhône<sup>624</sup>.

En Suisse, la présence de dauphins ou de poissons sur des pavements qui ne représentent pas une scène marine, le dieu Océan par exemple, se retrouve sur deux sols avenchois et sur une mosaïque de Toffen. Sur cette dernière, les animaux marins sont disposés

613 p. ex. Becatti 1961, pl. 107-184.

614 Gonzenbach 1961, 273-276 ; Schmid 1993, 191-192.

615 notamment Donderer 1986, Padua n° 4-5.

616 Recueil Gaule II, 2, 81-82, n° 275.

617 Parlasca 1959, pl. 66.

618 Hoffmann *et al.* 1999, n° 25a, 26, 49, 87, 97, etc.

619 étoiles de huit losanges : Recueil Gaule III, 2, n° 404. – Ecoinçons : Recueil Gaule III, 2, n° 245, 313, etc.

620 Recueil Gaule III, 2, n° 244, 335, 385, etc. ; III, 3, 839, etc.

621 Recueil Gaule III, 2, n° 282, 372.

622 Recueil Gaule III, 2, n° 335, pl. 88.

623 Blake I, pl. 22.

624 Recueil Gaule III, 2, 147, n° 325.

dans plusieurs champs autour d'un *labrum* central, alors que quelques poissons apparaissent dans les écoinçons de la mosaïque de l'Oie à Avenches (**5.8 I**) et que des dauphins occupent plusieurs médaillons hexagonaux du pavement à Rosettes de verre de la même ville (**5.19 I**).

Dans la vallée du Rhône notamment, les animaux marins sont aussi bien utilisés pour décorer les écoinçons d'un médaillon circulaire que pour orner des cases carrées ou d'autres types de champs<sup>625</sup>. Ils sont parfois associés, comme à Toffen ou à Avenches (**5.8 I**), à la représentation d'un *labrum*. Cependant, l'insertion de ces animaux dans une composition à carré central (Toffen) et celle de dauphins savamment enroulés à l'intérieur des hexagones de la mosaïque à Rosettes de verre semblent tout à fait inhabituelles.

### II.3.1.3 Autres animaux

Avenches **5.16 I** ; Orbe **95.1 III** ; Saint-Prex **117.2**.

Si les oiseaux, les animaux marins et les poissons apparaissent souvent, l'illustration d'autres animaux, sans lien avec une scène figurée particulière, est rare. Les animaux accompagnent généralement Orphée, Bacchus et parfois Bellérophon. D'autres représentations animalières s'intègrent plutôt à un contexte de chasse où l'on peut voir des fauves ou des chiens poursuivre d'autres animaux.

Deux mosaïques suisses montrent cependant des animaux inconnus ailleurs ou intégrés à un contexte moins courant. La mosaïque de Triton et Thésée à Orbe présente par exemple de nombreux animaux. Certains figurent habituellement dans des scènes de chasse (lion, cerf, etc.), alors que d'autres, notamment un lapin et un écureuil, sont beaucoup plus rares. Il n'est pourtant pas improbable que l'un des médaillons octogonaux de la mosaïque ait comporté une représentation d'Orphée, qui expliquerait la présence d'espèces animales aussi variées. Une mosaïque de Saint-Romain-en-Gal, dont la composition est identique, présente quant à elle Orphée dans le tapis central.

Le second exemple suisse se rencontre à Saint-Prex, où quatre insectes semblables occupent les cases aux angles du pavement. Si la composition de cette mosaïque est typiquement rhodanienne, la présence d'insectes n'est pas attestée dans cette région.

Le dernier pavement, avenchois, est très fragmentaire. Le seul panneau conservé illustre un couple de cervidés, mais nous ignorons s'il s'agit de la scène centrale du tapis ou d'un décor figuré secondaire.

### II.3.1.4 Récipients<sup>626</sup>



Avenches **5.8 I**



Orbe **95.1 III**



Vallon **172 II**

Augst **4.1 II** ; **4.2 I** ; **4.36 I** ; Avenches **5.4 I** ; **5.8 I** ; Münsingen **80 I** ; Oberweningen **90 A I** ; Orbe **95.1 III** ; **IX** ; Toffen **124 III** ; Vallon **172 I-II**.

Les récipients, le plus souvent des cratères, sont représentés sur quelques pavements du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Italie et seront ensuite fréquemment employés au 2<sup>e</sup> s.<sup>627</sup> Ce motif fait partie des éléments de remplissage typiques des mosaïques rhodaniennes et se rencontre également dans d'autres régions de Gaule, à Besançon et à Trèves notamment<sup>628</sup>. Les récipients occupent généralement des cases carrées déterminées par des quadrillages de bandes ou diverses compositions géométriques<sup>629</sup>. Le motif prend plus rarement place au centre du pavement, dans le tapis ou le médaillon principal<sup>630</sup>.

Sur les pavements suisses, le style des canthares et des cratères ainsi que leur empla-

cement correspondent aux caractéristiques des mosaïques du sud de la Gaule. Plusieurs cratères, de types différents, sont généralement illustrés sur un même pavement (Avenches **5.4 I**, Oberweningen, Orbe **95.1 III, IX** et Vallon **172 II**). Sur ces mosaïques, aux compositions proches de celles de la vallée du Rhône, les vases décorent des cases carrées, ainsi que des médaillons octogonaux à Vallon. A Augst, de même que sur la mosaïque de l'Oie à Avenches (**5.8 I**) et sur celle de Toffen, le cratère ou le *labrum* prend place au centre du pavement. Il constitue alors le motif principal de la composition. A Vallon, un cratère est également représenté entre deux panthères sur un tapis intermédiaire entre celui de l'abside et le champ principal. Il s'insère ici plutôt dans une iconographie dionysiaque que l'on retrouve sur le reste du pavement.

Si les cratères à godrons sont les plus fréquemment représentés, la neuvième mosaïque d'Orbe (**95.1 IX**) et celle de Triton et Thésée (**95.1 III**) se caractérisent par la présence d'un canthare à vin à anses plates, motif connu notamment sur un pavement de Vienne et sur un de Sainte-Colombe<sup>631</sup>.

### II.3.1.5 Objets et fruits

Avenches **5.5 I** ; Orbe **95.1 IX** ; Vallon **172 I**.

Divers objets apparaissent régulièrement dans les cases carrées des mosaïques rhodaniennes. En Suisse, nous rencontrons plusieurs exemples isolés, qui décorent, comme les motifs précédents, des panneaux de compositions typiques de la région viennoise. Nous retrouvons le rhyton sur la neuvième mosaïque d'Orbe, élément décoratif caractéristique des pavements du sud de la Gaule<sup>632</sup>. Sur le même pavement apparaît une *tibia* phrygienne, constituée d'une *tibia longa* et d'une *tibia curva*. Cet instrument de musique, généralement associé au culte dionysiaque, ne semble pas présent sur les sols rhodaniens. En revanche, il est illustré, tenu par une bacchante, sur un des médaillons octogonaux de la mosaïque de Bacchus à Cologne<sup>633</sup>.

A Avenches, la mosaïque des Vents (**5.5 I**) comporte les armes d'un gladiateur, composées d'un bouclier et d'un glaive. La représentation de boucliers semi-cylindriques se retrouve sur plusieurs pavements viennois<sup>634</sup>. La mosaïque avenchoise illustre également plusieurs fruits dont une poire au centre d'un bouclier d'écaillés. Ce type de décor est

plus rare. Il apparaît sur un pavement de Vaison-la-Romaine où différents fruits occupent, comme à Avenches, la place traditionnelle des fleurons polychromes<sup>635</sup>. Les fruits sont en revanche fréquemment associés à la représentation d'oiseaux, notamment sur la mosaïque des Saisons d'Avenches (**5.9 I**, tourterelle mangeant des baies) et sur plusieurs pavements rhodaniens<sup>636</sup>. Finalement, la mosaïque des Vents présente, au centre d'un petit labyrinthe circulaire, un pedum et une corne symbolisant le combat de Thésée et du Minotaure<sup>637</sup>.

La mosaïque de la *Venatio* à Vallon possède en son centre un motif très original. D'abord proposé comme une bouche d'égout, le dessin illustre peut-être une urne munie d'une fente dans laquelle étaient déposés les noms des gladiateurs qui allaient combattre ou une cagnotte destinée aux membres d'une corporation. Cependant, ce motif constituant un *unicum*, aucun parallèle ne peut confirmer ou infirmer de telles interprétations.

625 Recueil Gaule III, 2, n° 242, 325, 335, 339, etc.

626 Schmid 1993, 192.

627 Blake I, pl. 48 ; II, 188–189.

628 Recueil Gaule I, 3, 31–32, n° 270 ; Hoffmann *et al.* 1999, n° 68, 76, etc.

629 Recueil Gaule III, 2, n° 274, 275, 276, 277, etc. ; II, 2, n° 182, 222, 223, 233.

630 en particulier Recueil Gaule III, 2, n° 305.

631 Recueil Gaule III, 2, n° 275, 335 ; voir aussi Paratte 1999, 131.

632 en particulier Recueil Gaule III, 2, n° 275, 335, etc.

633 concernant ce motif et ses représentations : Paratte 1999, 132.

634 notamment Recueil Gaule III, 2, n° 385, 387, etc.

635 Recueil Gaule III, 3, n° 650.

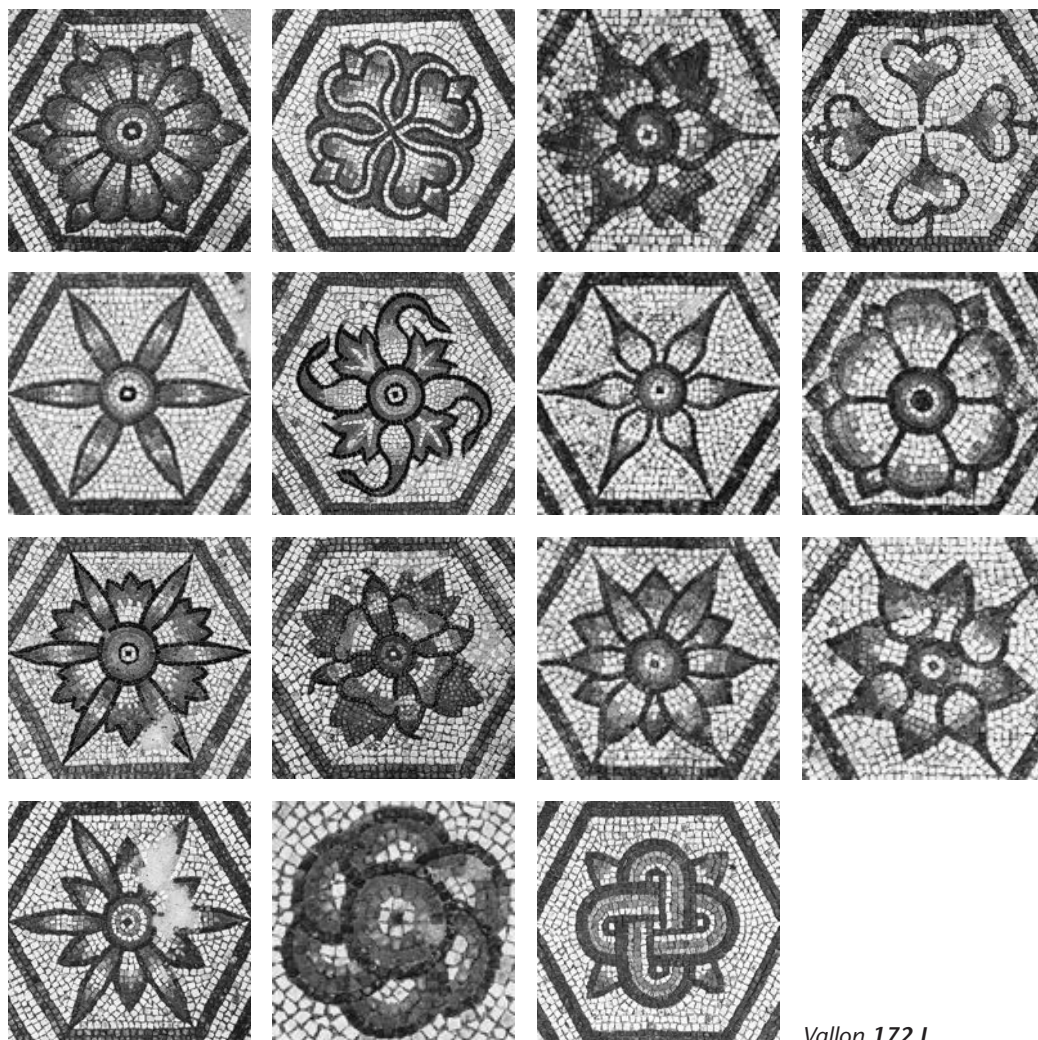
636 Recueil Gaule III, 2, n° 305, 335, etc.

637 voir à ce sujet chap. III.1.1.1.

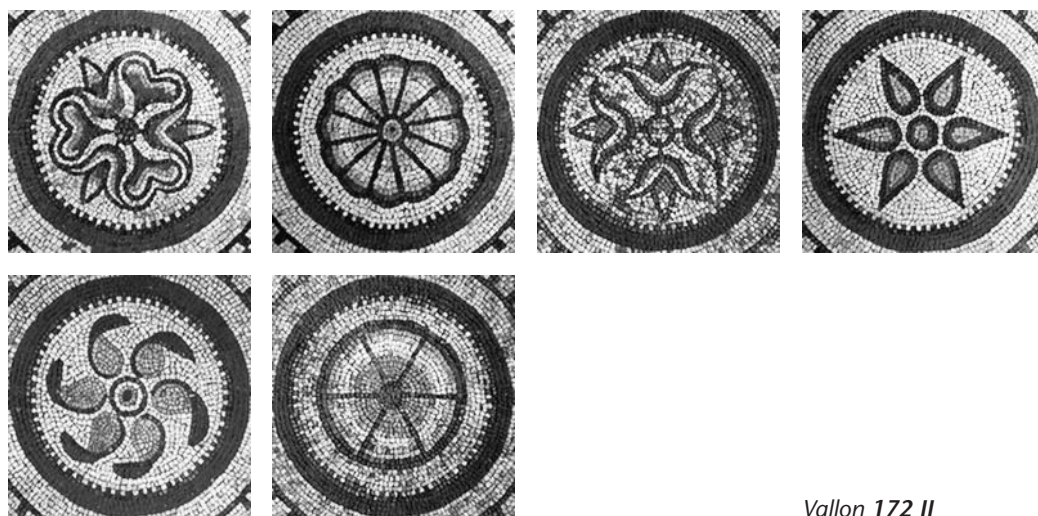


## II.3.2 Motifs non figurés

### II.3.2.1 Fleuron



Vallon 172 I



Vallon 172 II

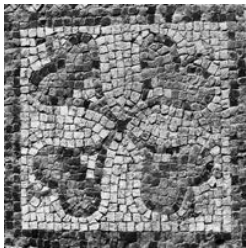
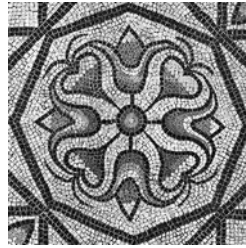




Avenches 5.5 I



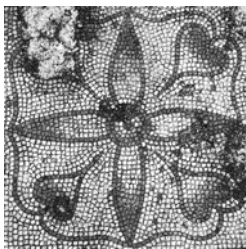
Cheseaux 29 I



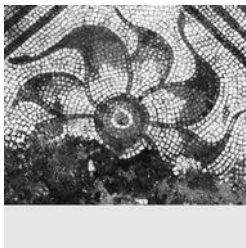
Orbe 95.1 IX



Augst 4.2 III ; VI-VII ; IX ; 4.36 I ; 4.37 III ; Avenches 5.3 I ; III ; 5.4.1 ; 5.5 I ; 5.10 I ; 5.19 I ; 5.33 I ; 5.55 I ; 5.57 I ; 5.62 I ; Le Châtelard 26.1 I ; Cheseaux 29 I ; Herzogenbuchsee 56 III ; Hölstein 57 I ; Kloten 60 B II-III ; Köniz 153 I ; Niedergösgen 85 I ; Oberweningen 90 A I ; Orbe 95.1 III ; VII ; IX ; Saint-Prex 117.2 ; Schleithelm 119.1 I ; Toffen 124 III ; Unterlunkhofen 127 II ; Vallon 172 I-II ; Zofingen 144 II-III.



Augst 4.2 VI



Augst 4.2 VII



Köniz 153 I

Les fleurons décoratifs, stylisés, sont relativement fréquents sur les mosaïques hellénistiques (Délès, Rhodes, etc.)<sup>638</sup> et apparaissent sur quelques pavements italiens au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le motif se développe ensuite au 1<sup>er</sup> s. de notre ère, notamment dans le nord de l'Italie où il est particulièrement apprécié pour les sols en nid d'abeilles. Le fleuron, polychrome, deviendra un élément essentiel des mosaïques de la vallée du Rhône, qui se répandra aussi dans le reste de la Gaule et en Germanie<sup>639</sup>.

Constitués d'une combinaison de pétales de formes diverses, les types de fleurons sont extrêmement variés. A titre d'exemple, la ville de Lyon compte une cinquantaine de motifs différents et celle de Vienne, plus de cent cinquante. Ils servent le plus souvent de décor à des panneaux de toutes sortes (hexagones, octogones, carrés, triangles, cercles, demi-cercles, etc.) déterminés par les compositions géométriques des pavements.

En Suisse, plus de quatre-vingts fleurons sont recensés, dont la moitié environ provient de la ville d'Avenches ainsi que des *villae* d'Orbe et de Vallon. La ville d'Augst par exemple n'en compte qu'une petite dizaine. La plupart des fleurons suisses sont polychromes, généralement rendus dans des nuances de jaune, de rouge, de noir et de

638 Bruneau 1972, 69-70.

639 concernant l'historique détaillé du motif : Lancha 1983.

blanc. Les tons de bleus apparaissent plus rarement. Les motifs présents sur les pavements suisses se composent de divers éléments (calices, pétales en fuseau, *hedera*) que l'on rencontre également dans les éléments floraux du reste de la Gaule ou de la Germanie.

Si la majorité des fleurons sont assez différents les uns des autres, ou éventuellement représentés symétriquement sur un même pavement, quelques exemples identiques se retrouvent sur plusieurs mosaïques du territoire. Dans la région d'Augst, il s'agit principalement des calices bifides à *apex* qui sont illustrés sur l'une des mosaïques du « Palazzo » (4.2 VII) et sur celle aux Gladiateurs (4.36 I) de la même ville. Les mosaïques des deux bâtiments d'Augst sont vraisemblablement contemporaines.

Dans la région Avenches-Lausanne-Orbe, malgré la grande diversité de fleurons représentés, plusieurs se rencontrent sur différents pavements, généralement datés de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. C'est notamment le cas pour des motifs de la mosaïque des Vents d'Avenches (5.5 I), de celle dite de Bacchus et Ariane de Vallon (172 II) et de la neuvième mosaïque d'Orbe (95.1 IX). La mosaïque de la villa de Cheseaux (29 I), par exemple, comporte plusieurs fleurons. Les calices bifides à *apex*, caractérisés par une petite tige triangulaire, se retrouvent en particulier sur un pavement de la villa de Zofingen (144 III) et dans une des *domus* de la ville d'Augst (4.2 VII). En revanche, le fleuron avec pétales en fuseau ressemble à un motif visible sur une des mosaïques de la villa d'Yvonand (143.2 VII). Quant au décor central, associant calices et *hedera*, il se rencontre sur la mosaïque de Bacchus et Ariane d'Avenches (5.3 I) et sur un pavement de Kloten (60 B II-III), ainsi que dans la vallée du Rhône et dans la région trévire notamment<sup>640</sup>. De même, le motif cordiforme placé dans les écoinçons de la mosaïque de Cheseaux constitue un élément apprécié des mosaïstes pour remplir les espaces de forme triangulaire. Il occupe notamment plusieurs panneaux en bordure de la mosaïque des Vents à Avenches (5.5 I).

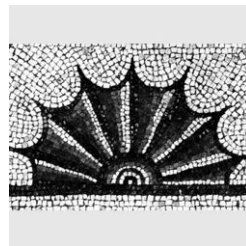
Comme nous venons de le voir, si les décors végétaux découverts en Suisse ne sont pas tous semblables, quelques-uns trouvent une correspondance dans la région lyonnaise, viennoise notamment, particulièrement riche en fleurons divers. C'est notamment le cas pour trois pavements d'Orbe. En effet l'un des

fleurons de la mosaïque VII (95.1 VII) se retrouve sur un sol de Saint-Romain-en-Gal<sup>641</sup>, alors que deux éléments de la mosaïque de Triton et Thésée (95.1 III) apparaissent sur deux pavements de Sainte-Colombe<sup>642</sup>. La plupart des fleurons de la mosaïque d'Achille à Skyros (95.1 IX) existent sur l'un des sols de Sainte-Colombe, un autre (E1-E4) figure sur un pavement de Lyon<sup>643</sup>.

D'autres fleurons, comme ceux de Cheseaux, d'Avenches et de Kloten cités plus haut, se retrouvent dans la vallée du Rhône, mais aussi à plusieurs reprises sur les pavements de la région trévire<sup>644</sup>. Les motifs fragmentaires d'un pavement de l'*Insula* 12a d'Avenches (5.62 I) sont également illustrés à Tétting (Gaule Belgique)<sup>645</sup> sur une mosaïque datée de la fin du 2<sup>e</sup> s.

Dans tous les cas, les fleurons polychromes n'apparaissent pas en Suisse avant le 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les mosaïstes de la région les ont employés surtout entre le milieu du 2<sup>e</sup> s. et la première moitié du 3<sup>e</sup> s., période de mise en place de l'ensemble des pavements mentionnés ci-dessus.

### II.3.2.2 Tenture



Vallon 172 I

Avenches 5.3 I ; Schleithem 119.11 ; Unterlunkhofen 127 I-II ; Vallon 172 I.

Le motif de tenture, disposé dans des cercles, dans des demi-cercles ou dans des quarts de cercles, semble relativement rare. Il se trouve notamment en Gaule Belgique, dans la ville de Besançon<sup>646</sup>.

En Suisse, quatre pavements comportent ce motif. Sur la mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches, il occupe le centre de plusieurs octogones. A Vallon, il décore quatre demi-hexagones bordant les petits côtés de la mosaïque de la *Venatio*. A Schleithem, il prend place dans un demi-cercle, à Unterlunkhofen, dans les quatre quarts de cercle de la mosaïque I et au centre de la mosaïque II.

La présence de plusieurs mosaïques avec décor de tenture en Suisse fait peut-être de ce motif une particularité locale. Le pavement

de Besançon, daté du milieu ou du troisième quart du 2<sup>e</sup> s., pourrait être l'un des premiers exemples de la série.

### II.3.2.3 Pelte



Nyon 86.1 I

Augst 4.8 I ; Nyon 86.1 I.

La pelte simple est un motif qui s'adapte particulièrement bien aux compartiments oblongs<sup>647</sup>. C'est le cas sur l'une des mosaïques d'Augst. Le second exemple connu sur sol suisse est contenu dans un carré. Il s'agit de l'un des carrés du méandre de la mosaïque dite d'Artémis de Nyon. La pelte est noire sur fond blanc. Les autres carrés du méandre sont décorés de divers motifs géométriques noirs et blancs, tous différents.

### II.3.2.4 Nœuds de Salomon



Orbe 95.1 IX

Augst 4.2 I ; Avenches 5.10 I ; 5.54 I ; Oberweningen 90 A I ; Toffen 124 III ; Vallon 172 I ; Yvonand-Mordagne 143.2 VII.

Le nœud de Salomon apparaît sur les mosaïques de Pompéi et de Spoleto au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et est très apprécié à l'époque impériale<sup>648</sup>. Si le motif est rare dans le répertoire viennois, il apparaît fréquemment sur d'autres mosaïques de Gaule, notamment dans la région de Besançon<sup>649</sup>. Ce motif s'adapte particulièrement bien aux carrés de remplissages secondaires des compositions et est, de ce fait, fréquemment employé dans les compositions d'étoiles de huit lo-sanges.

En Suisse, les nœuds de Salomon, relativement fréquents, sont généralement des

motifs polychromes mis en remplissage de panneaux secondaires carrés, droits ou concaves. Cependant, un exemple de nœuds de Salomon noir sur fond blanc se trouve sur un pavement d'Avenches (5.54 I). Ce dernier, daté de l'époque sévérienne, comporte un décor géométrique noir et blanc inhabituel pour cette période. Dans ce cas, l'absence de polychromie est probablement à attribuer au caractère archaïsant de la composition.

### II.3.2.5 Svastika



Nyon 86.1 I.

Utilisé comme motif de remplissage, puis combiné au motif de méandre<sup>650</sup>, le svastika, d'origine hellénistique, apparaît sur les pavements italiens à l'époque augustéenne<sup>651</sup>. Relativement rare au nord des Alpes, on le retrouve par exemple à l'époque d'Hadrien à Vaison-la-Romaine et à Saint-Paul-Trois-Châteaux<sup>652</sup>.

Cet élément n'apparaît qu'une fois en Suisse comme motif de remplissage, sur la mosaïque dite d'Artémis de Nyon. Dessiné en filet simple noir sur fond blanc, il occupe l'un des carrés du méandre.

640 Recueil Gaule III, 2, n° 265, 276, 375, etc. ; Hoffmann *et al.* 1999, 66 (motif 85 c).

641 Recueil Gaule III, 2, n° 385.

642 Recueil Gaule III, 2, n° 335 ; 339.

643 Recueil Gaule III, 2, n° 335 (Sainte-Colombe) ; II, 1, n° 134 (Lyon).

644 Recueil Gaule I, 2, 14.

645 Recueil Gaule I, 2, 60–62, n° 225.

646 Recueil Gaule I, 3, n° 267 (Besançon) ; n° 472 (Bergheim).

647 p. ex. à Reims (Recueil Gaule I, 1, 36–37, n° 42) et à Aix-en-Provence (Recueil Gaule III, 3, 226–228, n° 759).

648 Blake I, pl. 26, 1 (Pompéi).

649 Recueil Gaule I, 3, 31–32, n° 270.

650 pour la bordure et la composition de méandres de svastikas : chap. II.1.2.28 ; II.2.1.13.

651 Blake II, 188.

652 Recueil Gaule III, 1, n° 111 (St-Paul-Trois-Châteaux) ; III, 3, n° 630 (Vaison-la-Romaine).





# III Analyse stylistique et iconographique des décors figurés

Une quarantaine de pavements figurés seulement ont été mis au jour sur le territoire suisse. La quasi-totalité de ces scènes ont été découvertes dans la partie occidentale de la Suisse. La moitié d'entre elles proviennent de la ville d'Avenches, les autres se répartissent avant tout dans plusieurs grandes *villae* de la région (p. ex. Orbe, Vallon et Yvonnand). En comparaison, la ville d'Augst et les *villae* du nord de la Suisse semblent relativement pauvres en mosaïques figurées.

Depuis la publication de l'ouvrage de V. von Gonzenbach, seule une dizaine de nouveaux pavements illustrant des animaux ou des personnages sont venus s'ajouter aux anciennes trouvailles. Vu le nombre relativement faible de nouvelles découvertes, l'état fragmentaire d'une partie d'entre elles et le travail important que nécessiterait une reprise complète de l'analyse iconographique de chaque pavement, nous avons pris le parti de regrouper les mosaïques concernées par personnage ou par thème, de manière à donner une vue d'ensemble des sujets illustrés, sans entrer dans le détail de chaque analyse. En revanche, la bibliographie récente et les parallèles les plus significatifs représentés sur des mosaïques romaines sont mentionnés<sup>653</sup>. De même, la plupart des pavements sont succinctement replacés dans leur contexte architectural, permettant ainsi de faire le lien avec le chapitre IV.

Dans l'inventaire de 1961, les scènes figurées ne sont pas analysées dans la synthèse de l'ouvrage : les études comparatives sont intégrées aux notices des pavements concernés<sup>654</sup>.

## III.1 Sujets mythologiques et personifications

Un nombre relativement important de sujets mythologiques et littéraires, mais aussi de thèmes à connotation cosmologique sont représentés sur le territoire suisse. La mode des sujets mythologiques provient plutôt de la vallée du Rhône, alors que celle des phénomènes célestes et terrestres (mois, saisons, zodiaque, planètes), caractéristique de l'art romain depuis Hadrien et les Antonins, est surtout prisée en Rhénanie et en Mo-

selle<sup>655</sup>. Les mosaïques suisses semblent présenter un mélange de ces différents courants.

### III.1.1 Thésée, Ariane, Bacchus

Ces trois personnages sont liés à une même légende, celle du voyage de Thésée en Crète pour combattre le Minotaure. Ariane, fille de Minos, l'aide dans sa mission et fait ensuite une partie du voyage de retour. Thésée l'abandonne cependant sur l'île de Naxos où Bacchus la découvre, endormie, et l'em-mène avec lui.

En Suisse, plusieurs pavements, concentrés dans la région avenchoise (Avenches, Vallon et Cormérod) et dans la *villa* d'Orbe, illustrent différents moments de cette histoire. Malgré le nombre assez important de mosaïques concernées (sept), seuls trois épisodes semblent avoir été représentés : le combat de Thésée et du Minotaure dans le labyrinthe, l'abandon d'Ariane par Thésée sur l'île de Naxos et la découverte par Bacchus d'Ariane endormie. Ces trois moments sont notamment illustrés côte à côte, à quelques mètres de distance, dans la *villa* d'Orbe (95.1 III-IV).

#### III.1.1.1 Thésée et le Minotaure

Avenches 5.5 I ; Cormérod 34 ; Orbe 95.1 IV.

La légende du combat entre Thésée et le Minotaure est une des plus célèbres de l'Antiquité. Le Labyrinthe a été construit par Dédale pour Minos, roi de Crète, qui y avait enfermé le Minotaure, une créature à tête et nature de taureau, fils de sa femme Pasiphae et d'un taureau blanc que Minos avait refusé de sacrifier à Poséidon. Chaque année, le roi

653 Nous n'avons pas effectué de recherches systématiques sur la représentation des thèmes sur d'autres types de supports (peinture murale, reliefs, etc.).

654 Lors de l'établissement des notices de notre catalogue, la décision a été prise de ne pas reprendre l'analyse comparative des pavements mentionnés par V. von Gonzenbach et de réduire aux éléments essentiels celle des nouveaux pavements, de manière à ne pas trop alourdir le travail de thèse (voir Introduction).

655 concernant l'analyse géographique de ces thèmes, voir notamment Recueil Gaule I, 3, 16-17.

d'Athènes devait envoyer en Crète un tribut de cinquante jeunes garçons et jeunes filles qui devenaient la proie de ce monstre. Thésée, fils du roi Egée, embarque un jour avec les jeunes gens pour mettre fin à ce tribut en tuant Minotaure. La fille du roi de Crète, Ariane, amoureuse du jeune Grec, lui vient en aide. Thésée réussit sa mission car elle lui fait dérouler une pelote de fil rouge pour qu'il puisse ressortir du Labyrinthe. Thésée tue alors le Minotaure au centre de l'œuvre de Dédale, puis retrouve la sortie et Ariane.

Sur l'ensemble des thèmes mythologiques représentés sur les mosaïques, celui de Thésée et du Minotaure est particulièrement apprécié. Wiktor Andrzej Daszewski recense vingt-cinq pavements montrant ce combat<sup>656</sup>.

En Suisse, trois représentations de labyrinthe illustrent ou illustraient la scène du combat entre Thésée et le Minotaure. Chacune présente cette scène d'une manière différente.

A Orbe, le motif central, détruit après la découverte, nous est connu par une lithographie. Seuls la tête du taureau et le buste de Thésée sont représentés. Il s'agit donc de l'ultime phase du combat. Le Minotaure s'est écroulé et Thésée s'apprête à lui porter le coup de grâce. Un labyrinthe de forme carrée, entouré d'une enceinte et de portes, encadre la scène. Celle-ci ornaît un *cubiculum* et était lisible depuis le lit. Dans la pièce adjacente, bien qu'il n'y ait pas eu de porte entre les deux espaces<sup>657</sup>, se trouvait la mosaïque de Triton et Thésée, sur laquelle apparaît l'abandon d'Ariane endormie sur l'île de Naxos.

Dans la *villa* de Cormérod, le Minotaure est à genoux, vaincu par Thésée. Le labyrinthe est circulaire, agrémenté d'une porte flanquée de deux grands oiseaux noirs dans chaque angle de la pièce.

A Avenches, le labyrinthe n'occupe qu'un médaillon circulaire déterminé par le quadrillage de bandes d'une grande salle de réception. Les dimensions du labyrinthe, trop réduites pour contenir une scène figurée, ont contraint le mosaïste à choisir une solution originale pour représenter les deux combattants. Thésée est symbolisé par son bâton recourbé, le Minotaure, par une de ses cornes. Les autres thèmes illustrés sur ce pavement font avant tout référence à la mer (Océan, vents, dauphins),

Qu'il soit circulaire ou quadrangulaire, le motif du labyrinthe est relativement fréquent sur les mosaïques antiques<sup>658</sup>. Souvent repré-

senté dans un cercle en Grèce, il semble plutôt de plan carré à l'époque romaine. La présence d'une muraille et de portes, qui font référence aux enceintes de certaines villes, est également particulièrement appréciée des Romains. Cette caractéristique est encore accentuée sur le labyrinthe d'Orbe par la forme conique des toits des portes et des tours, caractéristique des villes du Plateau suisse à l'époque romaine, ainsi que par celle des merlons coudés que l'on retrouve sur l'enceinte de la ville d'Avenches<sup>659</sup>.

Dans nos régions, Ariane n'apparaît presque jamais avec Thésée dans l'épisode du labyrinthe, alors qu'elle joue un rôle important dans la légende. Sur les mosaïques grecques, en revanche, les artistes préféraient illustrer le côté poétique de cette histoire, montrant le couple et sa pelote de laine. La plupart des mosaïques romaines représentent plutôt la fin du Minotaure, accentuant ainsi le côté dramatique et montrant la victoire du prince sur la créature sauvage. A Vienne cependant<sup>660</sup>, nous retrouvons exactement le même labyrinthe que celui de Cormérod dans l'une des cases du pavement, au centre duquel Ariane est représentée aux côtés de Thésée.

### III.1.1.2 Thésée et Ariane

#### Orbe 95.1 III.

Ce thème fait suite à l'épisode du labyrinthe, au moment où, rentrant de Crète, Thésée abandonne Ariane sur l'île de Naxos. Si la scène est fréquemment représentée dans les peintures murales hellénistiques, et particulièrement répandue à Pompéi, elle apparaît très rarement en mosaïque. Seuls trois exemples, provenant de Vienne, d'Orbe et de Lambèse, sont recensés<sup>661</sup>. Contrairement aux peintures, l'épisode reproduit en mosaïque est scindé en deux, montrant d'une part Ariane endormie, d'autre part Thésée remontant sur son navire.

Ce thème apparaît à Orbe sur la mosaïque de Triton et Thésée. La scène occupe deux médaillons octogonaux disposés au centre du pavement. L'un illustre Ariane endormie dans un bosquet, l'autre, Thésée remontant sur son vaisseau pour repartir à Athènes. Un pied sur l'échelle du vaisseau, il se retourne pour un dernier regard. Comme nous venons de le voir, la mosaïque occupait l'espace principal d'un appartement privé, situé à quelques mètres du pavement du laby-

rinthe (95.1 IV). Si les autres octogones de la mosaïque de Triton et Thésée illustrent avant tout des thèmes terrestres (Orphée, animaux, chasses, fleurons, etc.), l'abside de la pièce est occupée par une scène marine peuplée de divers animaux réels ou imaginaires (Océan, triton, monstres marins, dauphins, poissons, etc.). Cette répartition pourrait-elle faire référence à la scène principale du pavement, montrant d'un côté la terre (l'île de Naxos) et de l'autre, la mer (le vaisseau de Thésée) ?

La représentation de l'abandon d'Ariane par Thésée est pratiquement identique sur la mosaïque viennoise. De plus, cette dernière comporte, comme à Orbe, plusieurs médaillons représentant divers animaux ainsi que les quatre Saisons. Ces deux pavements sont vraisemblablement contemporains (dernier quart du 2<sup>e</sup> s.). En revanche, le pavement de Lambèse montre une seule scène au centre de laquelle Ariane est découverte par un satyre entouré d'autres personnages dionysiaques. Le navire de Thésée n'apparaît que dans l'angle du tableau, s'éloignant des côtes de l'île.

### III.1.1.3 Bacchus et Ariane

Avenches 5.3 I ; 5.54 III ; Vallon 172 II.

La découverte d'Ariane par Bacchus poursuit l'histoire précédente, puisque, selon la légende, l'arrivée de Bacchus se produit au moment où Thésée lève l'ancre de l'île de Naxos. Si Bacchus est souvent représenté dans la vallée du Rhône, la découverte d'Ariane n'est pas connue dans cette région. Un seul exemple, mis au jour à Bavay, est répertorié en Gaule<sup>662</sup>.

Deux mosaïques suisses illustrent clairement cet épisode. La mosaïque d'Avenches met l'accent sur la découverte par Bacchus d'Ariane endormie sur l'île de Naxos, en associant à la scène principale des personnages du cortège bachique. À gauche du pavement, le médaillon octogonal central représente un couple formé par un satyre et une ménade. Autour d'eux, nous apercevons quatre personnages : deux satyres qui portent l'un un *pedum*, l'autre de petites cymbales, et deux ménades qui tiennent l'une un tambourin, l'autre un *rython*. Au centre de la mosaïque se trouve un grand tableau rectangulaire représentant Ariane endormie, entourée de Bacchus et de deux satyres. Celui de droite est en train de soulever le drap qui protège Ariane, tandis que Bacchus, tenant un grand

thyrses, la contemple. La partie droite de la mosaïque devait également contenir cinq octogones figurés, mais il n'en subsistait, au moment de la découverte, que le bas du corps d'un des personnages tenant la base d'un thyrses. Cette mosaïque occupait une salle de 216 m<sup>2</sup>, située au cœur du palais de Derrière la Tour.

Le second exemple se trouve à Vallon<sup>663</sup>. Dans le médaillon central du pavement, un personnage masculin, torse nu et couronné de pin, lève le bras droit en signe d'acclamation. D'abord identifié comme étant Bacchus, cette figure correspond plutôt à la représentation d'un satyre, comme l'indiquent la couronne de pin et le geste d'acclamation<sup>664</sup>. Ariane, endormie, est devant lui. Elle est illustrée de dos, appuyée sur son bras gauche et nue jusqu'au niveau du bassin. Sa tête est figurée de profil et ses cheveux sont coiffés en chignon. Elle est allongée sur un coussin rayé déposé sur les rochers symbolisant l'île de Naxos. Cette scène est entourée par deux Amours, disproportionnés par rapport aux personnages de la scène centrale. Ils portent chacun le *pedum*, bâton de berger devenu attribut des satyres dans le cortège bachique, et un vase à deux anses contenant peut-être de l'encens, à moins qu'il ne s'agisse d'une situle. Autour des trois hexagones principaux se trouvent trois bustes et trois masques de théâtre. Ces derniers font référence d'une part au théâtre, dont Bacchus est le protecteur, d'autre part à des personnages proches de ce dieu, Pan et Silène. Quant aux bustes, il s'agit peut-être de portraits des habitants du lieu ou de leurs ancêtres<sup>665</sup>. Le tapis intermé-

656 Daszewski 1977 ; Recueil Gaule III, 3, 246, n° 788.

657 En fait, les deux pièces appartenaient à deux appartements privés distincts.

658 chap. II.2.2.7.

659 concernant le sens des remparts (notamment celui de la *romanitas*) associés aux représentations de labyrinthes : Lavagne 1988.

660 Recueil Gaule III, 2, n° 306.

661 Recueil Gaule III, 2, 131, n° 313 ; Malek 2011, 30–31.

662 Recueil Gaule I, 1, n° 109.

663 étude iconographique complète de ce pavement : Fuchs 2001.

664 geste d'acclamation, caractéristique des satyres : Canivet/Darmon 1990. La scène de découverte d'Ariane par un satyre faisant le geste d'acclamation est également représentée sur une mosaïque de Lambèse : chap. III.1.1.2 ; Malek 2011, 30–31.

665 concernant les masques de théâtre et les portraits : chap. III.2.4 ; III.2.7.

diaire, situé entre le champ principal et l'abside, reprend l'iconographie bachique. Deux animaux, vraisemblablement des panthères, sont séparés par un cratère. La mosaïque décorait probablement le *tablinum* de la *villa*<sup>666</sup>.

Une seconde mosaïque d'Avenches (**5.54 III**) comportait peut-être aussi une scène bachique. Malheureusement, seuls quelques fragments d'une scène figurée nous sont parvenus. Parmi eux se trouve un fragment représentant un torse nu et le bras gauche levé d'un personnage masculin. Ces caractéristiques nous rappellent étrangement le signe d'acclamation du satyre de Vallon. Les autres fragments, illustrant probablement des drapés colorés, sont difficilement identifiables. Ils se trouvaient à l'origine à gauche du personnage masculin et représentent peut-être les vêtements d'une femme (Ariane ?). Cette mosaïque ornait probablement la pièce principale, à exèdre et chauffée par hypocauste, d'une *domus*.

Le signe d'acclamation du satyre se retrouve notamment sur la mosaïque de Bavay.

### III.1.2 Neptune

Nyon **86.1 I**.

Le dieu Neptune est rarement représenté au nord des Alpes<sup>667</sup>. Dans d'autres régions de l'Empire, il apparaît généralement sur un char, seul ou accompagné d'Amphitrite, notamment au centre de cortèges marins<sup>668</sup>.

Seul le pavement dit d'Artémis de Nyon<sup>669</sup>, décorant le portique nord du *forum* de la ville, possède vraisemblablement une représentation de Neptune. Ce dernier prend place au centre de la frise, sur un char tiré par des chevaux munis de nageoires. Le contexte marin du pavement et le quadriges sortant de l'onde nous incitent à diriger nos recherches soit vers Neptune et sa suite, soit vers Sol<sup>670</sup>. Cependant, le fait que le char soit tiré par des chevaux marins et non terrestres, semble exclure l'hypothèse du dieu du soleil<sup>671</sup>.

L'une des images se rapprochant le plus de celle de Nyon provient de la *villa* de La Chebba (Tunisie), sur laquelle Neptune, de face, est debout sur son char tiré par quatre chevaux marins, qui émerge des flots<sup>672</sup>.

### III.1.3 Diane

Nyon **86.1 I**.

La déesse de la chasse, Diane, n'apparaît qu'une seule fois sur les mosaïques suisses. Elle y joue, de plus, un rôle tout à fait inhabituel, qui sort des schémas traditionnels de l'iconographie antique. Elle se trouve en effet sur la mosaïque du *forum* de Nyon et prend place au sein d'un thiasse marin.

Dès la découverte de ce pavement, le personnage qui chevauche un monstre marin, jambes nues, tenant vraisemblablement un arc et portant des *caligae* a été interprété comme la déesse de la chasse, Diane (Artémis), généralement reconnaissable à ce type d'attributs. Cependant, cette interprétation a assez rapidement été mise en doute, avec l'argument que Diane ne peut être intégrée à un contexte marin. D'après le modelé lisse et fin de la cuisse et des mollets, se distinguant nettement de la représentation plus musclée et plus marquée des jambes du personnage chevauchant l'animal de droite, nous considérons comme vraisemblable que le personnage à l'arc soit une femme, par opposition à l'autre cavalier, qui serait un homme. Si Diane est très rarement représentée en milieu aquatique, elle peut chevaucher une grande variété d'animaux (cheval, biche, taureau, cygne, etc.) et semble surtout être la seule femme à porter un arc, et qui soit très fréquemment vêtue d'un chiton court et généralement chaussée de *caligae*<sup>673</sup>. En effet, les néréides<sup>674</sup>, qui chevauchent la plupart du temps un animal marin ou un triton, sont généralement nues. Quand elles portent un élément de costume, il s'agit le plus souvent d'un drapé qui recouvre une bonne partie de leurs jambes et d'un voile qui se développe derrière leurs épaules ou au-dessus de leur tête. Elles sont chaussées, mais portent une robe ou un drapé longs. De plus, elles ne sont jamais représentées un arc à la main. Les seules armes qu'elles tiennent parfois sont celles d'Achille, la lance et le bouclier. En étudiant les représentations de la déesse Artémis dans le monde grec<sup>675</sup>, nous remarquons que, parmi les nombreux rôles qui lui sont attribués, la déesse était aussi protectrice de certains ports et, par extension, des navigateurs<sup>676</sup>. Elle est par exemple représentée sur une proue de navire, parfois un arc à la main<sup>677</sup>, sur plusieurs monnaies grecques (Eubée, Thessalie).

De ce fait, et malgré une absence totale de parallèle dans le monde romain, nous pou-



vons supposer qu'il s'agissait à Nyon d'une « Artémis marine », telle qu'elle a existé dans plusieurs villes grecques.

### III.1.4 Orphée

Avenches **5.6–5.7 I–II** ; Orbe **95.1 III** ; Yvonand-La-Baumaz **143.1 II** ; Yvonand-Mordagne **143.2 I**.

Personnage fréquemment représenté dans l'art gréco-romain, Orphée apparaît sous différentes formes. L'image de l'Orphée grec, représenté nu ou vêtu d'un chiton, apparaît en premier, puis, à l'époque impériale, celle de l'Orphée phrygien, coiffé du bonnet et vêtu de la chlamyde, du pantalon perse et d'un manteau agrafé sur l'épaule. Deux sortes de représentations ont été produites à partir de la légende : la mort d'Orphée et Orphée parmi les animaux. Alors que ces deux scènes apparaissent à la période classique, seule la seconde survit à l'époque impériale et se prolonge jusqu'à l'Antiquité tardive. Orphée est représenté sur de nombreuses mosaïques dans toutes les provinces de l'Empire<sup>678</sup>. L'intérêt pour ce personnage croît sur les mosaïques à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s. Les premiers exemples italiens, noirs et blancs, datent par exemple de l'époque antonine. Le nombre de représentations augmente ensuite dès 200 apr. J.-C. et le thème sera illustré jusqu'au 6<sup>e</sup> s. Orphée charmant les animaux est toujours accompagné de sa lyre et est entouré d'espèces animales très diverses, sauvages et/ou domestiques, selon les pavements<sup>679</sup>.

En Suisse, quatre pavements provenant d'Avenches (**5.6–5.7 II**) et d'Yvonand (**143.1 II** et **143.2 I**) ont été découverts, sur lesquels Orphée, jouant de la lyre, apparaît assis au centre de la scène. Sur l'un des pavements d'Yvonand (**143.2 I**), un lion se trouve à côté d'Orphée. Autour du médaillon central sont disposés deux fauves, un ours, un cheval, une chèvre, un cervidé mâle et deux animaux plus difficiles à identifier. Les espèces sauvages côtoient les animaux domestiques. Seule une description sommaire est conservée pour la seconde mosaïque d'Yvonand (**143.1 II**).

Les mosaïques avenchoises suivaient certainement le même exemple que celui d'Yvonand. Le centre du premier pavement (**5.6–5.7 I**) n'était plus visible au moment de la découverte. Plusieurs animaux apparaissent cependant sur le fragment conservé. Nous distinguons clairement un éléphant, une sorte de loup ou d'hyène, un dromadaire, un

suidé (peut-être un sanglier), un serpent portant une petite couronne, l'arrière-train d'un carnivore tacheté ainsi qu'un oiseau sur une branche. Ces espèces symbolisent plutôt l'exotisme et le milieu sauvage. Le second pavement avenchois (**5.6–5.7 II**) est connu seulement par un dessin peu précis quant au détail des espèces figurées. Malgré cette documentation sommaire, Christophe Vendries signale, dans son étude sur les attitudes et gestuelles de l'Orphée musicien, une particularité de cette mosaïque. Le bras droit du personnage est en effet levé, tenant le plectre. Si ce geste semble courant sur les représentations d'Orphée, probablement pour illustrer l'effet produit sur les animaux par sa musique, son index est généralement levé, ce qui n'est pas le cas sur le pavement d'Avenches ainsi que sur quelques autres<sup>680</sup>.

Une cinquième représentation d'Orphée se trouvait vraisemblablement sur la mosaïque de Triton et Thésée à Orbe (**95.1 III**), sur laquelle divers thèmes se côtoient. Il n'est pas improbable qu'Orphée ait occupé l'un des panneaux octogonaux du pavement, ce qui expliquerait la présence de nombreux animaux dans la plupart des médaillons.

666 chap. IV.3.1.3.

667 Simon/Bauchhens 1994.

668 étude exhaustive des différentes possibilités de cortèges : Morand 1994.

669 étude de la mosaïque d'Artémis de Nyon et des interprétations iconographiques des personnages représentés : Delbarre-Bärtschi/Rebetz 2012.

670 pour les représentations de Sol : Letta 1988.

671 En effet, même si le char du dieu est représenté sortant de l'onde, il est toujours tiré par des chevaux, qui devront poursuivre leur course dans le ciel, et non par des chevaux marins (Letta 1988).

672 Dunbabin 1978, 254, n° 110 (= Simon/Bauchhens 1994, n° 112).

673 pour les représentations de Diane : Simon/Bauchhens 1984.

674 Quelques 485 représentations de néréides ont été répertoriées (Icard-Gianolio/Szabados 1994).

675 Kahil 1984.

676 Un texte d'Apollonios de Rhodes (I, 569–572) mentionne Artémis comme « gardienne des vaisseaux ».

677 concernant Artémis protectrice de la navigation : Darembert/Saglio 1892, 149 ; Kahil 1984, 677 ; monnaie représentant Artémis sur la proue d'un navire, un arc à la main : Kahil 1984, n° 726, 677, pl. 504.

678 Jesnick 1997, en particulier 16–17 ; Recueil Gaule III, 3, 94–95, n° 557. Environ 85 pavements représentant (probablement ou avec certitude) Orphée sont connus à ce jour (Jesnick 1997, 16).

679 concernant le choix des espèces et l'attitude des animaux autour d'Orphée : Vendries 2006, 248–252.

680 concernant ce geste : Vendries 2006, 242–248.

Si les mosaïques d'Orbe et des *villae* d'Yvonand décoraient des pièces de séjour ou, éventuellement, des bains (Yvonand **143.2 I**), celles d'Avenches se trouvaient dans un même bâtiment, situé dans la zone des sanctuaires de la ville.

Un pavement découvert à Blanzly-lès-Fismes (Gaule Belgique)<sup>681</sup> comporte quelques similitudes dans la composition et le choix des animaux représentés (éléphant, sanglier, oiseau sur un arbre, etc.) avec l'une des mosaïques d'Avenches (**5.6–5.7 I**). Cette dernière est cependant d'une facture plus grossière.

La concentration géographique des pavements d'Orphée découverts en Suisse est étonnante. De plus, la présence de deux mosaïques représentant ce thème dans un même bâtiment, de surcroît dans une zone de sanctuaires, comme c'est le cas à Avenches, semble tout à fait unique.

### III.1.5 Bellérophon

Avenches **5.4 I** ; Herzogenbuchsee **56 II**.

Bellérophon est généralement représenté en cavalier Thrace, vêtu de la chlamyde et coiffé du pétase, chevauchant Pégase. Il pointe sa lance contre la Chimère qui bondit au-dessous du cheval ailé. La Chimère retourne sa tête de chèvre, parfois de lion, contre Bellérophon et crache des flammes. La première mosaïque traitant de ce sujet provient d'Olynthe. Elle est datée du 4<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les autres mosaïques connues appartiennent à l'époque romaine et se situent entre la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> s. (Autun, Nîmes et Reims)<sup>682</sup>. Elles sont plus tardives en Italie (4<sup>e</sup>–5<sup>e</sup> s.).

En Suisse, deux mosaïques sont consacrées à Bellérophon. L'une se trouvait dans une *domus* avenchoise, l'autre dans la *villa* d'Herzogenbuchsee. Dans les deux cas, le personnage monte le cheval Pégase et tient la lance qui doit lui permettre de combattre la Chimère. Cependant, cette dernière n'apparaît pas sur les dessins conservés de ces deux pavements. S'agit-il d'une mauvaise interprétation de la scène au moment de la découverte ? Il serait alors étrange que les deux mosaïques présentent la même erreur. Pour la mosaïque d'Avenches, nous préférons nous baser sur un autre document que celui publié dans l'ouvrage de 1961. L'image reproduite dans le nouveau catalogue (pl. 15) corres-

pond beaucoup mieux au style des quelques fragments conservés.

D'après les éléments stylistiques en notre possession, les pavements d'Avenches et d'Herzogenbuchsee s'inscrivent dans la même fourchette chronologique que les exemples découverts en Gaule (première moitié du 2<sup>e</sup> s.). En revanche, la Chimère n'est pas représentée sur les mosaïques suisses, alors qu'elles semblent illustrer la personnification des Vents<sup>683</sup> et celles d'animaux sauvages, thèmes absents des sols de Reims et d'Autun.

### III.1.6 Hercule et Antée

Avenches **5.11 I**.

Lorsque les travaux d'Hercule sont représentés sur des pavements, seuls un ou deux des douze travaux sont le plus souvent figurés<sup>684</sup>. En Suisse, la seule mosaïque connue représentant ce héros montre son combat avec Antée. Ce dernier ne fait pas partie des douze travaux proprement dits, mais aurait eu lieu à l'aller ou au retour de l'un d'eux : la recherche des pommes d'or au Jardin des Hespérides. Le géant Antée, roi de Libye, obligeait tous les étrangers de passage à se mesurer à lui. Hercule, comprenant que le géant tient sa force de la terre, saisit son adversaire par la poitrine, le soulève pour que ses pieds ne touchent plus le sol et l'étouffe.

Sur le pavement d'Avenches, Hercule soulève Antée, mais ne l'a pas encore tué. Quatre scènes de chasse, dont trois sont conservées, entourent le tapis principal : un lion attaque un âne en le saisissant par la nuque, un autre dévore l'onagre qu'il vient de tuer et un chien poursuit un sanglier. Chaque angle du pavement est occupé par un personnage en buste, ressemblant, comme le signalait déjà V. von Gonzenbach<sup>685</sup>, bien plus à des athlètes vainqueurs ou à des lutteurs qu'à la personnification des Saisons<sup>686</sup>. Si cette hypothèse est exacte, nous aurions un exemple rare de motifs figurés liés par un même idéal, la force, illustrée par le triomphe d'Hercule, de lions, de chiens et de lutteurs. Dans ce cas, toutes les scènes secondaires du pavement auraient pour but de renforcer le caractère exceptionnel du combat de ce héros.

La mosaïque d'Avenches, qui décorait probablement l'une des pièces principales d'une *domus*, semble être une des seules à représenter le combat entre Hercule et Antée. Un autre exemple, plus douteux, qui montre

deux lutteurs sans aucun attribut qui permettrait d'identifier avec certitude les personnages, a été trouvé en Pannonie, à Aquincum<sup>687</sup>. Ce combat apparaît également sur une mosaïque de Saint-Paul-lès-Romans<sup>688</sup>, parmi quatorze autres travaux d'Hercule. Ici non plus, aucun attribut n'est visible, mais les deux lutteurs sont facilement identifiables puisqu'ils se trouvent dans un contexte herculéen. L'ensemble des représentations de cette scène, sur les mosaïques, les sarcophages, les peintures, etc., semble chronologiquement se concentrer à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s.

Le rendu des combattants de la mosaïque avenchoise est proche de celui des athlètes des thermes de Caracalla à Rome. Cette ressemblance, ajoutée à l'organisation des tableaux en panneaux juxtaposés et à l'encadrement en imitation de corniche à modillons, laisse penser, selon Michel Fuchs, que ce pavement date du règne de Caracalla<sup>689</sup>.

### III.1.7 Méduse

Avenches 5.5 II ; Orbe 95.1 III.

La Méduse, monstre aux cheveux de serpents qui transformait en statues de pierre toutes les personnes dont elle croisait le regard, est souvent représentée au sud de la Gaule et se retrouve également à Besançon et à Trèves<sup>690</sup>.

En Suisse, le personnage apparaît sur deux pavements. Sur celui d'Avenches, la Méduse prend vraisemblablement place au milieu du pavement. Un fragment conservé du panneau central montre en effet les restes d'une coiffure hirsute. Les autres panneaux illustrent une lionne et un tigre. Ce pavement se trouvait dans la même *domus* que la mosaïque des Vents.

L'autre représentation de la Gorgone apparaît sur la mosaïque de Triton et Thésée à Orbe, où la tête aux cheveux de serpents occupe l'un des nombreux médaillons octogonaux.

### III.1.8 Ganymède

Orbe 95.1 V.

Le thème de Ganymède, jeune garçon phrygien d'une grande beauté enlevé par Jupiter métamorphosé en aigle, est très répandu

dans la vallée du Rhône sur des médaillons d'applique et sur des reliefs. Deux mosaïques de Gaule, l'une découverte à Autun, l'autre à Sainte-Colombe, illustrent cette scène<sup>691</sup>.

Ce personnage n'apparaît qu'une fois en Suisse, sur l'un des médaillons de la mosaïque des Dieux de la semaine à Orbe. La présence du jeune homme sur ce pavement renforce vraisemblablement les thèmes de la beauté et de l'amour, étroitement associés à la déesse Vénus. Cette dernière occupe en effet le panneau central du tapis.

La scène représente Ganymède, de profil, emporté par l'aigle, alors qu'il est vu de face sur la mosaïque de Sainte-Colombe. Les deux pavements datent du dernier quart du 2<sup>e</sup> s.

### III.1.9 Narcisse

Orbe 95.1 V.

Le chasseur Narcisse, agenouillé au bord de l'eau, contemplant son propre reflet, est moins souvent représenté en mosaïque qu'en peinture. Deux exemples sont recensés au sud de la Gaule, l'un à Avignon, l'autre à Vaison-la-Romaine<sup>692</sup>.

En Suisse, le personnage de Narcisse est visible uniquement sur la mosaïque des Dieux de la semaine d'Orbe, où il occupe l'un des médaillons octogonaux du pavement. L'homme est vu de dos. Il est penché au-dessus du point d'eau, un genou à terre. Comme pour Ganymède<sup>693</sup>, la représentation de Nar-

681 Recueil Gaule I, 1, 50–52, n° 77.

682 Recueil Gaule II, 2, 73–80, n° 233 ; I, 1, 23–24, n° 6 (avec mention de la biblio. antérieure).

683 chap. III.1.15.

684 Recueil Gaule III, 3, 88–90, n° 554 ; pour le combat d'Hercule et Antée en particulier : Lavagne 1979, 269, note 1, 284 et 285.

685 Gonzenbach 1961, 61–62.

686 voir aussi chap. III.2.6.

687 Kiss 1973, 43–45, n° 554.

688 Recueil Gaule III, 3, 85–90, n° 554 ; Lavagne 1979, 269–290.

689 Fuchs 2003, 673.

690 concernant le motif et ses occurrences : Recueil Gaule III, 1, 58, n° 38. – Besançon : Darmon 2006a, 104–105. – Trèves : Hoffmann *et al.* 1999, 125–126, 76 ; 161–162, n° 148. – Paoletti 1988.

691 pour l'historique du motif : Recueil Gaule III, 2, 203–204, n° 366. – Sichtermann 1988, en particulier 163–166.

692 concernant ce thème et ses occurrences : Recueil Gaule III, 3, 144–145, n° 629.

693 chap. III.1.8.

cisse vise probablement à illustrer la beauté, thème associé à Vénus, qui trône au centre du pavement. L'exemple suisse est relativement différent des représentations de Gaule du Sud.

### III.1.10 Achille et Ulysse

Orbe 95.1 IX.

Le thème de la découverte par Ulysse d'Achille à Skyros, déguisé en femme et caché parmi les filles du roi Lycomède pour éviter de partir à Troie, est couramment illustré dans l'art gréco-romain, mais il est assez rare en mosaïque. Seule une quinzaine d'exemples, dispersés aux quatre coins de l'Empire, sont répertoriés à ce jour<sup>694</sup>. Dès son enfance, Achille a été caché par sa mère sous des vêtements de femme à la cour du roi Lycomède à Skyros. Thétis voulait ainsi éviter qu'il soit tué pendant la guerre de Troie. Mais le cours du destin ne put être changé. La ruse d'Ulysse et l'instinct guerrier d'Achille l'emportèrent sur les précautions mises en place par sa mère et sur l'amour de sa fiancée, la fille du roi, Déidamie.

Le pavement d'Orbe met en scène Ulysse et Achille. Deux tableaux différents sont représentés : l'un carré, inscrivant un médaillon circulaire, l'autre rectangulaire. Tous deux illustrent la même légende, mais chacun un épisode différent. Dans la scène du médaillon circulaire, nous voyons Ulysse arriver sur l'île de Skyros. Barbu et coiffé du *pileus*, il porte une tunique sans manche. Il est armé de deux boucliers et de deux lances, dont une paire pour Achille. Il est accompagné d'un jeune homme, probablement Agyrtes, son esclave. Tous deux se trouvent sur un rempart (ou une porte), entre deux tours circulaires surmontées de toits coniques. Agyrtes tente d'exciter l'ardeur guerrière d'Achille en jouant d'un *tuba* orné de bandelettes.

Le tableau rectangulaire représente le gynécée en grand désordre, effet rendu par la présence de deux *kalathoi* renversés, d'où s'échappent des flocons de laine à droite et à gauche de la scène, et par deux chaises couchées. Le sol est jonché de fuseaux et de quenouilles. Au centre du tableau, Achille s'élance, un bouclier au bras gauche et une lance dans l'autre main, pour partir à la guerre. A sa droite, Déidamie, sa fiancée, tente de le retenir, alors que deux femmes, la servante de Déidamie et une de ses sœurs selon

le témoignage littéraire, se tiennent de part et d'autre du couple.

La mosaïque d'Achille à Skyros occupe une vaste pièce située au cœur des appartements privés de la *villa*. La présence d'une bande non décorée (env. 90 cm) le long du mur nord de la pièce, emplacement probable d'un grand meuble, nous ferait pencher pour une bibliothèque ou une salle d'étude. Le thème littéraire de la mosaïque, cher aux Romains pour illustrer la *virtus*, tend à renforcer cette hypothèse<sup>695</sup>.

Ce thème est unique sur les mosaïques suisses découvertes à ce jour, mais il est vraisemblablement apparenté à deux mosaïques, l'une provenant de Saint-Romain-en-Gal et l'autre, mise au jour à Nîmes<sup>696</sup>. Ces pavements ne comportent qu'un tableau pratiquement identique à la scène du gynécée d'Orbe. Si l'autre tableau d'Orbe, celui d'Ulysse et d'Agyrtes, n'apparaît pas en tant que tel à Vienne et à Nîmes, il se trouve en toile de fond de la scène du gynécée. Le pavement viennois est daté du début du troisième quart du 2<sup>e</sup> s., celui de Nîmes, du courant du 2<sup>e</sup> s., et celui d'Orbe du quatrième quart du 2<sup>e</sup> s.

La mosaïque suisse comporte, de plus, l'originalité d'illustrer deux tours aux toits coniques, caractéristiques du Plateau suisse, ainsi que des merlons coudés qui apparaissent sur l'enceinte de la ville d'Avenches. Les toits coniques et les merlons coudés se retrouvent également sur la mosaïque du labyrinthe d'Orbe (95.1 IV).

### III.1.11 Dieux de la semaine

Orbe 95.1 V.

Les signes du zodiaque ou les planètes sont peu représentés sur les mosaïques, malgré le succès de l'astrologie dans les milieux populaires romains, alors qu'ils apparaissent sur d'autres supports, tels que la peinture murale ou les décors de plafond.

Le nom des jours de la semaine provient de sept divinités planétaires du monde romain (Luna, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, Sol). Sur la mosaïque d'Orbe<sup>697</sup>, ces sept dieux, reconnaissables à leurs attributs, occupent chacun un des médaillons octogonaux. Luna, nimbée, est représentée de dos sur un char tiré par deux chevaux. Mars, armé et entouré de deux Victoires, est assis sur un fauteuil. Mercure, coiffé d'ailes, tient le caducée et la bourse, tout en chevauchant un bé-



lier. Jupiter installé sur son aigle porte le foudre et son sceptre. Vénus se regarde dans un miroir qu'elle tient de la main droite et est installée sur un banc en bois porté par deux Amours. Saturne, reconnaissable à la serpette qu'il tient dans la main gauche, est quant à lui assis sur un tabouret soutenu par deux jeunes gens ailés. Sol, le dieu du soleil, couronné de rayons, conduit un quadrigé. Il s'agit d'un char de course à deux roues, tiré par quatre chevaux. Autour de ces sept divinités, quatre médaillons montrent un triton et une néréide, tandis que les deux derniers octogones représentent d'une part Narcisse, admirant sa propre image, et d'autre part Ganymède, enlevé par Jupiter métamorphosé en aigle.

La représentation des personnages mythologiques en pieds et non en buste donne à cette mosaïque un caractère assez novateur. De plus, les dieux, en tant que personnifications des planètes, sont tous représentés flottant dans les airs. Si Sol et Luna parcourent traditionnellement le ciel sur leur char, les autres dieux utilisent ici des moyens divers pour illustrer la course des planètes. Mercure, en tant que messager des dieux, possède chapeau et chaussures ailés. Jupiter dispose de son aigle, alors que Venus, Saturne et Mars ont besoin d'aide. Une escorte ailée va les porter, d'où ce vol peu naturel sur banc, tabouret et siège.

Sophie Bujard<sup>698</sup> a notamment relevé la disposition particulière des figures, orientées selon des angles différents, obligeant le visiteur à se déplacer dans la pièce pour admirer ce pavement. Elle a également mis en lumière les liens qui unissent certains personnages illustrés sur la mosaïque et la place qu'ils occupent les uns par rapport aux autres. Par exemple, Saturne et Mars, placés à droite et à gauche de Vénus, sont directement associés à la déesse. L'un a en effet provoqué sa naissance en jetant le sexe de son père Ouranos dans la mer, alors que l'autre est son amant.

La présence de Vénus au centre du tapis peut être mise en rapport avec le thème de l'eau, encore souligné par la présence des couples de tritons et néréides dans les angles du pavement. La pièce dans laquelle se trouve ce dernier appartient en effet aux thermes de la *villa*, ce qui explique l'accent mis sur l'élément aquatique. Les représentations de Narcisse et de Ganymède font, quant à elles, référence à la beauté et à l'amour, thèmes étroitement liés à la déesse Venus.

### III.1.12 Zodiaque

Avenches 5.3 II.

Le thème du zodiaque est assez rarement illustré sur les mosaïques antiques. Le plus souvent, la roue zodiacale n'est qu'un élément décoratif, ajouté à une représentation d'Aiôn ou d'Annus<sup>699</sup>. Un bel exemple, daté de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., provient d'Arles<sup>700</sup>. Aiôn est représenté assis sur un trône, appuyé sur une roue zodiacale. Les signes du zodiaque, entourant le quadrigé du Soleil, sont également visibles sur une mosaïque de Münster-Sarmsheim en Germanie, vraisemblablement datée du milieu du 3<sup>e</sup> s.<sup>701</sup>

L'une des mosaïques d'Avenches, découverte dans une pièce à abside du palais de Derrière la Tour, représente le cycle annuel des signes du zodiaque. Ceux-ci sont disposés les uns à côté des autres autour d'un espace circulaire central décoré d'un remplissage géométrique<sup>702</sup>. Sur la partie conservée du pavement, nous pouvons voir les Poissons, le Bélier et le Taureau. Les Gémeaux ont été ajoutés lors d'une restauration moderne. En revanche, la présence d'Aiôn ou d'Annus n'est pas attestée sur ce pavement. Les écoinçons sont occupés chacun par un personnage barbu, probablement un triton, dont les jambes se terminent en queue de poisson. Ce personnage, les bras écartés au-dessus de la tête et installé sur un piédestal, soutient la roue zodiacale telle une statue<sup>703</sup>. Il rappelle-

694 pour une étude complète des origines littéraires de ce thème et de ses représentations dans le monde romain : Kossatz-Deissmann 1981, 55–69 ; Paratte 1999, 137–144 ; Delbarre-Bärttschi *et al.* 2008a. – Voir aussi Recueil Gaule III, 3, 197–199, n° 362 ; Boislève *et al.* 2011, 62–66.

695 analyse du pavement et de la pièce qu'il occupe : chap. IV.3.1.3.

696 Recueil Gaule III, 2, n° 362 (Saint-Romain-en-Gal) ; Boislève *et al.* 2011, 62–66 (Nîmes).

697 nouvelle interprétation iconographique de la mosaïque : Bujard 2005. Nous retenons la majorité de cette nouvelle approche. Seule l'insertion de l'iconographie de la mosaïque dans la période sévérienne ne nous paraît pas envisageable, le pavement étant daté, comme les autres mosaïques de la *villa*, du dernier quart du 2<sup>e</sup> s.

698 Bujard 2005.

699 pour la représentation du zodiaque sur les mosaïques : Gundel 1992, 114–117.

700 Rouquette/Sintes 1989, 89–90.

701 Parlasca 1959, 86–88, pl. 84, 2 ; 85, 2 ; 86–87.

702 concernant les principes de composition dans les représentations zodiacales antiques : Gury 1994.

703 H. Stern parle de « triton en guise de cariatide » (Recueil Gaule I, 1, 47).

rait Atlas portant le globe terrestre, représentation habituelle dans les peintures murales et les plafonds stuqués, qui ont probablement servi de modèle à ce genre de canevas. Dans notre cas, la roue zodiacale représente vraisemblablement la voûte céleste s'élevant au-dessus de l'océan, symbolisé par les tritons. Sur les peintures de plafond notamment, les thèmes planétaires et zodiacaux sont particulièrement appréciés à la période tardo-antonine et sévérienne, datation correspondant à celle du pavement d'Avenches<sup>704</sup>.

Concernant les tritons portant la roue zodiacale, deux mosaïques présentent quatre personnages de ce type soutenant un disque central. L'une, non datée et dont le motif principal est malheureusement inconnu, provient de Soissons<sup>705</sup>. L'autre, posée au début du 4<sup>e</sup> s., se trouve à Trèves<sup>706</sup>. Les tritons de Soissons sont stylistiquement très proches de ceux représentés sur la mosaïque avenchoise.

### III.1.13 Saisons

Avenches **5.9 I** ; Orbe **95.1 III** ; **V** ; Pffeikon **100 IIb**.

Le répertoire des quatre Saisons a été défini à l'époque hellénistique et complété au cours du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les Saisons sont des personnifications en pied ou en buste, féminines ou masculines, statiques ou actives. Elles sont flanquées d'attributs divers (vêtements, flore, faune, etc.) en lien avec le climat ou les activités agricoles (vendanges, moissons, etc.) de la période de l'année qu'elles symbolisent. Elles évoquent la prospérité, la bonne fortune et le renouveau. Les Saisons occupent le plus souvent les angles des tapis, encadrant ainsi les sujets illustrés au centre des pavements, avec lesquels elles ont généralement un lien thématique. Elles sont illustrées dans tout l'Empire<sup>707</sup>. De nombreux exemples existent sur les mosaïques de Gaule et de Germanie<sup>708</sup>.

En Suisse, quatre mosaïques possèdent une représentation des Saisons. A Avenches et à Orbe (**95.1 III**), deux pavements très similaires (mosaïque des Saisons et mosaïque de Triton et Thésée) se caractérisent par une composition d'octogones adjacents, dont les panneaux sont décorés de motifs divers. Dans les deux cas, les Saisons occupent quatre octogones. Seule la représentation de l'Été de la mosaïque d'Avenches est conservée aujourd'hui. Ses cheveux sont parsemés d'épis de blé. Un second médaillon, fragmentaire,

montre une grappe de raisin, appartenant certainement à la figure de l'Automne. La mosaïque aux Divinités d'Orbe (**95.1 V**) présente également des Saisons en buste, disposées aux quatre angles du tapis. Le dernier pavement, découvert à Pffeikon, décorait une paroi. Un seul fragment est conservé, montrant une femme coiffée de grosses fleurs. Elle illustre probablement le Printemps.

Si la représentation des Saisons sur les mosaïques de sol, accompagnant toutes sortes de thèmes, est fréquente, celle décorant une paroi ne semble pas avoir de parallèle.

### III.1.14 Caelus

Nyon **86.1 I**.

Le dieu Caelus, symbolisant le ciel, n'est pratiquement jamais représenté sur les mosaïques. Reconnaissable au voile qu'il tient au-dessus de sa tête, il apparaît en revanche sur des reliefs et des sarcophages, principalement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>709</sup>

Le seul exemple possible de représentation de ce dieu en Suisse se trouve sur la mosaïque dite d'Artémis de Nyon, qui décorait le portique nord du *forum* de la ville. Caelus occupe le bas de la frise et probablement, à l'origine, le centre du pavement. Le thème marin de la mosaïque de Nyon pourrait laisser penser qu'il s'agisse d'une représentation du dieu Océan<sup>710</sup>. Cependant, l'absence d'éléments marins sortant de la chevelure du personnage (pincettes et pattes de crustacés, etc.), incite à écarter cette hypothèse<sup>711</sup>.

Comme Caelus ne semble pas jouer un rôle particulier dans les scènes qu'il accompagne, sa présence ne nous offre malheureusement pas d'indices quant aux personnages représentés sur le reste du pavement de Nyon<sup>712</sup>. Ce dernier date vraisemblablement de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

### III.1.15 Vents

Avenches **5.4 I** ; **5.5 I** ; Herzogenbuchsee **56 II** ; Nyon **86.1 I**.

La personnification des vents n'est pas très fréquente au nord des Alpes<sup>713</sup>. Seuls quelques exemples sont répertoriés au sud de la Gaule. Sur certains pavements, les Vents, traditionnellement montrés de profil, se caractérisent par deux petites ailes situées de part et d'autre de la tête<sup>714</sup>.

En Suisse, quatre mosaïques, dont deux représentant Bellérophon chevauchant Pégase (Avenches **5.4 I** et Herzogenbuchsee), comportent une personnification des vents dominants.

Sur la mosaïque de Bellérophon à Avenches, les Vents sont illustrés de profil, en pieds et drapés, le souffle du vent sortant de leur bouche. Situés sur les quatre côtés de la scène centrale, ils sont tous orientés différemment. Dans la *villa* d'Herzogenbuchsee, seuls quatre bustes étaient vraisemblablement représentés aux angles du pavement.

Quatre bustes à la chevelure hirsute, alternativement imberbes et barbues, encadrent le dieu Océan sur la mosaïque des Vents à Avenches (**5.5 I**). Tous orientés différemment, ils se caractérisent par un trait bleuté sortant de leur bouche, qui illustre le souffle du vent.

Sur la mosaïque dite d'Artémis de Nyon, il n'est pas improbable que le personnage de droite, dont seules les deux jambes nues et musclées sont conservées, soit l'un des Vents. Il est cependant très difficile de proposer une interprétation et d'éventuels parallèles pour ce personnage, puisque aucun attribut ou élément de vêtement ne le caractérise. En revanche, nous pouvons supposer que, dans un cortège de divinités en relation probable avec l'eau et la navigation, la personnification des vents puisse prendre place aux côtés de Neptune. De plus, un petit Amour, situé sous notre personnage, navigue sur une amphore, tenant de ses deux mains la voile de l'embarcation. Ce tableautin nous donne peut-être un indice quant au personnage représenté au-dessus<sup>715</sup>.

### III.1.16 Océan

Avenches **5.2 I** ; **5.5 I** ; Münsingen **80 I** ; Orbe **95.1 III**.

La représentation du dieu Océan avec ses attributs ne semble apparaître en Italie qu'à l'époque d'Hadrien. Ce thème, surtout illustré en Afrique du Nord, est assez rare en Gaule. Il apparaît cependant à plusieurs reprises à Vienne et dans la vallée du Rhône<sup>716</sup>.

Le dieu Océan est généralement symbolisé par le masque d'un homme barbu, aux cheveux hirsutes, desquels s'échappent des crustacés, des pinces de crabe ou des petits poissons.

En Suisse, la tête du dieu occupe le plus souvent le centre du pavement. Seule la re-

présentation d'Orbe place le masque au centre du rinceau d'acanthé qui borde le champ principal.

Océan est généralement associé à des animaux marins ou à des personnifications en lien avec la mer. Il est accompagné de dauphins sur l'une des mosaïques d'Avenches (**5.2 I**). Sur la mosaïque des Vents (**5.5 I**) se trouvent également des dauphins, alternant avec les bustes des quatre Vents dominants, et à Orbe il se trouve à proximité d'un triton et de nombreux animaux marins qui peuplent l'abside de la pièce (mosaïque de Triton et Thésée). A Münsingen (**80 I**)<sup>717</sup>, le dieu est entouré de poissons de diverses espèces. Cette mosaïque décore un *frigidarium* auquel est associé un bassin d'eau froide. Le fond de celui-ci est également recouvert d'un pavement peuplé de poissons de toutes sortes et de dauphins (**80 II**). La représentation assez réaliste de ces animaux, mise à part celle des dauphins, se détache sur un fond grisâtre uniforme. Cette mise en scène donne l'illusion que de vrais poissons nagent dans l'eau du bassin. Ce type de décor a probablement été influencé par les emblemata qui ornaient notamment certaines *domus* pompéiennes<sup>718</sup>.

704 concernant ces analyses et les parallèles avec la peinture murale : Fuchs 2003, 545 et 671–672.

705 Recueil Gaule I, 1, 47, n° 71.

706 Hoffmann *et al.* 1999, 88–89, n° 6.

707 concernant ce motif : Parrish 1984.

708 en particulier Recueil Gaule III, 2, 131, n° 313.

709 étude iconographique : Tinh 1994. L'auteur recense 24 représentations de cette divinité, dont 11 sont identiques à la représentation nyonnaise.

710 Les représentations d'Océan sont bien connues en Suisse : Gonzenbach 1961, n° 5.5 I, 48–51 (Avenches) ; n° 80 I, 137–140 (Münsingen) ; n° 95 III, 177–182 (Orbe), etc.

711 Une mosaïque de Ouzouër-sur-Trésée (Recueil Gaule II, 3, 99–102, n° 468) illustre cependant un personnage marin, un voile derrière la tête et tenant une rame, interprété comme le dieu Océan. Aucune pince ou patte de crustacés ne sort de sa chevelure.

712 voir ci-dessous, en particulier chap. III.1.15.

713 pour la représentation des Vents : Simon 1997.

714 Recueil Gaule III, 3, 112–113, n° 593.

715 L'idée d'un rapport entre les grands personnages du pavement et les tableautins situés en dessous nous a été suggérée par M. Fuchs.

716 Recueil Gaule III, 2, n° 277, 308, 393 (Vienne) ; III, 3, n° 467 (Clonas-sur-Varèze) ; mention de l'historique du motif et des parallèles du masque d'Océan dans Recueil Gaule III, 2, 121–123, n° 308.

717 nouvelle étude des mosaïques du *frigidarium* de Münsingen : Fuchs 2010.

718 en particulier Blake I, pl. 50.

En Suisse et en Germanie, ce sujet apparaît dès le troisième quart du 2<sup>e</sup> s. Les mosaïques suisses, polychromes, présentent le dieu de manière très classique sous la forme d'un masque. C'est également sous cette forme que les masques du dieu sont représentés en Gaule Lyonnaise et Narbonnaise. A Vienne, plusieurs exemples sont en noir et blanc et non polychromes. La représentation du dieu associé à des dauphins, à des poissons ou des animaux marins ainsi qu'à différents personnages (tritons, néréides, etc.) est très courante. La présence des Vents est en revanche plus rare. De même, la disposition du masque d'Océan au cœur d'un rinceau d'acanthé, comme sur la mosaïque d'Orbe, n'est pas fréquente.

### III.1.17 Thiasse marin

Avenches 5.61 I ; Colombier 32 VIII ; Hölstein 57 II ; Nyon 86.1 I ; Orbe 95.1 III.

Le thème du thiasse marin est courant dans les peintures murales hellénistiques et dans les mosaïques noires et blanches italiennes, notamment<sup>719</sup>. Il est beaucoup moins répandu au nord des Alpes.

En Suisse, quatre pavements présentent un tapis ou une frise mettant en scène divers animaux et monstres marins. Sur deux d'entre eux (Nyon, Orbe), les animaux accompagnent des personnages. A Nyon, un véritable cortège se déroulait à l'origine sur plusieurs dizaines de mètres de long dans le portique du *forum*. Le personnage central, vraisemblablement Neptune, est représenté sur son char, à gauche et à droite figuraient plusieurs personnages chevauchant des monstres marins. Parmi eux se trouve probablement une Artémis marine<sup>720</sup>. Au-dessous des cavaliers, quelques *putti* naviguent sur une amphore ou un poisson, accompagnés de mollusques, poulpes, crabes et autres animaux aquatiques. A Orbe, la scène marine occupe l'abside de la mosaïque de Triton et Thésée. On y voit un triton, entouré de monstres marins, de divers poissons, de dauphins, de mollusques et de crustacés. Cette représentation est certainement à mettre en lien avec la tête d'Océan qui occupe le centre du rinceau d'acanthé bordant le champ principal de la mosaïque. A Avenches, à Hölstein et, peut-être, à Colombier, seule une frise peuplée de monstres marins est partiellement conservée. Les animaux, tous polychromes, possèdent une

longue queue enroulée et ornaient le bord de bassins thermaux.

Les scènes marines, visiblement appréciées sur le territoire suisse, sont également très présentes en Italie, surtout dans le décor des thermes et des bains privés. Mais les pavements italiens sont en majorité noirs et blancs, alors que tous les exemples suisses sont polychromes.



## III.2 Scènes quotidiennes

Les sujets d'« actualité » du monde romain (gladiateurs, *venationes*, courses de chars, etc.), qui connaissent un grand succès sur les mosaïques à partir du 1<sup>er</sup> s apr. J.-C., sont particulièrement prisés par les artisans de Rhénanie et de Moselle<sup>721</sup>. Ces thèmes sont également fréquents sur le territoire suisse.

### III.2.1 Gladiateurs

Augst 4.36 I ; Avenches 5.58 I.

La représentation de combats de gladiateurs se rencontre sur plusieurs mosaïques romaines des provinces nord-occidentales, notamment de Gaule Belgique (Nancy, Reims et Nennig), ainsi qu'en Narbonnaise (Aix-en-Provence)<sup>722</sup>. Datés pour la plupart de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., ces pavements ornaient souvent les grandes pièces d'apparat de maisons privées<sup>723</sup>.

En Suisse, deux mosaïques représentent des gladiateurs. Celle d'Augst (4.36 I) met en scène plusieurs combats, alors que celle d'Avenches (5.58 I) n'illustre qu'un seul affrontement.

La mosaïque d'Avenches, dont la moitié supérieure est très abîmée, ne peut nous donner beaucoup d'indications sur les gladiateurs qu'elle représente. Seules les jambes de deux personnages, reconnaissables aux bandelettes qu'ils portent aux genoux, sont conservées. Ces bandelettes signifient leur appartenance à une écurie, à l'instar des chevaux des courses de chars. La mosaïque décorait probablement le *triclinium* d'une *domus*.

Sur la mosaïque d'Augst, beaucoup mieux conservée, six médaillons illustrent des combats, dont cinq sont visibles aujourd'hui. Si la représentation des personnages est assez schématisée, l'armement et l'habillement de chacun permet de les distinguer. L'un des combats montre deux gladiateurs habillés d'une tunique, équipé d'un casque en cuir avec visière, d'une épée courte et d'un bouclier rond. Sur un autre, un gladiateur muni d'une lance, d'un poignard et d'un bouclier rond combat avec un mirmillon armé d'un bouclier rectangulaire et d'une épée courte. Le suivant met en scène un mirmillon, avec bouclier long et épée courte, combattant contre un rétiaire qui est déjà au sol, son trident à terre. L'avant-dernier met en scène un mirmillon avec bouclier long et épée courte contre un gladiateur armé

d'une épée thrace et d'un bouclier rond. Finalement, un rétiaire, dont le trident est tombé au sol, empoigne un mirmillon. Celui-ci se défend avec un bouclier long et une épée courte. La présence d'une bande de rallonge, décorée d'un dallage, au fond de la pièce laisse penser qu'il s'agit, comme à Avenches, d'un *triclinium*.

Le style des gladiateurs d'Augst se retrouve sur une mosaïque de Reims<sup>724</sup>. Sur cette dernière, chaque médaillon comporte un seul personnage, et non un combat comme à Avenches et à Augst. De plus, des dompteurs et des animaux participant à la *venatio* accompagnent les gladiateurs. Malgré ces quelques différences, nous retrouvons l'armement et l'habillement de plusieurs des combattants illustrés sur la mosaïque d'Augst. Les deux pavements datent du début du 3<sup>e</sup> s.

### III.2.2 Venatio

Avenches 5.4 I ; 5.9 I ; 5.22 I ; Orbe 95.1 III ; V ; Vallon 172 I.

Les scènes de chasse réelles (au lièvre ou au cerf) et celles en amphithéâtre (aux fauves et aux sangliers) sont courantes sur les pavements<sup>725</sup>. La *venatio* est une chasse organisée dans l'arène. D'abord conçue comme un élément de spectacle supplémentaire, accompagnant celui des combats de gladiateurs, la *venatio* sera ensuite organisée comme un *munus* à part entière. Elle mettait en scène des combats d'animaux, mais aussi des numéros de dressage et des présentations d'animaux rares.

La mosaïque de la *Venatio* à Vallon est, bien sûr, le meilleur exemple pour illustrer ce thème et la diversité des chasses organisées dans l'amphithéâtre. Elle présente quatre scènes différentes qui se déroulaient peut-être simultanément dans l'arène<sup>726</sup>. La première,

719 p. ex. Becatti 1961, pl. 124–165.

720 chap. III.1.3.

721 Recueil Gaule I, 3, 15–17 ; Hoffmann *et al.* 1999, 142–143 et 167–168.

722 concernant ce type de représentation, les occurrences et la bibliographie : Recueil Gaule III, 3, 219–220, n° 748 ; Darmon 1990.

723 Darmon 1990, 147.

724 Recueil Gaule I, 1, 33–35, n° 38 ; Darmon 1990.

725 pour l'analyse de ce thème et sa bibliographie : Recueil Gaule III, 3, 314, n° 916.

726 description détaillée de ces scènes : Agustoni/Wolf 2005, 24–51. – Voir aussi Dubois 1991.

la plus simple, occupe le médaillon hexagonal le plus proche de l'abside. Nous voyons un grand cerf attaqué par un chien qui le mord au flanc. Les deux médaillons de la scène suivante montrent un dresseur (*magister*), personnage muni d'une baguette, qui indique à un lion domestiqué une biche fuyante qu'il doit attraper. Le cervidé, effarouché, tourne la tête vers son prédateur. Le troisième combat, divisé en trois médaillons, est plus complexe. Un taureau fonce sur un *venator* immobile, armé d'une hache et d'un grand bouclier, alors qu'un autre *venator* intervient, prêt à jeter un de ses trois javelots (*iacula*) sur l'animal. La quatrième scène enfin, la plus éloignée de l'abside, s'étend sur quatre hexagones. Ici, trois *agitatores* tentent de maîtriser un ours bondissant. Une de leurs mains est armée d'un fouet (*flagellum*), alors que l'autre, protégée par un manchon, tient la *mappa*, morceau de tissu imprégné d'une odeur particulière pour exciter l'animal. Ces quatre affrontements sont représentés avec beaucoup de soin jusque dans l'habillement des personnages. Nous distinguons clairement leurs chaussures, leur justaucorps ou leur tunique. Quant aux animaux, mis à part la tête étrange du taureau, ils sont particulièrement bien exécutés. Un des petits hexagones situé au centre de la mosaïque représente un objet indéterminé, tout d'abord interprété comme une plaque d'égout. Il pourrait aussi s'agir d'une urne destinée à recueillir les noms des gladiateurs qui s'apprêtaient à combattre<sup>727</sup> ou de la cagnotte d'un collège corporatif<sup>728</sup>. Dans ce dernier cas, le thème de la *venatio*, qui décore la salle de réception de la *villa*, fait probablement référence aux chasses en amphithéâtre organisées par une corporation. Le bâtiment appartenait peut-être au membre d'un collège ou à une corporation elle-même.

Sur quelques mosaïques, la chasse est uniquement suggérée par la présence de chiens<sup>729</sup> ou de fauves pourchassant d'autres animaux. La mosaïque de Bellérophon d'Avenches (**5.4 I**) comporte quatre scènes dans lesquelles des chiens poursuivent un sanglier, une chèvre et deux équidés. Il peut s'agir ici d'une chasse à courre, d'autant plus qu'un petit arbre est illustré entre le chien et le sanglier sur un des fragments conservés. Cependant, les *venationes* restituaient parfois des scènes de chasse traditionnelles dans l'amphithéâtre. De plus, les décors de ces spectacles, parfois très élaborés, simulaient en général un milieu naturel.

Un second pavement avenchois (mosaïque de la Chasse, **5.22 I**) illustre deux chasses simultanées. D'un côté du tapis, une panthère poursuit un cerf, de l'autre, un lion pourchasse un cheval. Même si des arbres complètent le tableau, l'association de ces espèces animales montre qu'il s'agit vraisemblablement d'un spectacle dans l'amphithéâtre. Contrairement au pavement précédent, cette mosaïque présente un seul tapis figuré, placé en son centre. L'existence d'une large bordure aux motifs géométriques noirs et blancs suggère qu'il s'agit d'un *triclinium*.

La bordure de la mosaïque des Divinités à Orbe (**95.1 V**) représente également plusieurs scènes d'une *venatio*. En effet, si l'un des côtés de la bordure montre une chasse au sanglier, les trois autres scènes illustrent une panthère pourchassant deux cervidés, un lion coursant deux chevaux et un ours combattant un taureau. Quant au sanglier, il est poursuivi par trois chiens, dont l'un est tenu en laisse par un chasseur.

Finalement, deux pavements (Avenches **5.9 I** et Orbe **95.1 III**) comportent des scènes de chasse isolées décorant un des médaillons d'un canevas ou éclatées sur deux médaillons du même pavement. A Orbe, un cerf est attaqué par deux chiens d'une part, et un lion se tient à côté de la tête de sa proie, un cervidé, d'autre part. De même, la mosaïque des Saisons d'Avenches montre une lionne sur un des médaillons et un cerf regardant en arrière sur un autre.

Une mosaïque de Reims, datée de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., illustre également plusieurs *venatores*, ainsi que les animaux (lion, biche, taureau, ours, etc.) que nous pouvons voir à Vallon notamment. De même, les deux mosaïques se ressemblent dans l'éclatement des scènes figurées. Chaque panneau contient un seul personnage ou un animal qui dialogue avec les autres par un jeu de directions et de mouvements. L'attitude des personnages, ainsi que leur habillement et leur armement sont également très similaires<sup>730</sup>. Nous retrouvons aussi des ressemblances avec la mosaïque aux Gladiateurs de Bad Kreuznach et celle de Nennig<sup>731</sup>. Sur cette dernière apparaît, entre autres, un personnage au côté d'un lion domestiqué, ainsi que trois *venatores* aux prises avec un ours. Contrairement à Vallon, chaque scène occupe un des médaillons du pavement.

### III.2.3 Course de chars

Munzach 81 IV.

Thème populaire dans tout le monde romain, notamment en Sicile, en Afrique du Nord et dans la partie orientale de l'Empire, la course de chars est également présente sur plusieurs pavements de Gaule. On la retrouve en particulier à Sennecey-le-Grand (Gaule Lyonnaise) et à Vienne, mais aussi dans la région trévire, ainsi qu'en Germanie, à Augsburg et à Rottweil<sup>732</sup>.

En Suisse, un seul pavement représente ce thème. Malheureusement, la mosaïque étant mal conservée, nous ne connaissons qu'un fragment de la scène centrale. Les quatre chevaux d'un quadrigé, dont le harnachement est particulièrement bien illustré, sont en effet visibles, de même que la roue arrière du char précédent. Le quadrigé de Munzach semble circuler de droite à gauche, caractéristique qui se retrouve notamment à Sennecy-le-Grand<sup>733</sup>.

### III.2.4 Théâtre

Avenches 5.20 A I ; Vallon 172 II.

De nombreux pavements comportent des masques de théâtre, de l'époque hellénistique jusqu'au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cependant, les modèles hellénistiques sont peu à peu abandonnés, les masques faisant alors souvent office de motifs de remplissage. Le thème théâtral est assez rare en Gaule (Nîmes, Grand et Aix-en-Provence)<sup>734</sup>. Il s'agit, sur ces trois mosaïques, de scènes de comédies placées au centre des pavements, dans lesquelles plusieurs acteurs sont mis en scène. A Aix-en-Provence sont de plus ajoutés différents masques de théâtre dans les médaillons hexagonaux de la composition géométrique.

En Suisse, nous ne connaissons que deux pavements qui font référence à ce thème. Celui d'Avenches, dont nous ne possédons qu'un fragment de la scène figurée, présente deux acteurs. Le premier, dont seule la tête est conservée, porte un masque de théâtre reconnaissable à la grande bouche ouverte. Ce masque représente probablement la jeune fille de la comédie antique, avec ses cheveux remontés sur la tête. Quant au second personnage, seul son bras droit est visible aujourd'hui<sup>735</sup>. D'après les photographies de fouilles du début du 20<sup>e</sup> s., retrouvées récemment, la scène figurée se trouvait certaine-

ment au centre de la pièce, encadrée d'une large bordure aux motifs géométriques. Cette grande salle chauffée par hypocauste servait vraisemblablement de pièce de réception au bâtiment longtemps considéré comme la *schola* des nautes.

Le second pavement occupait la petite salle à abside de la *villa* de Vallon, interprétée comme un *tablinum*. Très bien conservé, il présente trois masques de théâtre disposés dans des médaillons hexagonaux. Contrairement à l'exemple d'Avenches, le thème du théâtre est ici secondaire. Les masques entourent la scène principale, qui figure un satyre découvrant Ariane endormie, et font référence à l'iconographie dionysiaque. Ils illustrent trois personnages différents. L'un, chauve et barbu, représente Silène ou un vieux satyre. Le deuxième, qui symbolise le dieu Pan, comporte des cheveux et une barbe hirsute, ainsi que deux cornes. Le dernier montre un personnage tragique féminin, caractérisé par une bouche pendante et des yeux tristes. La chevelure est disposée en plusieurs rangs de boucles soutenus probablement sur le front par un *onkos*. Peut-être s'agit-il là du masque de la jeune fille séduite de la comédie gréco-romaine<sup>736</sup>.

Si le pavement d'Avenches, daté du début du 3<sup>e</sup> s., est à rattacher aux divers exemples découverts en Gaule, celui de Vallon se rapproche davantage des masques accompagnant la scène de comédie d'Aix-en-Provence. Le pavement du sud de la Gaule est daté du milieu du 2<sup>e</sup> s., celui de Vallon de 160–170 apr. J.-C.

727 chap. II.3.1.5.

728 Fuchs 2004, 82–88.

729 Les chiens étaient généralement utilisés pour la chasse à courre et pour lever le gibier.

730 pour le pavement de Reims et quelques autres parallèles dans le monde romain : Recueil Gaule I, 1, 33–35, n° 38.

731 Parlasca 1959, pl. 88–91 (Bad Kreuznach) ; pl. 36–39 (Nennig).

732 au sujet de la diffusion de ce motif : Recueil Gaule III, 2, 156, n° 329 ; Lavagne 1990 ; Hoffmann *et al.* 1999, 142–143, n° 108 ; 167–168, n° 160 ; 168–169, n° 161.

733 Recueil Gaule II, 2, n° 302.

734 Recueil Gaule III, 3, 244, n° 787 ; Darmon 2006b, 98–100.

735 concernant cette scène et les parallèles existants dans les provinces occidentales de l'Empire : Lancha 1997, 271–272, 312–313, 335–336, etc.

736 Fuchs 2001, 193–194.

### III.2.5 Course de lévriers

Oberweningen 90 A I.

Le thème de la course de lévriers est unique<sup>737</sup> : la mosaïque d'Oberweningen en est le seul exemple connu à ce jour<sup>738</sup>. Sur ce pavement, deux chiens élancés courent l'un à côté de l'autre dans le médaillon octogonal central. L'un des chiens, bien conservé, est parfaitement reconnaissable. Au centre de la scène, une inscription nous indique que « Cixa a vaincu ». Il s'agit vraisemblablement du nom du chien représenté au premier plan, qui tourne la tête vers son adversaire.

### III.2.6 Lutte

Avenches 5.11 I ; Massongex 74.1 I.

La représentation d'athlètes est assez fréquente en mosaïque. En Gaule, plusieurs exemples, découverts à Vienne notamment, datent de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.<sup>739</sup>

En Suisse, des lutteurs sont mis en scène sur deux pavements. L'un, découvert dans les thermes publics de Massongex, représente un entraînement de lutteurs et décorait l'*apodyterium*, alors que l'autre, illustrant le combat d'Hercule et Antée, montre peut-être des bustes de lutteurs en lien avec le rôle d'Hercule vainqueur, au centre du pavement d'une *domus* d'Avenches.

La mosaïque de Massongex présente des lutteurs en plein entraînement. Les deux personnages, noirs sur fond blanc, barbus et entourant la palme de la victoire, ne sont vêtus que d'un caleçon blanc. Celui de gauche semble porter des gants noirs à chaque main, alors que l'autre a protégé ses bras par de grandes mitaines probablement en cuir, servant vraisemblablement de protection au maître contre les coups de son élève. L'élève, quant à lui, lève ses poings gantés, prêt à l'attaque.

A chaque angle de la mosaïque d'Avenches, le buste d'un jeune homme couronné de feuilles apparaît. Ces personnages, longtemps interprétés comme des Saisons, semblent avoir une musculature du cou et des épaules particulièrement développée. De plus, la couronne qu'ils portent fait davantage penser à des lutteurs victorieux qu'à la représentation des Saisons. Hercule porte d'ailleurs une couronne de feuilles identique. L'association de ce héros, dont la force est légendaire, et de lutteurs, chez qui la force fait la gloire, semble logique.

Le rendu des athlètes de la mosaïque avenchoise est proche de ceux des thermes de Caracalla à Rome. Cette ressemblance indique, selon M. Fuchs, que le pavement date du règne de Caracalla<sup>740</sup>. En revanche celui de Massongex, beaucoup plus précoce, a été posé au début de notre ère (vers 30 apr. J.-C.). Nous n'avons pas trouvé d'exemple, ni en Italie ni en Gaule, d'une représentation de lutteurs de cette époque. La présence d'athlètes aux côtés d'Hercule, comme sur le pavement avenchois, se retrouve par contre sur un pavement de Vienne<sup>741</sup>.

### III.2.7 Buste (portrait ?)

Vallon 172 II.

La présence de portraits se rencontre à quelques reprises dans le monde romain, notamment sur la mosaïque d'Achille à Skyros de la *villa* de Pedrosa de la Vega<sup>742</sup>. Le buste de certains propriétaires est également attesté en peinture par des sources antiques<sup>743</sup>.

Trois bustes sont représentés sur la mosaïque dite de Bacchus et Ariane à Vallon. Ils prennent place dans les médaillons hexagonaux situés autour de la scène centrale, en alternance avec des masques de théâtre. Contrairement à ces derniers, caractérisés par la représentation d'un visage dont la bouche est grande ouverte, les trois personnages en buste sont figurés jusqu'au départ des épaules. Il s'agit vraisemblablement de trois femmes dont le visage est légèrement de trois-quarts face. L'une, relativement âgée, comporte des cheveux mi-longs séparés par une raie au centre, coiffure typique de l'époque de Trajan. La deuxième femme, d'âge mûr, présente une chevelure caractérisée par une succession d'ondulations surmontées d'un chignon. Ces particularités se retrouvent sous Antonin le Pieux. Le dernier buste illustre une jeune fille à la chevelure frisée, remontée en un chignon. Cette coiffure apparaît au début du règne de Marc Aurèle. L'absence d'attributs de divinités laisse penser que nous sommes en présence de portraits. Il s'agit peut-être d'habitants de la *villa* ou alors d'ancêtres de ces derniers. Cette hypothèse pourrait être confirmée par le contexte architectural de la pièce, dans laquelle se trouvait un lairae. Des meubles en bois, sur lesquels étaient vraisemblablement disposés les bustes des ancêtres, tapissaient également une partie des murs de la pièce. Cependant, l'absence de person-



nages masculins est surprenante. Ces bustes illustrent peut-être plutôt les trois âges de la vie<sup>744</sup>.

### III.2.8 Scène agricole

Orbe 95.1 II.

Le thème du cortège champêtre, tel qu'il apparaît à Orbe, est unique. Il orne une large bordure qui faisait vraisemblablement le tour d'un tapis plus ou moins carré dont le décor central n'est pas conservé. Le seul fragment connu de cette mosaïque correspond à un des quatre côtés de la pièce. Cette dernière ouvrait sur la grande terrasse qui dominait la plaine et donc les terres du propriétaire. Il s'agissait probablement d'une salle de réception.

Le fragment conservé montre trois scènes distinctes, séparées par de petits arbres sans feuilles. Sur la première, deux bœufs tirent un chariot. Celui-ci est conduit par un charretier assis sur le timon. Il est enveloppé d'un long manteau et guide l'attelage avec un aiguillon. Un filet assure le chargement du chariot. Plus loin, un personnage, vêtu d'une veste courte et chaussé de bottillons en cuir, tient un pot dans la main droite et des baguettes sous son bras gauche. Le troisième homme, un mantelet sur les épaules, sonne dans une corne. La scène se poursuivait aussi bien à gauche, sur le côté sud de la mosaïque, que vers le nord, à la suite des autres personnages. La scène devait logiquement courir sur les quatre côtés de la pièce. À l'angle du pavement, seul un arbre séparant le chariot de la scène précédente est encore visible, ainsi qu'un élément tronqué malheureusement difficile à interpréter.

Trois hypothèses ont été formulées pour expliquer ce pavement<sup>745</sup>. Selon la première, proposée par E. Clouzot en 1933<sup>746</sup>, il s'agirait d'une chasse au filet. L'homme de droite rabattrait le gibier en soufflant dans sa corne, le suivant effraierait le gibier avec des baguettes enflammées par les braises contenues dans le pot et, finalement, une prise au filet serait représentée.

Pour V. von Gonzenbach<sup>747</sup>, ces petites scènes pourraient faire partie d'une sorte de chronique champêtre. Le chariot transporte un chargement retenu par un filet. Ensuite, un oiseleur tient un pot de glu et des baguettes. En enduisant les baguettes de colle, ce chasseur capturerait les oiseaux dans les tail-

lis. Le personnage suivant serait un berger ou un chasseur.

La troisième hypothèse a été développée par H. Stern<sup>748</sup>. Il propose d'y voir un calendrier illustré, où trois des douze mois seraient conservés (les neuf autres se répartissant sur les trois côtés restants du tapis). L'homme de droite serait un bouvier qui fait rentrer le bétail en octobre à l'aide de sa corne et de son bâton. L'oiseleur représenterait le mois de novembre et le char transporterait des provisions à emmagasiner pour l'hiver, au mois de décembre.

Il est fréquent que les activités rurales symbolisent les différentes époques de l'année, comme c'est le cas dans la mosaïque du calendrier rustique de Saint-Romain-en-Gal<sup>749</sup>. Mais ici, il est difficile de savoir si cette bordure de pavement illustre vraiment le cours du temps. Il est en revanche évident que ces activités relataient, dans tous les cas, la vie quotidienne de la *villa* et de ses environs.

737 concernant la représentation des chiens dans l'Antiquité : Fuchs *et al.* 2004, 94–97.

738 nouvelle étude de ce pavement et du thème de la course de lévriers : Delbarre-Bärtschi 2012b, 106–113.

739 en particulier Recueil Gaule III, 2, 69, n° 264.

740 Fuchs 2003, 673.

741 Recueil Gaule III, 2, n° 264.

742 García-Gelabert Pérez 1999, 395.

743 concernant ces textes (Cicéron, Sénèque et Juvénal) : Fuchs 2001, 196.

744 étude des portraits de Vallon : Fuchs 2001, 196–197.

745 Flutsch *et al.* 1997, 41–42.

746 Clouzot 1933.

747 Gonzenbach 1974, 21–24.

748 Stern 1981.

749 Recueil Gaule III, 2, n° 368.

### III.3 Inscriptions

Avenches **5.1 I** ; **5.2 I** ; **5.23 I** ; **5.35 I** ; Berne-Bümpliz **8 I** ; Massongex **74.2 I** ; Oberweningen **90 A I**.

Aucune nouvelle inscription n'a été découverte sur les mosaïques suisses depuis 1960. Seule une lettre B est apparue sur un sol en *opus signinum* de Massongex (**74.2 I**)<sup>750</sup>. Deux inscriptions ont également fait l'objet d'une nouvelle étude (Avenches **5.1 I** et **5.23 I**).

Sept mosaïques suisses comportent une inscription<sup>751</sup>. Parmi les pavements d'Avenches, l'un (**5.23 I**), inséré dans une *tabula ansata*, nous renseigne sur son commanditaire ; une autre mosaïque, celle d'Océan (**5.2 I**), nous révèle soit le nom de son commanditaire, soit celui du mosaïste qui l'a réalisée. La mosaïque des Consuls (**5.1 I**) nous donne la date de sa pose et, finalement, nous sont parvenues quelques lettres (FIL) d'une inscription provenant de la mosaïque de l'*Insula* 13 d'Avenches (**5.35 I**).

La première inscription (**5.23 I**) est entourée de motifs géométriques. Nous pouvions lire sur cinq lignes, avant que la partie droite ne soit restaurée : M(arcus) FL(avius) MARC[ianus] ... / MEDIA[m aream] ... / ET EXED[ram] ... / TESSELA STRAV(it) ... / D(e) S(uo) [p(osuit) ou p(onendum) c(uravit) ou fecit ou encore d(edit)], que l'on peut traduire par : Marcus Flavius Marcianus ... a fait paver de mosaïques, à ses frais, la partie centrale ... et l'exèdre ... . Il s'agit donc du commanditaire du pavement, un certain Marcus Flavius Marcianus, dont les *tria nomina* nous révèlent la citoyenneté romaine. Il aurait financé personnellement la décoration d'une partie du bâtiment<sup>752</sup>. Ce dernier se trouvait aux abords du *forum* et, d'après son plan<sup>753</sup>, hébergeait probablement des bureaux de corporations.

Sur la mosaïque de l'Océan (**5.2 I**) apparaissait l'inscription PROSTHASIUS FECIT. Il s'agit vraisemblablement du nom du mosaïste qui a réalisé le pavement. L'absence des *tria nomina* traditionnels, de même que l'emploi du verbe « fecit », peuvent en être des indices<sup>754</sup>. Le nom des mosaïstes est très rarement attesté au nord des Alpes. Seul le pavement d'Oberweningen (**90 A I**) est signé (ATTILIUS FECIT), de même que celui de Bad Vilbel, en Germanie Supérieure, exécuté par un certain PERVICUS<sup>755</sup>.

La troisième inscription (**5.1 I**) permet de dater au jour près la pose du pavement : fait extrêmement rare. Nous déchiffrons, en

effet, au milieu de la mosaïque : POMPEIANO ET AVITO KONSULIBUS KAL(endis) AUG(us-tis)...., le reste du texte ayant disparu. Ce pavement a donc été construit sous le consulat de Pompeianus et d'Avitus aux calendes d'août, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> août 209 apr. J.-C. La partie détruite de l'inscription mentionnait peut-être les noms des commanditaires et ceux des artisans qui ont fabriqué la mosaïque. La date du 1<sup>er</sup> août n'est probablement pas anodine, car elle correspond notamment au jour de réunion du Conseil des Trois Gaules à Lyon<sup>756</sup>. La présence d'une inscription consulaire témoigne de l'importance du bâtiment, probablement public (*mansio* ?), qui abritait le pavement. Une seconde inscription consulaire a été retrouvée en Germanie Supérieure, à Bad Kreuznach<sup>757</sup>. Celle-ci date de 234 apr. J.-C.

Les deux inscriptions suivantes ont été découvertes dans la *villa* d'Oberweningen (**90 A I**). L'une se trouve sous le médaillon octogonal principal du pavement et s'inscrit dans un cadre carré. Il s'agit de la signature du mosaïste : ATTILIUS FECIT. L'autre inscription apparaît entre les deux lévriers du médaillon central. Nous pouvons lire CIXA VICIT, faisant allusion au chien qui a gagné la course.

Les deux dernières inscriptions sont fragmentaires. Il s'agit tout d'abord d'un texte figurant sur une mosaïque découverte dans une grande *domus* de l'*Insula* 13 d'Avenches (**5.35 I**). Placées dans le médaillon figuré central, les trois lettres conservées (FIL) appartiennent peut-être à une signature ou au nom d'un des personnages représentés. De même sur celle de la *villa* de Berne-Bümpliz (**8 I**), seules trois lettres ont été mises au jour lors de la découverte : MAX.

750 ■ chap. I.3.2.4.

751 ■ pour leur étude : Delbarre-Bärtschi 2012a. – Pour une étude des différents types d'inscriptions présents sur les mosaïques antiques : Balmelle/Darmon 1986.

752 ■ nouvelle étude : Fuchs 1994 ; 2003, 674–675.

753 ■ chap. IV.1.2.

754 ■ Fuchs 2003, 675.

755 ■ Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001, 250–251.

756 ■ Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001, 253.

757 ■ nouvelle étude de la mosaïque des Consuls d'Avenches : Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001 ; Fuchs 2003, 675–677.

## IV Sites et contextes architecturaux

Depuis 1960, la compréhension du contexte architectural dans lequel s'inscrivent les mosaïques est largement facilitée par la découverte de nouvelles structures appartenant aussi bien à des édifices mis au jour depuis longtemps qu'à d'autres, inconnus jusque-là. La publication de nombreux sites du monde romain, explorés ces dernières décennies, offre en outre de précieux éléments de comparaison. Ainsi, la fonction des bâtiments et celle des pièces qui les composent peuvent souvent être identifiées. De plus, les méthodes de fouille actuelles permettent généralement de distinguer et de dater les différents états de construction et de rénovation, parfois nombreux, d'un même monument. Dans d'autres cas, la nature du décor des pièces, notamment la forme et la structure décorative des pavements, fournit également des indices sur la fonction des espaces.

Malgré cela, certaines zones d'ombre subsistent, notamment pour comprendre la fonction de certains bâtiments urbains ou de certaines pièces, dont on ne saisit pas forcément la nature exacte. Cette difficulté peut se rencontrer dans le cas d'une documentation fragmentaire (lors de fouilles de sauvetage ponctuelles en sondages ou en tranchées par exemple), d'un mauvais état de conservation des vestiges, d'absence de mobilier datant ou d'un manque de parallèles.

Dans ce chapitre nous nous efforçons de replacer chaque pavement dans son contexte architectural en les regroupant par type de sites (villes, agglomérations secondaires, *villae*, camps légionnaires et lieux de culte). Au sein de chacun de ces groupes, les mosaïques sont rassemblées par genre d'édifices (bâtiments publics, *domus*, etc.), puis, à l'intérieur de chaque catégorie, par la fonction des pièces ou des espaces qu'elles décoraient (pièces de réception, pièces de bain, etc.).

rôle de chef-lieu de civitas (*Forum Claudii Vallensium-Martigny*)<sup>759</sup>. Ces cinquante dernières années, de nombreuses fouilles ont été entreprises dans ces villes, complétant significativement le plan des agglomérations en mettant au jour un nombre important d'édifices privés et publics. Quelques fouilles extensives ont même permis de dégager de vastes zones, correspondant à de grandes *domus* ou à des quartiers antiques (*insulae* ou *demi-insulae*). De ce fait, les mosaïques mises au jour sur ces sites, qu'il s'agisse de trouvailles anciennes ou de découvertes récentes, peuvent plus facilement être replacées dans leur contexte architectural.

Les fouilles effectuées ces dernières décennies confirment une disproportion, qui apparaissait déjà dans l'inventaire de 1961, entre le nombre de pavements trouvés dans les villes d'Avenches (108) et d'Augst (69), les deux sites les plus riches en mosaïques de Suisse, et celle de Nyon (9) qui ne compte que quelques sols décorés, principalement concentrés dans les édifices publics de la ville. L'agglomération de Martigny, même si elle ne possède pas un statut juridique identique aux trois autres, nous frappe par l'absence quasi totale de mosaïques découvertes jusqu'à aujourd'hui (2 ?). Seuls quelques fragments et un nombre restreint de tesselles isolées proviennent de ce site.

Avec un total de 186 mosaïques, les villes romaines de Suisse comptent, à ce jour, près du tiers des 580 décors découverts sur le territoire. A elle seule, la ville d'*Aventicum* en possède un peu moins d'un cinquième.

Avec ses 108 mosaïques, Avenches se rapproche des villes de Gaule qui comptent le plus grand nombre de pavements<sup>760</sup>. L'agglomération d'Augst en possède, de son côté, une quantité moyenne (69), proche de celle de Vaison-la-Romaine (62) ou de Fréjus (69),

### IV.1 Villes<sup>758</sup>

Augst 4 ; Avenches 5 ; Martigny 73 ; Nyon 86.

Quatre agglomérations romaines importantes occupent le territoire suisse. Trois d'entre elles sont des villes de colonies (*Aventicum*-Avenches, *Augusta Raurica*-Augst et *Iulia Equestris*-Nyon), la quatrième jouant le

758 Gonzenbach 1961, 312–313.

759 étude générale des villes : Fellmann 1992, 98–148 ; Paunier 1992 ; SPM V. – Pour la bibliographie spécifique de chaque agglomération, voir les références mentionnées dans le catalogue.

760 Les trois villes de Gaule les plus riches en mosaïques sont Vienne/Saint-Romain-en-Gal (212), Lyon (156) et Aix-en-Provence (129) : Recueil Gaule III, 3, 13.

par exemple. Les 9 pavements de Nyon placent cette ville de colonie très en retrait par rapport à d'autres sites au statut identique. La connaissance très limitée des quartiers d'habitation de la cité explique sans doute partiellement le nombre particulièrement restreint de mosaïques découvertes à ce jour.

A Avenches et à Augst, les mosaïques recensées proviennent tant d'édifices publics que de bâtiments privés et se rencontrent dans la plupart des quartiers des deux agglomérations (*insulae* et quartiers périphériques). Malgré une répartition relativement homogène, nous observons en outre à Avenches une concentration particulièrement importante de pavements à l'intérieur ou aux abords de l'*area publica* du *forum*, correspondant au cinquième des mosaïques mises au jour dans la ville. Une vingtaine d'entre elles, en effet, décorent plusieurs bâtiments qui occupent un espace de 180×60 m, en plein cœur de la cité<sup>761</sup>.

D'un point de vue stylistique, les mosaïques d'*Aventicum* se caractérisent par la prédominance de la couleur (51) sur les décors noirs et blancs (39). Près de la moitié des pavements polychromes sont figurés (23), les autres présentant soit un remplissage de fleurons colorés (10), soit un décor géométrique (18). Les sujets figurés, avant tout empruntés à la mythologie, sont relativement classiques (Orphée, Bacchus et Ariane, Océan, Bellérophon, Hercule, etc.). Seuls quelques pavements illustrent des scènes inspirées de la « vie quotidienne » (gladiateurs, scènes de chasse, comédie, etc.). Si aucun sol en *opus sectile* n'est attesté avec certitude, les vestiges de quatre mosaïques pariétales ont en revanche été trouvés. Quant aux sols en *opus signinum*, ils ne sont pas très fréquents (6), mais présentent parfois des particularités intéressantes<sup>762</sup>.

Dans l'ensemble, le style des pavements d'Augst est relativement différent de celui des mosaïques d'Avenches. La polychromie est moins fréquente (25) que les décors noirs et blancs (36) et les scènes figurées sont extrêmement rares. En effet, seule la mosaïque aux Gladiateurs (**4.36 I**) illustre des personnages. Trois autres exemples montrent un décor (fragmentaire) d'oiseaux ou de chevaux, et deux autres s'organisent autour de la représentation d'un cratère. En revanche, la composition géométrique de plusieurs pavements se caractérise par une grande originalité. Au-

cun sol, décoré uniquement d'un *opus sectile*, n'est attesté. En revanche, un ou deux pavements (**4.5**) associent l'*opus tessellatum* et l'*opus sectile*. Quant à l'*opus signinum*, deux exemples ont été découverts, dont l'un (**4.46 I**), particulièrement original, est aussi probablement le sol décoré le plus tardif (fin 3<sup>e</sup>-début 4<sup>e</sup> s. ?) mis au jour à *Augusta Raurica*.

Les quelques mosaïques trouvées à Nyon ne reflètent vraisemblablement pas la réalité antique. Nous pouvons cependant souligner que les sols en *opus signinum* (4) représentent près de la moitié des découvertes et sont ainsi plus nombreux que les décors noirs et blancs (2). Les deux (ou trois) mosaïques polychromes et figurées se caractérisent, quant à elles, par des thèmes particulièrement peu fréquents. L'un représentait peut-être les Parques (**86.4 II**), un autre un cortège marin de plus de 20 m de long (**86.1 I**) avec, notamment, l'illustration probable d'une Artémis marine dont on ne connaît aucun parallèle dans le monde romain.

Les quelques fragments et tesselles isolées découverts à Martigny, en majorité gris-noir ou blancs, ne nous donnent pas assez d'informations quant au style des pavements.

#### IV.1.1 Les bâtiments publics

Sur le territoire suisse, plusieurs types de bâtiments publics présentent un décor en mosaïque. Il s'agit aussi bien d'édifices en lien avec le *forum*, que de thermes et peut-être d'un théâtre. Si les thermes sont fréquemment ornés de pavements ou de revêtements pariétaux dans le monde romain, les mosaïques de *forum* ou de théâtre sont beaucoup plus rares. Aucun décor de temple ne semble attesté dans la région qui nous occupe.

##### IV.1.1.1 Forum

Avenches **5.12** ; **5.51** ; **5.71** ; Martigny **73.1** ; Nyon **86.1**.

Plusieurs pavements ont été découverts sur les *fora* des villes antiques suisses. Ils se trouvent, sans exception, dans les bâtiments publics de l'*area publica*, et non dans la zone sacrée. Les pavements, mis au jour à Avenches, à Nyon et à Martigny, décoraient soit la basilique, soit la curie, soit le portique du *forum*<sup>763</sup>. Aucune mosaïque ne semble provenir des places publiques de la ville d'*Augusta Raurica*.

Comme nous l'avons dit plus haut<sup>764</sup>, la ville d'Avenches se caractérise par une zone



particulièrement riche en pavements, située dans et à proximité de l'*area publica* du *forum*. Cet espace, d'une dimension de 180×60 m environ, comprend plusieurs bâtiments. Deux d'entre eux, dont nous reparlerons plus loin, se trouvent à l'extérieur de la place publique et sont vraisemblablement à interpréter comme des *scholae*<sup>765</sup>. Deux autres bâtiments occupent le centre du *forum*. L'un d'eux, décoré de trois pavements très semblables, jouait certainement le rôle de basilique (5.51) alors que le second (5.12), de manière moins évidente, devait servir de curie ou offrir des locaux annexes à la basilique. Deux pavements, assez similaires aux précédents, ont également été trouvés dans cette construction. Le dernier édifice (5.71) prend place en bordure de la place publique, aux portes de l'*area publica*. D'après son aménagement intérieur, caractérisé par une salle unique avec pavement central en forme de couloir et banquettes le long des murs est et ouest, ce monument servait sans doute de salle de réunion ou de curie<sup>766</sup>. L'installation de cette pièce avec sa mosaïque et ses banquettes est datée archéologiquement du deuxième quart du 2<sup>e</sup> s., alors que les pavements de la basilique et de son annexe, découverts lors de fouilles anciennes, ont probablement été posés dans le courant du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

A Nyon, le seul pavement mis au jour sur la place publique décorait une partie du sol du portique nord de l'*area publica*. Cette mosaïque, de grandes dimensions (12 m de long au minimum, mais probablement plusieurs dizaines de mètres de long à l'origine), comporte une longue scène figurée montrant un thiasse marin, datant probablement de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

A Martigny, il s'agit, comme pour le deuxième bâtiment d'Avenches, d'une salle annexe de la basilique, chauffée cette fois-ci, qui n'a révélé que quelques fragments dont il ne reste rien aujourd'hui. Cet aménagement daterait de la fin de l'époque flavienne.

#### IV.1.1.1.1 Basilique

Avenches 5.51 I-III.

Seule la basilique du *forum* d'Avenches a révélé des pavements en mosaïque. En fait, l'emplacement exact de cet édifice n'est confirmé par aucune fouille récente.

En 1892 cependant<sup>767</sup>, plusieurs sols d'une « riche habitation » sont mis au jour et décrits assez précisément en 1894. Nous ap-

prenons qu'au sud d'un dallage épais, correspondant au sol de la place publique, les fouilleurs ont rencontré une enfilade de cinq sols, décrits vraisemblablement d'est en ouest. Ils mentionnent tout d'abord un dallage en marbre blanc de 12×7 m, puis « un peu plus loin » une mosaïque blanche avec incrustations régulières de *crustae* noires et encadrée d'une bande noire (9×6 m ; 5.51 I). Suit un dallage en damier noir et blanc de 3×6 m, puis un nouveau pavement en mosaïque « tout à fait semblable » au précédent (5.51 II). Le dernier sol, « pavé à fond blanc avec points noirs comme les précédents » (5.51 III), « borde » le dallage noir et blanc. Si la description des mosaïques et des dallages est précise, nous ignorons en revanche dans quel sens chaque pavement est disposé. En replaçant les sols les uns à la suite des autres, le damier noir et blanc se situant exactement dans l'axe central du *forum*, et en restituant un dallage blanc à l'autre bout de l'enfilade, par symétrie, nous obtenons une longueur de 45 m qui traverse le *forum* sur une bonne partie de sa largeur. De plus, un mur large de 2 m (si le trait dessiné sur le plan de 1910 correspond à la réalité) est reporté d'est en ouest dans le secteur de découverte des mosaïques. Il pourrait s'agir du mur de façade d'un vaste édifice. C'est sur la base de ces indices que nous supposons la présence d'une basilique à cet endroit. Il est en revanche impossible de déterminer son plan, de dire si elle possédait deux ou trois nefs et de savoir si les pavements occupaient plutôt l'une ou l'autre de ces dernières.

Les mosaïques de la basilique d'Avenches sont difficiles à dater par manque de matériel et de documentation de fouilles. Cependant, d'après le style de leur décor, il est très probable qu'elles datent du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>768</sup>

761 5.51 (basilique) ; 5.12 (curie ?) ; 5.71 (salle de réunion, curie ?) ; 5.23 (*schola* ?) ; 5.20 (*schola* de nautes ?) ; voir aussi Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006.

762 chap. I.3.1 ; I.3.2.

763 concernant les mosaïques décorant des *fora* en Suisse : Delbarre-Bärtschi 2012c.

764 chap. IV.1.

765 chap. IV.1.2.

766 chap. 1.1.1.2.

767 Jomini 1894, 32 ; Bossert/Fuchs 1989, 20 et 33-34.

768 datation : chap. V.1.1. – Analyse du motif : chap. I.3.3.

Nous avons malheureusement trop peu de parallèles pour nous aider à replacer les sols de la basilique d'Avenches dans leur contexte d'origine. Le seul autre exemple d'un bâtiment similaire, orné de mosaïques, connu en Gaule a été découvert à Saint-Bertrand-de-Comminges. D'abord considéré comme une basilique, puis comme un marché ouvrant sur l'un des *fora* de la ville, l'édifice semble dater de l'époque tibérienne<sup>769</sup>. Les pavements, très simples, sont également noirs et blancs, mais leurs couleurs sont inversées par rapport à celles d'Avenches. Il s'agit de trois mosaïques noires identiques, encadrées d'une bordure blanche et sans incrustations de *crustae*. Elles occupent la nef centrale du bâtiment et sont séparées les unes des autres par des colonnades transversales, composées de deux piliers.

Les pavements d'Avenches, peut-être un peu trop larges pour décorer une nef latérale, pourraient prendre place, comme à Saint-Bertrand-de-Comminges, dans la nef centrale de l'édifice. On peut alors se demander pour quelle raison le premier dallage blanc est plus large (7 m) que les autres tapis (6 m).

#### IV.1.1.1.2 Curie

Avenches 5.12 I-II ; 5.71 I ; Martigny 73.1 I.

A quelques mètres au sud des sols de la basilique que nous venons de décrire ont été trouvées en 1871/72 deux grandes mosaïques noires et blanches (5.12 I-II)<sup>770</sup>. La description est beaucoup plus succincte que celle des précédents, mais elle nous permet tout de même de restituer approximativement leur décor. Nous nous trouvons en présence de sols assez semblables à ceux de la basilique, présentant également des incrustations de *crustae* noires sur fond blanc. Ces dernières sont très certainement carrées et rectangulaires, puisqu'il est fait mention de « petits points et de rainures noires ». La position de ce bâtiment, à l'arrière de la basilique, permet de l'interpréter soit comme un édifice annexe, soit comme une curie.

La pièce à mosaïque du *forum* de Martigny, au plan bien mieux connu que celui d'Avenches, se trouve également à l'arrière de la basilique<sup>771</sup>. La nature exacte de cette salle, chauffée par hypocauste et construite non pas dans l'axe de la place, mais décalée vers l'est, n'est pas véritablement connue. Jean-Charles Balty l'interprète, de son côté, comme une curie.

A Avenches, un second bâtiment décoré de mosaïque (5.71 I) peut être interprété comme une salle de réunion ou une curie. Découvert en bordure du *forum* à la hauteur de la basilique, l'édifice, constitué d'une pièce unique, comporte un pavement rectangulaire au décor géométrique noir et blanc se déroulant sous la forme d'un couloir depuis l'entrée du bâtiment au nord et jusqu'au mur sud. A droite et à gauche de la mosaïque se trouve une bande de *terrazzo* sans décor d'incrustations où prenaient probablement place les membres d'un conseil. Cette interprétation est renforcée par la découverte de fragments de banquettes en calcaire qui se trouvaient vraisemblablement à l'origine le long des murs est et ouest de la pièce<sup>772</sup>.

Ce bâtiment ouvre par un large perron sur un des accès (probablement piétonnier) menant directement à l'*area publica* du *forum*. Nous pouvons alors nous demander s'il fait partie des édifices publics en lien direct avec la place ou s'il se rattache plutôt au bâtiment longtemps interprété comme la *schola* des nautes<sup>773</sup>, dont le plan complet n'est pas connu et qui se trouve à quelques mètres à l'ouest de notre salle. Grâce aux sondages récents qui ont non seulement permis de découvrir l'édifice à mosaïque, mais qui ont également touché celui de la *schola*, fouillé au début du 20<sup>e</sup> s., nous avons quelques indices pour tenter de répondre à cette question.

Le peu de matériel recueilli, ajouté à l'étude stylistique des banquettes et du pavement, révèlent en effet que l'aménagement de la salle de réunion date du deuxième quart du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le bâtiment de la *schola* semble, quant à lui, plus tardif. Il aurait été construit vers 200 apr. J.-C. environ. Les fouilles ont par ailleurs mis en exergue que les murs des deux édifices ne suivent pas la même orientation, celui de la *schola* étant légèrement en biais par rapport à l'autre. Ces différences, tant spatiales que temporelles, montreraient que les deux bâtiments ne sont pas en lien direct.

Le type d'aménagement avec pavement « en couloir », bordé de part et d'autre d'un sol sans décor n'est pas courant. Le parallèle le plus célèbre se trouve à Rome : il s'agit de la *Curia Iulia*<sup>774</sup>. Si la disposition du bâtiment sur la place publique n'est pas similaire, nous constatons une nette ressemblance dans la forme de la pièce, la disposition du décor et celle des aménagements annexes. A Rome, la pièce rectangulaire comporte également un

décor allongé, ici en *opus sectile*, bordé de part et d'autre par un dallage formant des gradins. L'état conservé de l'édifice date de la fin du 3<sup>e</sup> s. Si le décor du bâtiment avenchois est plus modeste, il n'en reste pas moins conçu sur le même principe : un « couloir » central à droite et à gauche duquel peuvent se tenir les membres d'un conseil, par exemple.

Un deuxième exemple, plus éloigné géographiquement mais plus proche de celui d'Avenches par ses dimensions et par sa date de construction (fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), a été découvert sur le *forum* de *Thuburbo Maius* (Tunisie)<sup>775</sup>. Il s'agit d'une pièce située en face du temple, ouverte sur la place publique, qui comporte un décor de forme similaire à celui d'Avenches, mais en *opus sectile*<sup>776</sup>. Comme à Rome, le décor s'interrompt cependant un peu avant le mur du fond, alors qu'à Avenches, le pavement s'étend sans interruption du mur sud au mur nord. La pièce de *Thuburbo Maius* est moins grande (9.50×6.70 m) que celle de l'*Insula* 33 d'Avenches (12×8.75 m) et se termine par une petite abside<sup>777</sup>. Le tapis en *sectile* est bordé sur trois côtés d'un sol en *terrazzo* qui n'a jamais reçu de décor. J. Ch. Balty propose de restituer deux gradins à droite et à gauche du pavement qui devaient pouvoir accueillir entre 80 et 95 personnes. Il mentionne également la trace de probables banquettes, aujourd'hui arrachées, et interprète cette pièce comme une curie.

D'après les parallèles de Rome et de *Thuburbo Maius* et d'après les critères définis par J. Ch. Balty pour reconnaître les curies<sup>778</sup>, le bâtiment d'Avenches, son décor, ainsi que son mobilier, semblent bien correspondre à ce type d'édifice. Il s'agit d'une pièce rectangulaire, en lien certainement très étroit avec l'*area publica* du *forum*, formée d'un espace central à gauche et à droite duquel peuvent prendre place les sièges des membres du conseil. Ces critères sont encore renforcés par la présence très probable de banquettes le long des murs est et ouest.

Selon le calcul proposé par J. Ch. Balty du nombre d'individus pouvant prendre place à *Thuburbo Maius*, la pièce d'Avenches, plus grande, pouvait certainement accueillir une centaine de personnes.

S'agit-il alors d'une curie, installée dans le deuxième quart du 2<sup>e</sup> s. ? Nous pourrions aussi imaginer que la pièce à banquettes jouait le rôle de salle de réunion pour l'une ou l'autre des corporations établies en ville d'Avenches, en particulier la fameuse *schola*

des nautes dont une inscription a été retrouvée à proximité de cet édifice<sup>779</sup>.

L'ensemble des sols décorés provenant de la basilique (**5.51 I-III**), ainsi que ceux des pièces annexes situées au sud de celle-ci (**5.12 I-II**) se caractérisent, comme nous l'avons vu, par un décor d'incrustations plus ou moins régulières de *crustae* noires sur fond blanc. Ce sont les seules mosaïques à présenter une technique de ce genre en Suisse. De tels décors, très simples, sont tout à fait adaptés à de vastes lieux publics particulièrement fréquentés. Courants en Italie dès l'époque républicaine, ils ont perduré au moins jusqu'au 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>780</sup> Il est, de ce fait, difficile de dater les aménagements du *forum* d'Avenches. Cependant, comme ce type de décor est plutôt précoce et qu'aucun pavement identique ne semble connu au nord des Alpes, nous pourrions émettre l'hypothèse d'une datation au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et peut-être même de la construction tibérienne du *forum* d'*Aventicum*. Nous savons en effet, par une inscription, que la première curie d'Avenches a été dédiée par M. Afranius Professus à cette époque<sup>781</sup>. Si nous supposons que les bâtiments annexes décorés de mosaïques situés au sud de la basilique peuvent avoir servi de curie (**5.12 I-II**), nous sommes peut-être en

769 Recueil Gaule IV, 1, 34–38, n° 10 ; May 1986, 108–109 ; Aupert/Monturet 2001, 104 ; Fabre/Paillet 2009, 56–59. Une mosaïque aux motifs identiques, datée de l'époque augusto-tibérienne, a également été trouvée dans les thermes du *forum* de la ville (Aupert/Monturet 2001, 26–27).

770 Gonzenbach 1961, n° 5.12, 63 ; Bossert/Fuchs 1989, 21 et 35.

771 *forum* de Martigny et pièce à mosaïque : Balty 1991, 344–348 ; Wible 1998c.

772 au sujet de cette salle, de sa mosaïque et de ses banquettes : Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006.

773 *schola* des nautes (chap. IV.1.2).

774 Balty 1991, 15–23.

775 Balty 1991, 56–60.

776 *Corpus* Tunisie II, 1, 34–35, n° 26.

777 Seule une partie des fondations du mur sud du bâtiment d'Avenches est connue. Nous ignorons donc si, comme à *Thuburbo Maius*, la pièce se termine par une petite abside ou par une niche. Nous constatons seulement que le décor de la mosaïque est inhabituellement collé au mur, laissant à peine la place à quelques tesselles de bordure. Cette particularité indiquerait-elle que le sol de la pièce se prolongeait un peu à cet endroit ?

778 Balty 1991, 1–8.

779 concernant l'attribution de cet édifice à la *schola* des nautes : Goffaux 2010, 11–13.

780 analyse stylistique du décor : chap. I.3.3.

781 Bossert/Fuchs 1989, 35 et 55, Inscription I 45. – Voir aussi Goffaux 2010, 19.

présence de ce premier édifice ainsi que d'un état contemporain de la basilique (**5.51 I-III**). Ces cinq mosaïques seraient alors parmi les plus anciennes de Suisse. La question de la durée de vie des sols de la basilique reste délicate. En effet, ces derniers sont très précisément décrits dans les chroniques de fouilles du 19<sup>e</sup> s. Ils devraient correspondre au dernier état d'occupation de l'édifice, sans quoi ils auraient été détruits ou, du moins, largement endommagés par la construction d'un sol postérieur. Si ces pavements sont tibériens, ont-ils pu résister à plus de deux siècles d'utilisation ? La basilique d'Avenches n'a-t-elle pas connu plusieurs états de construction, des phases de rénovation ou d'agrandissement, comme nous l'observons sur d'autres *fora* (Nyon, etc.) ? Seules de nouvelles interventions archéologiques nous permettraient de mieux comprendre le plan, l'organisation et la datation des bâtiments de cette place publique.

Si la première curie, tibérienne, se situe au sud de la basilique, le bâtiment à mosaïque et à banquettes, découvert aux portes du *forum*, pourrait être une nouvelle curie, construite dans le deuxième quart du 2<sup>e</sup> s.<sup>782</sup> ou, comme nous l'avons vu, être la *schola* des nautes de l'Aar et de l'*Aramus*.

#### IV.1.1.1.3 Portique

Nyon **86.1 I**.

Le seul lieu de passage public et couvert (portique), décoré d'une mosaïque, attesté en Suisse se trouve dans l'*area publica* du *forum* de Nyon<sup>783</sup>.

La découverte de la basilique en 1972 et les publications du nouveau plan archéologique du centre monumental de Nyon<sup>784</sup> ont démontré que la mosaïque dite d'Artémis se trouvait dans le portique nord de l'*area publica*. Le pavement, de grandes dimensions (12 m de long au minimum, mais vraisemblablement plusieurs dizaines de mètres de long à l'origine), comporte une longue scène figurée montrant un thiasse marin, datant probablement de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. L'un des motifs de bordure, en méandre de svastikas, se caractérise de plus par un changement de direction visible sur la gauche du fragment conservé. En restituant un nouveau changement au milieu du pavement, au niveau des figures de Neptune et de Caelus<sup>785</sup>, un espace large de 5.95 m (env. 20 pieds romains) se trouvait vraisemblablement entre chaque re-

tour du méandre, rythmant ainsi le décor du pavement. Comme la scène figurée se poursuit encore sur la gauche du changement de direction conservé, nous pouvons restituer, au minimum, un pavement de 11 m de long à partir du centre de la composition du côté gauche et, par symétrie, une longueur identique à droite de Neptune. Les quelques éléments connus du portique nord montrent que le centre du pavement ne se trouvait pas au milieu de la galerie, mais plus à l'ouest, au quart de sa longueur environ. Sur le côté le plus court, correspondant à la partie droite, non conservée, du cortège marin, l'espace disponible laisse juste la place pour restituer, par symétrie, la suite du tapis<sup>786</sup>. Si cette hypothèse est exacte, seule une partie du portique était couverte de mosaïque<sup>787</sup>.

Il est frappant de constater que le sens de lecture de la scène se faisait depuis le fond du portique et non depuis celui de la place publique. Toute la zone jouxtant cette partie du centre de Nyon n'a jamais livré de restes archéologiques puisqu'elle n'a pas été touchée par des travaux récents. Nous supposons alors qu'un bâtiment se trouvait directement collé au *forum*, dans l'axe du *macellum* et des thermes. Cet édifice, d'une grande importance pour la communauté nyonnaise antique<sup>788</sup>, s'ouvrait sur le *forum* et la mosaïque lui servait vraisemblablement de seuil.

Les deux décrochements, sans décor mosaïqué, que l'on observe sur le fragment conservé se situent donc au fond du portique, le long du bâtiment adjacent. Marquent-ils l'emplacement d'un ou de plusieurs seuils permettant l'accès à l'édifice, ou s'agit-il plutôt de pilastres ou d'autres éléments architecturaux rythmant la paroi ? Dans ce dernier cas, la ou les portes du bâtiment ne se trouvaient pas dans l'axe du pavement, mais à droite ou à gauche de celui-ci. Si, au contraire, l'espace situé à droite de la zone de roues de peltes servait de seuil à l'édifice, on pourrait imaginer qu'une marche au moins permettait le passage du *forum* à la construction supposée. La marche, disposée exactement dans l'axe du pavement, aurait alors une largeur de plus de 3 m.

La découverte d'un bloc d'architecture monumentale à quelques mètres du pavement, appartenant à un fronton et dont la modénature ne correspond pas à celle des éléments connus du *forum*, conforte encore l'idée qu'un bâtiment important ouvrait sur le portique à cet endroit.



L'analyse iconographique du pavement semble mettre en image le triomphe de Neptune accompagné d'un grand cortège marin, constitué non pas de tritons et de néréides, mais d'autres divinités, probablement en lien direct avec la navigation, dont une Artémis marine<sup>789</sup>. Cette interprétation, ajoutée au fait que nous nous trouvons en plein cœur du *forum* de la ville, nous permet de faire un rapprochement avec les bâtiments publics du *vicus* de *Lousonna*. Nous y trouvons en effet plusieurs éléments (autel à Neptune, dédicace à Mercure, *schola* dans la basilique) qui montrent l'importance que devait avoir la corporation des nautes du Léman<sup>790</sup>. Si cette dernière avait une telle place au sein d'une agglomération secondaire, il n'y a aucun doute qu'elle devait jouer un rôle prépondérant dans le chef-lieu de la colonie de Nyon. Le pavement du *forum* a donc été vraisemblablement commandité et financé par la corporation pour mettre en valeur l'entrée d'un bâtiment public ou celle d'une *schola*. Nous pouvons alors tenter d'imaginer quelles divinités étaient figurées dans le cortège marin. La personnification des Vents<sup>791</sup> se trouvait vraisemblablement aux côtés de Neptune, mais peut-être aussi, comme à *Lousonna*, des dieux tels que Mercure ou Hercule, liés au commerce et aux voyages<sup>792</sup>. La fin du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s. correspondent à une période faste non seulement pour la monumentalisation des édifices de la colonie, mais également pour la corporation des nautes<sup>793</sup>.

Aucun autre pavement décorant le portique d'un *forum* n'a été découvert au nord des Alpes. Les exemples les plus proches proviennent d'Italie, du *forum* des corporations à Ostie notamment, et sont datés de la fin du 2<sup>e</sup> s.<sup>794</sup>

En dehors du territoire suisse, les mosaïques de *forum* sont très rarement attestées au nord des Alpes. Le seul exemple connu en Gaule se trouve à Saint-Bertrand-de-Comminges, où le marché, qui ouvre sur l'un des *fora*, est décoré d'un grand pavement noir et blanc<sup>795</sup>. Cette rareté, par opposition à la relative fréquence des pavements de *forum* en Suisse, peut vraisemblablement s'expliquer de deux manières différentes. Il pourrait tout d'abord s'agir d'une influence, particulièrement marquée en Suisse, d'exemples provenant d'Italie. Le lien avec les sites de la péninsule est particulièrement visible pour les cinq pavements situés au centre du *forum* d'Avenches, décorant la basilique (5.51 I-

III) et la curie (5.12 I-II). Le type de décor de ces mosaïques, en *tessellatum* blanc avec incrustations plus ou moins régulières de *crustae* noires, est absolument inconnu au nord des Alpes, alors qu'il est courant aussi bien au nord qu'au sud de l'Italie. C'est d'ailleurs, comme nous l'avons vu, le manque absolu de parallèle tant pour la technique que pour le style du pavement qui nous pousse à proposer une date précoce, peut-être tibérienne, pour ces sols. Il s'agirait alors des tous premiers pavements posés dans cette partie de la Gaule, influencés logiquement par les mosaïques réalisées à la même époque au sud des Alpes.

Le manque d'attestation de mosaïques dans les *fora* de Gaule s'explique peut-être aussi par la difficulté d'interprétation de données archéologiques anciennes, qu'il faudrait pouvoir replacer systématiquement dans le contexte de chaque ville. L'exemple des pavements d'Avenches est révélateur à ce sujet.

782 Cette hypothèse ne résout pas le problème de l'inscription, découverte dans le bâtiment de l'*Insula* 40, mentionnant l'embellissement d'une curie (Bossert/Fuchs 1989, 36–37, Inscription I 85). L'inscription rend vraisemblablement hommage à un personnage important qui a fait décorer la curie, mais elle ne se trouvait pas obligatoirement à l'intérieur du bâtiment auquel elle fait référence.

783 chap. IV.1.1.1.

784 Weidmann 1978a ; Bridel 1982 ; Rossi 1995a ; Brunetti/Henny 2012.

785 chap. III.1.17.

786 L'espace à disposition pour restituer la partie droite du pavement est visiblement trop court pour envisager un deuxième changement de direction du méandre. Dans ce cas, le méandre compterait trois changements de direction, un au centre du pavement et un de chaque côté de l'axe principal.

787 correspondant à une petite moitié de la longueur totale du portique.

788 Il faut probablement songer à un monument public, peut-être une curie, mais plus vraisemblablement un édifice en lien avec une corporation.

789 chap. III.1.3. – Sur plusieurs monnaies de cités grecques (Eubée, Thessalie, Leucade, etc.) se trouve une Artémis marine, chevauchant parfois la proue d'un navire. Cette déesse était alors protectrice des ports et, par extension, des navigateurs. Un texte d'Apollonios de Rhodes (I, 569–572) mentionne Artémis comme « gardienne des vaisseaux ».

790 pour les nautes du Léman et leur implantation à *Lousonna* : Luginbühl 1999.

791 chap. III.1.15.

792 concernant les dieux en relation avec les bateliers commerçants : Luginbühl 1999, 585.

793 La majorité des témoignages épigraphiques en rapport avec les nautes de Léman datent du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s. (Luginbühl 1999, 581).

794 Beccati 1961, pl. 172–187, etc.

795 chap. IV.1.1.1.1.

Sur les cinq sols du *forum*, tous découverts à la fin du 19<sup>e</sup> s., trois (basilique) avaient échappé à l'inventaire de V. von Gonzenbach et les deux derniers (curie et/ou annexes) sont simplement mentionnés dans son corpus, sans aucune indication du contexte architectural dans lequel ils s'intégraient. Ce n'est qu'en 1989, dans le cadre d'une étude de fond menée par Michel Fuchs et Martin Bossert sur le *forum* d'Avenches<sup>796</sup>, qui prend en compte l'ensemble de la documentation et des archives relatives à cette zone, que ces pavements seront mentionnés et situés dans des bâtiments en lien avec l'*area publica*. De même, la mosaïque dite d'Artémis de Nyon (**86.1 I**), découverte dans une cour en 1935, sans possibilité de connaître le contexte architectural qui l'entourait, a été interprétée stylistiquement, en fonction de son rapport avec l'eau, comme une mosaïque de thermes par les archéologues de l'époque et par V. von Gonzenbach. Aujourd'hui, après de nouvelles fouilles et de nouvelles études des documents anciens, nous pouvons affirmer qu'elle ne décorait pas les thermes, mais le portique nord de l'*area publica*.

Au vu de ces nouvelles interprétations à Avenches et à Nyon, nous ne pouvons pas exclure que d'autres pavements répertoriés en Gaule ou en Germanie ne soient en réalité des mosaïques de *forum*. Seules de nouvelles fouilles ou de nouvelles études permettraient peut-être, comme pour les deux agglomérations suisses, de replacer quelques pavements dans des bâtiments en lien direct avec une place publique.

#### IV.1.1.2 Théâtre

Avenches **5.67**.

De nombreuses tesselles en verre ont été mises au jour à proximité du théâtre d'Avenches (**5.67 I**). Dispersées dans différents lieux aux alentours de l'édifice, elles se trouvaient principalement dans le remblai d'un fossé tardif (fin 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s.), associées à des fragments de placages de marbre et de calcaire. Ce matériel appartient peut-être au décor du théâtre, en phase de démolition au moment du comblement du fossé. L'ensemble des tesselles découvertes étant en pâte de verre, seule l'hypothèse d'une mosaïque pariétale est envisageable. Ces éléments pourraient par exemple provenir du décor du mur de scène. L'hypothèse paraît cependant audacieuse au vu des matériaux, d'origine locale,

employés pour la construction du théâtre d'*Aventicum*, qui correspondent mal aux exemples, richement décorés, attestés dans d'autres théâtres du monde romain<sup>797</sup>. La présence de ces tesselles reste donc énigmatique.

Dans l'Empire romain, le décor de mosaïque est très rarement attesté dans les théâtres. Il existe néanmoins deux parallèles en Gaule, l'un à Orange, l'autre à Vaison-la-Romaine<sup>798</sup>. Dans les deux cas, des tableaux colorés, en mosaïque de verre, décoraient certains espaces du mur de scène, dans la partie centrale et sur les côtés. Quelques vestiges de décors en mosaïques étaient encore visibles *in situ* dans le théâtre d'Orange à la fin du 19<sup>e</sup> s. Si les découvertes sont rares, la présence de mosaïques pariétales dans les théâtres est toutefois mentionnée par Plinius<sup>799</sup>. Considéré pendant longtemps comme une mauvaise interprétation du texte latin, ce passage est aujourd'hui confirmé et illustré par les vestiges d'Orange et de Vaison-la-Romaine.

Si l'hypothèse d'un décor de mosaïques se révélait exacte dans le cas d'Avenches, ce théâtre serait le troisième à comporter une telle ornementation. La construction de cet édifice datant du début du 2<sup>e</sup> s., l'installation d'un décor pariétal en tesselles de verre serait plus vraisemblablement à situer lors de rénovations postérieures (150-250 apr. J.-C.)<sup>800</sup>.

#### IV.1.1.3 Thermes

Augst **4.11** ; **4.43** ; Avenches **5.61** ; **5.65** ; Nyon **86.2**.

Si les édifices thermaux sont attestés dans l'ensemble des villes du territoire, même en plusieurs exemplaires dans les agglomérations d'Avenches et d'Augst, tous ne semblent pas décorés de mosaïques. Il s'agit pourtant des bâtiments publics les plus fréquemment ornés de pavements. Ces derniers sont en effet appréciés pour leurs qualités décoratives, particulièrement recherchées dans ces lieux réservés au bien-être et à la réflexion, mais aussi pour des raisons pratiques d'étanchéité.

Les villes d'Avenches et d'Augst comptent chacune deux édifices de bains décorés de mosaïques. Il s'agit des thermes de l'*Insula* 19 (**5.65**) et de l'*Insula* 23 (**5.61**) à Avenches, des thermes des femmes (**4.43**) et des thermes du centre (**4.11**) à Augst. A Nyon, un seul édifice thermal (**86.2**), situé à proximité du *forum*, est attesté. Quant à Martigny, il n'est pas improbable que les bains publics de cette ville aient possédé un décor mosaïqué. Cepen-

dant, à ce jour, seules quelques tesselles et de minuscules fragments, généralement de couleur grise, ont été retrouvés sur le site, sans que l'on puisse définir avec exactitude l'espace qu'ils décoraient à l'origine.

A Avenches, trois édifices thermaux se succèdent ou se côtoient pendant les trois premiers siècles de notre ère<sup>801</sup>. Le premier bâtiment, tibérien, occupe l'*Insula* 19. Seules quelques tesselles non utilisées, découvertes dans une des couches de construction de l'édifice, indiquent avec vraisemblance la présence d'une mosaïque de cette époque, qui n'a pas été retrouvée à ce jour (5.65 II). Ces tesselles, polychromes, constituent par ailleurs la preuve que l'une des premières mosaïques construites à Avenches était en couleur, et non en noir et blanc. Le deuxième édifice thermal (*Insula* 23), daté du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a lui aussi été décoré de mosaïques. Ces dernières, dont l'une est polychrome et figurée (thiase marin)<sup>802</sup>, ornaient avant tout le bassin du *caldarium* (5.61 I-II). D'autres fragments (5.61 III-IV), découverts au même endroit, mais dont le mortier est très différent de celui du bassin, proviennent peut-être du sol du *caldarium* ou d'une autre pièce des thermes. La datation précoce de ce bâtiment et de son décor est attestée archéologiquement, puisqu'un nouvel édifice public, probablement dédié à Minerve, le remplacera dès le début du 2<sup>e</sup> s. Dès l'époque flavienne, un nouveau bâtiment thermal construit dans l'*Insula* 29, dans lequel aucun pavement n'a été trouvé, lui succédera. Une mosaïque fragmentaire, noire et blanche, provient des thermes avenchois du 2<sup>e</sup> s. (5.65 I). Elle se trouvait dans le *caldarium* d'un état postérieur des bains de l'*Insula* 19, daté des années 135-137 apr. J.-C.

Quatre thermes publics ont été découverts à Augst<sup>803</sup>. L'un se situe à Kaiseraugst, deux autres dans la ville haute (thermes des femmes et thermes du centre) et le dernier, un édifice de bains curatifs, à Grienmatt. Si plusieurs pavements ont été mis au jour dans les thermes du centre (4.11), seule une mosaïque très fragmentaire provient des thermes des femmes (4.43). Un fragment isolé, trouvé dans l'hypocauste de l'édifice de Kaiseraugst, suggère la présence d'un pavement dans cet établissement<sup>804</sup>. Quant aux bains curatifs de Grienmatt, aucune mosaïque ne semble y être attestée. Les fragments de mosaïque noirs et blancs des thermes des femmes (4.43 I) datent vraisemblablement du premier état de

construction, c'est-à-dire du deuxième ou du troisième quart du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. D'après l'épaisse couche de calcaire visible sur plusieurs d'entre eux et le mortier de tuileau formant un joint entre les tesselles présent sur d'autres, la mosaïque devait décorer un ou plusieurs bassins. Les thermes du centre, l'un des plus grands établissements de ce type découverts en Suisse, comportent plusieurs pavements géométriques noirs et blancs, décorant le *frigidarium* (4.11 I) et le *caldarium* (4.11 II), ainsi que trois ou quatre petites pièces (4.11 III-V) interprétées comme des espaces annexes au *tepidarium* (*sudatorium* ?). Le bâtiment date de la première moitié du 2<sup>e</sup> s.

A Nyon, les thermes du *forum* ont révélé deux pavements noirs et blancs. L'un décorait le *frigidarium* (86.2 I), l'autre le *tepidarium* (86.2 II). Cet édifice a été construit pendant la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et a subi par la suite de nombreuses transformations. Les mosaïques datent vraisemblablement du 1<sup>er</sup> s. ou du début du 2<sup>e</sup> s.

#### IV.1.1.3.1 *Frigidarium*

Augst 4.11 I ; Nyon 86.2 I.

Le *frigidarium*, pièce non chauffée, est généralement agrémenté d'un bassin d'eau froide. Comme ce type d'espace ne nécessite pas la présence d'un hypocauste, le décor en mosaïque, s'il existe, est souvent bien mieux conservé que dans les *tepidaria* et dans les *caldaria*. Sur les cinq thermes publics ornés de pavements, seuls deux (thermes du centre à Augst et thermes de Nyon) présentent avec certitude une mosaïque dans le *frigidarium*. Il

796 Bossert/Fuchs 1989 ; Tuor-Clerc 1989.

797 Nous remercions G. Matter, auteur d'une thèse de doctorat sur le théâtre d'Avenches (Matter 2009), de nous avoir donné des informations sur le lieu de découverte du matériel, ainsi que Th. Hufschmid, responsable des monuments du Site et Musée romains d'Avenches, pour son analyse du théâtre d'*Aventicum*.

798 pour l'étude des mosaïques pariétales dans des théâtres : Recueil Gaule III, 1, 58-59, n° 39 ; III, 3, 173, n° 662 ; Dumasy 2011.

799 Pline, *N. H.*, XXXVI, 114.

800 L'emploi de tesselles en verre ne semble pas antérieur au milieu de 2<sup>e</sup> s. sur le territoire suisse. – Voir aussi chap. I.1.2.

801 Martin Pruvot 2001 ; Martin Pruvot *et al.* 2006.

802 pour le détail de la scène : chap. IV.1.1.3.3.

803 notamment Laur-Belart 1991, 91-107 ; Berger 1998.

804 Schmid 1993, 143-145.

n'est de plus pas improbable que le décor du ou des bassins découverts dans les thermes des femmes d'Augst (**4.43 I**) appartienne au *frigidarium* de l'établissement.

Le *frigidarium* des thermes du centre à Augst (**4.11 I**), de plan carré, comporte un grand bassin accessible par trois marches dans sa partie sud. Le pavement, constitué d'un décor de cercles sécants noir sur fond blanc, entoure le bassin sur trois côtés. Ce dernier n'est en revanche pas décoré de mosaïques. Comme il se trouve à l'intérieur de la pièce, et non dans un espace annexe, adjacent au *frigidarium*, la forme du pavement épouse la sienne. Cette composition en U est tout à fait inhabituelle, tout comme l'absence de mosaïque dans les quatre angles, témoignant peut-être de piliers destinés à soutenir une coupole.

Le *frigidarium* des thermes publics de Nyon (**86.2 I**) était recouvert d'une mosaïque géométrique noire et blanche. Il s'agit d'une composition orthogonale de carrés adjacents. Comme à Augst, la pièce comporte un bassin rectangulaire qui se trouve ici à une des extrémités du *frigidarium*. La mosaïque, constituée d'un tapis rectangulaire, décore uniquement le sol de la pièce, jusqu'à l'emplacement du bassin.

Le décor géométrique noir et blanc de ces deux pavements est tout à fait adapté pour un sol particulièrement fréquenté et d'une surface relativement grande.

#### IV.1.1.3.2 Tepidarium

Augst **4.11 III-V ?** ; Nyon **86.2 II**.

Le *tepidarium*, salle tiède, est le plus souvent chauffé par hypocauste. La présence d'un sol surélevé implique généralement un état de conservation médiocre. Si le *tepidarium* ne possède pas de bassin, il est parfois associé à de petits espaces annexes utilisés pour favoriser la transpiration (*sudatorium*). Comme dans le cas des *frigidaria*, les salles tièdes des thermes suisses ne comportent pas systématiquement un décor en mosaïque. Seuls deux édifices, identiques à ceux mentionnés pour les salles froides (thermes du centre à Augst et thermes de Nyon) sont concernés.

A Augst, le sol du *tepidarium* ne possède pas de pavement. En revanche, quatre petites pièces, disposées aux quatre angles de la salle tiède, servaient vraisemblablement de *sudatoria* (**4.11 III-V ?**). Celles-ci étaient vraisem-

blablement toutes décorées de mosaïques noires et blanches, dont il ne reste rien aujourd'hui.

Dans les thermes de Nyon, le sol du *tepidarium* était orné d'une mosaïque. Ce pavement, très simple, présente un damier noir et blanc sur toute sa surface. Les deux mosaïques provenant des thermes de Nyon (*tepidarium* **86.2 II** et *frigidarium* **86.2 I**), aux décors géométriques relativement originaux exécutés avec soin et selon des bases identiques, ont probablement été posées simultanément à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., lors d'une reconstruction partielle du bâtiment. Elles pourraient être l'œuvre d'un même atelier.

#### IV.1.1.3.3 Caldarium

Augst **4.11 II** ; Avenches **5.61 I-II** ; **5.65 I**.

Le *caldarium*, pièce la mieux chauffée des thermes, peut contenir un ou plusieurs bassins d'eau chaude. La présence d'un hypocauste implique, comme pour les *tepidaria*, un état le plus souvent fragmentaire des pavements. Nous retrouvons ici les thermes du centre d'Augst, mais aussi deux édifices d'Avenches dont les autres pièces (*frigidarium* et *tepidarium*) ne semblent pas comporter de mosaïque. L'établissement de Nyon, en revanche, ne présente pas de mosaïque dans le *caldarium*.

A Augst (**4.11 II**), le *caldarium*, de grande taille, se caractérise par la présence de trois bassins disposés en U. Cet agencement est assez fréquent dans les *caldaria* des thermes publics. Le pavement recouvre l'ensemble du sol de la pièce chauffée, mais ne décore aucun des bassins. Il possède un décor original de quadrillage de bandes noir et blanc.

Deux mosaïques au moins décoraient le *caldarium* des thermes de l'*Insula* 23 d'Avenches (**5.61 I-II**). Ces deux éléments se trouvaient plus précisément dans le bassin, situé à l'une des extrémités de la pièce, à côté du *praefurnium* qui permettait de maintenir l'eau à bonne température. Le sol du bassin était vraisemblablement recouvert d'une mosaïque noire et blanche (**5.61 II**) dont il ne reste que quelques fragments revêtus d'une épaisse couche de calcaire. La seconde mosaïque (**5.61 I**) occupait le bord arrondi de la baignoire qui forme une sorte de banquette. Également recouvert de calcaire, le décor, polychrome cette fois-ci, présente plusieurs animaux d'un thiasse marin. La paroi verticale du bassin, située entre le pavement du sol et le



décor de la « banquette », ne comporte pas de tesselles, mais un enduit peint de couleur rouge. Nous ignorons si le sol de la pièce comportait lui aussi une mosaïque. Quelques fragments, retrouvés dans la démolition de l'hypocauste, appartenant à deux pavements différents de ceux du bassin, tendent à confirmer cette hypothèse. Le décor du *caldarium* des thermes de l'*Insula* 19 (5.65 I), très fragmentaire aujourd'hui, n'est pas restituable. Il s'agit visiblement d'un décor géométrique noir et blanc qui décorait le sol de la pièce.

Mises à part la banquette de l'*Insula* 23 et la mosaïque présumée des thermes tibériens de l'*Insula* 19 d'Avenches, l'ensemble des sols découverts dans les bains publics sont ornés de motifs géométriques noirs et blancs, adaptés à des lieux particulièrement fréquentés, parfois de grande taille.

Au nord des Alpes, très peu d'exemples de thermes publics décorés de mosaïques sont mentionnés. Nous manquons de ce fait de parallèles pour nos pavements. Les exemples les plus proches se trouvent le plus souvent en Italie. Quant aux banquettes ornées de mosaïques, elles sont particulièrement rares dans nos régions. Cependant, plusieurs fragments, découverts en Suisse dans des bains privés de *villae* (Colombier, Hölstein et Oberweningen), pourraient illustrer cette fonction<sup>805</sup>. Nous n'avons pas trouvé de parallèle dans les thermes publics suisses, mais la présence d'une banquette ornée de mosaïque est supposée à Aix-les-Bains<sup>806</sup>.

#### IV.1.2 Les habitations privées (*domus*)

Augst 4.2 ; 4.3 ; 4.4 ; 4.5 ; 4.7 ; 4.8 ; 4.9 ; 4.10 ; 4.19 ; 4.34 ; 4.35 ; 4.36 ; 4.37 ; 4.38 ; 4.39 ; 4.40 ; 4.41 ; 4.45 ; 4.46 ; Avenches 5.1 ; 5.2 ; 5.3 ; 5.4 ; 5.5 ; 5.6-5.7 ; 5.8 ; 5.11 ; 5.15 ; 5.16 ; 5.17 ; 5.20 ; 5.22 ; 5.23 ; 5.33 ; 5.35 ; 5.54 ; 5.55 ; 5.56 ; 5.57 ; 5.58 ; 5.59 (?) ; 5.62 ; 5.63 ; 5.64 ; 5.66 ; 5.69.

De nombreuses *domus*, tant à Avenches qu'à Augst, ont révélé la présence de pavements. En revanche, aucune mosaïque n'a été trouvée dans les édifices privés des villes de Nyon et de Martigny. La majorité des *domus* décorées de mosaïques ne comptent qu'un ou deux pavements, généralement réservés aux pièces de réception, les mosaïques décorant les thermes privés étant extrêmement rares<sup>807</sup>.

La majorité des pavements découverts à Avenches proviennent de zones d'habitat, le plus souvent inscrites dans la trame des *insulae*. Les îlots concernés (2, 3, 7, 8, 9, 10, 12,

12a, 16 et 23) comptent de un à quatre pavements, répartis dans une ou deux *domus*. Quelques habitations décorées de mosaïques se situent également en bordure des quartiers réguliers (5.3, 5.66, 5.69, etc.). Si les bâtiments ornés de pavements sont, comme on peut s'y attendre, généralement maçonnés, l'un d'eux présente la particularité d'avoir des parois en colombage (5.63). Il est pourtant daté de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s.

La fonction des pièces d'habitation avenchoises ornées de mosaïques n'est pas toujours claire. Il s'agit le plus souvent de salles de réception ou de *triclinia*, mais aussi de pièces de séjour ou de chambres. Certaines d'entre elles, moins nombreuses, sont chauffées par hypocauste (5.35 I, 5.54 I-III, 5.56 I, 5.57 I-II, 5.59 I, 5.62 I et 5.69 I).

Quelques grandes pièces, salles à manger ou de réception, présentent des pavements figurés représentant des sujets mythologiques. Nous trouvons ainsi Océan (5.2 I), Océan et les quatre Vents (5.5 I), Bellérophon (5.4 I), la Méduse (5.5 II), ainsi que le combat opposant Hercule à Antée (5.11 I). D'autres illustrent un combat de gladiateurs (5.58 I), une probable chasse en amphithéâtre (5.22 I), et divers thèmes animaliers, dont une oie (5.8 I) et un couple de cerfs (5.16 I). Les autres pavements comportent des compositions purement géométriques ou ornées de fleurons colorés, aux motifs souvent assez complexes. L'une des plus riches demeures d'Avenches, située dans l'*Insula* 12, possède à elle seule deux grands pavements à sujets mythologiques (mosaïque des Vents 5.5 I et mosaïque à Frise de palmettes illustrant la Méduse 5.5 II). Les autres maisons ne comportent généralement qu'un seul pavement aussi richement décoré.

La majorité des mosaïques qui se trouvent dans des édifices privés d'Avenches date de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Quelques exemples, cependant, sont plus précoces. Les trois pavements de la *domus* est de l'*Insula* 13 datent, pour l'un du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (5.64 II), pour les autres de la fin du 1<sup>er</sup> s. (5.64 I-III). De même, les mosaïques de la grande *domus* découverte en bordure des *Insulae* 3 et 4 (5.69 I-II) datent

805 chap. IV.3.3.

806 Recueil Gaule III, 3, 28, n° 431.

807 chap. IV.3.3.

de la fin du 1<sup>er</sup> s. Enfin, l'un des pavements de l'Insula 8 (**5.55 II**), appartenant à un état antérieur aux autres sols de la maison, a vraisemblablement été construit dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

La ville d'Augst a également révélé un grand nombre de mosaïques dans les édifices privés de type *domus* (*Insulae* 1, 3, 4, 5, 8, 10, 22, 24, 27, 28, 36 et 41/47). Si la plupart des maisons possèdent un ou deux pavements, un grand édifice surnommé le « Palazzo » (**4.2**), situé dans les *Insulae* 41 et 47, en compte onze. Malgré le grand nombre de maisons concernées, aucune d'elles ne possède de pavement figuré. Seuls quelques rares fragments présentent des récipients (**4.1 I**) ou des animaux (coq **4.10 I** et oiseaux **4.37 I**). Les motifs sont géométriques ou floraux et, le plus souvent, polychromes. Comme à Avenches, la plupart de ces pavements se trouvent dans des pièces de réception ou, éventuellement, dans des salles à manger. Nous ignorons le plus souvent quelle était l'utilisation exacte de ces espaces.

Les pavements d'Augst, notamment ceux, les plus nombreux, datés de la fin du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s., se caractérisent pourtant par une grande homogénéité dans la composition de leur décor. De style relativement sobre, les schémas géométriques sont souvent dessinés au trait et agrémentés de motifs floraux stylisés, réalisés dans des tons rouges et jaunes, plus rarement gris-bleu. C'est en particulier le cas pour les pavements du Palazzo, visiblement créés par un même atelier.

Les mosaïques plus précoces sont beaucoup moins nombreuses. Un seul pavement, découvert dans l'*Insula* 31 (**4.35 I**), est daté de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. Deux autres, provenant des bains privés d'une *domus* de l'*Insula* 3 est (**4.5**) — l'un des rares édifices de ce type décorés de mosaïques à Augst — ont peut-être été construits dans la première moitié du 2<sup>e</sup> s.

Plusieurs bâtiments décorés de mosaïques, mis au jour principalement à Avenches et à Augst, présentent des caractéristiques assez similaires à celles des *domus* privées, mais jouaient certainement un rôle différent, parfois en lien avec les corporations locales<sup>808</sup>. La nature particulière de ces édifices est suggérée soit par la présence d'une inscription faisant mention d'une *schola* par exemple, soit par un plan ou un type de décor inhabituel, soit par la découverte d'objets en rapport avec une activité spécifique.

Le bâtiment le plus riche en mosaïques, découvert à Avenches, correspond à plusieurs de ces critères (**5.20**). Déjà mentionné par V. von Gonzenbach, il compte quinze pavements qui couvrent la plupart de ses sols. Les plus simples occupent les petites pièces annexes, alors que les salles de réception et, peut-être, de bains présentent des pavements plus élaborés, polychromes et figurés. A proximité de ce bâtiment, la découverte d'une inscription mentionnant la corporation des bateliers de l'Aar et de l'Aramus<sup>809</sup> indique la présence d'une « *schola* des nautes », souvent identifiée à cet édifice<sup>810</sup>.

Parmi les bâtiments richement décorés et de grande taille se trouve également le palais de Derrière la Tour d'Avenches (**5.3**)<sup>811</sup>, dont la partie résidentielle et de réception existait depuis l'époque flavienne. Cet édifice a été remanié et très largement agrandi à l'époque sévérienne. Il occupe alors une surface totale de 15 000 m<sup>2</sup> et ne sert probablement plus de simple *domus* privée. Le matériel retrouvé lors des fouilles, notamment un relief représentant la Louve allaitant Romulus et Remus, des textes de lois gravés sur des plaques de bronze, un groupe statuaire révélant un fragment de statue équestre d'empereur, plusieurs lits en bronze, ainsi que des fragments d'un orgue hydraulique, nous incite à penser qu'il s'agissait d'un lieu très important en rapport direct avec l'élite politique et juridique de la ville. Plusieurs mosaïques ont été découvertes dans cet ensemble architectural, dont la plus grande mise au jour en Suisse, celle dite de Bacchus et Ariane (**5.3 I**). Cette dernière, qui occupait la salle centrale du bâtiment, est elle-même, par ses dimensions hors du commun (env. 216 m<sup>2</sup>) et par la complexité de son décor, un indice du caractère exceptionnel de l'édifice.

Aux abords du *forum* d'Avenches, un bâtiment constitué d'une enfilade de pièces toutes ouvertes du même côté, servait peut-être de bureaux à des corporations. L'un de ces locaux était orné d'une des rares mosaïques avec inscription découvertes en Suisse, la mosaïque dite de Marcianus (**5.23 I**). L'inscription, qui nous révèle le nom du commanditaire du pavement, était placée au niveau du seuil de la pièce<sup>812</sup>.

La mosaïque des Consuls à Avenches (**5.1 I**), qui mentionne dans son inscription le consulat de Pompeianus et d'Avitus<sup>813</sup>, nous permet de supposer la présence d'un bâtiment important au nord-est de la ville, à

l'intérieur du mur d'enceinte, le long du *decumanus maximus*, mais en bordure des quartiers réguliers. Malheureusement, aucune information archéologique ne nous est parvenue de cette fouille très ancienne (1676).

Le dernier édifice avenchois se trouve très vraisemblablement à l'intérieur de l'enceinte de la zone des sanctuaires (5.6–5.7). Il se caractérise non seulement par sa situation à proximité immédiate des temples, mais aussi par le décor de deux de ses pièces qui illustrent chacune Orphée charmant les animaux. Nous ignorons la nature exacte de ce bâtiment. Pouvons-nous envisager un lieu en rapport avec l'orphisme ou s'agit-il simplement d'une annexe aux édifices cultuels proprement dit ? Il n'existe, semble-t-il, pas d'autre endroit dans le monde romain dans lequel deux scènes d'Orphée décorent le même établissement<sup>814</sup>.

Un édifice d'Augst constituait peut-être le siège d'une corporation. Il s'agit d'une maison de l'*Insula* 30 (4.36) dans laquelle une statuette de Mars, ainsi qu'une arme appartenant probablement à un gladiateur ont été retrouvées<sup>815</sup>. Le bâtiment compte deux mosaïques. La première, la plus importante (4.36 I), représente plusieurs combats de gladiateurs, alors que la seconde, moins spectaculaire (4.36 II), est uniquement géométrique. La pièce ornée de la mosaïque aux Gladiateurs aurait servi de local de réunion ou de *triclinium* à une corporation, mais il n'en reste aucune trace. Nous pouvons seulement émettre l'hypothèse, en fonction des trouvailles recueillies pendant la fouille, que les propriétaires de l'édifice participaient à l'organisation de combats de gladiateurs ou entretenaient des contacts avec ces derniers.

Enfin, un autre bâtiment mis au jour à Augst a livré une concentration d'instruments médicaux et chirurgicaux. Il s'agissait peut-être d'un centre médical. L'une des pièces de cet établissement était décorée d'une mosaïque géométrique polychrome très originale (4.35 I).

Si nous ne savons souvent pas quel était le rôle exact de ces édifices, nous observons qu'ils sont pratiquement tous contemporains. Ils ont été construits et décorés de mosaïques entre la fin du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s. Cette datation correspond à la période la plus féconde en constructions de pavements, mais aussi à celle d'une monumentalisation de nombreux édifices, qui trahit la présence de corporations puissantes ou de propriétaires

particulièrement riches. Seul le centre médical d'Augst (4.35) date vraisemblablement du début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### IV.1.2.1 Pièces de réception

Augst 4.35 I ; 4.36 I ; Avenches 5.1 I ; 5.3 I ; 5.6–5.7 ; 5.20 A I ; 5.23 I.

La nature des locaux de réception est généralement difficile à déterminer. Une pièce principale, jouant certainement le rôle de salle de réception, voire de *triclinium*, ou parfois de salle de réunion dans le cas d'éventuelles *scholae*, se caractérise cependant dans chacun des établissements d'Augst et d'Avenches par un décor en mosaïque très recherché et souvent figuré.

A Augst par exemple, sur les 67 pavements découverts dans la ville antique, la mosaïque aux Gladiateurs (4.36 I) est la seule à posséder un décor figuré. Elle occupe la plus vaste pièce de l'édifice, qui ouvre sur le portique. La présence d'une rallonge en appareil isodome régulier au fond de la salle indique que celle-ci était employée, au moins partiellement, comme *triclinium*.

La pièce principale du bâtiment dit de la « *schola* des nautes » d'Avenches, chauffée par un hypocauste à canaux, se caractérise également par un décor figuré particulièrement original illustrant visiblement une scène de comédie, dont il ne reste aujourd'hui qu'un fragment (5.20 A I). D'après les éléments qui nous sont parvenus, le tableau central était encadré d'une large bordure constituée de plusieurs motifs géométriques.

Les salles qui abritent la mosaïque des Consuls (5.1 I) et celle de Marcianus (5.23 I) à Avenches sont avant tout remarquables par leurs inscriptions, qui donnent aux pavements un caractère officiel tout à fait particulier.

808 concernant la problématique des *scholae* : Goffaux 2010 ; Bouet 2001 ; Gros 2001, 376–385.

809 Frei-Stolba/Bielman 1996, 49–51.

810 Goffaux 2010, 11–13. L'auteur propose de voir la *schola* des nautes plutôt dans l'édifice découvert à proximité, employé comme salle de réunion d'après son aménagement et son décor (5.71). – Voir aussi chap. IV.1.1.1.2.

811 Morel 2001b, 47–49 ; Morel 2010.

812 pour ce bâtiment et ce pavement : Fuchs 1994.

813 Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001 et chap. III.3.

814 *corpus* des représentations d'Orphée en mosaïque : Jesnick 1997.

815 Laur-Belart 1991, 135–136 ; Berger 1998.

Quant à la mosaïque de Bacchus et Ariane (**5.3 I**), dont nous avons souligné la taille et le décor exceptionnel, elle se trouve au centre du bâtiment principal du palais de Derrière la Tour et ouvre directement sur la grande cour. Elle comporte de plus un élément inhabituel sur le territoire suisse. Au milieu du pavement, intégré à la structure du décor, se trouve un bassin octogonal. Cette particularité existe sur trois autres mosaïques<sup>816</sup>, l'une provenant du nord de la Rhétie (Westerhofen<sup>817</sup>), les deux autres de Gaule Belgique (Nennig<sup>818</sup> et Echternach<sup>819</sup>). Les exemples de Westerhofen et de Nennig sont datés du début du 3<sup>e</sup> s., celui d'Echternach, du début du 2<sup>e</sup> s. Il n'est pas improbable que ces bassins soient en rapport avec l'utilisation d'un orgue hydraulique, dont plusieurs fragments ont été retrouvés dans l'édifice avenchois. Une illustration de cet instrument, à base polygonale, se retrouve en effet sur la mosaïque de Nennig. Nous observons également que le bassin du pavement de Derrière la Tour est encadré par la représentation de dauphins affrontés, séparés par un objet interprété jusqu'ici comme une ancre. Cet objet, illustré de la même manière sur tous les dessins conservés, ressemble en fait assez peu à une ancre antique et se trouverait orienté bizarrement vers le bassin, l'anneau de suspension dirigé vers le bas<sup>820</sup>. Si l'on écarte l'hypothèse d'une mauvaise interprétation du motif par le mosaïste, nous pourrions supposer qu'il s'agit d'un objet lié au fonctionnement d'un orgue hydraulique<sup>821</sup>. Ainsi renforcé par l'utilisation tout à fait vraisemblable d'un orgue, le caractère exceptionnel et probablement officiel de la salle de réception du palais de Derrière la Tour semble indiscutable.

#### IV.1.2.2 *Triclinium*

Avenches **5.3 III** ; **5.22 I** ; **5.33 I** ; **5.54 I** ; **5.58 I** ; **5.69 I**.

La présence d'un *triclinium* est souvent uniquement décelable par le type de décor des pavements. Dans quelques cas, en effet, l'emplacement des lits est indiqué par une bande au décor plus sobre ou plus grossier, différent du reste du tapis.

Les exemples les plus flagrants se trouvent à Avenches, dans la pièce à exèdre de l'*Insula* 10 est (**5.54 I**) et, très probablement, dans celle de la *domus* située au nord des *Insulae* 3 et 4 (**5.69 I**). Dans les deux cas, une bande de rallonge aux motifs géométriques noirs et blancs, plus simples, placée au fond de

l'exèdre, correspond très certainement à l'emplacement d'un lit. Il s'agit d'un appareil isodome régulier dans l'*Insula* 10 et vraisemblablement d'un nid d'abeilles d'hexagones, au trait, dans l'autre maison. Le motif de l'*Insula* 10 se retrouve sur la mosaïque aux Gladiateurs d'Augst (**4.36 I**), où il joue un rôle identique<sup>822</sup>.

Dans l'*Insula* 23 d'Avenches, la fonction de la pièce abritant la mosaïque jaune (**5.33 I**) est également déterminée par son programme ornemental. En effet, la composition de ce pavement, dont le schéma est identique sur toute la surface, présente pourtant trois zones distinctes. Alors que le centre est décoré de fleurons polychromes, les deux extrémités de la mosaïque ne comportent que des motifs géométriques en couleur. La simplification du décor à l'est et à l'ouest de la pièce est encore accentuée par l'utilisation de tesselles plus grossières. Cette disposition laisse imaginer qu'il s'agissait d'un *triclinium* double, les lits prenant place aux deux extrémités de la salle<sup>823</sup>.

Plusieurs pavements avenchois se caractérisent par un petit panneau central figuré, autour duquel court une large bordure. Sur la mosaïque aux Gladiateurs d'Avenches (**5.58 I**), par exemple, le motif géométrique de la bordure, constitué d'un damier de triangles rectangles en opposition de couleurs et accentué dans ses diagonales par des épines rectilignes, est conçu pour amener tous les regards vers le centre du pavement. De même, la mosaïque de la Chasse (**5.22 I**) présente une bordure en damier, puis un sol en *opus reticulatum* blanc encadrant le tapis central. La disposition des motifs du panneau central, visibles de chaque côté de la pièce, et l'absence de décor sur le reste du sol font penser à une salle à manger. Finalement, l'un des pavements les plus précoces du palais de Derrière la Tour à Avenches (**5.3 III**) a été découvert dans une pièce à abside qui ouvre sur la cour intérieure et qui fait face à la salle d'apparat ornée de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Le pavement, composé d'un médaillon circulaire inscrivant un nid d'abeilles d'hexagones, n'occupait que le centre de la pièce. Le reste du sol était recouvert de *terrazzo*. Cette disposition du motif laisse penser que l'abside ainsi que les côtés du tapis en mosaïque permettaient l'installation d'un *triclinium* d'été.



### IV.1.2.3 Pièces annexes

Augst 4.2 IV-V ; VIII.

Seul le Palazzo d'Augst (4.2) possède des pavements dans quelques espaces annexes dont la fonction est parfaitement claire. Aucune autre *domus* d'Avenches ni d'Augst ne semble présenter de mosaïque dans une galerie, par exemple.

Dans la grande *domus* d'Augst, deux portiques décorés ont été découverts. Tous deux ornés d'une composition de peltes adossées noires sur fond blanc (4.2 IV-V), ils encadraient à l'est et à l'ouest une cour carrée. Cette *domus* présente aussi un passage entre deux pièces orné d'une mosaïque (4.2 VIII), dont le motif géométrique est assez proche de certains décors de seuil italiens<sup>824</sup>. De même, les pavements de portique comportent traditionnellement un motif assez simple, généralement géométrique noir et blanc<sup>825</sup>.

### IV.1.2.4 Bains privés

Augst 4.5 I-III ; 4.7 I ; 4.8 I-II ; Avenches 5.66 I.

Sur le territoire suisse, les bains privés sont rarement attestés dans les *domus*. Plusieurs édifices thermaux d'Augst, construits dans les *Insulae* 1 et 3, possèdent cependant des pièces décorées de mosaïques. A Avenches, il est probable que le bassin polygonal découvert à la Maladaire (5.66 I) appartienne à des bains privés. Le reste de l'édifice n'étant pas connu, il est impossible d'en dire davantage.

Dans l'*Insula* 1 d'Augst, deux *caldaria* sont décorés de mosaïque (4.8 I-II). Ils appartiennent probablement aux bains de deux maisons différentes. Dans l'un des bâtiments de l'*Insula* 3, seul le *caldarium*, reconnaissable à sa baignoire chauffée, comportait un pavement (4.7 I). L'autre maison est munie à la fois un *caldarium* (4.5 I) et un *tepidarium* (4.5 II) dont les sols sont recouverts d'un décor. Ce dernier se caractérise par une technique mixte, associant *opus sectile* et *opus tessellatum*. Le seuil reliant les deux salles thermales était également recouvert d'une mosaïque noire et blanche (4.5 III).

Dans ces deux *domus*, les pièces de séjour n'ont en revanche pas révélé de pavements. Les mosaïques de l'*Insula* 3 est (4.5) datent vraisemblablement de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. et celle de l'*Insula* 3 ouest (4.7), de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s.

### IV.1.3 Villae suburbaines

Avenches 5.9 I ; Nyon 86.4.

Très peu de *villae* suburbaines ont été découvertes en Suisse. L'une située aux environs d'Avenches et une autre à proximité de Nyon étaient décorées de mosaïques. Aucun édifice de ce genre ne semble avoir possédé des pavements dans la région d'Augst.

La mosaïque des Saisons (5.9 I) est la seule à provenir de la *villa* du Russalet, située au nord-est de l'enceinte d'Avenches. Révélée uniquement par quelques découvertes anciennes, dont ces fragments de mosaïque, la *villa* n'a jamais été réellement fouillée. Son emplacement a été repéré par photographies aériennes, mais son plan exact n'est pas connu. La mosaïque qui nous est parvenue est la plus fine de toutes celles découvertes dans la ville antique. D'après son décor, constitué d'une composition d'octogones adjacents, le pavement devait certainement décorer une grande pièce de la demeure.

816 Un autre exemple, découvert à Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône), présente un bassin octogonal au centre d'une pièce dont le sol est recouvert de mortier blanc et non d'un pavement (Barbet/Gandel 1997, 47-49). La construction du bassin se situe dans le courant du 2<sup>e</sup> s.

817 Parlasca 1959, 103-104, pl. 99-100.

818 Parlasca 1959, 35-38 pl. 36-39.

819 Recueil Gaule I, 2, 40-41, n° 182 ; Metzler *et al.* 1981, 159-161.

820 ancre : Recueil Gaule II, 2, 34, n° 175, pl. VI.

821 Jacob/Hochuli-Gysel 2001 34-35. L'objet illustré sur la mosaïque pourrait peut-être correspondre au n° 10 du dessin (*cymbala*) qui est directement associé, dans le fonctionnement de l'orgue, à un objet en forme de dauphin, nommé *delphini* par Vitruve. De plus, un orgue hydraulique à base polygonale (octogonale ou hexagonale ?) est représenté sur la mosaïque des gladiateurs de Nennig sur laquelle se trouve, comme à Avenches, un bassin octogonal. La mosaïque découverte à Westerhofen, proche stylistiquement de la mosaïque de Nennig, présente également un bassin octogonal, ainsi que, parmi les nombreuses scènes figurées, un champ illustrant deux dauphins se faisant face autour d'un trident très schématisé. Sur la mosaïque d'Avenches, la présence d'un bassin, comme celle de dauphins, peut également être en lien avec le thème dionysiaque (Merkelbach 1988, 13 et 66). Mais Dionysos n'apparaît pas sur les autres mosaïques avec bassin, citées ci-dessus. En revanche, la mention d'un joueur d'orgue hydraulique en lien avec le culte dionysiaque apparaît sur une inscription d'Ephèse de l'époque d'Hadrien (Merkelbach 1988, 19-20). – Concernant l'ensemble de ces aspects : Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010.

822 chap. IV.1.2.

823 au sujet de cette hypothèse : Rebetez 1997, 35-36.

824 Becatti 1961, pl. 30.

825 Becatti 1961, pl. 226 ; 228.

A Nyon, le quartier de La Muraz, au nord de la ville, était occupé par une grande *villa* suburbaine. Quelques mosaïques y ont été dégagées. L'une d'elles, la mieux connue (**86.4 II**), présente un décor géométrique noir et blanc formant un quadrillage à carré débordant, entouré d'un rinceau très stylisé. Ce canevas était, semble-t-il, interrompu par une scène figurée représentant les trois Parques dans un décor végétal. Le plan complet de la *villa* n'est pas connu.

Les villes du territoire suisse abritent donc un nombre important de mosaïques, concentrées avant tout à Avenches et à Augst. Réparties dans la plupart des quartiers de ces deux agglomérations, elles décoraient tantôt des maisons privées, tantôt des édifices publics. Nous constatons cependant que les mosaïques posées dans les édifices publics datent le plus souvent du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et semblent apparaître plus rarement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s., alors que la proportion des mosaïques ornant des maisons privées est inverse, la plupart se situant entre 150 et 250 apr. J.-C. environ. Il est assez normal que les édifices publics soient pratiquement les seuls à être décorés de pavements dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. puisqu'ils étaient maçonnés, alors que la plupart des habitations privées étaient en terre et bois. En revanche, le nombre restreint de bâtiments publics ornés de pavements dès le milieu du 2<sup>e</sup> s. est plus surprenant.

Nous constatons également une nette différence de style entre les pavements d'Avenches et ceux d'Augst. Si ceux de la capitale des Helvètes représentent assez souvent des scènes figurées, aux thèmes parfois mythologiques, les mosaïques d'Augst montrent essentiellement des décors floraux et géométriques, par ailleurs très originaux.

## IV.2 Agglomérations secondaires

Aarau 1 ; Baden 6 ; Berne 9 ; Biel-Bienne 10 ; Coire 31 ; Eschenez 44 ; Massongex 74 ; Olten 94 ; Rapperswil 111 ; Schleithem 119.2 ; Sion 166 ; Vevey 173 ; Lausanne-Vidy 130 ; Windisch 136 ; Yverdon 142 ; Zurich 146.

Plusieurs agglomérations secondaires ont révélé la présence de mosaïques. Elles sont cependant beaucoup moins nombreuses que dans les villes et décorent principalement les thermes publics et quelques maisons privées. Malheureusement, le contexte architectural est rarement connu pour ces sites et les pavements sont fréquemment recensés sur la base de mentions bibliographiques qui ne comportent souvent pas de descriptions.

Les mosaïques sont généralement de facture assez grossière, décorées de motifs géométriques noirs et blancs.

### IV.2.1 Thermes

Baden 6.2 ; Eschenez 44 ; Massongex 74.1 ; Schleithem 119.2 ; Sion 166.1 ; Lausanne-Vidy 130.2 ; Yverdon 142.2 ; Zurich 146.4.

La plupart des mosaïques découvertes dans ces thermes ne sont pas connues avec précision. Nous savons seulement, par exemple, que les pavements de Schleithem, de Sion et de Zurich étaient noirs et blancs avec des motifs géométriques simples (filets et bandes ?). Seule la mosaïque de l'*apodyterium* des thermes de Massongex (74.1 I) présente un décor figuré illustrant deux lutteurs.

Concernant la datation de ces édifices et de leurs pavements, les thermes de Massongex sont les plus précoces. La mosaïque du *caldarium*, dont il ne reste que quelques tesselles noires, date du début de notre ère (vers 10 apr. J.-C.). Celle de l'*apodyterium* est un peu plus tardive : elle a vraisemblablement été construite vers 30 apr. J.-C. Le pavement de Schleithem, noir et blanc, date de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et celui de Zurich du début du 3<sup>e</sup> s. Nous ignorons à quelle période ont été posés les sols des autres édifices.

### IV.2.2 Habitat

Massongex 74.2 ; Vevey 173 I ; Lausanne-Vidy 130.4 ; 130.5 ; Windisch 136.4 ; 136.5 ; Zurich 146.3.

Comme dans le cas des thermes, les informations manquent cruellement pour les édifices privés.

Le sol découvert à Zurich, décoré de cubes en perspective polychromes, semble de loin le plus complexe (début 3<sup>e</sup> s.). Plusieurs pavements, provenant de Massongex, de Lausanne-Vidy (130.5) et de Windisch (136.5), se caractérisent par un décor d'incrustations sur fond d'*opus signinum*<sup>826</sup>; ils sont datés aussi bien du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Massongex) que de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. (Lausanne-Vidy). Les autres mosaïques, généralement noires et blanches, présentent un décor géométrique assez simple. L'un des sols de Lausanne-Vidy (130.4 I) associe, de plus, l'*opus tessellatum*, l'*opus sectile* et l'*opus signinum*.

Si la fonction des pièces est rarement décelable, nous savons cependant que les mosaïques de Windisch décoraient les bains de deux maisons (136.4 et 136.5) et que l'édifice de Vevey (15–40 apr. J.-C.) était construit en terre et bois.

826 pour le détail de ces décors : chap. 1.3.1 (*opus scutulatum* à fond d'*opus signinum*).

### IV.3 Villae

Aigle 2 ; Attiswil 3 ; Bellach 147 ; Bennwil 7 ; Berne-Bümpliz 8 ; Bière 11 ; Birrwil 12 ; Bössingen 13 ; Bollodingen 14 ; Boningen 16 ; Bossonens 18 ; Buchs 20 ; Buix 21 ; Chancy 25 ; Le Châtelard-Baugy 26.1 ; Châtillon 27 ; Cheseaux 29 ; Chézard 30 ; Colombier 32 ; Commugny 33 ; Cormérod 34 ; Corsier 36 ; Crissier 148 ; Cuarnens 149 ; Dällikon 38 ; Dagmersellen 39 ; Dietikon 40 ; Dulliken 41 ; Essert-sous-Champvent 45 ; Estavayer-le-Gibloux 150 ; Fontaines 151 ; Genève 50.3 ; 50.4 ; Gränichen 52 ; Gretzenbach 53 ; Herzogenbuchsee 56 ; Hölstein 57 ; Jouxens 58 ; Kallnach 152.1 ; Kerzers/Chiètres 59.1 ; Kloten 60 ; Koblenz 61 ; Köniz 153 ; Künten 62 ; Küttigen 63 ; Le Landeron 154 ; Lausen 65 ; Lentigny 66 ; Leuzigen 67 ; Marly-le-Grand 72 ; Mendrisio 75 ; Messen 75a ; Möhlin 155 ; Möriken-Wildegg 156 ; Monthey 157 ; Mühlau 78 ; Mühleberg 79 ; Münchwilen 159 ; Münsingen 80 ; Munzach 81 ; Murten/Morat 158 ; Neftenbach 82 ; Niederbipp 83 ; Niedererlinsbach 84 ; Niedergösgen 85 ; Oberbuchsitzen 88 ; Oberkulm 89 ; Oberweningen 90 ; Oberwichtlach 91 ; Oberwil-Lieli 92 ; Orbe 95 ; Palézieux 97 ; Perly 99 ; Pfeffikon 100 ; Pratteln 104 ; Presinge 160 ; Prés-vers-Noréaz 106 ; Puidoux 107 ; Pully 108 ; Riaz 161 ; Riehen 111a ; Rolle 163 ; Rue 112 ; Rüfenach 113 ; Rütli 115 ; Saint-Blaise 116 ; Sainte-Croix 164 ; Saint-Prex 117 ; Saubraz 118 ; Schleithelm 119.1 ; Seengen 120 ; Sitterdorf 168 ; Thielle-Wavre 170 ; Toffen 124 ; Triengen 125 ; Trimbach 126 ; Tschugg 171 ; Unterlunkhofen 127 ; Vallon 172 ; Veltheim 128 ; Vicques 129 ; Vuillerens 134 ; Waltenschwil 135 ; Winikon 137 ; Winkel 138 ; Wittnau ; 139 ; Wohlen 140 ; Wolhusen 141 ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 ; Yvonand-Mordagne 143.2 ; Zofingen 144 ; Zuchwil 145.

Les villae sont très nombreuses sur le Plateau suisse. Leur existence est souvent connue depuis le 19<sup>e</sup> s. Plusieurs d'entre elles ont cependant fait l'objet de fouilles récentes qui ont permis de compléter le plan des édifices et d'apporter de nouveaux éléments de datation. Les villae possédaient généralement un ou deux sols en mosaïque. Les plus grandes, telles qu'Orbe, Colombier ou encore Munzach, peuvent en compter jusqu'à une dizaine. La villa de Munzach est cependant la seule de Suisse, à ce jour, à présenter un décor dans les portiques et les couloirs. Dans les autres sites, seules des pièces de séjour ou de bains sont ornées de mosaïques.

Comme pour les maisons privées des agglomérations, les mosaïques des villae ont le plus souvent été installées lors de rénovations ou de reconstructions des bâtiments pendant la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou le début du 3<sup>e</sup> s. Nous trouvons cependant plusieurs exemples de pavements plus anciens et quelques bâtiments dans lesquels les pavements appartiennent à des états différents (Colombier, notamment). Les sols du 1<sup>er</sup> s. se rencontrent surtout à Buix (21) et à Genève-Parc de La Grange (50.3), où la majorité des pavements se caractérisent par un décor d'incrustations sur fond d'*opus signinum*. La première moitié du 2<sup>e</sup> s. est représentée par le pavement de la

villa de Seengen. Les mosaïques de la villa de Hölstein (57), quant à elles, pourraient dater du milieu du 2<sup>e</sup> s.

Les mosaïques des villae, comme celles des domus, décorent avant tout les pièces d'habitation importantes (réception, *triclinium*), ainsi que les thermes privés. Ces derniers sont relativement fréquents dans ce type d'établissements et sont assez souvent décorés de pavements.

Une vingtaine de sols, répartis dans treize villae, présentent un décor figuré. Les sujets mythologiques apparaissent essentiellement dans la partie occidentale du territoire suisse. Les bâtiments les plus riches en pavements figurés sont Orbe (95.1) et Vallon (172), mais nous retrouvons aussi Thésée et le Minotaure à Cormérod (34), une mosaïque d'Orphée dans chacune des villae d'Yvonand (143.1 II et 143.2 I) et Bellérophon chevauchant Pégase à Herzogenbuchsee (56 II). Les autres thèmes figurés concernent avant tout les animaux marins et le dieu Océan, qui apparaît sur un pavement de Münsingen (80 I). Les pavements restants illustrent des poissons ou des monstres marins (Hölstein 57 II, Münsingen 80 II, Toffen 124 III et Unterlunkhofen 127 I). A Munzach (81) et à Oberweningen (90) apparaissent des événements tirés de la vie quotidienne (course de lévriers à Oberweningen et course de chars à Munzach). La majorité des pavements non figurés présentent une composition géométrique, souvent agrémentée de fleurons polychromes (Cheseaux 29, Herzogenbuchsee 56 IV, Hölstein 57 I, Kloten 60 B, Zofingen 144, etc.).

#### IV.3.1 Pièces de réception et de séjour

Les pièces de séjour les plus importantes de chaque établissement sont souvent ornées de pavements, mais la fonction exacte de chacune d'elles est généralement difficile à identifier. Nous ne mentionnons ici que quelques exemples dont le décor ou le contexte architectural apporte des indices à ce sujet.

##### IV.3.1.1 Pièces de réception

Munzach 81 III ; Oberweningen 90 A I ; Orbe 95.1 II ; Vallon 172 I.

Les pièces d'apparat ou de réception sont rarement reconnaissables avec certitude. Dans la plupart des sites, les fouilles n'ont pas



touché l'ensemble des bâtiments, générant de ce fait un plan assez fragmentaire. Nous supposons cependant que les pièces les plus richement décorées de certaines *villae* jouaient le rôle de salles de réception. Nous nous contentons ici de citer quelques exemples.

Le grand pavement découvert dans la *pars urbana* d'Oberweningen, illustrant en son centre une course de lévriers, servait vraisemblablement de pièce principale à l'établissement. De même, dans la partie la plus richement décorée de la *villa* de Munzach, où un grand couloir mène à deux pièces chauffées, se trouvaient certainement une salle d'apparat dans la pièce sud et un *triclinium*, d'après la composition du décor, dans la pièce nord. A Vallon, la mosaïque de la *Venatio* orne, indéniablement, la salle principale de l'établissement, qui servait de salle de réception, mais aussi, vraisemblablement, de *triclinium*. Quant à la *villa* d'Orbe, dont le plan est maintenant bien connu, au moins une des pièces décorées de mosaïques était utilisée comme salle de réception. Nous supposons en effet que le propriétaire des lieux emmenait ses hôtes dans la pièce ornée du « Cortège rustique », qui ouvre sur la grande terrasse d'où l'on avait une vue imprenable sur la vallée de l'Orbe et sur les Alpes, mais aussi sur une grande partie de son domaine. Le thème illustré sur la mosaïque servirait alors, entre autres, à mettre en avant les nombreuses activités agricoles constituant la richesse de cette grande exploitation.

#### IV.3.1.2 *Triclinium*

Munzach 81 IV ; Orbe 95.1 VII-VIII ; Vallon 172 I ; Yvonand-Mordagne 143.2 VIII.

Il existe plusieurs types de *triclinia* dans les *villae* suisses. Ces salles à manger sont généralement reconnaissables à la composition du décor ou à la forme de la pièce qui trahit l'emplacement des lits. Ces derniers sont installés au fond de l'espace, d'où l'on pouvait généralement admirer le décor principal du pavement. Les scènes figurées ne sont donc pas lisibles depuis l'entrée de la pièce, mais depuis le mur opposé. L'emplacement même des lits est matérialisé par des motifs plus simples, le plus souvent noirs et blancs, quelle que soit la complexité du reste du pavement.

Les salles à manger de la *villa* d'Orbe et, vraisemblablement, de celle de Vallon présentent un plan rectangulaire se terminant par une abside. A Orbe, les deux salles, sépa-

rées par un vestibule au décor de cercles sécants noirs et blancs (95.1 VI), ouvraient sur un grand jardin au fond duquel se trouvait un bassin monumental. Les deux mosaïques présentent une composition polychrome constituée de méandres de svastikas pour l'une (95.1 VIII) et d'un quadrillage de bandes à carré débordant pour l'autre (95.1 VII). Nous ignorons si elles possédaient un décor figuré sur l'un ou l'autre des panneaux. Le décor de l'abside n'était conservé pour aucun des deux sols.

A Vallon, l'ensemble des scènes de la mosaïque de la *Venatio* est lisible depuis l'abside. Cette dernière comporte un motif géométrique noir et blanc de peltes adossées, alors que le reste du pavement montre une riche composition d'hexagones timbrés de personnages, d'animaux et de fleurons polychromes.

A Munzach, la mosaïque, qui illustre une course de chars, occupait peut-être un *triclinium*. Le fond de la pièce présente en effet une large bande de rallonge, décorée de cercles sécants noirs sur fond blanc. La position des chevaux du seul quadrigé conservé, dans l'angle nord-est du pavement, suggère que les différents chars étaient représentés dans un mouvement rotatif, tournant autour du cercle central. Disposée ainsi, la scène était aussi lisible depuis la bande de rallonge.

Le pavement supposé du *triclinium* d'Yvonand n'est pas conservé. Seules quelques empreintes de tesselles sont apparues. L'emplacement des lits, disposés en U, est ici matérialisé par une base maçonnée.

#### IV.3.1.3 Bibliothèque, *tablinum* ?

Orbe 95.1 IX ; Vallon 172 II.

La neuvième mosaïque d'Orbe, représentant Achille à Skyros, occupe une grande salle rectangulaire située dans le bâtiment principal de la *villa*. Souvent interprétée comme une salle de réception, nous préférons y voir une bibliothèque ou une salle d'étude. Nous observons ici, comme dans les *triclinia*, que les scènes figurées sont seulement lisibles depuis le fond de la pièce. La volonté du commanditaire d'amener le spectateur à l'autre extrémité de la salle est encore accentuée par un jeu optique subtil dans le motif de bordure. Ce dernier illustre une bande de consoles en relief qui change de sens à chaque extrémité du pavement. Cette disposition du décor de bordure incite le visiteur à pénétrer dans la salle et à se retourner pour découvrir

les scènes figurées<sup>827</sup>. Une banquette ( ? ) maçonnée installée au fond de la pièce, large de 90 cm, est trop étroite pour y installer des lits et probablement un peu trop large pour servir de véritable banquette. Il faut peut-être voir là l'emplacement de meubles, ce qui renforcerait l'hypothèse d'une bibliothèque. Le thème littéraire d'Achille à Skyros, particulièrement apprécié par les Romains, prend tout son sens dans un lieu destiné à l'étude et à l'éducation<sup>828</sup>.

Dans la *villa* de Vallon, la fonction de la pièce abritant la mosaïque dite de Bacchus et Ariane n'est pas tout à fait claire. Le décor représente Ariane découverte par un satyre, entourés de masques de théâtre et de trois portraits de femmes. Contrairement à ce que nous avons vu pour les *triclinia*<sup>829</sup>, la scène est lisible ici depuis l'entrée de la pièce et non depuis l'abside<sup>830</sup>. Une bande sans mosaïque, courant le long des murs nord, ouest et sud, marque l'emplacement de meubles. Ces derniers, dont des vestiges de bois calcinés ont été retrouvés, abritaient certainement les statues du laraire familial, ainsi que les bustes des ancêtres, mais aussi vraisemblablement les archives et la bibliothèque de la maison. Plusieurs figurines en bronze, faisant partie du laraire, jonchaient le pavement. Elles représentent notamment Diane, Mercure, Apollon, mais aussi Isis et Harpocrate. L'attestation d'un culte privé voué à des divinités égyptiennes est unique en Suisse<sup>831</sup>. Cette pièce pourrait ainsi être un *tablinum* ou une bibliothèque, à l'intérieur du ou de laquelle se trouvait le sanctuaire domestique.

#### IV.3.1.4 Pièce de séjour

Orbe 95.1 III.

Les appartements privés se composaient de quelques pièces, dont une chambre à coucher (*cubiculum*). Plusieurs appartements de ce type ont été retrouvés à Orbe. L'un d'eux comporte une mosaïque, celle dite de Triton et Thésée, qui décorait une grande salle à abside. Longtemps attribuée à une pièce thermique, en lien avec le décor marin de l'abside, la mosaïque est maintenant interprétée avec certitude comme un sol de pièce de séjour.

D'autres mosaïques ornaient vraisemblablement les appartements privés de *villae*, mais nous n'avons pas trouvé à ce jour d'exemple où la fonction des pièces est aussi claire qu'à Orbe.

#### IV.3.1.5 Cubiculum

Orbe 95.1 IV.

Dans l'appartement privé adjacent à celui que nous venons de mentionner, se trouvait également un pavement. Celui-ci ornait la chambre à coucher (*cubiculum*). Il s'agit de la mosaïque au labyrinthe, au centre de laquelle figurait à l'origine le combat de Thésée et du Minotaure. Au nord de la pièce, une large bande de rallonge décorée d'un motif géométrique noir et blanc prolonge le pavement. Elle marque l'emplacement du lit depuis lequel la scène centrale était visible.

### IV.3.2 Pièces annexes

#### IV.3.2.1 Antichambre ou vestibule

Orbe 95.1 I ; VI.

Dans la *villa* d'Orbe, deux espaces décorés de mosaïques servaient vraisemblablement de vestibules, donnant accès à des pièces plus importantes. L'une (95.1 I) présente un motif polychrome de cubes en perspective particulièrement original. Il s'agit d'un espace rectangulaire qui ouvre sur une grande pièce ornée de la mosaïque du Cortège rustique (95.1 II). Le second vestibule se situe entre deux pièces à absides interprétées comme des *triclinia* (95.1 VII-VIII). La mosaïque décorant ce local (95.1 VI) possède un motif géométrique noir et blanc, l'un des plus simples de la *villa* d'Orbe. Les seuils de ces pièces n'étant pas conservés, nous ignorons si le vestibule servait d'accès aux deux *triclinia* ou seulement de passage pour se rendre dans les jardins.

#### IV.3.2.2 Portique

Munzach 81 I ; V.

La *villa* de Munzach est la seule à comporter des galeries décorées de pavements. Le portique ouest présente un damier noir et blanc (81 I), le portique sud (81 V) un tapis de carrés et de rectangles au trait, blancs sur fond noir.

Il est intéressant de noter que quelques mosaïques de portiques retrouvées en Suisse se situent toutes dans la région d'Augst, plus précisément dans le « Palazzo » (4.2 IV-V)<sup>832</sup> et dans la *villa* de Munzach, et, d'après les analyses pétrographiques, seraient non seulement contemporaines, mais aussi probablement l'œuvre d'un même atelier<sup>833</sup>.

### IV.3.2.3 Couloir

Munzach **81 II** ; Winkel **138 III**.

Les mosaïques de couloirs sont aussi rares que celles des portiques. Seuls deux exemples sont recensés sur le territoire.

Nous retrouvons la *villa* de Munzach qui possède non seulement des pavements pour ses portiques, mais aussi une mosaïque de couloir (**81 II**). Il s'agit d'un accès menant aux deux pièces les plus richement décorées de l'édifice. Comme pour les portiques, le motif du pavement, constitué d'un damier noir et blanc, est très simple.

La *villa* de Winkel comportait également un couloir orné d'une mosaïque (**138 III**). Cette dernière présente, de la même manière qu'à Munzach, un décor géométrique noir et blanc.

### IV.3.2.4 Terrasse ou portique au niveau supérieur

Bösingen **13 III** ; Pully **108 II**.

La construction de mosaïques au premier étage d'un bâtiment est plutôt rare dans nos régions. Deux exemples sont cependant attestés en Suisse. Ce type d'aménagement, connu à Pompéi et à Herculaneum et mentionné par Vitruve, apparaît rarement dans le reste de l'Empire<sup>827</sup>.

La *villa* de Pully présente un plan avec deux pavillons en hémicycle. L'un d'eux comportait deux niveaux. Le premier étage, qui servait de terrasse supérieure, était décoré d'une mosaïque. Pendant la fouille, les fragments du pavement ont été découverts au-dessus d'une couche de charbon de bois témoignant de la présence d'un plancher carbonisé<sup>828</sup>.

Le deuxième exemple de mosaïque installée à un niveau supérieur se trouve à Bösingen. Il s'agit ici d'un grand portique au-dessous duquel se trouve un cryptoportique dont le plafond était peint. Lors de la fouille, les fragments de mosaïque ont été retrouvés au-dessus de ceux de la peinture du plafond, attestant la présence d'une mosaïque à l'étage.

### IV.3.3 Bains privés

Bellach **147** ; Bennwil **7** ; Bossonens **18** ; Chézard **30** ; Colombier **32 VIII-XI** ; Corsier **36 I-II** ; Dällikon **38 II** ; Genève **50.3 VIII** ; **50.4 I-VI** ; Gretzenbach **53 I-II** ; Hölstein **57 I-II** ; Kloten **60 A II-III** ; **B I-III** ; Koblenz **61** ; Küttigen **63 II** ; Lausen **65** ; Münchwilen **159 I** ; Münsingen **80 I-II** ; Niedergösgen **85 I-II** ; Oberweningen **90 B II** ; Orbe **95.1 V** ; **X-XI** ; **XIV** ; Riaz **161 I-II** ; Toffen **124 I-III** ; Tschugg **171 I-II** ; Unterlunkhofen **127 I-II** ; Vicques **129 I-II** ; Waltenschwil **135 I-II** ; Winkel **138 VI-VII** ; Yvonand-La-Baumaz **143.1 II**.

Un nombre important de *villae* comportent des bains privés. Les pièces thermales sont soit intégrées à la partie résidentielle de l'édifice, soit installées dans un bâtiment indépendant. Il est fréquent qu'une ou plusieurs de leurs salles soient décorées de mosaïques. Plusieurs des pavements figurés découverts dans les *villae* proviennent d'ailleurs de ces pièces. Si la plupart de ces mosaïques ornaient les sols, quelques-unes décoraient les parois ou les bassins.

Dans plusieurs *villae* (Gretzenbach, Münsingen, Hölstein, Unterlunkhofen, Vicques, etc.), quelques pavements ont été mis au jour dans les thermes, alors que les pièces d'habitation ne semblent pas en posséder. Si cette observation est parfois due aux hasards des lieux de fouilles, elle reflète dans d'autres sites l'importance fonctionnelle et décorative des mosaïques dans les zones thermales.

Comme celles des pièces d'habitation, les mosaïques des bains recensées sur le territoire suisse ont le plus souvent été posées dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou le début du 3<sup>e</sup> s. Seuls

<sup>827</sup> concernant cette disposition du motif de consoles en relief : Paratte 1999, 123-125 ; Recueil Gaule III, 3, 289, n° 857.

<sup>828</sup> Nous remercions C. A. Paratte de nous avoir fourni de précieuses informations concernant ce pavement, son interprétation et le contexte architectural dans lequel il se trouve. C. A. Paratte prépare une thèse de doctorat sur les mosaïques d'Orbe (Université de Lausanne).

<sup>829</sup> chap. IV.1.3.1.

<sup>830</sup> Le fait que la scène principale de la mosaïque soit vue depuis la porte nous semble suffisant pour rejeter l'hypothèse du *triclinium*. Le pavement était visible depuis l'entrée, tout comme l'était le mobilier de la pièce à l'intérieur duquel on pouvait voir le laraire, les portraits et tous les objets qu'il devait abriter.

<sup>831</sup> concernant la pièce et son laraire : Rebetz 1992a, 7-9 ; Fuchs 2000, 61-63 ; 2001, 190 et 197-198.

<sup>832</sup> pour les mosaïques de portiques découvertes dans les *domus* : chap. IV.1.3.2.

<sup>833</sup> concernant ces ressemblances : Joos 1985 ; Schmid 1993, 185-186.

<sup>834</sup> Adam 1984, 215-216, fig. 468-469.

<sup>835</sup> Reymond/Broillet-Ramjouié 2001, 24 ; May Castella 2013, 109-117.

les pavements en *opus signinum* des *villae* de Genève (**50.3 VIII** et **50.4 I-VI**) et le décor des premiers états de construction des bains de Colombier (**32 VIII** et **X-XI**) datent vraisemblablement du 1<sup>er</sup> s. et du début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### IV.3.3.1 *Apodyterium*

Gretzenbach **53 II** ; Kloten **60 B I**.

Les deux pavements d'*apodyteria* mentionnés dans les rapports de fouille ne sont pas conservés. Nous savons seulement que la mosaïque de Gretzenbach était noire et blanche.

#### IV.3.3.2 *Frigidarium*

Corsier **36 II** ; Genève **50.4 I** ; Hölstein **57 I-II** ; Küttigen **63 II** ; Münsingen **80 I-II** ; Niedergösgen **85 I** ; Orbe **95.1 X** ; **XIV** ; Toffen **124 III** ; Unterlunkhofen **127 I** ; Waltenschwil **135 Ia-b** ; Yvonand-La-Baumaz **143.1 II** ; Yvonand-Mordagne **143.2 I**.

Les mosaïques de *frigidaria* sont relativement fréquentes et proviennent, pour les exemples les mieux conservés, des *villae* de Niedergösgen, de Hölstein, de Münsingen, de Toffen et d'Unterlunkhofen.

La plupart d'entre-elles étaient figurées de thèmes marins. Elles représentent des poissons (Münsingen **80 I-II** et Toffen **124 III**), des monstres marins (Unterlunkhofen **127 I**) ou le dieu Océan (Münsingen **80 I**). La mosaïque d'Yvonand-Mordagne et celle d'Yvonand-La-Baumaz, dont il ne reste rien aujourd'hui, illustraient Orphée charmant les animaux. Parmi les autres sols, celui d'Hölstein comporte un décor de fleurons polychromes et celui de Niedergösgen des motifs végétaux noirs sur fond blanc. Souvent de plan presque carré, ces pavements se caractérisent par une composition centrée, parfois adaptée à la forme de la pièce par l'ajout de bandes de rallonge (Hölstein). Deux exemples présentent un décor beaucoup plus simple (Genève et Orbe **95.1 X**), constitué d'un semis d'éclats sur fond d'*opus signinum*.

A Hölstein, à Münsingen et à Orbe (**95.1 XIV**), le *frigidarium* donnait accès à un bassin. A Münsingen, le sol de la pièce (**80 I**) et le fond du bassin (**80 II**) étaient couverts de mosaïque. La piscine se caractérise par un décor de poissons qui devaient sembler nager dans l'eau. A Hölstein, le sol du bassin n'était pas décoré de mosaïque. En revanche, quelques fragments de forme arrondie, représentant notamment un monstre marin (**57 II**), occupaient certainement le rebord de la

piscine, comme c'est le cas dans les thermes de l'*Insula* 23 d'Avenches<sup>836</sup>. A Orbe, si le sol du *frigidarium* ne semble pas posséder de pavement, les vestiges d'une décoration pariétale mixte, associant tesselles de mosaïque (verre et pierre), coquillages, peinture murale et stuc, ont été retrouvés en démolition au fond du bassin. Ces éléments ne nous donnent pas d'indication précise quant aux motifs représentés. Un décor de même type a aussi été découvert dans le *frigidarium* des bains de Corsier. Dans les provinces romaines, cette technique décorative est peu représentée et prend généralement place sur les parties hautes des parois et sur les plafonds des thermes, particulièrement des *frigidaria*.

#### IV.3.3.3 *Tepidarium*

Corsier **36 I** ; Gretzenbach **53 I** ; Kloten **60 B III** ; Niedergösgen **85 II** ; Riaz **161 I** ; Tschugg **171 II** ; Toffen **124 II** ; Unterlunkhofen **127 II** ; Vicques **129 II** ; Winkel **138 VII**.

Les mosaïques des *tepidaria* paraissent plus simples que celle des *frigidaria*. Cette impression est peut-être due au fait qu'elles sont généralement moins bien conservées. Elles possèdent le plus souvent des motifs noirs et blancs, quelquefois accompagnés de fleurons polychromes (Kloten et Tschugg). Certains pavements présentent, comme ceux des *frigidaria*, une composition centrée.

Plusieurs sites comportent des mosaïques dans le *frigidarium* et dans le *tepidarium* (Niedergösgen, Toffen et Unterlunkhofen). Celles d'Unterlunkhofen, les mieux conservées, se caractérisent de plus par une facture et un style assez similaires, témoins probables de l'œuvre d'un même atelier.

#### IV.3.3.4 *Caldarium*

Colombier **32 VIII** ; Bossonens **18** ; Kloten **60 A II** ; **60 B II** ; Münchwilen **159 I** ; Niedergösgen **85 II** ; Orbe **95.1 XI** ; Toffen **124 I** ; Tschugg **171 I** ; Vicques **129 I** ; Winkel **138 VI**.

Les sols des *caldaria*, souvent très fragmentaires, semblent stylistiquement assez proches de ceux des *tepidaria*. Dans plusieurs sites (Kloten, Tschugg), les mosaïques des salles tièdes et chaudes appartiennent visiblement au même programme décoratif.

La présence d'un bassin est fréquente dans les *caldaria*. A Colombier, par exemple, les fragments de mosaïque découverts dans cette salle ornaient certainement le rebord d'un bassin, comme on l'observe sur celui du *caldarium* des thermes de l'*Insula* 23 à



Avenches<sup>837</sup>. Le motif fragmentaire retrouvé dans la couche de démolition de l'hypocauste de Colombier pourrait correspondre, comme à Avenches, au corps enroulé d'un monstre marin. Nous remarquons d'ailleurs que le plan du *caldarium* de Colombier, avec une petite abside d'un côté et un bassin adjacent au *praefurnium* de l'autre, est très semblable à celui de l'*Insula* 23. L'édifice avenchois étant daté du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., il n'est pas improbable que le décor du *caldarium* de Colombier soit plus ou moins contemporain.

À Münchwilen, la mosaïque, blanche et noire, recouvrait toute la surface d'un petit bassin (sol, paroi et rebord).

#### IV.3.3.5 Salle de repos

Orbe 95.1 V.

À la suite des fouilles effectuées dans la *villa* d'Orbe entre 1986 et 2004 par l'Université de Lausanne, de nouveaux éléments quant au contexte architectural des pavements sont apparus. L'une des principales découvertes concerne la célèbre mosaïque des Divinités de la semaine. Il s'avère en effet que ce pavement, très richement décoré, n'appartient pas, comme on aurait pu le penser, à une pièce d'habitation ou de réception, mais à une salle thermale. Cependant, d'après le plan des bains, il ne décorait probablement pas une salle d'eau à proprement parler, mais plutôt une pièce de repos, ouverte sur la terrasse de la *villa*. Après le passage dans les salles d'eau, les Romains aimaient en effet se détendre et discuter entre amis dans des pièces réservées à cet effet. Quand le temps le permettait, ils profitaient souvent de promenades ou de bains de soleil dans des jardins agrémentés de points d'eau. Ces activités étaient intimement liées à la pratique du bain et il n'est pas improbable que la pièce d'Orbe ait joué ce rôle dans la partie thermale de la *villa*. Le décor figuré de la mosaïque aux Divinités, particulièrement complexe, devait certainement inciter les propriétaires et leurs invités à la réflexion et à la discussion.

Si les sept dieux de la semaine figurent en bonne place sur ce pavement, associés de manière subtile à d'autres figures mythologiques<sup>838</sup>, la position centrale de Vénus fait vraisemblablement référence à l'eau et, de ce fait, aux thermes. Les scènes secondaires, qui montrent des néréides chevauchant des centaures, renforcent encore cette lecture du pavement.

#### IV.3.4 Fontaine ou nymphée

Orbe 95.1 XIII.

Le décor de fontaine ou de nymphée est rarement attesté en Suisse, ou, du moins, rarement conservé. Seuls quelques indices, par exemple une concentration de tesselles en verre à proximité d'un point d'eau ou dans un jardin, nous laissent supposer la présence d'une telle décoration.

C'est le cas à Orbe, à côté du château d'eau de la *villa*. Dans le remplissage d'un bassin en bois, la découverte de tesselles de verre et de fragments de peinture trahit la fonction ornementale de ce point d'eau, qui servait probablement de fontaine ou de nymphée.

836 chap. IV.1.1.3.

837 concernant ce pavement et sa banquettes décorée : chap. IV.1.1.3.

838 nouvelle interprétation stylistique : chap. III.1.11.

## IV.4 Camp légionnaire

Windisch 136.

Le poste militaire de *Vindonissa* (Windisch) sera transformé en un camp légionnaire sous Tibère. Il comptait quelque 6000 hommes et comportait notamment un grand édifice thermal, dans lequel plusieurs pavements ont été trouvés. Quelques mosaïques se trouvaient également dans les maisons des tribuns.

Les pavements découverts dans les thermes sont assez nombreux (**136.1 I-VIII**). Datés du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et ornés de motifs noirs et blancs relativement simples, ils décoraient le *caldarium* (**136.2 III-IV**) et le *tepidarium* (**136.2 I-II**), ainsi que d'autres espaces aux fonctions indéterminées (**136.2 V-VIII**).

Une pièce annexe, située entre deux maisons de tribuns et construite à la fin du 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s., a révélé la présence de quelques fragments polychromes aux motifs géométriques variés. Au vu de ces échantillons, la composition du pavement devait être assez recherchée.

## IV.5 Lieux de culte

### IV.5.1 Mithraeum

Orbe 95.2.

Le *mithraeum* découvert à l'extérieur de l'enclos de la *villa* d'Orbe est l'un des rares exemplaires connus en milieu rural. En Suisse, seuls deux édifices culturels dédiés au dieu perse Mithra ont été mis au jour jusqu'ici, le second se trouvant à Martigny. Celui d'Orbe a été construit à la fin du 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s.

L'édifice compte plusieurs pièces, parmi lesquelles le *spelaeum* que l'on peut interpréter comme le cœur du sanctuaire. À droite et à gauche de ce dernier se trouvent deux banquettes surélevées, sur lesquelles les mystes s'allongeaient pour suivre la liturgie. Au fond de la pièce, la tauroctonie reposait dans une niche absidiale surélevée.

Une quarantaine de tesselles en verre ont été découvertes dans ou à proximité du *mithraeum*. Elles provenaient certainement du *spelaeum*. Leur nombre restreint ne nous permet pas de déterminer à quel endroit précis se trouvait la mosaïque à laquelle elles appartenaient. Il s'agissait peut-être d'un décor de niche, de petits panneaux décoratifs ou d'incrustations irrégulières de tesselles contre les parois ou les plafonds permettant de créer des jeux de lumière. Nous pourrions aussi imaginer la présence d'une mosaïque plus grande décorant les murs et/ou la voûte, dont les tesselles auraient été récupérées lors de l'abandon de l'édifice, comme l'ont été les autres éléments figurés, le mobilier ou les inscriptions rappelant le culte de Mithra. La prédominance du bleu rappelle peut-être le décor habituel des *mithraea*, qui représente la voûte céleste composée le plus souvent d'étoiles dorées sur fond bleu<sup>839</sup>.

### IV.5.2 Eglises et centres épiscopaux

Coire 31.2 ; Genève 50.5 ; Riva San Vitale 162 I.

Plusieurs églises, construites entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> s., étaient décorées de mosaïques. Ces édifices se concentrent dans deux centres particulièrement importants au début de la chrétienté en Suisse, Genève et Coire, ainsi qu'au sud des Alpes, à Riva San Vitale.

Le groupe épiscopal de Genève a livré plusieurs vestiges de pavements, datant du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> s. environ. Trois d'entre eux (50.5

III–V) décoraient l'abside et le *ciborium* des différents baptistères qui se sont succédé à cet endroit. Les pièces annexes de la cathédrale ont également révélé des décors : l'une présentait les restes d'une mosaïque pariétale en tesselles de verre (50.5 II), une autre, la célèbre salle de réception chauffée, une grande mosaïque de sol. Si les pavements des baptistères sont très fragmentaires, l'un d'entre eux au moins (50.5 IV) possède, comme celui de la grande salle épiscopale, un riche décor polychrome.

L'église St-Etienne de Coire était elle aussi décorée d'un pavement (31.2 I) occupant vraisemblablement le déambulatoire. Daté du 5<sup>e</sup> s., ce sol présente un décor en demi-cercle, épousant la forme de l'abside et constitué de motifs polychromes sur fond noir.

La deuxième mosaïque (31.2 IV) trouvée dans cet édifice se situe dans le caveau funéraire construit sous l'église. Elle décore les murs d'une absidiole, petite niche installée dans le mur au fond de la pièce. Cette mosaïque, probablement datée du 6<sup>e</sup> s., est très fragmentaire. Il devait pourtant s'agir d'une scène figurée, dont la partie basse, seule conservée, principalement constituée de tesselles de verre, nous donne assez peu d'indices. Il n'est pas improbable que soit représenté ici le Christ, figuré ou symbolisé par un agneau, au sommet du Mont Paradis ainsi que les quatre fleuves qui s'échappent de ce dernier. Ce type de représentation apparaît sur les mosaïques pariétales des absides de S. Vitale à Ravenne et de SS. Cosma e Damiano à Rome, toutes deux datées de la première moitié du 6<sup>e</sup> s.<sup>840</sup> Seuls les quatre fleuves dévalant du Mont Paradis sont reconnaissables aujourd'hui sur la mosaïque de Coire.

À Riva San Vitale, un pavement en *opus sectile* ornait le sol d'un baptistère paléochrétien daté du 6<sup>e</sup> s. De plan octogonal et flanqué de huit niches alternativement semi-circulaires et quadrangulaires, cet édifice possédait un décor géométrique noir et blanc sur toute sa surface. Le motif utilisé pour l'espace principal ainsi que celui de deux des niches semi-circulaires et des renforcements rectangulaires possèdent une base octogonale, rappelant le plan du bâtiment. Les deux niches restantes

839 Paunier *et al.* 2000, 11–62.

840 concernant ces éléments : Sulzer/Claussen 1978, 132–136.

présentent en revanche un décor de losanges. Le plan de l'édifice et le style du pavement sont proches de ceux du baptistère S. Giovanni in Fonte de Milan<sup>841</sup>.

### IV.5.3 Sépulture

Sissach 167 I.

Une seule tombe décorée d'une mosaïque a été découverte en Suisse. Il s'agit de la sépulture d'une fillette de six ou sept ans, enterrée à l'intérieur des murs de l'église de Sissach et datée du milieu du 7<sup>e</sup> s. La mosaïque recouvre la tombe. Très mal conservée, elle présente un décor en tesselles noires et blanches illustrant vraisemblablement une croix. Un espace rectangulaire, sans mosaïque, correspond certainement à l'emplacement d'une dalle inscrite, dont aucun fragment n'a toutefois été retrouvé.

Alors que les mosaïques recouvrant des sépultures sont courantes en Afrique du Nord et en Italie, elles sont moins fréquentes au nord des Alpes<sup>842</sup>. Les parallèles se trouvent plutôt dans l'art funéraire gaulois que dans la tradition méditerranéenne des épitaphes en mosaïque : inscriptions et croix sont attestées sur des sarcophages du Poitou ; des plaquettes épitaphes analogues, mais enchâssées dans des dalles de couverture, ont été trouvées dans le sud de la France, d'où proviennent d'ailleurs la plupart des inscriptions funéraires des 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> s.<sup>843</sup> Un exemple est également recensé à Grenoble. Daté du 7<sup>e</sup> s., son décor ne correspond cependant pas à celui de Sissach.

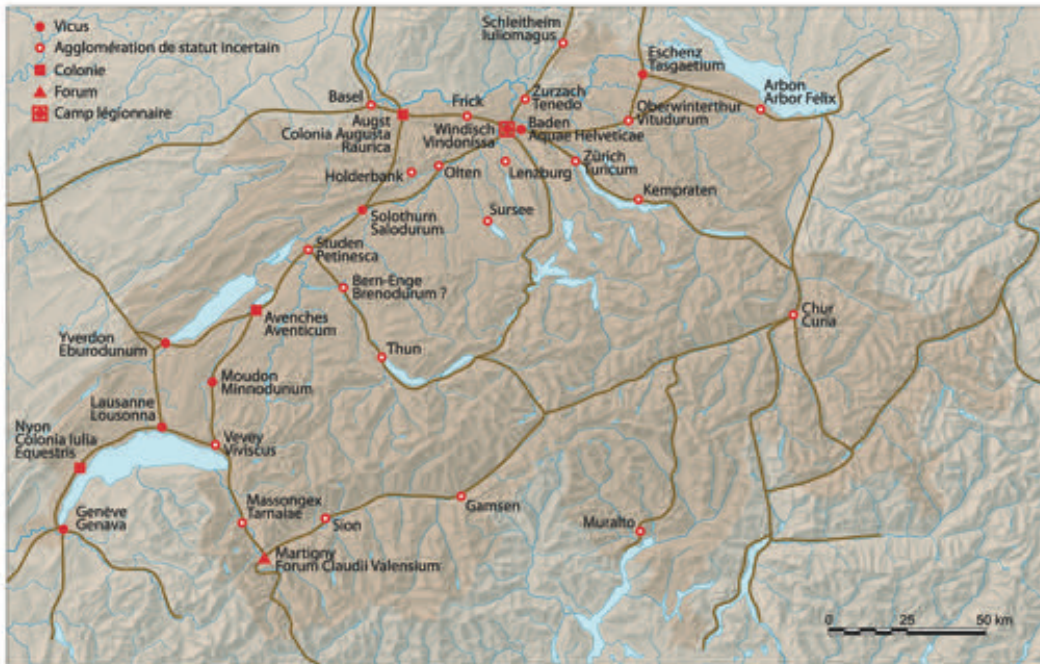
841 ■ Guidobaldi/Guidobaldi 1983, 320-326.

842 ■ concernant les mosaïques de sépultures : Recueil Gaule III, 3, 56, n° 488.

843 ■ Marti 1998, 297-301.



# V Synthèse chronologique et géographique



Agglomérations et voies de communication du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. SPM V, 83.

Ce chapitre vise à étudier les pavements d'un point de vue chronologique et géographique. Dans la première partie, les mosaïques sont rassemblées par période. Dans la seconde, elles sont réparties par province, puis par cité. La troisième partie concerne les influences ou, du moins, les ressemblances que nous pouvons constater entre les pavements du territoire suisse et ceux des régions limitrophes (Gaules, nord de la Germanie, Italie, etc.).

## V.1 La datation<sup>844</sup>

**B**ien que présentant des caractéristiques géographiques très différenciées, la Suisse actuelle ne constituait pas une unité d'un point de vue politique ou culturel. Les diverses contrées de notre pays furent intégrées à l'Empire romain à des moments différents. La région des lacs italiens et le Tessin passent sous la domination de Rome au 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., de même que Genève, incorporée à la province de Gaule Narbonnaise en 121 av. J.-C.

Au cours du 1<sup>er</sup> s. avant notre ère, en particulier après la bataille près de Bibracte en 58 av. J.-C. et avec la fondation des deux colo-

nies de *Iulia Equestris* (Nyon) et *Augusta Raurica* (Augst) dans les années 45–43 av. J.-C., le Plateau suisse et les régions au nord du Jura se trouvent sous le contrôle de Rome, avant de passer définitivement sous la domination romaine, suite à la campagne contre les Rhètes en 16/15 av. J.-C. Si, dès le 1<sup>er</sup> s. avant notre ère surtout, l'archéologie permet de percevoir les contacts avec le monde méditerranéen et l'influence grandissante de Rome, il faut attendre le règne d'Auguste pour assister à un changement notable également dans l'occupation du territoire, qui se traduit par la création de nouvelles villes ou des travaux d'extension dans des agglomérations déjà existantes et par l'installation de nombreux établissements ruraux. Jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'habitat se caractérise avant tout par des constructions en terre et bois, la maçonnerie étant réservée aux édifices publics. L'adoption de cette dernière technique pour

<sup>844</sup> La datation des pavements peut être basée sur les données archéologiques ou, si celles-ci manquent de précision, déterminée selon des critères stylistiques. Les datations stylistiques, forcément moins objectives, peuvent être amenées à changer en fonction de nouvelles découvertes.

la majorité des constructions publiques et privées se fera progressivement, à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Au 2<sup>e</sup> s., les sites établis sur le territoire (agglomérations et *villae*), conformément à ce que l'on observe en Gaule, connaîtront un développement important se traduisant par la construction ou la rénovation de nombreux bâtiments et par un goût de plus en plus prononcé pour la décoration architecturale. L'apogée de cette monumentalisation, qui touche une grande partie des édifices privés et publics de la région, se situe à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s.

Les aléas politiques et économiques, les incursions germaniques répétées qui caractérisent le 3<sup>e</sup> s., entraînent des changements déterminants dans l'occupation du territoire. Dès 220–230 apr. J.-C. environ, les constructions nouvelles semblent diminuer, au profit des réparations ou des rénovations souvent réalisées en bois, qui permettent de supposer un changement de fonction pour certains locaux voire certains bâtiments. Dès la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s., on constate en maints endroits si ce n'est un abandon, du moins une réduction de l'occupation, avec l'apparition de fortifications (enceintes réduites) dans les villes. D'une manière générale, cependant, de nombreux sites d'habitat semblent avoir perduré jusqu'au 4<sup>e</sup> s. et même au-delà, même si l'ampleur du phénomène ne peut être appréhendée partout de la même manière<sup>845</sup>.

Sur le territoire suisse, les sites romains (agglomérations ou *villae*) se développent principalement sur l'ensemble du Plateau et, dans une moindre mesure, dans quelques vallées alpines (Grisons, Valais et Tessin) et jurassiennes de basse altitude (jusqu'à 800 m environ). L'Ajoie, les bords du Rhin, ainsi que le sud du Tessin sont également habités.

Les découvertes de mosaïques reflètent relativement bien le développement, tant géographique que chronologique, de l'occupation romaine dans la région. Les premières mosaïques apparaissent en ville, dans les édifices publics maçonnés du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les pavements se retrouvent ensuite dans l'habitat (*domus* et *villae*), tout d'abord de manière isolée, puis de plus en plus abondamment à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et jusqu'au début du 3<sup>e</sup> s. La grande majorité des mosaïques mises au jour en Suisse date de l'époque antonino-sévérienne. Dès le milieu du 3<sup>e</sup> s., ce type de décor est beaucoup plus rare et se rencontre dans quelques églises ou baptistères jusqu'au 7<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

### V.1.1 Du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à l'époque flavienne

Augst 4.43 I ; Avenches 5.12 I–II ; 5.51 I–III ; 5.61 I–IV ; 5.64 II ; 5.65 II ; Buix 21 I–VI ; Colombier 32 VIII ; Genève 50.3 I–II ; Martigny 73.1 I ; Massongex 74.1 I–II ; 74.2 I ; Mendrisio 75 III ; Vevey 173 I.

Les premières mosaïques du territoire suisse ont été posées dans des bâtiments publics construits dès le début de notre ère dans plusieurs agglomérations. Le plus ancien pavement (74.1 II), dont il ne reste que quelques tesselles de bordure noire, décorait le *caldarium* des thermes publics de Massongex. Il date d'environ 10 apr. J.-C.

Plusieurs mosaïques sont ensuite attestées à l'époque tibérienne. A Massongex, un pavement (74.1 I), également découvert dans les thermes, représente deux lutteurs. Cette mosaïque est non seulement la plus ancienne conservée en Suisse, mais aussi, vraisemblablement, le premier sol figuré et polychrome construit sur le territoire. C'est aussi à cette période qu'un essor important et une monumentalisation architecturale s'observe dans la ville d'Avenches. Les premiers thermes publics de l'*Insula* 19, ainsi que plusieurs bâtiments du *forum*, dont une curie, sont construits à ce moment-là. Une inscription nous informe en effet que la première curie d'Avenches, offerte par M. Afranius Professus<sup>846</sup> date de cette époque. Seules quelques tesselles proviennent des couches de construction tibériennes de l'*Insula* 19 (5.65 II). Ces cubes polychromes, sans trace de mortier, ne correspondent malheureusement à aucun pavement connu. Ils ont très certainement servi à la construction d'une mosaïque qui doit se trouver dans une partie non fouillée de l'édifice. Ces quelques tesselles sont vraisemblablement les témoins du pavement polychrome le plus ancien construit à Avenches.

Sur le *forum*, cinq mosaïques découvertes à la fin du 19<sup>e</sup> s. datent probablement de cette période précoce. Trois d'entre elles (5.51 I–III), formant, avec les dallages qui les séparaient, un pavement de plusieurs dizaines de mètres de long, ornaient très certainement la nef ou le déambulatoire nord de la basilique. Les deux autres (5.12 I–II) se trouvaient dans un édifice adjacent que l'on peut interpréter comme une curie. Le décor de ces cinq pavements, unique en Suisse, se caractérise par l'insertion de *crustae* noires sur fond blanc. Très fréquente en Italie au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au tout début de notre ère, l'utilisation de cette



Les sites avec découvertes de mosaïques du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à l'époque flavienne. SMRA.

technique pourrait être un indice pour une datation précoce de l'ensemble. Celle-ci se place en tout cas avant le deuxième état du forum, qui date de 80 apr. J.-C. environ.

D'autres bâtiments publics, essentiellement des édifices thermaux datés du milieu du 1<sup>er</sup> s., ont révélé la présence de pavements à Avenches, à Augst et à Martigny. Il s'agit des bains de l'*Insula* 23 à Avenches dans lesquels plusieurs mosaïques ont été découvertes dans le bassin du *caldarium* (5.61 I-II). L'un des décors (5.61 II), noir et blanc, se trouvait au fond du bassin et l'autre (5.61 I), illustrant des monstres marins polychromes, ornait la banquette qui en faisait le tour. A Augst, les thermes des femmes possédaient également une mosaïque, dont il ne reste aujourd'hui que quelques fragments noirs et blancs. A Martigny enfin, un pavement dont aucun fragment ne semble être conservé, se trouvait dans une salle adjacente à la basilique de la ville.

Dans les agglomérations, l'architecture privée abandonne petit à petit les constructions en terre et bois pour les remplacer par des maisons en pierre. Les mosaïques restent cependant rares dans les *domus* de cette époque. Seul un pavement noir et blanc (5.64 II) est recensé dans un édifice de l'*Insula* 13 est à Avenches, deux autres proviennent de maisons en terre et bois de Vevey et de Massongex. La mosaïque de Vevey semble constituée de tesselles noires et blanches, celle de Massongex (74.2 I), d'un décor très original en *opus tessellatum* sur fond d'*opus signinum*.

Comme dans les *domus*, les mosaïques découvertes dans des *villae* sont particulière-

ment rares jusqu'à l'époque flavienne. Seuls quatre établissements (Buix, Colombier, Genève-Parc de La Grange et Mendrisio) possédaient un ou plusieurs pavements. Mis à part celui de Colombier, ces sols étaient constitués d'un décor de tesselles ou de *crustae* sur fond d'*opus signinum*. Le motif de la mosaïque de Colombier, polychrome, se rapproche en revanche de celui représenté sur la banquette de l'*Insula* 23 d'Avenches. Les fragments de Colombier proviennent d'ailleurs du *caldarium* des bains, dont le plan ressemble étrangement à celui de l'édifice thermal avenchois.

Les mosaïques du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. se concentrent donc dans la partie occidentale de la Suisse et au Tessin ; elles décorent avant tout les bâtiments publics des agglomérations ainsi que quelques rares édifices privés (*domus* ou *villae*).

Si les rares pavements en *opus tessellatum* sont aussi bien noirs et blancs que polychromes et figurés, ils côtoient un nombre assez important de sols en *opus signinum*, en particulier dans les maisons privées. Les thèmes figurés connus à ce jour illustrent, d'une part, des lutteurs, et, d'autre part, la représentation de monstres marins. Les compositions noires et blanches, probablement très simples, ne sont généralement pas connues. Quant aux sols en *opus signinum*, ils présentent le plus souvent des décors linéaires et, plus rarement (Massongex 74.2 I), un motif centré.

845 SPM V ; Schatzmann/Martin-Kilcher 2011.

846 Bossert/Fuchs 1989, 35 et 55 (Inscription I 45). – Voir aussi Goffaux 2010, 19.

### V.1.2 De la fin du 1<sup>er</sup> s. à l'époque d'Hadrien

Augst 4.5 I-III ; 4.35 I ; 4.39 I ; Avenches 5.3 III ; V-VI ; 5.52 I ; 5.55 II ; 5.64 I ; III ; 5.68 I ; 5.69 I-II ; Berne-Bümpliz 8 I ; Colombier 32 X-XI ; Cuarnens 149 I ; Genève 50.3 IX ; Künthen 62 ; Nyon 86.2 I-II ; Presinge 160 I ; Schleithem 119.2 I ; Seengen 120 ; Sion 166.2 I ; Sitterdorf 168 I ; Lausanne-Vidy 130.4 I ; Windisch 136.1 I-IV ; 136.4 I-II ; Yvonand-Mordagne 143.2 II ; VI ; IX.

Quelques bâtiments publics sont décorés de pavements à la fin du 1<sup>er</sup> et au début du 2<sup>e</sup> s. Il s'agit notamment des thermes de Nyon, qui ont révélé la présence de deux mosaïques au décor géométrique noir et blanc. De même, dans les bains du camp légionnaire de *Vindonissa* (Windisch 136 I), plusieurs pavements noirs et blancs ont été découverts. A Schleithem et à Sion, les vestiges de sols noirs et blancs, dont il ne reste quasiment rien aujourd'hui, ornaient le premier état des thermes publics. En revanche, aucun pavement daté de cette période ne semble provenir de bâtiments officiels des villes d'Augst et d'Avenches.

Contrairement à l'époque précédente, les maisons privées, dont les premiers états maçonnés datent souvent de la période flavienne, possèdent fréquemment des sols en mosaïque. C'est le cas de plusieurs *domus* d'Augst et d'Avenches, dans lesquelles un ou, plus rarement, deux sols décorés sont recensés. A Augst, un des pavements (4.35 I), qui orne ce qui semble être la pièce principale d'un centre médical, se caractérise par un tapis central en *tessellatum* noir, blanc et rouge, entouré d'une large bordure en mortier. Un second établissement (4.5) comporte, dans sa partie thermale, deux pièces décorées de sols en technique mixte, associant tesselles et *opus sectile*. A Avenches, un pavement de l'*Insula* 8 (5.55 II) possède un tapis carré en *tessellatum* polychrome, au centre duquel se trouve une plaque de marbre ou de calcaire. Autour de ce champ carré décoré, le sol de la pièce est en mortier. De même dans le *triclinium* d'été du palais de Derrière la Tour (5.3 III), le tapis central décoré de fleurons polychromes est encadré d'un sol en *terrazzo*. D'autres exemples présentent en revanche des mosaïques noires et blanches recouvrant l'ensemble de la surface des pièces, notamment dans les *Insulae* 3 et 54 (5.52 I et 5.68 I). Dans l'une des grandes *domus* de la ville antique, située en périphérie des quartiers réguliers, un pavement noir et blanc agrémenté de quelques tesselles rouges (5.69 I) ornaient

une grande pièce à exèdre rectangulaire. Dans une chambre adjacente, un sol beaucoup plus simple présente une incrustation d'éclats de pierres sur fond de mortier (5.69 II). Plusieurs maisons de cette époque se caractérisent également par des décors de tesselles ou d'éclats sur fond d'*opus signinum*. Nous retrouvons ce cas de figure à deux reprises dans le palais de Derrière la Tour (5.3 V-VI ; éclats) et sur deux sols de la *domus* de l'*Insula* 13 est (5.64 I et III ; décor de tesselles). Dans le vicus de Lausanne-Vidy, un seul pavement date de cette période. Il se compose d'un panneau central en *opus sectile*, d'une bordure en *opus tessellatum* noir et blanc et d'une bande de rallonge en mortier décoré d'incrustations.

Les mosaïques des *villae* sont également plus nombreuses dès la fin du 1<sup>er</sup> s. Les établissements concernés se situent aussi bien dans la partie occidentale de la Suisse (Presinge, Genève, Cuarnens, Colombier et Yvonand) que dans le centre et l'est du pays (Berne-Bümpliz, Künthen, Seengen et Sitterdorf). La plupart de ces pavements se caractérisent par un décor géométrique noir et blanc. Quelques-uns (Colombier 32 X-XI et Yvonand 143.2 IX) présentent un sol en *opus signinum* incrusté d'éclats (Colombier) ou de *crustae* (Yvonand).

L'insertion d'un tapis en *opus tessellatum* au centre d'un sol en mortier constitue une caractéristique de cette période (fin du 1<sup>er</sup> et première moitié du 2<sup>e</sup> s.).

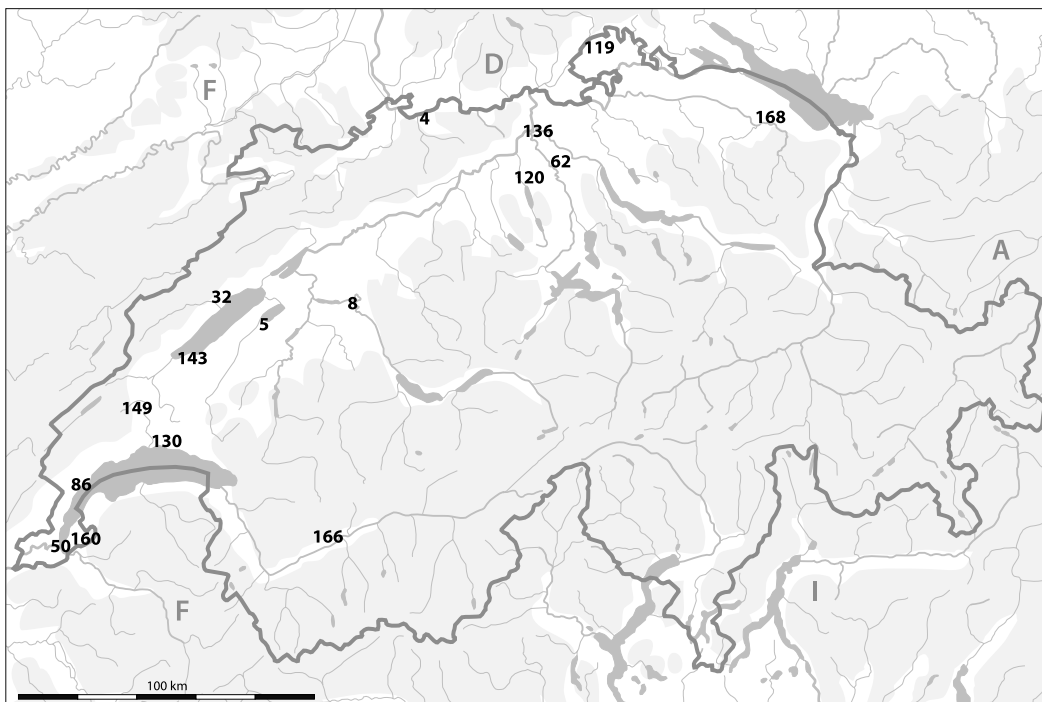
### V.1.3 Du début de l'époque antonine au troisième quart du 2<sup>e</sup> s.

Augst 4.7 I ; 4.8 I ; 4.11 I-V ; 4.19 I ; 4.38 I-II ; Avenches 5.8 I ; 5.10 I ; 5.15 I ; 5.33 I ; 5.55 I ; III ; 5.57 I ; III-IV ; 5.58 I ; 5.60 I ; 5.62 I-III ; 5.63 I ; 5.65 I ; 5.67 I ; 5.71 I ; Bennwil 7 I ; Dietikon 40 III ; Hölstein 57 I-II ; Lausen 65 ; Niedergösgen 85 I-II ; Pully 108 II ; Schleithem 119.1 I ; III ; Vallon 172 II ; Vicques 129 I-II ; Waltenschwil I a-b ; Winkel 138 III-VIII ; Zofingen 144 I-III.

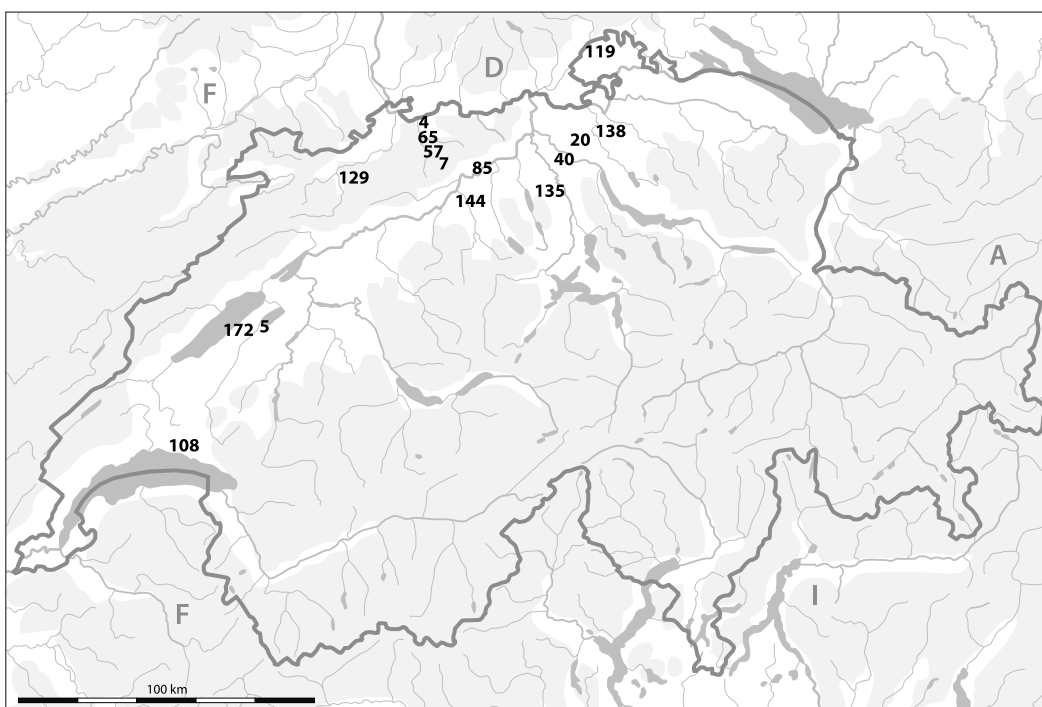
Au cours du 2<sup>e</sup> s., une partie des agglomérations, notamment Avenches, et certaines *villae* connaissent un développement important, qui se traduit par une forte augmentation du nombre de mosaïques.

Le début de l'époque antonine est marqué par la construction ou la rénovation de plusieurs bâtiments publics à Augst et à Avenches. C'est à cette période que sont posées les grandes mosaïques des thermes du centre d'Augst (4.11), mais aussi le pavement du *caldarium* des thermes de l'*Insula* 19 d'Avenches (5.65 I) et le sol de la salle de réunion, peut-être employée comme curie, aux portes du *forum* d'*Aventicum* (5.71 I). Ces





Les sites avec découvertes de mosaïques de la fin du 1<sup>er</sup> s. à l'époque d'Hadrien. SMRA.



Les sites avec découvertes de mosaïques du début de l'époque antonienne au troisième quart du 2<sup>e</sup> s. SMRA.

trois édifices se caractérisent par de grands pavements aux décors géométriques noirs et blancs, particulièrement originaux dans les thermes du centre et dans la salle de réunion d'Avenches. Le quadrillage de bandes de cette dernière, connu uniquement sur deux pavements avenchois et deux sols de Besançon, se retrouve à l'identique sur un pavement de

l'Insula 3 (5.15 I). Les deux mosaïques, dont la facture est extrêmement proche, ont probablement été posées au même moment. Seules leurs bordures diffèrent. L'une se compose d'une guirlande de laurier noire sur fond blanc, l'autre (curie) présente une toute petite bordure jaune. A droite et à gauche de ce tapis se trouve un sol en mortier le long des murs,

où se trouvaient des banquettes en pierre. Le dernier monument public peut-être décoré de mosaïques à cette période est le théâtre d'Avenches (5.67 I). Il pourrait s'agir d'un revêtement pariétal en tesselles de verre qui se trouvait sur le mur de scène. La fin de la construction de ce dernier se situant au milieu du 2<sup>e</sup> s., le décor daterait de cette époque ou pourrait avoir été posé lors d'une réfection postérieure.

Quelques bâtiments privés d'Augst ont révélé la présence de pavements datant du milieu ou de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. D'après les fragments conservés, ces mosaïques sont noires et blanches. Seuls deux pavements de la même maison comportent non seulement des tesselles noires et blanches, mais aussi des cubes en sigillée (4.38 I-II). A Avenches, un nombre plus important de *domus* sont décorées de mosaïques à cette période. La plupart d'entre elles sont polychromes, généralement décorées de fleurons, et deux sols présentent une scène figurée. L'une illustre une oie perchée sur un *labrum* (5.8 I), l'autre un combat de gladiateurs (5.58 I). Deux autres pavements (5.33 I et 5.63 I) se caractérisent, comme la mosaïque de la curie, par une bande de raccord jaune, probable signature d'un atelier avenchois<sup>847</sup>.

Parmi les mosaïques de *villae* de cette époque, seule la banquette du bassin des thermes d'Hölstein (57 II) et le pavement de Vallon (172 II) possèdent un décor figuré. La banquette illustre un monstre marin et un canard, celle de Vallon la découverte d'Ariane par Bacchus. Il s'agit de la première scène mythologique représentée sur le territoire suisse. Les autres mosaïques se caractérisent généralement par des compositions aux lignes sobres, souvent originales, décorées de fleurons polychromes.

#### V.1.4 Epoque tardo antonine – sévérienne

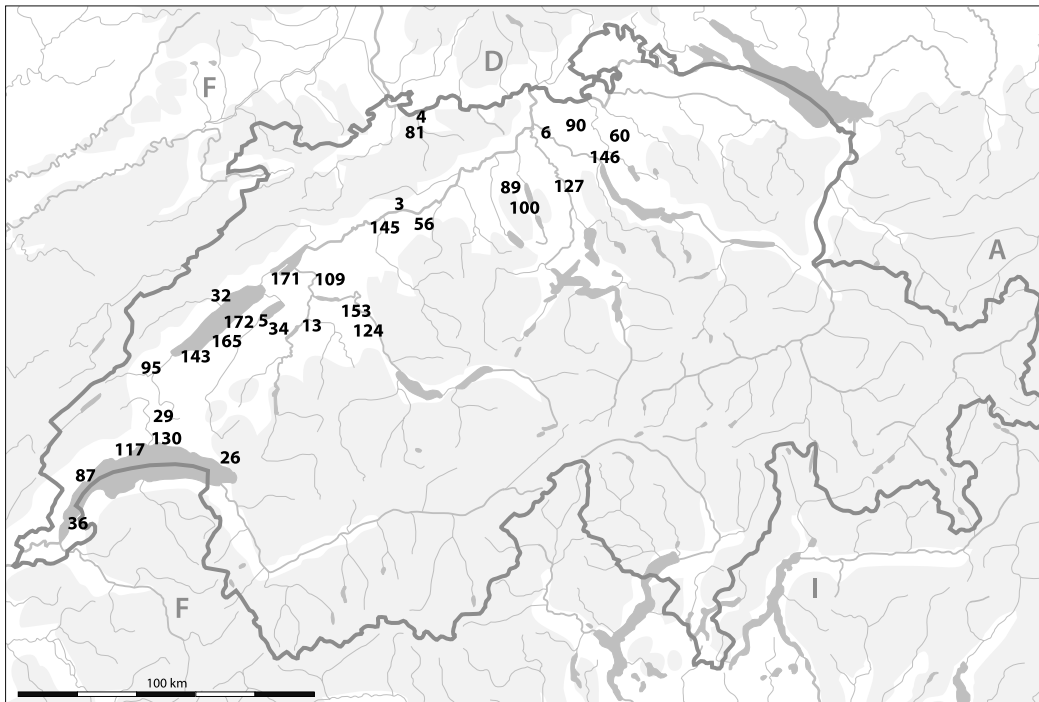
Attiswil 3 I-III ; Augst 4.1 I-II ; 4.2 I-XI ; 4.8 II-III ; 4.9 I-II ; 4.10 I-II ; 4.36 I-II ; 4.37 I-III ; 4.40 I ; 4.41 I ; 4.45 I ; Avenches 5.1 I ; 5.3 I-II ; IV ; 5.4 I ; 5.5 I-II ; 5.6-5.7 I-II ; 5.9 I ; 5.11 I ; 5.16 I ; 5.17 I ; 5.18 I ; 5.19 I ; 5.20 A I-AD ; B I ; 5.22 I ; 5.23 I-II ; 5.25 I ; 5.35 I ; 5.44 I ; 5.53 I ; 5.54 I-III ; 5.55 IV ; 5.56 I ; 5.57 II ; 5.59 I-II ; 5.70 I ; Baden 6.2 I ; Bösingen 13 II-III ; Buchs 20 I-II ; Le Châtelard-Baugy 26.1 I-II ; Cheseaux 29 ; Colombier 32 I-VII ; IX ; Cormérod 34 ; Corsier 36 ; Herzogenbuchsee 56 I-II ; IV ; Kloten 60 B II-III ; Köniz 153 I ; Le Landeron 154 I ; Marly-le-Grand 72 I ; Mendrisio 75 I ; Möhlin 155 I-III ; Münsingen 80 I-II ; Munzach 81 I-V ; Nyon 86.1 I ; 86.4 II ; Oberkulm 89 ; Oberweningen 90 A I ; Orbe 95.1 I-XI ;

XIV-XV ; 95.2 I ; Pffeikon 100 I-IIb ; Radelfingen 109 ; Saint-Prex 117.2 ; Sévaz 165 I ; Toffen 124 III ; Tschugg 171 I-II ; Unterlunkhofen 127 I-II ; Vallon 172 I ; Lausanne-Vidy 130.5 I-II ; Yvonand-La-Baumaz 143.1 I-II ; Yvonand-Mordagne 143.2 III ; VII-VIII ; Zuchwil 145 ; Zurich 146.3 I ; 146.4 I.

La période qui va du dernier quart du 2<sup>e</sup> s. jusque vers 230 apr. J.-C. correspond à l'apogée de la monumentalisation de l'architecture privée et de son décor, donnant lieu à des transformations et des agrandissements de nombreux bâtiments. Dans les villes, les exemples les plus flagrants sont ceux du « Palazzo » à Augst (4.2), où l'édifice annexe une deuxième *Insula*, et du palais de Derrière la Tour à Avenches (5.3), qui s'étend alors sur une surface de 15000 m<sup>2</sup>. En dehors des agglomérations, la plupart des *villae* subissent des aménagements importants, transformant parfois ces établissements en résidences luxueuses de très grande taille, comme nous pouvons l'observer à Orbe et à Colombier notamment. Un grand nombre de *domus* et de *villae*, dispersées sur l'ensemble du Plateau suisse, sur les rives du Rhin et au Tessin sont décorées de mosaïques. En revanche, aucun pavement de cette période ne semble attesté en Valais ni en Ajoie.

Les mosaïques sont alors le plus souvent polychromes et recouvrent en général toute la surface des pièces. Quelques pavements en *opus scutulatum*, décorés d'éclats ou de plaquettes en pierre (Orbe 95.1 X-XI, XV et Lausanne-Vidy 130.5 I) et en terre cuite (Avenches 5.53 I et Lausanne-Vidy 130.5 II) sont également répertoriés. Cette période correspond aussi à une utilisation plus importante des tesselles en verre, aussi bien dans la fabrication des tapis de sol que pour les décors pariétaux (Avenches 5.59 II, 5.70 I, Baden 6.2 I, Corsier 36 II, Orbe 95.1 XIII-XIV, 95.2 I, Pffeikon 100 II b, etc.). Au cours de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. apparaissent de nouveaux motifs de bordure, notamment les tresses, les guillochis et les dents de scie dentelées. De même, plusieurs compositions nouvelles, dont certains quadrillages de bandes, sont représentées sur de nombreux pavements. La plupart de ces schémas se retrouvent dans la vallée du Rhône. Ces derniers sont généralement riches en éléments décoratifs divers qui apparaissent aussi sur quelques mosaïques de notre territoire.

La majorité des scènes figurées sont exécutées à partir de la fin du 2<sup>e</sup> s. Essentiellement présents dans la partie occidentale de la Suisse, les thèmes sont avant tout mytholo-



Les sites avec découvertes de mosaïques de l'époque tardo antonienne – sévérienne. SMRA.

riques (Bacchus, Thésée, Orphée, Bellérophon, etc.) et plus rarement littéraires (Achille à Skyros). D'autres représentations, en rapport avec les phénomènes célestes et terrestres, voient le jour à Avenches, à Orbe, à Münsingen, etc. D'autres encore relatent les combats de gladiateurs, les *venationes*, les courses de chars, les scènes de théâtre ou les activités agricoles (Munzach, Avenches et Orbe).

Les inscriptions en mosaïque découvertes sur le territoire suisse datent également de cette période.

### V.1.5 Le 3<sup>e</sup> s. (230–290 apr. J.-C.)

Contrairement à ce que pensaient V. von Gonzenbach puis S. Rebetez, aucun pavement découvert à ce jour ne semble véritablement daté du milieu ou de la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s. Les fouilles effectuées pendant ces quarante dernières années ont permis de remonter d'un demi-siècle environ la majorité des mosaïques attribuées à cette période dans l'inventaire de 1961. Cependant, le contexte archéologique exact n'est pas connu pour tous les pavements suisses. Il n'est donc pas exclu que l'une ou l'autre des mosaïques sans chronologie précise date du 3<sup>e</sup> s. En revanche, plusieurs pavements, dont la durée de vie a vraisemblablement été assez longue, présentent des traces de réparations antiques qui pourraient avoir été effectuées vers le milieu du siècle (mosaïque aux Gladiateurs d'Augst **4.36 I**, mosaïque des Vents d'Avenches **5.5 I**,

etc.). De même, le décor de certains sols a probablement été réaménagé, comme cela semble être le cas dans l'*Insula* 10 est d'Avenches (**5.54 I**).

### V.1.6 Le Bas-Empire et le haut Moyen Age

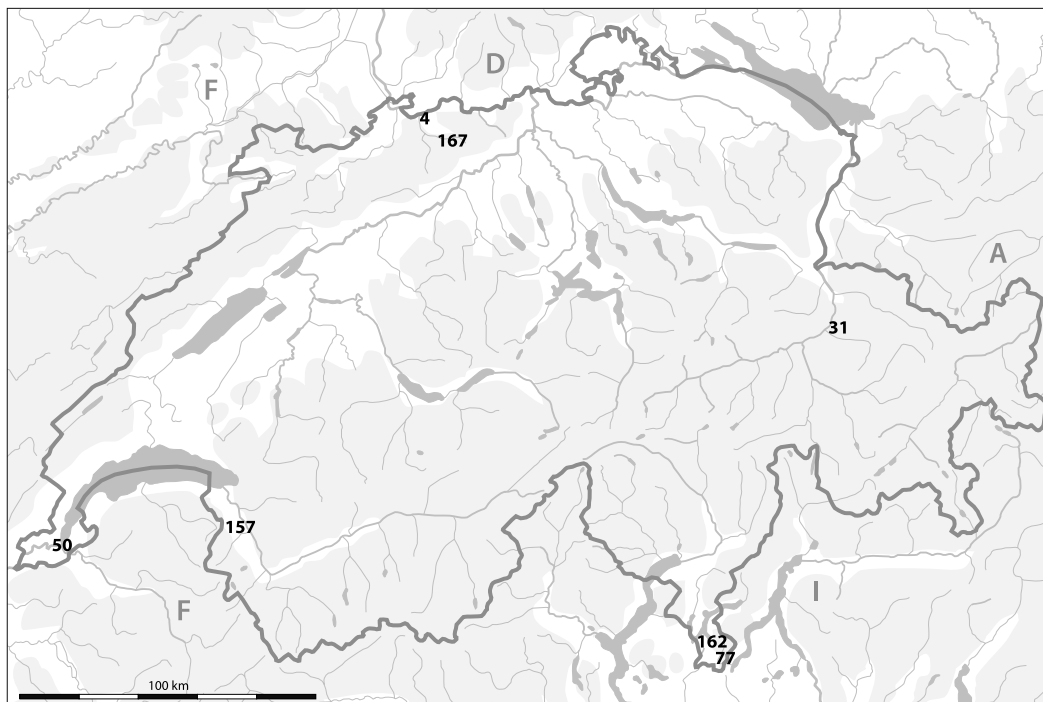
Augst **4.46 I** ; Coire **31.2 I–IV** ; Genève **50.5 I–V** ; Monthey **157 I** ; Morbio Inferiore **77 I–II** ; Riva San Vitale **162 I** ; Sissach **167 I**.

Les pavements tardifs, tous découverts ces dernières décennies, sont relativement rares en Suisse<sup>848</sup>. Ils appartiennent à des époques différentes, allant de la fin du 3<sup>e</sup> au milieu du 7<sup>e</sup> s., et se trouvent avant tout dans les centres épiscopaux de l'époque, ainsi que dans quelques sites isolés, dispersés aux quatre coins du territoire suisse.

Le plus ancien de ces pavements tardifs est probablement celui d'Augst, mis au jour à proximité du théâtre antique. Présentant une technique très particulière (dessin en *tessellatum* de terre cuite rouge sur fond d'*opus signinum*), il n'est pas daté archéologiquement et, faute de parallèle, peut difficilement être cerné stylistiquement. Cependant, si l'on tient compte de sa situation sur l'esplanade du

847 chap. II.1.1.3.

848 Un nouveau pavement, daté de la fin du 3<sup>e</sup> ou du début du 4<sup>e</sup> s., a été mis au jour à Avenches en 2011. Il est caractérisé par un décor particulièrement original, constitué exclusivement de matériaux de récupération. Delbarre-Bärtschi/Krieg 2011.



Les sites avec découvertes de mosaïques du Bas-Empire. SMRA

théâtre et de l'utilisation de matériaux de réemploi, nous pouvons imaginer que ce pavement a été posé vers la fin du 3<sup>e</sup> ou le début du 4<sup>e</sup> s.

Le groupe épiscopal de Genève comportait plusieurs pavements installés dans les pièces annexes de la cathédrale sud ainsi que dans les baptistères successifs. Ces mosaïques ne sont pas toutes contemporaines et datent aussi bien du 4<sup>e</sup> ou du 5<sup>e</sup> que du 6<sup>e</sup> s. Alors que les motifs diffèrent passablement de ceux des pavements du Haut-Empire, la technique employée est très similaire.

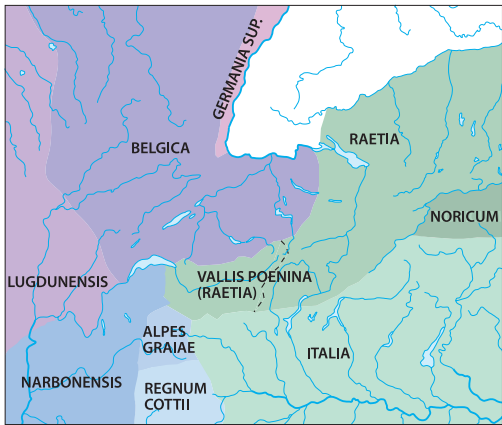
Les mosaïques découvertes dans la chapelle St-Etienne de Coire datent, quant à elles, de la fin du 5<sup>e</sup> ou du début du 6<sup>e</sup> s. Certains éléments décoratifs du pavement du déambulatoire (**31.2 I**) se retrouvent sur l'un des sols des baptistères de Genève (**50.5 IV**). Quant à la mosaïque pariétale décorant l'absidiole du caveau funéraire, elle utilise avant tout des tesselles de verre polychromes, technique connue au Haut-Empire et qui sera développée dans la région de Ravenne notamment. Le seul élément de décor conservé sur cette mosaïque, illustrant le Mont Paradis et les quatre fleuves qui s'en échappent, apparaît sur les mosaïques pariétales des absides des églises S. Vitale à Ravenne et SS. Cosma e Damiano à Rome, toutes deux datées de la première moitié du 6<sup>e</sup> s.

A Riva San Vitale, le sol du baptistère, daté du 6<sup>e</sup> s., est recouvert d'un pavement en *opus sectile*. Le style de ce dernier, constitué d'éléments noirs et blancs de petite taille en marbre, se retrouve dans plusieurs basiliques

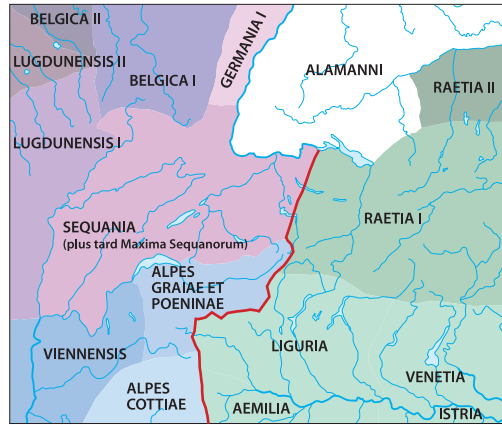
et baptistères d'Italie du Nord à partir du 5<sup>e</sup> s. Le plan du bâtiment de Riva San Vitale et le décor de son sol sont notamment très proches de ceux du baptistère S. Giovanni in Fonte de Milan.

Enfin, la mosaïque funéraire de Sissach est la seule de cette catégorie découverte sur le territoire suisse. Il s'agit d'un petit pavement noir et blanc qui recouvrait la sépulture d'une fillette inhumée au milieu du 7<sup>e</sup> s. Si la technique et les tesselles employées, probablement récupérées sur un site romain voisin, sont similaires à celles des autres pavements du pays, le motif représenté, vraisemblablement une croix, renvoie à l'iconographie chrétienne.

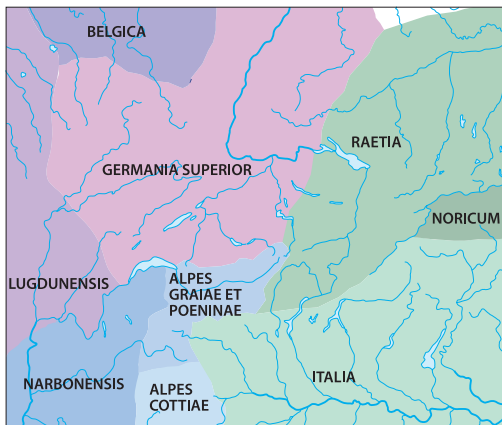




vers 15 av. J.-C.



Préfecture des Gaules | Préfecture d'Italie 285 ap. J.-C.



89 ap. J.-C.

Evolution des provinces antiques sur le territoire suisse et dans les régions limitrophes. SPM V, 73.

## V.2 Les provinces antiques

Les mosaïques sont analysées ici en les replaçant dans le contexte géographique et politique de l'époque romaine. Cette démarche sous-entend non seulement de prendre en compte l'évolution des provinces romaines dans le temps et d'associer si possible chaque pavement à la province à laquelle il appartient lors de sa construction, mais aussi de prendre en considération les mosaïques de chaque province dans leur ensemble (découvertes aussi bien sur le territoire suisse qu'à l'étranger), afin d'en faire une étude chronologique et géographique la plus cohérente possible. Cette démarche est pourtant tributaire, tant en Suisse que dans les pays limitrophes, de la proportion des mosaïques publiées à ce jour dans chaque région.

A l'intérieur de chacune des provinces concernées, les pavements sont réunis par cité ou par territoire. Les limites de la Gaule Belgique ayant changé lors de la création de la Germanie Supérieure en 90 apr. J.-C., nous avons réparti les pavements en tenant compte de leur date de construction. Ainsi nous trouvons quelques mosaïques du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. des territoires helvètes et rauraques en Gaule Belgique, alors que les pavements des 2<sup>e</sup> et

3<sup>e</sup> s. des mêmes sites sont rassemblés dans le paragraphe consacré à la Germanie Supérieure. Les limites de provinces se modifieront également au Bas-Empire.

### V.2.1 La Gaule Narbonnaise

Seule une partie du territoire actuel de la ville de Genève et de ses environs (rive gauche du Rhône) faisait partie de la Gaule Narbonnaise à l'époque romaine. De ce fait, le nombre de sites concernés est particulièrement faible et correspond à une part infime de la cité des Allobroges, à laquelle ils sont rattachés. L'agglomération antique de Genève (*vicus*) ainsi que quelques *villae* installées sur la rive gauche du Rhône se trouvent cependant sur le territoire qui nous occupe ici.

#### V.2.1.1 Les Allobroges

Chancy 25 ; Corsier 36 ; Genève 50.1–50.3 ; Perly 99 ; Pregny 105 ; Presinge 160.

Le territoire des Allobroges s'étend du lac Léman (rive gauche du Rhône) à Grenoble et jusqu'au sud de la ville romaine de Vienne/Saint-Romain-en-Gal, qui joue, par ailleurs, le

rôle de capitale de cité. Il s'agit de la ville la plus riche de Gaule en mosaïques<sup>849</sup>. En revanche, vu la petitesse du territoire suisse appartenant à cette cité, le nombre de sites et de pavements concernés par notre travail est assez restreint. Ces derniers se trouvent, de plus, dans une partie du territoire allobroge particulièrement pauvre en pavements, les quelques découvertes recensées dans la partie nord se concentrant sur les rives du lac Léman. Malheureusement, les mosaïques mises au jour dans cette région ne sont pas décrites avec précision<sup>850</sup> et ne peuvent donc pas être comparées, stylistiquement et techniquement, à celles des environs de Genève. Au sud de cette zone, la région montagneuse, entre Annemasse et Annecy environ, n'a révélé aucun pavement à ce jour. En revanche, le sud et l'ouest de la cité comptent de nombreux sols décorés.

La majorité des mosaïques suisses découvertes sur la rive gauche du Rhône proviennent de *villae*. Deux groupes se distinguent nettement, tant d'un point de vue technique que chronologique. Le premier, daté probablement du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., comprend les pavements en *opus signinum* de la villa du Parc de La Grange (Genève **50.3 I-VII**), ainsi que celui de la villa de Presinge (**160 I**) associant *opus tessellatum* et *opus signinum*. Le deuxième ensemble, certainement plus tardif, regroupe plusieurs mosaïques pariétales constituées de tesselles en verre<sup>851</sup>, auxquelles sont parfois ajoutées des tesselles en pierre (Genève **50.1** et Presinge **160 II**) ou des coquillages (Corsier **36 II**).

Concernant les sols en *opus signinum*, la présence d'un nombre élevé de pavements de ce type dans une même villa (sept au Parc de La Grange) se retrouve sur un seul site suisse, celui de Buix (**21**). Cet établissement, également daté du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., est localisé sur le territoire des Séquanes<sup>852</sup>. En revanche, de nombreux pavements avec décor d'incrustations de tesselles ou d'éclats divers sont recensés en terres allobroges, notamment dans l'est et le nord-est<sup>853</sup>, ainsi que dans la capitale, Vienne, où près d'un quart des pavements découverts sont décorés de cette manière<sup>854</sup>. Pour les mosaïques pariétales en pâtes de verre, nous retrouvons plusieurs mentions de ce type de décor dans la villa d'Arbin, dans la vallée de l'Isère<sup>855</sup>. Le n° 446 signale même la présence de coquillages parmi les tesselles de verre. Le reste du territoire ne semble pas avoir révélé l'existence de revêtements pariétaux.

## V.2.2 La Gaule Belgique

Une partie de la Suisse occidentale appartenait à la Gaule Belgique jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. A partir de cette date, la région sera rattachée à la Germanie Supérieure<sup>856</sup>. Le territoire de la Gaule Belgique se caractérise par deux grands pôles, particulièrement riches en pavements<sup>857</sup>. L'un, au nord, se concentre à proximité de la ville de Trèves, l'autre se situe au sud de la province, chez les Lingons, les Séquanes, les Rauraques et les Helvètes. Dans cette dernière région, les pavements découverts se trouvent, bien sûr, avant tout dans les grandes agglomérations, mais aussi, contrairement au nord de la province, dispersés dans de nombreuses *villae*.

Au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., qui nous concerne ici, les pavements sont moins nombreux que pour les siècles suivants, comme dans la plupart des régions au nord des Alpes. D'après les exemples datés, mentionnés dans les trois recueils de Gaule Belgique<sup>858</sup>, seuls quelques pavements découverts dans des agglomérations pourraient avoir été posés à cette période. Il s'agit de plusieurs sols de Reims et de Besançon<sup>859</sup>, ainsi que d'Amiens et de Bavay<sup>860</sup>. En Suisse, chez les Helvètes et les Rauraques, les pavements du 1<sup>er</sup> s. se concentrent également dans les grandes villes, à Avenches et à Augst. Les sols recensés sur l'ensemble de la Gaule Belgique se caractérisent par des décors sur fond d'*opus signinum*, des mosaïques aux décors géométriques noirs et blancs, ainsi que quelques pavements en technique mixte (*opus tessellatum* et *opus sectile*, p. ex.).

### V.2.2.1 Les Helvètes

Avenches **5.12 I-II** ; **5.51 I-III** ; **5.61 I-IV** ; **5.64 II** ; **5.65 II** ; Colombier **32 VIII**.

Sur le territoire des Helvètes, la quasi-totalité des sols du 1<sup>er</sup> s. se trouvent à Avenches. Si plusieurs d'entre eux présentent des décors noirs et blancs très simples, la mosaïque qui orne la banquette du *caldarium* des thermes de l'*Insula* 23, ainsi que quelques tesselles retrouvées dans les couches de construction de ceux de l'*Insula* 19, sont polychromes. Les cubes de ces deux pavements, notamment ceux de couleur rose, semblent par ailleurs extraits des mêmes roches. Le revêtement de la banquette illustre plusieurs monstres marins, décor que l'on retrouve vraisemblablement, également en couleur, dans les bains privés de la villa de Colombier.

Contrairement aux autres régions de Gaule Belgique, le territoire helvète n'a pas révélé de pavements en *opus signinum*. Il présente de plus deux particularités, celle de posséder des pavements polychromes et figurés, et celle de présenter des sols d'une technique mixte particulière, associant crustae et *opus tessellatum* (Avenches **5.12 I-II** et **5.51 I-III**). Ces caractéristiques ne se retrouvent sur aucun autre pavement de Gaule Belgique.

### V.2.2.2 Les Rauraques

Augst 4.43 I.

Le pays des Rauraques est extrêmement pauvre en pavements au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Comme dans les régions alentours, le seul exemple attesté provient de l'agglomération principale. Il s'agit d'un sol très fragmentaire, noir et blanc, qui se trouvait dans les thermes des femmes d'Augst.

### V.2.2.3 Les Séquanes

Buix 21.

Le territoire des Séquanes occupe la plaine du Doubs et le versant ouest de la chaîne du Jura. La limite de cité suit approximativement la crête la plus haute du massif montagneux et, de ce fait, correspond à peu près à la frontière franco-suisse actuelle. En Suisse, seule la région de l'Ajoie actuelle appartenait à cette cité à l'époque romaine.

La *villa* de Buix est le seul site d'Ajoie dans lequel des mosaïques ont été découvertes. Cet édifice, probablement daté du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., se caractérise par un nombre assez important de sols, tous en *opus signinum*. L'un d'eux (**21 I**) associe, de plus, un panneau en *opus sectile* au centre du décor en *opus signinum*.

La prédominance de sols avec décor de tesselles ou d'éclats incrustés se rencontre très rarement sur le territoire suisse. Seule la *villa* du Parc de La Grange à Genève (**50.3**), située en terres Allobroges, comporte elle aussi un ensemble important de pavements en *opus signinum*<sup>861</sup>.

Les sites séquanes sont particulièrement riches en sols en *opus signinum*. La ville de Besançon, par exemple, capitale de la cité, en compte un grand nombre, datés aussi bien du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> que du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>862</sup> L'exemple de la *villa* de Buix s'inscrit donc parfaitement dans le style des mosaïques de la région. Ce genre de sols est relativement différent des

pavements helvètes de la même période, mais est en revanche proche d'autres mosaïques de Gaule Belgique et de plusieurs exemples allobroges.

## V.2.3 La Germanie Supérieure

La province de Germanie Supérieure est créée vers 90 apr. J.-C. Elle comprendra notamment les territoires helvète et rauraque, mais aussi, plus à l'ouest, ceux des Séquanes, des Linguons, et d'autres qui appartenaient auparavant aussi à la Gaule Belgique. La province s'étend au nord des pays helvète et rauraque, englobant le cours du Rhin pratiquement jusqu'à Bonn. Une grande partie des édifices de ce territoire, en particulier les très nombreuses *villae*, se doteront de décors en mosaïques. A notre connaissance, la ville d'Avenches, avec sa centaine de pavements découverts jusqu'ici, reste l'agglomération la plus riche en mosaïques de la province.

### V.2.3.1 Les Helvètes

Aarau 1 ; Attiswil 3 ; Avenches 5.1–5.11 ; 5.15–5.20 ; 5.22–5.23 ; 5.25 ; 5.33 ; 5.35–5.37 ; 5.54 ; 5.55 I ; III–IV ; 5.56–5.60 ; 5.62–5.63 ; 5.64 I ; III ; 5.65 I ; 5.66–5.71 ; Baden 6 ; Bellach 147 ; Berne-Bümpliz 8 ; Berne 9 ; Biel-Bienne 10 ; Bière 11 ; Birrwil 12 ; Bösinggen 13 ; Bolodingen 14 ; Bonvillars 17 ; Bossonens 18 ; Buchs LU 19.

849 concernant les mosaïques découvertes en terres allobroges (sur le territoire français) : Recueil Gaule III, 2 ; III, 3, 9–19 (ville de Vienne) ; III, 3, 9–19, 26–106, n° 427–588 (reste du territoire).

850 Recueil Gaule III, 3, n° 434 (Les Allinges), n° 439 (Annemasse), n° 498 (Larringes), n° 576–577 (Thonon-les-Bains).

851 Corsier 36 II ; Genève 50.1 ; 50.3 VIII ; Perly 99 ; Presinge 160 II. – Au sujet de la datation : chap. I.3.7.

852 chap. V.2.2.3.

853 Recueil Gaule III, 3 : Annecy (n° 438) ; Cran-Chevrier (n° 475) ; Aix-les-Bains (n° 429–430) ; Arbin (plusieurs sols, 37) ; Cognin (n° 473) ; Belmont (n° 454), etc.

854 Recueil Gaule III, 2, 12–13.

855 Recueil Gaule III, 3, 37, n° 445–446.

856 chap. V.1.3.

857 concernant les pavements de Gaule Belgique découverts en dehors du territoire suisse : Recueil Gaule I, 1 ; I, 2 ; I, 3 ; Parlasca 1959 pour la région trévine.

858 Recueil Gaule I, 1 ; I, 2 ; I, 3. Ces recueils sont les premiers à avoir été publiés pour la Gaule. Ils datent de la même époque que l'inventaire de V. von Gonzenbach (début des années 1960).

859 Reims : Recueil Gaule I, 1, n° 8, 23, 31, 34, etc. ; Besançon : Recueil Gaule I, 3, n° 264, 265, etc.

860 Amiens : Recueil Gaule I, 1, n° 93, 94 ; Bavay : Recueil Gaule I, 1, n° 121.

861 chap. V.2.1.1.

862 chap. I.3.2.2.

Buchs ZH 20 ; Bussy 22 ; Champagne 24 ; Châtillon 27 ; Chavornay 28 ; Cheseaux 29 ; Chézard 30 ; Colombier 32 I-VII ; IX-XI ; Cormerod 34 ; Crissier 148 ; Corminboeuf 35 ; Cournillens 37 ; Cuarnens 149 ; Dällikon 38 ; Dagmersellen 39 ; Dietikon 40 ; Dulliken 41 ; Eschenz 44 ; Essert-sous-Champvent 45 ; Essertines 46 ; Estavayer-le-Gibloux 150 ; Fontaines 151 ; Frauenfeld 47 ; Frensens 48 ; Gollion 51 ; Gränichen 52 ; Gretzenbach 53 ; Grossafoltern 54 ; Guin-Düdingen 55 ; Herzogenbuchsee 56 ; Jouxens 58 ; Kallnach 152 ; Kerzers-Chiètres 59 ; Kloten 60 ; Koblenz 61 ; Köniz 153 ; Künten 62 ; Küttigen 63 ; Le Landeron 154 ; Lentigny 66 ; Leuzigen 67 ; Longirod 68 ; Lostorf 69 ; Marly-le-Grand 72 ; Messen 75a ; Mézières 76 ; Möriken-Wildegg 156 ; Morat 158 ; Mühlau 78 ; Mühleberg 79 ; Münsingen 80 ; Muhen 80a ; Neftenbach 82 ; Niederbipp 83 ; Niedererlinsbach 84 ; Niedergösgen 85 ; Oberbuchsitzen 88 ; Oberkulm 89 ; Oberweningen 90 ; Oberwichtlach 91 ; Oberwil-Lieli 92 ; Oensingen 93 ; Olten 94 ; Orbe 95 ; Orny 96 ; Palézieux 97 ; Pampigny 98 ; Pfeffikon 100 ; Pomy 102 ; Prés-vers-Noréaz 106 ; Puidoux 107 ; Pully 108 ; Radelfingen 109 ; Rapperswil BE 110 ; Rapperswil SG 111 ; Riaz 161 ; Rue 112 ; Rümlang 114 ; Rüti 115 ; Saint-Blaise 116 ; Saint-Prex 117 ; Sainte-Croix 164 ; Saubraz 118 ; Schleithelm 119 ; Seengen 120 ; Sévaz 165 ; Stein am Rhein 122 ; Stüsslingen 123 ; Thielle-Wavre 170 ; Toffen 124 ; Triengen 125 ; Trimbach 126 ; Tschugg 171 ; Unterlunkhofen 127 ; Vallon 172 ; Veltheim 128 ; Vidy 130 ; Villars-sur-Glâne 132 ; Vuillerens 134 ; Waltenschwil 135 ; Windisch 136 ; Winikon 137 ; Winkel 138 ; Wohlen 140 ; Wolhusen 141 ; Yverdon 142 ; Yvonand 143 ; Zofingen 144 ; Zuchwil 145 ; Zurich 146.

Plus de la moitié des pavements suisses se trouve sur le territoire des Helvètes, intégré à la province de Germanie Supérieure. Une centaine de mosaïques provient de la capitale, Avenches ; les autres se répartissent entre quelques agglomérations secondaires (Baden, Berne, Bienne, Eschenz, Lausanne-Vidy, Windisch, Yverdon, etc.) et près de cent vingt *villae* dispersées sur l'ensemble du Plateau suisse. Les mosaïques d'Helvétie peuvent être divisées en deux groupes. L'un comprend les très nombreux pavements avenchois et ceux des *villae* alentours (Orbe, Yvonand, Colombier, Cormérod, Bösinggen, Köniz, etc.), le second réunit les *villae* de la vallée de l'Aar et de l'est du Plateau suisse. Les mosaïques du premier groupe se caractérisent par la présence de nombreux thèmes figurés, le plus souvent mythologiques ou personnifiant les phénomènes terrestres et célestes (océan, vents, saisons, zodiaque, etc.). L'ensemble iconographique le plus complet et le plus complexe est incontestablement celui de la *villa* d'Orbe. Cet établissement comporte non seulement le plus grand nombre de pavements, mais aussi cinq mosaïques dont les thèmes figurés, soigneusement choisis en fonction des pièces qu'ils décorent, sont d'inspiration mythologique et littéraire. Nous devons également souligner l'importance des thèmes bachiques dans la région d'Avenches. Le dieu du vin est aussi très présent dans la ville de Vienne, par exemple. De même, la concentration de mo-

saïques d'Orphée, à Avenches ainsi que dans les deux *villae* d'Yvonand, est frappante.

La composition des pavements est généralement constituée d'un mélange de styles dont certains traits se retrouvent plutôt en Italie, d'autres en Gaule Belgique, en particulier à Trèves, d'autres encore dans le nord de la Germanie ou dans la vallée du Rhône. Si de nombreux canevas et motifs de remplissage de la région d'Orbe et d'Avenches se rapprochent beaucoup des exemples viennois et lyonnais, certains pavements du Plateau suisse comportent une touche d'originalité. C'est le cas notamment de quelques quadrillages de bandes, typiques de la vallée du Rhône, qui se caractérisent parfois sur le territoire helvète par une forme inhabituelle. Notons par exemple la mosaïque des Vents à Avenches (5.5 I), qui associe sur le même pavement un quadrillage de bandes chargées d'hexagones et de demi-hexagones, un quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant et une composition de cercles et de carrés. De même, la mosaïque de Bellérophon, découverte dans la même ville (5.4 I), présente une composition de cercles et de carrés dont la plupart des champs sont décorés de motifs figurés (Vents, animaux, poissons, etc.), alors qu'ils sont (en particulier les cercles) généralement décorés de motifs géométriques noirs et blancs sur les pavements rhodaniens<sup>863</sup>.

Les pavements du deuxième groupe, au nord-est du territoire, sont un peu moins nombreux. Ils présentent souvent, comme à l'ouest, diverses compositions géométriques, ainsi que des motifs de bordure et de remplissage polychromes (fleurons, tresses, guillochis, rinceaux, etc.), mais ils sont en revanche beaucoup plus pauvres en décors figurés. Seule la mosaïque d'Oberweningen (90 A I), illustrant une course de lévriers, est répertoriée jusqu'ici. Même si le style de ces pavements est assez différent de celui des sols d'Augst, la sobriété de leur décor et la fréquence des fleurons polychromes sont davantage à rapprocher des mosaïques de cette région que de celles d'Avenches ou du reste de la Germanie Supérieure. Certains motifs originaux, que l'on ne retrouve pas dans d'autres régions d'Italie, de Gaule ou de Germanie, se concentrent en effet à Augst et dans le nord-est de la Suisse.



### V.2.3.2 Les Rauragues

Augst 4.1–4.2 ; 4.4–4.5 ; 4.7–4.11 ; 4.12–4.18 ; 4.19 ; 4.35–4.41 ; 4.45 ; Bennwil 7 ; Eiken 42 ; Frick 49 ; Hölstein 57 ; Laupersdorf 64 ; Lausen 65 ; Mandacheregg 71 ; Möhlin 155 ; Münchwilen 159 ; Munzach 81 ; Pratteln 104 ; Riehen 111a ; Rüfenach 113 ; Sisseln 121 ; Vicques 129 ; Villnachern 133 ; Wittnau 139.

Les pavements du territoire rauraque se trouvent avant tout dans la ville de la colonie, Augst, qui compte à elle seule plus de soixante mosaïques. Une petite vingtaine de *villae*, disposées soit le long du Rhin, soit en retrait du cours du fleuve, comportaient une ou plusieurs mosaïques, dont une grande partie est aujourd'hui fragmentaire ou détruite. La *villa* la plus importante, riche de six pavements, est sans conteste celle de Munzach. Elle possède notamment deux mosaïques figurées, fait extrêmement rare sur le territoire rauraque. En effet, seuls quelques rares exemples, dont la célèbre mosaïque aux Gladiateurs (4.36 I), sont recensés dans la ville d'Augst. D'une manière générale, les sols découverts dans cette agglomération, en particulier ceux de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. (les plus nombreux), se caractérisent par des compositions dessinées au trait, souvent décorées de fleurons polychromes. Ce style relativement sobre se distingue nettement des schémas géométriques particulièrement complexes, généralement figurés et dessinés par des tresses, des pavements du nord de la Germanie. Il se différencie également de nombreuses mosaïques helvètes dont les compositions se rapprochent de celles de la vallée du Rhône et sur lesquelles les scènes figurées sont assez fréquentes.

Les pavements d'Augst montrent, de plus, un certain nombre de motifs, d'associations de motifs ou de compositions particulièrement originaux, qui nous laissent penser qu'un atelier local a œuvré sur ce site. Plusieurs *villae* des environs (Munzach, Hölstein, Lausen, Bennwil et Pratteln)<sup>864</sup> présentent également une grande similarité dans les matériaux utilisés, éléments pétrographiques que l'on retrouve sur certaines mosaïques d'Augst. Ces ressemblances suggèrent qu'un même atelier (ou cercle d'ateliers) a travaillé à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. sur le territoire rauraque.

A Augst toujours, un sol légèrement plus précoce (début du 2<sup>e</sup> s.), dont la composition est unique à ce jour, se caractérise par de petites dalles en terre cuite associées à un pavement noir et blanc (4.35 I). De même, deux sols d'une même maison présentent un décor mélangé de tesselles en terre sigillée et

d'autres, noires et blanches, en pierre (4.38 I–II). Cette association de cubes rouges (terre cuite), noirs et blancs se rencontre sur plusieurs pavements du nord de la Gaule Belgique<sup>865</sup>.

### V.2.3.3 La Colonie de Nyon

Céligny 23 ; Commugny 33 ; Genève 50.4 ; Nyon 86.1 ; 86.2 ; 86.3 ; 86.4 ; Nyon-Prangins 87 ; Prangins-Benex 103 ; Rolle 163.

Le territoire de la colonie de Nyon comporte relativement peu de pavements. Quelques-uns d'entre eux proviennent de la capitale, les autres de plusieurs *villae* situées sur les rives du lac Léman. Peu de mosaïques de cette région sont conservées aujourd'hui.

Plusieurs sols, découverts dans les thermes de la *villa* de Sécheron (Genève 50.4 I–V) et dans la *villa* suburbaine de Nyon-La Muraz (86.4 IV–V), comportent un décor d'incrustations de tesselles ou d'éclats de pierre sur fond d'*opus signinum*. Quelques vestiges d'une mosaïque pariétale en tesselles de verre proviennent également de Sécheron (50.4 VI).

Les mosaïques de la ville de Nyon se divisent en deux groupes. Le premier, daté de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., comprend deux mosaïques noires et blanches découvertes dans les thermes publics de la cité (86.2 I–II). Leur décor a vraisemblablement été influencé par des compositions fréquentes en Italie dès le 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Le second groupe est constitué de plusieurs mosaïques de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. La plupart proviennent de la *villa* suburbaine de Nyon-La Muraz, un seul a été découvert dans le portique du *forum* de la ville. Si le grand thiasse marin qui décore cet espace (86.1 I) se caractérise par d'innombrables originalités, faisant de ce pavement un exemple unique, l'un des sols (86.4 II) de la *villa* suburbaine présente une composition très appréciée dans la vallée du Rhône et en Suisse. Contrairement aux pavements d'Avenches cependant, le traitement de cette mosaïque est parfaitement identique à celui des sols viennois.

Les pavements de la colonie de Nyon se rattachent donc davantage aux exemples italiens, puis allobroges, qu'à ceux du territoire helvète voisin. Les sols en *opus signinum* se retrouvent également, comme nous l'avons

863 concernant les spécificités locales : chap. V.3.4.

864 Schmid 1993, 185–186.

865 Recueil Gaule I, 2, 31, n° 159 (Erneuville) ; 36, n° 172 (Mompach).

vu plus haut, dans la région de Besançon. Cependant, les sols de la *villa* de Sécheron, ainsi que la mosaïque pariétale en pâte de verre, sont à rapprocher surtout des pavements des *villae* de Genève-Parc de La Grange et de Corsier, situées de l'autre côté du Rhône, en terres allobroges, mais à quelques kilomètres seulement<sup>866</sup>. Cette proximité est probablement encore accentuée par le fait que la *villa* de Sécheron se trouvait vraisemblablement en tête de pont, donc peut-être rattachée au territoire de l'autre rive<sup>867</sup>.

#### V.2.4 Les Alpes Grées et Pennines (*Vallis Poenina*)

Aigle 2 ; Le Châtelard-Baugy 26.1 ; Martigny 73 ; Massongex 74 ; Monthey 157 ; Sion 166 ; Vevey 173.

Le territoire des Alpes Grées et Pennines correspond, pour sa partie suisse actuelle, à peu près au canton du Valais et s'étend vraisemblablement jusqu'aux villes de Montreux et de Vevey.

Les quelques pavements découverts dans cette zone se trouvent avant tout dans des agglomérations et datent pour la plupart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les deux mosaïques attestées dans les thermes de Massongex (74.1 I-II) font d'ailleurs partie des très rares exemples datés du tout début de notre ère sur le territoire suisse. Les pavements précoces de cette région décoraient le plus souvent les thermes des villes ou des vici. Ces sols sont généralement décorés de motifs géométriques noirs et blancs. Seuls deux pavements de Massongex sont différents. L'un (74.1 I) comporte une scène figurée polychrome entourée d'une large bordure noire, l'autre (74.2 I) est composé d'un sol en *opus signinum* dont le centre est orné d'une incrustation de tesselles noires et blanches. Seuls les pavements du Châtelard, plus tardifs (fin 2<sup>e</sup> – début 3<sup>e</sup> s.), se caractérisent par des compositions polychromes complexes, assez proches de celles connues sur le territoire helvète à cette époque. Cependant, le rinceau d'acanthe visible sur l'un d'eux (26.1 II), particulièrement réaliste et peuplé d'oiseaux, se distingue nettement des motifs similaires de la région et se rapproche probablement davantage de certains exemples italiens.

Si l'origine du motif des lutteurs est difficile à identifier, le décor de tesselles sur fond d'*opus signinum*, accompagné d'une lettre B, ressemble à quelques sols d'Italie du Nord<sup>868</sup>.

#### V.2.5 La Rhétie

Coire 31.1 ; Märstetten 70 ; Pfyn 101 ; Sitterdorf 168 ; Vild (Sargans) 131.

La Rhétie se situe dans l'est du territoire suisse. Elle s'étend ensuite vers le nord, jusqu'au Danube. Les pavements découverts dans cette partie du pays se résument à quelques tesselles isolées ou fragments de très petite taille. Il est, de ce fait, pratiquement impossible de les comparer à d'autres sols. D'après les sources à disposition, ces pavements étaient probablement décorés de motifs noirs et blancs.

#### V.2.6 L'Italie

Mendrisio 75 ; Morbio Inferiore 77 ; Tesserete 169.

L'ensemble des pavements suisses découverts au sud des Alpes provient de sites établis au sud du Tessin actuel. Ils faisaient donc partie, à l'époque romaine, de l'Italie et dépendaient de la ville de Côme (*Comum*).

Les mosaïques trouvées dans cette partie du territoire suisse sont assez rares. Nous ne connaissons pas le décor de la plupart d'entre elles. Nous constatons cependant l'absence de scènes figurées, mais aussi l'importance de la polychromie et la variété des types de pavements retrouvés (*tessellatum*, *opus sectile* et *opus signinum*).

Les mosaïques concernées ne sont pas datées avec précision, mais elles se situent le plus souvent au 2<sup>e</sup> ou au 3<sup>e</sup> s. Seul l'un des pavements de Mendrisio (75 III) date du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Sur la base de la description que nous possédons, celui-ci semble être un sol en *opus signinum* avec des zones de tesselles noires, blanches et rouges. Les pavements de ce type sont fréquemment attestés au nord et au sud de la péninsule italienne, à l'époque républicaine et au 1<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>869</sup>.

D'un point de vue stylistique, seul l'exemple de Mendrisio (75 I) est véritablement exploitable. Le motif d'appareil isodome polychrome, tel qu'il apparaît sur cette mosaïque, ne semble pas être connu sur d'autres pavements du nord de l'Italie.

### V.2.7 La Séquanaisie (Bas-Empire/haut Moyen Age)

Augst 4.46 I ; Genève 50.5 ; Sissach 167.

Les pavements du Bas-Empire découverts dans la partie actuellement suisse de la Séquanaisie sont relativement rares. Ils sont, de plus, dispersés géographiquement et datés de périodes différentes. Le sol d'Augst a probablement été posé à la fin du 3<sup>e</sup> ou au début du 4<sup>e</sup> s., les pavements du groupe épiscopal de Genève datent aussi bien de la fin du 4<sup>e</sup> que du 5<sup>e</sup> et du 6<sup>e</sup> s. Quant à la sépulture de Sissach, recouverte d'un décor en mosaïque, elle a été aménagée au milieu du 7<sup>e</sup> s. Le style de ces pavements et la nature de la pièce qu'ils décorent varient également. La mosaïque d'Augst se trouve vraisemblablement dans une salle de réception d'un bâtiment très mal connu. Elle se caractérise par un motif centré constitué de tesselles en terre cuite sur fond d'*opus signinum*. La technique et le décor de ce sol semblent parfaitement inconnus ailleurs. Parmi les pavements de Genève, l'un se trouve dans une grande salle de réception chauffée (50.5 I) et trois autres, au moins, ornent les différents baptistères du groupe épiscopal (50.5 III-V). Les quelques fragments découverts dans le chœur du troisième baptistère (50.5 IV) se rapprochent stylistiquement des réfections du sol de la grande salle, probablement datées de la même période. Nous retrouvons notamment, dans les deux cas, l'utilisation de tesselles en verre. Le motif de paires de sinusoides croisées, qui encadrent des cubes de verre, apparaît également, dans d'autres tons, sur la mosaïque du déambulatoire de la chapelle St-Etienne de Coire (31.2 I), elle aussi datée de la fin du 5<sup>e</sup> ou du début du 6<sup>e</sup> s.

La mosaïque de Sissach ne semble pas avoir de parallèle en Séquanaisie. L'exemple le plus proche, daté du 5<sup>e</sup> s., se trouve à Grenoble<sup>870</sup>.

### V.2.8 La Rhétie (Bas-Empire/haut Moyen Age)

Coire 31.2.

Les mosaïques de la chapelle St-Etienne de Coire sont tout à fait isolées dans la province de Rhétie. Le motif du déambulatoire (31.2 I) se retrouve, comme nous l'avons vu, dans le chœur d'un des baptistères de Genève. Quant à la mosaïque pariétale de l'absi-

diol du caveau funéraire (31.2 IV), elle se rattache vraisemblablement à la tradition des décors de paroi particulièrement fréquents dans la région de Ravenne au Bas-Empire.

### V.2.9 L'Italie (Bas-Empire/haut Moyen Age)

Riva San Vitale 162 I.

Le baptistère de Riva San Vitale date du 6<sup>e</sup> s. et fait partie de la Ligurie, située au nord de l'Italie. Son pavement, constitué d'un décor de petits éléments noirs et blancs en *opus sectile*, correspond parfaitement aux types de sols visibles dans les églises et baptistères du nord de l'Italie à partir du 5<sup>e</sup> s. Le plan de l'édifice et les motifs employés ressemblent d'ailleurs tout particulièrement à ceux du baptistère S. Giovanni in Fonte de Milan.

### V.2.10 Conclusions

La répartition des mosaïques dans les différentes provinces romaines et dans le territoire de chaque colonie nous permet de mettre en lumière des groupes de pavements, concentrés notamment autour des grandes agglomérations. Ces ensembles trahissent vraisemblablement l'existence d'ateliers, de cercles d'ateliers ou de modes spécifiques à chaque région. Parallèlement, nous percevons l'importance que semblent revêtir les grandes voies de communication dans la transmission des motifs, ainsi que l'influence des centres urbains (capitales de colonies ou chef-lieu de provinces) dans le style des pavements d'une région<sup>871</sup>. La proximité des villes, dans lesquelles se trouvaient probablement les ateliers de mosaïstes, se ressent fortement dans le choix des modes de fabrication, des motifs et des thèmes des mosaïques, leur influence dépassant parfois largement les limites d'une colonie, voire la frontière d'une province.

866 chap. V.2.1.1.

867 Les *villae* du Parc de La Grange et de Sécheron se faisaient face. Ce phénomène a été observé pour l'établissement de Saint-Gervais notamment.

868 chap. V.2.6.

869 MosAntlt *Verona*, 182 ; Donderer 1986, 215.

870 Recueil Gaule III, 3, 56, n° 488.

871 Cette remarque rejoint celle de H. Stern dans son étude de la province de Gaule Belgique (Recueil Gaule I, 3, 14-17).

## V.3 Parallèles stylistiques

### V.3.1 L'Italie

L'Italie, notamment la région pompéienne, mais aussi Ostie, Rome et le nord de la péninsule, est à l'origine de nombreux motifs employés sur les pavements découverts au nord des Alpes. Certains ont transité par la vallée du Rhône, d'autres, absents du sud de la Gaule, se retrouvent sur le territoire suisse, puis en Germanie et dans la région Trévire.

Plusieurs éléments décoratifs présents sur les mosaïques suisses tirent vraisemblablement eux aussi leur origine de pavements italiens. C'est notamment le cas pour une partie des sols posés dans le courant du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. A Avenches, par exemple, les cinq pavements du *forum*, décorés de *crustae* noires sur fond d'*opus tessellatum* blanc, semblent directement inspirés de sols de la péninsule. Le semis régulier de *crustae* en cabochons (**5.51 I-III**), fréquent en Italie (Rome, Ostie, Pompéi, etc.)<sup>872</sup> à l'époque républicaine et au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., se rapproche plus particulièrement de plusieurs exemples pompéiens (Casa di Trittolemo, Casa del Poeta tragico, etc.). Le semis irréguliers de *crustae* noires de formes diverses sur fond blanc (**5.12 I-II**) apparaît souvent, à la même période que le précédent, en particulier dans le nord de la péninsule (Vérone, Crémone, Aquilée, etc.). De même, le pavement de l'*Insula* 3 (**5.52 I**), dont on voit un décor de bandes de sabliers ainsi qu'une bande de raccord posée en oblique, est très semblable aux exemples italiens. Quant au pavement de l'*Insula* 8 (**5.55 II**), probablement daté, comme celui de l'*Insula* 3, de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s., il montre un motif de S adossés typique de certains revêtements pariétaux à Herculaneum. Un sol mis au jour à Massongex, en *opus signinum* présentant un décor centré en tesselles noires et blanches ainsi qu'une lettre B, trouve également des correspondances dans le nord de l'Italie.

Sur les pavements du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., plusieurs motifs de bordure, tels le décor de tenture, d'ogives ou de peltes adossées, généralement absents de la vallée du Rhône, semblent avoir transités directement par les cols alpins depuis la péninsule italienne. Les ogives et les peltes adossées se retrouveront par la suite dans la région de Trèves. Certaines compositions de surface, notamment l'appa-

reil isodome irrégulier (Munzach **81 V**), la composition d'étoiles à quatre pointes (Zofingen **144 III**), la composition triaxiale d'hexagones adjacents (Windisch **136.1 I**) ou encore la composition losangée d'hexagones (Augst **4.2 III**), proviennent également d'Italie.

Finalement, l'un des pavements avenchois (**5.54 I**), daté archéologiquement de l'époque sévérienne, présente une composition noire et blanche d'étoiles de huit losanges. Si ce schéma est extrêmement répandu, le fait de lui ajouter des éléments de remplissage noirs (et non polychromes), que l'on retrouve sur les sols italiens précoces, donne à cette mosaïque un caractère archaïsant. L'utilisation du nœud de Salomon, très rare dans la vallée du Rhône alors qu'il apparaît souvent sur le territoire suisse, est déjà, en soi, un motif de tradition italique. Le fait de le représenter en noir et blanc, et non en couleur, sur notre pavement avenchois accentue encore la ressemblance avec certains exemples précoces italiens.

### V.3.2 La Gaule

#### V.3.2.1 La vallée du Rhône

De nombreux motifs (compositions, décors de bordure, éléments de remplissage, scènes figurées), caractéristiques des mosaïques de la vallée du Rhône, se retrouvent sur certains pavements suisses.

Concernant les schémas de composition, le quadrillage de bandes chargées d'hexagones et de demi-hexagones, typique des décors viennois, apparaît à l'identique sur la neuvième mosaïque d'Orbe (**95.1 IX**). La composition de méandres est présente à Avenches (**5.5 II**) et à Augst (**4.36 I**), et celle d'octogones adjacents déterminant des carrés sur la pointe est représentée sur deux pavements avenchois (**5.3 I** et **5.9 I**), ainsi que sur la mosaïque de Triton et Thésée d'Orbe (**95.1 III**). De même, la composition de cercles et de carrés déterminant des bobines se rencontre à Nyon (**86.4 II**), sous une forme caractéristique de la région rhodanienne, ainsi qu'à Avenches (**5.4 I**) et Yvonand (**143.2 VII**). Quant au quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant, également fréquent dans la vallée du Rhône, il est illustré à Augst (**4.11 II**), à Avenches (**5.5 I**) et à Orbe (**95.1 VII**). Deux pavements, très semblables à celui d'Orbe, associant le quadrillage à une bordure



de méandre en redans, se rencontrent au nord de Lyon, à Anse et à Ormes. Celui d'Anse présente, de plus, le même motif de triangle dans l'angle de la composition.

Les pavements de la vallée du Rhône présentent en outre la particularité de charger les panneaux, déterminés par les quadrillages, de bordures intérieures aux motifs variés. Ces derniers, souvent disposés sur les pavements selon un ou deux axes de symétrie, se retrouvent également sur plusieurs mosaïques suisses, essentiellement dans la partie occidentale du territoire (Avenches **5.9 I**, **5.5 I**, Orbe **95.1 III**, **IX** et Saint-Prex **117.2**). Les motifs les plus fréquents sont les lignes de postes, la tresse à deux brins, les arêtes de poisson, les dents de loup, les lignes brisées, les cercles sécants et les carrés sur la pointe. Quelques détails apparaissent, de plus, sur un nombre restreint de mosaïques. Il s'agit de petits triangles de couleurs dans les bordures d'arêtes de poisson de la mosaïque des Vents d'Avenches (**5.5 I**) et de celle d'Achille à Skyros à Orbe (**95.1 IX**), que l'on retrouve sur un sol de Sainte-Colombe. De même, les dents de loup de la neuvième mosaïque d'Orbe présentent un motif de fer de lance dans les angles, motifs qui existe sur plusieurs pavements de la vallée du Rhône. Nous trouvons aussi, mais plus rarement, sur les pavements suisses et rhodaniens, des oves et fers de lance, des guirlandes de laurier ou des lignes de perles et pirouettes.

Les motifs de remplissage les plus courants dans la région de Vienne et de Lyon, tels que les fleurons polychromes, les oiseaux, les poissons, les dauphins, les cratères ou les rhytons se rencontrent également en Suisse. Si les fleurons sont très nombreux, ils sont rarement identiques à ceux de la vallée du Rhône. Seules trois mosaïques d'Orbe (**95.1 III**, **VII** et **IX**) comportent quelques motifs parfaitement semblables aux éléments de Vienne ou de Lyon. De même, les cratères peuvent être de formes très diverses. Deux mosaïques d'Orbe (**95.1 III** et **IX**) présentent pourtant des récipients identiques, à anses plates, que l'on retrouve sur deux pavements de Vienne et de Sainte-Colombe. Finalement, une pie, illustrée sur la mosaïque des Vents d'Avenches (**5.5 I**), est très semblable à celle du même pavement viennois.

La ressemblance entre les scènes figurées de la vallée du Rhône et celles de Suisse est plus rare. Nous devons pourtant mentionner le tableau d'Achille à Skyros, visible sur une

mosaïque de Saint-Romain-en-Gal, qui se rapproche stylistiquement de celui de la mosaïque d'Orbe (**95.1 IX**). Quant au thème de Thésée abandonnant Ariane sur l'île de Naxos (**95.1 III**), il est également connu à Vienne, où il est, de même, traité en deux tableaux distincts.

Malgré ces nombreuses ressemblances, observées notamment à Avenches, à Orbe, à Nyon et à Saint-Prex, les pavements des deux régions ne sont jamais parfaitement identiques. Les mosaïstes suisses ont parfois ajouté à ces décors quelques traits originaux, que nous développons ci-dessous (chap. V.3.4). Les nouvelles fouilles, effectuées à Orbe et à Avenches par exemple, ont permis de dater archéologiquement plusieurs pavements. C'est ainsi que la construction de l'ensemble des mosaïques d'Orbe a pu être fixée au dernier quart du 2<sup>e</sup> s. Ces données chronologiques remettent en cause, dans bien des cas, la théorie qui laissait supposer que les pavements suisses les plus proches stylistiquement des sols rhodaniens avaient été posés environ cinquante ans après ces derniers.

### V.3.2.2 La Gaule Lyonnaise

Les correspondances spécifiques à la Gaule Lyonnaise, en dehors de la vallée du Rhône, sont beaucoup plus rares. Nous trouvons par exemple le motif d'*anthémion*, d'origine grecque et exceptionnel au nord des Alpes, sur un pavement d'Angers. Cependant, il est représenté en blanc sur noir à Avenches (**5.5 II**) et en noir sur blanc à Angers.

L'une des variantes du motif de cercles sécants, découverte dans l'*Insula* 8 à Avenches (**5.55 III**), est quant à elle caractéristique de la région d'Autun.

Finalement, plusieurs motifs particulièrement rares se retrouvent en Suisse et à Ouzouër-sur-Trésée (Loiret). C'est notamment le cas pour la composition d'étoiles de six losanges et d'hexagones adjacents de taille identique, qui recouvre un des sols de Zofingen (**144 III**). De même, le nid d'abeilles visible sur la mosaïque dite d'Artémis de Nyon (**86.1 I**), dont les hexagones sont timbrés d'un triangle, apparaît comme décor de caisson à Ouzouër-sur-Trésée. Un autre caisson de ce pavement comporte le même découpage centré que celui représenté sur la mosaïque de

872 pour le détail des références, voir l'analyse stylistique des différents motifs dans les chap. II et III.

Cheseaux (**29 I**). Les rapprochements possibles entre le site de Gaule Lyonnaise et trois pavements suisses pour des motifs relativement rares laissent penser qu'un lien particulier unissait ces deux régions. L'ensemble de ces pavements date vraisemblablement de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s.

### V.3.2.3 La région de Besançon

Quelques parallèles avec la région de Besançon peuvent être relevés. Le premier concerne le motif de remplissage circulaire, sous forme d'une tenture, que l'on observe sur quelques pavements suisses (Schleithem **119.1 I**, Unterlunkhofen **127 I-II** et Vallon **172 I**). Cet élément décoratif, inscrit dans un cercle, un demi-cercle ou un quart de cercle, semble relativement rare. Un exemple, probablement un peu plus précoce que ceux découverts sur notre territoire, se trouve notamment à Besançon.

Le deuxième exemple concerne le quadrillage de bandes chargées d'un méandre de svastikas. Deux mosaïques suisses présentent en effet cette composition (Herzogenbuchsee **56 IV** et Orbe **95.1 VIII**), que l'on retrouve également sur un sol de Besançon. Le remplissage géométrique des cases est de même type sur les pavements d'Orbe et de la capitale séquane, alors qu'il se caractérise par des fleurons polychromes à Herzogenbuchsee. Ces trois sols datent vraisemblablement de la seconde moitié ou de la fin du 2<sup>e</sup> s.

Le troisième parallèle est particulièrement remarquable. Nous avons en effet constaté que la superposition de deux quadrillages de bandes, dont deux exemples proviennent d'Avenches (**5.15 I** et **5.71 I**), est extrêmement rare. Mis à part les pavements avenchois, d'une similitude étonnante quant à l'exécution du motif, seuls deux exemples sont connus à Besançon. Le premier, découvert lors des fouilles du parking de la Mairie, comporte non seulement un décor semblable, mais également une guirlande de laurier noire sur fond blanc en bordure du pavement, identique à celle de l'*Insula 3* (Avenches **5.15 I**). Le second exemplaire de Besançon apparaît comme motif de caisson sur la mosaïque de Neptune, qui ornaît la grande *domus* du collège Lumière. Le premier pavement bisontin date du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les deux mosaïques avenchoises du deuxième quart du 2<sup>e</sup> s. et la mosaïque de Neptune de la fin de ce siècle. Le fait que la plupart de ces pavements ne soient pas contemporains pose le délicat

problème de la transmission dans l'espace et dans le temps de motifs aussi similaires.

### V.3.2.4 La région trévire<sup>873</sup>

Une partie des caractéristiques stylistiques de la région trévire apparaît aussi au nord de la Germanie (bords du Rhin) et parfois jusqu'en Rhétie (rives du Danube). Ces éléments se développent généralement pendant la période la plus riche en construction de pavements dans la ville de Trèves, qui s'étend du milieu du 2<sup>e</sup> au milieu du 3<sup>e</sup> s. C'est à la même période que se situent la plupart des pavements du territoire suisse. L'un des éléments décoratifs particulièrement fréquents sur les pavements trévires et sur ceux du nord de la Germanie Supérieure est le filet denticulé. Généralement utilisé pour doubler les cadres en filets, ce motif se rencontre également dans le nord de la Suisse (Hölstein **57 I** et Unterlunkhofen **127 II**), ainsi qu'à Avenches et à Vallon (Avenches **5.11 I**, **5.33 I** et Vallon **172 II**).

Deux motifs géométriques se rencontrent presque exclusivement dans la région trévire et à Avenches. Il s'agit tout d'abord de la composition losangée de losanges et de rectangles, qui apparaît sur un pavement de la *villa* de Fliessem ainsi que sur la mosaïque rouge d'Avenches (**5.17 I**). Le second exemple concerne la composition de cercles et de croix fuselées, présente sur la mosaïque jaune d'Avenches (**5.33 I**), sur plusieurs pavements de Fliessem et sur un sol de Cologne.

D'autres décors, telle la composition de roues de peltes, sont plus spécifiques à la ville de Trèves et au nord de la Gaule Belgique. On le retrouve notamment sur la mosaïque dite d'Artémis de Nyon (**86.1 I**), datée du début du 3<sup>e</sup> s. Le motif de cercles sécants, à l'intérieur desquels sont timbrées des croisettes, est aussi fréquent à Trèves que sur le territoire suisse, alors qu'il semble moins courant dans les autres régions. Quant au motif de merlons coudés, beaucoup plus rare, il apparaît aussi bien sur une mosaïque trévire<sup>874</sup> que sur celle du labyrinthe à Orbe (**95.1 IV**).

Concernant les représentations figurées, les pavements du nord de la Gaule Belgique et de la Rhénanie se caractérisent par un éclatement des thèmes représentés, dispersés dans les différents médaillons de la mosaïque (mosaïque des Gladiateurs à Nennig et à Reims, Bacchus ivre à Cologne, etc.). Cette particularité se retrouve sur plusieurs pavements suisses, notamment sur la mosaïque de la *Ve-*

*natio* à Vallon (172 I), sur celle de Bacchus et Ariane à Avenches (5.3 I) et sur celle de Triton et Thésée à Orbe (95.1 III). On peut également se demander si la division en deux panneaux distincts de l'épisode d'Achille à Skyros (95.1 IX) doit elle aussi être rattachée à cette tradition.

Enfin, le bassin octogonal au centre du pavement de Bacchus et Ariane à Avenches (5.3 I) se retrouve à Nennig, à Echternach, plus au sud à Chassey-les-Montbozon, ainsi qu'à Westerhofen, sur les rives du Danube.

### V.3.3 La Germanie et la Rhétie

Comme nous venons de le voir, le style des pavements de Germanie ou des rives du Danube ressemble assez souvent à celui de la région Trévire.

Notons tout de même un rapprochement stylistique entre la disposition des différents personnages de la mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches (5.3 I) et celle des figures du pavement de Bacchus ivre à Cologne. Non seulement la composition centrale montrant Bacchus accompagné de satyres présente quelques similitudes dans l'attitude des personnages, même si le thème diffère entre les deux pavements, mais les couples dansant et jouant de la musique dans les autres médaillons sont également très semblables. Nous retrouvons, de plus, la représentation d'une *tibia* phrygienne sur le décor de Cologne, motif qui apparaît également dans une des cases de la neuvième mosaïque d'Orbe (95.1 IX).

### V.3.4 Spécificités locales

Quelques pratiques d'ateliers ou modes régionales se rencontrent sur le territoire suisse. Elles se révèlent soit par la présence de motifs relativement rares dans d'autres régions, soit par des décors particulièrement appréciés dans notre région, soit par l'association inhabituelle de divers éléments (composition, bordures, motifs de remplissage, etc.).

Plusieurs motifs de bordure semblent relativement fréquents sur les mosaïques suisses. Les lignes d'oves et les décors d'écaillés sont par exemple représentés à plusieurs reprises au nord de la Suisse. De même, le motif de crémaillère, relativement rare dans les provinces occidentales, se retrouve sur trois pavements suisses (Augst 4.1, Avenches 5.3 I et

Colombier 32 IV). Deux de ces pavements (Augst et Avenches) se caractérisent par d'autres éléments de bordure identiques (rectangles couchés timbrés d'un bouclier, damier, etc.), qui laissent supposer le travail d'un même atelier ou cercle d'ateliers. Nous constatons également que l'association du guillochis et du rinceau d'acanthé est particulièrement courante sur le territoire suisse.

Quelques motifs de bordure paraissent beaucoup plus rares<sup>875</sup>. Il s'agit notamment du décor de dents de loup dont l'un des triangles est en couleur (Avenches 5.9 I), du filet denticulé rouge (Avenches 5.33 I), des dents de scie dentelées polychromes (Augst 4.8 II et Avenches 5.3 II) ou du motif de franges (ou d'éléments d'architecture) de la mosaïque de l'*Insula* 13 d'Avenches (5.35 I). Le rinceau de lierre polychrome constitue, quant à lui, une spécificité de la région d'Orbe et d'Avenches, utilisée aussi bien pour encadrer des pavements (Bösingen 13 II, Colombier 32 III et Orbe 95.1 II) que comme bordure intérieure de cases carrées (Avenches 5.5 I et Orbe 95.1 IX). D'autres bordures végétales se distinguent, notamment l'emploi d'un rinceau blanc sur fond noir à Kloten (60 B II-III) et à Oberweningen, motif que l'on retrouve sous la forme d'*anthémion* à Avenches (5.5 II). De même, le décor d'arceaux à volutes, représenté sur quelques pavements situés entre Orbe et Schleithem, semble spécifique au Plateau suisse, même s'il se rapproche de certains motifs de remplissage de la région trévire. Plusieurs rinceaux d'acanthé identiques peuvent en outre être mentionnés. Celui du pavement d'Orphée à Yvonand-La Baumaz (143.1 I) ressemble beaucoup à celui de la mosaïque de la *Venatio* à Vallon (172 I). Celui d'Yvonand-Mordagne (143.2 II) est très proche de celui de la mosaïque de Triton et Thésée à Orbe (95.1 III).

Dans la région avenchoise apparaît une caractéristique tout à fait particulière, consistant à insérer des bandes de raccord ou de bordure de couleur jaune. Une petite dizaine de pavements sont concernés, provenant

873 L'ensemble des pavements de Trèves et de sa région (Oberweis, Fliessem, etc.) sont recensés dans un corpus publié en 1999 (Hoffmann *et al.* 1999).

874 Hoffmann *et al.* 1999, 182-183, n° 186.

875 Cette remarque prend avant tout en compte les pavements datés des trois premiers siècles de notre ère, découverts dans les provinces proches du territoire qui nous occupe.

d'Avenches, de Vallon et de Bösing (13 III). Ils datent généralement de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Le plus ancien d'entre eux, construit au deuxième quart du 2<sup>e</sup> s., décorait la probable curie d'Avenches (5.71 I). La couleur jaune est rendue par une pierre calcaire, caractéristique des rives du lac de Neuchâtel. Cette spécificité, concentrée dans l'espace et dans le temps, nous laisse imaginer la présence d'un atelier de mosaïstes avenchois, actif entre 150 et 220 apr. J.-C. environ, à qui aurait été commandée une partie importante des mosaïques de cette période. Les pavements à bandes de raccord jaunes possèdent très souvent un décor figuré et ornent plusieurs bâtiments à caractère public (curie, *scholae*), ainsi que de grandes *domus* et *villae* de la région.

Si la composition de damiers paraît plus fréquente en Suisse que dans d'autres régions, certains motifs de surface semblent inconnus en dehors de notre territoire. C'est notamment le cas de la composition de cercles tangents, du pseudo-bouclier d'écaillés et de la composition de cercles, demi-cercles et carrés. Quant à la composition de méandres de svastikas, bien connue dans la région viennoise, elle se caractérise sur les deux pavements suisses (Augst 4.36 I et Avenches 5.5 II) par des motifs particulièrement originaux disposés dans les intervalles (lignes de parallélogrammes et lignes de cercles sécants). De même, la mosaïque des Vents d'Avenches (5.5 I) reprend deux canevas typiques de la vallée du Rhône (composition de cercles et de carrés, quadrillage à carrés d'intersection débordant) et les réunit d'une manière tout à fait originale. Sur la mosaïque de Köniz (153 I), la composition de cercles et de carrés est même transformée en composition de cercles et de carrés concaves.

Les motifs de remplissage présentent également des originalités. Nous trouvons, par exemple, la représentation d'un insecte sur la mosaïque de Saint-Prex (117.2) et celle d'une urne de vote ou d'une cagnotte (?) sur la mosaïque de la *Venatio* de Vallon (172 I).

D'un point de vue iconographique, la présence sur deux des mosaïques d'Orbe de murailles avec toits coniques et merlons coupés, semblables à ceux que l'on pouvait voir réellement sur le mur d'enceinte d'Avenches, signifie probablement que les pavements ont été exécutés par un atelier avenchois, à moins qu'elle ne reflète la volonté du commanditaire, désirant qu'une des caractéristiques de

la ville d'*Aventicum* toute proche soit représentée sur ses mosaïques.

D'une manière générale et malgré les comparaisons possibles avec certains pavements de la vallée du Rhône, les mosaïques de la *villa* d'Orbe comportent des éléments tout à fait originaux, faisant de cet ensemble un cas unique, probablement construit d'un seul tenant par les mêmes artisans.

Nous observons finalement qu'un nombre assez important de pavements illustre le thème de Bacchus et Ariane, relativement rare au nord des Alpes.

### V.3.5 Conclusions

Comme le constatait déjà H. Stern pour le sud de la Gaule Belgique, les pavements de cette région ne sont pas influencés par une seule « école » de mosaïstes, mais par des modes diverses, provenant aussi bien du nord et du sud, que de l'est et de l'ouest<sup>876</sup>. Nos analyses des mosaïques découvertes sur le territoire suisse mènent aux mêmes conclusions. Les Séquanes, les Rauraques et les Helvètes se trouvent visiblement à la croisée de divers courants stylistiques, correspondant également aux voies de communication importantes qui traversent le territoire. Les ateliers locaux se servent de ces influences pour donner naissance à des pavements parfois relativement originaux, souvent constitués d'un mélange de l'ensemble de ces styles. Les mosaïstes semblent également avoir créé quelques motifs, probablement inconnus dans d'autres régions.

876 ■ Recueil Gaule I, 3, 14 ; Stern 1962.



# Résumé – Zusammenfassung – Riassunto – Summary

## Résumé

**L**a répartition géographique des mosaïques sur le territoire suisse s'établit en fonction de l'occupation de la région à l'époque romaine : si les découvertes de pavements sont particulièrement nombreuses dans les grandes agglomérations antiques (108 à Avenches et 69 à Augst), beaucoup d'autres sites (plus de 170) possédaient des locaux décorés de mosaïques. Ces sites, pour la plupart des villae, mais aussi quelques agglomérations secondaires, se trouvent sur l'ensemble du Plateau suisse, en Ajoie, dans quelques basses vallées du Jura, au bord du Rhin, en Valais, dans les Grisons et au Tessin.

D'un point de vue chronologique, la construction des mosaïques est attestée dans notre région du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au milieu du 7<sup>e</sup> s. Les pavements du 1<sup>er</sup> s. proviennent pour la plupart d'édifices publics (en particulier les thermes). Dès la fin du 1<sup>er</sup> et jusqu'au 3<sup>e</sup> s., un nombre important d'habitations privées en sont également pourvus (villae, domus). Les exemples tardifs, datés du 4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> s., sont avant tout rattachés à des bâtiments chrétiens (groupe épiscopal de Genève, chapelle Saint-Étienne de Coire, etc.). La période la plus riche en pavements se situe dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. Cette époque, témoin d'un développement urbanistique important dans notre région, correspond en effet à la construction ou à la rénovation, ainsi qu'à l'embellissement de nombreux édifices publics et privés.

Les données archéologiques récoltées pendant près de cinquante ans permettent également de pousser beaucoup plus loin l'étude de plusieurs domaines, notamment celui de la technique de fabrication des pavements. La découverte de déchets de taille, mais aussi de galettes de verre ou de tracés préparatoires apporte de nouveaux indices quant au travail des mosaïstes et à l'organisation de leurs ateliers. Les fouilles récentes ont également mis au jour des sols aux techniques et aux matériaux particulièrement originaux, notamment des pavements en opus signinum dont on ne possédait que peu d'exemples auparavant sur le territoire suisse.

La publication de très nombreux corpus de mosaïques dans les principales provinces de l'Empire ces dernières décennies a constitué un outil de travail extrêmement précieux pour établir l'analyse stylistique des pavements. Par le biais de cette dernière, nous avons pu replacer chaque motif et chaque thème figuré dans son contexte géographique et chronologique, mettant ainsi en lumière leur fréquence, leur rareté, mais aussi leur origine et le développement de certaines de leurs variantes.

Si le hasard des découvertes n'a pas révélé un très grand nombre de pavements figurés depuis 1960, les quelques exemplaires mis au jour, notamment les mosaïques particulièrement bien conservées de Vallon et d'Orbe (Achille à Skyros), apportent un éclairage nouveau. Elles complètent de manière très intéressante les données que nous possédions sur les goûts des riches habitants des lieux, mais aussi sur les messages qu'ils cherchaient vraisemblablement à transmettre à leur entourage ou à leurs hôtes par le biais des thèmes illustrés.

Le remplacement des mosaïques dans le contexte des provinces antiques met en lumière la relative indépendance des mosaïstes, et probablement aussi de la population, des colonies d'Avenches et d'Augst notamment. Si les artisans étaient visiblement au fait des types de décors exécutés dans les régions voisines qu'ils utilisaient régulièrement, ils ont également su créer quelques pavements originaux, mélangeant les courants artistiques de l'époque et intégrant parfois des motifs rares, peut-être de leur composition. Les styles qu'ils combinent proviennent aussi bien d'Italie, de la vallée du Rhône, du centre et de l'est de la

Gaule, des régions trévires et rhénanes et même des rives du Danube. La contemporanéité de certains motifs exécutés dans des régions différentes ou, au contraire, la grande similitude de pavements construits avec un siècle d'écart pose l'éternelle question du sens des influences et des moyens de transmissions des décors. La datation archéologique de plusieurs pavements suisses permet, dans tous les cas, de remettre en cause une partie des critères stylistiques et des théories que les chercheurs ont élaborés dans les années 1960 notamment, faute de données chronologiques de terrain. Nous savons, notamment, aujourd'hui que les pavements polychromes et figurés n'ont pas succédé aux motifs géométriques noirs et blancs, mais qu'ils apparaissent dès les premières décennies de notre ère. En revanche, un grand nombre de motifs (dents de scie, tresses, etc.) ne semblent être utilisés qu'à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s., période la plus riche en construction de pavements sur le territoire suisse.

L'actualisation des données récoltées pendant près de cinquante ans s'avérait indispensable. Le nouveau catalogue, complément de l'inventaire de V. von Gonzenbach publié en 1961, compte 395 notices. Parmi celles-ci, 219 fiches correspondent à des mosaïques découvertes depuis 1960 ou non publiées dans l'inventaire précédent. Les nouveaux pavements recensés, ajoutés à ceux publiés par V. von Gonzenbach, amènent le nombre total de mosaïques romaines mises au jour en Suisse jusqu'en 2006, à près de 580. La seule ville d'Avenches a vu le nombre de ses pavements doublé en 45 ans, passant de 53 à 108 mosaïques, et celui de la cité d'Augst a augmenté d'un tiers (de 42 à 69). De plus, 27 nouveaux sites inconnus auparavant, principalement des villae, ont révélé la présence de mosaïques, de même qu'une quarantaine de bâtiments découverts dans plusieurs agglomérations antiques (Avenches, Augst, Lausanne-Vidy, Genève, etc.).

Les 176 notices restantes concernent des pavements déjà mentionnés dans le catalogue de 1961, mais dont les notices ont pu être complétées par la découverte de nouveaux fragments ou par l'apport de nouvelles informations, essentielles à l'établissement de la synthèse (datation archéologique, contexte architectural, etc.), fournies par des fouilles récentes. En effet, plus de la moitié des sites répertoriés dans l'ouvrage de V. von Gonzenbach ont été refouillés depuis lors. Ces investigations, même de petite envergure, ont permis de compléter de nombreuses informations sur le contexte architectural dans lequel s'inséraient les pavements et, bien souvent, d'apporter de précieux indices chronologiques. Le plan des bâtiments antiques par exemple, était généralement mal connu et, de ce fait, rarement intégré dans les notices de 1961.

Si l'augmentation importante du nombre de pavements et de sites découverts en 45 ans, ainsi que les fouilles abondantes qui ont permis de préciser le contexte architectural et la datation de nombreux pavements, montrent clairement que l'élaboration d'un complément de corpus devenait indispensable, les problèmes rencontrés lors de notre travail d'actualisation d'un ouvrage existant (numérotation, etc.), nous ont également révélé les difficultés que représentait le fait de compléter un corpus.

## Zusammenfassung

**D**ie geografische Verteilung der Mosaiken in der Schweiz ergibt sich aus der Besiedlung des Gebiets in römischer Zeit: wenn Mosaikböden besonders häufig in den grossen antiken Siedlungszentren entdeckt werden (108 in Avenches und 69 in Augst), so besitzen auch viele andere Fundstellen (mehr als 170) mit Mosaiken ausgestattete Räume. Diese Fundstellen, meist villae, aber auch einige weniger wichtige Siedlungen, befinden sich im Schweizer Mittelland, in der Ajoie, in einigen Juratälern, am Rhein, im Wallis, im Graubünden und im Tessin.

Chronologisch lässt sich die Herstellung von Mosaiken in unserer Region vom Anfang des 1. Jh. n. Chr. bis zur Mitte des 7. Jh. n. Chr. belegen. Die meisten Mosaikböden des 1. Jh. stammen aus öffentlichen Gebäuden (v.a. aus Thermen). Ab dem Ende des 1. Jh. bis zum 3. Jh. sind auch zahlreiche Privathäuser mit Mosaiken ausgestattet (villae, domus). Die späten Beispiele aus dem 4. Jh. bis 7. Jh. gehören hauptsächlich zu christlichen Bauten (Kathedralgruppe von Genf, Grabkapelle St. Stephan in Chur usw.). Die Blütezeit erstreckt sich von der zweiten Hälfte des 2. Jh. bis zu Beginn des 3. Jh. In dieser Periode, in der eine bedeutende urbanistische Entwicklung in unserer Region stattfand, wurden nämlich zahlreiche öffentliche und private Bauten errichtet, renoviert oder ausgeschmückt.

Die archäologischen Funde und Befunde aus fast fünfzig Jahren Forschung führen zu neuen Erkenntnissen auf mehreren Gebieten, vor allem im Bereich der Herstellungstechnik der Mosaikböden. Die Entdeckung von Schnittabfällen, aber auch Glaskuchen oder Vorritzungen geben neue Hinweise zur Arbeit der Mosaizisten und ihrer Werkstattorganisation. Die jüngsten Ausgrabungen brachten auch Böden mit besonderen Techniken und Materialien ans Licht, insbesondere Mosaikböden in opus signinum, das bisher nur mit wenigen Beispielen auf dem Gebiet der Schweiz belegt war.

In den letzten Jahrzehnten erschienen zahlreiche Publikationen zu den Mosaiken in den wichtigsten Provinzen des römischen Reiches, die ein sehr wertvolles Arbeitsinstrument für die stilistische Untersuchung der Mosaikböden darstellen. Mit Hilfe der stilistischen Analyse konnte jedes Motiv und jedes figürliche Thema in seinen geografischen und chronologischen Kontext eingeordnet werden, was somit Hinweise zu ihrer Häufigkeit oder Seltenheit, aber auch zu ihrer Herkunft und die Entwicklung einiger Varianten gibt.

Wenn der Zufall der Entdeckungen seit 1960 nicht sehr viele figürliche Mosaikböden hervorbrachte, so führen doch die wenigen freigelegten Exemplare – vor allem die besonders gut erhaltenen Mosaiken von Vallon und Orbe (Achill auf Skyros) – zu einer neuen Sichtweise. Sie vervollständigen auf sehr interessante Weise die Informationen, die wir zum Geschmack der reichen Bewohner der Räume haben, aber auch zu den Botschaften, die sie wahrscheinlich ihrem Umfeld oder ihren Gästen indirekt über die dargestellten Themen vermitteln wollten.

Die Verortung der Mosaiken im Kontext der antiken Provinzen verdeutlicht die relative Unabhängigkeit der Mosaizisten und wahrscheinlich auch der Bevölkerung, insbesondere der coloniae von Avenches und Augst. Wenn auch die Künstler offensichtlich den in den benachbarten Gebieten ausgeführten Motivschatz kannten und selber regelmässig verwendeten, schufen sie doch einige neue Mosaiken, die die zeitgenössischen künstlerischen Strömungen vereinten und manchmal auch seltene Motive integrierten, die vielleicht eine eigene Komposition waren. Die Stile, die kombiniert wurden, stammen sowohl aus Italien, dem Rhonetal, Mittel- und Ostgallien, den Trierer und rheinischen Regionen und sogar vom Donauebiet. Die Gleichzeitigkeit gewisser Motive, die aus verschiedenen Gegenden stammen, oder – im Gegensatz dazu – die grosse Ähnlichkeit zwischen Böden, die mit einem Jahrhundert Abstand entstanden sind, stellt die übliche Frage nach der Richtung der Einflüsse und der Mittel zur Überlieferung der Motive. Die archäologische Datierung meh-

rerer Schweizer Mosaikböden erlaubt es jedenfalls, ein Teil der stilistischen Kriterien und Theorien, die die Forschung hauptsächlich in den 1960er-Jahren mangels chronologischer Informationen aus dem Befund erarbeitet hat, in Frage zu stellen. Vor allem wissen wir heute, dass die polychromen und figürlichen Böden nicht den geometrischen schwarz-weißen Mustern folgten, sondern dass sie seit den ersten Jahrzehnten des 1. Jh. n. Chr. auftauchten. Hingegen scheint eine grosse Anzahl Muster (Sägezähne, Flechtbänder usw.) erst seit der Mitte des 2. Jh. Verwendung zu finden, zu der also Zeit, in der die meisten Mosaikböden auf Schweizerischem Gebiet geschaffen wurden.

Die Aktualisierung der während fast fünfzig Jahren gesammelten Daten hat sich als notwendig erwiesen. Der neue Katalog, eine Ergänzung zum Inventar von V. von Gonzenbach, das 1961 publiziert wurde, umfasst 395 Einträge. Davon gehören 219 Einträge zu Mosaiken, die seit 1960 entdeckt oder in dem früheren Inventar nicht publiziert worden sind. Die neu erfassten und der Publikation von V. von Gonzenbach hinzugefügten Böden bringen die Anzahl der in der Schweiz bis 2006 entdeckten römischen Mosaiken auf ein Total von nahezu 580. Allein in Avenches verdoppelte sich die Anzahl der Mosaikböden in 45 Jahren von 53 auf 108 Mosaiken; in Augst wurde die Anzahl um ein Drittel erhöht (von 42 auf 69). Ausserdem tauchten in 27 vorher unbekannte Fundorten – hauptsächlich villae – Mosaiken auf, ebenso in rund vierzig Gebäuden, die in mehreren antiken Siedlungen entdeckt wurden (Avenches, Augst, Lausanne-Vidy, Genf usw.).

Die weiteren 176 Einträge betreffen Mosaikböden, die schon im Katalog von 1961 erwähnt wurden, deren Einträge aber durch die Entdeckung weiterer Fragmente oder dank neuer Informationen aus jüngeren Ausgrabungen ergänzt werden konnten, was wesentlich für die Zusammenhänge ist (archäologische Datierung, architektonischer Kontext usw.). Es fanden nämlich in mehr als der Hälfte der in der Publikation von V. von Gonzenbach erfassten Fundstellen seither nochmals Ausgrabungen statt. Diese Untersuchungen, selbst von geringem Umfang, erlaubten die Ergänzung von zahlreichen Informationen zum architektonischen Kontext, in den die Mosaikböden integriert waren, und erbrachten auch häufig wichtige chronologische Hinweise. Beispielsweise war der Grundriss der antiken Gebäude in der Regel schlecht bekannt und wurde daher selten in den Einträgen von 1961 aufgenommen.

Die bedeutende Zunahme der Anzahl entdeckter Mosaikböden und Fundstellen in 45 Jahren und die ergiebigen Ausgrabungen, die eine Präzisierung des architektonischen Kontexts und der Datierung vieler Böden erlauben, zeigen zwar deutlich, dass eine Ergänzung des Korpus dringend nötig war. Die Probleme bei der Aktualisierung einer schon bestehenden Publikation (Nummerierung usw.) haben aber die Schwierigkeiten verdeutlicht, die die Ergänzung eines Korpus bedeuten.

Übersetzung D. Sieber



## Riassunto

**L**a ripartizione geografica dei mosaici sul territorio svizzero si stabilisce in funzione dell'occupazione della regione in epoca romana: se le scoperte dei pavimenti sono particolarmente numerose nei grandi centri antichi (108 ad Avenches e 69 ad Augst), molti altri siti (più di 170) possiedono locali decorati da mosaici. Questi siti, per la maggior parte villae, ma anche insediamenti secondari, si trovano nel settore dell'altopiano svizzero, nell'Ajoie, in qualche bassa vallata del Giura, al bordo del Reno, nel Vallese, nei Grigioni e in Ticino.

Da un punto di vista archeologico, la realizzazione dei mosaici è attestata nella nostra regione dall'inizio del I secolo a.C. fino alla metà del VII secolo. I pavimenti del I secolo provengono per la maggior parte da edifici pubblici (in particolare dalle terme). Dalla fine del I e fino al III secolo, una cifra importante di abitazioni private ne è ugualmente fornita (villae, domus). Gli esempi tardi, datati tra il IV e il VII secolo, sono innanzitutto collegati a costruzioni cristiane (complesso episcopale di Ginevra, cappella di Santo Stefano a Coira, ecc.). Il periodo più ricco di pavimenti si situa nella seconda metà del II e all'inizio del III secolo. Questa epoca, testimone di uno sviluppo urbanistico considerevole nella nostra regione, corrisponde nei fatti alla costruzione o al rinnovo, così come all'abbellimento di numerosi edifici pubblici e privati.

I dati archeologici raccolti grosso modo negli ultimi cinquant'anni permettono di portare molto più avanti lo studio di parecchi campi, in particolar modo quello della tecnica di realizzazione di pavimenti. La scoperta di scarti da taglio, ma anche di tessere di vetro o di tracciati preparatori apporta nuovi indizi per quanto concerne il lavoro dei mosaicisti e l'organizzazione dei loro atelier. Gli scavi recenti hanno portato anche alla luce superfici con tecniche e materiali particolarmente originali, soprattutto di pavimenti in opus signinum, del quale non si possedeva prima che pochi esemplari in territorio svizzero.

La pubblicazione di numerosi corpora di mosaici nelle principali province dell'Impero in questi ultimi decenni costituisce uno strumento di lavoro estremamente prezioso, per stabilire l'analisi stilistica dei pavimenti. Tramite quest'ultima si è potuto inserire ciascun motivo e tema nel proprio contesto geografico e cronologico, mettendo così in luce la loro frequenza, la loro rarità, ma anche la loro origine e lo sviluppo di alcune delle loro varianti. Se la casualità delle scoperte non ha rivelato un grandissimo numero di pavimenti figurati dopo il 1960, alcuni altri esemplari portati alla luce, soprattutto i mosaici particolarmente ben conservati di Vallon e di Orbe (Achille a Sciro), apportano nuove conoscenze. Essi completano in maniera molto eloquente le informazioni che si possiedono sui gusti dei ricchi abitanti dei luoghi, ma anche sui messaggi, che cercavano probabilmente di trasmettere alla loro cerchia o ai loro ospiti attraverso dei temi illustrati.

La diffusione dei mosaici nell'ambito delle province antiche mette in risalto la relativa indipendenza dei mosaicisti e verosimilmente anche della popolazione, delle colonie di Avenches e di Augst soprattutto. Se gli artigiani erano visibilmente a conoscenza dei tipi decorativi usati nelle regioni vicine, che adoperavano regolarmente, essi hanno allo stesso modo saputo creare anche pavimenti originali, mescolando le correnti artistiche dell'epoca e integrando talvolta dei motivi rari, forse di loro composizione. Gli stili che loro combinano, provengono pure dall'Italia, dalla valle del Reno, dalla Gallia centrale e orientale, dalle regioni di Treviri e renane, dalle zone del Danubio. La contemporaneità di certi motivi riprodotti nelle regioni differenti o, al contrario, la grande somiglianza di pavimenti costruiti con un secolo di scarto, pone l'eterna questione sul senso delle influenze e sui mezzi di trasmissione delle decorazioni. La datazione archeologica di molti pavimenti svizzeri permette, in ogni caso, di rimettere in discussione una serie di criteri stilistici e teorie, che i

ricercatori hanno elaborato negli anni '60, in mancanza di dati cronologici di scavo. È risaputo oggi che i pavimenti policromi e figurati non sono posteriori ai motivi geometrici neri e bianchi, ma che compaiono dai primi decenni della nostra era. Al contrario, un gran numero di motivi (ornamenti dentellati, trecce, ecc.) non sembrano essere utilizzati che dalla metà del II secolo, il periodo più ricco nella costruzione di pavimenti sul territorio svizzero.

L'aggiornamento dei dati raccolti durante gli ultimi cinquant'anni si è dimostrato indispensabile. Il nuovo catalogo, complemento dell'inventario di V. Von Gonzenbach pubblicato nel 1961, conta 395 voci. Tra queste, 219 schede corrispondono a mosaici scoperti dal 1960 o non pubblicati nell'inventario precedente. I nuovi pavimenti recensiti, aggiunti a quelli pubblicati da V. Von Gonzenbach, portano il numero totale dei mosaici romani scoperti in Svizzera fino al 2006 a circa 580 esemplari. La sola città di Avenches ha visto il numero dei suoi pavimenti raddoppiare in 45 anni, passando da 53 a 108 mosaici, e quello della città di Augst è aumentato di un terzo (da 42 a 69). Inoltre, 27 nuovi siti prima sconosciuti, principalmente villae, hanno rivelato la presenza di mosaici, come pure una quarantina di edifici rinvenuti in diversi centri antichi (Avenches, Augst, Lausanne-Vidy, Ginevra, ecc.).

Le 176 notizie rimanenti riguardano pavimenti già menzionati nel catalogo del 1961, ma le informazioni di questi sono state completate grazie al rinvenimento di nuovi frammenti o tramite l'apporto di nuove scoperte, essenziali per stabilire una sintesi (datazione archeologica, contesto architettonico, ecc.), fornite dai recenti scavi. In effetti, più della metà dei siti documentati nell'opera di V. Von Gonzenbach sono stati da allora scavati una seconda volta. Queste ricerche, sebbene di piccole dimensioni, hanno consentito di completare numerose conoscenze sul contesto architettonico, nel quale s'inseriscono i pavimenti e spesso, di fornire importanti indizi cronologici. Il piano delle strutture antiche per esempio era generalmente mal conosciuto e di fatto, raramente integrato nelle notizie del 1961.

Se l'aumento consistente del numero dei pavimenti e dei siti rinvenuti in 45 anni così come gli scavi frequenti, che hanno permesso di precisare il contesto architettonico e la datazione di numerosi pavimenti mostrano chiaramente che l'elaborazione di un complemento del corpus era divenuta indispensabile, i problemi riscontrati durante il nostro lavoro di aggiornamento di un'opera già esistente (attribuzione di numeri, ecc.), ci hanno parimenti rivelato le difficoltà rappresentate dallo sforzo di completare un corpus.

Traduzione L. Barbieri

## Summary

*The geographical distribution of mosaics in what is now Switzerland reflects the occupation of the region during the Roman period: while mosaic floors are particularly often found in the vast ancient urban areas (108 in Avenches and 69 in Augst), many other sites (in fact, more than 170) also had floors decorated with mosaics. These sites, mainly villae, but also a number of settlements of secondary importance, were located throughout the Swiss Plateau, in the Ajoie region, in some of the valleys of the Jura region, on the banks of the River Rhine, in the Valais region, in the Grisons and in what is today Canton Ticino. From a chronological point of view, mosaics were attested to in this region from the beginning of the 1<sup>st</sup> to the mid-7<sup>th</sup> century AD. First-century mosaic floors were mainly laid in public buildings (and particularly in baths). From the late 1<sup>st</sup> to the 3<sup>rd</sup> century, a number of important private residences also had mosaics (villae, domus). Later examples, dating from the 4<sup>th</sup> to 7<sup>th</sup> centuries AD, were mainly associated with Christian buildings (the cathedral precinct in Geneva or St. Stephen's Chapel in Chur etc.). Mosaics experienced a boom in the second half of the 2<sup>nd</sup> and at the beginning of the 3<sup>rd</sup> century, an important period of urbanisation in this region, during which numerous public and private buildings were constructed, renovated or embellished.*

*The archaeological evidence collected over a period of almost fifty years has allowed us to pursue much more in-depth research into certain aspects, particularly the techniques and skills involved in creating mosaics. The discovery of stone waste and glass cakes and also of preparation sketches has brought new insight into the working methods of the mosaicists and the organisational structures of their workshops. Recent excavations have also brought to light floors made using techniques and original materials, particularly pavements of opus signinum, of which only a few examples had previously been known on what is today Swiss soil.*

*Publications of significant bodies of mosaics from the main provinces of the Roman Empire in the last few decades have provided an invaluable tool for the establishment of a stylistic analysis of mosaic floors. Thanks to this analysis we have been able to put each motif and each occurring theme into its geographical and chronological context, thus highlighting its prevalence or rarity as well as its origins and the development of certain variations. While, as chance would have it, not too many figured pavements came to light since 1960, those that were discovered, particularly the extremely well-preserved examples from Vallon and Orbe (Achilles on Skyros), provided new insight. In a most interesting way they have added to the evidence available with regard to the tastes of the wealthy inhabitants of the sites concerned as well as the message they may have been trying to convey to the local people and to their guests by way of the themes they chose to depict.*

*The use of mosaics in the ancient provinces highlights the relative independence of the mosaicists, and probably also of the population, particularly of the colony towns of Avenches and Augst. While the artisans were clearly very familiar with the different types of motifs used in the neighbouring regions and quite regularly used them in their creations, they were also very capable of creating their own individual pavements, sometimes blending the artistic tendencies that prevailed at the time with rarer motifs, perhaps of their own design. The styles they used and combined came from various regions in Italy, the Rhône Valley, Central and Eastern Gaul, from the territory of the Treveri, from the banks of the River Rhine and even the Danube. The contemporaneity of certain motifs used in different regions or, in contrast, the close similarity between pavements created a hundred years apart, raises the eternal question of the nature of the influence and the means of passing on the motifs. The archaeological dating of various Swiss pavements allows us, in any case, to question some of the stylistic criteria employed and theories formulated by re-*

searchers, particularly in the 1960s, without a chronological basis for their statements. We now know, for instance, that the polychrome and figured pavements did not succeed the black-and-white geometric patterns but that they appeared from the first decades AD. A large number of motifs (saw-tooth patterns, guilloches) on the other hand, appear not to have been used before the mid-2nd century, the period when mosaic pavements experienced a boom in Switzerland.

The review of the evidence gathered over the past almost 50 years has proved indispensable. The new catalogue which has been compiled since V. von Gonzenbach published the inventory in 1961 contains 395 files. Among them 219 pertain to mosaics that were either discovered since 1960 or were not published in the previous inventory. Adding the newly recorded pavements to those already published by V. von Gonzenbach has brought the total number of Roman mosaics uncovered in Switzerland prior to 2006 to almost 580. Avenches alone has seen its total number of mosaics more than double over the past 45 years, from 53 to 108, and the assemblage from Augst increased by a third (from 42 to 69). Moreover, 27 new sites hitherto unknown, mainly villae, have yielded mosaics, as have some forty buildings discovered in various ancient towns (Avenches, Augst, Lausanne-Vidy, Geneva, etc.).

The remaining 176 files concern pavements which were already listed in the catalogue published in 1961 but where records have been updated thanks to the discovery of new fragments or because more information essential to the compilation of the synthesis (archaeological dating, architectural context, etc.) has been gathered in recent excavations. In fact, more than half the sites listed by V. von Gonzenbach have since been re-excavated. These investigations, although in some cases only small in scale, have allowed us to compile a lot of information about the architectural contexts into which the mosaics were laid, and have quite often provided invaluable chronological evidence. Little was generally known, for instance, about the ground-plans of the ancient buildings and were thus only rarely included in the 1961 descriptions.

The important increase in the number of pavements and sites discovered over the past 45 years and the detailed excavations, which allowed us to clarify the architectural contexts and the dating of many of the mosaics, clearly showed that it was absolutely necessary to provide an updated version of the inventory. However, the problems encountered in the course of updating the existing work (with regard to the numbering etc.) also revealed how difficult it can be to carry out such an update on an already existing corpus.

Translation S. Hämmerle



# Inventaire

Du fait que l'inventaire n'est pas un corpus complet des mosaïques romaines en Suisse, mais un complément et une actualisation du livre publié en 1961 par V. von Gonzenbach (Gonzenbach 1961), la numérotation et la structure du nouvel inventaire correspondent à celles de l'ancien *corpus* pour faciliter la consultation des deux ouvrages. Les informations contenues dans ces derniers constituent, dans l'absolu, l'ensemble des données connues à ce jour sur les mosaïques romaines découvertes en Suisse.

Le nouvel inventaire comprend :

- les nouveaux pavements découverts depuis 1960 environ ;
- quelques anciens pavements non publiés dans l'inventaire de 1961.

Dans le cas de notices existantes à compléter, les informations manquantes ont été intégrées dans le nouvel inventaire si :

- de nouveaux fragments d'une mosaïque publiée ont été découverts depuis 1960 ;
- de nouvelles données archéologiques concernent directement le ou les pavements d'un site (datation, p. ex.) ;
- de nouveaux plans ont été établis ;
- de nouvelles références bibliographiques ont été publiées<sup>877</sup>.

Les données récentes non intégrées dans le nouveau corpus sont notamment les analyses stylistiques et iconographiques<sup>878</sup>.

Dans le cas de notices complétées, seules les informations indispensables du premier corpus ont été reprises et mises en italique dans la nouvelle notice. L'ouvrage de 1961 apparaît alors dans la bibliographie de la fiche. Cette solution implique que les noms latins (*villa*, *domus*, *in situ*, etc.) ne sont volontairement pas en italique dans l'inventaire, afin de simplifier la lecture du texte.

Les mosaïques du site d'Augst ont été complètement réétudiées et publiées en 1993 par D. Schmid (Schmid 1993). Nous avons bien évidemment inséré les précieuses données de cet ouvrage dans le nouvel inventaire, mais avons logiquement conservé la numérotation de l'ouvrage de 1961. En revanche, la référence bibliographique de 1993 a été systématiquement intégrée dans les notices du site d'Augst et la dénomination des pavements de cet ouvrage a été prise en compte dans la table de concordances<sup>879</sup>.

Dans l'inventaire de 1961, les mosaïques sont groupées par site (communes), ces derniers triés par ordre alphabétique, puis numérotés de 1 à 146. À l'intérieur de ces sites, une subdivision apparaît lorsque les mosaïques ont été découvertes dans des bâtiments antiques distincts. Ceux-ci sont alors numérotés en ajoutant un numéro d'ordre au premier chiffre (ex. 5. Avenches, 5.1, 5.2, 5.3, etc.). Dans quelques rares cas, lorsqu'une villa comprend plusieurs bâtiments distincts (bâtiment principal et bains indépendants, p. ex.), V. von Gonzenbach a ajouté des lettres majuscules pour les différencier (ex. Buchs 20 A, 20 B). Les mosaïques de chaque bâtiment sont finalement identifiées par un chiffre romain (ex. : 5.3 I, II ; 170 I, II ; 20 AI, AII, etc.). Lorsque quelques fragments isolés, provenant d'un même site mais appartenant à des pavements différents, ont été recensés, V. von Gonzenbach ne leur a pas attribué des chiffres romains, mais des lettres majuscules (ex. Atiswil 3 A, B, etc.). Finalement, quelques lettres minuscules apparaissent lors de l'ajout d'un site après la numérotation définitive (ex. Riehen 111a) ou lorsqu'une mosaïque recouvre deux espaces d'une même pièce (ex. Waltenschwil 135 Ia et Ib : mosaïque du sol et revêtement de la paroi).

Le nouvel inventaire a dû tenir compte de ces numérotations, ce qui a posé un certain nombre de problèmes. Le tri des sites par ordre alphabétique est très pratique pour la consultation. Cependant, lorsqu'il s'agit d'en ajouter de nouveaux, le système de numérotation est complètement hermétique. Il a fallu trouver un moyen, malheureusement peu convaincant, pour insérer de nouveaux sites et de nouveaux bâtiments à la structure existante. En revanche, l'ajout de nouveaux pave-

<sup>877</sup> Si les ouvrages ne comprennent pas de nouvelles données archéologiques (nouveau contexte archéologique, datation, etc.), ils apparaissent seulement dans la bibliographie du site ou des mosaïques concernées.

<sup>878</sup> L'analyse comparative des motifs et des thèmes figurés de l'ensemble des pavements découverts à ce jour se trouve dans les chapitres II et III. Les nouvelles études concernant l'un ou l'autre des pavements de notre territoire ne sont pas directement reportées dans la notice, mais sont signalées dans la bibliographie des mosaïques mentionnées.

<sup>879</sup> 177–180 dans cette publication.

ments est moins problématique. Les solutions trouvées sont les suivantes. Le classement par ordre alphabétique des noms de communes est maintenu. Les nouveaux sites sont glissés entre les sites déjà publiés, ces derniers conservant bien évidemment la numérotation d'origine. Le plus gros problème concerne la numérotation des communes ajoutées. Nous leur avons donné un numéro par défaut, pris à la suite des 146 attribués par V. von Gonzenbach dans son ouvrage. L'insertion de nouveaux bâtiments se corse un peu lorsqu'un seul bâtiment a été publié en 1961 et que d'autres édifices ont été mis au jour sur le site depuis cette date. La numérotation du bâtiment déjà publié a dû être modifiée en conséquence (ex. Massongex 74, en Massongex 74.1 pour mentionner le premier édifice, puis 74.2, etc.). Dans le cas des mosaïques d'un même ensemble architectural, seule la chronologie de la découverte des pavements n'a pu être respectée lors de l'ajout de mosaïques découvertes avant 1961.

Si la structure générale des notices reste la même, quelques points sont tout de même à souligner. La plus grande différence est sans doute l'importance accordée aux données archéologiques. L'accent a été mis sur la publication des plans des sites et des édifices, sur la mention du contexte architectural et, dans la mesure du possible, sur les datations archéologiques. En 1961, la plupart des mosaïques recensées provenaient de fouilles anciennes, souvent mal documentées. Les comparaisons stylistiques étaient alors indispensables pour tenter de dater les pavements.

Nous avons également préféré nous concentrer sur le site, l'architecture, les données de fouille et le pavement, plutôt que de recenser l'ensemble des découvertes associées à ce dernier (estampilles, monnaies, céramique, petit matériel, etc.) comme l'a fait V. von Gonzenbach. Dans le nouvel inventaire, les éléments de décor architectural découverts à proximité de la mosaïque sont mentionnés de manière très générale (dans la description du site). Nous partons du principe que les éléments utiles à la datation sont pris en compte, par définition, dans la datation archéologique. Le lecteur peut se référer à la bibliographie pour trouver le détail de ces informations.

Le mode de description n'est plus tout à fait identique à celui du corpus de 1961. Aujourd'hui, nous avons l'habitude de décrire un pavement en partant de l'extérieur (bande

de raccord, bordures), puis par tapis, en partant de la structure et en finissant par la description de chaque panneau décoré ou figuré.

Finalement, nous avons décidé de limiter au maximum l'analyse stylistique, puisque cette dernière est largement développée dans la synthèse.

Concernant les illustrations, le plus grand nombre possible de plans ont été intégrés aux notices. Dans la mesure du possible, nous avons ajouté sur chaque plan la numérotation des mosaïques (I, II, etc.).

Les pavements eux-mêmes sont illustrés sur des planches en couleur en fin de corpus. D'une manière générale, seuls les nouveaux pavements, ne figurant pas dans l'inventaire de 1961, ont été illustrés. Cependant, pour améliorer la lecture de la synthèse, quelques découvertes anciennes, notamment les mosaïques figurées, ont également été intégrées. En revanche, les parallèles ne sont pas documentés.

## Schéma de base des notices de l'inventaire

*Numéro du site, commune, canton, lieu-dit ou nom et numéro de rue, situation cadastrale*

Coordonnées topographiques. – Petite présentation du site et de ses différentes occupations, surtout si celui-ci est riche de plusieurs mosaïques (signaler éventuellement les autres éléments de décor en rapport avec les mosaïques).

Bibliographie du site.

Plan d'ensemble (même schématique).

### Mosaïque I (avec renvoi à une éventuelle illustration)

Lieu de conservation. – Date de découverte, circonstances. – Mesures de la pièce, mesures de la mosaïque. Pièce : destination, hypocauste, caractérisation de l'espace (un ou plusieurs tapis). – Etat à la découverte. – Restaurations. – Etat actuel.

Données techniques : Tesselles : dimensions, nb au dm<sup>2</sup> (indiquer si différence entre tapis et bordures). Couleurs. Matériaux. – Lit de pose.

Description (description de l'ensemble des éléments, en partant de la bordure extérieure et en allant vers le centre).

Observations : Comparaisons stylistiques. – Données archéologiques pour datation. – Datation.

Bibliographie (uniquement pour la mosaïque, mais pas trop sélective).

### Mosaïque II etc.

Les informations en *italique* apparaissent déjà dans l'inventaire de 1961. Seuls quelques éléments, importants pour la compréhension des notices, sont repris de l'ancien inventaire.

## Table de concordances

Les éléments en gras correspondent aux nouvelles mosaïques découvertes, non publiées dans l'inventaire de 1961.

Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993	Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993
Aarau		1		<b>Augst</b>	<b>4.34 II</b>		<b>Ins. 8 II</b>
Aigle		2		<b>Augst</b>	<b>4.34 III ?</b>		
Attiswil		3 I-IV		<b>Augst</b>	<b>4.35 I</b>		<b>Ins. 31</b>
Attiswil		3 A-B		<b>Augst</b>	<b>4.36 I</b>		<b>Ins. 30 I</b>
<b>Attiswil</b>	<b>3 C</b>			<b>Augst</b>	<b>4.36 II</b>		<b>Ins. 30 II</b>
<b>Attiswil</b>	<b>3 D</b>			<b>Augst</b>	<b>4.37 I</b>		<b>Ins. 28 I</b>
<b>Attiswil</b>	<b>3 E</b>			<b>Augst</b>	<b>4.37 II</b>		<b>Ins. 28 II</b>
<b>Attiswil</b>	<b>3 F</b>			<b>Augst</b>	<b>4.37 III</b>		<b>Ins. 28 III</b>
<b>Attiswil</b>	<b>3 G</b>			<b>Augst</b>	<b>4.38 I</b>		<b>Ins. 28 IV</b>
Augst	4.1 I	4.1 I	Kast. I	<b>Augst</b>	<b>4.38 II</b>		<b>Ins. 28 V</b>
Augst	4.1 II	4.1 II	Kast. II	<b>Augst</b>	<b>4.39 I</b>		<b>Ins. 22</b>
Augst	4.1 III	4.1 (seuil entre I et II)	Kast. (seuil entre I et II)	<b>Augst</b>	<b>4.40 I</b>		<b>Région 5,H</b>
Augst	4.2 I	4.2	Ins. 41/47 I	<b>Augst</b>	<b>4.41 I</b>		<b>Ins. 36</b>
<b>Augst</b>	<b>4.2 II</b>		<b>Ins. 41/47 II</b>	<b>Augst</b>	<b>4.42 I</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 III</b>		<b>Ins. 41/47 III</b>	<b>Augst</b>	<b>4.43 I</b>		<b>(Ins. 17)</b>
<b>Augst</b>	<b>4.2 IV</b>		<b>Ins. 41/47 IV</b>	<b>Augst</b>	<b>4.44 I</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 V</b>		<b>Ins. 41/47 V</b>	<b>Augst</b>	<b>4.45 I</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 VI</b>		<b>Ins. 41/47 VI</b>	<b>Augst</b>	<b>4.46 I</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 VII</b>		<b>Ins. 41/47 VII</b>	<b>Augst</b>	<b>4.47</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 VIII</b>		<b>Ins. 41/47 VIII</b>	<b>Augst</b>	<b>4.48 (4.47 ?)</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 IX</b>		<b>Ins. 41/47 IX</b>	<b>Augst</b>	<b>4.49</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 X</b>		<b>Ins. 41/47 X</b>	<b>Augst</b>	<b>4.50</b>		
<b>Augst</b>	<b>4.2 XI</b>		<b>Ins. 41/47 XI</b>	Avenches	5.1 I	5.1	
Augst	4.3 I	4.3	Ins. 4	Avenches	5.2 I	5.2	
Augst	4.4 I	4.4	(Ins. 4 : terrazzo)	Avenches	5.3 I	5.3 I	
Augst	4.5 I	4.5 I	Ins. 3 I	Avenches	5.3 II	5.3 II	
Augst	4.5 II	4.5 II	Ins. 3 II	<b>Avenches</b>	<b>5.3 III</b>		
Augst	4.5 III	4.5 II (seuil)	Ins. 3 (seuil entre I et II)	<b>Avenches</b>	<b>5.3 IV</b>		
Augst	4.6 I	4.6	Ins. 45	<b>Avenches</b>	<b>5.3 V</b>		
Augst	4.7 I	4.7	Ins. 3 III	<b>Avenches</b>	<b>5.3 VI ?</b>		
Augst	4.8 I	4.8	Ins. 1 I	Avenches	5.4 I	5.4	
<b>Augst</b>	<b>4.8 II</b>		<b>Ins. 1 II</b>	Avenches	5.5 I	5.5 I	
<b>Augst</b>	<b>4.8 III</b>		<b>Ins. 1 III</b>	Avenches	5.5 II	5.5 II	
Augst	4.9 I	4.9 I	Ins. 10 I	Avenches	5.6-5.7 I	5.6	
Augst	4.9 II	4.9 II	Ins. 10 II	Avenches	5.6-5.7 II	5.7	
Augst	4.10 I	4.10 I	Ins. 24 I	Avenches	5.8 I	5.8	
Augst	4.10 II ?	4.10 II	Ins. 24 II ?	Avenches	5.9 I	5.9	
Augst	4.11 I	4.11 I	Ins. 32 I	Avenches	5.10 I	5.10	
Augst	4.11 II	4.11 II (+ 4.32)	Ins. 32 II	Avenches	5.11 I	5.11	
Augst	4.11 III	4.11 III	Ins. 32 III	Avenches	5.12 I	5.12	
Augst	4.11 IV	4.11 IV	Ins. 32 IV	Avenches	5.12 II	5.12	
<b>Augst</b>	<b>4.11 V ?</b>		<b>Ins. 32 V</b>	Avenches		5.13	
Augst	4.12-4.18	4.12-4.18	Kast. (Slg. Stehlin)	Avenches		5.14	
Augst	4.19 I	4.19	Ins. 5	Avenches	5.15 I	5.15	
Augst	4.20-4.28 I	4.22-4.24, 4.27, 4.28	Slg. Bruckner, groupe 1	Avenches	5.16 I	5.16	
<b>Augst</b>	<b>4.20-4.28 II</b>		<b>Slg. Bruckner, groupe 2</b>	Avenches	5.17 I	5.17	
Augst	4.20-4.28 III	4.27	Slg. Bruckner, groupe 3	Avenches	5.18 I	5.18	
Augst	4.20-4.28 IV	4.20-4.21, 4.23-4.25	Slg. Bruckner, groupe 4	Avenches	5.19 I	5.19	
Augst	4.20-4.28 V	4.26	Slg. Bruckner, groupe 5	Avenches	5.20 A I	5.20 AI + AA + AE	
Augst	4.29 A	4.29 A	Kast. (Slg. Frey)	Avenches	5.20 AB	5.20 AB	
Augst	4.29 B	4.29 B	Kast. (Slg. Frey)	Avenches	5.20 AC	5.20 AC	
Augst	4.30 (4.29 B ?)	4.30	Kast. (Slg. Frey)	Avenches	5.20 AD	5.20 AD	
Augst	4.31 (4.29 B ?)	4.31	Kast. (Slg. Frey)	Avenches	5.20 B I	5.20 B I	
Augst	4.32 I (4.5 I ?)	4.32	Kast. (Slg. Greppin)	Avenches		5.21	
Augst	4.33 I	4.33	Streufunde	Avenches	5.22 I	5.22	
<b>Augst</b>	<b>4.34 I</b>		<b>Ins. 8 I</b>	Avenches	5.23 I	5.23 I	
				Avenches	5.23 II	5.23 II	
				Avenches		5.24	
				Avenches	5.25 I	5.25	
				Avenches		5.26	
				Avenches		5.27	
				Avenches		5.28	

Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993
Avenches		5.29	
Avenches		5.30	
Avenches		5.31	
Avenches		5.32	
Avenches	5.33 I	5.33	
Avenches		5.34	
Avenches	5.35 I	5.35	
Avenches		5.36	
Avenches	5.37 I	5.37	
Avenches		5.38	
Avenches		5.39	
Avenches		5.40	
Avenches		5.41	
Avenches		5.42	
Avenches		5.43	
<b>Avenches</b>	<b>5.44 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.45 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.46 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.47 I</b>	5.9	
<b>Avenches</b>	<b>5.48 I</b>	5.9	
<b>Avenches</b>	<b>5.49 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.50 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.51 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.51 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.51 III</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.52 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.53 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.54 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.54 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.54 III</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.55 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.55 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.55 III</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.55 IV</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.56 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.57 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.57 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.57 III</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.57 IV</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.58 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.59 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.59 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.59 III ?</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.59 IV ?</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.59 V ?</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.60 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.61 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.61 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.61 III</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.61 IV</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.62 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.62 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.62 III</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.62 IV</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.62 V</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.63 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.64 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.64 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.64 III</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.65 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.65 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.66 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.67 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.68 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.69 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.69 II</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.70 I</b>		
<b>Avenches</b>	<b>5.71 I</b>		
<b>Baden</b>		6.1	
<b>Baden</b>	6.2 I	6.2	
<b>Baden</b>		6.3	
<b>Baden</b>		6.4	
<b>Bellach</b>	<b>147 I</b>		

Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993
Bennwil		7	
<b>Bern-Bümpliz</b>	<b>8 I</b>	<b>8 I</b>	
<b>Bern-Bümpliz</b>	<b>8 II</b>	<b>8 II</b>	
<b>Bern-Bümpliz</b>	<b>8 II a</b>	<b>8 II a</b>	
<b>Bern-Bümpliz</b>	<b>8 III</b>	<b>8 III</b>	
<b>Bern</b>		9.1	
<b>Bern</b>		9.2	
<b>Biel-Petinesca</b>		10 I-II	
<b>Bière</b>		11	
<b>Birrwil</b>		12	
<b>Bösingen</b>	<b>13 I</b>	<b>13</b>	
<b>Bösingen</b>	<b>13 II</b>		
<b>Bösingen</b>	<b>13 III</b>		
<b>Bollodingen</b>		14	
<b>Boncourt</b>	<b>15 (= 21)</b>	<b>15</b>	
<b>Boningen</b>		16	
<b>Bonvillars</b>		17	
<b>Bossonnens</b>		18	
<b>Buchs (LU)</b>		19	
<b>Buchs (ZH)</b>	<b>20 I</b>	<b>20 I</b>	
<b>Buchs (ZH)</b>	<b>20 II</b>	<b>20 II</b>	
<b>Buchs (ZH)</b>	<b>20 III</b>		
<b>Buchs (ZH)</b>	<b>20 IV</b>		
<b>Buix</b>	<b>21 I</b>	<b>21</b>	
<b>Buix</b>	<b>21 II</b>		
<b>Buix</b>	<b>21 III ?</b>		
<b>Buix</b>	<b>21 IV ?</b>		
<b>Buix</b>	<b>21 V</b>		
<b>Buix</b>	<b>21 VI</b>		
<b>Bussy</b>		22	
<b>Céligny</b>		23	
<b>Champagne</b>		24	
<b>Chancy</b>		25 I-II	
<b>Le Châtelard</b>	<b>26.1 I</b>	<b>26.1 I</b>	
<b>Le Châtelard</b>	<b>26.1 II</b>	<b>26.1 II</b>	
<b>Le Châtelard</b>		26.2	
<b>Châtillon</b>	<b>27 I</b>	<b>27</b>	
<b>Châtillon</b>	<b>27 II</b>		
<b>Châtillon</b>	<b>27 III</b>		
<b>Châtillon</b>	<b>27 IV</b>		
<b>Chavornay</b>		28	
<b>Cheseaux-Morrens</b>	<b>29 I</b>	<b>29 I</b>	
<b>Cheseaux-Morrens</b>	<b>29 II</b>	<b>29 II</b>	
<b>Cheseaux-Morrens</b>	<b>29 III</b>	<b>29 III</b>	
<b>Chézard</b>	<b>30 I</b>	<b>30</b>	
<b>Chur</b>		31	
<b>Chur</b>	<b>31.2 I</b>		
<b>Chur</b>	<b>31.2 II et III ?</b>		
<b>Chur</b>	<b>31.2 IV</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 I</b>	<b>32 I</b>	
<b>Colombier</b>	<b>32 II</b>	<b>32 II</b>	
<b>Colombier</b>	<b>32 III</b>	<b>32 IIa (ou III)</b>	
<b>Colombier</b>	<b>32 IV</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 V</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 VI</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 VII</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 VIII</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 IX</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 X</b>		
<b>Colombier</b>	<b>32 XI</b>		
<b>Commugny</b>	<b>33 I</b>	<b>33 I</b>	
<b>Commugny</b>	<b>33 II</b>	<b>33 II</b>	
<b>Commugny</b>	<b>33 III</b>		
<b>Commugny</b>	<b>33 IV</b>		
<b>Cormérod</b>	<b>34 I</b>	<b>34</b>	
<b>Corminboeuf</b>		35	
<b>Corsier</b>		36 I-II	
<b>Cournillens</b>		37	
<b>Crissier</b>	<b>148 I</b>		
<b>Cuarnens</b>	<b>149 I</b>		
<b>Dällikon</b>	<b>38 I</b>	<b>38 I</b>	
<b>Dällikon</b>	<b>38 II</b>	<b>38 II</b>	
<b>Dagmersellen</b>		39 I	
<b>Dietikon</b>	<b>40 I</b>	<b>40.1</b>	



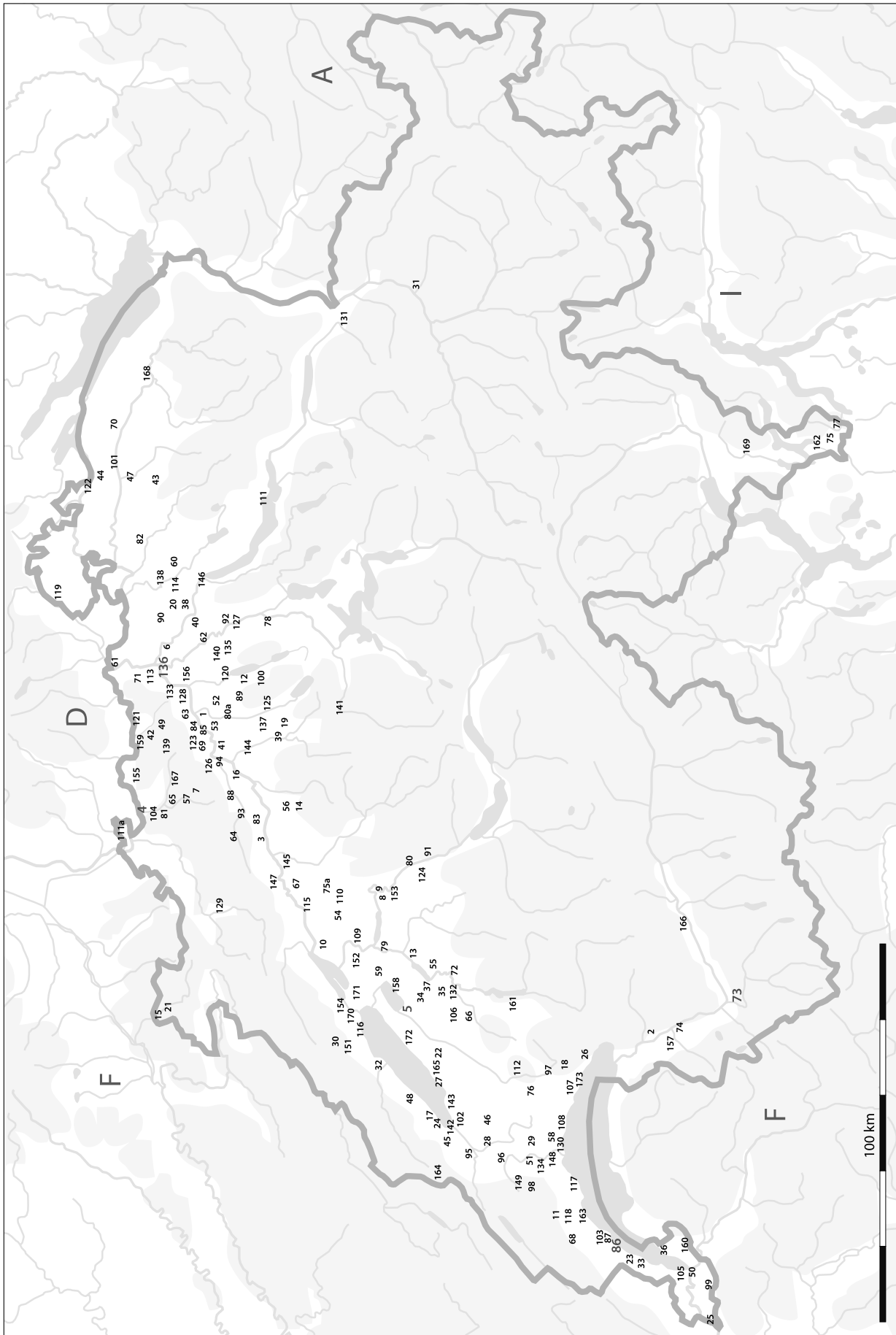
Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993
Dietikon	40 II	40.2	
<b>Dietikon</b>	<b>40 III</b>		
Dulliken		41	
Eiken		42	
Elgg		43 I-III	
Eschenz		44	
Essert-sous- Champvent		45	
Essertines		46 A-D	
<b>Estavayer- le-Gibloux</b>	<b>150 ?</b>		
<b>Fontaines</b>	<b>151 I</b>		
<b>Fontaines</b>	<b>151 II</b>		
<b>Fontaines</b>	<b>151 III</b>		
<b>Fontaines</b>	<b>151 IV</b>		
Frauenfeld		47	
Fresens		48	
Frick		49	
Genève		50.1	
Genève	50.2 I	50.2	
Genève		50.3 I-VIII	
<b>Genève</b>	<b>50.3 IX</b>		
Genève		50.4 I-VI	
<b>Genève</b>	<b>50.5 I</b>		
<b>Genève</b>	<b>50.5 II</b>		
<b>Genève</b>	<b>50.5 III</b>		
<b>Genève</b>	<b>50.5 IV</b>		
<b>Genève</b>	<b>50.5 V</b>		
Gollion		51	
Gränichen		52	
Gretzenbach	53 I	53 I	
Gretzenbach	53 II	53 II	
Grossaffoltern		54	
Guin-Düdingen		55	
Herzogenbuchsee	56 I	56 I	
Herzogenbuchsee	56 II	56 II	
Herzogenbuchsee	56 III	56 III	
Herzogenbuchsee	56 IV	56 IV	
Hölstein	57 I	57	
<b>Hölstein</b>	<b>57 II</b>		
Jouxkens		58	
<b>Kallnach</b>	<b>152.1 I</b>		
<b>Kallnach</b>	<b>152.1 II</b>		
<b>Kallnach</b>	<b>152.2 I</b>		
Kerzers-Chiètres	59.1	59	
<b>Kerzers-Chiètres</b>	<b>59.2 I</b>		
Kloten	60 A I	60 A I	
Kloten	60 A II	60 A II	
Kloten	60 A III	60 A III	
Kloten	60 B I	60 B I	
Kloten	60 B II et III	60 B II et III	
Koblenz		61	
<b>Köniz</b>	<b>153 I</b>		
Künten		62	
Küttigen		63 I-II	
<b>Le Landeron</b>	<b>154 I</b>		
Laupersdorf		64	
Lausen		65	
Lentigny		66	
Leuzigen	67 I-III	67 I-III	
Longirod		68	
Lostorf		69	
Märstetten		70	
Mandacheregg		71	
Marly-le-Grand	72 I	72	
Martigny	73.1 I	73	
Massongex	74.1 I	74	
<b>Massongex</b>	<b>74.1 II</b>		
<b>Massongex</b>	<b>74.2 I</b>		
Mendrisio	75 I	75	
<b>Mendrisio</b>	<b>75 II</b>		
<b>Mendrisio</b>	<b>75 III</b>		
Messen		75a	

Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993
Mézières		76	
<b>Möhlin</b>	<b>155 I</b>		
<b>Möhlin</b>	<b>155 II ?</b>		
<b>Möhlin</b>	<b>155 III ?</b>		
<b>Möriken-Wildegg</b>	<b>156 I</b>		
<b>Monthey</b>	<b>157 I</b>		
<b>Morat</b>	<b>158</b>		
Morbio Inferiore	77 I	77	
<b>Morbio Inferiore</b>	<b>77 II</b>		
Mühlau		78	
Mühleberg	79 I	79	
<b>Münchwilen</b>	<b>159 I</b>		
<b>Münchwilen</b>	<b>159 II</b>		
Münsingen	80 I	80 I	
Münsingen	80 II	80 II	
Muhen		80a	
Munzach	81 I	81 I	
Munzach	81 II	81 II	
Munzach	81 III	81 III	
Munzach	81 IV	81 IV	
Munzach	81 V	81 V	
Munzach	81 A-B	81 A-B	
<b>Munzach</b>	<b>81 VI</b>		
Neftenbach	82	82	
Niederbipp		83	
Nieder-Erlinsbach		84	
Niedergösgen		85 I-II	
Nyon	86.1 I	86.1	
Nyon	86.2 I	86.2	
<b>Nyon</b>	<b>86.2 II</b>		
Nyon		86.3	
Nyon	86.4 I	86.4 I	
Nyon	86.4 II	86.4 II	
Nyon	86.4 III	86.4 III	
Nyon	86.4 IV	86.4 IV	
<b>Nyon</b>	<b>86.4 V</b>		
Nyon-Prangins		87	
Oberbuchsiten	88 I	88	
<b>Oberbuchsiten</b>	<b>88 II</b>		
Oberkulm	89 I-IV	89 I-IV	
Oberkulm		89 A	
Oberweningen	90 A I	90 A I	
Oberweningen	90 B II	90 B II	
<b>Oberweningen</b>	<b>90 III</b>		
<b>Oberweningen</b>	<b>90 IV (= 90 D ?)</b>		
<b>Oberweningen</b>	<b>90 V</b>		
Oberweningen	90 A	90 A	
Oberweningen	90 B	90 B	
Oberweningen	90 C	90 C	
Oberweningen	90 D (= 90 IV ?)	90 D	
Oberwichtach	91	91	
Oberwil	92 I	92	
<b>Oberwil</b>	<b>92 II ?</b>		
Oensingen		93.1	
Oensingen		93.2	
Olten		94.1	
Olten		94.2	
Orbe	95.1 I	95 I	
Orbe	95.1 II	95 II	
Orbe	95.1 III	95 III	
Orbe	95.1 IV	95 IV	
Orbe	95.1 V	95 V	
Orbe	95.1 VI	95 VI	
Orbe	95.1 VII	95 VII	
Orbe	95.1 VIII	95 VIII	
<b>Orbe</b>	<b>95.1 IX</b>		
<b>Orbe</b>	<b>95.1 X</b>		
<b>Orbe</b>	<b>95.1 XI</b>		
<b>Orbe</b>	<b>95.1 XII</b>		
<b>Orbe</b>	<b>95.1 XIII</b>		
<b>Orbe</b>	<b>95.1 XIV</b>		
<b>Orbe</b>	<b>95.1 XV</b>		
<b>Orbe</b>	<b>95.2 I</b>		

Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993
Orny		96	
Palézieux		97	
Pampigny		98	
Perly		99	
Pfeffikon		100 I-II b	
Pfeffikon		100 A-B	
Pfyn		101	
Pomy		102	
Prangins-Benex		103	
Pratteln		104 I-II	
<b>Pratteln</b>	<b>104 III</b>		
Pregny		105	
<b>Presinge</b>	<b>160 I</b>		
<b>Presinge</b>	<b>160 II</b>		
Prés-vers-Noréaz		106	
Puidoux		107	
Pully	108 I	108	
<b>Pully</b>	<b>108 II</b>		
<b>Pully</b>	<b>108 III</b>		
Radelfingen		109 I-II	
Rapperswil (BE)		110	
Rapperswil (SG)		111	
<b>Riaz</b>	<b>161 I</b>		
<b>Riaz</b>	<b>161 II</b>		
Riehen	111a I	111a	
Riehen	111a II	111a	
<b>Riva San Vitale</b>	<b>162 I</b>		
<b>Rolle</b>	<b>163 I</b>		
Rue		112	
Rüfenach		113	
Rümlang		114	
Rüti		115 I-la-II	
Saint-Blaise	116 I	116	
<b>Sainte-Croix</b>	<b>164</b>		
Saint-Prex		117.1	
Saint-Prex	117.2	117.2	
Saubraz		118	
Schleitheim	119.1 I	119 I	
Schleitheim	119.1 II	119 II	
Schleitheim	119.1 III	119 III	
Schleitheim	119.1 IV	119 IV	
Schleitheim		119 A	
<b>Schleitheim</b>	<b>119.2 I</b>		
Seengen		120	
<b>Sévaz</b>	<b>165 I</b>		
<b>Sion</b>	<b>166.1 I</b>		
<b>Sion</b>	<b>166.2</b>		
<b>Sissach</b>	<b>167 I</b>		
Sisseln		121	
<b>Sitterdorf</b>	<b>168 I</b>		
Stein am Rhein		122	
Stüsslingen		123	
<b>Tesserete</b>	<b>169 I</b>		
<b>Thielle-Wavre</b>	<b>170 I</b>		
Toffen	124 I	124 I	
Toffen	124 II	124 II	
Toffen	124 III	124 III	
Triengen	125 I	125	
Trimbach		126	
<b>Tschugg</b>	<b>171 I</b>		
<b>Tschugg</b>	<b>171 II</b>		
Unterlunkhofen	127 I-II	127 I-II	
Unterlunkhofen		127 III-V	
Unterlunkhofen		127 A-C	
<b>Vallon</b>	<b>172 I</b>		
<b>Vallon</b>	<b>172 II</b>		
Veltheim		128	
<b>Vevey</b>	<b>173 I</b>		
Vicques	129 I	129	
<b>Vicques</b>	<b>129 II</b>		
Vidy-Lausanne		130.1	
Vidy-Lausanne	130.2 (I-II)	130.2 I-II	
Vidy-Lausanne		130.3	
<b>Vidy-Lausanne</b>	<b>130.4 I</b>		

Sites	Delbarre 2014	Gonzenbach 1961	Schmid 1993
<b>Vidy-Lausanne</b>	<b>130.5 I</b>		
<b>Vidy-Lausanne</b>	<b>130.5 II</b>		
Vild (Sargans)		131	
Villars-sur-Glâne		132	
Villnachern		133	
Vuillerens		134.1	
Vuillerens		134.2	
Waltenschwil	135 Ia-b	135 Ia-b	
Waltenschwil	135 II	135 II	
Windisch		136.1 I-VIII	
Windisch		136.2	
<b>Windisch</b>	<b>136.3 I</b>		
<b>Windisch</b>	<b>136.4 I</b>		
<b>Windisch</b>	<b>136.4 II</b>		
<b>Windisch</b>	<b>136.5 I</b>		
Winikon		137	
Winkel	138 I	138 I	
Winkel	138 II	138 II	
<b>Winkel</b>	<b>138 III</b>		
<b>Winkel</b>	<b>138 IV</b>		
<b>Winkel</b>	<b>138 V</b>		
<b>Winkel</b>	<b>138 VI</b>		
<b>Winkel</b>	<b>138 VII</b>		
<b>Winkel</b>	<b>138 VIII</b>		
Wittnau	139 I	139	
Wohlen		140	
Wolhusen		141	
Yverdon		142.1	
Yverdon		142.2	
Yvonand-	143.1 I	143.1 I	
La Baumaz			
Yvonand-	143.1 II	143.1 II	
La Baumaz			
Yvonand-Mordagne	143.2 I	143.2 I	
Yvonand-Mordagne	143.2 II	143.2 II	
Yvonand-Mordagne	143.2 III	143.2 III	
Yvonand-Mordagne		143.2 A	
<b>Yvonand-Mordagne</b>	<b>143.2 IV</b>		
<b>Yvonand-Mordagne</b>	<b>143.2 V</b>		
<b>Yvonand-Mordagne</b>	<b>143.2 VI</b>		
<b>Yvonand-Mordagne</b>	<b>143.2 VII</b>		
<b>Yvonand-Mordagne</b>	<b>143.2 VIII</b>		
<b>Yvonand-Mordagne</b>	<b>143.2 IX</b>		
Zofingen	144 I	144 I	
Zofingen	144 II	144 II	
Zofingen	144 III	144 III	
Zuchwil		145	
Zürich		146.1	
Zürich		146.2	
Zürich	146.3 I	146.3	
<b>Zürich</b>	<b>146.4 I</b>		

Les sites avec découvertes de mosaïques en Suisse. SMRA.



Les sites avec découvertes de mosaïques en Suisse. SMRA.

## Les mosaïques

### 3. Attiswil BE, Scharlmatte

CN 1107, 612 200/232 550. – La villa de « Scharlmatte » (Scharlenmatte) se trouve à cheval sur les communes d'Attiswil BE et de Flumenthal SO. *Fouilles au 18<sup>e</sup> et au début du 19<sup>e</sup> s.* Prospections au détecteur à métaux en 1998–1999.

Gonzenbach 1961, 17–18 et 20, n° 3 ; Deschler-Erb 2001 ; ADSO 7, 2002, 57–63.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 17, n° 3 I ; pl. 32 ; Deschler-Erb 2001, 17.

#### Mosaïque II–IV

Gonzenbach 1961, 17–18, n° 3 II–IV ; pl. 32 ; Deschler-Erb 2001, 17.

#### Mosaïque C

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn, inv. 36/3. – 1865 (?). – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,6×0,8–1,1×1,3 cm (ht. 0,5–1 cm), 60/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rouge fin avec brique pilée (1,5–2 cm).

Fuseau blanc bordé de noir (fleuron ?).

Inédit.

#### Mosaïque D

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn, inv. 36/3. – 1865 (?). – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,6×1–1,5×1,7 cm (ht. 1,2–1,5 cm), 35/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rouge-orangé fin avec brique pilée (4,5 cm).

Croisette noire (5 tesselles) sur fond blanc. Filet simple noir sur un côté : damier noir et blanc avec croisette noire dans les cases blanches ?

Inédit.

#### Mosaïque E (pl. 1, 1)

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn, inv. 36/3. – 1865 (?). – Etat actuel : 4 fragments.

Tesselles : 0,9×1,1–1,4×1,8 cm (ht. 2–2,5 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. – Tesselles (bordure ?) : 1,3×1,6–1,5×1,8 cm (ht. 2,5 cm), 30/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose beige ? (0,2–0,5 cm), mortier rose assez grossier avec petits morceaux de brique pilée (4 cm).

Bordure (?) : filets noirs et blancs. – Décor polychrome (fleurons ?) sur fond blanc dans un cadre en filet double noir.

Deschler-Erb 2001, 18–19, ill. p. 19.

#### Mosaïque F

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn, inv. 36/3. – 1865 (?). – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,5×0,5–0,8×0,9 cm (ht. 0,5 cm), 140/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,1–0,2 cm), mortier gris fin avec un peu de chaux (1 cm).

Champ blanc avec pose plus ou moins irrégulière des tesselles (fond de scène figurée ?).

Inédit.

#### Mosaïque G

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn, inv. 36/3. – 1865 (?). – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,7×0,8–0,8×1 cm (ht. 0,5 cm), 110/dm<sup>2</sup>. Couleur : gris-noir. Matériau : pierre (grès ?). – Lit de pose : lit de chaux (0,1–0,3 cm), mortier de chaux gris-blanc avec brique pilée (>1 cm).

Bande noire (env. 4 rangs).

Inédit.

## 4. Augst BL, Augusta Raurica (fig. 1)

Depuis les années 1960, de très nombreuses fouilles ont notamment permis la mise au jour d'un nombre important de quartiers d'habitation. Plusieurs bâtiments publics, connus depuis longtemps (thermes, théâtre, etc.) ont également été touchés par des fouilles de sauvetage ou des sondages. L'occupation du Bas-Empire est établie sur le « Kastelen », mais aussi, vraisemblablement, à proximité du théâtre. A ce jour, 69 mosaïques ont été découvertes à Augst, les premières ayant été mises au jour dès le début du 19<sup>e</sup> s.

La ville antique d'Augst a également fait l'objet d'une nouvelle étude des mosaïques du site (Schmid 1993), complétant les informations contenues dans l'inventaire de 1961 pour les anciennes trouvailles et intégrant les nouvelles découvertes de pavements jusqu'en 1992 environ. Pour chacune des mosaïques, les références à l'ouvrage de D. Schmid ont été indiquées et les nouvelles informations ont été reportées en tenant compte de la structure de nos notices.

Gonzenbach 1961, 19–39, n° 4, plan p. 19 ; Schmid 1993, texte, plans ; SPM V, en particulier p. 367–368 ; Schmid 2008, 150–158, plans p. 151 et 153 ; Berger 2012 (texte, nombreux plans).

### 4.1 Augst BL, Kastelen

Gonzenbach 1961, 20–21, n° 4.1 ; Schmid 1993, 58–61.

#### Mosaïques I–II

Gonzenbach 1961, 20–21, n° 4.1 I–II ; pl. 27 ; Schmid 1993, 58–61, ill. p. 59.

Fig. 1 4. Augst, répartition des mosaïques découvertes à Augst et Kaiseraugst. RAR.





#### 4.2 Augst BL, Steinler/Kellerstatt, Insulae 41/47 (fig. 2)

Le « Palazzo », habitat très richement décoré, occupait la surface de deux insulae (41/47). Seule sa partie centrale a été fouillée. L'ensemble des mosaïques a été posé durant la dernière phase de construction ou de rénovation du bâtiment qui peut se situer entre le 2<sup>e</sup> s. tardif et le début du 3<sup>e</sup> s. Un grand incendie – les mosaïques III–VI et X en présentent des traces – a probablement détruit la construction et a entraîné son abandon vers la fin du 3<sup>e</sup> s. Cependant, quelques trouvailles du 4<sup>e</sup> s. au sud de la zone marquent la présence d'une occupation plus tardive. Les onze mosaïques de cette grande domus se caractérisent par un choix très uniforme des matériaux utilisés. Aucune d'entre elles ne comporte des tesselles en verre.

Gonzenbach 1961, 21–22, n° 4.2, plan p. 22 ; Schmid 1993, 113–132, plan p. 113 ; Berger 2012, 201–203 avec mention des mosaïques, plan p. 202.

##### Mosaïque I

*Détruite en 1805.* – 1801–1802. – Cette mosaïque a été située à tort par V. von Gonzenbach et H. Manderscheid dans l'insula 18. Il n'est pas tout à fait certain que la grande pièce à abside, ainsi que les pièces situées à l'est de celle-ci, fassent partie de bains privés.

Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 21–22, n° 4.2 ; pl. 7 ; Schmid 1993, 113–132, ill. p. 116.

##### Mosaïque II (pl. 1, 2)

In situ ? – Novembre 1930. Fouille pour une canalisation d'eau. – Pièce : 4.4×? m. Mosaïque : idem ? – Pièce située à l'est de M I (troisième pièce à l'est de la grande salle à abside). – Découverte d'un fragment (?) d'un sol en mosaïque « insignifiant ». – Etat actuel : ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Champ ou bordure (?) : composition orthogonale d'écailles adjacentes<sup>880</sup> (d'après l'esquisse conservée dans les documents de fouilles, pl. 1, 2).

La composition d'écailles adjacentes est moins fréquente que la composition d'écailles bipartites. Elle apparaît cependant à deux reprises à Augst (4.2 I) et daterait plutôt de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 113–132.

##### Mosaïque III (pl. 1, 3 ; 2, 1)

Curie, Augst, inv. 1973.14047 ; Dépôt RMA, inv. 1934.918 ; 1972.6687B ; 1973.14049–14147. – 1934 ; 1972 ; 1973. – Pièce : 5.5×1.8–3.3 m. Mosaïque : idem. Située à l'ouest de la grande salle à abside, cette pièce présente une partie étroite à l'ouest (1.8×2.4 m) et une partie presque carrée à l'est (3.1×3.1–3.3 m). – Découverte d'un pavement in situ. – Restauration : 1 panneau (2 fragments) monté et exposé dans la curie d'Augst. – Etat actuel : 142 fragments.

Tesselles : 0,5–1,6 cm (ht. 0,5–1,4 cm). Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rouge fin (3 cm).

Mosaïque formée de deux tapis rectangulaires, l'un étroit à l'ouest (A), l'autre plus large à l'est (B). – Bande de raccord : bande blanche, plus ou moins large (env. 15–55 cm), courant tout autour de la pièce. – Bordure : bande noire (10 rangs, env. 10 cm). – *Tapis A* : Bordure : bande blanche (7 rangs). – Champ : composition losangée d'hexagones et de losanges adjacents, dessinée au trait par un filet double noir<sup>881</sup>. Chaque hexagone est timbré d'un fleuron composite tournoyant à 6 éléments adjacents, 3 en pétale fuselé à tigelle, 3 en pétale fuselé, le centre en cercle<sup>882</sup>. Chaque losange est chargé d'un fleuron composite longiforme à 4 éléments non contigus, 2 lancéolés galbés, 2 en bouquet à deux feuilles (?). Tous les fleurons sont polychromes. Le long des petits côtés, la composition s'interrompt au milieu des hexagones, le long des grands côtés, au milieu des losanges. – *Tapis B* : Bordure : bande blanche (env. 6–8 cm). Bande noire à l'est et à l'ouest (env. 5 cm) se transformant en filet (triple ?) au nord et au sud. Bande blanche (env. 5 cm), dents de scie dentelées, filet (double ?) noir, filet (triple ?) blanc, filet (double ?) noir, filet (triple ?) blanc, filet (double ?) noir. – Champ : détruit.

La composition losangée d'hexagones et de losanges adjacents est typique des ateliers d'Italie du Nord aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. Ce type de composition n'est pas attesté ailleurs en Suisse. – Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 113–132, ill. p. 116 et 123–124 ; pl. 6, 2.

##### Mosaïque IV (pl. 2, 2–3)

Curie, Augst, inv. 1973.14046 ; Dépôt RMA, inv. 1973.14046. – 1973. – Pièce : 11.5×2.6 m. Mosaïque : idem. Portique à l'ouest de la petite cour. Entrées assurées au nord et à l'ouest, vraisemblablement aussi au sud. – Restauration : 1 panneau (1 fragment de 2.3×3.3 m) monté et exposé dans la curie d'Augst. Fragments consolidés à l'Araldit. – Etat actuel : 6 fragments.

Tesselles : 0,7–1,7 cm (ht. ?). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (10–15 cm). – Bordure : filet double noir, filet triple blanc, dents de scie dentelées, filet double noir, filet triple blanc, filet double noir. – Champ : composition orthogonale de paires tangentes de peltes noires adossées (40 cm de diam.), alternativement couchées et dressées, à apex à croix, déterminant des intervalles cordiformes<sup>883</sup>. Un petit carré blanc apparaît au point de tangence.

L'association de peltes et d'une ligne de dents de scie dentelées apparaît également sur un pavement de l'insula 5 d'Augst (4.19 I). – Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 117 et 123–124 ; pl. 7, 1.

##### Mosaïque V (pl. 3, 1–2)

Curie, Augst, inv. 1972.7415 ; Dépôt RMA, inv. 1972.7415. – 1972. – Pièce : 11.8×2.4 m. Mosaïque : idem. Portique à l'est de la petite cour. Entrées au nord et à l'est, ainsi qu'à l'ouest avec un grand seuil pour accéder à la cour. – Restauration : 1 panneau (1 fragment de 2.1×2.2 m) monté et exposé dans la curie d'Augst. Fragments consolidés à l'Araldit. – Etat actuel : 7 fragments.

Tesselles : 0,5–1,2 cm (ht. ?). Couleurs : noir, vert foncé, rouge, jaune, gris, blanc. Matériaux : pierre, marbre (gris). – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (10–15 cm). – Bordure : filet triple noir, bande blanche (6 rangs), filet double noir, guillochis serré à âme droite, polychrome<sup>884</sup>

(noir-vert-gris-blanc, noir-blanc-jaune-rouge), filet double noir. – Champ : composition orthogonale de paires tangentes de peltes noires (30 cm de diam.) adossées, alternativement couchées et dressées, à apex à croissette, déterminant des intervalles cordiformes<sup>885</sup>. Un petit carré blanc apparaît au point de tangence. – Les peltes sont un peu plus petites que pour M IV.

La présence d'un guillochis polychrome en bordure d'une composition de surface géométrique noire et blanche semble tout à fait inhabituelle. L'association d'une bande de rallonge de peltes et d'une bordure en guillochis polychrome se rencontre cependant à Saint-Paul-lès-Romans<sup>886</sup> vers 170–180 apr. J.-C., par exemple, ou sur une mosaïque de l'insula 13 ouest d'Avenches (5.35 I) datée de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 117 et 124 ; pl. 7, 2.

#### Mosaïque VI (pl. 3, 3–4)

Stand de tir, Augst, inv. 1972.7417. – 1972. – Pièce : 2.7×2.3 (?) m. Mosaïque : 2.7×2.3 m. – Pièce à l'ouest de la petite salle à abside. Seul le sud de ce local était recouvert de mosaïque. Le nord de la pièce est en terrazzo. Une paroi en bois séparait probablement les deux parties. – Restauration : 1 panneau monté et exposé dans le bâtiment de tir d'Augst. Fragment consolidé à l'Araldit. Petites restaurations modernes. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,4–1,2 cm (ht. ?). Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (env. 5–15 cm). – Bordure : filet triple noir, bande blanche (5 rangs), dents de scie dentelées, filet double noir, filet triple blanc, filet double noir, ligne de demi-cercles sécants et tangents déterminant des ogives blanches et des écailles noires<sup>887</sup>. – Champ : quadrillage de bandes en filet double noir, déterminant 6 cases (2×3) chargées d'un carré emboîté au trait (filet double noir)<sup>888</sup>. Chaque case est timbrée d'un fleuron composite polychrome à 8 éléments liés, 4 en pétale fuselé et 4 en hедера pointant vers le centre, les liens en tigelle, le centre en cercle recouvrant les pétales fuselés<sup>889</sup>.

Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 118 et 124 ; pl. 6, 4 ; Berger 2012, 202, ill. p. 202.

#### Mosaïque VII (pl. 4, 1–2)

Curie, Augst, inv. 1972.7418 ; Dépôt RMA, inv. 1972.2430A ; 1972.2542A ; 1972.7418. – 1972. – Pièce : 4.9×5.7 m. Mosaïque : idem. – Petite pièce à hypocauste avec abside et niche de passage de chaque côté de l'abside. – Découverte de nombreux fragments de mosaïque épars. Le sol des deux niches, sans hypocauste, a été trouvé in situ. – Restauration : 2 panneaux (2 fragments des niches : 1×1.6 m, 0.65×1.2 m) montés et exposés dans la curie d'Augst. Plusieurs fragments consolidés à l'Araldit. Petites restaurations modernes. – Etat actuel : 62 fragments.

Tesselles : 0,4–1,3 cm (ht. 0,5–1 cm). Couleurs : noir, vert foncé, rouge, jaune, gris, blanc. Matériaux : pierre, marbre (gris). – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5–1 cm), mortier rouge fin (2,5 cm).

Bande de raccord : bande blanche (5–30 cm). – Bordure : filet double noir, filet triple blanc. – *Abside et niches* : ligne de 6 octogones adjacents<sup>890</sup>, dessinés au trait par un double cadre noir en filet. Chaque octogone est timbré d'un fleuron unitaire polychrome tournoyant à 8 éléments adjacents, en pétale lancéolé incurvé, le centre en cercle recouvrant<sup>891</sup>. De chaque côté des niches et dans l'abside, un calice bifide à apex avec tigelles à volutes prend place le long de la bordure et se détache sur le fond blanc de la bande de raccord. – *Tapis principal* : Bordure :

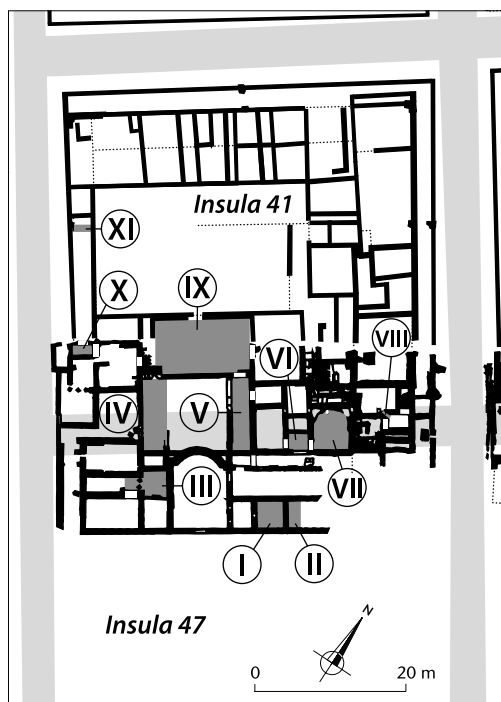


Fig. 2 4.2 Augst, Insulae 41/47. RAR.

filet double noir, rinceau d'acanthé polychrome avec alternance de fleurons cordiformes et campaniformes, filet double noir, guillochis serré à âme droite, polychrome<sup>892</sup> (rouge-jaune, vert-gris). – Champ : le décor du champ central carré n'est pas identifiable. Seuls quelques fragments, dont celui d'une tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc) sont conservés. – *Fragments* : tresse à deux brins polychrome (jaune-rouge-blanc-noir). Les autres motifs ne sont pas reconnaissables.

Composition très originale, en rapport avec le plan de la pièce. Chaque élément décoratif de cette mosaïque se rencontre à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. – Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Plusieurs monnaies datées de 250–280 apr. J.-C. se trouvaient au-dessus du pavement. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 119 et 125 ; pl. 7, 3–4.

#### Mosaïque VIII (pl. 4, 3–4)

Curie, Augst, inv. 1972.7416. – 1972. – Pièce : 0.5×0.9 m. Mosaïque : idem. Petit passage entre deux pièces à l'est du praefurnium. – Restauration : 1 panneau monté et ex-

880 Balmelle *et al.* 1985, pl. 217, c (var.).

881 Balmelle *et al.* 1985, pl. 213, a.

882 Balmelle *et al.* 2002, pl. 262, n (var.).

883 Balmelle *et al.* 1985, pl. 222, d (var.) ; pl. 57, f.

884 Balmelle *et al.* 1985, pl. 74, e.

885 Balmelle *et al.* 1985, pl. 222, d (var.) ; 57, f.

886 Recueil Gaule III, 3, 92–95, n° 557.

887 Balmelle *et al.* 1985, pl. 49, a.

888 Balmelle *et al.* 1985, pl. 134, a (var.).

889 Balmelle *et al.* 2002, pl. 273, b.

890 Balmelle *et al.* 1985, pl. 27, a (var.).

891 Balmelle *et al.* 2002, pl. 262, o.

892 Balmelle *et al.* 1985, pl. 74, e.

posé dans la curie d'Augst. Fragment consolidé à l'Araldit. Petites restaurations modernes. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,7–1,3 cm (ht. ?). Couleurs : noir, blanc. Matériaux : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (2–7 cm). – Champ : losange inscrit dans un rectangle, au trait (filet double noir), déterminant 4 triangles rectangles. Losange au trait emboîté dans le losange, timbré d'une croisette (29 tesselles). Triangle rectangle noir timbré dans chaque triangle rectangle.

Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 120 et 125.

#### Mosaïque IX (pl. 5, 1–3)

Dépôt RMA, inv. 1973.14152a–c. – 1973. – Pièce : 14,2×8 (?) m. Mosaïque : idem ? Grande pièce avec hypocauste entre les deux cours. Seuls quelques fragments étaient conservés dans la partie sud-ouest de la pièce. – Restauration : fragments consolidés à l'Araldit. Le fleuron central (rouge-jaune) n'est pas conservé. – Etat actuel : 4 fragments.

Tesselles : 0,5–2 cm (ht. ?). Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre. – Lit de pose : ?

Seuls deux motifs de cette mosaïque sont conservés. Ralonge ou bordure : bande à damier (min. 5×7 rangs). – Champ : bouclier de triangles (14 rangs, >3 m de diam.) au centre duquel se trouve un fleuron polychrome. Autour du bouclier prend place un rinceau d'acanthé polychrome.

Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 120 et 125.

#### Mosaïque X (pl. 5, 4–5)

Curie, Augst, inv. 1973.14045. – 1973. – Pièce : 1,5×2,9 m. Mosaïque : idem. Pièce au sud-ouest de la grande cour. – Découverte d'une mosaïque in situ. – Restauration : 1 panneau monté et exposé dans la curie d'Augst. Fragment consolidé à l'Araldit. Petites restaurations modernes. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,7–1,4 cm (ht. ?). Couleurs : noir, brun-orange, rouge, jaune, jaune clair, blanc. Tesselles (réparation antique) : 1,1–1,7 cm (ht. ?). Couleur : blanc. Matériaux : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (20–25 cm). – Bordure : filet triple noir. – Champ : quadrillage de bandes chargées de losanges couchés timbrés d'une croisette (15 tesselles) et de carrés sur la pointe timbrés d'une croisette (5 tesselles), les carrés à l'intersection<sup>893</sup>, le tout au trait (filet double noir). Le quadrillage détermine 3 cases carrées, dont seul le décor de celle située à l'est du pavement est entièrement conservé. Cette case est chargée d'un cercle inscrit. Ce dernier présente une ligne de dents de scie dentelées à l'extérieur et une composition radiée polychrome à l'intérieur. Par symétrie, nous pouvons restituer avec vraisemblance un décor identique dans la case ouest. Pour celle du centre, seule une bordure quadrangulaire en dents de scie dentelées est connue. – Réparation antique dans la bande de raccord sur l'ensemble du côté sud. Il s'agit de la seule réparation connue sur l'ensemble des mosaïques des insulae 41/47.

Si le quadrillage de bandes chargées de losanges couchés est fréquent du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s., le motif de roue polychrome et celui d'une croisette noire dans les losanges couchés sont beaucoup plus rares. – Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 121 et 126 ; pl. 7, 5.

#### Mosaïque XI (pl. 6, 1)

In situ (recouvert) ; Dépôt RMA, inv. 1978.5179–5181. – 1978. Sondages à l'ouest de la grande cour. – Pièce : 3×30 m. Mosaïque : idem ? Portique à l'ouest de la grande cour. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,7–1,8 cm (ht. 0,9–1,2 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériaux : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5–1 cm), mortier fin (2 cm).

Bordure : ligne d'écaillés ou d'ogives (?), filet double noir, filet triple blanc, filet double noir. – Champ : composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves blancs<sup>894</sup>. Une croisette est incluse selon les diagonales du carré concave.

Le dernier état de construction date de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 114–132, ill. p. 126.

#### 4.3 Augst BL, Insula 4 nord (fig. 3)

Quartier d'habitation ? Trois pièces (d'habitation ?) ont été partiellement découvertes dans la moitié nord de l'insula lors de l'exploitation de gravier au 19<sup>e</sup> s. Un enduit rouge recouvre les murs de la pièce à mosaïque. A l'est de cette dernière se trouvent une pièce à abside et, à l'ouest, une autre pièce dont on ne connaît que le mur nord.

Gonzenbach 1961, 22, n° 4.3 ; Schmid 1993, 52–53, plan p. 52.

#### Mosaïque I

Dépôt RMA, inv. 1903.163. – 1890. – Pièce : 3,2×3,6 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur hypocauste. – Découverte de plusieurs fragments de mosaïque. Seul un fragment a été récupéré en 1890 (Schmid 1993, 53). – Etat actuel : 1 fragment de 6×6,5 cm (le fragment est plus petit actuellement que lors de l'inventaire de 1961).

Lit de pose : entre les tesselles, les espaces sont remplis avec un mortier rouge fin, lit de chaux blanc fin (2 cm), mortier rouge fin (1 cm).

Le lit de pose est tout à fait inhabituel à Augst. Le mortier rouge entre les tesselles laisse imaginer une zone humide.

Filet simple noir, filet double blanc.

Datation : ?

Gonzenbach 1961, 22, n° 4.3 ; Schmid 1993, 52–53.

#### 4.4 Augst BL, Insula 4 sud

Plusieurs pièces aux fonctions inconnues se trouvent au sud de l'insula, ouvrant sur le portique. Le sol mentionné dans l'inventaire de 1961 se situe probablement entre ces pièces et le bâtiment à mosaïque découvert au nord de l'insula (Augst 4.3).

Gonzenbach 1961, 22–23, n° 4.4 ; Schmid 1993, 52, note 247, plan p. 52.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 22–23, n° 4.4 ; Schmid 1993, 52, note 247.



#### 4.5 Augst BL, Insula 3 est (fig. 4)

Quartier d'habitation. La partie nord-est de l'insula n'a été que très peu ou pas fouillée. Les mosaïques proviennent des bains privés d'un bâtiment situé au sud-est de l'insula. Quelques recherches archéologiques très sommaires ont été effectuées lors de l'exploitation de gravier dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> s.

Gonzenbach 1961, 23–26, n° 4.5 ; Schmid 1993, 42–51, plan p. 43.

#### Mosaïque I (pl. 6, 2)

Dépôt RMA, inv. 1907.2020 ; 1907.2021.2022. – 1906. – Pièce : 3,7x>2 m. Mosaïque : idem. Plusieurs dalles de cette mosaïque ont été retrouvées dans le dépôt d'Augst. Dans le livre d'entrée du Musée historique de Bâle, était mentionné pour le n° d'inv. 1909.2021.2022 : « intérieur de la mosaïque ». Contrairement à ce qui est mentionné dans l'inventaire de 1961, les plaques de sectile au centre du pavement ne sont pas en verre, mais en calcaire poli. Il n'est pas improbable que le fragment de la notice Augst 4.32 appartienne à ce pavement. Pour les caractéristiques du fragment, des tesselles, etc., voir Augst 4.32. – Etat actuel : mosaïque non conservée, 2 dalles de grès, 5 dalles de calcaire.

Dalles de grès : 21,5x23 cm (ht. 2,5 cm), 19x26,5 cm (ht. 3,5 cm). Couleur : rouge. – Sectile (triangles et rectangles) : (blanc) 19x19,5 cm ou 13x17 cm (ht. 3,8–5,5 cm), (noir) 19,5x21 cm ou 19,5x17 cm ou 17,5x17,5 cm (ht. 4–5,5 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre (blanc : calcaire oolithique grossier ; noir : calcaire non local, probablement alpin). – Lit de pose : restes de lit de chaux (sur dalles conservées), mortier rouge fin de brique pilée (3,7 cm), mortier rouge avec éclats de brique (7 cm).

Champ : le motif de l'opus sectile peut difficilement être restitué au vu de la grande irrégularité de dimensions des fragments conservés.

Les pavements en sectile avec bordure en mosaïque sont fréquents en Italie au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et dans la première moitié du 2<sup>e</sup> s., et sont également connus à cette époque en Gaule et en Germanie<sup>895</sup>. – Le pavement appartient à un des premiers états de construction du bâtiment. – Première moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 23–24, n° 4.5 I, ill. p. 23 ; Schmid 1993, 42–51, ill. p. 44–45.

#### Mosaïque II (pl. 6, 2)

Non conservé. – Il n'est pas improbable que cette mosaïque n'ait décoré qu'une bande de bordure tout autour de la pièce, laissant, comme pour M I, la place à un dallage au centre. Contrairement à V. von Gonzenbach, D. Schmid pense qu'il ne s'agit pas d'un labrum, mais d'une niche reliant le tepidarium au frigidarium. Le labrum comporterait un support maçonné, ainsi qu'un dispositif d'aduction et d'écoulement d'eau qui n'ont pas été observés. Le demi-cercle de la niche possède un bord en mortier de brique pilée. Le fragment illustré dans l'inventaire de 1961 (Gonzenbach 1961, 25, fig. 6) fait très probablement partie de la mosaïque II des thermes du centre (voir fragment intégré dans Augst 4.11 II)<sup>896</sup>. – Etat actuel : non conservé.

Lit de pose : correspond à celui de M I, mais plus épais.

Le pavement appartient à un des premiers états de construction du bâtiment. – Première moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 24, n° 4.5 II ; Schmid 1993, 43–51, ill. p. 44–45.

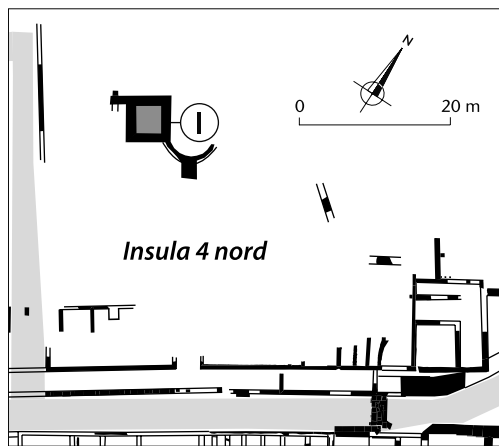


Fig. 3 4.3 Augst, Insula 4 nord. RAR.

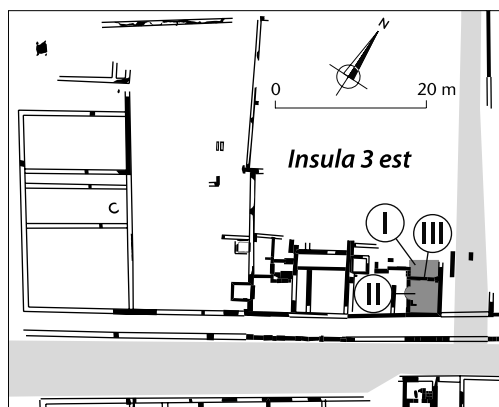


Fig. 4 4.5 Augst, Insula 3 est. RAR.

#### Mosaïque III (pl. 6, 2)

Non conservé. – Seuil : 0,6x0,9 m. Mosaïque : idem. Mosaïque du seuil situé entre le caldarium (M I) et le tepidarium (M II). – Etat actuel : non conservé.

Lit de pose : mortier fin de brique pilée identique à celui de M I et II (15 cm), dalle de grès voûtée.

Fond blanc, bande noire (5 rangs) contre le montant ouest de la porte.

La mosaïque de seuil fait le joint entre la bordure de dalles de grès de la pièce nord et la mosaïque de la pièce sud. C'est pourquoi les mosaïques I et II, ainsi que celle du seuil appartiennent probablement à la même phase d'utilisation et ont été posées en même temps. Le pavement appartient à un des premiers états de construction du bâtiment. – Première moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 24, n° 4.5 II ; Schmid 1993, 43–51, ill. p. 44–45 et 48.

#### 4.6 Augst BL, Insula 45

##### Mosaïque I (tesselle).

Dépôt RMA, inv. 1913.1014. – 1913.

Gonzenbach 1961, 26, n° 4.6 ; Schmid 1993, 139.

893 Balmelle *et al.* 1985, pl. 144, a (var.).

894 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237–238 (var.).

895 Schmid 1993, 49–50.

896 concernant cette nouvelle attribution : Schmid 1993, 25, ill. p. 28.

#### 4.7 Augst BL, Insula 3 ouest (fig. 5)

Quartier d'habitation. Halles d'artisans le long de la Hohwartstrasse ? Les parties ouest et nord de l'insula ne sont que peu ou pas fouillées. La mosaïque provient des petits bains privés d'un bâtiment situé au sud-ouest de l'insula. Recherches archéologiques très sommaires lors de l'exploitation de gravier dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> s. Gonzenbach 1961, 26, n° 4.7, plan p. 26 ; Schmid 1993, 42–51, plan p. 43 .

##### Mosaïque I

Non prélevé. – Pièce : 2x4.6–4.8 m. Mosaïque : idem ? Pièce trapézoïdale. La présence d'une baignoire chauffée permet d'interpréter la pièce comme un caldarium. – Etat actuel : disparu, in situ ?

Tesselles : 0,7–2 cm (ht. env. 1,8 cm). – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,8 cm), mortier de brique pilée (3 cm).

Le pavement appartient à un des derniers états de construction du bâtiment. – 150–200 apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 26, n° 4.7, ill. p. 26 ; Schmid 1993, 43–51, ill. p. 45.

#### 4.8 Augst BL, Insula 1 (fig. 6)

Ce quartier est constitué d'au moins deux habitations (est et ouest), ainsi que de halles d'artisans (?) le long de la Kastelenstrasse. Plusieurs fouilles partielles ont été entreprises en 1918–1920 et 1926, puis sur une grande surface en 1991–1992. La pièce M II a livré des fragments de peinture murale.

Gonzenbach 1961, 26–27, n° 4.8 ; Schmid 1993, 36–42, plan p. 36 ; Berger 2012, 207–212.

##### Mosaïque I

Détruit. – Juin 1919. – Pièce : 2.30x3.70 m. Mosaïque : idem. Caldarium sur hypocauste de petits bains privés dans le bâtiment ouest. – Découverte d'un fragment de mosaïque in situ dans l'angle nord-ouest de la pièce. – Etat actuel : détruit.

Lit de pose : lit de chaux, mortier fin (épaisseur avec tesselles : 4 cm), mortier grossier de brique pilée (7 cm).

Aucune information archéologique pour la datation. Après 150 apr. J.-C. sur la base des comparaisons stylistiques. – A partir de 150 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 26–27, n° 4.8, ill. p. 27 ; Schmid 1993, 36–42, ill. p. 37.

##### Mosaïque II (pl. 6, 3–4)

Dépôt RMA, Inv. 1992.51.D00922.2 ; 1992.51.D00927.2. – 1919 ; juillet 1992. – Pièce : 2.3x4 m. Mosaïque : idem ? Caldarium (sudatorium ?) sur hypocauste de bains à l'est d'une pièce à abside, dans le bâtiment est. – Découverte de petits fragments dans la couche de démolition de l'hypocauste. – Etat actuel : 341 petits fragments.

Tesselles (champ) : 0,6x0,7–0,9x1 cm (ht. 0,6–1 cm), 110–120/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, vert, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, marbre. Tesselles (bordure) : 1x1,2–1,4x1,5 cm (ht. 1–1,7 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,3–0,5 cm), mortier rouge fin de brique pilée (>0,5 cm). Bordure : composition orthogonale de cercles sécants, fai-

sant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves blancs<sup>897</sup>. Une croisette constituée d'une douzaine de tesselles est incluse selon les diagonales du carré concave. Fragments de filets noirs et blancs. – Champ : mosaïque à champs multiples. Plusieurs fragments d'une bande de dents de scie dentelées rouges sur fond blanc, bordée d'un filet double noir. Motifs polychromes indéterminés (fleurons ?). Formes arrondies noires sur fond blanc (rinseau ?).

D'après les fouilles, le pavement se situe chronologiquement entre 170 apr. J.-C. et le milieu du 3<sup>e</sup> s. – 170–250 apr. J.-C.

Schmid 1993, 36–42 ; pl. 1, 1 ; 1, 6.

##### Mosaïque III

Détruit ? – Septembre 1926. Agrandissement de la villa Clavel. – Pièce : ? Mosaïque : ? Pièce en bordure ouest du bâtiment est. Les restes d'un sol en mosaïque ont été observés directement à côté du seuil, au-dessus d'un sol en dalles de terre cuite. – Etat actuel : détruit ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : « béton blanc (7 cm) et béton rouge (2 cm), au-dessus, restes de mosaïque dans un lit de chaux blanc ». Apparemment enlevé lors de la fouille.

Aucune description connue. Mention de tesselles noires et blanches. La largeur du seuil fait penser à l'entrée d'une pièce d'apparat (oecus ?).

D'après les fouilles, le pavement pourrait se situer chronologiquement entre 170 apr. J.-C. et le milieu du 3<sup>e</sup> s. – 170–250 apr. J.-C. ?

Schmid 1993, 36–42 ; Berger 2012, 210.

#### 4.9 Augst BL, Insula 10 (fig. 7)

L'insula 10, très partiellement fouillée, comprenait un quartier d'habitation et une probable zone artisanale. Les mosaïques ont été découvertes dans une grande salle à exèdre (?). Les deux mosaïques appartiennent à une deuxième phase de décoration. Pendant la première phase, les deux espaces étaient couverts d'un sol en mortier. Des restes de peintures murales se trouvaient en démolition dans le remplissage de la pièce.

Gonzenbach 1961, 28, n° 4.9, plan p. 28 ; Schmid 1993, 67–72, plan p. 67.

##### Mosaïque I

Sur la paroi nord de la maison Giebenacherstrasse 2, Augst, inv. 1929.133 ; le deuxième fragment a disparu (Kantonsmuseum Baselland, sans n° d'inv.). – 1929. – Pièce : 4x3.1 m. Mosaïque : idem. Mosaïque de l'exèdre. – Restauration : fragment contenu dans une dalle en béton. – Etat actuel : 1 fragment.

Lit de pose : mortier rouge (env. 3 cm), mortier rougeâtre (env. 6 cm), graviers (env. 7 cm), grandes pierres (14 cm).

L'analyse stylistique des deux pavements de l'insula 10 situerait leur exécution dans la première moitié du 3<sup>e</sup> s. (Schmid 1993, 72) – 200–250 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 28, n° 4.9 I ; pl. 12 ; Schmid 1993, 67–72, ill. p. 69–70 ; pl. 2, 1.

##### Mosaïque II

Dépôt RMA, inv. 1929.1511–1513. – 1929. – Pièce : 11.1x>6.7 m. Mosaïque : idem ? Espace principal de la pièce, sur hypocauste. D'après K. Stehlin (Schmid 1993, 70), les trois fragments ont été conservés parce qu'ils se

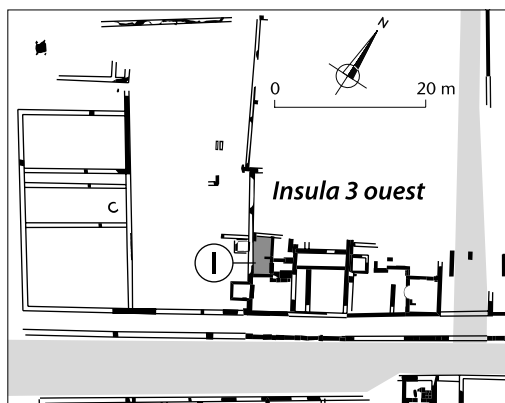


Fig. 5 4.7 Augst, Insula 3 ouest. RAR.

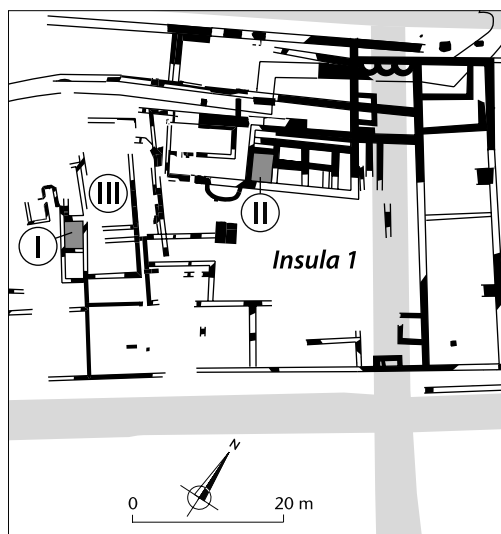


Fig. 6 4.8 Augst, Insula 1. RAR.

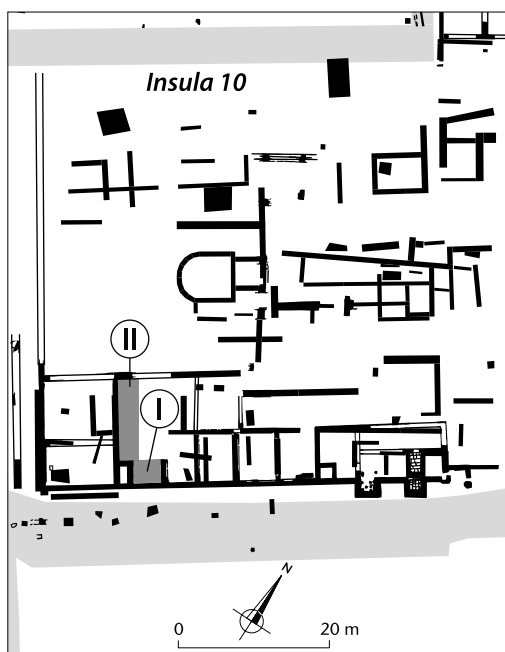


Fig. 7 4.9 Augst, Insula 10. RAR.

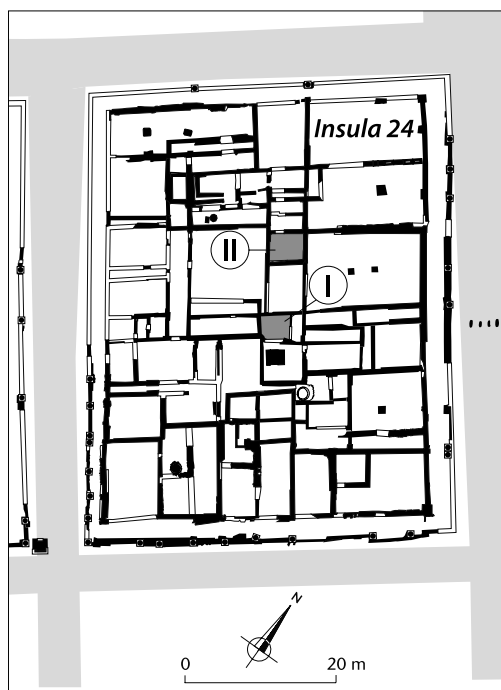


Fig. 8 4.10 Augst, Insula 24. RAR.

trouvaient dans une niche non chauffée. – Restauration : fragments contenus dans du plâtre.

Bordure : filet double noir (min.). – Champ (ou bordure) : composition orthogonale (ou ligne) de paires tangentes de peltes noires et jaunes (noires avec intérieur jaune) adossées, alternativement couchées et dressées, sans apex à croisette, déterminant des intervalles cordiformes<sup>898</sup>.

La similitude de taille et de couleur des tesselles de M I et M II parlent en faveur d'une pose contemporaine des deux pavements. – 200–250 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 28, n° 4.9 II, ill. p. 28 ; Schmid 1993, 67–72, ill. p. 69.

#### 4.10 Augst BL, Insula 24 (fig. 8)

Ce quartier, constitué d'habitations et de locaux artisanaux, a été presque entièrement fouillé. Plusieurs phases de transformation se sont succédées entre le début du 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 29–30, n° 4.10, plan p. 29 ; Schmid 1993, 76–81, plan p. 76 ; Berger 2012, 184 et 189–190, plan p. 184.

897 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237–238 (var.).

898 Balmelle *et al.* 1985, pl. 222, d (var.) ; pl. 57, f.

### Mosaïque I

Dépôt RMA, inv. 1939.3823–3826 ; 1939.3963–3969. – 1939. – Pièce : 3.5×3.5 m. Mosaïque : idem ? Pièce d'habitat ou chambre à l'arrière d'une grande halle. – Découverte de petits fragments. Le long du mur sud, quelques fragments de mosaïque étaient conservés in situ. – Restauration : 4 fragments (3823–3826) contenus dans du plâtre. – Etat actuel : 11 fragments.

Tesselles : 0,4–1,5 cm (ht. 0,5–1,3 cm). Couleurs : *noir*, rouge, jaune, blanc. Matériau : *pierre*. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), restes d'un mortier fin rougeâtre.

*Bordure : dents de scie dentelées, filet triple blanc, filet double noir. Bordure ou rallonge : composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves blancs.* – Panneau (?) : fragments polychromes (plumes d'un coq ?).

Le fragment de M II, ainsi que les cinq fragments isolés (Schmid 1993, 76–81 : « Streufunde 1–5 ») découverts dans la partie est de l'insula font très vraisemblablement partie de M I. La mosaïque est datée stratigraphiquement de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – 170–200 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 29, n° 4.10 I, ill. p. 29 ; Schmid 1993, 76–81, ill. p. 77 et 79.

### Mosaïque II ?

Dépôt RMA, inv. 1939.1277. – 1939. – Pièce : 3.8×4.3 m. Mosaïque : idem ? Pièce à l'arrière d'un espace artisanal. – Restauration : fragment contenu dans du plâtre.

Le type, la taille et la couleur des tesselles sont identiques à M I. Soit les fragments de M I et M II font partie du même pavement, soit les deux mosaïques ont été posées simultanément par le même atelier. Comme la pièce dans laquelle le fragment « M II » a été trouvé appartient à la dernière phase de transformations du 3<sup>e</sup> s. elle n'a donc probablement pas été décorée de mosaïque. Le fragment fait alors vraisemblablement partie de M I et a été déplacé après la destruction du pavement. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 30, n° 4.10 II ; pl. 84 ; Schmid 1993, 76–81 ; pl. 2, 2 ; Berger 2012, 189, ill. p. 189.

## 4.11 Augst BL, Steinler, Insula 32, Zentralthermen (fig. 9)

*Un grand édifice thermal du 2<sup>e</sup> s. prend place au sud du forum principal, débordant sur les insulae voisines au nord et au sud (26 et 37). Des fouilles ont eu lieu en 1801, en 1942, puis une fouille de sauvetage en bordure de l'insula 32 en 1992.*

Gonzenbach 1961, 30–31, n° 4.11, plan p. 31 ; Manderscheid 1988, 70, plan pl. 61 ; Schmid 1993, 24–35, plan p. 24 ; ASSPA 76, 1993, 197 ; Berger 2012, 153–158.

### Mosaïque I (pl. 7, 1)

In situ. – 1942 ; 1992 ? – Découverte de tesselles blanches (calcaire) de grande taille en 1992 appartenant vraisemblablement à la mosaïque du frigidarium. – Etat actuel : in situ.

L'édifice est daté de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. Les mosaïques I et II semblent contemporaines d'une réfection des peintures murales dans le deuxième quart du 2<sup>e</sup> s. – 125–150 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 30, n° 4.11 I ; pl. 3 ; Schmid 1993, 24–35, ill. p. 26 et 31 ; ASSPA 76, 1993, 197 ; Berger 2012, 156–158, ill. p. 156.

### Mosaïque II

*Römerhaus, Augst, inv. 1949.1763 ; dépôt RMA, inv. 1942.871A et B ; 1949.1110 ; 1943.262 ; fragments probablement de la même mosaïque, dépôt RMA, inv. 1949.2023 = 1906.1008 (collection E. Greppin = Gonzenbach 1961, 38, n° 4.32 ; inv. 1949.2024 = Gonzenbach 1961, 24–25, n° 4.5 II, ill. p. 25 ; inv. 1949.2025 ; inv. 1949.2026 ; inv. 1949.2027).* – 1942. – Pièce : 31.5×19.8 m. Mosaïque : 15.3×9.8 m (pour le motif conservé ; probablement aussi mosaïque dans les autres espaces de la pièce). – Découverte de plusieurs fragments, dont deux (bordure) esquissés par H. Wild (journal de fouille) à proximité immédiate du début du mur qui se situe sur le haut du pilier d'angle des bassins latéraux du caldarium (l'un des fragments correspond au n° inv. 1942.871A et B, l'autre n'a pas été retrouvé). – Restauration : 1 grand fragment avec nouveau lit de pose, 2 petits fragments (A et B) contenus dans du plâtre. – Etat actuel : 1 grand fragment, 4 petits fragments, 3 fragments probables.

Tesselles : 1,5–2 cm (ht. 2–3 cm). Couleurs : *noir*, blanc. Matériau : *pierre*. Tesselles (bordure ?) : 2–2,3 (ht. 2–3 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1–1,5 cm), mortier rougeâtre fin avec morceaux de brique (2–2,5 cm), mortier grossier avec grands morceaux de brique (>13 cm).

Le motif de la mosaïque II (quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant, déterminant des intervalles cruciformes) ne décorait probablement pas l'ensemble du sol du caldarium, mais peut-être seulement une partie rectangulaire au sud de la pièce. Le reste de la surface du caldarium était également couverte de mosaïques, mais leur décor ne peut plus être reconstitué. Même si des tesselles de plus petite taille ont été trouvées au nord de la pièce, la similitude des matériaux utilisés (inhabituels à Augst et spécifiques aux mosaïques de l'insula 32) laisse imaginer une pose contemporaine des différentes parties de la mosaïque. – L'édifice est daté de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. Les mosaïques I et II semblent contemporaines d'une réfection des peintures murales dans le deuxième quart du 2<sup>e</sup> s. – 125–150 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 30–31, n° 4.11 II ; pl. 3 ; Schmid 1993, 24–35, ill. p. 27–28 et 31 ; Berger 2012, 157–158, ill. p. 157.

### Mosaïque III

In situ, détruit ? – 9–18 novembre 1942. – Pièce : 3×3.5 m. Mosaïque : idem. *Petite pièce presque carrée sur hypocauste (sudatorium du tepidarium ?), située au nord-ouest du frigidarium.* – Découverte d'un reste de mosaïque in situ dans l'angle sud-ouest de la pièce et de nombreuses tesselles isolées. – Etat actuel : ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Les motifs n'étaient pas reconnaissables lors de la découverte. Matériel correspondant non datant. – 125–150 apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 31, n° 4.11 III ; Schmid 1993, 24–35.

### Mosaïque IV

In situ, détruit ? – 4 décembre 1942. – Pièce : 3×3.2 m. Mosaïque : idem. *Petite pièce presque carrée sur hypocauste (sudatorium du tepidarium ?), située au nord-est du frigidarium.* – Découverte d'un reste de mosaïque in situ dans l'angle sud-ouest de la pièce. – Etat actuel : ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Les motifs n'étaient pas reconnaissables lors de la découverte. – 125–150 apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 31, n° 4.11 IV ; Schmid 1993, 24–35.

### Mosaïque V ?

Détruit ? – 2–11 novembre 1942. – Pièce : 1.8×3.2 m. Mosaïque : idem ? *Petite pièce sur hypocauste (sudato-*



rium du tepidarium ?), située au sud-est du caldarium. – Découverte de nombreuses tesselles. – Etat actuel : ?

Couleurs : noir, blanc. Matériaux : pierre.

Il n'est pas exclu que ces tesselles proviennent de la mosaïque du caldarium. – 125–150 apr. J.-C. ?

Schmid 1993, 24–35.

#### 4.12–4.18 Augst BL, Kastelen, Insula 1 ?

Le lieu de découverte n'est pas localisé précisément. D. Schmid propose de répartir les 28 fragments de la collection K. Stehlin en cinq groupes sur la base de similitudes de motifs, de matériaux et de couleurs (Schmid 1993, 63–66). Ces cinq groupes ne correspondent pas tout à fait à la répartition des fragments proposée par V. von Gonzenbach.

D. Schmid n'exclut pas qu'il puisse s'agir d'une seule et même mosaïque, présentant une bordure en tesselles plus grossières noires et blanches avec motifs de peltes et de dents de scie dentelées, puis une composition polychrome avec scène(s) figurée(s), dont une tête de cheval de profil et un oiseau sont encore partiellement visibles. La tresse à deux brins polychrome ainsi que les divers motifs noirs et blancs peuvent tout à fait s'inscrire dans la composition, en bordure de la ou des scènes figurées. Malheureusement, le lit de pose n'étant connu pour aucun des fragments (contenus dans du plâtre), il n'est pas possible d'affiner cette hypothèse.

D. Schmid signale également que si l'on tient compte de la date approximative (*avant 1920*) et du lieu de découverte (*Kastelen*), ajouté au fait que la combinaison de couleurs blanc-vert clair-vert foncé ne se rencontre à Augst et à Kaiseraugst que dans la mosaïque II de l'insula I (Augst **4.8 II**), il n'est pas improbable que ces fragments proviennent de l'insula I et peut-être même de la mosaïque 4.8 II.

Gonzenbach 1961, 32–33, n° 4.12–4.18, ill. p. 32–33 ; Schmid 1993, 63–66.

#### 4.19 Augst BL, Insula 5

L'insula, très partiellement fouillée, comprend un quartier d'habitation et une zone artisanale.

Gonzenbach 1961, 34, n° 4.19 ; Schmid 1993, 53–56, plan p. 54.

##### Mosaïque I

Dépôt RMA, inv. 1954.377A.378. – 1954. – Découverte de deux fragments de mosaïque dans une canalisation (lieu exact de découverte non connu). – Restauration : les deux fragments sont contenus dans du plâtre. Surface des tesselles polie (moderne). – Etat actuel : 2 fragments.

Lit de pose : lit de chaux (0,5–1 cm ?), mortier rougeâtre fin (env. 3 cm).

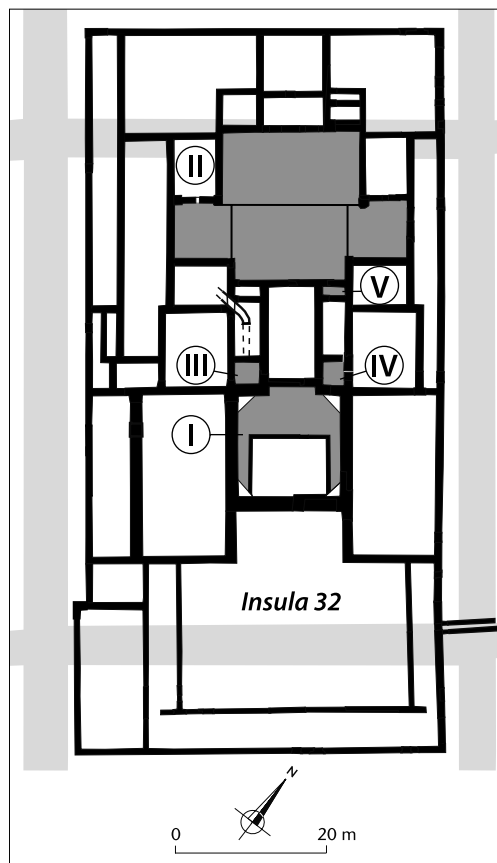


Fig. 9 4.11 Augst, Insula 32. RAR.

La surface inférieure de l'un des fragments n'est pas recouverte de plâtre et laisse voir le dessous du mortier. En fonction de l'épaisseur du fragment (5 cm), nous pouvons restituer approximativement la hauteur des tesselles (1–1,5 cm), le lit de chaux (0,5–1 cm) et le mortier (3 cm).

D'après l'analyse stylistique des motifs, la mosaïque a été posée au plus tôt dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. – Dès 150–200 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 34, n° 4.19, ill. p. 34 ; Schmid 1993, 53–56, ill. p. 55.

#### 4.20–4.28 Augst BL, lieux et dates de découverte inconnus

##### (Collection D. Bruckner)

D. Schmid propose une nouvelle répartition des fragments de la collection D. Bruckner en tenant compte des matériaux utilisés, de la grandeur et de la pose des tesselles, ainsi que du lit de pose. Elle a défini cinq groupes. Chaque groupe correspond probablement à un pavement ou à un groupe de pavements fabriqués de la même manière (par un même atelier ?).

Gonzenbach 1961, 35–37, n° 4.20–4.28 ; Schmid 1993, 147–154.

##### Mosaïque I (groupe 1)

Historisches Museum, Basel, inv. 1934.954–960 = 1985.294.5, 8, 11, 14, 4, 9, 1 ; 1934.962 ; 1985.294.3, 6, 10 ; 1985.294.12 = Gonzenbach 1961, n° 4.28 ;

1985.294.13 = *Gonzenbach 1961*, n° 4.22 (Remarque : les numéros d'inventaire commençant par 1985 sont de nouveaux numéros d'inventaire du HMB.). – Avant 1763 ? – Etat actuel : 16 fragments.

Tesselles : 0,4–1,2 cm (ht. 0,4–1,1 cm). Couleurs : *noir, rouge, jaune, blanc*. Matériau : *pierre*. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rouge fin (2,5–3 cm), mortier grossier blanc avec fragments de brique et cailloux de 2–3 cm (7 cm).

Motifs de rinceaux et de fleurons.

Les motifs représentés, ainsi que les matériaux utilisés ressemblent beaucoup à ceux des mosaïques des insulae 41/47 (*August 4.2*). Il est probable que cette mosaïque provienne de ce bâtiment ou qu'elle ait été posée par le même atelier. – Datation : ?

*Gonzenbach 1961*, 35–37, n° 4.22–4.24, 4.27 et 4.28, ill. p. 35–36 ; *Schmid 1993*, 147–154, ill. p. 150–151.

#### Mosaïque II (groupe 2)

Historisches Museum, Basel, inv. 1985.294.7. – Avant 1763 ? – Etat actuel : 1 fragment (7×9,5 cm).

Tesselles : 0,8–1,2 cm (ht. 0,9–1,2 cm). Couleurs : *noir, blanc*. Matériau : *pierre*. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rouge fin (1,5 cm). Traces de ciment rouge entre les tesselles.

Motif noir sur fond blanc.

Datation : ?

*Schmid 1993*, 147–154.

#### Mosaïque III (groupe 3)

Historisches Museum, Basel, inv. 1934.961. – Avant 1763 ? – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,4–1 cm (ht. 0,8–1 cm). Couleurs : *noir, rose, jaune, gris, blanc*. Matériau : *pierre*. – Lit de pose : *lit de chaux blanc* (0,5 cm), *mortier rouge fin* (1 cm), *mortier grossier blanc* (10 cm).

Filet double noir, filet triple blanc, tresse à trois brins (jaune-blanc, rose-blanc, gris-blanc).

Datation : ?

*Gonzenbach 1961*, 37, n° 4.27 ; *Schmid 1993*, 147–154, ill. p. 151.

#### Mosaïque IV (groupe 4)

Disparu. – Avant 1763. – Etat actuel : 5 fragments.

Tesselles : 0,6–1,2 cm (ht. 0,5–1 cm). Couleurs : *noir, vert (?), rouge, jaune, gris (?), blanc*. Matériau : *pierre*. – Lit de pose : ?

Datation : ?

*Gonzenbach 1961*, 35–37, n° 4.20–4.21, 4.23–4.25, ill. p. 35 ; *Schmid 1993*, 147–154, ill. p. 151 et 153.

#### Mosaïque V (groupe 5)

Disparu. – Avant 1763. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 1,6–2 cm (ht. 1,9 cm). Couleurs : *noir, blanc*. Matériau : *pierre*. – Lit de pose : ?

Datation : ?

*Gonzenbach 1961*, 37, n° 4.26 ; *Schmid 1993*, 147–154, ill. p. 153.

#### 4.29 August BL, Kastelen (Collection Frey)

##### Mosaïque A

*Gonzenbach 1961*, 37, n° 4.29 A ; *Schmid 1993*, 66.

##### Mosaïque B

D. Schmid indique que les fragments des notices 4.30 et éventuellement 4.31 sont probablement identiques à ceux de la mosaïque B (*Schmid 1993*, 66). Les fragments 4.30 et 4.31 comportent en effet les mêmes numéros d'inventaire que 4.29 B, mais ils sont décrits comme étant noirs et blancs et non uniquement blancs !

*Gonzenbach 1961*, 37, n° 4.29 B ; *Schmid 1993*, 66.

#### 4.30 August BL, Kastelen (Collection Frey)

##### Mosaïque

D'après D. Schmid, éventuellement identique à August 4.29 B (*Schmid 1993*, 66) ?

*Gonzenbach 1961*, 38, n° 4.30 ; *Schmid 1993*, 66.

#### 4.31 August BL, Kastelen (Collection Frey)

##### Mosaïque

D'après D. Schmid, éventuellement identique à August 4.29 B (*Schmid 1993*, 66) ?

*Gonzenbach 1961*, 38, n° 4.31 ; *Schmid 1993*, 66.

#### 4.32 August BL, Kastelen, Insula 3 ? (Collection E. Greppin)

Lieu de découverte non localisé précisément.

*Gonzenbach 1961*, 38, n° 4.32 ; *Schmid 1993*, 62–63.

##### Mosaïque I

Dépôt RMA, inv. 1906.1008, collection E. Greppin. – 1907. – Exploitation du gravier. – Etat actuel : 1 fragment (24,5×26,5 cm, cassé en deux).

Tesselles : 1–2,4 cm (ht. 1,5–2,6 cm). Couleurs : *noir, blanc*. Matériau : *pierre*. – Lit de pose : *lit de chaux blanc* (1 cm), *mortier rouge fin de brique pilée* (3 cm), *mortier rouge grossier de brique pilée* (>2,5 cm). Entre les tesselles : mortier rouge fin.

Bande blanche (9 rangs), filet double noir.

D'après la date de découverte et la présence de mortier rouge entre les tesselles, ce fragment pourrait provenir des thermes privés de l'insula 3 est (*August 4.5*). En fonction de la largeur de la bande blanche du fragment, ce dernier ne pourrait appartenir qu'à la mosaïque I de l'insula 3 est (voir *August 4.5 I*). Le deuxième fragment inventorié et illustré dans la notice *August 4.32*, fait très probablement partie de la mosaïque II des thermes du centre (voir fragment intégré dans *August 4.11 II* ; *Schmid 1993*, 25, ill. p. 28).

Datation : ?

*Gonzenbach 1961*, 38, n° 4.32 ; *Schmid 1993*, 62–63.

#### 4.33 August BL, lieu et date de découverte inconnus

##### Mosaïque I (tesselles)

*Gonzenbach 1961*, 39, n° 4.33 ; *Schmid 1993*, 147.

#### 4.34 Augst BL, Kastelen, Insula 8 (fig. 10–11)

Probablement quartier d'habitation, ayant tout d'abord fait l'objet de fouilles sommaires et peu documentées au début du 20<sup>e</sup> s. lors de l'exploitation du gravier. La présence de nombreux murs parallèles sur le plan semble indiquer que le quartier a subi plusieurs transformations. Par la suite, de nouvelles fouilles au sud de l'insula ont révélé entre 1997 et 2000 un secteur artisanal (four de potier, travail du métal, etc.) et d'habitat (?) avec pièces chauffées par hypocauste.

Schmid 1993, 56–58, plan p. 57 ; ASSPA 84, 2001, 227–228 ; JbAK 22, 2001, 81 et 85–94, plan p. 86, avec renvoi à biblio. antérieure ; Schmid 2008 ; Berger 2012, 158–162, plan p. 159.

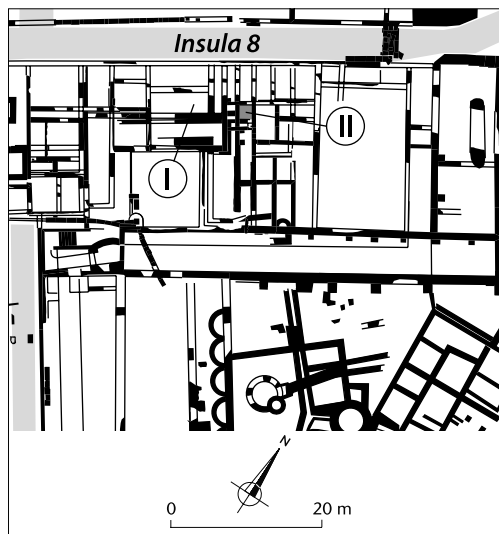


Fig. 10 4.34 Augst, Insula 8. RAR.

#### Mosaïque I

Non conservé. – 1920. Exploitation du gravier. – Pièce trapézoïdale avec hypocauste dont les dimensions ne sont pas connues. – Découverte de fragments. L'un d'eux est documenté, mais non conservé. – Etat actuel : non conservé (mais esquisse de l'un des fragments dans les archives).

Tesselles : 0,6–1 cm (ht. 1 cm ?). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,5 cm ?), mortier rougeâtre (5 cm).

D'après esquisse : motif noir et blanc en forme de spirale (poste, volute de fleuron ou de rinceau ?).

Aucun élément de datation.

Schmid 1993, 56–58.

#### Mosaïque II

Non conservé. – 1920. – Exploitation du gravier. – Pièce : 3.2×3.5 m. Mosaïque : idem ? – Découverte de fragments en démolition sur le sol inférieur d'une pièce à hypocauste. – Etat actuel : non conservé.

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

« Fragments de mosaïque noirs et blancs ; semblent être des figures blanches sur fond noir ».

Il n'est pas tout à fait exclu que les fragments I et II puissent appartenir à une seule mosaïque (l'un des deux hypocaustes ou une pièce voisine). D'après la documentation de fouille, les deux pièces à hypocauste ne semblent pas faire partie du premier état de construction.

Aucun élément de datation.

Schmid 1993, 56–58.

#### Mosaïque III ?

Dépôt Augst, entre D05501.272 et D08719.107 ; entre D08763.246 et E04229.142 ; entre E04386.10 et E04390.18. – 1997–2000. Fouilles de sauvetage à l'emplacement de l'entreprise E. Frey AG. – Pièce : ? – Etat actuel : nombreuses tesselles sans fragment (blanches et surtout gris-noir de tailles diverses, quelques rouges et quelques-unes en verre).

Tesselles : env. 1×1 cm (ht. 1 cm). Couleurs : gris-noir, bleu, vert, rouge, blanc. Matériaux : pierre, verre.

Le grand nombre de tesselles découvertes, de couleurs et de tailles assez variées, associé à une quantité importante de déchets de taille et à la présence de tesselles non utilisées (sans traces de mortier ; Schmid 2008, 150 et 154–158, ill. p. 155) nous ferait pencher pour une zone de

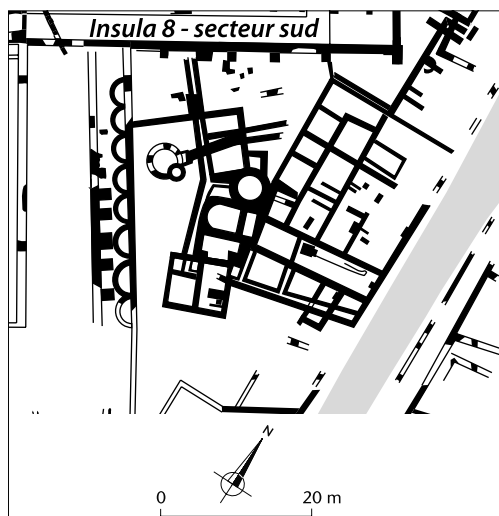


Fig. 11 4.34 Augst, Insula 8, secteur sud de l'insula. RAR.

fabrication et d'entreposage de matériel, plutôt qu'à des vestiges d'une mosaïque détruite. Cette hypothèse est d'autant plus probable que les mosaïques mises au jour dans le reste de l'insula ne semblent pas correspondre aux caractéristiques des tesselles trouvées entre 1997 et 2000. Seule la présence d'une nouvelle mosaïque, qui n'aurait pas été découverte à ce jour, pourrait expliquer la présence de ces tesselles. Si l'hypothèse d'un atelier ou d'un entrepôt est exacte, nous serions pour la première fois en présence d'un lieu utilisé par des artisans mosaïstes.

Les structures mises au jour dans ce secteur datent du 2<sup>e</sup> et de la première moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (ASSPA 84, 2001, 228). – 2<sup>e</sup>-début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Schmid 2008, 150 et 154–158 ; Berger 2012, 161.

#### 4.35 Augst BL, Steinler, Insula 31 (fig. 12)

L'insula 31, fouillée aux deux tiers, est située à l'ouest des thermes du centre. Trois unités d'habitation dans la partie occidentale de l'insula font partie d'un ensemble artisanal.

Des ateliers de tabletterie et de bronziers occupent la partie orientale de l'insula. La maison comprenant la pièce avec mosaïque ainsi que plusieurs pièces chauffées par hypocauste a livré une concentration d'instruments médicaux et chirurgicaux. Il s'agissait peut-être d'un centre médical.

Schmid 1993, 103–109, plan p. 103 ; Berger 2012, 185 et 195–198, plan p. 185.

#### Mosaïque I (pl. 7, 2–4)

Dépôt RMA, inv. 1961.9655. – 1960–1961. – Pièce : 4.3×5.1 m. Mosaïque : 2×2.8 m. Pièce située au sud-est d'une grande halle, dans l'unité d'habitation située au nord-ouest de l'insula. Les murs de la pièce ne sont pas à angle droit. – Découverte d'un grand fragment de mosaïque in situ. La mosaïque est orientée nord-sud. Elle n'est pas parallèle aux murs est et ouest et se trouve légèrement décentrée vers le nord. Les parties nord et ouest du pavement étaient complètement détruites à la découverte. – Restauration : fragments contenus dans un mortier en ciment. – Etat actuel : 25 fragments.

Tesselles : 0,6–2 cm (ht. 1,4–3,2 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Pose très irrégulière. Petites dalles allongées : rouge. Matériau : terre cuite. – Lit de pose : (?), mortier rouge très fin avec brique pilée (3–4 cm), mortier moins rouge un peu sableux (6 cm ?), mortier avec éclats de pierre calcaire (20 cm). Il est intéressant de constater que le lit de pose ne se trouve pas sur toute la surface de la pièce, mais uniquement sous la mosaïque. Il est également surprenant que le mortier sous les bandes noires soit différent (plus rouge) que celui sous les surfaces blanches. Cette caractéristique peut-elle s'expliquer par un travail du mosaïste en deux temps : la pose des tesselles noires n'aurait pas été exécutée en même temps que celle des tesselles blanches ?

Pavement en tessellatum de forme irrégulière, situé à peu près au centre de la pièce et entouré d'un sol en mortier. *Panneau carré* prolongé au nord et au sud par une zone constituée d'une bande rouge de forme irrégulière dessinée par de petites dalles allongées en terre cuite, d'un filet triple noir, puis d'un champ blanc remplissant l'espace entre le filet triple noir et le panneau carré. – Panneau carré : Bordure : bande rouge constituée de petites dalles allongées en terre cuite, bande blanche (5–6 rangs), filet triple noir, bande blanche (7–10 rangs). – Panneau : composition centrale constituée d'un carré à degrés inclus, en damier, dans un carré. Dans les encoignures, un carré noir est relié au côté le plus proche du carré à degré. A chaque angle, les cases noires du damier sont chargées d'un petit carré blanc (4 tesselles). La zone blanche entre le cadre carré et le carré à degrés est timbrée de six petites croix noires.

La forme du tessellatum, la bordure en dalles de terre cuite, ainsi que le motif du tapis sont particulièrement rares. Deux sols en mortier se trouvaient au-dessus de la mosaïque. Cette dernière n'a probablement pas servi très longtemps. Le pavement date archéologiquement de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. – Vers 100 apr. J.-C.

Schmid 1993, 103–109, ill. p. 104–106 ; Berger 2012, 196, ill. p. 196.

#### 4.36 Augst BL, Steinler, Insula 30 (fig. 13)

L'insula 30, quartier central d'habitation complètement fouillé en 1961 et 1962, comporte une vaste domus à péristyle sur deux étages située dans le tiers sud de l'insula, construite vers 200 apr. J.-C. L'appartenance de cet édifice à un propriétaire privé n'est pas certaine. Il est possible qu'il ait appartenu à un gladiateur ou à un dompteur d'animaux (découverte d'une arme et d'une statuette de Mars), mais il a aussi pu servir de schola à une corporation.

Schmid 1993, 90–103, plan p. 90 ; Berger 2012, 190–195.

#### Mosaïque I, Mosaïque aux Gladiateurs

##### (pl. 8, 1 ; 9, 1–5)

Curie, Augst ; paroi de la Maison romaine, Augst ; Taverne (insulae 5/9) ; Magasin Schwarzacker, inv. 1961.13829 (panneaux placés dans différents endroits d'Augst). – 1961. – Pièce : 6.55×9.8 m. Mosaïque : idem. Salle non chauffée (oecus d'été) donnant sur le portique ouest, dans l'angle sud-ouest de l'insula 30. A la découverte, environ un quart de la mosaïque était détruit ou fortement endommagé. Le pavement a subi deux étapes de réparations suite à des incendies qui ont touché l'image centrale. – Restauration : prélevée en 15 panneaux. – Etat actuel : 15 fragments.

Tesselles (fond blanc) : 0,5–1,2 cm. Couleur : blanc. Matériau : pierre. Tesselles (réparations) : 0,6–1,5 cm. Couleurs : noir, brun, rouge, rose, orange, gris, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. Tesselles (décor) : 0,4–1,2 cm. Couleurs : polychrome (42 nuances de couleurs). Matériaux : pierre, verre, marbre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1–2 cm), mortier de brique pilée (4–5 cm), mortier de sol (10 cm).

Bande de raccord : bande blanche (30–35 cm). – Bordure : bande noire (5 rangs) se transformant en bande jaune (5 rangs) à l'ouest. – Rallonge du côté ouest (env. 1.3 m de largeur) : huit lignes d'un appareil isodome régulier, dessiné en jaune sur blanc pour les quatre lignes à l'ouest et en noir sur fond blanc pour les quatre lignes à l'est. Un rinceau d'acanthé sépare la bande de rallonge du tapis principal. – Champ : découpage centré d'une composition en quadrillage de méandres de svastikas, dans un rectangle et autour d'un rectangle, un méandre de deux svastikas sur les petits côtés et quatre carrés aux encoignures, formant une alternance de trois carrés et de deux svastikas sur les longs côtés<sup>899</sup>. Le méandre, ainsi que les carrés sont dessinés en tresse à deux brins, les interstices par une ligne de parallélogrammes adjacents dressés obliques, en opposition de couleurs<sup>900</sup>. Chaque carré présente une scène de combat de deux gladiateurs. Carré 1 : deux gladiateurs habillés d'une tunique, armés d'un casque en cuir avec visière, d'une épée courte et d'un bouclier rond. Carré 2 : un gladiateur avec une lance, un poignard et un bouclier rond, combat avec un mirmillon armé d'un bouclier rectangulaire et d'une épée courte. Carré 3 : un mirmillon avec bouclier long et épée courte, combat contre un rétiaire qui est déjà au sol. Son trident est à terre. Carré 4 : un mirmillon avec bouclier long et épée courte combat contre un thrace armé d'une épée thrace et d'un bouclier rond. Carré 5 : un rétiaire, dont le trident est tombé sur le sol, empoigne un mirmillon avec deux armes à pointe. Celui-ci se défend avec un bouclier long et une épée courte. *Panneau central rectangulaire* : Bordure : guillochis serré à âme droite, polychrome<sup>901</sup>. Filet double noir, filet triple blanc, filet double noir. Bandes de rallonge à l'est et à l'ouest du panneau central : rinceau



à volutes, faisant alterner calice bifide à apex et calice à volutes avec trois feuilles (?). Un filet double blanc et un filet double noir séparent les bandes de rallonge du carré central. Carré central : cercle en tresse à deux brins inscrit dans un carré avec culot d'acanthé aux encoignures. Au centre, cratère à deux anses entouré de quatre poissons.

La représentation de combats de gladiateurs se rencontre sur plusieurs mosaïques romaines des provinces nord-occidentales. Datés pour la plupart de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s., ces pavements ornaient souvent les grandes pièces d'apparat de maison privées<sup>902</sup>. La position des figures orientées vers les différents murs de la pièce rappelle la disposition des figures de la mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches (5.5 I). Avec une palette de couleurs aussi riche, la mosaïque aux Gladiateurs est tout à fait unique à Augst. – Le pavement a été posé vers 200 apr. J.-C. Il a ensuite subi deux réparations au cours du 3<sup>e</sup> s., dont l'une doit se situer dans les années 240. La mosaïque a probablement été utilisée jusqu'en 270 environ. – Vers 200 apr. J.-C. (réparations vers 240 apr. J.-C. ?).

Rebetez 1992b, 12 ; Schmid 1993, 90–103, ill. p. 91 et 94 ; pl. 3–5 ; Berger 2012, 190–195, ill. p. 191–193.

#### Mosaïque II (pl. 9, 6–7)

Curie, Augst, inv. 1961.13562A. – 1961. – Pièce : 2.85×4.3 m. Mosaïque : idem. Chambre à coucher, sur hypocauste, précédée d'une antichambre. Hypocauste partiel, pilettes uniquement au centre de la pièce (la mosaïque est détruite à cet endroit). Seul le tiers nord du pavement était conservé lors de la découverte. Aucune trace d'incendie. – Restauration : prélevée en 1 panneau (fragment contenu dans du béton). – Etat actuel : 1 fragment (2.6×1.45 m).

Tesselles : 0,4–1,7 cm. Couleurs : noir, violet, brun, rouge, orange, rose, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite (sigillée). – Lit de pose : (?), mortier supérieur (env. 3–4 cm), mortier inférieur (env. 8 cm).

Mosaïque noire et blanche (les tesselles de couleurs sont éparpillées à l'intérieur des surfaces noires). – Bande de raccord : bande noire (5–15 cm ?). – Bordure (seulement à l'ouest) : bande blanche (4 rangs), bande noire (4 rangs). – Bordure (tout autour du pavement) : bande blanche (6–14 rangs), bande noire (6 rangs), bande blanche (5 rangs). – Bandes de rallonge : composition orthogonale d'écaillés bipartites adjacentes, en opposition de couleurs<sup>903</sup> (env. 48 cm de largeur au sud, 80 cm au nord). – Panneau carré central : étoile de huit losanges inscrite dans un carré, déterminant des triangles latéraux et des carrés dans les encoignures. Les carrés sont décorés d'un damier, les cases sur la pointe. Le tout est dessiné par un cadre en double filet noir. – Mis à part le panneau carré central, la mise en place des différents motifs (rallonges, bordures) est très irrégulière. Les bandes de bordures ne sont pas droites. Leur largeur diffère selon les endroits, tout comme celle des deux bandes de rallonge.

La mosaïque II fait partie d'un aménagement postérieur à la construction de M I. En revanche, sa période d'utilisation a probablement été plus courte que celle de M I. – 200–250 apr. J.-C.

Schmid 1993, 90–103, ill. p. 92 et 95 ; pl. 6, 1 ; 8, 5 ; Berger 2012, 193.

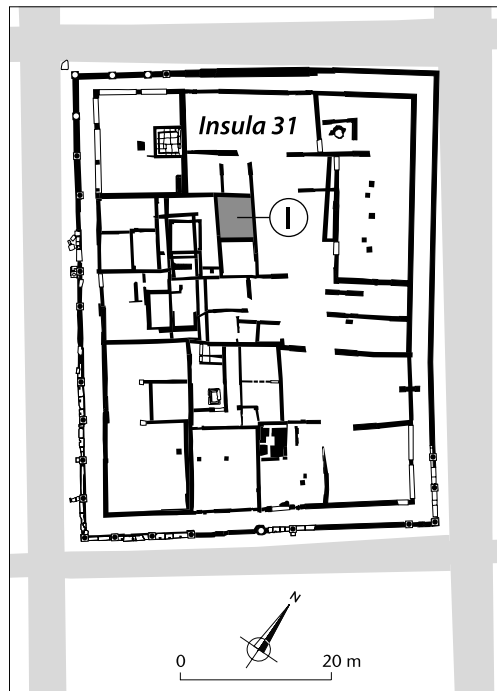


Fig. 12 4.35 Augst, Insula 31. RAR.

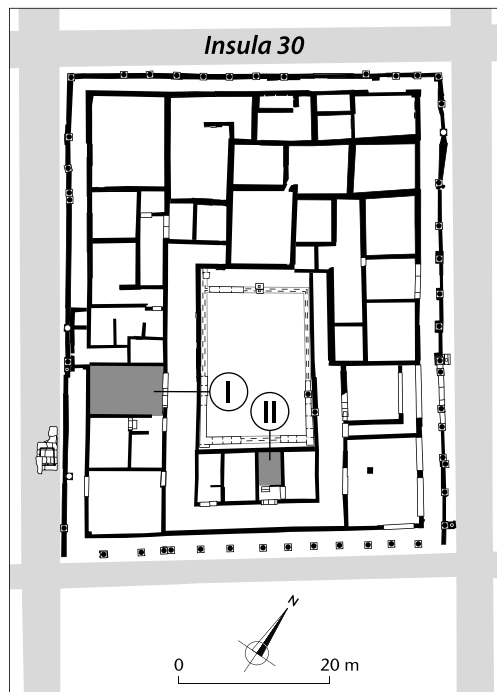


Fig. 13 4.36 Augst, Insula 30. RAR.

899 Balmelle *et al.* 2002, pl. 407, b (var.).

900 Balmelle *et al.* 1985, pl. 7, c.

901 Balmelle *et al.* 1985, pl. 74, e.

902 Darmon 1990, 147.

903 Balmelle *et al.* 1985, pl. 217, d.

#### 4.37 Augst BL, Steinler, Insula 28 est (fig. 14)

L'insula 28 est, quartier d'habitation décoré luxueusement, comprend une grande domus à péristyle édifée en bordure du plateau, pouvant jouir d'une vue étendue sur l'amphithéâtre et les temples de Sichelen. Des fragments de peinture murale ont été retrouvés dans la pièce de M III.

Schmid 1993, 81–89, plan p. 82 ; Berger 2012, 198–200, plan p. 198.

##### Mosaïque I (pl. 10, 1–3)

Dépôt RMA, inv. 1964.12011–12196 ; 1964.12251 ; 1964.12266–12278 ; 1965.11150–11171. – 1964 ; 1965. — Pièce : 4×4 m. Mosaïque : idem ? Pièce carrée chauffée par hypocauste. Mosaïque très fragmentaire. Un seul endroit de la pièce présentait un fragment de mosaïque in situ au moment de la découverte. Les autres fragments se trouvaient en remplissage de l'hypocauste détruit. – Etat actuel : 222 fragments.

Tesselles : 0,4–1,5 cm (ht. 0,5–1,3 cm). Couleurs : noir, brun-rouge, bleu foncé, bleu-vert, vert foncé, rouge, rose, orange, jaune, gris-brun, blanc. Matériaux : pierre, marbre, verre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rougeâtre fin (2–2,5 cm), mortier grossier avec gros morceaux de brique (>2–3 cm).

Bordure : ligne de calices trifides polychromes, tête-bêche, adjacents, la pointe centrale en dard<sup>904</sup>. Filet double noir, filet triple blanc, filet double noir, tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc-noir). – Scène centrale : scène figurée polychrome dont on peut voir au moins deux oiseaux. Les autres motifs ne sont pas reconnaissables.

Stratigraphiquement, la pose du pavement se situe entre la fin du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 81–89, ill. p. 83 ; pl. 2, 4–6.

##### Mosaïque II (pl. 10, 4)

Non conservé. – 1965. – Pièce : 2×3,6 m. Mosaïque : idem ? Pièce rectangulaire (triclinium) non chauffée. Seul l'angle nord-ouest d'une bordure était conservé in situ à la découverte. – Etat actuel : perdu, détruit ? Il n'est pas impossible que les fragments de M II se trouvent parmi ceux de M III.

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Bande de raccord : bande noire (env. 12 rangs). – Bordure : bande blanche (7 rangs), dents de scie dentelées (6 degrés), filet double noir (au min.).

Stratigraphiquement, la pose du pavement se situe entre la fin du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 82–89, ill. p. 84.

##### Mosaïque III (pl. 10, 5–7)

Dépôt RMA, inv. 1964.12010 ; 1965.11141a–11145x ; 1965.11146–11149. – 1964 ; 1965. – Pièce : 6×6,5 m. Mosaïque : idem ? Grande pièce sur hypocauste (oecus). Mosaïque très fragmentaire. Seules les zones de bordure à l'est et à l'ouest de la pièce étaient conservées in situ. Le reste des fragments était mélangé à la destruction de l'hypocauste. – Etat actuel : 72 fragments.

Tesselles : 0,6–1,9 cm (ht. 0,7–1,6 cm). Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rougeâtre fin (2–2,5 cm), mortier grossier (>4 cm).

Mosaïque en trois parties. *Tapis est et ouest* : Bande de raccord : bande noire (env. 10 rangs). – Bordure : filet ou

bande de couleur blanche selon les endroits (de 2–5 rangs). – Champ : damier noir et blanc<sup>905</sup>, les cases sur la pointe. – *Tapis central* : Bordure (à partir du damier des tapis est et ouest) : filet triple blanc, filet double noir, filet triple blanc. – Champ : cercle inscrit dans un carré, dessiné dans un cadre en filet noir. Le cercle inscrit présente une bordure de dents de scie dentelées et un filet double noir. Le centre est chargé d'un fleuron polychrome (rouge-jaune-blanc) unitaire à 16 éléments adjacents, en pétale lobé, avec 16 ornements en pointe de dard<sup>906</sup>. Fragments d'une ligne de postes.

Stratigraphiquement, la pose du pavement se situe entre la fin du 2<sup>e</sup> et le début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 82–89, ill. p. 84–85, pl. 2, 3 ; Berger 2012, 199, ill. p. 199.

#### 4.38 Augst BL, Steinler, Insula 28 ouest (fig. 15)

L'insula 28 ouest, quartier d'habitation décoré luxueusement, comporte une domus en terrasses édifée en bordure du plateau, pouvant jouir d'une vue étendue sur l'amphithéâtre et les temples de Sichelen. Des fragments de peinture murale se trouvaient dans les deux pièces à mosaïque. Le bâtiment aurait été construit dans les premières décennies du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C., habité avec certitude autour du milieu du 2<sup>e</sup> s. et détruit à la fin du 2<sup>e</sup> s. déjà.

Schmid 1993, 81–89, plan p. 82 ; Paunier 1996, 100 ; Berger 2012, 198–200, plan, p. 198.

##### Mosaïque I (tesselles)

Dépôt RMA, inv. 1967.19008 ; 1967.19030. – 1967. – Pièce : 3,2×3,6 m. Mosaïque : idem ? Pièce chauffée par hypocauste. Les tesselles se trouvaient dans la destruction de l'hypocauste. – Etat actuel : 314 tesselles.

Tesselles : 0,7–1,2 cm (ht. 0,8–1,2 cm). Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite (sigillée). – Lit de pose : restes de lit de chaux blanc (0,5 cm).

Mosaïque dont seules quelques tesselles noires, rouges et blanches sont conservées.

Le pavement date archéologiquement du milieu du 2<sup>e</sup> s. – 150 apr. J.-C.

Schmid 1993, 82–89, Mosaik IV, ill. tesselles en sigillée pl. 8, 6.

##### Mosaïque II

Dépôt RMA, inv. 1967.16938–16950.19006. – 1967. – Pièce : 5,2×? m. Mosaïque : idem ? Fragments de mosaïque découverts dans une pièce hypocaustée dont on ne connaît pas l'étendue vers le sud. – Etat actuel : 24 fragments.

Tesselles : 0,7–1 cm (ht. 0,8–1,1 cm). Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite (sigillée). – Lit de pose : lit de chaux blanc (1 cm), mortier rougeâtre fin (2 cm).

Mosaïque noire, rouge et blanche dont les motifs ne sont pas reconnaissables. Bandes, triangles, etc. noirs sur fond blanc. Les tesselles rouges en sigillée ne sont plus liées au mortier.

Le pavement date archéologiquement du milieu du 2<sup>e</sup> s. – 150 apr. J.-C.

Schmid 1993, 82–89, Mosaik V, ill. tesselles en sigillée pl. 8, 6.

**4.39 Augst BL, Steinler, Schufenholz, Insula 22 (fig. 16)**

L'insula 22, mélange de quartiers d'habitation et d'artisanat, a été étudiée lors de plusieurs campagnes de fouilles. Des restes de peintures murales se trouvaient dans la pièce à mosaïque.

Schmid 1993, 72–75, plan p. 73.

**Mosaïque I**

Dépôt RMA, inv. 1970.9373–9375. – 1970. – Pièce : 5,8×8,2 m. Mosaïque : idem ? Pièce au nord du portique bordant la « Minervastrasse ». – Découvertes de petits fragments, observés uniquement dans la moitié sud de la pièce. Seule cette partie de la pièce était décorée d'une mosaïque ? – Etat actuel : 152 fragments.

Tesselles : 0,7–1,5 cm (ht. 1,6–3 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : traces de lit de chaux, mortier rougeâtre fin (>1 cm).

D'après esquisse : motif noir et blanc en forme de spirale (poste, volute de fleuron ou de rinceau ?). Mosaïque noire et blanche très fragmentaire. Fragments pour la plupart de couleur unie, probablement damier (avec décor de tesselles noires dans les carrés blancs ?). Remplissage noir d'un écoinçon ?

D'après les fouilles, le pavement a été posé entre la fin du 1<sup>er</sup> et la première moitié du 2<sup>e</sup> s. – Fin 1<sup>er</sup> – première moitié 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 72–75.

**4.40 Augst BL, Wallmenacher, Région 5,H (fig. 17)**

Quartier d'habitation et d'artisans partiellement fouillé.

Schmid 1993, 132–136, plan p. 133 ; Berger 2012, 233–237, plan p. 234.

**Mosaïque I (pl. 11, 1–2)**

Déposée in situ, inv. 1973.14048. – 1973. – Pièce : 4,6×5,2 m. Mosaïque : idem. Grande pièce entourée sur deux côtés d'une cour intérieure. – Restauration : déposée, puis reposée in situ sur un support artificiel. – Etat actuel : 1 fragment (tapis presque entier).

Tesselles : 0,6–1,6 cm (ht. ?). Couleurs : noir (brun-gris), rouge, rose, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (env. 55 cm). – Bordure : bande noire (6 rangs), bande blanche (4 rangs), filet double noir, filet triple blanc. Au sud sont ajoutés un filet double noir et une bande blanche (11 rangs). – Champ divisé en deux rectangles inégaux, dont l'un est lui-même divisé en deux carrés égaux. – Panneau rectangulaire : quadrillage de bandes au trait<sup>907</sup> (filet double noir) déterminant des cases carrées (4×7) avec carré sur la pointe noir inscrit. – *Panneaux carrés* : Bordure : épines courtes noires<sup>908</sup>, filet double noir, filet triple blanc, filet double noir. – Champ : pseudo-bouclier de triangles, dans un carré, à 4 secteurs délimités par les diagonales, les sec-

904 Balmelle *et al.* 1985, pl. 62, b.

905 Balmelle *et al.* 1985, pl. 114, a.

906 Balmelle *et al.* 2002, pl. 262, e (var.).

907 Balmelle *et al.* 1985, pl. 145, a (var.).

908 Balmelle *et al.* 1985, pl. 12, d.



Fig. 14 4.37 Augst, Insula 28 est. RAR.



Fig. 15 4.38 Augst, Insula 28 ouest. RAR.

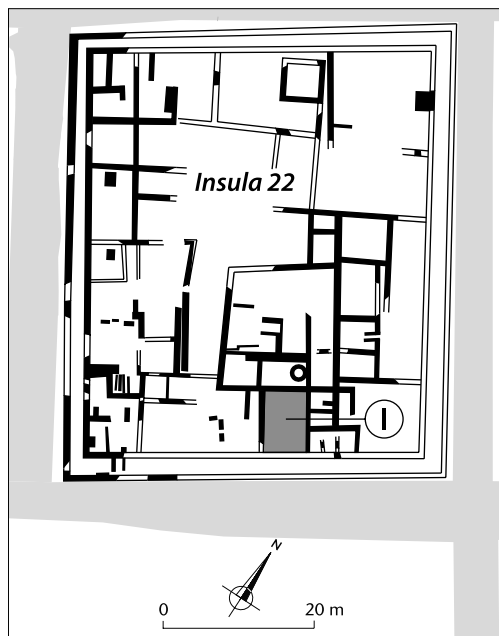


Fig. 16 4.39 Augst, Insula 22. RAR.

teurs en damier de triangles isocèles rectangles, les diagonales en épines rectilignes, le carré central chargé d'un carré ajouré inscrit, lui-même chargé de quatre carrés emboîtés (rose, brun, blanc, brun).

Si l'ensemble des éléments décoratifs est relativement courant, leur agencement sur ce pavement est particulièrement original. Le ton « brun-gris » des tesselles noires de cette mosaïque n'est pas habituel à Augst. La mosaïque fait partie d'une deuxième phase de construction, probablement datée de la première moitié du 3<sup>e</sup> s. – 200–250 apr. J.-C.

Schmid 1993, 132–136, ill. p. 133 et 135 ; pl. 7, 6 ; Berger 2012, 235, ill. p. 235.

#### 4.41 Augst BL, Steinler, Insula 36 (fig. 18)

Seule la partie nord de l'insula 36, probable quartier d'habitation, a été fouillée. Trois bâtiments y ont été trouvés, établis depuis les premières phases de construction en bois.

Schmid 1993, 110–112, plan p. 110 ; Berger 2012, 205–207.

#### Mosaïque I (pl. 12, 1)

Dépôt RMA, inv. 1984.5815a–c ; 1984.22492–22517a–c ; 1984.10950A. – 1984.– Pièce : 5×7 m. Mosaïque : idem. – Découverte de quelques restes de mosaïque dans une pièce sur hypocauste, dont la partie sud n'est pas connue. – Restauration : fragments contenus dans un mortier en ciment. – Etat actuel : 32 fragments.

Tesselles (décor) : 0,4–1,1 cm (ht. 0,5–1 cm). Couleurs : noir, brun, rouge, orange, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bande de raccord ?) : 1–1,7 cm (ht. 1–1,7 cm). Couleur : noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier fin (2,5–3 cm), mortier grossier (1,5 cm).

Bande de raccord : bande noire (6 rangs). – Bordure : filet triple blanc, filet double noir. – Champ : composition dont seul un fragment de tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc-noir) est conservé. Cette tresse entoure un panneau quadrangulaire dont le motif n'est pas reconnaissable, et se poursuit, encadrant probablement un autre panneau de même type.

Le motif de tresse à deux brins polychrome n'apparaît pas sur le territoire suisse avant le milieu du 2<sup>e</sup> s. – D'après les données de fouille, la pièce à mosaïque appartient à la dernière phase de construction maçonnée, datée de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schmid 1993, 110–112, ill. p. 111 ; Berger 2012, 206.

#### 4.42 Augst BL, Insula 26

L'insula 26 a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1992.

ASSPA 76, 1993, 197–198 ; JbAK 14, 1993, 24–25.

#### Mosaïque I

Dépôt RMA, D01529.6 ; tesselles entre D01520 et D01542. – 1992 (fouille 1992.60). Fouille de sauvetage. – Pièce : ? – Découverte d'un fragment et de tesselles dans les couches de démolition (?) de l'insula 26. – Etat actuel : 1 fragment (3,5×2 cm) et nombreuses tesselles blanches et gris-noir.

Tesselles : 1,5×1,8–1,7×1,9 cm (ht. 2,5–3 cm), 30/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : non conservé.

Fragment blanc.

Datation : ?

Inédit.

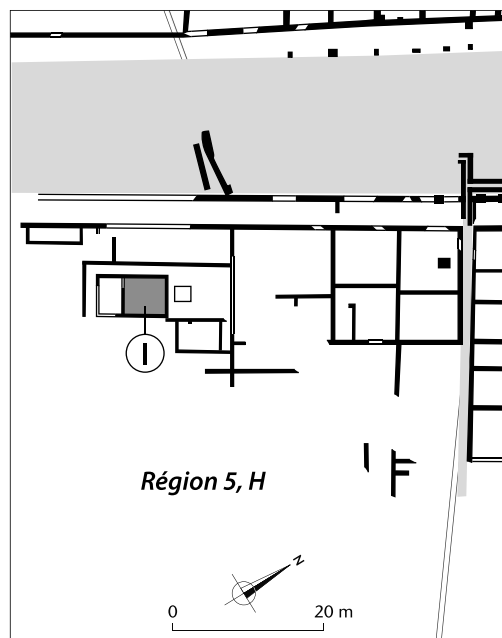


Fig. 17 4.40 Augst, Région 5, H. RAR.

#### 4.43 Augst BL, Insula 17, Thermes des femmes

L'angle ouest du bâtiment thermal a été fouillé en 1996. Quatre périodes de construction (de la première moitié du 1<sup>er</sup> au milieu du 3<sup>e</sup> s.) ont été observées. L'édifice du premier état (20–70 apr. J.-C.) a été détruit par un grand incendie dans les années 70. De nombreuses trouvailles isolées de tesselles et de petits fragments noirs et blancs ont été répertoriés sur l'ensemble du complexe thermal dans le courant du 20<sup>e</sup> s. Ces fragments appartiennent probablement à plusieurs mosaïques noires et blanches.

Schmid 1993, 18–23, plan p. 18 ; ASSPA 80, 1997, 237–238 ; JbAK 18, 1997, 59–70, plan p. 60 ; Berger 2012, 147–153 avec mention des mosaïques, plans p. 148–149.

#### Mosaïque I (pl. 12, 2–3)

Dépôt RMA, nombreux complexes entre D05003 et D05442. – 1996 (fouille 1996.61). Fouille de sauvetage (construction d'une maison). – Pièce(s) de bains avec bassins ? – Découverte de nombreux fragments noirs et blancs en démolition. – Etat actuel : plusieurs centaines de petits fragments.

Tesselles : 0,6×0,7–1×1,1 cm (ht. 1,5–2 cm), 60/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, gris clair, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,5 cm), mortier rouge fin (4 cm).

Décor de bandes et de filets noirs et blancs. Damier ou décor de carrés noirs et blancs. Quelques fragments, recouverts d'une épaisse couche de calcaire, décoraient vraisemblablement un ou plusieurs bassins. D'autres présentent un remplissage de mortier de tuileau dans les joints entre les tesselles.



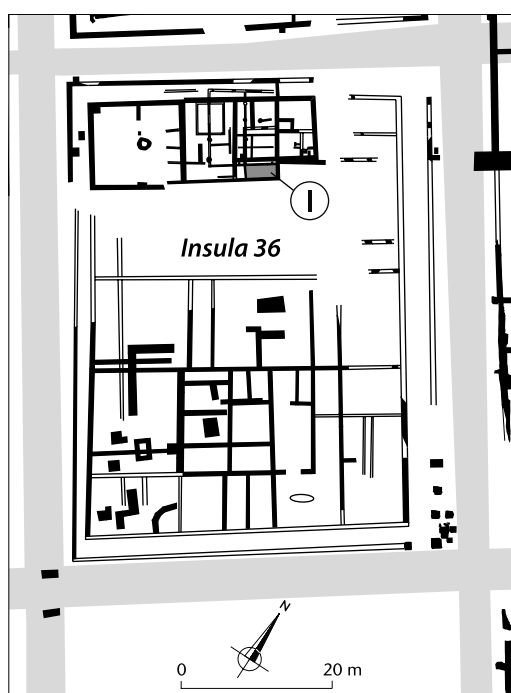


Fig. 18 4.41 Augst, Insula 36. RAR.

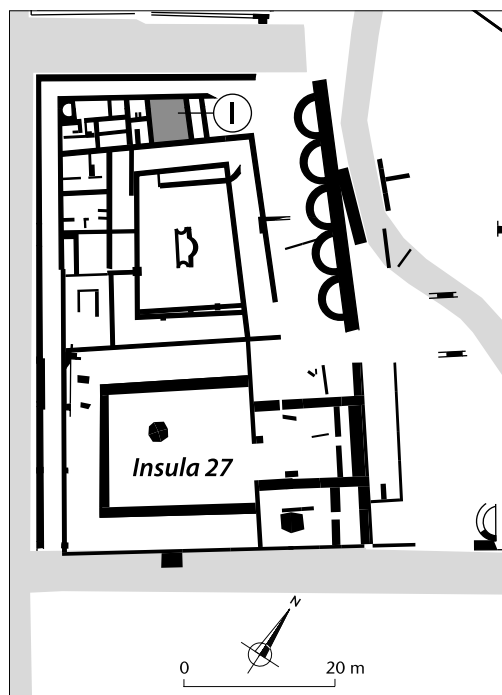


Fig. 19 4.45 Augst, Insula 27. RAR.

Les mosaïques dateraient du premier état de construction des thermes. – 20–70 apr. J.-C.

ASSPA 80, 1997, 237–238 ; JbAK 18, 1997, 61, 63 et 68, ill. p. 62 ; Berger 2012, 147 et 150.

#### 4.44 Augst BL, Insula 9/11

Une fouille de sauvetage, effectuée en 2003 lors de la pose d'une nouvelle canalisation, a touché les insulae 5, 9 et 11.

JbAK 25, 2004, 77–94, plan p. 77.

#### Mosaïque I

Dépôt RMA, entre E07424.76 et E07516.1. – 2003 (fouille 2003.51). Fouille de sauvetage (nouvelle canalisation). – Pièce : ? – Découverte de nombreux petits fragments entre les insulae 9 et 11 (emplacement exact non précisé). – Etat actuel : 57 fragments (<6×5,5 cm).

Tesselles : 0,9×1–1,3×1,4 cm (ht. 2–2,5 cm), 45–60/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc rose (entre les tesselles), mortier blanc rose avec brique pilée très fine (1 cm).

Filets et bandes noirs et blancs.

Inédit.

#### 4.45 Augst BL, Insula 27 (fig. 19)

L'insula 27 a révélé l'existence d'une domus à péristyle lors des fouilles de 2004 et de 2005. Dans la partie nord-ouest du bâtiment se trouvent des bains privés.

ASSPA 88, 2005, 343–344 ; JbAK 26, 2005, 74–83, plan p. 77 ; AAS 89, 2006, 240–241 ; Schmid 2008 ; Berger 2012, 212–215, plan p. 213.

#### Mosaïque I (pl. 12, 4)

Dépôt RMA, entre E09156.33 et E09942.8. – 2004 (fouille 2004.054). Fouille de sauvetage (construction d'une maison). – Pièce : 4.5×4.5 m. Mosaïque : idem ? Grande pièce sur hypocauste (15), probablement à fonction représentative, ouverte sur le péristyle. – Découverte de nombreux fragments de mosaïque dans la démolition de l'hypocauste. De nombreux déchets de taille noirs et blancs (provenant de la cour ou du portique ?) ont été trouvés lors de cette fouille (Schmid 2008, 150–158, ill. p. 156) – Etat actuel : env. 125 fragments.

Tesselles : 0,7×0,8–1×1 cm (ht. 0,7 cm), 85/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, bleu clair, rouge, rose, jaune, gris, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose (friable) avec petits morceaux de brique (2,5 cm), mortier de chaux avec morceaux de brique et cailloux (5 cm).

Nombreux fragments polychromes, dont plusieurs morceaux d'une tresse à deux brins. Il semble s'agir d'une composition assez complexe dessinée en tresse à deux brins, présentant des panneaux carrés (?) décorés de motifs polychromes indéterminés.

Les tresses à deux brins polychromes sont très fréquentes sur le territoire suisse à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s. et principalement à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. – Deuxième moitié 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

ASSPA 88, 2005, 344 ; JbAK 26, 2005, 76, 78 et 80–82, ill. p. 82 ; Schmid 2008, 150–158, ill. p. 155 ; Berger 2012, 215.

#### 4.46 Augst BL, ouest du théâtre, Région 2,A (fig. 20)

Les fouilles de 2005 à l'ouest du théâtre ont mis au jour un bâtiment dont les murs sont en torchis. Ce bâtiment était-il en activité pendant ou après l'utilisation du théâtre ?

Delbarre-Bärtschi/Fuchs 2006, 2–5, plan p. 3 ;

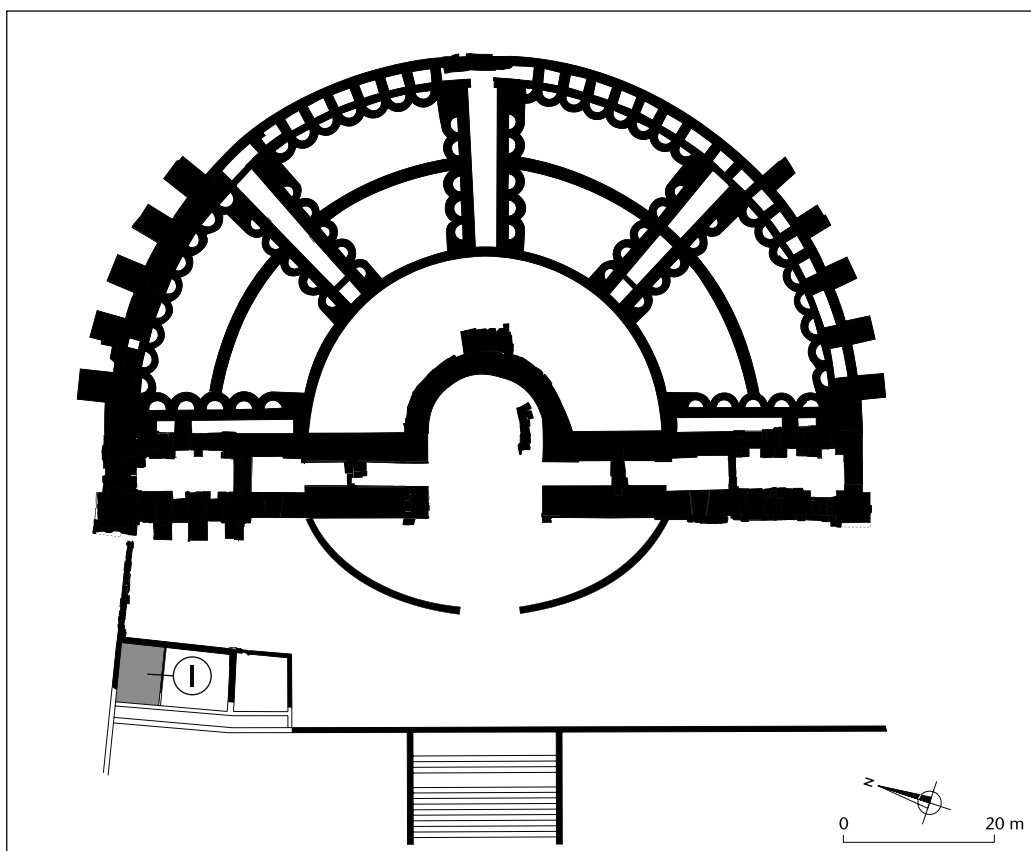


Fig. 20 4.46 Augst, Région 2,A. RAR.

Hufschmid 2006, 155–179, plan p. 157 ; Berger 2012, 104–105 et 117.

#### Mosaïque I (pl. 12, 5)

In situ. 2005. Fouilles à l'ouest du théâtre. – Pièce : >6.20×5.75 m. Mosaïque : idem. Pavement sur fond d'opus signinum dans une grande pièce rectangulaire du bâtiment. Le sol a été réparé en plusieurs endroits dans l'Antiquité. – Etat actuel : in situ.

Tesselles : 2×2–4×4 cm (ht. env. 1 cm), 5–10/dm<sup>2</sup>. Couleur : rouge. Matériau : terre cuite. – Lit de pose : mortier rose-beige avec morceaux de brique (10–15 cm).

Opus tessellatum à fond d'opus signinum. Rallonges : ligne de rectangles couchés et de carrés adjacents, les rectangles chargés d'un losange inscrit, au trait<sup>909</sup>. – Champ : composition centrée, dans un carré et autour d'un octogone concave, de 4 cercles en encoignure (un cercle et trois cercles de quatre fuseaux timbrés d'une croixette) et 4 peltes latérales, contiguës par l'apex à l'octogone concave<sup>910</sup>. Ce dernier est timbré d'un octogone puis d'un cercle de quatre fuseaux, lui-même chargé d'un carré sur la pointe prolongé à chaque angle par quelques tesselles et timbré d'une croixette en sautoir.

Aucun élément archéologique ne permet de dater précisément ce pavement (pas de mobilier). Il peut se situer entre la fin du 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les sols avec opus tessellatum en brique apparaissent dès le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. et perdurent jusqu'au Moyen Âge<sup>911</sup>. En Gaule, ils se trouvent principalement en Narbonnaise. Le motif de pelté associé à une autre forme géométrique n'est pas fréquent dans nos régions. Il apparaît de part et d'autre d'un losange sur plusieurs mosaïques de Germanie (Trèves, etc.) et d'Italie<sup>912</sup>. Ces exemples datent du 2<sup>e</sup> s.

apr. J.-C. Le seul exemple trouvé associant peltes et hexagones concaves se situe à Nora (Sardaigne) et date du milieu du 2<sup>e</sup> au début du 3<sup>e</sup> s.<sup>913</sup> – 3<sup>e</sup>–4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Delbarre-Bärtschi/Fuchs 2006, 2–5, ill. p. 5 ; Hufschmid 2006, 155–179, ill. p. 158 et 161–168 ; Berger 2012, 104–105 et 117.

#### 4.47 Augst BL, lieu et date de découverte inconnus

##### Mosaïque (pl. 13, 1)

Dépôt RMA, inv. 1994.90, U00123<sup>914</sup>. – Etat actuel : env. 50 fragments (<11×7,5 cm).

Tesselles : 0,9×0,9–1,3×1,4 cm (ht. 2–3 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux avec brique pilée ? (0,5 cm ?), mortier rose avec chaux et brique pilée (2 cm).

Filet double noir formant un angle droit sur fond blanc. Filets ou motifs indéterminés noirs et blancs.

Inédit.

#### 4.48 Augst BL, lieu et date de découverte inconnus

##### Mosaïque (idem Augst 4.47 ?) (pl. 13, 2)

Dépôt Augst, inv. 1994.90, U00123. – Etat actuel : env. 30 fragments (<12×8,5 cm).

Tesselles : 0,7×0,7–1,1×1,1 cm (ht. 0,5–1 cm), 90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, rouge orange, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,2 cm ?), mortier

rouge fin (1 cm), mortier de chaux avec petits morceaux de brique (2 cm).

Filets noirs et blancs, et motifs arrondis, certains polychromes (fleurons ?).

Inédit.

#### 4.49 Augst BL, lieu et date de découverte inconnus

##### Mosaïque

Dépôt RMA, inv. 1994.90, U00122. – Etat actuel : 10 fragments (<34,5×23 cm).

Tesselles (bordure) : 0,8×0,9–1,5×1,5 cm (ht. 1 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (champ) : 0,7×0,7–1×1 cm (ht. 0,5–1 cm), 90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,5 cm), mortier rose assez fin (3,5 cm), mortier gris beige avec galets (2,5–3 cm).

Bordure : ligne de paires tangentes de peltes noires adossées, alternativement couchées et dressées, filet double noir. – Champ (?) : noir et blanc avec motifs (géométriques ?) indéterminés.

Inédit.

#### 4.50 Augst BL, lieu et date de découverte inconnus

##### Mosaïque

Dépôt Augst, inv. 1995.90, U00272.3. Etat actuel : 3 fragments (<9,5×6,5 cm).

Tesselles : 1,1×1,1–1,5×1,5 cm (ht. 1 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1 cm), mortier ?

Décor noir et blanc arrondi (rinseau ?).

Inédit.

## 5. Avenches VD, Aventicum (fig. 21)

Plusieurs fouilles systématiques de parcelles ou d'insulae, les recherches de la topographie antique, ainsi que de nombreuses fouilles de sauvetage nous permettent une meilleure compréhension du plan de la ville et des édifices qui la composent. Malgré cela, un nombre important de découvertes anciennes reste mal documenté, de même que quelques trouvailles récentes mises au jour lors de sondages isolés.

A ce jour, 108 mosaïques ont été découvertes dans la ville antique d'Aventicum. Elles semblent équitablement réparties sur l'ensemble du périmètre urbain de l'agglomération, même si une concentration plus importante de pavements se dessine aux abords du forum.

Gonzenbach 1961, 39–79, n° 5 ; Rebetez 1997 ; Hochuli-Gysel et al. 2001 ; SPM V, en particulier p. 368

### 5.1 Avenches VD, Conches dessous, La Maladaire, carré V 12

Habitat ? Ce pavement se situe dans un bâtiment intra muros, en bordure des quartiers réguliers, à 50 m de la porte du nord-est. L'édifice donne directement sur le decumanus maximus. Il est possible que ce complexe ait abrité une mansio.

Wild 1710, 178 ; Gonzenbach 1961, 39–40, n° 5.1 ; Rebetez 1997, 51 ; Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001, 245–258.

#### Mosaïque I, Mosaïque des Consuls (pl. 13, 3)

Détruit ?

Couleurs : noir, bleu (?), blanc (d'après Hagenbuch). Contrairement à ce qu'a écrit S. Rebetez (Rebetez 1997), la mosaïque des Consuls ne se trouve pas dans le même bâtiment que celle de Bellérophon (5.4), mais dans un autre édifice plus à l'est. A proximité de la mosaïque de Bellérophon se trouve la mosaïque de l'Oie (5.8).

*Composition radiée à 7 (?) rayons, autour d'un cercle et dans un cercle, déterminant des trapèzes à deux côtés curvilignes (au trait ?)<sup>915</sup>. D'après les descriptions d'époque, la*

909 Balmelle *et al.* 1985, pl. 18, e (var.).

910 Balmelle *et al.* 2002, pl. 364, a (var.).

911 analyse et parallèles : Recueil Gaule III, 3, 133–135, n° 614.

912 analyse et parallèles : Recueil Gaule I, 3, 51–52, n° 302 B, pl. XXI.

913 MosAntlt *Sardinia*, 44–48, n° 42.

914 Les notices Augst 4.47–4.50 correspondent à des fragments sans provenance connue, qui ont été retrouvés lors d'un réaménagement du dépôt d'Augst (JbAK 16, 1995, 63).

915 Balmelle *et al.* 2002, pl. 347, c (var.).

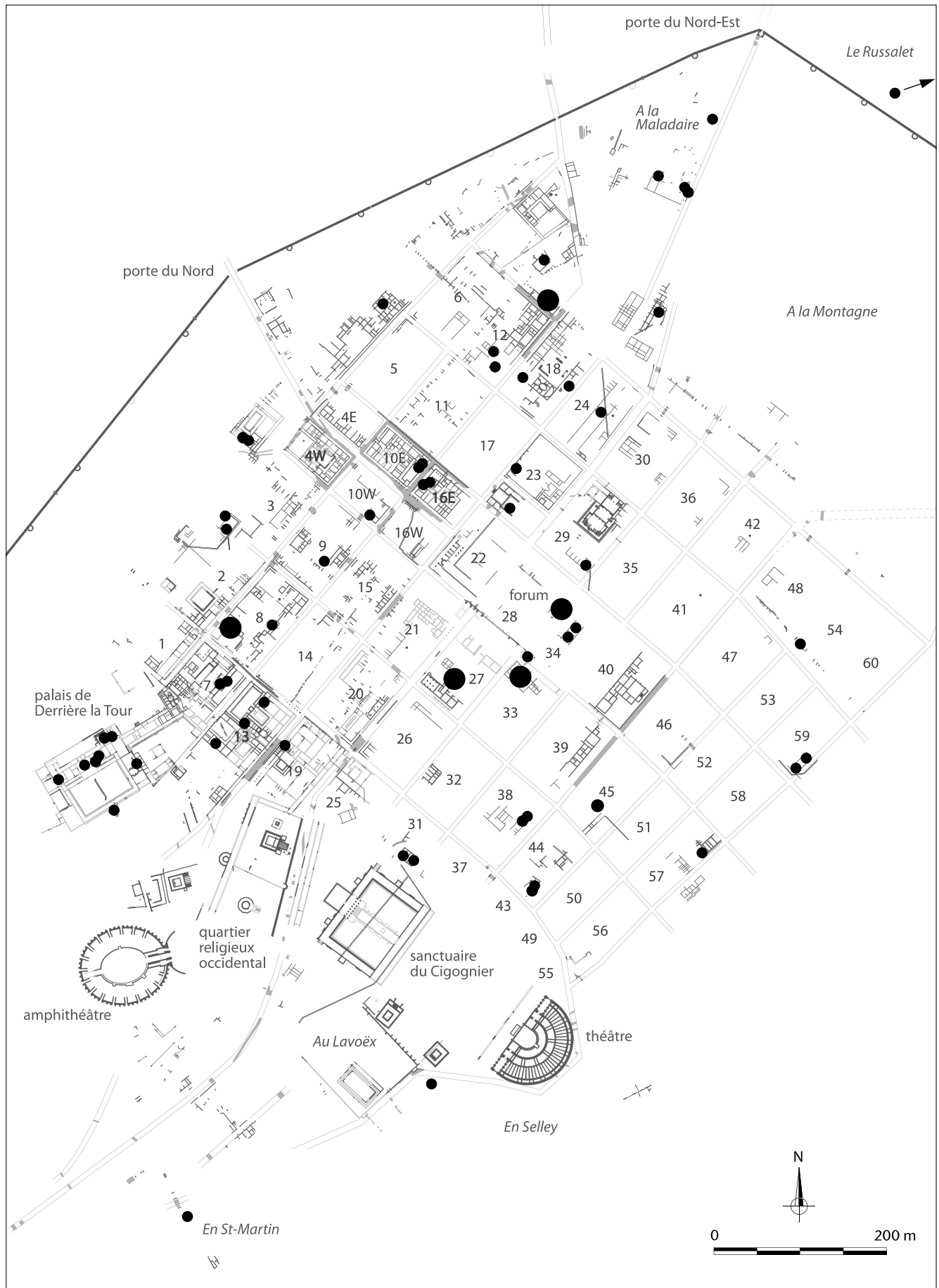


Fig. 21 5. Avenches, répartition des mosaïques découvertes à Avenches. SMRA.



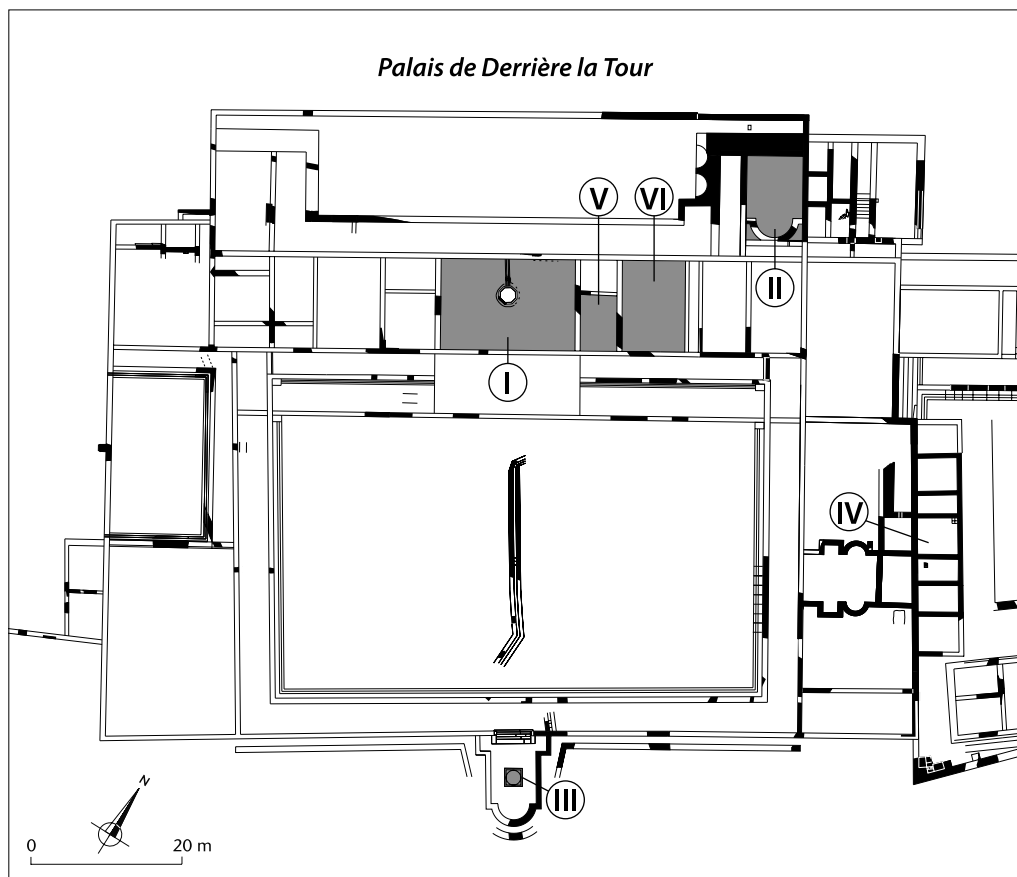


Fig. 22 5.3 Avenches, Derrière la Tour. SMRA.

mosaïque semble être formée de lignes noires sur fond blanc, les oiseaux représentés en tesselles bleues. D'après M. Wild, le motif circulaire était inscrit dans un carré, dans une pièce carrée.

Datation : 1<sup>er</sup> août 209 apr. J.-C. (inscription).

Dessins : Zoller ; Hagenbuch (1700–1763), Copie du manuscrit, p. 204 (Zurich, Zentralbibliothek, Handschriftenabteilung, Ms C 283). – Wild 1710, 178 ; Gonzenbach 1961, 39–40, n° 5.1 ; pl. 79 ; Rebetez 1997, 51–52, ill. p. 52 ; Nelis-Clément/Hochuli-Gysel 2001, 245–258 ; Fuchs 2003, 675–677 ; Meylan Krause 2004, 45–47, ill. p. 46–47 ; Delbarre-Bärtschi 2012a, 380–381.

## 5.2 Avenches VD, Insula 18

Insula 18. Habitat (?).

Gonzenbach 1961, 40, n° 5.2 ; Rebetez 1997, 50.

### Mosaïque I, Mosaïque de l'Océan

Datation : ?

Blanchet 1909, 154–155, n° 1390 ; Gonzenbach 1961, 40, n° 5.2 ; Rebetez 1997, 50 ; Fuchs 2003, 675 ; Delbarre-Bärtschi 2012a, 379.

## 5.3 Avenches VD, Derrière la Tour, carré K 10, Palais de Derrière la Tour (fig. 22)

Les fouilles récentes ont permis de mieux comprendre les différentes phases de construction, ainsi que le plan de ce grand édifice (intra muros). Quatre états de construction au moins ont été identifiés entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les mosaïques appartiennent pour certaines au troisième état (première

moitié 2<sup>e</sup> s.), pour d'autres au quatrième (fin du 2<sup>e</sup> s.).

Gonzenbach 1961, 41–45, n° 5.3, plan p. 41 ; Bögli/Meylan 1980, 5–52, plans p. 8 et 16–17 ; Rebetez 1997, 41–47, plan p. 40 ; BPA 45, 2003, 175–180, plan p. 176 ; Morel 2010, texte et plans ; Castella/de Pury-Gysel 2010 ; Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010, 87–120, plan p. 87.

### Mosaïque I, Mosaïque de Bacchus et Ariane (pl. 13, 4–5)

Dépôt MRA, inv. SA/964 ; 02/8766 01 ; 03/12798 01 ; 04/12894 01. – 1704 (ou 1708) ; 1751. Nouveaux sondages en 1995, en décembre 2003 et janvier 2004. – Découvertes de tesselles lors d'un sondage en 1995. Redécouverte d'un fragment dans le dépôt du MRA en décembre 2003. Découverte de plusieurs petits fragments lors d'un sondage en janvier 2004. Don en 2002 d'un fragment découvert à Avenches vers 1965 par un promeneur. Découverte en 2001 d'un dessin de David Fornerod de 1752 à la Burgerbibliothek de Berne. – Etat jusqu'en 1995 : détruit. Etat actuel : 17 fragments et nombreuses tesselles (dont une en verre).

Tesselles : 0,8×0,8–1×1,2 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 70–90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : polychrome. Matériaux : pierre, verre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,3 cm), mortier rose foncé assez fin avec petits morceaux de brique (3 cm).

Fragment SA/964 : fragment de tresse à trois brins (rouge-blanc, gris-blanc, ?). Fragment 02/8766 01 : fragment de tresse à deux brins (rouge-blanc, rouge-blanc) encadrant un octogone. Fragment 03/12798 01 : petit fragment blanc. Fragments 04/12894 01 : petits fragments polychromes ou noirs et blancs, au décor indéterminé. Le des-

sin de D. Fornerod, visiblement plus précis que celui du Musée historique de Berne publié par V. von Gonzenbach, montre que les figures des médaillons octogonaux ne sont pas toutes visibles du sud, mais orientées chacune vers un des murs de la pièce. Cette caractéristique se retrouve régulièrement sur les pavements, en particulier sur plusieurs mosaïques d'Avenches et de la région (mosaïques de Bellérophon 5.4 I, d'Hercule et Antée 5.11 I, mosaïque de la Venatio à Vallon 171 I, mosaïque des Dieux de la semaine d'Orbe 95 V, mais aussi mosaïques des Gladiateurs d'Augst 4.36 I, de Bad Kreuznach, de Nennig, mosaïque de Dionysos à Cologne, etc.).

V. von Gonzenbach date la mosaïque de Bacchus et Ariane du milieu du 3<sup>e</sup> s. Cependant, d'après les fouilles récentes, il semble plus judicieux de dater ce pavement dans la deuxième phase de transformation du palais de *Derrière la Tour*, soit aux alentours de 200 apr. J.-C. – Vers 200 apr. J.-C.

Dessin : Burgerbibliothek, Berne, inv. MSS.H.H. XXIa 94 (dessin signé par D. Fornerod, géomètre à Avenches, 1752). – Blanchet 1909, 155, n° 1391 ; Gonzenbach 1961, 41–43, n° 5.3 I ; pl. 78–79 ; Bögli/Meylan 1980, 7–14, ill. p. 10 ; Rebetez 1992b, 1–15, ill. p. 2, 8–9, 11 et 14 ; Rebetez 1997, 41–43, ill. p. 43 ; Fuchs 2003, 671–672 ; BPA 45, 2003, 178–179 ; Meylan Krause 2004, 66 et 69, ill. p. 66–67 ; Bolliger Schreyer 2006, 42–43, ill. p. 43 ; Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010, 87–105 et 119–120, ill. p. 88–99.

#### Mosaïque II, Mosaïque du Zodiaque (pl. 14, 1–2)

MRA, 1<sup>er</sup> étage, BHM inv. 56169 ; dépôt MRA, inv. 89/7527-03. – 1751, *au plus tard*. Fouilles dans une zone de remblai en 1989, à proximité de la pièce d'origine. – Pièce avec abside : 7.40×10.80 m. Mosaïque : 1.80×2.40 m (au min.). – Découverte d'un nouveau fragment en 1989. – Etat actuel : 1 panneau et 1 fragment.

Tesselles : 0,7×0,7–1,2×1,3 cm (ht. 0,6–1 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, gris-bleu, vert olive, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,8–1 cm), mortier rose avec petits morceaux de brique et de chaux (2–2,5 cm).

Fragment (89/7527-03) : filet triple blanc, dents de scie dentelées noires sur fond jaune clair.

V. von Gonzenbach date la mosaïque du Zodiaque de la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C., mais les fouilles récentes placent la construction de ce pavement, comme celle de la mosaïque de Bacchus et Ariane, dans la deuxième phase de transformation de la demeure (époque sévérienne). – Vers 200 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 43–45, n° 5.3 II ; pl. 79 ; Bögli/Meylan 1980, 13, ill. p. 13 ; Rebetez 1997, 44–45, ill. p. 45 ; Fuchs 2003, 671–672 ; Bolliger Schreyer 2006, 42, ill. p. 42 ; Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010, 106–111 et 119–120, ill. p. 106–109.

#### Mosaïque III, Mosaïque dite du triclinium d'été (pl. 14, 3–4)

Réenfourie in situ, inv. 95/10201-01, moulage au laboratoire de restauration du MRA. – Fouilles en 1995. – Pièce : 6×9 m (plus abside de 2.1 m de diamètre). Mosaïque : env. 2.40×2.40 m. Pièce à abside (probablement triclinium d'été) au centre du palais, de l'autre côté de la cour (partie centrale de l'aile méridionale). Mosaïque presque carrée qui ornait le centre de la pièce. Le reste de l'espace est en terrazzo. – Etat actuel : réenfourie in situ, moulage (1.4×0.89 m).

Tesselles : 0,8×1 cm (blanches), 0,5×0,8 cm (autres), 75–85/dm<sup>2</sup> (blanches), 120–130/dm<sup>2</sup> (autres). Couleurs : noir, brun, rouge, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ? Bordure : bande blanche (14–16 lignes), filet double noir. – Ecoinçons : deux branches de laurier qui s'entrecroisent. Chacune de ces branches, noire, est ornée de cinq feuilles et terminée en queue d'aronde. – Panneau central (circu-

laire, 1.01 m de rayon) : Bordure : bande noire (6 rangs) composée de deux tailles de tesselles différentes : à l'extérieur, grandes tesselles ; quatre rangs intérieurs, petites tesselles. Bande blanche (4 rangs). – Champ : découpage d'une composition triaxiale en nid d'abeilles, dans un cercle et autour d'un hexagone, six hexagones adjacents et six hexagones tronqués au pourtour<sup>916</sup>, le tout au trait, en filet double noir. Du nid d'abeilles ne subsistent que quelques éléments : triangle emboîté à un bord convexe, formé d'une bande blanche (6 rangs), déterminant au centre un petit triangle noir ; restes de deux hexagones en filet double noir. Le centre de celui situé le plus au sud, à fond blanc, est orné d'un fleuron composite à seize éléments, huit en calice bifide à apex et huit en pétale fuselé<sup>917</sup>, dont seuls quelques éléments sont conservés<sup>918</sup>.

Si plusieurs mosaïques à décor centré, formé d'un cercle inscrit dans un carré, ont été découvertes sur le territoire suisse<sup>919</sup>, aucune d'entre elles ne présente un nid d'abeilles d'hexagones en motif de remplissage du cercle. Le schéma de la mosaïque du triclinium d'été apparaît par contre dans plusieurs provinces de Gaule, principalement en Narbonnaise, mais aussi en Germanie. Un des exemples les plus proches de celui d'Avenches provient de la Maison de Nocturnus à Reims<sup>920</sup>. Le pavement carré en opus tessellatum est entouré par un sol en béton. Cette mosaïque, découverte en 1998, est datée archéologiquement de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le motif de bouclier, généralement disposé selon les axes de la pièce, est décalé d'environ 30° vers la gauche sur le pavement avenchois, dans le but, peut-être, de ne pas accentuer les lignes de symétrie de la pièce.

La mosaïque date d'un premier agrandissement de la demeure dans la première moitié du 2<sup>e</sup> s. – 100–150 apr. J.-C.

Rebetez 1997, 46–47, ill. p. 46 ; Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010, 111–117 et 119, ill. p. 112–114.

#### Mosaïque IV

Dépôt MRA, inv. 71/1306, K 4033. – 1971. – Pièce : 4×4.5 m. Mosaïque : idem ? – Fragment découvert dans une couche de démolition. Il est très possible qu'il provienne d'une pièce à hypocauste (L71). – Etat actuel : 1 fragment (4×3,5 cm).

Tesselles : 0,4×0,5–0,8×0,8 cm (ht. 0,4–0,6 cm), 120/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,3 cm), mortier rouge avec petits morceaux de brique (>0,5 cm).

Angle d'un quadrilatère noir (3×4 tesselles conservées) entouré sur deux côtés d'un filet simple blanc (certaines tesselles blanches triangulaires).

La pièce date de l'état 4 (sévérien). – Vers 200 apr. J.-C.

Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010, 119.

#### Mosaïque V

Dépôt MRA, inv. 03/12794-01 et -02. – Décembre 2003. Sondages. – Pièce : 5×7.5 m. Mosaïque : idem ? Pièce L3a. – Découverte de deux fragments. – Etat actuel : 1 fragment (ainsi qu'un fragment de sol sans incrustation de pierres).

Pierres de tailles irrégulières : env. 0,8×1,7–1×2,5 cm (ht. env. 1–1,3 cm), env. 15/dm<sup>2</sup>. Couleurs : jaune, gris. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (1 cm), mortier gris avec petits cailloux et galets (2–4 cm).

Opus scutulatum (pierres jaunes et grises) à fond d'opus signinum (mortier gris)<sup>921</sup>. Le deuxième fragment présente un mortier gris, lisse, sans incrustation de scutulae. Le décor n'occupait donc peut-être qu'une partie de la pièce.

D'après les fouilles, le sol daterait de l'état 3. – 100–150 apr. J.-C.

BPA 45, 2003, 179 ; Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010, 117.

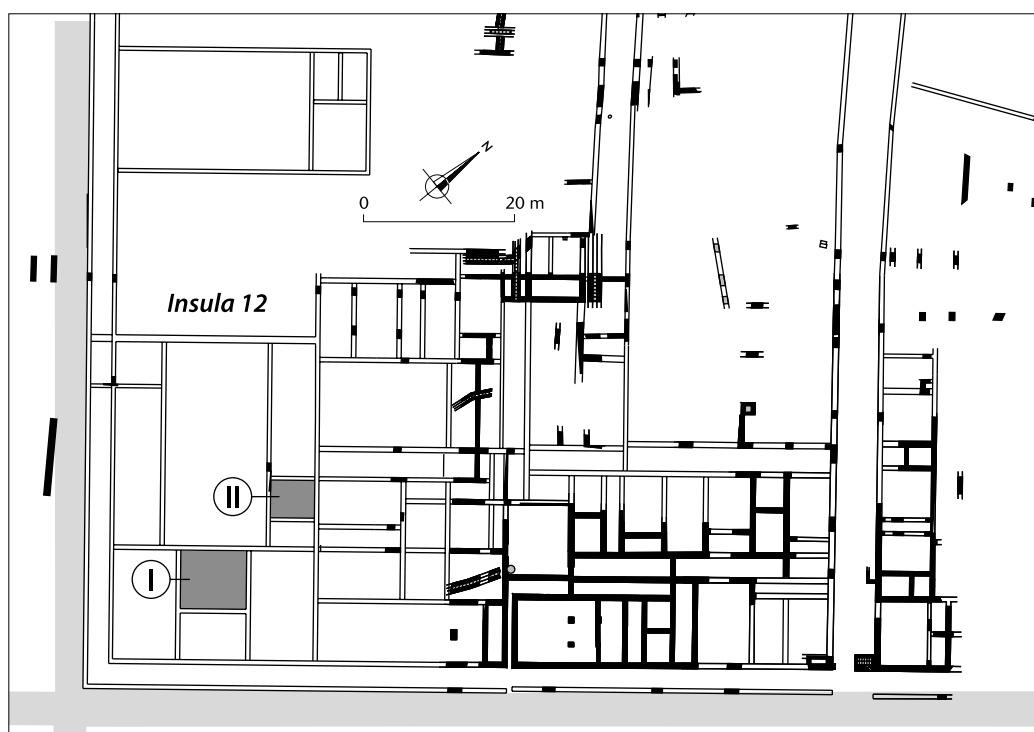


Fig. 23 5.5 Avenches, Insula 12. SMRA.

#### Mosaïque VI ?

Détruit ? – Décembre 2003. Sondages. – Pièce : 12x8.5 m. Mosaïque : idem ? – Etat actuel : détruit ?

Un sol de même type que le précédent (avec ou sans incrustations de scutulæ ?) se trouvait dans le local voisin (L4), scellé par un terrazzo grossier.

D'après les fouilles, le sol daterait de l'état 3. – 100–150 apr. J.-C.

BPA 45, 2003, 179 ; Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2010, 117.

#### 5.4 Avenches VD, carré U 11

Habitat ? Le bâtiment se situe en bordure des quartiers réguliers (intra muros), à proximité du decumanus maximus, au nord-est de la ville antique. Est-il identique à celui de la mosaïque de l'Oie (5.8) ?

Gonzenbach 1961, 45–48, n° 5.4 ; Rebetez 1997, 53.

#### Mosaïque I, Mosaïque de Bellérophon (pl. 15)

Dépôt MRA, inv. 1884/1994 et 1884/1995. – 1735 ; 1786 ; 1884. – Etat actuel : 2 fragments.

L'illustration reproduite dans l'inventaire de 1961 ne semble pas la plus proche de la réalité du pavement. D'autres reproductions sont en effet connues. Ces dernières correspondent mieux aux fragments conservés de la mosaïque. Sur ces images, la scène centrale est beaucoup plus simple que celle illustrée dans l'inventaire de 1961. Il s'agit d'un champ carré mettant en scène Bellérophon chevauchant Pégase.

Datation : fin 2<sup>e</sup> - début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation stylistique) ?

Gonzenbach 1961, 45–48, n° 5.4 ; pl. 70 ; Rebetez 1997, 52–53, ill. p. 52 ; Fuchs 2003, 673 ; Meylan Krause 2004, 66 et 68, ill. p. 68.

#### 5.5 Avenches VD, Insula 12 (fig. 23)

Une vaste demeure (domus ouest) occupait plus de la moitié occidentale du quartier. Les mosaïques datent de l'état 4 (transformations dans le troisième quart du 2<sup>e</sup> s.). L'abandon de la domus pourrait se situer dans la deuxième moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 48–54, n° 5.5 ; Rebetez 1997, 58–66, plan p. 58 ; Morel 2001a, 9–47 et 64–65, plan p. 45.

#### Mosaïque I, Mosaïque des Vents (pl. 16)

Dépôt MRA, inv. 1864/1190 à 1864/1218. – 1786 ; 1864. – Salle de réception située au sud, dans l'axe de la maison. – Etat actuel : 29 fragments.

Etat 4 (transformations dans le troisième quart du 2<sup>e</sup> s.). – Vers 200 apr. J.-C., réfections vers 250 apr. J.-C. (Rebetez 1997) ?

Gonzenbach 1961, 48–51, n° 5.5 I ; pl. 71–73 ; Rebetez 1997, 58–63, ill. p. 60 et 62–63 ; Morel 2001a, 13–15, 17, 38, 43–44 et 46, ill. p. 14–15 ; Fuchs 2003, 672 ; Meylan Krause 2004, ill. p. 77.

916 Balmelle *et al.* 2002, pl. 415, a–b (var.).

917 Balmelle *et al.* 2002, pl. 268, a (var.).

918 Il est impossible par exemple de déterminer de quelle manière les pétales se rejoignent.

919 Gonzenbach 1961 : Avenches, mosaïque de l'Oie, 5.8 I ; Unterlunkhofen AG, 127 II ; Le Châtelard VD-Beaugy, 26.1 I.

920 Balmelle/Neiss 2003, 16–17 et 68–69.

921 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, a (var.).

### Mosaïque II, Mosaïque dite à frise de palmettes (pl. 17)

Dépôt MRA, inv. 1864/394 ; 1864/1105 à 1864/1109. – 1786 ; 1864. – Salle d'apparat dans l'aile située à l'est de la cour. – Etat actuel : 6 fragments.

Etat 4 (transformations dans le troisième quart du 2<sup>e</sup> s.). – 200–250 apr. J.-C. Daterait de la même époque que la réfection de M I (Rebetez 1997) ?

Gonzenbach 1961, 51–53, n° 5.5 II ; pl. 74–75 ; Rebetez 1997, 64–66, ill. p. 64–65 ; Morel 2001a, 13–15, 17, 38, 43–44 et 46, ill. p. 14–15 ; Fuchs 2003, 672–673.

### 5.6–5.7 Avenches VD, Insula 31 (fig. 24)

Le bâtiment se trouve à proximité de la zone des sanctuaires et en fait vraisemblablement partie. Nous ignorons sa fonction exacte.

Gonzenbach 1961, 54–56, n° 5.6–5.7 ; Rebetez 1997, 54–55, plan p. 54.

### Mosaïque I, Mosaïque d'Orphée (pl. 18, 1)

Datation : fin 2<sup>e</sup> - début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation stylistique) ?

Gonzenbach 1961, 54–55, n° 5.6 ; pl. 37 ; Rebetez 1997, 54–55, ill. p. 54 ; Fuchs 2003, 673 ; Bolliger Schreyer 2006, 50–51, ill. p. 50–51.

### Mosaïque II, Mosaïque d'Orphée (pl. 18, 2)

Datation : fin 2<sup>e</sup> - début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation stylistique) ?

Gonzenbach 1961, 55–56, n° 5.7 ; pl. 40 ; Rebetez 1997, 55 ; Vendries 2006, 242.

### 5.8 Avenches VD, carré U 11

Habitat ? L'édifice se situe en bordure des quartiers réguliers (intra muros), le long du decumanus maximus au nord-est de la ville antique. S'agit-il du même bâtiment que celui de la mosaïque de Bellérophon (5.4) ?

Gonzenbach 1961, 56–57, n° 5.8 ; Rebetez 1997, 77.

### Mosaïque I, Mosaïque de l'Oie (pl. 19, 1)

Datation : fin 2<sup>e</sup> - début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation stylistique) ?

Gonzenbach 1961, 56–57, n° 5.8 ; pl. 14 ; Rebetez 1997, 76–77, ill. p. 76 ; Fuchs 2003, 674.

### 5.9 Avenches VD, Russalet, carré X 13, (extra muros)

Le plan exact de cette villa suburbaine n'est pas connu (photographies aériennes).

Gonzenbach 1961, 58–59, n° 5.9 ; Rebetez 1997, 48.

### Mosaïque I, Mosaïque des Saisons (pl. 19, 2)

MRA, 2<sup>e</sup> étage, inv. 1822/393 ; Dépôt MRA, inv. 1822/388–397. – 1822. – Une nouvelle étude des fragments et des anciens inventaires a permis de mieux comprendre la composition de cette mosaïque très fragmentaire. La lecture de l'inventaire Troyon a révélé que plusieurs lots de fragments (inv. 1822/395–398) attribués à la mosaïque des Saisons, dont certains ne ressemblaient ni visuellement, ni techniquement à cette dernière, appartenaient, à l'origine, à « plusieurs pavés en mosaïque » (voir 5.44 I et 5.45 I). – Restauration : l'ensemble des fragments a été mis sur mortier artificiel dans les années 1980.

– Etat actuel : 58 fragments.

Tesselles : 200–500/dm<sup>2</sup>.

Les fragments attribués avec certitude à la mosaïque confirment, bien sûr, la composition du pavement (*composition orthogonale d'octogones adjacents, déterminant des carrés, en tresse à deux brins*). Un motif géométrique polychrome, utilisé probablement en bordure ou en rallonge du tapis principal est également attesté : composition de cercles sécants, déterminant des quatre-feuilles blancs et des carrés incurvés noirs, avec carré blanc inscrit dans les carrés concaves. Les carrés blancs sont chargés d'un carré droit rouge ou orange emboîté.

Datation : fin 2<sup>e</sup> - début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation stylistique) ?

Gonzenbach 1961, 58–59, n° 5.9 ; pl. 45 ; Rebetez 1997, 48–49, ill. p. 49 ; Fuchs 2003, 672.

### 5.10 Avenches VD, Conches Dessus, parcelle Fornallaz, Insula 44

Gonzenbach 1961, 59, n° 5.10.

### Mosaïque I

Dépôt MRA, inv. 1863/1081. – 1863. – Restauration : fragment coupé en quatre panneaux, contenus dans quatre cadres différents. – Etat actuel : 4 fragments.

Tesselles : 0,8×1–1,6×1,7 cm (ht. 0,5–1,5 cm), 35–40/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. – Lit de pose : ?

Datation : deuxième moitié 2<sup>e</sup> - début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation stylistique) ?

Gonzenbach 1961, 59, n° 5.10 ; pl. 7.

### 5.11 Avenches VD, Insula 59 (fig. 25)

Trois pièces d'une habitation située en bordure d'une rue ont été dégagées à la fin du 19<sup>e</sup> s. Deux d'entre elles étaient décorées de mosaïques (5.11 I et 5.16 I).

Gonzenbach 1961, 60–63 et 65, n° 5.11 et 5.16 ; Rebetez 1997, 71–75, plan p. 71.

### Mosaïque I, Mosaïque d'Hercule et Antée

(pl. 19, 3)

MRA, rez-de-chaussée, inv. 1868/1391 à 1868/1397. – 1868. – Pièce : 8×7 m. Mosaïque : 5×4,5 m. Pièce presque carrée, située à l'ouest d'un bâtiment, à proximité d'une rue. – Restauration : restitution du pavement sur un grand panneau dans lequel sont intégrés les huit fragments conservés.

Bordure en mortier autour du pavement en tessellatum ?

Datation : début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation stylistique) ?

Gonzenbach 1961, 60–63, n° 5.11 ; pl. 76–77 ; Rebetez 1997, 71–74, ill. p. 72–73 ; Fuchs 2003, 673.

### 5.12 Avenches VD, En Prilaz, Insula 34, Forum, Curie ? (fig. 26)

Le bâtiment se situe au sud de la basilique (5.51). Une inscription trouvée en 1804 mentionne le don de la curie par M. Afranius Proffessus (époque tibérienne)<sup>922</sup>. S'agit-il de ce bâtiment, donc d'une curie ?

Gonzenbach 1961, 63, n° 5.12 ; Bossert/Fuchs 1989, 21, 35, 76 et 97–98, plans p. 76 et 97–98 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 12, 21–23 et

25, plan p. 12 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, texte, plan p. 65.

### Mosaïque I

In situ ? – 1871–1872. – Pièce : 10×10 m. Mosaïque : idem ? – Espace carré mis en évidence sur le plan de 1910, probablement décoré d’une des deux mosaïques découvertes en 1871–1872. – Etat actuel : in situ ?

Tesselles : noir, blanc. Matériaux : pierre, marbre.

« Deux grandes mosaïques, sans figures, sans ornements, en simple marbre blanc parsemé de petits points et de rainures noires »<sup>923</sup>. Contrairement à V. von Gonzenbach qui ne signale pas la mention de « marbre blanc » et voit dans cette description un « terrazzo-signinum », nous pensons plutôt à un semis de crustae noires en cabochons et rectangulaires, sur opus tessellatum blanc<sup>924</sup> (évent. sur opus segmentatum ?<sup>925</sup>).

Ce type de décor, plus fréquent sur fond noir que sur fond blanc, est mieux attesté en Italie qu’en Gaule. En Italie, il apparaît surtout jusqu’à l’époque d’Auguste et disparaît après le 1<sup>er</sup> s. de notre ère. En Gaule, le motif semble un peu plus tardif, mais reste concentré au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>926</sup> Plusieurs exemples sur fond blanc, au décor probablement assez proche des deux pavements avenchois, ont été découverts au nord de l’Italie<sup>927</sup>. Ils sont principalement datés de la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais également du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. – 20–40 apr. J.-C. (inscription Professus) ?

Gonzenbach 1961, 63, n° 5.12 ; Bossert/Fuchs 1989, 21 et 35 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 21–23 et 25 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, 66–68.

### Mosaïque II

In situ ? – 1871–1872. – Pièce : ? Mosaïque : ? Pièce probablement à l’est ou au nord de M I. – Etat actuel : in situ ?

Tesselles : noir, blanc. Matériaux : pierre, marbre.

Idem M I.

Si nous tenons compte de la nouvelle interprétation du motif des deux pavements (I et II), nous constatons une similitude importante entre ce type de sol et celui des trois pavements de la basilique, situés à quelques mètres de là (voir 5.51 I–III) et peut-être plus ou moins contemporains de ceux de la « curie ». – 20–40 apr. J.-C. (inscription Professus) ?

Gonzenbach 1961, 63, n° 5.12 ; Bossert/Fuchs 1989, 21 et 35 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 21–23 et 25 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, 66–68.

### 5.15 Avenches VD, Insula 3 ouest (fig. 27)

Habitat. La pièce décorée de mosaïque est adjacente à une grande cour ceinte d’un portique (5.25).

Gonzenbach 1961, 64, n° 5.15 ; Rebetz 1997, 70 ; BPA 47, 2005, 92–94, plan p. 93–94.

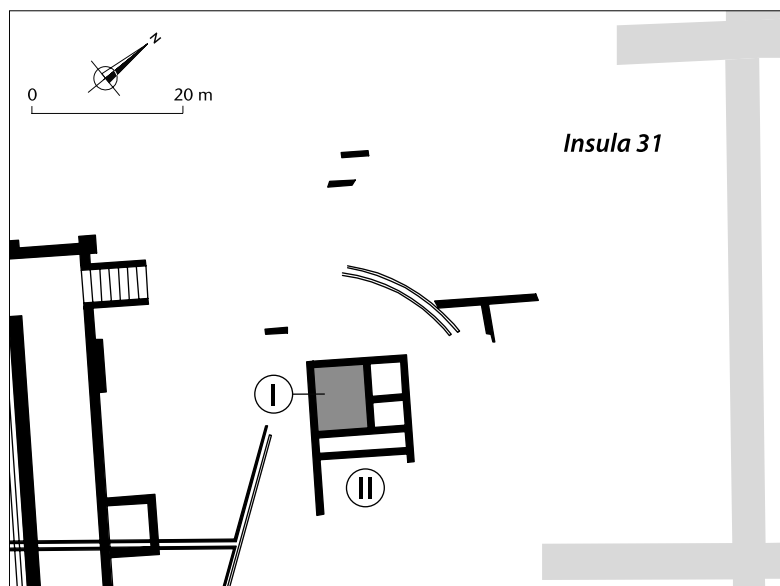


Fig. 24 5.6–5.7 Avenches, Insula 31. SMRA.

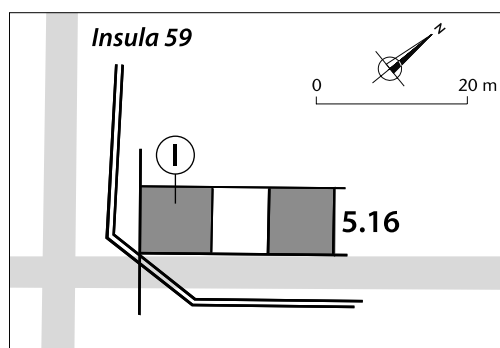


Fig. 25 5.11 Avenches, Insula 59. SMRA.

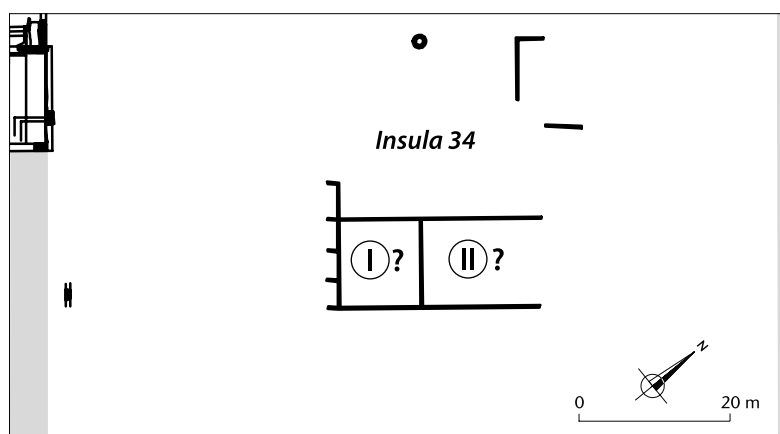


Fig. 26 5.12 Avenches, Insula 34. SMRA.

922 Bossert/Fuchs 1989, 35 et 55. Inscription I 45.

923 pour la citation, voir référence biblio. dans Gonzenbach 1961, 63, n° 5.12.

924 Balmelle *et al.* 1985, pl. 106, b et f (var.).

925 Balmelle *et al.* 1985, pl. 102, a (var.).

926 concernant ce type de décor : Recueil Gaule III, 1, 151, n° 207.

927 Donderer 1986, Aquileia n° 12, 29 et 42 ; Cremona n° 8 ; Verona n° 2 et 3.



### Mosaïque I, Mosaïque dite à frise de laurier (pl. 19, 4)

Dépôt MRA, inv. 1891/2389. – 1890. – Pièce : 7×7 m. Mosaïque : idem. Grande pièce carrée au nord-ouest de l'insula. – Etat actuel : 4 fragments.

Mosaïque pratiquement identique (aussi dans les dimensions du motif) à une de celles de l'insula 33 (5.71 I). La mosaïque de l'insula 33 étant datée archéologiquement du deuxième quart ou du milieu du 2<sup>e</sup> s., celle de l'insula 3 a vraisemblablement été posée à la même époque. – 125–150 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 64, n° 5.15 ; pl. 5 ; Rebetez 1997, 70, ill. p. 70 ; BPA 45, 2003, 164 ; Fuchs 2003, 674 ; BPA 47, 2005, 92 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 18, ill. p. 18.

### 5.16 Avenches VD, Insula 59

Trois pièces d'une habitation située en bordure d'une rue ont été dégagées à la fin du 19<sup>e</sup> s. (pour le plan, voir sous 5.11). Deux des pièces étaient décorées de mosaïques (5.11 I et 5.16 I).

Gonzenbach 1961, 60–63 et 65, n° 5.11 et 5.16 ; Rebetez 1997, 71–75, plan p. 71.

### Mosaïque I, Mosaïque des Cervidés

Dépôt MRA, inv. 1897/1. – Entre 1894 et 1897. – Pièce : 9×9 m. Mosaïque : 3×3 m (?). Grande pièce carrée. – Etat actuel : 2 fragments mis sur un panneau.

Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose assez fin de chaux et de brique pilée.

Mortier autour du pavement en tessellatum ?

Gonzenbach 1961, 65, n° 5.16 ; pl. 38 ; Rebetez 1997, 75, ill. p. 75 ; Fuchs 2003, 673.

### 5.17 Avenches VD, Insula 27

Habitat. Seules quatre pièces d'un bâtiment ont été dégagées vers 1904. L'une d'elles devait comprendre la mosaïque Rouge (5.17 I), une autre devait être décorée de la mosaïque à Ecailles (5.18) ou de la mosaïque à Rosettes de verre (5.19 I)<sup>928</sup>.

Gonzenbach 1961, 65–66, n° 5.17 ; Rebetez 1997, 69.

### Mosaïque I, Mosaïque Rouge

Dépôt MRA, inv. 3999. – 1903–1904. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose assez fin de brique pilée (2–3 cm), mortier de chaux avec morceaux de brique et quelques cailloux (>1 cm). – Etat actuel : 18 fragments.

Gonzenbach 1961, 65–66, n° 5.17 ; pl. 33 ; Rebetez 1997, 68–69, ill. p. 68 ; Fuchs 2003, 674.

### 5.18 Avenches VD, La Conchette, Insula 27 ?

Habitat. Seules quatre pièces d'un bâtiment ont été dégagées vers 1904. L'une d'elles devait comprendre la mosaïque Rouge (5.17 I), une autre devait être décorée de la mosaïque à Ecailles (5.18) ou de la mosaïque à Rosettes de verre (5.19 I)<sup>929</sup>.

Gonzenbach 1961, 66–67, n° 5.18.

### Mosaïque I, Mosaïque à Ecailles

Gonzenbach 1961, 66–67, n° 5.18 ; pl. 82.

### 5.19 Avenches VD, La Conchette, parcelle Jomini, Insula 27 ?

La mosaïque à Rosettes de verre a été découverte en 1905 dans la même parcelle que la mosaïque Rouge en 1904 (5.17 I). Le bâtiment de l'insula 27 dans lequel se trouvait très vraisemblablement la mosaïque Rouge, comprenait une autre pièce avec mosaïque<sup>930</sup>. S'agit-il de la mosaïque à Rosettes de verre ? Gonzenbach 1961, 67, n° 5.19 ; Rebetez 1997, 67.

### Mosaïque I, Mosaïque à Rosettes de verre

(pl. 20, 1–2)

Dépôt MRA, inv. 1905/4355 ; 1905/4356 ; 1905/4357 ; 1905/4358. – 1905. – Restauration : mise sur panneau de deux ensembles de fragments, fragment (1905/4356) contenu dans un cadre. – Etat actuel : 71 fragments (dont les 2 fragments et les « zahlreiche kleine Bruchstücke » mentionnés dans l'inventaire de 1961).

Tesselles : 0,4×0,5–1,3×1,3 cm (ht. 0,5–1 cm), 80–120/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, bleu, vert, rouge, jaune, gris, blanc. Matériaux : pierre, verre. Tesselles (panneau central) : 0,3×0,3–1×1 cm (ht. 0,5–1 cm), 105–175/dm<sup>2</sup>. Couleurs : violet, bleu, vert, rouge, rose, jaune, blanc. Matériaux : pierre, verre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,3–0,5 cm), mortier rose assez fin avec petits morceaux de brique (3–3,5 cm).

Après étude de l'ensemble des fragments, la structure du pavement s'est considérablement dévoilée. – Champ : nid d'abeilles, en tresse à deux brins<sup>931</sup> (rouge-jaune-blanc, rouge-rouge-blanc). Le remplissage de plusieurs hexagones est reconnaissable, mais leur emplacement d'origine sur le pavement n'est pas connu : deux avec dauphin, deux (au min.) avec fleuron unitaire à 12 éléments adjacents en pétale lobé (pétales alternativement bleu-vert et rouge), le centre en cercle<sup>932</sup>, couronne de tenture polychrome, fragments de fleurons. Le motif de bordure du pavement n'est pas connu. Par contre, nous voyons sur un des fragments le motif de remplissage d'un des triangles terminant le nid d'abeilles : fleuron (bulbe ?) bifide à dard et volutes. – Panneau (carré ou rectangulaire) : Bordure : tresse à deux brins, filet double noir, filet triple blanc, filet double noir. – Scène : scène figurée difficile à identifier dont il ne reste que le fragment d'un personnage (bras) et une grande zone bleue (tesselles de verre) sur fond blanc. Le motif d'interruption du nid d'abeilles permettant l'insertion du panneau figuré n'est pas visible sur les fragments conservés.

La composition en nid d'abeilles dans laquelle s'insèrent les hexagones décorés de motifs figurés ou de fleurons est fréquente en Gaule, et en particulier dans la vallée du Rhône<sup>933</sup>. Sur le territoire suisse, ce schéma se retrouve, sans tresse à deux brins, à Vallon (171 II) et, avec tresse à deux brins, sur un des pavements de Colombier (32 II). Ce type de composition est généralement daté de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. Le mortier, ainsi que le matériau des tesselles de ce pavement sont très semblables aux composantes des quelques fragments retrouvés de la mosaïque de Bacchus et Ariane d'Avenches (5.3 I). Il pourrait s'agir de pavements posés à la même période et, peut-être, par les mêmes artisans. La mosaïque de Bacchus et Ariane faisant partie de la deuxième phase de transformation du palais de Derrière la Tour (vers 200 apr. J.-C.), nous pouvons probablement placer la mosaïque à Rosettes de verre à la même époque. – Vers 200 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 67, n° 5.19 ; pl. 83 ; Rebetez 1997, 67–68, ill. p. 68 ; Fuchs 2003, 674.

### 5.20 Avenches VD, En Prilaz, Insula 33 est

Grand édifice abritant peut-être la schola des nautes, siège des bateliers de l'Aar et de l'Aramus (transporteurs sur voies d'eau), mentionnée sur une inscription découverte en 1804. D'après le plan de l'édifice publié en 1910 (Secretan 1910), quatorze pièces étaient décorées de mosaïques.

Les fouilles de sauvetage qui ont longé le côté est du forum au printemps 2003 n'ont eu que peu d'emprise sur ce bâtiment. Cependant, le matériel récolté semble confirmer la datation de la fin du 2<sup>e</sup> s., avancée jusqu'ici (Gonzenbach 1961 ; Bossert/Fuchs 1989). – Fin 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Secretan 1910, 28–33, plan pl. VI avec emplacement des mosaïques ; Gonzenbach 1961, 68–70, n° 5.20, plan p. 70 ; Bossert/Fuchs 1989, 42–43, 80 et 97–98, mention des mosaïques p. 42–43, plans p. 80 et 97–98 ; Frei-Stolba/Bielman 1996, 49–51 ; Rebetez 1997, 32–33, plan p. 32 ; BPA 45, 2003, 164–165, plan p. 165 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 11–12, 21–22 et 24–25, plans p. 12, 21 et 24 ; Goffaux 2010, 11–12, plan p. 11, mention des mosaïques p. 12.

#### Bâtiment A

##### Mosaïque I, Mosaïque du Théâtre (pl. 20, 3)

Dépôt MRA, inv. 1907-08/4684 ; 1907-08/1460 ; 1907-08/4686 ; 1907-08/4689. – Hiver 1907–1908. Depuis peu, une photographie de 1907, retrouvée dans les archives du Musée romain d'Avenches, permet d'affirmer que le fragment A (5.20 AA) appartient également à M I. Il a été découvert in situ, à proximité du praefurnium. De plus, une nouvelle étude attentive des fragments laisse penser que les éléments A et E (5.20 AA et 5.20 AE) font partie du même pavement. – Etat actuel : 4 fragments, dont l'un (inv. 1907 08/4760) est cassé en deux morceaux.

Bordure ou bande de rallonge : composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles blancs et déterminant des carrés concaves noirs<sup>934</sup>. – Bordure (probablement de la scène figurée car les tesselles sont plus fines) : bande blanche (4 rangs), filet triple noir, filet triple blanc, filet triple noir, ligne de perles et pirouettes en fuseaux, noires avec remplissage rouge sur fond blanc<sup>935</sup>, filet triple noir, dents de scie dentelées, ligne de postes, filet (simple ou double) blanc. – Scène figurée : tête d'un acteur portant un masque féminin. La perruque, courte, présente une speira à côtes polychrome. La coiffure est donc celle d'une speira d'acteur comique.<sup>936</sup> Si le plan de Secretan (Secretan 1910) semble placer le fragment du comédien à proximité du mur est de la pièce à hypocauste, l'emplacement du fragment de bordure A (5.20 AA), visible sur la photographie de 1907, infirme cette localisation. La scène de comédie se trouvait probablement au centre de la pièce, entourée d'une large bordure à décors géométriques.

Gonzenbach 1961, 68–69, n° 5.20 AI, AA, AE ; pl. 41 et

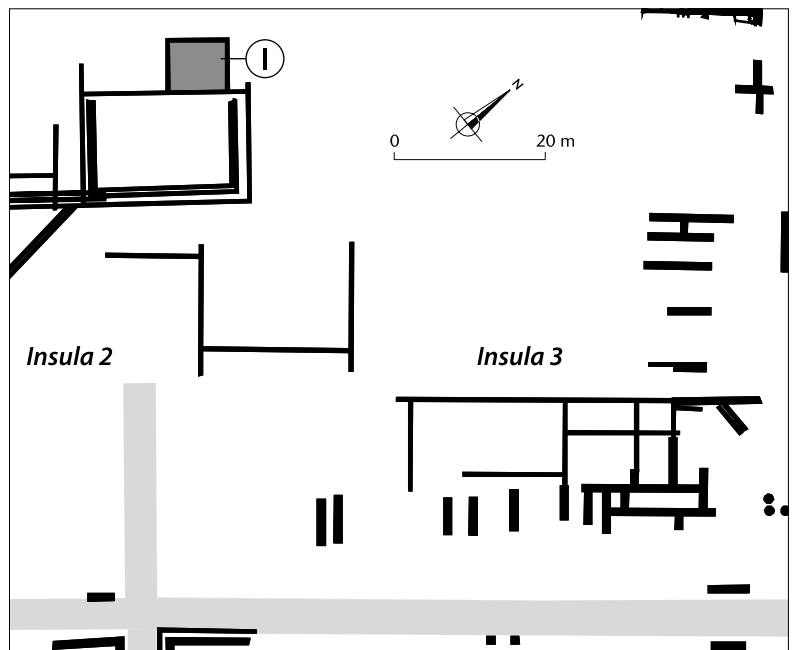


Fig. 27 5.15 Avenches, Insula 3 ouest. SMRA.

44 ; Bossert/Fuchs 1989, mention p. 42–43 ; Lancha 1997, 271–272, n° 114 ; Rebetez 1997, 32–33, ill. p. 32 ; Fuchs 2003, 673 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 22 et 25, ill. p. 22.

#### Mosaïque B

Gonzenbach 1961, 68–69, n° 5.20 AB ; pl. 41.

#### Mosaïque C

Gonzenbach 1961, 69, n° 5.20 AC.

#### Mosaïque D

Gonzenbach 1961, 69, n° 5.20 AD.

#### Bâtiment B

928 concernant l'emplacement d'origine ambigu de ces deux pavements : Avenches 5.19.

929 concernant l'emplacement d'origine ambigu de ces deux pavements : Avenches 5.19.

930 Ces indications sont visibles sur les anciens plans d'Avenches. Cependant la date de 1904 est inscrite pour les fouilles de ce bâtiment, alors que la mosaïque à Rosettes de verre a été trouvée en 1905. S'agit-il plutôt de la mosaïque à Ecaillés (5.18) ? La notice de V. von Gonzenbach situe ce pavement inédit « à la Conchette, parcelle Gentizon », découvert en 1904. Après étude du cadastre du début du 20<sup>e</sup> s., nous constatons qu'aucune parcelle Gentizon ne se trouve à La Conchette. Une erreur s'est donc glissée dans le lieu de découverte de cette mosaïque.

931 Balmelle *et al.* 1985, pl. 204, b.

932 Balmelle *et al.* 2002, pl. 263, b (var.).

933 Recueil Gaule III, 3, 110–111, n° 592.

934 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237, a (var.).

935 Balmelle *et al.* 1985, pl. 23, k (var.).

936 concernant l'analyse et les parallèles de la scène théâtrale, ainsi que du fond sombre de la composition, voir Lancha 1997, 271–272, n° 114.

### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 69, n° 5.20 Bl.

### 5.22 Avenches VD, carrés S–T 13

Habitat dans un quartier en bordure des quartiers réguliers (intra muros), au nord-est de la ville antique et le long du decumanus maximum.

Gonzenbach 1961, 71–72, n° 5.22, plan p. 71 ; Rebetez 1997, 57, plan p. 57.

### Mosaïque I, Mosaïque de la Chasse (pl. 20, 4)

Exposé dans l'entrée principale du Collège de la Vieille Ville à Avenches ; dépôt MRA, inv. X/3224 ; X/3225 ; X/3226. – Hiver 1912–1913. – Triclinium (d'après l'aménagement de l'image au centre de la pièce) ? – Etat actuel : 5 fragments dont un panneau restauré.

Gonzenbach 1961, 71–72, n° 5.22 ; pl. 36 ; Rebetez 1997, 56–57, ill. p. 56 ; Fuchs 2003, 673.

### 5.23 Avenches VD, En Perruet, Insula 29 ouest

Edifice, situé entre les thermes En Perruet et le forum, présentant une enfilade de cinq pièces. Il était très probablement indépendant et ouvert du côté du forum. S'agit-il de bureaux d'une ou de plusieurs corporations ? Gonzenbach 1961, 72–73, n° 5.23 ; Bossert/Fuchs 1989, 41–42, 80 et 97–98, plans p. 80, avec emplacement mosaïque p. 97–98 ; Fuchs 1994, 123–143, plans p. 124, avec emplacement mosaïque p. 125 ; Frei-Stolba/Bielman 1996, 75–76 ; Rebetez 1997, 31 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 12, 22 et 25, ill. p. 12.

### Mosaïque I, Mosaïque de Marcianus (pl. 20, 5)

MRA, rez-de-chaussée, inv. 1906/4366 ; dépôt MRA, inv. 1906/4361 ; 1906/4363 ; 1906/4365. – Décembre 1905. – Pièce : 10×9,5 m. Mosaïque : idem ? Pièce presque carrée dessinée sur le plan de 1910 avec un M signalant la présence d'une mosaïque. A l'intérieur de cette pièce, un petit carré (env. 4×4 m) occupe l'angle est (même état ?). – Etat actuel : un panneau et 5 fragments.

La mosaïque faisait corps avec le grand seuil de la pièce (ouvrant probablement à l'ouest). L'inscription se situait « tout près du seuil », « le pavé en mosaïque lui-même s'étendait fort loin et sur différents points ». A la découverte, la mosaïque était « à peu près intacte, sauf comme presque toujours la partie centrale qui était détruite »<sup>937</sup>.

Nouvelle interprétation de l'inscription (Fuchs 1994) : M(arcus) FL(avius) MARC[ianus] / MEDIA[m aream] / ET EXED[ram] / TESSELLA STRAV(it) / D(e) S(uo) [p(ositum) ou p(onendum) c(uravit)] = Marcus Flavius Marcianus ... a fait paver de mosaïque, à ses frais, la partie centrale ... et l'exèdre ...

La deuxième ligne de l'inscription reste d'interprétation problématique. On peut affirmer que ce personnage, probablement édile ou duumvir, a fait paver de mosaïque une exèdre à ses frais, sans doute au début du 3<sup>e</sup> s. – Début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Fuchs 1994, d'après la calligraphie de l'inscription).

Gonzenbach 1961, 72–73, n° 5.23 I ; pl. 26 ; Bossert/Fuchs 1989, 41 ; Fuchs 1994, 123–134, ill. p. 123, 128 et 133 ; Frei-Stolba/Bielman 1996, 75–76 ; Rebetez 1997, 30–31, ill. p. 30 ; Fuchs 2003, 674–675 ; Delbarre-

Bärtschi/Bossert 2006, 22 et 25 ; Delbarre-Bärtschi 2012a, 380–381, ill. p. 381.

### Mosaïque II

Pièce : ? Mosaïque : ? Même pièce que la précédente ou espace différent ? Il est possible que le terme MEDIA[ ] de l'inscription se rapporte à une structure située au centre de l'exèdre.

Couleurs : noir, jaune.

M. Fuchs (Fuchs 1994, 132–133) signale qu'à Ostie un pavement présente un module différent entre la bordure et le tapis de la mosaïque. Les deux pavements de l'insula 29 ne font peut-être qu'un, ce qui correspondrait à la description de la découverte (on ne parle que d'un pavement).

Gonzenbach 1961, 72–73, n° 5.23 II ; Fuchs 1994, 132–134, ill. p. 132 ; Frei-Stolba/Bielman 1996, 75–76 ; Rebetez 1997, 31 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 22 et 25.

### 5.25 Avenches VD, Pré-Vert, Parcelle

#### Pradervant, Insula 2–3 (fig. 28)

La mosaïque fragmentaire découverte en 1931 se trouvait dans une grande cour quadrangulaire ceinte d'un portique, adjacente à la pièce décorée de la mosaïque à Frise de laurier (5.15 I).

Gonzenbach 1961, 73, n° 5.25 ; BPA 47, 2005, 92–94, plan p. 93–94.

### Mosaïque I (pl. 20, 6)

Dépôt MRA, inv. X/3012 ; 1822/394. – Avril 1931. – Pièce : 13×20 m (cour) ? Mosaïque : ? Portique, pièce adjacente à la cour ? – Restauration : un fragment dans un panneau en béton (X/3012), un fragment avec mortier artificiel (1822/394). – Etat actuel : 2 fragments (dont 1 mentionné dans l'inventaire de 1961). Le fragment 1822/394, trouvé dans le dépôt du Musée romain d'Avenches, fait partie de la même mosaïque que le fragment sans numéro d'inventaire (nouveau n° d'inv. X/3012) publié en 1961 dans la notice 5.25.

Tesselles : 0,5×0,7–0,9×1 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 115–120/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun, rouge, rose, orange, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : non visible ou non conservé.

1822/394 : filet double noir, filet triple blanc, filet double noir, tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc, rouge-jaune-blanc), filet double noir, filet triple blanc, filet double noir.

Gonzenbach 1961, 73, n° 5.25.

### 5.33 Avenches VD, En Perruet, Insula 23 est (fig. 29)

Habitat. La partie ouest de l'insula était occupée dès le début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. par un édifice public (temple ?).

Gonzenbach 1961, 76–77, n° 5.33 ; Bögli 1975, 40 et 43 ; Rebetez 1989, 14–20 ; pl. 1–3 ; 1997, 34–36, plan p. 34.

### Mosaïque I, Mosaïque Jaune (pl. 21, 1–2)

Dépôt MRA, inv. 1895/2851 / 72/3719, K 4056. – 1895 ; 1972. Fouilles de la Fondation Pro Aventico (1972) visant à mieux connaître le centre monumental de la ville antique. – Pièce : 9,5×4 m. Mosaïque : idem. Pièce oblongue située dans l'angle nord-ouest de l'insula. – Découverte de grands fragments in situ. – Restauration : un fragment contenu dans un cadre, les autres mis sur panneaux. – Etat actuel : 8 fragments (dont 2 fragments mentionnés dans l'inventaire de 1961).

Grandes tesselles : 1–2 cm (ht. 1–1,5 cm), 35–45/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. Petites tesselles : 0,8–1 cm (ht. 0,5 cm), 100/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : non visible.

Bande de raccord : bande jaune (>6 rangs). – Bordure : filet triple blanc, bande jaune (6 rangs), filet triple noir, dents de scie dentelées noires et blanches, filet simple blanc, bande jaune (7 rangs), filet simple blanc, filet triple noir, filet triple blanc, filet double noir, filet triple blanc. Sur le long côté sud du pavement se trouve le seuil de la pièce, entre deux avancées de murs. Au niveau du seuil, la bordure est constituée de : dents de scie dentelées noires et blanches, filet simple blanc, bande jaune (7 rangs), filet simple blanc, filet double noir, tresse à deux brins (noir-jaune-blanc, noir-jaune-blanc), filet triple noir, filet triple blanc, filet double noir, filet triple blanc. La tresse à deux brins se prolonge devant l'avancée des deux murs puis s'arrête et laisse la place à la bordure citée plus haut. Sur les deux petits côtés, la bordure est plus courte. La première bande jaune de la bordure sert alors de bande de raccord. – Champ : composition orthogonale de cercles et de croix fuselées tangents, déterminant des hexagones oblongs concaves<sup>938</sup>. L'ensemble de la composition est dessiné en double cadre en filet. Les hexagones concaves, ainsi que les cercles, sont de plus bordés de dents de scie dentelées noires et blanches et d'un filet double noir, auxquels s'ajoutent, pour les cercles, un filet rouge à denticules en quatre tesselles et un filet double noir. Le décor des différents éléments de la composition n'est pas identique au centre du pavement et à ses deux extrémités. – Croix fuselées : les deux croix fuselées et les deux demi-croix fuselées à chaque extrémité du pavement présentent un remplissage jaune pour les ogives et une division en quatre parts (alternativement blanches et jaunes) pour les cercles centraux. Les quatre croix fuselées au centre du pavement sont décorées de fleurons polychromes : un fleuron unitaire à huit éléments adjacents, en pétale lobé, avec 8 ornements en pointe de dard, le centre en cercle recouvrant (pour les cercles), un demi-fleuron à quatre pétales lancéolés galbés (un entier et deux demis visibles), avec ornements en pointe de dard, le centre en cercle recouvrant (pour chaque ogive). – Hexagones concaves : le demi et les trois hexagones concaves de chaque extrémité du pavement sont divisés en six parts (alternativement blanches et jaunes). Les huit hexagones concaves du centre du pavement sont décorés d'un fleuron unitaire tournoyant à 12 éléments adjacents, en pétale lancéolé, le centre en cercle recouvrant. – Cercles : aucun remplissage de grand cercle n'est conservé. Cependant, en fonction du reste de la décoration, S. Rebetz propose un remplissage jaune pour les deux cercles extérieurs et un fleuron polychrome du même type que ceux situés au centre des croix fuselées pour les cercles du centre du pavement. Sur les longs côtés, la bordure est tangente aux croix fuselées et aux hexagones oblongs concaves. Les segments de cercles restants sont chargés d'un segment de cercle noir emboîté. Les triangles à deux côtés concaves sont chargés d'un triangle à deux côtés concaves jaunes aux extrémités du pavement et d'un triangle noir sur la pointe dans la partie centrale. Sur les petits côtés, la composition s'interrompt au milieu des croix fuselées et des hexagones concaves.

Analyse stylistique : Rebetz 1989, 97–107. Plusieurs exemples de ce type de composition en Germanie

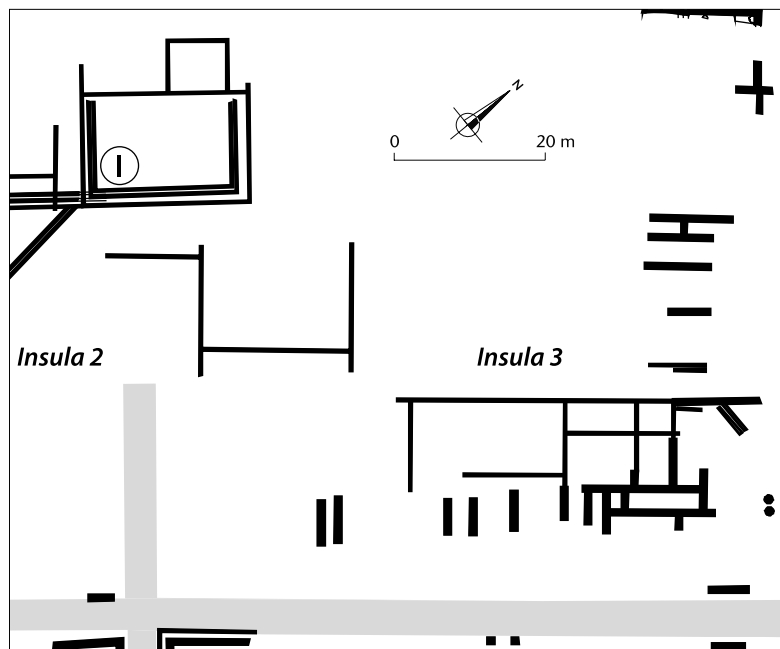


Fig. 28 5.25 Avenches, Insula 2–3. SMRA.

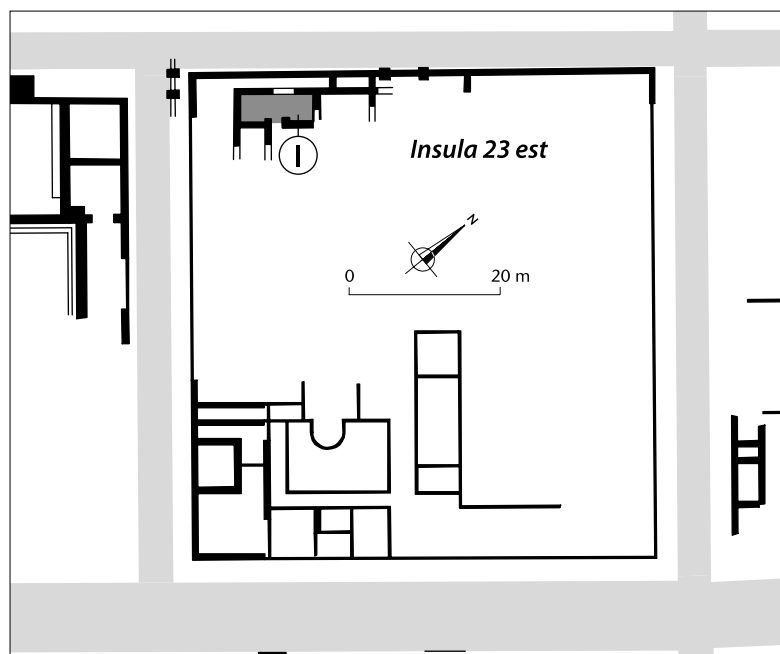


Fig. 29 5.33 Avenches, Insula 23 est. SMRA.

937 pour les références des citations : Fuchs 1994, 126.

938 Balmelle *et al.* 1985, pl. 258, b.



(Trèves, Cologne). La mosaïque jaune présente la particularité d'être constituée de grandes tesselles aux deux extrémités du pavement (décor polychrome sans fleuron) et de petites tesselles dans la partie centrale de la pièce (décorée de fleurons). Cette caractéristique est rare<sup>99</sup>. Elle s'explique probablement par le fait qu'un mobilier (triclinium double ?) occupait les deux extrémités de la pièce. – 150–175 apr. J.-C. (Rebetez 1997).

Martin 1897, 33 ; Gonzenbach 1961, 76–77, n° 5.33 ; pl. 33 ; Bögli 1975, 67, ill. p. 67 ; Rebetez 1989, texte et nb. ill. ; 1997, 34–37, ill. p. 34 et 36–37.

### 5.35 Avenches VD, Champ Schwertfeguer, Insula 13 ouest (fig. 30)

La grande domus a été établie vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Une réfection complète du bâtiment sera entreprise (tout en conservant l'organisation spatiale du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> s.). La maison se développe autour de deux grandes cours intérieures à portiques. L'édifice sera fouillé en 1906 (fouille dont provient le fragment publié en 1961), puis en 1988.

Blanchet 1909, 160, n° 1408 ; Gonzenbach 1961, 77, n° 5.35 ; Dal Bianco 1989, 267–271 ; Rebetez 1990b, 2–3 ; Morel 2001a, 44–46, plan p. 44 avec emplacement mosaïque.

#### Mosaïque I (pl. 21, 3–7)

Dépôt MRA, inv. 1906/4354 ; 88/6443 04 ; 88/7263 01. – 1906 ; 1988. – Pièce : 7,5×4 m. Mosaïque : idem. Pièce de réception chauffée par hypocauste. – Découverte de nombreux fragments dans la démolition de l'hypocauste. – Etat actuel : 424 fragments (89 découverts en 1906 et 345 en 1988).

Tesselles : 0,3×0,5–0,8×0,9 cm (ht. 0,5–1 cm), 140–250/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun, vert, rouge, rose, jaune, gris, blanc (20 nuances de couleurs). Matériaux : pierre, verre. Tesselles (bordure) : 0,5×0,8–1,2×1,2 cm (ht. 0,5–1 cm), 70–90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,1–0,2 cm), mortier rose assez fin avec petits morceaux de brique et chaux 1,5 cm, rudus blanchâtre avec morceaux de brique et cailloux (3 cm), mortier de tuileau rose (0,5–1 cm).

Bande de raccord : bande jaune (6 rangs). – Bordure (grandes tesselles) : ligne de parallélogrammes noirs dressés, tournés à droite, et de postes noires ajourées et à enroulement incomplet, non contigus, sur fond blanc. Filet triple noir, bande blanche (5 rangs), bande noire (4 rangs). – Bandes de rallonge 1 et 2 (symétriques au nord et au sud)<sup>90</sup> : bandes 1 (grandes tesselles) avec paires tangentes de peltes alternativement dressées adossées et couchées se faisant face, bande noire (4 rangs), filet triple blanc. Bandes 2 (petites tesselles) avec filet double noir, frise de laurier polychrome (29 cm), filet double noir, filet triple blanc, filet double noir, filet simple blanc, filet simple noir, guillochis lâche à âmes courbes (18,9 cm avec les filets noirs ; rose-gris-blanc, vert-gris-blanc), filet simple noir, filet simple blanc, filet double noir, filet triple blanc, filet simple noir, tresse à deux brins (10 cm avec les filets noirs ; rose-jaune-blanc, rose-blanc-vert), filet simple noir, filet triple blanc, filet double noir, filet triple blanc, filet simple noir, tresse à deux brins (idem précéd.), filet simple noir, filet triple blanc, filet double noir, filet triple blanc. – *Tapis central* : Bordure : filet double noir, filet simple blanc, filet simple noir, guillochis polychrome (19,4 cm avec les filets noirs ; rose foncé-rose clair-blanc, rouge-rose foncé-blanc ; âmes : vert-rose-

blanc, rouge-rose-blanc ou rose foncé-rose-blanc), filet simple noir, filet simple blanc, filet double noir, filet triple blanc, filet simple noir, tresse à deux brins (vert foncé-vert clair-gris, rose-gris-blanc), filet simple noir, filet triple blanc, filet double noir, filet simple blanc, postes, filet double noir. – Ecoinçons : rinseau d'acanthé (avec un culot dans chaque angle ?). – Médailillon central (circulaire, diam. 2.06 m) : bordure en tresse à trois brins (gris-vert foncé-vert clair, brun-rouge-rose, rose-gris-blanc) dans un cadre en filet noir. – Scène figurée : parmi les nombreux fragments de la scène centrale, nous pouvons reconnaître au minimum trois personnages (dont un enfant ?), de nombreux éléments de drapés et éventuellement des fragments d'animaux. Le contenu exact de la scène n'est malheureusement pas identifiable. L'un des personnages, dont il ne reste qu'une partie du torse nu et du bras droit, tient dans sa main une tige, que l'on peut peut-être interpréter comme un arc.

Si la succession de bandes de rallonge, proposée par S. Rebetez, est très rarement attestée sur les pavements, les éléments décoratifs utilisés sont bien connus sur le territoire suisse (peltes, postes, tresses, guillochis, etc.). Ces motifs sont particulièrement fréquents à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La présence d'une bordure jaune semble être une caractéristique avenchoise, présente sur plusieurs pavements du milieu du 2<sup>e</sup> au début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 77, n° 5.35 ; pl. 6 ; Dal Bianco 1989, 267 et 270–271, plan p. 271 ; Rebetez 1989, 9 ; 1990b, 1–12 ; Morel 2001a, 45 ; Delbarre-Bärtschi 2012a, 381.

### 5.37 Avenches VD, parcelles 950–951, 2781, Insula 57 ou 58

L'emplacement exact de la mosaïque n'est pas connu. La découverte de nouveaux fragments trouvés en prospection en 1989 et en 2002 permet de situer approximativement l'emplacement d'origine de cette mosaïque dans les insulae 57 ou 58.

Gonzenbach 1961, 78, n° 5.37.

#### Mosaïque I (pl. 22, 1–2)

Dépôt MRA, inv. X/3011 (fragment publié en 1961) ; 89/7661-01 ; 02/11248-07. – ? ; 1989 ; 2002. Prospections : parcelles 950–951 en 1989 (89/7661-01), parcelle 2781 en 2002 (02/11248-07). – Découverte de trois nouveaux fragments en prospection en 1989, puis d'un fragment en 2002. – Restauration : 1 fragment (X/3011) avec mortier artificiel. – Etat actuel : 5 fragments (dont 1 fragment publié en 1961).

Tesselles : 0,3×0,4–0,9×0,9 cm (ht. 0,3–0,5 cm), 155–255/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun-rouge, rose, gris, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,1–0,5 cm), mortier rouge orange avec chaux et brique pilée (1–2 cm).

Fragments 89/7661-01 : fragments de tresse à deux brins et motifs indéterminés. Fragment 02/11248-07 : décor irrégulier indéterminé.

Gonzenbach 1961, 78, n° 5.37.

### 5.44 Avenches VD, lieu de découverte inconnu

#### Mosaïque I (pl. 22, 3–4)

Dépôt MRA, inv. 1822/398. Ces fragments étaient mis dans les mêmes cadres que ceux de la mosaïque des Saisons (Avenches 5.9 I). L'inventaire Troyon (n° inv. 398) nous indique que ces cadres contiennent des fragments



de « plusieurs pavés en mosaïque ». Les fragments ont été sortis des cadres dans les années 1980 et ont été posés individuellement sur un mortier artificiel. – 1822 ? – Restauration : mortier artificiel. – Etat actuel : 27 fragments.

Tesselles : 0,5×0,5–1×1,1 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 100–130/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun, rouge, blanc. Matériau : pierre.

Motifs divers. Principalement une composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles blancs et déterminant des carrés concaves noirs<sup>941</sup> (diam. des cercles : 26 cm). Les carrés concaves sont tous timbrés d'un carré blanc inscrit, lui-même chargé d'un petit carré polychrome emboîté (rouge ou brun). La composition s'interrompt au milieu des carrés curvilignes et est bordée par un filet double en damier de tesselles<sup>942</sup>. Mais aussi : ligne en arêtes de poissons, en parallélogrammes alternés noirs et blancs<sup>943</sup>, bordée d'un filet double en damier de tesselles, d'un filet triple blanc et d'un filet (simple ?) noir, tresse à deux brins (rouge-rouge-blanc), postes (?), ligne de triangles (?), etc.

Fragments intégrés jusqu'à ce jour, par erreur, à la mosaïque des Saisons d'Avenches (5.9 I). Les tesselles « blanches » de cette mosaïque ont la particularité d'être très grisâtres et ne correspondent donc absolument pas aux tesselles de la mosaïque des Saisons. En revanche, la composition de cercles sécants avec petit carré de couleur au centre du carré blanc ressemble beaucoup au motif identique présent sur la mosaïque des saisons. S'agit-il d'un même atelier, d'une autre mosaïque découverte dans la villa suburbaine du Russalet ? Vers 200 apr. J.-C. ?

Inédit.

#### 5.45 Avenches VD, lieu de découverte inconnu

##### Mosaïque I (pl. 22, 5)

Dépôt MRA, inv. 1822/398. – 1822 ? – Ces fragments étaient mis dans les mêmes cadres que ceux de la mosaïque des Saisons (Avenches 5.9 I). L'inventaire Troyon (n° inv. 398) nous indique que ces cadres contiennent des fragments de « plusieurs pavés en mosaïque ». Les fragments ont été sortis des cadres dans les années 1980 et ont été posés individuellement sur un mortier artificiel. – Restauration : mortier artificiel. – Etat actuel : 6 fragments.

Tesselles : 0,5×0,6–1,2×1,2 cm (ht. 0,5–0,9 cm), 90–110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite.

Motifs divers. Principalement damier, les cases chargées d'un carré inscrit timbré d'une croisette (5 tesselles), en opposition de couleurs (faisant apparaître un effet de quadrillage)<sup>944</sup>. Mais aussi : méandre de svastikas dessiné en filet double noir<sup>945</sup>, fleurons (?) polychrome dans un cadre en filet double noir, filet triple blanc, filet (simple ?) noir, etc. Il s'agit probablement d'une composition orthogonale ou d'un quadrillage de méandres de svastikas<sup>946</sup>, l'un des carrés chargé d'un fleuron polychrome. Le motif de damier peut se situer en bordure ou en rallonge du champ principal.

Fragments intégrés jusqu'à ce jour, par erreur, à la mosaïque des Saisons d'Avenches (5.9 I). La grandeur des tesselles et les matériaux utilisés ne correspondent absolument pas aux tesselles de cette dernière.

Inédit.

#### 5.46 Avenches VD, Conches-Dessus, Insula 23, 24, 29, 30 ou 48

La mosaïque provient d'un des bâtiments mis au jour vers 1862–1863 au lieu-dit Conches-Dessus (voir le plan des murs découverts en

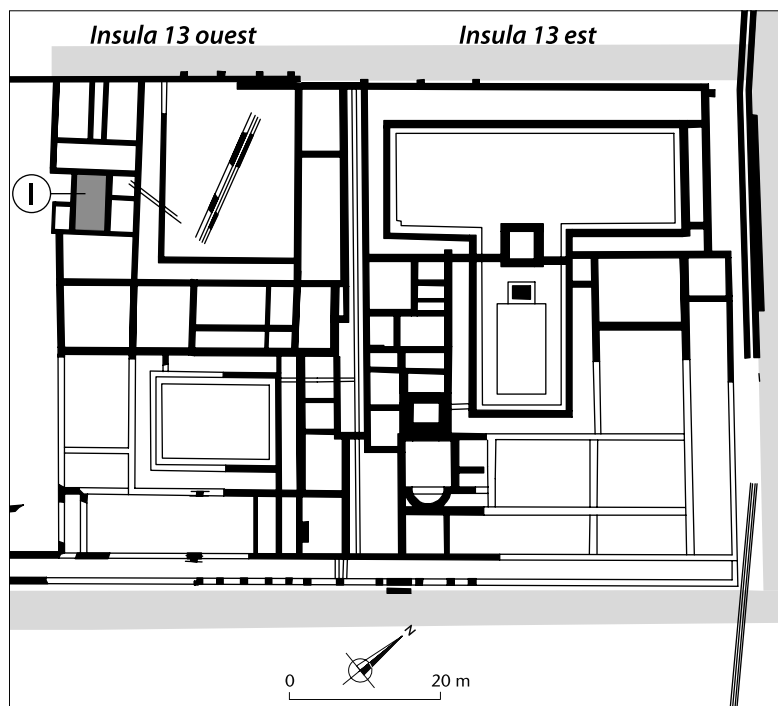


Fig. 30 5.35 Avenches, Insula 13 ouest. SMRA.

1862–1863 dans les archives du Musée romain d'Avenches).

##### Mosaïque I (pl. 22, 6)

In situ ? – 1862–1863 ? – Pièce : ? Mosaïque : 1,5×1,5 m. Mosaïque carrée se trouvant au centre d'une pièce. – Etat actuel : détruite ? Dessin aux Archives des Monuments Historiques (cote : B. 1429).

Tesselles : ? Couleurs : noir, blanc ? Matériaux : pierre, ?

Bordure : bande assez large, formée tout d'abord de trois rangs rectilignes de tesselles, puis de tesselles posées de manière réticulée (écailles, tresse à deux brins ?). – Champ : composition radiée à 8 rayons, autour d'un cercle et dans un cercle, déterminant des trapèzes à deux côtés curvilignes (au trait). La composition radiée est inscrite dans un carré<sup>947</sup>. Le cercle et les rayons sont dessinés par un filet

939 La différence de taille des tesselles s'observe généralement entre la bordure et le champ d'une mosaïque et non entre deux parties d'un même champ.

940 La description suivante se base sur la proposition de restitution du pavement faite par S. Rebetez en 1990 (pl. 21, 3). Notre étude des fragments aboutit aux mêmes conclusions. Seuls les retours du guillochis et de la tresse à deux brins des bandes de rallonge 1 ne sont pas visibles sur les fragments conservés. Cependant, sans ces retours, la succession des différents motifs ne permet pas de remplir la surface de la pièce dans sa longueur.

941 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237–238 (var.).

942 Balmelle *et al.* 1985, pl. 1, k.

943 Balmelle *et al.* 1985, pl. 8, d (var.).

944 Balmelle *et al.* 1985, pl. 120, g.

945 Balmelle *et al.* 1985, pl. 38, c (ident. ou var.).

946 Balmelle *et al.* 1985, pl. 190.

947 Balmelle *et al.* 2002, pl. 347, a (var.).

triple sur fond d'opus segmentatum. Au centre, cercle en tessellatum, timbré d'un petit rond blanc (petite dalle ronde).

La composition radiée se retrouve sur la mosaïque des consuls à Avenches (5.1 I), mais avec 7 (?) rayons. Voir également la mosaïque d'Oberkum (89 I) et celle de Septème<sup>948</sup> pour l'association de plusieurs types de revêtement et pour le motif. – Datation : ?

Inédit.

#### 5.47 Avenches VD, lieu de découverte inconnu

##### Mosaïque I

Dépôt SAEF, Fribourg, coll. Grangier n° 47. – Vers 1865–1870. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,5×0,7–0,8×0,8 cm (ht. 0,5–0,7 cm), 125/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, gris clair. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose gris (0,5 cm), mortier rose avec petits morceaux de brique et de chaux (3,5–4 cm).

Filet simple gris, filet simple noir, bande grise (4 rangs).

Datation : ?

Grangier 1882, 72.

#### 5.48 Avenches VD, lieu de découverte inconnu

##### Mosaïque I

Dépôt SAEF, Fribourg, coll. Grangier ? – Vers 1865–1870 ? – Etat actuel : 1 fragment (12×5 cm).

Tesselles : 1,1×1,2–1,7×1,7 cm (ht. 1–1,5 cm), 45/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc (0,7 cm), début de mortier rose rouge (>0,2–0,3 cm).

Filet simple noir, filet simple blanc, filet simple noir.

Datation : ?

Inédit (Grangier 1882, 72 ?).

#### 5.49 Avenches VD, lieu de découverte inconnu

##### Mosaïque I

Dépôt SAEF, Fribourg, coll. Grangier n° 47. – Vers 1865–1870. – Etat actuel : 1 fragment (5,5×4,5 cm).

Tesselles : 0,3×0,5–0,7×0,8 cm (ht. 0,3–0,5 cm), 200/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc (0,2–0,5 cm), mortier rose assez fin (2,5 cm).

Filet simple noir (?), bande blanche (6 rangs, probablement fond d'un champ figuré).

D'après la taille des tesselles, ce fragment pourrait provenir de la mosaïque des Saisons (Avenches 5.9 I). Le mortier des fragments connus de la mosaïque des Saisons n'étant pas conservé, nous ne pouvons pas attribuer le fragment de la collection Grangier avec certitude.

Datation : ?

Grangier 1882, 72.

#### 5.50 Avenches VD, lieu de découverte inconnu

##### Mosaïque I

Dépôt SAEF, Fribourg, coll. Grangier n° 47. – Vers 1865–1870. – Etat actuel : 1 fragment (5×4,5 cm).

Tesselles : 0,6×0,6–1×1 cm (ht. 1,5–2 cm), 110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc (0,5 cm), mortier fin gris foncé (>0,5 cm).

Filet simple blanc, bande noire (4 rangs).

Datation : ?

Grangier 1882, 72.

#### 5.51 Avenches VD, Insula 34, Forum, Basilique ?

La description d'une enfilade de plusieurs sols (alternance de pavements et de dallages), laisse penser, d'après leurs dimensions et leur situation, que ces pavements décoraient la nef (ou éent. l'aile nord) de la basilique. La basilique est-elle contemporaine de la curie offerte par M. Afranius Professus (tibérien) ou date-t-elle du deuxième état du forum (Claude/Néron) ?

Jomini 1894, 32–33 ; Bossert/Fuchs 1989, 20, 33–35, 80 et 97–98, plans p. 80 et 97, restitution possible de la basilique p. 98 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 12, 21, 23 et 25, plan p. 12 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, texte, plan p. 65.

##### Mosaïque I

In situ ? – Janvier–février 1892. Fouille de G. Fornerod à l'extrémité sud de sa parcelle (n° 1742). – Pièce : 9×6 m. Mosaïque : idem ? Salle rectangulaire décorée d'une mosaïque noire et blanche, placée « en avant » d'une pièce « dallée en marbre blanc » de 12×7 m. La mosaïque suivante (M II), identique, se situe « tout près » de M I. Entre deux existe un nouveau dallage de 3×6 m, formé d'un damier de marbre blanc et d'ardoise noire. – Etat actuel : in situ ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bordure (dont bande de raccord ?) : bande blanche (60 cm), bande noire (8 cm). – Champ : « fond blanc dans lequel se trouvent à 30 cm d'intervalle des points noirs de 3 cm<sup>2</sup> (Jomini 1894, 32) : semis de crustae noires en cabochons sur opus tessellatum blanc<sup>949</sup>.

Ce décor est bien attesté en Italie et en Gaule, mais généralement en blanc sur fond noir. Le plus souvent daté de l'époque républicaine et du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, il semble cependant apparaître jusqu'à l'époque sévérienne<sup>950</sup>. Plusieurs exemples identiques aux mosaïques de la basilique d'Avenches (noir sur fond blanc) proviennent de Pompéi<sup>951</sup>. – 20–80 apr. J.-C. ?

Jomini 1894, 32 ; Bossert/Fuchs 1989, 20 et 33–34 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 21, 23 et 25 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, 68–70.

### Mosaïque II

In situ ? – Janvier–février 1892. Fouille de G. Fornerod à l'extrémité sud de sa parcelle (n° 1742). M II « se prolonge sur la propriété voisine » (parcelle 3299 ?). – Pièce : 9×6 m ? Mosaïque : idem ? Pavement situé « tout près » de M I. Entre les deux existe un dallage de 3×6 m, formé d'un damier de marbre blanc et d'ardoise noire. Mosaïque « tout à fait semblable » à M I (mêmes dimensions ?). – Etat actuel : in situ ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ? Idem M I.

20–80 apr. J.-C. ?

Jomini 1894, 32 ; Bossert/Fuchs 1989, 20, 33–34 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 21, 23 et 25 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, 68–70.

### Mosaïque III

In situ ? – Janvier–février 1892. Fouille de G. Fornerod à l'extrémité sud de sa parcelle (n° 1742). – Pièce : ? Mosaïque : ? Pavement « bordant » le dallage en damier noir et blanc de 3×6 m. – Etat actuel : in situ ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

« Pavé fond blanc avec points noirs comme les précédents. » (Jomini 1894, 32). L'alternance des pavements peut se situer soit dans la nef centrale, soit dans l'aile nord de la basilique. Pour la nef centrale, si l'on imagine un sol symétrique pourvu d'un autre dallage blanc de 7×12 m à l'ouest, la longueur totale des différents pavements atteint 45 m. Ces dimensions correspondent à l'essai de restitution de la basilique (Bossert/Fuchs 1989). Le dallage noir et blanc (3×6 m) se retrouve alors au centre de la nef, poursuivi au sud ou au nord par une mosaïque (M III) qui mène soit vers la curie (au sud), soit vers la place publique (au nord). L'inconvénient de cette hypothèse se situe dans la largeur des sols (6 ou 7 m). Sachant que la nef était probablement large de 10 m, cela implique que les différents pavements et dallages ne remplissaient pas l'espace jusqu'aux colonnes. Dans le cas de l'aile nord (large de 6 m), les dimensions du dallage blanc (7×12 m) posent problème. L'hypothèse de la nef centrale nous semble donc la plus convaincante.

Une alternance de plusieurs pavements se trouve dans la nef d'un édifice de Saint-Bertand-de-Comminges, tout d'abord interprété comme une basilique, puis comme un marché ouvrant sur le forum (époque augusto-tibérienne)<sup>952</sup>. Ici, les trois pavements sont noirs, encadrés de bandes blanches. Entre eux, se trouvent deux groupes de quatre colonnes. – 20–80 apr. J.-C. ?

Jomini 1894, 33 ; Bossert/Fuchs 1989, 20 et 33–34 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 21, 23 et 25 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, 68–70.

### 5.52 Avenches VD, En Pré Vert, Insula 3 est

Inédit.

### Mosaïque I (pl. 22, 7)

Détruite, in situ ? – 1938. – Pièce : >7.10×>1.80 m. Mosaïque : idem ? – Découverte d'un fragment de mosaïque in situ (2×1 m). – Etat actuel : détruite, in situ ?

Tesselles : ? Couleurs : noir, blanc ? Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (env. 50 cm), dont les tesselles sont posées en diagonale, puis filet triple blanc. – Bordure : bande noire (9 rangs), bande blanche (9 rangs), bande noire (7 rangs), bande blanche (6 rangs). – Bordure du décor ou décor : ligne de carrés adjacents noirs, un sur deux chargés d'un sablier blanc inscrit<sup>953</sup>. Les motifs suivants forment un angle droit : bande blanche (5 rangs), filet triple noir, bande blanche (5 rangs), ligne de carrés adjacents noirs, un sur deux chargés d'un sablier

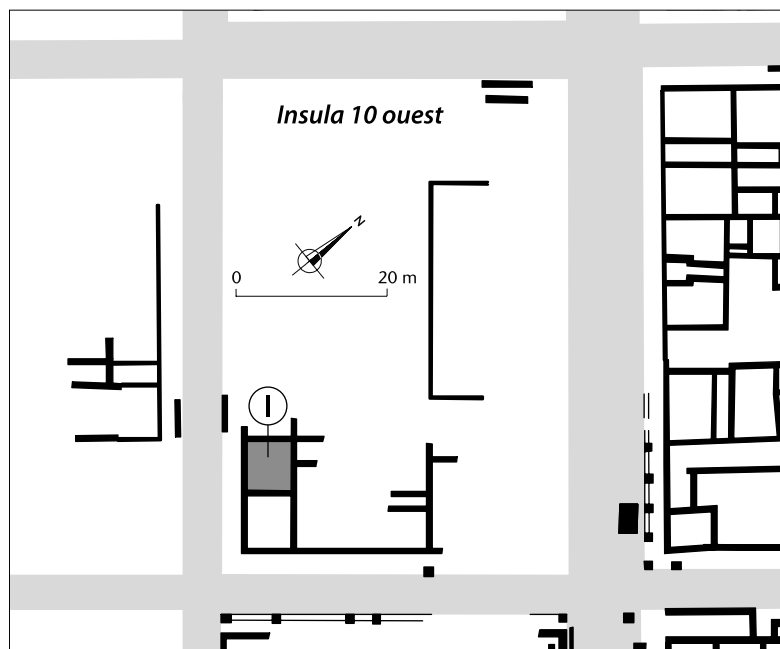


Fig. 31 5.53 Avenches, Insula 10 ouest. SMRA.

inscrit blanc<sup>954</sup>. La première bande de sabliers se prolonge à gauche, un angle étant formé par le départ d'une autre bande de sabliers.

S'agit-il, comme à Vaison-la-Romaine<sup>955</sup> par exemple, d'une composition en méandre de svastikas, avec bande de sabliers dans le méandre ? Le pavement de Vaison est daté du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le pavement d'Avenches nous frappe avant tout par la bande de raccord blanche avec tesselles posées en oblique. Cette particularité, bien connue dans d'autres régions de l'Empire, est tout à fait inhabituelle sur le territoire suisse. Elle nous donne probablement un indice pour une datation relativement précoce. – Fin 1<sup>er</sup> – début 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Inédit.

### 5.53 Avenches VD, Champ Baccon, Parcelle 1832, Insula 10 ouest (fig. 31)

Une petite partie d'un bâtiment, dont une pièce chauffée par un hypocauste à canaux, a été mise au jour en 1958 lors d'une fouille de sauvetage.

Schwarz 1958, 1–9 ; BPA 47, 1958–1959, 184.

948 Recueil Gaule III, 3, 98–100, n° 568.

949 Balmelle *et al.* 1985, pl. 107, b (var.).

950 Donderer 1986, Altino 17–18, n° 16 ; Recueil Gaule III, 1, 64–65, n° 48.

951 Blake I, pl. 2, 2 (Casa di trittolemo) ; PPM IV, 527–544 (Casa del Poeta tragico) ; PPM VIII, 86, 128, 245 et 557 (Regio VIII).

952 Recueil Gaule IV, 1, 34–38, n° 10 ; May 1986, 108–109 ; Aupert/Monturet 2001, 104.

953 Balmelle *et al.* 1985, pl. 17, f.

954 idem note précédente.

955 Recueil Gaule III, 3, 127–129, n° 609.



Fig. 32 5.54 Avenches, Insula 10 est. SMRA.

#### Mosaïque I

Détruite ? – 1958. Fouilles à l’occasion de la construction d’une remise pour camions. – Pièce : 9×7 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur hypocauste (hypocauste à canaux). – Découverte d’un fragment de mosaïque in situ (opus signinum) au centre de la pièce. – Etat actuel : détruite ?

Tesselles : ? Couleur : rouge. Matériau : terre cuite. – Lit de pose : mortier blanchâtre ?

« Le revêtement de mortier était soigneusement lissé et incrusté d’une mosaïque de morceaux de tuile dont le rouge faisait avec la couleur blanchâtre du mortier un contraste du plus bel effet. » (Schwarz 1958, rapport de fouille inédit, p. 3).

D’après le matériel retrouvé, la pièce à hypocauste serait postérieure au milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Schwarz 1958, 3.

#### 5.54 Avenches VD, Insula 10 est (fig. 32)

Le bâtiment occupant la partie sud de l’insula 10 est a été l’objet d’un sondage en 1960. Ce dernier a permis la mise au jour d’un pavement in situ (M I), ainsi que de quelques fragments (M II et III). Une fouille aura lieu en 1969. Le bâtiment a été remanié plusieurs fois dans l’Antiquité. Les mosaïques décoraient une pièce à exèdre qui apparaît à l’état 7 de construction<sup>956</sup>.

Schwarz 1961, 54–61, plan p. 61 ; ASSPA 50, 1963, 76 ; 57, 1972–1973, 277–281, plan p. 278 ; Meystre 1990, texte, plan p. 102 ; Morel 2001a, 44 ; Delbarre-Bärtschi 2002, 139–142, plans p. 138 ; Fuchs 2003.

#### Mosaïque I (pl. 23, 1)

Dépôt MRA, inv. 61/3554. – Printemps 1960. Fouilles topographiques, sondage 3. – Pièce (exèdre) : 2.5×3.5 m. Mosaïque : idem. Exèdre s’ouvrant sur une pièce avec hypocauste (voir M II et III). La mosaïque recouvre l’ensemble de l’exèdre. – Découverte de la mosaïque in situ, prélevée. – Restauration : 9 fragments restaurés et montés sur panneaux. Les fragments non restaurés sont encore encollés. – Etat actuel : 109 fragments.

Tesselles : 0,7×1 – 1,3×1,5 cm (ht. 0,8–1,5 cm), 40–55/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles seuils : 1,2×1,2–1,5×2 cm (ht. 0,6–1,3 cm), 30–35/dm<sup>2</sup>. Couleur : noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux, mortier de chaux et de brique pilée (d’après archives).

Bande de raccord : bande noire. – Bordure : bande blanche, bande noire. La bande blanche est interrompue au sud et au nord de l’exèdre par une bande noire en tesselles plus grossières, qui servait probablement de seuil (restauration antique). – Rallonge du côté est (env. 40 cm de largeur) : trois lignes d’un appareil isodome régulier, dessiné en noir sur blanc. Une bande noire sépare la bande de rallonge du tapis principal. – Champ : composition orthogonale d’étoiles de huit losanges, tangentes par deux sommets, déterminant de grands carrés droits et de petits carrés sur la pointe<sup>957</sup>. Ces motifs sont dessinés de manière très simple par un double cadre noir en filet. Les losanges sont timbrés d’un losange noir et les petits carrés sont tous timbrés d’un carré sur la pointe noir. Des six grands carrés droits que contenait le canevas (deux lignes de trois), seuls trois étaient partiellement conservés au moment de la découverte. Deux d’entre eux représentent un nœud de Salomon inclus (l’un en sautoir, l’autre droit) et le dernier, beaucoup plus fragmentaire, semble contenir un quatre-feuilles noir inclus en sautoir (pétales en fuseau partiellement conservés). D’après la disposition de ces motifs de remplissage, nous pouvons assez aisément émettre l’hypothèse d’une décoration symétrique, avec, sur la première ligne, un quatre-feuilles en sautoir de chaque côté du nœud de Salomon en sautoir et, sur la seconde ligne, un nœud de Salomon droit de chaque côté d’un quatre-feuilles (droit ou en sautoir ?). – Le long de la bordure, les carrés sur la pointe deviennent des triangles isocèles timbrés d’un petit triangle noir et les grands carrés droits, des rectangles timbrés d’un rectangle ajouré. Aux angles du tapis se trouve un petit carré, emboîté d’un carré noir. La limite ouest du champ (s’ouvrant sur la pièce principale) était malheureusement très lacunaire. Nous observons cependant sur les photos de 1960, une partie de l’angle nord-ouest du schéma d’étoiles de losanges. Nous y voyons le carré noir caractéristique des angles, mais inscrit cette fois dans un rectangle, ainsi qu’un triangle plus allongé que ceux des autres côtés, lui-même timbré d’un grand triangle noir. Malgré leur irrégularité, la présence de ces motifs de bordure nous certifie que le schéma d’étoiles de losanges se terminait à cet endroit, à la limite entre l’exèdre et le reste de la pièce.

La composition d’étoile huit losanges est très courante. Malgré l’absence de polychromie, la construction de l’exèdre et de sa mosaïque date, d’après les données archéologiques, de l’époque sévérienne. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schwarz 1961, 54–61, ill. p. 57 ; ASSPA 50, 1963, 76 ; ASSPA 57, 1972–1973, 277 ; Rebetez 1989, 8 ; Meystre 1990, 69 ; Morel 2001a, mention p. 44 ; Delbarre-Bärtschi 2002, 139–142, ill. p. 139–140 ; Fuchs 2003, 301–303.

#### Mosaïque II (pl. 23, 2)

Dépôt MRA, inv. 60/1727. – Printemps 1960. Fouilles topographiques, sondage 3. – Pièce : 4.9×5.7 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur hypocauste ouverte sur une exèdre (voir M I). La mosaïque recouvre probablement l’ensemble de la pièce principale (quelques tesselles sont visibles sur une photo de fouille aux abords du seuil de la pièce). – Décou-

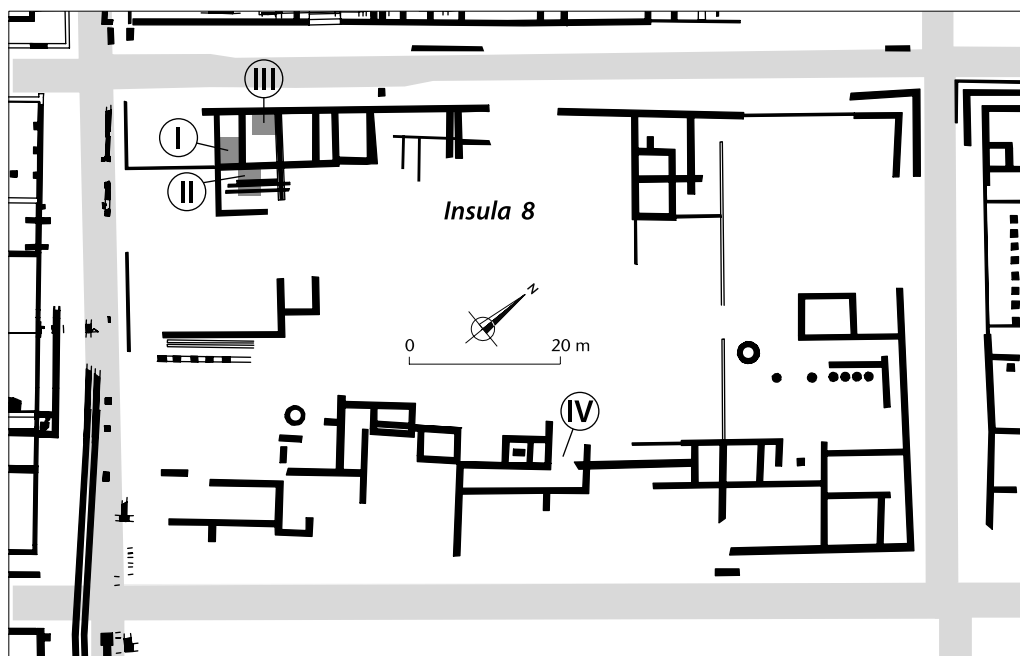


Fig. 33 5.55 Avenches, Insula 8. SMRA.

verte de fragments noirs et blancs. – Etat actuel : 11 fragments (>12,5×10,5 cm).

Tesselles : 0,5×0,8–1×1,4 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 60–90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,1–0,3 cm), mortier de chaux et de brique pilée (2–2,5 cm).

Motifs irréguliers noirs et blancs (rincaux ?).

D'après les données archéologiques, ces fragments sont forcément contemporains ou postérieurs à la pose de la mosaïque de l'exèdre. On peut les dater de la fin du 2<sup>e</sup> au milieu du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–milieu 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schwarz 1961, 69 ? ; Delbarre-Bärtschi 2002, 142–143, ill. p. 143.

#### Mosaïque III (pl. 23, 3–4)

Dépôt MRA, inv. 60/1726 ; 70/7960, K 3812. – Printemps 1960 ; 1970. Fouilles topographiques, sondage 3, en 1960, et fouille de surface de l'insula 10 est en 1970. – Pièce : 4,9×5,7 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur hypocauste ouverte sur une exèdre (voir M I). La mosaïque recouvre probablement l'ensemble de la pièce principale. – Découverte de fragments polychromes. – Etat actuel : 17 fragments (>30×27 cm).

Tesselles décor : 0,5×0,7–1,2×1,2 cm (ht. 0,8 cm), 60–80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun, violet, bleu, bleu gris, vert, rouge, rose, jaune, gris, beige, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. Tesselles bordure : 0,9×0,9–1,5×1,5 cm (ht. 0,8–1 cm), env. 50/dm<sup>2</sup>. Couleur : jaune. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose très fin gris foncé (0,1–0,3 cm), mortier de tuileau (env. 4 cm).

Bordure : jaune. – Décor figuré : buste d'un homme torse nu (en pieds ?) dont il manque la tête, probablement un satyre, de trois-quarts face, levant le bras gauche. Drapé d'un autre personnage (Ménade, Ariane ?) vraisemblablement situé à la droite du personnage masculin.

La présence d'une bande de tesselles jaunes permet de rattacher ce pavement au groupe des mosaïques avenchoises, datées du milieu du 2<sup>e</sup> au début du 3<sup>e</sup> s., qui possèdent une bordure ou une bande de raccord jaune. Cette caractéristique pourrait être une marque d'atelier. Il est possible que M II et M III aient été posées au même

endroit, mais avec un plus ou moins grand décalage de temps. Soit elles se trouvaient l'une au-dessus de l'autre, soit l'une en réfection de l'autre. Seule la nette différence de mortier entre les deux séries de fragments indique qu'il ne s'agit pas du même pavement. D'après les données archéologiques, ces fragments sont forcément contemporains ou postérieurs à la pose de la mosaïque de l'exèdre. On peut les dater de la fin du 2<sup>e</sup> au milieu du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–milieu 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Schwarz 1961, 69 ? ; Delbarre-Bärtschi 2002, 142–143, ill. p. 142.

#### 5.55 Avenches VD, Insula 8 (fig. 33)

Insula 8. Quartier artisanal. Habitat ?

ASSPA 50, 1963, 76 ; BPA 20, 1969, 70 ; ASSPA 57, 1972–1973, 277 ; BPA 54, 2012, 312–342, plans p. 326 et 329.

#### Mosaïque I (pl. 23, 5)

Dépôt MRA, inv. 61/3555, pas de n° de K. – 1961. Fouille Ebnöther à l'angle nord-ouest de l'insula 8, sondage 112. – Pièce : 3,2×6,6 m. Mosaïque : >2,4×>1,5 m. Pièce rectangulaire. – Découverte de la mosaïque in situ, prélevée. – Restauration : cinq fragments prélevés et montés sur panneaux. Les deux derniers sont maintenus dans du mortier artificiel. – Etat actuel : 7 fragments.

Tesselles : 0,8×1–1,5×1,7 cm (ht. 1 cm), 40–45/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériau : pierre. Tesselles bordure : 1,3×1,5–2×2,5 cm (ht. 1,5–2 cm), 20–25/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : non conservé.

Bande de raccord : bande blanche (ou rouge ?). – Bordure : bande rouge (ou blanche ?), filet double noir. – Champ : panneau carré central timbré d'un carré sur la pointe en

956 Fuchs 2003, 287–313.

957 Balmelle *et al.* 1985, pl. 173, b.



double filet noir, décoré d'un fleuron composite à huit éléments adjacents, quatre en pétale lancéolé galbé, quatre en dard<sup>958</sup>. Le carré sur la pointe détermine quatre triangles rectangles, timbrés chacun d'un triangle rectangle noir. Deux bandes de rallonge rectangulaires timbrées d'un losange en double filet, emboîté d'un petit losange noir. Le losange principal détermine quatre triangles rectangles, emboîté chacun d'un triangle ajouré.

Les bandes de rallonge avec losange inscrit sont fréquentes sur le territoire suisse, principalement dans la région d'Augst (Augst 4.1, 4.2 VIII, 4.46 I, Hölstein 57 I). Ces pavements datent du milieu du 2<sup>e</sup> (57 I) à la fin du 3<sup>e</sup> s. (4.46 I). – 2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

ASSPA 50, 1963, mention p. 76 ; Rebetez 1989, 8 ; BPA 54, 2012, 335–337, ill p. 336.

#### Mosaïque II (pl. 24, 1)

MRA, 2<sup>e</sup> étage, inv. 61/3557, pas de n° de K. – 1961. Fouille Ebnöther à l'angle nord-ouest de l'insula 8, sondage 111. – Pièce : 4x5.8 m. Mosaïque : 1.3x1 m (min.). Pièce rectangulaire, décorée à peu près en son centre de la mosaïque. – Découverte de la mosaïque in situ, prélevée. La mosaïque entoure une plaque rectangulaire sur trois côtés (à l'origine très probablement sur quatre côtés). – Restauration : mosaïque exposée au sol dans l'une des salles du Musée. – Etat actuel : 1 panneau.

Tesselles décor : 0,5x0,5–1x1,1 cm, 130/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles bordure : 0,8x1–1,5x1,5 cm, 55/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bordure : filet triple blanc, filet double noir, filet double jaune, ligne d'S à volutes polychromes, dressés, tête-bêche, au trait, avec dards bilatéraux<sup>959</sup>, les volutes se terminant par une feuille cordiforme. Filet double jaune, filet double en damier de tesselles<sup>960</sup>. Au centre se trouvait une dalle rectangulaire en calcaire ou en marbre (non conservée).

Quelques exemples d'un décor en S se trouvent en Lyonnaise, ainsi qu'à Trèves. Le motif semble fréquent en peinture murale, en particulier à Herculaneum<sup>961</sup>. D'après les données archéologiques, M II serait plus ancienne que M I et M III. – Deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

ASSPA 50, 1963, mention p. 76 ; Rebetez 1989, 8–9 ; BPA 54, 2012, 335–337, ill p. 335.

#### Mosaïque III (pl. 24, 2)

Détruite ou in situ (?), inv. 61/3556 ? – 1961. Fouille Ebnöther à l'angle nord-ouest de l'insula 8, sondage 111. – Pièce : 4x6.5 m. Mosaïque : idem ? Pièce rectangulaire. – Découverte de cinq fragments polychromes in situ. – Etat actuel : détruite ?

Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bordure : filet double blanc (min.), filet double noir, dents de scie dentelées, filet ou bande blanche (min. filet simple), filet ou bande noire ? (lacune), filet triple blanc (min.) filet simple noir (min.). – Champ : composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves blancs, avec petit carré de 6 tesselles aux points de tangence<sup>962</sup>. Les carrés concaves sont chargés d'un cercle polychrome (noir-rouge-jaune-blanc-noir).

Si la composition de cercles sécants est très fréquente, la présence d'un cercle polychrome au centre des carrés concaves est inhabituelle sur le territoire suisse<sup>963</sup>. – 2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

ASSPA 50, 1963, mention p. 76 ; Rebetez 1989, 8–9 ; BPA 54, 2012, 335–337, ill p. 337.

#### Mosaïque IV (pl. 24, 3–4)

Dépôt MRA, inv. 68/11205, K 3496. – 1968. Fouilles de sauvetage. – Pièce : >4x>3 m. Mosaïque : idem ? – Découverte de nombreux fragments en démolition, dans une pièce aux dimensions inconnues. – Conservation : deux fragments montés sur panneaux. – Etat actuel : 111 fragments.

Tesselles décor : 0,6x0,6–1,5x1,7 cm (ht. 0,8–1 cm), 50–70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles bordure : 1x1–1,5x2,5 cm (ht. 1–1,5 cm) 30–50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5–1 cm), mortier rouge avec morceaux de brique (2 cm).

Bande de raccord : bande noire (3–5 rangs). – Bordure : bande blanche (6 rangs), dents de scie dentelées (6 degrés), filet triple noir, filet triple blanc. – Champ : nombreux motifs difficiles à reconstituer. Décor de différents panneaux dessinés dans un cadre en filet double noir. Composition de cercles tangents déterminant des carrés concaves, au trait<sup>964</sup>.

Le motif de dents de scie dentelées n'apparaît pas avant le milieu du 2<sup>e</sup> s. sur le territoire suisse. – 150–250 apr. J.-C. ?

Inédit.

#### 5.56 Avenches VD, Insula 12a nord (fig. 34)

Un bâtiment (habitat, U2), situé au nord de l'insula 12a, a été mis au jour lors des fouilles de 1962–1963.

Morel 2001a, 47–48, plan p. 48 ; Spühler et al. 2012, 121–137, plan p. 126.

#### Mosaïque I (pl. 24, 5–6)

Dépôt MRA, inv. 62/3361, K ? – 1962. Sondage n° 58 (installation de l'usine Technicair). – Pièce : ? Mosaïque : ? Pièce sur hypocauste (quelle pièce sur le plan ?). – Découverte de fragments dans le remplissage de l'hypocauste. – Etat actuel : 8 fragments (<15x8,5 cm).

Tesselles (figures en couleur) : 0,4x0,6–0,8x1,2 cm (ht. 0,4–1 cm), 145/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, violet, rose foncé, rose clair. Matériau : pierre. Tesselles (remplissage blanc) : 0,6x0,9–1,2x1,4 cm (ht. 1 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bordure ?) : 0,8x1,1–1,3x1,5 cm (ht. 1 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose assez fin avec chaux et brique pilée (2–2,5 cm), mortier de chaux avec morceaux de brique et cailloux (>5 cm).

Bordure (?) : rinceau (?) noir sur fond blanc. – Champ : scène figurée ?

La couleur des tesselles et l'aspect général assez inhabituels des motifs (figurés ?), font penser au traitement des personnages des vents sur la mosaïque du même nom (Avenches 5.5 I), découverte dans l'insula 12. Faut-il y voir le travail d'un même atelier ou d'un même mosaïste ? – Vers 200 apr. J.-C. ?

Spühler et al. 2012, 134–135, ill. p. 134.

#### 5.57 Avenches VD, Insula 16 (fig. 35)

La mosaïque I (et probablement les mosaïques II–IV) proviendraient de la quatrième phase de construction (120–259 apr. J.-C.). A. Bouet propose avec prudence d'y voir une schola des subaediani.

BPA 19, 1967, 103–105 ; 20, 1969, 70 ; Bögli et al. 1971, 19–39 et 57–61, plans p. 57–61 ;



Fig. 34 5.56 Avenches, Insula 12a nord. SMRA.

ASSPA 57, 1972–1973, 279–282, plans p. 279–282 ; Morel 2001a, 44, mention de mosaïques p. 44 ; Bouet 2001, 267–272 ; Goffaux 2010, 13–14, plan p. 13.

#### Mosaïque I (pl. 24, 7)

Dépôt MRA, inv. 65/10242, K 2842. – 1 juillet 1965. – Pièce : 3.4×3.7 m. Mosaïque : idem ? Pièce presque carrée, probablement entièrement recouverte par la mosaïque, sur hypocauste. – Découverte de petits fragments dans la démolition. – Etat actuel : 51 fragments (<33,5×16 cm).

Tesselles : 0,5×0,5–1,2×1,2 cm (ht. 0,6–0,8 cm), 100–120/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, violet, rouge, ocre, blanc. Matériaux : pierre, sigillée. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose avec morceaux de chaux et de brique pilée (1,5–2 cm).

Bordure : filets ou bandes noires et blanches. – Champ : composition centrale avec médaillon circulaire inscrit dans un carré (ainsi que bande de rallonge ?), avec fleurons polychromes dans les écoinçons (un fleuron conservé : calice bifide à apex). La composition est dessinée par un double cadre en filet. Ligne de postes, ligne (arrondie ?) de dents de scie dentelées, etc.

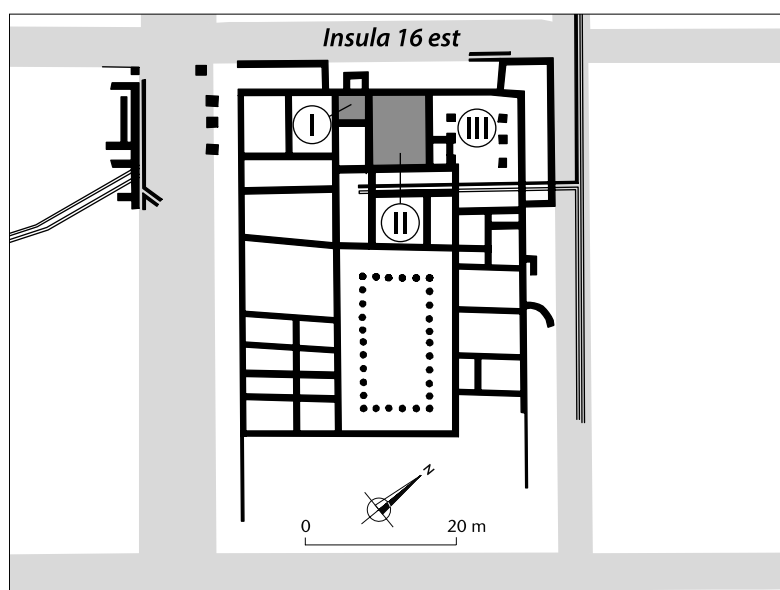


Fig. 35 5.57 Avenches, Insula 16. SMRA.

958 Balmelle *et al.* 2002, pl. 276–277.

959 Balmelle *et al.* 1985, pl. 91, a–b (var.).

960 Balmelle *et al.* 1985, pl. 1, k.

961 concernant l'analyse de ce motif : Recueil Gaule II, 5, 112, n° 897.

962 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237, d (var.).

963 pour le motif circulaire inscrit dans les carrés incurvés : Recueil Gaule II, 3, 39, n° 403.

964 Balmelle *et al.* 1985, pl. 231, f (var.).

La composition et le style du pavement rappellent la mosaïque de l'Oie (Avenches 5.8 I). Cette mosaïque semble être la seule à Avenches à posséder des tesselles en sigillée. – 120–200 apr. J.-C. ?

Inédit.

#### Mosaïque II (pl. 25, 1)

Dépôt MRA, inv. 65/10494, K 2828 ; inv. 65/10245, K 2876 ; inv. 65/10515, K 2827. – Juin–juillet 1965. – Pièce : 8×9 m. Mosaïque : idem ? Grande pièce presque carrée, sur hypocauste. Nombreux petits fragments en démolition. – Etat actuel : 41 fragments (<7,5×5,5 cm).

Tesselles : 0,5×0,6–1×1,2 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 100–130/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bordure) : 1×1,1–1,5×1,7 cm (ht. 0,8–1 cm), 40–50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc (0,5–0,8 cm), mortier rose rouge avec petits morceaux de chaux et de brique (2–2,5 cm).

Bordure : bandes (ou filets ?) noirs et blancs. – Champ : schéma dessiné dans un cadre en filet double noir, dont est encore visible un début de médaillon circulaire inscrit dans un carré (?). Divers motifs géométriques dont une composition en nid d'abeilles, de rectangles dressés noirs et de triangles équilatéraux adjacents blancs (faisant apparaître des dodécagones sécants)<sup>965</sup>, inscrits dans un champ quadrangulaire. Motifs géométriques polychromes (fleurons ?).

La composition en nid d'abeilles de rectangles dressés et de triangles équilatéraux est fréquente à l'époque sévérienne comme motif de remplissage de panneaux carrés ou circulaires. La mosaïque des Vents d'Avenches (5.5 I) présente un motif de ce type, mais avec des carrés au lieu des rectangles dressés. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Inédit.

#### Mosaïque III

Dépôt MRA, inv. 65/10243, K 2862. – 15 juillet 1965. – Pièce : 11×11 m. Mosaïque ? Grande salle avec piliers. – Découverte d'un fragment isolé. – Etat actuel : 1 fragment (8×5 cm).

Tesselles : 0,8×0,9–1,3×1,4 cm (ht. 0,7–1 cm), 70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Lit de pose : lit de pose gris avec petits morceaux de brique (0,2 cm), mortier rose assez fin (1 cm).

Bande blanche (5 rangs), filet simple noir.

120–200 apr. J.-C. ?

Inédit.

#### Mosaïque IV

Dépôt MRA, inv. 65/1681, K 2816. – 11 juin 1965. – Pièce : ? Mosaïque : ? – Découverte d'un fragment dans une couche de démolition en bordure de l'insula, entre le portique et la rue. – Etat actuel : 1 fragment (8×5,5 cm).

Tesselles : 0,4×0,6–1,2×1,5 cm (ht. 0,5–0,6 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rouge avec petits morceaux de brique (>0,8 cm).

Formes arrondies noires sur fond blanc.

120–200 apr. J.-C. ?

Inédit.

#### 5.58 Avenches VD, carrés Q-R 9, intra muros (fig. 36)

Cette maison se situe au nord de la ville romaine, en bordure du *cardo maximus*, intra muros mais en dehors des quartiers réguliers. Rebetez 1997, 38–39, plan p. 38.

#### Mosaïque I, Mosaïque aux Gladiateurs (pl. 25, 2–3)

MRA, rez-de-chaussée, inv. 74/6018, pas de n° de K. – 1974. Fouille de sauvetage à l'occasion de l'agrandissement de l'entreprise FAG. – Pièce : 3,8×5,6 m. Mosaïque : 2×2,15 m. Triclinium ? Mosaïque presque carrée qui ornait le centre de la pièce. Panneau carré en pseudo-emblema. Reste de la pièce en terrazzo ? – Restauration : pavement monté sur un grand panneau exposé verticalement dans l'une des salles du musée. Couche de laque sur les tesselles. – Etat actuel : 1 panneau.

Tesselles (champ) : 0,5×0,6–1×1,1 cm, 110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (panneau central) : 0,3×0,4–0,9×0,9 cm, 170/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun, violet, vert, rose, blanc. Matériaux : pierre, verre. – Lit de pose (d'après archives de fouilles) : mortier « pur » (couche très fine de chaux ?), mortier avec petits cailloux (5–6 cm), grands galets (6 cm).

Bordure : bande blanche (4–12 rangs au min.), filet triple noir. – Champ : pseudo-bouclier de triangles, dans un carré, à quatre secteurs délimités par des diagonales, les secteurs en damier de triangles isocèles rectangles, les diagonales en épines rectilignes<sup>966</sup>. La composition est chargée d'un panneau central carré. – Panneau central carré : filet double noir, filet double rose, filet simple noir. Décor figuré représentant un combat de deux gladiateurs dont seules les jambes sont conservées. On les reconnaît aux bandelettes de leurs genoux (appartenance à une écurie).

Le motif de pseudo-bouclier de triangles est fréquent comme décor de caissons des mosaïques rhodaniennes dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ici, comme à Presinge (159 I), il occupe le centre d'une pièce et est entouré d'une bande de mortier. Pour l'analyse des représentations de gladiateurs, voir Augst 4.36 I. Les gladiateurs semblent particulièrement souvent illustrés sur les mosaïques dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. – 150–200 apr. J.-C. (Rebetez 1997).

Bögli 1989, 60 et 65, ill. p. 65 ; Rebetez 1989, 9 ; 1997, 38–39, ill. p. 38.

#### 5.59 Avenches VD, Insula 7 (fig. 37)

En 1976–1977, des fouilles de sauvetage ont révélé l'existence d'un bâtiment qui sera vraisemblablement annexé au palais de Derrière la Tour (Avenches 5.3) dès la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Bögli/Meylan 1980, 8 et 15, plan p. 8 ; BPA 47, 2005, 90–91, plan p. 91.

#### Mosaïque I (pl. 25, 4–5)

Dépôt MRA, inv. 77/1353, pas de n° de K. – 1977. Fouille de sauvetage (construction de quatre villas). – Pièce : 10×12 m. Mosaïque : idem ? Grande pièce sur hypocauste. – Découverte de fragments dans la démolition de l'hypocauste. 10 fragments montés sur deux panneaux (2 fragments de bordure, 8 fragments de cercles sécants). – Etat actuel : 11 fragments.

Tesselles : 0,6×0,7–1,3×1,5 cm (ht. 0,8–1,5 cm), 55–70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose avec petits morceaux de brique pilée (1 cm), mortier de chaux avec éclats de brique (5 cm).

Bordure : filet triple noir, bande blanche (4 rangs), bande noire (4 rangs), filet double noir, ligne de dents de scie dentelées, filet triple blanc, filet double noir, filet double blanc. Composition orthogonale de cercles sécants faisant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves<sup>967</sup>. Ces derniers sont timbrés d'une croix dans les diagonales.

Les motifs de cercles sécants et de dents de scie dentelées apparaissent généralement au milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. sur les sites suisses, et sont particulièrement fréquents à la fin du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ? Rebetez 1989, 9.

#### Mosaïque II (pl. 26, 1)

Dépôt MRA, inv. 76/2351 ? – 1976. Fouille de sauvetage (construction de quatre villas). – Pièce : ? Mosaïque : ? Petite pièce carrée sur hypocauste, adjacente à M I ? – Découverte d'un fragment de mosaïque avec tesselles de verre et nombreuses tesselles en verre isolées dans la démolition des hypocaustes. – Restauration : fragment maintenu par un mortier artificiel. – Etat actuel : 1 fragment (7,5×7,5 cm).

Tesselles : 0,3×0,5–0,7×0,8 cm (ht. 0,5 cm), 188/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, bleu clair, vert, blanc. Matériau : verre. – Lit de pose : lit de chaux (>1,5 cm).

Composition de cercles sécants ? La présence de tesselles en verre, l'épaisseur assez importante du lit de chaux et la surface irrégulière des tesselles (non polie), attestent que ce fragment appartient à une mosaïque pariétale. Il s'agit d'un des seuls fragments de mosaïque pariétale en tesselles de verre conservés en Suisse.

Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Rebetez 1989, 9.

#### Mosaïque III ?

Dépôt MRA, inv. 76/2352, pas de n° de K. – 1976. Fouille de sauvetage (construction de quatre villas). – Pièce : ? – Etat actuel : 2 fragments (<4×2,5 cm).

Tesselles : 0,7×0,9–1,2×1,4 cm (ht. 1,5–2 cm), 100/dm<sup>2</sup>. Couleur : noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5–1 cm), mortier rose assez fin (>1 cm).

Fragments noirs.

Datation : ?

Inédit.

#### Mosaïque IV ?

Dépôt MRA, inv. 77/1348, K 4607. – 1977. Fouille de sauvetage (construction de quatre villas). – Pièce : ? – Etat actuel : 1 fragment (8×5 cm).

Tesselles : 0,7×0,7–1×1,2 cm (ht. 1,5–2 cm), 75/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (2 cm), mortier rose foncé assez fin (1,5 cm).

Filet simple noir, filet triple blanc avec deux tesselles noires.

Inédit.

#### Mosaïque V ?

Dépôt MRA, inv. 77/1316, K 4687. – 1977. Fouille de sauvetage (construction de quatre villas). – Pièce : ? – Etat actuel : 1 fragment (5×3,5 cm).

Tesselles : 0,8×0,9–1×1,4 cm (ht. env. 1 cm), 65/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1 cm), mortier rose (>1 cm).

Filet ( ? ) triple blanc non rectiligne (forme irrégulière).

Les mortiers de ces fragments semblent différents les uns des autres, ce qui indiquerait la présence de plusieurs pavements. Nous ignorons cependant où se trouvaient exactement ces sols en mosaïque (M III–V).

Datation : ?

Inédit.

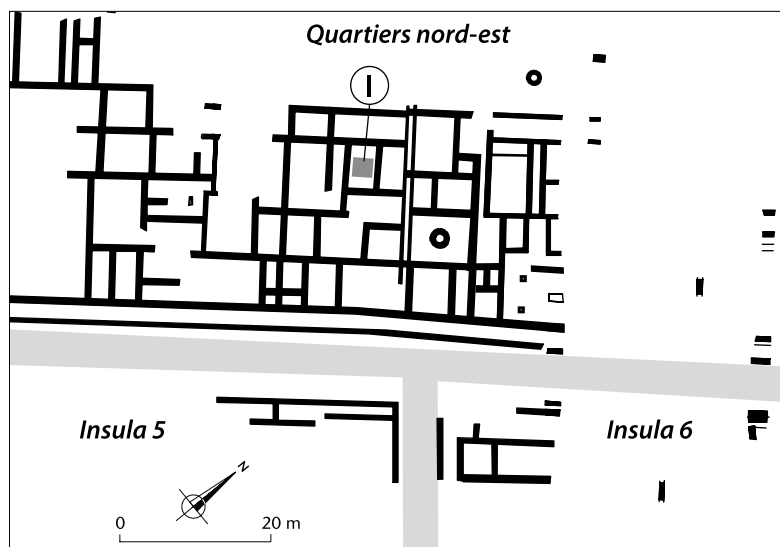


Fig. 36 5.58 Avenches, Carrés Q–R 9. SMRA.

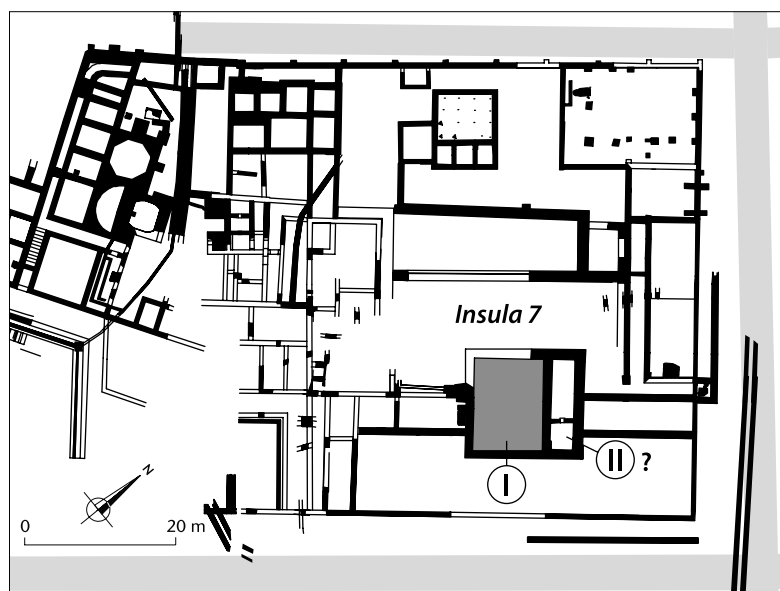


Fig. 37 5.59 Avenches, Insula 7. SMRA.

965 Balmelle *et al.* 1985, pl. 206, a.

966 Balmelle *et al.* 2002, pl. 341, a.

967 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237.

### 5.60 Avenches VD, Insula 9 (fig. 38)

Bögli 1979, 6 ; Bonnet 1980b, 53–78, plan p. 54.

#### Mosaïque I (pl. 26, 2)

Dépôt MRA, inv. 79/14558, pas de n° de K. – Juillet 1979. – Pièce : 3×3.2 m. Mosaïque : idem. – Découverte in situ d'un grand fragment de mosaïque, prélevé. – Restauration : déposée en trois panneaux. – Etat actuel : 3 panneaux.

Tesselles : 0,8×1 cm–1,3×1,5 cm, 50–55/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande noire (>10 rangs). – Bordure : ligne de paires tangentes de peltes noires sur fond blanc, adossées alternativement couchées et dressées, à apex à croisette<sup>968</sup>. Double cadre en filet. – Champ : composition centrée formée de quatre losanges en croix déterminant quatre étoiles à quatre pointes timbrées d'un carré inscrit par les côtés<sup>969</sup>. Les losanges, dessinés par un filet noir puis par une ligne de dents de scie dentelées, sont timbrés alternativement d'un sablier blanc sur fond noir et d'une flèche à deux pointes (foudre ?) dans un cadre en filet. Les carrés dessinés par un filet noir sont alternativement dessinés d'une ligne de dents de scie dentelée, d'un filet noir, timbrés d'une croisette en sautoir, et timbrés d'un carré sur la pointe en filet, d'un carré droit en dents de scie dentelées et d'un carré noir droit. Le long de la bordure, les triangles déterminés par les étoiles à quatre pointes sont timbrés d'un triangle noir et d'un triangle blanc inversé.

La composition de croix de quatre losanges est le plus souvent utilisée en composition de surface ou en remplissage de caisson<sup>970</sup>. La bordure de peltes adossées apparaît vers le milieu du 2<sup>e</sup> s. – Milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Bögli 1979) ?

Bögli 1979, 6, ill. p. 6 ; Rebetz 1989, 9.

### 5.61 Avenches VD, Insula 23 ouest (fig. 39)

Un grand ensemble thermal occupait la partie ouest de l'insula 23. Au-dessus de ce bâtiment sera ensuite construit un autre bâtiment (peut-être un temple dédié à Minerve ?) avec ses annexes. Les mosaïques I et II proviennent du bassin du caldarium des thermes, alors que les fragments III et IV ne sont pas situés avec précision. Des fouilles ont eu lieu en 1972–1973, puis quelques sondages en 1975–1976. Dès 1981, divers sondages ont été réalisés par un groupe de jeunes de la Société d'art public de Genève.

D'après les données archéologiques, la construction des thermes daterait de l'époque claudienne, et son abandon vers 100 apr. J.-C. Les mosaïques ont dû être posées entre 40 et 70 apr. J.-C. (début de la construction des thermes de Perruet vers 70 apr. J.-C.), probablement vers 40 apr. J.-C., au moment de la construction du bâtiment.

Bögli 1975, 41–42 et 65, plan p. 65 ; Manderscheid 1988, 62 et 70, plan p. 62 ; Rebetz 1990a, 149–154, plans p. 150–151 ; 1997, 28–29, plan p. 28 ; Martin Pruvot 2001, 35–36, plan p. 36.

#### Mosaïque I (pl. 26, 3)

Dépôt MRA, inv. 83/971, K 5555 ; 83/1950, K 5560 ; 83/2382, K 5564 ; 84/201, K 7701. – 1982–1984. Sondages du groupe de la Société d'art public. Fragments découverts dans le remplissage de l'hypocauste. – Pièce (bassin du caldarium) : 2 (?)×7 m. Mosaïque : hauteur 30 cm, longueur 2 m sur les petits côtés du bassin et 7 m sur le long côté ? Banquette faisant le tour (sur 3 ou 4 côtés ?) d'une piscine chauffée par hypocauste à l'est du caldarium. La frise en mosaïque se trouve sur la partie supérieure arrondie de la banquette. – Découverte de fragments polychromes faisant partie de la banquette. La partie inférieure de la mosaïque est recouverte d'un épais dépôt calcaire, par-dessus lequel est parfois visible un enduit peint de la même couleur que les tesselles. Un revêtement avec éclats de brique de 0,1–0,2 cm, ainsi qu'un enduit de pigment rouge lissé, recouvrait les trois-quarts de la mosaïque. – Restauration : un dépôt calcaire recouvrait la majorité des fragments. Un décapage complet a donc été nécessaire pour découvrir le motif en tessellatum. – Etat actuel : 8 fragments (les trois fragments formant la grande frise collent, mais sont laissés en trois parties pour faciliter le rangement).

Tesselles (décor) : 0,4×0,4–1,3×1,4 (ht. 1 cm), 95–115/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, gris-bleu, gris-vert, rouge, rose, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (fond) : 0,7×0,8–1,3×1,5 cm (ht. 1 cm), 65–75/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc rose de chaux avec très petits morceaux de brique (0,2–0,5 cm), mortier rose rouge plus ou moins fin avec morceaux de brique (2–2,5 cm), mortier plus grossier blanc rose de chaux avec morceaux de brique (2,5–5 cm jusqu'aux briques qui structurent l'intérieur de la banquette).

Bordure inférieure de la frise : filet triple noir. – Scène figurée (longueur conservée 1.70 m, hauteur 30 cm) : fragments de deux animaux marins (cheval marin, hippocampe ?), tournés dans le même sens (vers la gauche). Contours des animaux marqués par une ligne noire, fond blanc. Vraisemblablement représentation d'un thiasse marin sur toute la banquette. En fonction de la longueur de la frise conservée, il est difficile de dire si cette partie de banquette se trouvait sur le petit côté gauche du bassin (nord) ou le long de la paroi est.

Analyse stylistique de la scène figurée : Rebetz 1990a, 151, note 7. Une bordure de bassin assez similaire illustrant des canards a été trouvée dans la Forêt de Brotonne<sup>971</sup>. Quelques fragments inédits du même type, probablement avec représentation de monstres marins, proviennent des bains des villae d'Hölstein (57 II) et de Colombier (32 VIII). – Construction des thermes à l'époque claudienne. – 40–70 apr. J.-C.

Rebetz 1989, 9 ; 1990a, 149–154, ill. p. 152–153 ; 1997, 28–29, ill. p. 28 ; Martin Pruvot 2001, 36 et 38, ill. p. 38.

#### Mosaïque II (pl. 26, 4–6)

Dépôt MRA, inv. 73/3571.3, K 4143 ; 83/953, K 5554 ; 83/971, K 5555 ; 83/996, K 5556 ; 83/1072, K 5563 ; 83/1950, K 5560 ; 83/2138, K 5562 ; 83/2214, K 5565 ; 83/2382, K 5564 ; 84/201, K 7700–7702 ; X/2935 ; X/2936. – 1973 ; 1982–1984. Fouille, puis sondages du groupe de la Société d'art public. – Pièce (bassin du caldarium) : 2 (?)×7 m. Mosaïque : idem. Piscine chauffée par hypocauste dans le caldarium. – Découverte de plusieurs fragments noirs et blancs dont deux in situ. La plupart des fragments sont recouverts d'un épais dépôt calcaire. Ils faisaient partie de la suspensura de l'hypocauste. – Restauration : 2 fragments sur mortier artificiel (X/2935, X/2936). – Etat actuel : 49 fragments (ainsi que plusieurs fragments de banquette au pied desquels sont visibles en coupe les tesselles de la suspensura).

Tesselles : 0,7×0,8–1,3×1,3 cm (ht. 1,5–2 cm), 65–80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,3–1 cm), mortier rose assez fin avec petits morceaux de brique et chaux (1–2 cm), mortier



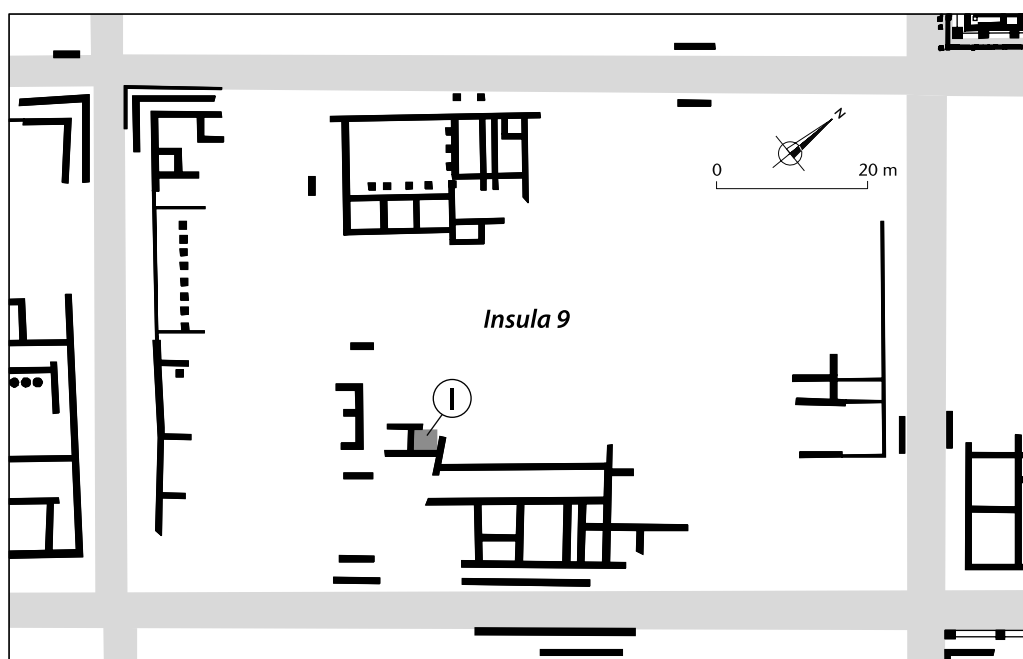


Fig. 38 5.60 Avenches, Insula 9. SMRA.

de chaux avec morceaux de brique (6–7 cm), nouveau mortier de tuileau rose (1 cm).

Bordure : bandes noires et blanches ? Dents de scie dentelées (?), triangle (?), vaguelettes (?).

Construction des thermes à l'époque claudienne. – 40–70 apr. J.-C.

Rebetez 1990a, 149–154, ill. p. 153 ; 1997, 28–29.

### Mosaïque III

Dépôt MRA, inv. 84/201, K 7685 et 7701–7702. – 1984. Sondage du groupe de la Société d'art public, dans le remplissage de l'hypocauste. – Pièce : 12×7 m (pièce avec abside, mais sans bassin). Mosaïque : idem ? Caldarium ? Fragments noirs et blancs découverts dans le remplissage de l'hypocauste du caldarium. Mosaïque du caldarium ? Dépôt calcaire sur une partie des fragments. – Etat actuel : 24 fragments (<16,5×11,5 cm).

Tesselles : 0,6×0,7–1,2×1,2 cm (ht. 0,5–0,9 cm), 80–120/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (gris ?), 0,1–0,2 cm, mortier rose rouge assez fin avec petits morceaux de brique et de chaux (1 cm).

Décor noir et blanc (bandes noires et blanches ?). Filet triple blanc, polygones noirs (triangles ?).

Construction des thermes à l'époque claudienne. – 40–70 apr. J.-C.

Inédit.

### Mosaïque IV

Dépôt MRA, inv. 84/201, K 7702. – 1984. Sondage du groupe de la Société d'art public, dans le remplissage de l'hypocauste. – Pièce : ? Mosaïque : ? Caldarium, tepidarium ? Fragment noir découvert dans le remplissage de l'hypocauste (mosaïque du caldarium ou du tepidarium ?). – Etat actuel : 1 fragment (ainsi qu'un fragment de mortier avec marques des tesselles en négatif).

Tesselles : 0,6×1–0,8×1 cm (ht. 0,4–0,7 cm), 90/dm<sup>2</sup>. Couleur : noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose gris (?), mortier gris fin assez homogène (1,5–2 cm), mortier gris avec petit cailloux (1–2 cm).

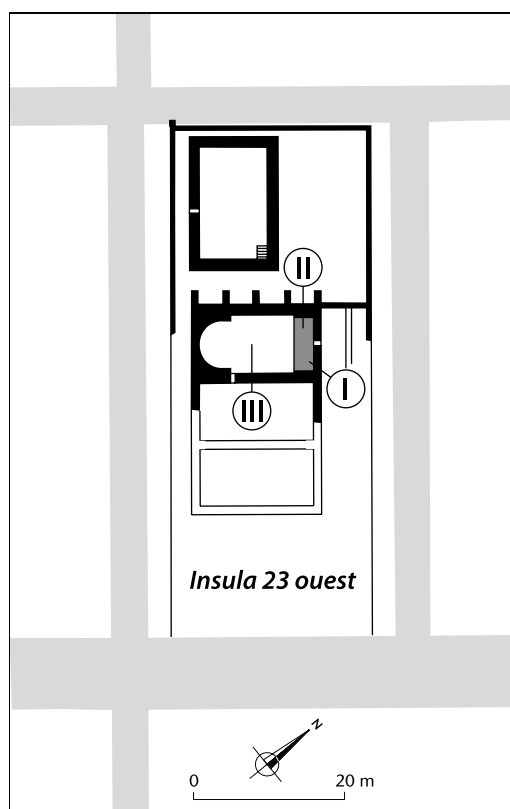


Fig. 39 5.61 Avenches, Insula 23 ouest. SMRA.

968 Balmelle *et al.* 1985, pl. 57, f.

969 Balmelle *et al.* 1985, pl. 184.

970 concernant ce motif : Recueil Gaule III, 1, 111, n° 118.

971 Recueil Gaule II, 5, 87–88, n° 877.

Filet double noir.

Construction des thermes à l'époque claudienne. – 40–70 apr. J.-C.

Inédit.

### 5.62 Avenches VD, Insula 12a ouest (fig. 40)

Le bâtiment a été mis au jour à l'est de l'insula 12, de l'autre côté de la rue. Quatre phases de construction ont été repérées. Les mosaïques appartiennent probablement à la quatrième phase. Les mosaïques I, II, III (ou II) et IV sont posées sur des mortiers de nature extrêmement proche (chaux et morceaux de brique plus ou moins grands). La densité des tesselles est également semblable, de même que le type de pose et les pierres utilisées (surtout les noires et blanches). Elles ne sont pas particulièrement fines (pose assez irrégulière, tesselles plus ou moins grandes), mais elles nous frappent par l'homogénéité de leur technique de construction. Seule la mosaïque V est différente des autres.

Morel 2001a, 47–51, plan p. 45.

#### Mosaïque I (pl. 26, 7–8)

Dépôt MRA, inv. 85/5758-01 ; 85/5832-01. – 1985. Plusieurs sondages dans l'insula 12a ouest. – Pièce : env. 6,8×6,4 m. Mosaïque : idem ? Pièce presque carrée (L1/L2), probablement entièrement recouverte par la mosaïque, sur hypocauste. – Découverte de deux groupes de petits fragments (K 5832 et K 5758), certains posés face en bas, dans une couche de démolition sur une area d'hypocauste. – Etat actuel : 137 fragments (<11,5×11 cm).

Tesselles : 0,5×0,7–1,6×1,8 cm (ht. 1,1–1,3 cm), env. 40–70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, mauve, bleu clair, gris-bleu, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. – Lit de pose : lit de pose blanc rose très fin, composé de chaux et de brique (difficile de voir la séparation), mortier de chaux et de brique pilée (1–1,5 cm).

Bordure ou filets ou noir et blanc. Fond blanc. Composition probablement géométrique avec motifs polychromes : plusieurs fleurons polychromes à quatre pétales lancéolés galbés, le centre en cercle<sup>972</sup>. D'autres motifs (dont certains polychromes) sont beaucoup plus difficiles à identifier.

D'après la fouille, la quatrième phase de construction daterait du milieu du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> s. – Milieu 2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Morel 2001a, 45 et 50.

#### Mosaïque II (pl. 27, 1)

Dépôt MRA, inv. 85/5797-03 ; 86/5792-01. – 1985. Plusieurs sondages dans l'insula 12a ouest. – Pièce : env. 3,2×2,6 m. Mosaïque : idem. Pièce presque carrée (L4), probablement entièrement recouverte par la mosaïque. – Découverte d'un fragment in situ (prélevé) au nord de la pièce, ainsi que d'autres petits fragments (K 5792 et 5797). – Restauration : mise sur panneau du fragment prélevé. Un petit fragment encore encollé. – Etat actuel : 26 fragments.

Tesselles : 0,8×1–1,5×2,1 cm (ht. 1–1,5 cm), env. 40–50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc rose très fin, composé de chaux et de brique (difficile de voir la séparation), mortier de chaux et de brique pilée (1 cm).

Bordure : filet triple noir, bande blanche (4 rangs), filet double noir, filet triple blanc, filet double noir.

Composition probablement géométrique au centre (difficile de relever un motif précis).

D'après la fouille, la quatrième phase de construction daterait du milieu du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> s. – Milieu 2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Morel 2001a, 17, 45 et 50, ill. p. 50.

#### Mosaïque III (ou II)

Dépôt MRA, inv. 86/5793-09. – 1985. Sondage dans l'insula 12a ouest. – Pièce : ? Mosaïque : ? La mosaïque a été trouvée dans la pièce L3, mais fait probablement partie de la mosaïque II (L4). – Découverte de petits fragments dans une couche de démolition. – Etat actuel : 17 fragments ainsi que de nombreuses tesselles noires et blanches, 2 tesselles rouges dont une en terre cuite et 1 tesselle en verre (vert).

Tesselles : 0,6×0,7–1,7×1,7 cm (ht. 1–1,5 cm), env. 35–50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc rose très fin, composé de chaux et de brique (difficile de voir la séparation), mortier de chaux et de brique pilée (1 cm).

Composition probablement géométrique (difficile de relever un motif précis).

D'après la fouille, la quatrième phase de construction daterait du milieu du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> s. – Milieu 2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Datation : ?

Inédit.

#### Mosaïque IV

Dépôt MRA, inv. 85/5778-01, fragment 01. – 1985. Sondage dans l'insula 12a ouest. – Pièce : 4×3 m. Mosaïque : ? Pièce L8. – Découverte de deux fragments (M IV et M V) appartenant à deux mosaïques différentes (deux phases de construction ?), caractérisées par des mortiers très différents. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 1,2×1,5–1,3×1,6 cm (ht. 1 cm), env. 45/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc rose très fin, composé de chaux et de brique (difficile de voir la séparation), mortier de chaux et de brique pilée (1–1,5 cm).

Filet simple noir, filet simple blanc.

Datation : ?

Inédit.

#### Mosaïque V

Dépôt MRA, inv. 85/5778-01, fragment 02. – 1985. Sondage dans l'insula 12a ouest. – Pièce : 4×3 m. Mosaïque : ? Pièce L8. – Découverte de deux fragments (M IV et M V) appartenant à deux mosaïques (deux phases de construction ?), caractérisées par des mortiers très différents. – Etat actuel : 1 fragment dont les tesselles sont désolidarisées du mortier ainsi qu'un fragment de mortier. Dans les deux cas, le mortier est rattaché à une maçonnerie (mur 13 S).

Tesselles : 1×1,2–1,1×1,5 cm (ht. 1–1,3 cm). Couleurs : noir, jaune. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,2 cm), mortier rouge (2–2,5 cm).

Datation : ?

Inédit.

### 5.63 Avenches VD, En St-Martin, parcelle 869

Une zone, probablement d'habitation, a été mise au jour au sud d'une voie lors de fouilles en tranchée. La mosaïque découverte fait vraisemblablement partie d'une domus.

Morel 1988a, 7–96, plans p. 13, 45 et 62.

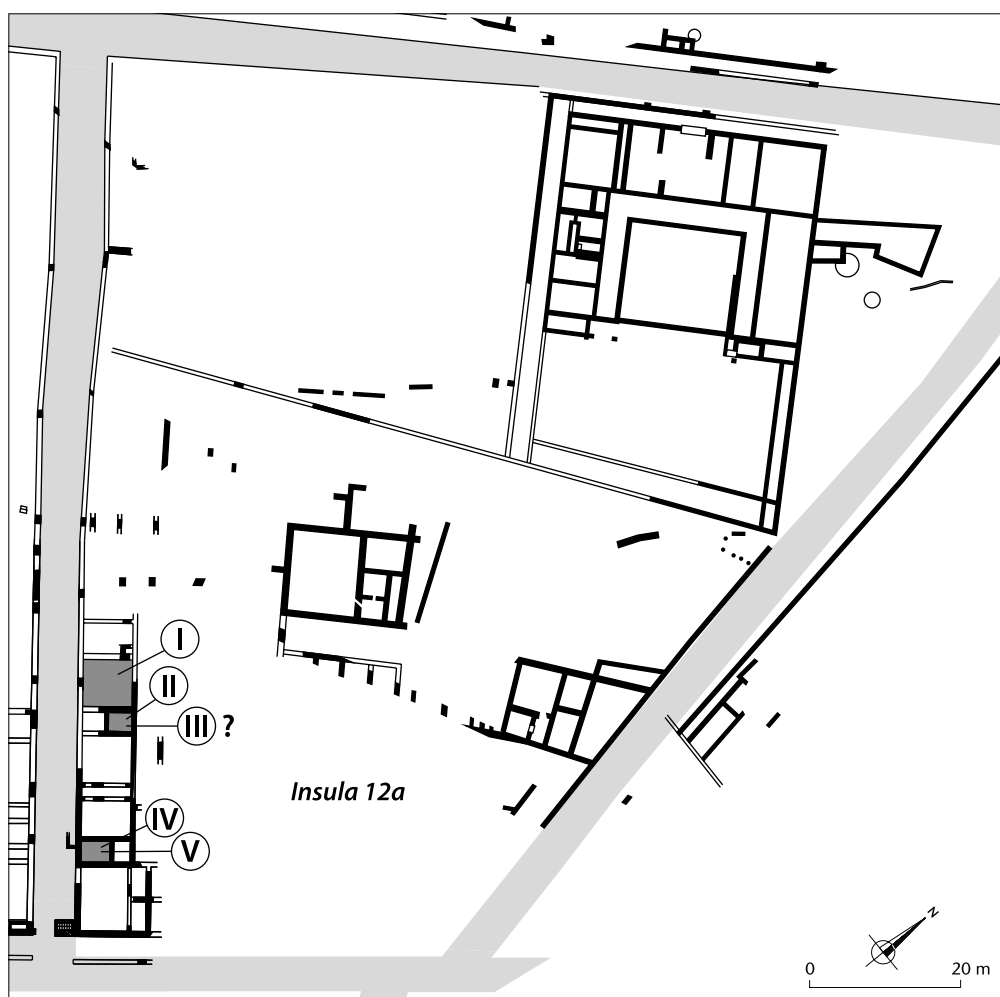


Fig. 40 5.62 Avenches, Insula 12a ouest. SMRA.

#### Mosaïque I (pl. 27, 2)

In situ ; dépôt MRA, inv. 86/1622-02. – Juin 1986. Fouille (tranchée) de sauvetage à l'occasion d'un raccordement de canalisations. – Pièce : 4.6×7 m. Mosaïque : idem ? Seule une toute petite partie de la pièce a été fouillée, dont l'angle sud-ouest était encore recouvert de mosaïque. – Découverte d'un fragment de bordure, laissé in situ. – Etat actuel : 1 fragment et 1 fragment laissé in situ.

Tesselles : 2×2-1,9×2,4 cm (ht. 1-1,5 cm), 25/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, jaune. Matériau : pierre (calcaire). – Lit de pose : lit de pose (quelques millimètres ?), mortier de chaux avec petits morceaux de brique (2-3 cm), mortier de tuileau (8 cm), béton de chaux de la même épaisseur (données de fouille).

Bande de raccord : filet triple jaune. – Bordure : filet double noir, bande jaune (6 rangs).

La présence d'une bordure jaune est une caractéristique assez fréquente à Avenches dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Mur de refend à colombage (M 6, pan de bois, hourdée de maçonnerie) avec couche picturale rouge qui décorait le bas de la paroi de la pièce à mosaïque. Il est intéressant de noter que cette cloison en colombage est associée à une pièce à caractère « luxueux » au 2<sup>e</sup> s. D'après les données archéologiques, la mosaïque daterait de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. L'abandon de ce complexe se situerait dans la deuxième moitié du 3<sup>e</sup> s. – 150-200 apr. J.-C.

Morel 1988a, 7-13, 44-45, 51-57, 62 et 68, ill. p. 52 ; Rebetez 1989, 9.

#### 5.64 Avenches VD, Insula 13 est (fig. 41)

Grande domus établie vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Une réfection complète du bâtiment (tout en conservant l'organisation spatiale du 1<sup>er</sup> s.) sera entreprise au 2<sup>e</sup> s. Les bâtiments s'ouvrent sur une cour intérieure à péristyle ornée d'un grand bassin. Un second jardin à l'arrière est disposé perpendiculairement au premier. La maison comprend des bains privés ainsi qu'une grande salle de réception chauffée avec peintures à scènes mythologiques. Les mosaïques II et III, situées dans l'aile orientale de la domus, appartiennent à deux états différents de la même pièce.

BPA 37, 1995, 205 et 210, plan p. 205 ; Morel 2001a, 44-45, plan p. 44.

972 Balmelle *et al.* 2002, pl. 256, e (var.).

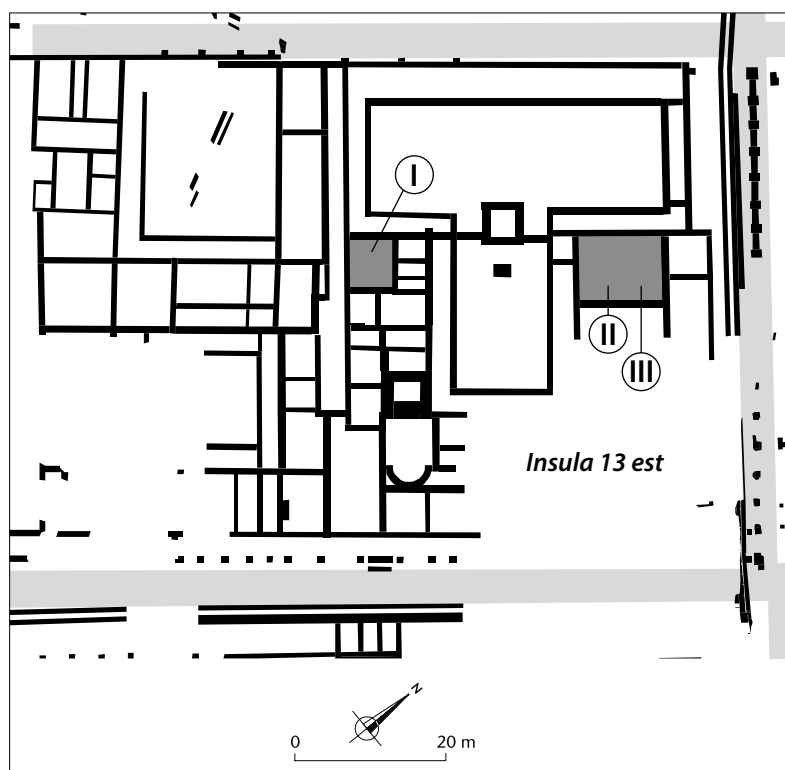


Fig. 41 5.64 Avenches, Insula 13 est. SMRA.

#### Mosaïque I (pl. 27, 3)

Dépôt MRA, 93/9513-02, K 9513. – 1993. Fouille de sauvetage programmée (projet immobilier). – Pièce : 6.3×5.8 m. Mosaïque : 1.2 m de diamètre. – Découverte d'un sol en mortier (sol 12a) avec décor de tesselles noires au centre d'une pièce à l'angle nord-ouest de la maison. – Etat actuel : 5 fragments (<10×5 cm).

Tesselles : 0,6×0,8–1,5×2,5 cm (ht. 1–2 cm), 25–35/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc (?). Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1,5 cm), mortier gris avec petits cailloux (3 cm).

Décor de tesselles sur fond d'opus signinum (mortier gris). Cercle de 1.2 m de diamètre, dessiné par un filet simple de tesselles noires, situé au centre de la pièce (légèrement excentré vers le nord-est). Huit motifs losangés sont répartis régulièrement le long du cercle, à l'intérieur de celui-ci. Ces motifs sont constitués de quatre tesselles noires, chacune matérialisant un angle du losange. Au centre du cercle, huit tesselles espacées dessinent un petit cercle à l'intérieur duquel quatre tesselles dessinent un losange.

Si le principe d'un motif circulaire de tesselles au centre d'une pièce en opus signinum est connu dans plusieurs régions de l'empire, il est tout à fait inhabituel sur le territoire suisse. Le motif est ici simplifié à l'extrême<sup>973</sup>.

D'après les données archéologiques, la mosaïque date probablement de la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. – Fin 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Inédit.

#### Mosaïque II

Dépôt MRA, inv. 95/9605-01, K 9605. – 1995. Fouille de sauvetage programmée (projet immobilier). – Pièce : 5.7×3.5 m. Mosaïque : idem ? – Découverte de fragments d'une mosaïque détruite lors de l'agrandissement de l'aile est vers la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Dans les remblais de démolition se trouvaient également des fragments de peinture

murale de couleur rouge cinabre. – Etat actuel : 16 fragments (<7×6 cm).

Tesselles : 0,6×0,8–1,2×1,3 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 65–95/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,3–0,4 cm), mortier rose assez fin (0,8–1 cm).

Bande blanche, filets blancs et noirs, motif noir arrondi indéterminé.

D'après les données archéologiques, la mosaïque date de l'état claudien de l'édifice. – Milieu 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

BPA 37, 1995, mention p. 210.

#### Mosaïque III (pl. 27, 4–5)

Dépôt MRA, inv. 95/9615 08, K 9615. – 1995. Fouille de sauvetage programmée (projet immobilier). – Pièce : 11.5×8.5 m. Mosaïque : idem. Même pièce que M II, mais plus vaste, dotée d'un sol en mortier avec incrustations de tesselles noires et blanches. – Etat actuel : 27 fragments (<9×8 cm).

Tesselles : 0,6×0,7–1,5×2 cm (ht. 2–2,5 cm), 10–35/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc (?). Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose (?), mortier de tuileau mêlé à des cailloux (env. 2 cm). Ce mortier de tuileau se trouve uniquement à l'endroit des groupes de tesselles noires, formant des « taches » de 7×7 cm environ. Ces dernières s'insèrent dans un mortier blanc-gris avec éclats de calcaire (10–14 cm), puis radier de boulets.

Groupes de tesselles noires, formés le plus souvent de 6 tesselles (2 lignes de 3) entourées d'éclats (de tesselles ?) de calcaire blanc. Groupes posés régulièrement tous les 60 cm environ, sur fond d'opus signinum.

Le décor de ce pavement ne semble pas avoir de parallèle. Il s'agit peut-être d'une variante assez grossière d'un semis régulier de croisettes<sup>974</sup>. D'après les données archéologiques, la mosaïque date de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. – Fin 1<sup>er</sup>–début 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

BPA 37, 1995, mention p. 210.

#### 5.65 Avenches VD, Insula 19 (fig. 42)

Des thermes publics occupaient l'insula 19. Le premier édifice tibérien sera reconstruit en 135–137 apr. J.-C. Le caldarium décoré de mosaïque date de la reconstruction. Ces thermes publics se classent parmi les plus grands de l'Helvétie romaine.

Manderscheid 1988, 62 et 71, plan p. 62 ; BPA 36, 1994, 129–135, plan p. 132 ; 38, 1996, 98 ; 47, 2005, 98–102, plan p. 99 ; Martin Pruvot et al. 2006, texte, plans p. 38 et 78.

#### Mosaïque I (pl. 28, 1–2)

Dépôt MRA, inv. 94/9706-13 ; 96/9759-01. – Avril–septembre 1994. Fouille de sauvetage programmée (construction d'habitations groupées). 1996, sondages de vérification. – Pièce : 13.5×8 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur hypocauste (caldarium, L3) alignée sur la façade nord de l'édifice. – Découverte de quelques fragments et de nombreuses tesselles dans les niveaux de démolition de son hypocauste, sur l'area (pièce L3 de la fouille de 1994). – Etat actuel : 8 fragments.

Tesselles : 1×1,1–1,8×2,2 cm (ht. 1,5–2,5 cm), 30–40/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1 cm), mortier rose avec morceaux de chaux et de brique pilée (1,5–2 cm).

Motifs de filets noirs et blancs indéterminés. Dents de scie dentelées ?

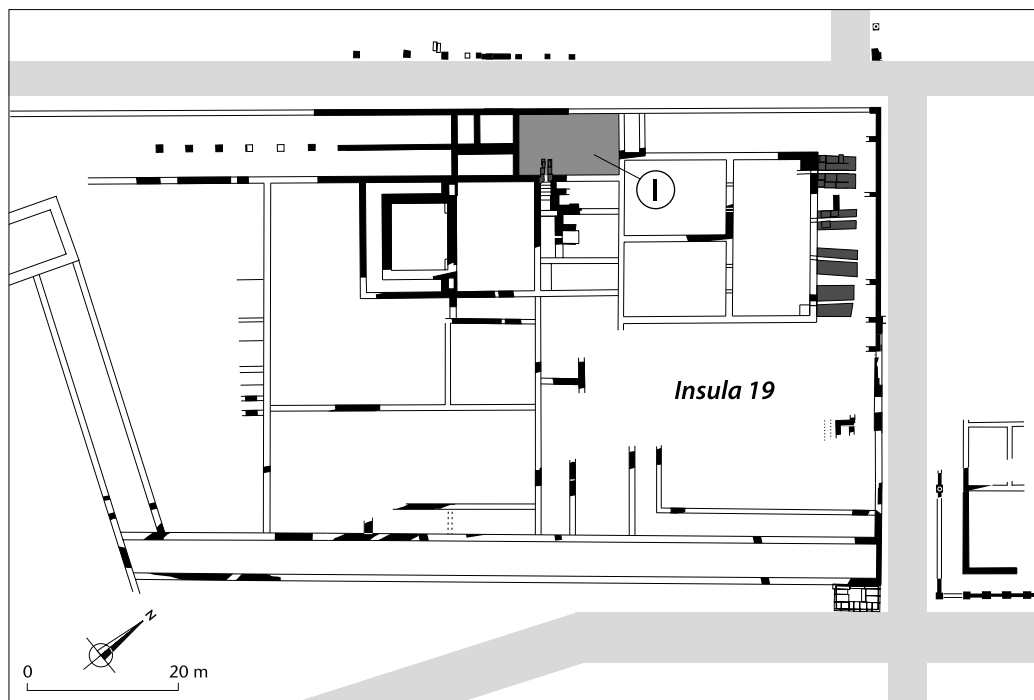


Fig. 42 5.65 Avenches, Insula 19. SMRA.

La mosaïque occupe une des pièces construites en 135–137 apr. J.-C. – 135–137 apr. J.-C. ?

BPA 36, 1994, mention p. 134 ; Martin Pruvot et al. 2006, 107–108.

#### Mosaïque II (pl. 28, 3)

Dépôt MRA, inv. 94/9724-12, K 9724. – 1994. Fouille de sauvetage programmée (construction d'habitations groupées).

Tesselles découvertes dans les couches de construction de l'édifice tibérien. Tesselles : 0,5×0,5–1×2 cm. Couleurs : noir, rose, blanc. Matériau : pierre. – Pas de traces de mortier. Résidu de débitage ?

La mosaïque correspondant à ces tesselles n'a pas été retrouvée à ce jour. Cependant, la présence de tesselles dans les couches de construction du premier édifice des thermes de l'insula 19 prouve non seulement l'existence d'une mosaïque dans ce bâtiment, mais atteste également la construction d'une mosaïque tibérienne polychrome à Avenches. Il s'agit probablement de la première mosaïque polychrome du site et d'une des premières mosaïques construites à Avenches. Il est intéressant de constater que les tesselles (en particulier celles de couleur rose) sont très semblables à celles de la mosaïque des thermes de l'insula 23 (Avenches 5.61 I), mosaïque construite 15–20 ans plus tard.

Époque tibérienne.

Martin Pruvot et al. 2006, 52–53, ill. p. 52.

#### 5.66 Avenches VD, A la Maladaire, parcelle 1942, « Prochimie » (fig. 43)

Un ensemble architectural (bains privés, mansio ?) se situe dans les quartiers nord-est de la ville, en bordure de la voie quittant Aventicum en direction du site d'En Chaplix.

Les observations ponctuelles de cette zone ne permettent pas d'établir un plan précis du bâtiment, ni d'en attester la fonction.

BPA 37, 1995, 212 ; 38, 1996, 99–101, plan p. 100 ; Blanc 2001, 31.

#### Mosaïque I (pl. 28, 4)

In situ, dessin tesselle par tesselle 1996/041 ; dépôt MRA, inv. 95/9869-01 ; 96/9870-02 ; dépôt dans une collection privée, Avenches. – Fin avril–début mai 1995 ; 22 mars 1996. Fouilles de sauvetage. – Pièce : 4,5×6 m. Mosaïque : idem ? Bassin polygonal. – Fragments d'une mosaïque décorant un bassin polygonal séparant deux pièces chauffées par hypocauste. Deux fragments ont été découverts in situ, d'autres dans le remplissage du bassin et la majorité dans la démolition de la pièce à hypocauste L. – Etat actuel : 55 fragments (dont 2 remblayés in situ : l'un des deux a été partiellement prélevé par un particulier et se trouve actuellement en dépôt dans une collection privée à Avenches).

Tesselles : 0,6×0,7–1,3×1,3 cm (ht. 0,4–1 cm), 60–80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, gris, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. Tesselles (bordure) : 0,9×1,2–1,4×1,7 cm (ht. 0,4–1 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose rose clair (0,5 cm), mortier rose assez fin (2,5 cm).

Bordure : rinceau (?) avec volutes, noir sur fond blanc. Décor difficile à identifier, formé de fuseaux et de triangles

973 concernant ce type de décor sur fond d'*opus signinum* : Vassal 2006, 50–53.

974 pour le semis régulier de croisettes : Vassal 2006, 49.



noirs sur fond blanc. Le long du filet double noir bordant le champ se trouve une ligne de tesselles triangulaires ou posées sur la pointe, de couleur inverse (blanc sur noir ou noir sur blanc) à celle des éléments de la bordure. – Champ : composition dessinée par un cadre en filet double noir, difficile à reconstituer. Un des éléments visibles, le long de la bordure, semble être de forme semi-circulaire et comporte un décor polychrome non reconnaissable.

Datation : ?

BPA 37, 1995, 212 ; 38, 1996, 99 ; Blanc 2001, 31, ill. p. 31.

### 5.67 Avenches VD, Théâtre

Plusieurs fouilles ont été entreprises entre 1998 et 2004 dans le cadre d'un projet de recherche consacré au théâtre d'Aventicum. Sa construction se situe entre 100 et 150 apr. J.-C. et sa destruction dès 250 apr. J.-C. environ.

Matter et al. 1999, 147–198, plan p. 153 ; BPA 46, 2004, 199–202, plan p. 200, avec renvoi à biblio. antérieure ; Matter 2009.

#### Mosaïque I

Dépôt MRA, nombreux n° de K. – 1998–2004. – Pièce : décor pariétal du mur de scène ? – Découvertes de nombreuses tesselles en verre aux abords du théâtre. – Etat actuel : une centaine de tesselles.

Couleurs : noir, brun, bleu, vert, rouge, orange, jaune. Matériau : verre.

Les tesselles ont été trouvées dans différents lieux à l'intérieur et aux alentours du théâtre, principalement dans un fossé tardif rempli de matériaux en démolition, accompagnées de fragments de placage, etc. Ces vestiges correspondent peut-être à la démolition du décor du théâtre. Des tesselles identiques ont également été découvertes dans les fouilles d'En Selley. Il est probable qu'elles viennent du même endroit.

Les parallèles connus de mosaïques en verre dans des théâtres sont des mosaïques pariétales formant de petits tableaux décorant le mur de scène<sup>975</sup>. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit peut-être ici d'un décor de ce type. – 150 apr. J.-C. (fin probable de la construction du mur de scène) ou éventuelles rénovations du décor (entre 150 et 250 apr. J.-C.) ?

Matter et al. 1999, 189–190 ; Matter 2009, 129–132 ; Dumasy 2011, 283.

### 5.68 Avenches VD, Insula 54 (fig. 44)

Un bâtiment, érigé à partir de l'époque flavienne, a été partiellement mis au jour en 2002 par une fouille en tranchée (F). D'anciennes fouilles ont touché cette zone à la fin du 19<sup>e</sup> s. L'une des pièces, chauffée par hypocauste, était décorée d'une mosaïque.

BPA 44, 2002, 159–163, plan p. 160.

#### Mosaïque I

Dépôt MRA, inv. 02/11872-02. – 2002. Fouille (tranchée F). – Pièce : <3×3 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur hypocauste. – Découverte de fragments et de tesselles dans le remplissage de l'hypocauste (quelques fragments délaissés par les fouilles anciennes). – Etat actuel : 34 fragments (<13,5×10 cm).

Tesselles : 0,7×0,7–1,3×1,3 cm (ht. 1 cm), 55–70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose assez fin de brique pilée avec (rares) petits morceaux de chaux (1,5 cm), mortier de chaux avec morceaux de brique (>8,5 cm).

Motifs noirs et blancs (bandes, triangles, damier ?) avec, sur certains fragments, une tesselle jaune isolée. Ces fragments pourraient appartenir à une mosaïque découverte en 1896, mentionnée sur le plan de 1905 (établi par A. Rosset). Nous ne savons rien de plus du pavement de 1896 (perdu, détruit ?).

Bâtiment érigé dès l'époque flavienne. – 100–150 apr. J.-C. ?

BPA 44, 2002, 162.

### 5.69 Avenches VD, Pré-Vert, au nord des Insulae 3–4 (fig. 45)

Une domus, fouillée en 2002 et 2003, se situait au nord des insulae 3 et 4. Plusieurs états de construction ont été constatés.

BPA 45, 2003, 168–171, plan p. 168.

#### Mosaïque I (pl. 28, 5–6)

Dépôt MRA, inv. 03/12367-05. – 2003. Fouille de sauvetage (construction d'une centrale de production de chaleur pour le chauffage à distance). – Pièce : 6×6,5 m (avec exèdre). Mosaïque : idem ? Pièce avec exèdre rectangulaire, chauffée par hypocauste. – Découverte d'un très grand nombre de petits fragments de mosaïque et de tesselles au niveau de l'exèdre, sous le sol du deuxième état, dans le comblement de l'hypocauste du premier état. – Etat actuel : >7000 petits fragments (<12,5×11 cm) et nombreuses tesselles.

Tesselles : 0,3×0,5–1,2×1,3 cm (ht. 0,5–1 cm), 90–115/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun, rouge, jaune, gris-bleu, gris, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,5 cm), mortier rose assez fin de chaux avec brique pilée (0,5–1 cm).

Divers motifs géométriques noirs et blancs et quelques fragments rouges. Les tesselles brunes, jaunes et grises sont très peu utilisées (une seule tesselle de couleur sur certains fragments noirs et blancs). Plusieurs fragments d'une composition en nid d'abeilles, au trait, en filet double noir sur fond blanc. Un nombre important de tesselles non utilisées (noires, rouges et blanches) se trouvait à proximité de la pièce à exèdre, dans les couches de construction d'un couloir.

La pièce à exèdre date du premier état de construction (fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). Dans un deuxième temps, la pièce sera agrandie et son hypocauste comblé pour installer un nouveau sol. – Fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

BPA 45, 2003, 169.

#### Mosaïque II (pl. 28, 7)

Dépôt MRA, inv. 03/12496-23. – 2003. Fouille de sauvetage (construction d'une centrale de production de chaleur pour le chauffage à distance). – Pièce : 3×4 m. Mosaïque : idem. Petite pièce rectangulaire au sud-est de la pièce à exèdre. – Découverte d'un sol en mortier avec incrustation d'éléments (pierre, terre cuite) de couleurs variées. – Etat actuel : 1 fragment (41×49 cm).

Scutulæ : 1×1,5–2×2 cm. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. – Lit de pose : mortier à base de chaux avec morceaux de brique et cailloux (16 cm).

Opus scutulatum (noir, rouge, jaune, blanc) sur fond d'opus signinum (mortier gris).

La pièce ne semble pas avoir été modifiée au deuxième état de construction. Le sol date-t-il du premier état ? – Fin 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.?

Inédit.

### 5.70 Avenches VD, Insula 4 ouest

De nombreuses tesselles proviennent vraisemblablement d'un bâtiment occupant la partie nord-ouest de la demi-insula 4 ouest. Cette zone n'a pas été fouillée jusqu'à aujourd'hui. Nous ne connaissons donc pas le plan de l'édifice qui s'y trouvait.

Inédit.

### Mosaïque I (tesselles)

Dépôt MRA, K 12496, 12499, 12502, 12507, 12514, 12536, 12537, 12551, etc. – 2003. Fouille de sauvetage (construction d'une centrale de production de chaleur pour le chauffage à distance). – Pièce : ? Très nombreuses tesselles en verre découvertes dans la grande canalisation provenant de l'angle nord-ouest de l'insula 4. Ces tesselles ont été trouvées à proximité de la domus située en bordure des quartiers réguliers, au nord des insulae 3 et 4 (Avenches 5.69). – Etat actuel : env. 70 tesselles en verre.

Couleurs : bleu, vert, jaune. Matériau : verre.

Les tesselles proviennent d'une mosaïque, probablement pariétale, décorant vraisemblablement une pièce du bâtiment de l'insula 4 ouest, en lien avec la canalisation découverte à quelques dizaines de mètres de là.

Inédit.

### 5.71 Avenches VD, Insula 33 est (fig. 46)

Un bâtiment (curie ou schola des nautes de l'Aar et de l'Aramus) construit vers 100 apr. J.-C. et rénové au milieu du 2<sup>e</sup> s., coupait le cardo qui longeait l'est du forum. Une vaste salle de 100 m<sup>2</sup> était ouverte sur un axe est-ouest qui permettait probablement l'accès au forum au niveau de la basilique. Un bâtiment de même type devait lui faire face de l'autre côté de la rue. Il s'agit visiblement d'un programme architectural visant à monumentaliser cet accès à l'area publica.

BPA 45, 2003, 164–167, plan p. 165 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 9–47, plans p. 12 et 24 ; Goffaux 2010, 12–13 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, texte, plan p. 65.

### Mosaïque I (pl. 29, 1–2)

Dépôt MRA, inv. 03/11662-01. – Mars 2003. Fouille de sauvetage programmée (travaux d'améliorations foncières intra muros). – Pièce : 12x8 m. Mosaïque : 12x4 m. Vaste salle rectangulaire ouvrant au nord sur la rue par un large perron maçonné. La mosaïque se situe dans l'axe de cette entrée, bordée à l'est et à l'ouest par un sol en terrazzo. La découverte de fragments de banquettes, ainsi que la

975 pour l'étude des mosaïques pariétales dans des théâtres : Recueil Gaule III, 1, 58–59, n° 39 ; III, 3, 173, n° 662 ; Dumasy 2011.

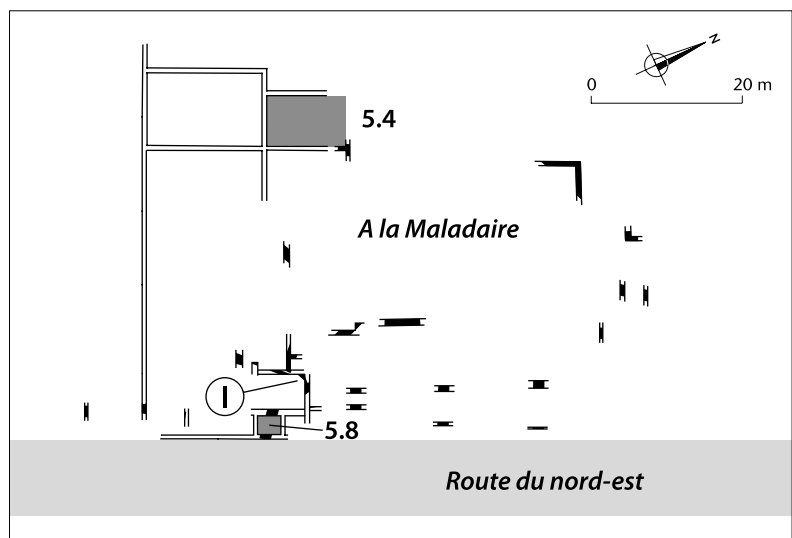


Fig. 43 5.66 Avenches, Maladaire. SMRA.

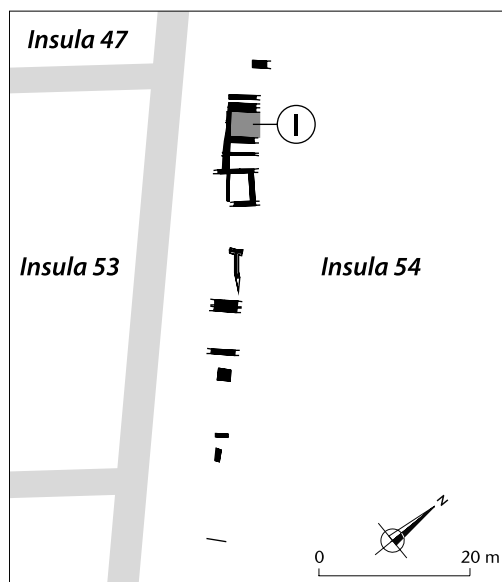


Fig. 44 5.68 Avenches, Insula 54. SMRA.

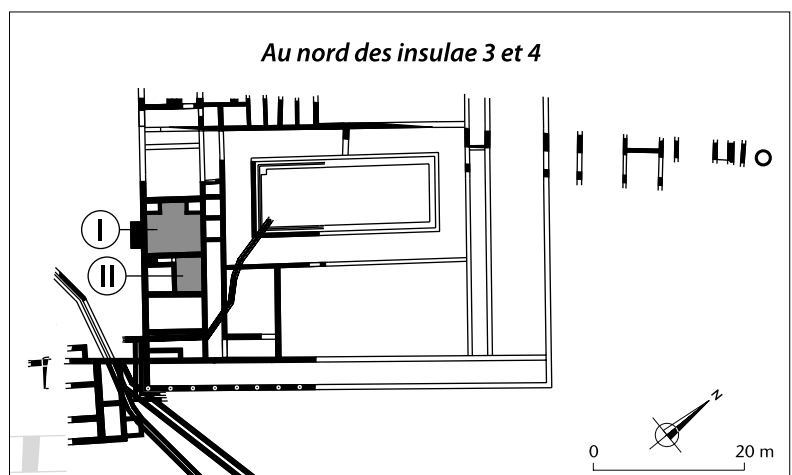


Fig. 45 5.69 Avenches, au nord des Insulae 3–4. SMRA.

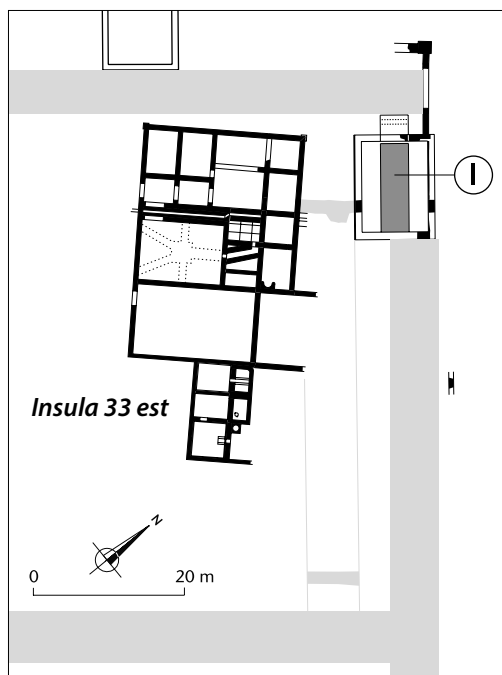


Fig. 46 5.71 Avenches, Insula 33 est. SMRA.

forme particulière du tapis en mosaïque (« en couloir », laissent penser qu'il s'agit d'une salle de réunion (ou d'une curie ?). – Découverte de plusieurs fragments in situ, déposés. – Restauration : fragments déposés et mis sur deux panneaux emboîtables. – Etat actuel : 2 fragments.

Tesselles (champ) : 0,8×0,9–1,1×1,3 cm (ht. 0,5–1 cm), 70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bordure) : 1,1×1,2–1,5×1,5 cm (ht. 0,5–1 cm), 40–45/dm<sup>2</sup>. Couleur : jaune. Matériau : pierre (calcaire). – Lit de pose : lit de pose ?, mortier au tuileau (2–3 cm), mortier de chaux (identique au terrazzo) avec petits galets (5–10 cm), radier de moellons calcaires (env. 10 cm). Mortier non conservé : données de fouille.

Bordure (à l'ouest et probablement à l'est) : filet triple (ou bande) jaune (min. 4,5 cm). – Champ : Quadrillage de bandes à carré d'intersection débordant, déterminant des intervalles cruciformes, au trait, sur un quadrillage de bandes au trait<sup>976</sup>. Les carrés d'intersections (3×9) sont chargés d'un carré inscrit, lui-même chargé d'un carré inscrit. Ce dernier est timbré d'une croisette blanche. Les branches des intervalles cruciformes sont chargées d'un losange ajouré inscrit. Le centre des croix est timbré d'un petit carré noir. Au nord et au sud, le canevas s'interrompt au milieu des carrés d'intersection, ces derniers transformés en motif rectangulaire chargé d'un petit carré sur la pointe et de deux triangles rectangles blancs. A l'est et à l'ouest, le schéma s'arrête à la bande de rectangles (timbrés de losanges) et de carrés.

Canevas rare, connu uniquement sur quatre pavements, deux découverts à Avenches (5.15 I, 5.71 I) et deux à Besançon<sup>977</sup>. La présence d'une bordure jaune, d'autant plus étonnante ici qu'elle borde un pavement noir et blanc, se retrouve sur plusieurs pavements avenchois datés du milieu du 2<sup>e</sup> au début du 3<sup>e</sup> s. – Edification du bâtiment datée de la fin du 1<sup>er</sup> s. de notre ère au-dessus d'une ancienne rue longeant le forum, désaffectée vers 80–100 apr. J.-C. D'après les données de fouille, la mosaïque daterait d'un deuxième état de construction (deuxième quart ou milieu 2<sup>e</sup>). Le deuxième état correspond à une rénovation de la pièce (surélévation du sol de 80 cm et installation d'un escalier pour entrer au nord du bâtiment). Un édifice probablement identique est construit (milieu 2<sup>e</sup> s. ?) au nord de celui-ci, lui faisant face de l'autre côté de la rue. Le sondage n'a pas permis de dire s'il était lui aussi décoré d'un pavement. – 125–150 apr. J.-C.

BPA 45, 2003, 164–166, ill. p. 166 ; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, 9–25 et 40–45, ill. p. 13, 15–17 et 44 ; Goffaux 2010, 12–13, ill. p. 12 ; Delbarre-Bärtschi 2012c, 70–73, ill. p. 70.

## 6. Baden AG, Aquae Helveticae

*Vicus.*

Gonzenbach 1961, 79–80, n° 6 ; Doppler 1976 ; SPM V, en particulier p. 368–369 .

### 6.2 Baden AG, Stadthof, thermes (fig. 47)

CN 1070, 666 000/259 265. – L'édifice de bains, alimenté par une source d'eau chaude, a été l'objet d'une nouvelle fouille en 1967, puis entre 2010 et 2012.

Gonzenbach 1961, 79, n° 6.2 ; Wiedemer 1968, 83–93, plan p. 90 ; 1969, 45–55, plan p. 49 ; Doppler 1976, 12–16, plan p. 9 ; Manderscheid 1988, 72, plan p. 66 ; AAS 96, 2013, 192–193, avec mention de la biblio. antérieure.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 79, n° 6.2 ; Wiedemer 1968, 83 ; 1969, 45 ; Doppler 1976, 14.

### 147. Bellach SO, Franziskanerhof

CN 1127, 605 150/229 260. – Les bains d'une villa ont été fouillés en 1980–1982.

ASSPA 66, 1983, 274–275 ; Fluri et al. 1990, 16–21.

#### Mosaïque I (tesselles)

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn. – 1981–1982. – Découverte de tesselles. – Etat actuel : 2 tesselles en verre. Couleur : vert. Matériau : verre.

Fluri et al. 1990, 20.

## 8. Bern-Bümpliz BE, Kirchhügel-Friedhof (fig. 48)

CN 1166, 596 550/198 850. – La villa a été fouillée depuis 1760 environ aux abords de l'église et dans le cimetière. De nouvelles fouilles (1970–1971 ; 1976–1977) à 150 m au sud de cette zone ont prouvé que la villa s'étendait également de ce côté. De nouvelles investigations ont eu lieu dans et autour de l'église en 1962–1963, 1968–1971, 1977, 1991, 1996–1997 et 1999.

Gonzenbach 1961, 81, n° 8 ; ASSPA 51, 1964, 107–108 ; 57, 1972–1973, 292–293 ; Bacher 1994, 397–414, plans p. 399–400 ; ASSPA 83, 2000, 231, avec mention des chroniques antérieures ; AKBE 6A, 2005, 172–177, plan p. 173.

#### Mosaïque I (pl. 29, 3)

1759 (ou 1760 ?) ; 1812 ; 1818 ; 1963. – Pièce dans la partie sud-ouest du bâtiment (dimensions ?). – Découverte en 1963 des restes laissés in situ lors des fouilles précédentes. – Etat actuel : in situ, prélevé ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Sur la partie découverte en 1963, la mosaïque se compose de deux tapis. L'un d'eux (tapis 1) décorait-il une exèdre rectangulaire ou une partie plus étroite de la pièce ? – Bande de raccord : bande noire (env. 18 rangs). – *Tapis 1* : Bordure : filet triple blanc. – Champ : quadrillage de bandes noires à carré d'intersection blanc<sup>978</sup>, déterminant des rectangles blancs avec rectangle noir emboîté, timbré en son centre d'une croissette blanche (5 tesselles). – *Tapis 2* : Bordure : filet triple blanc, bande noire (7 rangs), filet triple blanc, bande noire (4 rangs), filet double puis triple blanc, bande noire (4 rangs), filet triple blanc. Ligne d'ogives blanches juxtaposées<sup>979</sup>, au trait, sur fond noir. – Champ : damier de triangles isocèles rectangles noirs et blancs.

Le quadrillage de bandes noires à carré d'intersection blanc est très répandu au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Italie et au sud de la Gaule<sup>980</sup>. Il est inconnu sur le territoire suisse. Les parallèles précoces de ce motif, ainsi que la bande de raccord noire indiquent peut-être une datation assez haute pour ce pavement. – 1<sup>er</sup>–2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 81, n° 8 I ; ASSPA 51, 1964, mention p. 108 ; 57, 1972–1973, 292 ; Bacher 1994, 397 et 404–406, ill. p. 405–406 ; Bolliger Schreyer 2006, 32 ; Delbarre-Bärtschi 2012a, 380.

#### Mosaïque II

Pièce située dans la partie ouest du bâtiment (au nord de M I et M III).

Gonzenbach 1961, 81, n° 8 II ; Bacher 1994, 397.

#### Mosaïque IIa

Gonzenbach 1961, 81, n° 8 IIa ; Bacher 1994, 400 ; Bolliger Schreyer 2006, 30–31, ill. p. 31.

#### Mosaïque III

Pièce à l'est de M I (dimensions) ?

Gonzenbach 1961, 81, n° 8 III ; Bacher 1994, 398 et 402.

### 13. Bösingén FR (fig. 49)

CN 1185, 583 970/193 720. – *La villa a été fouillée à de nombreuses reprises* (1879, 1906, 1950, 1980, 1983, 1994, 1996–2000 et 2004–2006). Des découvertes fréquentes de tesselles ou de fragments sont mentionnées lors des différents sondages. Ces fragments et tesselles appartiennent probablement à 3 ou 4 pavements distincts. L'occupation du bâtiment s'étend du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 83, n° 13 ; AF ChA 1983, 34–49, plan p. 35 ; 1994, 17–18, plan p. 18 ; 1996, 18–21, plan p. 19 ; AAS 91, 2008, 196, avec mention de la biblio. antérieure.

#### Mosaïque I

Détruit ? – 1950. Fouille au sud de la chapelle du cimetière. – Pièce : 8.5x7 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur *hypocauste*. – Découverte de tesselles. – Etat actuel : détruit ?

Gonzenbach 1961, 83, n° 13 ; AF ChA 1983, 34.

#### Mosaïque II (pl. 30, 1)

Dépôt SAEF, Fribourg. – 1879 (?) ; 1997. Fouilles à proximité de l'église St-Syrus en 1879. Fouilles au sud de la laiterie qui a remplacé l'église St-Syrus en 1997. – Pièce : 6 (?)x>2 m. Mosaïque : idem ? – Découverte d'une mo-

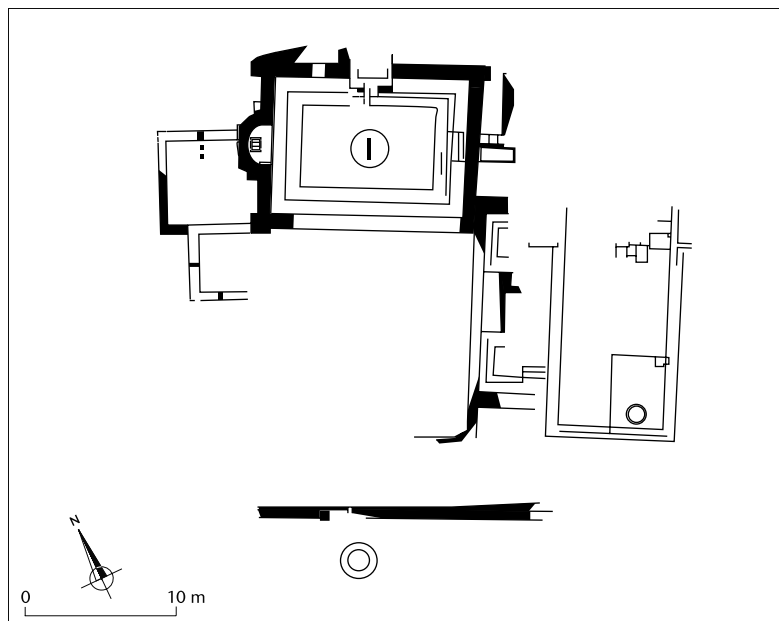


Fig. 47 6.2 Baden. Kantonsarchäologie Aargau.

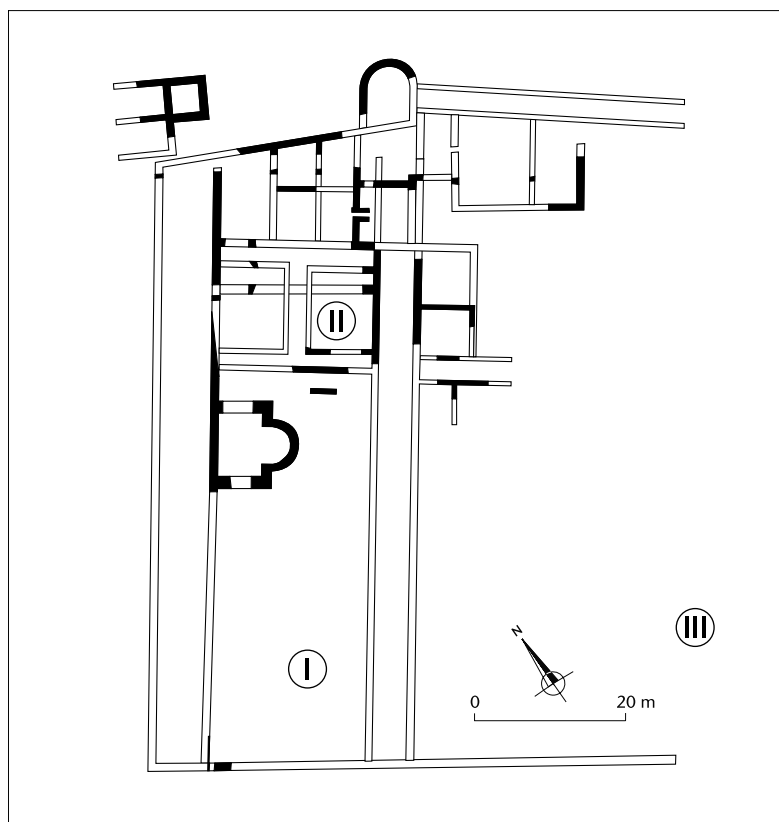


Fig. 48 8. Berne-Bümpliz. Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

976 Balmelle *et al.* 1985, pl. 146, g.

977 Parking de la Mairie : Guilhot *et al.* 1992, 108–110. Mosaïque de Neptune (Collège de Lumières) : mosaïque inédite découverte partiellement en 1971 (Guilhot *et al.* 1992, 110), puis en 2004 (Darmon 2006a, 102–104).

978 Balmelle *et al.* 1985, pl. 142, a (var.).

979 Balmelle *et al.* 1985, pl. 49, h (var.).

980 pour ce motif : Recueil Gaule III, 3, 233–234, n° 772.

saïque en 1879, détruite pierre à pierre par les enfants du village. Découverte de l'angle sud-est d'un pavement in situ en 1997. S'agit-il d'une partie du pavement détruit en 1879 ? – Restauration : fragment (113×68 cm) prélevé et mis sur panneau. – Etat actuel : 1 panneau.

Tesselles : 0,7×0,8–1,1×1,1 cm (ht. 0,5–1 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bordure) : 1×1–1,5×1,5 cm (ht. 0,5–1 cm), 40/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : non visible.

Bande de raccord blanche (env. 9 rangs, tesselles plus grandes). – Bordure (angle de la bordure sur le panneau) : bande noire (6 rangs), ligne d'ogives juxtaposées tangentes noires sur fond blanc, filet triple blanc, filet triple noir. – Champ : rinceau avec fleurons cordiformes polychromes sur fond blanc.

Le motif de bordure, formé d'ogives juxtaposées, est fréquent sur les pavements suisses. Il apparaît dès le milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et est particulièrement représenté dès la fin du 2<sup>e</sup> s.<sup>981</sup> – Fin 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

AF ChA 1983, 34 ; AAS 90, 2007, 163.

### Mosaïque III

Dépôt SAEF, Fribourg. – 1906 ; 1980 ; 1983 ; 1985 ; 1994 ; 1996 ; 1997. Fouilles au nord et à l'ouest de l'église actuelle. – Pièce : >80 (?)×6 m. Mosaïque : idem ? L'ensemble des fragments et tesselles trouvés dans ce secteur (entre 1906–1997) provient probablement d'une mosaïque décorant le portique. En 1983, deux fragments de mosaïque (laissés in situ, perdus ?) ont été trouvés au-dessus des fragments de peinture murale (plafond du cryptoportique). La mosaïque couvrirait sans doute la totalité du portique (étage supérieur). – Etat actuel : 35 petits fragments et 12 fragments encollés. Quatre palettes de tesselles (couleurs : blanc, noir, jaune et rouge ; matériaux : pierre, terre cuite).

Tesselles : 1,2×1,5–1,6×2 cm (ht. 1–1,5 cm), 30/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1–2 cm), mortier rose homogène très friable (3–3,5 cm).

La peinture murale du cryptoportique date de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les tesselles en calcaire jaune sont parfaitement identiques à celles trouvées à Avenches sur plusieurs bordures de pavement. Ces pavements datent tous de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> s. et pourraient être l'œuvre d'un même atelier. Dans ce cas, il n'est pas improbable que la mosaïque de Bösinggen ait présenté elle aussi une bordure jaune et qu'elle ait été posée par l'atelier avenchois. – 150–200 apr. J.-C. ?

AF ChA 1983, 34, 37–38 et 41, ill. p. 41 ; 1994, 17 ; 1996, 20.

### 15. « Boncourt JU, L'Eglise des Templiers »

D'après J. D. Demarez (Demarez 2001), les vestiges de Boncourt décrits par Quiquerez, seraient en fait ceux de la commune voisine de Buix (Buix 21). Une confusion aurait été faite par Quiquerez entre le lieu-dit « L'Eglise des Templiers » de Boncourt et le couvent des Templiers de Buix. Les deux sites ne sont distants que de 450 m.

Gonzenbach 1961, 84, n° 15 ; Demarez 2001, 74.

### 20. Buchs ZH, Muracher (fig. 50)

CN 1071, 675 175/257 150. – *Après les découvertes du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> s.*, le bâtiment principal de la villa sera entièrement fouillé dans les années 1970. Diverses constructions en bois ont été dégagées en 1996 dans la pars rustica. Nouvelles fouilles en 2008 et 2009. L'occupation se poursuivra des années 20 apr. J.-C. jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s.

Gonzenbach 1961, 86–87, n° 20, plan p. 87 ; SPM V, en particulier p. 372 ; Horisberger 2004, texte, plan p. 234 ; AAS 93, 2010, p. 242.

### Mosaïque I

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1759 ; 1973. Fouilles du bâtiment principal (1973). – Découverte de nombreuses tesselles, sans nouveau fragment.

Gonzenbach 1961, 86, n° 20 I ; pl. 27 ; Horisberger 2004, 16–18 et 233–235, ill. p. 235.

### Mosaïque II (pl. 30, 2)

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1759 ; 1848 ; 1973. Fouilles du bâtiment principal (1973). – Découverte d'un fragment de bordure et de tesselles en 1973. – Restauration : fragment prélevé.

Le fragment correspond à l'angle nord-est du pavement, bien documenté par les dessins de 1759.

Gonzenbach 1961, 86–87, n° 20 II ; pl. 27 ; Horisberger 2004, 16–18 et 233–235, ill. p. 16–18 et 234.

### Mosaïque III (pl. 30, 3)

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1973 (?). Fouilles du bâtiment principal. – Pièce : ? Mosaïque : ? Dans une des pièces (26 ou 27) de la risalite sud-est ? – Découverte d'une grande concentration de tesselles et de petits fragments dans la démolition des pièces 26 et 27. L'emplacement d'origine de la mosaïque n'est pas connu. – Etat actuel : petits fragments et tesselles.

Tesselles : 0,7 cm, 130/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc, polychrome. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,3 cm), mortier de brique pilée (1,5–2 cm), mortier de chaux avec cailloux.

Fragments polychromes avec motifs indéterminés. Seul un filet pointillé noir et blanc est reconnaissable.

Horisberger 2004, 235–236, ill. p. 236.

### Mosaïque IV (tesselles)

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1973 (?). Fouilles du bâtiment principal. – Dans une des pièces de l'aile sud-est de la villa, découverte d'une grande concentration de tesselles. – Etat actuel : tesselles.

Tesselles : env. 1,3 cm. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : mortier de brique pilée.

Mosaïque noire et blanche ? Il est probable que le sol de la pièce ait été en contact régulier avec de l'eau (bains ?), les tesselles étant directement posées dans le mortier de tuileau (sans lit de chaux).

Horisberger 2004, 236.



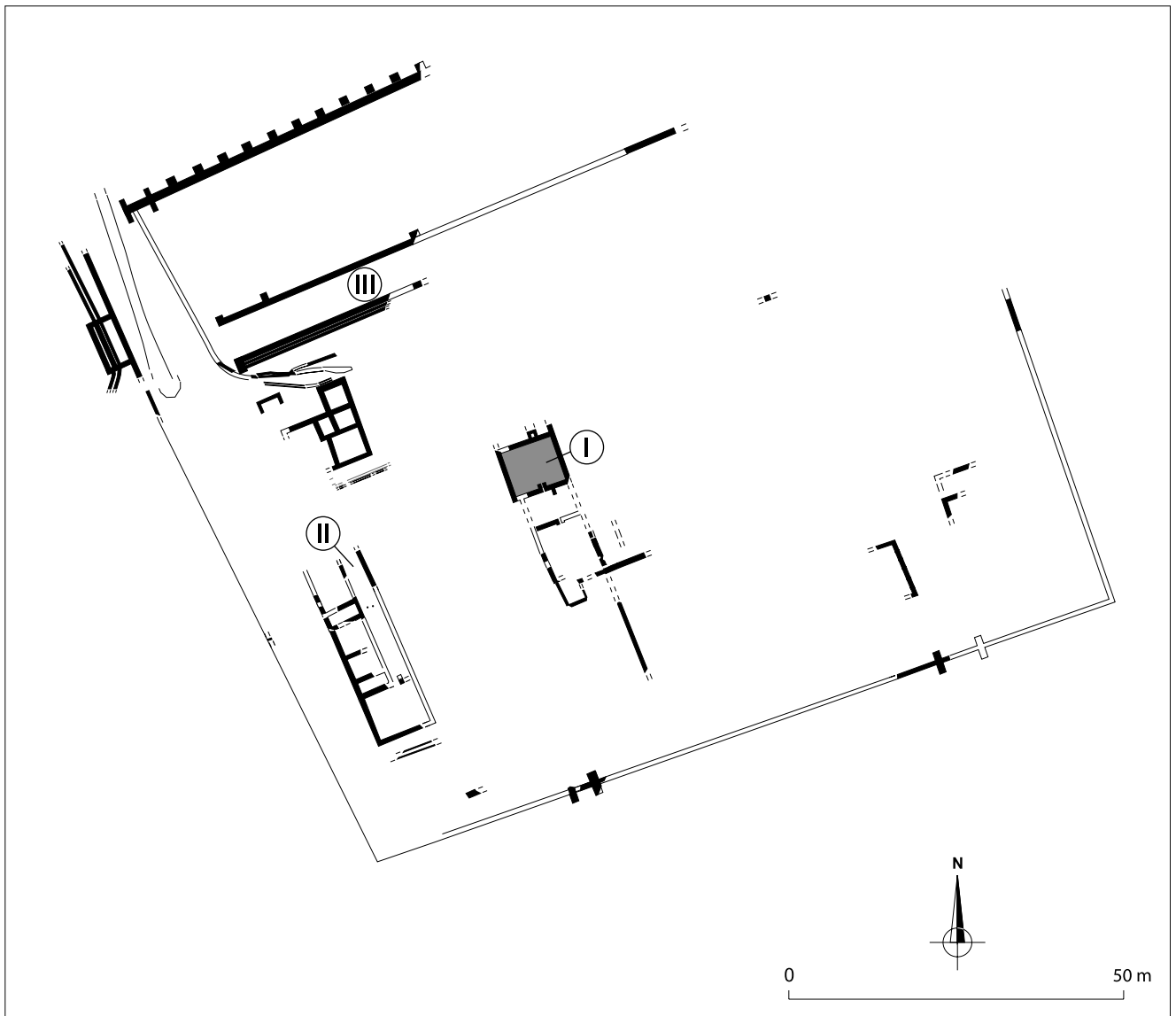


Fig. 49 13. Bösingen. Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

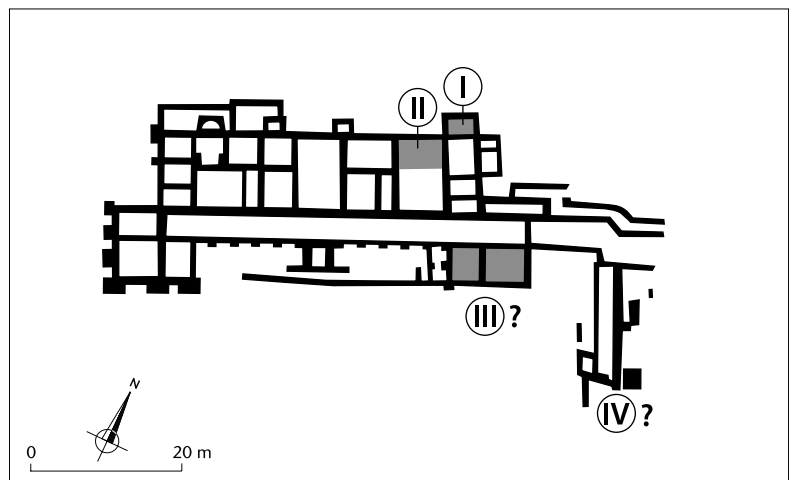


Fig. 50 20. Buchs ZH. Kantonsarchäologie Zürich.

981 voir aussi Schmid 1993, 194.

## 21. Buix JU, Prairies dessous, Parcelles 190 et 191 (fig. 51)

CN 1065, 568 920/259 340. – Plusieurs bâtiments d'une villa dont l'importance reste à définir ont été mis au jour. L'occupation de l'édifice s'étendrait du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le plan correspondrait à un vaste établissement se développant longitudinalement selon un axe central (plan le plus souvent observé dans les grandes villae de Suisse : Seeb et Vicques). Ces villae présentent une séparation nette entre la pars urbana et la pars rustica. Le bâtiment ouest (M I et II) appartiendrait à la partie résidentielle de la villa. Les cinq pièces ayant pour centre la pièce W. I, servaient peut-être de salles d'apparat ou éventuellement de pièces de bain. Les salles semblent avoir eu des durées d'utilisation assez longues en raison des travaux de réfection attestés. Gonzenbach 1961, 88, n° 21 ; Schifferdecker 1993, 39–41 ; ASSPA 77, 1994, 194–195, plan p. 195 ; Peter 1994, texte, plan p. 16–17, mentions des mosaïques p. 11 et 62–67 ; 1995, 25–32, plan p. 26 ; ASSPA 83, 2000, 233 ; Demarez 2001, 40, 43–44 et 76–77, plan p. 40 ; SPM V, en particulier p. 372.

### *Bâtiment principal (pars urbana)*

#### **Mosaïque I (pl. 30, 4–5)**

In situ ou détruit ? – 1993. Fouille de sauvetage (canalisations des eaux usées). – Pièce : 10.8×7.4 m. Mosaïque : idem. Grande pièce centrale (W. I) de la partie nord de la pars urbana. – Découverte d'un sol en opus signinum. Au centre de la pièce, restes d'un motif en opus sectile (1.60×1.60 m). – Etat actuel : in situ ou détruit ?

Tesselles : 2×2 cm (ht. 2,5 cm). Couleur : noir. Matériau : pierre. – Opus sectile : losanges et triangles en roche importée veinée de rouge rappelant le marbre. – Lit de pose : calcaire concassé lié au mortier de chaux (20 cm), hérisson de blocs de calcaire et de fragments de tuile. Lit de pose (opus sectile) : mortier de tuileau finement broyé (1 cm).

Bordure : bande de mortier de 50 cm sans décor. – Champ : semis régulier (tous les 15 cm) de crustae noires en cabochons sur opus signinum (mortier blanchâtre)<sup>982</sup>. – Motif central (opus sectile) : au moins 1.6×1.6 m, opus sectile composé de losanges de marbre (?) et autres matériaux similaires imbriqués. Damier de losanges, autres motifs ?

La technique de l'opus signinum à décor de crustae ou de croissettes est notamment utilisée à Besançon et en Côte d'Or (Brochon). Ces pavements ont aussi bien été posés au début du 1<sup>er</sup> apr. J.-C., qu'au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> s.<sup>983</sup>. La présence à Buix de sols en opus signinum à semis géométriques serrés dans la partie ouest et l'emploi de motifs décoratifs plus élaborés pourraient être considérés, par rapport aux exemples régionaux de même époque qui présentent des décors plus simples, comme un élément archaïsant dans l'élaboration des pavements. L'association de l'opus signinum et de l'opus sectile est diffusée à partir du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cet emploi témoignerait aussi d'un certain conservatisme dans la composition du tapis de la salle W. I.<sup>984</sup> – Edification dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ? – 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

Schifferdecker 1993, 40 ; ASSPA 77, 1994, 195 ; Peter 1994, 19–22, 55, 57–60 et 114, ill. p. 19–20, 22, 57 ; 1995, 26–32.

#### **Mosaïque II (pl. 31, 1)**

In situ ou détruit ? – 1993. Fouille de sauvetage (canalisations des eaux usées). – Pièce : 5.4×3.6 m. Mosaïque : idem. Petite pièce (W. II) de la partie nord de la pars urbana, contiguë à M I. – Découverte d'un sol en opus signinum. La surface du sol était recouverte d'une fine pellicule de mortier de poudre de tuileau témoignant de sa réfection. – Etat actuel : in situ ou détruit ?

Crustae : 2×2 cm (ht. 2,5 cm). Couleur : noir. Matériau : pierre. Tesselles : 1×1 cm (ht. 1,5 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : idem M I.

Bordure : bande de mortier de 50 cm sans décor. – Champ : semis régulier (tous les 10 cm) de crustae noires en cabochons et de croissettes (4 tesselles noires et une blanche au centre) sur opus signinum (mortier blanchâtre)<sup>985</sup>.

L'alternance de crustae et de croissettes semble moins fréquente que le semis de crustae. Elle apparaît cependant à Nyon (86.4 IV–V), sur quelques pavements italiens et sur un sol, au moins, de Besançon, daté de la fin du 2<sup>e</sup> s.<sup>986</sup> – Edification dès le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ? – 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

Schifferdecker 1993, 40, ill. p. 40 ; ASSPA 77, 1994, 195 ; Peter 1994, 22–23, 58–60 et 114, ill. p. 22–23 et 59 ; 1995, 26–32, ill. p. 29 ; Demarez 2001, 42, ill. p. 42.

#### **Mosaïque III ?**

In situ ou détruit ? – 1993. Fouille de sauvetage (canalisations des eaux usées). – Pièce : 5×3.6 m. Mosaïque : idem ? Pièce rectangulaire (W. V) dans le prolongement ouest de M II. – Découverte le long du mur nord d'un béton de sol en calcaire concassé lié en mortier de chaux. Sol de même nature que les deux précédents (M I et M II) ? – Etat actuel : in situ ou détruit ?

Lit de pose : idem M I.

Semis régulier de crustae sur fond d'opus signinum ?

Peter 1994, 24 et 114 ; 1995, 26–28.

#### **Mosaïque IV ?**

In situ ou détruit ? – 1993. Fouille de sauvetage (canalisations des eaux usées). – Pièce : 5×3.6 m. Mosaïque : idem ? Pièce rectangulaire (W. III) au nord de M I. – Découverte d'un radier de sol en cailloux calcaires sur lequel subsistaient des vestiges de revêtement en cailloutis et mortier de chaux : sol en terrazzo-signinum ? – Etat actuel : in situ ou détruit ?

Lit de pose : voir ci-dessus.

Opus scutulatum sur fond d'opus signinum<sup>987</sup> ?

Peter 1994, 25 et 114, ill. p. 26 ; 1995, 26–28.

### *Bâtiments est (annexes de la pars urbana ou pars rustica)*

#### **Mosaïque V**

In situ ou détruit ? – 1993. Fouille de sauvetage (canalisations des eaux usées). – Pièce : 10.5×11 m. Mosaïque : idem. Bâtiment ou salle presque carrée (E. I). – Sol en « terrazzo-signinum » très bien conservé. – Etat actuel : in situ ou détruit ?

Lit de pose : terrazzo en calcaire concassé et tuileaux liés par un mortier de chaux maigre, radier de cailloux calcaires.

Opus scutulatum sur fond d'opus signinum.

Peter 1994, 30, 32, 58–60 et 114, ill. p. 32 ; 1995, 26–28.

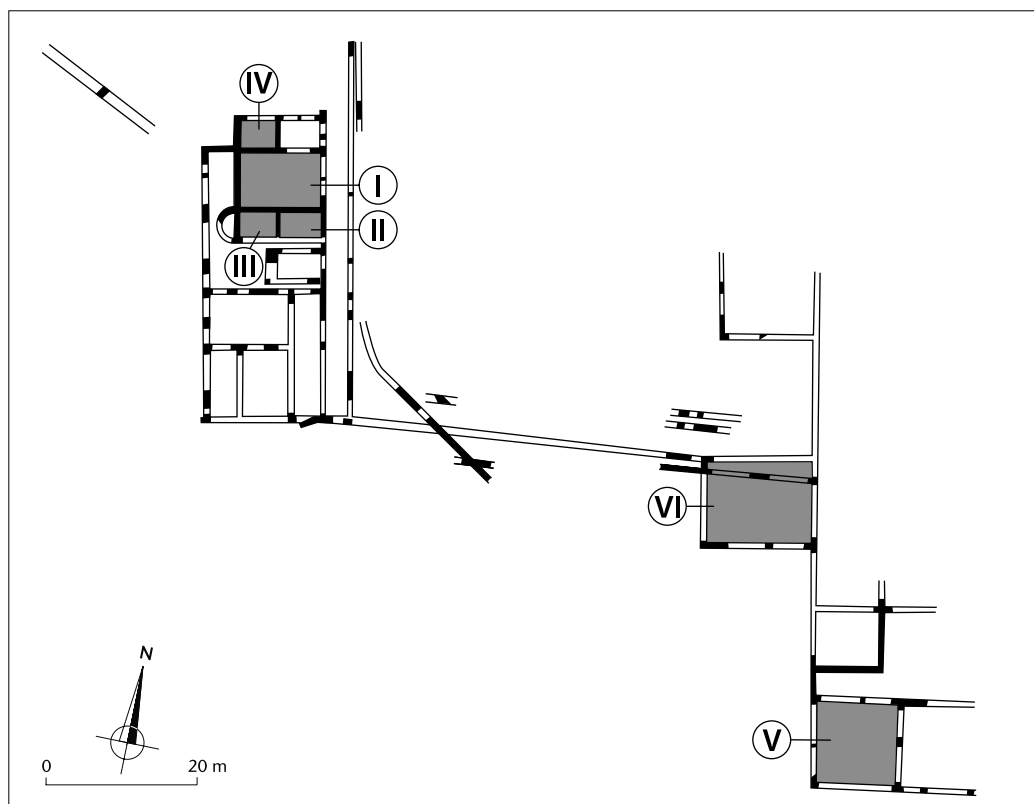


Fig. 51 21. Baux. Office de la Culture, Sections d'archéologie et de Paléontologie Porrentruy, d'après Peter 1995, 26.

#### Mosaïque VI

In situ ou détruit ? – 1993. Fouille de sauvetage (canalisations des eaux usées). – Pièce : 14×10.8 m. Mosaïque : idem ? Bâtiment rectangulaire (E. II). – Lambeaux d'un sol en « terrazzo-signinum » partiellement établi sur un mur arasé (M 54). – Etat actuel : in situ ou détruit ?

Lit de pose : idem M V ?

Opus scutulatum sur fond d'opus signinum.

Peter 1994, 30, 33, 58–60 et 114, ill. p. 33 ; 1995, 26–28.

#### 26.1 (Le Châtelard) Montreux VD, Baugy

CN 1264, 558 050/144 300. – La villa a été construite en terrasse (quatre paliers minimum), formant un complexe architectural de grande superficie (>4000 m<sup>2</sup>). Les fouilles de sauvetage effectuées en 1987 (construction d'une maison) et en 1990 (construction d'un immeuble avec parking souterrain) ont permis de mettre au jour l'annexe nord et de compléter le plan du *bâtiment thermal fouillé en 1906*. Les mosaïques (M I et II), mises au jour au 19<sup>e</sup> s., décoraient le corps principal de la villa. L'ensemble de cette dernière semble avoir subi de grandes transformations entre 150 et 200 apr. J.-C., date probable de la construction des mosaïques.

Gonzenbach 1961, 89–91, n° 26.1 ; Morel 1988b, 204–208, plan p. 205 ; ASSPA 74, 1991, 267, plan p. 267.

#### Mosaïque I

Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (transformations de la villa).  
Gonzenbach 1961, 89, n° 26.1 I ; pl. 41 ; Morel 1988b, 204–205 et 207 ; ASSPA 74, 1991, 267.

#### Mosaïque II

Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (transformations de la villa).  
Gonzenbach 1961, 90–91, n° 26.1 II ; pl. 41 ; Morel 1988b, 204–205 et 207 ; ASSPA 74, 1991, 267.

#### 27. Châtillon FR, La Vuardaz

CN 1184, 553 500/187 300. – La villa (dont on ne connaît pas le plan) a été fouillée en 1863–1866 et en 1917. Des campagnes de sondages ont eu lieu en 1993 et 1995, puis une fouille en 2001–2002. La fréquentation du site se situe entre la première moitié du 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> s.

982 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, e.

983 concernant ce motif : Vassal 2006, 48–49 ; Peter 1995, 28–29. Pour les exemples de Besançon, nous tenons à remercier C. Munier, archéologue à l'INRAP de Besançon, qui nous a fourni les informations nécessaires sur les pavements découverts lors des fouilles récentes.

984 pour l'analyse des sols en *opus signinum* et pour les parallèles : Peter 1995.

985 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, e et g (var.).

986 Donderer 1986, 139 et 186.

987 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, a.

apr. J.-C. Des traces d'occupation de la Tène finale ont été trouvées. D'autres décors ont été découverts en remblai : un fragment d'enduit peint (blanc ou rouge pompéien), un fragment d'un labrum, un bassin d'agrément ou vasque de décoration.

Gonzenbach 1961, 92, n° 27 ; AF ChA 1993, 15–18 ; ASSPA 77, 1994, 195–196 ; 86, 2003, 233 ; CAF 5, 2003, 228.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 92, n° 27.

#### Mosaïque II (pl. 31, 2)

Dépôt SAEF, Fribourg, ancien inv. 4766. – Année de découverte ? – Etat actuel : 2 fragments.

Tesselles : 0,9×1,1–1,4×1,6 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc (env. 0,5 cm), mortier disparu.

Peltes noires sur fond blanc ?

Inédit.

#### Mosaïque III (idem M II ?)

Dépôt SAEF, Fribourg ? – Août–septembre 1993. Sondages dans une zone de remblai, probablement à quelques mètres de l'édifice. – Découverte de tesselles polychromes et de petits fragments en remblai. – Etat actuel : 9 petits fragments ainsi qu'env. 100 tesselles polychromes, surtout blanches et grises et 1 tesselle en verre bleu.

Couleurs : noir, gris, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

AF ChA 1993, 16 ; ASSPA 77, 1994, 196.

#### Mosaïque IV (idem M I et/ou M III ?)

Dépôt SAEF, Fribourg. – Octobre 2001. Fouille programmée (aménagement d'un nouveau quartier d'habitation). – Découverte d'un fragment de mosaïque. – Etat actuel : 1 fragment (5×5 cm) ainsi que 3 tesselles en verre (bleu et vert).

Tesselles : 0,6×0,7–1,1×1,2 cm (ht. 0,8–1 cm), 65/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose rose (non discernable du mortier), mortier rose avec petits morceaux de brique et de chaux (1,5 cm), mortier rose avec petits morceaux de brique et petits cailloux noirs (1,5–2 cm).

Bande blanche (4 rangs).

ASSPA 86, 2003, 233 ; CAF 5, 2003, 228.

### 29. Cheseaux-Morrens VD, Le Buy et Montagny

CN 1223, 536 870/160 050. – *Villa partiellement fouillée.*

Gonzenbach 1961, 92–93, n° 29, plan p. 93 ; Raymond 2009, texte, plan p. 10.

#### Mosaïque I (pl. 31, 3)

Gonzenbach 1961, 92–93, n° 29 ; pl. 26 ; Delbarre-Bärtschi 2009, 47–50, ill. p. 47.

#### Mosaïque II, III et suiv.

Gonzenbach 1961, 93, n° 29 ; Delbarre-Bärtschi 2009, 47–48.

### 30. Chézard NE, Aux Morgiers

CN 1144, 560 250/211 975. – Quelques sondages ont été effectués en 1870 et 1929. Plusieurs sols (?) en mosaïque sont mentionnés (Degen 1980).

Gonzenbach 1961, 94, n° 30, plan p. 94 ; Degen 1980, 156, plan p. 156, mention de mosaïques p. 156 ; Egloff 1989, 130 ; Evard 1998, 15.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 94, n° 30 ; Evard 1998, 15.

### 31. Chur GR

#### 31.2 Chur GR, St. Stephan (fig. 52)

CN 1195, 759 000/190 000. – Au nord-est du domaine se trouvent les fondations de l'église St-Etienne (St. Stephan) de Coire. Ce lieu de culte servait de sépulture aux évêques. Un caveau funéraire, situé sous l'église, s'enfonce dans le versant du Mittelberg, au nord-est de la cathédrale. Le caveau funéraire date probablement de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> s. A peine achevé, il a été surmonté de l'église de type basilical avec une large abside pourvue d'un banc pour le clergé. Au centre se trouvait probablement un trône d'évêque. Le caveau comporte une voûte en berceau et des murs peints de fresques ornementales et figuratives. L'église sera détruite par un incendie au plus tard en 1538–1539. Après la réorganisation des provinces sous Dioclétien, Coire est jusqu'aux environs de l'an 600 apr. J.-C. sous l'autorité de Milan. Coire restera un siège épiscopal.

Sennhauser 1974, 18, 26 et 33, plan p. 33 ; Sulzer/Claussen 1978, texte, plans p. 20 et 22 ; pl. III ; Dalbert 1982, 26 ; Baumgartner/Bär 1992, 89 ; Clavadetscher 1993, 196–197, plan p. 197 ; SPM VI, en particulier p. 383–384.

#### Eglise

#### Mosaïque I (pl. 32, 1–3)

Abri de protection sous la cour de l'école cantonale, à côté du caveau. – 1851 ; 1955. Fouilles de F. von Quasts (1851), fouilles de l'église et du caveau (1955). – Pièce : 7×4.5 m (abside). Mosaïque : bande de 1.1 m de large longeant le mur de l'abside. Déambulatoire de l'église St-Etienne. – Découverte d'une mosaïque polychrome dans le déambulatoire de l'église en 1851. Découverte de nombreux petits fragments en démolition (dans l'annexe sud et en remplissage du caveau) et du lit de pose du pavement en 1955. – Restauration : pose des cinq fragments découverts en 1851 dans un abri de protection, sous la cour de l'école cantonale, à côté du caveau. Les fragments sont contenus dans un nouveau mortier à base

de sable (mortier gris-jaune), et insérés dans un sol en béton restituant la forme probable du déambulatoire et du banc qui bordait l'intérieur du pavement. – Etat actuel : 5 grands fragments (<173×88 cm) et nombreux autres petits fragments. Abri en béton, sous le sol, devant l'amphithéâtre de l'école cantonale.

Tesselles : 0,6×0,7–1,5×1,6 cm, 40–60/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, vert, rouge-brun, rose, gris, blanc. Matériaux : pierre, marbre (blanc). – Lit de pose : lit de pose rouge (?), mortier de chaux avec brique pilée (4–5 cm).

Bande en tessellatum (env. 1.1 m de large) formant un arc de cercle, probablement constituée de quatre grands panneaux (env. 1.9 m de long au fond de l'abside), séparés par des zones intermédiaires (env. 60 cm de large vers le fond de l'abside). Le tout est dessiné en filet double blanc. L'exécution de l'ensemble est assez peu soignée.

– **Panneaux** : Bordure : paire de sinusoides croisées, blanches (filet double) sur fond noir, en lacis<sup>988</sup>. Au centre, l'espace circulaire est rouge, parfois mélangé à du gris. – **Champs** (panneaux 1 et 4) : cercles sécants, déterminants des quatre-feuilles et des carrés incurvés noirs<sup>989</sup>. Deux quatre-feuilles par panneau. Chaque fuseau est dessiné par un filet triple blanc et rempli de noir et de gris. Point blanc au centre des quatre-feuilles. Le centre des carrés incurvés est matérialisé par un cercle, dessiné d'un filet blanc et rempli de rouge. En bordure du panneau se trouvent des demi-cercles blancs et rouges au centre des demi-carrés incurvés. – **Champs** (panneaux 2 et 3) : deux roues de peltes autour d'un cercle sur fond noir. Les peltes sont dessinées par un filet double blanc et remplies, à choix, de rouge ou de noir. Cercle central : filet simple blanc puis remplissage rouge avec noir. Espaces intermédiaires entre les peltes et le cercle central : noir et rouge avec du gris. – **Zones intermédiaires** : Rinceau de lierre<sup>990</sup> blanc sur fond noir, les feuilles remplies de rouge.

Les motifs de ce pavement se rapprochent de ceux d'édifices chrétiens du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> s. apr. J.-C. en Italie du Nord, notamment à Bergame, Vérone, Brescia et Aquileia<sup>991</sup>. Une paire de sinusoides croisées se trouve également sur l'un des pavements du groupe épiscopal de Genève (50.5 IV), daté du 6<sup>e</sup> s. – Fin du 5<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Sennhauser 1974, 26 ; Sulzer/Claussen 1978, 18, 29, 47–53, 91–94, 168 et 176, ill. p. 48–51 ; Dalbert 1982, 26, ill. p. 26 ; Baumgartner/Bär 1992, 89, ill. p. 89 ; Clavadetscher 1993, 196–197, ill. p. 197.

### Mosaïques II et III ?

Archäologischer Dienst des Kantons Graubünden ? – 1955. Fouilles de l'église et du caveau St-Etienne. – Pièce : ? Mosaïque : ? Annexe nord ? Partie de l'église ? – Découverte de tesselles dans la démolition de l'annexe nord. – Etat actuel : ?

Tesselles : 1,2×1,2–1,4×1,4 cm. Couleurs : noir, rouge, jaune-rose, gris, blanc. Matériaux : pierre, marbre (blanc). – Lit de pose : ciment de brique rose (pour une partie des tesselles) et mortier de chaux gris (pour l'autre partie). Les tesselles proviennent probablement de deux mosaïques différentes.

Les tesselles de ces pavements sont très semblables à celles de M I (pose simultanée par le même atelier ?).

Fin du 5<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Sulzer/Claussen 1978, 32, 34, 47–48 et 83, ill. p. 83 ?

### Caveau funéraire

#### Mosaïque IV (pl. 32, 4–5)

In situ. – 1955. – Mosaïque : 2×? m. Partie inférieure d'une mosaïque décorant la paroi de l'absidiole du caveau funéraire. – Etat actuel : 2 fragments in situ.

Tesselles : 0,5×0,7–1×1 cm, 150–200/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, bleu, vert, jaune, blanc. Matériaux : pierre, verre.

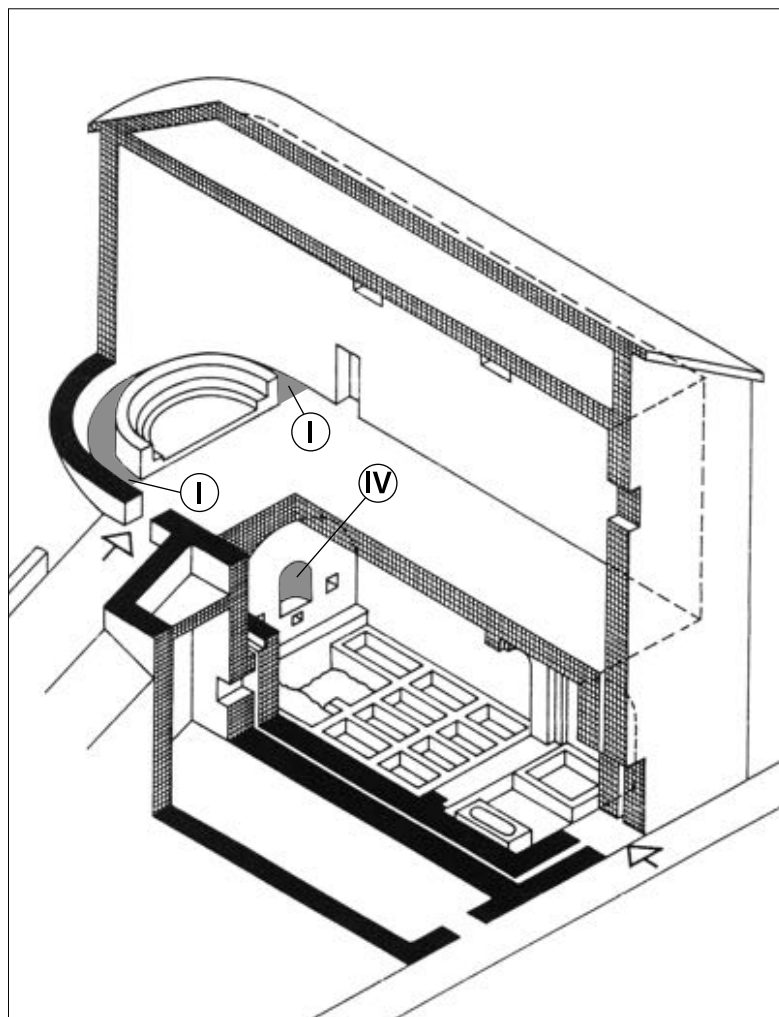


Fig. 52 ■ 31.2 Chur, église St-Etienne. D'après Sulzer/Claussen 1978, 22.

Bordure (inférieure) : filet simple blanc, filet simple noir (tesselles en pierre). – Champ (partie inférieure) : de chaque côté du centre apparaissent deux traits obliques bleus (deux vers la droite et deux vers la gauche), matérialisant certainement les quatre fleuves dévalant les pentes du Mont Paradis. Sur le Mont, au centre de l'absidiole, se trouvait vraisemblablement le Christ figuré ou symbolisé par un agneau.

Le seul élément de décor conservé sur cette mosaïque, illustrant le Mont Paradis et les quatre fleuves qui s'en échappent, apparaît sur les mosaïques pariétales des absides de S. Vitale à Ravenne et de SS. Cosma e Damiano à Rome, toutes deux datées de la première moitié du 6<sup>e</sup> s.<sup>992</sup> – Fin du 5<sup>e</sup>–début du 6<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Sulzer/Claussen 1978, 24, 108–109, 132–136 et 176, ill. p. 24, 108–109, 133, 135 et 176 ; Clavadetscher 1993, 196.

988 Balmelle *et al.* 1985, pl. 68, b.

989 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237–238 (var.).

990 Balmelle *et al.* 1985, pl. 64, d.

991 concernant ces exemples : Sulzer/Claussen 1978, 52.

992 concernant ces éléments : Sulzer/Claussen 1978, 132–136.



### 32. Colombier NE, Château (fig. 53)

CN 1164, 556 200/201 850. – *La villa de Colombier*, parmi les plus grandes d'Europe, est doté d'un petit édifice de bains isolé situé au sud-est, en contrebas de la construction principale. Un autre édifice de bains se trouvait dans le bâtiment principal de la villa. De nombreux agrandissements et remaniements du bâtiment entre la première moitié du 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C., principalement quatre périodes de construction, ont été relevés. Les mosaïques proviennent pour une part du petit édifice de bains indépendant, pour le reste, de la villa elle-même. *Des fouilles ont eu lieu en 1840–1841*, puis des nombreuses interventions de l'Intendance des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel en 1908–1911, 1920 et vers 1930. Une nouvelle fouille de sauvetage a été programmée en été 1982. En 1992, l'angle sud-est du mur de soutènement de la villa a été mis au jour. A cet endroit, quelques tesselles blanches sans traces de mortier seront retrouvées.

La modeste villa à portique et risalites (36 m de long) passe à une somptueuse villa à péristyle, type rare sous nos latitudes, dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. La première villa a été édifiée vers 60 apr. J.-C., elle est reconstruite au début du 2<sup>e</sup> s., puis sera agrandie à plusieurs reprises jusqu'au 3<sup>e</sup> s. au moins. Les périodes 3 et 4 de l'édifice de bains indépendant se situent probablement entre 100 et l'époque sévérienne. Découverte de peintures murales.

Gonzenbach 1961, 94–96, n° 32 ; Degen 1980, 158–159, plan p. 159, mention des mosaïques p. 158 ; Egloff 1980, 172 ; 1982, 104 et 106 ; Ribaux/De Boe 1984, 79–87, plans p. 80 et 84–85, mentions de mosaïques p. 82 et 86 ; Rutti 1988, mention des mosaïques p. 15 ; Hofmann 1989, texte, mentions des mosaïques p. 9 et 71 ; Egloff 1989, 128–131, plan p. 128, mentions des mosaïques p. 129 ; 1993, 155 ; ASSPA 76, 1993, 205–206, plan p. 206 ; Bujard/Morerod 2002, 49–57 ; SPM V, en particulier p. 374.

#### *Villa*

#### Mosaïque I

Laténium, vitrine Colombier, inv. COL 135. – 1840–1841 ? Le dessin tesselle par tesselle publié dans Gonzenbach 1961 ne correspond pas exactement au fragment COL 135. S'agit-il d'une erreur de dessin ou d'un autre fragment du même pavement ? Pourtant l'ancien no d'inv. correspond au fragment en question.

D'après les motifs conservés, la mosaïque appartiendrait

à l'état de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. – 170–230 apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 94, n° 32 I, ill. p. 95 ; Egloff 1980, 172 ; 1989, 128, ill. p. 128 ; Hofmann 1989, 71–72 et 74 ; pl. XXXI, 3.

#### Mosaïque II (pl. 33, 1).

Laténium, vitrine Colombier, inv. COL 136 ; COL 145. – 1840–1841 ? – Etat actuel : 1 fragment. Le fragment publié dans Gonzenbach 1961 est augmenté d'un autre fragment de tresse (COL 145).

Tesselles : 0,5×0,6–1×1,2 cm (ht. 0,5 cm), 100/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc-rose fin (0,3 cm), mortier rouge avec beaucoup de morceaux de brique (3,5 cm).

Espace triangulaire en lacis de tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc, rouge-jaune-blanc), chargé d'un triangle noir, probablement situé en bordure d'un nid d'abeilles d'hexagones.

La composition en nid d'abeilles d'hexagones dessinés par une tresse à deux brins se retrouve à Avenches (mosaïque à Rosettes de verre, Avenches 5.19 I). La présence d'un tapis en nid d'abeilles, généralement utilisé pour des pièces de grande taille, permet peut-être d'imaginer un grand pavement situé dans l'une des salles de réception de la façade principale. Cette disposition rappellerait celle de la mosaïque de Bacchus et Ariane du palais de Derrière la Tour à Avenches (Avenches 5.3 I). – D'après les motifs conservés, la mosaïque appartiendrait à l'état de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. – 170–230 apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 94–95, n° 32 II, ill. p. 95 ; Egloff 1980, 172–173, ill. sans collage p. 173 ; Rutti 1988, ill. sans collage p. 16 ; Egloff 1989, 128, ill. sans collage p. 128 ; Hofmann 1989, 71–73 ; pl. XXXI, 1–2.

#### Mosaïque III (pl. 33, 2)

Laténium, vitrine Colombier, inv. COL 146. – 1840–1841 ? – Etat actuel : le fragment publié dans Gonzenbach 1961 n'est pas décrit. Le fragment COL 146 correspond à celui de la notice de 1961 par ses couleurs, son lit de pose et, approximativement, par ses dimensions.

Le lit de pose est différent du précédent (M II). Les deux fragments n'appartiennent donc pas au même pavement.

Filet simple noir, filet triple blanc, filet double noir. Rinceau : tige noire avec feuille cordiforme polychrome sur fond blanc.

D'après les motifs conservés, la mosaïque appartiendrait à l'état de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. – 170–230 apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 95, n° 32 IIa ou III.

#### Mosaïque IV (pl. 33, 3)

Laténium, vitrine Colombier, inv. COL 137. – Année de découverte ? – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,2×0,5–0,8×0,9 cm (ht. 0,4–0,5 cm), 140/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,2 cm), mortier gris-blanc avec cailloux (quartz ?) assez fin (0,5 cm), mortier blanc-rose assez fin de chaux avec brique pilée (2 cm).

Filet triple blanc, filet double rouge, crémaillère<sup>993</sup> noire et blanche, filet double rouge.

La crémaillère est un motif assez rare en Gaule. Deux exemples vers 200 apr. J.-C. à Lyon<sup>994</sup>, l'un avec crémaillère noire et blanche (Lyon n° 45), l'autre avec crémaillère rouge et blanche (Lyon n° 145). Un pavement plus tardif de Soucy-la-Briche<sup>995</sup> présente une crémaillère rose et noire. Les autres exemples connus au nord des Alpes se trouvent en Germanie et dans la région trévire. Deux seuls autres pavements en Suisse présentent ce motif, proba-

blement en noir et blanc (Augst 4.1, mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches 5.3 I). – D'après les motifs conservés, la mosaïque appartiendrait à l'état de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. – 170–230 apr. J.-C. ?

Egloff 1980, 172–173, ill. p. 173 ; Rutti 1988, 16, ill. p. 16 ; Egloff 1989, 128, ill. p. 128 ; Hofmann 1989, 71–72 et 74 ; pl. XXXII, 1.

#### Mosaïque V

Dépôt Laténium, inv. COL 147. – Année de découverte ? – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 1×1–1,3×1,5 cm (ht. 1–1,5 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rouge-rose avec morceaux de brique (1,5 cm).

Filet simple blanc, filet triple noir, filet double blanc.

D'après les motifs conservés, la mosaïque appartiendrait à l'état de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. – 170–230 apr. J.-C. ?

Inédit.

#### Mosaïque VI (pl. 33, 4)

Dépôt Laténium, inv. COL 149. – Année de découverte ? – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,4×0,5–0,9×1 cm (ht. 0,5 cm), 120/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, rose, blanc. Matériaux : pierre, marbre blanc ? – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,2 cm), mortier rouge assez fin avec petits morceaux de chaux et de brique (3–4 cm).

Filet simple noir, tresse (à deux brins ?) sur fond noir.

D'après les motifs conservés, la mosaïque appartiendrait à l'état de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. – 170–230 apr. J.-C. ? Hofmann 1989, 71–72 ; pl. XXXII, 2.

#### Mosaïque VII

Détruit ? – 1840. – Pièce : 12×11 (?) m. Mosaïque : idem ? Grande salle chauffée (B) sur hypocauste située dans l'aile saillante, au nord de la façade (pièce B : voir plan Wavre 1905). – Etat actuel : détruit ?

Petits cailloux blancs. Matériau : pierre. – Lit de pose : « 6 à 7 pouces de mortier romain dont la surface était pavée de petits cailloux [...] » (Wavre 1905).

« Petits cailloux choisis blanchâtres, implantés dans le ciment » (Wavre 1905) : opus scutulatum monochrome (blanc) à fond d'opus signinum<sup>996</sup> ?

La surface usée des cailloux laisse supposer que le sol a servi longtemps (Wavre 1905). Troisième période de construction de la villa (perdue à la 4<sup>e</sup> période ?). – Vers 150 apr. J.-C. ; 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Wavre 1905, 160.

#### Bains (fig. 54)

La dénomination des pièces est tirée des plans de Vouga 1943 (pl. XXIV–XXV).

#### Mosaïque VIII (pl. 33, 5–6)

Dépôt Laténium, inv. COL 134 ; COL 138 ; COL 140–144. Le fragment COL 141 colle avec COL 143. Le fragment COL 134 comporte un ancien no d'inv : 12 (voir registres Laténium). Ce no 12 se retrouve sur le rapport des fouilles 1908–1918 cité ci-dessus. Les fragments de la mosaïque VIII ont donc vraisemblablement été récupérés lors de deux campagnes de fouilles différentes (1840 et 1908). – 1840 ; 15 juillet 1908 (?). – Pièce : 7.2×3.8 m. Mosaïque : idem ? Caldarium (C). – Etat actuel : 6 fragments (ces fragments sont les seuls à correspondre aux indications de Wavre et de Vouga).

Tesselles : 0,5×0,5–1,1×1,3 cm (ht. 0,5–1 cm), 90–125/

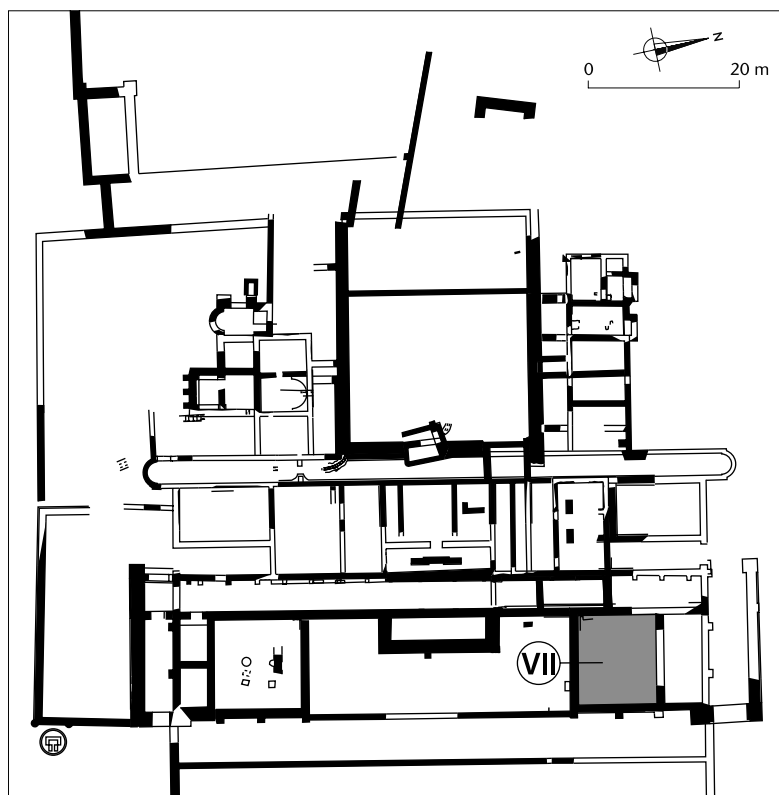


Fig. 53 32. Colombier, plan général. Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel.

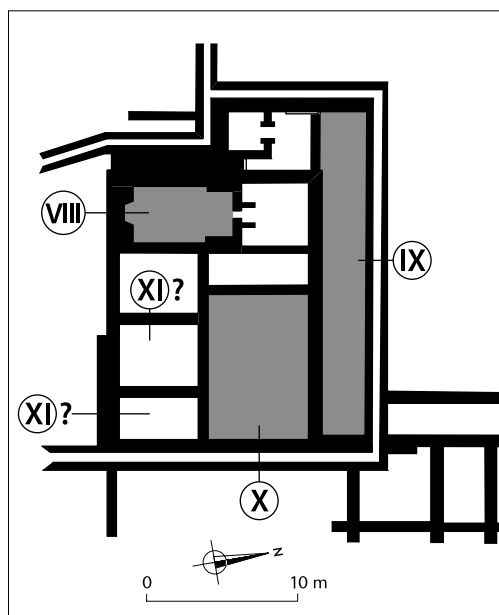


Fig. 54 32. Colombier, bains de la villa. D'après Vouga 1943, pl. XXIV. Nouveau plan en cours d'analyse.

993 Balmelle *et al.* 1985, pl. 12, h.

994 Recueil Gaule II, 1, n° 45 et 145.

995 Recueil Gaule II, 3, n° 482.

996 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, a.

dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun clair, rouge, jaune, gris foncé, gris clair, blanc. Matériaux : pierre, (marbre ?). – Lit de pose : lit de pose rose rouge très difficile à repérer (idem mortier (?), env. 0,2 cm), mortier rose rouge avec morceaux de brique et gravier (2,5–3,5 cm ?).

Fragments découverts dans la démolition de l'hypocauste du caldarium (C) situé au sud-ouest des bains : « nombre de petits morceaux de marbre taillés par petites plaques angulaires minces, comme pour des marqueteries ou des mosaïques ; les couleurs sont grises, blanches, jaunâtres ; quelques fragments ont des taches rouges. Avec ces débris étaient mêlés des dez de pavés à la mosaïque, et même il s'est trouvé tout un morceau de pavé où les dez blancs et réguliers sont encore empâtés dans le ciment qui lui servait de base » (Wavre 1905, 166). Le fragment COL 144 pourrait correspondre à cette description. « Dans la pièce VI, dans les déblais, nombreux morceaux de mosaïque (12). Ces fragments de mosaïque posés sur béton romain sont composés de petits carrés noirs et blancs en marbre » (voir rapport des fouilles 1908–1918, le 15 juillet 1908). D'après un plan établi par Matthey au début du 20<sup>e</sup> s., la pièce VI correspond au praefurnium. Un certain nombre de fragments du caldarium se sont donc retrouvés dans les déblais de l'hypocauste et du praefurnium. Les fragments mentionnés par Wavre et Vouga ne sont pas décrits. *Fragments du Laténium* : décor noir sur fond blanc. Un des fragments (COL 144) est arrondi : banquette, mur ? Filets noirs et blancs. Décor polychrome (fleurons, animal ?).

Les fragments cités ont été trouvés « au-dessous de la surface du sol actuel » (sol de quelle période ?). « Le dessous du pavé avait l'air d'une cave » (Wavre 1905). Le plan du caldarium avec son abside d'un côté et sa partie plus étroite à la sortie du praefurnium de l'autre, ressemble étrangement au plan du caldarium des thermes claudiens de l'insula 23 à Avenches (5.60 I). A Avenches, la partie plus étroite près du praefurnium correspond à l'emplacement d'un bassin. Peut-être sommes-nous dans le même cas de figure à Colombier ? Les fragments de la mosaïque VIII sont difficiles à identifier. L'un des fragments polychromes ressemble pourtant étrangement au corps enroulé d'un animal marin, tel qu'ils apparaissent sur la mosaïque d'Avenches. Ce motif, ainsi que l'élément de banquette (COL 144), font penser aux éléments retrouvés dans les thermes de l'insula 23. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse d'un état du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. avec banquette et peut-être décor d'animaux marins. – 50–100 apr. J.-C. ?

Wavre 1905, 166 ; Vouga 1943, 162.

### Mosaïque IX (pl. 33, 7)

Dépôt Laténium, inv. COL 148 ; détruit ? – Début 20<sup>e</sup> s. Fouilles de l'Intendance des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel ? – Pièce : 22.4×2.8 m. Mosaïque : idem ? Couloir (F) au nord du bâtiment avec sol légèrement en pente et seuil de porte au nord-ouest. – Etat actuel : 1 fragment (le fragment COL 148 est le seul à correspondre aux indications de Vouga) ?

Tesselles : 0,4×0,4–1×1,3 cm (ht. 0,5 cm), 90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, (rouge ?), blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose rouge foncé avec brique (1,5 cm), mortier de chaux blanc avec morceaux de brique (1,5 cm).

« Béton brun-rouge avec pierres de mosaïque noires, blanches et rouges » (Vouga 1943). – Fragment COL 148 : filet simple noir, filet simple blanc, filet double noir, filet triple blanc, filet double noir, filet triple blanc (ou fond d'un décor). La pose très irrégulière des tesselles conforte l'hypothèse d'une mosaïque de couloir (souvent plus grossières).

Troisième (ou quatrième) période de construction des bains. Si la mosaïque correspond à la peinture découverte à proximité du couloir (fleurs rouges sur fond blanc), elle peut être datée du début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>997</sup> Il est intéressant de constater que le lit de pose n'est pas blanc, mais rouge (brique pilée). Ceci pourrait indiquer que le couloir

était régulièrement en contact avec de l'eau. Le couloir était-il partiellement ouvert sur l'extérieur ? Nous savons seulement que son sol était en pente (Vouga 1943). Vers 200 apr. J.-C. ?

Vouga 1943, 160.

### Mosaïque X

Détruit ? – Début 20<sup>e</sup> s. Fouilles de l'Intendance des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel ? – Pièce : 6.6×9.6 m. Mosaïque : idem ? Grande salle (A) non chauffée (hypocauste de l'état antérieur détruit) à l'est des bains. – Etat actuel : détruit ?

Couleurs : bleu clair, blanc. Matériau : pierre (marbre). – Lit de pose : « Fond de béton (12 cm) » (Vouga 1943).

« Fond de béton (12 cm), semé de marbre bleu clair et blanc » (Vouga 1943) : opus scutulatum polychrome (bleu clair et blanc) à fond d'opus signinum<sup>998</sup> ?

Appartient au même état de construction qu'une peinture murale découverte in situ dans cette pièce, datée du premier quart du 2<sup>e</sup> s. – 100–125 apr. J.-C.

Vouga 1943, 160.

### Mosaïque XI

Fondation Maison Borel, Auvernier ? ; détruit ? – 1840. – Pièce : 5.2×4.2 m (?). Mosaïque : idem ? Pièce non chauffée (E ou E1 ?) au sud-est des bains. – Etat actuel : 1 fragment ? Fragment sans provenance, découvert dans une collection privée à Auvernier, correspondant assez à la description de Vouga. Ce fragment peut cependant théoriquement avoir été prélevé sur n'importe quel site du pourtour méditerranéen !

Tesselles : 1×1,2–1,6×1,7 cm (ht. 2 cm), 35/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Scutulae : 0,7×1–3×5,5 cm (ht. 1,5–3 cm), 20–30/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, vert foncé, rose, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose blanc-rose (? ; env. 0,5 cm), mortier rose-blanc fin et homogène (1,5–2 cm).

« Pavé de béton enrobant des cailloux de toutes les couleurs » (Vouga 1943), « rouges, bleus, blancs etc. » (Wavre 1905) : opus scutulatum polychrome à fond d'opus signinum<sup>999</sup> ? – Fragment Fondation Maison Borel, Auvernier : opus scutulatum polychrome à fond d'opus segmentatum blanc<sup>1000</sup>. Bande de tesselles noires (5 rangs) avec quelques tesselles blanches.

Appartient probablement à la même phase de construction que M X. – Ce type de pavement (sur fond d'opus signinum ou d'opus segmentatum blanc) est surtout fréquent en Italie et rare au nord des Alpes. En Italie, ces sols apparaissent plutôt au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au début de l'ère chrétienne<sup>1001</sup>. – 100–125 apr. J.-C.

Wavre 1905, 161 ; Vouga 1943, 160–161.

## 33. Commugny VD

CN 1281, 503 120/130 680. – *Villa fouillée* notamment en 1904, 1919 et 1931, puis entre 1970 et 1973, ainsi qu'en 1976.

Gonzenbach 1961, 95–96, n° 33 ; Châtelain 1976, texte et plan p. 49 ; 1979, texte, plan p. 2 ; Henny 1992, texte, plans ; Fuchs/Ramjoué 1994 ; SPM V, en particulier p. 374–375 ; Saget 2010, 38–42, plan p. 38.

### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 95–96, n° 33 I, ill. p. 95 ; Châtelain 1976, 49 ; Henny 1992, 12, 30 et 63, ill. p. 30 ; Saget 2010, 39–40.

## Mosaïque II

Dépôt Musée romain, Nyon, 1972, sans n° inv. – 1931 ; 1972. Fouille à l'occasion de travaux de réfection du temple de Commugny, puis fouille de sauvetage (remaniement parcellaire). – Pièce : 3×3 m. Mosaïque : idem ? Pièce carrée (15, L22) qui présentait encore le long de ses murs nord (1931) et est (1972) les vestiges in situ d'un sol en opus signinum avec bordure formée d'une bande de tesselles noires (St7). – Restauration : 4 fragments encore encollés (max. 40×25 cm). – Etat actuel : 14 fragments.

Tesselles : 0,6×0,7–1×1,1 cm, 88/dm<sup>2</sup>. Couleur : noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (entre les tesselles), mortier rose-rouge avec petits morceaux de brique et de chaux (2–3 cm).

Bordure : bande noire en opus tessellatum (6–7 rangs, pose très irrégulière) sur fond d'opus signinum (mortier clair avec éclats de calcaire blanc). La bande noire est posée à 35 cm du mur nord et à 10 cm env. du mur est de la pièce.

Première phase de construction de la villa ? – 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 96, n° 33 II ; Châtelain 1976, 42 ; 1979, 1 et 17, ill. p. 17 ; Henny 1992, 13, 18–19, 30–31 et 64, ill. p. 30 ; Saget 2010, 40.

## Mosaïque III

Disparu ? – 1904. Fouilles à l'occasion de l'aménagement du nouveau cimetière de Commugny. – Pièce : >8×>3 m ? Mosaïque : idem ? Lors de la fouille de l'angle d'une pièce (L6), des fragments de mosaïque géométrique noire et blanche ont été mis au jour. – Etat actuel : disparu ?

Tesselles : noir, blanc. Matériaux : pierre.

Mosaïque géométrique noire et blanche.

Henny 1992, 10, 30 et 63.

## Mosaïque IV

In situ ? – 1973. Fouille lors de la restauration de la chapelle nord de l'église de Commugny. – Pièce : 11×9 m. Mosaïque : idem ? Vestibule (16, L21) qui présentait encore le long de son mur nord les vestiges in situ d'un sol en opus signinum avec bordure formée d'une bande de tesselles noires (St8). – Etat actuel : in situ ?

Tesselles : noir, blanc. Matériaux : pierre. – Lit de pose : « Dallage de mortier d'une épaisseur d'environ 20 cm ».

Bordure : bande noire en opus tessellatum (« bandeau de 7–8 cm de large composé de trois rangées de pierres d'un ton bleu foncé ») sur fond d'opus signinum ou d'opus tessellatum ? (« pierres de calcaire jaunâtre de 2×2 cm »). La bande noire est posée à 30 cm du mur de la pièce.

Même décor que M II ?

Châtelain 1976, 52 et 55, ill. p. 52 ; 1979, 15–16, ill. p. 15–16 ; Henny 1992, 19–20 et 30–31, ill. p. 19 et 30 ; Saget 2010, 40.

## 34. Cormérod FR

CN 1185, 573 350/190 030. – *Fouille partielle d'une villa en 1830.*

Gonzenbach 1961, 96–99, n° 34.

## Mosaïque I (pl. 33, 8)

Mosaïque au Labyrinthe.

Gonzenbach 1961, 96–99, n° 34 ; Daszewski 1974, 109–119.

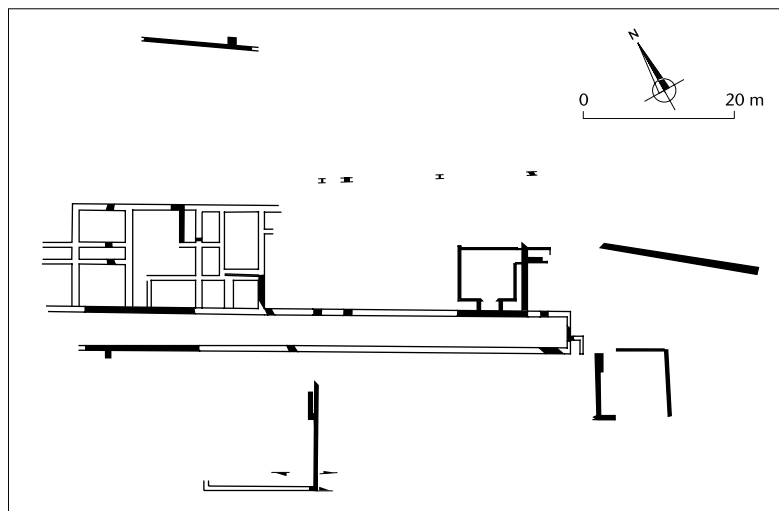


Fig. 55 148. Crissier. Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.

## 148. Crissier VD, Montassé (fig. 55)

CN 1243, 534 175/156 500. – Des fouilles à la pelle mécanique ont été entreprises par le propriétaire du terrain entre 1960 et 1964. Des sondages ont été effectués en 1970 et en 1979, puis plusieurs fouilles entre 1980 et 1982.

Rapin 1982, 39–47, plan p. 41 ; ASSPA 65, 1982, 194, avec mention de la biblio. antérieure ; 66, 1983, 277–278, plan p. 278, avec mention de la biblio. antérieure.

## Mosaïque I

Année de découverte ? Pièce de bains ? – Découverte d'un fragment de mosaïque (non décrit). – Etat actuel : ? Rapin 1982, 42.

## 149. Cuarnens VD, La Croix du Mont de May (fig. 56)

CN 1222, 523 850/163 230. – Une fouille de sauvetage en 1974 a révélé une partie de la pars urbana d'une villa, dont un complexe balnéaire. Une prospection aérienne sera effectuée en 1976. L'occupation du site se situe entre le deuxième quart du 1<sup>er</sup> et le milieu du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

997 Nous remercions M. Fuchs et S. Bujard de nous avoir fourni de précieuses indications sur ces peintures murales inédites.

998 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, a (var.).

999 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, a (var.).

1000 Balmelle *et al.* 1985, pl. 102, d.

1001 exemples d'Antium (*opus signinum*, MosAntIt Antium n° 11 et 13) et de Rome (*opus segmentatum*, MosAntIt Roma Palatium n° 20).

ASSPA 59, 1976, 251 ; 62, 1979, 141 ; Felka/Loi Zedda 1982, 49–75, plan p. 51 ; Bratschi et al. 1982, 77–81.

#### Mosaïque I

1974. Fouille de sauvetage (remaniement parcellaire). – Pièce : 7.6×5 m (avec abside). Mosaïque : idem ? Pièce à abside (S2) chauffée par hypocauste, ouvrant sur un portique. Le portique mène au complexe balnéaire qui se trouve à l'est de la pièce à abside. Le remplissage de l'hypocauste a livré une centaine de tesselles noires (grises) et blanches. – Etat actuel : ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

La pièce à abside (S2) date du premier état de la construction et n'a, semble-t-il, pas subi de transformations. Les pièces du premier état se caractérisent par des mortiers gris, alors que les états suivants comportent des mortiers de tuileau. L'urgence de la fouille et le manque de matériel n'ont pas permis de dater précisément les états de construction. – 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Felka/Loi Zedda 1982, 52, 54 et 70 ; Bratschi et al. 1982, 81.

#### 38. Dällikon ZH, Muracher

CN 1071, 675 280/254 570. – *Découvertes aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> s.* De nouvelles fouilles de la villa ont été entreprises en 1969–1970 et 1999, ainsi que d'autres, touchant un édifice de la pars rustica, en 2002, puis un sondage en 2007. L'occupation de l'édifice s'étend du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à la fin du 3<sup>e</sup> s. Une nouvelle utilisation du site aux 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> s. a été constatée.

Gonzenbach 1961, 102, n° 38, plan p. 102 ; Horisberger 2004, 261–297 et 269, plan p. 269 ; AAS 91, 2008, 196–197.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 102, n° 38 I ; Horisberger 2004, 295.

#### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 102, n° 38 II ; Horisberger 2004, 295.

#### 40. Dietikon ZH (fig. 57)

CN 1091, 672 700/251 010. – Les fouilles de sauvetage de 1984–1990, puis en 2006, dans le centre de Dietikon ont mis au jour une grande villa. Il est probable que les vestiges découverts avant 1950 n'appartiennent pas à un vicus, mais fassent partie du complexe de la villa. L'occupation s'étend du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au milieu du 4<sup>e</sup> s. Le bâtiment de la villa, suite aux modifications de la première moitié du 2<sup>e</sup> s., est orienté vers la route et vers la Limmat, plutôt que vers la pars rustica. Une fonction annexe, éventuellement en rapport avec le trafic fluvial et terrestre, est envisageable. Gonzenbach 1961, 103, n° 40 ; Ebnöther 1995, texte, plan p. 32 ; SPM V, en particulier p. 376 ; AAS 90, 2007, 164–165.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 103, n° 40.1.

#### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 103, n° 40.2.

#### Mosaïque III (tesselles)

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1985–1990. – Pièce : 5.6× ? m. Mosaïque : idem ? Pièce 1 de l'aile nord-est de la villa. – Découverte de 1700 tesselles environ dans le remblai de remplissage de la pièce. Ce dernier contenait également des fragments de tubuli, de suspensura, de dalles en calcaire, d'enduit peint, etc. – Etat actuel : 1700 tesselles ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : mortier fin.

Il n'est pas impossible que ces tesselles proviennent de différentes pièces.

La mosaïque date peut-être du milieu du 2<sup>e</sup> s. (phase d'occupation III ?). – Vers 150 apr. J.-C. ?

Ebnöther 1995, 35 et 66, ill. p. 66.

#### 150. Estavayer-le-Gibloux FR

CN 1205, 568 480/174 700. – Le complexe thermal de la villa, de grande taille, a été fouillé entre 2000 et 2003.

Vauthey/Garnerie-Peyrollaz 2004, texte, plans p. 169 et 172–173.

#### Mosaïque ? (tesselle)

Dépôt Service archéologique, Fribourg. – 2000–2003. – Pièce : ? – Découverte d'une tesselle blanche attestant la présence probable d'une mosaïque dans la villa. – Etat actuel : 1 tesselle.

Tesselle : 1×1 cm (ht. 1 cm). Couleur : blanc. Matériau : pierre.

Inédit.

#### 151. Fontaines NE, A Mordigne (Closel Mordigne)

CN 1144, 558 700/209 820. – Une villa à portique avec risalites a été découverte en 1885 (52×28 m). Plusieurs sondages en 1993 ont été effectués à proximité de la route. Un petit établissement de bains était orné de peintures murales polychromes.

Vouga 1943, 183, 220 ; Degen 1980, 156, plan p. 156 ; Ribaux/De Boe 1984, 83 ; Egloff 1989, 130.

#### Mosaïque I (pl. 34, 1)

Musée de Coffrane. – Début du 20<sup>e</sup> s. Matériel récupéré par des agriculteurs et remis à l'instituteur de Coffrane. – Pièce : ? – Découverte d'un fragment. – Etat actuel : 1 fragment (11,5×16 cm).

Tesselles : 0,5×0,7–0,8×0,8 cm (ht. 0,5–0,7 cm), 110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (env. 0,5 cm, très difficile à différencier du mortier), mortier de chaux gris-rose avec graviers et quelques petits morceaux de brique.

Motif géométrique noir et blanc.

Inédit.



## Mosaïque II

Musée de Coffrane. – Début du 20<sup>e</sup> s. Matériel récupéré par des agriculteurs et remis à l'instituteur de Coffrane. – Pièce : ? – Découverte d'un fragment. – Etat actuel : 1 fragment (11×6 cm).

Tesselles : 1×1–1,3×1,4 cm (ht. env. 0,7 cm), 65/dm<sup>2</sup>. Couleurs : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (env. 0,2–0,3 cm), mortier rose avec brique pilée (env. 1 cm).

Bande blanche (6 rangs).

Inédit.

## Mosaïque III

Dépôt Laténium, inv. FONT 3. – Octobre 1993. Sondages à proximité de la route (remblais ?). – Pièce : ? – Découverte de petits fragments. – Etat actuel : 5 fragments (<3×2 cm).

Tesselles : 0,5×0,5–0,9×1 cm (ht. 1,7–2,3 cm), 30/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose rose assez fin et blanc en dessous (seulement conservé entre les tesselles) ?

Filets noirs et blancs.

Inédit.

## Mosaïque IV

Dépôt Laténium, inv. FONT 3. – Octobre 1993. Sondages à proximité de la route (remblais ?). – Pièce : ? – Découverte de petits fragments. – Etat actuel : 2 fragments (<4×4 cm).

Tesselles : 0,6×0,8–0,9×0,9 cm (ht. 0,7–1 cm), 110/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose rose fin avec brique pilée (1,5 cm).

Fragments blancs (filet double et 4 rangs).

Inédit.

## 50. Genève

### 50.2 Genève GE, Tranchées

CN 1301, 500 400/117 400.

#### Mosaïque I (pl. 34, 2)

Dépôt MAHG, inv. C 486. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,7×1,5 cm (ht. 0,7–0,8 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : « mince couche de mortier fin et de ciment jaunâtre mêlé avec beaucoup de brique ».

Composition orthogonale de cercles sécants (diam. 17 cm), faisant apparaître des quatre-feuilles blancs et déterminant des carrés concaves noirs<sup>1002</sup>.

Genzenbach 1961, 108, n° 50.2 ; Dunant/Sauter 1965, 42–43, ill. p. 43.

### 50.3 Genève GE, Parc de La Grange

CN 1301, 501 700/118 100. – La villa du Parc de La Grange a été occupée du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. au 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Trois grandes phases de constructions maçonnées se succèdent : première moitié 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., fin 1<sup>er</sup> – début 2<sup>e</sup> s., 3<sup>e</sup>–4<sup>e</sup> s. Un ensemble important d'édifices sera ensuite mis en chantier dès le 5<sup>e</sup> et habité jusqu'au 13<sup>e</sup> s. De nouvelles fouilles ont été entreprises entre 1993 et 2001.

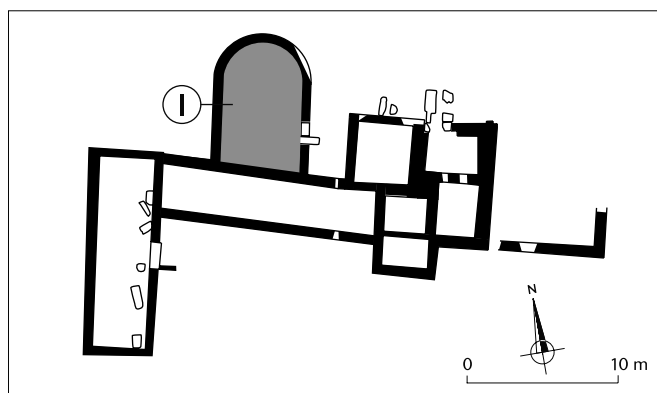


Fig. 56 149. Cuarnens. Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.

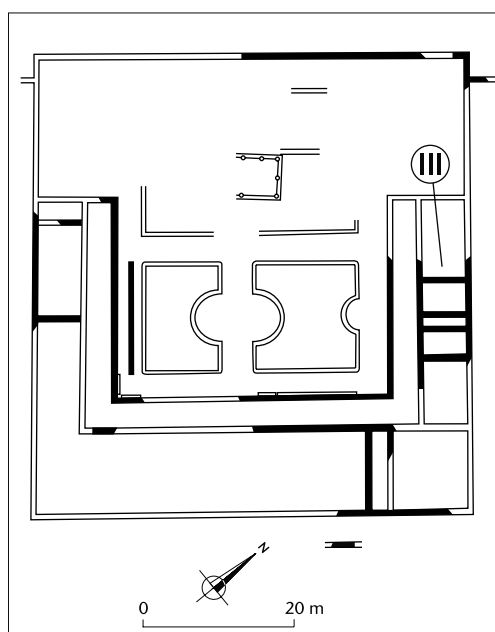


Fig. 57 40. Dietikon. Kantonsarchäologie Zürich.

Genzenbach 1961, 108–111, n° 50.3, plan p. 109 ; ASSPA 80, 1997, 246–247 ; 84, 2001, 237–238 avec mention biblio. antérieure ; Genova 50, 2002, 360–364, plans p. 362–363 ; SPM V, en particulier p. 380.

#### Mosaïque IX

Dépôt Service cantonal d'archéologie, Genève ? – 1996. Fouille de sauvetage programmée. – Pièce : ? – Découverte de fragments dans la démolition de l'état daté de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. – Etat actuel : fragments ?

Couleur : blanc. Matériau : pierre.

Fin 1<sup>er</sup>–début 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

ASSPA 80, 1997, 246.

<sup>1002</sup> Balmelle *et al.* 1985, pl. 237–238 (var.).

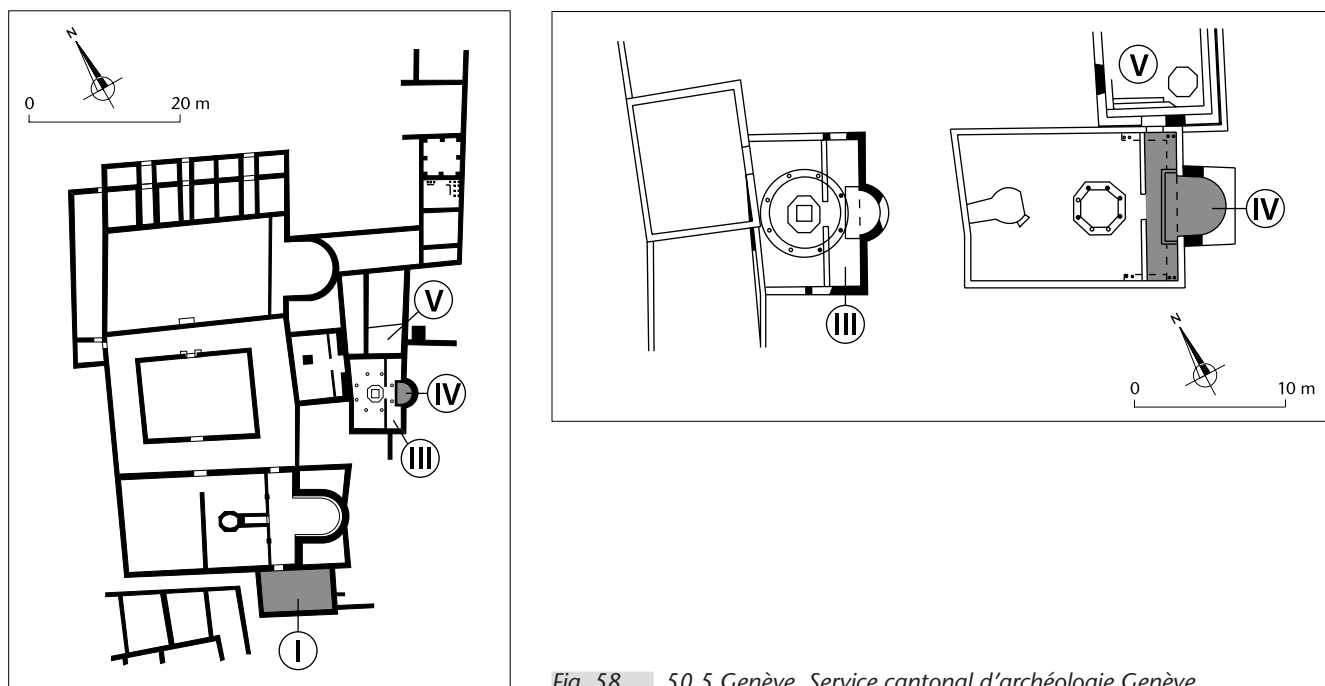


Fig. 58 50.5 Genève. Service cantonal d'archéologie Genève.

### 50.5 Genève GE, Groupe épiscopal, Cathédrale St-Pierre (fig. 58)

CN 1301, 500 400/117 400. – Le groupe épiscopal se situe dans l'angle nord-est de la ville. Fouillé en 1850 et 1869, puis par étapes jusqu'en 1960, il le sera enfin de manière systématique depuis 1976. Une évolution architecturale fort compliquée s'observe entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> s. Le groupe épiscopal est constitué de deux cathédrales, de baptistères et d'annexes. Toutes les mosaïques du groupe épiscopal semblent présenter un décor et une technique de pose de même type. Le choix de l'ornementation laisse percevoir de forts courants d'influence en provenance de la basse vallée du Rhône. Il n'est pas exclu que des artisans de cette région soient venus travailler à Genève du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> s. (Bonnet 1982).

Bonnet 1979, 190 ; Barral I Altet 1980, II–III ; Genova 28, 1980, 6–15, plan p. 7 ; Bonnet 1980a, 174–190, plan p. 175 ; 1982 ; Genova 32, 1984, 44–52, plan p. 49 ; Bonnet/Santschi 1986, 44–47, plan p. 45 ; Bonnet 1986a, 24–39, plans p. 25 ; 1986b, 161 ; 1989, 1409–1417, plans p. 1410–1411 et 1414 ; Plan 1990, 23–27, plans des baptistères p. 23 ; Bonnet 1991, 221–228, plan p. 222 ; 1993, texte et nombreux plans ; SPM V, en particulier p. 379–380 ; SPM VI, en particulier p. 388 ; ASSPA 88, 2005, 356.

### Cathédrale sud (fig. 59–60)

#### Mosaïque I (pl. 34, 3–5 ; 35, 1)

In situ, sous la cathédrale St-Pierre. – 1979. – Pièce : 9×6 m. Mosaïque : idem. Pièce chauffée (salle de réception de l'évêque ?) construite le long du mur latéral de la cathédrale sud. – Découverte d'un sol avec une mosaïque in situ partiellement conservée. Multiples restaurations antiques. (Enduit peint sur les murs). – Etat actuel : pavement conservé in situ.

Tesselles : 0,5×0,5–0,8×0,9 cm (ht. ?), 140/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bande de raccord) : 0,7×0,7–1,2×1,2 cm (ht. ?), 70/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. Couleurs (restaurations antiques) : noir, vert, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite, verre. – Lit de pose : non visible.

Bande de raccord : bande blanche (>8 rangs). – Champ : composition orthogonale formée de 5 rangs (A–E, du nord au sud) de 9 cases carrées (1–9, d'ouest en est) dessinées par une tresse à deux brins (jaune-rouge-blanc, rouge-rouge-blanc) sur fond noir. – Carrés : Carrés (A4, perdu), A6, E4, E6 : composition orthogonale d'octogones rouge et jaune tangents, déterminant des étoiles blanches à quatre pointes chargées d'un carré blanc timbré d'une croix noire et rouge. Les octogones sont chargés d'une étoile blanche à quatre pointes et les étoiles d'un carré blanc, timbré d'une fleurette noire et rouge, inscrit par les sommets, faisant apparaître une composition d'hexagones tangents par quatre sommets<sup>1003</sup>. Carrés A7, E7 (carrés restaurés<sup>1004</sup>) : composition orthogonale d'ailes de moulins tangentes, en opposition de couleurs, faisant apparaître des sabliers, avec effet de damier de triangles isocèles rectangles<sup>1005</sup>. Le carré A7 comporte de nombreuses irrégularités dans l'exécution du motif. Carrés (A2, perdu), A8, E2 (restauré), E8 (part. restauré) : composition orthogonale d'octogones irréguliers sécants et adjacents par les grands côtés, déterminant des carrés et des hexagones oblongs, au trait<sup>1006</sup>. Les carrés et les hexagones oblongs sont blancs et timbrés d'une croix rouge. Carrés A9, E9 (à l'origine aussi A1

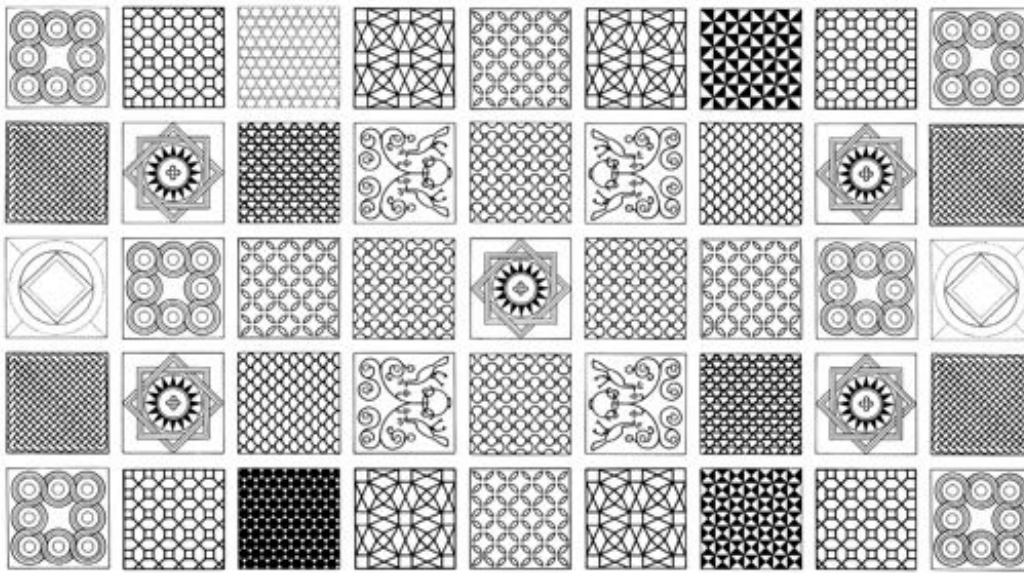


Fig. 59 50.5 I Genève, décor d'origine du pavement. D'après Bonnet 1993, 47.

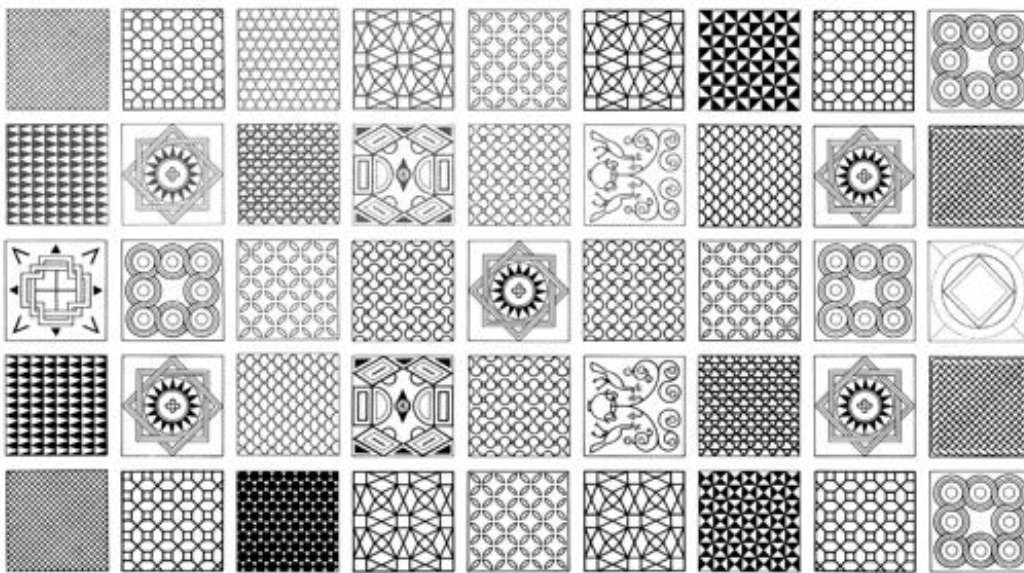


Fig. 60 50.5 I Genève, décor après restaurations effectuées vers 500 apr. J.-C. D'après Bonnet 1993, 47.

et E1 ?), C2 (très abîmé), C8 : composition orthogonale de cercles tangents, déterminant des carrés concaves<sup>1007</sup> jaunes, en lacs de câbles à bords droits (rouge-jaune-noir-blanc, damier noir et blanc de tesselles, noir-rouge), sur fond blanc. Les cercles sont noirs, chargés d'un carré concave blanc inscrit, lui-même timbré d'une fleurette rouge. Carrés B7, (D3, perdu) : composition orthogonale d'écailles adjacentes<sup>1008</sup> jaunes, au trait, chargées d'une écaille blanche emboîtée. Carrés (B2, perdu), B8 (très abîmé), C5 (décor des chevrons différent), D2 (très abîmé), D8 : étoile de deux carrés inscrite par quatre sommets dans un carré, déterminant des chevrons biseautés en encoignure, en lacs, en câbles (blanc-rouge-jaune-blanc), l'étoile chargée d'un cercle. Chevrons biseautés : rinceau de tiges noires sur fond blanc, partant de l'encoignure. Chevrons biseautés (C5) : filet double blanc, filet double rouge, filet simple blanc, filet double rouge, filet double blanc. Cercle : dents de loup, filet double blanc, filet simple rouge. Au centre, nœud de Salomon (rouge-blanc,

1003 Balmelle *et al.* 1985, pl. 198, a.

1004 Les restaurations mentionnées dans cette description sont toutes des restaurations antiques, probablement du 6<sup>e</sup> s. apr. J. C.

1005 Balmelle *et al.* 1985, pl. 186, b (var.).

1006 Balmelle *et al.* 1985, pl. 169, c.

1007 Balmelle *et al.* 1985, pl. 233, a (var.).

1008 Balmelle *et al.* 1985, pl. 215, b (var.).



rouge-blanc) sur fond blanc. Carrés B8, D8 (carrés part. restaurés ; à l'origine aussi B1 et D1 ?) : natte<sup>1009</sup> (brins : jaune-rouge-blanc). Carré C1 (restauré ; à l'origine comme C9 ?) : carré à degrés formé d'une croix et d'un carré en lacs, en câbles (blanc-rouge-blanc), déterminant un espace cruciforme. Au centre, croix jaune sur fond blanc, inscrite dans l'espace cruciforme. Autour du carré à degré, triangles et chevrons noirs sur fond blanc. Carrés (B5 et C4, perdus), C6, D5 (restauré maladroitement) : composition orthogonale de paires adjacentes d'écailles blanches affrontées, alternativement couchées et dressées<sup>1010</sup>, chaque écaille chargée d'un motif polychrome (rouge-jaune-noir). Carrés (A5 et C3, perdus), C7, E5 (part. restaurés) : composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre feuilles jaune et brun et déterminant des carrés concaves blancs<sup>1011</sup>, chargés d'une fleurette noir, rouge et jaune incluse. Carré C9 (très abîmé), (à l'origine, aussi C1 ?) : cercle inscrit dans la case carrée. Le décor du cercle n'est pas identifiable. Carré D1 (restauré ; à l'origine comme B9 et D9 ?) : composition de dents de loup, en opposition de couleurs (noires et blanches). Carré D4 (restauré, à l'origine comme D6 ?) : composition centrée constituée d'un hexagone irrégulier dont chaque côté est adjacent à un rectangle vers l'extérieur et à un demi-cercle à l'intérieur. Au centre, cercle flanqué de deux triangles noirs et inscrivant un fleuron polychrome unitaire à 8 éléments, en pétales lancéolés, le centre en cercle couvrant. Carrés (B4 et B6, perdus), D6 (à l'origine, aussi D4 ?) : pied de vigne se divisant en deux branches, desquelles sortent une grappe de raisin, puis des tiges à volutes se terminant par une feuille de vigne. De chaque côté du cep, se tient un paon. Carrés (B3, perdu), D7 : composition orthogonale d'écailles bipartites adjacentes, en opposition de couleurs (noir et blanc), chaque demi-écaille chargée d'une demi-écaille jaune emboîtée. Carré E1 (restauré ; à l'origine, comme A9 et E9 ?) : quadrillage de filets simples noirs sur fond blanc<sup>1012</sup>. Carré E3 (à l'origine, aussi A3, A7 et E7 ?) : composition triaxiale d'hexagones tangents noirs, déterminant des triangles équilatéraux blancs, faisant apparaître des étoiles de deux triangles<sup>1013</sup>.

La mosaïque de Genève se rapproche stylistiquement de plusieurs autres pavements découverts en Gaule et datés des 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> s. Il s'agit en particulier des mosaïques de Migennes et de Mariana (Corse). Le pavement de Migennes présente, comme à Genève, un tapis à décor multiple délimité par une tresse à deux brins polychrome. Elle comporte également des compositions d'écailles, de cercles sécants, d'étoiles de deux carrés et d'octogones sécants<sup>1014</sup>. De même, nous retrouvons les motifs de nattes, d'octogones sécants, d'écailles et de cercles en nœuds d'entrelacs à Mariana<sup>1015</sup>. – Vers 450 apr. J.-C. (restaurations vers 500 apr. J.-C.).

Bonnet 1979, 190, ill. p. 190 ; 1980a, 179–183, ill. p. 179–183 ; Genova 28, 1980, 8–11 et 15, ill. p. 10–11 ; Barral I Altet 1980, II–III, ill. p. III ; Bonnet 1982, 27 ; Genova 32, 1984, 46 et 50 ; Bonnet/Santschi 1986, 46 ; Bonnet 1986a, 32–33, ill. p. 32–33 ; 1986b, 161, ill. p. 161 ; Plan 1990, 26 ; Bonnet 1993, 44–49, ill. p. 44–49.

## Mosaïque II

Dépôt Service cantonal d'archéologie, Genève ? – 1979 ? – Pièce : ? Une des salles chauffées, situées au sud-ouest de la cathédrale, qui appartenaient probablement à une vaste habitation. Mosaïque murale en tesselles de verre effondrée sur le sol en mortier de tuileau. La mosaïque occupait la paroi nord de la pièce. – Etat actuel : tesselles ?

Couleurs : polychrome (grande richesse de coloris) et doré. Matériau : verre.

Cette domus est certainement une importante résidence rattachée au groupe épiscopal. – 4<sup>e</sup>–5<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Bonnet 1980a, 184 ? ; Genova 28, 1980, 10 ? ; Bonnet 1982, 27 ; Genova 32, 1984, 50 ; Bonnet 1986a, 38 ; Bonnet/Santschi 1986, 46.

## Baptistères

### Mosaïque III

Dépôt Service cantonal d'archéologie, Genève ? – 1979. – Pièce : ? Mosaïque : ? Sol du deuxième baptistère. Restes de mortier servant à fixer les tesselles d'une mosaïque et découverte d'un fragment noir et blanc (10×15 cm) in situ. – Etat actuel : 1 fragment (?).

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : mortier de tuileau.

Fragment : filet simple blanc, filet simple noir, filet double blanc, filet simple noir, filet double blanc.

Le deuxième baptistère date de 400 apr. J.-C. environ. – Fin du 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Bonnet 1986a, 25 ; Bonnet/Santschi 1986, 46 ; Bonnet 1989, 1412 ; Plan 1990, 27.

### Mosaïque IV (pl. 35, 2–3)

In situ ; bureaux situés sous les toits de la cathédrale St-Pierre, Genève. – 1979. – Pièce : 10×>14 m (avec abside). Mosaïque : 10×>5.5 m (avec abside). Sol du chœur du troisième baptistère. Le pavement s'arrête à la barrière qui sépare le presbytère du reste de l'édifice. Tapis de mosaïque à décor géométrique qui recouvre un sol en mortier de tuileau très usé. Se situe dans la zone du presbytère. (Décor de stuc et peintures murales). – Découverte de quatre fragments de mosaïque in situ. – Restauration : deux fragments prélevés et mis sur panneaux (57×35 cm, 63,5×21 cm). – Etat actuel : 2 fragments prélevés et deux fragments in situ.

Tesselles : 0,5×0,5–1×1,2 cm, 90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, bleu, vert, rouge, blanc. Matériaux : pierre, verre, terre cuite. – Lit de pose : non visible.

*Angle nord ouest (lacune au nord contre le mur) :* Bande décorative au nord (40 cm) : bande noire avec pose irrégulière des tesselles (fond noir d'un décor ?), interrompue par deux filets simples rouges (décor difficile à identifier), filet simple rouge, filet double noir. – Bordure : ligne de rectangles dressés adjacents, en opposition de couleurs (noirs et blancs), filet simple noir, paire de sinusoides croisées en lacs de câbles (rouges bordés de noir) sur fond blanc, le centre marqué d'une tesselle verte, filet à dentelles, filet simple rouge. – *Abside :* Bordure : filet double noir, ligne de rectangles dressés adjacents, en opposition de couleurs (noirs et blancs), filet simple noir, paire de sinusoides croisées en lacs de câbles (rouges bordés de noir) sur fond blanc, le centre marqué d'une tesselle verte.

Le troisième baptistère date du 6<sup>e</sup> s. Il est intéressant de constater que le décor en stuc de ce baptistère comporte également un décor de tresse, mais à quatre brins. Le motif de tresse à deux brins se retrouve aussi sur la mosaïque de la salle de réception (M I). – 6<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Barral I Altet 1980, III ; Genova 28, 1980, 8 ; Bonnet 1980a, 183 ; 1982, 27, ill. p. 27 ; Bonnet/Santschi 1986, 46 ; Bonnet 1986a, 35, ill. p. 35 ; 1989, 1412 ; Plan 1990, 24 et 26–27.

### Mosaïque V

1979. – Second sol du baptistère annexe (salle annexe au nord du bâtiment). – Etat actuel : ?

Un mortier de tuileau comparable à celui du baptistère principal a été retrouvé à cet endroit.

5<sup>e</sup>–6<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Genava 28, 1980, 8 ; 32, 1984, 50 ; Bonnet/Santschi 1986, 46.

### 53. Gretzenbach SO, bei der Kirche (fig. 61)

CN 1089, 642 060/245 840. – De nouvelles fouilles en 1972–1973 ont permis de dégager la totalité des fondations et de dresser le plan de l'édifice des *bains privés de la villa mis au jour en 1912*. La pièce C est maintenant interprétée comme un caldarium, alors que la pièce D est manifestement un apodyterium. Le bâtiment a été occupé du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 113–114, n° 53, plan p. 114 ; Furrer 1972, 1–3 ; Müller 1977, 87–89, plan p. 89 ; Herzog 1981, 1–3.

#### Mosaïque I

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn. – 1912 ; 1972–1973. – Pièce : 9×4 m. Mosaïque : idem ? Pièce A (*tepidarium*). – Découverte de nouveaux fragments et de tesselles. – Etat actuel : 10–15 petits fragments (*dont les deux fragments publiés en 1961*).

Tesselles : 1,2×1,3–1,6×1,9 cm (ht. 3 cm), 30/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun-rouge, jaune (?), blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose rose (0,5–1 cm), mortier rose rouge de chaux avec petits morceaux de brique pilée (2–3 cm), mortier de chaux blanc avec morceaux de brique (>2,5 cm).

Fragment le plus grand (18,5×13,5 cm) : filet triple noir, bande blanche (7 rangs).

Gonzenbach 1961, 113, n° 53 I ; Furrer 1972, 2–3 ; Müller 1977, 87–88 ; Herzog 1981, 2–3.

#### Mosaïque II

Apodyterium.

Gonzenbach 1961, 114, n° 53 II ; Furrer 1972, 2–3.

### 56. Herzogenbuchsee BE, Kirchbühl

CN 1128, 620 440/226 335. – *Villa dont une partie des vestiges sont connus depuis le 18<sup>e</sup> s.* Une fouille de sauvetage a été effectuée en 1990. L'occupation du lieu se situe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s.

Gonzenbach 1961, 115–119, n° 56 ; Suter et al. 1992a, 259–275, plan p. 260, avec mention biblio. antérieure.

#### Mosaïque I (pl. 35, 4)

Gonzenbach 1961, 115–116, n° 56 I ; Suter et al. 1992a, 259 et 266–268, ill. p. 265–266.

#### Mosaïque II, Mosaïque de Bellérophon (pl. 36, 1)

Gonzenbach 1961, 116–118, n° 56 II ; Suter et al. 1992a, 259, 261–265 et 267–268, ill. p. 263–265 ; Bolliger Schreyer 2006, 54–55, ill. p. 54–55.

#### Mosaïque III

Gonzenbach 1961, 118, n° 56 III ; Suter et al. 1992a, 259 et 266–268.

#### Mosaïque IV

D'après les photographies, la bordure noire (bande de raccord ?), visible sur le côté ouest de la pièce, est décorée d'un rinceau blanc avec feuilles de lierre. Sur le côté nord, la bordure est différente : bande de raccord (?) blanche, bande noire (sans décor).

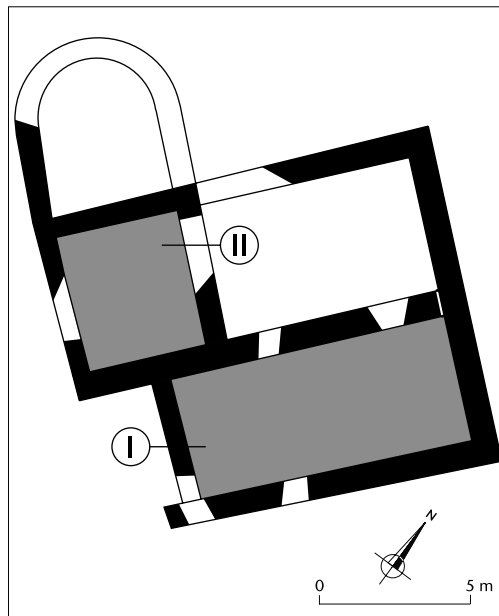


Fig. 61 53. Gretzenbach. Kantonsarchäologie Solothurn.

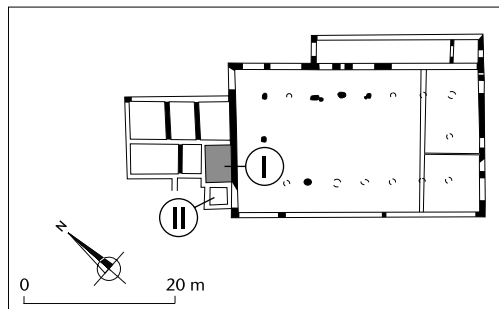


Fig. 62 57. Hölstein. Archäologie Baselland.

Gonzenbach 1961, 118–119, n° 56 II ; Suter et al. 1992a, 259–263 et 267–268, ill. p. 261–263 ; Bolliger Schreyer 2006, 54, ill. p. 54.

### 57. Hölstein BL, Hinterbohl (fig. 62)

CN 1088, 625 250/251 750. – *Villa dont un côté est réservé aux pièces de bain.*

Gonzenbach 1961, 120–121, n° 57, plan p. 120 ; Kapossy 1966, 27–29, plan p. 28.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 120–121, n° 57 ; pl. 10–11 ; Kapossy 1966, 27–29 et 43.

1009 Balmelle et al. 1985, pl. 140, e.

1010 Balmelle et al. 1985, pl. 220, c (var.).

1011 Balmelle et al. 1985, pl. 238, f (var.).

1012 Balmelle et al. 1985, pl. 123, a (var.).

1013 Balmelle et al. 1985, pl. 209, a.

1014 pour l'étude de ce parallèle : Bassier et al. 1981, 141–143.

1015 concernant ce parallèle stylistique : Lavagne 1981, 12.



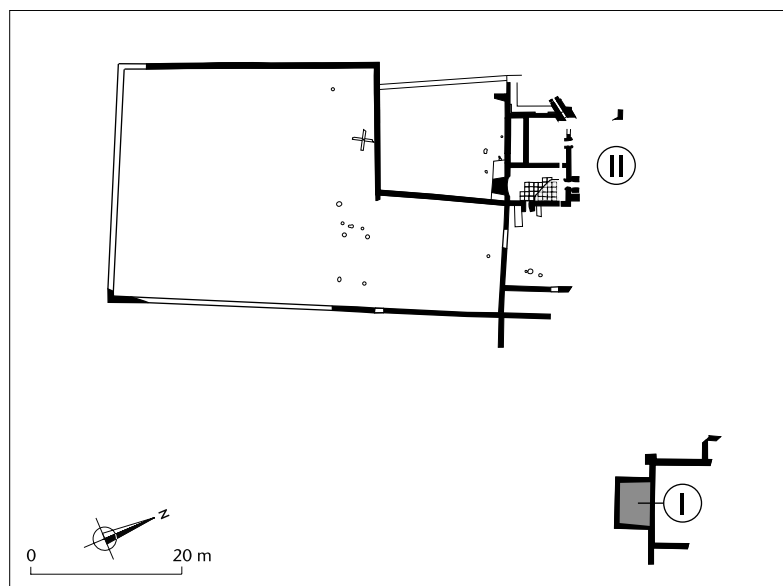


Fig. 63 152.1 Kallnach. Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

#### Mosaïque II (pl. 36, 2-4)

Dépôt Archäologie Baselland, Liestal. – 1947 ? – Bord d'un bassin (frigidarium ?). – Découverte de plusieurs fragments d'une mosaïque de bassin (bord arrondi). – Restauration : le mortier des trois fragments est pris dans du ciment. – Etat actuel : 3 fragments (<28×10,5 cm).

Tesselles : 0,3×0,4–1,2×1,5 cm, 100–175/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, vert, rouge, rouge orange, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite (?). – Lit de pose : non visible.

Bord (à plat ?) : rinceau formé de tiges noires sur fond blanc et d'une feuille de lierre jaune. – Champ (mur vertical ?) : animal marin (cheval marin ?). Le troisième fragment montre une tête d'oiseau ou de canard bordée par un filet double noir (arrondi ?), puis par un rinceau ou une tresse (?).

Pour l'analyse stylistique d'un bord de bassin en mosaïque, voir Avenches 5.60 I. – Cette mosaïque date-t-elle, comme M I, de la transformation des bains vers le milieu du 2<sup>e</sup> s. ou pourrait-elle être plus précoce ? – Vers 150 apr. J.-C. ?

Inédit.

### 152. Kallnach BE

#### 152.1 Kallnach BE, Dorf/Gässli (fig. 63)

CN 1145, 584 770/207 915. – Découverte de tesselles et de restes de murs d'une villa en 1967. Une fouille de sauvetage touchera la partie est de la pars urbana en 1967, puis une prospection géophysique sera effectuée à l'ouest en 2001. Un état de construction en terre et bois a été identifié, puis deux états de construction maçonnés. Nouvelles fouilles entre 2007 et 2009.

AKBE 4A, 1999, 72 ; ASSPA 83, 2000, 240 ; SPM V, en particulier p. 381 ; AKBE 6, 2005, 207–211, plans p. 208 et 210 ; AAS 92, 2009, 300 ; 93, 2010, 248–249, plan p. 249 avec mention des mosaïques ; Fuchs 2012, texte, plan p. 144.

#### Mosaïque I (pl. 37, 1)

Service archéologique du canton de Berne. – 1999. Fouille de sauvetage (construction d'une maison). – Pièce : 5,2×3,7 m. Mosaïque : idem. Exèdre (?) rectangulaire, adjacente à une grande pièce sur hypocauste. – Découverte d'une mosaïque partiellement conservée in situ. – Restauration : pavement déposé. – Etat actuel : ?

Tesselles : 1,5–3 cm. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre (calcaire). Quelques tesselles noires sont en argile crue (argile du bain de pose ?). – Lit de pose : fine couche de terre argileuse contenant graviers et chaux (les interstices entre les tesselles sont bouchés avec du mortier), mortier de tuileau, mortier plus grossier avec moins de tuileau. Statumen constitué de fragments de tuiles, mêlés de gros galets et de morceaux de placages de marbre, à plat ou de champ (« hérisson »). La majorité des tesselles a été retaillée grossièrement dans des placages récupérés. En effet, plusieurs cubes présentaient une courbe caractéristique des bandeaux de séparation entre deux registres de placages. Il est également intéressant de noter que le remplissage du statumen se retrouve dans la couche de démolition visible à l'extérieur de la mosaïque, particulièrement au sud. Il y a donc eu récupération de matériaux pour fonder le pavement.

Champ blanc à semis de croissettes noires à tesselles sur la pointe<sup>1016</sup>. Les croissettes se trouvent tous les 30,5 cm environ.

Le semis de croissettes est fréquent à toutes les époques<sup>1017</sup>. Il ne permet donc pas de dater le pavement. Il s'agit du seul exemple de ce motif en Suisse. – La mosaïque date de la deuxième période de construction maçonnée. L'exèdre a été annexée à la grande pièce à la même époque. L'hypocauste de la grande pièce date aussi de cette époque. Un gros bloc de pierre découvert à l'extérieur de l'exèdre, vers le milieu de l'espace, trahirait la présence d'une entrée à cet endroit. L'utilisation de matériel de réemploi situerait la construction de cette mosaïque dans la seconde moitié du 3<sup>e</sup> ou le début du 4<sup>e</sup> s. – Seconde moitié 3<sup>e</sup>–début 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Bujard et al. 1999 ; ASSPA 83, 2000, 240 ; AKBE 6, 2005, 207–209, ill. p. 209 ; AAS 92, 2009, 300 ; Fuchs 2012, texte, ill. p. 144 et 149.

#### Mosaïque II (tesselles)

1967. – Pièce : ?

Mention de tesselles polychromes découvertes dans la partie ouest de la pars urbana.

AKBE 4A, 1999, 72 ; 6, 2005, 209 ; AAS 92, 2009, 300 ; Fuchs 2012, 144–145.

#### 152.2 Kallnach BE, Bergweg

CN 1145, 584 480/208 040. – Une mansio ou un mutatio tardif a été mis au jour en 1988–1989.

AKBE 4A, 1999, 72–73 ; Fuchs 2012, 144, avec biblio. antérieure.

#### Mosaïque I (tesselles)

Service archéologique du canton de Berne. – 1988–1989. Fouille de sauvetage. – Pièce : ? – Découverte de tesselles isolées. – Etat actuel : env. 20 tesselles.

Couleurs : noir, bleu, vert, rose orangé, blanc. Matériaux : pierre (blanc), verre, terre cuite (rose orangé).

Inédit (rapport inédit de M. Fuchs, Pictoria).

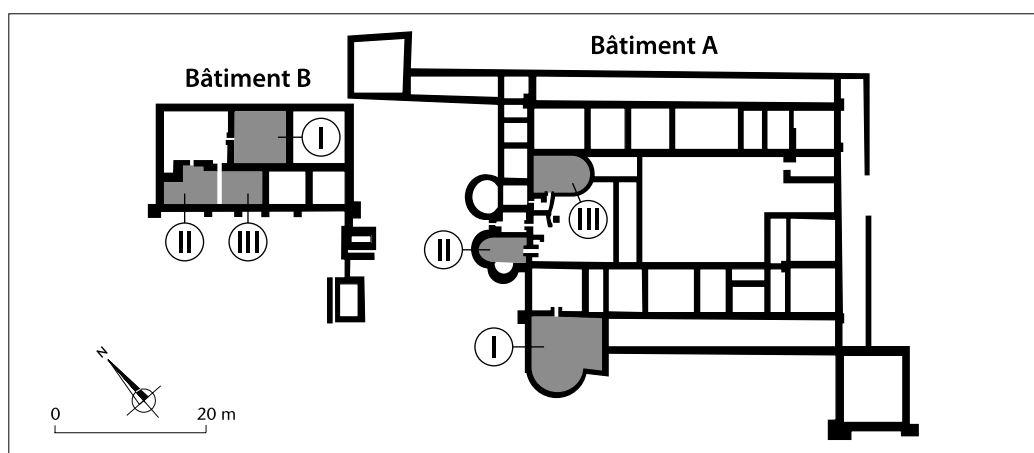


Fig. 64 60. Kloten. Kantonsarchäologie Zürich.

## 59. Kerzers-Chiètres FR

### 59.1 Kerzers-Chiètres FR, Muurmatte, Heldenweg

L'emplacement précis n'est plus connu. – *Bains (?) d'une villa.*

Gonzenbach 1961, 122, n° 59.

#### Mosaïques

Restes de plusieurs mosaïques.

Gonzenbach 1961, 122, n° 59.

### 59.2 Kerzers-Chiètres FR, Eglise St-Martin

CN 1165, 581 559/202 831. – L'édifice romain se trouve sous l'église actuelle. Plusieurs fragments de peinture murale (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) ont été mis au jour, de même que des dalles de calcaire. Ce bâtiment a-t-il un rapport avec la villa citée par V. von Gonzenbach (Gonzenbach 1961, 122, n° 59) ?

Menoud 1984, 1–6 ; AF ChA 1984, 43–44.

#### Mosaïque I (tesselles)

SAEF ? – 1983–1984. Sondages le long des murs de l'église. – Découverte de quelques tesselles en verre (bleu, vert et rouge). – Etat actuel : ?

Aucune donnée archéologique pour la datation. Contrairement à ce qui est écrit dans les articles mentionnés ci-dessus, aucune datation du 4<sup>e</sup> s. n'est attestée. Cette date était avancée uniquement par la présence de tesselles en verre. Les tesselles de Kerzers sont identiques à celles que l'on trouve sur le territoire suisse. Elles ne peuvent en aucun cas servir de critère pour une datation tardive.

Ces tesselles appartiennent-elles à l'une des mosaïques citées par V. von Gonzenbach (Gonzenbach 1961, 122, n° 59) ?

Menoud 1984, 6 ; AF ChA 1984, 44.

## 60. Kloten ZH, Schatzbuck (fig. 64)

CN 1071, 685 155/257 815. – Villa. De nouvelles fouilles ont été entreprises entre 1969 et 1979. L'occupation s'étend du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à la fin du 3<sup>e</sup> s. Les mosaïques de la villa datent vraisemblablement de l'état 6 de construction, situé entre 175 et 200/210 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 122–126, n° 60, plan p. 122 ; Drack 1992, 151–164, plans p. 154–155 et 158–159.

#### Bâtiment principal

##### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 122, n° 60 A I ; Drack 1992, 151, 154–155, 157, 159 et 162.

##### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 122, n° 60 A II ; Drack 1992, 151, 154–155, 157, 159 et 162.

##### Mosaïque III

Gonzenbach 1961, 122–123, n° 60 A III ; Drack 1992, 151, 153–157, 159 et 162.

#### Bains

##### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 124, n° 60 B I ; Drack 1992, 151, 154–157, 159 et 162.

##### Mosaïques II et III

Gonzenbach 1961, 124–125, n° 60 B II et III ; pl. 29–30 ; Drack 1992, 151–152, 154–157, 159 et 162, ill. p. 152, 154–157, 159 et 162.

1016 Balmelle *et al.* 1985, pl. 108, e.

1017 pour l'analyse du semis de croisettes : Recueil Gaule III, 2, 35, n° 231.

### 153. Köniz BE, Chly-Wabere (fig. 65)

CN 1166, 601 850/196 400. – L'emplacement de la villa a été repéré depuis les années 1920. Le plan (villa à risalites avec entrée centrale) sera établi par prospection aérienne en 1998. Une tranchée avec documentation stratigraphique sera effectuée en 2000, puis des sondages en 2003. La villa date du 3<sup>e</sup> s. et a subi un incendie au cours du siècle.  
as. 26, 2003, 4, 38–39 ; ASSPA 87, 2004, 386 ; Delbarre-Bärtschi/Fuchs 2005, 4–6, plan p. 4 ; AKBE 6, 2005, 212–222, plan p. 215.

#### Mosaïque I (pl. 37, 2–3)

In situ. – 2003. Sondages. – Pièce : 8×7 m (avec exèdre). Mosaïque : idem. Grande pièce avec exèdre. Dégagement d'une petite partie (1.5×1.5 m) d'un pavement qui occupe le sol d'une pièce à exèdre de grandes dimensions. – Etat actuel : remblayée in situ.

Tesselles (champs et rinceaux) : env. 0,7×0,7 cm, 100–110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : polychrome (noir, rouge, jaune, blanc, etc.). Matériaux : pierre, (?). Tesselles (bordure) : env. 1×1 cm, 60–70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Le décor de la mosaïque se divise en trois grandes zones : 1) champ de l'exèdre, 2) rinceau qui sépare l'exèdre de l'espace principal, 3) champ de l'espace principal. – Bande de raccord blanche (9–13 rangs). – Exèdre : Bordure : filet double noir, bande blanche (7 rangs), filet double noir, ligne d'épines rectilignes courtes<sup>1018</sup>, filet double noir. – Champ : décor difficilement identifiable (fleurons polychromes ?). – Rinceau : Rinceau d'acanthé<sup>1019</sup> polychrome présentant vraisemblablement une alternance de fleurons cordiformes et de calices bifides à apex. – Espace principal : Bande de rallonge du côté ouest ou bordure de l'espace principal sur trois côtés (env. 35 cm de largeur) : composition orthogonale de cercles sécants (faisant apparaître des quatre-feuilles et déterminant des carrés concaves), en opposition de couleurs, avec croissette incluse selon les diagonales du carré concave<sup>1020</sup>. La composition est inscrite dans un cadre en filet double noir. – Champ : composition orthogonale de cercles et de carrés concaves tangents, déterminant des osselets<sup>1021</sup>. Ces motifs sont dessinés de manière très simple par un double cadre noir en filet. Seul l'angle nord-ouest de la composition a été dégagé par le sondage, laissant apparaître les formes tronquées formant le bord du champ. L'angle est occupé par un quart de cercle timbré d'un fleuron cordiforme polychrome. Ensuite alternent des demi-osselets et des demi-cercles. Le seul demi-osselet complètement dégagé par la fouille présente un calice bifide à apex polychrome.

Si les rinceaux d'acanthé et les compositions orthogonales de cercles sécants sont fréquents sur le territoire suisse (ex. rinceau d'acanthé : mosaïque de la Venatio de Vallon, 171 I ; ex. bordure de cercles sécants : mosaïque de Zofingen, 144 II), la composition de cercles et de carrés concaves déterminant des osselets est beaucoup plus rare. Les exemples connus se situent en Aquitaine, en Afrique du Nord, en Italie et pas avant la fin du 3<sup>e</sup> s. La mosaïque de Köniz ne correspond pas du tout à ces critères. Le style général de son décor situe sa construction au 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s. Le seul pavement du 2<sup>e</sup> s. présentant une composition de cercles et de carrés concaves a été découvert à Mérida en Espagne. Cette mosaïque noire et blanche, d'un style très différent de celle de Köniz, ne peut manifester pas être considérée comme un parallèle direct de notre mosaïque. Par contre, nous trouvons de très nombreux exemples en Suisse et dans le reste de la Gaule d'une variante de cette composition,

formée de cercles et de carrés tangents par les sommets, déterminant des bobines<sup>1022</sup>. Nous trouvons notamment ce schéma à Avenches (mosaïque de Bellérophon, 5.4 I ; mosaïque des Vents, 5.5 I). – Début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (datation archéologique).

as. 26, 2003, 4, 38–39, ill. p. 38 ; ASSPA 87, 2004, 386 ; Delbarre-Bärtschi/Fuchs 2005, 4–6, ill. p. 5 ; AKBE 6, 2005, 215–216, ill. p. 216.

### Lausanne VD

voir 130. (Vidy)

### 154. Le Landeron NE, Les Carougets (fig. 66)

CN 1145, 571 500/212 065. – La pars urbana et la partie thermale de grandes dimensions d'une villa ont été partiellement dégagées en 1960. Un bâtiment annexe (40 m au sud de la villa) sera mis au jour lors de fouilles de sauvetage programmées en 1990 et 1991 (construction de garages souterrains privés). Les niveaux romains ont été perturbés par des fonds de cabanes du Moyen Age. L'occupation du site s'étend de l'époque protohistorique (Bronze final) à l'époque médiévale. La villa romaine présente un premier état en terre et bois du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Auguste-Tibère), un deuxième état, maçonné, du début du 2<sup>e</sup> s., puis plusieurs états et transformations au cours du 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s. Vouga 1943, 182 et 223–225 ; Degen 1980, 156–157, plan p. 157 ; ASSPA 75, 1992, 218 ; SPM V, en particulier p. 383 ; Hofmann Rognon 2005, 14 et 43–79, plan p. 14.

#### Mosaïque I (tesselles)

Dépôt Laténium. – 1991. Fouilles de sauvetage programmées. – Pièce : ? – Découverte de nombreuses tesselles en démolition, à l'extérieur du bâtiment annexe. – Etat actuel : env. 1000 tesselles.

Tesselles : 1,1×1,2 cm–1,3×1,4 cm (ht. 1 cm). Couleurs : noir, rose, gris, blanc. Matériau : pierre. Tesselles : 0,7×0,8 cm–0,8×0,8 cm (ht. 0,6 cm). Couleurs : bleu, vert. Matériau : verre.

La présence d'une mosaïque polychrome avec tesselles de verre nous permet de proposer une date de construction dans le courant du 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s. – Milieu 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Hofmann Rognon 2005, 76–77 et 82, ill. p. 82.

### 67. Leuzigen BE, Thürner

CN 1126, 601 450/225 250. – Villa connue depuis le 19<sup>e</sup> s. Un sondage a été effectué en 1931, puis une fouille de sauvetage en 1950. Ensuite, plusieurs sondages ont eu lieu en 1989–1990, ainsi qu'une fouille de sauvetage en 2005 à 800 m environ à l'est de l'église, touchant un petit bâtiment appartenant peut-être à la villa. L'occupation du site s'étend de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> s.

Gonzenbach 1961, 129–130, n° 67 ; Suter et al. 1992b, 277–293, plan p. 280, mentions des mosaïques p. 277–278 ; AAS 89, 2006, 257.

### Liestal BL, Munzach

voir 81. Munzach (Liestal BL)

### 72. Marly-le-Grand FR, Les Rapettes (fig. 67)

CN 1205, 579 380/180 370. – La villa, avec bains chauffés, a été construite au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et détruite au 3<sup>e</sup> s. Plusieurs fouilles ont été effectuées vers 1927, entre 1983 et 1985, puis en 1995.

Gonzenbach 1961, 131, n° 72 ; AS 6, 1983, 4, 172, mention de mosaïques p. 172 ; AF ChA 1983, 54–60 ; Marly 1984, 14 ; AF ChA 1984, 45 ; 1985, 34–48, plan p. 36–39 ; 1995, 48–51, plan p. 49 ; SPM V, en particulier p. 384.

#### Mosaïque I (tesselles)

Dépôt SAEF, Fribourg, MA RA. – Vers 1927 ; 1983. Fouille de sauvetage (1983) liée à l'implantation d'un lotissement de villas. – Découverte d'une quarantaine de tesselles (irrégulières) de grès gris-bleu, de calcaire blanc du Jura, de calcaire gris des Préalpes et de terre cuite, appartenant vraisemblablement à une mosaïque qui décorait l'une des pièces 4 a ou 4 b. – Etat actuel : quelques tesselles noires et blanches.

Tesselles : 1,4×1,5–1,5×1,5 cm (ht. 1,7–2,5 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ?

Les tesselles découvertes correspondent probablement à l'un des pavements signalés par V. von Gonzenbach. Aucun élément ne nous permet d'imaginer la présence d'une mosaïque pariétale (Gonzenbach 1961). Il s'agit plus vraisemblablement d'une ou de plusieurs mosaïques de sol.

Les sols des pièces 4 a et 4 b recouverts de mortier de tuileau appartiennent à la deuxième phase de construction. L'occupation principale de la villa se place dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 131, n° 72 ; AF ChA 1983, 57 ; Marly 1984, 14.

### 73. Martigny VS

Les recherches régulières effectuées depuis les années 70 dans *le vicus* n'ont mis au jour que quelques tesselles blanches et grises, éparées, souvent dans les salles de chauffe des hypocaustes.

Gonzenbach 1961, 131, n° 73 ; Wiblé 1985, 40, plan p. 40 ; 1994b, 23 ; Paunier 1996, 100 ; Wiblé 1998a, 66–174 ; 1998c, plan fig.11 ; 2008.

#### 73.1 Martigny VS, Les Morasses, Forum

CN 1325, 571 765/105 258. – Dans l'area publica du forum, une annexe est accolée à la basilique. Comme le forum, la basilique compte deux états de construction. Les deux

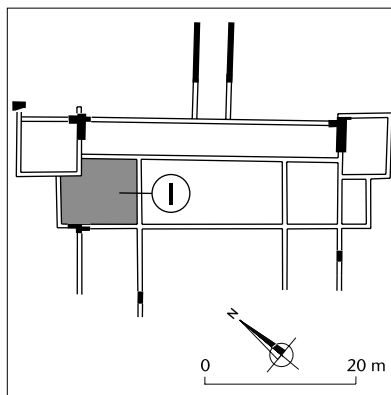


Fig. 65 153. Köniz. Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

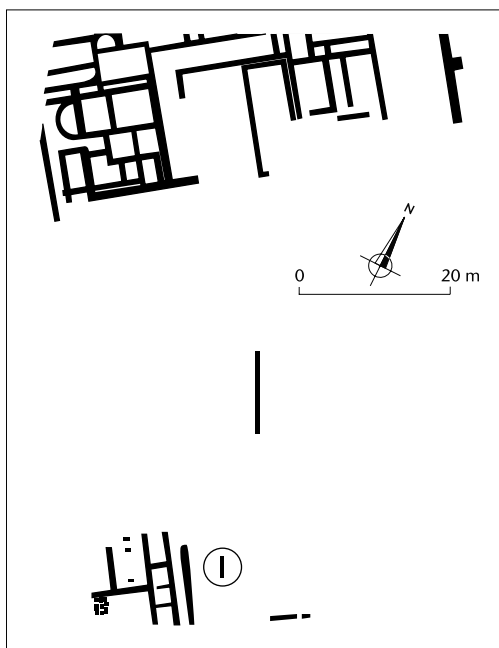


Fig. 66 154. Le Landeron. D'après Hofmann Rognon 2005, 14.

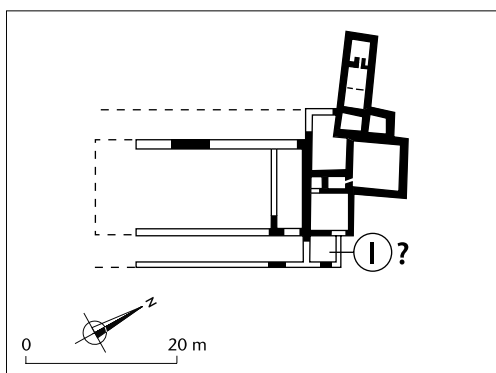


Fig. 67 72. Marly-le-Grand. Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

- 1018 Balmelle et al. 1985, pl. 11, d.
- 1019 Balmelle et al. 1985, pl. 64, e.
- 1020 Balmelle et al. 1985, pl. 237, a.
- 1021 Balmelle et al. 1985, pl. 155, c.
- 1022 Balmelle et al. 1985, pl. 156, a.

états semblent s'être succédés dans un délai assez bref. Le deuxième état date très probablement de la fin de l'époque flavienne. Un incendie à la fin de l'époque flavienne pourrait être à l'origine de la reconstruction complète du forum.

Gonzenbach 1961, 131, n° 73, plan p. 131 ; Wiblé 1998c, 461–480, plans p. 462, 471–472 et 474 ; SPM V, en particulier p. 384–385 ; Wiblé 2008, 93–96, plans p. 93.

#### Mosaïque I

La pièce sur hypocauste (29) dans laquelle les fragments de mosaïque ont été trouvés, appartiendrait à la deuxième phase de construction de la basilique et serait ouverte sur l'espace rectangulaire adjacent, non chauffé.

La deuxième phase de construction de la basilique date de la fin de la période flavienne (env. 60–80 apr. J.-C.).

60–80 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 131, n° 73 ; Wiblé 1994b, 23.

## 74. Massongex VS

La mention de « mosaïques » découvertes dans *le vicus* est inscrite dans le Dictionnaire géographique de la Suisse, paru en 1905. L'occupation du site va de la fin du Second Age du fer, au début du 3<sup>e</sup>, voire, dans certains secteurs, jusqu'au 4<sup>e</sup> s.

Gonzenbach 1961, 131–134, n° 74 ; Wiblé 1987, 31–32 ; Haldimann et al. 1991, 129–136 ; Wiblé 1994b, 1–24, plan p. 2 ; Haldimann 1998, 157–161 ; Paccolat et al. 2001, 8, plan p. 8 ; SPM V, en particulier p. 385.

### 74.1 Massongex VS, place de l'Eglise (fig. 68)

CN 1304, 565 340/121 320. – *Les thermes du vicus* ont été érigés à l'époque augustéenne et comptent trois états de construction. Toutes les pièces étaient surmontées d'un plafond en tuf. Dès l'origine, le bâtiment comporte trois pièces : deux froides (L1 et L2), une chauffée (L3–4). Deux couches d'enduit peint ont été repérées dans chaque pièce, correspondant aux deux premiers états de construction. La pièce L2 était recouverte d'opus spicatum (état 2).

Gonzenbach 1961, 131–134, n° 74, plan p. 133 ; Manderscheid 1988, 147, plan pl. 241 ; Haldimann et al. 1991, 132 ; Wiblé 1994a, 73–74, plan p. 74 ; 1994b, 6–7 ; Vallesia 54, 1999, 331–338, plan p. 332 ; ASSPA 82, 1999, 133 et 291, plan p. 133 ; Paccolat et al. 2001, texte, plans p. 11, 20 et 24 ; Fuchs 2006, 47–50.

### Mosaïque I, Mosaïque des Lutteurs (pl. 38, 1)

In situ et dépôt Martigny. – 1921 ; 1953 (*fouille de Blondel*) ; 1998 (réaménagement de la place de l'Eglise. – Pièce : 8.95×6.15 m. Mosaïque : idem. Pièce non chauffée qui servait d'apodyterium, de palestres ou de salle de massage. – Etat actuel : 1 fragment in situ (panneau central) et env. 20 petits fragments noirs.

Tesselles (bordure noire) : 1×1–1×1,1 cm (ht. 2–2,5 cm), 70/dm<sup>2</sup>. Couleur : noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : chape de mortier au tuileau, qui repose sur un radier de petits galets ronds mis à plat et pris dans du mortier grisâtre (total env. 15 cm).

Lors des fouilles de 1998, un sol antérieur (mortier de tuileau et radier) a été découvert sous la mosaïque. La construction de cette dernière correspond donc à une phase de rénovation du bâtiment. Les tesselles proviennent peut-être de la destruction de M II (Vallesia 54, 1999). Tesselles très semblables à celles de M II. A l'état suivant, l'édifice est reconstruit à la suite d'un incendie (vers 60 apr. J.-C.). – Vers 30 apr. J.-C. (état 2a).

Gonzenbach 1961, 131–134, n° 74 ; pl. 80 ; Haldimann et al. 1991, 130 et 132 ; Wiblé 1994a, 73–75, ill. p. 75 ; 1994b, 4, 6–7 et 22–24, ill. p. 22 ; Vallesia 54, 1999, 331–336, ill. p. 332 ; ASSPA 82, 1999, 291 ; Paccolat et al. 2001, 7, 11, 19, 23–24 et 27–28, ill. p. 11 et 24 ; Fuchs 2006, 47–50, ill. p. 48.

### Mosaïque II

Dépôt Martigny. – 1998. Fouille dans le cadre du réaménagement de la place de l'Eglise. – Pièce : 12.5×6.7 m (pièce avec abside). Mosaïque : idem. Caldarium des thermes. – Découverte de deux fragments de tesselles noires encore en place contre le mur M 8 et dans l'angle des murs M 4 et M 19. Pièce chauffée par hypocauste. L'abside est tempérée par deux canaux. Le sol de l'abside est 20–25 cm plus haut que celui du reste de la pièce. Pratiquement pas de tesselles dans la démolition : probablement récupérées soigneusement. La pièce comportait à une extrémité un bassin quadrangulaire d'eau chaude, dans l'abside, une vasque d'eau froide ou fontaine pour les ablutions. – Etat actuel : 7 petits fragments.

Tesselles : 0,5×0,7–1×1,2 cm (ht. 2–2,5), 70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : mortier orange fin et dur (3,5 cm), mortier beige rosé plus grossier (1,5 cm).

Bande de raccord : noire. – Bordure : noire et blanche ? – Champ : ?

Les tesselles ont peut-être été réutilisées lors de la construction de M I (Vallesia 54, 1999) ? – Vers 10 apr. J.-C. (état 1).

Vallesia 54, 1999, 336 ; Paccolat et al. 2001, 22.

### 74.2 Massongex VS, Au Village, La Loénaz, parcelle 48

CN 1304, 565 340/121 275. – Des constructions modestes, probablement destinées à l'usage privé (habitat, locaux professionnels, etc.) ont été repérées en 1986–1987. Elles étaient disposées autour d'une cour pourvue d'un puits. Plusieurs phases de construction ont été constatées : les premiers bâtiments, édifiés dès l'époque julio-claudienne, possédaient des sols en terre battue ou en mortier et de minces parois en colombage. De nouvelles fouilles dans le même secteur ont eu lieu entre 2007 et 2011.

Wiblé 1987, 31–32 ; ASSPA 70, 1987, 225 ; 71,



1988, 269 ; Vallesia 43, 1988, 221–223, plan p. 223 ; Haldimann et al. 1991, 134 ; Wibl e 1994b, 2 et 8, plan p. 2 ; AAS 92, 2009, 303 ; AAS 94, 2011, 254.

#### Mosa ique I (pl. 38, 2)

D ep ot Martigny. – 1986. Importante fouille de sauvetage avant la construction d’un parc souterrain. – Pi e : 4.35×4.35 (?) m. Mosa ique : 2.8×2.8 m. – D ecouverte d’un d ecor de tesselles formant un carr e, au centre d’une pi e (carr ee ?) au sol de mortier. – Etat actuel : 2 petits panneaux.

Tesselles (d ecor) : 0,7×0,8–1,1×1,2 cm (ht. ?). Couleurs : noir, blanc. Mat eriel : pierre. – Lit de pose : mortier gris ? Semis de tesselles alternativement noires et blanches, formant un carr e dessin e par deux lignes parall eles, sur fond d’opus signinum. Dans les angles, petit carr e d ecor e de six tesselles. A l’ext erieur du carr e, se lit la lettre B, en tesselles  egalement.

La pr esence d’une inscription, fr equente en Italie ou dans la p eninsule ib erique, est tr es rare au nord des Alpes. Les quelques exemples connus, souvent en grec, se trouvent en Narbonnaise<sup>1023</sup>. La pr esence d’une seule lettre accompagnant un sol en opus signinum ne semble pas habituelle. – Les premiers b atiments avec sols en terre battue ou en mortier et de minces parois en colombage ont  et e  edifi es d es l’ epoque julio-claudienne. – Premi ere moiti e du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

Wibl e 1987, 32 ; Delbarre-B artschi 2012a, 381–382, ill. p. 382.

### 75. Mendrisio TI, Chiesa Santa Maria in Borgo

CN 1353, 720 362/81 237. – La villa a  et e fouill ee en 1898, 1911, en 2002 et en 2013. L’occupation de l’ edifice s’ etend du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les pi eces  a mosa iques sont vraisemblablement reli ees  a un vaste portique.

Gonzenbach 1961, 134–135, n o 75, plan p. 134 ; Cardani Vergani 2002, 501–505 ; ASSPA 86, 2003, 240 ; AAS 97, 2014, 237, avec mention de la biblio. ant erieure.

#### Mosa ique I (pl. 169)

In situ, Ufficio Beni Culturali, inv. 146.110a ; 146.110b. – 1911 ; 2002. – Pi e : ? Mosa ique : idem ? Grande pi e sur hypocauste,  a fonction repr esentative. – D ecouverte d’un nouveau fragment in situ en 2002. – Etat actuel : 1 fragment in situ (2×1 m) et 2 fragments (*inventori es en 1961*).

Couleurs : noir, rouge, rose, gris, blanc. Mat eriel : pierre. – Lit de pose : ?

Bande de raccord : bande blanche (>12 rangs). – Bordure : filet triple noir, bande blanche (4 rangs), filet double noir. – Champ : appareil isodome r egulier<sup>1024</sup> organis e de mani ere  a suivre les diff erents murs de la pi e. Les rectangles sont dessin es par un filet double noir et se d etachent sur un fond blanc (filet double blanc entre chaque rectangle). Le centre des rectangles est blanc et charg e d’un rectangle oblong polychrome (rose-rouge-rose ou gris clair-gris fonc e-gris clair). Les quelques espaces laiss es libres entre les rectangles, au niveau de l’angle de la pi e, sont occup es par des petits carr es au d ecor du m eme type que celui des rectangles.

2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 134–135, n o 75 ; Cardani Vergani

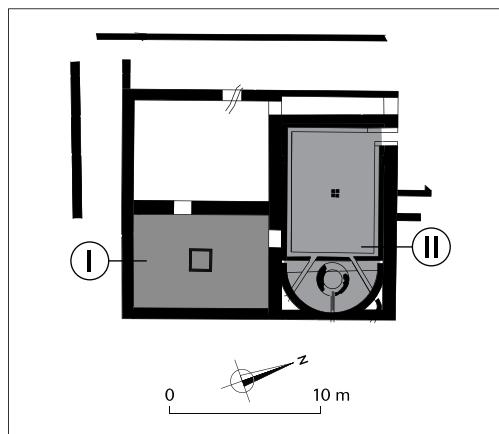


Fig. 68 74.1 Massongex. TERA S arl.

2002, 502 et 504–505, ill. p. 504–505 ; ASSPA 86, 2003, 240 ; AAS 97, 2014, 237.

#### Mosa ique II (identique  a M I ou M III ?)

D etruit. – 1898. Fouille  a l’occasion de la pose de tuyaux d’eau. – Pi e : ? Mosa ique : ? – D ecouverte d’un fragment de mosa ique (non d ecrit).

In edit.

#### Mosa ique III

Ufficio Beni Culturali. – 2002. – Pi e : 8×3 m. Mosa ique : idem. – D ecouverte d’une grande mosa ique sur fond d’opus signinum (?). – Etat actuel : 1 fragment ?

Couleurs : noir, rouge, blanc. Mat eriel : pierre.

D ecor dans un champ carr e (?). Zone de tesselles noires, bande blanche, zone blanche alternant avec du noir et du rouge (description : ASSPA 86, 2003, 240, note 4). Sur fond d’opus signinum ?

1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Cardani Vergani 2002, 502 ; ASSPA 86, 2003, 240.

### 155. M ohlin AG, Niederriburg

CN 1048, 630 250/269 275. – La villa, occup ee du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C., donnera lieu  a des fouilles de sauvetage en 1982–1983, 1986 et en 1988–1989.

Maier 1984, 31–32 ; ASSPA 70, 1987, 225–227, plans p. 226–227 ; ASSPA 73, 1990, 212 ; SPM V, en particulier p. 386–387.

#### Mosa ique I

D ep ot Kantonsarch aologie Aargau, Brugg, inv. M ol. 83.1, K 68.12 et 68.13. – 1983. – Pi e : ? – D ecouverte de petits fragments et nombreuses tesselles. – Etat actuel : 2 fragments (<10×8 cm) et nombreuses tesselles (couleurs : noir, blanc, rouge).

Tesselles : 0,7×0,7–1×1,2 cm (ht. 0,7–1 cm), 90/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Mat eriel : pierre. Tesselles (bordure ?) : 1,4×1,6–1,7×2 cm (ht. 1–1,5 cm), 30/dm<sup>2</sup>. Cou-

<sup>1023</sup> pour les inscriptions : Recueil Gaule III, 3, 98–100, n o 568 ; Vassal 2006, 57–58.

<sup>1024</sup> Balmelle *et al.* 1985, pl. 139, a (var.).



Fig. 69 157. Monthey. Office des recherches archéologiques, Martigny.

leurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (0,2–0,3 cm), mortier rose très fin (env. 2 cm).

Filets et bandes noirs et blancs.

2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Inédit.

#### Mosaïque II ?

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg, inv. Mül. 83.1, K 84.9, etc. – 1983. – Pièce : ? – Découverte de nombreuses tesselles. – Etat actuel : tesselles.

Tesselles : 1,5×1,6–2,5×2,5 cm (ht. 1–2 cm). Couleurs : brun, blanc. Matériau : pierre.

2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Inédit.

#### Mosaïque III ?

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg ? – 1983. – Pièce : ? – Découverte de tesselles polychromes en verre. – Etat actuel : tesselles ?

Couleurs : polychrome. Matériau : verre.

La mention de tesselles en verre indique-t-elle la présence d'une mosaïque pariétale ?

2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Maier 1984, 32.

#### 156. Möriken-Wildegg AG, Römerweg

CN 1090, 656 300/252 205. – Une grande villa à risalites avec bains privés sera fouillée en 2003 et 2004. L'occupation du site s'étend de la fin du 1<sup>er</sup> au milieu du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

ASSPA 88, 2005, 360.

#### Mosaïque I

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg, inv. MW. 003.1, K 98. – 2003–2004. Fouilles de sauvetage (construction d'une maison familiale). – Pièce : ? – Découverte de tesselles. – Etat actuel : tesselles isolées et 1 ou 2 ensembles.

Tesselles : 1,3×1,4–1,5×1,7 cm (ht. 1,5–2 cm). Couleurs : noir, blanc (gris). Matériau : pierre.

Datation : ?

Inédit.

#### 157. Monthey VS, Marendeux-Chenau

##### (fig. 69)

CN 1284, 562 245/121 925. – Une villa, située sur un petit plateau et jouissant d'un beau panorama, a été l'objet de plusieurs interventions archéologiques (1942, 1953, 1981, 1994, 1997 et 2009). Les occupations probables du site s'étendent de l'époque augustéenne (terre et bois) au début du Haut Moyen Age (5<sup>e</sup>–6<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Une partie de la pars urbana est abandonnée dans le courant du 4<sup>e</sup> s.

ASSPA 65, 1982, 202–203 ; Bezat 1983, 1–63, plans ; ASSPA 67, 1984, 220–222, plan p. 221 ; Bezat 1990, 22–34, plan p. 24 ; ASSPA 78, 1995, 219 ; Vallesia 50, 1995, 379–387, plan p. 382 ; 53, 1998, 482–485, plan p. 483 ; Bezat 1998, 496–501, plan p. 496 ; Wiblé 1998d, 153–155, plan p. 154 ; SPM V, en particulier p. 387 ; AAS 93, 2010, 251.

#### Mosaïque I

Conservé ? – 1981. Petite fouille de sauvetage conduite par le Cercle de recherche archéologique du Chablais. – Pièce : 5×2 m (hémicycle). Mosaïque : ? – Découverte de quelques tesselles dans l'hémicycle de la pièce S2. – Etat actuel : ?

Le sol de l'hémicycle présente un sol en dallage de tuiles et de briques reposant sur une chape de mortier. La présence de tesselles au sud suppose l'existence d'une mosaïque, sans doute au centre de l'hémicycle (Bezât 1983).

Les tesselles proviennent de la troisième période de construction (fin 3<sup>e</sup> ou début 4<sup>e</sup> s. ?). – Début 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Bezât 1983, 62–63 ; ASSPA 67, 1984, 221 ; Bezat 1990, 30 ; 1998, 498.

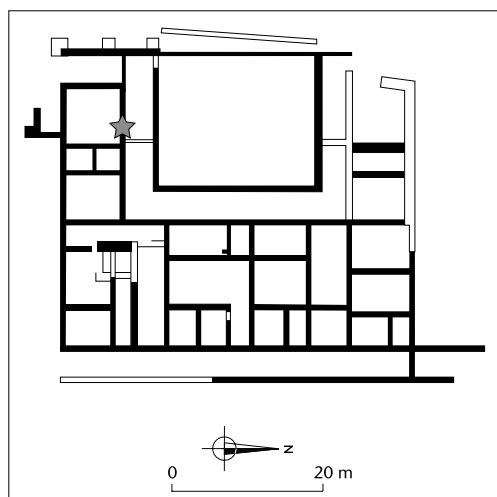


Fig. 70 158. Morat. Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

#### 158. Morat FR, Combette (fig. 70)

CN 1165, 576 730/197 490. – Une grande villa a été fouillée entre 1989 et 1992. Des fragments d'enduit peint et des dalles de calcaire (placage) ont été trouvés. L'occupation du site s'étend du début du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Les déchets de taille ont été déposés après la destruction du deuxième état de la villa.

AF ChA 1989–1992, 107–109, plan p. 107 ; Rebetez 1997, 80 ; Agustoni 2001, 480 et 485, plan p. 485 ; SPM V, en particulier p. 388.

#### Mosaïque (déchets de taille) (pl. 38, 4)

Dépôt Estavayer. – 1989–1992. – Découverte de déchets de taille et de tesselles en cours de fabrication (traces d'outils visibles sur beaucoup d'éclats). Le pavement pour lequel ces déchets auraient été produits n'a pas été découvert à ce jour. – Etat actuel : déchets de taille (aussi tesselles ?).

Couleurs : gris-noir et blanc. Matériau : pierre (calcaire du Jura).

La découverte de déchets de taille est assez rare. Pour les parallèles de découvertes de déchets de taille et pour l'analyse complète : Agustoni 2001.

AF ChA 1989–1992, 108 ; Rebetez 1997, 80, ill. p. 80 ; Agustoni 2001, 480–489, ill. p. 485–489.

#### 77. Morbio Inferiore TI, Buffalora, Mura (fig. 71)

CN 1373 : 722 900/078 075. – Plusieurs fouilles ont eu lieu en 1920, 1987 et 1999. L'aile sud de l'édifice (1920) semble avoir servi d'habitat. La fonction de l'aile nord, caractérisée par un grand espace de longueur inconnue et terminée par une abside, n'est pas définie. Trois phases de construction allant du 2<sup>e</sup> s. (Marc Aurèle) au 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ont été observées. La construction et l'occupation de la villa proprement dite (deuxième état) ne

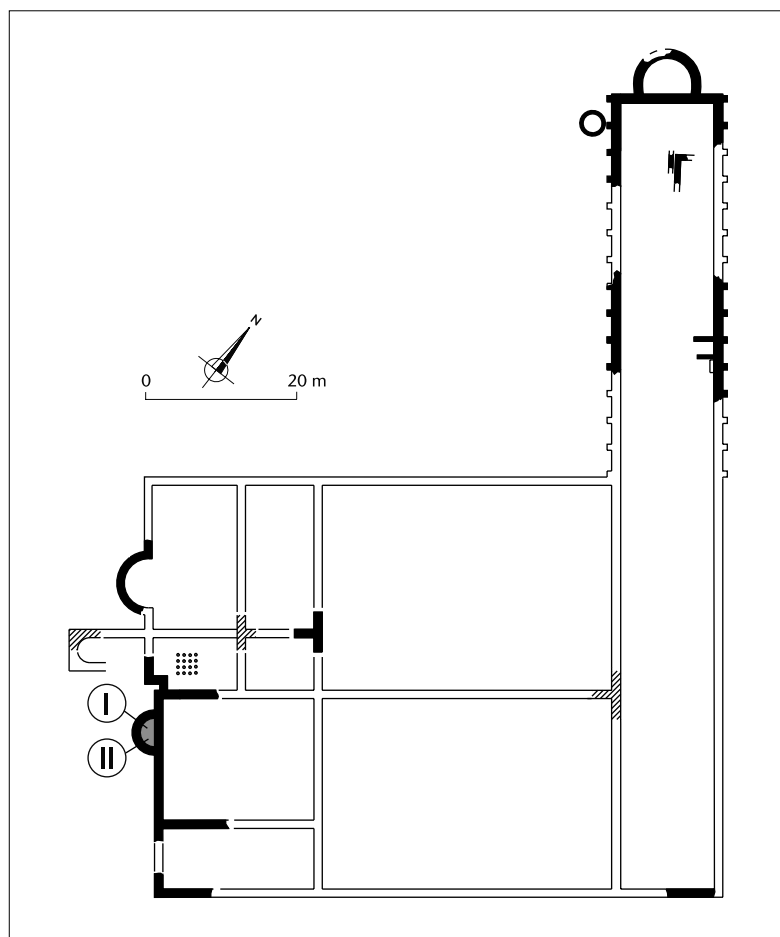


Fig. 71 77. Morbio Inferiore. Archivio Ufficio Beni Culturali, Servizio Archeologia.

semblent pas se situer avant la deuxième moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 135–136, n° 77, plan p. 136 ; ASSPA 83, 2000, 244–245 ; Agustoni 2005, 26–31, plans p. 26 et 31.

#### Mosaïque I

1920. – Etat actuel : non conservé ?

Matériau : pierre.

Mosaïque noire et blanche.

Deuxième moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 135–136, n° 77 ; ASSPA 83, 2000, 245 ; Agustoni 2005, 27.

#### Mosaïque II

1920. – Etat actuel : non conservé ?

Matériaux : verre, marbre.

Mosaïque polychrome.

Deuxième moitié du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 135–136, n° 77 ; ASSPA 83, 2000, 245 ; Agustoni 2005, 27.

### 79. Mühleberg BE, Rüplisried

CN 1166, 585 440/197 438. – *La villa* avec risalites a été l'objet de fouilles en 1950 (découverte de la mosaïque), en 1958, puis en 1980. Des fouilles de sauvetage ont ensuite été entreprises en hiver 1988–1989 et en 2005. Le lieu de découverte du pavement n'est pas situé avec précision, mais se trouve peut-être à proximité de la zone fouillée en 1958.

Gonzenbach 1961, 136, n° 79 ; AKBE 2A, 1992, 39–42, plans p. 40–41 ; AAS 89, 2006, 259, plan p. 259.

#### Mosaïque I

1950. – Pièce sur hypocauste.

Gonzenbach 1961, 136, n° 79 ; AKBE 2A, 1992, 41–42.

### 159. Münchwilen AG, Sisselnfeld (fig. 72)

CN 1069, 639 635/265 485 (env.). – Une villa ou mansio a été fouillée en 1963–1964. Un sondage au nord-est du bâtiment sera ensuite effectué en 1994. Quelques tesselles, ainsi que des restes de murs semblent avoir été trouvés en 1936 déjà.

Wiedemer 1965, 16–22, plan p. 17 ; ASSPA 78, 1995, 219–220.

#### Mosaïque I (pl. 39, 1)

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg. – 1964. – Pièce (bassin avec abside) : 2,6×1,1 m. Bassin sur hypocauste dans les bains de l'édifice. Bassin à abside avec restes d'une mosaïque noire et blanche recouvrant les murs, le bord et le fond du bassin. – Etat actuel : 22 fragments.

Tesselles : 0,8×0,8–1,2×1,3 cm (ht. 2–2,5 cm), 70–80/dm<sup>2</sup>. Couleur : noir. Matériau : pierre. – Lit de pose (très peu conservé) : lit de chaux (env. 0,5 cm), mortier rouge assez fin avec petits morceaux de brique.

Datation : ?

Wiedemer 1965, 18–19 et 21, ill. p. 19.

#### Mosaïque II (ou M I ?)

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg. – 1964 ? – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,8×0,8–1,7×2,7 cm (ht. 2–2,5 cm), 40/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux rose (1 cm), mortier rose assez fin avec morceaux de brique et petits cailloux (1 cm).

La mosaïque du bassin semble être noire et blanche (Wiedemer 1965, 18), mais les photographies in situ ne permettent pas de distinguer les zones noires des zones blanches. Nous constatons seulement que la pose des tesselles est rectiligne sur l'ensemble des fragments visibles sur les photographies d'archives, indice pour un décor de bandes ou de zones unies. La mosaïque II fait probablement aussi partie du décor du bassin, mais elle devait recouvrir une autre surface que les fragments de M I, expliquant ainsi la différence de mortier entre les deux ensembles.

Datation : ?

Wiedemer 1965, 18–19 et 21, ill. p. 19.

### 80. Münsingen BE, Kirche/Kirchhof

CN 1187, 609 300/191 925. – *Bains de la villa fouillés en 1941*. De nouvelles fouilles de sauvetage aux alentours de l'église ont été entreprises en 1964–1965, 1966–1967, 1988, 1995 et en hiver 2000–2001. Les dernières campagnes ont permis de confirmer que la pars urbana de la villa s'étend du nord au sud, sous l'église et sous sa cour.

Gonzenbach 1961, 137–141, n° 80, plan p. 141 ; Kaposy 1966, 9–12, plan p. 10 ; Suter 1990, 133–139, plan p. 135 ; ASSPA 85, 2002, 321, plan p. 321 ; Bolliger Schreyer et al. 2005, 2–5 et 44, plan p. 44 ; Fuchs 2010, texte, plans p. 124–125.

#### Mosaïque I, Mosaïque d'Océan (pl. 39, 2)

Terrain de l'entreprise USM à Münsingen. Restauration : restauration et installation des pavements sur le terrain de l'entreprise USM à Münsingen en 2005 (travaux effectués par le laboratoire du Site et Musée romains d'Avenches).

Gonzenbach 1961, 137–140, n° 80 I, ill. p. 137 ; pl. 15–16 ; Kaposy 1966, 9–12 et 42–43, fig. 16 et 19 ; Suter 1990, 138–139, ill. p. 138 ; Bolliger Schreyer et al. 2005, texte et nombreuses ill. ; Bolliger Schreyer 2006, 14 et 32–33, ill. p. 14 et 32–33 ; Fuchs 2010, texte, pl. ill.

#### Mosaïque II, Mosaïque aux Poissons (pl. 39, 3)

Terrain de l'entreprise USM à Münsingen. Restauration : restauration et installation des pavements sur le terrain de l'entreprise USM à Münsingen en 2005 (travaux effectués par le laboratoire du Site et Musée romains d'Avenches).

Gonzenbach 1961, 140–141, n° 80 II ; pl. 16–17 ; Kaposy 1966, 9–12 et 42–43, fig. 16–18 ; Suter 1990, 138–139, ill. p. 138 ; Bolliger Schreyer et al. 2005, texte et nombr. ill. ; Bolliger Schreyer 2006, 24–25, ill. p. 25 ; Fuchs 2010, texte, pl. ill.

### 81. Munzach-Liestal BL,

#### Weiler Munzach-Monciacum (fig. 73)

CN 1068, 621 300/259 900. – *La villa, fouillée dans les années 1950*, se situe à une heure de marche d'Augusta Raurica et à proximité de la route reliant Augst à Avenches. De nouvelles fouilles ont été entreprises en 1969, 1970 et 1974.

Gonzenbach 1961, 142–149, n° 81, plan p. 142 ; Joos 1985, 86–92, plan p. 87 ; SPM V, en particulier p. 383–384.

#### Mosaïque I

In situ ; dépôt Archäologie Baselland. – 1952 ; 1954. – Pièce : 45×3,4–3,6 m. Mosaïque : >29×3,4–3,6 m. – Etat actuel : in situ.

Lit de pose : lit de chaux fin (0,5–1 cm), mortier rouge fin de brique pilée (4–4,5 cm), mortier de chaux blanc avec pierres (11–12 cm), humus avec pierres (9–10 cm).

Gonzenbach 1961, 142 et 148, n° 81 I ; Joos 1985, 87–90, ill. p. 88 et 90.

## Mosaïque II

In situ. – 1950–1952. – Etat actuel : in situ.

Lit de pose : lit de chaux (env. 0,5 cm), mortier de brique pilée rouge et fin (3,5–4,5 cm), mortier avec gros éclats de brique et de cailloux (7–8 cm), terre avec quelques galets (éboulis ? ; 8–12 cm), couche de blocage de calcaire (0–8 cm).

Contrairement à ce qui est écrit dans l'inventaire de 1961, les carrés blancs ne contiennent pas de croisettes noires.

Gonzenbach 1961, 142–143 et 148, n° 81 II ; pl. 42 et 82 ; Joos 1985, 86–91, ill. p. 88 et 90.

## Mosaïque III, Mosaïque du Paon (pl. 40, 1)

Dépôt Archäologie Baselland. – Mosaïque très fragmentaire à la découverte. Les fragments **81 A et B** de l'inventaire de 1961 font très certainement partie de M III ou de M VI (Joos 1985, 92 note 5). – Etat actuel : fragments.

Couleurs : noir, brun, vert, rouge, jaune-ocre, jaune, gris, blanc. Matériau : pierre. Contrairement à ce qui est mentionné dans l'inventaire de 1961, il n'y a pas de verre, mais de la pierre noire (lydit). – Lit de pose : lit de chaux (0,4–0,7 cm), fin mortier rouge de brique pilée (2–3 cm), mortier de chaux avec pierres et quelques éclats de brique (4,5×6,5 cm).

D'après les analyses pétrographiques effectuées, les tesselles jaune-ocre et rouges sont identiques à celles de la mosaïque aux Gladiateurs d'Augst (4.36 I), les vertes identiques à celles des mosaïques IV et VI du Palazzo d'Augst (4.2 IV et VI).

Gonzenbach 1961, 143–146 et 148, n° 81 III, ill. p. 144 ; pl. 38 et 83 ; Joos 1985, 86–89 et 91, ill. p. 89.

## Mosaïque IV, Mosaïque au Quadrige (pl. 40, 2–3)

Dépôt Archäologie Baselland. – Mosaïque très fragmentaire à la découverte. Un fragment avec tête de cheval a été trouvé parmi les fragments de M III découverts dans la pièce E. Il appartient probablement à M IV. – Etat actuel : in situ.

Couleurs : noir, brun, carmin, rouge, rouge clair, blanc. Matériau : pierre (contrairement à ce qui est mentionné dans l'inventaire de 1961, il n'y a pas de verre, mais de la pierre noire (lydit)). – Lit de pose : identique à M III.

D'après les analyses pétrographiques effectuées, les tesselles rouges sont identiques à celles de la mosaïque aux Gladiateurs d'Augst (4.36 I).

Gonzenbach 1961, 146–148, n° 81 IV, ill. p. 146 ; pl. 43 ; Joos 1985, 86–91, ill. p. 90.

## Mosaïque V

In situ. – Portique sud, pièce Z : 48×3.25 m. Mosaïque : >37×3.25 m. – Etat actuel : in situ.

Gonzenbach 1961, 148, n° 81 V ; pl. 42 ; Joos 1985, 87–89 et 91, ill. p. 88 et 91.

## Mosaïque VI

In situ ou détruit ? – 1954/1955 ; 1974. – Pièce W. Mosaïque très fragmentaire prise dans un sol en mortier de la pièce W, située à l'est de la salle V (interprétée comme une salle de réception ?). Les fragments **81 A et B** de l'inventaire de 1961 font très certainement partie de M III ou de M VI (Joos 1985, p. 92, note 5). – Etat actuel : in situ ?  
Tesselles : 1,05×1,07 cm. Couleurs : noir, gris, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : mortier de tuileau très fin rougeâtre, mortier de sol dans un blocage en calcaire (10 cm). Motif inconnu.

Restes d'une mosaïque de paroi ou de plafond du 2<sup>e</sup> s. avec ciment de chaux rougeâtre comme à Pratteln-Kästeli (104).

Joos 1985, 87.

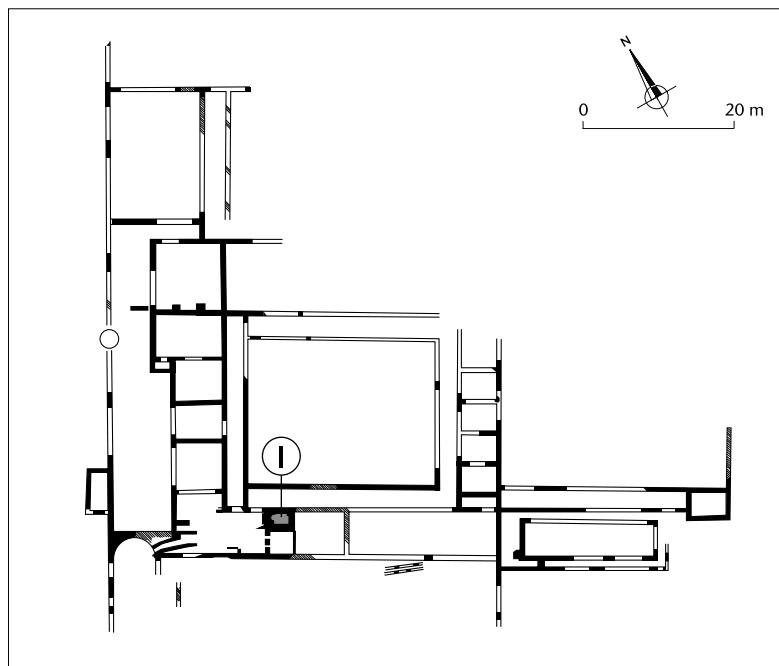


Fig. 72 159. Münchwilen. Kantonsarchäologie Aargau.

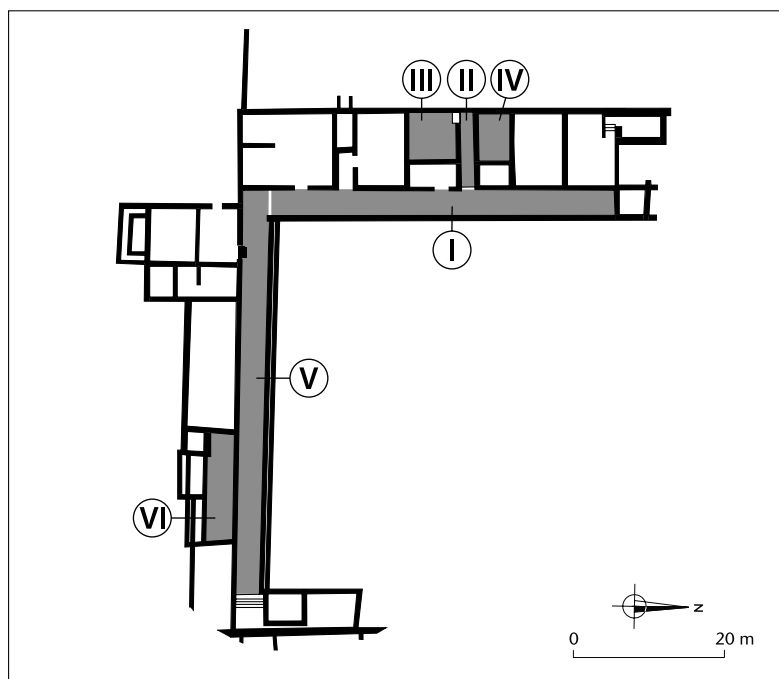


Fig. 73 81. Muzzach. Archäologie Baselland.

## Mosaïques A et B

D'après Joos, les fragments A et B ne font pas partie d'une nouvelle mosaïque, mais appartiennent probablement soit à M III, soit à M VI (voir ci-dessus M III et VI).

Gonzenbach 1961, 148, n° 81 A, B ; Joos 1985, 92, note 5.



## 82. Neftenbach ZH, Steinmöri

CN 1072, 692 800/264 700. – Plusieurs fouilles de sauvetage ont touché la villa entre 1986 et 1994. L'occupation du site s'étend de 30 apr. J.-C. au début du 4<sup>e</sup> s.

Gonzenbach 1961, 149, n° 82, plan p. 149 ; Rychener 1999, texte, plan p. 143 ; SMP V, en particulier p. 388–389.

### Mosaïques

Gonzenbach 1961, 149, n° 82 ; Rychener 1999, 38.

## 86. Nyon VD, Colonia Julia Equestris – Noviodunum

La ville de Nyon a entrepris de nombreuses fouilles depuis les années 1970. Ces investigations ont permis, en particulier, de mettre au jour une partie de la trame urbaine antique et de dévoiler l'organisation générale du centre monumental de la ville (forum, basilique, thermes, etc.).

Gonzenbach 1961, 153–160, n° 86 ; Bonnard 1988 ; Rossi 1995b, 4–12, plan p. 4 ; Rossi 1998, texte, plans p. 2 et 19 ; SPM V, en particulier p. 389.

### 86.1 Nyon VD, forum (fig. 74)

CN 1261, 507 660/137 400. – Une nouvelle étude de l'ensemble des données architecturales et archéologiques du centre monumental de la colonie a été publiée (Bridel 1982). Plusieurs sondages toucheront ensuite la partie nord du forum en 1983, lors desquels un important fragment d'une façade monumentale (corniche de sommet de fronton) a été découvert à proximité de l'emplacement d'origine de la mosaïque (M I). Nouvelles fouilles du secteur dans les années 90.

Gonzenbach 1961, 153–157, n° 86.1, plan p. 153 ; Bridel 1982, 178–183 ; ASSPA 68, 1985, 256–257 ; Bossert/Fuchs 1989, 33, plan p. 99 avec emplacement mosaïque ; Rossi 1995b, 7–9, plan p. 7 ; Rossi 1998, texte, plan ; Brunetti/Henny et al. 2012, texte, plans p. 10 et 113.

#### Mosaïque I, Mosaïque dite d'Artémis (pl. 41, 1)

Musée romain, Nyon, coin didactique, inv. 2413.1 ; 2413.2 ; Dépôt Musée romain, Nyon, inv. 2379 ; 693 ; 3936 ; 3936bis. – 1892 ; 1932 ; 1955. – Pièce : 55×5 m. Mosaïque : >11.90×>4.20 m. La mosaïque dite d'Artémis paraît le portique nord de l'area publica. Comme elle était lisible depuis le fond du portique, elle servait vraisemblablement de seuil à un bâtiment (auquel appartenait probablement la corniche de fronton) collé au forum et ouvrant sur cette partie du portique nord. – Etat actuel : 6 fragments (*dont celui publié en 1961*).

Tesselles : 0,5–2×0,5–2 cm (ht. 0,5–1 cm), 55/dm<sup>2</sup>. Couleurs : polychrome (35 couleurs recensées). Matériau : pierre.

Gonzenbach 1961, 153–157, n° 86.1 ; pl. 68–69 ; ASSPA 68, 1985, 257 ; Bonnard 1988, 17–19, 25 et 32 ; Bossert/Fuchs 1989, 33 et 99, plan p. 99 ; Rossi 1995b, 6–9, ill. p. 7 et 9 ; Rebetez 1998, 32, ill. p. 32 ; Delbarre-Bärtschi/Fuchs 2007 ; Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2012, texte, nombreuses ill.

### 86.2 Nyon VD, thermes (fig. 75)

CN 1261, 507 600/137 450. – Les thermes publics se situent au nord du forum. Plusieurs fouilles de sauvetage ont eu lieu entre 1988 et 1990 (rénovation d'un bâtiment et pose de canalisations), lors desquelles trois pièces juxtaposées (frigidarium, tepidarium, caldarium), ainsi qu'une rangée de boutiques ouvrant sur la rue ont été mises au jour. La construction des thermes date de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., puis l'édifice fera l'objet de nombreuses transformations.

Gonzenbach 1961, 157–158, n° 86.2 ; RHV 99, 1991, 168–169, plan p. 168 ; Rossi 1991, 221–224, plans p. 221–222 ; 1995a, 77–100, plan p. 78 ; 1995b, 10 ; Rebetez 1995b, 153–158.

#### Mosaïque I (pl. 41, 2)

Dépôt Musée romain, Nyon, inv. 695 ; 697. – 1946. – Pièce : 11.60×7.20 m. Mosaïque : 7.30×5.80 m. Frigidarium des thermes avec bassin. Le fond de ce dernier était construit en opus spicatum, puis recouvert de bipedales. – Le fragment de mosaïque découvert en 1946 est attribué avec certitude à cette pièce. – Etat actuel : 6 fragments.

Tesselles : 0,5–2×0,5–2 cm (ht. 0,5–1 cm), 30–55/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Troisième état de construction ? – Fin 1<sup>er</sup> –début 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Gonzenbach 1961, 157–158, n° 86.2 I ; pl. 42 ; Bonnard 1988, 22 ; RHV 99, 1991, 169 ; Rossi 1991, 223 ; 1995a, 79 et 83 ; Rebetez 1995b, 147–152, ill. p. 147–148 et 150–151 ; 1998, 32.

#### Mosaïque II (pl. 41, 3)

Musée romain, Nyon, inv. NY 90/5925-01a–c ; Dépôt Musée romain, Nyon, inv. 694 ; Aff. 118, nombreux K. – Avant 1892 ; 1990. Fouille de sauvetage (1990). – Pièce : 11.6×6.3 m. Mosaïque : idem. Tepidarium des thermes. – Découverte d'un fragment en 1892 (propriété Falletaz), puis découverte de nombreux fragments dans la démolition de l'hypocauste en 1990, ainsi que d'un fragment in situ. – Etat actuel : 1 panneau (constitué de plusieurs fragments), nombreux petits fragments.

Tesselles : 0,8×1–1,5×1,5 cm (ht. 1,5–3 cm), 50–60/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : mortier rose assez fin (1,5 cm), mortier rose rouge assez fin (2–2,5 cm).

Bande de raccord : bande blanche (>20 rangs, >27,5 cm). – Bordure : bande noire (7 rangs, 11 cm), bande blanche (7 rangs, 9 cm), bande noire (7 rangs, 10,5 cm). – Champ : damier noir et blanc, les carrés (32×32 cm) posés sur la pointe<sup>1025</sup>.

La mosaïque de Nyon se caractérise par la taille exceptionnelle des carrés du damier. Si la majorité des damiers

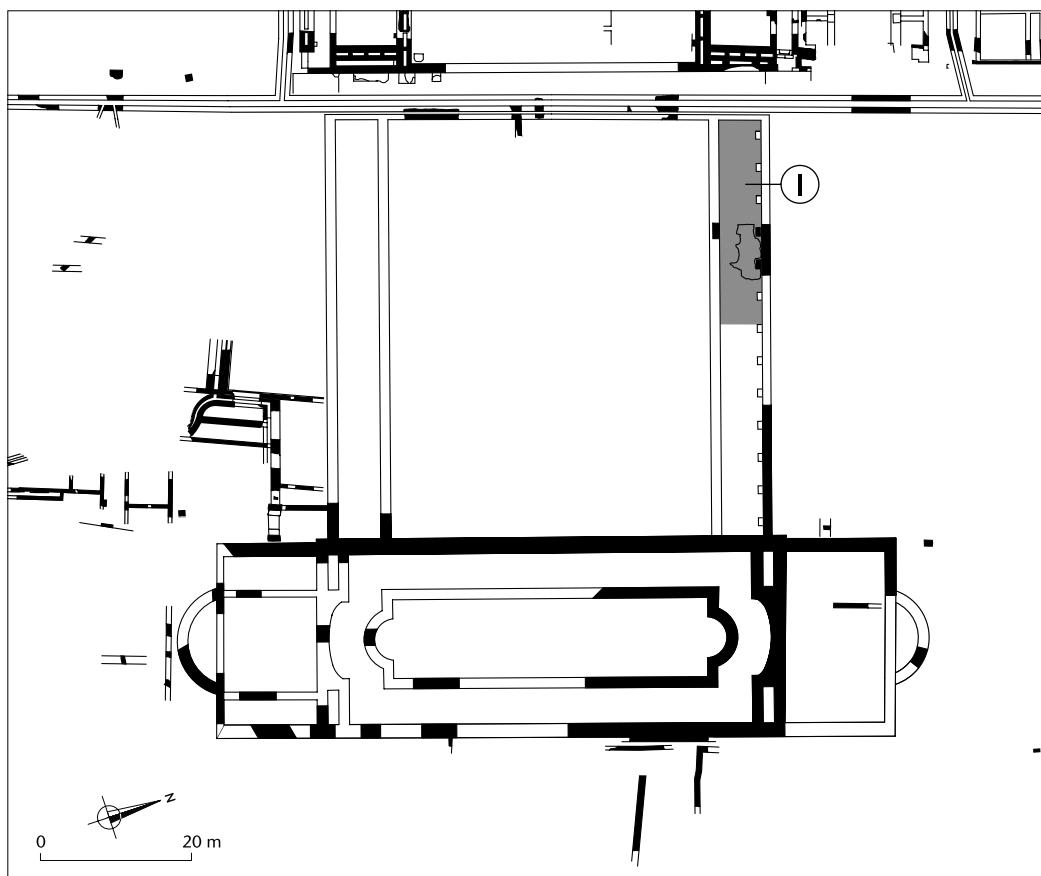


Fig. 74 86.1 Nyon, forum. Archéodunum SA.

utilisés en tant que bordure datent de la fin du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C., les pavements couvrants semblent tous dater du 1<sup>er</sup> ou de la première moitié du 2<sup>e</sup> s.<sup>1026</sup>. Cette pièce ne semble pas avoir subi de transformations significatives depuis sa construction. Une rénovation de l'hypocauste n'est pas totalement exclue. – Courant du 1<sup>er</sup> ou début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

RHV 99, 1991, 169, fig. 21 ; Rossi 1991, 222, ill. p. 223 ; 1995a, 80–82 et 85, ill. p. 80–82 ; Rebetez 1995b, 153–158, ill. p. 154 et 156–157 ; 1998, 32, ill. p. 32.

#### 86.4 Nyon VD, La Muraz

CN 1261, 507 530/137 440. – *Villa* suburbaine connue depuis le 18<sup>e</sup> s. De nouvelles fouilles ont touché l'édifice en 1990, à la suite de sondages effectués en 1989, en 2002, puis en 2010. Malheureusement, les vestiges de l'édifice se sont avérés très mal conservés et aucune trace des mosaïques découvertes au 19<sup>e</sup> s. n'a été repérée.

Gonzenbach 1961, 158–160, n° 86.4 ; RHV 99, 1991, 170 ; ASSPA 86, 2004, 242, plan p. 242 ; AAS 94, 2011, 255, mention des mosaïques p. 255, plan p. 255

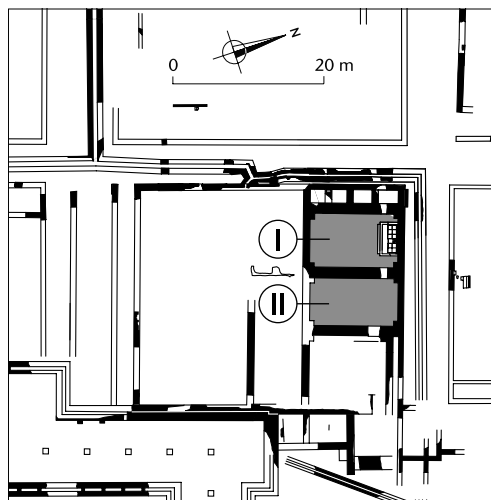


Fig. 75 86.2 Nyon, thermes. Archéodunum SA.

1025 Balmelle *et al.* 1985, pl. 114, a.

1026 analyse stylistique détaillée : Rebetez 1995b, 155 et 158.

### Mosaïque I

1734.

Découverte d'un fragment de mosaïque : *bordure polychrome avec fleurs et oiseaux*.

Gonzenbach 1961, 158, n° 86.4 I ; Bonnard 1988, 24.

### Mosaïque II

*Musée romain, Nyon, inv. 1056* ; Dépôt Musée romain, Nyon, inv. 2379 ; 693 ; 3936 ; 3936bis.– 18<sup>e</sup> s. ; 1845. – Pièce : ? – Etat actuel : 7 fragments (*dont celui inventorié en 1961*).

Tesselles : 1–1,5 cm (ht. 0,5–1 cm), 50–60/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

D'après S. Rebetez, la mosaïque a été découverte une première fois au 18<sup>e</sup> s., laissant voir les restes d'une scène figurée avec des fileuses (ce pavement représenterait les Parques avec un décor feuillu. Il semblerait que des éléments de cette mosaïque soient toujours en place, sans qu'on les situe précisément. Il pourrait également s'agir de M I). Réenterrée, les eaux de pluie la remettront au jour en 1845. Le fragment actuellement exposé au Musée a été prélevé au milieu du 19<sup>e</sup> s. et sera exposé environ 100 ans dans une des cours du château. Les tesselles se sont désolidarisées du mortier au fil du temps et le pavement aura alors pratiquement disparu. Aujourd'hui, seuls quelques fragments ont été sauvés, alors que le panneau original a été restitué, à l'aide de tesselles modernes, pour être exposé au Musée.

Gonzenbach 1961, 158–159, n° 86.4 II ; pl. 27 ; Bonnard 1988, 24 ; Rebetez 1998, 20, ill. p. 20 ; AAS 94, 2011, 255

### Mosaïque III

Gonzenbach 1961, 159, n° 86.4 III ; Bonnard 1988, 24.

### Mosaïque IV

Gonzenbach 1961, 160, n° 86.4 IV ; Bonnard 1988, 24.

### Mosaïque V (idem M IV ? ; pl. 41, 4)

In situ. – 2002. Fouille de sauvetage (construction d'immeubles). – Pièce : ? Mosaïque : ? Pièce dont on ne connaît que le mur sud-ouest, bordant une rue. – Découverte d'un sol in situ en opus signinum, partiellement conservé, contre le mur sud-ouest de l'édifice. – Etat actuel : in situ.

Champ : semis régulier (tous les 10 cm) de crustae noires et de croissettes noires (5 tesselles) sur opus signinum (mortier blanchâtre)<sup>1027</sup>. Le motif est identique à celui décrit pour M IV. S'agit-il du même pavement ou d'une autre mosaïque au motif similaire ?

L'alternance de crustae et de croissettes semble moins fréquente que le semis de crustae. Elle apparaît cependant à Buix (21 II), sur quelques pavements italiens et sur un sol, au moins, de Besançon, daté de la fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.–C.<sup>1028</sup>  
ASSPA 86, 2004, 242.

### 88. Oberbuchsiten SO, Bachmatt (fig. 76)

CN 1108, 624 655/240 135. – La villa a fait l'objet de plusieurs fouilles depuis le 19<sup>e</sup> s., puis en 2004 et 2006. Les pièces découvertes en 2004 comprennent deux phases de construction. Dans un premier temps, elles sont équipées d'un hypocauste, qui sera remblayé dans la seconde phase.

Gonzenbach 1961, 160, n° 88 ; ASSPA 88, 2005, 362 ; Harb 2006, 9–33, plan p. 10 ; AAS 90, 2007, 170.

### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 160, n° 88 ; ASSPA 88, 2005, 362 ; Harb 2006, 10–11.

### Mosaïque II

Dépôt Kantonsarchäologie Solothurn, n° inv. 19/14 ; K 127, 141, 176, 207 etc. ; Oberbuchsiten (un fragment sur le mur d'une maison). – 2004. Fouilles de sauvetage. – Pièce : 4x>5 m. Mosaïque : idem ? Pièce sur hypocauste. – Découverte de petits fragments et de nombreuses tesselles noires et blanches dans la démolition de l'hypocauste et aux abords de la pièce. – Etat actuel : 47 petits fragments.

Tesselles : 0,7x0,9–1,3x1,6 cm (ht. 1,5–2,5 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5–1 cm), mortier rose assez fin avec brique pilée et chaux (6 cm), mortier de chaux avec morceaux de brique et quelques cailloux (11 cm). Fond plat : posé sur la suspensura ?

Bandes et filets noirs et blancs. Décor ?

D'après l'état fragmentaire de la mosaïque, le pavement devait décorer le sol sur hypocauste du premier état de construction. – 1<sup>er</sup>–2<sup>e</sup> s. apr. J.–C. ?

ASSPA 88, 2005, 362 ; Harb 2006, 12 et 14–15, ill. p. 15.

### 89. Oberkulm AG, Murhubel

CN 1109, 652 800/238 580. – *Villa fouillée en 1756*.

Gonzenbach 1961, 160–166, n° 89, plan p. 161.

### Mosaïques I–IV

Gonzenbach 1961, 160–166, n° 89 I–IV ; pl. 31.

### 90. Oberweningen ZH, Heinimürler

CN 1071, 672 800/261 935. – *Villa partiellement fouillée en 1886–1888, puis en 1913–1914*.

De nouveaux sondages et des fouilles de sauvetage ont été effectués à l'emplacement de la villa entre 1999 et 2006.

Gonzenbach 1961, 167–171, n° 90 ; Hufschmid 1985, 7–32, plan p. 22 ; SPM V, en particulier p. 390 ; AAS 89, 2006, 260, avec renvoi à biblio. antérieure ; Horisberger 2012, texte, plans p. 12–13.

### Bâtiment A

#### Mosaïque I, Mosaïque aux Lévrier (pl. 42, 1–2)

Gonzenbach 1961, 167–170, n° 90 A I ; pl. 18–19 ; Hufschmid 1985, 11–15 et 24–27, ill. p. 24–27 ; Delbarre-Bärtschi 2012a, 380–381, ill. 380 ; 2012b, 106–113 et 206, ill. p. 107–110 ; pl. 23–25.

### Bâtiment B

#### Mosaïque II (pl. 42, 3–4)

Gonzenbach 1961, 170, n° 90 B II ; Delbarre-Bärtschi 2012b, 113–114 et 206, ill. p. 113 ; pl. 25.

#### Mosaïque III

Delbarre-Bärtschi 2012b, 25, 114 et 206 ; pl. 25.

#### Mosaïque IV (ou D ?)

Gonzenbach 1961, 171, n° 90 D ; Delbarre-Bärtschi 2012b, 115 et 206.

#### Mosaïque V

Delbarre-Bärtschi 2012b, 114 et 206.

#### Mosaïque A

Gonzenbach 1961, 171, n° 90 A ; Delbarre-Bärtschi 2012b, 25, 115 et 206 ; pl. 25.

#### Mosaïque B

Gonzenbach 1961, 171, n° 90 B ; Delbarre-Bärtschi 2012b, 25, 115 et 206 ; pl. 25.

#### Mosaïque C

Gonzenbach 1961, 171, n° 90 C ; Delbarre-Bärtschi 2012b, 25, 115 et 207 ; pl. 25.

### 91. Oberwichttrach BE, bei der Kirche

CN 1187, 610 756/188 295. – *La villa a été fouillée en 1857, 1932, 1969, 1972–1975, 1984–1985 et 1995.*

Gonzenbach 1961, 172, n° 91 ; ASSPA 51, 1964, 117 ; Suter/Koenig 1990c, 141–148, plan p. 148 ; ASSPA 79, 1996, 261.

### 92. Oberwil-Lieli AG, Friedhof

CN 1090, 671 400/243 200. – *La villa, découverte en 1864, a fait l'objet de sondages en 1988, puis d'une fouille en 1989. L'occupation du site s'étend du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*

Gonzenbach 1961, 172, n° 92 ; ASSPA 72, 1989, 332 ; 73, 1990, 219.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 172, n° 92.

#### Mosaïque II ?

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg, inv. Owl 89.1, K 1. – 1989. Fouille de sauvetage (agrandissement du cimetière). – Pièce carrée (I). – Découverte de fragments de mosaïque et de peinture murale. – Etat actuel : 3 fragments (<6×4,5 cm).

Tesselles : 0,4×0,7–1,1×1,6 cm (ht. 0,7–1 cm), 65–100/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux (env. 0,5 cm), mortier rouge avec morceaux de brique (>2 cm).

Décor noir (arrondi) sur fond blanc.

Ces fragments appartiennent-ils à la mosaïque noire et blanche mentionnée dans l'inventaire de 1961 (M I) ?

Datation : ?

Inédit.

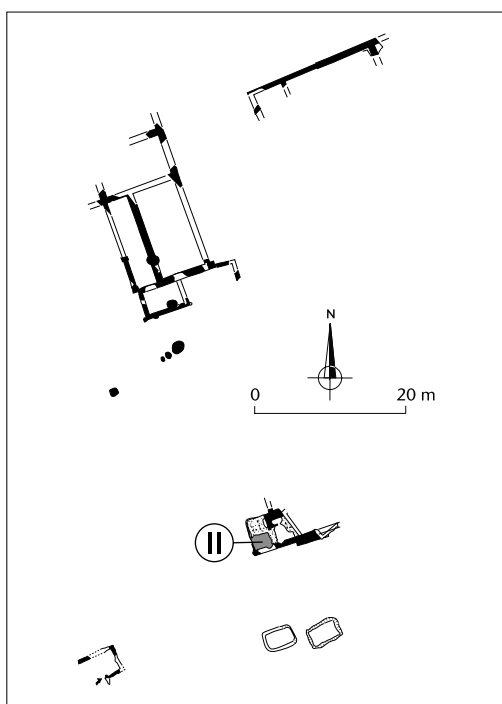


Fig. 76 88. Oberwichttrach. Kantonsarchäologie Solothurn.

### 95. Orbe VD, Boscéaz

#### 95.1 Orbe VD, villa (fig. 77–78)

CN 1202, 531 100/177 400. – Une série de photographies aériennes a été prise en automne 1976 et 1979, puis plusieurs sondages mécaniques et géophysiques seront effectués en 1978 et en 1979. Ensuite dix-neuf campagnes de fouilles (de 1986–2004) ont été entreprises par l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, mandaté par l'archéologue cantonal D. Weidmann.

L'occupation s'étend du Néolithique moyen au 4<sup>e</sup> ou au début du 5<sup>e</sup> s. apr. J. C. La stratigraphie permet de proposer la pose simultanée d'une grande partie des mosaïques (M I–IX). La fin des travaux est datée entre 161 et 170 apr. J.-C. (monnaie de Marc Aurèle), fournissant un terminus post quem pour la pose des pavements. Ces derniers datent donc vraisemblablement de 170–190 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 173–199, plan p. 173, n° 95 ; 1974 ; ASSPA 62, 1979, 150 ; 63, 1980, 248 ; 71, 1988, 271–273, plan p. 272 ; Flutsch

1027 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, g (var.).

1028 Donderer 1986, 139 et 186 ; Vassal 2006, 49.

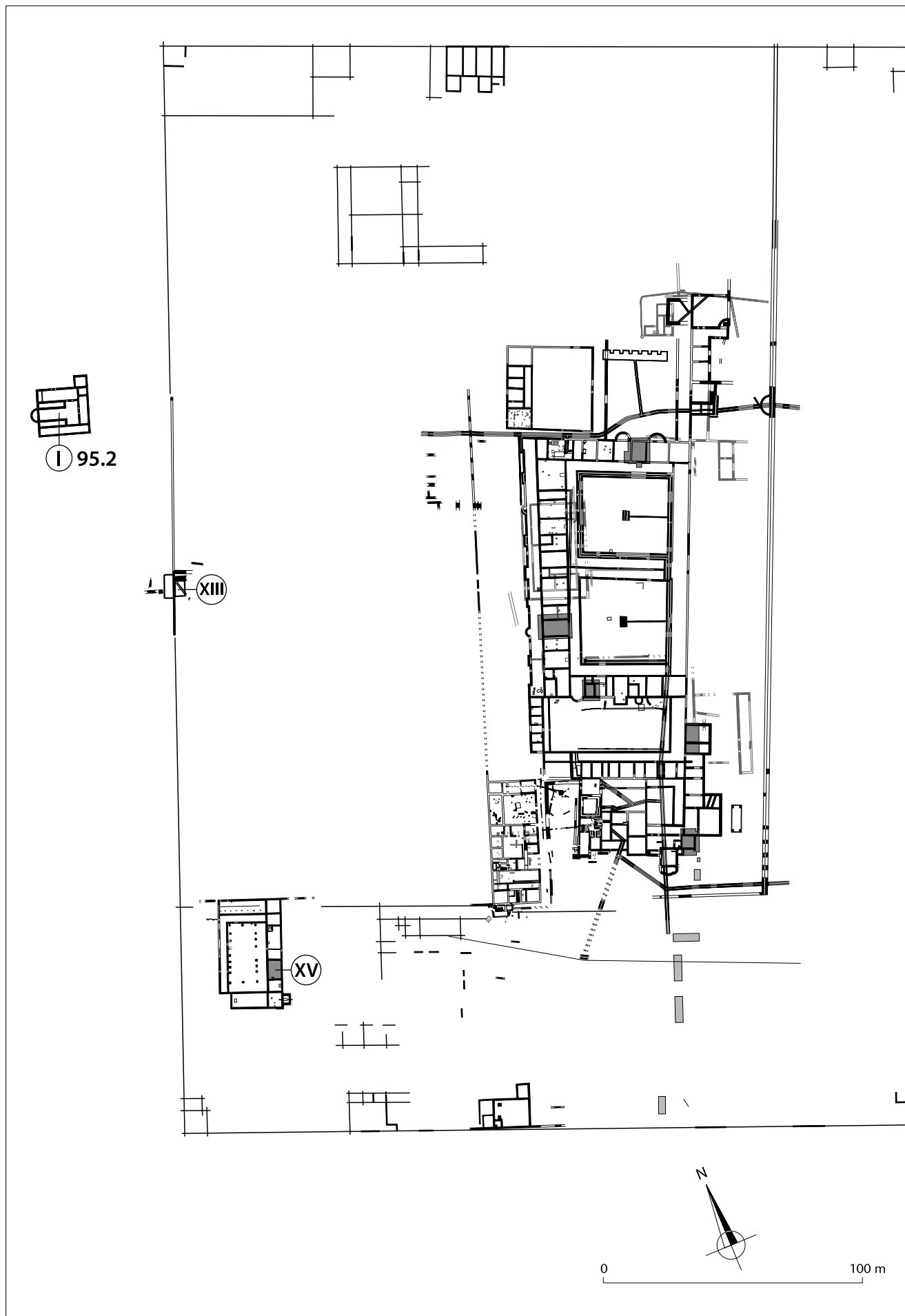


Fig. 77 95. Orbe, vue générale. IASA, Université de Lausanne.



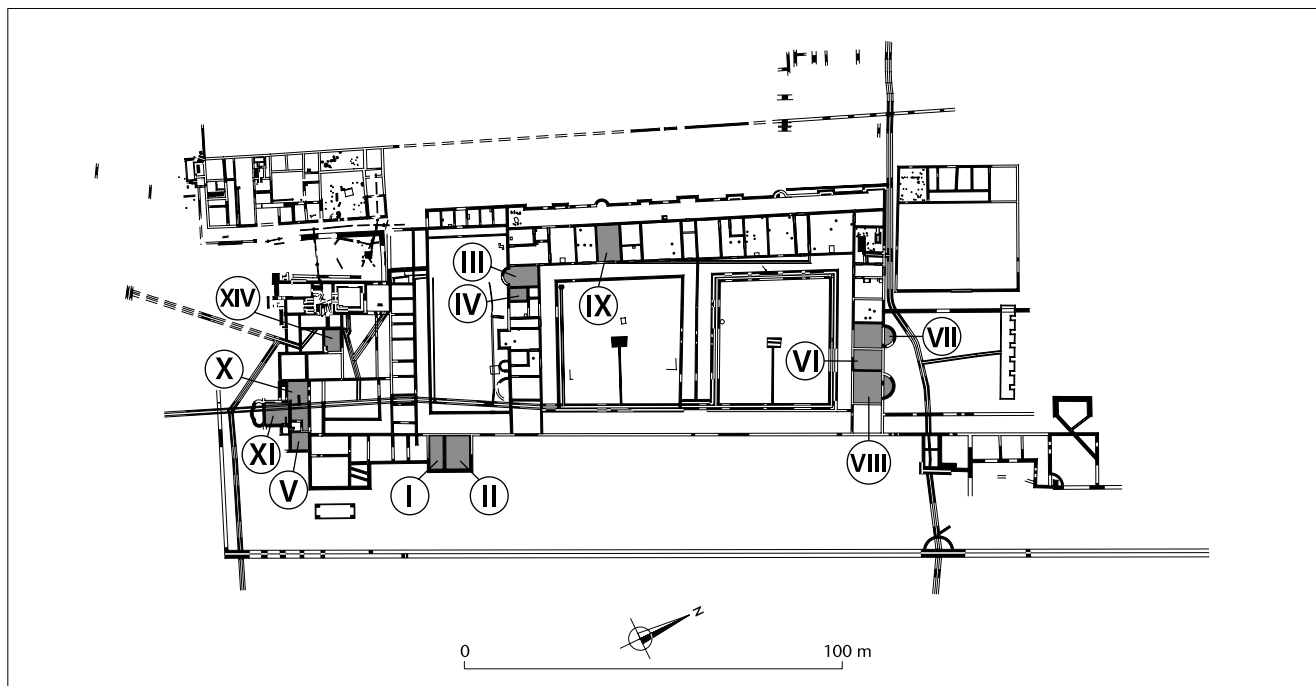


Fig. 78 Orbe 95.1, pars urbana de la villa. IASA, Université de Lausanne.

1988, 195–203, plan p. 196 ; 1989, 281–285, plan p. 281 ; Paunier et al. 1989, texte, plan p. 5 ; 1991, texte, plan p. 20 ; 1992, texte, plan p. 14 ; Paratte 1994, 148–149, plan p. 149 ; 1997, texte, plan p. 9 ; 1999, texte, plan p. 11 et 35–37 ; Flutsch et al. 1997, texte, plan p. 23 ; Paunier et al. 2000, texte, plan p. 13 ; ASSPA 83, 2000, 247–248 ; Luginbühl et al. 2001, texte, plan p. 35 ; Paunier et al. 2002, texte, plan p. 6 ; SPM V, en particulier p. 390–391 ; ASSPA 87, 2004, 394, plan p. 394 ; 88, 2005, 363, plan p. 363 ; Paratte 2005, 209–225, plan p. 210 ; AAS 90, 2007, 171.

#### Mosaïque I, Mosaïque dite aux carrés et losanges (pl. 43, 1)

In situ, dans un bâtiment de protection. – Pièce : 3.5x9 m. Mosaïque : idem ? – Les fouilles de 1986 ont permis de dégager le reste de la pièce, mais sans trouver de nouveaux fragments de la mosaïque. Zone résidentielle en façade sud-est communiquant avec les thermes et ouvrant sur la grande terrasse orientale. – Etat actuel : in situ.

La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 173–174, n° 95 I ; pl. 48 ; 1974, 4, 21, 23–24 et 38, ill. p. 23 ; Flutsch 1988, 202 ; Flutsch et al. 1997, 7, 42–43, ill. p. 43 ; Luginbühl et al. 2001, 48, ill. p. 48.

#### Mosaïque II, Mosaïque dite au cortège rustique (pl. 43, 2)

In situ, dans un bâtiment de protection. – Pièce : 6x9 m. Mosaïque : idem ? – Les fouilles de 1986 ont permis de dégager le reste de la pièce, mais sans trouver de nouveaux fragments de la mosaïque. Zone résidentielle en façade sud-est communiquant avec les thermes et ouvrant sur la grande terrasse orientale. – Restauration : dépose du pavement, restauration, puis repose in situ. – Etat actuel : in situ.

Les fouilles de sauvetage, effectuées en 1999 sous le pavement après sa dépose, ont déterminé un terminus post

quem dans le dernier tiers du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. pour la construction du pavement. – 170–190 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 174–177, n° 95 II ; pl. 49–53 ; 1974, 4, 20–24, 36 et 38, ill. p. 20–21 ; Flutsch 1988, 202 ; Flutsch et al. 1997, 7 et 41–42, ill. p. 41–42 ; ASSPA 83, 2000, 247–248 ; Luginbühl et al. 2001, 48 et 64, ill. p. 64 ; Bolliger Schreyer 2006, 5, ill. p. 5.

#### Mosaïque III, Mosaïque dite de Triton et Thésée (pl. 43, 3)

Les fouilles de 1994 ont permis de mieux comprendre l'insertion de la pièce dans le contexte architectural. Une partie de la bande de raccord blanche le long du mur nord de la pièce était conservée. La fouille a surtout permis le dégagement du lit de pose de la mosaïque. Le tessellatum ayant disparu, plusieurs types de traces très intéressantes ont été observées. D'une part, le travail des récupérateurs modernes est bien visible, témoignant de l'emplacement d'origine des médaillons octogonaux et des petits carrés. D'autre part, des marques très fines (lignes, arcs de cercle) correspondent vraisemblablement au dessin préparatoire des mosaïstes antiques.

La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 177–182, n° 95 III, ill. p. 178 ; pl. 54–57 ; 1974, 4–6, 9–15, 20 et 36–39, ill. p. 9, 11, 13 et 15 ; ASSPA 78, 1995, 222 ; Flutsch et al. 1997, 7–9, 37 et 45–48, ill. p. 8, 45–47 ; Paunier et al. 1999, 48 et 53, ill. encart 2 ; Luginbühl et al. 2001, 48–49, ill. p. 49 ; Bolliger Schreyer 2006, 36–41, ill. p. 36–39 et 41.

#### Mosaïque IV, Mosaïque du Labyrinthe (pl. 44, 1)

In situ, dans un bâtiment de protection. – Restauration : dépose du pavement, restauration, puis repose in situ. – Etat actuel : in situ.

Les fouilles de 1994 ont permis de mieux comprendre l'insertion de la pièce dans le contexte architectural, mais sans trouver de nouveaux fragments de la mosaïque.

La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 182–184, n° 95 IV ; pl. 58–59 ; 1974, 4–6, 12, 16–20 et 36–39, ill. p. 17–19 ; Flutsch et al. 1997, 7, 9, 11, 27 et 43–45, ill. p. 44 ; Paunier et al. 1999, 48 et 53–54 ; Luginbühl et al. 2001, 48–49, ill. p. 49 ; AAS 90, 2007, 171 et 173, ill. p. 173.

### Mosaïque V, Mosaïque aux Divinités (pl. 44, 2)

In situ, dans un bâtiment de protection. – Les fouilles de 1998 ont permis de mieux comprendre l'insertion de la pièce dans le contexte architectural. La mosaïque des Divinités orne une pièce de la zone thermale de la villa (fonction de la pièce ?). – Etat actuel : in situ.

La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Conzenbach 1961, 184–194, n° 95 V ; pl. 60–67 ; 1974, 4 et 24–38, ill. p. 25–37 ; Flutsch et al. 1997, 9 et 38–40, ill. p. 39–40 ; Luginbühl et al. 2001, 48, 89–90 et 98–99, ill. p. 89–90 et 98–99 ; Paunier et al. 2002, 8 et 35 ; Bujard 2005, 227–234 ; Bolliger Schreyer 2006, 44–45, ill. p. 45.

### Mosaïque VI, Mosaïque dite à feuilles de laurier

(pl. 45, 1)

In situ, dans un bâtiment de protection. – Pièce rectangulaire située entre deux pièces à abside, dans l'aile septentrionale du corps de bâtiment B 4. – Etat actuel : in situ.

La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Conzenbach 1961, 195, n° 95 VI ; pl. 46 ; 1974, 4, 7–8, 10 et 39, ill. p. 7 ; Paunier et al. 1997, 11 ; Flutsch et al. 1997, 9–10 et 50–51, ill. p. 9 et 50 ; Luginbühl et al. 2001, 48.

### Mosaïque VII (pl. 45, 2)

In situ, dans un bâtiment de protection. – 1925. Une grande partie de la pièce est fouillée en 1991 par l'Université de Lausanne. – Pièce : 10×6 m (avec abside). Mosaïque : idem ? Pièce à abside (L63) à l'ouest de M VI. – Etat actuel : in situ.

La fouille de 1991 a permis d'établir le plan de la pièce, mais le reste de la mosaïque n'était pas conservé.

La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Conzenbach 1961, 195–196, n° 95 VII ; pl. 47 ; 1974, 4–5, 8, 10 et 39, ill. p. 5 ; Paunier et al. 1997, 11–12 ; Flutsch et al. 1997, 52, ill. p. 52 ; Luginbühl et al. 2001, 48.

### Mosaïque VIII (pl. 45, 3)

*Bâtiment de protection à Orbe (panneau)*, fragments in situ. – 1925 ; 1987. Campagne de fouille de l'Université de Lausanne (emplacement de la route cantonale). – Pièce : 7.3×7.3 m et abside de 6.2 m de diamètre. Mosaïque : idem. Pièce à abside située dans l'aile nord du bâtiment B 4, à l'est de M VI. – Découverte de nouveaux fragments sous l'ancienne route cantonale. Une partie du sol ne possédait plus de tesselles, mais le décor était encore partiellement visible dans le lit de pose. – Restauration : fragments consolidés avec de l'argile, puis protégés avec une toile géotextile recouverte de sable. Construction d'un abri spécial pour la protéger. – Etat actuel : 1 panneau ainsi que des fragments in situ. Quelques lignes tracées dans le mortier de tuileau ont été observées. Elles ont probablement servi de repère à la pose de la mosaïque.

*Abside* : seul un petit fragment de bordure composée d'une tresse à trois brins (rouge, jaune, bleu) est encore visible. – *Tapis principal* : Champ : quadrillage de bandes chargées d'un méandre de paires de svastikas et carrés à l'intersection, déterminant des cases carrées<sup>1029</sup>. – Cases carrées (62×62 cm) : un carré sur deux est bordé d'une tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc, bleu-bleu-blanc) avec un motif central vraisemblablement floral (d'après l'empreinte des tesselles dans le lit de pose). Les autres panneaux présentent chacun un motif géométrique différent, sans bordure. Seuls quelques panneaux des deux rangées situées au sud du pavement ont conservé leur motif ou permettent une reconstitution de leur décor. Panneau 1 (angle sud-ouest) : décrit dans l'inventaire de 1961. Panneau 4 (angle sud-est) : pseudo-bouclier de T,

dans un carré, à 4 secteurs délimités par les diagonales, les secteurs en damier de T, les diagonales en lignes de carrés sur la pointe<sup>1030</sup>. Panneau 6 (2<sup>e</sup> ligne, sud-ouest) : composition orthogonale d'étoiles à quatre pointes noires tangentes chargées d'un carré jaune inscrit par les sommets et déterminant des losanges blancs couchés et dressés<sup>1031</sup>. Panneau 8 (2<sup>e</sup> ligne, sud-est) : composition orthogonale d'octogones irréguliers adjacents déterminant des carrés rouges. Les octogones sont chargés d'un rectangle inscrit en opposition de couleurs et d'orientation.

Le quadrillage de bandes chargées d'un méandre de paires de svastikas et carrés apparaît également à Herzogenbuchsee (56 IV). Relativement rare, il se retrouve sur un pavement de Besançon, probablement daté de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s.<sup>1032</sup> Seuls deux exemples viennois<sup>1033</sup>, dont le quadrillage est un peu différent, se rapprochent des exemples suisses et bisontins. – La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Conzenbach 1961, 196–197, n° 95 VIII ; pl. 47 ; 1974, 4, 7–8, 10 et 38–39, ill. p. 7 ; ASSPA 71, 1988, 271 ; Paunier et al. 1989, 3–4, 6, 30–34, 37 et 49, ill. 32–34 ainsi qu'en cart 3 ; 1997, 11 ; Flutsch et al. 1997, 51–52, ill. p. 51 ; Luginbühl et al. 2001, 48.

### Mosaïque IX, Mosaïque d'Achille à Skyros

(fig. 79 ; pl. 46 ; 47, 1–2)

In situ. – 1993. Campagne de fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : 5.7×9.5 m. Mosaïque : idem. Pièce rectangulaire, à l'ouest de laquelle une structure avec base maçonnée (banquette, meuble, etc.) de 1 m de large sera installée pendant l'utilisation du pavement. Ce dernier a alors été amputé d'une partie de sa bordure. Des tesselles grossières complètent le pavement jusqu'à sa nouvelle limite. – Découverte d'un pavement in situ, en bon état de conservation. – Restauration : nettoyée et restaurée. – Etat actuel : recouverte in situ et protégée par un abri provisoire en bois.

Tesselles : 0,5×0,5 cm (moy.). Couleur : polychrome. Matériau : pierre. Tesselles (bordure) : 1×1 cm. Matériau : pierre.

Bande de raccord : bande blanche (10–20 cm). – Bordure : bande noire (5 rangs, 6 cm), consoles en relief en opposition de trois couleurs<sup>1034</sup>, bande blanche (5 rangs), filet triple noir. – Champ : quadrillage de bandes, au trait, à carré d'intersection chargé d'un carré inclus, les rectangles chargés d'un hexagone sur la pointe flanqué de deux demi-hexagones, déterminant des cases carrées (5×9 cases ; dimensions des cases : 54×54 cm)<sup>1035</sup>. Chaque hexagone est chargé d'un hexagone noir emboîté, timbré lui-même d'un six-feuilles blanc. Le carré inclus aux intersections contient un carré noir sur la pointe, inscrivant lui-même un carré droit blanc timbré d'une croix noire. Deux tableaux, l'un carré à l'est, l'autre rectangulaire à l'ouest, interrompent le quadrillage de bandes. *Cases carrées* (le motif central des cases est polychrome) : Carrés A1, A2, A3, A4 : bordure formée d'une ligne de carrés tangents noirs sur fond blanc. Carré A1 : nœud de Salomon (blanc-rouge-blanc, blanc-rouge-blanc). Carré A2 : perdu. Carré A3 : rhyton ; à l'arrière, deux rubans et un objet ovoïde. Carré A4 : perdu. Carré A5 : bordure formée d'une ligne d'épines courtes. Centre : calice trifide sur un culot de plante. Carré A6 : bordure de rinceau de lierre. Centre : canthare rempli de vin, à anses plates surmontant un doigtier annulaire. Carrés A7, A8 : bordure d'une paire de lignes de postes opposées, de même orientation<sup>1036</sup>. Carré A7 : tibia longa et tibia curva disposées en croix, formant une tibia phrygienne<sup>1037</sup>. Carré A8 (très abîmé) : corbeille de fruits ? – Carrés B1, B2 (abîmé) : bordure de tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc, rouge-jaune-blanc). Centre : calice de fleurs avec cinq feuilles lancéolées tournoyantes. – Carrés C1, C2, C3, C4 : bordure de lignes brisées en filet simple. Centre : fleuron unitaire à 4 éléments non contigus, en hederia pointant au

centre, autour d'un point. – Carrés D1, D2 : bordure formée d'une ligne de cercles tangents de quatre fuseaux, déterminant un carré concave sur la pointe blanc, et faisant apparaître des quatre feuilles noirs, les carrés concaves chargés d'une croix noire. – Centre : fleuron unitaire à 4 éléments non contigus, en pétale lobé replié, le centre en cercle. Carrés E1, E2 (perdu), E3, E4 : bordure de dents de loup. Centre : fleuron unitaire à 4 éléments contigus, en peltes avec apex à volutes et dard. – Carrés F1, F2, F3, F4 : bordure formée d'une ligne de paires tangentes de peltes noires adossées alternativement couchées et dressées. Centre : fleuron unitaire à 4 éléments contigus, en calice bifide à apex, le centre en cercle. – Carrés G1 (perdu), G2 : bordure de tresse à trois brins. Centre : fleuron unitaire tournoyant à 4 éléments non contigus, en pétale lancéolé incurvé, le centre en cercle. – Carrés H1, H2, I1, I2 : bordure d'arêtes de poissons, en parallélogrammes noirs et blancs alternés. Carrés H1, H2 : fleuron unitaire tournoyant à 4 éléments contigus, en pétale biconvexe trifide, le centre en cercle couvrant. Carrés I1, I2 : fleuron composite à 8 éléments contigus, 4 en pétale lancéolé, 4 en bouquet de deux feuilles à apex, le centre en cercle couvrant les pétales lancéolés.

Les deux scènes figurées illustrent Ulysse démasquant Achille caché parmi les filles du roi Lycomède, chez qui il vit déguisé en femme. La scène est découpée en deux moments distincts, sans véritable lien de composition<sup>1038</sup>. – *Tableau carré* (2.3×2.3 m) : Bordure : filet triple blanc, filet double noir. Ecoinçons : Angles nord-ouest et sud-est : coquille à volutes. Angles nord-est et sud-ouest : pelté à volutes d'où s'échappent des feuilles d'acanthe. Cercle (1.8 m de diamètre) inscrit dans le carré : bordure formée d'un filet double noir, filet triple blanc, filet double noir. Double paire de rubans ondes croisés, chargée de laurier. Filet double noir, filet double blanc. Scène : Ulysse, armé, barbu et coiffé du pileus, portant une tunique sans manche, qui montre un point précis de son bras étendu. Il est accompagné d'un jeune homme, probablement son esclave Agyrtes, jouant d'un tuba orné de bandelettes, afin d'exciter l'ardeur guerrière d'Achille. Tous deux se tiennent sur un rempart (ou une porte) entre deux tours circulaires surmontées de toits coniques. – *Tableau rectangulaire* (1.3×2.3 m) : Bordure : filet triple blanc, filet double noir, dents de scie dentelées. Scène (fortement abîmée au centre) : la scène représente le gynécée. Au sol, deux kalathoi renversés bordent les deux extrémités du tableau. De ces derniers s'échappent des flocons de laine. Le sol est jonché de fuseaux et de quenouilles. Deux chaises renversées accentuent l'effet de désordre. A l'arrière plan, au centre du tableau, Achille s'élance, ayant saisi un bouclier du bras gauche et une lance de l'autre main. A sa droite, un personnage féminin, probablement Déidamie, tente vraisemblablement de le retenir. De part et d'autre du couple, deux femmes, la servante de Déidamie et une de ses sœurs (selon le témoignage littéraire), encadrent la scène.

Ce quadrillage de bandes, chargées d'hexagones et de demi-hexagones adjacents, est caractéristique des ateliers rhodaniens<sup>1039</sup>. En Suisse, seule la neuvième mosaïque d'Orbe et celle des Vents d'Avenches (5.5 I) présentent une telle composition. Le thème de la découverte par Ulysse d'Achille à Skyros est couramment illustré dans l'art gréco-romain, mais il est assez rare en mosaïque. Seule une quinzaine d'exemples, dispersés aux quatre coins de l'Empire, sont répertoriés à ce jour<sup>1040</sup>. La mosaïque d'Orbe est à rapprocher de celles de Saint-Romain-en-Gal et de Nîmes<sup>1041</sup>. Le pavement viennois est daté du début du troisième quart du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C., celui d'Orbe, du quatrième quart du 2<sup>e</sup> s. – La pose de l'ensemble des pavements date de 170–190 apr. J.-C. – 170–190 apr. J.-C.

Paratte 1994, 150–151, ill. p. 151 ; Flutsch et al. 1997, 15, 27, 37, 45 et 48–50, nombreuses ill. ; Paunier et al. 1999, 48 ; Paratte 1999, texte et nombreuses ill. ; Lugjnbühl et al. 2001, 50, 99 et 101, ill. p. 99 et 101 ; Paratte 2005, 209–225, ill. p. 212–216.

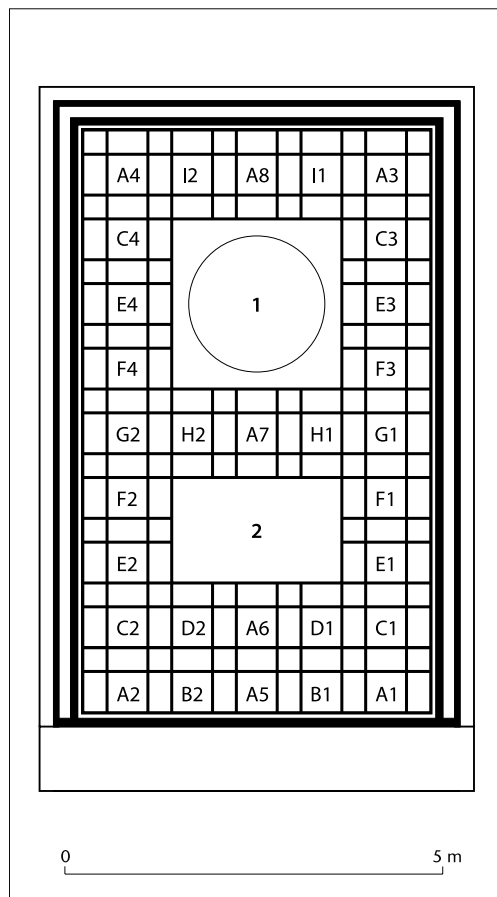


Fig. 79 95.1 IX. Orbe. D'après Flutsch et al. 1997, 48.

- 1029 Balmelle et al. 1985, pl. 136, e.  
 1030 Balmelle et al. 2002, pl. 342, c.  
 1031 Balmelle et al. 1985, pl. 184, b.  
 1032 Recueil Gaule I, 3, 41–42, n° 296,.  
 1033 Recueil Gaule III, 2, n° 365 et 408.  
 1034 Balmelle et al. 1985, pl. 99, i.  
 1035 Balmelle et al. 1985, pl. 145, e.  
 1036 Balmelle et al. 1985, pl. 101, k.  
 1037 pour une explication de cette description : Paratte 1999, 132.  
 1038 pour une analyse complète de la scène représentée, des parallèles et des sources écrites : Paratte 1999, 137–143.  
 1039 Recueil Gaule III, 2, n° 348, 395, 407 ; III, 3, n° 441, 652, etc.  
 1040 pour une étude complète des origines littéraires de ce thème et de ses représentations dans le monde romain : Paratte 1999, 137–144 ; Delbarre-Bärtschi et al. 2008a. Voir aussi Recueil Gaule III, 3, 197–199, n° 362 ; Boislève et al. 2011, 62–66.  
 1041 Recueil Gaule III, 2, n° 362 (Saint-Romain-en-Gal) ; Boislève et al. 2011, 62–66 (Nîmes).

### Mosaïque X

In situ ? – 1988 ; 1991. Campagnes de fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : 5×13 m (env.). Mosaïque : idem ? Pièce allongée non chauffée (frigidarium, L31), à l'angle sud-est de laquelle se trouve un petit espace carré interprété comme un laconicum. – Découverte d'un sol en opus signinum dans le frigidarium. – Etat actuel : in situ ?

Couleur : noir. Matériaux : pierre. – Lit de pose : mortier de tuileau (2 cm), mortier de chaux grossier (5 cm), radier de boulets bréchés.

Incrustation irrégulière de tesselles noires (crustae ?) sur fond d'opus signinum (mortier de tuileau).

Fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (construction des thermes) ?

Paunier et al. 1991, 34–35 et 50 ; 2002, 13.

### Mosaïque XI

Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne. – 1988. Campagnes de fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : 6×5.8 m. Mosaïque : idem ? Pièce des thermes, chauffée par hypocauste (tepidarium-caldarium, L34). – Découverte d'un sol en opus signinum partiellement détruit au fond de l'hypocauste. – Etat actuel : 2 fragments.

Tesselles : 3–5 cm, Couleur : blanc. Matériaux : pierre (calcaire). – Lit de pose : chape de mortier de tuileau, coulée sur des bipedales.

Opus scutulatum (fragments de calcaire grossièrement taillés en forme de losange) sur fond d'opus signinum (mortier de tuileau).

Fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (construction des thermes) ?

Paunier et al. 1991, 34–35.

### Mosaïque XII (opus sectile) (pl. 48, 1)

Dépôt MCAHL, Lucens. – 1992. Campagne de fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : ? – Découverte de nombreuses plaquettes de marbre de plusieurs couleurs trouvées dans le remplissage d'un grand bassin. Elles appartiennent vraisemblablement à un opus sectile, mais ne décorait pas le bassin. Elles doivent provenir d'une autre pièce de l'édifice. – Etat actuel : nombreux éléments de petites dimensions pour la plupart complets, soigneusement sciés. Tranches taillées en chanfrein, traces de polissage.

Tailles et formes diverses (ht. 0,4–1,2 cm). Couleur : noir, bleu, vert, rouge, blanc. Matériau : marbre.

Ces dalles ont permis la restitution partielle d'un décor à canevas géométrique composé de carrés emboîtés à disque central. Chaque type d'éléments présente une palette de couleur très restreinte (souvent deux) permettant de jouer sur les oppositions chromatiques. Le revêtement de marbre n'ornait probablement pas la bordure du bassin, comme on avait pu le croire dans un premier temps, mais plutôt le sol d'une pièce<sup>1042</sup> ou une plinthe en bas de paroi. Vu le manque d'informations concernant ces éléments, il est difficile de proposer une analyse complète du décor.

Datation : ?

RHV 102, 1993, 190–191, ill. p. 191 ; ASSPA 76, 1993, 212–213, ill. p. 213 ; Peter 1994, 57–58 ; Paunier et al. 1997, 37 et 52–57, ill. p. 52–53 ; Luginbühl et al. 2001, 53, ill. p. 53.

### Mosaïque XIII

Dépôt MCAHL, Lucens ? – 1997. Campagne de fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce (bassin) : 1.2×2.4 m. Mosaïque : ? – Découverte de tesselles de mosaïque dans les couches de démolition d'un bassin en bois (770) situé à côté du château d'eau de la villa (à l'ouest de la villa, le long du mur d'enclos). – Etat actuel : ?

Matériau : verre ?

Des fragments de peinture murale se trouvaient également dans les couches de démolition du bassin. Ce dernier a probablement fait l'objet d'une attention particulière (nymphée ?). Mosaïque pariétale d'un nymphée ou d'une fontaine ?

Datation : ?

ASSPA 81, 1998, 306.

### Mosaïque XIV (pl. 48, 2)

Dépôt MCAHL, Lucens. – 1998–1999. Campagnes de fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : 5,5×4 m. Mosaïque : ? Bassin d'eau froide du frigidarium. – Découverte de plus de 7000 tesselles en verre et de 3700 tesselles noires et blanches dans ou à proximité de la piscine froide du frigidarium (3740 des tesselles en verre ont été récoltées dans le remplissage de la piscine). Dans le remplissage du bassin se trouvaient également quelques coquillages, ainsi que des fragments de peinture murale et de stuc. Le sol du bassin est recouvert de dalles en terre cuite, partiellement conservées in situ au moment de la découverte. – Etat actuel : nombreuses tesselles et 1 fragment de lit de pose avec négatif des tesselles.

Couleurs : bleu, vert et autres couleurs (en tout, 30 teintes environ). Matériau : verre. Couleurs : blanc, noir. Matériau : pierre (calcaire, grès). Coquillages : 6–8 cm de section. Matériau : cardia erulia. – Lit de pose : épais lit de chaux, mortier à base de sable et de chaux (le mortier est identique à celui retrouvé sur les fragments de stuc).

La présence de coquillages, de peinture et de stuc, associés à des tesselles en verre et en pierre, atteste l'existence à cet endroit un décor pariétal (ou de voûte) à technique mixte. La mosaïque pariétale n'est pas conservée, mais la prédominance du bleu et du vert indique probablement une scène avec un fond aux nuances bleu-vert, sur lequel devait se dessiner des motifs ou des figures polychromes. Les coquillages, appréciés pour leur connotation marine et pour leur aspect décoratif, étaient probablement utilisés sous forme d'incrustations linéaires.

Ces riches décors composites aux couleurs vives et aux matières variées se rencontrent en Italie sur les fontaines privées des maisons campaniennes ou les petites grottes artificielles principalement au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et encore un peu au 2<sup>e</sup> s. Dans les provinces, ils se développent surtout vers la fin du 2<sup>e</sup> s. et prennent alors place sur les zones hautes ou les plafonds des thermes, principalement dans les frigidaria. Pour une analyse complète : Paunier et al. 2002, 94–97. Les thermes privés de la villa sont construits à la fin du 2<sup>e</sup> s. et semblent avoir été utilisés une bonne partie du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (construction des thermes) ?

Luginbühl et al. 2001, 50 et 82, ill. p. 82 ; Paunier et al. 2002, 29, 94–97 et 141, ill. p. 95–96 ; Paratte 2005, 210.

### Mosaïque XV (pl. 48, 3)

In situ ? – 2003–2004. Campagnes de fouilles de l'Université de Lausanne. – Pièce : 6.5×4.5 m. Mosaïque : idem. Pièce L9 dans la partie sud-est d'un bâtiment rural au centre duquel se trouve une grande halle. Le bâtiment se situe dans la zone sud-ouest de l'enclos entourant la villa. – Découverte d'un sol en opus signinum in situ. – Etat actuel : in situ ?

Semis de grosses crustae ou de scutulae sur opus signinum.

La construction du bâtiment date de la fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il sera occupé tout au long du 3<sup>e</sup> s. – Fin 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

ASSPA 87, 2004, 394 ; 88, 2005, 363.

### Déchets de taille

Des déchets de taille ont été découverts dans une couche de construction en 1988 dans les couloirs L16 et 18 et dans la cour L17 (Paunier et al. 1991, 35 ; 2002, 50).



Au nord de la cour septentrionale L8 a été mis au jour un niveau de travail réservé à la taille des tesselles. Sans doute lieu de fabrication des tesselles utilisées pour la mosaïque VII. Nombreux éclats de taille de tesselles et quelques-unes d'entre elles, plus ou moins achevées, mêlés à de la démolition et à du gravier grossier. 85% des éclats sont en calcaire blanc-jaune (calcaire) urgonien et 15% de grès gris-noir/grès alpin (Paunier et al. 1997, 23).

Au sud de la villa (sud du bâtiment B 7, sud de L209), a été trouvé un foyer avec des déchets liés à la récupération des tesselles en verre (4 fragments opaques bleu foncé avec des empreintes provenant du four ou d'un creuset, 32 tesselles fondues bleu foncé et 100 autres, fragmentaires, jaune, vert, turquoise, blanc, bleu clair). En l'absence de données chronologiques claires<sup>1043</sup>, il est difficile de savoir si le foyer est lié au réaménagement du décor de l'une des pièces de B 7 ou s'il n'intervient que tardivement, à l'abandon du bâtiment, lors de la récupération des tesselles (bâtiments B 7 et B 1 ? ; Paunier et al. 2002, 91–92).

### 95.2 Orbe VD, mithraeum (fig. 77)

CN 1202, 530 910/177 610. – Le mithraeum a été mis au jour lors des campagnes de fouilles de l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne de 1996 et 1997. Il a été construit à la fin du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. peu après le corps principal de la villa. Il semble avoir été abandonné, comme la villa, à la fin du 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Paunier et al. 2000, 11–62, plan p. 13 ; Luginbühl et al. 2001, 92–96, plan p. 94.

#### Mosaïque I

Dépôt MCAHL, Lucens ? – 1996–1997. Campagnes de fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : 15×9 m. Mosaïque : ? – Découverte d'une quarantaine de tesselles en verre dans et autour du mithraeum. La moitié d'entre elles environ se trouvaient dans le spelaeum. – Etat actuel : ?

Tesselles : 0,7×0,7 cm. Couleurs : noir, bleu, vert, turquoise. Matériau : verre.

La faible quantité de tesselles indique soit que les tesselles ne décoraient que de petits panneaux décoratifs ou des niches, soit que, à l'instar des autres témoins du culte de Mithra (inscriptions, autels et autres éléments sacrés), la mosaïque pariétale ou de plafond qui ornait probablement le spelaeum, aurait été systématiquement récupérée au moment de l'abandon du bâtiment. La prédominance du bleu est peut-être à mettre en relation avec les décors habituels des mithraea, qui tentent de recréer la voûte céleste, composée le plus souvent d'étoiles dorées sur fond bleu.

Fin 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (date de construction du mithraeum) ?  
Paunier et al. 2000, 13 et 32.

### 104. Pratteln BL, Kästeli

CN 1067, 618 160/263 360. – *Villa connue depuis le 19<sup>e</sup> s.* De nouvelles fouilles ont touché l'édifice en 1973, en 1976, en 2006 et en 2009.

Gonzenbach 1961, 205, n° 104 ; ASSPA 61, 1978, 208 ; AAS 93, 2010, 253, avec mention de la biblio. antérieure.

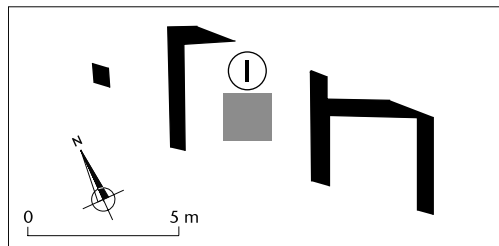


Fig. 80 160. Presinge. D'après Dunant/Sauter 1967, 151.

#### Mosaïque III

Dépôt Archäologie Baselland, Liestal. – 1973. – Pièce : ? – Découverte de petits fragments. – Etat actuel : env. 70 fragments (<11,5×8 cm).

Tesselles : 0,7×0,8–1×1,1 cm (ht. 1 et 2–2,5 cm), 110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bordure ?) : 1,1×1,1–1,4×1,5 cm (ht. 1 et 2–2,5 cm), 50/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de pose rose (impossible de voir la différence avec le mortier), mortier rose assez fin de brique pilée (>3 cm).

Fragments blancs, quelques petits fragments noirs ou blancs et noirs (bandes, filets).

Datation : ?

Joos 1985, 92.

### 160. Presinge GE, Cara, Les Ormes, parcelle 1055 (fig. 80)

CN 1301, 508 640/118 300. – Les vestiges d'une villa romaine, située au bord de la route romaine reliant Annemasse à Douvaine, ont été découverts fortuitement le 30 septembre 1963 par le dégagement d'une mosaïque (M I). Plusieurs sondages ainsi qu'une extension de la fouille auront lieu de février à avril 1964, puis en novembre 1972 (sondage). Le matériel récolté lors des fouilles ne permet pas de dater le site.

Genava 12, 1964, 8–10 ; Dunant/Sauter 1965, 19–47, plan p. 22 et 24 ; ASSPA 53, 1966–1967, 150–151, plans p. 150–151 ; Genava 22, 1974, 230–231.

#### Mosaïque I (pl. 48, 4)

Panneau exposé contre la maison de la propriété, côté jardin (sous la galerie). Opus signinum in situ (remblayé en avril 1964) ? – 30 septembre 1963. Découverte accidentelle par le jardinier de la propriété en creusant des trous en bordure du jardin potager. Extension de la fouille en février 1964. – Pièce : 4.20×5.60 m (pas retrouvé le quatrième mur). Mosaïque : idem ? Pièce rectangulaire (salle 3). Panneau carré (1.61×1.61 m) en opus tessellatum encastré dans un sol en opus signinum comportant

1042 Aucun négatif, très caractéristique, n'a été observé sur les terrazzi de la villa.

1043 Le mobilier recueilli ne livre qu'un terminus post quem de 150 apr. J. C.



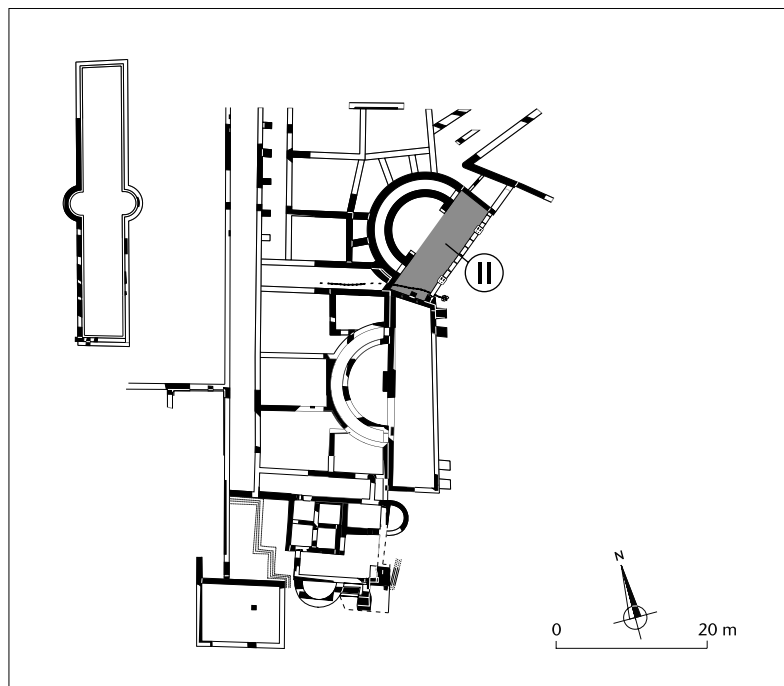


Fig. 81 108. Pully. Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.

vraisemblablement un semis de crustae en cabochon sur la largeur de la pièce à partir du bord sud-ouest du panneau en tessellatum. Le panneau carré est placé à égale distance des murs sud-est et nord-ouest (1.40 m de chaque côté) et à 1.60 m du mur nord-est. Angle sud du panneau endommagé (env. 14%). Limite et décor sud-ouest de la pièce inconnus. – Restauration : Panneau en tessellatum déposé en 1964. Restauré et inclus dans une plaque de ciment. – Etat actuel : panneau de 1.61×1.61 m.

Tesselles : 0,7–1,5 cm. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre (calcaire oolithique et calcaire marneux). Crustae : env. 4×4 cm. Couleur : gris-noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : mince couche de mortier fin, couche de béton très dur à cailloutis plus gros, mêlé de brique.

Bande de raccord (1.2–1.3 m à l'est et à l'ouest, 1.6 m au nord, >2 m au sud) : sol en mortier (sol bétonné gris-noir parsemé de pierres claires). Au sud-ouest du panneau en tessellatum, présence d'un semis de crustae gris-noir en cabochon. Les dés alignés sont séparés les uns des autres de 35 cm env. Le sol au sud-ouest du panneau étant abîmé et partiellement fouillé, il est impossible de connaître l'étendue et le schéma exact de ce décor. – *Panneau* : Bordure : filet triple blanc, bande noire (6 rangs). – Champ : décor centré. Pseudo-bouclier de triangles dans un carré, à quatre secteurs délimités par les diagonales, les secteurs en damier de triangles isocèles rectangles, les diagonales en épines rectilignes<sup>104</sup>. Au centre, carré noir chargé d'un quatre-feuilles blanc.

Aucun matériel archéologique daté. Base d'un décor de stuc peint dans l'angle nord-est de la pièce (1 m de largeur, 20 cm de hauteur). Recueilli dans la même pièce, un petit fragment d'une frise d'ove en stuc en relief (4,3×2,5 cm) sans trace de peintures. Le décor de pseudo-bouclier avec damiers de triangles isocèles se trouve presque semblable à Avenches (mosaïque aux Gladiateurs, 5.57 I), mais avec une scène figurée dans le panneau carré central. Le principe de composition et l'absence de polychromie suggèrent une datation de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s. pour cette mosaïque (ASSPA 53, 1966–1967). – Fin 1<sup>er</sup>–début 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Genava 12, 1964, 8–10, ill. p. 9 ; Dunant/Sauter 1965, 19–47, ill. p. 25, 27–28, 36 et 38–39 ; ASSPA 53, 1966–1967, 150–151, ill. p. 151.

## Mosaïque II

Conservé ? – Février 1964. Sondage et extension de la fouille au sud-est de la salle 3 (M I). – Pièce : >4.5×>4 m (un seul mur connu). Mosaïque : ? Pièce 1 ? Sol en béton rose sur lequel étaient posés trois fragments de mosaïque (qui n'adhéraient pas au sol), ainsi que quelques tesselles en verre. – Etat actuel : 3 fragments (<16×9 cm) ?

Tesselles : env. 1,2 cm (dimensions inégales). Couleur : blanc. Matériau : pierre (calcaire). – Lit de pose : lit de chaux, mortier de brique pilée (1,3–1,5 cm).

Mosaïque grossière aux tesselles mal jointoyées et formant un dessin irrégulier. La présence de tesselles de verre et l'absence de traces d'usure sur les tesselles des trois fragments font penser aux vestiges d'une mosaïque pariétale.

Aucun matériel archéologique daté.

Dunant/Sauter 1965, 33–35, ill. p. 34 ; ASSPA 53, 1966–1967, 150.

## 108. Pully VD, église du Prieuré (fig. 81)

CN 1243, 540 275/151 000. – La villa, caractérisée par deux pavillons en hémicycle à l'est, a été occupée du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ensuite, la partie thermale de la villa sera transformée en église au 4<sup>e</sup>–5<sup>e</sup> s. Plusieurs fouilles ont été menées en 1921, 1971, 1976, 1981 et 2002–2004.

Gonzenbach 1961, 206, n° 108 ; Weidmann 1978b, 87–92, plan p. 87 ; Raymond/Broillet-Ramjoué 2001, texte, plan p. 18 ; SPM V, en particulier p. 392 ; ASSPA 87, 2004, 395 ; Delbarre-Bärtschi et al. 2008b ; May Castella 2013, texte et plans.

## Mosaïque(s) I

Les fouilles de 2002–2004 ont montré que la partie thermale se trouvait en effet sous l'église actuelle.

Gonzenbach 1961, 206, n° 108.

## Mosaïque II (pl. 48, 5).

Musée de Pully, salle d'exposition ; dépôt MCAHL, Lucens. – 1971. – Pièce : 16×4.4 m. Mosaïque : idem ? Terrasse supérieure, à l'avant de l'hémicycle F2, couvrant le portique F1. – Découverte de fragments de mosaïque mêlés à des poutres calcinées et de nombreux clous dans la couche de démolition. Cette disposition indique que la mosaïque décorait l'étage supérieur, couvrant le sol de la terrasse située au-dessus du portique. – Etat actuel : env. 150 fragments (dont 45 fragments encore encollés, la plupart en très mauvais état).

Tesselles : 0,7×0,9–1,1×1,3 cm (ht. 0,5–1 cm), 68/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5–0,7 cm), mortier rouge fin (1,5–2,5 cm), rudus (12 cm) constitué « d'un mortier de tuileau beaucoup plus grossier que celui du nucleus » (May Castella 2013, 109), statumen formé de boulets de 5–8 cm de diamètre.

Champ : composition en nid d'abeilles, d'étoiles de six losanges et de petits hexagones adjacents, au trait. Les petits hexagones sont chargés d'un six-feuilles noir. Les grands hexagones sont bordés d'une tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc, rouge-jaune-blanc) ou d'une ligne de calices trifides tête-bêche polychromes dans un double cadre en filet. Un fleuron polychrome décorait visiblement certains d'entre eux.

La composition en nid d'abeilles, étoiles de six losanges et de petits hexagones adjacents, apparaît au milieu du 1<sup>er</sup> s.

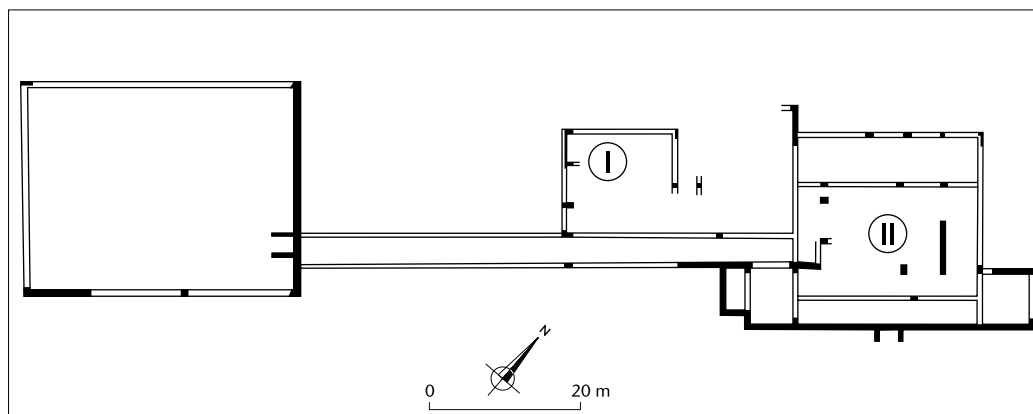


Fig. 82 161. Riaz. Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

apr. J.-C. et deviendra un schéma typique des ateliers du nord de l'Italie<sup>1045</sup>. Dès le 2<sup>e</sup> s., il sera particulièrement apprécié des mosaïstes rhodaniens<sup>1046</sup>. Si les exemples italiens sont généralement en noir et blanc, les mosaïques du sud de la Gaule, polychromes, se caractérisent par l'adjonction de fleurons colorés ou de scènes figurées dans les grands hexagones. Cette composition de retrouve également à Vallon (172 I). – Le deuxième hémicycle a été construit au 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Plusieurs transformations toucheront encore ce secteur dans la deuxième moitié du siècle. – Deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Weidmann 1978b, 89 et 91, ill. p. 89 ; Reymond/Broillet-Ramjoué 2001, 19, 24–25, 38 et 54, ill. p. 24–25 ; Delbarre-Bärtschi et al. 2008b ; May Castella 2013, 107–117, ill. p. 111–112 et 114.

### Mosaïque III

Dépôt MCAHL, Lucens. 1971. – Pièce : ? – Etat actuel : 10 fragments (<14,5×14 cm).

Tesselles : 0,5×0,9–1,3×1,4 cm (ht. 0,8–1 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, blanc. Matériau : pierre. Tesselles bordure (?) : 0,9×1,2–1,5×2 cm (ht. 0,8–1 cm), 35/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rose, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,7–1 cm), mortier rose rouge assez fin (3 cm), éclats de brique (>1,5–2 cm).

Bordure (?) : bande rose (8 rangs) ?

Décor : filets noirs et blancs, fleuron polychrome ?

Datation : ?

Reymond/Broillet-Ramjoué 2001, 25 : mention « d'autres mosaïques » ; Delbarre-Bärtschi et al. 2008b ; May Castella 2013, 107–109 et 116–117, ill. p. 116.

### 161. Riaz FR, L'Étreay (fig. 82)

CN 1225, 570 780/166 080. – Une grande villa (front continu de 130 m de long) a été fouillée en 1986 et 1987. Le tepidarium des bains était doté d'une mosaïque et le caldarium, un sol en dallage de calcaire. Les deux salles comportent des peintures murales. L'occupation du site s'étend du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Des tombes du Haut Moyen Age ont été mises au jour.

ASSPA 70, 1987, 230 ; Vauthey 1987, 1–6, plan p. 5 ; AF ChA 1987–1988, 92–93, plan p. 93 ; ASSPA 71, 1988, 274 ; SPM V, en particulier p. 393.

### Mosaïque I (pl. 48, 6)

Dépôt SAEF, Fribourg. – 1987. Fouille programmée (sondages) visant à connaître l'étendue des structures d'habitation de la pars urbana. – Tepidarium des bains de la villa (bâtiment B). – Découverte de plusieurs fragments d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc. – Restauration : 1 fragment restauré, remonté sur panneau. 11 fragments encore encollés. – Etat actuel : 23 fragments. Sachets de tesselles blanches, noires et quelques rouges en terre cuite.

Tesselles : 1,3×1,5–1,4×1,7 cm (ht. 1,5–2 cm), 20–35/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bordure) : 1,7×2–2,5×2,7 cm (ht. 1,5–2 cm), 16/dm<sup>2</sup>. Couleur : gris-noir. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5 cm), mortier rose avec petits morceaux de brique pilée (1,5 cm).

Bordure : bande gris-noir (>6 rangs). La dernière ligne de bordure avant le champ de cercles sécants est en tesselles noires identiques à celles du champ. – Champ : composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves blancs, avec un petit carré noir aux points de tangence<sup>1047</sup>. Une croisette, formée d'un carré noir prolongé de deux tesselles à chaque angle, est incluse selon les diagonales du carré concave. Le long de la bordure, le schéma s'interrompt au milieu des carrés concaves. Les carrés noirs se transforment en dents de scie dentelées (assez irrégulières).

Datation : ?

Vauthey 1987, 3 ; AF ChA 1987–1988, 92 ; ASSPA 71, 1988, 274.

<sup>1044</sup> Balmelle *et al.* 2002, pl. 341, a.

<sup>1045</sup> Donderer 1986, 56, Aquileia 93.

<sup>1046</sup> concernant les pavements de la vallée du Rhône : Recueil Gaule III, 3, 71–72, n° 521.

<sup>1047</sup> Balmelle *et al.* 1985, pl. 237–238 (var.).

### Mosaïque II (tesselles)

Dépôt SAEF, Fribourg, Se 3053 et 3148 : vert ; Se 3148 : bleu. – 1986–1987. Fouille programmée (sondages) visant à connaître l'étendue des structures d'habitation de la pars urbana. – Découverte de tesselles dans le bâtiment principal de la villa (bâtiment A). – Etat actuel : quelques tesselles en verre.

Couleurs : bleu, vert. Matériau : verre.

Datation : ?

Vauthey 1987, 3.

### 111a Riehen BS, Hörnli-Friedhof

CN 1047, 614 875/268 387. – Un grand édifice, fouillé en 1850 et au début des années 1920, présente un plan étrange (présence d'une halle ou d'une cour à l'emplacement habituellement réservé au corps principal d'habitation) qui fait hésiter les auteurs entre une villa de grande taille, quelques bâtiments d'un vicus ou une station de commandement situés à quelques mètres du Rhin. L'occupation du site débute au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 207, n° 111a ; Riehen 1972, 43–48, plan p. 44 ; Jaquet 1978, 74–76 ; Wild 1994, mention p. 74.

### Mosaïque I (pl. 49, 1)

HMB, inv. 1929.1627–1921.

D'après le dessin publié en 1972, le motif de bordure est difficile à identifier (ligne d'oves polychromes ?) publié dans l'ouvrage de 1961 ne semble être en fait que le résultat d'une restauration abusive. Le nouveau dessin présente une lacune à cet endroit, bordée d'un côté par un motif de lignes noires arrondies qui pourrait appartenir à un décor de tresse.

Gonzenbach 1961, 207, n° 111a, ill. p. 207 ; Riehen 1972, 47–48, ill. p. 47.

### Mosaïque II

HMB, inv. 1906.1008–1850.

Mention de découverte de fragments de mosaïque dans un rapport du 11 avril 1850. Ces fragments semblent avoir été trouvés à proximité d'un sol chauffé par hypocauste. Il s'agit peut-être du revêtement de la pièce 5.

Dans la publication de 1972, il est fait mention de trois fragments de mosaïque sans provenance connue, conservés au Musée historique de Bâle, qui pourraient provenir de ce pavement (HMB n° 1906.1008).

Gonzenbach 1961, 207, n° 111a ; Riehen 1972, 48.

### 162. Riva San Vitale T1

CN 1373, 718 920/084 840. – Un baptistère paléochrétien, daté du 6<sup>e</sup> s., se trouve aux côtés de l'église actuelle. L'édifice a vraisemblablement été bâti sur un bâtiment plus ancien (thermes ?).

Macchi 1989, 38–40 ; SPM VI, en particulier p. 399.

### Mosaïque I (pl. 49, 2–4)

Bâtiment conservé in situ. – Fouilles à l'occasion de la restauration de l'église. – Pièce : 7×7 m. Opus sectile : idem (moins le bassin qui mesure 3.5×3.5 m). Sol de forme oc-

togonale, autour d'un bassin central (octogonal), présentant une alternance de quatre niches semi circulaires et quatre quadrangulaires. Sol en opus sectile. – Restauration : restauration du baptistère en 1953–1955. – Etat actuel : l'ensemble du sol in situ.

Couleurs : noir, blanc, polychrome. Matériaux : pierre, marbre.

Bordure : ligne de rectangles couchés. – Champ : composition en nid d'abeilles, de carrés blancs et de triangles équilatéraux adjacents noirs (faisant apparaître des dodécagones sécants)<sup>1048</sup>. – *Niches semi circulaires (deux)* : Bordure : ligne de dalles suivant la courbe du demi-cercle. – Champ : composition triaxiale d'hexagones tangents, déterminant des triangles équilatéraux blancs, faisant apparaître des étoiles de deux triangles<sup>1049</sup>. – *Niches semi circulaires (deux)* : Bordure : ligne de dalles suivant la courbe du demi-cercle. – Champ : composition losangée de losanges et de rectangles<sup>1050</sup>. – *Niches quadrangulaires* : Deux lignes d'hexagones tangents blancs, déterminant des sabliers noirs<sup>1051</sup>.

Le style du pavement, constitué d'éléments noirs et blancs de petite taille en marbre, se retrouve dans plusieurs basiliques et baptistères d'Italie du Nord à partir du 5<sup>e</sup> s. Le plan du bâtiment de Riva San Vitale et le décor de son sol (composition triaxiale d'hexagones tangents, composition losangée de losanges et de rectangles) sont notamment très proches de ceux du baptistère S. Giovanni in Fonte de Milan<sup>1052</sup>. – 6<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Guidobaldi/Guidobaldi 1983, 322–323 et 326, ill. p. 323 ; Macchi 1989, 38–39, ill. p. 39.

### 163. Rolle VD, La Combe

CN 1261, 514 240/146 500. – Une villa, occupation de la première moitié du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C., sera découverte par des fouilles en 1983 et 1984 sur un site connu depuis le 19<sup>e</sup> s.

ASSPA 68, 1985, 258–260, plan p. 258 ; Dedie 1996, 1–20, plan p. 11.

### Mosaïque I

Conservé ? – 1961. Arrachage de trois sapins au nord de la cour. – Pièce : ? – Découverte de nombreuses tesselles noires et blanches. – Etat actuel : ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Dedie 1996, 7.

### 116. Saint-Blaise NE, Les Tuiles

CN 1144, 565 450/206 875. – La villa a été fouillée en 1835 et en 1965. Les murs relevés en 1965 sont nettement à l'ouest de la construction identifiée dès 1835.

Gonzenbach 1961, 209, n° 116 ; Degen 1980, 156–157, plan p. 157 ; Egloff 1989, 130–131 ; Clottu 1995, 22–23.

### Mosaïque I

In situ ? détruit ? – *Fragments de mosaïque* découverts en 1835. – Etat actuel : détruit ou in situ ?

Gonzenbach 1961, 209, n° 116 ; Clottu 1995, 22.

### 164. Sainte-Croix VD, Vers-chez-la-Besse

CN 1182, 528 600/186 000. – « Villa près de Sainte-Croix » mentionnée par Viollier en 1927 et par Paillard en 1943 (E.L. Paillard, étude de géographie).

Viollier 1927 ; Joseph/Simon 1998, 24.

#### Mosaïques

Mention de « quelques mosaïques ».

Joseph/Simon 1998, 24, note 10.

### 117.2 Saint-Prex VD, Le Mouret

CN 1242, 524 070/148 910. – *Villa fouillée en 1846.*

Gonzenbach 1961, 209–211, n° 117.2.

#### Mosaïque

Gonzenbach 1961, 209–211, n° 117.2 ; pl. 28.

### 119. Schleithem SH

#### 119.1 Schleithem SH, Vorholz

CN 1011, 680 100/290 450. – Villa.

Gonzenbach 1961, 211–213, n° 119, plan p. 211 ; Trumm 2002, 109–111, avec discussion sur la datation des pavements ; SPM V, en particulier p. 395.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 211–212, n° 119 I ; pl. 13 ; Trumm 2002, 110–111, pl. 92.

#### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 212, n° 119 II ; Trumm 2002, 110.

#### Mosaïque III

Gonzenbach 1961, 212, n° 119 III ; pl. 13 ; Trumm 2002, 110–111, pl. 92.

#### Mosaïque IV

Gonzenbach 1961, 213, n° 119 IV ; Trumm 2002, 110–111, pl. 93–94 avec fragments inédits.

#### 119.2 Schleithem SH, Salzbrunnen

CN 1031, 678 100/288 400. – Thermes. Plusieurs fouilles en 1909, puis en 1974–1975 toucheront les thermes du vicus. L'utilisation de l'édifice s'étend du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à la première moitié du 3<sup>e</sup> s. Le premier état, daté de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s., a été détruit par un incendie.

SchaffBG 61, 1984, 300–302, plan pl. 302 ; Bürgi/Hoppe 1985, texte, plans ; Mander-scheid 1988, 196, plan pl. 344.

#### Mosaïque I

In situ ; détruit ? – 1909. – Pièce : 9×5.70 m. Mosaïque : idem ? Mosaïque noire et blanche détruite par l'effet du feu. – Etat actuel : ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

SchaffBG 61, 1984, 300 ; Bürgi/Hoppe 1985, 12 ; Trumm 2002, 110–111.

### 165. Sévaz FR, Fin des Coulayes

CN 1184, 556 580/186 900. – Des fouilles de sauvetage ont mis au jour en 1997–1998 un bâtiment (fonction ?) daté des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

ASSPA 81, 1998, 306 ; CAF 1, 1999, 63.

#### Mosaïque I (tesselles)

Dépôt Estavayer. – 1997–1998. Fouille de sauvetage programmée (construction de l'autoroute A 1). – Pièce : ? – Découverte d'une cinquantaine de tesselles en verre. – Etat actuel : env. 50 tesselles.

Tesselles : 0,5 cm. Matériau : verre.

2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

ASSPA 81, 1998, 306 ; CAF 1, 1999, 63.

### 166. Sion VS

Agglomération.

Wiblé 1998b, 188–190, avec biblio. antérieure ; SPM V, en particulier p. 395.

#### 166.1 Sion VS, église St-Théodule (fig. 83)

CN 1306, 593 850/120 240. – Les thermes publics, situés sous l'église St-Théodule ont été fouillés entre 1960 et 1964.

Dubuis/Ruppen 1981, 6–7, plan p. 7.

#### Mosaïque I

Dépôt Sion. – 1960–1964. – Pièce : 6×6 m. Bassin : env. 4.5 m de diamètre (octogone). Mosaïque : idem que le bassin ? Pièce carrée (caldarium) avec bassin sur base octogonale. – Découverte de petits fragments qui décoraient, à l'origine, le bassin du caldarium. La plupart des fragments sont recouverts d'un épais dépôt calcaire. – Etat actuel : 127 fragments (<12×9 cm).

Tesselles : 0,9×0,9–1×1,2 cm (ht. 1,5–2,5 cm), 85/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (conservé seulement entre les tesselles).

Motif indéterminé (géométrique noir et blanc) : filets et bandes noirs et blancs.

Datation : ?

Dubuis/Ruppen 1981, 7 ; Vallesia 45, 1990, 562 ; 46, 1991, 232–233.

1048 Balmelle *et al.* 1985, pl. 205, a.

1049 Balmelle *et al.* 1985, pl. 209, a.

105 Balmelle *et al.* 1985, pl. 162, a.

1051 Balmelle *et al.* 1985, pl. 29, c–d (var.).

1052 Guidobaldi/Guidobaldi 1983, 320–326.

**166.2 Sion VS, cathédrale, parcelle n° 474**  
CN 1306, 593 875/120 275. – Bâtiment indéterminé.  
Vallesia 44, 1989, 376–377.

#### Mosaïque

Dépôt Martigny. – 1988, fouille à l'occasion de l'agrandissement du caveau funéraire des chanoines de la cathédrale de Sion. – Découverte de quelques tesselles de mosaïque. – Etat actuel : 3 tesselles.

Tesselles : 0,9×1 cm (ht. 2 cm). Couleurs : jaune, blanc. Matériau : pierre.

Couche organique cendreuse contenant de la faune, quelques tesselles de mosaïque, des fragments de tuiles et des tessons de céramique des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. de notre ère. – 1<sup>er</sup>–2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Vallesia 44, 1989, 377.

#### 167. Sissach BL, Kirche (fig. 84)

CN 1068, 627 925/257 290. – Eglise de Sissach. Le refuge de Sissachfluh prend sans doute la relève de celui du Burgenrain, plus ancien. La première église (14,8×9,5 m) date au plus tard du milieu du 7<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Son sol renferme des tombeaux seigneuriaux avec matériel funéraire. Sissach fut la résidence d'une lignée seigneuriale au 7<sup>e</sup> s.

ASSPA 53, 1966–1967, 176–177 ; Sennhauser 1974, 28 et 32, plans p. 28 et 32 ; Burnell 1998, en part. 33–47, plans p. 38–43 ; Marti 1998, 295–301, plan p. 296 ; 2000, vol. A, 162–166, plans p. 162 et 165 ; vol. B, 244–253 ; SPM VI, en particulier p. 406.

#### Mosaïque I (pl. 50, 1–2)

Conservé ? – 1965. Fouilles avant la rénovation de l'église de Sissach. – Mosaïque : env. 1,3×0,3 m. Mosaïque de sol qui recouvrait la tombe (tombe 28) d'une fillette de 6–7 ans. – Etat actuel : perdu ?

Tesselles : 2,5–3 cm. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre (calcaire). – Lit de pose : restes de lit de chaux fin et blanc (identique au lit de pose des mosaïques de Munzach 81), restes plus fréquents (parfois jusque sur la surface visible de la tesselle) d'un mortier rouge de brique pilée (probablement mortier du Haut Moyen Age). D'après le matériau et la grandeur des tesselles, celles de Sissach proviennent peut-être des mosaïques de portiques de la villa de Munzach (Munzach 81 I, V), située à 8 km de Sissach.

Des perturbations ultérieures (construction d'un chœur et tombes plus récentes) ont endommagé la mosaïque, rendant difficile sa restitution. – Bordure : filet simple noir (interrompu à plusieurs endroits par des zones de tesselles blanches), filet simple blanc (avec tesselles noires aux mêmes zones que précédemment). – Champ : croix (monogramme ?) dessinée en filet triple blanc sur fond noir. A l'ouest (au-dessus de la tête), un espace probablement rectangulaire ne contient pas de tesselles. Une épitaphe (sur une petite dalle ?) se trouvait probablement à cet endroit.

Exemple unique en Suisse. Les parallèles se trouvent plutôt dans l'art funéraire gaulois que dans la tradition méditerranéenne des épitaphes en mosaïque : inscription et croix sont attestées sur des sarcophages du Poitou et on trouve des plaquettes épitaphes analogues, mais enchâs-

sées dans des dalles de couverture, dans le sud de la France, d'où proviennent d'ailleurs la plupart des inscriptions funéraires des 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> s. (Marti 1998). – Vers 650 apr. J.-C.

ASSPA 53, 1966–1967, 176 ; Sennhauser 1974, 28 et 32, plans p. 28 et 32 ; Burnell 1998, 80–83, ill. p. 80–81 ; pl. 32 ; Marti 1998, 295 et 297–301, ill. p. 298 ; Marti 2000, vol. A, 163–164 ; vol. B, 246–247 et 252, pl. 274.

#### 168. Sitterdorf TG, Killwiese

CN 1074, 736 200/236 400. – Les murs d'une villa ont été découverts en 1859–1860. Le plan relevé montre un bâtiment de 9×18 m environ. Il s'agit probablement d'un édifice de bains (ou d'une annexe) et non du bâtiment principal de la villa, datant du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Etter 1987, 10–13, plan p. 12 ; AS 10, 1987, 3, 133.

#### Mosaïque I

Museum Bischofszell, inv. Si 46 et 49 (2 petits fragments) ; Amt für Archäologie Thurgau, inv. 1859.01, Si 48. – 1859. – Pièce : ? – Découverte de petits fragments. – Etat actuel : 3 petits fragments.

Tesselles : 0,8×1,1–1,1×1,5 cm, 50/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Motifs géométriques noirs et blancs indéterminés (formes arrondies).

1<sup>er</sup>–2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

Etter 1987, 11–12.

#### 169. Tesserete TI, Castello

CN 1133, 718 694/106 916. – Habitat ?  
Inédit.

#### Mosaïque I

Détruit ? – 1846, fouille à l'occasion de la construction d'une maison, à proximité de la propriété Fontana. – Pièce : ? – Découverte d'une mosaïque.

Inédit (archives : Ufficio Beni Culturali).

#### 170. Thielle-Wavre NE, Les Perveuls ( ?)

CN 1145, 567 700/207 260. – Villa ?

Vouga 1943, 179, 237–238 ; Degen 1980, 160–161 ; Egloff 1989, 129.

#### Mosaïque I (pl. 50, 3)

Dépôt Laténium, inv. TH 74. – Année de découverte ? – Etat actuel : 1 fragment (9,5×7 cm).

Tesselles : 0,5×0,7–0,8×1 cm (ht. 0,5–0,8 cm), 10–15/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : ( ? ) lit de pose identique au mortier, peut-être un peu plus fin (0,8–1 cm), mortier rouge avec morceaux de brique et cailloux noirs (>6 cm).

Semis irrégulier de tesselles blanches sur fond d'opus signinum.

Ce type de sol est fréquent dans la région de Pompéi à l'époque républicaine (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> style)<sup>1053</sup>, mais il se rencontre rarement sous cette forme au nord des Alpes. – Datation : ?

Inédit.



### 124. Toffen BE, Bodenacker

CN 1187, 603 790/189 440. – Une fouille de sauvetage a touché *la villa* en 1987 (dégagement de deux conduites d'eau probablement en rapport avec la villa).

Gonzenbach 1961, 215–217, n° 124, plan p. 215 ; Suter/Koenig 1990b, 149–156, plan p. 151.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 215, n° 124 I ; Suter/Koenig 1990b, 149 et 152.

#### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 215, n° 124 II ; Suter/Koenig 1990b, 149 et 152.

#### Mosaïque III, Mosaïque aux Poissons (pl. 50, 4)

Gonzenbach 1961, 215–217, n° 124 III ; pl. 20 ; Suter/Koenig 1990b, 149 et 152 et ill. p. 152 ; Bolliger Schreyer 2006, 16–17, ill. p. 16–17.

### 125. Triengen LU, Murhubel

Villa (maison de maître : 50×50 m). Plusieurs sondages ont été effectués en 1990 (projet de construction), puis des fouilles de sauvetage en 1991 et 1992. Un habitat en terre et bois a été établi au milieu du 1<sup>er</sup> s. La villa sera abandonnée à la fin du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 217–218, n° 125, plan p. 217 ; Bühmann 1983, 94 ; ASSPA 74, 1991, 276 ; 75, 1992, 226 ; 76, 1993, 217 ; SPM V, en particulier p. 399.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 217, n° 125.

### 171. Tschugg BE, Steiacher (fig. 85)

CN 1145, 572 110/208 155. – La villa, dont la partie thermique a été fouillée en 1977, est connue de longue date. De nouvelles fouilles de sauvetage ont eu lieu en 1985 et 1992. De nombreuses phases de construction et de rénovation ont été observées. L'occupation du site s'étend du milieu du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ASSPA 61, 1978, 211 ; Kaenel/Pfanner 1980, texte, plans p. 10 et 20 ; Suter/Koenig 1990a, 157–164, plans p. 157 et 162 ; ASSPA 76, 1993, 217 ; SPM V, en particulier, p. 399.

#### Mosaïque I (pl. 50, 5)

Service archéologique du canton de Berne. – 1977. Fouille de sauvetage (construction d'une maison). – Pièce : 4×2.6 m (sans alveus). Mosaïque : idem. Pièce rectangulaire sur hypocauste (caldarium ?) avec décrochement pour l'emplacement d'un bassin (alveus). – Décou-

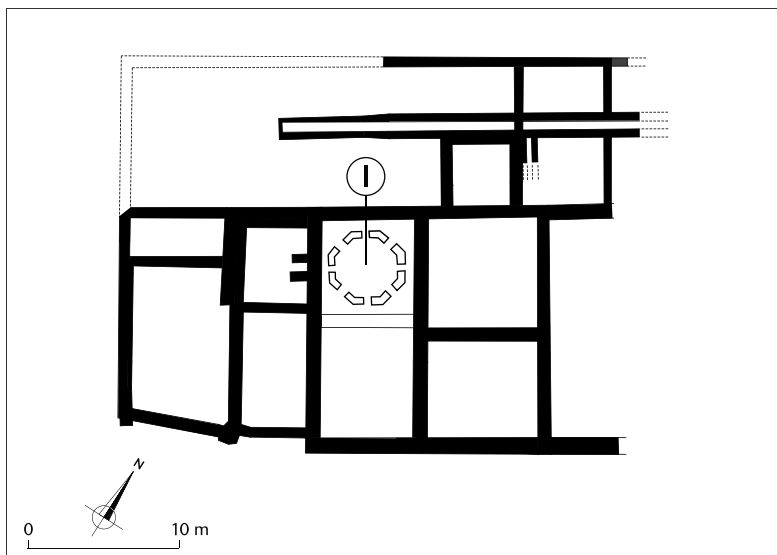


Fig. 83 166.1 Sion. TERA Sàrl.

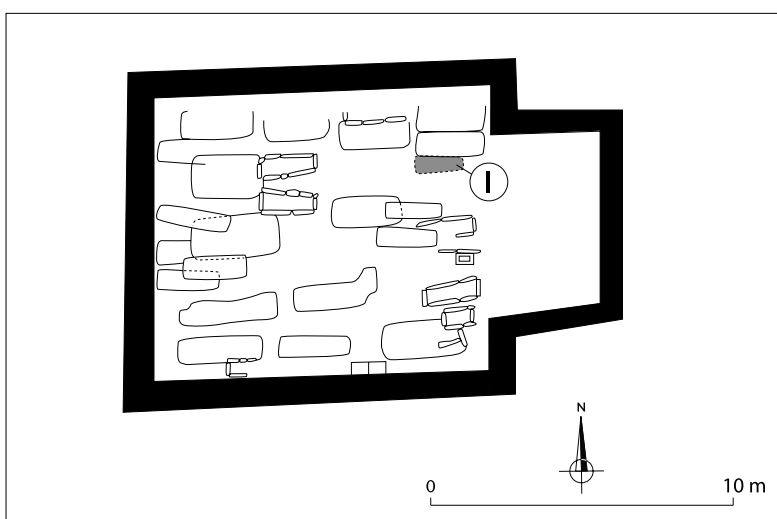


Fig. 84 167. Sissach. Archäologie Baselland.

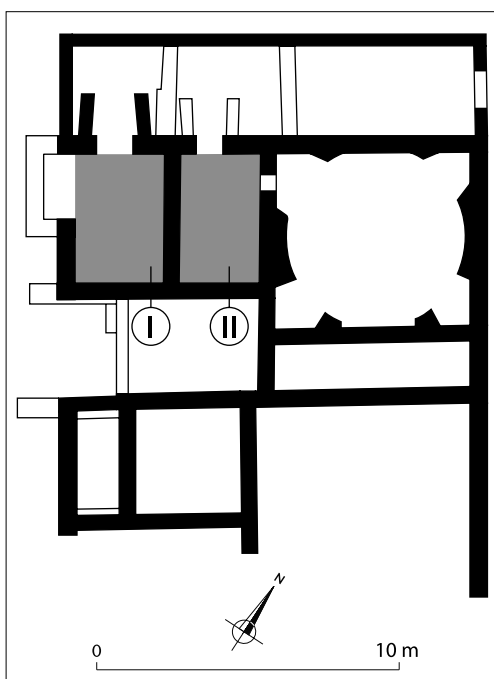


Fig. 85 171. Tschugg. Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

1053 exemple de Stabiae : MosAntIt Stabiae, n° 80.

verte de nombreux fragments de mosaïque dans la démolition de l'hypocauste. – Restauration : traces de réparations antiques. Plaque en calcaire du Jura ou carreaux en brique insérés dans les endroits abîmés. – Etat actuel : nombreux fragments.

Tesselles : 0,9×0,9–1,2×1,2 cm, 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, vert, rouge, jaune, beige, blanc. Matériau : pierre (calcaire). – Lit de pose : lit de chaux blanc avec brique pilée, mortier blanc avec morceaux de brique, mortier rouge avec gros morceaux de brique.

Mosaïque formée de deux tapis, l'un carré, l'autre rectangulaire. – Bande de raccord : blanche (largeur ?). – Bordure : (les motifs extérieurs de la bordure ne sont pas connus), bande blanche (>5 rangs), filet double noir, filet triple blanc, filet double noir, filet triple blanc. – *Tapis rectangulaire* (1.35×1.95 m) : Bordure : filet double noir, filet triple blanc, filet double noir. – Champ : quadrillage de bandes bipartites en opposition de couleurs, les carrés d'intersection quadripartites, les cases de couleurs alternées, avec effet de damier<sup>1054</sup>. – *Tapis carré* (1.95×1.95 m) : Champ : bouclier d'écailles bipartites, en opposition de couleurs, dans un carré et autour d'un cercle. Chaque écoinçon est chargé d'un fleuron polychrome, lotus évasé trifide ou bifide à apex. Au centre, le cercle est matérialisé par un filet double noir, filet triple blanc, filet double noir, et timbré d'un fleuron polychrome dont seul une feuille ou un pétale est conservé.

Fréquent en Italie dès le début de notre ère, le bouclier d'écailles se rencontre par la suite sur quelques pavements de la vallée du Rhône, où il est employé comme motif de remplissage de médaillons circulaires sur quelques mosaïques à décor multiple<sup>1055</sup>. Deux exemples, découverts à Mandeure et à Besançon<sup>1056</sup>, montrent ce motif au centre d'une pièce, de la même manière que sur le pavement de Tschugg. – La mosaïque date de la quatrième période (idem M II). – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

ASSPA 61, 1978, 211 ; Kaenel/Pfanner 1980, 30–31 et 46, ill. p. 31.

### Mosaïque II

Conservé ? – 1977. Fouille de sauvetage (construction d'une maison). – Pièce : 4.3×2.5 m. Mosaïque : idem ? Pièce rectangulaire sur hypocauste (tepidarium ?). – Découverte de fragments de mosaïque dans la démolition de l'hypocauste. Mosaïque sur les murs et sur le sol ( ?). – Etat actuel : ?

D'après les fragments retrouvés dans cette pièce, les motifs et l'exécution du pavement semblent identiques à ceux de M I.

La mosaïque date de la quatrième période (idem M I). – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?

ASSPA 61, 1978, 211 ; Kaenel/Pfanner 1980, 30 et 46.

### 127. Unterlunkhofen AG, Morgenzelge

CN 1090, 671 440/241 875. – *Bains d'une villa fouillés en 1890.*

Gonzenbach 1961, 218–222, n° 127, plan p. 219.

### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 218–222, n° 127 I ; pl. 21.

### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 220–222, n° 127 II ; pl. 21.

### 172. Vallon FR, Sur Dompierre (fig. 86)

CN 1184, 563 240/191 443. – Villa avec plan en L (60×100 m), ouverte sur un jardin. Tranchée en 1970, fouilles en 1981–1982, 1985–1992 et 2007–2013. Occupation dès la seconde moitié du 1<sup>er</sup> et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La villa en L a été construite dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s. après destruction complète de l'édifice précédent. Si la villa semble abandonnée à la fin du 3<sup>e</sup> s., la présence de trous de poteaux et d'aménagements tardifs indique que le site a probablement été utilisé sans interruption jusqu'au Haut Moyen Age.

AF ChA 1985, 60–64, plan p. 62 ; AF ChA 1989–1992, 136–148 ; Gardiol 1990, 155–159, plan p. 155 ; Rebetez 1992a, 3–29, plan p. 5 ; Fuchs 2000, texte, plans fig. 1 et 57 ; SPM V, en particulier p. 399–400 ; Agustoni/Wolf 2005, 6–13 ; CAF 15, 2013, 155, avec mention de la biblio. antérieure ; AAS 97, 2014, 244–245, avec mention de la biblio. antérieure.

### Mosaïque I, Mosaïque de la Venatio (fig. 87 ; pl. 51)

In situ, Musée romain de Vallon. – 1985 ; 1989–1990 ; 1992. Fouille de sauvetage, puis fouilles programmées. – Pièce : 8.9×8.8 m et abside 4.75 m de diam. Mosaïque : idem. Grande pièce avec abside. – Découverte d'une mosaïque in situ, pratiquement intacte (quelques trous de poteaux tardifs, ainsi que la fosse d'une tombe du Haut Moyen Age). – Restauration : quelques restaurations antiques sont visibles. – Etat actuel : in situ.

Tesselles (figures) : 0,3×0,3–0,7×0,8 cm, 220/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, brun, violet, bleu, vert, rouge, rose, orange, jaune, gris, blanc (63 couleurs). Matériaux : pierre (calcaire, radiolarite, molasse, marbre), terre cuite, verre. Tesselles (éléments géométriques, bordures hexagones, peltes) : 0,6×0,6–0,8×1 cm, 110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. Tesselles (bordure) : 0,9×1–1,5×1,6 cm, 40/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bande de raccord jaune) : 1×1,2–1,5×2 cm, 30/dm<sup>2</sup>. Couleur : jaune. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux ( ?), mortier au tuileau fin (2 cm), mortier composé de limon sableux, de graviers, de chaux, de tuileau et de nodules de mortier (8–10 cm), statumen de galets (de 10 cm en moy.) et d'éclats de taille de calcaire, liés à un mortier de chaux sableux (10–15 cm).

Le pavement occupe toute la surface de la pièce. Mosaïque constituée de deux tapis, un dans la partie principale de la pièce et un dans l'abside.

*Tapis 1 (abside, diam. 4.75 m)* : Bande de raccord : bande jaune. – Bordure : filet triple noir, bande jaune (5 rangs), filet double noir. – Champ : composition orthogonale de paires tangentes de peltes noires adossées (diam. moy. 31,5 cm), alternativement couchées et dressées, l'apex terminé en croissette, sur fond blanc. – *Tapis 2 (espace principal de la pièce, 8.9×8.8 m)* : Bande de raccord (sur les longs côtés uniquement) : bande jaune (45–53 cm). – Bordure : filet double noir, bande blanche (4 rangs), bande noire (5 rangs ?), bande blanche (6–10 rangs), bande noire (4 rangs), bande blanche (9–10 rangs), dents de scie dentelées (7 rangs), filet double noir, rinceau d'acanthé polychrome. Le rinceau est issu d'un large culot d'acanthé situé à l'entrée de la pièce, au centre du petit côté sud. Le rinceau fait alterner des fleurons de

quatre à sept éléments non contigus, en pétale fuselé, le centre en cercle, et d'hedera, pointe tournée vers l'extérieur du pavement. Sur le côté nord, les fleurons aux pétales fuselés sont remplacés par des hedera, pointe tournée vers l'intérieur de la pièce. – Champ : composition en nid d'abeilles de dix hexagones (1.23×1.43 m) et d'étoiles de six losanges déterminant de petits hexagones adjacents, le tout au trait, dessiné dans un cadre en double filet noir. Chaque losange des étoiles de six losanges est chargé d'un losange noir emboîté. Les petits triangles, le long des grands côtés de la pièce sont timbrés d'un triangle noir emboîté. Les grands triangles (en bord de champ) et les petits hexagones sont décorés de motifs ornementaux, le plus souvent polychromes. Les grands hexagones illustrent plusieurs scènes de la chasse en amphithéâtre. – Grands triangles (sauf mention contraire, les motifs sont polychromes) : Triangles A et E : hedera à tigelles. Triangle B : hedera sur tige. Triangle C : calice bifide à apex, à tigelles, sur tige. Triangle G : pétale lancéolé galbé, à tigelles, sur tige. Triangle D : deux filets simples dentelés noirs, posés à angle droit. Triangle F : dauphin. Triangle H : calice bifide à apex, à feuilles. – Petits hexagones (sauf mention contraire, les motifs sont polychromes) : Hexagones 5, 13, 15, 16, 20, 31, 33, 37, 44 : nœuds de Salomon avec quatre ornements en pointe de dards. Hexagone 3 : fleuron composite à douze éléments adjacents, six en pétale triangulaire trifide, six en pétale fuselé, le centre en cercle recouvrant. Hexagone 4 : fleuron composite tournoyant à huit éléments adjacents, quatre en pétale biconvexe trifide, quatre en pétale fuselé à tigelles, le centre en cercle recouvrant. Hexagones 6, 24, 42 : fleuron unitaire tournoyant à six éléments adjacents, en pétale lancéolé incurvés, le centre en cercle recouvrant. Hexagones 7, 18, 29, 40 : fleuron unitaire à quatre éléments non contigus, en hedera à tige pointant au centre. Hexagones 8, 14 : fleuron composite tournoyant à huit éléments adjacents, quatre en pétale biconvexe trifide, quatre en pétale fuselé incurvé, le centre en cercle recouvrant. Hexagones 9, 19 : fleuron composite à huit éléments liés, quatre en calice bifide, quatre en hedera à apex, pointant au centre. Hexagones 10, 21, 32, 43 : fleuron unitaire à six éléments adjacents, en pétale lobé, avec six ornements en pointe de dard, le centre en cercle recouvrant. Hexagone 17 : fleuron unitaire à six éléments non contigus, en pétale fuselé, le centre en cercle recouvrant. Hexagone 22 : fleuron composite à six éléments adjacents, trois en pétale biconvexe trifide, trois en pétale lancéolé galbé, le centre en cercle recouvrant. Hexagone 25 (lacunaire) : fleuron composite à huit (?) éléments, quatre en calice bifide à apex, le centre en cercle. Les quatre éléments ne sont pas identifiables. Hexagones 26, 39 : fleuron composite à douze éléments adjacents, six en pétale lancéolé, six en dards, le centre en cercle recouvrant. Hexagone 27 : fleuron composite à huit éléments adjacents, quatre en pétale lancéolé galbé, quatre en dard galbé, le centre en cercle recouvrant. Hexagone 28 : fleuron unitaire à douze éléments adjacents, en pétale lobé, avec six ornements en pointe de dard, le centre en cercle recouvrant. Hexagone 30 : six-feuilles noir, chaque feuille avec nervure blanche. Hexagone 34 : fleuron unitaire à six éléments non contigus, en pétale lancéolé galbé, le centre en cercle recouvrant. Hexagones 11, 38 : cratère avec anses à volutes. Hexagone 23 : motif circulaire (anneau ?) au centre d'une plaque trapézoïdale. Au milieu du cercle est figuré une fente. S'agit-il d'une cagnotte d'un collège de corporation<sup>1057</sup>? – Grands hexa-

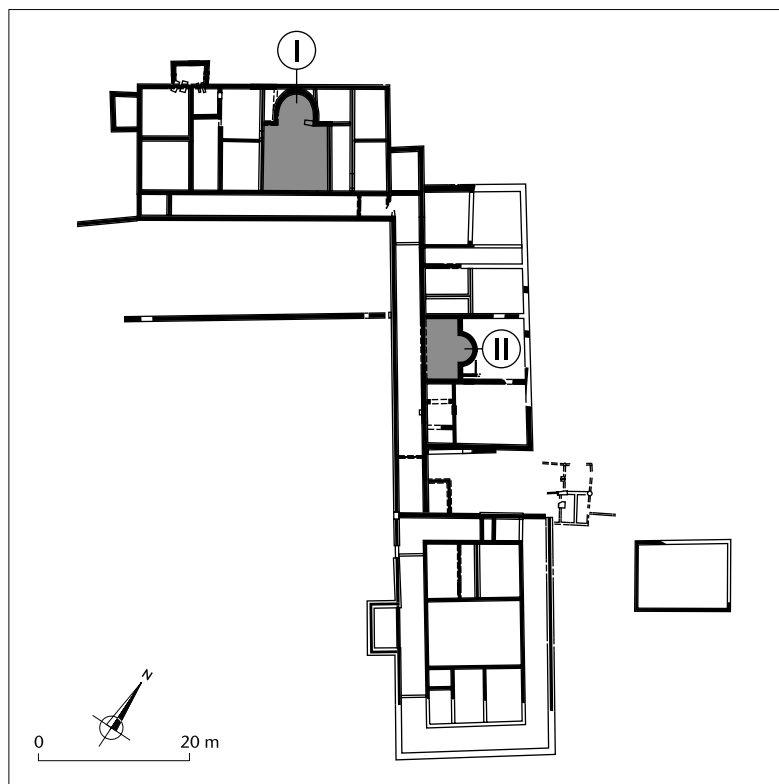


Fig. 86 172. Vallon. Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

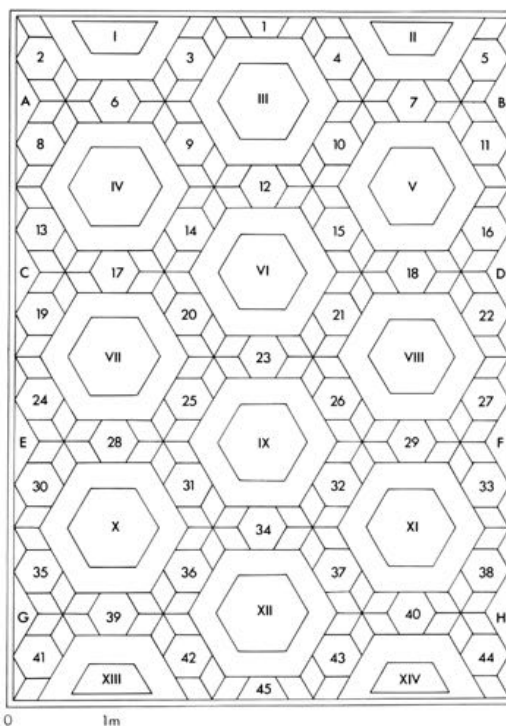


Fig. 88 172 I Vallon. Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

1054 Balmelle *et al.* 1985, pl. 142, e.

1055 Recueil Gaule II, 1, n° 59 ; III, 2, n° 242 et 306.

1056 Recueil Gaule I, 3, 38–39, n° 289 ; 67–69, n° 325.

1057 voir l'interprétation de M. Fuchs (Fuchs 2004, 82–91).

gones : Les dix hexagones sont figurés, représentant une venatio, divisée en quatre scènes, constituées de un (vers l'abside), deux, trois, puis de quatre hexagones (à l'opposé de l'abside). La majorité des scènes sont visibles depuis l'abside. Bordure des hexagones : tresse à deux brins polychrome, filet double blanc, dents de scie dentelées (4 rangs), filet triple trichrome (rouge-jaune-noir). Scène 1 (hexagone XII) : cerf attaqué par un chien qui lui mord le ventre. Deux filets de sang s'échappent de la blessure. Scène 2 (hexagones VII et X) : un dresseur (magister) indique à un lion une biche (sur le deuxième hexagone) qui s'enfuit en se retournant. Scène 3 (hexagones VIII, IX et XI) : taureau chargeant un venator muni d'un grand bouclier dans la main gauche et d'une hache dans la main droite. Un second venator s'apprête à lancer sur l'animal un des trois javalots (iacula) qu'il tient à la main. Chaque figure occupe un hexagone. Scène 4 (hexagones III, IV, V et VI) : un ours bondit contre l'agitator de gauche. Un deuxième bestiaire court vers la droite, tandis que celui du centre semble attendre en observant la scène. Ces trois agitateurs portent un fouet (flagellum) dans une main et la mappa, morceau de tissu imprégné d'une odeur particulière pour exciter l'animal, dans l'autre. La main tenant la mappa est protégée par un manchon. – Quatre demi-hexagones (I, II, XIII, XIV) : bordure de tresse à deux brins polychrome, grandes dents de scie dentelées (6 rangs), filet double blanc, filet double noir. Décor de demi-couronne de tenture polychrome, symbolisant peut-être ici le velum utilisé dans l'amphithéâtre.

La position des figures orientées vers les différents murs de la pièce rappelle la disposition des figures de la mosaïque de Bacchus et Ariane à Avenches (Avenches 5.3 I). La composition en nid d'abeilles, étoiles de six losanges et de petits hexagones adjacents, apparaît au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et deviendra un schéma typique des ateliers du nord de l'Italie<sup>1058</sup>. Dès le 2<sup>e</sup> s., il sera particulièrement apprécié des mosaïstes rhodaniens<sup>1059</sup>. Si les exemples italiens sont généralement en noir et blanc, les mosaïques du sud de la Gaule, polychromes, se caractérisent, comme à Vallon, par l'adjonction de fleurons colorés ou de scènes figurées dans les grands hexagones. Cette composition de retrouve également à Pully (108 I). – Début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

AF ChA 1985, 60–64, ill. p. 61 ; 1989–1992, 142–147, ill. p. 142–143 et 147 ; Gardiol 1990, 155 et 158–159, ill. p. 159 ; Rebetez 1992a, 3–5, 16–26 et 28–29, ill. p. 17–25 et 28–29 ; 1992b, 12 ; Fuchs 2000, 8–10, 12–14, 18 et 35–38, ill. p. 9, 12–13 et 35–36 ; Saby 2001, 328–337, ill. p. 334 ; 2004, 82–91 ; Agustoni/Wolf 2005, texte et nombreuses ill.

### Mosaïque II, Mosaïque dite de Bacchus et Ariane (fig. 88 ; pl. 52, 1–2)

In situ, Musée romain de Vallon. – 1989. Fouille programmée. – Pièce : 8.3×4.55 m ; abside de 3.2×2.5 m. Mosaïque : 5.5×5.5 m (avec abside). Pièce : pièce avec abside à l'est. L'abside se compose d'une partie semi circulaire et d'une autre rectangulaire, plus large, située entre la partie principale de la pièce et la partie semi circulaire. – Découverte d'une mosaïque in situ, pratiquement intacte. Seule la bordure sud est légèrement abîmée). – Etat actuel : in situ.

Tesselles (figures) : 0,3×0,3–0,8×0,8 cm, 170/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, violet, brun-rouge, rouge, rose, jaune, gris, beige, blanc (27 couleurs). Matériau : pierre (calcaire local). Tesselles (bordures hexagones) : 0,7×0,7–1×1 cm, 110/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (cercles sécants) : 0,6×0,8–1,2×1,2 cm, 70/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bande de raccord jaune) : 0,7×0,7–1,3×1,3 cm, 50/dm<sup>2</sup>. Couleur : jaune. Matériau : pierre.

Le pavement occupe la plus grande partie du sol. Une bande de mortier sans décor de tesselles se trouvait cependant le long des murs sur trois côtés de la pièce. Cette

bande mesure entre 1 m et 1.1 m de large dans la partie rectangulaire de la pièce et 45 cm dans l'abside. Des traces de bois calcinés sur le mortier indiquent la présence de mobilier le long des murs. Mosaïque constituée de quatre tapis successifs, un dans la partie principale de la pièce et trois dans l'abside.

*Abside* : Bande de raccord (tapis 1 et 2) : bande noire (4 rangs ?).

*Tapis 1* : Le fond de l'abside est occupé par un petit tapis semi-circulaire, timbré en son centre d'un calice bifide à apex sur tige, polychrome et sur fond blanc, les pétales avec tigelles à volutes.

*Tapis 2* : Bordure (entre les tapis 1 et 2) : filet triple noir. – Bordure (entre les tapis 2 et 3) : bande noire (env. 8 rangs), bande jaune (env. 16 rangs). – Champ : composition orthogonale de cercles sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles noirs et déterminant des carrés concaves blancs<sup>1060</sup>, avec croisette noire (de 5 tesselles) incluse dans les diagonales du carré concave. – Bande de raccord (tapis 3 de l'abside et espace principal de la pièce) : bande jaune (env. 14 rangs).

*Tapis 3* (3.06×0.97 m) : Bordure : bande noire (5–9 rangs). – Champ : scène sur fond blanc avec un fauve (panthère ?) à gauche et à droite du tapis. Les animaux se font face et encadrent un grand cratère, au centre du tapis, dont le pied empiète sur la bande noire de la bordure.

*Tapis 4* (5.9×2.95 m ; partie principale de la pièce) : Bordure : filet triple noir ou double (au nord), filet triple blanc. – Champ : composition en nid d'abeilles, au trait, en filet double noir. Le nid d'abeilles contient dix-sept hexagones (93,5×104,5 cm). Sur les côtés, la composition s'interrompt par huit demi-hexagones (quatre à l'est, quatre à l'ouest) et par six triangles (trois au sud, trois au nord). – Hexagones et demi-hexagones : bordure des hexagones (sauf les trois hexagones principaux) et des demi-hexagones formée d'une ligne de dents de scie dentelées (4 rangs) et d'un filet simple noir. A l'intérieur de l'hexagone, bordure circulaire : filet simple noir à denticules, bande blanche (5 rangs), filet triple rouge, filet denticulé noir. Bordure des trois hexagones principaux : frange trichrome adjacente aux lignes de l'hexagone. – Fleurons : huit hexagones, quatre à gauche et quatre à droite du pavement, sont décorés de fleurons et de motifs géométriques circulaires polychromes (noir, rouge, jaune, blanc). Plusieurs motifs se retrouvent pratiquement à l'identique de part et d'autre du tapis, suivant un double axe de symétrie. Hexagones 6 et 26 : fleuron unitaire tournoyant à six éléments non contigus, en pétale lancéolé incurvé, le centre en cercle. Hexagones 10 et 22 : fleuron unitaire à six éléments non contigus, en pétale lancéolé, le centre en cercle. Hexagone 19 : fleuron unitaire à douze éléments adjacents, en pétale lobé, le centre en cercle. Hexagone 13 : composition radiée à six rayons, autour d'un cercle et dans un cercle. Hexagone 24 : fleuron composite à six éléments, trois en calice bifide lié, à apex et sur tige, trois en hederia pointant au centre, le centre en cercle. Hexagone 8 : fleuron unitaire à quatre éléments non contigus, en calice bifide à apex, sur tige, le centre en cercle. – Scènes figurées<sup>1061</sup> : l'ensemble des médaillons figurés est visible depuis l'entrée de la pièce, et non depuis l'abside. Hexagone 16 : Ariane vue de dos, couchée sur un coussin rayé posé sur les rochers. Derrière elle, personnage masculin torse nu, la main gauche levée, visible seulement depuis la taille. Ce personnage, d'abord interprété comme Bacchus, semble plutôt être un satyre, couronné de pin. Hexagones 15 et 17 : un amour dans chaque hexagone, se faisant face et encadrant la scène centrale de la découverte d'Ariane. Les amours sont nus, en pied, les ailes au niveau des épaules, tenant le pedum des satyres d'une main et un petit vase en métal de l'autre. Masques de théâtre : hexagone 20 avec masque féminin surmonté de l'onkos, attribut typique des représentations de la tragédie. Hexagone 21 : masque du vieux silène ou du vieux satyre, caractérisé par sa calvitie, sa barbe et son oreille pointue. Hexagone 7 : masque de



Pan, les yeux écarquillés, portant les cornes (et les poils ?) de chèvre. Portraits : Hexagone 11 : portrait d'une jeune fille dont la chevelure ressemble à celle de Faustine la Jeune vers 160–170 apr. J.-C. Hexagone 12 : portrait d'une femme d'âge mûr, dont la chevelure se rapproche de celle de Faustine la Jeune vers 150 apr. J.-C. Hexagone 25 : portrait d'une femme âgée, dont la chevelure avec raie au centre rappelle une coiffure typique de l'époque de Trajan. Triangles : les triangles, sur les petits côtés du pavement, présentent des dents de scie dentelées, puis un triangle noir emboîté.

Très fréquent en Italie, la composition en nid d'abeilles est également utilisée en Gaule et en Germanie<sup>1062</sup>. Il fait notamment partie des schémas traditionnels des ateliers rhodaniens. Généralement utilisé comme motif de surface ou comme remplissage de panneaux carrés ou circulaires, il apparaît aussi quelquefois en rallonge d'un pavement<sup>1063</sup>. Si le personnage de Bacchus est souvent représenté dans la vallée du Rhône, la découverte d'Ariane par le dieu n'est pas connue dans cette région. Un seul exemple, découvert à Bavay, semble recensé en Gaule<sup>1064</sup>. – La pièce a été détruite par un incendie et ne présente aucun aménagement postérieur. Sur le sol, clos par la couche d'incendie et de destruction, se trouvait de nombreux objets (cruches, récipients en verre, monnaies, nombreux objets en bronze dont une lampe à huile et les statuettes d'un laraire). – 160–170 apr. J.-C.

AF ChA 1989–1992, 140–141 et 146–147, ill. p. 140 ; Gardiol 1990, 156–158, ill. p. 157–158 ; Rebetez 1992a, 3–5, 8–16 et 24–26, ill. p. 8–16 ; Fuchs 2000, 11–13, 18 et 29–30, ill. p. 12 et 29–30 ; 2001, 190–204, ill. p. 201–204 ; Agustoni/Wolf 2005, 10–12, ill. p. 10.

### 173. Vevey VD, Quartier Sainte-Claire

CN 1264, 554 675/145 560. – Plusieurs fouilles de sauvetage ont été entreprises à l'emplacement du vicus de 1996–2001. Sept périodes d'occupations successives s'étalant du début de notre ère à la seconde moitié du 4<sup>e</sup> s. ont été observées. La mosaïque découverte date de la deuxième période dont la construction débute en 15–20 apr. J.-C. A l'intérieur d'une architecture de terre et de bois, sont apparus des sols de mortier, des foyers ainsi que la mosaïque.

RHV 107, 1998, 113–115, plan p. 114 ; ASSPA 81, 1998, 307–309, plan p. 308 ; 85, 2002, 331, avec mention de la biblio. antérieure. ; SPM V, en particulier p. 400

#### Mosaïque I

Section de l'archéologie cantonale, Lausanne. – 1997. Investigations archéologiques à l'emplacement d'un nouveau bâtiment scolaire à Sainte-Claire. – Pièce d'un édifice en terre et bois. – Découverte de plusieurs fragments d'une mosaïque noire et blanche, très perturbée par les niveaux sus-jacents. – Etat actuel : env. 20 petits fragments (<3,5×3,5 cm) et quelques tesselles, dont deux rouges en terre cuite.

Tesselles : 0,6×0,7–0,7×1,1 cm (ht. 0,8–1,2 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc entre les tesselles (le reste du lit de pose n'est pas conservé).

Plusieurs fragments sont recouverts d'un dépôt calcaire.

Le bâtiment date archéologiquement de la période Tibère/Claude. – 15–40 apr. J.-C.

RHV 107, 1998, 115 ; ASSPA 81, 1998, 308.

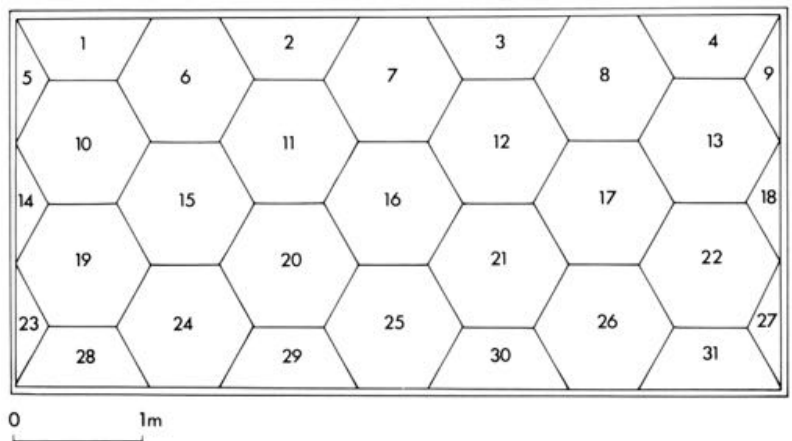


Fig. 88 172 II Vallon. Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

### 129. Vicques JU, Les Chauffours

CN 1086, 597 740/243 950. – Villa fouillée en 1844–1846, puis en 1935–1938. De nouveaux sondages en 1986, 1994, 1995 et 1997, puis une fouille de sauvetage programmée en 2010 ont touché la grande villa à risalites avec édifice de bains à l'angle nord-ouest de la cour. Quatre états de construction du 1<sup>er</sup> au début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ont été repérés.

Gonzenbach 1961, 222–223, n° 129, plan p. 223 ; Gerster 1983, texte, plan p. 225 ; Schifferdecker 1988, 43 ; Demarez 2001, 40, 42–44 et 110–111, plan p. 40 ; SPM V, en particulier p. 400–401 ; Cramatte 2005, texte, plan vol. 2, 3 ; AAS 94, 2011, 259–260.

#### Mosaïque I

Service archéologique du canton du Jura ? – Pièce (avec abside et alveus) : 6,8×5 m. Mosaïque : idem ? – Découverte de tesselles et de quelques fragments dans les débris du caldarium (41) des bains et à l'extérieur de l'édifice. – Etat actuel : fragments et tesselles ?

Matériaux : pierre, (verre ?).

Mosaïque noire et blanche. La présence de tesselles en verre bleu mentionnée dans l'inventaire de 1961 est probablement à rattacher à M II.

1058 à ce sujet : Donderer 1986, 56, Aquileia 93.

1059 concernant les pavements de la vallée du Rhône : Recueil Gaule III, 3, 71–72, n° 521.

1060 Balmelle *et al.* 1985, pl. 237 (var.).

1061 pour une analyse iconographique complète : Fuchs 2001, 190–204.

1062 Lancha 1977, 69. – Italie : Blake I, pl. 41 ; Donderer 1986, Aquileia 6, 62, 94, 101, 126, etc. – Gaule : Recueil Gaule III, 1, n° 23 et 89 ; III, 3, n° 467, 592, 742, etc.

1063 pour une analyse stylistique détaillée : aussi Rebetez 1992a.

1064 Recueil Gaule I, 1, n° 109.



Troisième état de construction ? – Première moitié 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ? (Cramatte 2005)

Gonzenbach 1961, 222–223, n° 119 ; Gerster 1983, 116 ; Schifferdecker 1988, 43 ; Demarez 2001, 110.

### Mosaïque II

Service archéologique du canton du Jura ? – Mosaïque : ? – Découverte d'une dizaine de tesselles en verre bleu dans le bassin du tepidarium. Restes d'une mosaïque pariétale (?). – Etat actuel : tesselles ?

Couleur : bleu. Matériau : verre.

Troisième état de construction. – Première moitié 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ? (Cramatte 2005).

Gonzenbach 1961, 222–223, n° 119 ; Schifferdecker 1988, 43 ; Cramatte 2005, 29.

## 130. Vidy (Lausanne VD)

De nombreuses fouilles, entreprises sur le site *du vicus* depuis les années 1960, ont permis la mise au jour du forum ainsi que de plusieurs quartiers d'habitation.

Gonzenbach, 223–224, n° 130 ; Paunier 1995, 13–20, plan p. 14 ; SPM V, en particulier p. 382.

### 130.2 Vidy (Lausanne VD), Thermes du forum

CN 1243, 535 700/152 100.

Gonzenbach, 223, n° 130.2 ; Manderscheid 1988, 135.

### 130.4 Vidy (Lausanne VD), « Secteur 15 » (fig. 89)

CN 1243, 535 600/152 160. – Bâtiment (habitat) en bordure sud du *decumanus maximus*, fouillé en 1960.

Bögli 1969, 64–65, plan p. 64 ; Kaenel 1977, 20–22, plan p. 22.

### Mosaïque I (pl. 52, 3)

Lausanne-Vidy, bâtiment de protection. – Octobre 1960. – Pièce : 4×6 m. Mosaïque : 3×3 m. Pièce rectangulaire (Q). Un canal, traversant la pièce adjacente (P), semble amener l'eau dans la pièce à mosaïque (bains ?). – Découverte d'un sol pratiquement intact. Tapis carré en mosaïque, bordé à l'est par une bande en mortier (env. 2.5 m). – Restauration : prélevée en 1971, puis restaurée en 24 panneaux cimentés en 1972. Reposée in situ (mais surélevée d'un mètre) en 1974. Traces de restaurations antiques : plusieurs zones du dallage, principalement dans les angles, ont été remplacées par des tesselles blanches. – Etat actuel : in situ.

Tesselles : 1×1 cm (ht. 3 cm), 40/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre (calcaire). Dallage : plaques de grandeurs différentes. Couleurs : noir, blanc. Matériaux : pierre (calcaire, marbre, schiste ?). – Lit de pose : mortier de tuileau rose, mortier de chaux blanc, empierrement de boulets.

Bande de rallonge (sol en mortier) : « petits fragments de calcaire assemblés en motifs végétaux » sur fond d'opus signinum. – Bande de raccord : bande noire (22–25 cm).

– *Composition centrée, dans un carré et autour d'un carré* : Bordure : lignes (3 rangs) de sabliers tangents noirs et blancs (25×25 cm), alternativement couchés et dressés, en opposition de couleurs, bande noire (10–13 cm). Carré central (dallages en marbre et calcaire) : bande blanche (25 cm), bande blanche (18 cm), bande noire (10 cm), bande blanche (8 cm), panneau carré central (plaque de 60×58 cm).

La bordure formée de lignes de sabliers tangents n'est pas fréquente. Une forme dérivée de ce motif se retrouve sur une des mosaïques d'Yvonand-Mordagne (143.2 III). L'association opus tessellatum et opus sectile se rencontre sur un pavement d'Avenches de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. (5.54 II). – La fouille des niveaux sous-jacents permet de proposer une datation de la fin du 1<sup>er</sup> s. pour cette mosaïque. – Fin 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Bögli 1969, 65, ill. p. 65 ; Kaenel 1977, 20–22, ill. p. 21.

## 130.5 Vidy (Lausanne VD), Route de Chavannes 29 (fig. 90)

CN 1243, 535 200/152 500. – Bâtiment (habitat) situé au nord-ouest du vicus. Sondages en 1982–1983, campagnes de fouille en 1984 et 1985 (fouille-école de l'Université de Lausanne). Occupation du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> s. (trois états de construction).

Paunier et al. 1987, texte, plans p. 2–3 et 16.

### Mosaïque I (pl. 53, 1–2)

In situ, détruit ? – 1984. Fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : 8×4 m. Mosaïque : idem. Vaste pièce rectangulaire (local 5). Un foyer domestique a été installé dans la partie ouest de la pièce sur le radier du sol, avant que le mortier ne soit coulé. Il fait donc partie de l'aménagement d'origine de la pièce. – Etat actuel : ?

Scutulæ de dimensions irrégulières. Couleur : blanc. Matériau : pierre (calcaire). – Lit de pose : mortier de couleur jaunâtre.

Opus scutulatum monochrome (petits fragments de calcaire poli) sur fond d'opus signinum (mortier jaunâtre).

Le pavement appartient au deuxième état de construction. Ce dernier est fixé par un terminus post quem de 163 apr. J.-C. (monnaie de Marc Aurèle). – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Paunier et al. 1987, 18–20, ill. p. 18 et 20.

### Mosaïque II (pl. 53, 3)

In situ, détruit ? – 1984. Fouille de l'Université de Lausanne. – Pièce : 5×4 m. Mosaïque : idem. Pièce (local 2) adjacente à un local chauffé par hypocauste. Un foyer domestique a été posé à même le sol, contre la paroi nord de la pièce. – Etat actuel : ?

Scutulæ de dimensions irrégulières. Couleur : rouge. Matériau : terre cuite. – Lit de pose : mortier de couleur jaunâtre.

Opus scutulatum monochrome (petits fragments de tuiles) sur fond d'opus signinum (mortier jaunâtre).

Le pavement fait partie du deuxième état de construction. Ce dernier est fixé par un terminus post quem de 163 apr. J.-C. (monnaie de Marc Aurèle). – Fin 2<sup>e</sup>–début 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Paunier et al. 1987, 22–23, ill. p. 22.

### 135. Waltenschwil AG, Obigächer

CN 1090, 664 330/241 920. – Villa avec bains privés partiellement fouillée en 1862, puis en 2013.

Gonzenbach 1961, 225–227, n° 135, plan p. 225 ; AAS 97, 2014, 245–246, plan p. 245.

#### Mosaïque la-b

La mosaïque de sol et de paroi décorait le frigidarium.

Gonzenbach 1961, 225–226, n° 135 la-b, ill. p. 225 ; pl. 4 ; AAS 97, 2014, 246.

#### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 226, n° 135 II.

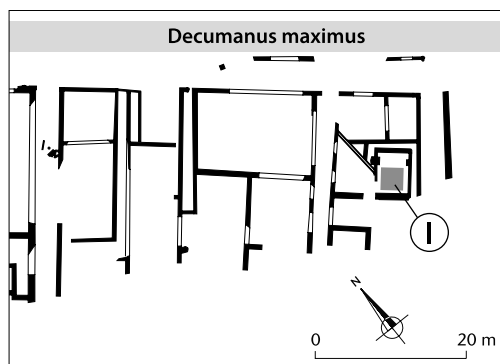


Fig. 89 130.4 Lausanne-Vidy. Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.

### 136. Windisch AG

Camp de légionnaires et agglomération civile.

Gonzenbach 1961, 227–232, n° 136 ; Hartmann 1979, 5–23.

#### 136.3 Windisch AG, Unterwindisch, Parcelle 1396 ?

CN 1070, 659 465/259 385. – Habitat ? Heuberger 1914, 178, plan p. 178 ; JbGPV 1961–1962, 49–50, plan p. 49 ; Hartmann 1979, 6 et 19, plan p. 6 ; SPM V, en particulier p. 402.

#### Mosaïque I

In situ, disparu ? – 1913 (?). Témoignage oral d'un habitant mentionnant les restes d'une mosaïque découverte à proximité du secteur fouillé par Schatzmann en 1913. Le lieu exact de la découverte n'est pas connu, mais il doit se trouver à proximité de la parcelle 1396. – Pièce : ? – Découverte de fragments d'une mosaïque (sans description) dans la terre.

Aucun élément de datation.

Heuberger 1914, 178 ; JbGPV 1961–1962, 50 ; Hartmann 1979, 19.

#### 136.4 Windisch AG, Unterwindisch, entreprise Metron, Parcelle 1851 (fig. 91)

CN 1070, 659 555/259 410. – La « maison B » (Hartmann 1979), située dans la partie civile du camp légionnaire de Vindonissa, aurait été construite dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Elle a subi différents remaniements aux 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. Les mosaïques I et II se trouvent dans les bains de l'édifice et datent de la première période de construction.

ASSPA 62, 1979, 154, mention de mosaïques ; Hartmann 1979, 5–23, plans p. 6 et en annexe.

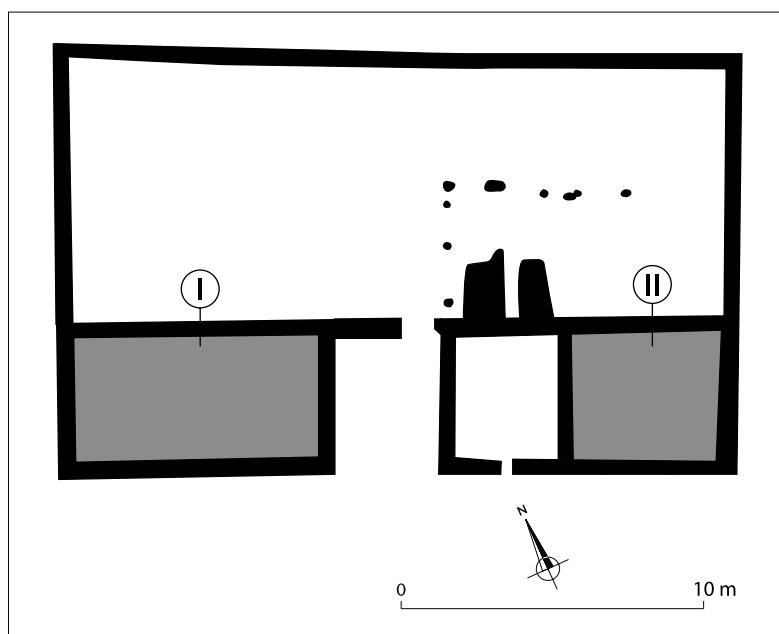


Fig. 90 130.5 Lausanne-Vidy. Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.

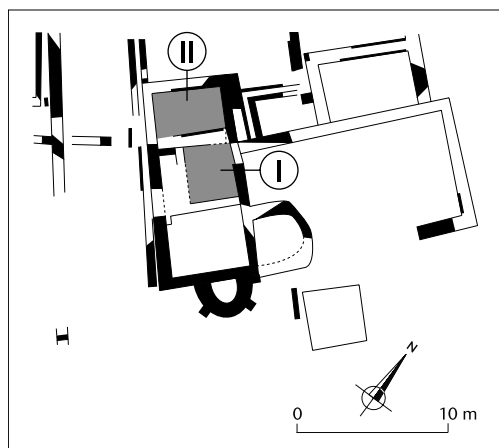


Fig. 91 136.4 Windisch. Kantonsarchäologie Aargau.

### Mosaïque I

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg, FK 31, FK 103. – 1978. Fouille de sauvetage (construction d'un lotissement). – Pièce : 3.1×3.6 m. Mosaïque : idem ? Caldarium sur hypocauste. – Découverte de fragments au fond de l'hypocauste. Un seul fragment se trouvait encore en place. – Etat actuel : env. 100 petits fragments.

Tesselles : 0,7×0,8–1,4×1,5 cm (ht. 1–2,5 cm), 50–60/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (1–1,5 cm), mortier rouge avec morceaux de brique pilée (1,5–2 cm), mortier avec morceaux de brique et éclats de pierres calcaires (9 cm).

D'après les fragments conservés au dépôt de Brugg, le motif n'est pas identifiable : décor géométrique avec zones noires et zones blanches orthogonales ou en oblique posées de manière aléatoire. Le dessin ne semble pas régulier. Filets (ou bandes) noires et blanches. Parfois zone blanche avec quelques tesselles noires isolées. Cependant, d'après le journal de fouille (en date du 5.7.78), le fragment découvert in situ (non conservé ?) laisse imaginer le décor suivant : champ recouvert d'une composition orthogonale d'étoiles à quatre pointes tangentes, déterminant des losanges couchés et dressés (faisant apparaître des octogones sécants et tangents), en opposition de couleurs, les étoiles chargées d'un carré inscrit par les sommets<sup>1065</sup>.

Première période de construction du bâtiment. – Deuxième moitié 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

Inédit.

### Mosaïque II

Dépôt Kantonsarchäologie Aargau, Brugg, V 78/62.1. – 1978. Fouille de sauvetage (construction d'un lotissement). – Pièce : 3×4.5 m. Mosaïque : idem. Apodyterium. – Découverte de quelques fragments in situ du sol de l'apodyterium. – Etat actuel : 1 fragment.

Tesselles : 0,7×0,7–1,3×1,5 cm (ht. 0,6–1,2 cm), 40/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc-gris. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux avec très petits morceaux de brique (0,5–1 cm), mortier rose assez fin (3 cm).

Bande de raccord : bande blanche (3–4 rangs ?). – Bordure : bande noire (4 rangs), bande blanche (4 rangs ?), filet double noir. – Champ : champ blanc uni (?). – Fragment conservé (V 78/62.1) : bande blanc-gris (10 rangs).

Première période de construction du bâtiment. – Deuxième moitié 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?

Hartmann 1979, 8 et plans annexes des périodes 1 et 2 (avec indications de l'emplacement des fragments in situ).

### 136.5 Windisch AG, Friedhof (fig. 92)

CN 1070, 659 157/259 343. – S'agit-il des bains d'une maison à caractère privé ? Le bâtiment se trouve à côté d'une caserne, séparé de celle-ci par une petite rue. Le sol de la pièce K (M I) se trouvant 80 cm au-dessus de celui du vestibule, son appartenance aux bains n'est pas assurée.

Oswald 1970, 56–76, plans p. 57 et en annexe.

### Mosaïque I

Détruit ou in situ. – 1969. Fouilles lors de l'agrandissement du cimetière. – Pièce : 3.8×4.8 m. Mosaïque : idem. Pièce K. – Découverte d'un sol en mortier de couleurs variées (« sehr bunt ») avec semis de tesselles.

Tesselles : dimensions irrégulières, 5–10/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre.

Opus scutulatum blanc et/ou semis irrégulier de tesselles blanches sur fond d'opus signinum<sup>1066</sup>.

Datation : ?

Oswald 1970, 67 et 69.

### 138. Winkel ZH, Seeb (fig. 93)

CN 1071, 683 100/260 950. – Grande villa située à proximité de voies de communications importantes. Occupation du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au milieu du 4<sup>e</sup> s. Les mosaïques découvertes dans la partie centrale et dans l'aile ouest de la maison principale datent de la sixième étape de construction (vers 160 apr. J.-C.).

Gonzenbach 1961, 232–233, n° 138, plan p. 232 ; Drack 1969, texte, plans p. 3 et 5 ; Drack 1990, texte, plans p. 24, 27 et 31 avec emplacements mosaïques ; Baumgartner/Bär 1992, 104 ; SPM V, en particulier p. 403.

### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 232, n° 138 I ; Drack 1990, 83.

### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 233, n° 138 II ; Drack 1990, 83.

### Mosaïque III (pl. 54, 1)

In situ. – 1965. – Pièce : 6×2.4 m. Mosaïque : idem. Corridor (KR 1) dans l'aile ouest. – Découverte du sol presque entièrement conservé in situ. – Etat actuel : 1 fragment (sol pratiquement entier).

Tesselles : 0,7×0,7–1,3×1,5 cm (ht. 2 cm), 40/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : mortier de chaux (env. 10 cm).

Bande de raccord : bande blanche (env. 35 cm, 21–23 rangs). Sur petit côté sud : bande de raccord noir (37 cm, 21 rangs), puis bande blanche (12 rangs) faisant le joint avec la bande de raccord des longs côtés. – Bordure : bande noire (5 rangs), filet triple blanc, filet double noir. – Champ : composition orthogonale de croissettes noires non contiguës sur fond blanc<sup>1067</sup>, déterminant des cases carrées (25×25 cm) chargées elles-mêmes d'une petite croissette noire (9 tesselles).

150–175 apr. J.-C. (après les transformations de la pièce HR 1).

Drack 1969, 14 et 16–17, ill. p. 17 ; 1990, 83–84, 260 et 264, ill. p. 83–84 ; Baumgartner/Bär 1992, 104–105, ill. p. 105.

### Mosaïque IV (pl. 54, 2–3)

Musée national suisse, dépôt Affoltern ; maison de protection, Seeb. – 1965. – Pièce : 3×3 m. Mosaïque : idem ? Exèdre rectangulaire (NR 1) ouvrant sur une pièce chauffée par hypocauste (HR 1) au sud-ouest de l'aile ouest. – Découverte de restes de mosaïque in situ dans l'exèdre. – Restauration : 2 fragments prélevés en 1966 et montés sur panneaux. – Etat actuel : 2 fragments (SLM : 91,5×183 cm).

Tesselles (champ) : 0,5×0,8–1,2×1,2 cm (ht. 2 cm), 80/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. Tesselles (bande de raccord) : 0,9×1–1,3×1,5 cm (ht. 2 cm), 65/dm<sup>2</sup>. Couleur : blanc. Matériau : pierre.

Bande de raccord : bande blanche (>18 rangs). – Bordure : bande noire (7 rangs), bande blanche (4 rangs),

filet triple noir. – Champ : damier noir et blanc<sup>1068</sup>, les cases (10×10 cm) sur la pointe.

150–175 apr. J.-C. (après les transformations de la pièce HR 1).

Drack 1969, 14, 16–17, ill. p. 17 ; 1990, 83–85, 260 et 264–265, ill. p. 85.

#### Mosaïque V

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1965. – Pièce : 6,5×6 m. Mosaïque : idem ? Pièce HR 1. Quelques fragments découverts dans l'hypocauste de la pièce HR 1. La mosaïque posée dans l'exèdre (NR 1) se poursuivait probablement dans l'espace principal (HR 1). – Etat actuel : 19 fragments.

Tesselles : 0,7–1,5 cm (ht. 0,9–1,3 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux, mortier de brique pilée.

Motifs arrondis.

Drack 1990, 260 et 264–265.

#### Mosaïque VI (pl. 54, 4)

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1965. – Pièce : 3×6 m (avec abside). Mosaïque : idem ? Caldarium (C) au nord-est de l'aile ouest. Pièce avec abside. Fragments d'une bordure de mosaïque dans le caldarium. Restes de mosaïque découverts dans la zone du seuil entre les pièces C et T. – Etat actuel : fragments.

Tesselles : 1×1,5–1,5×2 cm (ht. 2 cm). Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Bordure : bande ou filet blanc (min. 3 rangs), filet triple noir, ligne d'écaillés adjacentes (?) au trait.

150–175 apr. J.-C. (après les transformations de l'hypocauste).

Drack 1969, 14 et 16 ; 1990, 83, 86, 260 et 264–266, ill. p. 86.

#### Mosaïque VII (pl. 54, 5–6)

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1965. – Pièce : 3×4,5 m. Mosaïque : idem ? Tepidarium (T) au nord-est de l'aile ouest. Fragments d'une bordure de mosaïque dans les remblais de construction dans la zone du seuil entre les pièces C et T (caldarium et tepidarium) et sous le bassin situé à l'est, datant de la phase de construction du 3<sup>e</sup> s. – Etat actuel : 53 fragments.

Tesselles : 0,7–2 cm (ht. 1,3–2,4 cm). Couleurs : noir, vert, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite. – Lit de pose : lit de chaux, mortier de brique pilée.

Bordure : tresse à deux brins polychrome (noir-blanc-jaune)-rouge), filet double noir, ligne d'épines courtes<sup>1069</sup>, filet double noir, filet triple blanc, bande noire (5 rangs), champ blanc ou fond blanc d'un décor central (>10 rangs).

150–175 apr. J.-C. (après les transformations de l'hypocauste).

Drack 1969, 14 et 16 ; 1990, 83, 86–89, 260 et 264–266, ill. p. 86–87.

#### Mosaïque VIII (tesselles)

Dépôt Kantonsarchäologie Zürich. – 1965. – Pièce : 9×10 (?) m. Mosaïque : idem ? Grande halle (oecus) située au milieu de l'aile centrale, caractérisée par une sorte de grande « cheminée ». – Découverte de nombreuses tesselles dans la partie centrale de l'habitation, attestant la présence d'une mosaïque à cet endroit. – Etat actuel : tesselles.

Couleurs : noir, blanc. Matériaux : pierre (calcaire et grès), terre cuite.

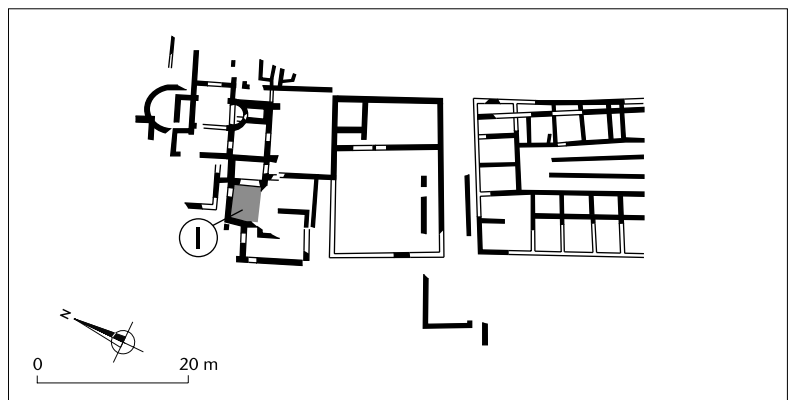


Fig. 92 136.5 Windisch. Kantonsarchäologie Aargau.

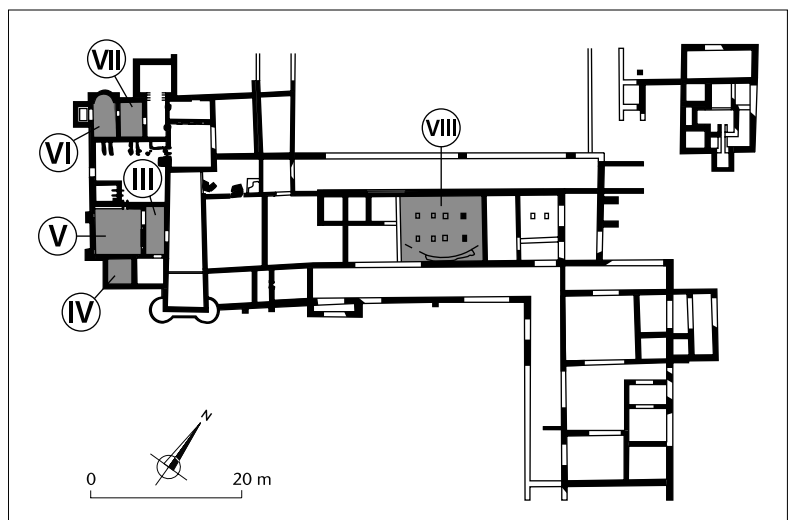


Fig. 93 138. Winkel. Kantonsarchäologie Zürich.

150–175 apr. J.-C. (pose de la mosaïque et construction de la grande « cheminée »).

Drack 1969, 12 ; 1990, 83, 260 et 265–266.

#### 139. Wittnau AG, Kirchgasse

CN 1069, 640 400/259 020. – Villa. Une mosaïque a été découverte en 1929, puis des fouilles de sauvetage ont eu lieu en 1997 et 1999. L'occupation du site s'étend de la fin de l'âge du Bronze (vers 1000 av. J.-C.) à l'époque romaine (1<sup>er</sup>–3<sup>e</sup> s.) et jusqu'à Moyen Age (13<sup>e</sup>–14<sup>e</sup> s.).

Gonzenbach 1961, 233, n° 139 ; ASSPA 83, 2000, 255–256 ; SPM V, en particulier p. 404.

1065 Balmelle *et al.* 1985, pl. 184, b.

1066 Balmelle *et al.* 1985, pl. 103, a.

1067 Balmelle *et al.* 1985, pl. 113, g (var.).

1068 Balmelle *et al.* 1985, pl. 114, a.

1069 Balmelle *et al.* 1985, pl. 12, d.

### Mosaïque I (ou M II ?)

1929. – Pièce : ? – Découverte d'un sol en mosaïque dans un jardin à proximité de l'église.

Mosaïque non décrite.

Les tesselles mentionnées dans l'inventaire de 1961 appartiennent-elles à cette mosaïque ?

Gonzenbach 1961, 233, n° 139 ; ASSPA 83, 2000, 255.

## 143. Yvonand VD

### 143.1 Yvonand VD, La Baumaz

CN 1183, 549 000/183 670. – *Grande villa à portique, connue dès le 18<sup>e</sup> s.*

Gonzenbach 1961, 234–236, n° 143.1, plan p. 234.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 234–235, n° 143.1 I ; pl. 42

#### Mosaïque II, Mosaïque d'Orphée (pl. 55, 1–2)

Photos de la redécouverte du pavement en 1911 (Service archéologique de l'Etat de Fribourg).

Gonzenbach 1961, 235–236, n° 143.1 II ; pl. 39 ; Rebetez 1995a, 255–258, ill. p. 256 ; Bolliger Schreyer 2006, 48–49, ill. p. 49.

### 143.2 Yvonand VD, Mordagne (fig. 94)

CN 1183, 546 400/183 500. – *Villa connue dès le 17<sup>e</sup> s. L'ensemble du matériel atteste d'une occupation continue du 1<sup>er</sup> au début du 5<sup>e</sup> s. apr. J.-C., plus intense entre 100 et 250 environ (cinq périodes de construction : états 1–5, selon Dubois/Paratte 2001, 45–47). La pose de la plupart des mosaïques date probablement de la première moitié du 3<sup>e</sup> s. (état 4). Sondages en 1990 et 2000, fouilles en 1980 et entre 1997 et 1999. Cette villa se caractérise par deux parties urbanae successives se faisant face de part et d'autre du domaine. F. Troyon mentionne quatre mosaïques dans son catalogue de 1852–1866 : deux mosaïques encore en place (dont M IV) et deux prétendument déposées dans le musée (dont M III). Deux de ces pavements ne sont pas clairement identifiés et n'ont pas été retrouvés.*

Gonzenbach 1961, 237–238, n° 143.2 ; Colombo 1982a ; 1982b, 85–103, plans p. 87 et 89 ; RHV 100, 1992, 253–255, plan p. 254 ; Paratte/Dubois 1994, 143–147, plan p. 144–145 ; ASSPA 81, 1998, 311 ; 82, 1999, 301, plan p. 301 ; RHV 108, 1999, 120–122, plan p. 120 ; Dubois 1999 ; Dubois/Paratte 2001, 43–57, plan p. 45 et 47, avec mention biblio. antérieure ; SPM V, en particulier p. 405.

### Mosaïque I, Mosaïque d'Orphée

Détruite ? – La majorité du bâtiment ayant été fouillée, il ne reste que peu de pièces susceptibles d'avoir été décorées de mosaïque. La mosaïque d'Orphée se trouvait peut-être dans la partie thermale de la villa. La présence de tesselles découvertes dans la zone des bains lors de sondages en 1976 (Colombo 1982a, 12 ; 1982b, 92), constitue peut-être un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse.

Gonzenbach 1961, 237, n° 143.2 I ; Colombo 1982a, 16.

#### Mosaïque II

Musée d'Yverdon et région, inv. 2701 ; 2702. – 1901. Prélèvement en 1907. – Pièce : d'après le lieu de découverte mentionné par A. Naef, doit se trouver non loin de M III, dans l'une des pièces occidentales fermées par la façade du corps d'habitat.

Possible dès état 2, mais plus vraisemblablement état 4. – A partir de 110 apr. J.-C. ou sévérien.

Gonzenbach 1961, 237, n° 143.2 II ; pl. 25 ; Colombo 1982a, 12–13, 16 et 37–38 ; pl. XIV, 2–3 ; XVI, 1 ; Colombo 1982b, 88.

#### Mosaïque III (pl. 55, 3)

Musée d'Yverdon et région, inv. 2704–2706 ; dépôt MCAHL, Lucens ; in situ (fragment de 1999). – 1859 ; 1999. – Pièce : 4.80x5.40 m. Mosaïque : idem. Pièce dans la partie sud (pièce adjacente à M VII) d'un petit « appartement » luxueux constitué de deux pièces à mosaïque, d'une pièce chauffée et d'une éventuelle antichambre, ouvrant sur le péristyle. – Découverte en 1999 d'un nouveau fragment de bordure de la mosaïque, in situ. – Restauration : partiellement restauré et présenté au Musée d'Yverdon et région.

Mosaïque découverte en 1859 par F. Troyon, puis déposée au Musée archéologique de Lausanne. Elle sera à nouveau déplacée en 1917 lors du déménagement du Musée au Palais de Rumine, puis entreposée sans no d'inventaire dans les dépôts. Sa localisation sur le site restait incertaine. Seule la découverte du nouveau fragment trouvé in situ a permis de situer la mosaïque dans son contexte architectural.

Etat 4. – A partir de 200 apr. J.-C.

Gonzenbach 1961, 237–238, n° 143.2 III ; pl. 25 ; Colombo 1982a, 12–13, 16–17 et 38 ; pl. XV, 1–2 ; Dubois/Paratte 2001, 54–55, ill. p. 55.

#### Mosaïque IV

In situ, détruit ? – Avant 1852. – Etat actuel : in situ ?

Parmi les quatre mosaïques mentionnées par F. Troyon en 1852, l'une est décrite ainsi : mosaïque noire et blanche « représentant des cercles double circonférences se coupant en quatre parties égales ».

Colombo 1982a, 16.

#### Mosaïque V (pl. 56, 1)

In situ, détruit ? – 1901. – Pièce : ? Probablement une des pièces situées dans l'aile ouest de la villa, au sud de M III. Mosaïque découverte par A. Naef en 1901. D'après Naef, la partie centrale avait déjà partiellement été prélevée par F. Troyon en 1860 et transportée au Musée cantonal de Lausanne, mais cette information ne peut être confirmée aujourd'hui. – Ne reste qu'un dessin aux Archives cantonales vaudoises (inv. A 14387/9).

Bordure : tresse à deux brins (polychrome ou noir et blanc ?), épines courtes.

Etat 4 ? – A partir de 200 apr. J.-C.

Colombo 1982a, 6, 16 et 38 ; pl. XVI, 2.



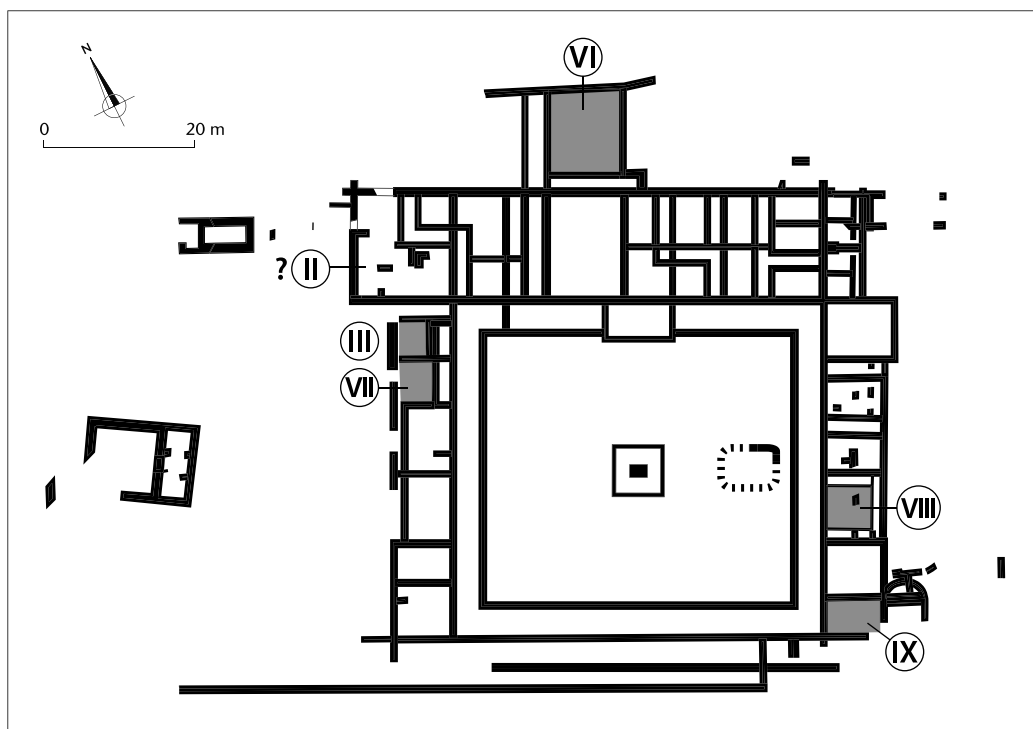


Fig. 94 143.2 Yvonand-Mordagne. Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.

### Mosaïque VI

Dépôt MCAHL, Lucens. – 1991. Fouille de sauvetage (canalisation, projet d'immeuble). – Pièce : 11×9 m. Mosaïque : idem ? Pièce dans l'extension de l'aile nord-est du bâtiment principal de la villa, donnant sur le lac. – Découverte d'une partie de la bande de raccord blanche in situ et de nombreuses tesselles. – Etat actuel : fragments entoilés et tesselles ?

Couleurs : noir, blanc. Matériau : pierre.

Bande de raccord : bande blanche dont les tesselles sont disposées en oblique. Décor noir et blanc indéterminé.

Possible dès l'état 2. – Dès 110 apr. J.-C.

RHV 100, 1992, 254 ; Dubois/Paratte 2001, 46.

### Mosaïque VII (pl. 56, 2–3)

In situ ; dépôt MCAHL, Lucens, YD 91 9313. – 1991 ; 1998. Surveillance archéologique à l'occasion de l'enfouissement de canalisations électriques à l'emplacement de la pars urbana. – Pièce : 4.90×>3.90 m. Mosaïque : idem ? Pièce située dans la partie nord (pièce adjacente à M III) d'un petit « appartement luxueux » constitué de deux pièces à mosaïques, d'une pièce chauffée et d'une éventuelle antichambre, ouvrant sur le péristyle. – Découverte en 1991 de fragments dans la démolition de la pièce hypocaustée adjacente, formant l'angle d'une tresse à trois brins, provenant de la bordure d'un pavement. Découverte de la mosaïque in situ en 1998 ne subsistant que sur une bande de 1 m×20 cm. – Etat actuel : in situ et 8 fragments (<18,5×17 cm).

Tesselles : 0,5×0,8–1,1×1,1 cm (ht. 0,7–1 cm), 90–100/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, bleu, rouge, jaune, blanc. Matériau : pierre. – Lit de pose : lit de chaux blanc (0,3–0,5 cm), mortier rose avec petits morceaux de brique et de chaux (1,5 cm), mortier de chaux avec morceaux de brique (10 cm), radier de blocs ou de galets de 15–20 cm de diamètre.

Bordure : filet triple noir, tresse à trois brins (noir-jaune-blanc, noir-jaune-blanc, noir-jaune-blanc). – Champ : composition orthogonale de cercles (38 cm de diam.) et de carrés (42×42 cm) tangents par les sommets, déterminant des bobines, avec carré sur la pointe inscrit dans les bobines. Grand carré : double cadre en filet. Fleuron composite polychrome à huit éléments non contigus, quatre en pétale lancéolé, quatre en bouquet de deux feuilles, le centre en cercle noir couvrant. Petits carrés : Carré 1 : nœud de Salomon noir et blanc. Carré 2 : probable fleuron tournoyant à quatre éléments polychromes (noir, rouge, bleu).

Ce type de pavement trouve son origine dans la vallée du Rhône vers le milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>1070</sup> et se retrouve à la même période à Nyon (La Muraz, 86.4 II) et à Fliessem (D). – Etat 4. – A partir de 200 apr. J.-C.

RHV 108, 1999, 121–122, ill. p. 121 ; ASSPA 82, 1999, 301 ; Dubois/Paratte 2001, 44 et 54, ill. p. 54.

### Mosaïque VIII

In situ. – 1999. Fouille de sauvetage programmée. – Pièce : 8.5×7 m. Mosaïque : ? Triclinium d'apparat avec agencement de banquettes maçonnées (1.2–1.3 m de large), disposées en U contre les parois, face à l'ouverture sur le portique. – Etat actuel : remblayée in situ.

D'après les empreintes laissées sur le mortier, dont le négatif d'une bande de tesselles près des banquettes, il pourrait s'agir d'un sol mixte avec dallage et bordure en mosaïque.

Etat 4. – A partir de 200 apr. J.-C.

Dubois/Paratte 2001, 52.

<sup>1070</sup> Vienne, Sainte-Colombe : Recueil Gaule III, 2, n° 275 et 335. Pour l'analyse stylistique, voir aussi RHV 108, 1999, 121–122.

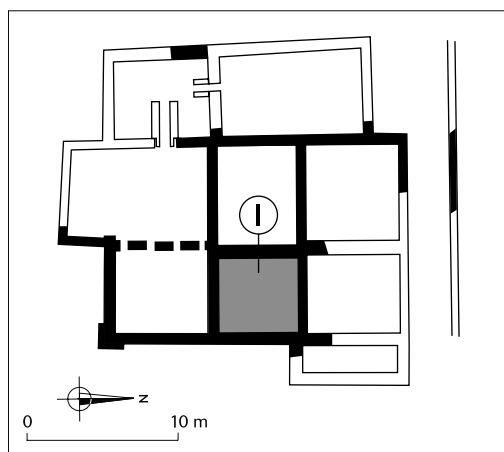


Fig. 95 146.4 Zurich. Denkmalpflege und Archäologie Zürich.

#### Mosaïque IX

In situ. – 1999. Fouille de sauvetage programmée. – Pièce : 7×6,5 m. Mosaïque : idem. Pièce nord du pavillon oriental. – Découverte d'une partie de sol en opus signinum (7 lignes d'incrustations de crustae conservées). – Etat actuel : remblayée in situ.

Couleur : noir. Matériau : pierre (grès alpin ?).

Bordure : bande sans décor (85 cm). – Champ : semis de crustae noires en cabochons sur opus signinum (tous les 10 cm env.).

La technique de l'opus signinum à décor de crustae ou de croisettes est utilisée du début du 1<sup>er</sup> au début du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. à Besançon et en Côte-d'Or (Brochon)<sup>1071</sup>. – Etat 2. – A partir de 110 apr. J.-C.

Dubois/Paratte 2001, 50.

#### 144. Zofingen AG

CN 1109, 638 680/237 000. – Grande villa fouillée au 19<sup>e</sup> s., puis en 1949.

Gonzenbach 1961, 238–242, n° 144, plan p. 239 ; Hartmann 1975, texte, plan p. 13 ; SPM V, en particulier p. 405.

#### Mosaïque I

Gonzenbach 1961, 238–239, n° 144 I ; pl. 6 ; Hartmann 1975, 8–10, ill. p. 8.

#### Mosaïque II

Gonzenbach 1961, 239–240, n° 144 II ; pl. 8 ; Hartmann 1975, 8–11, ill. p. 8–10.

#### Mosaïque III

Gonzenbach 1961, 240–241, n° 144 III ; pl. 9 ; Hartmann 1975, 3, 5–7 et 9, ill. p. 3 et 5–7.

#### 146. Zurich ZH

Vicus.

Gonzenbach 1961, 243–244, n° 146 ; SPM V, en particulier p. 406.

#### 146.3 Zurich ZH, Wollishofen

CN 1091, 682 695/244 950. – Présence d'une villa révélée par la découverte d'une mosaïque en 1914, puis par une fouille en 2007. Gonzenbach 1961, 243–244, n° 146.3 ; AAS 91, 2008, 215.

#### Mosaïque I

SLM, inv. 25160–161. – 1914.

Gonzenbach 1961, 243–244, n° 146.3 ; pl. 33 ; pl. 33 ; AAS 91, 2008, 215.

#### 146.4 Zurich ZH, Weinplatz, thermes (fig. 97)

CN 1091, 683 280/247 340. – La première phase de construction des bains publics du vicus date du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Une deuxième phase s'observe après 160 apr. J.-C., puis plusieurs transformations au début du 3<sup>e</sup> s.

Manderscheid 1988, 231, plan pl. 430 ; Wild/Krebs 1993, texte, plans p. 25 et 56.

#### Mosaïque I (pl. 56, 4–5)

Dépôt Denkmalpflege und Archäologie Zürich. – 1983–1984. – Pièce : 5,5×5 m. Mosaïque : idem ? – Découverte de petits fragments d'une mosaïque noire et blanche dans la démolition de l'hypocauste du tepidarium (P). – Etat actuel : env. 400 fragments.

Tesselles : 0,9×1–1,2×1,8 cm (ht. 1,5–3 cm), 35–45/dm<sup>2</sup>. Couleurs : noir, rose, jaune, gris, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite (?). – Lit de pose : mortier de joint entre les tesselles avec brique pilée, lit de chaux (?). Sur certains fragments, un dépôt calcaire de 3 mm environ recouvre les tesselles.

Motifs difficilement identifiables : filets et bandes noirs et blancs, motifs arrondis et irréguliers noirs sur fond blanc. Quelques fragments avec tesselles jaunes, grises ou roses.

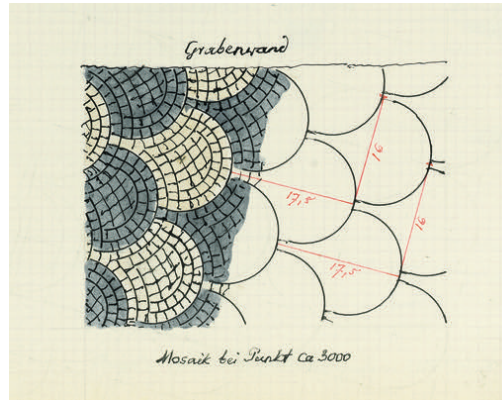
La mosaïque date de la phase de transformation des bains au début du 3<sup>e</sup> s. – Début du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Wild/Krebs 1993, 60–61 et 97, ill. p. 61.

<sup>1071</sup> pour l'analyse des sols en opus signinum et pour les parallèles : Peter 1995 ; Vassal 2006, 49.



1

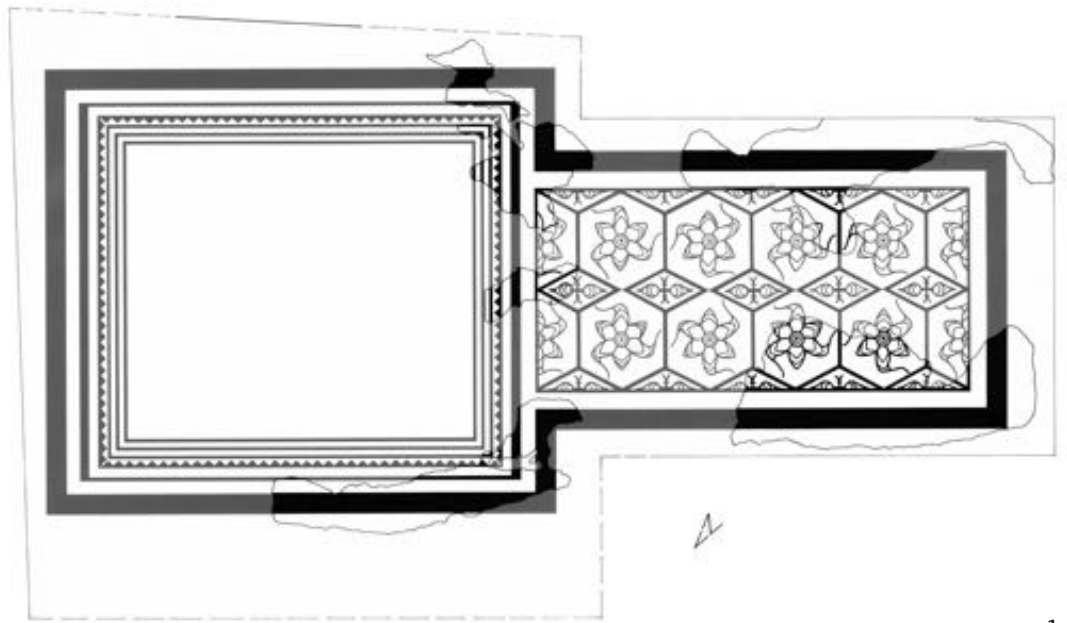


2

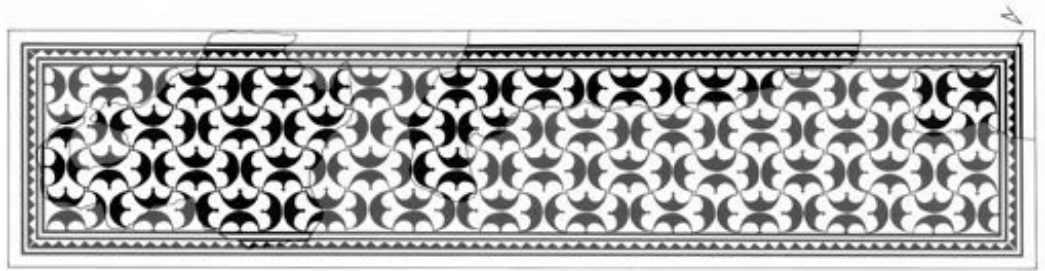


3

Pl. 1 1 Attiswil 3 E; 2 Augst 4.2 II; 3 Augst 4.2 III. Kantonsarchäologie Solothurn (1); RAR (2–3).



1



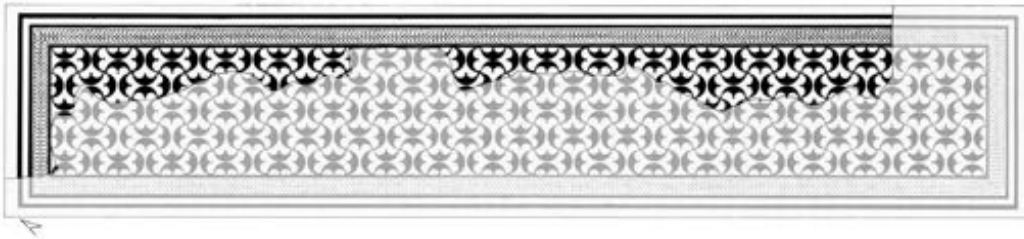
2



3

Pl. 2 1 Augst 4.2 III ; 2-3 Augst 4.2 IV. RAR.

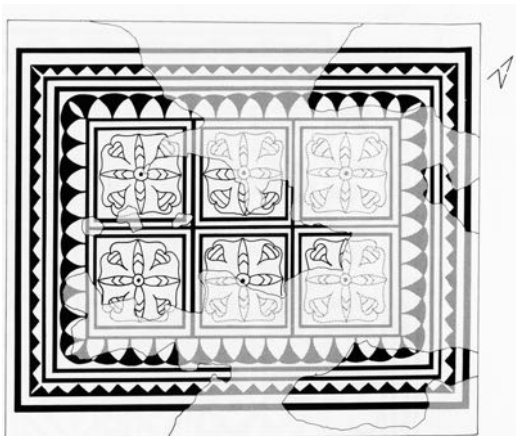




1



2



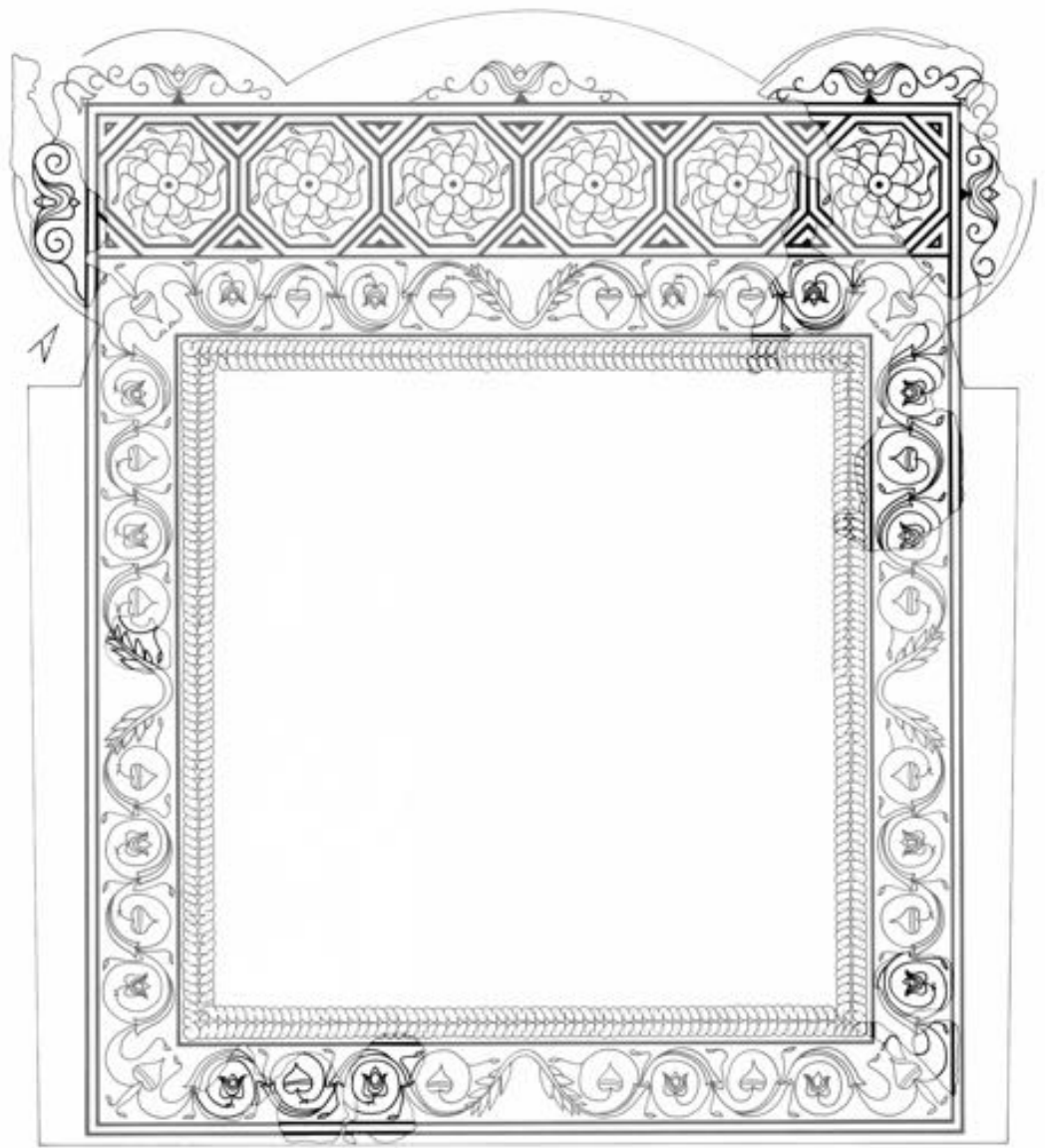
3



4

Pl. 3 1–2 Augst 4.2 V; 3–4 Augst 4.2 VI. RAR.

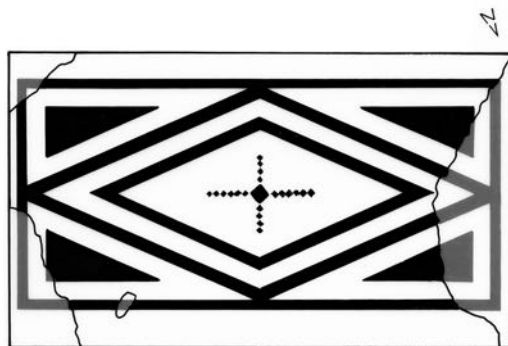




1



2



3



4



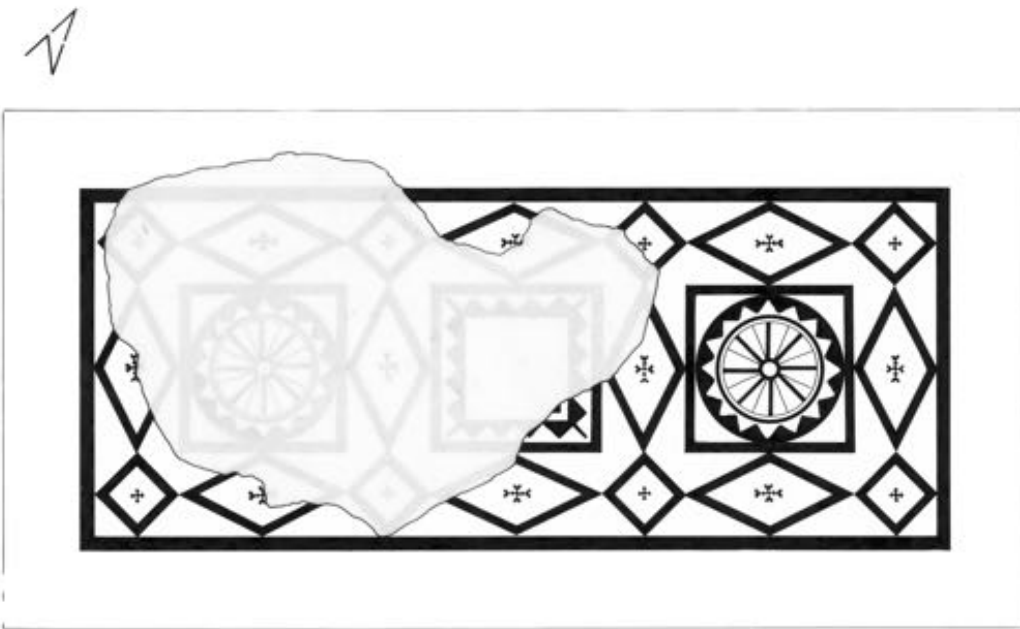
1



2



3



4



5

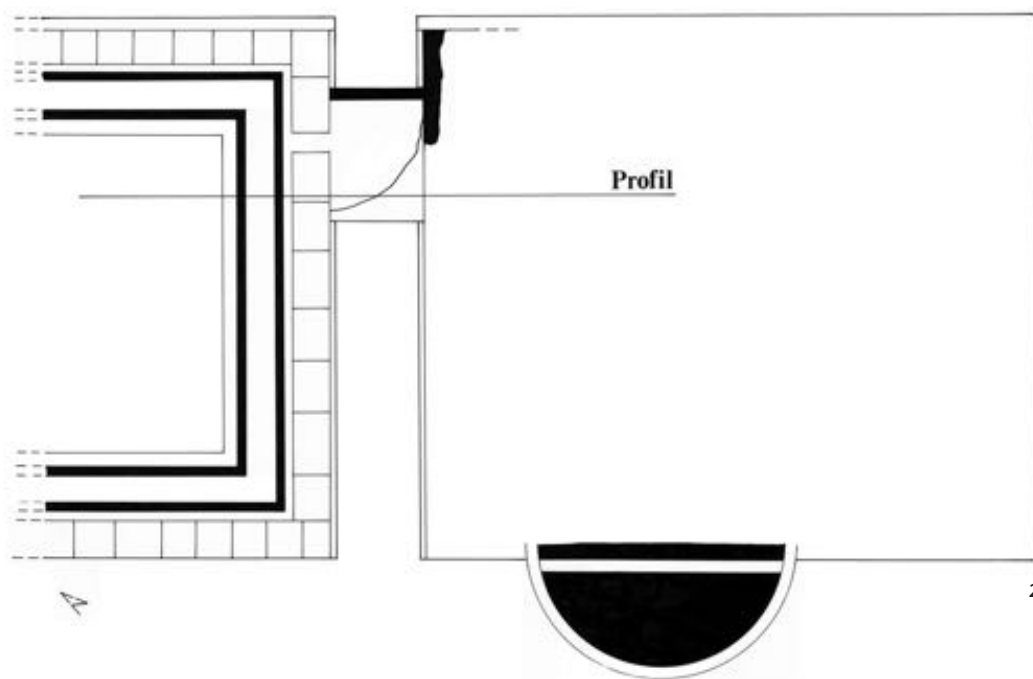
Pl. 5 1–3 Augst 4.2 IX ; 4–5 Augst 4.2 X. RAR.

← Pl. 4 1–2 Augst 4.2 VII ; 3–4 Augst 4.2 VIII. RAR.





1



A

2

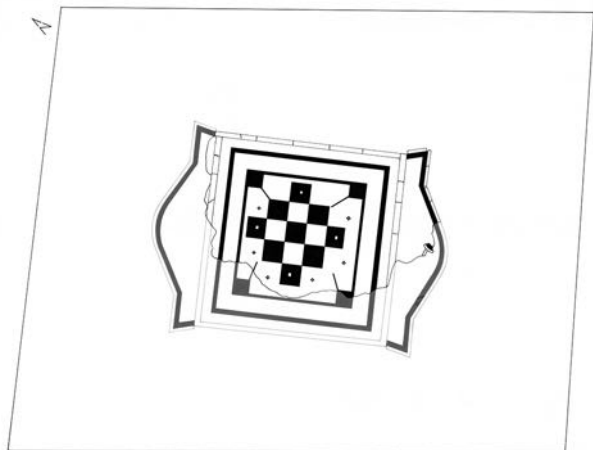
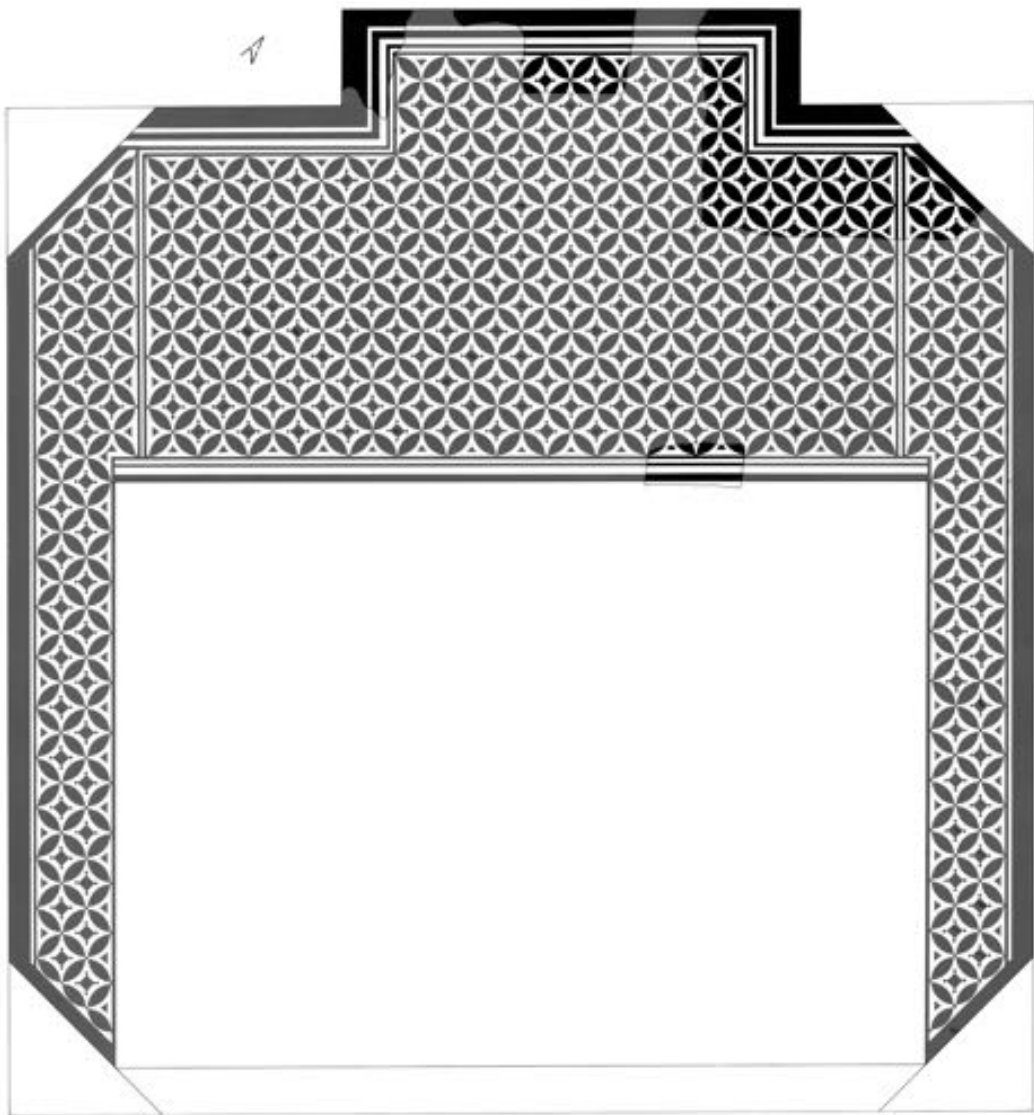


3



4

Pl. 6 1 Augst 4.2 XI ; 2 Augst 4.5 I-III-II ; 3-4 Augst 4.8 II. RAR.



Pl. 7 1 Augst 4.11 I; 2-4 Augst 4.35 I. RAR.





Pl. 8 1 Augst 4.36 I. RAR.





1



2



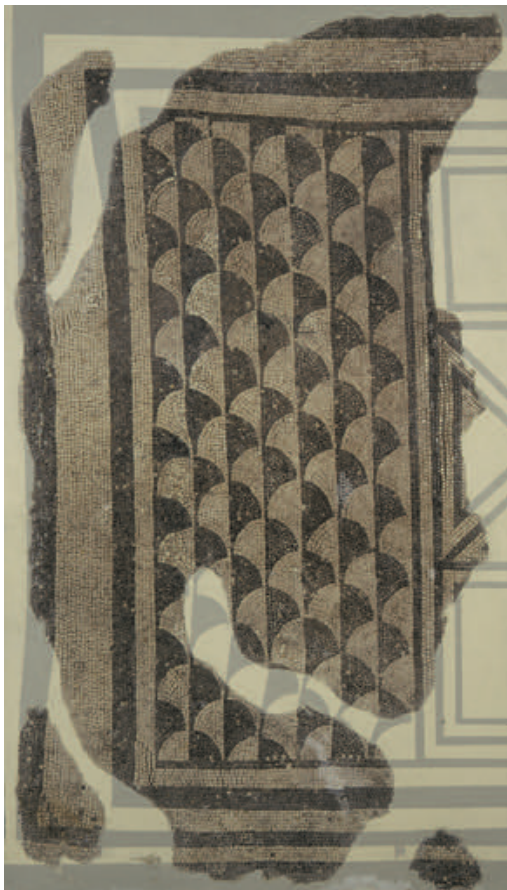
3



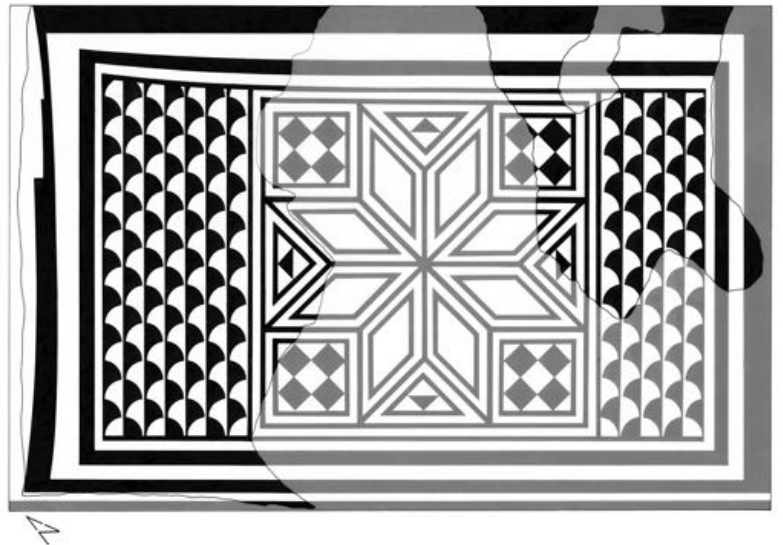
4



5



6



7

Pl. 9 1–5 Augst 4.36 I ; 6–7 Augst 4.36 II. RAR.





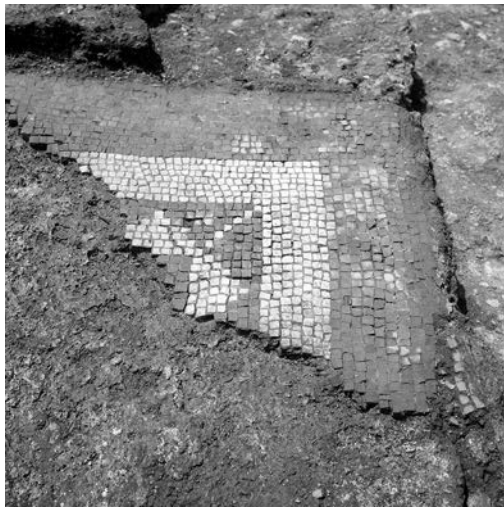
1



2



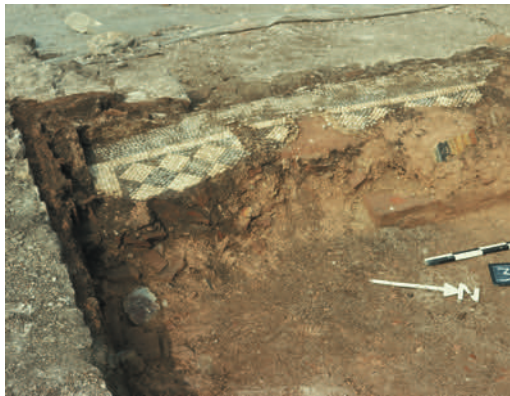
3



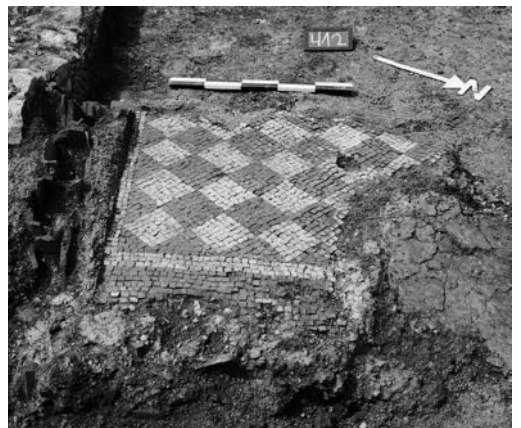
4



5

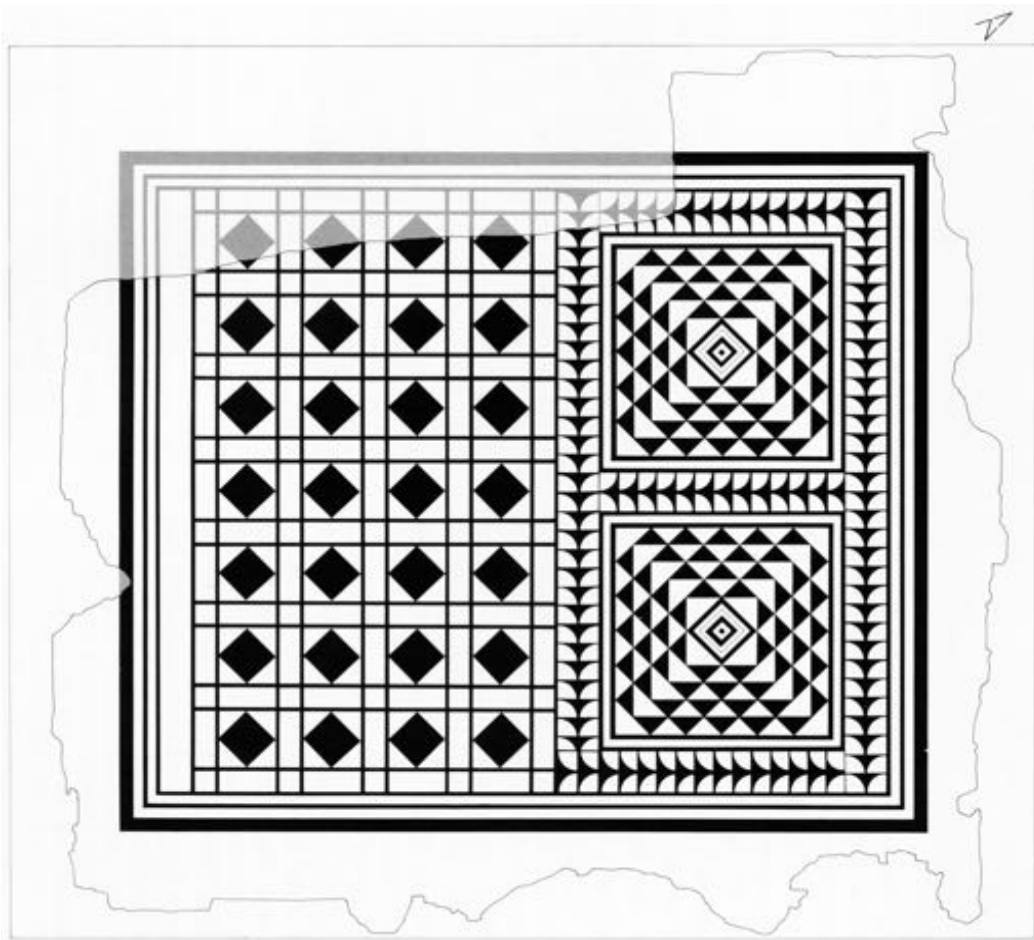


6



7

Pl. 10 1–3 Augst 4.37 I ; 4 Augst 4.37 II ; 5–7 ; Augst 4.37 III. RAR.



1



2

Pl. 11 1-2 Augst 4.40 I. RAR.





1



2



3



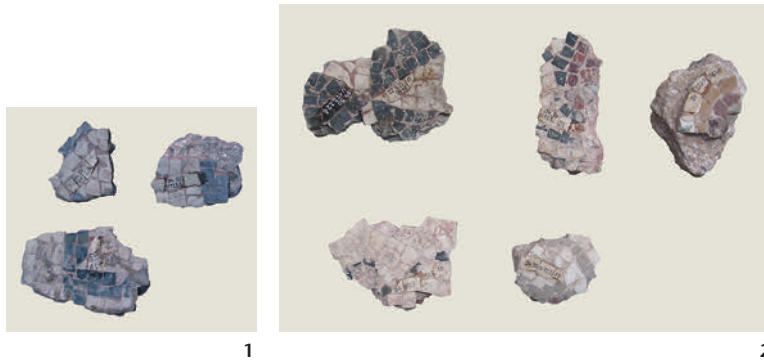
4



5

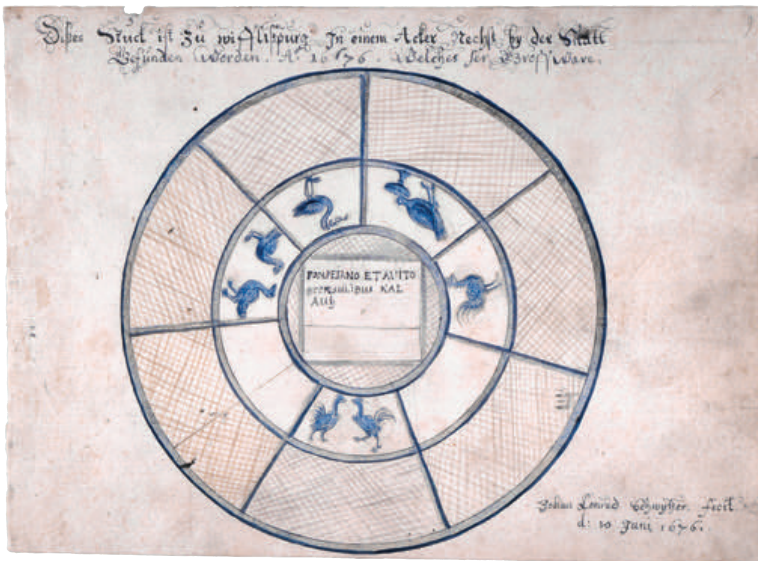
Pl. 12 1 Augst 4.41 I ; 2-3 Augst 4.43 I ; 4 Augst 4.45 I ; 5 Augst 4.46 I. RAR.





1

2



3



4



5

Pl. 13 1 Augst 4.47 ; 2 Augst 4.48 ; 3 Avenches 5.1 I ; 4-5 Avenches 5.3 I. RAR (1-2) ; SMRA (3 et 5) ; Burgerbibliothek Berne, inv. MSS.H.H. XX1a 94 (4).





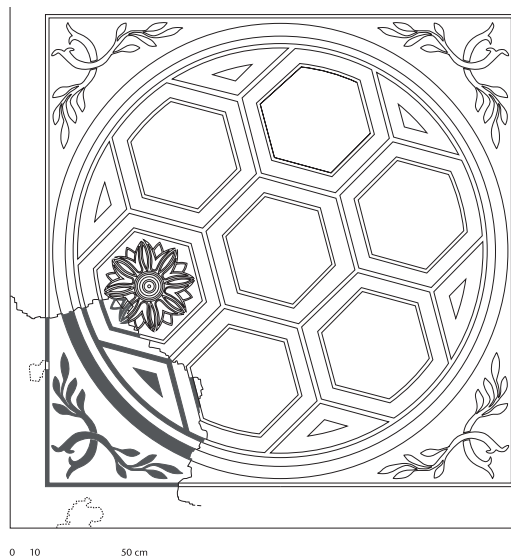
1



2



3



4

Pl. 14 1–2 Avenches 5.3 II ; 3–4 Avenches 5.3 III. SMRA.





Pl. 15 1 Avenches 5.4 I. SMRA.





*Reve. curieuse. Decouvert à Avanches en 1786. aux Archives Nationales  
par M. de la Harpe. & dessinée par M. de la Harpe. & dessinée par M. de la Harpe.*

*Chiffre*  
— — — — —

Pl. 16 1 Avanches 5.5 I. SMRA.



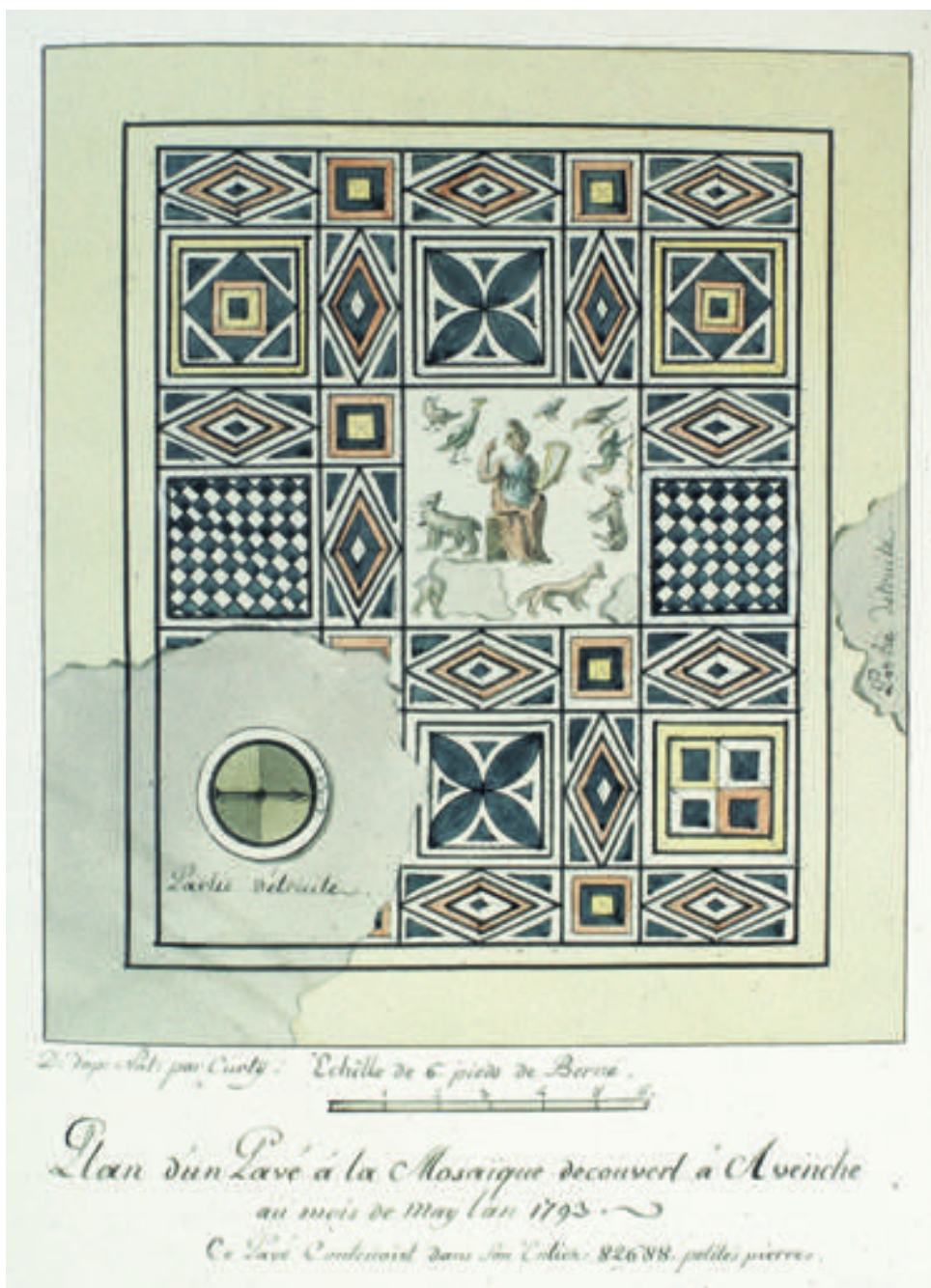


Pl. 17 1 Avenches 5.5 II. SMRA.





1



2

Pl. 18 ■ 1 Avenches 5.6–5.7 I; 2 Avenches 5.6–5.7 II. Bernisches Historisches Museum Bern, Y. Hurni (1); J.-E. Curty, *Recueil des Antiquités Découvertes en l'an 1786 par le Comte de Northampton & Lord Compton, son fils, dans l'enceinte de l'ancienne ville d'Avenches (...)*, Fribourg. Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg, inv. L428 (2).



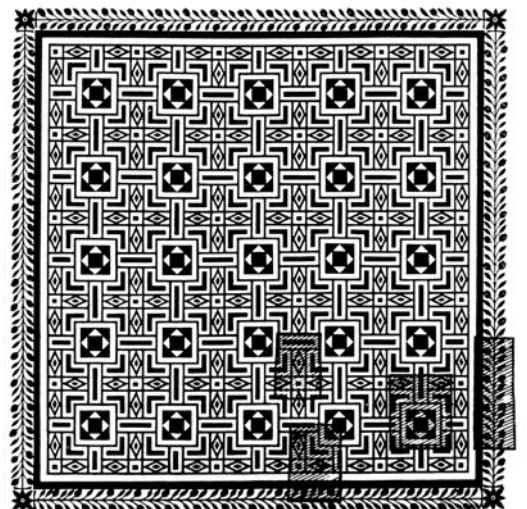
1



2



3



4

Pl. 19 1 Avenches 5.8 I ; 2 Avenches 5.9 I ; 3 Avenches 5.11 I ; 4 Avenches 5.15 I. SMRA (1-2 et 4) ; photo Fibbi/Aeppli, Grandson (3).





1



2



3



4



5



6

Pl. 20 1–2 Avenches 5.19 I; 3 Avenches 5.20 A I; 4 Avenches 5.22 I; 5 Avenches 5.23 I; 6 Avenches 5.25 I. SMRA.

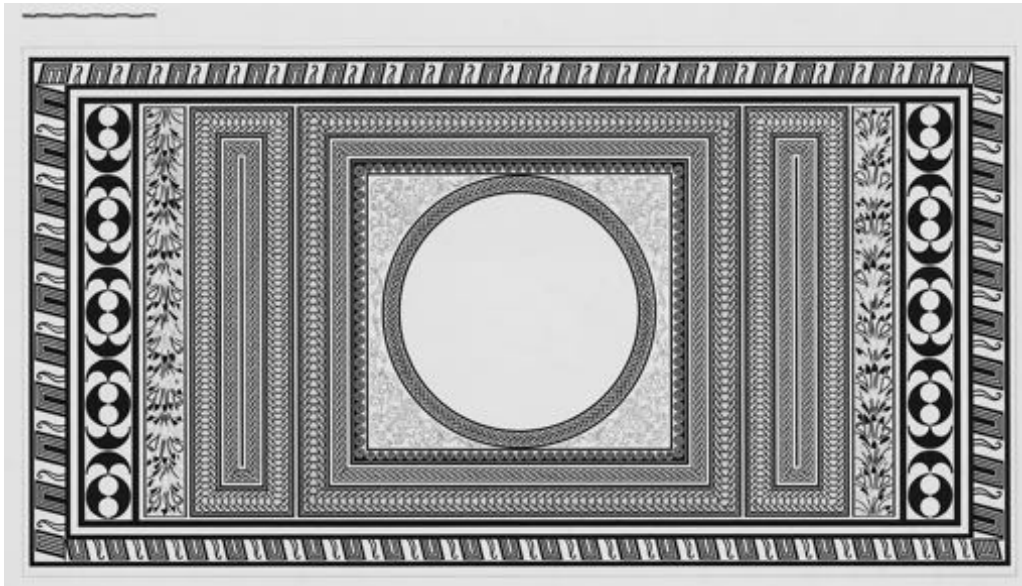
→ Pl. 21 1–2 Avenches 5.33 I; 3–7 Avenches 5.35 I. SMRA.



1



2



3



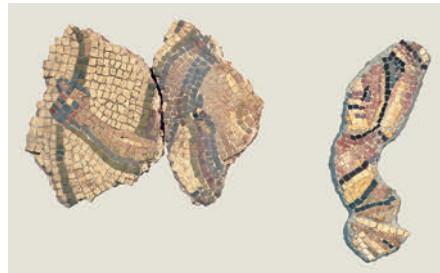
4



5



6



7

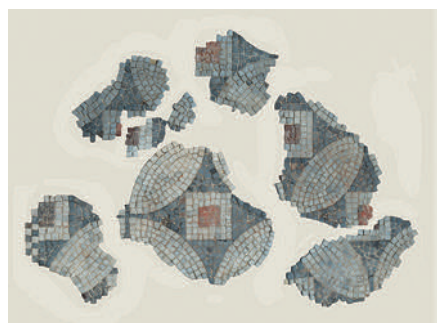




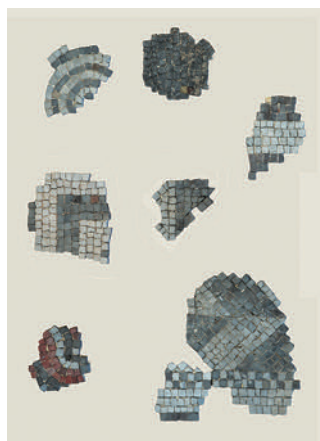
1



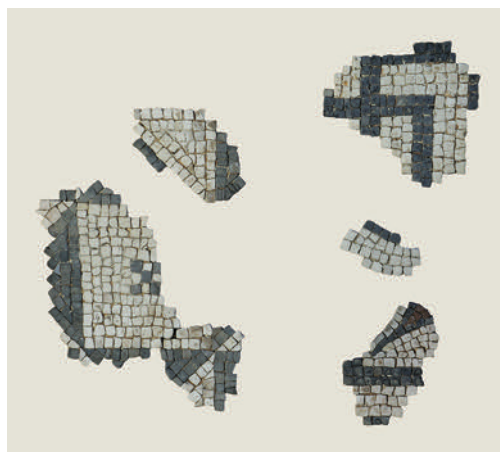
2



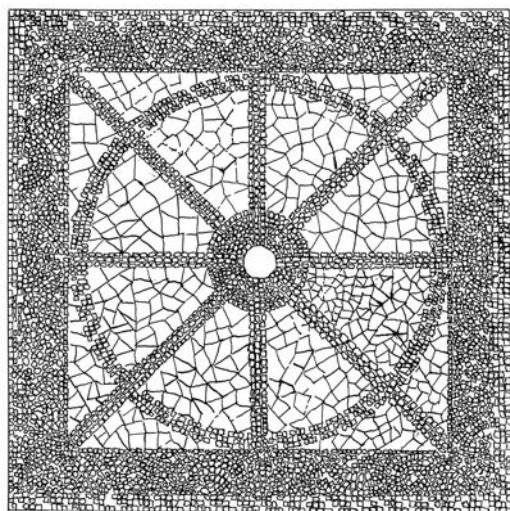
3



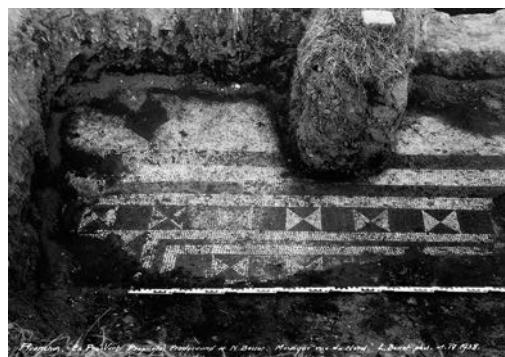
4



5



6



7

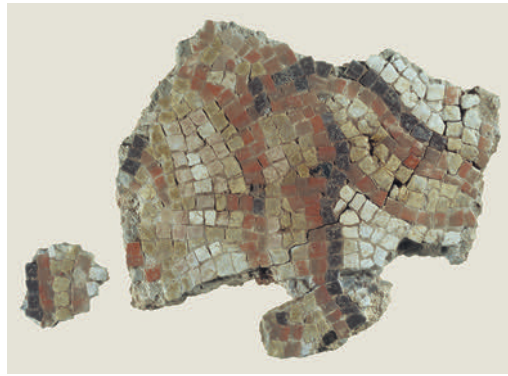
Pl. 22 1–2 Avenches 5.37 I ; 3–4 Avenches 5.44 I ; 5 Avenches 5.45 I ; 6 Avenches 5.46 I ; 7 Avenches 5.52 I ; SMRA (1–5 et 7) ; Archives cantonales vaudoises, inv. B. 1429 (6).



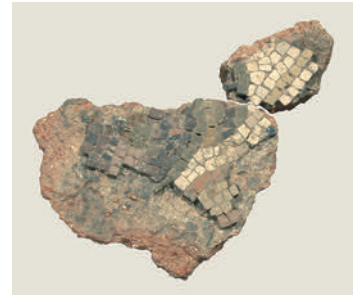
1



2



3



4



5

Pl. 23 1 Avenches 5.54 I ; 2 Avenches 5.54 II ; 3-4 Avenches 5.54 III ; 5 Avenches 5.55 I. SMRA.





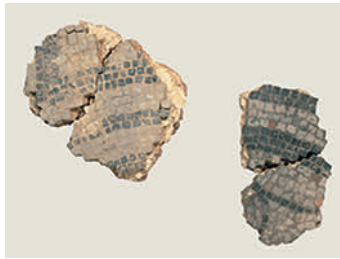
1



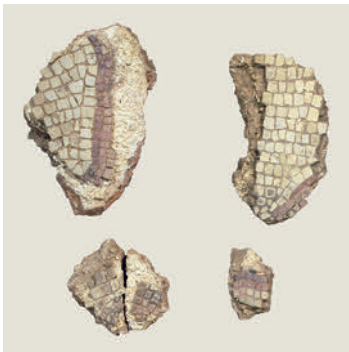
2



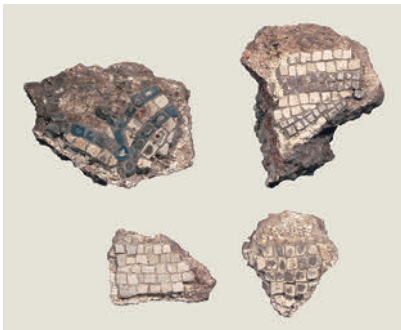
3



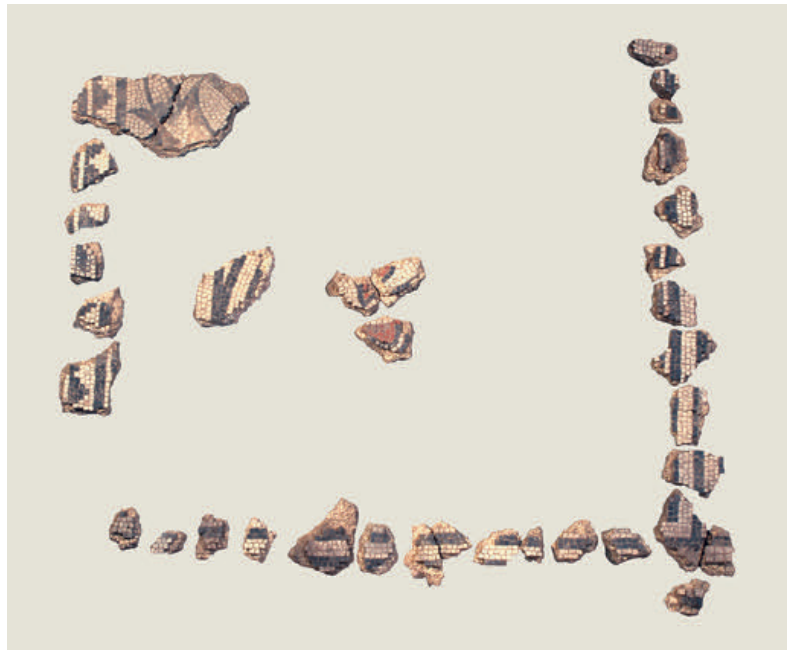
4



5



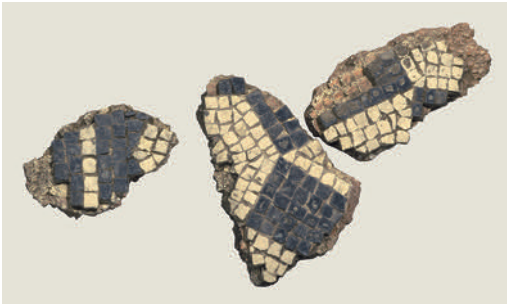
6



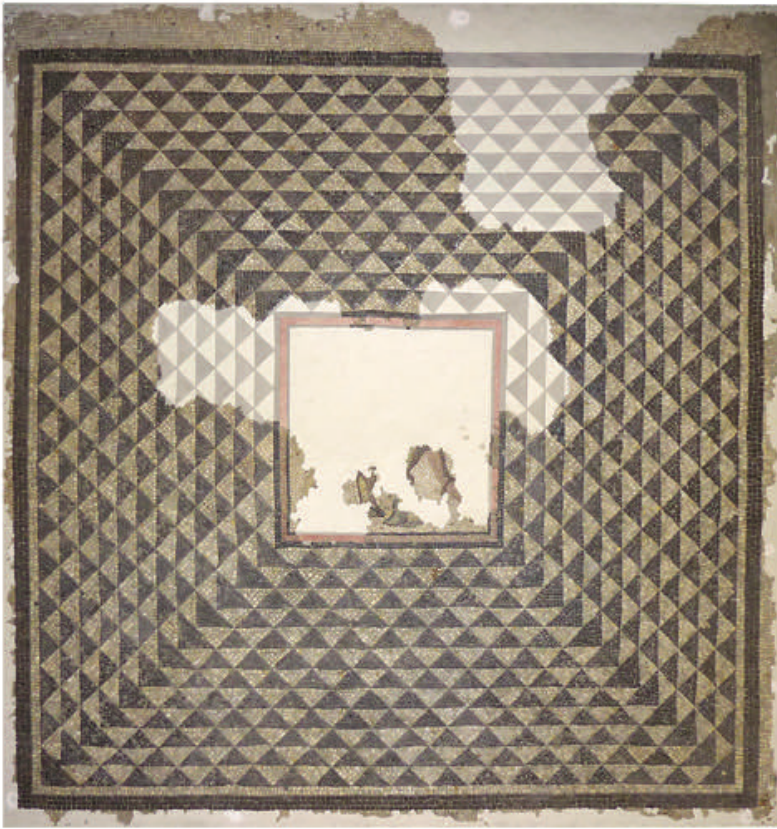
7

Pl. 24 1 Avenches 5.55 II ; 2 Avenches 5.55 III ; 3-4 Avenches 5.55 IV ; 5-6 Avenches 5.56 I ; 7 Avenches 5.57 I. SMRA.





1



2



3



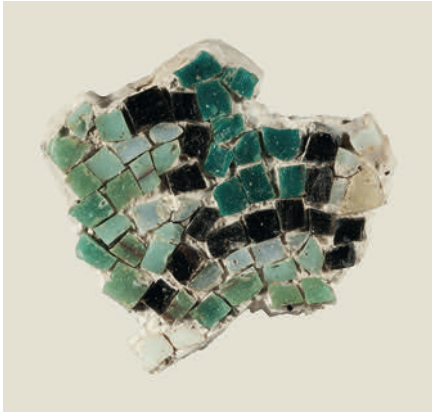
4



5

Pl. 25 1 Avenches 5.57 II ; 2-3 Avenches 5.58 I ; 4-5 Avenches 5.59 I. SMRA.





1



2



3



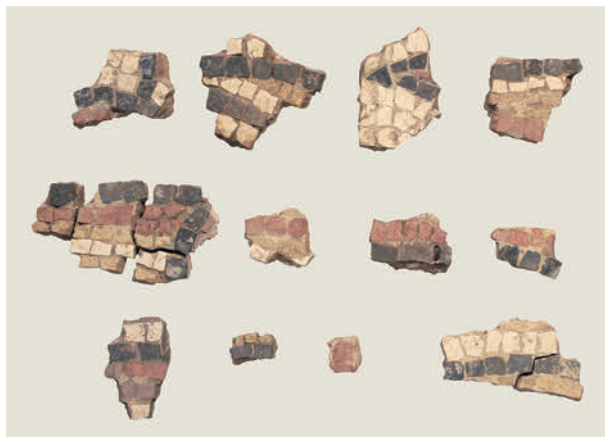
4



5



6



7



8

Pl. 26 1 Avenches 5.59 II ; 2 Avenches 5.60 I ; 3 Avenches 5.61 I ; 4-6 Avenches 5.61 II ; 7-8 Avenches 5.62 I. SMRA.



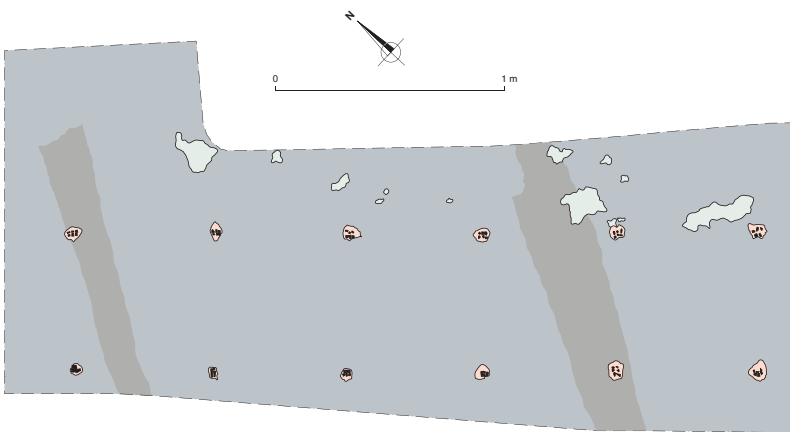
1



2



3



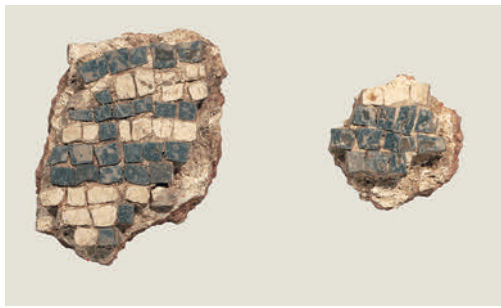
4



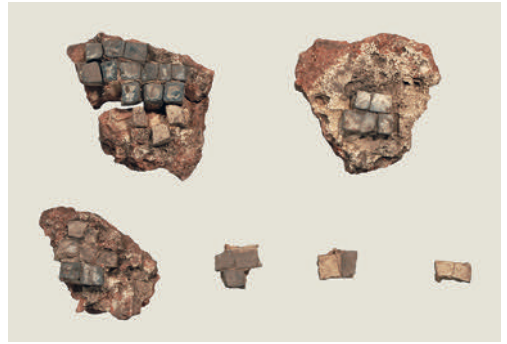
5

Pl. 27 1 Avenches 5.62 II ; 2 Avenches 5.63 I ; 3 Avenches 5.64 I ; 4-5 Avenches 5.64 III. SMRA.





1



2



3



4



5

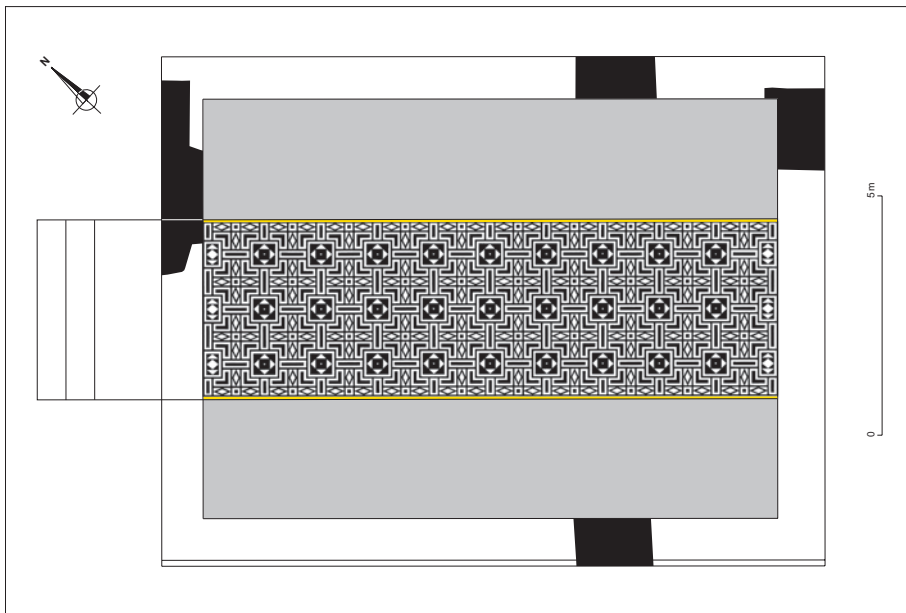


6



7

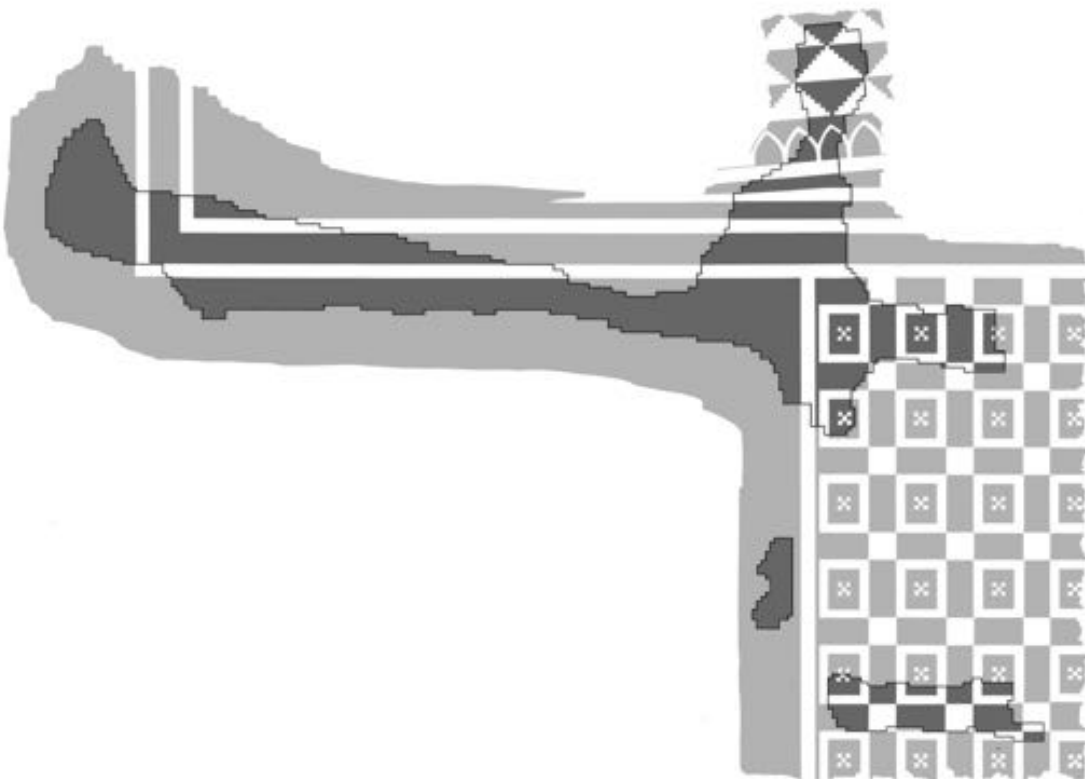
Pl. 28 1–2 Avenches 5.65 I; 3 Avenches 5.65 II; 4 Avenches 5.66 I; 5–6 Avenches 5.69 I; 7 Avenches 5.69 II. SMRA.



1



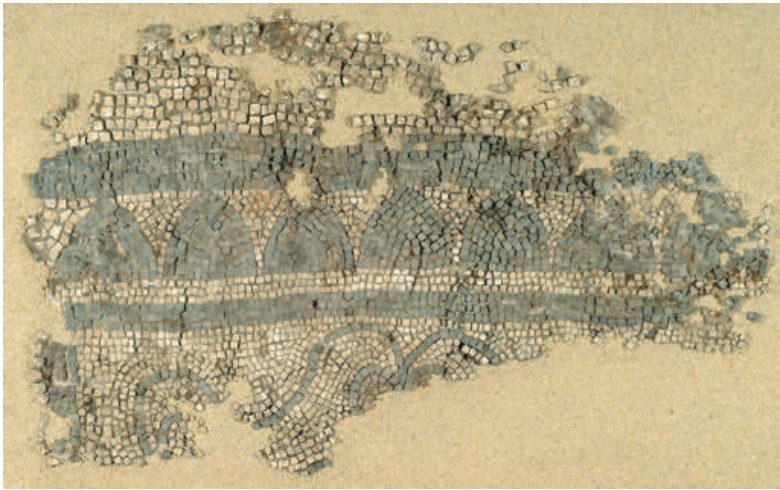
2



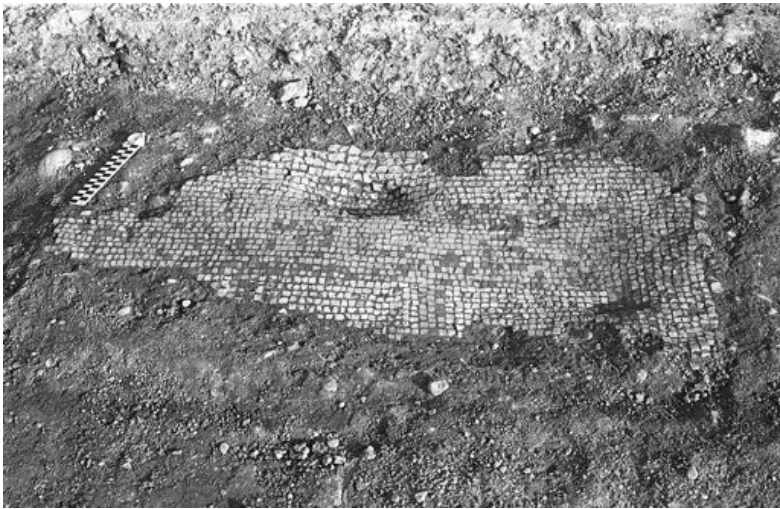
3

Pl. 29 1–2 Avenches 5.71 I ; 3 Bern-Bümpliz 8 I. SMRA (1–2) ; Archäologischer Dienst des Kantons Bern (3).





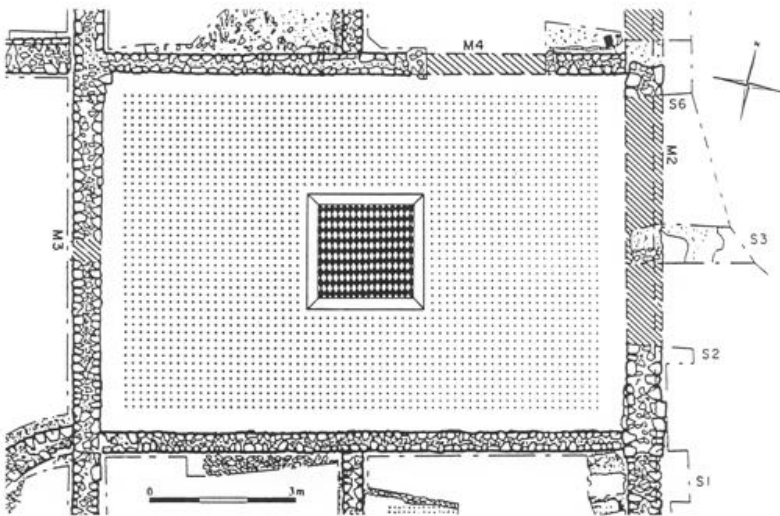
1



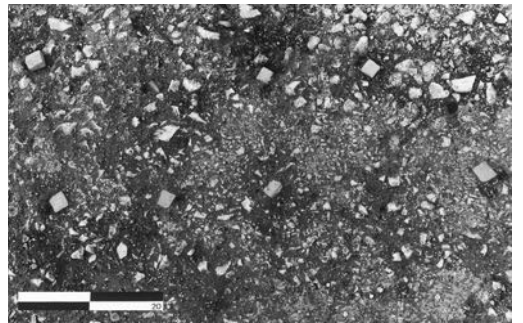
2



3



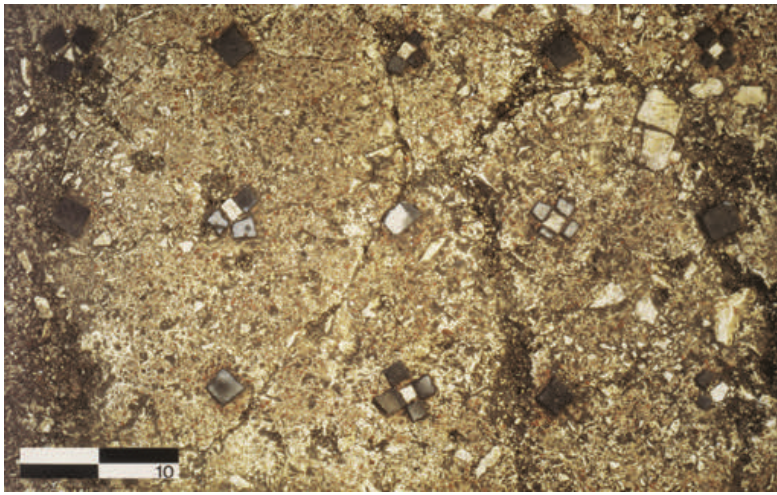
4



5

Pl. 30 1 Bösingen 13 I ; 2 Buchs 20 II ; 3 Buchs 20 III ; 4–5 Buix 21 I. Service archéologique de l'Etat de Fribourg (1) ; Kantonsarchäologie Zürich (2–3) ; Peter 1994, 57 (4) ; Office de la Culture, Sections d'archéologie et de Paléontologie Porrentruy (5).





1



2



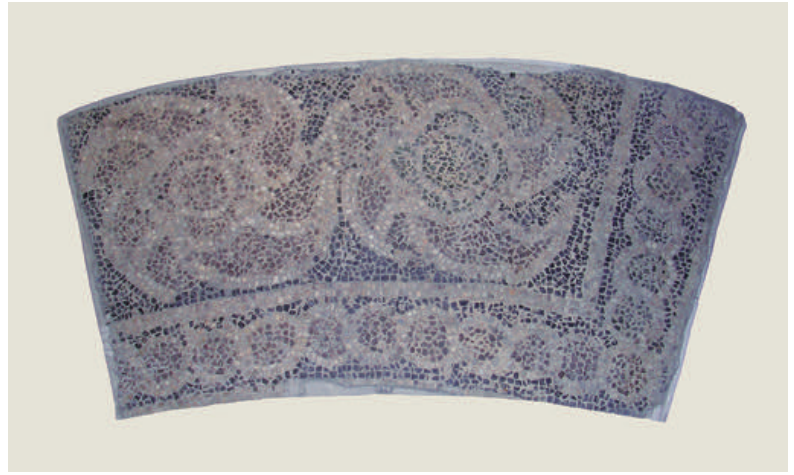
3

Pl. 31 1 Buix 21 II ; 2 Châtillon 27 II ; 3 Cheseaux 29 I. Office de la Culture, Sections d'archéologie et de Paléontologie Porrentruy (1) ; Service archéologique de l'Etat de Fribourg (2) ; photo Fibbi/Aeppli, Grandson (3).





1



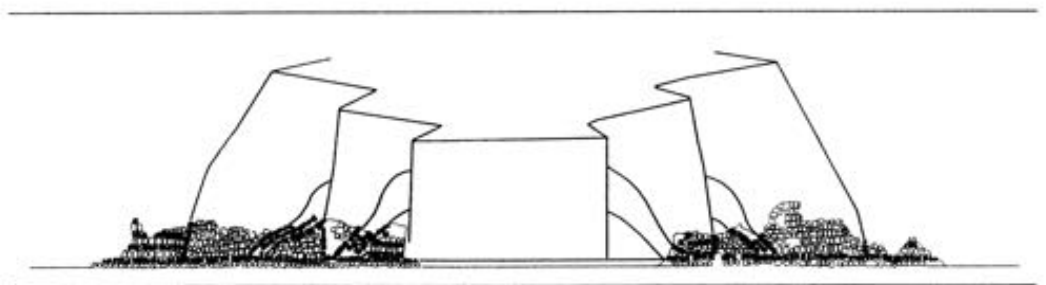
2



3



4



5

Pl. 32 1–3 Chur 31.2 I ; 4–5 Chur 31.2 IV. Auteurs (1–2 et 4) ; Sulzer/Claussen 1978, 50 (3) ; 133 (5).



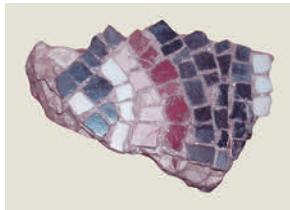
1



2



3



4



5



6



7



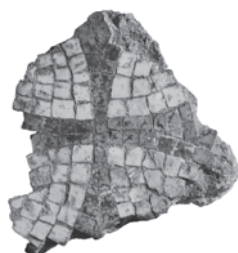
8

Pl. 33 1 Colombier 32 II ; 2, Colombier 32 III ; 3 Colombier 32 IV ; 4 Colombier 32 VI ; 5-6 Colombier 32 VIII ; 7 Colombier 32 IX ; 8 Cormérod 34 I. Laténium Neuchâtel/auteure (1-7) ; Service des biens culturels Fribourg, F. Ragusa (8).

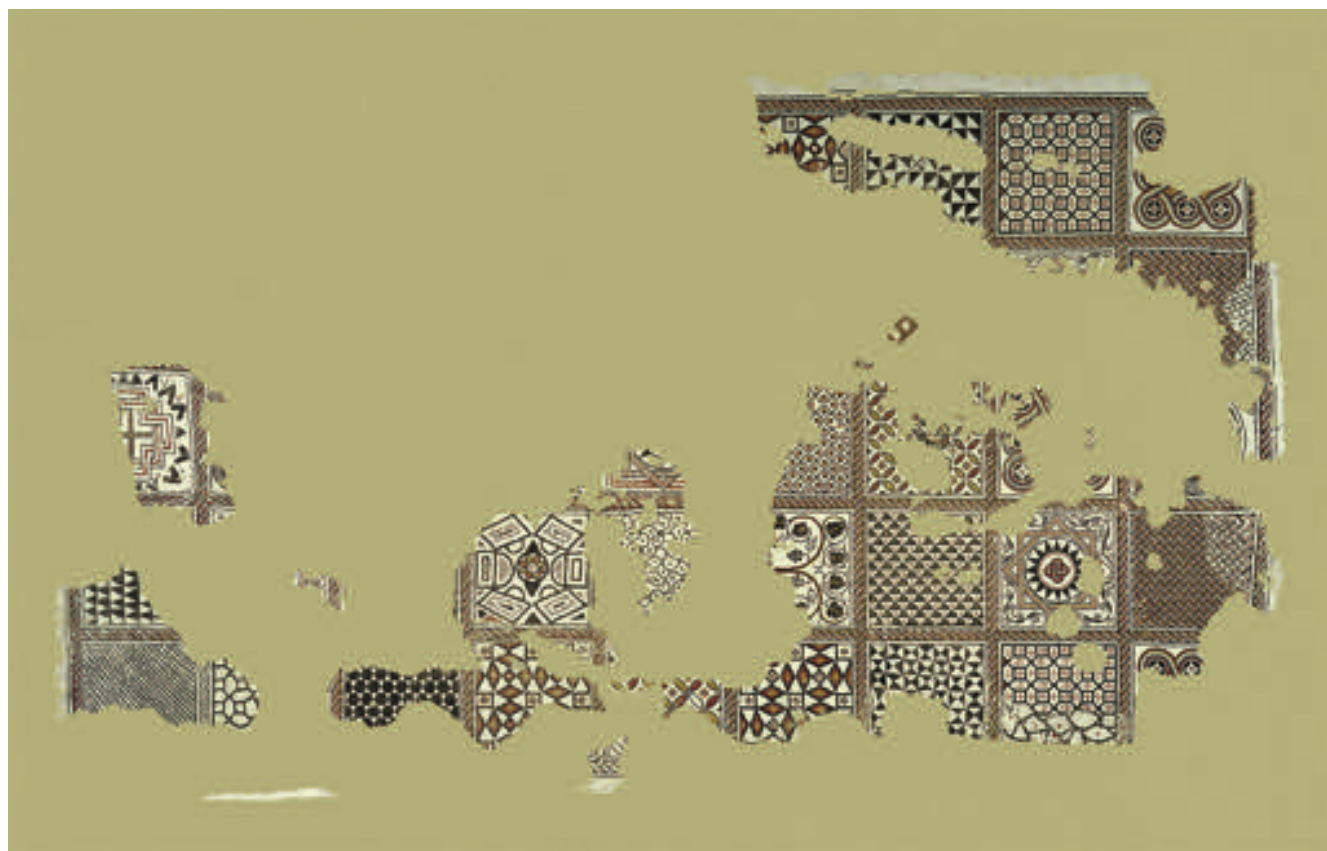




1



2



3



4



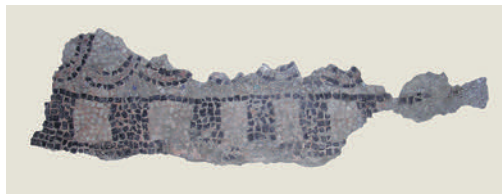
5



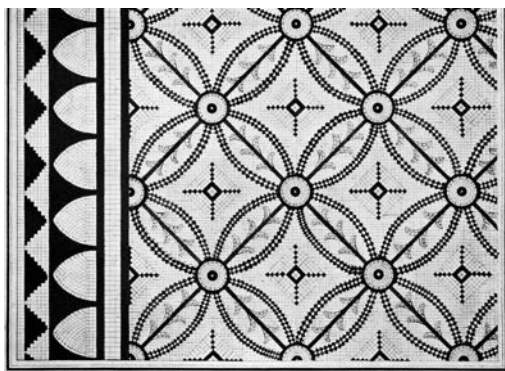
1



2



3



4

Pl. 35 1 Genève 50.5 I ; 2-3 Genève 50.5 IV ; 4 Herzogenbuchsee 56 I. Auteure (1-3) ; Gonzenbach 1961, pl. 22 (4).

← Pl. 34 1 Fontaines 151 I ; 2 Genève 50.2 I ; 3-5 Genève 50.5 I. Auteure (1) ; Musée d'art et d'histoire de Genève (2) ; Service cantonal d'archéologie Genève (3) ; auteure (4-5).

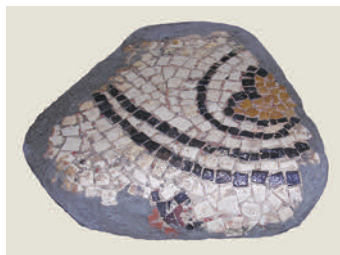




1



2



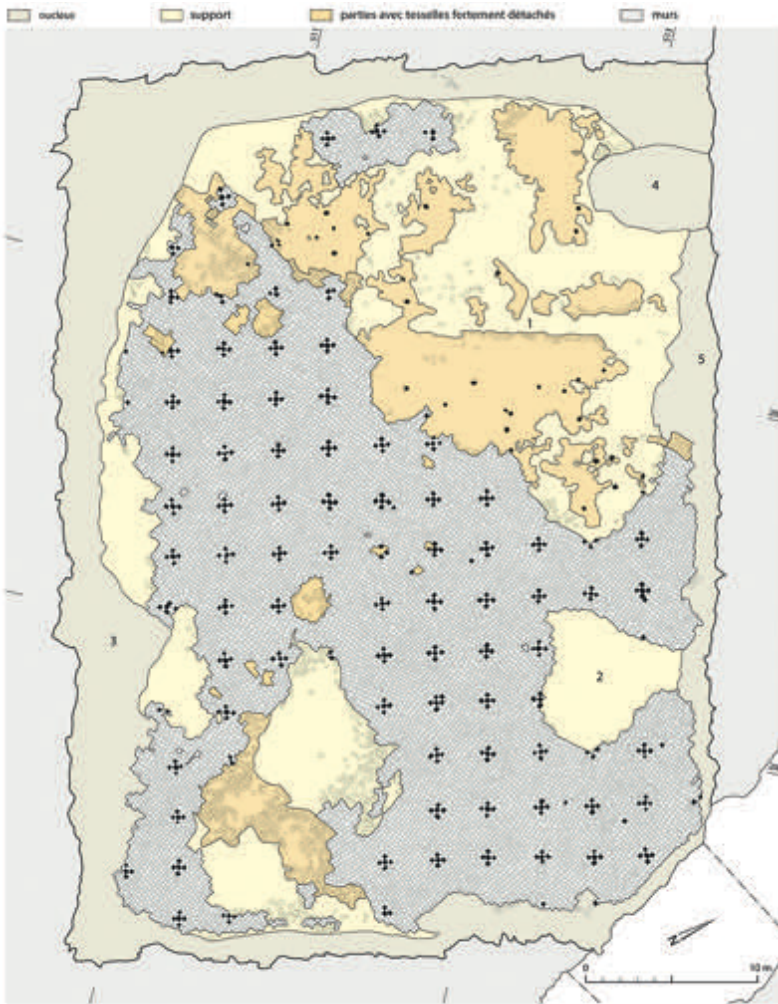
3



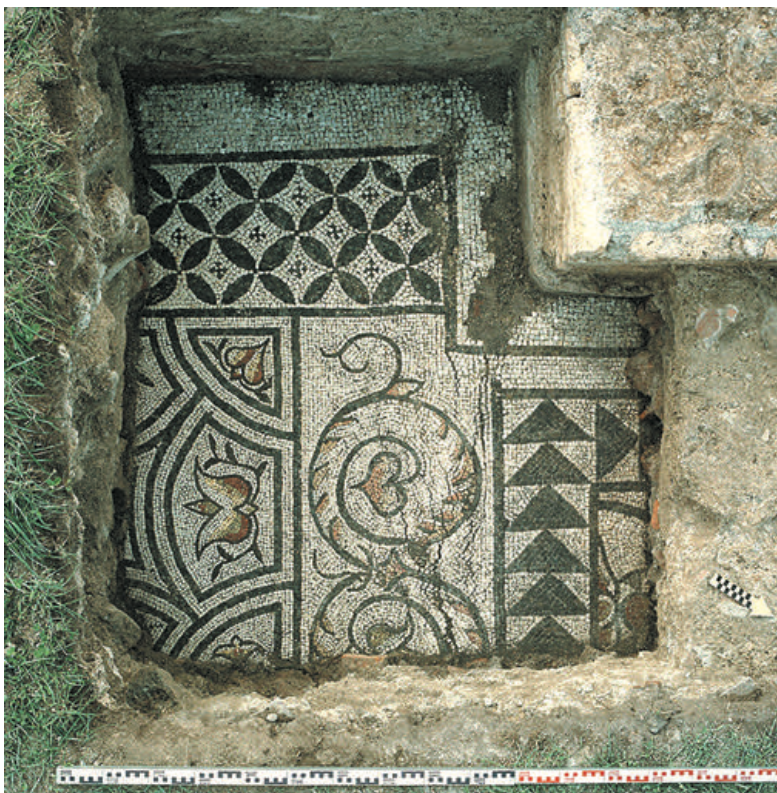
4

Pl. 36 1 Herzogenbuchsee 56 II ; 2–4 Hölstein 57 II. Bernisches Historisches Museum Bern, S. Rebsamen/Y. Hurni (1) ; auteure (2–4).

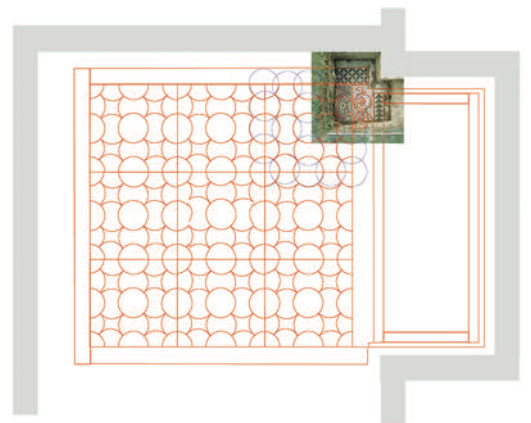




1



2



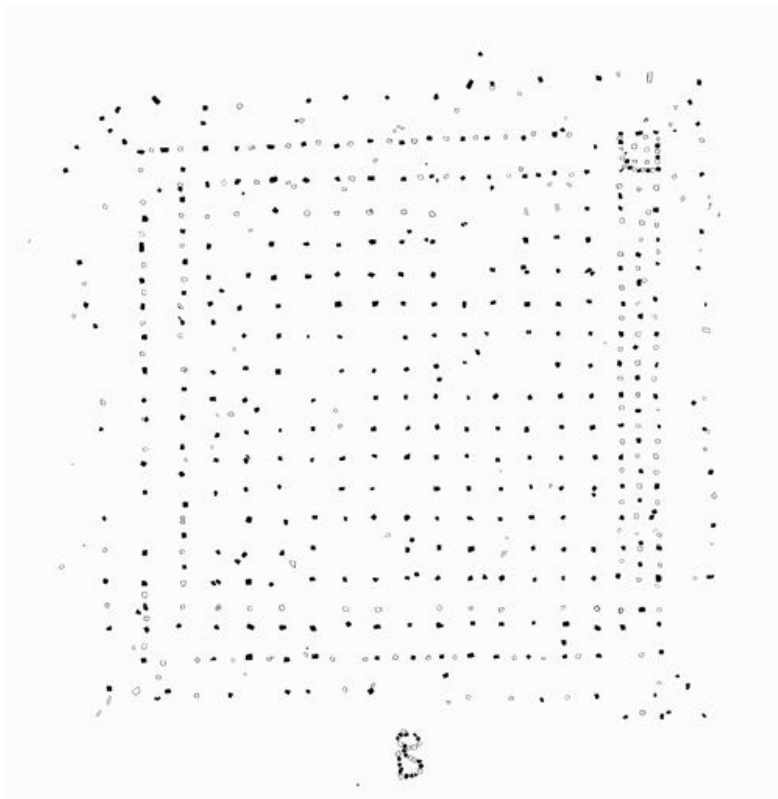
3

Pl. 37 1 Kallnach 152.1 ; 2–3 Köniz 153 I. Archäologischer Dienst des Kantons Bern.





1



2

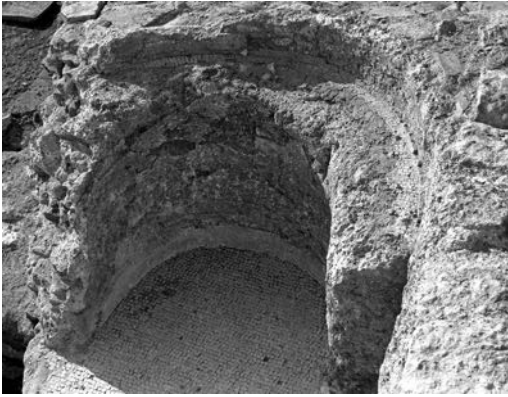


3



4

Pl. 38 1 Massongex 74.1 I ; 2 Massongex 74.2 I ; 3 Mendrisio 75 I ; 4 Morat 158 I. Musées cantonaux du Valais, M. Martinez (1) ; Office des recherches archéologiques, Martigny (2) ; Archivio Ufficio Beni Culturali, Servizio Archeologia (3) ; Service archéologique de l'Etat de Fribourg (4).



1



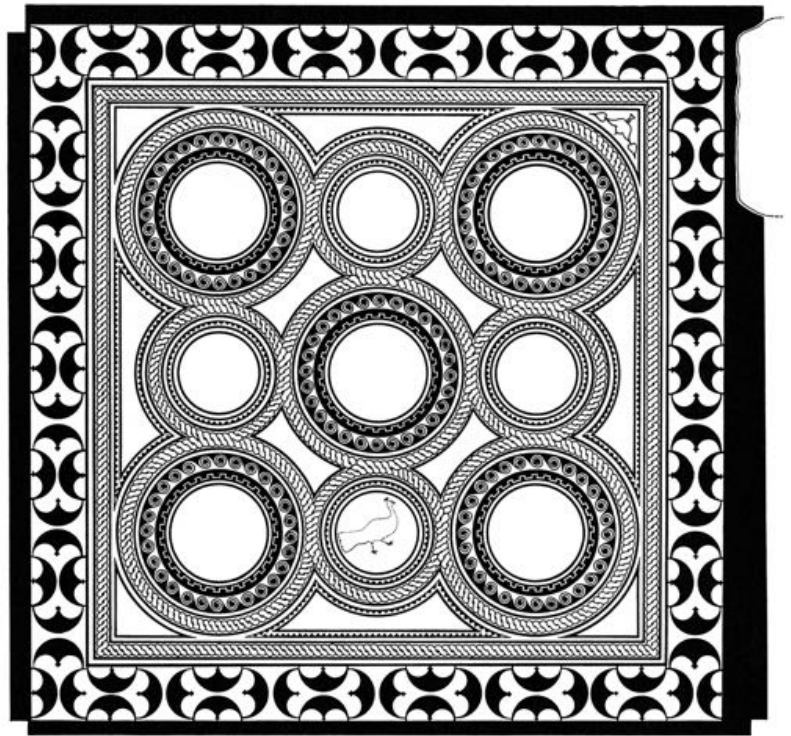
2



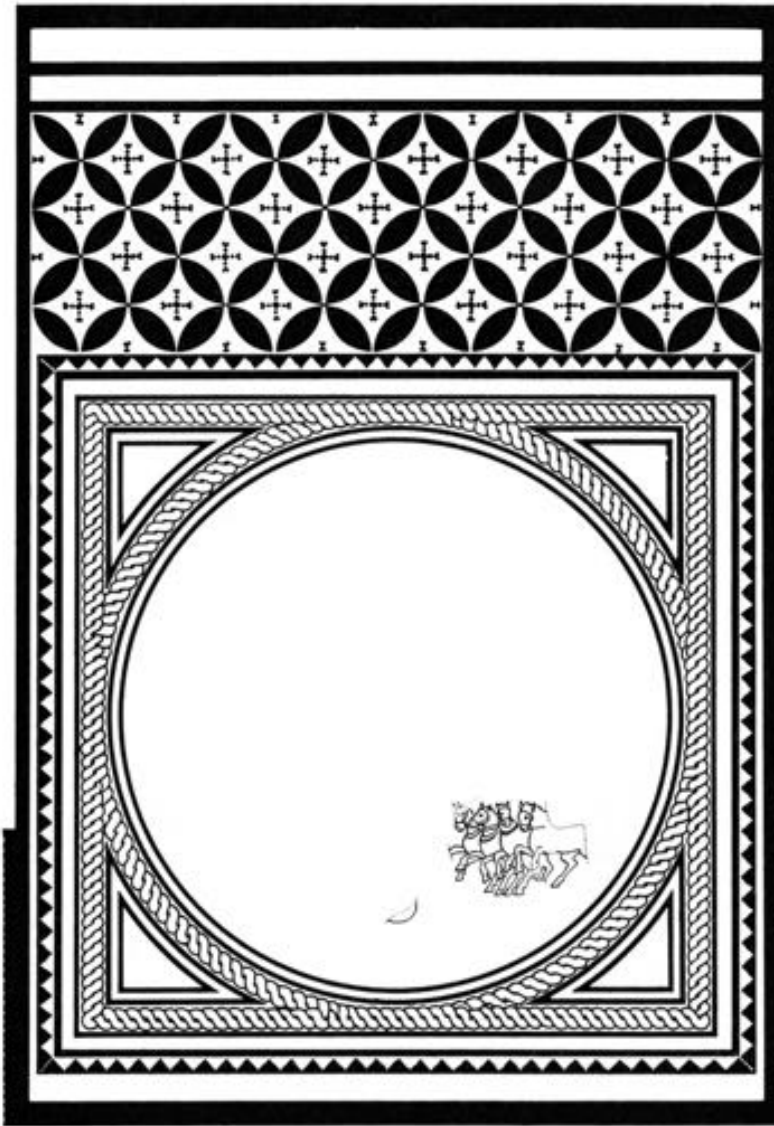
3

Pl. 39 1 Münchwilen 159 I ; 2 Münsingen 80 I ; 3 Münsingen 80 II. Kantonsarchäologie Aarau (1) ; A. Bucher (2) ; Bernisches Historisches Museum Bern, S. Rebsamen/Y. Hurni (3).





1



2



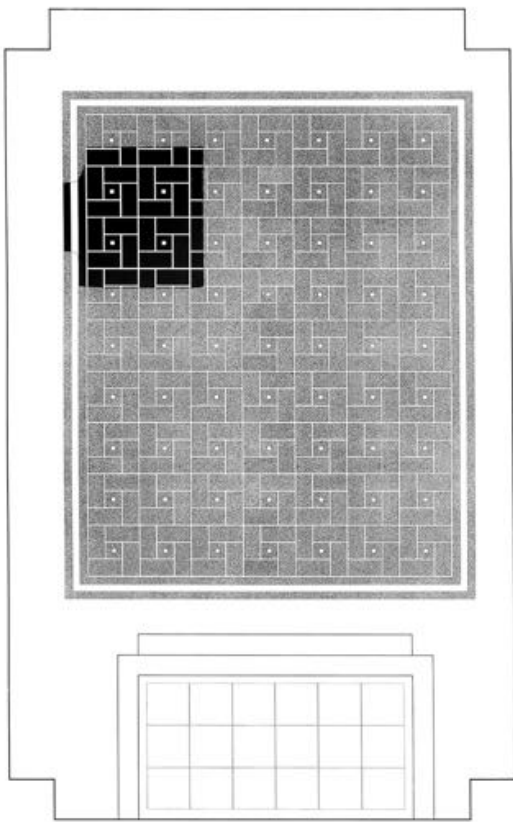
3

Pl. 40 1 Munzach 81 III ; 2–3 Munzach 81 IV. Archäologie Baselland.

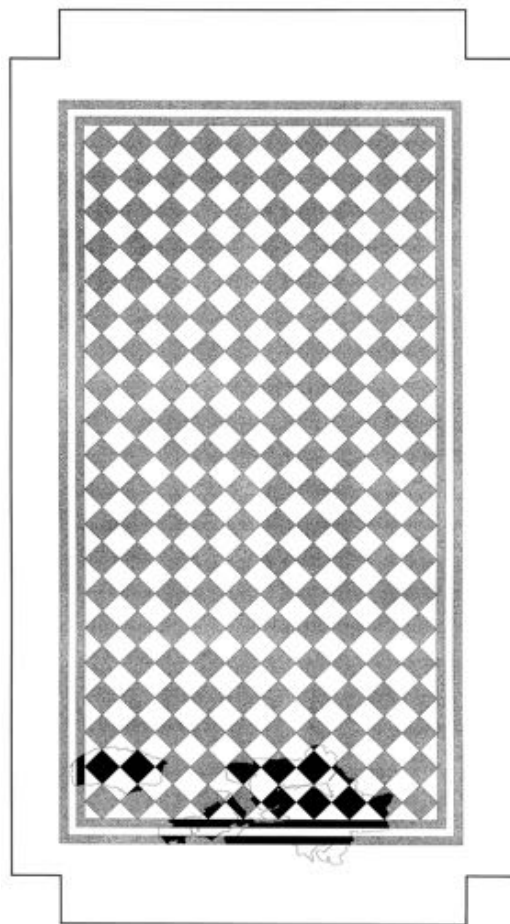




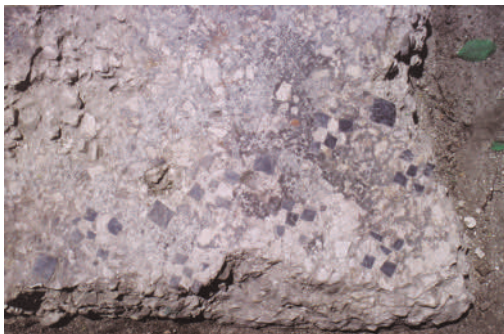
1



2



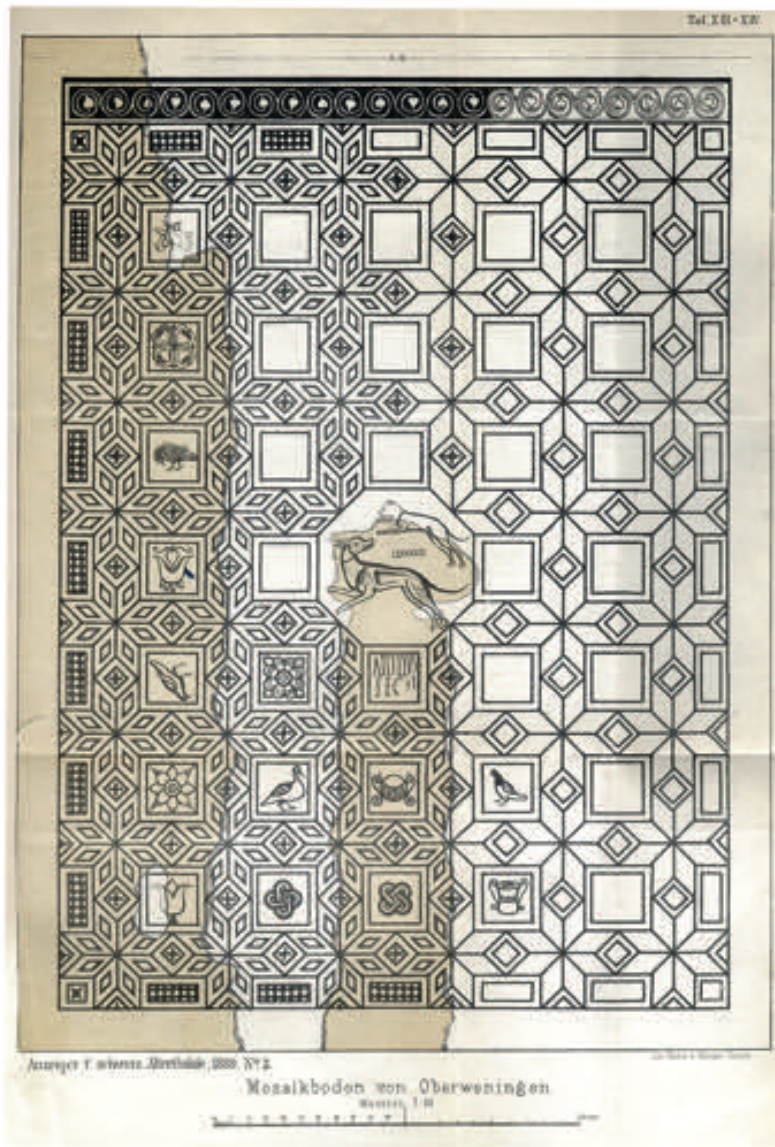
3



4

Pl. 41 ■ 1 Nyon 86.1 I ; 2 Nyon 86.2 I ; 3 Nyon 86.2 II ; 4 Nyon 86.4.  
R. Gindroz/Archeotech SA (1) ; Section de l'archéologie cantonale, Lausanne  
(2-3) ; Section de l'archéologie cantonale, Lausanne/Archéodunum SA (4).





1



2



3



4

Pl. 42 1–2 Oberweningen 90 A I; 3–4 Oberweningen 90 BII. Kantonsarchäologie Zürich (1); Musée national suisse/Kantonsarchäologie Zürich, M. Bachmann (2–4).

→ Pl. 43 1 Orbe 95.1 I; 2 Orbe 95.1 II; 3 Orbe 95.1 III. Photos Fibbi/Aeppli, Grandson (1–2); Bernisches Historisches Museum Bern, S. Rebsamen/Y. Hurni (3).

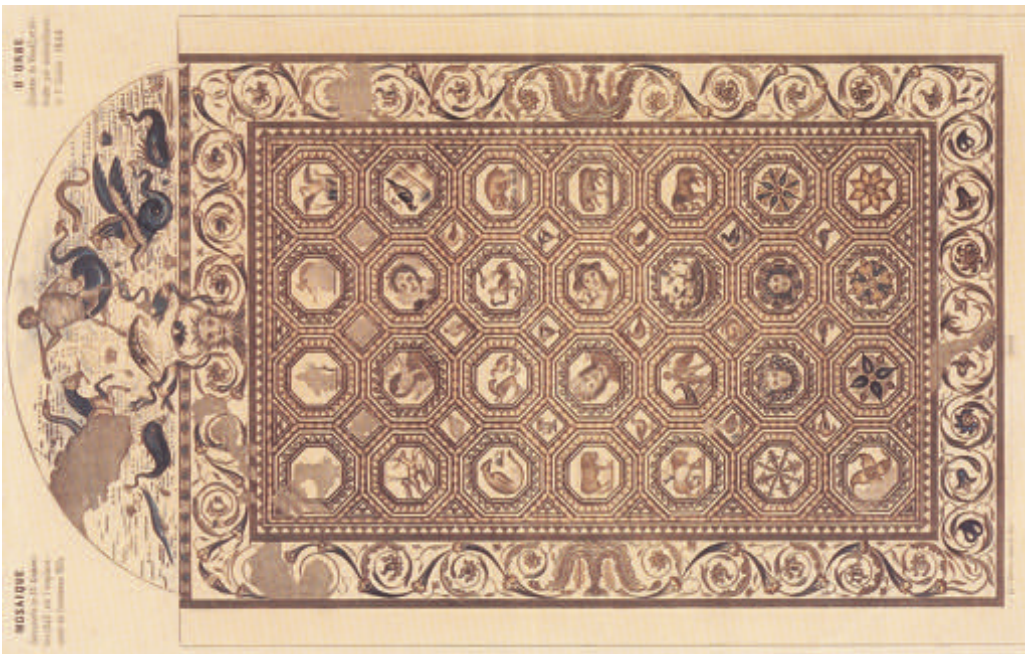




1



2



3





1



2

Pl. 44 1 Orbe 95.1 IV ; 2 Orbe 95.1 V. Photos Fibbi/Aeppli, Grandson.

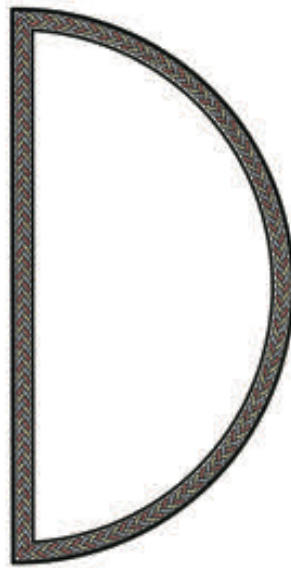
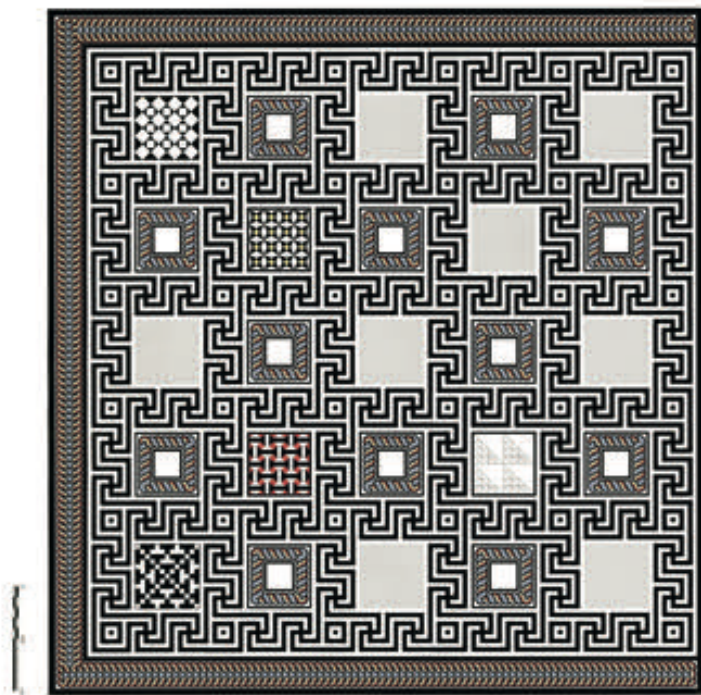




1



2



3

Pl. 45 1 Orbe 95.1 VI ; 2 Orbe 95.1 VII ; 3 Orbe 95.1 VIII. Photos Fibbi/Aeppli, Grandson (1–2) ; C. Meystre/S. Garnerie (3).





Pl. 46 1 Orbe 95.1 IX. Archeotech SA.





1



2





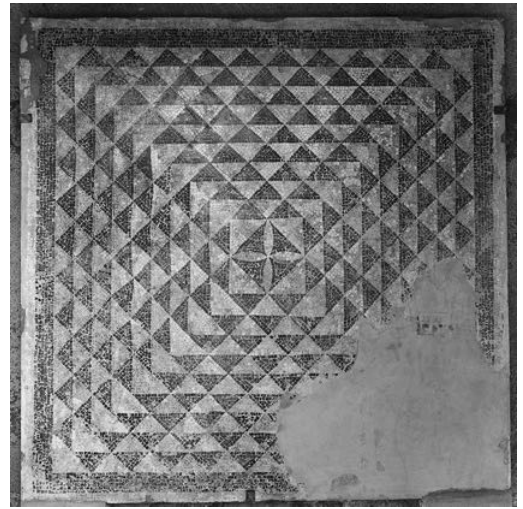
1



2



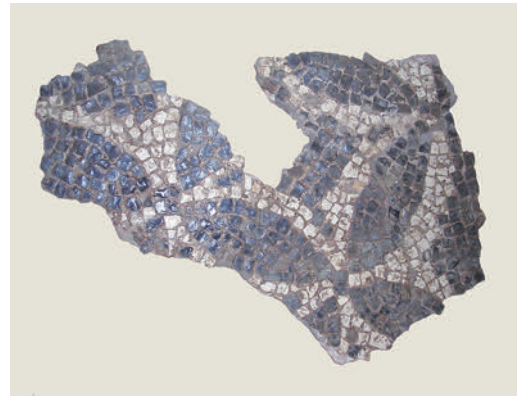
3



4



5



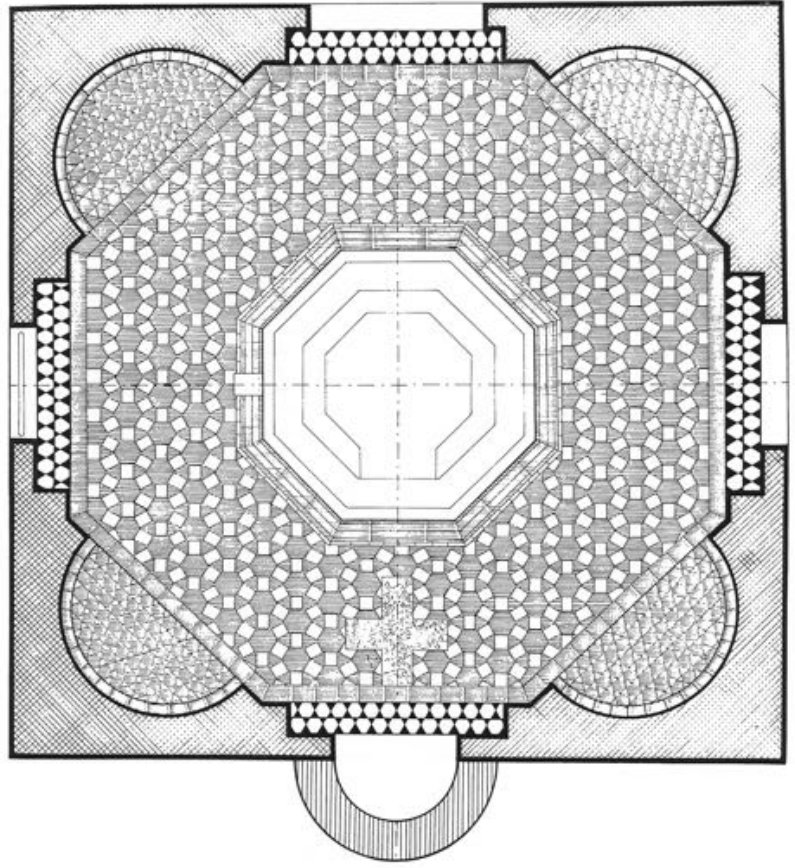
6

Pl. 48 1 Orbe 95.1 XII ; 2 Orbe 95.1 XIV ; 3 Orbe 95.1 XV ; 4 Presinge 160 I ; 5 Pully 108 II ; 6 Riaz 161 I. Photos Fibbi/Aeppli, Grandson (1–2) ; IASA, Université de Lausanne (3) ; Musée d'art et d'histoire de Genève (4) ; Section de l'archéologie cantonale, Lausanne (5) ; Service archéologique de l'Etat de Fribourg (6).





1



2



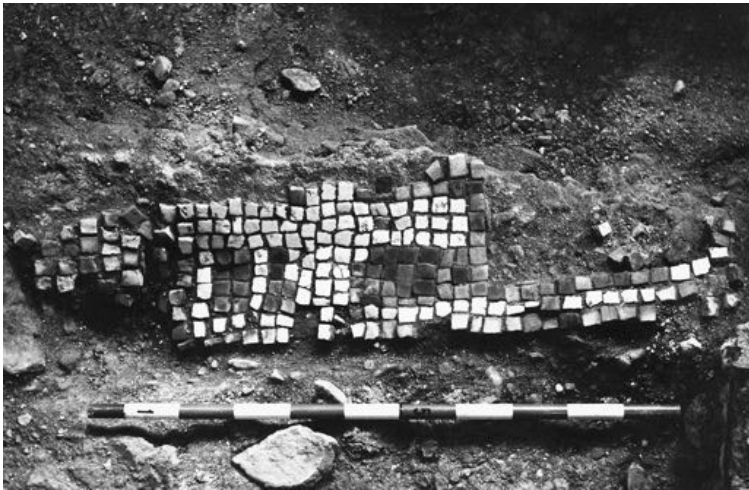
3



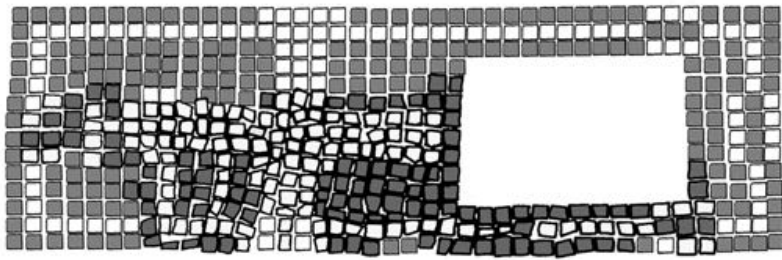
4

Pl. 49 1 Riehen 111a I ; 2-4 Riva San Vitale 162 I. Riehen 1972, 47 (1) ; Macchi 1989, 39 (2) ; auteure (3-4).

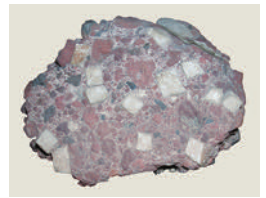




1



2



3



4



5

Pl. 50 1–2 Sissach 167 I ; 3 Thielle-Wavre 170 I ; 4 Toffen 124 III ; 5 Tschugg 171 I. Archäologie Baselland (1–2) ; Laténium Neuchâtel/auteurs (3) ; Bernisches Historisches Museum Bern, S. Rebsamen/Y. Hurni (4) ; Archäologischer Dienst des Kantons Bern (5).





Pl. 51 1 Vallon 172 l. J. Mülhauser, Fribourg.

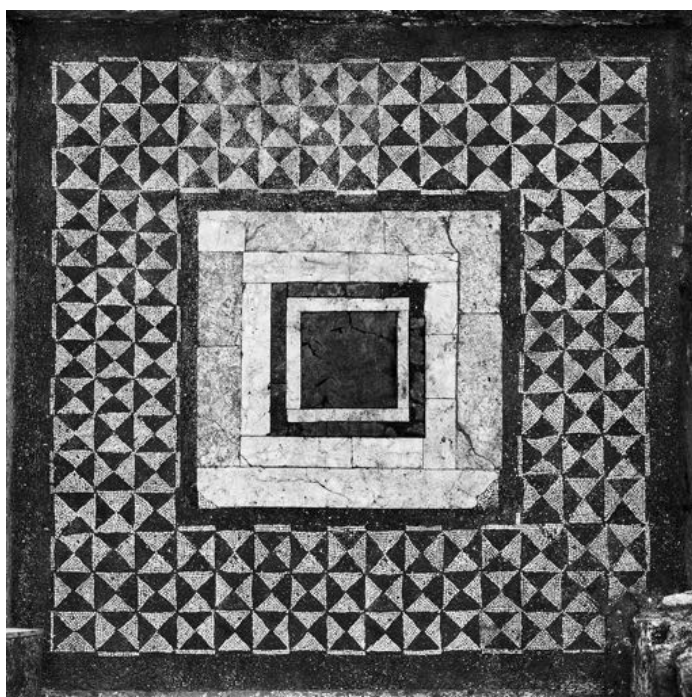




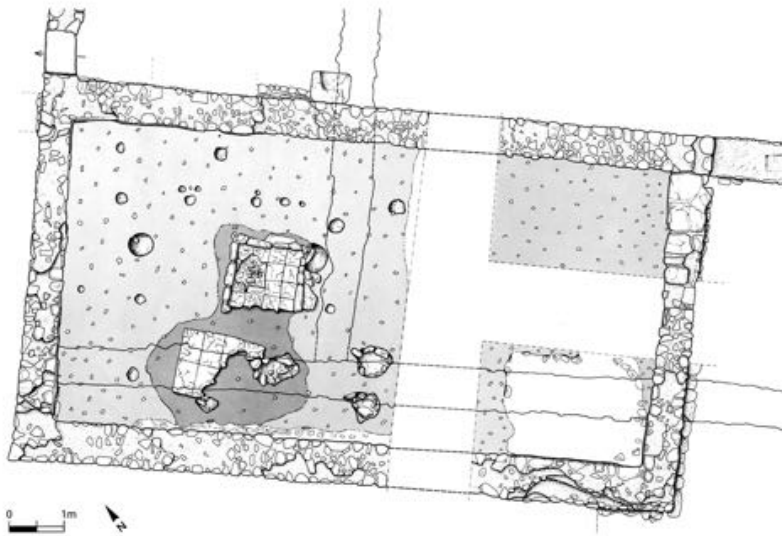
1



2



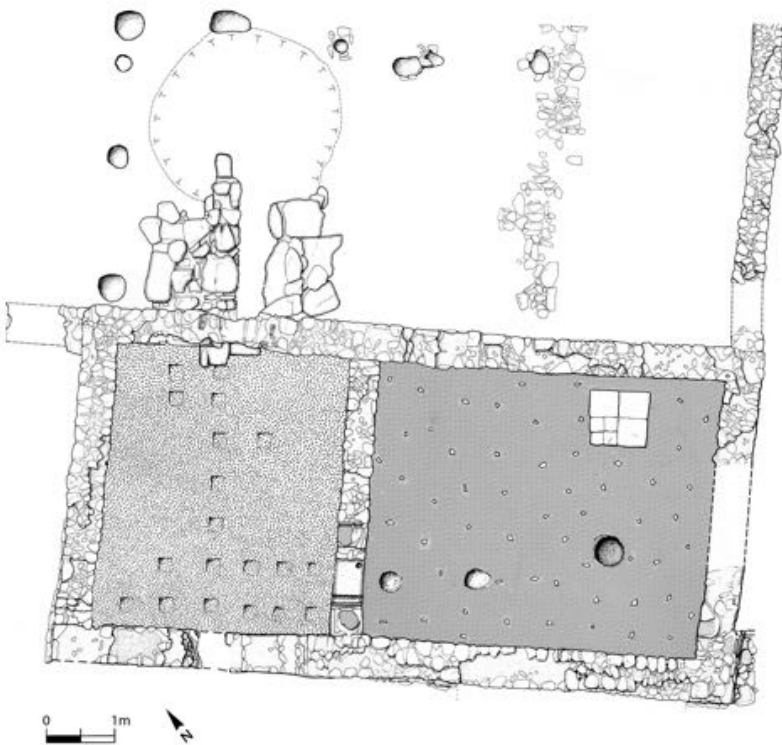
3



1



2

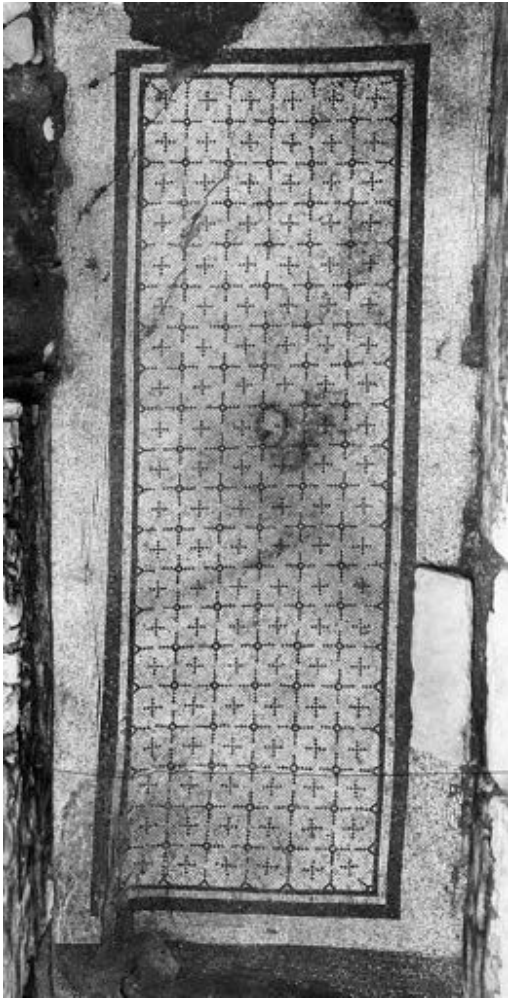


3

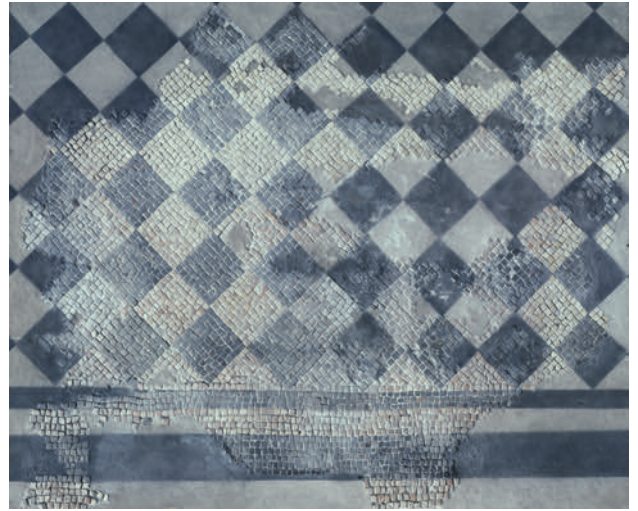
Pl. 53 1-2 Lausanne-Vidy 130.5 I ; Lausanne-Vidy 130.5 II. Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.

← Pl. 52 1-2 Vallon 172 II ; Lausanne-Vidy 130.4 I. J. Mülhauser, Fribourg (1-2) ; Section de l'archéologie cantonale, Lausanne (3).





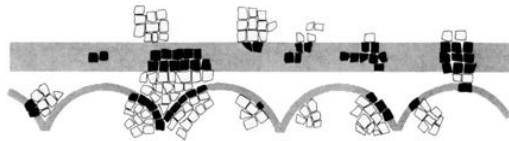
1



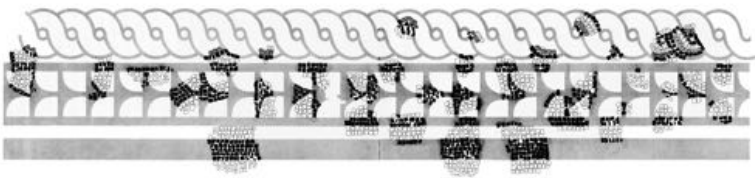
2



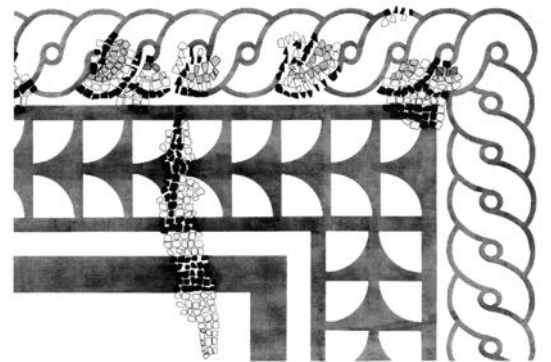
3



4



5



6

Pl. 54 1 Winkel 138 III ; 2–3 Winkel 138 IV ; 4 Winkel 138 VI ; 5–6 Winkel 138 VII. Kantonsarchäologie Zürich.

⇒ Pl. 55 1–2 Yvonand 143.1 II ; Yvonand 143.2 III. Bernisches Historisches Museum Bern, S. Rebsamen/Y. Hurni (1) ; Service archéologique de l'Etat de Fribourg ; Section de l'archéologie cantonale, Lausanne.





1

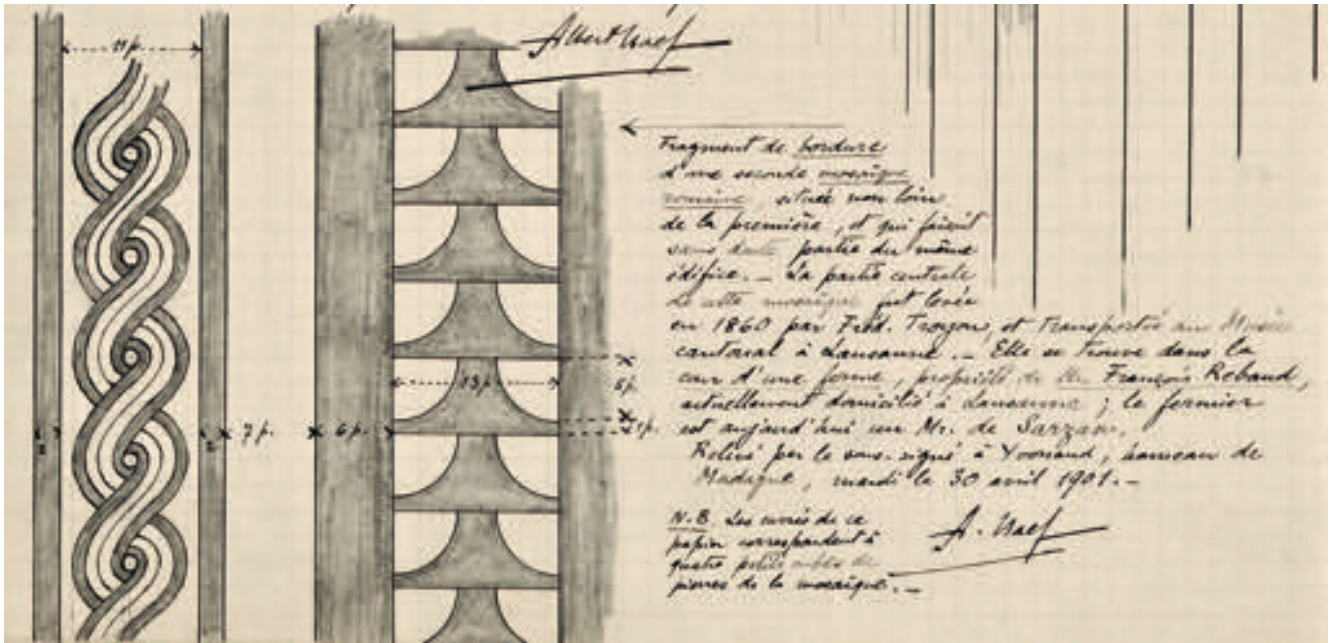


2

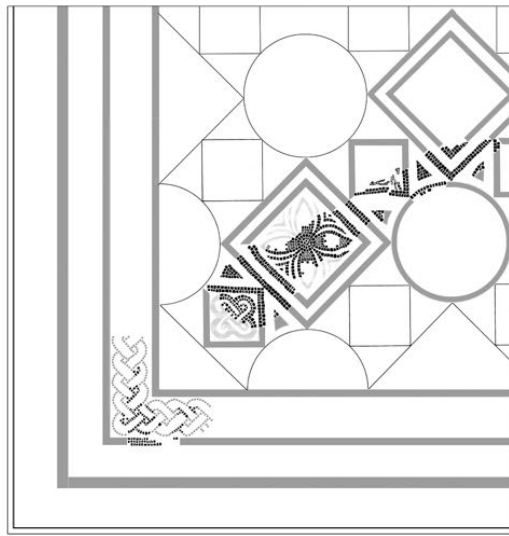


3

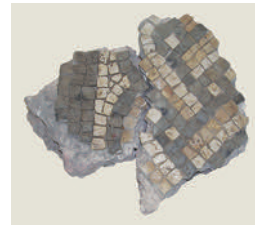




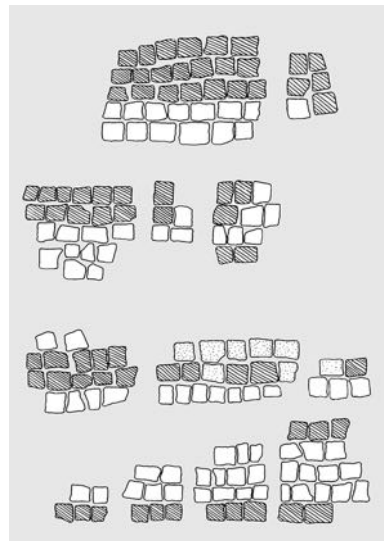
1



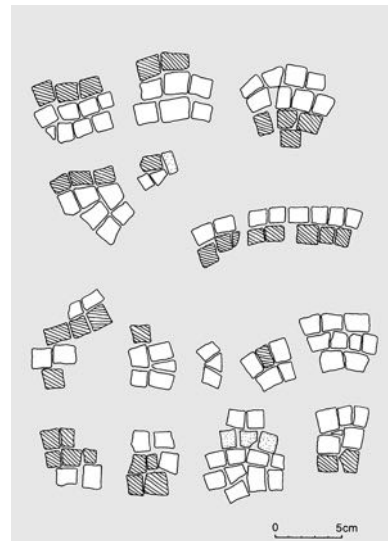
2



3



4



5

Pl. 56 ■ 1 Yvonand 143.2 V ; 2–3 Yvonand 143.2 VII ; 4–5 Zurich 146.4 I. Archives cantonales vaudoises, inv. A 14387/9, photo R. Gindroz, La Croix-sur-Lutry (1) ; Section de l'archéologie cantonale, Lausanne (2) ; auteure (3) ; Denkmalpflege und Archäologie Zürich (4–5).

# Bibliographie et abréviations

- AAS Annuaire d'Archéologie Suisse (nom à partir de 2006)
- ADSO Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn
- AF ChA Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique
- AFEMA Association Francophone pour l'Etude de la Mosaïque Antique
- AFS Archäologische Führer der Schweiz
- AKBE Archäologie im Kanton Bern / Archéologie dans le canton de Berne (nom jusqu'en 2005)
- ArchBE Archäologie Bern / Archéologie bernoise (nom à partir de 2008)
- AS Archéologie Suisse (nom du trimestriel jusqu'à fin 2000)
- as. archéologie suisse (nom du trimestriel à partir de début 2001)
- ASA Anzeiger für schweizerische Altertumskunde
- ASSPA Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie (nom jusqu'en 2005)
- BHMB Bernisches Historisches Museum, Bern
- Blake I M.E. Blake, The Pavements of the Roman buildings of the Republic and early Empire. MAAR VIII. Rome 1930.
- Blake II M.E. Blake, Roman Mosaics of the Second Century in Italy. MAAR XIII. Rome 1936.
- Blake III M.E. Blake, Mosaics of the Late Empire in Rome and Vicinity. MAAR XVII. Rome 1940.
- BPA Bulletin Pro Aventico
- CAF Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise
- CAJ Cahiers d'Archéologie Jurassienne
- CAR Cahiers d'Archéologie Romande
- CMGR La mosaïque gréco-romaine. Colloque International pour l'étude de la mosaïque antique.
- Corpus España I A. Blanco Freijeiro, Corpus de Mosaicos romanos de España. I, Mosaicos romanos de Mérida. Madrid 1978.
- Corpus Tunisie II, 1 M.A. Alexander/M. Ennaïfer, Corpus des mosaïques de Tunisie. II, Thuburbo Majus. 1, Région du forum. Tunis 1980.
- GAS Guides Archéologiques de la Suisse
- InvMos IA. Blanchet/G. Lafaye, Inventaire des mosaïques de la Gaule. Paris 1909.
- JbAB Jahresbericht der Archäologischen Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt
- JbAK Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst
- JbBHM Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums
- JberGPV Jahresbericht Gesellschaft Pro Vindonissa
- LIMC Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae
- MAAR Memoirs of the American Academy in Rome
- MosAntIt Antium M.L. Morricone Matini/V. Santa Maria Scrinari, Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Antium. Roma 1975.
- MosAntIt Roma Palatium M.L. Morricone Matini, Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Roma : Reg. X, Palatium. Roma 1967.
- MosAntIt Sardinia S. Angiolillo, Mosaici antichi in Italia. Sardinia. Roma 1981.
- MosAntIt Stabiae M.S. Pisapia, Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Stabiae. Roma 1989.
- MosAntIt Verona F. Rinaldi, Mosaici antichi in Italia. Regione Decima, Verona. Roma 2005.
- MRA Musée Romain, Avenches
- Neal/Cosh I D.S. Neal/S.R. Cosh, Roman mosaics of Britain. I, Northern Britain. London 2002.
- PPM IV G. Pugliese Carratelli (dir.) Pompei. Pitture e mosaici IV. Roma 1993.
- PPM VIII G. Pugliese Carratelli (dir.) Pompei. Pitture e mosaici VIII. Roma 1998.
- RA Revue Archéologique
- RAR Römerstadt Augusta Raurica
- Recueil Gaule I, 1 H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule. I, Province de Belgique. 1, Partie Ouest. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1957.
- Recueil Gaule I, 2 H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule. I, Province de Belgique. 2, Partie Est. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1960.
- Recueil Gaule I, 3 H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule. I, Province de Belgique. 3, Partie Sud. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1963.
- Recueil Gaule II, 1 H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule. II, Lyonnaise. 1, Lyon. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1967.
- Recueil Gaule II, 2 H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule. II, Lyonnaise. 2, Partie sud-est. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1975.
- Recueil Gaule II, 3 J.-P. Darmon/H. Lavagne, Recueil général des mosaïques de la Gaule. II, Lyonnaise. 3, Partie centrale. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia, Paris 1977.
- Recueil Gaule II, 4 M. Blanchard-Lemée, Recueil général des mosaïques de la Gaule. II, Lyonnaise. 4, Partie occidentale. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1991.
- Recueil Gaule II, 5 J.-P. Darmon, Recueil général des mosaïques de la Gaule. II, Lyonnaise. 5, Partie Nord-Ouest. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1994.
- Recueil Gaule III, 1 H. Lavagne, Recueil général des mosaïques de la Gaule. III, Narbonnaise. 1, Partie centrale. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1979.
- Recueil Gaule III, 2 J. Lancha, Recueil général des mosaïques de la Gaule. III, Narbonnaise. 2, Vienne. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1981.
- Recueil Gaule III, 3 H. Lavagne, Recueil général des mosaïques de la Gaule. III, Narbonnaise. 3, Partie sud-est. 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 2000.
- Recueil Gaule IV, 1 C. Balmelle, Recueil général des mosaïques de la Gaule. IV, Aquitaine. 1, Partie méridionale (Piémont pyrénéen). 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris 1980.
- Recueil Gaule IV, 2 C. Balmelle, Recueil général des mosaïques de la Gaule. IV, Aquitaine. 2, Partie méridionale (suite). 10<sup>e</sup> suppl. à Gallia. Paris, 1987.
- RHV Revue Historique Vaudoise
- RMA Römisches Museum, Augst
- SchaffBG Schaffhauser Beiträge zur Geschichte
- SMRA Site et Musée romains d'Avenches
- SPM V L. Flutsch/U. Niffeler/F. Rossi (éds.) SPM – La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age / Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter. V, Époque romaine / Römische Zeit. Bâle/Basel 2002.
- SPM VI R. Windler/R. Marti/U. Niffeler et al. (éds.) SPM – La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age / Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter. VI, Frühmittelalter / Haut Moyen-Âge / Alto Medioevo. Bâle/Basel 2005.
- ZAK Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte



- Adam, J.-P. (1984) La construction romaine : matériaux et techniques. Paris.
- Agustoni, C. (2001) Tesselles et déchets de taille à Morat-Combette (Suisse). In : D. Paunier/Ch. Schmidt (éds.) CMGR VIII, Lausanne 6–11 octobre 1997, actes 2, 480–489. CAR 85–86. Lausanne.
- Agustoni, C. (2005) La villa romana di Morbio Inferiore. Bollettino dell'Associazione Archeologica Ticinese 17, 26–31.
- Agustoni, C./Wolf, C. (2005) La mosaïque de la venatio à Vallon (Fribourg). Musée Romain de Vallon 1. Fribourg.
- Amandry, P. (1956) Bellérophon et la Chimère dans la mosaïque antique. Revue archéologique 48, 155–161.
- Aupert, P./Monturet, R. (2001) Saint-Bertrand-de-Comminges. II, Les thermes du Forum. Pessac.
- Bacher, R. (1994) Bern-Bümpliz-Mauritiuskirche 1991. Dokumente zum römischen Gutshof. AKBE 3B, 397–413.
- Balmelle, A./Neiss, R. (2003) Les maisons de l'élite à Durocortorum. Bulletin de la Société archéologique champenoise 96, 4, = Collection archéologie urbaine à Reims 5. Reims.
- Balmelle, C./Blanchard-Lémée, M./Christophe, J. et al. (1985) Le décor géométrique de la mosaïque romaine. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes. Paris.
- Balmelle, C./Blanchard-Lémée, M./Darmon, J.-P. et al. (1999) Nouveaux apports à la connaissance de la mosaïque gallo-romaine. In : M. Ennaïfer/A. Rebourg (éds.) CMGR VII, Tunis 3–7 octobre 1994, actes 2, 627–637. Tunis.
- Balmelle, C./Blanchard-Lémée, M./Darmon, J.-P. et al. (2002) Le décor géométrique de la mosaïque romaine II. Répertoire graphique et descriptif des décors centrés. Paris.
- Balmelle, C./Darmon, J.-P. (1986) L'artisan-mosaïste dans l'Antiquité tardive. Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age. Actes du colloque international, Rennes, 2–6 mai 1983, 235–253. Paris.
- Balty, J. Ch. (1991) Curia ordinis. Bruxelles.
- Barbet, G./Gandel, P. (1997) Chassez-les-Montbozon (Haute-Saône), un établissement rural gallo-romain. Paris.
- Barral I Altet, X. (1980) Les mosaïques de Saint-Pierre à Genève : un livre d'histoire. Tribune de Genève, 5 mars 1980, Tribune des Arts, II–III.
- Bassier, C./Darmon, J.-P./Tainturier, J.-L. (1981) La grande mosaïque de Migennes (Yonne). Gallia 39, 123–143.
- Baumgartner, R./Bär, M. (1992) Römerwege. Voies romaines. Via romane. Roman Roads. Bern.
- Becatti, G. (1961) Scavi di Ostia. IV, Mosaici e Pavimenti marmorei. Roma.
- Berger L. (2012) Führer durch Augusta Raurica. 7. Aufl., Basel.
- Berger, L./Joos, M. (1971) Das Augster Gladiatorenmosaik. Römerhaus und Museum Augst, Jahresbericht 1969–70, 5–107.
- Bezât, P.-A. (1983) Villa gallo-romaine de Marende-Chenau. Rapport. Intervention de sauvetage 1981. Monthey.
- Bezât, P.-A. (1990) La Villa antique de Marendeux-Chenau. Pages Montheyssannes 13, 22–34.
- Bezât, P.-A. (1998) Chronique d'un lointain passé. In : Ch. Boissard, Histoire de Monthey, 455–458. Monthey.
- Blanc, P. (2001) Le développement de l'urbanisme. Avenches capitale des Helvètes. as. 24, 2, 20–31.
- Blanchet, A. (1909) Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique. I, Gaule, 2, Lugdunaise, Belgique et Germanie. Paris.
- Blondel, L. (1933) Mosaïque antique découverte à Nyon. Genava 11, 74–76.
- Bögli, H. (1969) Topographie. Les quartiers à l'ouest du Flon fouillés jusqu'en 1963. In : H. Bögli/A. Laufer/C. Martin et al., Lousonna. Bibliothèque historique vaudoise 42, 11–91.
- Bögli, H. (1970/71) Insula 16 Est. Rapport sur les fouilles exécutées en 1965/1966. BPA 21, 19–39.
- Bögli, H. (1975) Rapport préliminaire sur les fouilles du Capitole. BPA 23, 40–43.
- Bögli, H. (1979) Exposé sur les activités du service archéologique d'Avenches. Aventicum 1979, 2, 6.
- Bögli, H. (1989) Aventicum. La ville romaine et le musée. GAS 19. Avenches.
- Bögli, H./Meylan, Ch. (1980) Les fouilles de la région « Derrière la Tour » (1704–1977). BPA 25, 5–52.
- Boislève, J./Breuil, J.-Y./Cayn, Ph. et al. (2011) Architecture et décor d'une domus dans le quartier sud-ouest de Nîmes durant le Haut-Empire. La fouille du parking Jean-Jaurès, îlot G. In : C. Balmelle/H. Eristov/F. Monnier (dir.) Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen Âge. Actes du colloque international, Université de Toulouse II – Le Mirail, 9–12 octobre 2008. Aquitania, suppl. 20, 49–66. Bordeaux.
- Bolliger Schreyer, S. (2005) Die römischen Mosaiken in Münsingen. Bern.
- Bolliger Schreyer, S. (2006) Römische Mosaiken. Wohnen und Baden in der Antike. Bern.
- Bollin, R./Maggetti, M. (1996) Petrographic and isotopic evidence in provenance studies of tesserae from the galloroman villa Vallon, Fribourg, Switzerland. In : The Proceedings of the 29<sup>th</sup> International Symposium on Archaeology, Archaeometry 94, 1994, 197–202. Ankara.
- Bonnard, P. (1988) La ville romaine de Nyon. Répertoire des fouilles et trouvailles. CAR 44, = Noviodunum 1. Lausanne.
- Bonnet, Ch. (1979) Genève. Informations archéologiques. AS 2, 4, 190.
- Bonnet, Ch. (1980a) Saint-Pierre de Genève. Récentes découvertes archéologiques. AS 3, 4, 174–190.
- Bonnet, Ch. (1982) Pavements de mosaïques, Saint-Pierre de Genève. Un monument, une exposition. Catalogue d'exposition, Musée Rath, 10 juin–10 octobre 1982, 27. Genève.
- Bonnet, Ch. (1986a) Genève aux premiers temps chrétiens, notamment 24–39. Genève.
- Bonnet, Ch. (1986b) Genève, le site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre. AS 9, 4, 161.
- Bonnet, Ch. (1989) Baptistères et groupes épiscopaux d'Aoste et de Genève : évolution architecturale et aménagements liturgiques. In : Actes du XI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21–28 septembre 1986. Studi di antichità cristiana 41, Collection de l'École française de Rome ; 123, 2, 1407–1426. Rome.
- Bonnet, Ch. (1991) Le groupe épiscopal de Genève. AS 14, 2, 221–228.
- Bonnet, Ch. (1993) Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976–1993). Cahiers d'archéologie genevoise 1. Genève.
- Bonnet, Ch./Santschi, C. (1986) Genève. In : N. Gauthier/J.-Ch. Picard (éds.) Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles. Topographie chrétienne des cités de la Gaule III, 37–48. Paris.
- Bonnet, F. (1980b) Les fouilles de l'insula 9 en 1978. BPA 25, 53–78.
- Bossert, M./Fuchs, M. (1989) De l'ancien sur le forum d'Avenches. BPA 31, 12–105.
- Bouet, A. (2001) Les collèges dans la ville antique. Revue archéologique 32, 227–278.

- *Braemer, F. (1983)* La décoration en matériaux nobles (marbres, porphyres ...) des édifices de la Gaule et des régions limitrophes durant le Haut-Empire et la basse Antiquité. In : *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, 81–91. Paris.
- *Bratschi, S./Corfu, P./Krauer, A.-P. (1982)* Le matériel archéologique recueilli dans la villa de Cuarnens. *Etudes de lettres* 1, 77–81.
- *Bridel, Ph. (1982)* Le nouveau plan archéologique de Nyon. *AS* 5, 3, 178–183.
- *Bruneau, Ph. (1972)* Les mosaïques. Exploration archéologique de Délos faite par l'École française d'Athènes, fasc. 29. Paris.
- *Brunetti, C./Henny, Ch. (2012)* Recherches sur l'area publica de la Colonia Julia Equestris. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud). *CAR* 136, = *Noviodunum* 5. Lausanne.
- *Bühlmann, J. (1983)* Von Riesen, rätselhaften Gräbern und Münzschätzen. *Helvetica Archeologica* 14, 55/56, 88–95.
- *Bujard, J./Morero, J.-D. (2002)* Colombier NE, de la villa au château – L'archéologie à la recherche d'une continuité. In : R. Windler/M. Fuchs (dir.) *De l'Antiquité tardive au Haut-Moyen-Âge (300–800) – Kontinuität und Neubeginn*. *Antiqua* 35, 49–57. Bâle.
- *Bujard, S. (2005)* La mosaïque aux divinités d'Orbe-Boscéaz (Suisse). In : H. Morlier (éd.) *CMGR IX*, Rome, 5–10 novembre 2001, actes 1, 227–234. Rome.
- *Bujard, S./Morier-Genoud, C./Fuchs, M. (1999)* Kallnach. La mosaïque de la fouille 1999. Rapport inédit, Pictoria. Lausanne.
- *Bürgi, J./Hoppe, R. (1985)* Schleithelm-luliomagus. Die römischen Thermen. *Antiqua* 13. Basel.
- *Burnell, S. (1998)* Die reformierte Kirche von Sissach BL. Liestal.
- *Canivet, P./Darmon, J.-P. (1990)* Dionysos et Ariane, deux nouveaux chefs-d'œuvre inédits en mosaïque, dont un signé, au Proche-Orient ancien (IIIe–IVe siècle apr. J. C.). *Monument Piot* 70, 2–28.
- *Cardani Vergani, R. (2002)* Mendrisio : villa di epoca romana. *Bollettino Storico della Svizzera Italiana* 105, 501–505.
- *Castella, D./de Pury-Gysel, A. (dir. ; 2010)* Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 2, Etude des éléments de construction, de décor et du mobilier. *CAR* 118, = *Aventicum* 17. Lausanne.
- *Chantriaux, E. (2006)* Tracés préparatoires sous les mosaïques de la domus du collège Lumière de Besançon. *Lettre de l'AFEMA* 2006, 6–7.
- *Châtelain, H. (1976)* La villa romaine de Com-mugny. *Helvetica Archeologica* 7, 26, 39–57.
- *Châtelain, H. (1979)* La villa romaine de Com-mugny. Rapport inédit.
- *Clavadetscher, U. (1993)* Übergang ins Frühmittel-alter. In : U. Jecklin (Hrsg.) *Churer Stadtgeschichte*. 1, Von den Anfängen bis zur Mitte des 17. Jahrhunderts, 186–218. Chur.
- *Closuit, L./Spagnoli, J. (1975)* Inventaire des travaux du forum Claudii Vallensium de 1874 à 1974. Martigny.
- *Clottu, O. (1995)* Histoire de Saint-Blaise. Saint-Blaise.
- *Clouzot, E. (1933)* La chasse au filet au temps des Romains. *RHV* 41, 1933, 225–237.
- *Colombo, M. (1982a)* La villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne et son cadre rural. Mémoire inédit de licence de l'Université de Lausanne.
- *Colombo, M. (1982b)* La villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne et son cadre rural. *Etudes de lettres* 1, 85–103.
- *Cramatte, C. (2005)* La villa gallo-romaine de Vicques, Les Chauffours. Etat des questions et directions de recherches. Mémoire inédit de licence de l'Université de Lausanne, mars 2005.
- *Dal Bianco, J.-P. (1989)* Avenches VD – Derrière la Tour. *Investigations en 1987–1988*, ASSPA 72, 267–271.
- *Dalbert, P. (1982)* Vom Rätischen Heidentum bis zur Reformation. *Bündner Kirchengeschichte*, Teil 1. Chur.
- *Daremberg, Ch./Saglio, E. (1892)* Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. 2, première partie (D–E). Paris.
- *Darmon, J.-P. (1990)* Mosaïques d'amphithéâtres en Occident. *Spectacula I, Gladiateurs et amphithéâtres*. Actes du colloque tenu à Toulouse et à Lattes, 26–29 mai 1987, 147–149. Lattes.
- *Darmon, J.-P. (1999)* Dionysos chez les Lingons, le pur classicisme de la mosaïque de Langres. In : N. Blanc/A. Buisson (éds.) *Imago Antiquitatis, Mélanges offerts à Robert Turcan*, 197–208. Paris.
- *Darmon, J.-P. (2006a)* Mosaïques antiques. In : C. Stoullig (dir.) *De Vesontio à Besançon*, 102–107. Neuchâtel.
- *Darmon, J.-P. (2006b)* La mosaïque de la « basilique » de Grand. In : J. M. Demarolle (dir.) *La mosaïque de Grand*. Actes de la table ronde de Grand, 29–31 octobre 2004, 89–118. Metz.
- *Daszewski, W.A. (1974)* La mosaïque du Labyrinth de Cormerod. *Germania* 52, 109–119.
- *Daszewski, W.A. (1977)* Néa Paphos II, la mosaïque de Thésée. Etude sur les mosaïques avec représentations du labyrinthe, de Thésée et du Minotaure. Varsovie.
- *Dedie, O. (1996)* De la villa romaine de la Combaz à St. Nicolas de Vers. Rolle.
- *Degen, R. (1980)* Fermes et villas romaines dans le canton de Neuchâtel. *Helvetica Archeologica* 11, 43/44, 152–165.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2002)* Les mosaïques de l'insula 10 à Avenches. *BPA* 44, 137–146.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2007)* Les mosaïques romaines en Suisse. Thèse de Doctorat non publiée de l'Université de Lausanne.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2009)* Les mosaïques. In : *Reymond* 2009, 47–50.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2010)* Du nouveau sur le travail des mosaïstes à Avenches. *BPA* 52, 143–154.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2011a)* Une mosaïque inédite à Avenches/Aventicum. *BPA* 53, 75–92.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2011b)* Les mosaïques romaines en Suisse. In : M. Şahin (éd.) *11<sup>th</sup> International Colloquium on Ancient Mosaics*, Bursa, Turkey, 16<sup>th</sup>–20<sup>th</sup> october 2009, 333–338. Istanbul.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2012a)* Les inscriptions sur mosaïque en Suisse : état de la question. In : M.E. Fuchs/R. Sylvestre/Ch. Schmidt Heidenreich (dir.) *Inscriptions mineures : Nouveautés et réflexions*. Actes du premier colloque Ductus, 19–20 juin 2008, Université de Lausanne, 379–383. Berne.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2012b)* Les mosaïques. In : *Horisberger* 2012, 106–117 et 206–207.
- *Delbarre-Bärtschi, S. (2012c)* Les mosaïques du forum d'Aventicum (Avenches, Suisse). In : J. Boislève/K. Jardel/G. Tendron (dir.) *Décor des édifices publics et religieux en Gaule durant l'Antiquité, Ier–IVe siècle, peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*. Actes du colloque de Caen, 7–8 avril 2011, 63–76. Caen.
- *Delbarre-Bärtschi, S./Bossert, M. (2006)* Une nouvelle salle de réunion aux portes du forum d'Aventicum. Mosaïque à décor géométrique et banquettes à décor de lions. *BPA* 48, 9–47.
- *Delbarre-Bärtschi, S./Fuchs, M. (2005)* La mosaïque de Köniz près de Berne. *Lettre de l'AFEMA* 2005, 4–6.
- *Delbarre-Bärtschi, S./Fuchs, M. (2006)* Pavement tardif près du théâtre d'Augst. *Lettre de l'AFEMA* 2006, 2–5.
- *Delbarre-Bärtschi, S./Fuchs, M. (2007)* La mosaïque dite d'Artémis de Nyon : une nouvelle interprétation. *Lettre de l'AFEMA* 2007, 2–5.

- Delbarre-Bärtschi, S./Fuchs, M. (2011) Architecture d'intérieur en Suisse romaine. In : C. Balmelle/H. Eristov/F. Monnier (dir.) Décor et espace architectural en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Actes du colloque international, Université de Toulouse II – Le Mirail, 9–12 octobre 2008. Aquitania, suppl. 20, 185–198. Bordeaux.
- Delbarre-Bärtschi, S./Fuchs, M.E./Paratte, C.-A. (2008a) Achilles on Skyros : Crossing over Architecture, Mosaic and Wall Painting. In : M. Şahin (éd.) The Mosaic Bridge from Past to Present. Proceedings of the IV<sup>th</sup> International Mosaic Corpus of Turkey, Gaziantep, 6<sup>th</sup>–10<sup>th</sup> June 2007, 135–142. Bursa.
- Delbarre-Bärtschi, S./Fuchs, M.E./Weidmann, D. (2008b) Mosaïque et peintures de la villa de Pully. Lettre de l'AFEMA 2008, 2–6.
- Delbarre-Bärtschi, S./Krieg, M. (2011) Première mosaïque d'époque tardive à Aventicum. BPA 53, 176–178.
- Delbarre-Bärtschi, S./Rebetez, S. (2010) Les mosaïques. In : D. Castella/A. de Pury-Gysel (dir.) Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 2, Etude des éléments de construction, de décor et du mobilier. CAR 118, = Aventicum 17, 87–120. Lausanne.
- Delbarre-Bärtschi, S./Rebetez, S. (2012) La mosaïque dite « d'Artémis ». In : Brunetti/Henny 2012, 87–116.
- Demarez, J.-D. (2001) Répertoire archéologique du canton du Jura du I<sup>er</sup> siècle avant J. C. au VI<sup>e</sup> siècle après J. C. CAJ 12. Porrentruy.
- Deonna, W. (1935) Quelques monuments antiques. Genava 13, 202–229 (mosaïque spécialement : 212–223).
- Deschler-Erb, E. (2001) Die Göttin aus dem Acker. as. 24, 4, 16–23.
- Donderer, M. (1986) Die Chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine. Berlin.
- Doppler, H.W. (1976) Der römische Vicus Aquae Helveticae Baden. AFS 8. Baden.
- Drack, W. (1969) Der römische Gutshof bei Seeb. AFS 1. Zürich/Bülach.
- Drack, W. (1990) Der römische Gutshof bei Seeb, Gemeinde Winkel. Ausgrabungen 1958–1969. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 8. Zürich.
- Drack, W. (1992) Das Herrenhaus des römischen Gutshofes Kloten-Aalbühl. Schriften des Vorarlberger Landesmuseums, Reihe A, 5, 151–164. Bregenz.
- Dubois, Y. (1991) La *venatio* d'amphithéâtre : iconographie d'un décor de villa à Yvonand-Mordagne, Suisse. Revue archéologique 1, 35–64.
- Dubois, Y. (1999) Le pavé à la mosaïque, grandeur et décrépitude. Chronozones 5, 76–85.
- Dubois, Y./Paratte, C.-A. (2001) La *pars urbana* de la villa gallo-romaine d'Yvonand VD-Mordagne. Rapport intermédiaire. ASSPA 84, 43–57.
- Dubuis, F.-O./Ruppen, W. (1981) L'église Saint-Théodule. Sedunum Nostrum 30, 2–15.
- Dugué, C. (2006) Les décors en opus sectile de la Gaule romaine. Lettre de l'AFEMA 2006. 7–8.
- Dumasy, F. (2011) Décor de la scène et lieux du décor dans les édifices de Gaule romaine. In : C. Balmelle/H. Eristov/F. Monnier (dir.) Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Actes du colloque international, Université de Toulouse II – Le Mirail, 9–12 octobre 2008. Aquitania, suppl. 20, 49–66. Bordeaux.
- Dunant, Ch./Sauter, M.R. (1965) La villa romaine de Cara (Presinge, Genève) et sa mosaïque. Genava 13, 19–47.
- Dunbabin, K.M.D. (1978) The Mosaics of Toman North Africa. Study in iconography and Patronage. Oxford.
- Dunbabin, K.M.D. (1999) Mosaics of the greek and roman World. Cambridge.
- Ebnöther, Ch. (1995) Der römische Gutshof in Dietikon. Monographien der Kantonarchäologie Zürich 25. Zürich.
- Egloff, M. (1980) Art et artisanat gallo-romains en pays neuchâtelois. Helvetia Archeologica 11, 43/44, 166–177.
- Egloff, M. (1982) Musée cantonal d'archéologie, Ville de Neuchâtel, Bibliothèques et Musées, rapport annuel 1982, 101–113.
- Egloff, M. (1989) Des premiers chasseurs au christianisme. In : M. Egloff/D. Quadroni/R. Scheurer et al., Histoire du Pays de Neuchâtel. 1, De la Préhistoire au Moyen Age, 12–160. Hauterive.
- Egloff, M. (1993) Musée cantonal d'archéologie, Ville de Neuchâtel, Bibliothèques et Musées, rapport annuel 1992, 151–157.
- Etter, P. (1987) Von Sidrona nach Sitrundorf und die Herren von Singenberg. Sitterdorf.
- Evard, M. (1998) Chézard-Saint-Martin. Chronique d'une communauté villageoise. Chézard-Saint-Martin.
- Fabre, G./Paillet, J.-L. (2009) Saint-Bertrand-de-Comminges. IV, Le macellum. Pessac.
- Felka, H./Loi Zedda, F. (1982) La villa gallo-romaine de Cuarnens. Etudes de lettres 1, 49–75.
- Fellmann, R. (1992) La Suisse gallo-romaine. Lausanne.
- Fluri, P./Jäggi, K./Rohrer, E. et al. (1990) Bellach. Bellach.
- Flutsch, L. (1988) Rapport préliminaire sur la campagne de fouille d'Orbe-Boscéaz VD 1986. ASSPA 71, 195–203.
- Flutsch, L. (1989) Campagne de fouilles à Orbe VD-Boscéaz 1988. Bilan provisoire. ASSPA 72, 281–285.
- Flutsch, L./May Castella, C./Paratte, C.-A. (1997) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques. GAS 5. Orbe.
- Foucher, L. (1979) L'enlèvement de Ganymède figuré sur les mosaïques. Antiquités africaines 14, 155–168.
- Foy, D. (2007) Produits semi-finis colorés pour mosaïstes, orfèvres et verriers. Antiquité tardive et Moyen Age, Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre 2007, 43–52.
- Frei-Stolba, R./Bielman, A. (1996) Les inscriptions. Documents du Musée romain d'Avenches 1. Lausanne.
- Fuchs, M. (1994) La mosaïque de Marcién, Flavius d'Avenches. In : P. Johnson/R. Ling/D.J. Smith (eds.) CMGR V, Bath, 5–12 septembre 1987. Journal of Roman Archaeology, suppl. series n° 9, 123–134. Ann Arbor.
- Fuchs, M. (2000) Vallon. Musée et mosaïques romaines. GAS 30. Fribourg.
- Fuchs, M. (2001) La mosaïque dite de Bacchus et Ariane à Vallon. In : D. Paunier/Ch. Schmidt (éds.) CMGR VIII, Lausanne, 6–11 octobre 1997, actes 2. CAR 85–86, 190–204. Lausanne.
- Fuchs, M. (2003) La maison d'Amour et des Saisons. Construction et décor d'un quartier d'Avenches. L'insula 10 Est et la peinture murale d'époque sévérienne. Thèse de doctorat non publiée de l'Université de Lausanne.
- Fuchs, M. (2004) Deux plaquettes en plomb à l'effigie de Diane. Helvetia Archeologica 35, 138–139, 75–91.
- Fuchs, M. (2006) Boxe à Massongex entre 30 et 40 de notre ère. In : S. Cirafici (éd.) « Y'en a point comme nous ! » Nos ancêtres les Celtes... et les Romains ! Catalogue d'exposition du Musée historique du Chablais, 47–50. Bex.

- Fuchs, M. (2010) L'Océan de Münsingen BE : une mosaïque entre l'air et l'eau. AAS 93, 123–136.
- Fuchs, M. (2012) Flash sur les croisettes de Kallnach. Une mosaïque sur tapis d'argile. ArchBE 2012, 143–157.
- Fuchs, M./Bujard, S./Broillet-Ramjoué, E. (2004) Villa romana : Wandmalereien. In : P.J. Suter, Meikirch. Villa romana, Gräber und Kirche, 85–150. Bern.
- Fuchs, M./Ramjoué, E. (1994) Commugny. Splendeurs murales d'une villa romaine. Nyon.
- Furrer, A. (1972) Die römische Villa in Gretzenbach. Rapport dactylographié non publié.
- García-Gelabert Pérez, M.P. (1999) Estudio de la representación de retratos en mosaicos romanos del Norte de Africa y de Hispania. In : M. Ennaïfer/A. Rebourg (éds.) CMGR VII, Tunis, 3–7 octobre 1994, actes 2, 585–596. Tunis.
- Gardiol, J.-B. (1990) La villa gallo-romaine de Vallon FR : suite des recherches. ASSPA 73, 155–159.
- Gerster, A. (1983) La villa gallo-romaine de Vicques/Delémont/Jura. Porrentruy.
- Goffaux, B. (2010) Scholae et espaces civiques à Avenches. BPA 52, 7–26.
- Gonzenbach, V. von (1961) Die römischen Mosaiken der Schweiz. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 13. Basel.
- Gonzenbach, V. von (1974) Les mosaïques romaines d'Orbe. GAS 5. Orbe.
- Grangier, L. (1882) Catalogue Musée cantonal Fribourg. Antiquités : 69–76. Fribourg.
- Gros, P. (2001) L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> s. av. J. C. à la fin du Haut-Empire. I, Les monuments publics. Paris.
- Guidobaldi, F./Guidobaldi, A.G. (1983) Pavimenti marmorei di Roma dal IV al IX secolo. Roma.
- Guilhot, J.-O./Goy, C. (1992) 20000 m<sup>3</sup> d'histoire : les fouilles du parking de la Mairie de Besançon. Besançon.
- Gundel, H.G. (1992) Zodiakos. Tierkreisbilder im Altertum. Mainz.
- Gury, F. (1994) Principes de composition de l'image zodiacale. Latomus 53, 3, 528–542.
- Haldimann, M.-A. (1998) Massongex/Tarnaïae. In : Ph. Curdy (éd.) Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine. Catalogue de l'exposition Musée cantonal d'archéologie, Sion, du 28 novembre 1998 au 29 août 1999, 157–161. Sion.
- Haldimann, M.-A./Curdy, Ph./Gillioz, P.-A. et al. (1991) Aux origines de Massongex VS Tarnaïae, de la Tène finale à l'époque augustéenne. ASSPA 74, 129–182.
- Harb, P. (2006) Oberbuchsiten/Bachmatt – vom römischen Gutshof zum mittelalterlichen Dorf. ADSO 11, 9–33.
- Hartmann, M. (1975) Der römische Gutshof von Zofingen. AFS 6. Zofingen.
- Hartmann, M. (1979) Ausgrabung Unterwindisch 1978. JberGPV 1979, 5–53.
- Heidet, S. (2003) *Opus musivum* à coquillages en Bourgogne. In : C. Allag (réd.) Peinture antique en Bourgogne. Actes du XVI<sup>e</sup> séminaire de l'Association française pour la peinture murale antique, Auxerre, 24–25 octobre 1997. Revue Archéologique de l'Est, suppl. 21, 75–83. Dijon.
- Henny, Ch. (1992) La villa romaine de Commugny. Mémoire de licence inédit, Université de Lausanne.
- Herzog, A. (1981) Einst badeten die Römer in Gretzenbach. dr Gretzebacher 5, Februar 1981.
- Heuberger, S. (1914) Bei Schatzmann, Giesser, in Unterwindisch. ASA 16, 178.
- Hochuli-Gysel, A./Blanc, P./Castella, D. et al. (2001) Avenches capitale des Helvètes. as. 24, 2.
- Hoffmann, P./Hupe, J./Goethert, K. (1999) Katalog der römischen Mosaiken aus Trier und dem Umland. Trier.
- Hofmann, P. (1989) La villa gallo-romaine de Colombier. Etat de la question. Mémoire de licence non publié, Université de Neuchâtel.
- Hofmann Rognon, P. (2005) Le Landeron-Les Carougets. Vestiges protohistoriques, villa romaine, tombes et habitat médiévaux. Archéologie neuchâteloise 32. Neuchâtel.
- Horisberger, B. (2004) Der Gutshof in Buchs und die römische Besiedlung im Furtal. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 37. Zürich/Elgg.
- Horisberger, B. (2012) Oberweningen und Schleinikon. Zwei römische Gutshöfe im zürcherischen Wehntal. Zürcher Archäologie 30. Zürich/Egg.
- Hufschmid, M. (1983–1985) Der römische Gutshof von Oberweningen. 23. Jahrbuch des Zürcher Unterländer Museumsvereins 1983–1985, 7–32.
- Hufschmid, Th. (2006) Ein opus signinum-Boden mit Ziegelmosaikeneinlagen auf dem Gelände des römischen Theaters von Augst. JbAK 27, 155–179.
- Hufschmid, Th./Horisberger-Matter, I. (2004) Das römische Theater von Augst. Sanierungs- und Forschungsarbeiten 2003. JbAK 25, 215–240.
- Icard-Gianolio, N. (1997) Triton. In : LIMC VIII, 69–85, pl. 42–60. Zürich/München.
- Icard-Gianolio, N./Szabados, A. V. (1994) Néréides. In : LIMC VI, 785–824. Zürich/München.
- Jacob, F./Hochuli-Gysel, A. (2001) Die römische Orgel aus Avenches/Aventicum. as. 24, 1, 31–38.
- Jaquet, N. (1978) Die Römer in Riehen. Riehen.
- Jesnick, I.J. (1997) The Image of Orpheus in Roman Mosaic. BAR International Series 671. Oxford.
- Jomini, F. (1894) Fouilles particulières, 1891–1892 et 1892–1893. BPA 5, 32–36.
- Joos, M. (1985) Die römischen Mosaiken von Munzach. AS 8, 2, 86–92.
- Joseph, J./Simon, B. (1998) La Châtellenie de Sainte-Croix. Sainte-Croix.
- Kaempf-Dimitriadou, S. (1981) Amphitrite In : LIMC I, 724–735, pl. 576–592. Zürich/München.
- Kaenel, G. (1977) Lousonna. La promenade archéologique de Vidy. GAS 9. Bâle/Lausanne.
- Kaenel, H.-M. von/Pfanner, M. (1980) Tschugg – Römischer Gutshof, Grabung 1977. Bern.
- Kahil, L. (1984) Artémis. In : LIMC II, 618–753, pl. 442–563. Zürich/München.
- Kapossy, B. (1966) Römische Wandmalereien aus Münsingen und Hölstein. Bern.
- Kiss, A. (1973) Roman mosaics in Hungary. Budapest.
- Kossatz-Deissmann, A. (1981) Achilles. In : LIMC I/1, 37–200. Zürich/München.
- Lancha, J. (1977) Mosaïques géométriques : les ateliers de Vienne (Isère). Rome.
- Lancha, J. (1983) Florilège viennois. In : Mosaïque. Recueil d'hommages à H. Stern, 245–251. Paris.
- Lancha, J. (1997) Mosaïque et culture dans l'occident romain, I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. Rome.
- Laur-Belart, R. (1991) Führer durch Augusta Raurica, 5. Aufl. Basel.
- Lavagne, H. (1979) Au dossier des mosaïques héracléennes : la mosaïque de Saint-Paul-lès-Romans. RA 2, 269–290.
- Lavagne, H. (1981) Compléments à l'étude des mosaïques de Mariana (Corse). Cahiers Corsica 97, 1–17. Bastia.
- Lavagne, H. (1987) La mosaïque. Que sais-je ?, n° 2361. Paris.



- *Lavagne, H. (1988)* Un emblème de « romanitas » : le motif des tours et remparts en mosaïque. In : Le monde des images en Gaule et dans les provinces voisines. Actes du colloque, Sèvres, 16–17 mai 1987, 135–147. Paris.
- *Lavagne, H. (1990)* Courses de chars représentées sur les mosaïques. In : Ch. Landes (dir.) Cirques et courses de chars, Rome-Byzance. Catalogue d'exposition, Lattes, juin à octobre 1990, 109–112. Lattes.
- *Lavagne, H. (1994)* Le pavement de la rue des Magnans à Aix-en-Provence et la naissance des trames à décor multiple dans la mosaïque gallo-romaine. Gallia 51, 202–215.
- *Le Bot-Helly, M. (1994)* La maison d'Amour et Pan à Sainte-Colombe-lès-Vienne. In : J. P. Darmon/A. Rebourg (éds.) CMGR IV, Trèves, du 8 au 14 août 1984, actes. Bulletin de l'Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique, Suppl., 331–375. Paris.
- *Letta, C. (1988)* Sol. In : LIMC IV, 592–625, pl. 366–385. Zürich/München.
- *Luginbühl, Th. (1999)* Les nautes du Léman. In : C. Bertola/Ch. Goumand/J. F. Rubin (éds.) Découvrir le Léman, 100 ans après François-Alphonse Forel. Actes du colloque pluridisciplinaire, Nyon, du 16 au 18 septembre 1998, 573–587. Nyon.
- *Luginbühl, Th./Monnier, J./Dubois, Y. et al. (2001)* Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Catalogue de l'exposition du 6 octobre au 30 décembre 2001. Lausanne.
- *Macchi, F. (1989)* Riva San Vitale. Riva San Vitale.
- *Maier, F. (1984)* Kleiner Fundbericht über die Ausgrabung einer römischen Villa in Möhlin, Nieder-Riburg, AG. Vom Jura zum Schwarzwald 53, 31f.
- *Malek, A.A. (2011)* Nouvelles découvertes à Lambèse, (Tazoult, Algérie). In : A. M. Guimier-Sorbets (dir.) Mosaïque antique, les dernières découvertes. Dossiers d'Archéologie n° 346, 26–31.
- *Manderscheid, H. (1988)* Bibliographie zur römischen Badewesen unter besonderer Berücksichtigung der öffentlichen Thermen. Berlin/München.
- *Marly (1984)* Service archéologique cantonal (éd.) La villa romaine des Râpettes : premiers résultats. Marly Information 1, 14.
- *Marti, R. (1998)* Ein verlorenes Epitaph des 7. Jahrhunderts ? Zur Interpretation eines frühmittelalterlichen Mosaikfragments aus der Pfarrkirche St. Jakob in Sissach BL. In : Römerstadt Augusta Raurica (Hrsg.) Mille fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 295–301. Augst.
- *Marti, R. (2000)* Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen für frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.–10. Jahrhundert). Archäologie und Museum 41A.B. Liestal.
- *Martin Pruvot, Ch. (2001)* Les thermes publics. as. 24, 2, 20–31.
- *Martin Pruvot, Ch./Bossert, M./Bridel, Ph. et al. (2006)* L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle. CAR 103, = Aventicum 14. Lausanne.
- *Martin, L. (1897)* Fouilles des particuliers 1894–1897. BPA 7, 31–34.
- *Matter, G. (2009)* Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte. CAR 114, = Aventicum 15. Lausanne.
- *Matter, G./Frey-Kupper, S./Hochuli-Gysel, A. et al. (1999)* Die Sondierungen am römischen Theater, En Selley, Avenches 1998/1999. BPA 41, 147–198.
- *May Castella, C. (dir. ; 2013)* La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales. Fouilles 1971–1976 et 2002–2004. CAR 146. Lausanne.
- *May, R. (1986)* Saint-Bertrand-de-Comminges, le point sur les connaissances. Toulouse.
- *Menoud, S. (1984)* Kerzers-Kirche 1983–1984. Rapport de fouilles, 1984. Rapport dactylographié non publié.
- *Merkelbach, R. (1988)* Die Hirten des Dionysos. Die Dionysos-Mysterien der römischen Kaiserzeit und der bukolische Roman des Longus. Stuttgart.
- *Metzler, J./Zimmer, J./Bakker, L. (1981)* Ausgrabungen in Echternach. Luxembourg.
- *Meylan Krause, M.-F. (2004)* Aventicum, Ville en vues. Documents du Musée romain d'Avenches 10. Avenches.
- *Meystre, C. (1990)* La maison I de l'insula 10 Est à Avenches. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne.
- *Morand, I. (1994)* Idéologie, culture et spiritualité chez les propriétaires ruraux de l'Hispanie romaine. Publications du Centre Pierre Paris 27. Paris.
- *Morel, J. (1988a)* Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum. Les fouilles « St-Martin » et « Mur des Sarrazins » de 1986. BPA 30, 7–96.
- *Morel, J. (1988b)* Montreux-Baugy VD : la villa romaine, fouilles 1987. ASSPA 71, 204–208.
- *Morel, J. (2001a)* L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique. BPA 43, 9–66.
- *Morel, J. (2001b)* L'habitat. In : A. Hochuli-Gysel/P. Blanc/D. Castella et al., Avenches, capitale des Helvètes. as. 24, 2, 40–49.
- *Morel, J. (2010)* Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 1, Bilan de trois siècles de recherches – chronologie, évolution architecturale, synthèse. CAR 117, = Aventicum 16. Lausanne.
- *Morier-Genoud, C. (2006)* Les placages de marbre. In : Ch. Martin Pruvot/M. Bossert/Ph. Bridel et al., L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle. CAR 103, = Aventicum 14, 206–226. Lausanne.
- *Müller, E. (1977)* Archäologische Entdeckungen im Kanton Solothurn. Helvetia Archeologica 8, 31, 82–92.
- *Nelis-Clément, J./Hochuli-Gysel, A. (2001)* Une mosaïque d'Aventicum avec date consulaire de 209 apr. J.-C. : transmission et interprétation. BPA 43, 245–258.
- *Oswald, L. von (1969–1970)* Friedhof Windisch, Grabung 1969 ; Friedhof Windisch, Grabung 1970. JberGPV 1969–1970, 56–76.
- *Ovadiha, A. (1980)* Geometric and floral patterns in ancient mosaics. Rome.
- *Paccolat, O./Brunetti, C./Haldimann, M.-A. et al. (2001)* Les thermes romains de Massongex revisités. Fouilles archéologiques, automne 1998, rapport préliminaire. Sion.
- *Paoletti, O. (1988)* Gorgones romanae. In : LIMC IV, 345–362, pl. 195–207. Zürich/München.
- *Paratte, C.-A. (1994)* Rapport préliminaire sur la campagne de fouille d'Orbe VD-Boscéaz 1993. ASSPA 77, 148–152.
- *Paratte, C.-A. (1999)* La mosaïque d'Achille à Scyros. In : D. Paunier/Ch. Martin Pruvot/J. Bernal et al., La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport inédit sur les campagnes de fouille 1993–1994–1995 de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, 116–148. Lausanne.
- *Paratte, C.-A. (2005)* Les mosaïques de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz (canton de Vaud, Suisse). In : H. Morlier (éd.) CMGR IX, Rome, 5–10 novembre 2001, actes. Collection de l'École française de Rome 352, 209–225. Rome.
- *Paratte, C.-A./Dubois, Y. (1994)* La villa gallo-romaine d'Yvonand VD-Mordagne. Rapport préliminaire. ASSPA 77, 143–147.
- *Parlasca, K. (1959)* Die römischen Mosaiken in Deutschland. Berlin.
- *Parrish, D. (1984)* Season Mosaics of Roman North Africa. Rome.

- Parrish, D. (1994) Imagery of the gods of the week in roman mosaics. *Antiquité tardive* 2, 193–204.
- Paunier, D. (1992) Les villes romaines en Suisse au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. In : H. J. Schnalles/H. von Hesberg/P. Zanker, *Die römische Stadt im 2. Jahrhundert*. Akten des Kolloquiums Xanten, 2.–4. Mai 1990. *Xantener Berichte* 2, 33–61. Köln.
- Paunier, D. (1995) L'agglomération antique de Lausanne-Vidy. In : *Les villes de la région lémanique de l'Antiquité à nos jours*. Rencontres régionales d'Histoire et d'Archéologie, Gex, 15–16 octobre 1993, 13–20. Gex.
- Paunier, D. (1996) L'état des questions en Suisse. In : Ph. Borgard (éd.) *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines*. Actes du colloque, Avignon, 11–13 novembre 1994, 99–115. Avignon.
- Paunier, D./Abetel, E./Andres-Colombo, M. et al. (1987) Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. CAR 40, = Lousonna 6. Lausanne.
- Paunier, D./Bernal, J./Berti, S. et al. (1991) La villa gallo-romaine de Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouilles 1988/1989. Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de Lausanne. Lausanne.
- Paunier, D./Bernal, J./Martin Pruvot, Ch. et al. (2000) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouille 1996–1997. Le mithraeum. Le château d'eau. Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Paunier, D./Bernal, J./Paratte, C.-A. et al. (1992) La villa gallo-romaine de Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouille et de prospection 1990. Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Paunier, D./Bernal, J./Paratte, C.-A. et al. (1997) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouille 1991–1992. Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Paunier, D./Berti, S./Duvauchelle, A. et al. (1989) Orbe-Boscéaz 1987. Rapport de fouille. Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Paunier, D./Martin Pruvot, Ch./Bernal, J. et al. (1999) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouille 1993–1994–1995. Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Paunier, D./Monnier, J./Bernal, J. et al. (2002) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. L'aile sud de la pars urbana : l'ensemble thermal et le bâtiment B 7. Rapport sur les campagnes de 1998 à 2001. Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Péllichet, E. (1940) La mosaïque d'Artémis. ZAK 1940, 196–209.
- Peter, C. (1994) La villa gallo-romaine de Prairie-Dessous à Buix (JU, Suisse), sondages et fouilles 1993. Porrentruy.
- Peter, C. (1995) La villa gallo-romaine de Buix dans la vallée de l'Allaine (JU). AS 18, 1, 25–32.
- Plan, J. (1990) Le décor de stuc des baptistères de Genève. *Genava* 38, 23–28.
- Rapin, C. (1982) Villas romaines des environs de Lausanne. *Etudes de lettres* 1, 29–47.
- Rebetez, S. (1989) Avenches, Insula 23. La mosaïque jaune. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne.
- Rebetez, S. (1990a) Nouvelles tesselles avenchoises. ASSPA 73, 149–154.
- Rebetez, S. (1990b) Avenches, Insula 13. La mosaïque Schwertfeger/Bardet. Rapport préliminaire inédit déposé dans les archives du Musée romain d'Avenches. Avenches.
- Rebetez, S. (1992a) Les deux mosaïques figurées et le laraire de Vallon (Fribourg, Suisse). *Antike Welt* 23, 1, 3–29.
- Rebetez, S. (1992b) Rendons à César ou ... une mosaïque perdue d'Avenches. *Aventicum* 1992, 3, 2–15.
- Rebetez, S. (1995a) Les peintres et graveurs du Roi à Avenches et en Suisse romande. In : F. E. König/S. Rebetez (éds.) *Arculiana. Ioanni Boegli anno sexagesimo quinto feliciter peracto amici discipuli collegae socii dona dederunt*, 249–264. Avenches.
- Rebetez, S. (1995b) Les mosaïques des thermes. L'area sacra du forum de Nyon et ses abords. Fouilles 1988–1990. CAR 66, 147–158. Lausanne.
- Rebetez, S. (1997) Mosaïques. Documents du Musée romain d'Avenches 2. Avenches.
- Rebetez, S. (1998) Les mosaïques. In : F. Rossi (dir.) 1998, 20 et 33.
- Reymond, S. (dir. ; 2009) La villa romaine du Buy et sa forge. CAR 115. Lausanne.
- Reymond, S./Broillet-Ramjoué, E. (2001) La villa romaine de Pully et ses peintures murales. GAS 32. Pully.
- Ribaux, Ph./De Boe, G. (1984) La villa romaine de Colombier. Fouilles récentes et nouvelle évaluation. AS 7, 2, 79–87.
- Riehen (1972) Gemeinderat Riehen (Hrsg.) Riehen. Geschichte eines Dorfes zur Feier der 450 jährigen Zugehörigkeit Riehens zu Basel 1522–1972, 35–48. Riehen.
- Rossi, F. (1991) Nyon VD : des thermes au nord du forum. Premiers résultats. ASSPA 74, 221–224.
- Rossi, F. (1995a) L'area sacra du forum de Nyon et ses abords. Fouilles 1988–1990. CAR 66. Lausanne.
- Rossi, F. (1995b) Nouvelles données concernant l'urbanisme de la Colonia. In : *Les villes de la région lémanique de l'Antiquité à nos jours*. Rencontres régionales d'Histoire et d'Archéologie, Gex, 15–16 octobre 1993, 5–12. Gex.
- Rossi, F. (dir. ; 1998) Nyon, colonie romaine. Dossiers d'archéologie 232, avril 1998.
- Rouquette, J. M./Sintes, C. (1989) Arles antique. Guides archéologiques de la France 17. Paris.
- Rutti, M. (1988) La mosaïque en pays neuchâtelois. Nouvelle revue neuchâteloise 19.
- Rychener, J. (1999) Der römische Gutshof von Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31. Zürich/Elgg.
- Saby, F. (2001) La mosaïque de la venatio de Vallon et son système d'évacuation d'eau. In : D. Paunier/Ch. Schmidt (éds.) CMGR VII, Lausanne, 6–11 octobre 1997, actes 1. CAR 85–86, 328–337. Lausanne.
- Saget, L. (2010) Entre Jura et Léman : Dynamiques d'occupation du District de Nyon, du Paléolithique à la fin du Royaume burgonde. Mémoire de licence inédit, Université de Lausanne.
- Salies, G. (1974) Untersuchungen zu den geometrischen Gliederungsschemata römischer Mosaiken. *Bonner Jahrbücher* 174, 1–178.
- Schatzmann, R./Martin-Kilcher, St. (éd. ; 2011) L'Empire romain en mutation. Répercussion sur les villes dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque international, Berne-Augst, 3–5 décembre 2009. Montagnac.
- Schifferdecker, F. (1988) Anciennes collections archéologiques jurassiennes méconnues. *Jurassica* 2, 42–45.
- Schifferdecker, F. (1993) La villa gallo-romaine de Buix. *Jurassica* 7, 39–41.
- Schindler, R. (sans date) La mosaïque romaine de Nennig. Guide. Stiftung Saarländischer Kulturbesitz. Saarbrücken.
- Schmid, D. (1993) Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst. *Forschungen in Augst* 17. Augst.

- Schmid, D. (2008) Schlagfertig : Mosaikherstellung in Augusta Raurica. In : H. Amrein/E. Deschler-Erb/S. Deschler-Erb (Hrsg.) *Handwerk und Gesellschaft in den römischen Provinzen*. Internationaler Kongress CRAFTS, Zürich, 1.–3. März 2007. ZAK 65, 150–158.
- Schwarz, G.Th. (1958) Les fouilles de 1957/8 « en Pré Vert ». Rapport inédit.
- Schwarz, G.Th. (1961) Les fouilles topographiques de 1959/1960. BPA 18, 40–69.
- Secretan, E. (1910) Fouilles en Prilaz (hivers 1907 à 1909). BPA 10, 28–33.
- Sennhauser, H.-R. (1974) L'église primitive et le Haut Moyen-Age en Suisse. *Archéologia* 66, 18–33.
- Sichtermann, H. (1988) Ganymedes. In : LIMC IV, 154–169, pl. 75–96. Zürich/München.
- Simon, E. (1997) Ventii. In : LIMC VIII, 186–192, pl. 128–131. Zürich/München.
- Simon, E./Bauchhens, G. (1984) Diana. In : LIMC II, 792–855, pl. 587–628. Zürich/München.
- Simon, E./Bauchhens, G. (1994) Neptunus. In : LIMC VII, 483–500, pl. 379–393. Zürich/München.
- Spühler, A./Delbarre-Bärtschi, S./Duvauchelle, A. (2012) Cerfs, cygnes et monstres marins. Un décor figuré à fond blanc de l'insula 12a à Avenches. BPA 54, 119–226.
- Stern, H. (1962) Les mosaïques romaines de la Suisse. *Journal des Savants* 1962, 173–185.
- Stern, H. (1981) Les calendriers romains illustrés. In : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* II, 12, 2, 430–475. Berlin/New York.
- Sulzer, W./Claussen, H. (1978) Sankt Stephan in Chur : frühchristliche Grabkammer und Friedhofskirche. Zürich.
- Suter, P.J. (1990) Das neuentdeckte Gebäude der römischen Siedlungsstelle Münsingen-Kirche/Rossboden. *AKBE* 1, 133–139.
- Suter, P.J./Bacher, R./Koenig, F.E. (1992a) Herzogenbuchsee-Kirche/Finstergasse 1990. Grabungsergebnisse und Dokumente zur römischen Villa. *AKBE* 2B, 259–275.
- Suter, P.J./Bacher, R./Koenig, F.E. (1992b) Leuzigen-Kiesgrube/Thürner. Dokumente zur römischen Villa. *AKBE* 2B, 277–293.
- Suter, P.J./Koenig, F.E. (1990a) Das hangseitige Ökonomiegebäude des römischen Gutshofes Tschugg-Steischer. *AKBE* 1, 157–164.
- Suter, P.J./Koenig, F.E. (1990b) Wasserleitungen und Gebäudemauern des römischen Gutshof. *AKBE* 1, 149–156.
- Suter, P.J./Koenig, F.E. (1990c) Kleines Ökonomiegebäude des römischen Gutshofes Oberwichtach-Lerchenberg. *AKBE* 1, 141–148.
- Tinh, T.T. (1994) Ouranos. In : LIMC VII, 132–136. Zürich/München.
- Trumm, J. (2002) Die römerzeitliche Besiedlung am östlichen Hochrhein. Stuttgart.
- Tschumi, O. (1942) Die römischen Mosaïke von Münsingen (Amt Konolfingen). *JbBHMB* 21, 67–78.
- Tuor-Clerc, D. (1989) À la recherche du forum. *BPA* 31, 5–11.
- Vassal, V. (2006) Les pavements d'opus signinum. Oxford.
- Vauthey, P.-A. (1987) La Villa romaine de Riaz/L'Étreay (FR). Rapport dactylographié inédit. 1–6. Fribourg.
- Vauthey, P.-A./Garnerie-Peyrollaz, S. (2004) Estavayer-le-Gibloux rattrapé par son passé. Grandeur et décadence de thermes staviacois. *CAF* 6, 168–197.
- Vendries, Ch. (2006) Orphée charmant les animaux. In : L. Bodiou/D. Frère/V. Mehl, *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, 233–252. Rennes.
- Viollier D. (1927) Carte archéologique du Canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne. Lausanne.
- Vouga, D. (1943) Préhistoire du pays de Neuchâtel. Neuchâtel.
- Wavre, W. (1905) Ruines romaines à Colombier. *Musée neuchâtelois* 42, 154–169.
- Weidmann, D. (1978a) La ville romaine de Nyon. *AS* 1, 2, 75–78.
- Weidmann, D. (1978b) La villa romaine du Prieuré à Pully. *AS* 1, 2, 87–92.
- Wiblé, F. (1985) Forum Claudii Vallensium. La ville romaine de Martigny. *GAS* 17. Martigny.
- Wiblé, F. (1987) Massongex VS. Nouvelles découvertes. *AS* 10, 1, 31s.
- Wiblé, F. (1994a) La mosaïque aux pugilistes de Tarnaïae (Massongex/Valais/Suisse). In : Ch. Landes (éd.) *Le stade romain et ses spectacles*. Catalogue d'exposition, Lattes, du 4 juin au 20 octobre 1994, 73–75. Lattes.
- Wiblé, F. (1994b) Massongex-Tarnaïae à l'époque antique. *Revue historique du mandement de Bex* 27, 1994, 1–24.
- Wiblé, F. (1998a) Martigny/Forum Claudii Vallensium. In : Ph. Curdy (éd.) *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine*. Catalogue de l'exposition Musée cantonal d'archéologie, Sion, du 28 novembre 1998 au 29 août 1999, 166–174. Sion.
- Wiblé, F. (1998b) Sion/Drousomagos ? In : Ph. Curdy (éd.) *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine*. Catalogue de l'exposition Musée cantonal d'archéologie, Sion, du 28 novembre 1998 au 29 août 1999, 188–190. Sion.
- Wiblé, F. (1998c) Martigny, FORUM CLAUDII VALLENSIVM. *Vallesia* 53, 461–480.
- Wiblé, F. (1998d) La villa de Marendeux sur Monthey. In : Ph. Curdy (éd.) *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine*. Catalogue de l'exposition Musée cantonal d'archéologie, Sion, du 28 novembre 1998 au 29 août 1999, 153–155. Sion.
- Wiblé F. (2008) Martigny-la-Romaine. Martigny.
- Wiedemer, H.R. (1965) Römer und Alemannen in der Gegend des Sisselinfeldes. *Roche-Zeitung* 1965, 1, 16–22.
- Wiedemer, H.R. (1968) Die Entdeckung der römischen Heilthermen von Baden-Aquae Helveticae 1967. *JberGPV* 1967, 83–93.
- Wiedemer, H.R. (1969) Die römischen Heilthermen von Baden-Aquae Helveticae. *Badener Neujahrsblätter* 44, 45–55.
- Wild, D./Krebs, D. (1993) Die römischen Bäder von Zürich. *Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien* 24. Zürich.
- Wild, M. (1710) Apologie pour la vieille cité d'Avenches ou Aventicum en Suisse, au Canton de Berne, et située dans une des quatre contrées ou département de l'Helvétie appelée Urbigène, opposée à un Nouveau Traité, mis au jour par l'auteur de la découverte de la ville d'Antre, qui par une hétérodoxie, en fait d'histoire toute pure et contre la foi historique tant ancienne que moderne, place et établit le dit AVENTICUM, sur les ruines de la ville d'Antre en Franche Comté, prétendant par là, et par une interprétation entièrement fautive de Ptolémé, d'avoir trouvé la machine pour transporter des villes entières d'une Province par un seul trait de plume. Berne.
- Wild, W. (1994) Römische Keramik von der Flur « Im Hinterengeli », Riehen BS. *Jber. ABBS* 1991, 73–102.
- Zanker, P. (1994) Nouvelles orientations de la recherche en iconographie, commanditaires et spectateurs. *RA* 1994, 2, 281–293.

# Index

En gras : pages du texte comprenant également l'illustration, complète ou partielle, de la mosaïque

En italique : pages du catalogue consacrées au site ou à la mosaïque

Aarau 1 : 137, 157–158

Aigle 2 : 138, 160

Attiswil 3 : 138, 157–158, 182

Attiswil 3 I : 71, 152–153, 182

Attiswil 3 II : 70, 152–153, 182

Attiswil 3 III : 58, 152–153, 182

Attiswil 3 IV : 182

Attiswil 3 C : 182

Attiswil 3 D : 182

Attiswil 3 E : 182

Attiswil 3 F : 28, 182

Attiswil 3 G : 182

Augst 4 : 13–14, 22–23, 121–122, 136, 147, 182

Augst 4.1 : 159, 182–183

Augst 4.1 I : 46, 54–56, 69–70, 52–53, 132, 152–153, 165, 182

Augst 4.1 II : 46, 52–56, 72, 96–97, 152–153, 182

Augst 4.2 : 14, 131–133, 135, 159, 184–185

Augst 4.2 I : 49, 56, 57, 79, 96–97, 101, 152–153, 184

Augst 4.2 II : 69–70, 152–153, 184

Augst 4.2 III : 39–40, 44, 82, 99–100, 152–153, 162, 184

Augst 4.2 IV : 39–40, 44, 71, 135, 140, 152–153, 184

Augst 4.2 V : 25–26, 39–40, 52, 71, 135, 140, 152–153, 184–185

Augst 4.2 VI : 39–40, 44, 53, 72, 99, 100, 152–153, 185

Augst 4.2 VII : 39–40, 52, 56, 64, 99, 100, 152–153, 185

Augst 4.2 VIII : 39–40, 135, 152–153, 185–186

Augst 4.2 IX : 64, 68, 91–92, 99–100, 152–153, 186

Augst 4.2 X : 26, 39–40, 44, 73, 152–153, 186

Augst 4.2 XI : 53, 70, 152–153, 186

Augst 4.3 : 131–133, 186–187

Augst 4.3 I : 29, 186

Augst 4.4 : 131–133, 186

Augst 4.4 I : 30, 66, 159, 186

Augst 4.5 : 131–133, 159, 187

Augst 4.5 I : 15, 17, 27, 34–35, 122, 135, 150–151, 187

Augst 4.5 II : 39–40, 135, 150–151, 187

Augst 4.5 III : 135, 150–151, 187

Augst 4.6 I : 187

Augst 4.7 : 131–133, 188–189

Augst 4.7 I : 70, 135, 150–152, 159, 188

Augst 4.8 : 131–133, 159, 188–189

Augst 4.8 I : 101, 135, 150–152, 188

Augst 4.8 II : 44, 57, 135, 152–153, 165, 188

Augst 4.8 III : 152–153, 188

Augst 4.9 : 131–133, 159, 188–189

Augst 4.9 I : 40–41, 68, 152–153, 188

Augst 4.9 II : 71, 152–153, 188–189

Augst 4.10 : 131–133, 159, 189

Augst 4.10 I : 44, 57, 95, 132, 152–153, 190

Augst 4.10 II ? : 95, 152–153, 190

Augst 4.11 : 128–129, 159, 190–191

Augst 4.11 I : 24–25, 40, 70–71, 129–130, 150–151, 190

Augst 4.11 II : 24–25, 44, 74–75, 129–131, 150–151, 162, 190

Augst 4.11 III : 129–130, 150–151, 190

Augst 4.11 IV : 129–130, 150–151, 190

Augst 4.11 V ? : 129–130, 150–151, 190–191

Augst 4.12–4.18 : 44, 50, 159, 191

Augst 4.19 : 131–133, 191

Augst 4.19 I : 44, 58, 150–152, 159, 191

Augst 4.20–4.28 : 191

Augst 4.20–4.28 I : 191–192

Augst 4.20–4.28 II : 192

Augst 4.20–4.28 III : 51, 192

Augst 4.20–4.28 IV : 52, 192

Augst 4.20–4.28 V : 192

Augst 4.29 A : 192

Augst 4.29 B : 192

Augst 4.30 (4.29 B ?) : 192

Augst 4.31 (4.29 B ?) : 192

Augst 4.32 : 192

Augst 4.32 I (4.5 I ?) : 44, 192

Augst 4.33 I : 192

Augst 4.34 : 131–133, 193

Augst 4.34 I : 21, 193

Augst 4.34 II : 21, 193

Augst 4.34 III ? : 20–22, 193

Augst 4.35 : 131–133, 194–195

Augst 4.35 I : 17–18, 24–26, 35–36, 89, 132–133, 150–151, 159, 194

Augst 4.36 : 13–14, 131–133, 159, 194–195

Augst 4.36 I : 14, 18, 25–26, 39–40, 44, 50, 52, 62, 64, 67, 77–78, 96–97, 99–100, 115, 122, 133, 152–153, 159, 162, 166, 194–195

Augst 4.36 II : 18, 40, 69, 70, 90, 133, 152–153, 195

Augst 4.37 : 131–133, 159, 196–197

Augst 4.37 I : 50, 62, 95, 132, 152–153, 196

Augst 4.37 II : 40, 44, 152–153, 196

Augst 4.37 III : 40, 44, 68, 99–100, 152–153, 196

Augst 4.38 : 131–133, 159, 196–197

Augst 4.38 I : 18, 150–152, 159, 196

Augst 4.38 II : 18, 150–152, 159, 196

Augst 4.39 : 131–133, 197

Augst 4.39 I : 24–25, 150–151, 159, 197

Augst 4.40 : 131–133, 197–198

Augst 4.40 I : 39–40, 45, 72, 92, 152–153, 159, 197–198

Augst 4.41 : 131–133, 198–199

Augst 4.41 I : 40, 50, 152–153, 159, 198

Augst 4.42 I : 198

Augst 4.43 : 128–129, 198

Augst 4.43 I : 24–25, 29, 130, 148–149, 157, 198–199

Augst 4.44 I : 199

Augst 4.45 : 131–133, 199

Augst 4.45 I : 21, 50, 152–153, 159, 199

Augst 4.46 : 131–133, 199–200

Augst 4.46 I : 18, 23, 26–27, 32–33, 56, 122, 153–154, 161, 200

Augst 4.47 : 200

Augst 4.48 (4.47 ?) I : 200–201

Augst 4.49 : 58, 201

Augst 4.50 : 201

Avenches 5 : 22, 121, 122, 136, 201–202

Avenches 5.1 : 131–133, 201

Avenches 5.1 I : 86–87, 120, 132–133, 152–153, 157–158, 201, 203

Avenches 5.2 : 131–133, 203

Avenches 5.2 I : 113–114, 120, 131, 157–158, 203

Avenches 5.3 : 131–133, 157–158, 203



- Avenches 5.3 I : 39–40, 44, 46, **47**, 50–51, **52**, 53–56, **83**, 84, 86, 99–100, 105–106, 132–134, 152–153, 162, 165, 203–204
- Avenches 5.3 II : 44, 111–112, 152–153, 165, 204
- Avenches 5.3 III : 35–36, 87, 99–100, 134, 150–151, 204
- Avenches 5.3 IV : 152–153, 204
- Avenches 5.3 V : 30–31, 66, 150–151, 204
- Avenches 5.3 VI ? : 30–31, 66, 150–151, 205
- Avenches 5.4 : 131–133, 205
- Avenches 5.4 I : 43–45, 64–65, **84**, 85, 96–97, 99–100, 108, 112–113, 115–116, 131, 152–153, 157–158, 162, 205
- Avenches 5.5 : 131–133, 157–158, 205
- Avenches 5.5 I : 42, **45**, 47–48, **49**, 50, 57, 60–61, 63, 74–75, 77, 80–81, 91, **92**, 93–95, 97, **99**, 100, 103–104, 112–114, 131, 152–153, 158, 162–163, 165–166, 205
- Avenches 5.5 II : 50, **55**, 57, **61**, **77**, 78, 109, 131, 152–153, 162–163, 165–166, 206
- Avenches 5.6–5.7 : 131–133, 157–158, 206–207
- Avenches 5.6–5.7 I : 52, 62, 94, 107–108, 133, 152–153, 206
- Avenches 5.6–5.7 II : 73–74, 107–108, 133, 152–153, 206
- Avenches 5.8 : 131–133, 206
- Avenches 5.8 I : 16, 40, 46, 50, **53**, **86**, 95, **96**, 97, 131, 150–152, 157–158, 206
- Avenches 5.9 I : 23, 42, **46**, 48, 50, 54, **62**, 70, 83–84, 95, 112, 115–116, 135, 152–153, 157–158, 162–163, 165, 206
- Avenches 5.10 I : 44, **88**, 99–101, 150–152, 157–158, 206
- Avenches 5.11 : 131–133, 206–207
- Avenches 5.11 I : **43**, 50, 54–55, 62, 89–90, 108–109, 118, 131, 152–153, 157–158, 164, 206
- Avenches 5.12 : 122–123, 206–207
- Avenches 5.12 I : 33–34, 39–40, 66, 124–128, 148–149, 156–157, 162, 207
- Avenches 5.12 II : 33–34, 39–40, 66, 124–128, 148–149, 156–157, 162, 207
- Avenches 5.15 : 131–133, 207, 209
- Avenches 5.15 I : 24, 62, 75–76, 150–152, 157–158, 164, 208
- Avenches 5.16 : 131–133, 208
- Avenches 5.16 I : 96, 131, 152–153, 157–158
- Avenches 5.17 : 131–133
- Avenches 5.17 I : 41, **52**, 56, **78**, 152–153, 157–158, 164, 208
- Avenches 5.18 I : 69–70, 152–153, 157–158, 208
- Avenches 5.19 I : 50, 52–53, 80, 95–96, 99–100, 152–153, 157–158, 208–209
- Avenches 5.20 : 131–133, 157–158, 209
- Avenches 5.20 A I : 44, 46, **54**, 57, 117, 133, 152–153, 209
- Avenches 5.20 AB : **70**, 152–153, 209
- Avenches 5.20 AC : 152–153, 209
- Avenches 5.20 AD : 70, 152–153, 209
- Avenches 5.20 B I : 152–153, 210
- Avenches 5.22 : 131–133, 210
- Avenches 5.22 I : 42–43, **54**, 55, **89**, 115–116, 131, 134, 152–153, 157–158, 210
- Avenches 5.23 : 131–133, 157–158, 210
- Avenches 5.23 I : 70, 120, 132–133, 152–153, 210
- Avenches 5.23 II : 70, 152–153, 210
- Avenches 5.25 I : 50, 82, 152–153, 157–158, 210–211
- Avenches 5.33 : 131–133, 210–211
- Avenches 5.33 I : 23, 25, 40–41, 43–44, 50, **85**, 99–100, 134, 150–152, 157–158, 164–165, 211–212
- Avenches 5.34 : 32–33
- Avenches 5.35 : 131–133, 212–213
- Avenches 5.35 I : 40, 46, 50–52, **58**, 62, 86, 120, 131, 152–153, 157–158, 165, 212
- Avenches 5.36 : 157–158
- Avenches 5.37 I : **50**, **54**, 157–158, 212
- Avenches 5.44 I : 42–43, 47–48, 50, 70, 152–153, 212–213
- Avenches 5.45 I : 54–55, 213
- Avenches 5.46 I : 34–35, **86**, 87, 213–214
- Avenches 5.47 I : 214
- Avenches 5.48 I : 214
- Avenches 5.49 I : 214
- Avenches 5.50 I : 214
- Avenches 5.51 : 122–123, 214
- Avenches 5.51 I : 33–34, 39–40, **48**, 49, 66, 123–128, 148–149, 156–157, 162, 214
- Avenches 5.51 II : 33–34, 39–40, 66, 123–128, 148–149, 156–157, 162, 215
- Avenches 5.51 III : 33–34, 39–40, 66, 123–128, 148–149, 156–157, 162, 215
- Avenches 5.52 I : 40–41, 150–151, 162, 215
- Avenches 5.53 I : 18, 30, 152–153, 215–216
- Avenches 5.54 : 131–133, 157–158, 216
- Avenches 5.54 I : 26, 40, 67, **79**, 101, 131, 134, 152–153, 162, 216
- Avenches 5.54 II : 131, 152–153, 216–217
- Avenches 5.54 III : 40, 105–106, 131, 152–153, 217
- Avenches 5.55 : 131–133, 217
- Avenches 5.55 I : 40–42, 89, 99–100, 150–152, 157–158, 217–218
- Avenches 5.55 II : 34–36, 42–43, **61**, 132, 150–151, 162, 218
- Avenches 5.55 III : 70, 150–152, 157–158, 163, 218
- Avenches 5.55 IV : 40, 44, 152–153, 157–158, 218
- Avenches 5.56 : 131–133, 218–219
- Avenches 5.56 I : 131, 152–153, 157–158, 218
- Avenches 5.57 : 131–133, 157–158, 218–219
- Avenches 5.57 I : 18, 44, 46, 86, 99–100, 131, 150–152, 219–220
- Avenches 5.57 II : 80–81, 131, 152–153, 220
- Avenches 5.57 III : 150–152, 220
- Avenches 5.57 IV : 150–152, 220
- Avenches 5.58 : 131–133, 220–221
- Avenches 5.58 I : 35–36, 42, 92, 115, 131, 134, 150–152, 157–158, 220
- Avenches 5.59 : 131–133, 157–158, 220–221
- Avenches 5.59 I : **44**, 70, 131, 152–153, 220–221
- Avenches 5.59 II : 29, 36–37, 152–153, 221
- Avenches 5.59 III ? : 221
- Avenches 5.59 IV ? : 221
- Avenches 5.59 V ? : 221
- Avenches 5.60 I : 36–37, 44, **58**, **90**, 150–152, 157–158, 222–223
- Avenches 5.61 : 128–129, 222–223
- Avenches 5.61 I : 23–25, 40, 94, 114, 129–131, 148–149, 156–157, 222
- Avenches 5.61 II : 23, 44, 129–131, 148–149, 156–157, 222–223
- Avenches 5.61 III : 23, 129, 148–149, 156–157, 223
- Avenches 5.61 IV : 23, 28, 129, 148–149, 156–157, 223–224
- Avenches 5.62 : 131–133, 157–158, 224–225
- Avenches 5.62 I : 99–100, 131, 150–152, 224
- Avenches 5.62 II : 150–152, 224
- Avenches 5.62 III : 150–152, 224
- Avenches 5.62 IV : 224
- Avenches 5.62 V : 224
- Avenches 5.63 : 131–133, 224
- Avenches 5.63 I : 40–41, 150–152, 157–158, 225

Avenches 5.64 : 131–133, 225–226  
 Avenches 5.64 I : 32–33, 131, 150–151, 157–158, 226  
 Avenches 5.64 II : 131, 148–149, 156–157, 226  
 Avenches 5.64 III : 26, 31–32, 66, 131, 150–151, 157–158, 226  
 Avenches 5.65 : 128–129, 226–227  
 Avenches 5.65 I : 129–131, 150–151, 157–158, 226–227  
 Avenches 5.65 II : 20, 23, 129, 148–149, 156–157, 227  
 Avenches 5.66 : 131–133, 227, 229  
 Avenches 5.66 I : 135, 157–158, 227–228  
 Avenches 5.67 : 128, 228  
 Avenches 5.67 I : 17, 36–37, 128, 150–152, 157–158, 228  
 Avenches 5.68 I : 150–151, 157–158, 228–229  
 Avenches 5.69 : 131–133, 157–158, 228–229  
 Avenches 5.69 I : 16, 20, 80, 131, 134, 150–151, 228  
 Avenches 5.69 II : 30–31, 66, 131, 150–151, 228–229  
 Avenches 5.70 I : 36–37, 152–153, 157–158, 229  
 Avenches 5.71 : 122–123, 229–230  
 Avenches 5.71 I : 35–36, 41, 75, 76, 124–126, 150–151, 157–158, 164, 166, 229–230  
 Baden 6 : 137, 157–158, 230  
 Baden 6.2 I : 29, 36–37, 137, 152–153, 230–231  
 Bellach 147 I : 138, 141, 157–158, 230  
 Bennwil 7 : 14, 138, 141, 150–152, 159  
 Bern–Bümpliz 8 : 138, 157–158, 230–231  
 Bern–Bümpliz 8 I : 40, 53, 72, 120, 150–151, 230–231  
 Bern–Bümpliz 8 II : 231  
 Bern–Bümpliz 8 II a : 231  
 Bern–Bümpliz 8 III : 231  
 Bern 9 : 137, 157–158  
 Bern 9.2 : 17  
 Biel–Petinesca 10 I–II : 137, 157–158  
 Bière 11 : 138, 157–158  
 Birrwil 12 : 138, 157–158  
 Bösingen 13 : 138, 157–158, 231, 233  
 Bösingen 13 I : 231  
 Bösingen 13 II : 39–40, 53, 63, 152–153, 165, 231–232  
 Bösingen 13 III : 141, 152–153, 166, 232  
 Bollodigen 14 : 138, 157–158  
 Boncourt 15 (= 21) : 232  
 Boningen 16 : 138  
 Bonvillars 17 : 34–35, 157–158  
 Bossonnens 18 : 138, 141–143, 157–158  
 Buchs (LU) 19 : 157–158  
 Buchs (ZH) 20 : 138, 158, 232–233  
 Buchs (ZH) 20 I : 70, 152–153, 232  
 Buchs (ZH) 20 II : 39–40, 44, 55, 82, 152–153, 232  
 Buchs (ZH) 20 III : 232  
 Buchs (ZH) 20 IV : 232  
 Buix : 21 : 138, 156–157, 234–235  
 Buix 21 I : 31–32, 34–35, 66, 148–149, 234  
 Buix 21 II : 31–32, 66, 148–149, 234  
 Buix 21 III ? : 31–32, 66, 148–149, 234  
 Buix 21 IV ? : 30–31, 66, 148–149, 234  
 Buix 21 V : 30–31, 66, 148–149, 234  
 Buix 21 VI : 30–31, 66, 148–149, 235  
 Bussy 22 : 158  
 Céligny 23 : 159–160  
 Champagne 24 : 158  
 Chancy 25 I–II : 66, 138, 155–156  
 Le Châtelard–Baugy 26.1 : 138, 160, 235  
 Le Châtelard–Baugy 26.1 I : 44, 91, 92, 99–100, 152–153, 235  
 Le Châtelard–Baugy 26.1 II : 45, 50, 52, 64, 152–153, 160  
 Châtillon 27 : 138, 158, 235–236  
 Châtillon 27 I : 66, 236  
 Châtillon 27 II : 236  
 Châtillon 27 III : 236  
 Châtillon 27 IV : 236  
 Chavornay 28 : 158  
 Cheseaux–Morrens 29 : 138, 158, 236  
 Cheseaux–Morrens 29 I : 42–44, 57, 91, 99, 100, 152–153, 163–164, 236  
 Cheseaux–Morrens 29 II : 152–153, 236  
 Cheseaux–Morrens 29 III : 152–153, 236  
 Chézard 30 I : 66, 141, 138, 158, 236  
 Chur 31 : 137, 236  
 Chur 31.2 : 145, 161, 236–237  
 Chur 31.2 I : 13–14, 23, 50, 63, 70, 145, 153–154, 161, 236–237  
 Chur 31.2 II et III ? : 23, 153–154, 237  
 Chur 31.2 IV : 17, 23, 36–37, 145, 153–154, 161, 237  
 Coire : voir Chur  
 Colombier 32 : 21, 131, 138, 238–239  
 Colombier 32 I : 44, 152–153, 158, 238  
 Colombier 32 II : 50, 80, 152–153, 158, 238  
 Colombier 32 III : 63, 152–153, 158, 165, 238  
 Colombier 32 IV : 42, 46, 152–153, 158, 165, 238–239  
 Colombier 32 V : 152–153, 158, 239  
 Colombier 32 VI : 50, 152–153, 158, 239  
 Colombier 32 VII : 30–31, 66, 152–153, 158, 239  
 Colombier 32 VIII : 114, 141–143, 148–149, 156–157, 239–240  
 Colombier 32 IX : 141, 152–153, 158, 240  
 Colombier 32 X : 30–31, 66, 141–142, 150–151, 158, 240  
 Colombier 32 XI : 30–31, 66, 141–142, 150–151, 158, 240  
 Commugny 33 : 138, 159–160, 240  
 Commugny 33 I : 240  
 Commugny 33 II : 241  
 Commugny 33 III : 241  
 Commugny 33 IV : 241  
 Cormérod 34 I : 54–55, 60, 93, 94, 103–104, 138, 152–153, 158, 241  
 Corminboeuf 35 : 158  
 Corsier 36 : 138, 155–156, 160  
 Corsier 36 I : 141–142, 152–153  
 Corsier 36 II : 19, 29, 36–37, 141–142, 152–153, 156–157  
 Courmillens 37 : 158  
 Crissier 148 I : 138, 158, 241  
 Cuarnens 149 I : 138, 150–151, 158, 241–243  
 Dällikon 38 : 138, 158, 242  
 Dällikon 38 I : 242  
 Dällikon 38 II : 141, 242  
 Dagmersellen 39 I : 138, 158  
 Dietikon 40 : 138, 158, 242–243  
 Dietikon 40 I : 242  
 Dietikon 40 II : 242  
 Dietikon 40 III : 150–152, 242  
 Dulliken 41 : 138, 158  
 Eiken 42 : 159  
 Eschensch 44 : 137, 158  
 Essert–sous–Champvent 45 : 138, 158  
 Essertines 46 A–D : 158  
 Estavayer–le–Gibloux 150 : 138, 158, 242  
 Fontaines 151 : 138, 158, 242  
 Fontaines 151 I : 242  
 Fontaines 151 II : 243  
 Fontaines 151 III : 243  
 Fontaines 151 IV : 243  
 Frauenfeld 47 : 158  
 Fresens 48 : 158  
 Frick 49 : 159  
 Genève 50.1 : 18, 36–37, 155–157

Genève 50.2 I : 70, 155–156, 243  
 Genève 50.3 : 138, 155–157, 160, 243  
 Genève 50.3 I–II : 32, 148–149, 156  
 Genève 50.3 III–VII : 30–31, 66, 155–156  
 Genève 50.3 VIII : 36–37, 141–142, 157  
 Genève 50.3 IX : 150–151, 155–156, 243  
 Genève 50.4 : 138, 159–160  
 Genève 50.4 I : 30–31, 66, 141–142, 159–160  
 Genève 50.4 II : 30–31, 66, 141–142, 159–160  
 Genève 50.4 III : 30–31, 66, 141–142, 159–160  
 Genève 50.4 IV : 30–31, 66, 141–142, 159–160  
 Genève 50.4 V : 30–31, 66, 141–142, 159–160  
 Genève 50.4 VI : 36–37, 141–142, 159–160  
 Genève 50.5 : 145, 161, 244  
 Genève 50.5 I : 17, 23, 26–27, 39–40, 50, 153–154, 161, 244–246  
 Genève 50.5 II : 17, 23, 36–37, 145, 153–154, 246  
 Genève 50.5 III : 23, 145, 153–154, 161, 246  
 Genève 50.5 IV : 17–18, 23, 50, 145, 153–154, 161, 246  
 Genève 50.5 V : 73, 145, 153–154, 161, 246  
 Gollion 51 : 158  
 Gränichen 52 : 138, 158  
 Gretzenbach 53 : 138, 158, 247  
 Gretzenbach 53 I : 141–142, 247  
 Gretzenbach 53 II : 141–142, 247  
 Grossaffoltern 54 : 158  
 Guin–Düdingen 55 : 158  
 Herzogenbuchsee 56 : 138, 158, 247  
 Herzogenbuchsee 56 I : 44, 53, 70, 152–153, 247  
 Herzogenbuchsee 56 II : 50, 56, 58, 61, 88, 108, 112–113, 138, 152–153, 247  
 Herzogenbuchsee 56 III : 44, 64, 99–100, 247  
 Herzogenbuchsee 56 IV : 76–77, 138, 152–153, 164, 247  
 Hölstein 57 : 14, 131, 138, 159, 247  
 Hölstein 57 I : 40, 42–43, 54–55, 56, 62, 89, 99–100, 138, 141–142, 150–152, 164, 247  
 Hölstein 57 II : 36–37, 114, 138, 141–142, 150–152, 248  
 Jouxens 58 : 138, 158  
 Kallnach 152 : 158, 248  
 Kallnach 152.1 : 138, 248  
 Kallnach 152.1 I : 15–16, 27–29, 66, 248  
 Kallnach 152.1 II : 248  
 Kallnach 152.2 I : 248  
 Kerzers–Chiètres 59 : 138, 158, 249  
 Kerzers–Chiètres 59.1 : 249  
 Kerzers–Chiètres 59.2 I : 249  
 Kloten 60 : 138, 158, 249  
 Kloten 60 A I : 249  
 Kloten 60 A II : 141–143, 249  
 Kloten 60 A III : 57, 70, 141, 249  
 Kloten 60 B I : 141–142, 249  
 Kloten 60 B II : 44, 52, 54–57, 64, 68–70, 99–100, 141–143, 152–153, 165, 249  
 Kloten 60 B III : 44, 54–55, 64, 68, 92, 99–100, 141–142, 152–153, 165, 249  
 Koblenz 61 : 138, 141, 158  
 Köniz 153 I : 39–40, 45, 57, 64, 85, 99, 100, 138, 152–153, 158, 166, 250–251  
 Künten 62 : 70, 138, 150–151, 158  
 Küttigen 63 : 138, 158  
 Küttigen 63 II : 141–142  
 Le Landeron 154 I : 138, 152–153, 158, 250–251  
 Laupersdorf 64 : 159  
 Lausanne–Vidy : voir Vidy–Lausanne  
 Lausen 65 : 14, 138, 141, 150–152, 159  
 Lentigny 66 : 138, 158  
 Leuzigen 67 I–III : 138, 158, 250–251  
 Longirod 68 : 158  
 Lostorf 69 : 158  
 Märstetten 70 : 160  
 Mandacheregg 71 : 159  
 Marly–le–Grand 72 I : 138, 152–153, 158, 251  
 Martigny 73 : 121–122, 160, 251  
 Martigny 73.1 : 122–123, 251–252  
 Martigny 73.1 I : 124, 148–149, 252  
 Massongex 74 : 137, 160, 252  
 Massongex 74.1 : 137, 252–253  
 Massongex 74.1 I : 16, 18, 23, 40, 89, 118, 137, 148–149, 160, 252  
 Massongex 74.1 II : 16, 23, 40, 148–149, 160, 252  
 Massongex 74.2 : 137, 252–253  
 Massongex 74.2 I : 32–33, 89, 120, 148–149, 160, 253  
 Mendrisio 75 : 138, 160, 253  
 Mendrisio 75 I : 39–40, 67, 152–153, 160, 253  
 Mendrisio 75 II : 253  
 Mendrisio 75 III : 148–149, 160, 253  
 Messen 75a : 138, 158  
 Mézières 76 : 158  
 Möhlin 155 : 138, 159, 253  
 Möhlin 155 I : 152–153, 253–254  
 Möhlin 155 II ? : 152–153, 254  
 Möhlin 155 III ? : 152–153, 254  
 Möriken–Wildeggen 156 I : 138, 158, 254  
 Monthey 157 I : 138, 153–154, 160, 254  
 Morat 158 : 21–22, 138, 158, 255  
 Morbio Inferiore 77 : 160, 255  
 Morbio Inferiore 77 I : 153–154, 255  
 Morbio Inferiore 77 II : 15, 17, 36–37, 153–154, 255  
 Mühlau 78 : 138, 158  
 Mühleberg 79 I : 138, 158, 256  
 Münchwilen 159 : 138, 159, 256–257  
 Münchwilen 159 I : 36–37, 141–143, 256  
 Münchwilen 159 II : 256  
 Münsingen 80 : 138, 158, 256  
 Münsingen 80 I : 13–14, 40, 44, 50, 64, 89–90, 96–97, 113–114, 138, 141–142, 152–153, 256  
 Münsingen 80 II : 13–14, 94, 138, 141–142, 152–153, 256  
 Muhen 80a : 158  
 Munzach 81 : 13–14, 138, 159, 256–257  
 Munzach 81 I : 16, 68, 140, 152–153, 256  
 Munzach 81 II : 40, 42–43, 53, 68, 141, 152–153, 257  
 Munzach 81 III : 40, 44, 46, 50, 58, 88, 138–139, 152–153, 257  
 Munzach 81 IV : 40, 44, 50, 70, 86, 117, 139, 152–153, 257  
 Munzach 81 V : 16, 40, 67, 140, 152–153, 162, 257  
 Munzach 81 A–B : 257  
 Munzach 81 VI : 36–37  
 Murten : voir Morat  
 Neftenbach 82 : 138, 158, 258  
 Niederbipp 83 : 138, 158  
 Niedererlinsbach 84 : 138, 158  
 Niedergösgen 85 : 138  
 Niedergösgen 85 I : 85, 99–100, 141–142, 150–152, 158  
 Niedergösgen 85 II : 141–143, 150–152, 158  
 Nyon 86 : 121–122, 147, 258  
 Nyon 86.1 : 122–123, 258–259  
 Nyon 86.1 I : 13–16, 29, 44, 58, 59, 72, 80, 94, 101, 106–107, 112–114, 122, 126–128, 152–153, 159–160, 163–164, 258  
 Nyon 86.2 : 128–129, 159–160, 258–259  
 Nyon 86.2 I : 39–40, 68, 129–130, 150–151, 159–160, 258  
 Nyon 86.2 II : 39–40, 68, 129–130, 150–151, 159–160, 258–259

Nyon 86.3 : 30–31, 66, 159–160  
 Nyon 86.4 : 135–136, 159–160, 259  
 Nyon 86.4 I : 260  
 Nyon 86.4 II : 40, 63, 84–85, 122, 136, 152–153, 159–160, 162, 260  
 Nyon 86.4 III : 30–31, 66, 260  
 Nyon 86.4 IV : 31–32, 66, 159–160, 260  
 Nyon 86.4 V : 31–32, 66, 159–160, 260  
 Nyon–Prangins 87 : 159–160  
 Oberbuchsitzen 88 : 138, 158, 260–261  
 Oberbuchsitzen 88 I : 260  
 Oberbuchsitzen 88 II : 260  
 Oberkulm 89 : 19, 138, 158, 260  
 Oberkulm 89 I : 31–33, 66, 152–153, 260  
 Oberkulm 89 II : 152–153, 260  
 Oberkulm 89 III : 30, 66, 152–153, 260  
 Oberkulm 89 IV : 34–35, 152–153, 260  
 Oberweningen 90 : 131, 138, 158, 260  
 Oberweningen 90 A I : 18, 39–40, 63, 68, 79, 95–97, 99–101, 118, 120, 138–139, 152–153, 158, 260  
 Oberweningen 90 B II : 36–37, 141, 260  
 Oberweningen 90 III : 260  
 Oberweningen 90 IV (= 90 D ?) : 261  
 Oberweningen 90 V : 261  
 Oberweningen 90 A : 261  
 Oberweningen 90 B : 261  
 Oberweningen 90 C : 261  
 Oberweningen 90 D (= 90 IV ?) : 261  
 Oberwichtlach 91 : 138, 158, 261  
 Oberwil 92 : 138, 158, 261  
 Oberwil 92 I : 261  
 Oberwil 92 II ? : 261  
 Oensingen 93 : 158  
 Olten 94 : 137, 158  
 Orbe 95.1 : 13–14, 21–23, 138, 158, 261–263  
 Orbe 95.1 I : 39–40, 42–43, 69, 140, 152–153, 263  
 Orbe 95.1 II : 39–40, 50, 63, 64–65, 119, 138–140, 152–153, 165, 263  
 Orbe 95.1 III : 24–25, 39–40, 44, 46, 54, 64, 83–84, 95, 96, 97, 99–100, 103–105, 107–109, 112–116, 140, 152–153, 162–163, 165, 263  
 Orbe 95.1 IV : 39–40, 60, 93, 94, 103–105, 110, 140, 152–153, 164, 263  
 Orbe 95.1 V : 39–40, 45, 50, 64–65, 83–84, 109–111, 115–116, 141, 143, 152–153, 264  
 Orbe 95.1 VI : 39–41, 42–43, 70, 139–140, 152–153, 264  
 Orbe 95.1 VII : 39–40, 51, 59, 60, 61, 74, 75, 99–100, 139–140, 152–153, 162–163, 264  
 Orbe 95.1 VIII : 39–40, 24–25, 50–52, 76, 77, 139–140, 152–153, 164, 264  
 Orbe 95.1 IX : 27, 39–40, 44–45, 46–48, 49–51, 57–58, 60, 63, 74, 77, 96–97, 99, 100, 101, 110, 139–140, 152–153, 162–163, 165, 264–265  
 Orbe 95.1 X : 31, 66, 141–142, 152–153, 266  
 Orbe 95.1 XI : 30, 66, 141–143, 152–153, 266  
 Orbe 95.1 XII : 15, 34, 266  
 Orbe 95.1 XIII : 36–37, 143, 266  
 Orbe 95.1 XIV : 19, 28–29, 36–37, 141–142, 152–153, 266  
 Orbe 95.1 XV : 30, 66, 152–153, 266  
 Orbe 95.2 : 145, 262, 267  
 Orbe 95.2 I : 36–37, 152–153, 267  
 Orny 96 : 158  
 Palézieux 97 : 138, 158  
 Pampigny 98 : 158  
 Perly 99 : 36–37, 138, 155–157  
 Pfeffikon 100 : 138, 158  
 Pfeffikon 100 I : 152–153  
 Pfeffikon 100 II b : 36–37, 112, 152–153  
 Pfeffikon 100 A–B : 50  
 Pfyng 101 : 160  
 Pomy 102 : 158  
 Prangins–Benex 103 : 159–160  
 Pratteln 104 : 14, 138, 159, 267  
 Pratteln 104 III : 267  
 Pregny 105 : 155–156  
 Presinge 160 : 138, 155–156, 267  
 Presinge 160 I : 31–32, 35–36, 66, 92, 150–151, 156, 267–268  
 Presinge 160 II : 36–37, 156–157, 268  
 Prés-vers–Noréaz 106 : 138, 158  
 Puidoux 107 : 138, 158  
 Pully 108 : 138, 158, 268  
 Pully 108 I : 268  
 Pully 108 II : 50, 62, 81–82, 141, 150–152, 268–269  
 Pully 108 III : 269  
 Radelfingen 109 I : 80–81, 152–153, 158  
 Radelfingen 109 II : 152–153, 158  
 Rapperswil (BE) 110 : 158  
 Rapperswil (SG) 111 : 137, 158  
 Riaz 161 : 138, 158, 269  
 Riaz 161 I : 70, 141–142, 269  
 Riaz 161 II : 141, 270  
 Riehen 111a : 138, 159, 270  
 Riehen 111a I : 44, 270  
 Riehen 111a II : 270  
 Riva San Vitale 162 I : 15, 34, 80, 81, 83, 145–146, 153–154, 161, 270  
 Rolle 163 I : 138, 159–160, 270  
 Rue 112 : 138, 158  
 Rüfenach 113 : 138, 159  
 Rümli 114 : 158  
 Rütli 115 I–II : 138, 158  
 Saint–Blaise 116 I : 138, 158, 270  
 Sainte–Croix 164 : 138, 158, 271  
 Saint–Prex 117 : 138, 158  
 Saint–Prex 117.2 : 45–49, 73–74, 96, 99–100, 152–153, 163, 166, 271  
 Saubraz 118 : 138, 158  
 Schleithelm 119 : 158, 271  
 Schleithelm 119.1 : 138, 271  
 Schleithelm 119.1 I : 46, 50, 64, 99–100, 150–152, 164, 271  
 Schleithelm 119.1 II : 271  
 Schleithelm 119.1 III : 45, 61, 150–152, 271  
 Schleithelm 119.1 IV : 271  
 Schleithelm 119.2 I : 137, 150–151, 271  
 Seengen 120 : 68, 138, 150–151, 158  
 Sévaz 165 I : 152–153, 158, 271  
 Sion 166 : 137, 160, 271  
 Sion 166.1 : 137, 271, 273  
 Sion 166.2 I : 150–151, 272  
 Sissach 167 I : 16, 146, 153–154, 161, 272–273  
 Sisseln 121 : 159  
 Sitterdorf 168 I : 138, 150–151, 160, 272  
 Stein am Rhein 122 : 158  
 Stüsslingen 123 : 158  
 Tesserete 169 I : 160, 272  
 Thielle–Wavre 170 I : 31, 66, 138, 158, 272  
 Toffen 124 : 138, 158, 273  
 Toffen 124 I : 141–143, 273  
 Toffen 124 II : 141–142, 273  
 Toffen 124 III : 40, 44, 89, 90, 95–97, 99–101, 138, 141–142, 152–153, 273  
 Triengen 125 I : 138, 158, 273  
 Trimbach 126 : 138, 158



Tschugg 171 : 138, 158, 273  
 Tschugg 171 I : 27, 39–40, 68, 92, 141–143, 152–153, 273–274  
 Tschugg 171 II : 141–142, 152–153, 274  
 Unterlunkhofen 127 : 138, 158, 274  
 Unterlunkhofen 127 I : 39–40, 44, 58, 69–70, **87**, 88, 100, 138, 141–142, 152–153, 164, 274  
 Unterlunkhofen 127 II : 39–40, 43, 53, 86, 99–100, 141–142, 152–153, 164, 274  
 Unterlunkhofen 127 A : 29  
 Vallon 172 : 13–14, 138, 158, 274–275  
 Vallon 172 I : 14, 16, 26, 40, 42, 44, 50, **64**, **71**, **81**, **82**, **96**, **97**, **98**, **99**, **100**, 101, 115–116, 138–139, 152–153, 164–166, 274–276  
 Vallon 172 II : 40–44, 52–53, 70, **80**, 96–97, **98**, 99–100, 105–106, 117–119, 139–140, 150–152, 164, 276–277  
 Veltheim 128 : 138, 158  
 Vevey 173 I : 137, 148–149, 160, 277  
 Vicques 129 : 138, 159, 277  
 Vicques 129 I : 141–143, 150–152, 277–278  
 Vicques 129 II : 36–37, 141–142, 150–152, 278  
 Vidy–Lausanne 130 : 137, 158, 278  
 Vidy–Lausanne 130.2 : 137, 278  
 Vidy–Lausanne 130.4 I : 15, 27, 31–32, 34–36, 40, 66, 137, 150–151, 278–279  
 Vidy–Lausanne 130.5 : 137, 278–279  
 Vidy–Lausanne 130.5 I : 30–31, 66, 152–153, 278  
 Vidy–Lausanne 130.5 II : 18, 30–31, 66, 152–153, 278  
 Vild (Sargans) 131 : 160  
 Villars-sur-Glâne 132 : 158  
 Villnachern 133 : 159  
 Vuillerens 134 : 138, 158  
 Waltenschwil 135 : 138, 158, 279  
 Waltenschwil 135 Ia : 39–40, 141–142, 150–152, 279  
 Waltenschwil 135 Ib : 36–37, 44, 64, 141–142, 150–152, 279  
 Waltenschwil 135 II : 141, 279  
 Windisch 136 : 137, 144, 158, 279  
 Windisch 136.1 I : 83, 144, 150–151, 162  
 Windisch 136.1 II : 80–81, 144, 150–151  
 Windisch 136.1 III : 68, 144, 150–151  
 Windisch 136.1 IV : 63, 144, 150–151  
 Windisch 136.1 V–VIII : 144  
 Windisch 136.2 : 44, 46, 53  
 Windisch 136.2 I–VIII : 144  
 Windisch 136.3 I : 279  
 Windisch 136.4 : 137, 279  
 Windisch 136.4 I : 150–151, 280  
 Windisch 136.4 II : 39–40, 150–151, 280  
 Windisch 136.5 I : 31, 66, 137, 280–281  
 Winikon 137 : 138, 158  
 Winkel 138 : 13–14, 138, 158, 280–281  
 Winkel 138 I : 280  
 Winkel 138 II : 280  
 Winkel 138 III : 39–40, 141, 150–152, 280  
 Winkel 138 IV : 39–40, 68, 150–152, 280–281  
 Winkel 138 V : 150–152, 281  
 Winkel 138 VI : 56–57, 141–143, 150–152, 281  
 Winkel 138 VII : 45, 50, 141–142, 150–152, 281  
 Winkel 138 VIII : 150–152, 281  
 Wittnau 139 I : 138, 159, 281–282  
 Wohlen 140 : 138, 158  
 Wolhusen 141 : 138, 158  
 Yverdon 142 : 137, 158  
 Yverdon 142.2 : 137  
 Yvonand–La Baumaz 143.1 : 138, 158, 282  
 Yvonand–La Baumaz 143.1 I : 54–55, 58, **93**, 152–153, 165, 282  
 Yvonand–La Baumaz 143.1 II : 39–40, 50, 52, 64, 88, 107–108, 138, 141–142, 152–153, 282  
 Yvonand–Mordagne 143.2 : 138, 158, 282–283  
 Yvonand–Mordagne 143.2 I : 107–108, 138, 142, 282  
 Yvonand–Mordagne 143.2 II : 44, 68, 150–151, 165, 282  
 Yvonand–Mordagne 143.2 III : 39–40, 42–43, 64, 152–153, 282  
 Yvonand–Mordagne 143.2 IV : 282  
 Yvonand–Mordagne 143.2 V : 45, 50, 282  
 Yvonand–Mordagne 143.2 VI : 39–40, 150–151, 283  
 Yvonand–Mordagne 143.2 VII : 51, 84–85, 101, 152–153, 162, 283  
 Yvonand–Mordagne 143.2 VIII : 34–35, 139, 152–153, 283  
 Yvonand–Mordagne 143.2 IX : 31–32, 66, 150–151, 284  
 Zofingen 144 : 138, 158, 284  
 Zofingen 144 I : 40, 42–43, 68, 150–152, 284  
 Zofingen 144 II : 39–40, 57, 81–82, 99–100, 150–152, 284  
 Zofingen 144 III : 39–40, 44, **78**, 79, 99–100, 150–152, 162–163, 284  
 Zuchwil 145 : 52, 64, 138, 152–153, 158  
 Zürich 146 : 137, 158, 284  
 Zürich 146.3 I : 69, 137, 152–153, 284  
 Zürich 146.4 I : 13–14, 137, 152–153, 284

## AS-Publikationen

## Publications d'AS

## Pubblicazioni d'AS

(Auszug; vollständige Liste s. Jahrbuch Archäologie Schweiz. – in Klammern: Preise für AS-Mitglieder)

(Extrait; liste complète voir Annuaire d'Archéologie Suisse. – entre parenthèses: prix pour membres de l'AS)

(Estratto; lista completa vedi Annuario d'Archeologia Svizzera. – tra parentesi: prezzo per membri dell'AS)

### Antiqua

Veröffentlichungen der Archäologie Schweiz

Publications d'Archéologie Suisse

Pubblicazioni d'Archeologia Svizzera

Publications of Swiss Archaeology

ISBN 978-3-908006-...-

### Band

- 1 Jakob Bill, Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz. Basel 1973. (Vergr./épuisé).
- 2 Werner E. Stöckli, Die Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin. Basel 1975. Fr. 87.– (Fr. 58.–).
- 3 Jürg Ewald, Paläo- und epigraphische Untersuchungen an den römischen Steininschriften der Schweiz. Liestal 1974. (Vergr./épuisé).  
– Ulrich Ruoff, Zur Frage der Kontinuität zwischen Bronze- und Eisenzeit in der Schweiz. Bern 1974. (In Kommission) Fr. 48.– (Fr. 32.–).
- 4 Helmut Bender, Archäologische Untersuchungen zur Ausgrabung Augst-Kurzenbettli. Basel 1975. Fr. 117.– (Fr. 78.–).
- 5 Josef Winiger, Marcel Joos, Feldmeilen-Vorderfeld. Die Ausgrabungen 1970/71. Basel 1976. Fr. 48.– (Fr. 33.60).
- 6 Alain Gallay, Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône. Frauenfeld 1977. Fr. 92.50 (Fr. 64.75).
- 7 Ernst Müller, Pollenanalytische Untersuchungen an paläolithischen und mesolithischen Höhlensedimenten. Frauenfeld 1979. Fr. 31.– (Fr. 21.75).
- 8 Josef Winiger, Feldmeilen-Vorderfeld. Der Übergang von der Pfyn zur Horgener Kultur. Frauenfeld 1981. Fr. 98.– (Fr. 65.–).
- 9 Lotti Stauffer-Isserling, Die Siedlungsreste von Scuol-Munt Baselgia (Unterengadin GR). Olten 1983. Fr. 85.50 (Fr. 57.–).
- 10 Josef Winiger, Albin Hasenfratz, Ufersiedlungen am Bodensee. Archäologische Untersuchungen im Kanton Thurgau 1981–1983. Basel 1985. -01-5. Fr. 48.– (Fr. 30.–).
- 11 B. Becker et al., Dendrochronologie in der Ur- und Frühgeschichte. Die absolute Datierung von Pfahlbausiedlungen nördlich der Alpen im Jahrringkalender Mitteleuropas. Basel 1985. -03-1. (Vergr.).
- 12 Anne Hochuli-Gysel, Anita Siegfried-Weiss, Eeva Ruoff, Verena Schaltenbrand, Chur in römischer Zeit. Band I: Ausgrabungen Areal Dosch. Basel 1986. -04-X. Fr. 90.– (Fr. 65.–).
- 13 Jost Bürgi, Radana Hoppe, Schleithem–Juliomagus. Die römischen Thermen. Basel 1985. Fr. 37.50 (Fr. 25.–).
- 14 Katrin Roth-Rubi, Die Villa von Stutheien bei Hüttwilen TG. Ein Gutshof der mittleren Kaiserzeit. Basel 1986. -05-8. Fr. 65.– (Fr. 43.–).
- 15 Chronologie. Archäologische Daten der Schweiz/ Datation archéologique en Suisse. Basel 1986. -06-6. Fr. 74.– (Fr. 49.–).

16 Monika Bernatzky-Goetze, Mörigen. Die spätbronzezeitlichen Funde. Basel 1987. -09-0. Fr. 98.– (Fr. 69.–).

17 Brigitta Ammann et al., Neue Untersuchungen am Kesslerloch bei Thayngen SH. Sondierbohrungen im östlichen Vorplatzbereich und ihre naturwissenschaftlich-archäologische Auswertung. Basel 1988. -08-9. Fr. 53.– (Fr. 36.–).

18 Paul Gutzwiller, Das vormittelalterliche Fundgut vom Areal der Frohburg bei Trimbach SO. Basel 1989. -10-4. Fr. 74.– (Fr. 49.–).

19 Anne Hochuli-Gysel, Silvester Nauli, Anita Siegfried-Weiss, Eeva Ruoff, Verena Schaltenbrand Obrecht et al., Chur in römischer Zeit II. Ausgrabungen Areal Markthallenplatz. Historischer Überblick. Basel 1991. -11-2. Fr. 135.– (Fr. 92.–).

20 Felix Müller, Der Massenfund von der Tiefenuau bei Bern. Zur Deutung latènezeitlicher Sammelfunde mit Waffen. Basel 1990. -12-0. Fr. 92.– (Fr. 65.–).

21 Stefan Hochuli, Wäldi-Hohenrain TG. Eine mittelbronze- und hallstattzeitliche Fundstelle. Basel 1990. -13-9. Fr. 85.– (Fr. 57.–).

22 Urs Schwegler, Schalen- und Zeichensteine der Schweiz. Basel 1992. -14-7. Fr. 95.– (Fr. 67.–).

23 Reto Marti, Hans-Rudolf Meier, Renata Windler, Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE. Basel 1992. -15-6. Fr. 49.– (Fr. 33.–).

24 Geneviève Lüscher, Unterlunkhofen und die hallstattzeitliche Grabkeramik in der Schweiz. Basel 1993. -16-3. Fr. 97.– (Fr. 72.–).

25 Andreas Burkhardt, Keltische Münzen aus Basel. Numismatische Untersuchungen und Metallanalysen. Basel 1994. -17-1. Fr. 128.– (Fr. 98.–).

26 Markus Höneisen (Hrsg.), Frühgeschichte der Region Stein am Rhein. Archäologische Forschungen am Ausfluss des Untersees (= Schaffhauser Archäologie 1). Basel/Schaffhausen 1993. -18-X. Fr. 98.– (Fr. 75.–).

27 Caty Schucany, Aqua Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden. Basel 1996. -19-8. Fr. 128.– (Fr. 89.–).

28 Kantonsarchäologie Zug (Hrsg.), Die jungsteinzeitlichen Seeufersiedlungen von Hünenberg-Chämleten ZG. Basel 1996. -20-1. Fr. 87.– (Fr. 59.–).

29 Hanspeter Spycher, Caty Schucany (Hrsg.), Die Ausgrabungen im Kino Elite im Rahmen der bisherigen Untersuchungen der Solothurner Altstadt. Basel 1997. -21-X. Fr. 92.– (Fr. 65.–).

30 Martin Peter Schindler, Der Hortfund von Arbedo TI und die Bronzedepotfunde des Alpenraums vom 6. bis zum 4. Jh. v.Chr. – Il ripostiglio di Arbedo TI e i ripostigli di bronzi della regione alpina dal VI all'inizio del IV sec. a.C. Basel 1998. -22-8. Fr. 125.– (Fr. 95.–).

31 Caty Schucany, Stefanie Martin-Kilcher, Ludwig Berger, Daniel Paunier (Hrsg.), Römische Keramik in der Schweiz – Céramique romaine en Suisse – Ceramica romana in Svizzera. Basel 1999. -23-6. Fr. 59.– (Fr. 47.–).

32 Martin A. Guggisberg, Der Goldschatz von Erstfeld. Ein keltischer Bilderzyklus zwischen Mitteleuropa und der Mittelmeerwelt. Basel 2000. -24-4. Fr. 98.– (Fr. 75.–).

33 Ursula Gnepf Horisberger, Sandy Hämmerle, Cham-Oberwil, Hof (Kanton Zug). Befunde und Funde aus der Glockenbecherkultur und der Bronzezeit. Basel 2001. -25-2. Fr. 119.– (Fr. 84.–).

34 Claudia Neukom, Corpus Signorum Imperii Romani. Schweiz I, 7: Das übrige helvetische Gebiet. Mit einem Nachtrag zu CSIR Schweiz III, Funde in Basel und Liestal. Basel 2002. -26-0. Fr. 98.– (Fr. 75.–).

35 Renata Windler, Michel Fuchs (Hrsg.), De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Âge (300–800) – Kontinuität und Neubeginn. Basel 2002. -27-9. Fr. 74.– (Fr. 49.–).

36 Martin Bossert, Claudia Neukom, Corpus Signorum Imperii Romani. Schweiz II: Gallia Narbonensis: Colonia Iulia Vienna: Genava – Vallis Poenina – Raetia – Italia. Basel 2004. -28-7. Fr. 69.– (Fr. 55.–).

- 37 ■ Beat Eberschweiler, Bronzezeitliches Schwemmgut vom «Chollerpark» in Steinhausen (Kanton Zug). Bemerkenswerte Holzfunde vom nördlichen Zugersee sowie weitere bronzezeitliche Hölzer von Fundplätzen an Gewässern der Zentral- und Ostschweiz. Basel 2004. -29-5. Fr. 92.– (65.–).
- 38 ■ Paul Gutzwiller, Die bronze- und hallstattzeitlichen Fundstellen des Kantons Solothurn. Ein Beitrag zur metallzeitlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz. Basel 2004. -30-9. Fr. 98.– (75.–).
- 39 ■ Andrea Hep Harb, Christoph Lötscher, Neolithische Seeufersiedlungen von Cham-Sankt Andreas (Kanton Zug). Basel 2005. -31-7. Fr. 92.– (65.–).
- 40 ■ Albert Hafner, Urs Niffeler, Ulrich Ruoff (Hrsg.), Die neue Sicht – Une nouvelle interprétation de l'histoire – The New View. Unterwasserarchäologie und Geschichtsbild – L'apport de l'archéologie subaquatique – Underwater Archaeology and the Historical Picture. Akten des 2. Internationalen Kongresses für Unterwasserarchäologie – Actes du 2<sup>e</sup> Congrès International d'Archéologie Subaquatique – Proceedings of the 2<sup>nd</sup> International Congress on Underwater Archaeology, Rüschlikon bei Zürich, 21.–24. Oktober 2004. Basel 2006. -32-5. Fr. 69.– (49.–).
- 41 ■ Brigitte Röder, Renata Huber, Archäologie in Steinhausen «Sennweid» (ZG). Ergebnisse der Untersuchungen von 1942–2000. Basel 2007. -33-6. Fr. 115.– (84.–).
- 42 ■ Jakob Obrecht, Paul Gutzwiller, Die Loppburg – eine befestigte Höhensiedlung. Basel 2007. -34-3. Fr. 59.– (Fr. 39.–).
- 43 ■ Daniel Castella, Marie-France Meylan Krause (dir.), Topographie sacrée et rituels. Les cas d'Aventicum, capitale des Helvètes. Actes du colloque international d'Avenches, 2–4 novembre 2006. Basel 2008. -35-0. Fr. 69.– (49.–).
- 44 ■ Antoinette Rast-Eicher, Textilien, Wolle, Schafe der Eisenzeit in der Schweiz. Basel 2008. -36-7. Fr. 65.– (49.–).
- 45 ■ Werner E. Stöckli, Chronologie und Regionalität des jüngeren Neolithikums (4300–2400 v. Chr.) im Schweizer Mittelland, in Süddeutschland und in Ostfrankreich aufgrund der Keramik und der absoluten Datierungen, ausgehend von den Forschungen in den Feuchtbodensiedlungen der Schweiz. Basel 2009. -37-6. Fr. 95.– (69.–).
- 46 ■ Pierre Harb, Mirjam Wullschleger, Der römische Gutshof von Langendorf, Kanton Solothurn. Ausgrabungen an der Hüslershofstrasse 1993, 1994 und 2002. Basel 2010. -38-1. Fr. 98.– (75.–).
- 47 ■ Christa Ebnöther und Regula Schatzmann, oleum non perdidit. Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag. Basel 2010. -39-8. Fr. 130.– (98.–).
- 48 ■ Katharina Müller, Gräber, Gaben, Generationen: der frühmittelalterliche Friedhof (7. Jahrhundert) von der Fröbergstrasse in Baar (Kanton Zug). Basel 2010. -40-4 (2 Bde.). Fr. 160.– (Fr. 128.–).
- 49 ■ Jakob Obrecht, Anita Springer, Emil Weber, Stans NW vor dem grossen Dorfbrand von 1713. Basel 2011. -41-1. Fr. 59.– (Fr. 42.–).
- 50 ■ Adriano Boschetti-Maradi, Annick de Capitani, Stefan Hochuli, Urs Niffeler (Hrsg.), Form, Zeit und Raum: Grundlagen für eine Geschichte aus dem Boden. Festschrift für Werner E. Stöckli zu seinem 65. Geburtstag. Basel 2012. -42-8. Fr. 49.– (Fr. 39.–).
- 51 ■ Thomas Doppler (Hrsg./éd.), Spreitenbach-Moosweg (Aargau, Schweiz): ein Kollektivgrab um 2500 v. Chr. – Spreitenbach-Moosweg (Argovie, Suisse): une sépulture collective vers 2500 av. J.-C. Basel 2012. -43-5. Fr. 85.– (Fr. 65.–).
- 52 ■ Caty Schucany und Ines Wynet, Schmiede – Heiligtum – Wassermühle. Cham-Hagendorn (Kanton Zug) in römischer Zeit. Grabungen 1944/45 und 2003/04. Basel 2014. -44-2. Fr. 120.– (100.–).

## SPM Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter

### SPM La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age

### SPM La Svizzera dal Paleolitico all'alto Medio Evo

ISBN 978-3-908006-...-

- SPM I Jean-Marie Le Tensorer, Urs Niffeler (wissenschaftliche Leitung u. Red.), Paläolithikum und Mesolithikum. Basel 1993. -50-3. Fr. 98.– (73.–).
- SPM II Werner E. Stöckli, Urs Niffeler, Eduard Gross-Klee (Hrsg.), Neolithikum – Néolithique – Neolitico. Basel 1995. -51-1. Fr. 128.– (95.–).
- SPM III Stefan Hochuli, Urs Niffeler, Valentin Rychner (Hrsg.), Bronzezeit – Âge du Bronze – Età del Bronzo. Basel 1998. -52-X. Fr. 144.– (107.–).
- SPM IV Felix Müller, Gilbert Kaenel, Geneviève Lüscher (Hrsg.), Eisenzeit – Âge du Fer – Età del Ferro. Basel 1999. -53-8. Fr. 128.– (95.–).
- SPM V Laurent Flutsch, Urs Niffeler, Frédéric Rossi (Hrsg.), Römische Zeit. Età Romana. Basel 2002. -54-6. Fr. 144.– (107.–).
- SPM V Laurent Flutsch, Urs Niffeler, Frédéric Rossi (dir.), Epoque romaine. Età Romana. Basel 2002. -55-4. Fr. 144.– (107.–).
- SPM VI Renata Windler, Reto Marti, Urs Niffeler, Lucie Steiner (Hrsg.), Frühmittelalter – Haut Moyen-Âge – Alto Medioevo. Basel 2005. -56-2. Fr. 144.– (107.–).
- SPM VII Urs Niffeler und Reto Marti (Projektleitung und wissenschaftliche Leitung), Archäologie der Zeit von 800 bis 1350 – L'archéologie de la période de 800 à 1350 – L'archeologia del periodo tra l'800 al 1350. 2014. -58-9. Fr. 144.– (107.–).

## Actes du colloque SPM VII – Kolloquiumsakten zu SPM VII

■ Archéologie Suisse AS, Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Age et de l'époque moderne SAM, Association suisse Schweizerischer Burgenverein SBV (éds./Hrsg.), Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350. Actes du Colloque « Archéologie du Moyen Age en Suisse » – Siedlungsbefunde und Fundkomplexe der Zeit zwischen 800 und 1350: Akten des Kolloquiums zur Mittelalterarchäologie in der Schweiz, Frauenfeld, 28.–29.10.2010. 2011. Version imprimée, gedruckte Version -57-2. Fr. 89.– (59.–).

Version en ligne à consulter gratuitement: [archeologie-suisse.ch](http://archeologie-suisse.ch) – Online-Version gratis zu konsultieren unter [www.archaeologie-schweiz.ch](http://www.archaeologie-schweiz.ch).

## Didaktische Mappe

■ Christian Foppa, Peter Raimann, Urs Niffeler, Urgeschichte. Leben in ur- und frühgeschichtlicher Zeit. Basel 2011<sup>2</sup>. ISBN 978-3-908006-78-7. Fr. 65.– (Fr. 49.–).

## Bestelladresse

■ Archäologie Schweiz, Petersgraben 51, CH-4051 Basel, [info@archaeologie-schweiz.ch](mailto:info@archaeologie-schweiz.ch)